Albert Lemoine

REVUE

DES

DEUX MONDES

LIIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME L. — 1er MARS 1882.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LIIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME CINQUANTIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE BONAPARTE, 17

1882

THE GETTY CENTER
LIBRARY

ÉTUDES DIPLOMATIQUES

LA PREMIÈRE LUTTE DE FRÉDÉRIC II ET MARIE-THÉRÈSE D'APRÈS DES DOCUMENS NOUVEAUX.

VI[1].

L'EXPÉDITION DE MORAVIE. — LA QUERELLE DES DEUX MARÉCHAUX.

Une bonne fortune arrive rarement seule. Au même moment où une équipée chevaleresque rendait en quelques heures les Français maîtres de Prague, une révolution militaire à Saint-Pétersbourg enlevait en moins de temps encore à Marie-Thérèse son unique amie. A la régente Anne, gouvernant sous le nom du petit tsar Ivan, son fils, et dont les sympathies pour l'Autriche étaient connues, succédait brusquement, le 6 décembre 1741, la princesse Élisabeth, dernière fille du grand Pierre et de la première Catherine. Ce fut l'affaire d'une seule nuit et l'œuvre du vieil esprit russe luttant, comme il le fait encore parfois aujourd'hui, contre l'invasion des mœurs et surtout des fonctionnaires allemands. Informée du mécontentement sourd que causait dans les rangs inférieurs de l'armée l'influence exercée sur la régente par son mari le duc de Brunswick, et surtout par son amant le ministre de Saxe; mise en relation par d'habiles intermédiaires avec les sous-officiers de la garde qui veillait à la porte du palais, Élisabeth n'eut qu'à s'y présenter un matin, avant le jour, en prononçant le nom de son père, pour que toutes les portes

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre et du 1er décembre 1881, du 1er et du 15 janvier, et du 1er février 1882.

s'ouvrissent devant elle. Elle pénétra elle-même dans l'appartement de la régente, encore endormie, et du petit empereur, que de ses propres mains elle tira de son berceau. Dans la journée, enfant, mère, ministres et chambellans, tout ce qui portait un nom à désinence germanique fut envoyé, qui en Sibérie, qui en exil. Mais bien que l'aventure eût le caractère d'un réveil de patriotisme, personne ne doutait que ceux qui avaient formé le projet et conduit les coups étaient deux Français : l'un, l'ambassadeur même de Louis XV, le marquis de La Chétardie, l'habile homme qui avait su, un moment à Berlin, plaire à Frédéric; l'autre, un assez médiocre médecin du nom de Lestocq, fils d'un réfugié qui était venu chercher fortune sur les bords de la Néva. Tous deux avaient su gagner la confiance de la future impératrice, et même l'ambassadeur, si la chronique disait vrai, quelque chose de plus que son amitié. Frédéric, à la vérité, avec son cynisme habituel, se livre, dans l'*Histoire de mon temps*, à une insinuation qui serait moins flatteuse pour notre fatuité nationale. Il fait entendre assez clairement que, pour capter les suffrages de l'armée, la princesse n'avait pas craint de dispenser plus libéralement encore ses faveurs. Après quoi, il ajoute que, d'ailleurs, entre elle et la cousine qu'elle venait de déposséder, il n'y avait sur ce point guère de différence, excepté que l'une couvrait ses faiblesses du voile de la pruderie, tandis que l'autre allait donner aux siennes la forme plus populaire de la débauche (1).

Quoi qu'il en soit, la nouvelle souveraine s'étant mise tout de suite en rapports intimes avec la légation française, et ayant engagé avec la Suède des pourparlers pacifiques, toute la région du Nord se trouvait libre et les alliés en Bohême délivrés de toute inquiétude sur leurs derrières. Deux tours de force et d'adresse accomplis ainsi en quinze jours élevaient très haut le renom de la valeur, de la galanterie et de l'habileté françaises, et ce fut environné de cette auréole, que Belle-Isle, qui passait pour l'inspirateur de tous ces exploits, fit son entrée, encore porté en litière, dans la ville de Prague.

Il y trouvait beaucoup de besogne à faire pour un invalide, car l'heureuse nuit du 26 novembre avait plus accru que réparé la confusion des armées alliées : sans guide, comme sans union, elles restaient plus que jamais à la discrétion du hasard, qui pour une fois, les avait bien servies, mais qu'il était temps de remplacer par une direction plus sûre. Belle-Isle ne se croyait point, malgré ses infirmités, au-dessous de cette tâche. Sa nature ardente et nerveuse se retrempait par l'activité, et l'indomptable confiance qui était sa

(1) Voir les détails curieux de cette révolution de palais dans l'ouvrage récent et très intéressant de M. Albert Vandal, intitulé : *Louis XV et Élisabeth de Russie.*

force et qu'il savait communiquer autour de lui se ranimait à la moindre apparence de succès. Persuadé qu'il avait tout fait et qu'il pouvait tout faire encore du fond de son lit ou de sa chambre, il expédiait ordre sur ordre et croyait sincèrement qu'à sa voix la discipline allait rentrer dans l'armée, en même temps qu'il sentait la vigueur renaître dans ses membres. «Vous êtes présentement instruit, écrivait-il au ministre, du succès de l'entreprise que mon passage à Dresde a opéré, et toutes choses sont si fort changées depuis que je suis ici, qu'il n'y a que sujet d'être tranquille et de bien espérer de toutes les affaires générales et politiques... Le repos d'esprit que je goûte depuis que je suis ici m'a considérablement rétabli. » Il n'oubliait qu'une chose, c'est qu'il avait écrit lui-même au même ministre, de Dresde, dans un jour de désespoir, que décidément la double tâche qu'il avait assumée excédait les forces humaines et qu'il reconnaissait son tort en l'expiant. La lettre, après laquelle il n'était plus temps de courir, était arrivée à son adresse, et la réponse fut l'annonce qu'un successeur, le maréchal de Broglie, lui était envoyé pour prendre le commandement de l'armée (1).

C'était une résolution aussi naturelle que raisonnable : le choix du remplaçant ne l'était pas moins. Depuis la mort de Berwick et de Villars, et en attendant que Belle-Isle eût réalisé tout ce qu'on attendait de lui, Broglie tenait, d'un commun aveu, un des premiers rangs parmi les officiers supérieurs de l'armée française. Sa conduite en Italie pendant la guerre précédente était justement appréciée; à la vérité, à la suite d'un succès remporté sous les murs de Parme, il s'était laissé surprendre la nuit, par un parti d'Autrichiens, d'une manière qui avait prêté aux railleries des chansonniers de Versailles. Mais comme, dès le lendemain, il avait pris sa revanche par une victoire plus éclatante devant Guastalla, cette mésaventure, qui n'amusait plus que des plaisans de profession, n'ôtait rien à l'estime des connaisseurs. De plus, en sa qualité de gouverneur de Strasbourg, c'était lui qui avait dû présider à l'opération toujours délicate du passage du Rhin par une armée en campagne : toutes les troupes avaient défilé sous ses yeux homme par homme; il avait pu connaître tous les officiers de leur état-major. Ses trois fils étaient sous les drapeaux, et l'aîné venait de prendre une part brillante au dernier fait d'armes. Il se trouvait donc chargé de la suite d'une opération dont une des phases importantes avait déjà passé par ses mains; d'ailleurs il était plus ancien de grade et d'âge que Belle-Isle, ce qui réglait d'avance entre les deux maréchaux toutes les questions de préséance, sans mettre en jeu l'amour-propre d'aucun d'eux.

(1) Belle-Isle à Amelot, Prague, 12 décembre 1741. — (*Correspondance de l'ambassade auprès de la diète.* — Ministère des affaires étrangères.)

Quelques inconvéniens (il y en a toujours) venaient compenser en partie ces avantages. D'abord le nouveau commandant en chef, né en 1672, allait achever sa soixante et dixième année, ce qui, même de nos jours et dans nos lois militaires, est regardé comme un âge un peu avancé pour un général, mais ce qui le paraissait bien plus encore à une époque où, la vie active commençant de meilleure heure, les forces physiques s'épuisaient plus tôt. Dans le cours de l'été précédent, il venait d'éprouver un de ces accidens de vieillesse que les amis et les familles déguisent, qu'on ne s'avoue pas à soi-même, mais qui avait l'apparence d'une première atteinte d'apoplexie. On remarquait que, depuis son rétablissement, son humeur, qui n'avait jamais été facile, prenait un caractère d'obstination intraitable et irascible, lui rendant difficile le maniement des hommes et des affaires. En outre, il avait été plusieurs années ambassadeur en Angleterre à une époque où prévalait la politique pacifique de Fleury, ce qui lui avait permis même de vivre presque dans l'intimité de Robert Walpole. Prétendant, à ce titre, joindre des connaissances diplomatiques à son expérience militaire, il ne se faisait pas faute de blâmer assez hautement aussi bien le but que la direction générale de la guerre actuellement engagée. Le bruit de ces critiques était-il parvenu jusqu'à Berlin? Je l'ignore; mais toujours est-il que ceux qui approchaient de Frédéric savaient qu'il s'exprimait habituellement assez mal et avec sévérité sur le compte du gouverneur de Strasbourg. Il gardait en particulier un très mauvais souvenir de la visite qu'il avait été obligé de lui faire lors de l'équipée de jeunesse que j'ai racontée (1). Revenant volontiers sur cette aventure avec un singulier mélange de raillerie et de colère, il se plaignait tour à tour et que le maréchal eût voulu d'abord le faire arrêter et qu'ensuite, par ses politesses excessives, il eût trahi le secret de son incognito. Ceci, à la vérité, pouvait être ignoré à Versailles, et Fleury, eût-il connu ce détail, lui dont la rancune était le moindre défaut, n'eût jamais cru qu'on pût faire jouer à de pareilles puérilités un rôle quelconque dans les affaires sérieuses (2).

Mais Belle-Isle, très dépité d'avoir été pris au mot, trouvait dans ces inconvéniens réels du nouveau choix des motifs suffisans pour justifier et faire partager autour de lui le désappointement qu'il éprouvait. Trop habile pour réclamer contre une décision qu'il avait

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1881.

(2) Belle-Isle à Valori, 20 décembre 1741. — (*Correspondance de Prusse.*) — Le marquis de Beauvau à Amelot, 15 décembre 1741. (*Correspondance de Bavière.* — Ministère des affaires étrangères.) — Une lettre de Strasbourg, sans signature, adressée à Belle-Isle, et qui se trouve dans les correspondances diverses du ministère de la guerre, dit : « Il n'y a sorte de propos misérables et puérils qui ne se tiennent chez cet homme (le maréchal de Broglie) contre les négociations de M. le maréchal de Belle-Isle et contre les engagemens qu'il a fait prendre à la France. »

sollicitée, trop prudent pour mettre les premiers torts de son côté en décriant d'avance son collègue, il se borna à répondre que le choix était excellent, mais qu'il était à craindre que là non plus on ne trouvât pas une santé bien résistante. En tout cas, il allait s'arranger pour que le maréchal de Broglie trouvât à son arrivée tout mis en ordre et toutes les fautes réparées. Mais il est permis de supposer qu'il n'ignora pas absolument que des réclamations nombreuses étaient adressées par des officiers de son état-major faisant dire à Versailles que tout était perdu si on retirait à l'armée un chef adoré d'elle. L'électeur, de son côté, écrivait à Louis XV une lettre désolée où il se plaignait, comme *un fils à son père,* qu'on lui enlevât le conseiller de sa confiance, et il est à croire que Belle-Isle eut quelque connaissance de la démarche.

Fleury, toujours désolé de déplaire et qui comprenait à demi-mot, essaya vainement de panser la blessure par ses caresses accoutumées. « Rappelez-vous, écrivait-il à Belle-Isle, l'état où vous vous trouviez à Dresde, aussi bien que celui de notre armée de Bohême. La peur et le découragement l'avaient gagnée ; toutes les lettres, sans exception, ne parlaient plus que de désastres... Dans cette situation, pouvions-nous laisser nos troupes à l'abandon?.. Nous étions à la veille de voir arriver tous les malheurs. Nous en voilà dehors, et si nous avions pu le deviner, nous aurions laissé les choses où elles étaient. Il faut tabler présentement sur la situation où nous sommes. Je vous prie d'être persuadé que j'ai écrit à M. le maréchal de Broglie comme je le dois et que je ne lui ai pas caché que le roi désirait que vous eussiez toujours la direction des affaires générales et qu'il ne pouvait se mêler que des opérations militaires, qu'il devait même les concerter avec vous auparavant, et je le pense véritablement plus que jamais. Tout l'honneur qui pourra nous en revenir vous est dû, et il n'est que juste de vous le donner. Quand vous serez libre et que vous n'aurez plus rien à faire à Francfort, ne croyez pas qu'on vous laisse inutile et servir en second. Je ne suis pas assez injuste pour le penser et je vous prie instamment d'être tranquille. Votre gloire et votre réputation me sont aussi chères qu'à vous-même. »

Satisfait ou non de ces assurances, Belle-Isle eut soin de ne pas les tenir secrètes et de laisser clairement entendre qu'au fond c'était toujours lui qui était le maître et qu'il ne tarderait pas à revenir. Pour s'y préparer, il engagea ou du moins il autorisa les officiers avec qui il était en rapport d'amitié à l'entretenir dans des correspondances privées de tous les mouvemens qui leur seraient commandés. Dans la disposition déjà malveillante des esprits, rien n'était mieux fait pour ruiner l'autorité morale de son successeur. Puis, dès que Broglie fut arrivé, il partit d'assez mauvaise grâce pour Franc-

fort, où l'attendaient pourtant des lauriers diplomatiques de nature à lui faire prendre en patience l'ajournement momentané de ses espérances d'un autre genre (1).

Ce n'était pas seulement, en effet, ni la ville de Prague, ni même la couronne de Bohême qui avait été enlevée par escalade, mais bien la dignité impériale elle-même. La grande nouvelle était tombée en pleine diète à Francfort; les électeurs ou leurs représentans y tenaient déjà séance depuis quelques jours sous la présidence de l'archevêque de Mayence lui-même; mais ils n'avaient encore passé leur temps qu'à discuter les questions de préséance et d'étiquette qui ne manquaient jamais dans les réunions germaniques. Tout céda à l'instant devant l'arrêt de la fortune, et l'unanimité fut tout de suite assurée au protégé de la France. D'abord, par le fait même de la conquête de Prague, la question épineuse de l'admission ou de l'exclusion des représentans de Marie-Thérèse était réglée, car du moment que la Bohême reconnaissait en fait un nouveau roi, le moins qu'on pût faire, c'était de laisser son électorat en vacance. Des huit voix qui restaient, trois étaient assurées à Charles-Albert : la sienne propre, celle de la Saxe et du Brandebourg; une quatrième, celle du Hanovre, était le prix de la neutralité promise au roi George. Les trois électeurs ecclésiastiques, n'ayant attendu que de savoir où était la force, n'avaient plus de raison pour balancer. Enfin l'électeur palatin, bien que cadet de la maison de Bavière, s'était bien fait prier quelque temps; mais il se décidait à suivre la majorité depuis que, par la renonciation de Frédéric aux duchés de Berg et de Juliers, l'intégrité de sa succession était assurée à son neveu, le margrave de Sultzbach, époux désigné d'une de ses petites-filles.

Ce fut même là, à Manheim, chez ce parent avec qui il avait jusque-là assez mal vécu, que Charles-Albert, laissant Belle-Isle aller mettre à Francfort la dernière main à son œuvre, vint attendre le résultat d'un vote qui n'était plus douteux. Il y devait prendre part aux fêtes d'une double noce : celle de l'héritier désigné de l'électorat, et celle de son propre frère, le duc Clément de Bavière, promis à une autre des princesses palatines. Ces fêtes, qui saluaient d'avance l'avènement d'un pouvoir nouveau, furent très brillantes, et si je n'avais déjà abusé de la patience du lecteur par le tableau des futilités ridicules des petites cours allemandes, je ne résisterais pas à la tentation de rapporter encore ici quelques détails burlesques dont un auteur comique ferait son profit. On me laissera bien raconter,

(1) Belle-Isle à Fleury. — Fleury à Belle-Isle, 15 décembre 1741. — (*Correspondance de l'ambassade auprès de la diète.* — Ministère des affaires étrangères.) — Belle-Isle à Valory, 20 décembre 1841. — « Il pourrait très bien arriver que M. de Broglie ne passera ici que l'hiver, sachant que ma santé se rétablira, et en effet elle va de mieux en mieux. » — (*Correspondance de Prusse.* — Ministère des affaires étrangères.)

par exemple, que, pendant toute la durée des réjouissances, le résident de France, M. de Tilly, et le futur empereur lui-même n'avaient que deux préoccupations. L'une était d'empêcher leur hôte de dépenser tous les revenus de son petit état, et même par anticipation ceux de son successeur, dans un luxe sans mesure d'habits et de luminaires, prodigalité dont quelques parcelles, sous forme de subsides, auraient fort accommodé le trésor de l'armée bavaroise ; l'autre était la crainte qu'en prenant lui-même aux divertissemens une part trop animée, le vieillard cacochyme ne déterminât quelque rechute d'une maladie grave dont il était atteint ; son trépas inopportun, arrivant avant l'élection faite, eût été un retard fâcheux qui pouvait encore tout compromettre.

« L'électeur, écrivait le résident, a donné à chacune de ses filles neuf habits qui sont, pour ainsi dire, tout massifs d'or et d'argent : il en a au moins autant pour lui-même, tous plus riches les uns que les autres, il en change tous les jours. La dépense de bougies qu'il fait est immense... et le roi lui donnerait le village de Landau pour en retrancher une qu'il ne l'accepterait pas. » Puis, au grand bal qui eut lieu le soir des noces, il n'y eut pas moyen de le détourner de se faire mettre dans une chaise roulante, poussée par deux chambellans, et de suivre ainsi toutes les figures d'une polonaise dansée aux flambeaux. Heureusement, le plaisir tue rarement même les vieillards, et le bon électeur vécut assez pour que son envoyé pût prendre part quelques jours après (le 27 janvier) à la proclamation faite au son du canon et des acclamations populaires de Charles VII, roi des Romains, le premier empereur d'Allemagne qui, depuis des siècles, n'eût point appartenu à la descendance de Rodolphe de Habsbourg (1).

Pour le coup, Belle-Isle était excusable de se croire passé au rang des grands hommes et de se placer déjà devant les regards de la postérité comme le génie qui avait mis le sceau aux grandes destinées de la monarchie française. C'est avec un enthousiasme sincère qu'il écrivait au roi lui-même : « Sire, le succès couronne les entreprises de Votre Majesté. La perfection de ce grand ouvrage comble de gloire son règne et assure l'avenir et le repos de sa couronne. » Au cardinal il donnait quelques détails qui relevaient encore son triomphe : « — Je ne dois pas omettre, disait-il, d'informer Votre Éminence que, dans le moment que l'empereur est venu à la fenêtre de l'hôtel-de-ville et s'est montré au peuple... il s'est élevé des acclamations infinies. J'avais l'honneur d'être à une fenêtre avec l'impératrice, qui y était incognito. L'empereur, ému de ces accla-

(1) Tilly à Amelot. Manheim, 21 octobre 1741, 21 janvier 1742. (*Correspondance du Palatinat.* — Ministère des affaires étrangères.)

mations et de ces cris de joie, tourna les yeux vers moi et portant la main à la couronne de Charlemagne qu'il avait sur la tête, il me fit signe que c'était au roi seul qu'il devait l'éclat dont il jouissait. » N'oubliant pas pourtant, même dans l'ivresse du succès, à quel homme il avait affaire, Belle-Isle ne négligeait pas de dresser tout de suite le compte de ce qu'avait coûté cette grande opération; il était sûr que l'économie ne ferait qu'en relever le mérite : — « Il faut payer, disait-il, ce qu'on a promis : 200,000 francs au neveu de l'électeur de Mayence, avec une abbaye de 25,000; 20,000 écus au ministre, 2,000 au secrétaire, autant au valet de chambre, et de 15,000 à 20,000 francs au directoire de Mayence. Jamais grande affaire ne s'était faite à si bon marché. » Il n'ajoutait pas à la vérité que, depuis quinze jours, il tenait table et maison ouvertes, que tous les électeurs venaient souper chez lui tour à tour avec leur suite, et que le nouvel élu avec la nouvelle impératrice lui avaient promis d'en faire autant le lendemain de leur couronnement; à la manière dont il savait faire les choses, il y avait là un supplément de compte en perspective dont Fleury, en bon calculateur, dut faire sans peine la supputation (1).

Aussi, dans la réponse qui lui fut faite voit-on, au milieu des plus chaudes félicitations, percer cette préoccupation économique. Les complimens les mieux tournés remplissent, à la vérité, seuls, la lettre autographe de Fleury : « Je ne doutais pas du succès, dit-il, mais c'est un si grand événement qu'il est difficile d'être tranquille jusqu'à ce que tout soit consommé. Tout l'honneur vous est dû : vous ne le partagez avec personne. Vous voulez bien m'y associer, mais je vous répondrai ce que Charles IX répondait à un consul de Guyenne qui le louait sur la bataille de Jarnac; il lui tourna le dos en lui disant qu'il le prenait apparemment pour son frère, le duc d'Anjou! » Mais dans la lettre ministérielle jointe à la même date à ce billet intime, les louanges sont tempérées par cette réflexion finale : « Il faut maintenant travailler à la paix et tâcher que la France, après tant de peines, de risques et de dépenses, en retire aussi quelque avantage (2). »

Les communications télégraphiques n'existaient pas alors et les nouvelles, parties de tous les points du monde, ne se croisaient pas à toute heure, répétées par mille gazettes, ce qui laissait aux politiques et aux diplomates quelques momens, après les grands événemens, pour respirer, pour se recueillir et même pour se livrer à la

(1) Belle-Isle au roi, 27 janvier 1742. — A Amelot, 28 janvier. — (*Correspondance de l'ambassade à la diète.* Ministère des affaires étrangères.) — Belle-Isle à Fleury, 12 janvier 1741. Cette date est manifestement erronée. — (Ministère de la guerre.)

(2) Fleury à Belle-Isle, 26 janvier 1742. — Amelot à Belle-Isle, même date. — (*Correspondance de l'ambassade à la diète.* — Ministère des affaires étrangères.)

joie légitime du succès. Sans cette heureuse impuissance de tout savoir (que j'ai eu occasion de regretter plus d'une fois dans la fiévreuse précipitation de notre politique contemporaine) les fastueuses promesses de Belle-Isle eussent été singulièrement troublées par de mauvais renseignemens partis au même moment de tous les théâtres des opérations militaires, et le nouvel empereur, le jour même où il prenait possession de sa dignité un peu idéale, aurait eu à concevoir de sérieuses alarmes pour la sécurité de ses états patrimoniaux. C'était un revers de médaille que Belle-Isle (s'il ne pouvait le connaître) aurait peut-être pu prévoir, car ce fâcheux changement était dû en partie à l'état d'incertitude et de faiblesse morale dans lequel, par son attitude maussade, il avait contribué à jeter l'armée dont il léguait le commandement au maréchal de Broglie.

Il fallait bien s'attendre, en effet, que la prise de Prague, précisément parce qu'elle avait été subite et aisée, en facilitant tout, ne terminait rien. Pas une goutte de sang français n'avait été répandue mais aussi pas un Autrichien n'avait péri, et les troupes de Marie-Thérèse, ne comptant pas un homme de moins, étaient plus étourdies que vaincues. Retirées pendant quelques semaines au sud de Prague, à Neuhaus, à Budweiss et Tabor, elles ne tardèrent pas, sous la généreuse impulsion qui leur venait de Vienne, à se remettre de leur démoralisation momentanée. Avant le 1er janvier, une nouvelle et double attaque était combinée. Le corps d'armée du maréchal Neipperg, dont le grand-duc avait pris le commandement, dut s'avancer de nouveau vers Prague, en descendant la Moldau pour surprendre à Pisek les avant-postes de l'armée française et gêner ses communications avec la division qui était restée à Linz dans la Haute-Autriche aux ordres du marquis de Ségur; cette division de Ségur elle-même, ainsi isolée, dut être prise directement à partie par un nouveau corps d'armée formé à Vienne et confié au maréchal de Khevenhüller.

Effectivement, le 26 décembre, quelques jours seulement après le départ de Belle-Isle, le comte d'Aubigné, qui était détaché dans le poste avancé de Pisek, était averti du retour offensif du grand-duc et en donnait avis, avec beaucoup d'alarme, au maréchal de Broglie. Celui-ci arriva sur-le-champ et trouva ce point important très dégarni et les dispositions de défense mal prises. C'était l'avis de d'Aubigné lui-même, qui ne craignait pas d'en faire l'aveu à Belle-Isle en personne, dans une de ces correspondances secrètes que le maréchal, sans égard pour la discipline, avait la faiblesse de se laisser adresser. « La situation est très grave, écrivait cet officier-général le 28, au matin. Il est constant que les ennemis sont ici plus forts que nous et que nous ne sommes point du tout en état de parer à ce qu'ils peuvent faire contre nous... Je regarderai comme une

espèce de miracle si nous regagnons Prague sans échec; je dis plus, c'est qu'il est physiquement impossible que ceci subsiste trois jours dans la situation où cela s'enfourne... Je vous avoue que M. le maréchal de Broglie s'est chargé de la plus mauvaise besogne qui se soit peut-être vue à la guerre et dont je crois qu'il est bien impossible qu'il se tire bien, à moins que les généraux ennemis ne soient bêtes comme des cochons : et je vous proteste que si j'avais été maréchal de France, commandant en Alsace, je n'aurais pas quitté ce poste pour venir me perdre et me déshonorer, et nous sommes ici plusieurs, qui, sans être aussi grands ni aussi bien que lui, ne serions pas fâchés de n'y pas être. Je quitte cette lettre parce que voilà l'armée des ennemis qu'on nous annonce arrivée sur nous. M. le maréchal est résolu, et il a raison, de soutenir Pisek à tel prix que ce soit (1). »

D'Aubigné était bien informé; avant même qu'il eût pu terminer sa lettre, l'avant-garde de l'ennemi était en vue, et le grand-duc, confiant dans la supériorité numérique que lui assurait sur ce point isolé la dispersion des troupes françaises, ne craignit pas d'envoyer en avant un trompette pour faire sommation à la ville de se rendre. Mais le maréchal, ayant dans la nuit ramené, par un rapide mouvement de concentration, tous les détachemens qui étaient à portée, se crut en mesure de tenir ferme et, rassemblant autour de lui son état-major, il attendit le trompette autrichien, qu'on lui amena à travers la ville, les yeux bandés : celui-ci, conformément à ses ordres, déclara à haute voix que « le grand-duc n'aimant pas même le sang de ses ennemis, encore moins celui de ses sujets, avertissait la ville que, si elle n'était pas rendue dans le moment, il ferait passer tout au fil de l'épée. » Il s'exprimait en allemand, le comte de Saxe, qui était auprès du maréchal, traduisant de son mieux ces paroles menaçantes. « Répondez, dit alors le vieux soldat, que je m'attendais que M. le grand-duc avait meilleure opinion de la nation française et des officiers qui ont l'honneur de servir le roi, et que s'il attaque la ville, ces messieurs qui sont ici espèrent mériter mieux l'honneur de son estime. »

Puis il se rendit lui-même aux différentes portes de la ville pour placer à chacune la garde qui devait la défendre. En avant de la principale on apercevait à cinq cents pas les premières colonnes ennemies. Se retournant vers les jeunes ducs de Luxembourg et de Boufflers, qui l'accompagnaient : « Messieurs, leur dit-il, quand des gens comme vous viennent de si loin à la guerre, ils ont sûrement envie de se distinguer. Voulez-vous que je vous en donne

(1) D'Aubigné à Belle-Isle. Pisek, 28 décembre 1741. — (*Correspondance de Bavière* — Ministère des affaires étrangères.)

aujourd'hui l'occasion? Il y a apparence que les gens que vous voyez ne tarderont pas à vous rendre visite. » — « Ils se jetèrent à mon cou en me remerciant, disait plus tard le maréchal dans sa dépêche, et je vous assure avec vérité qu'il y a lieu de croire qu'ils suivront les traces de messieurs leurs grand-père et père. » Ainsi fortement organisée, la défense suppléa par l'énergie à l'infériorité du nombre; un assaut tenté dans la soirée fut repoussé avec perte; et le grand-duc, étonné d'une résistance qu'il n'attendait pas, se retira sans insister. « Il eut, dit la dépêche déjà citée, la honte de se retirer après beaucoup de fatigue, comme il était venu. » — « En vérité, ajoutait le maréchal, ce n'est pas sans beaucoup de peine que je suis parvenu à mettre l'armée du roi en sûreté d'une manière honorable qui a empêché les ennemis de rentrer au milieu de la Bohême et de nous mener en désordre sous les murs de Prague, si je m'étais conduit autrement que je l'ai fait, dont messieurs les officiers-généraux et toute la troupe m'ont paru fort contens, au moins j'aime à le croire (1). »

Ce n'était pas sans raison que Broglie parlait avec cette réserve du contentement de ses collaborateurs, car, l'affaire terminée, bien loin d'être pressés de se féliciter avec lui du succès commun, presque tous les officiers de son état-major ne semblaient avoir qu'une pensée : c'était la crainte qu'un hommage rendu au mérite du nouveau chef ne parût une critique à l'adresse du précédent. Ils paraissaient vouloir surtout éviter tout ce qui aurait pu encourager le maréchal de Broglie à prendre son commandement trop au sérieux. Le major-général lui-même, ou, comme on disait alors, le maréchal général des logis, M. de Mortagne, poussa l'inconvenance jusqu'à avoir avec le maréchal à ce sujet une explication des plus vives; et, chose vraiment comique, c'est le même d'Aubigné, que je laissais parler tout à l'heure, qui rend compte de cette scène étrange dans le *post-scriptum* même de la lettre citée, dont il oubliait apparemment, en la fermant, les premières lignes.

« Les ennemis se sont présentés et retirés, écrit-il, et il me paraît que ce matin M. le maréchal, entre nous, compte d'après la retraite des ennemis avoir remporté une grande bataille : il était déjà persuadé cette nuit que sans lui tout était perdu; il a même eu sur cela une prise avec M. de Mortagne, qui lui parla très bien, mais très

(1) Le maréchal de Broglie au marquis de Breteuil, ministre de la guerre, 19 décembre 1741. (Ministère de la guerre.) — Presque toutes les dépêches relatives à cette campagne qui existent en minutes au ministère de la guerre ont été publiées, dès le siècle dernier, par je ne sais quelle indiscrétion, dans un recueil imprimé à Amsterdam en 1772, sous ce titre : *Campagnes des maréchaux de Broglie, Belle-Isle et Maillebois en Bohême et en Bavière.* Ce recueil difficile à trouver dans le commerce existe dans la plupart de nos bibliothèques publiques.

fortement, et qui lui a fait voir que, par les ordres que nous avions donnés avant qu'il fût arrivé, nous aurions fait, quand il ne serait pas venu, la même chose que lui. Je n'étais pas présent à cette espèce de conversation; mais on m'a dit qu'elle avait été fort mesurée dans les termes, mais fort vive et fort sèche... Je lui conseille de ne pas tenir devant moi les mêmes propos, car je ne lui passerai pas du tout cet air de conquérant. » On s'entremit pourtant entre le général et son subordonné et après un échange de bonnes paroles, l'harmonie fut momentanément rétablie, ce qui n'empêchait pas Mortagne d'écrire à Belle-Isle qu'afin de mettre la vérité dans tout son jour, il devait s'arranger pour bien faire établir par la gazette à Paris que toutes les mesures heureuses et décisives avaient été prises par lui avant son départ, et que son successeur n'avait eu qu'à en profiter. « Nous nous sommes boudés toute la journée, disait-il en finissant, et le soir il m'a dit qu'il voulait que nous fussions bien ensemble. Dieu soit loué! il ne sera jamais M. de Belle-Isle pour moi. »

De son côté, Broglie n'était pas non plus sans défense à Versailles. Il avait amené avec lui quelques officiers qui ne manquaient pas de chanter ses louanges. — « Les ennemis sont couverts de honte, écrivait l'un d'eux, et M. le maréchal, de gloire par les ordres qu'il a donnés, et par ses triomphantes dispositions qui ont fait l'admiration de tout le militaire. » Fleury en recevant ces témoignages contradictoires se borna à sourire, et l'on voit encore sur l'une des lettres ces mots écrits de sa main : *Cancans peu utiles.* Il avait raison de prendre en pitié ces misères, mais tort de ne pas savoir qu'il n'en faut souvent pas davantage pour causer la ruine d'une armée et expliquer les malheurs de tout un règne (1).

Ceux qui disputaient ainsi au maréchal l'honneur de son premier succès lui reprochèrent plus vivement encore de n'en pas savoir tirer parti. On s'attendait, à la vérité, assez généralement à le voir lui-même sortir de ses lignes et suivre l'ennemi dans sa retraite. Et les mêmes gens à qui, la veille, l'armée du grand-duc paraissait assez forte pour tout écraser n'y voyaient plus le lendemain que des fuyards qu'on bousculerait en fonçant sur eux. Le maréchal, au contraire, jugeait que l'alerte avait été assez sérieuse pour servir d'avertissement et craignait pour ses troupes, déjà réduites par les

(1) D'Aubigné à Belle-Isle, 2 et 22 décembre 1741. — Mortagne à Belle-Isle, même date. — Champigny à Fleury, même date. — (*Correspondance de Bavière.* — Ministère des affaires étrangères.) — Sous ce titre, sont réunies au ministère deux séries de dépêches, l'une principalement diplomatique, contenant la correspondance du marquis de Beauvau, envoyé de France auprès de l'électeur, l'autre presque exclusivement militaire, où se trouvent les lettres des officiers de l'armée, qui passaient probablement sous le couvert de l'électeur pour arriver à Belle-Isle.

fatigues, les rigueurs d'une campagne d'hiver. Il résolut donc de se fortifier dans Pisek, dont il fit une sorte de camp retranché et dont il se proposa de ne pas bouger, à moins de nécessité absolue, avant la belle saison. Ce parti, qu'il défendit contre toutes les objections qui lui furent présentées avec une hauteur obstinée, pouvait prêter à la critique; mais les censeurs eussent été probablement moins nombreux s'il eût consenti à retourner de sa personne à Prague, dans une grande ville où les jeunes officiers de son entourage auraient trouvé, avec les commodités de la vie, quelques occasions de délassement. Il ne leur donna pas cette consolation; loin de là, craignant toujours d'être pris par surprise et ne voulant pas que son inaction fût taxée de faiblesse, il demeura de pied ferme, lui, ses fils et tout son monde, dans cette bourgade, où ils étaient plus campés que logés. Il restait ainsi exposé, par un froid très rigoureux, à des privations de toute espèce qu'il donnait l'exemple de supporter avec une parfaite indifférence.

Rien n'est plus opposé, on le sait, au tempérament français que le calme dans la souffrance et le support patient d'épreuves plus pénibles que glorieuses; aussi les murmures devinrent-ils très vifs, non parmi les soldats, qui savaient gré à leur général de partager leurs peines, mais dans la brillante jeunesse, qui ne connaissait que deux manières de passer le temps : le plaisir ou le combat, et Belle-Isle dut recevoir plus d'une confidence pareille à celle-ci, que je trouve encore signée du même d'Aubigné : « Je vous dirai, monsieur, qu'autant je désirais être employé quelque part pendant que les troupes restaient en quartier d'hiver, autant je désire actuellement rentrer à Prague. Il ne me convient nullement de rester à Pisek, qui est un quartier abominable pendant l'hiver. J'y pourrais trouver quelque adoucissement sous vos ordres, mais n'en chercherai point avec cet homme-ci... A Prague, je mènerai la vie que je voudrai, et si vous y veniez, je serai sûr de vous voir, ce qui n'est pas indifférent pour moi. »

Ce qui prêta bientôt quelque apparence de raison aux reproches d'inertie et d'immobilité faits au maréchal, ce fut la situation alarmante dans laquelle ne tarda pas à se trouver placée la division française laissée sur le Haut-Danube. C'est de ce côté, en effet, que les Autrichiens, renonçant à forcer le maréchal dans ses positions de Bohême, mais ne craignant pas non plus de l'en voir sortir, se trouvèrent libres de porter leur principal effort. Tandis que l'armée du grand-duc, se retranchant elle-même dans une série de places fortes (Iglau, Neuhaus, Budweiss et Tabor), formait comme une barrière qui fermait la communication entre la Bohême et la Haute-Autriche, le maréchal Khevenhüller, à l'abri derrière ce rideau, commençait l'attaque

dont il était chargé. Son corps d'armée, que Marie-Thérèse destinait à reconquérir le plus ancien patrimoine de sa famille, avait été formé à Vienne, par elle-même, et sous ses yeux, avec un soin tout particulier. De douze mille hommes qui le composaient d'abord, elle l'avait porté à seize en y joignant des levées de Hongrie et des troupes rappelées d'Italie, tandis que Ségur n'en commandait pas plus de huit à dix mille. Le maréchal était un vieux compagnon du prince Eugène. Le soir où il quittait la capitale, elle lui envoya un portrait où elle était représentée tenant son fils dans ses bras; elle y joignit une lettre de sa main qui fut lue sur le front des troupes en manière d'ordre du jour :

« Cher et fidèle Khevenhüller, y était-il dit, tu as devant les yeux l'image d'une reine abandonnée du monde entier, et de l'héritier de sa race... Que deviendra cet enfant? C'est à toi que je le demande. Sa mère te confie comme à un fidèle ministre tout ce qu'elle a de force et de puissance. Agis donc, ô héros et fidèle vassal, suivant le compte que tu auras à rendre à Dieu et aux hommes. Prends la justice pour bouclier, fais ce que tu crois juste, sois sans pitié pour le parjure, suis les exemples de ton glorieux maître qui est dans le sein de Dieu, et mérite toutes les faveurs de notre reconnaissance royale pour toi et ta famille, en même temps qu'une immortelle renommée devant Dieu et devant le monde. Que Dieu te prête vie et force dans les combats (1) ! »

Khevenhüller se montra digne de cette confiance. Dès les premières rencontres, Ségur, étonné de trouver dans des troupes qu'on croyait abattues une ardeur et même une force numérique qu'il n'attendait pas, abandonna un peu précipitamment les positions qu'il occupait sur la rivière d'Ens et se retira dans Linz, où il n'allait pas tarder à être bloqué. Il dépêcha à Prague pour demander du secours en même temps qu'il donnait avis de son péril à Francfort. En réponse à cet appel, le maréchal Torring rassembla tout ce qu'il y avait encore dans Prague de troupes bavaroises et se mit en route pour lui venir en aide. Mais le chemin était long et difficile ; toutes les communications directes étant interceptées, on ne pouvait suivre que des voies détournées, et il était douteux que ce secours, lui-même insuffisant, fût en mesure d'arriver à temps. Une seule opération eût été réellement efficace, c'eût été une puissante attaque dirigée contre le front de bataille de l'armée du grand-duc pour la forcer ou lui passer sur le corps et tomber sur les derrières de Khevenhüller au moment où il commencerait le blocus de Linz. Broglie ne s'y refusait nullement, malgré son désir de ne rien risquer pendant l'hiver. Mais le succès de cette tentative, très douteux si l'armée française était seule à l'entreprendre, ne pouvait

(1) D'Arneth, t. II, p. 9.

être rendu certain que par le concours de toutes les forces alliées, c'est-à-dire si l'armée prussienne elle-même se mettait de la partie. Frédéric était-il d'humeur à en donner l'ordre? Il n'y paraissait pas disposé, et, en tout cas, le maréchal de Broglie ne pouvait se faire l'illusion qu'il eût sur l'esprit du prince assez de crédit pour l'y déterminer (1).

Le maréchal s'était en effet quelque temps refusé à croire ce qu'on lui disait de la malveillance obstinée de Frédéric à son égard et du ressentiment laissé par leur malencontreuse entrevue de Strasbourg; il avait même répondu, non sans quelque suffisance, à ceux qui lui disaient de se mettre en garde, qu'il avait vécu avec plus d'un souverain et toujours su mériter leur estime. Mais les propos qui ne tardèrent pas à lui revenir par tous les échos le forcèrent bientôt à moins de confiance. Il fallut reconnaître que sa présence à la tête de l'armée française avait eu le don de jeter Frédéric, dès le premier jour, dans un état d'irritation nerveuse qui, loin de se calmer, ne faisait que s'accroître. Du plus grand sérieux du monde, le roi prétendait que l'envoi d'un général dont il avait eu à se plaindre une fois en sa vie était, de la part du cabinet français, une offense directe et préméditée contre sa personne. On ne pouvait prononcer le nom du nouveau commandant français devant lui sans lui causer de vrais accès de rage, et lui-même ne pouvait l'articuler sans le faire suivre de quelqu'une des épithètes outrageantes et indécentes dont il possédait, on le sait, un répertoire des mieux garnis. « Il suffirait, écrit Valori, de faire apercevoir au roi de Prusse que M. le maréchal de Broglie pût retirer le moindre avantage de la plus légère démarche et même la plus avantageuse qu'il ferait pour qu'il s'y refusât (2). »

Cette rancune persistante, pour un motif si frivole, étonnait chez un esprit essentiellement pratique et qui, méprisant à peu près également tous les hommes, ne perdait pas d'ordinaire son temps à les aimer ou à les haïr. Un observateur un peu sagace eût deviné, je le crois, que sous cette colère d'emprunt se cachait plus de calcul que d'emportement. Au fond, ce n'était pas l'arrivée de Broglie qui irritait l'impatient monarque, c'était le départ de Belle-Isle. C'était Belle-Isle qu'il regrettait et qu'à tout prix il voulait ravoir sous sa

(1) Le maréchal de Broglie au maréchal de Belle-Isle et au marquis de Breteuil, 15 janvier 1742. (Ministère de la guerre.) — Frédéric prétend dans l'*Histoire de mon temps*, et tous les historiens français ont répété après lui qu'une opération d'ensemble, de la nature que je viens d'indiquer, avait été proposée par lui et refusée par le maréchal. Nous ne trouvons aucun indice ni de cette proposition, ni de ce refus, dans les correspondances soit françaises, soit prussiennes, qui sont maintenant publiées.

(2) Valori. Lettre particulière, 18 février 1742. — (*Correspondance de Prusse.* — Ministère des affaires étrangères.)

main, Belle-Isle, inspirateur de la guerre et décidé à tous les sacrifices pour le succès d'une entreprise où il avait mis son honneur; Belle-Isle, auteur de l'alliance prussienne, et obligé de tout accepter de l'ami qu'il avait recherché pour ne pas paraître avoir été sa dupe. D'un autre général moins prévenu pour une œuvre qui ne serait pas la sienne, Frédéric ne pouvait attendre ni la même complaisance ni la même crédulité. Il avait sur Belle-Isle une prise qu'il ne voulait pas lâcher.

Toujours est-il qu'à partir du jour où Belle-Isle fut parti et Broglie en possession, le peu de bonne volonté de venir en aide à ses alliés que Frédéric avait témoignée après la prise de Prague fut de nouveau subitement refroidi. Il profita bien du désarroi de l'armée autrichienne pour s'emparer presque sans coup férir d'Olmütz et de Glatz, puis il se mit en route pour Berlin, où il devait célébrer les noces d'un de ses frères. Là, tout entier aux soins de son administration intérieure, il ne paraissait pas plus s'occuper des faits de guerre que s'il n'y eût pas été intéressé, à moins qu'il ne s'agît de critiquer (et toujours avec beaucoup de dédain et d'amertume) toutes les mesures qu'on prenait en son absence. « Je pars demain pour Rheinsberg, écrivait-il à Voltaire le 3 janvier, pour reprendre la houlette et la lyre et, veuille le ciel, pour ne la quitter jamais! » Ce fut dans cette retraite pastorale que vint le chercher une lettre très pressante de Charles-Albert, le sollicitant de tout faire pour secourir Ségur et empêcher que, Linz étant obligée de se rendre, la Bavière ne fût envahie. Une autre de Belle-Isle, dans le même sens, y était jointe. Celle-là était écrite à la demande de Broglie lui-même, qui, faute de pouvoir agir personnellement à Berlin, n'avait pas hésité à recourir à cet intermédiaire. Belle-Isle s'était conformé au désir de son collègue, mais, en l'avertissant qu'il n'y avait pas à compter sur *la docilité des Prussiens* (1).

Mais, avec Frédéric, on ne savait jamais à quoi s'attendre. Contrairement à la crainte générale, loin de se faire prier, il alla tout de suite, non-seulement au-devant, mais au-delà de ce qui lui était demandé. On ne le pressait que d'envoyer un corps de troupes avec un de ses officiers supérieurs. Il déclara qu'il prendrait lui-même le commandement de l'opération, et qu'ayant besoin des troupes saxonnes, il allait tout de suite demander, à Dresde, au roi de Pologne, de lui prêter leur concours. Il invita même Valori à le devancer de quelques heures dans cette ville pour préparer les voies aux communications qu'il avait à faire.

Quand cette résolution généreuse fut connue, ce fut un enthou-

(1) Le maréchal de Belle-Isle au maréchal de Broglie, 9 janvier 1742. (Ministère de la guerre.)

siasme universel, et vingt lettres aussitôt écrites allèrent porter à Francfort, à Prague et à Linz les louanges du héros qui sacrifiait son repos et exposait sa personne pour le bonheur de ses alliés. Il n'y avait que Valori, qui, ne comprenant pas bien la mission qu'il allait remplir et trouvant qu'on disposait un peu lestement de sa lourde personne, témoignait quelque inquiétude. Les explications très insuffisantes que lui donna Frédéric, en lui laissant prévoir des difficultés de plus d'un genre, ne faisaient qu'accroître son trouble : « Je veux le commandement, lui dit le roi, parce que votre maréchal de Broglie ne me convient pas. » Puis, quelques mots sur la direction que devait prendre l'expédition projetée achevèrent de le confondre : « Il y a bien à réfléchir sur tout ceci, écrivait-il à Belle-Isle au moment de monter en voiture. Mais, pour faire des représentations et des explications, il faut avoir affaire à un prince qui vous écoute; mais il dit : Je vous prie de retenir ceci, et il vous plante là. C'est la manœuvre qu'il a faite aujourd'hui avec moi à Charlottenbourg avec tant d'empressement de me faire partir qu'avant de se mettre à table il ne m'a pas donné à dîner... Il est donc vrai, Monseigneur, que je pars cette nuit pour cette belle négociation. Il faut que je me prépare en cinq ou six heures de temps sans savoir jusqu'où ce prince me mènera... Il est impraticable de suivre un prince qui, n'ayant pas d'équipage du tout, ne se soucie pas de ce que devient un ministre à sa suite. » Et, à son ministre, il écrivait encore : « Je ne puis vous dire tout ce que je souffre de cette commission : je prévois des désagrémens infinis à la façon de penser de ce prince sur le maréchal de Broglie... M. de Belle-Isle est le seul qui soit en état de contenir ce prince, et nous touchons peut-être au moment de lui voir faire des écarts terribles. Ne croyez pas qu'on puisse répliquer à ce qu'il dit. Quelque raison qu'on ait, il enfile un discours véhément et décisif et vous laisse à vos réflexions, qui ne sont pas toujours à son avantage; mais il faut revenir à céder (1). »

Valori ne se trompait pas : l'entrevue qu'il allait préparer à Dresde fut, en fait, des plus orageuses, et pour lui, en particulier, des plus pénibles. Le premier jour qui suivit l'arrivée du roi de Prusse se passa au milieu de fêtes et de splendeurs de tout genre : festin, bal et spectacle, que le frivole Auguste III se plut à prodiguer autant pour faire éclater son luxe que pour faire honneur à son hôte. Mais, le lendemain, Frédéric demanda une conférence où durent assister, avec Auguste : son ministre, le comte de Brühl; le général Rustowski, commandant de ses troupes; son frère, le comte de Saxe, venu tout exprès du camp français; les deux représentans de la France, Valori

(1) Valori à Belle-Isle et Amelot, 16 janvier 1741. — (*Correspondance de Prusse.* — Ministère des affaires étrangères.)

et Desalleurs, ministre français à Dresde; enfin, le maréchal de Schmettau, officier supérieur, qui jouissait de la confiance personnelle de Frédéric.

Devant cet aréopage qui était tout oreilles pour l'entendre, Frédéric déroula un plan qui n'avait absolument rien de commun avec ce qu'on attendait de lui. Il proposait, non point de charger sur le centre de l'armée du grand-duc, afin de s'ouvrir la route de Linz, mais de prendre au contraire cette armée en flanc sur sa droite, et de se rendre maître de la ville forte d'Iglau, placée à l'entrée de la Moravie. Une fois cette ville prise, laissant les troupes autrichiennes de côté, on traverserait la Moravie par une pointe hardie pour marcher droit sur le bas Danube et jusqu'à Vienne, si c'était nécessaire. Il ne fallait pas douter, disait Frédéric, que la reine de Hongrie, menacée dans sa capitale, rappellerait à l'instant pour sa défense, soit l'armée de Khevenhüller, soit celle du grand-duc, peut-être même toutes les deux. Dans l'une ou dans l'autre de ces hypothèses, ou Linz serait dégagé, ou Ségur pourrait être secouru par l'armée de Broglie. Puis, après avoir développé cette conception hardie par des raisons stratégiques d'une véritable force et avec une précision éloquente, il ajouta comme une chose qui irait d'elle-même qu'il ne pouvait malheureusement consacrer à cette entreprise qu'une faible partie de ses propres troupes. Il fallait donc qu'on mît sous ses ordres toutes les troupes saxonnes et une division de l'armée française, celle qui, commandée par le comte de Polastron, était en ce moment la plus voisine du prochain théâtre du combat, c'est-à-dire de la cité d'Iglau. Bien entendu, il aurait le commandement absolu et unique de ces forces auxiliaires sans aucun contrôle des généraux saxons ou français, « car, ajoutait-il, vous comprenez bien qu'un roi de Prusse ne peut pas commander en subalterne. »

La consternation fut peinte sur tous les visages, et l'embarras d'autant plus grand que le motif de la surprise était plus difficile à dire tout haut. L'idée en elle-même était séduisante et digne d'un grand capitaine; mais c'était le *post-scriptum* qui gâtait tout : c'était ce commandement sans contrôle, ce blanc-seing pour disposer des hommes et de l'argent d'autrui demandé sur ce ton impérieux et par qui? par le négociateur suspect qui, la veille encore, avait laissé échapper saine et sauve une armée ennemie, à la suite d'une transaction clandestine, et que la surprise de Prague avait seule arrêté en flagrant délit de trahison! Ce qu'il avait fait hier, qui pouvait être sûr qu'il ne le recommencerait pas demain? Une fois parti dans cette direction inconnue, hors de toute portée et de toute surveillance, quelle garantie avait-on que, si Marie-Thérèse venait à sa rencontre avec des propositions à sa convenance, il ne s'arrêterait pas pour traiter avec elle de ses avantages particuliers, en laissant

les troupes confiées à sa discrétion se tirer d'affaire comme elles pourraient à cinquante lieues de leur base d'opération? A la seule pensée de se livrer ainsi pieds et poings liés à un voisin qu'il avait toujours détesté, le roi Auguste restait bouche béante, osant à peine respirer. Valori et Desalleurs échangeaient des regards inquiets, se demandant ce que le maréchal de Broglie, privé, sans cérémonie, du bras droit de son armée, penserait de ce genre d'amputation.

On voudrait croire que ces soupçons partaient d'imaginations trop craintives; mais c'est Frédéric lui-même qui paraît avoir évité de s'en justifier trop complètement. « L'expédition de Moravie, dit-il dans l'*Histoire de mon temps*, était la seule que les circonstances permettaient d'entreprendre parce qu'elle rendait ce roi plus nécessaire et *le mettait en situation d'être recherché des deux partis.* Le roi s'y détermina en même temps, bien résolu pourtant de n'y employer que le *moins de ses troupes qu'il pourrait* et le plus de celles que ses alliés voudraient lui donner (1). » Il serait difficile de comprendre pourquoi, au cours d'une expédition guerrière, il tenait à *être recherché des deux partis*, excepté pour se ménager la possibilité de traiter avec l'un en abandonnant l'autre à son mauvais sort. Et quant à la précaution étrange d'engager *le moins de ses troupes qu'il pourrait*, pourquoi limiter ainsi son enjeu, si ce n'était pour laisser à ses alliés tous les risques de l'opération? Enfin c'est encore Frédéric lui-même (et les correspondances nouvellement publiées confirment cet aveu) qui nous apprend qu'au même moment où il tentait cette expédition chevaleresque, il se ménageait à Brunn, le chef-lieu de la province où il allait entrer, des intelligences avec un chanoine toscan du nom de Giannini, connaissance particulière du grand-duc, et par le canal duquel il se mettait en mesure de recevoir les communications secrètes que ce prince pourrait avoir à lui faire (2).

Ce fut Maurice de Saxe qui rompit le silence : il combattit le projet de diversion proposé, par des raisons qu'il rendit les meilleures possibles, mais dont aucune n'était ni la vraie, ni la vraiment bonne. Il insista surtout sur le danger de diminuer, dans le voisinage du grand-duc, l'effectif des troupes françaises, déjà réduit par les fatigues et les maladies de tout genre. Il fit valoir la difficulté de se procurer les subsistances nécessaires pour une expédition si lointaine, à travers des pays ravagés par les armées ou tellement hostiles qu'on ne pouvait compter sur les ressources locales. Sa double qualité de prince saxon et de général français, l'éclat qu'il devait à

(1) Frédéric, *Histoire de mon temps*, chap. v.

(2) Frédéric, *Histoire de mon temps*, chap. v. — D'Arneth, t. II, p. 472 et suiv. — *Pol. Corr.*, t. II, p. 34, 35, 71, 72.

son heureuse aventure de Prague, donnaient à sa parole une autorité qui pouvait lutter avec celle de Frédéric. Celui-ci répondit point par point, faisant en quelque sorte, dit-il, le vendeur d'orviétan et débitant sa marchandise le mieux possible. Dans le cours de la discussion il lui échappa de dire que l'on voyait bien, dans les difficultés qui lui étaient faites, l'esprit du maréchal de Broglie, toujours prêt à prendre le parti de l'inaction et de la retraite. Maurice le releva très vivement. — « Je ne sais, dit-il, d'où vient cette idée. A Pisek, il y a peu de jours, le maréchal a été seul à tenir ferme quand tout le monde voulait lâcher, et c'est un véritable homme de guerre. » Frédéric, très contrarié, se retourna vers les envoyés français. « Et vous, messieurs, dit-il, qu'en pensez-vous? N'êtes-vous pas de mon sentiment? » — Valori ne disait mot. Desalleurs, moins intimidé, répliqua : — « Je pense, sire, que M. le maréchal saura mieux exécuter les ordres du roi dont il reconnaît les talens, qu'il n'a su le recevoir quand il a eu le malheur de le méconnaître. » Le débat se prolongeait sans conclure, quand on vint avertir le roi de Pologne qu'on l'attendait pour l'opéra qui allait commencer et où devait paraître une chanteuse italienne célèbre, la Faustine, qu'il avait fait venir pour la circonstance. La séance fut levée pour cet important motif et renvoyée au lendemain matin.

Frédéric se prêta à ce retard en souriant et même se déguisa de bonne grâce le soir pour danser au bal masqué qui suivit le spectacle. Il a, depuis lors, raconté que le délai lui convenait, parce que dès le lendemain matin il en profita pour s'adresser au véritable directeur non-seulement de la conscience, mais de la politique d'Auguste, au père Guarini, à qui il déclara qu'il ne voulait rien tenir que de sa main : « L'Italien, dit-il, flatté dans son orgueil, triompha sans peine des scrupules de son pénitent. » Que Guarini ait été consulté par Auguste, c'était l'ordinaire, et c'est possible. Mais en tout cas, il ne céda qu'à une raison qui aurait fait effet sur d'autres esprits encore que celui d'un moine. Ce fut le marché mis à la main par Frédéric avec une résolution qui ne souffrait pas de réplique. C'était à prendre ou à laisser. « Après tout, dit-il, pour ma part, j'ai déjà ce qui me convient et ce qui me suffit, et je ne me bats plus pour les autres, c'est à ceux qui veulent la Moravie à la prendre. » Chacun plia devant la nécessité, sauf Maurice qui insistait toujours sur la difficulté des subsistances et affirmait que l'intendant de l'armée française, M. de Séchelles, qui séjournait à Prague, serait hors d'état de pourvoir aux réquisitions qui lui seraient faites. « C'est ce que j'irai voir moi-même, » dit Frédéric. Et dès le jour suivant, il partit pour Prague en ramenant à sa suite Valori tout éperdu (1).

(1) Valori, *Mémoires*, t. I, p. 138, 140. — Frédéric, *Histoire de mon temps*, chap. V. — Desalleurs à Amelot, 20 janvier. (*Corr. de Saxe.* — Ministère des affaires étrangères.

A Prague, il manda l'intendant lui-même et le mettant sur la sellette, l'interrogea directement sur le fondement des craintes exprimées par Maurice. Sa demande très impérieuse avait déjà la forme d'une réquisition. Aux premières observations qu'on lui fit sur le danger de trop pressurer les populations : « C'est le royaume des cieux, dit-il, qui se gagne par la douceur, ceux de ce monde appartiennent à la force. » Séchelles était un intendant habile qui se piquait de surmonter les difficultés. — « Je rendrai l'impossible possible, » dit-il. Cette difficulté-là d'ailleurs n'était pas insurmontable, puisqu'il ne s'agissait que de vivre jusqu'à ce qu'on eût forcé l'entrée de la Moravie. Une fois dans cette province dont les ressources étaient intactes, la guerre pourrait quelque temps se nourrir elle-même. Frédéric obtint donc toutes les promesses qu'il voulut; le dernier obstacle ainsi levé, il se mit tout de suite en route pour se rendre lui-même au rendez-vous qu'il assignait aux troupes alliées (1).

A travers toutes ces allées et venues, il n'y avait qu'une seule personne qu'on avait négligé de consulter, et peu s'en faut même d'avertir. C'était le commandant en chef de l'armée française. Le maréchal de Broglie, pourtant, n'avait pas manqué d'envoyer à Dresde un de ses officiers pour remercier Frédéric de son intervention, dont, au premier moment, il ne pouvait deviner la nature. Mais dès que, par le retour de cet envoyé, il apprit qu'il s'agissait, non de lui venir en aide, mais de démembrer son armée pour en emmener une partie loin de sa vue et hors de sa direction, son déplaisir et sa surprise furent extrêmes, et il ne perdit pas un instant pour les faire connaître à Valori. Rien n'eût été plus aisé que de le mander lui-même à la conférence de Prague, Pisek n'étant séparé de la capitale que par quelques heures de route. Frédéric n'eut garde d'en faire la demande, et si Valori y songea, il n'osa braver la crainte du conflit qui pouvait résulter de l'entrevue. Bref, le résultat fut que le maréchal apprit tout à la fois que le roi de Prusse était venu à trois heures de son camp sans le prévenir pour donner des ordres à l'intendance française et parti sans lui donner davantage signe de vie pour se mettre à la tête d'une division de l'armée française (2).

— Valori à Séchelles. (Ministère de la guerre, 19 janvier 1742.) — Droysen, t. I, p. 394, 395. — Ces divers récits de la conférence de Dresde diffèrent sur plus d'un point. M. Droysen les a combinés d'une manière assez heureuse et à laquelle je me suis habituellement conformé.

(1) Séchelles au maréchal de Broglie, 21 janvier 1742. — (Ministère de la guerre.)

(2) Valori, dans ses *Mémoires*, s'efforce d'établir que le maréchal de Broglie avait donné son consentement au plan de Frédéric et ne le retira que d'après les conseils et sur l'instigation de Maurice de Saxe. La correspondance du maréchal fait voir au contraire qu'il retira le consentement (qu'il avait donné avec empressement) dès qu'il sut que le dessein de Frédéric était de marcher sur Vienne et non de lui venir en aide pour combattre le grand-duc.

De plus endurans que le maréchal eussent perdu patience; encore peut-on trouver qu'il n'en manqua pas, car il se borna à exprimer dans une lettre respectueuse son regret au roi de Prusse de n'avoir pu le recevoir, puis à admonester sévèrement Séchelles et à se plaindre avec amertume à Valori de l'ignorance où on l'avait laissé. Pour ne rien briser cependant, il n'interdit point à Polastron de prendre part à l'expédition tentée contre Iglau ; mais il lui enjoignit formellement, une fois cette ville rendue, de ne pas faire un pas sur le sol de la Moravie qui pût l'éloigner davantage et de son chef naturel et de sa base d'opération. Il exprimait en même temps l'espérance que le roi, mieux avisé, consentirait alors à rétrograder lui-même pour venir faire face avec lui à Neuhaus à l'armée du grand-duc. Enfin pour s'assurer que cette fois il ne serait pas pris par surprise, il détacha le comte de Saxe au camp prussien en le chargeant de surveiller l'exécution de ses ordres. Ces dispositions prises, il resta dans un état d'irritation et d'angoisse que ne tardèrent pas à accroître les plus fâcheuses nouvelles arrivées de la Haute-Autriche.

Successivement, en effet, on apprit que Torring, rencontré par les troupes autrichiennes avant d'avoir atteint Linz, avait été mis en déroute, et que Ségur, n'attendant plus de secours, s'était vu réduit à capituler. Ses troupes sortaient de Linz avec les honneurs de la guerre, mais après avoir pris l'engagement de ne plus servir en Allemagne. Le grand-duc, que Khevenhüller, par une attention délicate pour Marie-Thérèse, avait appelé à la dernière heure, était arrivé à temps pour recevoir lui-même la soumission de la ville et y faire une entrée triomphale. La Bavière était donc ouverte et Khevenhüller était libre soit d'y pénétrer à son aise, soit de se replier sur Vienne sans perdre un pouce du terrain reconquis, ce qui ôtait une partie de ses avantages à la diversion méditée par Frédéric.

Frédéric, informé de cet échec, ne voulut pourtant pas se départir d'une combinaison militaire dont il était épris. A peine Iglau fut-il rendu (et ce fut l'affaire de quelques jours), il annonça de nouveau tout haut l'intention de continuer sa pointe à travers la Moravie dans la direction de Vienne. Polastron dut, en conséquence, quoique bien malgré lui, exhiber ses ordres de retour (que d'ailleurs Frédéric connaissait déjà) et prit ses mesures pour les exécuter. La colère du prince ne connut alors plus de bornes et éclata avec sa violence accoutumée : M. de Broglie n'était plus qu'un traître et les Français des lâches qui lui faussaient compagnie devant l'ennemi. Dans ces sorties dont les termes n'étaient pas ménagés, il était malheureusement appuyé et par la faiblesse de Valori, qui, tout en le condamnant tout bas, se laissait traîner à sa suite, et par les regrets des jeunes officiers français dont l'imagination était séduite par

l'espoir de prendre part à une brillante expédition. « Je n'ai pas manqué (écrivait Valori à Polastron lui-même dans un billet intime) de dire au roi votre douleur et celle de tous les officiers laissés à vos ordres, d'être obligés d'en suivre que l'intrigue avait dictés et que la faiblesse a fait donner (1). » Puis il essayait en termes indirects, mais évidemment dictés par l'inspiration du roi, de voir si Polastron ne consentirait pas à éluder ou à ajourner l'accomplissement de ses instructions. Polastron, qui ne se faisait pas faute de murmurer, ne crut pourtant pas pouvoir désobéir. Le comte de Saxe d'ailleurs, qui le veillait de près, ne lui aurait pas permis d'hésitation.

Le roi fut forcé de le laisser partir en lui remettant un billet pour le maréchal, conçu dans ces termes dédaigneux : « Monsieur, je vous renvoie le corps de M. de Polastron, suivant ce que vous me dites avoir des ordres du roi de France pour les retirer à vous. Je n'entre point dans la discussion du fait et je ne prétends point gloser sur la mauvaise grâce qu'il y a de retirer des troupes quand les alliés marchent à l'ennemi. Ce fait grossira l'histoire des mauvais procédés et ne manquera pas d'animer merveilleusement mon zèle pour la cause commune (2). »

Les Français partis et l'entreprise perdant ainsi toute chance de succès, les Saxons, qui ne s'y étaient jamais associés que de mauvaise grâce, ne songeaient plus qu'à en faire autant. Des ordres formels de Dresde, instamment sollicités par Maurice, ne tardèrent pas à le leur prescrire et ils se mirent en devoir de commencer aussi leur retraite. Là-dessus nouvel éclat de fureur de Frédéric, suivi d'un échange d'explications des plus vives entre le prince irrité et Maurice. Maurice, à ses yeux, n'était, lui aussi, qu'un allié perfide, indigne du sang dont il était sorti et qui vendait sa patrie à la France. Désespérant de l'intimider, Frédéric essaya au moins de soustraire à son influence les deux généraux saxons, Rustowski et le chevalier de Saxe, qui étaient (comme lui), nous l'avons vu, deux frères naturels d'Auguste III. Il les prit à part à plusieurs reprises pour leur représenter en termes à la fois pressans et caressans que le roi de Pologne n'avait qu'une chose à faire, c'était de se jeter dans ses bras en tournant le dos aux Français : « Laissons faire la guerre aux Français en Bavière, disait-il, qu'ils y fassent des fautes, qu'ils y soient rossés, nous n'avons rien à craindre. Je joins aux troupes de votre maître quinze mille hommes et quelques milliers de hussards, et nous trouverons bien le moyen d'être ensemble

(1) Valori à Polastron, 10 février 1742. — (*Correspondance de Prusse*. — Ministère des affaires étrangères.)

(2) *Pol. Corr.*, t. II, p. 35. — Frédéric au maréchal de Broglie, 11 février 1742.

supérieurs à l'ennemi. Il faut être mon ami ou celui des Français, ajoutait-il; si je ne suis pas content de vous, je m'arrangerai avec la cour de Vienne. »

Et pendant ce temps, à Dresde même, le pauvre Auguste et le comte de Brühl, assaillis d'instances contradictoires, ne savaient plus auquel entendre. Maurice et Broglie les conjuraient de ne pas céder et de ne pas mettre leurs *moutons entre les mains du loup*. Belle-Isle leur écrivait au contraire de Francfort que rien n'était plus imprudent que de mécontenter Frédéric par de vaines chicanes. Le seul moyen, disait-il, de le détourner de ses desseins était de lui céder en apparence, sauf à lui faire apercevoir ensuite la difficulté de leur exécution. « C'est ainsi, ajoutait-il, que lui-même s'y était toujours pris pour le conduire. » Restait à savoir si le procédé lui avait aussi bien réussi qu'il le croyait. Bref, après beaucoup d'incertitude, la cour de Dresde, comme c'est l'ordinaire de la faiblesse, céda au danger le plus immédiat, c'est-à-dire aux menaces de Frédéric, et se laissa arracher le désaveu de son premier ordre. Les généraux saxons reçurent la permission de suivre le roi de Prusse partout où il voudrait les conduire. En recevant avis de ce contre-ordre, Maurice, atterré, se borna à répondre à son frère ces trois mots : « Vous n'avez plus d'armée. » A Broglie il écrivait : « C'en est fait, la France n'a plus d'alliés; le roi de Prusse vous hait et veut vous faire battre. » Et il ajoutait : « Je vous en avertis parce que votre gros Valori ne semble rien écouter de ce qu'il entend, ce qui ne l'empêche pas de boire et de manger d'autant (1). »

Maurice se pressait trop, et le moment (qui approchait) où ses prédictions seraient vérifiées n'était pourtant pas encore venu. Frédéric ne tarda pas à reconnaître en effet que, même avec le secours des troupes saxonnes, mécontentes d'être traînées à la remorque, son plan (bien ou mal conçu le premier jour) ne pouvait plus répondre à ses espérances. L'effet de terreur qu'il s'était flatté de produire à Vienne par sa marche audacieuse était manqué : il n'était pas aisé d'intimider Marie-Thérèse, surtout quand elle recevait d'aussi bonnes nouvelles que la capitulation de Linz et les opérations victorieuses de Khevenhüller. Quelques milliers d'hommes que ce général put lui renvoyer, sans être même obligé de suspendre sa marche sur Munich, suffisaient amplement pour couvrir le capitale contre une surprise. Frédéric lui-même se trouva bientôt menacé en Moravie par des incursions de bandes farouches, produit de l'insurrection hongroise

(1) Belle-Isle à Desalleurs, 10 février 1742. — (*Correspondance de Saxe.* — Ministère des affaires étrangères.) Belle-Isle à Amelot, 4, 11 février 1742. (*Correspondance de l'ambassade à la diète.*) — *Mémoires* du maréchal de Belle-Isle. — Maurice de Saxe à Broglie, 22 février 1742. (Ministère de la guerre.) — Vitzthum, *Maurice de Saxe, Lettres et Documens inédits, tirés des archives de Dresde*, p. 425, 440.

et qu'on avait craint jusque-là d'incorporer dans l'armée régulière. Pour se défendre, il lui fallut détacher sur la frontière de Hongrie une partie des forces qu'il destinait à l'invasion de l'Autriche. A partir de ce moment, il ne songea plus qu'à trouver un prétexte pour battre en retraite. Mais il fallait que ce prétexte fût de nature à lui permettre de rejeter, suivant son habitude, toute la faute sur ses alliés. Il n'eut pas de peine à le trouver.

Il donna ordre aux troupes saxonnes de faire le siège de Brünn, chef-lieu de la Moravie. Un siège en règle n'ayant pas fait partie du projet primitif, naturellement l'artillerie propre à une opération de cette sorte ne se trouva pas sous la main; Frédéric prétend qu'il la fit demander à Auguste, qui répondit qu'il n'avait pas d'argent pour s'en procurer, bien qu'il eût acheté la veille un gros diamant pour la somme de 400,000 francs. Auguste avait tort sans doute de dépenser son argent en bagatelles; mais on ne voit pas trop comment tous les trésors du monde auraient pu faire sortir une grosse artillerie du sol et la faire arriver à temps sous les murs de Brünn. Il est donc plus que douteux que Frédéric voulût réellement s'emparer de cette ville; mais il fut entendu que, s'il y renonçait, c'était par la faute d'Auguste. « On ne conquiert les couronnes qu'avec de gros canons, » dit Frédéric en raillant, et il répéta : « Et si on veut la Moravie, il faut savoir la prendre. » Au même moment, le maréchal de Broglie faisait avertir qu'un mouvement de l'armée autrichienne semblait menacer Prague et que l'envoi d'un renfort de ce côté serait nécessaire. Frédéric n'en crut rien; il en convient lui-même, « mais, dit-il, le roi fit semblant d'ajouter foi à ce faux avis pour congédier des alliés suspects. »

Ces Saxons, qu'il avait tant fait pour retenir, il leur donna donc congé sans plus de façon, et, se plaignant d'être abandonné par tout le monde, il retourna en Bohême reprendre ses quartiers d'hiver. Dans cette marche en arrière, il était poursuivi par les malédictions des populations, que ses troupes avaient indignement pressurées. « Depuis les Goths, écrivait Valori, peu suspect dans ses appréciations, on n'avait jamais vu faire la guerre dans ce goût-là. » Lui-même était sombre, irrité et se répandait en invectives contre le genre humain. Personne n'osait lui dire que sa déconvenue était la conséquence naturelle de l'étrange combinaison qui, d'après son propre aveu, avait consisté à chercher la gloire en laissant la peine à ses alliés et à se montrer audacieux, presque téméraire, aux risques et aux dépens d'autrui (1).

(1) Frédéric, *Histoire de mon temps*, chap. v. — *Pol. Corr.* t. I, p. 80 à 180 *passim*. — Valori à Amelot, 14 avril 1741. — (*Correspondance de Prusse*. — Ministère des affaires étrangères.)

Mais l'équipée, sans résultat au point de vue militaire, avait eu en attendant pour effet d'exaspérer et de faire éclater à tous les yeux la dissidence qui existait déjà entre les divers représentans de la France en Allemagne. Belle-Isle ayant pris parti pour le roi de Prusse au moment où Broglie se plaignait de lui tout haut, ce fut le signal d'une division qui partagea à l'instant les diplomates comme les militaires. Les amis de Frédéric avec Belle-Isle, Valori, Mortagne, d'Aubigné et Polastron, et toute la jeunesse; ses détracteurs avec Broglie, Desalleurs et Maurice de Saxe formèrent deux camps chaque jour aux prises : la querelle fut ouverte dans toutes les chambrées et à toutes les tables d'officiers. On disputait à perte de vue pour savoir si le malheur de Linz avait eu pour cause l'immobilité du vieux maréchal, qui n'avait pas secouru la ville à temps, ou l'étourderie du jeune roi, qui avait été courir au loin les aventures.

A Francfort, le débat n'était pas moins vif qu'à Prague ou à Dresde. Le nouvel empereur, pacifique de sa nature, bien que tout porté pour Belle-Isle, et tremblant devant Frédéric, se désolait de ces divisions et s'efforçait vainement de les tempérer par de bonnes paroles : « Je voudrais être coupé en deux, disait-il, pour ne me séparer de personne (1). » Le chagrin qu'il en conçut, joint à la désolation de voir son royaume de Bavière envahi, lui causa une violente atteinte de gravelle qui ne lui permit pas d'assister à toutes les fêtes de son sacre, en particulier à celle que Belle-Isle voulait lui offrir et dont la splendeur véritablement insensée fut ainsi assombrie par un sentiment de malaise général et par les plus tristes prévisions. Belle-Isle lui-même, malgré son naturel confiant, ne put dissimuler pendant toute la fête l'inquiétude déjà peinte sur son visage.

C'est qu'en effet cet envahissement de la Bavière (qu'on n'avait pas réussi à prévenir), suivant de si près l'avènement de son souverain à l'empire, faisait toucher au doigt le vice, ou, comme aurait dit Saint-Simon, le creux de l'entreprise dans laquelle Belle-Isle, après avoir engagé son pays, épuisait lui-même tout ce qu'il avait de courage, de talent et de vie. Rien ne prouvait mieux que la dignité impériale, dénuée du support d'une puissance effective, n'avait qu'un éclat de surface et d'apparence. Cet empereur, sans soldats, sans argent, sans génie, errant hors de chez lui, n'était qu'un mannequin coiffé d'une couronne de théâtre et qui, ne pouvant se tenir debout, retombait de tout son poids sur les bras de ceux qui l'avaient dressé. On ne manque jamais, chez les Français, d'un bon mot pour peindre au vif une situation. Le sobriquet de

(1) Charles VII au cardinal, 30 janvier 1741.

Jean sans Terre, donné par un plaisant à Charles VII, fit fortune à Paris. Une plaisanterie plus savante et plus analogue au goût allemand fut celle-ci, qui circula avec le même succès dans Francfort : on fit le modèle d'une médaille portant d'un côté l'image du grand-duc avec cet exergue : *Aut Cæsar aut nihil*; de l'autre, celle de Charles VII avec la même devise modifiée : *Et Cæsar et nihil*. Belle-Isle, en qualité de parrain et de tuteur, sentait qu'il avait sa part dans les quolibets lancés à l'adresse de son pupille.

Ce fut au milieu de cette impression générale de désenchantement que les mauvaises nouvelles arrivèrent successivement à Versailles et à Paris, apportées par toutes les correspondances de l'armée : d'abord la prise de Linz, puis les incidens de Moravie et le bruit de la querelle des deux maréchaux, enfin leurs récriminations réciproques. Les correspondances du camp, d'ailleurs, de quelque côté qu'elles vinssent, étaient toutes maussades et chagrines. La guerre, qui avait exalté tant de jeunes têtes, ne répondait à aucune espérance. On avait rêvé des campagnes d'été sur les bords du Rhin ou du Pô, avec des retours et des communications faciles et des courriers apportant tous les jours des gazettes, des nouvelles à la main et de tendres souvenirs. On hivernait dans un pays perdu, sous un ciel inclément, tantôt noyé dans la boue, tantôt bloqué par les neiges; on croyait avoir fini, et subitement tout était à recommencer : tout le monde se plaignait, et on ne disputait que pour savoir à qui était la faute. Il n'y a donc pas lieu d'être surpris si les esprits se partagèrent à la cour comme à l'armée et si les griefs de Belle-Isle trouvèrent moins d'accueil qu'il ne s'y attendait, tandis que les réclamations de son successeur rencontraient plus d'appui et d'échos que lui-même peut-être ne l'avait prévu.

Il faut bien se rappeler aussi que tout à Versailles était alors rapporté à un seul intérêt qui effaçait et éclipsait tout autre. La seule question qui préoccupait était de prévoir ce qui allait arriver le jour où la Providence jugerait enfin convenable de soumettre Fleury, comme tout autre mortel, au cours ordinaire de la nature, qu'elle semblait jusqu'alors se plaire à suspendre en sa faveur. Advenant cet événement toujours attendu, toujours retardé, mais que chacun pourtant aurait appris le matin en se levant sans surprise, entre les mains de qui tomberait le dépôt de la puissance royale? Tout était là : toute autre affaire, qu'elle fût politique, militaire ou mondaine, était jugée au seul point de vue de l'effet qui en pourrait résulter à ce moment critique. Or, tant que Belle-Isle avait eu le vent en poupe et que la fortune semblait répondre à tous ses appels, il était le successeur désigné, et chacun se mettait en règle avec cet avenir. Dès que son étoile sembla pâlir, d'autres noms furent prononcés

cés et d'autres ambitions furent en éveil. On parla de l'ancien ministre Chauvelin, toujours en exil, ou bien d'un prince de l'église, comme Fleury, le cardinal de Tencin, renommé comme un habile ambassadeur et dont la présence au pouvoir aurait eu l'avantage de ne rien changer, pas même l'apparence extérieure, pas même la robe du premier ministre. Ces sentimens s'échangeaient déjà tout bas quand les malheurs d'Allemagne donnèrent un prétexte pour les produire tout haut. Du jour au lendemain, autant Belle-Isle avait déjà de rivaux et d'ennemis cachés, autant Broglie, par cela seul qu'en disant du bien de lui on dépréciait son adversaire, se trouva, sans le savoir, de défenseurs imprévus et intéressés.

Dans ce conflit qui devint la grande affaire du jour et dont les suites furent importantes, la force des tenans des deux parts était à peu près égale. Broglie avait de son côté presque tous les ministres et les gens en place qui, ne redoutant de sa part aucune compétition, voyaient au contraire dans Belle-Isle un maître futur dont l'avènement amènerait à sa suite des visages nouveaux et de nouveaux appétits à satisfaire. Il était appuyé de plus, outre ses relations personnelles, par les amis en grand nombre (et des deux sexes) que Maurice de Saxe avait laissés à la cour et que le bouillant Saxon avait soin d'entretenir par une correspondance qui ne chômait pas. L'indiscipline des officiers, l'inconvenance de leurs propos contre leur général, la duplicité du roi de Prusse, la persistance de Belle-Isle à rester sa dupe : c'étaient autant de sujets qui prêtaient merveilleusement à ces emportemens d'un langage passionné et piquant qui lui étaient familiers. Mais Belle-Isle, de son côté, n'était pas sans défenseur, car il demeurait l'espoir de tous les mécontens qui se plaisaient à imputer les malheurs de la guerre aux fautes de l'administration supérieure, et ce groupe-là, en tout pays, est toujours plus nombreux que celui des gens satisfaits. Il avait ses correspondances aussi qui, en fait de verve mordante, valaient bien celles de Maurice : c'étaient les lettres à lui adressées par Frédéric, toutes pleines d'épigrammes cyniques contre Broglie, et qui, bien que confidentielles, se trouvaient habituellement (par une indiscrétion qui surprenait toujours, mais qui ne manquait jamais) circuler, à point nommé, dans les ruelles et les cafés de Paris.

Enfin les influences dont la douceur fait la force ne lui faisaient pas non plus défaut : de loin pas plus que de près, il n'était oublié du petit cénacle où le roi venait, chaque soir, se distraire des ennuis de son intérieur. A la vérité, la plus utile de ses protectrices, Mme de Vintimille, n'y figurait plus : une couche malheureuse l'avait enlevée à la passion naissante et au désespoir du roi. Mme de Mailly survivait seule, plus belle, moins spirituelle et moins ambitieuse que sa

sœur, ne régnant plus que par cet empire de l'habitude qui, dans ce genre de relations est voisin de la satiété; mais tout ce que ses charmes conservaient encore de puissance, elle le mettait avec dévoûment au service de son ami absent. La même fidélité se retrouvait dans le cœur d'une plus grande dame d'un naturel bien différent, la vertueuse comtesse de Toulouse, veuve d'un des fils légitimés de Louis XIV, qui jouissait d'une considération méritée et qui disposait de tout le crédit de la puissante maison de Noailles, dont elle était issue. Son sens droit, son esprit juste et plein de tact, étaient très goûtés du roi; il est vrai (car il faut tout dire, et le trait peint bien les mœurs du temps) qu'il lui savait gré aussi de ne pas pousser la sévérité jusqu'à rompre avec Mme de Mailly et de prêter même assez souvent son appartement de Versailles à des soupers intimes, dont, avec la charité chrétienne la plus aveugle, elle ne pouvait croire que sa conversation fût le seul attrait.

Entre ces armées rivales et mises ainsi sur le pied de guerre, le vieux cardinal flottait incertain; tantôt reprochant au fond de l'âme avec humeur à Belle-Isle de l'avoir engagé dans une entreprise qui ne finissait pas, tantôt reculant à la pensée de se séparer du seul homme qui, après l'avoir mis dans l'embarras, fût encore en état de l'en tirer; se doutant peut-être qu'au fond c'était de sa succession qu'on disputait à mots couverts et n'étant pas fâché de tenir tous les prétendans en haleine : tâchant, en un mot, suivant sa coutume, de sortir d'affaire sans mécontenter personne afin de vivre, et quand il le faudrait enfin, de mourir en paix. L'incertitude où il laissait tout le monde était si grande, que pour savoir ses vrais sentimens on s'adressait souvent à son valet de chambre, Barjac, qui devenait ainsi une puissance à ménager. Barjac passait pour être favorable au maréchal de Broglie, et j'ai trouvé, en effet, des lettres à son adresse venues de l'état-major de Pisek.

Les deux maréchaux avaient en outre chacun un agent attitré, chargé de les tenir au courant de tous les incidens et de veiller spécialement à leurs intérêts, et par une singulière coïncidence, ils l'avaient trouvé l'un et l'autre dans leurs relations les plus proches et précisément au même degré de leur parenté. Le chevalier de Belle-Isle, envoyé par son frère pour faire connaître l'élection de Francfort, étant averti du travail souterrain qui commençait, restait de pied ferme à la cour comme en sentinelle. Ses lettres, déposées aux archives de la guerre comme tous les papiers de Belle-Isle, attestent avec quelle vigilance il s'acquittait de son métier d'observateur. Il est seulement difficile de reconnaître et de nommer les masques sous les sobriquets de convention dont les deux frères se servent pour désigner les principaux personnages. Le jour même

de son arrivée, le chevalier raconte qu'il a été reçu à bras ouverts et le visage souriant par le roi, le cardinal et tous les ministres, mais que c'est Mme de Mailly qui l'a retenu à souper, puis ce *post-scriptum* qui fait voir qu'à peine débarqué, il n'a perdu son temps. « M..., avec qui j'ai déjà eu quelques conversations, est plus persuadé que jamais de la mauvaise volonté de tous les ministres sans exception. Il m'a dit que le *greffier* (j'ai lieu de croire que c'est Amelot, le ministre des affaires étrangères), en soupant il y a quelque temps chez M. d'Aiguillon, avait dit : « Il est temps de faire finir le prestige, de démasquer M. de Belle-Isle et de faire voir qu'il n'est rien moins que ce qu'on croit, « et que M. Orry (le contrôleur-général) lui a dit à lui-même qu'il regardait M. de Broglie comme le seul homme de guerre qu'il y ait en ce pays et que c'était la raison pour laquelle il avait opiné pour qu'on l'envoyât en Bohême. M... m'a dit des choses très marquées sur les autres ministres, et il m'a ajouté : qu'il y a des momens où *Muret* (cette fois, c'est certainement le cardinal) s'était laissé entraîner. »

Quelques jours après il est reçu par *Muret* lui-même, qui le met avec désolation sur le chapitre des perfidies du roi de Prusse. « Il m'a dit que c'était un homme difficile à prendre et à trouver et que vous étiez le seul qui en puissiez venir à bout. Je lui avouai que c'était un homme difficile à manier, qui se piquait d'avoir son opinion et de la soutenir... de confiance pour l'un et d'aversion pour l'autre; mais qu'enfin au milieu de la connaissance parfaite que Son Éminence avait de son caractère, elle sentait qu'il en fallait user comme d'un fagot d'épines, pour boucher un trou, qu'il ne s'agissait que de le prendre avec des gants. Cette expression le fit rire et il convint que c'était un parti forcé! — Et puis cette élection! dit encore le cardinal en soupirant, c'est à merveille, mais après tout ce n'est qu'une cage et c'est à nous à la meubler. »

Enfin à ces indiscrétions sur les sentimens du cardinal est joint, ce qui n'était guère moins intéressant, un bulletin de sa santé. « M. Tapone (je ne sais qui c'est) désire avec ardeur que vous veniez, car les nouvelles de Linz refroidissent beaucoup et il paraît bien persuadé que *Muret* ne passera pas le carême; il dépérit à vue d'œil, les alimens qu'il prend (car il ne peut plus soutenir la viande) passent tout de suite sans quasi de digestion (1). »

C'était aussi un frère, et un frère tout dévoué, que le maréchal de Broglie avait pris pour correspondant : c'était ce personnage curieux que j'ai eu occasion de présenter ici même, il y a quelques années

(1) Le chevalier de Belle-Isle à son frère, 28 janvier 1741 et jours suivans (*Correspondances diverses*. — Ministère de la guerre.)

aux lecteurs de la *Revue*. Ceux qui m'ont fait l'honneur de lire *le Secret du roi*, et qui me font l'honneur plus grand encore de n'en avoir pas perdu tout souvenir, savent qui était cet abbé de Broglie, connu à la cour et dans tous les mémoires du temps sous le nom du *grand abbé:* caractère d'ecclésiastique original, qui respectait la lettre des devoirs de son état en s'affranchissant absolument de leur esprit, et dont le président Hénault fait en deux mots le portrait que j'ai cité : il était intrigant sans ambition, et indécent sans qu'on eût rien à reprocher à ses mœurs. J'ai ajouté que les ressources d'esprit et l'absence de scrupules dont il ne tirait parti, ni pour son profit, ni pour son plaisir personnel, il en faisait usage pour servir les intérêts de sa famille. Dans le cas présent, il n'avait garde de les négliger, et ils ne pouvaient être en de meilleures mains. De l'abbaye de Vaux-en-Cernay, tout proche de Versailles, dont il était titulaire et où il affectait parfois de faire de longues retraites, il s'était ménagé les moyens d'être toujours averti à temps de tout ce qui se passait à la cour, et il était à portée d'accourir dès que sa présence était réclamée. Dès le jour même où son frère avait été expédié en Bohême, il avait commencé à dresser ses fils et à mettre ses batteries en campagne. Mais, connaissant trop bien son monde pour attendre jamais soit du roi, soit de Fleury un parti tranchant et décisif, bien loin de semer la discorde entre son frère et Belle-Isle, — il avait tout fait d'abord pour la prévenir. Puis, n'ayant pu y réussir, tout son art consistait à tâcher de persuader à Fleury que ces dissidences étaient l'œuvre de subalternes et de sous-ordres qu'on pouvait mettre aisément à la raison et que rien ne serait plus aisé que de faire vivre les chefs en paix ; seulement il fallait, disait-il, qu'on leur partageât la besogne, en laissant à l'un la diplomatique et à l'autre la militaire, et en tenant la balance égale entre le *conquérant* et le *négociateur*.

Pour mieux assurer l'équité de cette répartition, il s'efforçait d'obtenir soit pour son frère, soit pour ses neveux, des marques de la confiance royale pareilles à celles dont Belle-Isle avait su faire combler ou lui-même ou les siens. C'est la tactique qu'il déroule dans des lettres aux divers ministres, dont il envoyait régulièrement copie soit au maréchal lui-même, soit à la maréchale sa belle-sœur, qui était restée à Strasbourg, le tout assaisonné d'un mélange de réflexions judicieuses et de rapprochemens inattendus, de propos pieux et de railleries d'un sel caustique, de passages de l'Écriture et de saillies d'un goût douteux qui lui avaient fait la réputation du plus amusant des causeurs, mais du plus redouté des critiques.

On croit l'entendre par exemple rappeler au contrôleur-général Orry l'état déplorable où son frère a trouvé l'armée de Bohême.

Quel soin il prend en défendant l'un des maréchaux de ne jamais rejeter directement sur l'autre le tort des fautes commises et de n'en accuser que la longue absence de Belle-Isle et les exigences incompatibles de la double tâche qu'il avait assumée !

« Son Éminence, dit-il, ordonne à mon frère de se mettre à la tête de l'armée de Bohême : il part avec obéissance, mais il n'est pas assez aveugle pour ne pas connaître tout le danger. Il part cependant, malgré la rigueur de la saison, sans équipages et sans commodités : il entre à Prague par des chemins affreux et trouve une armée dispersée, sans vivres, des quartiers éloignés sans pouvoir les secourir... M. de Polastron est en marche d'un côté, M. de Ségur d'un autre; en un mot, une armée dispersée sans rime ni raison. A qui en est la faute? Dieu le sait! mais je l'ignore. Il n'y a que deux choses que je sais parfaitement, l'une qu'on ne saurait s'en prendre à mon frère, qui était à Strasbourg, ni à M. de Belle-Isle, qui n'avait pas la faculté de se reproduire en des lieux si différens. J'ose avancer, en philosophe de campagne, que je n'ai jamais lu dans l'histoire qu'il fût possible de faire commander de Francfort une armée à Prague... à moins que M. de Belle-Isle, supérieur à saint Pierre, ne fasse des miracles avec son ombre à deux cents lieues de sa présence... — Et pourquoi, ajoute-t-il encore, M. de Belle-Isle a-t-il réussi dans l'élection? C'est qu'il est le seul qui s'en soit mêlé... Et cependant, continua-t-il, la vertu et le mérite de mon frère sont loués à sec. Il faut que M. le cardinal en ait une estime singulière pour l'avoir chargé d'une aussi mauvaise besogne sans le gratifier de quelques adoucissemens... Travaille donc, vilain; passe les nuits et les jours à réparer les torts; reçois des lettres qui te demandent l'impossible, marche avec des alliés qui n'obéissent pas à tes ordres. Souffre encore plus de l'ignorance des amis que de la supériorité des ennemis, et l'on ne fera rien, même pour tes fils qui se distinguent. Ma foi c'est traiter mon frère en nègre et non en homme de son rang; c'est convertir le bâton de maréchal en ce *vil bâton dont on honore les esclaves* (1). »

Mais il ne mettait pas moins de vivacité à calmer l'irritation de son frère et de sa belle-sœur, à les empêcher de tout compromettre par des alarmes exagérées et des plaintes trop véhémentes : « Le langage que vous pensez et que vous parlez est bon pour votre frère l'abbé, et il n'y trouve rien à redire : il pense tout comme vous, et quand il parlera à vous, il parlera comme vous parlez à lui... Mais malheureusement vous et lui ne sont pas le public, et le public ne pense pas comme vous et lui. Il est vrai que la partie la

(1) L'abbé de Broglie à Orry, contrôleur-général. (Papiers de famille.)

plus saine de la cour, à commencer par M. le cardinal, est désabusée des idées magnifiques de M. le maréchal de Belle-Isle et de ses favoris. Cela est exactement vrai; la ville et les gens non vendus à la cabale pensent de même. Mais les nouvellistes sont pensionnaires et parlent comme on les paie, et nous ne payons personne... Vous avez affaire à deux sortes de personnes : au ministère et au public. Je distingue le public en bavard et en judicieux; le bavard est contre nous, le judicieux est pour nous. A l'égard du ministère, il est un : il voit clair, vos démarches sont si naturelles et si mesurées, si pleines de candeur et de vérité; les autres sont si tortillées, si fausses et si présomptueuses que vous n'avez pas plus d'obligation aux ministres de vous protéger que les ministres ne vous savent gré d'agir avec droiture... Soyez donc ferme sans être pétulant; opposez toujours la droiture à l'artifice et qu'il ne sorte jamais de votre bouche un mot de vivacité ni désobligeant... Servez-vous de l'iniquité pour préparer les voies à la justice, priez Dieu qu'il vous soutienne, offrez-lui vos peines... *Salutem ex inimicis nostris et de manu eorum qui oderunt nos* (1). »

Belle-Isle, averti du travail actif qui était fait contre lui, résolut enfin, dans le commencement de mars de venir de sa personne à Versailles plaider sa cause. L'autorisation lui en fut accordée, mais à contre-cœur. Rien ne gêne plus la timidité et l'irrésolution des gens en puissance que la nécessité d'entendre des explications passionnées et d'y faire des réponses précises. Aussi le premier accueil qui lui fut fait tant par le roi que par le cardinal fut-il gêné, froid et empreint d'un air d'embarras que des spectateurs intéressés pouvaient prendre aisément pour un signe de mécontentement. Il aurait voulu être entendu sur-le-champ. Pour gagner quelques heures et s'épargner une soirée d'ennui, le cardinal répondit qu'il partait pour sa maison de campagne d'Issy et qu'il l'y verrait le lendemain : c'était dire que le roi n'assisterait pas à cette première entrevue. Il n'en fallut pas davantage pour que le bruit de la disgrâce du maréchal courût à l'instant dans tous les couloirs de Versailles, et de là dans les cafés et dans les théâtres de Paris; à tel point qu'un accident de voiture ayant retardé son retour à son hôtel, le bruit se répandit qu'il était arrêté et envoyé à la Bastille.

Faisant tête à l'orage, il reparut le lendemain la tête haute, disant à tout venant de manière à être entendu même des gens de service, qu'on ferait de lui ce qu'on voudrait, que c'était lui qui ne consentirait pas à retourner en Allemagne si on pouvait douter qu'il possédât encore la confiance entière du roi. L'audience lui fut enfin

(1) L'abbé de Broglie au maréchal, 13, 25 février 1741. (Papiers de famille.)

accordée et devant tous les ministres ; elle ne dura pas moins de quatre heures. « Ce fut, dit d'Argenson, Gulliver dans le conseil de Lilliput. » Le cardinal aurait bien voulu encore couper court à la conversation et s'en tirer par des politesses vagues et des complimens en l'air. Belle-Isle ne se prêta pas à ce manège et entama, bon gré mal gré, une justification point par point, qui n'était au fond qu'une récrimination mesurée, mais très nette, contre les fautes, les lenteurs, les indécisions de l'administration supérieure dont les chefs étaient présens. « Je fis moi-même, dit-il, toutes les objections que je savais qui m'étaient faites et je mis toute la compagnie au pied du mur. Ce ne fut qu'avec beaucoup de vivacité et d'impatience que M. le cardinal entendit ce que j'avais à dire sur les calomnies du public. » Les ministres, ne sachant pas ce que signifiaient et à qui s'adressaient ces marques de mauvaise humeur, n'osaient trop répliquer. Enfin le cardinal, qui ne pouvait dissimuler son ennui, leva la séance en disant que c'était à celui qui avait conduit toute l'affaire de dire ce qui était nécessaire pour la mener à bien.

Malgré ce présage favorable pour Belle-Isle, l'incertitude dura encore plusieurs jours, pendant lesquels Mme de Mailly, tout émue, tout en larmes, frappait à toutes les portes, se répandant en invectives et en gémissemens contre l'ingratitude des hommes et l'injustice dont un si grand serviteur de l'état était victime. « Tandis que j'étais chez Mme de Luynes, dit Belle-Isle, Mme de Mailly, qui me faisait chercher partout, y accourut à moitié éveillée pour m'embrasser. Il est impossible d'exprimer quel était l'excès de sa vivacité et combien elle parlait hautement à tout venant contre les discours et les discoureurs. » Effectivement elle poussa l'importunité de son zèle jusqu'à forcer l'entrée de la chambre du cardinal, à l'heure habituelle de son repos, au grand désespoir de Barjac, qui essaya vainement de lui barrer le chemin et qui, de la pièce d'attente où il demeurait, entendit ses éclats de voix et surprit même quelques-unes des exclamations qui lui échappaient (1).

Enfin la résolution arrêtée en conseil des ministres, mais subie plus que prise par eux, fut annoncée publiquement. C'était un terme moyen comme tout ce qui émanait de Fleury. Une nouvelle armée allait être dirigée sur le Rhin pour faire évacuer la Bavière ; le commandement en serait confié au maréchal de Broglie, qui dut quitter l'armée de Bohême et laisser Belle-Isle en reprendre la direction. Les deux généraux seraient ainsi séparés sans qu'aucun d'eux pût se plaindre d'être sacrifié ou subordonné à l'autre. Cette disposition avait de plus l'avantage de rapprocher du roi de Prusse celui

(1) *Journal* de d'Argenson, t. v, p. 6. — *Mémoires* inédits de Belle-Isle.

qu'il regrettait, en lui épargnant le contact de celui qu'il ne pouvait souffrir.

Belle-Isle, s'il n'avait pas suggéré lui-même, accepta de bonne grâce la décision. — « A aucun prix, dit-il, je n'aurais voulu du commandement de l'armée de Bavière : c'étaient des troupes que je ne connaissais pas, formées par des officiers-généraux baroques, et ainsi je me serais trouvé en mauvaise compagnie d'une part, et avec tous visages nouveaux de l'autre; et M. de Broglie serait resté avec toute ma véritable et première armée. » Mais, pour attester que c'était lui qui l'emportait, il demanda et il obtint la faveur de l'érection de sa terre de Vernon en duché héréditaire.

Le soir où cette grâce royale fut déclarée, la nouvelle fit rumeur au coucher du cardinal, qui ne paraissait pas pressé d'en parler. Après quelques instans de silence, il finit par dire : « Mme de Mailly aura été bien aise. » Le lendemain, rencontrant le jeune duc de Chartres qui témoignait quelque surprise : « Que voulez-vous? dit-il, il fallait bien le renvoyer, il n'y a que lui qui sache mettre le grappin. » Mais en même temps il écrivait au maréchal de Broglie une lettre que Belle-Isle (usant de son expression habituelle) qualifie encore d'*onctueuse* à l'excès. Pour lui expliquer pourquoi il l'éloignait du roi de Prusse, il lui faisait de ce prince un portrait si peu flatteur que Broglie put s'écrier en lui répondant : « C'est lui-même; Rigault ne l'aurait pas mieux peint! »

Quelques jours après, arrivait à Versailles la nouvelle de la prise d'Egra, place forte de Bohême, lestement emportée d'assaut par Maurice de Saxe; ce succès était important, parce que l'armée française retrouvait de ce côté une communication plus libre avec le Rhin. De plus, c'était une des opérations commandées par le maréchal de Broglie, que Frédéric et Belle-Isle avaient le plus vivement critiquée. Le comte de Broglie, qui avait pris part à ce beau fait d'armes, était expédié par son père pour porter les drapeaux pris sur l'ennemi. Fleury témoigna la joie la plus vive et, faisant entrer tout de suite le jeune officier, il le présenta au roi, qui lui dit en l'embrassant : « Je vous fais brigadier. »

Si le désir de plaire était tout le secret de l'art de gouverner, rien n'aurait manqué à Fleury pour être un grand ministre (1).

DUC DE BROGLIE.

(1) *Mémoires* inédits de Belle-Isle. — *Mémoires* du duc de Luynes, t. IV, p. 104, 112, 121. — *Journal* de d'Argenson, t. IV.

LES

ORIGINES DU CHRISTIANISME

Histoire des origines du christianisme, par M. Ernest Renan, sept volumes. Paris, 1863-1882; Calman Lévy.

M. Renan vient de finir son *Histoire des origines du christianisme*. Cette œuvre, comme il arrive toujours, a pris peu à peu des proportions et une étendue qu'au début de l'entreprise l'auteur ne prévoyait pas. Il annonçait qu'en quatre ou cinq volumes elle serait complète; elle lui en a demandé sept. Pendant près de vingt ans, sous les régimes les plus divers, à travers les révolutions et les guerres, sur un sol mouvant ou solide, il ne s'est pas lassé de la poursuivre. Elle est enfin achevée, et quels que soient les préjugés de l'esprit de parti, on ne peut guère douter qu'elle ne reste une des œuvres importantes de notre temps. Sans doute il est difficile de prévoir quels sont, parmi les livres que nous avons vus paraître, ceux qui doivent nous survivre et qui seront lus après nous. Il faut bien nous attendre que nos successeurs reviseront nos jugemens et ne laisseront pas à tous les écrivains les rangs que nous leur avons donnés. Que d'écrits de polémique ou de circonstance qu'on s'arrache aujourd'hui, et qui ne seront plus, selon la piquante expression de La Bruyère, que des almanachs de l'autre année! Que de romans dont les éditions se succèdent presque dans la même journée, que de pièces de théâtre qu'on a données au public deux cents fois de suite, et dont après nous on ne saura plus même le nom! Je ne crois pas pourtant qu'il soit téméraire d'affirmer que l'ouvrage de M. Renan échappera à cette triste destinée. Il est écrit avec tant de charme, il contient de si belles pages, des récits,

des tableaux, des portraits si vivans, tant de vues profondes, tant de fantaisies piquantes, il témoigne d'un si puissant effort soutenu sans fatigue pendant tant d'années, il touche à de si grands problèmes, il raconte d'une manière si neuve de si graves événemens, qu'à coup sûr il ne court pas le risque d'être oublié. Nous sommes donc en présence d'un livre que l'avenir lira, sur lequel il nous jugera peut-être. Ne pensez-vous pas qu'il est bon de le relire avec soin, de l'étudier dans son ensemble, d'en apprécier l'économie générale, les développemens, les conclusions, au moment où il s'achève, et où il entre, pour ainsi dire, dans la postérité ?

I.

Il y a deux positions très nettes qu'on peut prendre quand on raconte l'histoire des origines chrétiennes, et qui rendent la tâche facile : tout croire ou tout nier. Le croyant résolu est toujours à son aise, rien ne l'embarrasse ; toute explication lui suffit, ou plutôt les explications lui sont inutiles. Il passe auprès des difficultés sans les voir et lève les épaules quand on les lui montre. Il est clair que l'histoire entière du christianisme étant à ses yeux un miracle, les invraisemblances ne peuvent plus le choquer ; ce que les autres trouvent contraire à la raison humaine lui semble une manifestation nouvelle de la puissance divine : il n'éprouve donc aucun besoin de l'excuser ou de l'expliquer. De son côté, le sceptique absolu n'est pas plus gêné que le croyant déterminé. Il a lui aussi un système commode et qui suffit à tout : dans l'histoire des origines chrétiennes tout lui semble erreur ou mensonge. Les récits qu'on nous en a faits ne lui paraissent contenir aucun fond de vérité. Quand les miracles n'ont pas été inventés de toute pièce par ceux qui les rapportent, ils sont l'œuvre de charlatans habiles qui ont abusé les sots. Parmi les disciples de Jésus qui furent les premiers apôtres et les premiers historiens de la religion nouvelle, il n'y a pour lui que des trompeurs ou des dupes, et dans tout ce qu'ils nous racontent, ou ce qu'on nous raconte d'eux, il ne voit, selon son tempérament, qu'une occasion de s'indigner ou de rire.

Entre ces deux extrémités M. Renan a essayé de suivre une route moyenne. Il n'y a rien, comme on sait, de plus difficile et de plus dangereux. Le plus souvent, quand on veut tenir le milieu, on s'expose à marcher seul, et l'on met contre soi tout le monde. C'est ainsi que M. Renan a eu cette mauvaise fortune de ne contenter tout à fait ni les croyans, ni les incrédules. Ce sont les croyans qu'il a blessés les premiers. Il commence en effet par affirmer qu'il n'accepte pas le surnaturel, c'est-à-dire l'intervention directe de la divinité en vue d'un but spécial. A ce sujet, il s'exprime très nette-

ment dans la préface de son premier volume : « Les miracles sont de ces choses qui n'arrivent jamais. Les gens crédules seuls croient en voir, on n'en peut citer un seul qui se soit passé devant des témoins capables de le constater... Nous repoussons le surnaturel par la même raison qui nous fait repousser l'existence des centaures et des hippogriffes : cette raison, c'est qu'on n'en a jamais vu. » Voilà qui est aussi formel que possible. Mais si le miracle n'est pas vrai, s'ensuit-il que ceux qui le rapportent, qui l'attestent, qui s'en rendent les garans soient nécessairement des menteurs? Il ne le pense pas; les explications brutales du XVIIIe siècle, comme il les appelle, lui répugnent. Où l'on ne voyait qu'une fraude grossière il trouve le plus souvent une simple illusion. Il montre que, dans les milieux bien préparés, les légendes naissent toutes seules, que tout le monde y aide par une complaisance involontaire ou une complicité tacite, en sorte qu'on devient dupe et trompeur à la fois, sans le savoir. Il croit même qu'on peut quelquefois retrouver le fait réel qui a été l'origine de la légende, et qu'il est possible d'indiquer de quelle manière et par quels procédés l'imagination l'a transformé jusqu'à en faire un miracle. Ces idées, en principe, sont justes, et il n'y a rien à y répondre tant qu'on reste dans les généralités. C'est l'application qui en est difficile. Lorsqu'on essaie de dépouiller une légende de tous ses incidens merveilleux et de la ramener au fait souvent fort vulgaire qui lui a servi de prétexte, on tente une œuvre très délicate. Cette entreprise a jusqu'ici assez peu réussi aux historiens, et l'on a trouvé que M. Renan n'y était pas beaucoup plus heureux que les autres. Quelques-unes de ses tentatives en ce genre ont soulevé d'assez vives critiques; mais il est sûr qu'heureuses ou non, elles prouvent au moins qu'il ne consent pas à ne voir dans les miracles que des mystifications habiles, et des menteurs impudens dans ceux qui les racontent.

A propos des textes qui nous ont transmis l'histoire du christianisme primitif, et qui sont le fond de son récit, sa façon de procéder est la même: il cherche à se préserver de toutes les exagérations, il veut garder une situation intermédiaire entre les partis extrêmes. Il va sans dire qu'il ne regarde pas les Évangiles comme inspirés et infaillibles. Ce sont pour lui des livres comme les autres, et il croit devoir leur appliquer les règles de la critique commune. Il est à leur égard comme sont les arabisans en présence du Coran, ou les indianistes devant les Védas. Il se garde d'accepter ou de repousser tout en bloc, il choisit; appliquant à ces textes discutés les procédés scientifiques ordinaires, il travaille à y distinguer le vrai du faux; « il essaie d'en tirer quelque chose d'historique par de délicates approximations. » Quand il arrive aux écrits apostoliques, la grande question de l'authenticité de certaines épîtres de

saint Paul et de saint Pierre se présente à lui. Il la traite longuement dans ses préfaces et la résout avec le même esprit de modération. Ici encore il lui est arrivé de ne pas satisfaire les deux partis opposés. Tandis qu'en France on l'accusait d'être trop hardi, en Allemagne il a paru trop timide. Ce dernier reproche l'a touché et il y répond avec une certaine hauteur dans la préface de son cinquième volume. « Loin de moi, dit-il, la pensée de nier ou d'atténuer les services que la science allemande a rendus à nos difficiles études; mais pour profiter réellement de ces services, il faut y regarder de très près et y appliquer un grand esprit de discernement. Il faut surtout être bien décidé à ne tenir aucun compte des critiques hautaines d'hommes à système qui vous traitent d'ignorant et d'arriéré parce que vous n'admettez pas d'emblée la dernière nouveauté éclose du cerveau d'un jeune docteur. » Ces témérités ne le tentent pas, il persiste à se tenir au milieu des opinions contraires. Parmi les œuvres contestées qui portent le nom des apôtres ou des premiers disciples de Jésus, il garde le plus qu'il peut; puis, dans ce qu'il a gardé, il essaie par des études minutieuses, des corrections de phrases, des interprétations de sens, de découvrir ce qui lui paraît être la vérité. « Ces textes n'étant pas historiques, dit-il, ne donnent pas la certitude; mais ils donnent quelque chose. Il ne faut pas les suivre avec une confiance aveugle, il ne faut pas se priver de leur témoignage avec un injuste dédain; il faut tâcher de deviner ce qu'ils cachent, sans jamais être absolument sûr de l'avoir trouvé. » Voilà en quelques mots la méthode de M. Renan. Il reste à connaître de quelle manière il l'applique et ce qu'il en a tiré.

Pour le savoir, il faudrait analyser et étudier à part chacun des sept volumes dont l'œuvre se compose. Ce serait un travail trop long, qu'on ne peut entreprendre ici, et qu'il est nécessaire d'abréger. Je demande d'abord à ne rien dire de la *Vie de Jésus* qui forme le premier livre de l'*Histoire des origines du christianisme*. On n'a pas oublié avec quels applaudissemens elle fut reçue du public; pour beaucoup de personnes, c'est encore la plus belle partie de l'œuvre de M. Renan. J'avoue que je ne partage pas cette opinion. Jamais peut-être M. Renan n'a déployé plus de talent comme écrivain et comme artiste; jamais comme historien il n'est arrivé à de plus minces résultats. Je n'en suis pas surpris : il tentait une œuvre où le succès me paraît presque impossible. « On écrira toujours des *Vie de Jésus*, dit M. Renan, et on les lira toujours avec empressement. » Je le crois bien; il n'y a pas de sujet au monde qui puisse nous intéresser davantage et qui nous touche de plus près. Mais si l'œuvre est toujours à recommencer, n'est-ce pas la preuve qu'on ne la trouve jamais parfaite? On ouvre sans doute

avec empressement toutes les *Vie de Jésus* qui paraissent, mais on les quitte toutes avec un certain mécompte. Aucune ne parvient à nous satisfaire entièrement, et l'on n'y trouve jamais tout ce qu'on y cherche. Je ne fais là-dessus aucune exception, et l'entreprise n'a pas mieux réussi aux croyans qu'aux incrédules. Qu'a de mieux à faire un croyant pieux, qui veut raconter la vie du Christ, que de reproduire textuellement les Évangiles? peut-il avoir l'espérance de composer un récit de la passion qui vaille mieux que celui qu'on trouve dans saint Matthieu ou dans saint Marc? n'est-ce pas une témérité étrange, presque un sacrilège, de rien changer aux discours de Jésus et d'ajouter quelques banalités vulgaires au Sermon sur la montagne? Celui qui ne croit pas que les Évangiles soient révélés a le droit sans doute de faire pour eux ce qu'on fait sans aucune contestation pour tous les récits légendaires; il peut essayer de dégager la vérité des incidens merveilleux qui s'y mêlent et de saisir le fait réel qui a donné à la légende l'occasion de naître. C'est un travail, je viens de le dire, qui est toujours fort délicat; ici, il me semble encore plus difficile qu'ailleurs. Les Évangiles n'ont été probablement rédigés qu'une cinquantaine d'années après la mort du Christ; tout ce qui les a précédés est perdu. Nous n'avons donc plus la première forme de la légende, celle où les retouches se distinguent, où les élémens divers peuvent aisément être séparés. L'imagination populaire, pendant un demi-siècle, a transfiguré les souvenirs de la prédication de Galilée et des dernières scènes de Jérusalem. Les versions diverses des mêmes événemens ont été fondues ensemble, les contradictions primitives se sont effacées ou adoucies; dès lors, entre la réalité et nous, ce travail s'interpose et il ne nous permet plus guère de la voir. La figure de Jésus est devenue si pure, si sereine, si achevée dans les Evangiles, elle a pris un tel relief de douceur divine et de grandeur idéale, elle a fini par dépasser tellement l'homme, que les traits humains qu'on veut y ajouter ne conviennent plus au reste; ils paraissent, quoi qu'on fasse, mesquins et petits, ils déparent et gâtent l'ensemble. Il n'y a plus moyen, même pour ceux qui ne croient pas que Jésus est un Dieu, de retrouver par quels côtés il peut être un homme, et leurs efforts inutiles pour rabaisser à la terre cette figure ailée, qui sont un scandale pour les dévots, finissent par causer aux incrédules eux-mêmes quelque impatience. Dans ces conditions, je le répète, il n'est guère possible qu'on écrive une *Vie de Jésus* qui puisse nous satisfaire, et l'on ne doit pas s'étonner que M. Renan, qui l'essayait après tant d'autres, n'y ait pas complètement réussi.

L'œuvre vraiment scientifique de M. Renan commence avec son second volume. Il y raconte comment les apôtres, au lendemain de

la mort de Jésus, pleins encore de son souvenir, pénétrés de son esprit, fondèrent la première église. Il n'y a rien de plus charmant que le tableau qu'il trace de la vie qu'on menait dans la communauté naissante : c'est la fraîcheur et la poésie de la jeunesse. « Tous vivaient en commun, n'ayant qu'un cœur et qu'une âme. Personne ne possédait rien qui lui fût propre. En se faisant disciple de Jésus, on vendait ses biens, et on faisait don du prix à la société. Les chefs de la société distribuaient ensuite le bien commun à chacun selon ses besoins. Ils habitaient un seul quartier, ils prenaient leurs repas ensemble, et continuaient d'y attacher le sens mystique que Jésus avait prescrit. De longues heures se passaient en prières. Ces prières étaient quelquefois improvisées à haute voix, plus souvent méditées en silence. Les extases étaient fréquentes, et chacun se croyait sans cesse favorisé de l'inspiration divine. La concorde était parfaite ; nulle querelle dogmatique, nulle dispute de préséance. Le souvenir tendre de Jésus effaçait toutes les discussions. »

En traçant ce tableau, dont les couleurs ont tant d'attrait, M. Renan n'a pas cherché seulement à charmer nos imaginations ; son dessein est moins frivole. Il croit que nous avons, dans cette peinture, la réalisation parfaite des enseignemens de Jésus. Voilà ce que le christianisme, à son origine, voulait et devait être ! Il a été depuis beaucoup d'autres choses ; il est successivement devenu une doctrine, une philosophie, un gouvernement. Dans le principe, c'était uniquement une réforme sociale (1). M. Renan ne se lasse pas de le redire, il lui semble que les docteurs, les théologiens l'ont détourné de sa route, et il n'est pas éloigné de croire que la décadence a commencé pour lui le jour où saint Paul écrivit sa première épître. Il faut le prendre à sa source, pour le voir comme Jésus l'avait fait. Il s'adressait alors au cœur plus qu'à l'esprit ; il avait surtout souci des pauvres gens ; il venait consoler les malheureux, il appelait à lui les déshérités et leur offrait des ressources infinies d'assistance et de pitié ; il s'occupait de satisfaire le besoin de s'unir, de se serrer les uns contre les autres, de s'aimer, qu'on éprouve surtout dans ces grandes et froides sociétés que l'intérêt a fondées et que la force gouverne. C'est ce qui explique sa rapide fortune. Dans un pays misérable comme la Judée, sans commerce,

(1) M. Renan fait remarquer à ce propos, que le bouddhisme eut d'abord les mêmes caractères que le christianisme naissant et dut son succès aux mêmes causes : « Ce qui fit la fortune prodigieuse de cette religion, ce ne fut pas la philosophie nihiliste qui lui servait de base ; ce fut sa partie sociale. C'est en proclamant l'abolition des castes, en établissant, selon son expression, une loi de grâce pour tous, que Çakya-Mouni et ses disciples entraînèrent après eux l'Inde d'abord, puis la plus grande partie de l'Asie. Comme le christianisme, le bouddhisme fut un mouvement de pauvres. »

sans industrie, que la dynastie des Hérodes achevait de ruiner par ses prodigalités fastueuses, les pauvres pullulaient; de toute part on se précipita vers la petite communauté qui promettait de soulager toutes ces misères.

Quoiqu'elle vécût comme détachée de la terre et dans l'attente du dernier jour, la nouvelle association, ayant des pauvres à secourir, des affaires à conduire, des biens à gérer, un pied dans le siècle, était bien forcée de s'organiser de quelque manière. Elle le fit avec une remarquable habileté. M. Renan montre que jamais peut-être le christianisme n'a été plus fécond en œuvres durables, et qu'il créa du premier coup des institutions de charité qui existent encore. « Un vaste ministère de bienfaisance et de secours réciproques, où les deux sexes apportaient leurs qualités diverses et concertaient leurs efforts en vue du soulagement des misères humaines, voilà la sainte création qui sortit du travail de ces deux ou trois premières années! » M. Renan insiste avec raison sur la part qui fut faite aux femmes dans l'œuvre commune : c'était une grande nouveauté. Leur situation était mauvaise dans la société religieuse de ce temps, et les docteurs juifs ne se montraient pas disposés à leur témoigner beaucoup de complaisance. « Le Talmud met sur le même rang, parmi les fléaux du monde, la veuve bavarde et curieuse, qui passe sa vie en commérages chez les voisines, et la vierge qui passe son temps en prières. » La vierge et la veuve obtinrent, dès le premier jour, un rang important dans l'église, et une sorte de ministère leur fut réservé. Je renvoie aux pages éloquentes que M. Renan a consacrées, dans son second volume, à l'institution des diaconesses. Elles répondent à ceux qui, s'appuyant sur quelques rudesses de saint Paul, prétendent qu'il n'est pas vrai, comme on l'a tant de fois répété, que le christianisme ait servi la cause de la liberté des femmes et qu'il les ait aidées à prendre, dans la société, une meilleure place (1).

Ces institutions étaient-elles tout à fait nouvelles, et faut-il croire,

(1) Voyez *les Apôtres*, p. 121 et suiv. — Je voudrais surtout pouvoir citer cette page curieuse où M. Renan montre comment le christianisme, par l'intervention du prêtre auprès de la femme, a corrigé ce qu'avait de trop dur le mariage antique « livrant l'épouse à l'époux, sans restriction, sans contrepoids; » comment il l'a empêché de devenir « quelque chose d'analogue à la famille anglaise, un cercle étroit, fermé, étouffant, un égoïsme à plusieurs aussi desséchant pour l'âme que l'égoïsme à un seul; » comment enfin en établissant la vie commune à côté de la famille, il a répondu à un besoin du cœur qu'on n'avait pas encore satisfait. « Il y a des âmes qui trouvent plus doux de s'aimer à cinq cents que de s'aimer à cinq ou six, pour lesquelles la famille dans ses conditions ordinaires paraîtrait insuffisante, triste, ennuyeuse. Pourquoi étendre à tous les exigences de nos sociétés ternes et médiocres? La famille temporelle ne suffit pas à l'homme; il lui faut des frères et des sœurs en dehors de la chair. »

comme on l'a dit, qu'on ne se précipitait en si grande foule vers le christianisme que parce qu'on y trouvait ce qui n'existait alors nulle part? C'est une question très discutée, sur laquelle M. Renan a dit à plusieurs reprises toute sa pensée. Il a fait voir que, dans le christianisme, comme dans tous les grands mouvemens religieux, les œuvres sont plus originales que les principes. Il y avait longtemps, quand il a paru, que les sages proclamaient la plupart des vérités dont on lui fait honneur. Il n'est plus nécessaire aujourd'hui de montrer qu'on trouve chez les philosophes anciens l'unité de Dieu, l'immortalité de l'âme, la fraternité humaine, etc., et l'on peut se donner aisément le plaisir d'aller chercher dans les livres juifs la plupart des préceptes qu'on admire dans les Évangiles. Mais si le christianisme n'est pas le premier qui ait exprimé ces beaux préceptes ou énoncé ces grands principes, sa gloire en est-elle beaucoup diminuée? M. Renan ne le croit pas. « En religion et en morale, dit-il, l'invention n'est rien; les maximes du Sermon sur la montagne sont vieilles comme le monde; personne n'en a la propriété littéraire. L'essentiel est de réaliser ces maximes, de les donner pour bases à une société. » Les principes des philosophes grecs étaient restés dans leurs livres; tout au plus réglaient-ils la conduite de quelques personnes distinguées. Une révolution religieuse pouvait seule les faire entrer dans le grand courant du monde. Comme ils étaient en général opposés aux idées de la foule, contraires à ses traditions, à ses préjugés, ils ne pouvaient devenir le fond des croyances humaines et la règle de la vie qu'à la suite d'un de ces mouvemens qui agitent les sociétés dans leurs profondeurs, qui arrachent l'homme de toutes les classes à ses habitudes, à ses intérêts, à ses souvenirs, à ses passions, et le jettent hardiment dans des voies nouvelles. Pour ce qui concerne les Juifs, il me semble que M. Renan nous fournit un moyen aisé de répondre aux exagérations de ceux qui voudraient leur attribuer tout ce qu'il y a de bon dans le christianisme. En quelques traits qui ne s'effacent pas de la mémoire, il a décrit la situation de ce pauvre peuple après la ruine de Jérusalem. Il nous fait voir « cet Israël décrépit, » affolé de superstitions, abaissant et éteignant de plus en plus son esprit dans les minuties d'un ritualisme étroit, n'ayant pour toute distraction qu'une littérature de cas de conscience « qui roulait principalement sur des questions de sacristie et d'abattoir. » La différence qui le sépare alors des chrétiens frappe les yeux, quand on compare les deux ouvrages dont les deux sociétés firent à ce moment leurs livres sacrés. « C'est un des phénomènes les plus extraordinaires de l'histoire, dit M. Renan, que l'apparition simultanée dans la même race du Talmud et de l'Évangile, d'un petit chef-d'œuvre d'élégance, de légèreté, de finesse morale, et

d'un lourd monument de pédanterie, de misérable casuistique et de formalisme religieux. Ces deux jumeaux sont assurément les deux créatures les plus dissemblables qui soient jamais sorties du sein d'une même mère. Quelque chose de barbare et d'inintelligible, un mépris désolant de la langue et de la forme, un manque absolu de distinction, de talent, font du Talmud un des livres les plus repoussans qui existent. » Si vraiment il n'y a rien dans le christianisme qui n'ait été dans le judaïsme auparavant, comment ont-ils pris tous deux des routes si diverses et d'où vient qu'après quelques années ils se ressemblent si peu? En supposant que leurs principes étaient les mêmes à l'origine, ne faut-il pas admettre que si ces principes, chez les Juifs, n'ont pas produit les mêmes effets, c'est qu'ils ont manqué du ferment qui rend la masse féconde? Ce ferment, c'est le christianisme même, c'est-à-dire un élément nouveau, qui se mêlant aux élémens anciens les renouvelle. Du reste, M. Renan fait remarquer avec beaucoup de justice que, dans la création des œuvres de charité qui signalèrent le début de l'église, une grande part doit être faite au judaïsme : il s'est de tout temps distingué par le soin des pauvres, il a toujours fait de l'aumône un précepte rigoureux. La différence est plus frappante entre le christianisme et le monde romain. Ce n'est pas que les philosophes de la Grèce et de Rome n'aient plus d'une fois proclamé qu'il faut s'aider les uns les autres et qu'il n'y a pas de plus noble emploi de la fortune que d'en faire quelque part à ceux qui en sont privés. Cicéron disait en des termes qui semblent chrétiens « que la nature prescrit à l'homme de faire du bien à son semblable quel qu'il soit, par la seule raison qu'il est homme comme lui. » On avait même essayé de tirer de ces beaux préceptes quelques conséquences pratiques. Dans les grandes villes peuplées d'ouvriers, des associations s'étaient formées qui avaient beaucoup de ressemblance avec nos sociétés de secours mutuels. Un peu plus tard, l'empire créa de grandes institutions de bienfaisance qui lui font beaucoup d'honneur, et dont il tira probablement beaucoup de profit. Mais le principe qui inspirait cette bienfaisance politique était l'intérêt de l'état, non le bien de l'humanité ; on s'occupait des enfans des pauvres pour fournir un jour des soldats aux légions ; on soulageait la misère du peuple pour l'empêcher d'en venir à ces extrémités qui changent si vite les malheureux en révoltés. Ce n'est pas ainsi que les chrétiens entendaient la charité ; il suffit de lire M. Renan pour en être convaincu.

J'ajoute encore une réflexion qui n'est pas sans importance. En insistant comme il l'a fait sur cette première partie de l'histoire de l'église, M. Renan nous aide à résoudre certaines questions historiques auxquelles il ne paraît pas d'abord aisé de répondre. A force

de dire d'une manière générale que le christianisme est venu renouveler le monde, on a fini par lui attribuer une sorte d'efficacité souveraine sur les choses politiques comme sur le reste. Assurément il devait l'avoir à la longue, car il est impossible de corriger les mœurs des individus sans que l'état entier s'en ressente. Mais il ne visait pas d'abord aussi haut. Une association qui n'était pas faite pour durer, des gens qui attendaient le dernier jour dans la prière et l'extase, ne pouvaient pas concevoir l'ambition de gouverner des empires. Jésus avait dit que son règne n'était pas de ce monde, et pendant longtemps les choses du monde n'ont guère intéressé ses disciples. Ce qu'on appelle l'état chrétien n'a été qu'une création fort tardive et toujours assez imparfaite. On ne revient pas de sa surprise quand on voit qu'après Constantin il y a si peu de choses changées dans l'administration des affaires. L'empereur est devenu chrétien, l'empire reste le même. Les abus continuent à fleurir, aucune grande institution n'est créée pour soulager la misère des peuples. C'est à peine si quelques lois trop ouvertement contraires à l'esprit nouveau sont abrogées ou adoucies ; on défend par exemple de mutiler ou d'exposer les enfans : c'est un grand bienfait, mais en même temps le sort de l'esclave est rendu plus dur. On supprime le supplice de la croix, en souvenir de la mort du Christ, mais il semble vraiment qu'on ait aggravé les autres. Jamais les plus petites fautes n'ont été plus durement punies ; la torture est prodiguée, et, pour un mot contre le prince, on est brûlé vif sans pitié. Les récits d'Ammien Marcellin montrent que la guerre se fait aussi cruellement qu'autrefois, et que les armées romaines, conduites par le labarum, pillent et massacrent comme elles le faisaient quand elles marchaient à la suite des aigles. Il faut donc reconnaître que l'influence du christianisme vainqueur se fit très peu sentir dans le gouvernement de l'empire et que le monde ne s'est pas beaucoup mieux trouvé des princes chrétiens que des autres. Je ne sais si je me trompe, mais je crois voir dans ces faits une sorte de confirmation des idées que M. Renan a exposées dans son second volume. Selon lui, le christianisme était surtout une réforme sociale, un effort héroïque contre l'égoïsme, une généreuse tentative pour adoucir le sort de ceux qui souffrent. Ce qu'il a fait le mieux du premier coup, c'est ce qu'il était créé pour faire. Il n'est pas surprenant que le reste ne lui ait pas réussi aussi vite. Nous voyons que, même après quatre siècles, il ne garde toute sa force, il ne produit tous ses effets qu'en restant fidèle à l'esprit de ses origines. C'est donc à son origine, dans ses premiers essais d'organisation qu'il faut l'étudier pour voir quels étaient les fruits naturels des leçons qu'il avait reçues de Jésus et dans quelles conditions il possède sa pleine efficacité.

L'église, du reste, en a toujours eu le sentiment. De tout temps, les parfaits chrétiens ont vécu du souvenir de ces premières années; c'est l'idéal regretté sur lequel les imaginations pieuses se dirigent et qu'elles essaient de faire revivre. Par malheur, les progrès même du christianisme en rendaient de plus en plus la réalisation difficile. Quand il se fut étendu à des royaumes entiers, qu'il eut conquis des grands seigneurs et des rois, il comprit qu'il ne pouvait plus leur demander ce qu'il exigeait des premiers fidèles; il lui fallut s'accommoder au monde et en accepter les inégalités. Il y eut pourtant des âmes à qui ces complaisances pesaient et qui ne se résignaient pas à renoncer tout à fait à l'idéal des premiers jours. Puisqu'il n'était plus possible de le réaliser dans la chrétienté tout entière, elles eurent l'idée de se faire des chrétientés plus étroites auxquelles pouvaient convenir les règles anciennes. « Le royaume de Dieu, tel que Jésus l'a prêché, étant impossible dans le monde tel qu'il est, et le monde s'obstinant à ne pas changer, que faire alors, si ce n'est de fonder de petits royaumes de Dieu, sorte d'îlots dans un océan irrémédiablement pervers, où l'application de l'évangile se fasse à la lettre? » C'est de ce besoin que naquit la vie monastique. Il n'est pas douteux qu'on n'ait goûté souvent dans les premiers cloîtres le bonheur qu'on trouvait dans les premières réunions chrétiennes. Il y eut là, dans le IIIe et le IVe siècles, comme une seconde floraison du christianisme primitif d'où sortirent de nobles exemples et de grandes œuvres. C'est au moment même où l'église se montrait si impuissante à gouverner l'empire qu'elle manifestait toute sa vertu dans ces asiles discrets où, en imitant d'anciens exemples, elle revenait à sa nature. Aussi M. Renan pense-t-il que la vie monastique est indispensable à l'église. C'est une opinion sur laquelle il est revenu plusieurs fois et qu'il exprime toujours avec une grande force. « Le couvent est la conséquence nécessaire de l'esprit chrétien; il n'y a pas de christianisme parfait sans couvent, puisque l'idéal évangélique ne peut se réaliser que là... Le couvent est l'église parfaite, le moine est le vrai chrétien. Aussi les œuvres les plus efficaces du christianisme ne se sont-elles exécutées que par les ordres monastiques. Ces ordres, loin d'être une lèpre qui serait venue attaquer par le dehors l'œuvre de Jésus, étaient les conséquences intimes, inévitables de l'œuvre de Jésus (1). »

(1) Je veux mentionner un rapprochement curieux que fait encore ici M. Renan du christianisme avec le bouddhisme. Après avoir montré comment les chrétiens timorés apaisent leurs scrupules en pensant qu'au moins la morale prêchée par Jésus est pratiquée dans sa perfection quelque part, il ajoute : « Le bouddhisme a résolu la question d'une autre manière. Tout le monde y est moine une partie de sa vie. Le chrétien est content s'il y a quelque part des lieux où la vraie vie chrétienne se pratique. Le bouddhiste est satisfait pourvu qu'à un moment de sa vie il ait été parfait bouddhiste. »

II.

Il faut s'arracher à cette histoire intéressante des premières années de l'église pour suivre M. Renan dans d'autres récits. La religion nouvelle semblait réunir en elle des instincts contraires : elle vivait dans l'attente du dernier jour, ce qui aurait dû paralyser son activité et la renfermer étroitement en elle-même; mais en même temps elle travaillait à s'étendre. Elle trouvait un charme infini à ces réunions fraternelles, à cette vie cachée qui réalisait les enseignemens de Jésus, et elle ressentait d'étranges ardeurs de conquête. Les Juifs avaient déjà surpris les Romains et les Grecs par une passion de prosélytisme que les autres religions ne connaissaient pas; dans cette voie, le christianisme devait aller beaucoup plus loin et marcher plus vite que son devancier. On peut dire que presque au lendemain de la mort du Christ, il se met en route pour conquérir le monde.

Cette conquête, qui est un des plus grands événemens du passé, est aussi l'un des moins connus. Ce que nous en savons le mieux, c'est la façon dont elle a commencé, et, contrairement à ce qui arrive d'ordinaire, la partie la plus ancienne de cette histoire est pour nous la mieux éclairée. Les *Actes des Apôtres* et les épîtres de saint Paul, qui nous entretiennent de ces premières années, ne nous donnent pas sans doute assez de détails pour contenter tout à fait notre curiosité, mais permettent du moins de construire un récit qui repose sur des bases solides. Le volume que, dans son *Histoire*, M. Renan consacre à saint Paul est l'un de ceux qui ont le mieux réussi auprès du public. Personne n'a oublié avec quel intérêt il raconte les voyages de l'apôtre et le relief qu'il donne à sa figure. Saint Paul pourtant ne lui plaît qu'à moitié et il a besoin de faire un effort pour l'admirer. C'était un théologien, un raisonneur, un discuteur, le premier de ceux qui travaillèrent à créer des formules et des dogmes pour la religion naissante. Or nous venons de voir que M. Renan attache moins d'importance aux doctrines théologiques de l'église qu'à ses institutions charitables et à ses réformes sociales. C'est là seulement qu'il place son originalité et sa grandeur. « Prophètes, parleurs de langues, docteurs, vous passerez ; diacres, veuves dévouées, administrateurs des biens de l'église, vous resterez : vous fondez pour l'éternité. » Saint Paul est trop absolu, trop systématique pour être tout à fait du goût de M. Renan. Il aime mieux des croyances moins rigoureuses, des opinions plus flottantes, qui tracent au fidèle un cercle très étendu dans lequel il se meut à l'aise et lui permettent de joindre une grande liberté de pensée à une certaine

discipline d'intelligence. D'ailleurs un esprit qui se fixe par là même se limite et se ferme ; il devient étroit et exclusif. Pour avoir trop embrassé certaines choses, il est incapable de tout comprendre, ce qui paraît à M. Renan la plus grave des imperfections. Saint Paul a pu visiter Athènes sans être touché des chefs-d'œuvre qu'il a rencontrés sur sa route. Sa foi était trop raide, son monothéisme trop absolu pour qu'il pût en saisir la beauté ; en face de ces merveilles, il n'a éprouvé qu'un sentiment de colère. « Son esprit, dit l'auteur des *Actes,* s'aigrissait en lui-même quand il voyait la ville remplie d'idoles ; » et il les a vouées d'avance à la destruction. « Ah ! belles et chastes images, dit M. Renan, vrais dieux et vraies déesses, tremblez ; voilà celui qui lèvera contre vous le marteau. Le mot fatal est prononcé : vous êtes des idoles ; l'erreur de ce laid petit Juif sera votre arrêt de mort. » Il y a loin de ces paroles à l'admiration sans limite que la plupart des historiens nouveaux du christianisme professent pour saint Paul. On l'a mis sans contestation au-dessus de tous les apôtres, et il est sûr que par le génie il les dépasse ; mais ils ont sur lui cet avantage d'avoir connu le Christ, tandis qu'il n'a pas entendu sa parole et recueilli de sa bouche ses enseignemens. Ce qu'il rappelle à M. Renan, c'est Luther, c'est Calvin, ce sont les héros de la réforme. Par son ton dur et tranchant, par son âpreté dans les discussions, par la violence de son langage, par son attachement intraitable à ses doctrines, il est le premier des protestans. Ce fut donc un homme d'action incomparable, dont le rôle a été immense dans l'histoire de l'église ; mais quant à vouloir en faire le véritable fondateur du christianisme, comme on l'a quelquefois prétendu, quant à lui donner une place égale ou supérieure à Jésus, — car on est allé jusque-là, — M. Renan le trouve déraisonnable, et il s'y oppose de toutes ses forces. « Ce n'est pas l'Épître aux Romains qui est le résumé du christianisme, c'est le Discours sur la montagne. Le vrai christianisme qui durera éternellement vient des Évangiles, non des Épîtres de saint Paul. Les écrits de Paul ont été un danger et un écueil, la cause des principaux défauts de la théologie chrétienne. Paul est le père du subtil Augustin, de l'aride Thomas d'Aquin, du sombre calviniste, de l'acariâtre janséniste, de la théologie féroce qui damne et prédestine à la damnation. Jésus est le père de tous ceux qui cherchent dans les rêves de l'idéal le repos de leurs âmes. »

Les *Actes des Apôtres* s'arrêtent l'an 61, quand saint Paul arrive à Rome conduit par le centurion Julius. A partir de ce moment, le jour cesse et la jeune église se couvre d'une obscurité qu'il nous est bien difficile de percer. Aucun récit authentique ne nous a transmis les dernières années de Pierre et de Paul. C'est à peine si, sur la mort des deux grands disciples de Jésus, quelques traditions

se forment, qui ne parviennent pas à se fixer dans une œuvre importante et flottent en l'air au milieu des nuages. Comment se fait-il qu'aucun des fidèles n'ait songé à continuer les *Actes*, à nous raconter la persécution de Néron et celle de Domitien? Si pauvre, si peu lettrée qu'on se figure la masse des chrétiens de ce temps, M. de Rossi semble avoir montré qu'il se trouvait parmi eux quelques personnages un peu plus riches que les autres et qui touchaient au grand monde. Comme tous les « collèges de pauvres gens » répandus alors sur la surface de l'empire, leur association devait posséder des protecteurs qui l'aidaient de leur argent ou de leur influence. Ceux qui donnèrent aux fidèles le terrain sous lequel ils ont construit l'inextricable réseau des catacombes étaient bien capables de tenir une plume et de raconter simplement aux plus jeunes frères les épreuves et les triomphes auxquels ils avaient assisté. Pourquoi donc ont-ils négligé de le faire? Nous l'ignorons; mais il est sûr qu'ils ne l'ont pas fait. Lorsqu'Eusèbe de Césarée, après la victoire de Constantin, voulut recueillir ce qui pouvait rester de ces premières annales pour en composer son Histoire, les archives des églises et les bibliothèques des fidèles ne purent presque rien lui fournir.

Où la vérité échappe, on est bien forcé de se contenter de la vraisemblance; quand les faits manquent, les conjectures deviennent légitimes. Heureusement ici le champ des conjectures est circonscrit. Celui qui veut raconter les premiers développemens du christianisme n'est pas libre de se diriger à sa fantaisie. Les *Actes des Apôtres* lui donnent le point d'où il doit partir. Le point d'arrivée est aussi fixé d'avance; c'est l'état de la chrétienté au IIe siècle, quand les apologistes commencent à écrire. Sur la route on voit luire par intervalle quelques pauvres lumières éparses; le reste est obscur. Il s'agit de refaire avec ces faibles lueurs le chemin que le christianisme a suivi pendant un siècle : voilà le problème. Tout le monde ne se serait pas senti le goût de le résoudre. Il y a des esprits à qui l'histoire ne plaît que si elle est appuyée sur des documens irréfutables, et qui ne veulent marcher qu'au grand jour; M. Renan au contraire nous confesse à plusieurs reprises que le mystère et l'ombre l'attirent, qu'il recherche de préférence les questions dont on ne peut sortir que par des hypothèses et des divinations hardies. Il ne lui déplaît pas que les faits sur lesquels il travaille soient médiocrement connus; pourvu qu'on distingue encore quelques traits des événemens, quelques lignes des figures, c'est assez; son imagination aime à achever. Voilà pourquoi il a préféré prendre le christianisme à ses origines. L'obscurité même de cette période primitive l'a tenté; il a tout exprès remonté l'eau jusqu'à l'endroit « où le grand fleuve qui devint ensuite plus vaste que l'Amazone coulait dans un pli de terrain large d'un pas; »

puis, quand son lit est formé, et sa direction prise, il l'abandonne. Il s'est donc proposé la tâche de peupler cette histoire vide; il essaie de combler avec des conjectures ingénieuses les lacunes qu'y laisse à tout moment l'absence des faits, et, comme il est naturel qu'on fasse avec succès ce qu'on fait avec plaisir, il y a souvent réussi. Pour mesurer d'un seul coup d'œil ce qu'il ajoute à nos connaissances sur cette époque obscure, il nous suffira de dire que l'abbé Fleury l'a racontée en 220 pages et qu'elle occupe chez lui sept volumes.

Est-ce à dire qu'il nous apporte des documens inconnus? On ne peut guère s'attendre aujourd'hui aux bonnes fortunes de ce genre. Mais il se sert plus habilement de ceux qu'on connaissait; il les fait mieux comprendre, il en précise le sens, il les féconde, il les anime par des rapprochemens heureux. Quand l'ombre rédouble autour de cette société mystérieuse et qu'on ne peut tirer d'elle aucune lumière, il l'éclaire par le dehors; il insiste sur les événemens qui se sont passés autour d'elle et dont elle a dû sentir le contre-coup. Beaucoup d'historiens s'obstinent à l'étudier seule, comme une institution tombée du ciel toute parfaite, et qui ne tirait que d'elle sa raison d'être; il la replace dans son milieu et dans son temps. Il n'y a pas de doctrine si originale qui n'ait rien emprunté aux opinions voisines; il n'y a pas de secte si bien fermée où les idées extérieures ne pénètrent par quelque fente. On a donc quelque chance de mieux connaître les chrétiens quand on connaît les gens parmi lesquels ils vivaient. M. Renan applique d'abord cette méthode aux Juifs, c'est-à-dire à ceux même dont les premiers chrétiens sont sortis. L'étude spéciale qu'il a faite des langues et des littératures de l'Orient lui permet d'être mieux informé que personne de ce qu'on pensait, de ce qu'on disait à Jérusalem, vers l'époque où naquit Jésus, de ce qui s'agitait alors de craintes ou d'espérances dans l'âme des pieux observateurs de la loi. Il a tiré beaucoup de profit du Talmud : ce livre étrange et curieux enregistre les opinions des principaux *rabbi* de ce temps; il est bon de les recueillir pour les comparer à celles des apôtres. Quand on sait en quoi elles se rapprochent ou diffèrent, on comprend ce qui devait plaire aux Juifs ou les scandaliser dans la prédication de l'évangile. Mais le christianisme ne tarda pas à chercher d'autres disciples. Les premiers auditeurs de Jésus avaient été des « Hébreux, » c'est-à-dire des Juifs de la Palestine, parlant le dialecte araméen et lisant la Bible dans son texte original. Bientôt les apôtres s'adressèrent à ceux qu'on appelait « hellénistes, » c'est-à-dire à des Juifs parlant grec et lisant la Bible en grec. C'est dans ce milieu qu'ils firent leurs plus grandes conquêtes. Pour les conquérir, il fallait bien leur parler la langue qu'ils comprenaient. Lorsqu'ils furent devenus les

plus nombreux, on ne parla plus qu'elle et l'araméen fut abandonné pour le grec. M. Renan fait remarquer l'importance de ce changement. Si l'église était restée attachée à ce patois provincial qu'on écrivait à peine et qui ne se parlait que dans la Syrie, elle n'en serait pas sortie. Le grec au contraire était alors la langue universelle (1); on l'entendait, on le parlait partout. Dans l'Orient, il avait à peu près remplacé tous les anciens idiomes. A Rome même, dans les quartiers populaires, il était au moins aussi répandu que le latin. Le commerce l'avait porté dans les grandes villes de l'Afrique et de la Gaule. Les apôtres de l'évangile, du moment qu'ils parlaient grec, pouvaient être entendus dans le monde entier.

C'est donc désormais dans les pays grecs que le christianisme va se répandre. Le bonheur veut que ces pays soient aujourd'hui bien mieux connus qu'autrefois. Un grand nombre de savans et de curieux les ont parcourus depuis que les voyages y sont devenus plus faciles. Ils ont exploré les ruines des grandes cités, décrit avec soin les monumens qui en restent encore, en sorte qu'avec ces débris on peut se faire quelque idée de ce qu'elles étaient au Ier siècle. L'épigraphie surtout nous a fourni une ample collection de documens nouveaux, et là, comme ailleurs, elle nous rend le service de nous faire entrer dans l'existence obscure des classes inférieures de la société. Ce petit monde est celui où le christianisme a germé, on ne saurait trop l'étudier. Les inscriptions nous montrent que dans les villes manufacturières où l'on fabriquait les étoffes, où l'on teignait les laines, où l'on travaillait le cuir, les ouvriers étaient nombreux et puissans, qu'ils formaient des sociétés de secours mutuels, des associations secrètes ou publiques, et qu'au moyen des grèves ils avaient quelquefois arraché à leurs patrons des concessions importantes. Ce sont des sources d'informations précieuses qui nous font connaître en quel état le christianisme a trouvé cette société. M. Renan les a consultées avec soin et en a tiré un grand profit.

Il a fait mieux encore : comme il pensait que les excursions dans les livres ne nous donnent que des renseignemens incomplets, il a voulu voir de ses yeux les contrées que le christianisme a visitées les premières. Il s'est mis à la suite des apôtres, parcourant les chemins par lesquels ils avaient passé, s'arrêtant avec eux dans les villes où ils prêchaient leur doctrine. Ces voyages lui ont beaucoup appris. En Orient, les choses changent peu ; les révolutions y agitent plus la surface qu'elles ne troublent le fond. Les mœurs, les croyances, les habitudes s'y perpétuent sous les régimes

(1) C'est ce que dit formellement Cicéron dans le *Discours pour Archias :* « *Græca leguntur in omnibus fere gentibus ; latina suis finibus, exiguis sane, continentur.* »

les plus divers, et le présent nous remet sans cesse en face du passé. L'aspect du pays s'est modifié sans doute; il est plus mal cultivé, moins riche qu'autrefois. Les villes ont perdu les admirables monumens dont elles étaient ornées, et elles sont encombrées de ruines que personne ne songe à relever. On les reconnaît pourtant; elles gardent quelque chose de leur ancien caractère, et la population qui remplit leurs bazars infects, leurs rues étroites et sales n'est pas très différente de celle d'autrefois. Ce sont toujours des villes banales où toutes les races et toutes les religions se donnent la main; point de patriotisme, peu d'esprit politique et municipal, quelque chose de léger, de passionné, de mobile, et en l'absence de traditions communes et anciennes, l'amour des nouveautés hardies. « Le christianisme, dit M. Renan, fut un fruit de l'espèce de fermentation qui a coutume de se produire dans ces sortes de milieux où l'homme, dégagé des préjugés de naissance et de race, se met plus facilement au point de vue de la philosophie qu'on appelle cosmopolite et humanitaire que ne peuvent le faire le paysan, le bourgeois, le noble citadin ou féodal. Comme le socialisme de nos jours, comme toutes les idées neuves, le christianisme germa dans ce qu'on appelle la corruption des grandes villes. Cette corruption en effet n'est souvent qu'une vie plus pleine et plus libre, un plus grand éveil des forces intimes de l'humanité. » M. Renan a souvent insisté sur cette idée que le christianisme n'a pas d'abord été prêché aux habitans des campagnes, qu'il a suivi les grands courans du commerce, qu'il s'est développé surtout dans ces capitales improvisées par un caprice de despote, comme Antioche ou Alexandrie, dans ces rassemblemens industriels où s'entassaient des ouvriers de nationalités différentes. C'est une idée juste, et qui aide beaucoup à comprendre le caractère qu'il a pris et les œuvres qu'il a faites dans ces premières années.

Il serait aisé de montrer par des exemples tout ce que doit M. Renan à ses lectures et à ses voyages et comment ils lui ont servi à prendre lui-même et à donner aux autres une intelligence plus vive du grand événement dont il refait l'histoire. La vue des lieux surtout lui a été merveilleusement utile. Elle anime, elle précise les impressions fugitives que donnent les textes; elle éclaire des passages obscurs, elle détermine le sens de détails qui semblaient vagues. Les paysages de la Galilée ont servi, pour M. Renan, de commentaire aux discours de Jésus; en parcourant l'Asie, il s'est mieux rendu compte de la prédication des apôtres. Les villes levantines lui remettent devant les yeux les villes grecques; ce qui se fait aujourd'hui l'aide à saisir ce qui se faisait autrefois. Saint Paul a dû voyager comme Benjamin de Tudèle, comme Ibn-Batoutah, comme tous les voyageurs arabes du moyen âge. « Ils circulaient d'un bout à l'autre du monde

musulman, se fixant en chaque grande ville, y exerçant le métier de kadhi, de médecin, s'y mariant, trouvant partout un bon accueil et la possibilité de s'occuper. » De nos jours encore, les choses n'ont guère changé; « partout où la vie juive est restée fortement organisée, les voyages se font de *ghetto* en *ghetto*, avec des lettres de recommandation. Ce qui se passe à Trieste, à Constantinople, à Smyrne, est sous ce rapport le tableau exact de ce qui se passait, du temps de saint Paul, à Éphèse, à Thessalonique, à Rome. » Dès lors on se rend compte aisément, en voyant ce qui existe, de la manière dont a dû se faire la prédication de l'évangile. L'apôtre, qui arrivait dans une ville qu'il n'avait jamais vue, ne s'y trouvait pas tout à fait dépaysé. Il était sûr de rencontrer, dans ce pays nouveau pour lui, des compatriotes, des amis, des gens disposés à l'écouter et préparés à le comprendre. Il se rendait tout droit au quartier juif. « Un signe distinguait ces quartiers : c'était l'absence d'ornemens de sculpture vivante, ce qui forçait de recourir pour la décoration à des moyens gauches, emphatiques et faux. Mais ce qui mieux que toute autre chose désignait le quartier juif au nouveau débarqué de Séleucie et de Césarée, c'était le signe de race, ces jeunes filles vêtues de couleurs éclatantes, de blanc, de rouge, de vert, sans teintes moyennes; ces matrones à la figure paisible, aux joues roses, au léger embonpoint, aux bons yeux maternels. Arrivé et bien vite accueilli, l'apôtre attendait le samedi. Il se rendait alors à la synagogue. C'était un usage, quand un étranger qui semblait instruit ou zélé se présentait, de l'inviter à dire au peuple quelques mots d'édification. L'apôtre profitait de cet usage et exposait la thèse chrétienne. » Comment M. Renan a-t-il pu si bien nous dépeindre ce tableau, et avec des couleurs si nettes? La réponse est facile : il l'a vu de ses yeux; les choses se passent aujourd'hui de la même manière. Le nouveau venu qui se présente le samedi à la synagogue est remarqué, entouré, questionné. On lui demande d'où il est, qui est son père, quelle nouvelle il apporte, et l'on écoute avec plaisir ce qu'il veut bien dire. Voilà de quelle manière M. Renan est arrivé à ranimer cette vieille histoire; c'est en expliquant ainsi le passé par le présent que son imagination parvient à si bien comprendre et nous fait si merveilleusement sentir le charme de la prédication apostolique, « cette seconde poésie du christianisme. »

Je ne saurais trop insister sur cette qualité; c'est la principale de l'ouvrage de M. Renan, celle qui le fera vivre. Sans nous apporter de faits nouveaux, il a renouvelé ceux qu'on nous avait tant de fois racontés. L'étude qu'il a faite de l'histoire religieuse ou politique des divers peuples, son immense lecture, la connaissance qu'il a prise des hommes et des lieux dans ses voyages, lui suggèrent

sans cesse des observations, des idées, des rapprochemens qui animent tous ses récits. Mais le moyen dont il se sert encore le plus volontiers pour voir clair dans le passé, c'est d'en comparer les événemens à ceux d'hier ou d'aujourd'hui. Tout lui sert, tout lui est bon pour dissiper une obscurité, pour rendre raison d'une bizarrerie, pour supprimer une incertitude. Il descend au besoin jusqu'aux temps et aux faits les plus voisins de nous. Les Mormons, le babisme, lui font comprendre certaines aberrations du sens religieux; les horreurs de la Commune lui expliquent le siège de Jérusalem, et pour qu'on puisse avoir une idée de quelques sectaires à moitié fous de la première antiquité chrétienne, il n'hésite pas à les comparer à Cabet et à Babick. Cette méthode a ses inconvéniens sans doute, et M. Renan ne les a pas toujours évités; mais c'est la seule qui puisse rendre le passé vivant. Pour communiquer la vie aux choses mortes, il faut bien la prendre où elle est, c'est-à-dire autour de nous, et l'on n'a pas trouvé d'autre moyen de comprendre les événemens anciens que de les rapprocher de ceux qui se passent sous nos yeux. Ce moyen a réussi très souvent à M. Renan; il s'en est servi avec bonheur pour rendre le relief et la vie à des faits presque effacés, à des figures dont le temps n'avait laissé qu'une pâle esquisse : c'est un mérite qu'il me paraît difficile de lui contester.

III.

Les progrès rapides du christianisme le dirigeaient vers les pays de l'Occident; il y arriva de très bonne heure. Malgré son origine orientale, il semble qu'il ait éprouvé tout de suite une sorte d'attrait pour la ville qui était le centre et le cœur de l'empire. Jésus venait à peine de mourir que déjà des missionnaires inconnus traversaient la mer pour porter son nom à Rome. On y parlait de lui, on y discutait sa doctrine dès le règne de Claude. Quand saint Paul à son tour y arriva, il trouva une petite église toute formée qui vint à sa rencontre à une journée de marche, sur la voie Appienne, et l'accueillit avec une grande joie. Là, comme ailleurs, les fidèles s'étaient surtout recrutés parmi les pauvres habitans du quartier juif; mais ils avaient pénétré aussi dans quelques maisons importantes, et il y en avait même au Palatin, dans la demeure des Césars. Saint Pierre vint un peu plus tard rejoindre saint Paul, et ils établirent tous les deux, dans la capitale du monde, le siège de leur active prédication. Au moment de l'incendie de Rome, sous Néron, Tacite laisse entendre que les chrétiens y étaient nombreux. M. Renan a donc raison de penser qu'à partir de ce moment, l'histoire de l'em-

pire romain est liée à celle du christianisme, et de les faire marcher ensemble : c'est un élément puissant d'intérêt pour ses récits.

Ai-je besoin de dire que le tableau qu'il nous présente de la situation de l'empire au Ier siècle, et que ses jugemens sur les institutions et sur les hommes sont empreints d'une libérale impartialité? Il n'est pas de ceux qui font payer au passé les fautes du présent et qui portent dans le récit des événemens anciens le ressentiment des querelles de nos jours; il ne se croit pas obligé de maltraiter l'empire romain, uniquement parce qu'il s'appelle l'empire. S'il ne dissimule pas le mal qu'on peut en dire, il se garde aussi d'en taire le bien. Il reconnaît qu'il fut accueilli avec faveur des provinces et qu'en général il les gouverna sagement; que, depuis Auguste jusqu'à la fin des Antonins, la moralité publique fut toujours en progrès; que, même sous les plus méchans princes, on fit de bonnes lois; que le sort de l'enfant, de la femme, de l'esclave devint meilleur; enfin, qu'à l'exception de l'aristocratie romaine, qui eut à traverser des momens terribles, le monde jouit pendant deux siècles « d'une splendeur et d'un bien-être sans exemple. » Ce sont des vérités qui ne sont plus contestées aujourd'hui que par l'ignorance ou l'esprit de parti.

Dans ce tableau de l'empire, M. Renan insiste naturellement sur les facilités qu'il offrait à la propagation de l'évangile; elles sont visibles et ne peuvent échapper à personne. Les pères de l'église en ont été si frappés qu'ils ont regardé quelquefois l'établissement du régime nouveau comme un événement providentiel et qu'ils ont fait d'Auguste une sorte de collaborateur de l'œuvre divine. Sous la main d'un prince, l'unité de l'empire était devenue plus visible et plus réelle, on s'avisait moins de la troubler; la police du monde était mieux faite depuis qu'un seul homme en avait le soin. C'était un grand bonheur pour la religion nouvelle : dans des pays agités de querelles intérieures, méfians pour les étrangers, en guerre avec leurs voisins, séparés entre eux par des barrières rigoureusement fermées, les conquêtes des apôtres auraient été beaucoup plus lentes. En détruisant les frontières, Rome supprimait pour eux la première de toutes les difficultés, celle de pénétrer dans les contrées où ils voulaient prêcher leur doctrine; en même temps elle diminuait les autres. Depuis que le monde était réuni sous un pouvoir unique, le patriotisme étroit des petits états faisait place à une sorte de fraternité universelle; les divers cultes, qui étaient autrefois l'expression la plus complète, la plus vivante des diverses nationalités, portés d'un pays à l'autre, par les perpétuelles émigrations des peuples, perdaient peu à peu leur caractère local : c'était pour eux perdre aussi leur principale force de résistance; si ces religions étaient restées purement municipales, elles se seraient peut-être mieux défendues contre

un culte étranger. Des gens habitués dès l'enfance à des divinités propres au pays, faites pour lui, et qui les confondaient avec la patrie, auraient eu plus de peine à comprendre et à accueillir un Dieu qui prétendait être celui de tous les pays et de tous les hommes ; il y aurait eu au premier moment des surprises, des colères, qui pouvaient arrêter dans son développement, ruiner peut-être pour jamais une religion naissante. Heureusement pour elle les relations devenues plus fréquentes entre les diverses contrées avaient émoussé partout le fanatisme religieux comme l'esprit national. Les hommes ne restaient plus cantonnés dans leurs opinions et s'accoutumaient aux nouveautés ; au contact l'une de l'autre, les croyances s'affaiblissaient ; les fidèles des divers dieux, en se fréquentant, apprenaient à se supporter. Dans tous les cas, s'ils étaient tentés d'user entre eux de violence, Rome ne l'aurait pas permis. Elle respectait tous les cultes, mais elle les forçait à se respecter ; si elle souffrait les discussions, elle défendait les disputes et punissait l'intolérance quand elle devenait du désordre. M. Renan fait très justement remarquer que le christianisme risquait de disparaître dans une émeute de Juifs et que tous les apôtres auraient probablement fini par avoir le sort de saint Jacques, si les magistrats romains ne les avaient protégés ; ils ont été d'abord les sauveurs d'une religion qu'ils devaient plus tard cruellement persécuter.

L'empire a donc facilité au christianisme ses premières conquêtes ; il lui a rendu plus tard d'autres services sur lesquels il convient d'insister. M. Renan a très bien montré que le christianisme traversa une crise très grave vers le commencement du IIe siècle. Les premières églises n'avaient pas été organisées pour vivre, « c'étaient des conventicules de saints du dernier jour se préparant à la venue du Christ par la prière et l'extase. » Du moment qu'on croyait la fin prochaine, il était inutile de songer beaucoup au lendemain. Mais quand on vit que le monde s'obstinait à ne pas périr et que ce dernier cataclysme, annoncé avec tant d'assurance attendu avec tant de joie n'arrivait pas, il fallut bien changer un peu le caractère des premières institutions, et donner à la société nouvelle le moyen de durer : c'est de ce besoin qu'est né l'épiscopat. Je m'attendais, je l'avoue, à voir l'institution de l'épiscopat sévèrement jugée par M. Renan ; il a dépeint avec tant de plaisir la vie indépendante de la petite communauté de Jérusalem qu'il devait, ce semble, éprouver quelque répugnance à la voir renoncer à sa liberté et se mettre sous le joug. Il n'en est rien pourtant, et M. Renan n'hésite pas à reconnaître que l'épiscopat a sauvé l'église ; sans lui, sans sa direction puissante, elle se serait bientôt perdue dans l'anarchie. « Les divergences de doctrine, les rivalités, les amours-propres non satisfaits, auraient opéré à l'infini leurs effets de désunion et d'émiette-

ment. Le christianisme eût fini, au bout de trois ou quatre cents ans, comme le mithriacisme et tant d'autres sectes à qui il n'a pas été donné de vaincre le temps. La démocratie est quelquefois éminemment créatrice ; mais c'est à condition que de la démocratie sortent des institutions conservatrices et aristocratiques, qui empêchent la fièvre révolutionnaire de se prolonger indéfiniment. » Je ne puis m'empêcher de croire que l'influence de Rome n'ait été pour beaucoup dans cette transformation de l'église ; en vivant au milieu d'une société qui aimait par-dessus tout l'ordre, la régularité, la discipline, elle en prit naturellement le goût; elle s'appliqua à elle-mêmes ces qualités qu'elle entendait louer, qu'elle voyait pratiquer autour d'elle. Le premier écrit que nous ayons conservé d'un évêque de Rome, la lettre de saint Clément aux Corinthiens, vante surtout les mérites de l'obéissance : l'église est une armée ; il faut que le fidèle soit soumis à ses chefs, comme le légionnaire à ses centurions et à ses tribuns. « Considérez les soldats qui servent sous nos souverains ; avec quel ordre, quelle ponctualité, quelle soumission ils exécutent ce qui leur est commandé! » Comme on sent que c'est un Romain qui parle! Ces maximes seront désormais celles de toute l'église; elles feront sa force, elles lui soumettront le monde, et c'est de Rome qu'elle les tient.

La première figure d'empereur que M. Renan rencontre sur son chemin, en nous faisant l'histoire des origines chrétiennes, est celle de Néron. Dans le portrait qu'il en a tracé, il s'est visiblement étudié à lui donner un relief extraordinaire. Il en fait une sorte de grotesque idéal. « Un dieu railleur, dit-il, paraissait l'avoir créé pour se donner l'horrible charivari d'une nature humaine où tous les ressorts grinceraient, le spectacle obscène d'un monde épileptique, comme doit être une sarabande de singes du Congo, ou une orgie sanglante d'un roi du Dahomey... Qu'on se figure un homme à peu près aussi sensé que les héros de M. Victor Hugo, un personnage de mardi gras, un mélange de fou, de jocrisse et d'acteur revêtu de la toute-puissance et chargé de gouverner le monde. » On voit aisément la raison qui a entraîné M. Renan à ces peintures énormes. Comme Néron était pour les chrétiens l'Antéchrist, il a voulu qu'on pût s'expliquer, en présence du personnage réel, les proportions qu'a prises le personnage légendaire. C'est une précaution inutile : les légendes naissent souvent sans raison. Il arrive plus d'une fois que les hommes ou les faits que transforme l'imagination populaire ne méritent pas cet honneur, et l'on est bien surpris, quand on peut remonter à la source de beaucoup de récits grandioses, de la trouver si médiocre et si mesquine. Le prince sur lequel s'est formé ce type de l'Antéchrist qui a troublé le repos de tant de générations d'hommes était un scélérat vulgaire. Sa cruauté n'est égalée que

par sa sottise; personne ne fut plus ridiculement dupe que lui des autres et de lui-même. Rien ne put jamais ébranler la bonne opinion qu'il avait de sa personne et de ses talens; quoiqu'il payât ses maîtresses et organisât ses succès, il avait la prétention d'être aimé pour sa figure et applaudi pour son mérite. Dans l'histoire tragique des Césars qui ont mal fini, sa mort fut une des plus misérables. Caligula et Domitien ont lutté corps à corps avec leurs meurtriers, Othon s'est tué lui-même d'un seul coup; au milieu des plus grands outrages Vitellius au moins sut se taire; les dernières heures de Néron s'écoulèrent dans une lutte grotesque entre la vanité et la peur. Il s'étudiait à dire de grands mots, il essayait de prendre de belles poses qu'interrompaient vite les frissons de la mort prochaine. Laissons-lui toute sa médiocrité, ne diminuons pas ce qu'il y avait de vulgaire dans sa nature, gardons-nous de toute tentative pour l'idéaliser et le grandir : c'est une consolation de pouvoir mépriser à son aise les gens que l'on déteste.

Dans la peinture que fait M. Renan de l'entourage de Néron, il mêle à ses sévérités des complaisances qui ont choqué quelques personnes. Les contemporains de Cicéron remarquaient qu'il ne pouvait s'empêcher, malgré son honnêteté, d'avoir une sympathie secrète pour les mauvais sujets. Que de précautions ne prend-il pas quand il lui faut gronder Cœlius ! De même, M. Renan ne peut se résoudre à maltraiter Pétrone. « Après tout, nous dit-il, n'est pas roi de la mode qui veut. La fête de l'univers manquerait de quelque chose si le monde n'était peuplé que de fanatiques iconoclastes et de lourdauds vertueux. » Passe encore pour Pétrone; assurément son roman ne sera jamais une lecture de famille, mais il a tant de grâce, tant de finesse, tant de raison, à travers ses folies, une si grande connaissance du monde, quoiqu'il n'en décrive que les mauvais côtés, tant d'esprit enfin pour dissimuler ses ordures, que je comprends qu'on lui pardonne beaucoup. Mais Poppée n'a pas droit aux mêmes égards. J'ai beau relire tout ce que l'antiquité nous dit d'elle, je ne trouve rien qui puisse fournir quelque prétexte à la réhabiliter. C'était la plus belle femme et la plus adroite courtisane de son temps, voilà tout. Dans ce que M. Renan appelle « le culte touchant de sa propre beauté, » je ne puis voir qu'une coquetterie effrontée. Elle prenait grand soin d'elle-même, elle se faisait suivre en voyage de cinq cents ânesses pour être sûre de ne jamais manquer de ce bain de petit-lait qui devait entretenir la fraîcheur de son teint; elle se désolait quand elle se voyait un peu moins belle dans son miroir, parce qu'elle savait que le jour où elle cesserait de plaire à l'empereur, elle irait rejoindre Octavie. Un peu de passion et d'entraînement la rendrait peut-être excusable, mais elle s'aimait trop pour aimer personne. Elle était de

celles qui, dans les liaisons où d'ordinaire on s'abandonne, restent maîtresses d'elles-mêmes. Elle pratiqua en perfection l'art qui donne aux femmes leurs succès les plus sûrs : elle sut résister et céder à propos. C'est ainsi qu'elle enflamma Néron et obtint de lui l'exil et la mort de sa femme. Ce qui répugne le plus en elle, c'est qu'elle n'usa du pouvoir que lui donnait sa beauté que pour perdre les honnêtes gens. On avait remarqué que, quand Néron s'enfermait avec elle et Tigellin, c'était toujours pour comploter quelque assassinat : *sævienti principi intimum consilium.* Il est vrai qu'elle protégeait les Juifs ; mais elle aimait aussi les astrologues, et, pour lui pardonner d'avoir été débauchée et cruelle, il ne suffit pas de montrer qu'elle était en même temps superstitieuse.

M. Renan passe assez rapidement sur la dynastie flavienne, dont les rapports avec le christianisme sont fort obscurs. Il insiste davantage sur les Antonins. On sent qu'il est parfaitement heureux quand le cours de son histoire l'amène à ces honnêtes gens qui donnèrent un siècle de bonheur au monde, et il parle d'eux avec un grand charme. Il nous fait bien comprendre le caractère nouveau que prit alors le gouvernement de l'empire. Avec Nerva, l'opposition arriva au pouvoir, et, ce qui est assez rare, elle accomplit ses promesses et réalisa son programme. Ce qui prouve qu'elle n'était pas formellement républicaine, c'est qu'elle n'essaya jamais de rétablir la république. Elle se contenta de faire entrer, autant qu'il était possible, dans l'empire ce que la république avait de meilleur, ce qui pouvait s'en conserver sans trop altérer les institutions nouvelles. Tacite a résumé son programme dans cette phrase célèbre, où il dit de Nerva : *Res olim dissociabiles, principatum et libertatem, miscuit.* Ce mélange du principat et de la liberté, cet avènement de l'empire libéral, qui a été si souvent ailleurs une déception, devint alors une vérité. Au sommet, un pouvoir fort, incontesté, presque illimité en droit, mais qui a pour limite le respect de l'opinion, et qui se distingue surtout du pouvoir royal en ce qu'il se transmet plutôt par l'adoption que par l'hérédité, sorte de magistrature civile et à vie, comme les républiques anciennes en avaient souvent imaginé de pareilles pour se sauver de l'anarchie, dans les momens troublés de leur existence ; au-dessous, un corps politique, composé de toutes les notabilités de l'empire, consulté par le prince dans toutes les affaires graves, qui nomme directement à une partie des fonctions publiques, qui siège, comme cour de justice, dans les procès importans où la politique est mêlée ; puis, une hiérarchie de fonctionnaires qui avancent d'après des règles fixes ; à tous les degrés, l'obéissance aux lois, le respect des traditions, le dévoûment au pays : voilà ce qui paraissait alors aux esprits les plus exagérés l'idéal d'un gou-

vernement sage ; voilà le régime que les Antonins ont à peu près réalisé pendant un siècle, aux applaudissemens du monde.

Au milieu de cet éclat, il y a pourtant une tache : ce gouvernement sage et modéré fut persécuteur, ces excellens princes ont durement traité les chrétiens. C'est sous Trajan qu'on a brûlé vif Polycarpe; Blandine et ses compagnons sont morts sous Marc Aurèle. La surprise a été si grande de voir Marc Aurèle et Trajan donner de pareils démentis à leur politique honnête qu'on a été jusqu'à nier qu'il y ait eu des persécutions sous leur règne ou à prétendre tout au moins qu'on en a fort exagéré l'importance. Ce n'est pas l'opinion de M. Renan ; il établit que les persécutions sont incontestables, qu'elles furent très cruelles, et que « le christianisme s'est en réalité trouvé plus mal de la sage administration des grands empereurs du IIe siècle que des coups de fureur des scélérats du Ier. » Il est aisé d'en comprendre la raison, et M. Renan à plusieurs reprises l'a fait très bien saisir. Il faut se souvenir d'abord que le monde venait de traverser de terribles épreuves, qu'il y avait eu un moment, après Néron, où il semblait que l'empire allait se dissoudre, que le règne entier de Domitien n'avait été qu'une sanglante folie. Les crises de ce genre amènent toujours de violentes réactions. « Une société en péril se rattache à ce qu'elle peut ; un monde menacé se range ; persuadé que toute pensée tourne à mal, il devient timide, retient en quelque sorte sa respiration, car il craint que tout mouvement ne fasse crouler le frêle édifice qui lui sert d'abri. » Dans des circonstances pareilles, il est naturel que les conservateurs aient repris le pouvoir. Ceux qui alors gouvernent l'empire sont des aristocrates, des hommes à tradition, à préjugé, « des espèces de tories anglais tirant leur force de leurs préjugés mêmes. » Ils affectent surtout de détester l'étranger ; l'Orient, si fort à la mode sous Néron, devient suspect. Juvénal ne tarit pas de railleries contre « le petit Grec affamé » et il se plaint amèrement « que l'Oronte coule dans le Tibre. » Le christianisme a le tort d'être né dans la Judée, il paiera la peine de son origine. D'ailleurs les conservateurs, qui sont tout-puissans, professent qu'il faut revenir aux anciennes maximes, que Rome ne peut être sauvée que si l'on applique de nouveau les vieilles lois ; or, parmi ces lois respectées, se trouvent celle qui proscrit les cultes étrangers, celle qui dissout les assemblées secrètes, celle qui punit les gens coupables de maléfices. Toutes ces lois, à ce qu'on pense, atteignent les chrétiens, et l'on n'hésite pas à les leur appliquer plus rigoureusement que jamais. Ainsi, plus l'empire revient au vieil esprit romain, plus il est dur aux nouveautés ; et, parmi les princes qui le gouvernent, ce sont précisément les plus honnêtes qui respectent le

plus les traditions antiques, qui font le mieux appliquer la loi, et qui par conséquent traitent le plus mal les chrétiens.

M. Renan a tracé de ces divers princes des portraits finement dessinés. Les deux derniers ont entre eux cette ressemblance d'avoir été de vrais souverains constitutionnels, des bourgeois sur le trône. M. Renan trouve même qu'ils ont trop aimé la simplicité, trop dédaigné la représentation et le faste. « Les choses humaines sont si frivoles qu'il y faut faire une part au brillant, à l'éclat. Un monde ne tient pas sans cela. Louis XIV le savait : on a vécu, on vit encore de son soleil en cuivre doré. » Rien ne ressemble moins à Louis XIV que ce bon Antonin ; et Marc Aurèle, qui lui succéda, fit son étude d'imiter autant qu'il le pouvait son père adoptif. Le dernier volume de M. Renan est consacré à Marc Aurèle. On peut dire qu'il l'occupe tout entier et que le reste est fort obscurci par cette grande figure. Pour la peindre, l'auteur semble avoir renoncé à ses procédés familiers : tout est ici en pleine et vigoureuse lumière ; peu d'ombres, pas de retouches ; des éloges sans restriction, une admiration sans réserve. C'est à peine s'il ose reprocher au prince philosophe d'avoir été un peu trop austère. « Ce qui lui manqua, ce fut, à sa naissance, le baiser d'une fée, une chose très philosophique à sa manière, je veux dire l'art de céder à la nature, la gaîté, qui apprend que l'*Abstine et sustine* n'est pas tout et que la vie doit aussi pouvoir se résumer en sourire et jouir. » C'est, comme on voit, un reproche assez doux, et Marc Aurèle l'aurait accepté volontiers. Peut-être pourrait-on en indiquer d'autres. Quelque attrait qu'on éprouve vers cette nature excellente, il est aisé de voir qu'il manquait d'initiative. Il n'était pas comme Trajan, qui aimait le pouvoir et qui nous apparaît, dans sa correspondance administrative, si prêt, si décidé sur toutes les questions. Marc Aurèle, au contraire, avait peu de goût pour son métier de souverain ; ce fut tout au plus un empereur résigné. Il ressemble plutôt au soldat qui meurt au poste où on l'a mis qu'au chef qui choisit sa place. Il aimait tant ses maîtres qu'il resta toujours devant eux dans une attitude soumise ; c'était en tout un parfait disciple. Par malheur, il y avait, parmi ceux qui élevèrent sa jeunesse, des gens très médiocres ; il écouta les médiocres comme les autres. Que d'impatience n'éprouve-t-on pas à lire ses lettres à Fronton, où il s'escrime de bel esprit avec le vieux rhéteur, admire, pour lui plaire, l'éloge de la fumée ou de la poussière, et compose avec conscience des hypotyposes ou des prosopopées ! En philosophie aussi, il fut un bon élève. J'ai quelque peine à comprendre que M. Renan nous dise qu'il n'y a pas chez lui « une ombre de système, » et « qu'il n'est d'aucune école. » J'ai peu de titres à discuter les questions de ce genre,

mais il me semble qu'il ne fit que développer la philosophie stoïcienne de son temps et qu'il la développa d'une manière assez fidèle. Je ne vois pas bien en quoi ses idées diffèrent de celles d'Épictète. Il leur a donné sans doute un accent nouveau et personnel; et puis c'est un empereur qui parle, ce qui augmente singulièrement l'importance des choses qu'il dit. Un esclave a peu de mérite à renoncer aux biens du monde qu'il ne possède pas, et la sagesse la plus ordinaire lui conseille de se préparer d'avance aux misères auxquelles il est exposé. Le renoncement et l'ascétisme ont plus de prix quand on est sur un trône. C'est donc la situation de l'auteur qui fait le charme particulier des *Pensées;* mais les principes qu'il expose, quoiqu'il se les soit rendus propres, ne lui appartiennent pas. Ce manque d'initiative et d'originalité me fait craindre que son scepticisme ne soit pas aussi personnel que le voudrait M. Renan. Il est sceptique à la façon des sages de sa secte, et l'on pourrait dire, je crois, de presque tous les stoïciens de cette époque, aussi bien que de lui, « qu'ils flottent entre le déisme pur, le polythéisme interprété dans un sens physique, et une sorte de panthéisme cosmique. » En toute chose, il a subi l'influence, il n'a pas donné l'impulsion. Ce n'est pas le rabaisser après tout que de nier qu'il ait eu une philosophie originale, et il avait autre chose à faire que d'inventer des systèmes.

IV.

Nous avons traité jusqu'ici les sept volumes de M. Renan comme une œuvre purement scientifique, ne cherchant pas à savoir si les conclusions de l'auteur sont conformes à nos opinions, mais ce que ses recherches ajoutent à nos connaissances. C'est le seul moyen d'apprécier comme il convient les travaux de ce genre. On est d'accord que les études religieuses ne produisent tous leurs fruits que si nous les abordons dans les mêmes dispositions et les mêmes sentimens qu'on apporte aux autres, c'est-à-dire sans passion, sans préjugé, avec une entière indépendance d'esprit et la ferme résolution de ne pas plier les faits à nos croyances, mais de conformer nos croyances aux faits. L'idéal serait qu'on pût s'occuper de l'histoire des origines chrétiennes aussi froidement que de celle des rois de Rome. Nous en sommes encore fort éloignés, et je n'en suis pas surpris : en ce moment où les questions religieuses passionnent les esprits, un pareil détachement me paraît beaucoup plus à souhaiter qu'à attendre. Il est naturel que, dans l'ardeur de la lutte, des gens qui entendent discuter, ou même malmener des croyances auxquelles ils sont attachés de toute leur âme, ne soient pas toujours maîtres

d'eux-mêmes et perdent quelquefois leur sang-froid. Ce sont des susceptibilités auxquelles il faut beaucoup pardonner. Mais, à propos de M. Renan, la violence a dépassé toutes les limites. Elle n'a pas seulement été très maladroite en aidant par l'éclat des injures au succès de l'ouvrage, elle en est venue à des exagérations tout à fait déraisonnables. Il semble que les critiques fougueux qui l'ont attaqué n'aient pas eu la patience de le lire, tant ils ont méconnu le vrai caractère de l'œuvre et dénaturé les intentions de l'auteur.

Est-il juste, par exemple, de regarder son livre comme une machine de guerre dressée contre le christianisme? Est-ce vraiment un de ces ouvrages de combat qui ont pour dessein de porter le trouble dans les âmes faibles en leur montrant les absurdités de leurs croyances? M. Renan se défend beaucoup d'avoir rien voulu faire de semblable. « La pensée d'ébranler la foi de personne, dit-il, est à mille lieues de moi. » Loin de songer à faire des conquêtes, il conseille à tous ses lecteurs de garder leurs opinions. « Restons dans nos églises respectives, profitant de leur culte séculaire et de leurs traditions de vertu, participant à leurs bonnes œuvres et jouissant de la poésie de leur passé. Ne repoussons que leur intolérance; pardonnons même à cette intolérance, car elle est, comme l'égoïsme, une des nécessités de la nature humaine. »

Il n'y a, dans ces protestations, ni mensonge calculé, ni précaution hypocrite : elles sont l'expression même de la vérité. On voit bien, quand on lit M. Renan, qu'il n'a pas voulu faire une œuvre de polémique : il discute les faits, jamais les principes; nulle part il n'a institué de controverse sur un dogme; l'ironie, l'arme terrible de Voltaire, celle qui fait au cœur des croyans les plus profondes blessures, lui est inconnue; il ne donne le plus souvent ses opinions que pour des conjectures, et il lui arrive d'en indiquer lui-même la fragilité. Ce n'est pas ainsi qu'on manœuvre quand on marche à l'assaut d'une religion. Rien ne lui est plus étranger que ce charlatanisme qui cherche à éblouir l'esprit par l'apparence d'un système bien ordonné; il semble au contraire mettre une certaine vanité à n'avoir pas de système fixe et à flotter entre les partis. Sur les sujets les plus importans il lui arrive d'émettre des opinions qui ne s'accordent pas très bien entre elles. Il écrit, à propos des rêves insensés des millénaires : « Il ne faut pas demander de logique aux solutions que l'homme imagine pour sortir de l'intolérable destinée qui lui est échue. Invinciblement porté à croire au juste, et jeté dans un monde qui est l'injustice même, ayant besoin de l'éternité pour ses revendications, et brusquement arrêté par le fossé de la mort, que voulez-vous qu'il fasse? Il s'accroche au cercueil, il rend la chair à l'os décharné, la vie au cerveau plein de pourriture, la lumière à l'œil éteint; il imagine des chimères dont il rirait chez

un enfant, pour ne pas avouer que Dieu a pu se moquer de sa création jusqu'à lui imposer le fardeau du devoir sans compensation. » Ici M. Renan paraît tout près d'adopter la colossale iniquité de la vertu sans récompense, et de la mort sans lendemain ; mais un peu plus loin il se révolte contre elle. Quand il voit Marc Aurèle, en bon stoïcien, douter de la vie future, lorsqu'il l'entend absoudre les dieux qui permettent que d'honnêtes gens, après s'être fait aimer de la divinité pour leurs bonnes actions et avoir entretenu une sorte de commerce avec elle, meurent tout entiers et s'éteignent pour jamais, il trouve qu'il va trop loin. « Ah ! c'est trop de résignation, cher maître, lui dit-il; s'il en est véritablement ainsi, nous avons le droit de nous plaindre. Je veux que l'avenir soit une énigme, mais s'il n'y a pas d'avenir, ce monde est un affreux guet-apens. Remarquez en effet que notre souhait n'est pas celui du vulgaire grossier ; ce que nous voulons, ce n'est pas de voir le châtiment du coupable, ni de toucher les intérêts de notre vertu ; ce que nous voulons n'a rien d'égoïste : c'est tout simplement d'être, de rester en rapport avec la lumière, de continuer notre pensée commencée, d'en savoir davantage, de jouir un jour de cette vérité que nous cherchons avec tant de travail, de voir le triomphe du bien que nous avons aimé. Rien de plus légitime. » Il est clair que le ton de ce morceau est assez différent de l'autre, mais quand il le serait encore davantage et qu'on croirait avoir le droit d'accuser M. Renan de se contredire, il ne serait pas fort ému de ce reproche : n'a-t-il pas écrit quelque part « qu'on n'a quelque chance d'avoir aperçu la vérité une fois dans sa vie que si l'on s'est beaucoup contredit ? » Du reste, il n'est pas tout à fait juste de l'accuser de contradiction. Comme il se tient d'ordinaire sur la limite des opinions, il passe aisément de l'une à l'autre, sans qu'on puisse le traiter de transfuge. Rien ne lui répugne comme un ton tranchant et dogmatique ; un galant homme ne prend pas ainsi des airs d'oracle ; quand on connaît toutes les incohérences de la vie et toutes les obscurités de la nature, on est porté à mettre moins d'assurance dans ses affirmations ; il faut n'avoir vu qu'une partie de la réalité, c'est-à-dire être un esprit étroit, pour oser prétendre qu'on la possède tout entière. Le scepticisme est donc pour lui la sagesse ; il va plus loin dans son dernier volume et soutient que c'est aussi la vertu. « La plus solide bonté, dit-il, est celle qui se fonde sur le parfait ennui, sur la vue claire de ce fait que tout en ce monde est frivole et sans fond réel. Dans cette ruine absolue de toute chose que reste-t-il ? La méchanceté ? Oh ! cela n'en vaut pas la peine. La méchanceté suppose une certaine foi au sérieux de la vie, la foi au moins au plaisir, la foi à la vengeance, la foi à l'ambition. Néron croyait à l'art ; Commode croyait au cirque, et cela les rendait cruels. Mais le désabusé, qui sait que tout objet de désir est

frivole, pourquoi se donnerait-il la peine d'un sentiment désagréable? La bonté du sceptique est la plus assurée. » Le scepticisme de M. Renan n'a donc rien de mécontent de lui-même, d'inquiet, d'attristé : c'est un scepticisme souriant et satisfait. Nous voilà fort loin de Pascal, que le doute aurait tourmenté et qui recommande de « s'abêtir » pour croire. — C'est un procédé auquel M. Renan n'aura jamais recours. — Il ressemble plutôt à ces philosophes anciens qui paraissent préférer la recherche de la vérité à la vérité même. Tenter des questions insolubles, soutenir des hypothèses téméraires, construire avec des matériaux fragiles des systèmes hardis, battre tous les sentiers, entreprendre tous les voyages sans espoir d'arriver au but, marcher sur la terre ferme ou se perdre dans la nue est moins pour eux un besoin de leur âme affamée de croyances qu'un exercice et un jeu de leur esprit avide de mouvement. Ils s'y donnent tout entiers; ils convient à ce travail leur imagination comme leur raison et sont aussi fiers d'une fiction ingénieuse ou d'une fantaisie brillante que d'une solide découverte. En un mot, ils se jettent audacieusement dans tous les problèmes de l'inconnu moins avec l'espoir de les résoudre que pour le plaisir et l'orgueil d'exercer leur intelligence et d'en jouir. M. Renan me semble un peu de leur famille.

On pensera ce qu'on voudra de cette disposition d'esprit que M. Renan étale partout avec une certaine coquetterie ; je n'ai ni à la combattre, ni à la défendre. Ce qui est sûr, c'est qu'elle n'est pas de nature à faire des prosélytes. Le doute ainsi présenté ne saurait être communicatif ; celui qui hésite lui-même sur la voie qu'il doit suivre n'entraîne pas la foule après lui. Ne serait-ce pas une insigne folie que de se mettre sous la conduite d'un homme qui prend la peine de nous annoncer à chaque instant qu'il ne sait pas trop où il va? M. Renan n'a aucun goût pour les gens qui, comme saint Paul ou Luther, « croient lourdement, » c'est-à-dire qui éprouvent le besoin d'inventer des systèmes, qui imposent des dogmes, qui créent des orthodoxies. Les gens « qui croient lourdement » ont des disciples ; ceux qui se jouent entre les opinions marchent seuls. C'est, je crois, ce qui est arrivé à M. Renan, et il n'en est ni surpris, ni fâché, n'ayant jamais eu de prétention au rôle d'apôtre. Certes on ne peut nier que, depuis l'apparition de la *Vie de Jésus,* la guerre ne soit devenue beaucoup plus vive contre le christianisme ; mais ceux qui l'attaquent ne peuvent pas passer pour s'être nourris des doctrines de M. Renan. Les maximes qu'ils professent sont tout à fait contraires aux siennes, et il a condamné d'avance leurs façons d'agir. C'est au nom des intérêts matériels, pour lesquels M. Renan a toujours témoigné un profond mépris, qu'ils mènent la lutte. Ils repro-

chent au christianisme de n'être pas assez pratique et d'avoir trop de dédain pour les choses réelles, et c'est au contraire ce qui charme en lui M. Renan. Tandis qu'il se méfie de « la main froide » de l'état, qu'il redoute sa tyrannie, qu'il lui refuse toute intervention dans les croyances, ils l'invitent et l'appellent à prendre part aux discussions religieuses ; ils prétendent défendre ses intérêts, ils parlent en son nom, ils veulent accroître son rôle. Leur rêve serait de créer une sorte d'athéisme d'état, qui jouirait des mêmes droits que l'ancienne orthodoxie et s'imposerait de la même manière. M. Renan est resté respectueux pour les croyances qu'il ne partage plus ; il continue à en comprendre, à en admirer la grandeur et la poésie ; il leur est reconnaissant des sentimens généreux qu'elles ont inspirés, des espérances qu'elles donnent, des douleurs qu'elles consolent ; il croit que rien ne pourrait remplacer « ces grandes écoles de sérieux et de respect, telles que Saint-Sulpice, et le ministère de dévoûment des filles de la charité. » Eux sont animés contre le christianisme d'une haine furieuse ; ils ne dissimulent pas leur pensée, qui est de le détruire, et non pas lui seul, mais toute religion avec lui. Leur idéal, si l'on peut ainsi parler, est d'arriver à l'anéantissement de tout idéal, c'est-à-dire à un état où l'homme absorbé par la vie ne regardera rien au-delà d'elle et tracera autour de sa pensée un cercle qu'il lui sera défendu de franchir. Il n'y a rien au monde qui répugne plus à M. Renan. Comment pourrait-il souffrir d'être enfermé dans une prison plus rigoureuse que celle où la vieille théologie nous a si longtemps retenus ? On voudrait lui défendre de sortir du réel, et ce sont précisément les mystères de l'inconnu et les problèmes de l'infini qui l'attirent. Sans doute il a une manière très large et fort libre de concevoir la religion qui n'est assurément pas celle des gens qui sont enchaînés à un culte et asservis à un symbole ; mais il ne comprend pas qu'on puisse imaginer un temps où l'humanité se passera tout à fait de religion. C'est une opinion sur laquelle il n'a jamais varié. Il disait, dans la préface de la *Vie de Jésus :* « Malheur à la raison le jour où elle étoufferait la religion !.. Ne dites pas qu'il faut supprimer un rouage qui ne fait en apparence que contrarier le jeu des autres. La nature, qui a doué l'animal d'un instinct infaillible, n'a mis dans l'humanité rien de trompeur : de ses organes vous pouvez hardiment conclure sa destinée. *Est Deus in nobis.* Fausses quand elles essaient de prouver l'infini, de le déterminer, de l'incarner, si j'ose dire, les religions sont vraies quand elles l'affirment. Les plus graves erreurs qu'elles mêlent à cette affirmation ne sont rien comparées au prix de la vérité qu'elles proclament. Le dernier des simples, pourvu qu'il pratique le culte du cœur, est plus

éclairé sur la réalité des choses que le matérialiste qui croit tout expliquer par le hasard et le fini. » Ces sentimens qu'il exprimait au début de son ouvrage, il les renouvelle en le finissant. Dans la dernière page de son dernier volume, il dit encore : « La patrie et la famille sont les deux grandes formes naturelles de l'association humaine. Elles sont toutes deux nécessaires, mais elles ne sauraient suffire. Il faut maintenir à côté d'elles la place d'une institution où l'on reçoive la nourriture de l'âme, la consolation, les conseils ; où l'on organise la charité ; où l'on trouve des maîtres spirituels, un directeur. Cela s'appelle l'église : on ne s'en passera jamais. » Quand je lis ces pages et beaucoup d'autres, qu'il serait aisé de citer, je ne suis pas surpris qu'aux yeux de certains fanatiques d'incrédulité, M. Renan passe pour un « clérical. »

Les « cléricaux » ne sont pas de cette opinion : loin de l'accepter comme un des leurs, ils le favorisent d'une haine particulière, et c'est contre lui qu'ils ont accumulé le plus d'attaques. Ces violences, après tout ce que nous venons de dire, pourraient nous surprendre, si nous ne savions pas que l'église n'a pas toujours su bien distinguer ses véritables ennemis et reconnaître quels étaient ceux dont elle avait le plus à craindre. Il est souvent arrivé qu'absorbée par le péril le plus prochain, elle n'a pas vu qu'au-delà de ces adversaires presque domestiques sur lesquels elle s'acharne de préférence, il s'en élevait d'autres bien plus redoutables et qui devaient lui porter des coups plus terribles. Au XVIIe siècle par exemple, les jésuites ne sont occupés qu'à perdre les jansénistes ; les jansénistes à leur tour s'escriment sans fin contre les protestans ; le reste leur paraît de peu d'importance. Bossuet, qui a consacré tant de gros volumes à réfuter Claude et Jurieu, s'est contenté de décocher contre ceux qu'on appelait les libertins, et qui sont les libres penseurs d'aujourd'hui, une tirade pleine de mépris : « Qu'ont-ils vu ces rares génies, qu'ont-ils vu plus que les autres ! Quelle ignorance est la leur, et qu'il serait aisé de les confondre, si, faibles et présomptueux, ils ne craignaient d'être instruits !.. Ils n'ont rien vu, ils n'entendent rien : ils n'ont pas même de quoi établir le néant auquel ils se fondent après cette vie, et ce misérable partage ne leur est pas assuré. » Ces « rares génies » étaient les prédécesseurs de Voltaire, qui allaient quelques années plus tard attaquer de front les jésuites, les jansénistes et les protestans et menacer l'existence même du christianisme. Ils méritaient, ce semble, autre chose que ce superbe dédain, et, tout le monde conviendra que, s'il est si aisé de les confondre, il ne fallait pas en manquer l'occasion (1). Les « cléricaux » d'aujourd'hui n'ont

(1) Pourquoi ne citerais-je pas, à ce propos, l'anecdote si connue que rapporte Saint-Simon et qui peut servir de commentaire aux paroles de Bossuet ? Il s'agit du duc

pas montré plus de prévoyance. Pendant que se formait à l'horizon l'orage que nous voyons éclater sous nos yeux, ils gardaient toutes leurs colères pour un livre qui ne cherche pas à leur disputer les âmes, qui se défend d'entrer directement en lutte avec eux, qui, loin de souhaiter ou de vouloir hâter la ruine du christianisme, proclame qu'en se transformant il durera toujours et « qu'il reste le lit du grand fleuve religieux de l'humanité. » Il faut avouer qu'il y avait là un manque de justice et de perspicacité.

Mais s'il est vrai que M. Renan n'ait pas eu des intentions de propagande ; si, comme il l'affirme et comme tout le prouve, il était loin de sa pensée d'écrire un ouvrage de controverse, quel a donc été son dessein et qu'a-t-il vraiment voulu faire ? C'est une question qu'on lui a souvent posée, à ce qu'il nous dit, dans une de ses préfaces, et à laquelle il a plusieurs fois répondu. Il a voulu appliquer aux origines du christianisme la méthode de recherche, les procédés d'investigation dont on se sert pour connaître les autres événemens du passé ; il a fait une histoire, mais, remarquez-le bien, une histoire qui n'est pas à l'usage de tout le monde. Si elle s'adressait aux croyans comme aux incrédules, il aurait dû la faire précéder d'un traité de polémique où il aurait prouvé qu'il n'y a pas, qu'il ne peut pas y avoir de surnaturel, que les livres qui nous ont conservé le récit de la vie de Jésus et les doctrines des apôtres ont été écrits par des hommes, et que, par conséquent, ils sont soumis aux mêmes chances d'erreur que les autres. Il montre, en ne le faisant pas, qu'il n'écrit pas pour ceux qui avaient besoin qu'on le fît, c'est-à-dire pour les croyans. Il suppose donc que les gens qui le lisent sont déjà convaincus qu'il n'y a pas de miracles, et que tout se passe, dans les affaires humaines, par des moyens naturels. Ceux-là n'ayant pas la ressource d'expliquer le prodige de la propagation rapide du christianisme par l'intervention divine ont besoin qu'on leur apprenne de quelle manière et par quel ensemble de circonstances favorables une religion née dans un coin obscur de l'Asie, parmi de petites gens, chez un peuple méprisé, s'est répandue si vite dans le monde entier et a si bien

d'Orléans, que Louis XIV envoyait en Espagne pour y servir dans la guerre de la succession. « Parmi ceux qui devaient être de la suite du voyage, M. le duc d'Orléans nomma Fontpertuis. A ce nom, voilà le roi qui prend un air austère. « Comment ! mon neveu, lui dit le roi ; Fontpertuis, le fils de cette janséniste, de cette folle qui a couru M. Arnauld partout ! Je ne veux pas de cet homme-là avec vous. — Ma foi, sire lui repartit M. le duc d'Orléans, je ne sais pas ce qu'a fait la mère ; mais pour le fils, il n'a garde d'être janséniste, et je vous en réponds, car il ne croit pas en Dieu. — Est-il possible, mon neveu ? répliqua le roi, en se radoucissant. — Rien de plus certain, sire, reprit M. le duc d'Orléans ; je puis vous en assurer. — Puisque cela est, dit le roi, il n'y a pas de mal ; vous pouvez le mener. » On voit que Louis XIV, qui craignait tant les jansénistes, était beaucoup plus rassuré sur les libertins.

pénétré l'humanité, que, soumis ou rebelles, nous ne parvenons pas à lui échapper. M. Renan a essayé de les satisfaire. Voilà pour quels lecteurs il écrit, et ce qu'il a voulu faire en écrivant.

A-t-il tout à fait réussi dans son dessein? Il nous dit lui-même que non; il reconnaît de très bonne grâce que les résultats auxquels l'ont conduit ses études sont souvent fort douteux. Dès que le progrès du christianisme, pendant les deux premiers siècles, cesse d'être un fait divin, il devient un événement fort obscur ; quand on n'accepte pas aveuglément, et sans y rien changer, les récits des livres saints ou des pères de l'église, on se trouve amené à les remplacer presque partout par des hypothèses. A la rigueur, on prend son parti de ces conjectures amoncelées, quand on a réfléchi sur les conditions de l'histoire, quand on sait combien il est difficile de découvrir la vérité avec des documens incertains et à travers la floraison de légendes qui la recouvre. Mais la masse des lecteurs, qui aime les affirmations précises, éprouvera peut-être quelque impatience d'en trouver si peu dans l'ouvrage de M. Renan. Les croyans surtout ne seront pas tentés de quitter un terrain qui leur semble solide pour suivre un auteur qui leur montre si souvent au bout de la route un point d'interrogation. On peut donc dire, sans faire de paradoxe, que l'*Histoire des origines du christianisme*, loin d'ébranler leur foi, est plutôt de nature à la raffermir, et je concevrais qu'un apologiste chrétien en tirât de nos jours à peu près le même profit que Tertullien ou Lactance des *Antiquités divines* de Varron. On sait qu'ils se servaient de l'ouvrage où l'illustre érudit avait exposé avec tant de bonne foi toutes les fables de la religion romaine pour en montrer le ridicule ou l'immoralité; de même, M. Renan n'ayant pas cru devoir dissimuler que, sur les événemens les plus importans de l'histoire des origines chrétiennes les savans de son école sont en désaccord, qu'il a lui-même changé plusieurs fois d'avis, que l'opinion à laquelle il s'arrête est loin de lui paraître tout à fait sûre, et qu'il est souvent tenté de dire, comme Quinte Curce, à propos des faits qu'il rapporte : *Equidem plura transcribo quam credo*, un apologiste pourrait aisément triompher de toutes ces incertitudes. « Voilà donc, dirait-il, le dernier mot de cette critique si vantée ! C'est ainsi qu'en soulevant un seul doute on s'expose à douter toujours. Ne vaut-il pas mieux faire comme ceux qui nous ont précédés, et accepter la tradition, que de se condamner à ne pouvoir rien édifier de solide? N'est-il pas vraiment plus simple de croire? »

Ce raisonnement paraîtra peut-être sans réplique aux gens qui sont déjà convaincus, mais je ne pense pas qu'il soit de nature à convaincre les autres. Ceux-là n'ignorent pas qu'en effet il est cent

fois plus commode de croire que de douter, mais ils savent aussi qu'on ne croit pas quand on veut. Si la vue des incertitudes dans lesquelles on s'engage quand on perd la foi peut la raffermir chez ceux qui la possèdent, elle ne suffit pas à la rendre à ceux qui l'ont perdue. Il est donc probable que toute l'éloquence de l'apologiste viendra échouer contre leur obstination et qu'il faut se résigner à l'existence de deux partis qui paraissent moins que jamais disposés à s'accorder ou à se fondre. Puisqu'on ne peut ni supprimer aucun d'eux ni les réunir ensemble, il faut bien qu'ils s'accoutument à se supporter mutuellement et à vivre l'un près de l'autre. — M. Renan est de ceux qui pensent que, pour maintenir la paix entre eux, il n'y a pas de meilleur moyen que la liberté.

C'est une solution qui paraît d'abord très simple, et l'on est tenté de croire que personne ne refusera de l'accepter, tant le mot de liberté est dans toutes les bouches, mais on ne tarde pas à s'apercevoir que, si tout le monde la réclame pour soi, on n'est pas toujours disposé à l'accorder aux autres. Nos fréquentes révolutions nous ont donné lieu d'observer qu'on oublie vite, lorsqu'on devient victorieux, les théories libérales qu'on professe quand on est vaincu. Ce sont les catholiques qui se plaignent en ce moment et qui font appel à la liberté. Il n'y a, je crois, rien à répondre à leurs réclamations et les principes dont ils s'appuient sont justes. Mais il faut qu'ils se souviennent bien que, puisqu'ils invoquent les bénéfices d'un régime libéral, ils doivent en supporter les charges. Ils demandent pour eux la liberté de croire : rien de plus légitime ; en revanche, ils doivent accorder pleinement aux autres la liberté de nier. C'est ce qu'ils n'ont pas été toujours disposés à faire. Pour ne pas sortir du sujet que je traite, je n'en citerai d'autre exemple que les violences mêmes qui accueillirent la *Vie de Jésus*. Elles étaient tout à fait sans excuses ; aux yeux d'un homme impartial, M. Renan avait autant de droits à contester la divinité du Christ que ses adversaires à la défendre. C'était un combat à régler par la plume, une libre controverse où il fallait apporter des raisons et non des injures. Ce fut surtout avec des injures qu'on se battit. Ce qu'il importe de remarquer, c'est que les plus irrités n'étaient pas les plus convaincus. Des gens qui ont passé leur vie dans l'étude de ces graves problèmes en aperçoivent toutes les difficultés et ne sont pas surpris que sur des questions aussi obscures on puisse penser autrement qu'eux. Au contraire, ceux qui, n'ayant pas réfléchi par eux-mêmes croient sur parole, qui trouvent commode d'avoir une opinion toute faite sans s'être donné la peine de la faire, ont toujours peur qu'on les dérange dans leur repos, en leur inspirant quelque doute, et qu'on ne les force à y regarder. C'est

leur tranquillité même et leur paresse qu'ils défendent encore plus que leur opinion; aussi crient-ils plus fort que les autres, et dans leurs attaques emportées on distingue toujours quelque appel plus ou moins formel au bras séculier. Les querelles de ce genre et sur ce ton ne doivent pas se renouveler. Il faut, je le répète, que les plus croyans s'habituent à voir contester leurs croyances; il faut qu'ils ne soient plus étonnés, si, dans un siècle où tout se discute, on ose quelquefois discuter l'authenticité de leurs livres sacrés. Le nom même du fondateur de leur religion, de celui dont les enseignemens ont consolé tant de douleurs, inspiré tant de vertus, il faut qu'ils supportent de le voir devenir, lui aussi, un sujet de controverse. Certes, je plains l'esprit léger qui serait tenté de prononcer ce nom sans respect; j'ai horreur du plaisant vulgaire qui en fait une occasion de grossières railleries; mais cela même, dans l'intérêt de la liberté, il faut le permettre. Les plus pieux, les plus convaincus doivent commander à leur indignation, conserver leur sang-froid devant ces outrages, et les regarder comme un résultat inévitable du régime dont ils réclament le bienfait. C'est un devoir pour eux de ne plus crier au scandale, quand ils voient les gens qui pensent autrement qu'eux vivre et mourir selon leurs opinions; ils doivent montrer qu'ils sont convaincus qu'il n'y a de scandaleux que l'hypocrisie et que tout homme qui, dans ses paroles ou ses actes, rend hommage à ce qu'il croit la vérité, mérite le respect. En se conduisant ainsi, ils donneront plus de force à leurs revendications, ils mettront l'opinion publique de leur côté et persuaderont aux plus incrédules que le jour où les chances mobiles de la politique les ramèneront au pouvoir, ils seront prêts à accorder à leurs adversaires ce qu'ils demandent aujourd'hui pour eux.

Quant au parti qui triomphe en ce moment, le respect de la liberté est pour lui un devoir encore plus strict que pour les autres. Il s'est toujours couvert de son nom; il lui doit son succès, car c'est en l'invoquant et la promettant qu'il a triomphé. Il est tenu de ne pas manquer à ses promesses et d'être fidèle à son programme. C'est une mauvaise excuse que de prétendre qu'on peut imiter ceux qu'on remplace et qu'ils n'ont pas le droit d'exiger de nous ce qu'ils nous refusaient quand ils étaient les maîtres. Leurs fautes n'autorisent pas les nôtres, et il n'y a rien au monde qui puisse dispenser d'être juste. Ce n'est pas l'être que de profiter de la force que donne le pouvoir pour nuire autant qu'on peut à des croyances qui sont protégées par le droit commun. Il y a une sorte de dérision à prétendre qu'on respecte la liberté d'un culte quand on travaille à lui ôter peu à peu tous les moyens d'exister et qu'on ne s'en cache pas. C'est se moquer du sens commun que de

tourner à sa ruine un traité de paix qui a été conclu précisément pour lui rendre la vie. Il avait tort de demander à son profit un privilège qui le fît mieux traiter que les autres; on a bien plus tort encore de créer un privilège contre lui qui le met dans une situation plus mauvaise. Si les opinions religieuses sont libres, l'état doit être impartial entre elles; il ne convient pas de lui faire prendre parti dans un combat où il doit rester neutre et de s'armer de son autorité contre un culte que pratique la plus grande partie du pays. Je ne parle pas des ennuis et des tracas dont on se plaît à le harceler sans fin : on ne meurt pas de ces piqûres, mais elles soulèvent souvent plus de colères et de haines que des attaques plus sérieuses. On nous dit, je le sais bien, que toutes ces colères ne peuvent pas avoir de grandes conséquences et qu'on peut se permettre sans danger d'attaquer une religion qui n'a plus que quelques années à vivre. Ceux qui parlent ainsi font bien voir que leur ignorance égale leur présomption. S'ils connaissaient l'histoire, ils sauraient que les religions, même celles qui sont arrivées au dernier degré de la décadence, mettent des siècles à mourir. Les états sont bien plus fragiles, et quand ils se heurtent imprudemment contre elles, ce sont eux souvent qui meurent les premiers. Au lieu de travailler avec tant d'ardeur à faire périr le christianisme, nos politiques devraient être plus soucieux de faire vivre la France. Ils compliquent et aggravent la crise terrible qu'elle traverse. Dans un pays si misérablement divisé, il sèment comme à plaisir des causes nouvelles de haine et le rendent de moins en moins capable de cet effort commun qui peut le sauver.

Ces réflexions ne nous éloignent pas autant qu'il le semble de l'*Histoire des origines du christianisme*; c'est au contraire l'ouvrage même de M. Renan qui me les a suggérées. On prend en le lisant la haine des interventions violentes de l'état dans les choses religieuses; on y prend aussi l'assurance que toutes ces brutalités sont impuissantes, que la force, qui mène le monde, ne s'impose pas aux consciences, et que c'est la sagesse et le bon droit qui finissent à la longue par triompher.

GASTON BOISSIER.

LA QUESTION

DES CHEMINS DE FER

EN 1882

S'il est une question d'intérêt public qui doive être laissée en dehors des luttes politiques et des révolutions gouvernementales, c'est assurément la question des chemins de fer. Il s'agit, en effet, de procurer au pays les moyens de transport les plus abondans, les plus rapides, et au plus bas prix. La forme du gouvernement importe peu pour la solution du problème. Que l'on soit en république ou en monarchie, les décisions à prendre au sujet des voies ferrées, comme en matière de routes et de canaux, dépendent de circonstances et de conditions tout à fait étrangères à l'ordre politique. En France, l'industrie des chemins de fer est née sous le gouvernement de juillet ; elle s'est largement développée sous l'empire. L'avènement de la république ne saurait être un motif suffisant pour modifier le régime établi, si ce régime a fait ses preuves. Les réformateurs qui prétendent le remplacer par d'autres systèmes sont tenus de produire, avant tout, des argumens économiques et financiers, et de démontrer que l'organisation actuelle, née de lentes études, a cessé d'être en rapport avec les besoins et les intérêts du pays. C'est à ce point de vue, dégagé de toute préoccupation de parti, qu'il convient d'examiner les controverses auxquelles donne lieu, depuis cinq ans, la constitution de nos chemins de fer.

Ces grandes entreprises continueront-elles à être dirigées et exploitées par des compagnies concessionnaires qui sont chargées en même temps de pourvoir, à l'aide de capitaux privés, à l'extension nécessaire du réseau, ou bien désormais l'état, après avoir racheté, comme il en a le droit, les compagnies existantes, se chargera-t-il directement de la construction et de l'exploitation? Entre ces deux systèmes se présentent des combinaisons diverses, qui tendent à corriger ce que chacun d'eux pourrait avoir de trop absolu ; mais ces combinaisons, plus ou moins ingénieuses, n'offrent qu'un intérêt tout à fait secondaire. Il vaut mieux, pour l'utilité de la discussion, s'en tenir à la question de principe : convient-il de laisser les chemins de fer aux compagnies ou de les remettre à l'état?

A voir l'acharnement avec lequel la polémique s'est engagée et se poursuit au sein du parlement et dans la presse, on pourrait croire que la question est nouvelle, qu'elle se pose pour la première fois, et que nous avons à chercher des lumières pour éclairer des régions inconnues. Il n'en est rien, le débat remonte à l'origine même des chemins de fer. Les partisans des compagnies et les partisans de l'état ne font que rééditer aujourd'hui les argumens contradictoires qu'ils produisaient en 1840. Les uns et les autres soutiennent de vieilles doctrines, rajeunies à peine par le souffle des passions politiques ou économiques, et surtout par l'excitation des intérêts. Il ne faut point, cependant, regretter le réveil de cette discussion qui semblait éteinte. Devant un programme de travaux neufs, qui doivent doubler l'étendue de notre réseau et qui coûteront plusieurs milliards dépensés dans une courte période, il est nécessaire d'arrêter à l'avance un plan d'exploitation et de se décider entre les différens systèmes. L'incertitude ne saurait se prolonger sans de graves dommages ; elle inquiète les intérêts présens et elle compromet l'avenir. Il est donc urgent de prendre un parti, et, quand on aura pris ce parti, il sera sage de s'y tenir. Les difficultés actuelles viennent précisément de ce que le système qui paraissait avoir été définitivement adopté sous l'empire a subi, dès avant 1870, de fréquentes dérogations. Du jour où le service des chemins de fer a cessé d'être attribué ou imposé exclusivement aux six grandes compagnies, le mécanisme s'est trouvé faussé et la combinaison tout entière a été remise en question. La création des compagnies dites secondaires, et l'extension abusive donnée aux chemins de fer d'intérêt local ont altéré et détruit l'économie du système. Le budget de l'état et les fortunes particulières savent ce qu'il leur en coûte. Nous sommes avertis de ne pas recommencer ces écoles ruineuses, et, pour cela, nous devons, sans attendre l'achèvement des nouvelles lignes, et avant même que l'état s'engage trop loin dans l'œuvre de la construction, résoudre à nouveau le problème des chemins de fer.

I.

Comment est née la discussion actuelle? Pour quels motifs, à la suite de quels incidens, le régime établi et pratiqué depuis de longues années est-il devenu l'objet de si violentes critiques? Sous quelles inspirations se sont produits ces projets de rachat qui, indépendamment de leurs conséquences financières, renferment toute une révolution économique? Il est utile de remonter ainsi au point de départ et de rechercher l'origine de ce grand débat.

Constatons, d'abord, que l'abandon du régime établi n'était aucunement réclamé par l'opinion publique. Le pays désirait l'extension plus rapide du réseau, des facilités plus grandes pour les transports, des abaissemens de tarifs, en un mot des améliorations et des réformes, mais les plaintes et les vœux que provoquait l'organisation des voies ferrées n'allaient point jusqu'à demander que l'état fût substitué aux compagnies. — Le gouvernement ne souhaitait pas davantage un changement de système. Tous les ministres qui, depuis 1870, s'étaient succédé au département des travaux publics, avaient respecté et défendu le régime des concessions pour le service des voies ferrées et pour l'extension du réseau. — Quant aux assemblées politiques, leurs décisions persévérantes avaient également consacré ce régime. Si la commission des chemins de fer, instituée par l'assemblée nationale, manifesta d'abord quelque défiance au sujet d'une organisation qui, pour les hommes politiques de cette époque, avait le grave tort d'être née sous l'empire, elle ne tarda pas, en présence des résultats mûrement étudiés, à revenir sur ses premières impressions, et elle prit en toute occasion la défense du système, non-seulement contre les idées de rachat, mais encore contre les propositions qui tendaient à affaiblir l'action et à entamer le domaine des six grandes compagnies. Plus tard, une commission du sénat, après avoir procédé à une enquête très approfondie, conclut de la façon la plus énergique au maintien du régime actuel. C'est seulement au cours de la dernière législature que la chambre des députés a vu s'engager la question du rachat et se produire pour la première fois, avec un caractère sérieux, les combinaisons politiques et financières que l'on propose d'appliquer aujourd'hui à l'organisation des voies ferrées. Jusque-là, personne, on peut le dire, ni dans le gouvernement, ni dans le parlement, aucun parti politique, aucune doctrine économique, ne songeait à une révolution pareille, et l'opinion publique ne s'en inquiétait pas.

Le rachat n'apparut d'abord que comme un expédient préférable à tout autre pour prévenir la ruine de plusieurs compagnies

secondaires qui étaient à bout de ressources et pour assurer l'exploitation de lignes concédées. Ces compagnies, notamment celles des Charentes et de la Vendée, avaient été organisées en dehors des six compagnies entre lesquelles le gouvernement de l'empire avait projeté de répartir la totalité du réseau. Dans leur impatience très légitime de posséder des chemins de fer, plusieurs régions avaient sollicité la création de lignes que les grandes compagnies, surchargées de travaux, n'étaient pas en mesure d'entreprendre à bref délai. Le gouvernement prévoyait que ces lignes seraient improductives, il ne voulait pas augmenter les engagemens du trésor en leur accordant la garantie d'intérêt ; il était, en outre, peu disposé à se départir du système de concentration qu'il venait à peine d'inaugurer. Comment résister, cependant, à des réclamations incessantes, appuyées par toutes les influences locales et déclarant que les nouvelles lignes ne demanderaient rien au trésor ? Il fallut céder, et alors, de 1862 à 1870, on commit la faute de laisser s'organiser des entreprises dans des conditions qui devaient infailliblement être ruineuses. Il était, en effet, certain que ces compagnies, dotées de subventions insuffisantes et n'étant point soutenues par la garantie de l'état, seraient incapables de mener à fin des travaux dont les grandes compagnies, largement subventionnées et libéralement garanties, n'avaient point voulu accepter la charge. On sait ce qui est advenu.

En 1876, ces compagnies, après avoir dépensé des capitaux considérables, se reconnurent impuissantes à compléter le réseau qui leur avait été concédé, et, pour échapper à une faillite imminente, elles traitèrent avec la compagnie d'Orléans, qui s'engageait à reprendre leurs lignes, à les achever et à les exploiter. Ces contrats avaient exigé l'intervention bienveillante du gouvernement, parce que la compagnie d'Orléans désirait nécessairement obtenir pour le régime des lignes ainsi annexées des conditions nouvelles, et ils ne pouvaient être définitifs qu'après l'approbation de l'autorité législative, puisqu'il s'agissait non-seulement de transférer une concession émanée de cette autorité, mais encore de faire concourir le trésor public au succès de la combinaison.

En même temps se déclarait la crise des chemins de fer d'intérêt local. Usant et abusant de la faculté qui leur était attribuée par la loi du 10 août 1871, les conseils-généraux avaient concédé un grand nombre de lignes sans se rendre exactement compte des dépenses et des recettes probables et sans s'inquiéter du trouble que l'établissement de ce réseau secondaire pouvait jeter dans l'organisation du réseau exploité par les grandes compagnies. La plupart de ces lignes avaient été livrées à des concessionnaires qui ne possédaient point les ressources suffisantes pour mener l'entreprise à bonne fin.

La spéculation financière ne tarda pas à s'en emparer. Il y avait dans les émissions d'actions et d'obligations une ample moisson de primes à recueillir au détriment des souscripteurs trop confians, qui, trompés par les prospectus et par de fausses analogies, et rassurés par le paiement régulier des intérêts pendant la période de construction, croyaient recevoir des titres semblables à ceux des anciennes compagnies de chemins de fer, d'un capital solide avec revenu garanti. Avant que l'exploitation des premières lignes concédées en vertu de la loi de 1865 eût révélé tous les mécomptes auxquels devaient donner lieu les chemins de fer d'intérêt local, soit par l'excédent des dépenses de construction sur les prévisions, soit par l'insuffisance du trafic et des recettes, une aventure économique et financière d'un autre genre vint ajouter aux embarras de la situation et aggraver singulièrement, par la multiplication précipitée des lignes secondaires, l'atteinte déjà portée à l'organisation de l'ensemble du réseau. Un spéculateur belge, M. Philippart, conçut la pensée de grouper les concessions départementales et de souder l'une à l'autre les lignes d'intérêt local de manière à en former plusieurs lignes continues pouvant faire concurrence à celles du réseau concédé par l'état. Nous avons déjà eu l'occasion de montrer à quel point cette combinaison, trop facilement encouragée par certains conseils-généraux, était décevante et périlleuse (1). Elle devait échouer, non-seulement parce que les lignes ainsi projetées ne possédaient point d'élémens de trafic suffisans et devaient être, dans tous les cas, incapables de lutter contre les anciennes compagnies, mais encore parce qu'une portion considérable des fonds destinés à leur construction fut détournée vers des opérations de banque et des spéculations de bourse.

Ce fut donc en 1876 que cette double crise imposa au gouvernement le devoir d'aviser : car, après tout, les fautes commises dans l'industrie des chemins de fer atteignent directement l'intérêt public, et cet intérêt commande au gouvernement d'intervenir pour que le développement et la régularité des transports ne souffrent pas des erreurs involontaires ni des excès condamnables auxquels peuvent se laisser entraîner les concessionnaires et les exploitans. Le mode le plus simple et le plus pratique à cette date était, sans contredit, celui qui fut adopté d'abord par le ministre des travaux publics; il consistait, ainsi que nous l'avons rappelé plus haut, à faciliter l'achat des lignes secondaires par les grandes compagnies : ici, par la compagnie d'Orléans; là, par la compagnie du Nord, etc., et à reprendre, au profit de tous les intéressés, le système de fusion qui avait été appliqué avec tant de succès avant 1870. Par ce procédé, l'intérêt

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 juillet 1875, *la Question des chemins de fer en* 1875.

public obtenait satisfaction, puisque l'achèvement et l'exploitation des lignes secondaires étaient assurés; les capitaux consacrés à ces lignes échappaient à la ruine totale dont les menaçait une faillite reconnue certaine; les grandes compagnies se voyaient délivrées des embarras et des pertes que pouvaient leur causer les efforts désespérés d'une concurrence aux abois; enfin, le gouvernement, espérant mettre fin aux difficultés et aux réclamations de toute nature qu'entretenait une situation profondément troublée, estimait sagement que la solution de tous ces litiges et le salut partiel de tant de capitaux compromis valaient bien quelques sacrifices de la part du trésor; il ne s'agissait, d'ailleurs, que d'étendre aux lignes rachetées à l'amiable par les anciennes compagnies le régime de la garantie d'intérêt.

Cette combinaison fut repoussée par la commission de la chambre des députés. Les adversaires du projet objectèrent qu'il concédait à la compagnie d'Orléans des stipulations financières trop favorables et qu'il laissait à la charge du trésor public une trop grosse part du prix qui devait revenir aux compagnies rachetées. On fit, en outre, observer que le sentiment des populations desservies par les lignes des Charentes était contraire à l'absorption de ces lignes dans le réseau d'Orléans et qu'il fallait se garder d'augmenter, par une extension aussi large, la puissance de la grande compagnie. La commission proposa donc de rejeter les traités qui étaient soumis à la chambre; mais, comprenant qu'il était nécessaire et urgent d'arriver à une décision, elle avait rédigé une résolution par laquelle le ministre des travaux publics était invité à présenter, sous le plus bref délai, un projet de loi pour assurer le service des lignes « soit par la constitution de réseaux distincts et indépendans, soit au moyen du *rachat par l'état* et de l'exploitation par des compagnies fermières en appliquant comme base du rachat les dispositions de la loi de 1874, » c'est-à-dire le remboursement du prix réel de premier établissement. Par la même résolution, le ministre était chargé « de tenir compte du double besoin qui incombe à l'état d'assurer à l'avenir la construction et l'exploitation des lignes reconnues nécessaires et de faire disparaître les inégalités et l'arbitraire des tarifs. »

Il était évident que cette résolution ne pouvait avoir d'effet immédiatement utile, car elle impliquait le remaniement complet du système des chemins de fer, elle imposait une longue étude et elle ne pouvait, par conséquent, remédier à la crise qui frappait les lignes secondaires. Aussi le premier résultat de la publicité donnée au rapport de la commission fut-il de précipiter la mise en faillite de quelques-unes des petites compagnies auxquelles le rejet de la combinaison ministérielle enlevait leur unique chance de salut. La discussion parlementaire qui s'engagea au mois de mars 1877 n'éclair-

cit pas davantage la question. La convention passée avec la compagnie d'Orléans fut abandonnée par le ministre qui l'avait signée et présentée ; la résolution proposée par la commission fut également écartée. En présence de ce désarroi se produisit pour la première fois devant la chambre le système général du rachat des chemins de fer par l'état, système qui, combattu par le gouvernement, ne fut rejeté qu'à une faible majorité, car il obtint 195 voix sur 434 votans. Finalement, la chambre adopta un amendement de M. Allain-Targé, prescrivant le rachat des lignes qui cesseraient d'être exploitées par leurs premiers concessionnaires et recommandant la concentration des lignes à grand trafic d'une même région sous une même administration, dans des conditions qui permissent de supprimer les concurrences abusives et ruineuses pour le trésor; en outre, le gouvernement était invité à prendre des règlemens en vue d'assurer à l'état l'exercice permanent de son autorité sur les tarifs et le trafic et à se réserver le droit absolu d'ordonner à chaque compagnie régionale la construction des lignes nouvelles qui paraîtraient utiles. Moyennant ces stipulations et garanties, le gouvernement pouvait traiter de nouveau avec la compagnie d'Orléans pour la cession des lignes des Charentes, de la Vendée, etc.; au cas où la compagnie d'Orléans opposerait un refus, il serait constitué un septième réseau de l'Ouest et du Sud-Ouest exploité par l'état. — Cet amendement de M. Allain-Targé soulevait toutes les questions sans en résoudre aucune; s'il maintenait, d'accord avec l'opinion ministérielle, le régime des grandes compagnies, il indiquait, sans les préciser, des conditions qui financièrement devaient être jugées inacceptables; s'il admettait que de nouvelles négociations pouvaient être ouvertes avec la compagnie d'Orléans, il prévoyait en même temps l'éventualité de la constitution d'un réseau possédé et exploité par l'état. Il ne fut adopté qu'à la suite d'une discussion très confuse, et par lassitude plutôt que par conviction. La seule conclusion certaine, c'était que les efforts tentés par le gouvernement pour remédier à la crise n'avaient amené aucun résultat et que les difficultés auxquelles on avait désiré mettre un terme s'étaient aggravées.

Toutefois, le gouvernement se crut autorisé par l'adoption de l'amendement de M. Allain-Targé à préparer immédiatement le rachat des compagnies secondaires, dont les unes étaient déjà tombées en faillite, et les autres se déclaraient hors d'état de continuer leurs travaux et leur exploitation. Une commission arbitrale fut instituée pour fixer le prix de rachat, et les sentences de cette commission, qui délibéra pendant le second semestre de 1877, servirent de base au projet de loi qui fut présenté à la chambre le 12 janvier 1878, discuté dans le courant de mars et adopté non sans rencontrer de sérieuses objections qui devaient se reproduire avec une grande

force devant le sénat. Il s'agissait, en effet, de racheter immédiatement 2,615 kilomètres qui avaient été concédés à dix compagnies différentes et d'affecter à ce rachat une somme de 500 millions, sur lesquels 333 millions devaient être remis aux compagnies rachetées comme remboursement des dépenses faites ou à faire et le surplus était destiné à la construction ou à l'achèvement par l'état de celles des lignes dont ces compagnies n'avaient pu terminer ni même commencer les travaux. C'était là, sans contredit, un sacrifice très onéreux pour le trésor et un précédent législatif qui pouvait mener loin. Pourquoi transférer à l'état la propriété de toutes ces lignes, parmi lesquelles se trouvaient des tronçons qui ne devaient jamais payer leurs frais et dont la concession avait été trop légèrement accordée aux instances de spéculateurs aventureux? Pourquoi appliquer à ce rachat les dispositions de la loi de 1874, qui ne prévoit que les dépossessions opérées dans l'intérêt public et qui fixe alors pour base équitable du prix le remboursement des frais d'établissement? Traitant avec des compagnies dont quelques-unes n'étaient déjà plus représentées que par les syndics de leur faillite, le gouvernement, sans même invoquer les clauses rigoureuses des cahiers des charges, c'est-à-dire la mise sous séquestre et la déchéance, aurait pu tout au moins stipuler des conditions de prix moins lourdes pour le trésor, et ne point payer si fort au-dessus de ce qu'elles valaient des lignes qu'il n'aurait point jugé utile de construire lui-même et dont l'exploitation allait, en outre, lui infliger annuellement une perte considérable. Non-seulement le prix de rachat était exagéré, mais encore il était certain que les sommes versées aux compagnies ou à leurs syndics devaient profiter pour la plus grande part aux spéculateurs avisés qui s'étaient procuré à vil prix les titres de ces compagnies expirantes ou mortes, de telle façon que, sans le vouloir sans doute, la décision législative, au lieu d'indemniser les premiers souscripteurs des obligations, lesquels, à raison de leur bonne foi, pouvaient mériter quelque intérêt, venait rémunérer avec l'argent du trésor de simples manœuvres de bourse.

Enfin, si l'on entrait dans cette voie, si l'état se montrait ainsi disposé à prendre à son compte les chemins de fer en déficit ou en faillite, ne craignait-on pas de voir défiler successivement à la caisse du budget bien d'autres compagnies qui invoqueraient également la rançon de leur imprudence et le droit au rachat? — Toutes ces objections furent soumises et à la chambre des députés et au sénat; mais elles se heurtèrent contre le parti-pris d'une majorité parlementaire, engagée par le vote de l'amendement de M. Allain-Targé, voulant en finir à tout prix avec une question qui ne comportait plus de retards et craignant peut-être que le rejet de la loi ne la mît dans l'obligation de revenir au système qu'elle avait précédemment

repoussé, c'est-à-dire à un traité avec les grandes compagnies pour l'annexion des compagnies secondaires. Il convient cependant de faire observer que, dans le cours de la discussion, le ministre des travaux publics, M. de Freycinet, et les autres orateurs qui appuyaient le projet, s'abstinrent avec soin de se prononcer sur le système général de la propriété et de l'exploitation des chemins de fer. Il fut entendu que l'on faisait une loi spéciale, toute de circonstance, sous le coup d'une urgente nécessité, par raison d'état, que le rachat, jusqu'à concurrence de 500 millions, était un simple expédient, et que l'on se réservait de statuer ultérieurement sur l'ensemble du régime économique et financier des chemins de fer. Le ministre des travaux publics était autorisé à pourvoir à l'exploitation *provisoire* des lignes rachetées à l'aide de tels moyens qu'il jugerait le moins onéreux pour le trésor. Les négociations avec la compagnie d'Orléans demeuraient ouvertes. A ce moment enfin, M. de Freycinet faisait procéder à la préparation d'un plan de travaux publics dont il avait tracé le programme dans un rapport daté du 2 janvier 1878. L'étude des grandes questions de principe et d'exécution, en matière de voies ferrées, était naturellement et d'un commun accord remise à l'époque où le parlement aurait à examiner cette nouvelle extension du réseau.

Le projet de loi relatif aux chemins de fer fut présenté à la chambre des députés le 4 juin 1878. Il s'agissait de déterminer d'une façon précise le caractère d'intérêt général pour les lignes de chemins de fer et de classer à ce titre cent cinquante-quatre lignes nouvelles, mesurant ensemble 6,200 kilomètres, ajoutés aux 26,000 kilomètres du réseau déjà concédé. Un second projet de loi, déposé le 4 novembre 1878, augmenta de plusieurs centaines de kilomètres le plan primitif. On devait prévoir que la commission parlementaire ne manquerait pas d'étendre ce classement et que les députés, pénétrés des intérêts de leurs électeurs, se mettraient en frais d'amendemens pour faire reconnaître le droit de leur arrondissement ou de leur canton à une ligne de chemin de fer ou à un simple tronçon. Aussi la loi votée par la chambre le 2 avril 1879 comprit-elle le classement de cent quatre-vingt-une lignes nouvelles d'intérêt général mesurant 8,700 kilomètres, sans compter les promesses faites par le ministre des travaux publics d'étudier de nombreuses propositions qui avaient été présentées au cours du débat. Tout cela devait coûter plusieurs milliards; mais le parlement ne paraissait pas s'inquiéter de ce côté de la question. On ne s'occupait alors que de *classer* les chemins de fer à construire, la dépense ne pouvant être engagée qu'à la suite d'un second examen plus approfondi, préalablement à la déclaration d'utilité publique. Il était entendu que les travaux de construction seraient entrepris par l'état

au moyen de ressources spéciales formant un budget extraordinaire; on estimait que la dépense pourrait être de 500 millions environ par an pendant une dizaine d'années, et ce fut afin de pourvoir à cette dépense que l'on créa ultérieurement un nouveau type de rente 3 pour 100 amortissable en soixante-quinze ans.

La loi, votée par la chambre le 2 avril 1879 et adoptée sans modification par le sénat, ne fournissait pas encore la solution du litige qui divisait les esprits quant au mode d'exploitation. Il était permis de supposer que le ministre des travaux publics était plutôt favorable à l'exploitation par des compagnies; mais ce qu'il voulait avant tout, c'était l'exécution de son plan, et il craignait sans doute de compromettre ou de retarder le vote de la loi s'il exprimait ouvertement sur ce point une opinion personnelle. Il lui parut plus habile de se déclarer prêt à suivre la volonté du parlement; il insista seulement en termes très énergiques pour que cette volonté du parlement fût enfin connue. « Le parlement, dit-il, ne peut pas rester toujours en présence d'une question qui passionne périodiquement ses débats sans lui donner de solution; il ne peut pas rester indéfiniment devant ses ministres dans la position du sphinx antique, semblant dire à chacun d'eux : « Devine si tu peux, et choisis, si tu l'oses... » Il faut que vous disiez ici ce que vous voulez en matière d'exploitation des chemins de fer; il faut vous prononcer... Dans quelques mois, vous aurez des lignes qui, actuellement en construction, seront à peu près terminées et dont l'exploitation devra s'ouvrir. Il est indispensable qu'à ce moment la question d'exploitation ait été résolue; il ne faut pas, vous le sentez bien, donner au pays ce spectacle, qui serait un avortement lamentable, d'avoir construit entièrement des lignes, puis de s'arrêter sans savoir qui les exploitera. Il est donc absolument nécessaire que le problème soit résolu avant cette époque... » M. de Freycinet s'exprimait ainsi dans la séance du 29 mars 1879 devant la chambre des députés. Il y a trois ans qu'il démontrait l'absolue nécessité d'organiser définitivement un système d'exploitation pour les chemins de fer : la question n'a point fait un pas; chaque jour de retard est venu compliquer les difficultés du problème, et ces difficultés sont telles aujourd'hui qu'elles menacent de compromettre, dès la première période, la réalisation du vaste programme dont l'initiative appartient à M. de Freycinet. C'est une leçon, disons-le en passant, pour les gouvernemens et pour les ministres : il ne suffit pas de concevoir de grands projets, il faut prévoir et savoir comment on les exécutera, et les ministres, en pareil cas, ne doivent pas aborder les parlemens sans avoir un plan tout prêt qu'ils soient résolus à défendre avec autorité et fermeté.

Cette lacune si grave dans le plan de M. de Freycinet eut pour

conséquence de laisser dans l'indécision toutes les questions relatives aux chemins de fer et de prolonger un régime provisoire dont l'honorable ministre avait tout le premier reconnu et proclamé les nombreux inconvéniens. Dès 1878, après le rachat des Charentes, de la Vendée et des autres lignes de l'Ouest, il avait bien fallu pourvoir à leur exploitation, et le gouvernement avait constitué à cet effet une compagnie des chemins de fer de l'état. L'administration de cette compagnie ne tarda pas à démontrer que son réseau, enchevêtré dans les lignes des compagnies d'Orléans et de l'Ouest, ne pouvait être avantageusement exploité qu'au moyen d'un nouvel agencement qui résulterait d'une meilleure répartition et d'un échange réciproque de certaines lignes ou sections entre les compagnies limitrophes. Le successeur de M. de Freycinet au ministère des travaux publics, M. Varroy, négocia dans ce sens avec la compagnie d'Orléans, et il soumit à la chambre une convention aux termes de laquelle l'état rachetait à cette compagnie plusieurs lignes, mesurant ensemble 1,500 kilomètres environ, pour les incorporer au réseau de l'état, de façon à procurer à ce dernier une extension suffisante, une configuration rationnelle et une indépendance d'exploitation, en un mot, les principales conditions d'un bon service. Cette convention fut repoussée par la commission de la chambre, comme avait été rejetée la première convention présentée en 1877 par M. Christophle, et le successeur de M. Varroy, M. Sadi Carnot, jugea prudent de la retirer. Le rejet était motivé sur ce que les clauses du traité paraissaient trop avantageuses pour la compagnie d'Orléans; la commission estimait, en outre, que le gouvernement avait eu le tort de ne point exiger que l'ensemble des tarifs de transport fût désormais soumis à son autorité; or c'était là un vœu formellement exprimé dans toutes les discussions précédentes et consacré par l'adoption de l'amendement de M. Allain-Targé. Le travail de la commission aboutit à un projet de résolution invitant le ministre à présenter à la chambre un projet de loi ayant pour objet le rachat et l'exploitation de toutes les lignes de la compagnie d'Orléans. En réalité, l'on n'aboutit qu'au retrait du projet de rachat partiel, c'est-à-dire à un nouvel avortement.

Pendant cette série interminable et fastidieuse de négociations, de délibérations et de résolutions, les travaux de construction étaient poursuivis sur tous les points du territoire, de nombreuses sections étaient achevées, et il fallait bien les livrer à l'exploitation. Il était évidemment impossible d'organiser pour chacun de ces tronçons une administration distincte; on ne pouvait davantage rattacher à la direction des chemins de fer de l'état, exploitant le réseau racheté de l'Ouest et du Sud-Ouest, toutes ces lignes éparpillées. Le gouvernement dut adopter le seul moyen pratique, consistant à charger

les grandes compagnies du service des lignes nouvelles qui étaient voisines de leur réseau, d'après un système de régie intéressée, qui fixait un maximum de dépenses à la charge de l'état et la participation éventuelle des compagnies aux excédens de recettes, en réservant au ministre des travaux publics la pleine autorité sur le taux des tarifs. Plusieurs traités ont été conclus dans ces conditions pour un certain nombre de lignes au fur et à mesure de leur achèvement, mais ils doivent prendre fin le 30 juin 1882. On ne pouvait en effet attribuer à ces conventions qu'un caractère provisoire et une durée très limitée, et l'on supposait que, dans le courant de 1882, le gouvernement et les chambres se seraient entendus sur un système définitif d'exploitation. Nous touchons au terme, rien n'est fait, et il est probable que le provisoire devra être prorogé.

Il était nécessaire de retracer l'historique des phases successives par lesquelles a passé depuis six ans la question des chemins de fer et de montrer comment, après tant d'études et de programmes, il n'y a pas encore de décision. S'il est équitable de tenir compte des difficultés et des circonstances, on ne saurait méconnaître que le gouvernement et le parlement ont à supporter une large part de responsabilité. Le simple exposé des faits, des sacrifices imposés au trésor public par des rachats onéreux, des combinaisons coûteuses auxquelles il a fallu avoir recours soit pour la construction, soit pour l'exploitation des nouvelles lignes, des discussions stériles qui n'ont abouti qu'à des expédiens, ce simple exposé suffit pour justifier bien des critiques et pour affaiblir singulièrement la première impression produite par le plan de M. de Freycinet. Ce n'est point qu'il y ait à regretter les travaux entrepris pour l'extension du réseau : le classement proposé en vue de déterminer les lignes d'intérêt général était nécessaire pour prévenir les empiétemens et pour ainsi dire les usurpations des lignes d'intérêt local que la fausse application des lois de 1865 et de 1871 tendait à multiplier d'une manière tout à fait désordonnée ; ce même classement était utile, en tant qu'avant-projet, pour répartir entre les diverses régions du territoire, selon les besoins appréciés ou prévus, les nouvelles voies de transport ; il n'impliquait pas une exécution immédiate ni simultanée, de telle sorte que si, à tel moment, la dépense venait à excéder les ressources du budget et du crédit, les travaux pouvaient être ralentis ou ajournés. Sans refuser aux esprits sceptiques la satisfaction de considérer le plan de M. de Freycinet, au moment où il a été lancé, comme une espèce de feu d'artifice tiré à la gloire de la république et envoyant à tous les points de l'horizon d'éblouissantes fusées, on doit admettre que l'auteur du plan était complètement dans son rôle de ministre des travaux publics et d'ingénieur

en traçant de nouvelles lignes, et en grand nombre, sur la carte de nos chemins de fer. Mais cette œuvre si large n'avait et ne pouvait avoir que la valeur d'une esquisse, tant que les traits essentiels ne seraient point fermement arrêtés, c'est-à-dire, pour parler sans figure, tant que la propriété des chemins de fer et leur exploitation ne seraient point dégagées des controverses et que le pays ne serait point fixé sur leur futur état civil. Il est bien vrai que le programme politique du récent cabinet se prononce expressément contre le rachat des chemins de fer. Quelque formelle que soit cette négation, elle n'engage que le cabinet, et il se pourrait qu'elle fût éphémère. Les partisans du rachat ne se tiennent pas pour battus. C'est à l'autorité législative, aux deux chambres qu'il faut demander une décision qui exprime, en cette matière, la doctrine et la volonté du gouvernement républicain.

II.

Le terrain de la discussion est bien préparé pour nos législateurs. Ils peuvent consulter l'enquête du sénat, les travaux poursuivis par de nombreuses commissions administratives et parlementaires, de remarquables écrits publiés par les ingénieurs et les économistes les plus autorisés (1), enfin la polémique très ardente qui, depuis 1877, par les divers organes de la presse, s'adresse directement à l'opinion. Les argumens politiques, financiers, économiques, les exemples empruntés aux autres pays, les comparaisons de tarifs, les documens statistiques, tout, en un mot, a été produit et discuté. Il suffira de résumer ici les principaux points de cette polémique avant d'exposer les raisons qui recommandent le maintien du système actuel.

D'après les partisans du rachat, les chemins de fer doivent être traités, à l'instar des grandes routes, comme un instrument national et demeurer, à ce titre, sous la direction exclusive de l'état. Le régime des concessions date de la monarchie et de l'empire; il est incompatible avec la république. L'institution des compagnies concessionnaires est une continuation de la féodalité, des abus du monopole, de la tyrannie du capital. Il appartient à la société moderne de ressaisir des droits usurpés et de rentrer en possession d'un

(1) Parmi ces écrits nous citerons ceux de MM. Jacqmin, Laugel et Brière, qui ont été publiés dans la *Revue*, ainsi que les études de MM. de la Gournerie, Krantz, Émile Level, Léon Say, Aucoc, P. Leroy-Beaulieu. Le ministère des travaux publics a fourni sa large part de documens; l'*Album de statistique graphique*, rédigé sous la direction de M. E. Cheysson, ingénieur en chef des ponts et chaussées, retrace sous une forme aussi attrayante qu'instructive tous les détails de la statistique des chemins de fer.

domaine que l'ancien régime, peu soucieux du bien populaire, a livré à toute une caste de privilégiés. Il y a là une question de principe, de doctrine démocratique, et une question d'état. En outre, les compagnies méritent d'être dépossédées, parce qu'elles ont mésusé de leurs concessions, et il n'y aurait pas lieu de conclure soit avec elles, soit avec d'autres, de nouveaux contrats, parce que les vices d'organisation, les préjudices causés au public, sont inhérens au système. L'administration des compagnies est nécessairement dominée par le sentiment du lucre; elle subordonne à l'intérêt de ses actionnaires l'intérêt du pays; elle pratique, dans ses tarifs, l'inégalité et l'arbitraire. Entre les différentes compagnies les règlemens et les prix de transport présentent des variations qui embarrassent l'industrie et le commerce et qui suscitent des plaintes incessantes. Ces inconvéniens disparaîtraient si l'état était substitué aux compagnies, le gouvernement étant responsable de l'exploitation devant les chambres et la législation pouvant se plier à toute heure aux changemens conseillés par l'expérience ou réclamés par des besoins nouveaux. Ce système est, du reste, appliqué partiellement en Belgique, en Allemagne, en Italie, etc.; le rachat des compagnies françaises est prévu dans les actes de concession. La république ne ne ferait donc que suivre un exemple et user d'un droit en procédant à cette opération, et le moment actuel est d'autant plus opportun que l'exécution du plan de M. de Freycinet doit ajouter au réseau plusieurs milliers de kilomètres dont la future exploitation n'est point encore réglée. On liquiderait les concessions du passé, et l'on organiserait l'ensemble du réseau présent et à venir sous la direction impartiale et vigilante de l'état. Quant au prix du rachat, tel qu'il a été éventuellement fixé dans les actes et concessions, il serait payé sans causer trop d'embarras au trésor; les obligations des compagnies, qui forment la plus grosse part du capital des chemins de fer, seraient remplacées par des titres semblables émis par l'état (la rente 3 pour 100 amortissable a été créée à cette intention); les porteurs d'obligations accepteraient avec empressement cette substitution de débiteur. Enfin, les produits de l'exploitation permettraient au trésor de couvrir les dépenses annuelles, y compris l'amortissement du rachat, tout en améliorant le service et en réduisant les tarifs; car on ne doute pas qu'une administration toute-puissante, homogène, comme serait celle de l'état, ne fût en mesure de réaliser des économies et de supprimer des abus coûteux; le produit de ces économies et de ces réformes amènerait une diminution correspondante des frais de transport. Telle est, en raccourci, la thèse que soutiennent les partisans du rachat des concessions.

Il convient, toutefois, de signaler un amendement de pure forme que recommande une fraction importante des défenseurs de cette

opinion. S'ils sont tous d'accord pour retirer les concessions aux compagnies existantes, quelques-uns admettent qu'il n'est point nécessaire, qu'il pourrait même être nuisible de laisser à l'état le soin d'exploiter directement les chemins de fer, et ils proposent que le gouvernement confie cette exploitation à des compagnies fermières qui s'acquitteraient en son lieu et place des fonctions multiples de l'entretien et de la gestion, et qui percevraient les tarifs fixés par lui. Cette combinaison avait tout d'abord séduit quelques esprits, à ce point qu'en 1877 le ministre des travaux publics crut devoir se rendre en Hollande, où elle est appliquée pour certaines lignes, afin de l'étudier de plus près. Rendant compte de cette exploration, M. Christophle déclara que, pour lui, comme pour ses compagnons de route et d'étude, le rêve des compagnies fermières s'était évanoui devant la réalité des faits et des résultats. Système hybride, qui n'a été adopté que par expédient, à défaut de l'état qui ne voulait pas exploiter lui-même, et faute de compagnies qui consentissent à se charger de l'entreprise dans les conditions ordinaires. Il n'est plus nécessaire de discuter dans le détail ce mode de fermage des chemins de fer. Les partisans du rachat n'avaient d'ailleurs imaginé cette combinaison que par une habileté de tactique, comprenant bien que l'exploitation directe par l'état effraierait un certain nombre de ceux qui désirent une réforme, et comptant corriger par ce moyen terme une solution qui pouvait sembler trop radicale. On ne s'occupe plus aujourd'hui des compagnies fermières : si l'état rachète les concessions, c'est lui qui exploitera. L'exploitation directe serait l'inévitable conséquence du rachat des voies ferrées.

Aux partisans du rachat les défenseurs du système des concessions et les avocats officieux des compagnies répondent que l'état est incompétent pour exploiter la grande entreprise des chemins de fer, — qu'il sortirait de son rôle pour usurper sur celui de l'industrie privée, — que, dans l'ordre politique il accroîtrait indûment son influence, déjà si grande, en s'annexant en quelque sorte trois cent mille nouveaux fonctionnaires et agens; — que, pour l'opération des transports, il ferait moins bien et plus chèrement. Ils ajoutent que les tarifs, réglés par l'état et fixés à la manière des impôts, offriraient moins de garanties, seraient établis et modifiés selon les caprices de la politique ou suivant les besoins du trésor, et cesseraient bientôt d'être appropriés aux exigences agricoles, industrielles et commerciales. Ils déclarent enfin que le rachat, outre la charge écrasante qu'il ferait porter sur le trésor et sur le crédit public, amènerait un déficit inévitable dans les budgets annuels et qu'il en résulterait la ruine infaillible de nos finances.

Tels sont les argumens contradictoires qui ont été produits de part et d'autre et qu'une publicité incessante a fort habilement vul-

garisés. Il en est qui méritent à peine de retenir l'attention. Lorsque, par exemple, les partisans du rachat nous déclarent gravement que les compagnies actuelles doivent être, non pas seulement épurées, mais encore supprimées, parce qu'elles représenteraient, dans notre société moderne, l'image du régime féodal, n'est-on point tenté de sourire? Rien de plus démocrate que le capital des chemins de fer. Allez donc dans les grandes salles le jour où les guichets s'ouvrent pour le paiement des coupons d'obligations; vous y verrez une foule d'honnêtes citoyens qui seraient plus étonnés qu'effrayés de s'entendre qualifier de hauts barons de la finance. — Dans le sens contraire, ne commet-on pas une exagération évidente, lorsque l'on déclare que l'état serait incapable d'exploiter les chemins de fer et que ses agens seraient nécessairement les tyrans du public? Cet argument, pour avoir été exposé dans de spirituelles caricatures, n'en est pas plus sérieux. Il serait facile de relever, dans les deux thèses, d'autres allégations de cette force. Mieux vaut laisser de côté la féodalité, les seigneurs et les tyrans, et aller droit aux raisons vraiment décisives. Tout l'effort de la discussion peut se concentrer sur trois points : l'intérêt financier, la question des tarifs, et la détermination des rôles respectifs de l'état et de l'industrie privée dans les entreprises d'utilité publique.

Pour ce qui concerne l'intérêt financier, un récent écrit de M. Léon Say (1) a clairement démontré que la situation actuelle de nos finances ne permet plus même de laisser à la charge de l'état la construction de toutes les lignes comprises dans le plan de M. de Freycinet. A l'époque où ce plan fut conçu, le trésor comptait, depuis 1875, d'abondantes plus-values de recettes, ses découverts étaient diminués, les anciennes compagnies, arrivées presque au terme de leurs travaux de construction, n'avaient plus à demander au public chaque année, comme précédemment, plusieurs centaines de millions par voie d'obligations. Le gouvernement pouvait donc, à la rigueur, appliquer au service de nouveaux emprunts la portion des plus-values de recettes qui n'aurait pas été consacrée à des dégrèvemens d'impôts et obtenir facilement de l'épargne le capital annuel de 500 millions dont les compagnies n'avaient plus besoin. Cette manœuvre ne manquait pas de hardiesse; elle était pourtant raisonnée et elle s'autorisait d'un grand intérêt politique. Malheureusement les prévisions financières n'ont point tardé à se trouver déçues. Les augmentations de dépenses, pour les budgets ordinaires, ont absorbé, de 1878 à 1882, la plus forte part des excédens de recettes, de telle sorte que les plus-values que l'on destinait au

(1) *Le Rachat des chemins de fer*, par M. Léon Say. (*Journal des économistes*, décembre 1881.)

service des emprunts amortissables pour travaux publics ont reçu d'autres emplois et que les dégrèvemens d'impôts deviennent de plus en plus incertains et difficiles. Comment donc, alors que le trésor se voit menacé de graves embarras pour l'exécution du plan de M. de Freycinet, s'aviserait-on de lui imposer sans nécessité et par surcroît la charge et les engagemens de la totalité des chemins de fer? Vainement dira-t-on qu'il s'agit d'une simple transposition de capital, que l'état, substitué aux compagnies, héritera de leurs bénéfices en même temps que de leurs dettes, et que, grâce aux bénéfices constatés, la balance penchera au profit du trésor, des contribuables et de tous les intérêts qui se rattachent aux transports. Nous verrons plus loin, en traitant la question des tarifs, que ce calcul est faux et que les conséquences du rachat, quant au produit net de l'exploitation des voies ferrées, seraient tout autres. En attendant, il faudrait que le trésor, indépendamment des annuités à servir pour prix du rachat déboursât immédiatement une somme très considérable tant pour la prise de possession du matériel que pour le remboursement des dépenses de construction sur les lignes dont la concession remonte à moins de quinze années. Nous aurions ainsi l'emprunt du rachat; encore des milliards! Rien qu'au point de vue de l'opportunité, et en admettant même (ce qui n'est pas) que la combinaison financière deviendrait ultérieurement profitable, un semblable projet veut être repoussé.

Dans le budget préparé pour 1883, le service de notre dette consolidée exige une somme de 741 millions, et cette dette, avec ses divers types, 5, 4 1/2, 4 et 3 pour 100, représente un capital de près de 19 milliards. A ce dernier chiffre il faut ajouter 4 milliards environ de dettes remboursables à certaines échéances déterminées. Et l'on voudrait enter sur ces totaux vraiment énormes une dette nouvelle de plus de 10 milliards, représentant pour l'heure le capital des concessions des chemins de fer, et une autre dette de 5 à 6 milliards pour les kilomètres récemment classés, et les milliards que nécessitera plus tard la continuation du réseau, car dans un pays tel que le nôtre le compte d'établissement des chemins de fer ne sera jamais fermé! Cela dépasse toutes les bornes. Peu importerait que ce surcroît de dette fût gagé par la certitude d'un revenu correspondant, et même par une perspective de bénéfice. Cette propriété nouvelle, une fois incorporée au domaine de l'état, se confondrait avec le reste, et, quel que fût son revenu, les prix de rachat et d'établissement s'ajouteraient à l'ensemble de la dette nationale, qui atteindrait presque 40 milliards. Devant un tel chiffre l'opération est jugée; en escomptant à ce point le crédit national, si grand qu'il soit, on condamnerait la France à ne plus pouvoir y recourir dans les circonstances toujours à prévoir où son honneur et

son salut seraient en jeu. Exagérer ainsi la dette publique au temps où nous sommes, ce serait, que l'on y réfléchisse bien, commettre une faute, peut-être mortelle, contre le patriotisme.

Combien nous sommes loin des calculs optimistes auxquels se livrait M. Bartholoni, qui a laissé dans l'industrie des chemins de fer et dans la science pratique des finances un souvenir si respecté! M. Bartholoni supputait qu'avec le régime actuel l'état, nu-propriétaire des voies ferrées, recevrait, à la fin des concessions, c'est-à-dire dans soixante-dix ans, toutes les lignes construites, ayant amorti actions et obligations, n'étant plus grevées d'aucune charge, achalandées et en plein produit ; il rappelait que, d'après le mécanisme des cahiers des charges et des statuts, l'état disposerait presque gratuitement de cette immense fortune créée par le travail et par les sacrifices des générations antérieures, et il avait la confiance que la valeur des chemins de fer suffirait pour rembourser alors toute la dette publique. Ce serait trop beau. Les générations intermédiaires n'auront garde de conserver intact pour nos arrière-neveux cet instrument libératoire et elles voudront liquider elles-mêmes à leur profit une part du patrimoine des chemins de fer, soit en appliquant un nouveau capital à l'extension du réseau, soit en réduisant les tarifs de transport, au fur et à mesure de l'amortissement du capital dépensé. Quoi qu'il en soit, par suite des combinaisons qui ont été adoptées pour le régime des concessions et grâce aux procédés financiers qui ont prévalu dans la constitution des compagnies, l'état s'est réservé, outre une participation éventuelle aux bénéfices, une fortune en capital de plusieurs milliards, et voici qu'on lui propose, avec cet expédient d'un rachat inutile, de la dénaturer et de la gaspiller!

Il faut maintenant démontrer que ce rachat est inutile, c'est-à-dire que la mesure ne produira pas les résultats que ses partisans ont en vue. A côté des doctrinaires qui prétendent simplement consacrer le droit antérieur et supérieur de l'état, il y a les utilitaires dont la principale visée consiste à rétablir la justice et l'égalité dans les prix des transports. Ceux-ci en veulent moins aux compagnies qu'à leurs tarifs. Ils laisseraient vivre les compagnies si, acceptant une modification de leurs cahiers des charges, elles restituaient à l'état l'autorité pleine et entière sur les tarifs, et, de fait, c'est en grande partie au refus opposé par la compagnie d'Orléans de souscrire à cette condition que peut être attribué le rejet des traités présentés à la chambre des députés en 1877 et 1878. Les compagnies, dit-on, ne réduisent pas suffisamment leurs tarifs; elles procèdent sans règle et sans méthode, favorisant telle région aux dépens de telle autre, faussant les distances, déplaçant les marchés, rendant illusoires les taxes douanières, sacrifiant même, dans certains cas,

la France à l'étranger. L'état seul, par ses décisions patriotiques et impartiales, peut régler les tarifs, qui seront appliqués et respectés à l'égal des lois.

Ainsi attaquées, les compagnies se sont vigoureusement défendues. Le seul argument qu'il nous convienne de produire, en dehors et au-dessus des querelles de mots et de chiffres dont le public est saturé, c'est que l'état, maître des tarifs, ne procéderait sans doute pas autrement que les compagnies. S'il changeait le régime appliqué jusqu'ici sous son contrôle, ce changement serait plutôt contraire que favorable aux intérêts dont on prend souci. Enfin la souveraineté sur les tarifs créerait à l'état des embarras incessans et une responsabilité qu'il importe de lui épargner. Voilà, croyons-nous, la vraie question, quel que soit le mérite ou le démérite des compagnies.

Les cahiers des charges stipulent, au profit des concessionnaires qui ont construit une voie ferrée et qui l'exploitent, le droit de percevoir des tarifs de transport. Ce droit constitue une propriété, et cette propriété est la principale garantie des capitaux fournis à l'entreprise soit par les actions, soit par les emprunts. Il est toutefois sujet à des conditions et à des restrictions commandées par l'intérêt public. Des tarifs maxima sont fixés pour les différentes classes de voyageurs et de marchandises : si la compagnie désire abaisser un tarif, elle ne peut le faire qu'après avoir obtenu l'homologation, c'est-à-dire l'autorisation formelle du gouvernement ; si, après avoir abaissé un tarif, elle désire le relever dans les limites du maximum, elle ne peut appliquer ce relèvement qu'après un délai de trois mois pour les voyageurs et d'un an pour les marchandises. Telle est la règle. Il ne peut être touché aux tarifs, même pour des réductions, que moyennant l'approbation préalable et de par la décision souveraine du ministre des travaux publics, et celui-ci ne se prononce qu'après avoir ouvert une enquête et recueilli tous les avis. Par conséquent, les critiques, fondées ou non, au sujet des tarifs, s'adressent à l'état plus encore qu'aux compagnies ; car il ne se perçoit pas une taxe que le ministre ne l'ait consacrée. Bien plus, comme les homologations, depuis 1857, n'ont été accordées qu'à titre provisoire, le ministre aurait le droit et le pouvoir de révoquer ceux des tarifs approuvés qui lui paraîtraient donner lieu à des réclamations légitimes, ces tarifs fussent-ils appliqués depuis vingt-cinq ans ! L'état n'est-il pas armé de toutes pièces contre les abus et contre les erreurs des compagnies ? Il s'est même réservé, par le système des homologations provisoires, c'est-à-dire indéfiniment révocables, une faculté vraiment exorbitante que n'autorise ni le texte ni l'esprit des cahiers des charges. Cet exposé préliminaire suffit pour démontrer que, pour la police des tarifs, le rachat des

concessions serait à peu près inutile. Le droit de contrôle dévolu à l'état vaut l'action directe.

Cependant, il s'est fait tant de bruit autour de cette question qu'il convient d'entrer dans quelques détails. Rappelons tout d'abord, au seuil de cette discussion, que l'état exploitant serait obligé de combiner ses services et ses prix de manière à retirer des chemins de fer un revenu net au moins égal à celui qui est obtenu par l'ensemble des compagnies. C'est bien ce que promettent les partisans du rachat, puisqu'ils affirment que, dans leur pensée, le changement de régime ne serait pas onéreux pour le trésor. De même que les tarifs actuels des compagnies rémunèrent les actions et les obligations, de même les tarifs de l'état auraient à rémunérer les capitaux et à payer les annuités que le trésor aurait à débourser pour prix du rachat. Donc, pour l'état comme pour les compagnies, le problème à résoudre se présente dans des conditions identiques. Il s'agit de tirer le meilleur parti des chemins de fer et de rendre le plus de services en recueillant un profit au moins égal au revenu actuel.

Les conditions essentielles d'une industrie ou d'un commerce quelconque ne se modifient pas d'une manière sensible selon que cette industrie ou ce commerce est exercé par un particulier ou par une société, ou, exceptionnellement, par l'état. Il faut produire au meilleur marché possible, satisfaire la clientèle, l'attirer par un service exact et par le bas prix, la disputer à la concurrence, aller toujours de l'avant et se défendre sans trêve dans les positions conquises. C'est la loi nécessaire et féconde de toute industrie, et nulle part peut-être cette loi n'est aussi impérieuse que dans l'industrie des transports. L'instrument de travail a besoin d'être constamment employé dans toute sa puissance ; le véhicule a tellement l'horreur du vide qu'il se résigne à charger sans profit, même à perte : une fois en route, il n'aspire qu'au plein. Il y a dans l'histoire déjà ancienne des messageries et du roulage des récits tout à fait épiques de la concurrence que se livraient les entreprises rivales. Plus récemment, les chemins de fer américains ont donné le spectacle de luttes effrénées.

En France, une organisation spéciale, des règlemens appliqués sous le contrôle de l'état épargnent aux chemins de fer ces excès de la concurrence; mais, quelque soin que l'on ait mis à délimiter le domaine de chaque entreprise, ce serait une erreur de croire que les lignes françaises peuvent être exploitées avec la sécurité qui appartient au monopole. Sans compter la concurrence qu'elles se font entre elles dans les portions limitrophes de chaque réseau, elles ont à lutter contre les canaux, contre le cabotage, contre les chemins étrangers, et elles ne soutiennent cette lutte qu'en modifiant,

avec la permission de M. le ministre, leurs conditions de prix. De là ces tarifs d'importation, d'exportation, de transit, etc., qui sont nécessaires pour attirer ou retenir les transports. En second lieu, là même où la concurrence ne s'exerce pas, l'exploitant a le plus grand intérêt à étendre sans cesse le rayon de sa clientèle et à pénétrer aussi loin qu'il peut aller, en mettant ses tarifs à la portée des voyageurs et des marchandises qu'il sollicite. Que ce soit l'état, que ce soit une compagnie qui entreprenne les transports, le procédé sera le même ; il n'y a pas dans cette industrie deux façons d'agir. C'est pour conjurer la ruine que, sur une voie établie à grands frais, on s'ingénie à multiplier la circulation des wagons chargés et que l'on introduit successivement, à cet effet, les combinaisons les plus variées dans le jeu des tarifs. Remarquons d'ailleurs que ces combinaisons aboutissent à des réductions de prix ; l'entrepreneur du transport, en agissant pour son compte, sert l'intérêt des producteurs et des consommateurs en général, et par les facilités qu'il procure à la circulation des produits ainsi que des personnes, il aide énergiquement au progrès de la richesse publique.

Il est vrai que ces réductions de prix font parfois grief à des intérêts locaux ou individuels, qui se voient, par le fait d'une manœuvre de tarif, exposés à une concurrence nouvelle contre laquelle ils avaient été jusqu'alors protégés par la distance ; ces intérêts se plaignent, et leurs récriminations sont d'autant plus vives qu'ils contribuent pour leur part d'impôt aux subventions et aux garanties qui ont été accordées au chemin de fer : ils seraient ainsi battus avec leurs propres armes. On réclame donc, en leur nom, des règles précises qui, en matière de tarifs, maintiennent les situations anciennes et ne permettent pas à l'entreprise des transports d'intervenir, au moyen de taxes arbitraires, dans les luttes déjà si ardentes de la concurrence industrielle et commerciale. A ce compte, il faudrait simplement décréter que le transport par chemin de fer se débitera au mètre, quelle que soit la distance parcourue. Comme on est bien obligé de reconnaître que ce procédé serait absurde, on admet une formule transactionnelle qui consiste à établir un tarif décroissant selon la distance, et l'on affirme que, par cette concession, la difficulté sera résolue.

Les auteurs de la proposition méconnaissent absolument le caractère tout à fait spécial de l'industrie des transports, pour laquelle il est impossible d'imaginer une règle tant soit peu précise qui s'accorde avec les besoins si variés, avec les intérêts si multiples et si mobiles qu'il s'agit de desservir. Même pour les voyageurs, le tarif ordinaire doit être modifié sous différentes formes, par des abonnemens, par des billets de saison, par des billets d'aller et retour, etc.,

et cela au mépris de la loi des distances et sans autre but que celui d'augmenter la masse transportable. A plus forte raison pour les marchandises. D'après quels élémens établir la formule d'un tarif? Le prix de revient? Il varie sur toutes les lignes. L'importance du trafic? Elle n'est pas moins variable. La distance parcourue? Un parcours de 50 kilomètres est souvent plus coûteux qu'un parcours double, soit à cause des difficultés de la traction, soit à cause de l'insuffisance du poids à transporter. On aura beau retourner la question dans tous les sens et rechercher le moyen d'organiser, soit entre les différens réseaux, soit sur les sections d'un même réseau, un système de tarif uniforme et à peu près constant, ce sera peine perdue. Il faut « faire payer à la marchandise tout ce qu'elle peut payer. » Cette règle, énoncée par le regretté M. Solacroup, qui a pendant de longues années dirigé les services de la compagnie d'Orléans, est la seule qui soit pratique. A quelques-uns elle a paru trop brutale, et l'on a cru mieux dire en déclarant « qu'il ne faut faire payer à la marchandise que ce qu'elle peut payer. » Cet euphémisme est inutile. N'est-il pas évident que la marchandise ne se présentera pas dans les gares si le prix qui lui est demandé excède ce qu'elle peut payer? Oui, c'est bien *tout*, et rien de moins, qu'a voulu dire M. Solacroup, très justement préoccupé, non-seulement des intérêts particuliers de l'entreprise qui opère le transport, mais encore des obligations de justice et d'impartialité qui s'imposent à un entrepreneur privilégié et subventionné. En s'écartant de cette pratique, le tarif entrerait dans le régime des faveurs abusives; il protégerait plus ou moins telle région, tel groupe d'usines, selon qu'il s'abaisserait plus ou moins au-dessous de ce *tout* rigide dont M. Solacroup entendait faire la règle de l'exploitation (1).

On peut donc affirmer que, par la force des choses, l'état, substitué aux compagnies, appliquerait les tarifs de la même façon et que, pour ne point laisser ses wagons circuler à vide, pour défendre ses chemins de fer contre les diverses concurrences, pour disputer à l'étranger le transit qui alimente les ports, pour servir tout à la fois la production et la consommation générale, il aurait recours aux mêmes procédés, qui sont en quelque sorte classiques dans l'industrie des transports et au moyen desquels l'entrepreneur, augmentant le trafic et diminuant le chiffre proportionnel des frais d'exploitation, se trouve en mesure de réduire les tarifs. C'est ainsi seulement que, sur nos chemins de fer, le prix moyen du transport, pour la tonne kilométrique ait pu être abaissé par degrés au-dessous de 6 centimes et que les tarifs, dont la réduction ne saurait pour-

(1) Dans ses *Études économiques sur l'exploitation des chemins de fer*, M. de La Journerie a publié une dissertation très approfondie sur le principe des tarifs.

tant être indéfinie, se défendent contre les redoutables élémens de hausse que leur opposent la diminution continue de la valeur de l'argent et l'augmentation du taux des salaires. Voilà ce qui intéresse, avant tout, la nation prise dans sa généralité, et ce grand intérêt domine de très haut les griefs particuliers que l'on attribue aux tarifs des compagnies.

Il y a plus : si l'exploitation des chemins de fer et la rédaction des tarifs étaient directement confiées à l'état, les griefs deviendraient encore beaucoup plus graves : car alors se produirait infailliblement l'action des influences politiques. Si étendu que soit le droit de contrôle du gouvernement à l'égard des compagnies, il a cependant une limite dans les termes et dans les chiffres inscrits aux cahiers des charges. Que ces contrats disparaissent et que l'état demeure seul maître, aussitôt la législation des chemins de fer devient affaire politique et le tarif est transformé en impôt, c'est-à-dire qu'au lieu d'être simplement assujettis (comme ils le sont aujourd'hui) aux fluctuations des lois économiques, les chemins de fer dépendront, en outre, des vicissitudes de la politique, ou plutôt ils appartiendront entièrement à la politique ; car celle-ci absorbe tout ce qu'elle touche. Les tarifs seront fixés, non plus en vue d'une exploitation commerciale, mais selon la situation générale du trésor et du budget. Vienne une période moins prospère pour les finances : comment les pouvoirs publics ne seraient-ils pas tentés de battre monnaie avec la taxe des chemins de fer ? Ils l'ont déjà fait, du reste, par les centimes additionnels, mais combien ils seraient, en pareils cas, plus entreprenans contre les tarifs s'ils avaient à leur disposition le principal des taxes ! M. Léon Say dit avec raison qu'il serait très difficile de dresser un budget où il faudrait faire entrer les élémens si incertains de la recette et de la dépense des voies ferrées, et qu'il en résulterait l'instabilité la plus regrettable dans la loi financière. Cette objection est la première qui se présente à l'esprit d'un ministre des finances, et l'exemple de la Belgique, où le budget des chemins de fer cause au gouvernement de continuels embarras, montre à quel point elle est fondée ; mais pareille objection se rencontre avec non moins de force, si l'on considère l'intérêt des transports. Avec le régime des concessions, les tarifs ont un maximum : l'expérience prouve que les changemens n'y ont été introduits que sous la forme de réductions : les relèvemens, s'il s'en produisait, ne seraient applicables qu'après un long délai ; en un mot, il y a presque certitude que les conditions présentes ne seront jamais modifiées dans le sens du renchérissement des transports. Avec le régime de l'exploitation par l'état, avec le tarif-impôt, cette garantie n'existe plus. Il convient donc que le budget des voies ferrées demeure, autant que possible, indépendant du budget général de l'état.

D'un autre côté, si le trésor est dans une condition prospère et que l'état puisse abaisser certains tarifs, croit-on que ces réductions seront opérées avec plus d'intelligence, d'équité et d'impartialité par acte législatif ou ministériel? On parle de l'arbitraire des compagnies, de leurs machinations égoïstes, des inégalités et des maléfices de toute sorte que recèle le fameux *Livret-Chaix!* Un tarif placé dans les mains d'un ministre et d'un parlement nous en ferait voir bien d'autres! Toutes les régions, toutes les industries donneraient l'assaut au tarif, soit pour obtenir des conditions plus avantageuses, soit pour réclamer contre les faveurs qui seraient accordées à leurs concurrens. Le Midi lutterait contre le Nord, l'Est contre l'Ouest : la houille, le coton, les vins, etc. demanderaient la préférence pour des services plus accélérés et pour des baisses de prix. Les ministères, les sénateurs, les députés, tous les conseils électifs seraient criblés de pétitions et de plaintes. Auquel de ces intérêts donner satisfaction? La réponse n'est pas douteuse. Les faveurs iront aux amis, elles se refuseront aux adversaires et aux tièdes. La politique dictera les décisions. Nous aurons, en un mot, un tarif électoral. Ce n'est point faire ici la critique des institutions ou des hommes qui nous gouvernent : il n'y a, dans notre pensée, que la simple constatation d'un résultat infaillible qui se produirait sous tous les gouvernemens. Ainsi le veut la politique. Eh bien! il est facile d'imaginer que, dans de telles conditions, le tarif officiel ne tarderait pas à devenir plus arbitraire, plus partial que ne pourra jamais l'être le tarif rédigé par une compagnie.

Comment, enfin, ne pas tenir compte de la condition qui serait faite aux transports, pour le service et pour les litiges, si l'exploitation passait entre les mains de l'état? Les relations du public avec les chemins de fer se multiplient et s'étendent à l'infini : de là des contestations, des transactions ou des procès. Ces litiges encombrent les tribunaux de commerce, les cours d'appel, et même la cour de cassation. S'il est onéreux pour les plaideurs de se présenter à la barre contre des compagnies puissantes qui ont le temps et les moyens de parcourir tous les degrés de juridiction, les frais et les risques ne seraient-ils pas beaucoup plus grands quand il faudrait plaider contre l'état? De même, dans les rapports ordinaires de service, le public aurait-il profit à voir remplacer par des fonctionnaires les agens des compagnies? Sans mettre en doute l'excellent esprit qui anime les fonctionnaires, leur dévoûment et leur sentiment de justice, on doit reconnaître que, pour obtenir réparation de leurs fautes ou de leurs erreurs, il faut avoir cent fois raison, tandis que le redressement des torts imputés aux agens des compagnies est à la fois plus assuré et plus prompt. Plaider contre l'état, réclamer contre les faits et gestes des fonctionnaires de l'état, c'est le

plus souvent engager la lutte du pot de terre contre le pot de fer. Les chambres de commerce ne s'y sont pas trompées. Il y a quelques années, elles étaient très disposées à critiquer les tarifs et les usages des compagnies, elles sollicitaient fréquemment l'intervention des ministres à l'appui des projets de réforme. Mais, dès qu'il a été question de pousser la réforme jusqu'à la révolution et de remplacer les compagnies par l'état, elle n'ont pas hésité un seul instant à se prononcer pour le maintien du régime actuel. Leurs délibérations, qui se recommandent d'elles-mêmes à toute l'attention de nos législateurs, expriment une opposition résolue aux projets de rachat des chemins de fer. Elles ne veulent à aucun prix de la substitution qui est proposée dans l'agence des transports; elles repoussent, en théorie comme en fait, l'exploitation par l'état; elles demandent à être protégées, s'il y a lieu, contre les compagnies au moyen du droit de contrôle qui appartient au ministre des travaux publics; elles craindraient, si l'état devenait le maître direct et absolu, de se voir opprimées et écrasées.

L'utilité est assurément le meilleur argument que l'on puisse invoquer dans l'étude des mesures d'intérêt public. Nous avons essayé de démontrer que, dans le cas présent, l'utilité n'existe pas. Nous n'en sommes que plus à l'aise pour signaler l'erreur de principe qui serait commise, erreur capitale sur un point qui intéresse au plus haut degré l'organisation du gouvernement actuel et de la société contemporaine. Quelles sont, sous un gouvernement démocratique et dans notre société réformée, les attributions légitimes de l'état? Quel est le rôle des pouvoirs publics, quel est leur droit d'intervention et jusqu'où ce droit peut-il s'étendre au regard des opérations multiples auxquelles se livre l'activité des citoyens dans un grand pays? C'est l'une des plus grosses questions de l'économie politique appliquée au gouvernement. Entre les théoriciens il y a désaccord sur le principe, et ceux qui paraissent s'accorder quant au principe discutent encore sur le degré d'application.

Selon la doctrine dite collectiviste, tous les instrumens de travail appartiennent à l'état, qui seul peut les mettre en action pour répartir les produits et les profits entre les membres de la communauté. Dans ce système, les chemins de fer, comme les canaux, les mines, etc., seraient nécessairement exploités par l'état, non point parce que l'industrie privée serait incapable de diriger les entreprises, mais parce qu'elle réserverait à une fraction de privilégiés la jouissance des bénéfices qui doivent revenir également à tous les citoyens. Sans le vouloir assurément, les partisans du rachat des voies ferrées conseillent une mesure qui descend en ligne directe de la doctrine collectiviste et qui, gagnant de proche en proche, aboutirait à l'expropriation, à la confiscation de tous les instrumens de travail. Or

cette conséquence serait absolument contraire aux idées d'affranchissement, aux principes de liberté qui depuis bientôt un siècle ont été inscrits, même sous des régimes despotiques, en tête de nos constitutions et de nos codes. Que signifiait, lors de notre première révolution, la proclamation des droits du citoyen, sinon la déchéance ou du moins la restriction des attributions que l'état conservait indûment? Et, de fait, non-seulement en France, mais encore dans tous les pays qui nous entourent, l'histoire du XIXe siècle se compose d'une revendication continue, infatigable, des droits de l'individu et du citoyen contre les attributions excessives du souverain et de l'état. Dans l'ordre politique, la lutte a pour objet la conquête des franchises administratives, l'indépendance des circonscriptions, l'autonomie des communes, la liberté des syndicats, des associations, des groupes de tous genres et en même temps la liberté du citoyen qui veut se syndiquer, s'associer, se grouper à sa guise pour la défense de ses intérêts et de ses droits. Dans l'ordre économique, c'est la liberté du travail qui est en jeu, et ceux des combattans qui prétendent marcher sous la bannière du progrès moderne n'épargnent aucun effort pour abolir ce qui reste de privilèges, de monopoles, de protection octroyée par l'état. Voilà bien la doctrine de notre démocratie. Non pas qu'il s'agisse d'affaiblir l'état, qui représente la souveraineté nationale; on veut, au contraire, que par-dessus cette foule déchaînée de citoyens et de pouvoirs, le représentant et le dépositaire de la souveraineté soit plus fort que ne le serait un monarque de l'ancien régime; mais, afin de lui donner le maximum de force, on le débarrasse, ce qui n'est point le désarmer, de fonctions qui ne sont pas les siennes et dont l'exercice peut être restitué aux citoyens isolés ou associés.

Pourquoi, longtemps encore après 1789, l'état a-t-il conservé l'initiative et la responsabilité de l'exécution pour les grands travaux d'utilité publique? C'est qu'alors les capitaux privés n'étaient pas assez abondans ou qu'ils n'étaient point encore habitués à s'associer. Pour les chemins de fer, par exemple, il a fallu que le gouvernement subventionnât largement les premières lignes et que sur des parcours, devenus bientôt très productifs, il posât lui-même les premiers rails. Aujourd'hui, tout a changé de face. L'industrie est pourvue de capitaux et de crédit, elle est en mesure d'exécuter et de gérer les plus vastes entreprises; c'est elle et non l'état qui doit construire et exploiter les voies ferrées. Que l'on ne cite pas à l'encontre les exemples tirés de la Belgique et de l'Allemagne. En Belgique, l'état a dû construire la plus grande partie du réseau, précisément parce que les capitaux privés étaient impuissans, et s'il continue à l'exploiter, c'est qu'il faudrait, pour le transférer à des concessionnaires, rompre avec des traditions

auxquelles la nation est habituée et relever sensiblement les tarifs. Quant à l'Allemagne, on sait que la mainmise de l'état sur les chemins de fer procède d'une pensée exclusivement politique ; c'est un moyen, très pratique d'ailleurs, de hâter l'unification de l'empire. Si nos législateurs républicains veulent chercher des exemples à l'étranger, ils seront mieux inspirés et plus logiques en observant ce qui se fait dans la grande république américaine et en Angleterre, c'est-à-dire dans des pays libres et prospères.

Mieux vaut encore prendre l'exemple sur nous-mêmes ; car, de l'aveu des Anglais et des Américains, nous avons su concilier le principe de la liberté industrielle avec les droits que l'état peut avoir à conserver pour l'utilité générale. Le sol sur lequel est établi un chemin de fer étant déclaré domanial, nous avons pu par cela seul le rendre inaliénable, et décider qu'à la fin des concessions le chemin de fer restera, avec le sol, propriété de la nation. Par le système adopté, nous avons épargné aux compagnies les périls d'une concurrence qui, l'expérience l'a montré, ruine les entreprises et ne profite pas au public. Pour prix de la concession, nous avons stipulé des garanties et réservé à l'état la faculté de contrôle et de surveillance sur la circulation, sur les tarifs, sur tous les détails de l'exploitation, de telle sorte que le gouvernement a le pouvoir d'empêcher les abus et même, dans certains cas, d'imposer des réformes sans avoir les soucis ou la responsabilité de la gestion. Rien de tout cela n'est contraire au principe de liberté. L'état surveille, l'état contrôle, c'est son rôle et son devoir. Si la compagnie a la propriété de son tarif, l'usage de cette propriété est également contrôlé. Il y a dans ce mécanisme prudemment ordonné un reste de la vieille tutelle administrative se combinant avec la pratique des industries libres. La nation se prête encore à cette réminiscence de l'ancien régime ; mais elle ne souhaite pas que le législateur pénètre plus avant dans ses affaires et elle verrait avec surprise que la république restaurât de toutes pièces un monopole d'état. Le rachat des voies ferrées ne serait pas autre chose.

III.

D'après la récente déclaration ministérielle, le projet de rachat serait momentanément écarté ; mais pour qu'il cesse d'occuper l'attention publique, il faut sortir de la situation provisoire où se proroge d'année en d'année la question des chemins de fer. Ce n'est point chose facile. D'un côté, le gouvernement affirme qu'il entend ne pas interrompre l'exécution du plan de M. de Freycinet ; d'un autre côté, il annonce que pendant deux ans au moins le trésor ne fera pas d'emprunt. Il faut pourtant de l'argent, et beaucoup, pour

continuer les travaux commencés et pour entreprendre ceux qui ont été promis. Cela revient à dire qu'après avoir employé les crédits extraordinaires votés jusqu'ici par les chambres, le gouvernement recherchera le concours des capitaux privés et qu'il se propose de traiter avec des compagnies. Cette façon de procéder lui est commandée par les nécessités financières et par l'intérêt des contribuables, le budget ne pouvant supporter seul une dépense aussi lourde qui ne laisserait plus aucune ressource disponible pour réaliser les dégrèvemens d'impôts si impatiemment attendus.

En même temps, il faudra organiser l'exploitation tant sur les chemins de fer qui sont aujourd'hui administrés pour le compte de l'état que sur les lignes à construire. La compagnie des chemins de fer de l'état n'a été créée qu'à titre provisoire ; elle est destinée à se transformer, car on ne comprendrait pas qu'elle survécût à l'abandon du système. Il sera également nécessaire de statuer au sujet des petites lignes qui sont gérées en vertu de contrats expirant au 30 juin 1882 et de celles qui sont en construction ou en projet. L'exploitation de ces milliers de kilomètres sera placée sous le régime des concessions.

S'il ne s'agissait que du réseau qui compose aujourd'hui, dans la région de l'Ouest et Sud-Ouest, la compagnie des chemins de fer de l'état, il suffirait de reprendre les négociations précédémment engagées et de stipuler, soit le partage entre la compagnie d'Orléans et celle de l'Ouest des différentes lignes de ce réseau, soit de procéder par voie d'échanges réciproques et de constituer avec le réseau actuel de l'état, plus étendu, mieux délimité, une septième grande compagnie dont l'existence serait garantie par les subventions nécessaires. — Mais les 8,700 kilomètres du plan de M. de Freycinet sont d'une attribution plus difficile. Disséminés sur tous les points du territoire, ils ne se prêtent pas à la formation d'un groupe unique pour l'exploitation ; et comme il est à prévoir que leurs produits ne couvriront pas de longtemps l'amortissement du capital et les frais annuels, on attendra vainement des concessionnaires sérieux pour le service de chacune de ces lignes ; il en coûterait d'ailleurs beaucoup plus cher pour exploiter, même par groupes régionaux, des lignes morcelées, et ce mode aurait pour conséquence l'augmentation excessive des subventions et des tarifs. Restent les six grandes compagnies, dans le réseau desquelles ces kilomètres nouveaux sont enchevêtrés. Il est douteux qu'elles aient profit à s'annexer définitivement toutes ces nouvelles lignes. Pour les construire, elles seraient obligées d'emprunter simultanément environ 500 millions par an, et pour les exploiter, elles auraient à subir, pendant une période plus ou moins longue, des pertes certaines ; l'émission précipitée d'un trop grand nombre d'obligations et une proportion trop

forte de lignes exploitées avec perte risqueraient d'atteindre leur crédit et leurs revenus.

Dans les prévisions du système de 1859, qui a définitivement organisé le second réseau et la garantie d'intérêt, les compagnies devaient être en mesure d'augmenter constamment le nombre et l'étendue de leurs lignes. Pour les frais de construction et de premier établissement, l'on calculait que, le revenu net des chemins de fer s'accroissant de 2 1/2 à 3 pour 100 par an, le capital correspondant à ce revenu serait affecté sans inconvénient à la dépense. Pour l'exploitation, comme les pertes sur une ligne nouvelle décroissent chaque année (à moins que cette ligne n'ait été créée follement), on calculait que l'ouverture annuelle d'une moyenne raisonnable de sections ne déprimerait pas trop sensiblement l'ensemble des recettes et que, dans tous les cas, les sacrifices se répartiraient à peu près également sur la période, parce que l'amélioration graduelle du trafic sur chaque ligne ouverte permettrait de supporter les pertes prévues sur les lignes restant à ouvrir. Telle était l'économie de ce système de 1859, combiné précisément pour faciliter l'extension du réseau et pour solder les dépenses de cette extension avec les revenus capitalisés des chemins de fer. Pendant dix ans, le résultat s'est trouvé d'accord avec les prévisions. Les compagnies ont dépensé chaque année de 300 à 400 millions, et l'on peut dire que, pendant cette période, les chemins de fer se sont en quelque sorte payés eux-mêmes; car peu importe l'augmentation de la charge en capital, s'il y a pour payer l'intérêt et pour amortir le capital une augmentation correspondante de revenu. Mais le succès permanent de la combinaison exige deux conditions essentielles : premièrement, les lignes nouvelles à construire doivent être réellement utiles, et assurées de recevoir, sans trop de délais, un trafic suffisant pour alimenter le coûteux outillage d'un chemin de fer; en second lieu, les travaux neufs doivent être entrepris successivement, au fur et à mesure de la formation du capital qui leur est destiné.

Le plan de M. de Freycinet est trop vaste pour entrer dans cette combinaison. Le cadre de 1859 éclate, devenu trop étroit. Il ne peut contenir cette masse de travaux et cette accumulation de dépenses. Si l'on veut aboutir, il faut ou adopter un autre système, ou rendre praticable l'exécution par les compagnies en appropriant à une situation non prévue les clauses des anciens contrats, et modifier le plan, sinon quant au classement des lignes, du moins quant aux délais d'exécution.

Du moment que la construction totale et l'exploitation par l'état ne sont plus en cause, il n'y a de sérieux que la construction et l'exploitation par les compagnies existantes, y compris la septième compagnie qui succédera à la compagnie provisoire des chemins de fer

de l'état; c'est aux ressources et au crédit de ces puissantes entreprises qu'il faut avoir recours, à des conditions qui sont à débattre et qui dépendent principalement de la valeur présumée des lignes nouvelles et du temps qui sera donné pour l'exécution des travaux.

Les 8,700 kilomètres qui sont classés de par le vote du parlement sont-ils tous également nécessaires et urgens à ce point que le pays soit tenu de faire de grands sacrifices pour les achever dans le délai de dix ans? De bonne foi, personne ne le pense. Nous avons dit plus haut comment a été présentée et votée cette nomenclature de lignes dont un bon nombre, on l'avouera, n'avaient de valeur que comme monnaie électorale. Pourquoi n'a-t-on pas imité les législateurs d'avant 1870, qui, eux aussi, avaient leurs électeurs et tenaient pardessus tout à être réélus? Ils avaient imaginé les concessions *définitives* et les concessions *éventuelles*. Les concessions éventuelles calmaient les impatiences, sans engager témérairement les pouvoirs publics, sans compromettre le budget. Eh bien! sur les 8,700 kilomètres précités, combien mériteraient de n'être qu'éventuels? Combien de ces lignes, trop facilement promises, pourraient être, avec profit et sans aucun retard, converties en chemins de fer à voie étroite ou en simples tramways! Il y a donc à distinguer entre les chemins classés en 1878, et à désigner ceux dont l'exécution doit être dès à présent confiée aux compagnies.

A quelles conditions? C'est l'affaire des négociateurs. La vitesse se paie, surtout en chemin de fer. Puisque l'on veut aller vite, il faut prévoir une dépense considérable. A la garantie d'intérêt qui était suffisante en 1859 il faudra sans doute ajouter d'autres stipulations, à titre d'indemnité légitime. Peut-être la prolongation des concessions, ainsi que cela a été fait en 1852, fournirait-elle une partie de la solution, en permettant de faire porter l'amortissement sur une plus longue durée et de diminuer ainsi, pour le présent comme pour l'avenir, les charges annuelles des emprunts. Il y a là des calculs très compliqués, des évaluations très difficiles, dont le gouvernement et les compagnies peuvent seuls connaître et discuter les élémens. Quoi qu'il en soit, il en coûtera beaucoup moins à l'état de faire construire et exploiter par les compagnies les lignes nouvelles rattachées à leur réseau, que de continuer et d'exploiter lui-même cette multitude de sections éparses, dont le service trop divisé entraînerait des dépenses excessives pour les frais généraux, le personnel et la traction.

Le gouvernement devra-t-il insister pour que les compagnies, abandonnant l'une des clauses fondamentales de leur contrat, laissent désormais l'état maître des tarifs? Ce serait accroître fort inutilement les difficultés de la négociation. Si les administrateurs des compagnies ont le devoir de défendre cette clause, qui est

l'unique rempart de leur société contre un arbitraire, improbable sans doute, mais cependant possible, le public n'a aucun intérêt à voir modifier une disposition qui est très inoffensive, ainsi que nous l'avons démontré en rappelant quel est, en cette matière, le contrôle incontesté de l'état. Les compagnies n'usent de leur droit que pour réduire, au profit du public, le prix des transports. Quel ministre s'est jamais plaint d'avoir rencontré de leur part résistance ou objection quand il leur a demandé, au nom de l'intérêt général, des modifications de taxes? En ce moment même, ne se livrent-elles pas, de concert avec l'administration, à l'examen des mesures propres à simplifier les tarifs et à rendre plus faciles et plus économiques les échanges de transports entre les divers réseaux? Plutôt que de s'arrêter à une vaine chicane d'amour-propre autoritaire, il est préférable que le gouvernement songe à donner suite aux propositions qui lui ont été soumises pour réaliser, par la réduction combinée de l'impôt et du tarif, une diminution de plus de 20 pour 100 dans le prix actuellement payé par les voyageurs et par les marchandises en grande vitesse. Est-il permis d'ajouter que ce dégrèvement paraîtrait à l'immense majorité des électeurs et des citoyens français plus généralement utile que ne le sera l'inauguration de la moitié au moins des lignes nouvelles qui sont promises?

Parmi les nombreux documens qui ont été consultés dans le cours de cette longue étude, et au moment de conclure, nous relevons, dans un discours prononcé à la chambre des députés le 20 mars 1877 par M. Christophle, ministre des travaux publics, les paroles suivantes :

« J'ai dit qu'écartant la question du rachat, j'avais été amené nécessairement à rechercher s'il n'y avait pas dans le système actuel un *modus vivendi*, un moyen de concilier toutes choses, d'assurer les droits de l'état, de sauver les compagnies menacées (les Charentes, la Vendée, etc.) et enfin de donner satisfaction aux populations par l'achèvement du réseau. Eh bien! ma conviction profonde, c'est que le système de 1859 peut encore nous donner cette solution à l'heure actuelle, comme il nous l'a donnée dans les années qui ont précédé. Ce sera sans doute à des conditions nouvelles, et, sur ce point, je me trouve entièrement d'accord avec l'honorable M. Allain-Targé. Oui, le système de 1859 peut nous donner satisfaction; il nous la donnera nécessairement si nous voulons encore une fois en user. »

Cette opinion, exprimée si résolûment en 1877 par l'ancien ministre des travaux publics, conserve toute son autorité et toute sa force à la veille des décisions à prendre sur la question des chemins de fer en 1882.

C. Lavollée.

JACQUES DONNÉ

— Pierre, M. Jacques est-il rentré?

— Non, monsieur, il est sorti il y a une heure, me chargeant de l'excuser auprès de monsieur s'il ne rentrait pas pour dîner. Il a reçu une lettre à laquelle il a répondu : J'irai.

— Rien de grave, je pense. A-t-il paru inquiet?

— Oh! non, monsieur, au contraire. M. Jacques s'est mis à fredonner tout joyeusement.

— C'est bien.

Pierre sorti, M. Donné s'assit au coin de la cheminée, où quelques tisons fumaient encore. Il paraissait agité et nerveux. Tandis que sa main fouillait les cendres et en faisait jaillir de courtes lueurs, sa pensée semblait poursuivre avec anxiété la solution d'une énigme irritante. Dans ses sourcils rapprochés on lisait l'impatience qu'il ressentait de voir un obstacle se dresser devant sa volonté.

Il y avait dans sa physionomie, habituellement placide, un caractère particulier d'obstination, et pourtant, dans l'ovale arrondi du visage, dans les yeux pâles à fleur de tête qui éclairaient d'un bon sourire ses traits accentués, il était facile de pressentir une âme bienveillante, capable de se livrer aux affections saines et fortes de la vie. Tout d'un coup, par un geste de dépit, il se rejeta en arrière, appuya sa tête sur le dossier du fauteuil et regarda attentivement autour de lui.

La pièce où il se trouvait avait l'aspect sévère d'un cabinet d'étude. Une bibliothèque, où les livres soigneusement rangés s'alignaient en files régulières, occupait le fond de la pièce; un large divan, surmonté d'un trophée d'armes d'Orient, yatagans, lames, boucliers finement ciselés, faisait face à une fenêtre qui, maintenant, laissait entrer un pâle soleil d'hiver, mais au printemps s'ouvrait toute grande sur les jardins environnans. Quelques plâtres d'après l'antique rom-

paient la monotonie sombre de l'appartement; enfin, près de la fenêtre, une table, surchargée de livres et de papiers en désordre, semblait être le centre de l'activité dans cette pièce consacrée au travail. Il y avait là le pêle-mêle intéressant des objets auxquels la vie s'unit à tout instant, des livres entr'ouverts portant la trace du doigt qui les a feuilletés, et par-ci par-là des plumes, des crayons demeurés entre les pages pour marquer un point de repère aux recherches qui semblaient devoir se perdre dans ce dédale apparent.

Peu à peu les traits contractés de M. Donné se détendirent; une bonté souriante s'épanouissait dans ses yeux et entr'ouvrait ses lèvres, qui respiraient plus librement. Il était là chez son fils, et il l'adorait, ce fils. Veuf depuis quinze ans, il lui eût semblé en se remariant voler Jacques. C'est que Jacques était tout à ses yeux; c'était son bien, sa chose, son œuvre. M. Donné avait mis en lui tout l'avenir d'une vie brisée; jamais existence n'avait été plus complètement absorbée dans une autre existence que la sienne dans celle de Jacques.

La jeunesse de M. Donné avait été laborieuse et difficile. Ses parens sans fortune l'avaient envoyé seul à Paris, à dix-huit ans, pour terminer ses études de droit. Ils comptaient le voir revenir auprès d'eux, mais les circonstances, et aussi les secrets penchans de leur fils en décidèrent autrement. Les séductions intellectuelles de la grande ville plurent à son esprit ouvert; il avait la parole nette et précise, il se résolut, son droit terminé, à se faire inscrire au barreau, et, peu à peu, grâce à un labeur assidu, il obtint quelques succès qui lui assurèrent une clientèle nombreuse.

En arrivant à Paris, il avait éprouvé comme un éblouissement devant les révélations soudaines de l'art et des lettres; alors s'étaient éveillés en lui des instincts dont rien jusque-là n'avait favorisé l'éclosion; mais, avec le bon sens qui le caractérisait, il eut bien vite compris que, s'il avait le sentiment d'une vocation littéraire, ni son éducation, ni peut-être ses dispositions natives, ne lui permettaient de la suivre. Il se résigna donc à un emploi plus approprié de ses facultés, mais en gardant toujours un vague regret de n'avoir pu atteindre l'idéal qu'il rêvait.

Quand il eut un fils, il prit vis-à-vis de lui-même l'engagement de donner à ce fils ce qui lui avait manqué à lui : une culture plus délicate et plus étendue qui favorisât le développement de ses facultés et le rendît propre aux exercices les plus nobles de la pensée; et, il faut le dire, il avait merveilleusement réussi. Jacques Donné était une nature d'élite. Le cœur, l'esprit, l'âme, tout était égal en lui. D'une intelligence admirablement souple, prompte à tout saisir, à tout comprendre, il pouvait se plier à tout.

M. Donné n'avait pas insisté pour qu'il fît choix d'une carrière;

l'aisance qu'il avait acquise lui suffisait ainsi qu'à Jacques, il ne voulait pas couper les ailes à son fils. Dans quelque voie que celui-ci se lançât, il devait arriver au premier rang. Qui l'empêcherait, quand son nom serait devenu célèbre, d'épouser une riche héritière tout heureuse de partager l'illustration due à ses succès? M. Donné y veillerait et compléterait ainsi l'entière réalisation de ses rêves paternels. Mais il y avait dans la vie de Jacques une sorte de mystère que son père s'obstinait en vain à pénétrer. Il refusait de se marier, pourquoi? Lui, de mœurs si douces, d'habitudes si tranquilles et sédentaires, comment ne souhaitait-il pas associer à sa vie une femme qu'il eût faite la confidente de ses pensées et de ses émotions et qui eût éclairé de sa présence leur intérieur un peu sombre? Depuis longtemps, M. Donné caressait pour lui un projet de mariage avec la fille d'un de ses amis, conseiller à la cour, charmante enfant pleine de grâce, de gaîté, et riche à millions. Plusieurs fois il en avait parlé à Jacques, qui, habilement et avec des câlineries de paroles dont il avait le secret, esquivait toute explication et renvoyait aux échéances les plus lointaines les espérances de son père. Et pourtant M. Donné était bien résolu d'emporter le consentement de son fils. Il était arrivé à cet âge où l'affection paternelle éprouve le besoin de descendre encore, de se multiplier en se divisant : il voulait être grand-père, c'était son rêve, sa folie, il en avait bien acquis le droit par sa vie toute d'abnégation.

Tout en songeant, il s'était levé et arpentait la chambre. Ses yeux erraient machinalement sur les objets qui l'entouraient; soudain il s'approcha du bureau de Jacques.

— Qui sait? se disait-il, l'énigme est peut-être là, cette lettre que Jacques a reçue, qui l'invitait pour ce soir, qui l'a rendu si joyeux!

Et, sans achever sa pensée, attirant à lui le fauteuil du bureau, il s'y assit; d'une main fébrile, il cherchait sous l'entassement des papiers une feuille d'un format plus petit, d'un contact plus doux et satiné, d'un parfum suave et pénétrant; mais en vain il soulevait les unes après les autres les feuilles légères, rien, rien, il ne trouvait rien qui ressemblât à ce qu'il cherchait. Ses regards s'abaissaient avec découragement, lorsqu'il aperçut un bout de feuille blanche dans l'entrebâillement d'un tiroir. Jacques, dans son empressement à sortir, avait oublié de le fermer; l'occasion s'offrait à souhait. Un mot apaisait tous ses scrupules : C'est pour son bonheur, disait-il.

Violemment il amena le tiroir à lui; une odeur exquise s'en échappa. On eût dit toutes les senteurs d'un printemps enfermées dans cet étroit espace. Quelques paquets soigneusement cachetés

se superposaient les uns aux autres, mais, au-dessus, deux ou trois lettres dépliées attiraient les regards. Se penchant vers elles, n'osant d'abord y toucher, il aperçut ces mots : « Mon cher Jacques,.. » il s'arrêta.

Jacques avait-il donc une maîtresse? Il était bon qu'il le sût ; il fallait qu'il apprît le nom même de cette inconnue ; mais pénétrer dans l'intimité de leurs épanchemens amoureux, cela lui était interdit. Et pourtant ce nom, ce nom, comment l'apprendre?

Soudain il avisa un petit écrin de maroquin rouge. Soigneusement, avec mille précautions délicates, il ouvrit la boîte mignonne, qui laissa apparaître un fin profil de femme.

— Mme Valmor! s'écria-t-il. Oh! ce Jacques!..

Et il regardait autour de lui comme pour associer d'autres témoins à sa découverte, dans cette fatuité d'un père qui n'hésite pas à s'enorgueillir devant autrui des conquêtes brillantes de son fils. Il vit alors passer devant ses yeux cette femme élégante et fière, d'allures si nobles, d'une réputation sans tache et incontestée, qu'il connaissait depuis de longues années et sur laquelle la médisance n'avait jamais mordu. Elle avait un profil pur qui rappelait les vierges pensives du moyen âge, des cheveux cendrés dont la mousse légère jetait une ombre délicate sur le contour harmonieux de son visage, des yeux bleus d'une incomparable sérénité, et sur les lèvres quelque chose de si paisible et de si confiant qu'on eût dit une âme d'enfant tout épanouie dans sa candeur et son ignorance naïves.

Il fallait, il est vrai, cette auréole de pureté pour éloigner les hommages compromettans d'hommes toujours empressés à exploiter la situation délicate d'une femme jeune, belle et mal mariée. Elle avait épousé M. Valmor, vieux et infirme, par dévoûment à sa mère et à ses sœurs, dont elle était ainsi à même de secourir la situation précaire, renonçant au bonheur auquel elle eût pu aspirer pour son propre compte. Elle avait fait son sacrifice simplement, comme elle faisait toutes choses, et l'on ne songeait pas à se demander ce qu'il lui en coûtait de préférer les autres à elle. Depuis, nul n'avait pensé qu'il pût rien lui manquer; elle était riche, belle, et sa tranquillité apparente donnant le change sur la nature de ses sentimens, on ne cessait de vanter l'accord de son caractère et de sa destinée, et la parfaite béatitude où elle semblait vivre dans l'absence de toute tendresse et de toute émotion.

Et cependant Suzanne Valmor était faite pour aimer. Il y avait en elle une ardeur concentrée qui ne demandait qu'à se répandre dans les douces intimités d'une tendresse partagée. Son cœur surtout était avide de dévoûment ; elle avait besoin de se donner pour faire vivre les autres d'elle; il y avait une nuance d'exaltation romanesque dans son instinct de sacrifice. Pleinement satisfaite, elle n'était pas

heureuse; pour vivre en paix, il lui fallait sentir que quelque chose d'elle souffrait et qu'elle payait d'une part d'elle-même le bonheur d'autrui. Le christianisme, en pénétrant dans nos âmes, en s'infiltrant jusqu'à nous par une civilisation de dix-neuf siècles, a donné à quelques-uns le goût de cette volupté suprême faite d'amertume et d'âpreté, où les larmes se changent en joie, où le cœur crucifié tire son ivresse de l'exaltation de son martyre.

Jacques avait rencontré Suzanne avant son mariage, mais la réserve que nos mœurs françaises commandent aux jeunes filles, la difficulté qu'il y a pour les jeunes gens à s'approcher d'elles, ne l'avaient pas mis à même de pénétrer cette nature si délicate et si attachante. Quand il apprit à la connaître, elle n'était plus libre. Néanmoins il ne put se défendre de l'attrait qu'elle exerçait; tout doucement, sans défiance devant sa candeur, il se laissa aller à l'amitié jusqu'au jour où il s'éveilla le cœur plein d'un amour profond, irrésistible. Ce fut avec effroi qu'il découvrit en lui cette prise de possession subite et irrévocable. Il se débattit en désespéré. Où cela le conduirait-il? Il aimait avec toutes les ardeurs de son âme et de son sang une femme vertueuse et fière qui se refuserait à la passion même la plus sincère.

Le mariage avait été jusque-là son idéal; l'intérieur solitaire de M. Donné contribuait à l'attacher à ce rêve qui gardait pour lui le mystérieux attrait de l'inconnu. Il avait vécu dans l'attente d'une destinée qu'une union étroite et respectée avec la femme de son choix devait seule réaliser; de là la fragilité des liens divers qu'il avait noués. Le hasard avait jusqu'ici merveilleusement servi cette sorte de réserve imposée par sa volonté à son cœur; aucune femme n'était entrée dans sa pensée au point de devenir indispensable à sa vie, et on eût vainement cherché en lui la plus légère trace d'une blessure. Et voilà qu'un instinct fatal l'entraînait dans une passion sans issue, où les joies coupables semblaient aussi loin de son atteinte qu'un bonheur assuré et légitime. Mais à quoi bon lutter contre cette puissance qui dispose de nos cœurs? Qu'il le voulût ou non, il était l'esclave d'une tendresse qui n'avait rien laissé d'intact en lui. Il essaya de se donner le change... Cependant ni lui ni Suzanne n'étaient dupes du mensonge de leur amitié. Ils ne s'étaient pas fait un aveu, mais leur empressement à se voir, à se confier l'un à l'autre, à mettre en commun leurs impressions et leurs pensées, les rapprochait dans une intimité chaque jour plus étroite et familière. Un jour, il s'enhardit à l'appeler par son nom... Suzanne protesta; pourtant il ne se montrait ni moins soumis ni moins respectueux: alors, elle aussi, elle dit: Jacques... et dans ce mot elle mettait toute la caresse de son cœur et de sa voix.

Mais tandis qu'il retournait entre ses mains l'image fragile de

Mme Valmor, M. Donné était en proie à de cruels tourmens. Son fils était donc l'amant d'une femme mariée! il profitait sans beaucoup d'héroïsme de la situation d'un mari incapable de veiller à l'honneur de sa femme; il compromettait toute sa vie dans une liaison sans issue. A l'instant où ses rêves les plus chers prenaient leur essor, M. Donné se heurtait à un obstacle presque insurmontable. Comment s'y prendre pour amener Jacques à une séparation si nécessaire? Tout en portant à son père un vif attachement, il s'était rendu absolument maître de sa conduite, et sa réserve silencieuse laissait peu d'occasions d'intervenir par un conseil. Comment l'interroger et lui arracher l'aveu d'un secret qu'il cachait si bien? Jacques ne devait pas soupçonner l'indiscrétion de son père; la sécurité de leurs relations était à ce prix. Plus il y songeait, plus M. Donné se convainquait qu'il n'y avait rien à tenter de ce côté. C'était ailleurs qu'il fallait agir.

II.

Dans le boudoir bien clos sous ses lourdes tentures de soie d'un hôtel situé avenue d'Antin, Suzanne travaillait auprès d'une lampe à quelque broderie aux couleurs vives dont le dessin minutieux semblait absorber toute son attention. En réalité, son esprit était loin de ses doigts occupés à marier les nuances; mais, comme l'entretien menaçait de languir entre elle et Jacques, elle avait imaginé de remédier ainsi aux embarras d'une attitude silencieuse et oisive.

Son aiguille courait donc avec agilité tandis que, plongé dans une bergère à l'autre coin de la cheminée, il l'enveloppait d'un regard ardent et sombre. Alors, jetant vers lui un coup d'œil plein de malice :

— Vous ne dites rien? fit-elle.

— Et si je veux parler, m'y autoriserez vous?

— Mais, certes, il me semble que nous n'avons rien de mieux à faire. Que de choses n'avez-vous pas à me raconter! Le bal de Mme Harel, la toilette de Mlle Aynard! vos succès auprès de cette jeune fille... comment l'appelez-vous? vous savez bien, cette héritière que votre père vous destine?

— Ne raillez pas, je vous en prie, Suzanne; je ne suis pas en veine de plaisanterie. Je me sentirais plutôt d'humeur à méditer quelque mauvais coup. Me croyez-vous heureux?

— Et pourquoi pas? Écoutez-moi bien, nous allons établir à nous deux la liste de tous vos bonheurs. Eh! mais il me semble que vous ne devez pas être trop mécontent... Un charmant cavalier, ma foi!.. grand, jolie tournure, tête distinguée et fine, avec je ne sais quel air mélancolique et romanesque qui ne messied pas,.. une tête à

faire rêver toutes les jeunes filles, une humeur d'ange, à exciter les convoitises de toutes les mères de filles à marier,.. et puis n'avez-vous pas un père qui vous adore... et une amie?..

— Une amie?

— Une amie... qui vous aime bien.

Jacques s'était levé; il s'arrêta avec un geste découragé :

— Qui m'aime bien?.. C'est cela, vous l'avez dit; mais bien, ce n'est pas assez.

— Faut-il dire : qui vous aime trop?

— Et que m'importe un mot ou l'autre? Suzanne, toutes ces subtilités de langage m'irritent à la longue, toutes les équivoques de notre situation me révoltent... M'aimez-vous, oui ou non?

— Jacques!..

Et ce mot était accompagné d'une petite moue grondeuse à laquelle il semblait fort décidé à ne pas prendre garde.

— Eh bien! moi, je vous aime, Suzanne, entendez-vous! Il faut bien que je vous le dise, une fois enfin, quand ce devrait être la dernière... Je vous aime à porter l'enfer dans mon âme. Il n'y a pas une pensée en moi, pas un battement de cœur qui ne soit à vous. Si vous vouliez me laisser vous entraîner au bout du monde, comme je n'hésiterais pas une minute à m'exiler de cette France que j'aime pourtant! Par pitié, Suzanne, laissez-moi tout vous dire.

Suzanne leva la tête, laissa glisser sa broderie, et le regarda avec une douceur mêlée d'attendrissement.

— Vous me rendrez cette justice, poursuivit-il, que je ne me suis pas jusqu'ici départi de la réserve que vous m'avez imposée. Ai-je été assez soumis? assez esclave? Quand mon cœur était prêt à déborder, quand j'avais envie de crier vers vous, un regard m'arrêtait... J'avais toujours mes yeux sur les vôtres pour épier un signe de votre volonté et m'y soumettre! Mais, à la longue, une obéissance si complète et si résignée use les forces d'un homme. Je suis à bout, je n'ai plus de cœur à rien... il n'y a que votre souvenir qui soit entier et vivant, tout le reste est détruit. Parfois je suis effrayé des pensées criminelles qui traversent mon esprit. Je ne m'y arrête pas, mais d'impétueuses révoltes grondent en moi... Croyez-vous que Dieu ait mis en vous ce trésor de tendresse pour qu'il reste inutile et fermé? Ne vous ordonne-t-il pas d'aimer? Oh! détournez de moi ce regard sévère. Vous m'avez engagé à parler, il est trop tard pour me retenir. Il n'y a de vrai au monde qu'un attachement profond, durable, éternel. Vous savez bien que c'est ainsi que je vous aime. Nous serions si heureux!..

— Non, non, répétait Suzanne en regardant fixement devant elle; mieux vaudrait mourir.

— Mieux vaudrait mourir, dites-vous? Mieux vaut alors me

laisser mourir en désespéré, n'est-ce pas? Mais répétez-le donc, Suzanne...

Et il prenait ses petites mains entre les siennes, et les serrait à les broyer, et son regard ardent la dominait.

Sous cette pression, Suzanne fermait les yeux, son courage faiblissait. La lutte qu'elle avait toujours énergiquement soutenue contre l'assaut de ses propres sentimens, pour la première fois lui semblait au-dessus de ses forces. Elle ne parlait pas, elle savourait dans le secret d'elle-même l'ivresse de cette voix si chaude, de ce langage pénétrant et enflammé. Alors, se laissant aller vers lui, elle sentit comme une brûlure sur ses lèvres, mais il n'eut pas le temps d'unir son souffle au sien. D'un geste brusque, elle l'avait repoussé et, le front dans ses deux mains, essayait de reprendre possession d'elle-même. L'audace de Jacques lui rendait toute sa force en lui ouvrant les yeux sur le danger.

Pour Jacques, la tentation était vive d'attacher à lui plus étroitement et plus intimement cette femme qu'il adorait de toutes les facultés de son être et qu'il désirait, non pas tant pour la séduction de sa beauté, que pour la sentir bien à lui, que pour se donner à elle sans rémission et sans réserve. Il avait un besoin fou d'ouvrir ses bras, de la presser sur son cœur, mais la confiance naïve de Suzanne le désarmait. Il fallait l'amener à lui, doucement, comme on conduit au rivage une barque qui descend mollement au cours de l'eau.

Soudain le timbre du cartel suspendu à la muraille battit d'une petite voix grêle et métallique cinq coups nets et vibrans.

— Cinq heures! fit Jacques en se levant brusquement.

C'était l'heure où Suzanne ouvrait sa porte aux indifférens, et Jacques trouvait odieux de se mêler à la foule banale des visiteurs.

Elle dirigeait vers lui, en signe d'adieu, sa main tremblante d'émotion, quand la porte du salon s'ouvrit et une voix annonça :

— M. Donné!

Il y eut de part et d'autre un mouvement de surprise. M. Donné se remit le premier. Il tendit la main à Suzanne et, se tournant vers Jacques :

— Je te chasse?

— Mais non, dit Jacques, je m'en allais, vous le voyez. Je suis attendu. Nous ne tarderons guère à nous revoir d'ailleurs, car je dîne avec vous. A bientôt, mon père!

— A tout à l'heure, Jacques!

Il faisait froid; l'air sec activait la flamme qui pétillait gaîment dans l'âtre. M. Donné prit une chauffeuse, allongea ses pieds vers le foyer et, tout entier en apparence aux soins d'un homme occupé à ranimer ses membres transis, avec une sorte de familiarité brusque qu'autorisait sa vieille amitié pour Mme Valmor, il s'écria :

— Quel bon garçon que mon Jacques !

Suzanne s'était repliée un peu à l'ombre de la lampe, soigneusement blottie dans les replis d'un paravent qui rendait la nuit plus profonde autour d'elle. Ainsi à l'abri des regards de M. Donné, elle laissa tomber ces mots :

— Charmant ! si bon ! si simple !

Mais elle s'arrêta, craignant de se trahir. Lui, la mit fort à l'aise ; il semblait avoir ce soir-là le goût du monologue et ne demandait qu'à s'épancher librement sans souci de trouver plus ou moins d'écho à ses paroles.

Pourtant Suzanne se hasarda à lui dire :

— Il doit bien vous aimer !

— Ce brave garçon ! je l'espère. Voyez-vous, il a beau grandir, c'est toujours le petit Jacques. — Et sa main s'abaissait jusqu'à son genou en disant cela. — Le petit Jacques qui grimpait sur moi pour réciter ses leçons, quand il me revenait le soir du collège et qu'il ne trouvait que moi au logis. Pauvre petit ! c'était bien triste, pas de mère !.. Alors je me faisais petit comme lui... nous découpions des gravures que nous collions dans un grand album, et nous lisions ensemble toutes ces belles légendes du *Juif errant*, de *Peau d'âne*, de *la Belle et la Bête*... Ah! ces joies d'enfant, ces petites mains qui m'appelaient au secours pour se dépêtrer des images que la colle y fixait malgré lui ; ces exclamations, ces joyeux rires, ces bons baisers, c'était le bon temps !

Suzanne s'était rapprochée.

— C'est vrai, dit-elle, vous avez été une mère pour lui ; mais comme il le sait ! et comme il vous aime !

— Le croyez-vous ? Les enfans nous rendent-ils jamais ce que nous leur donnons ?

— Mais aujourd'hui, reprit Suzanne, M. Jacques est un ami pour vous, un compagnon qui se mêle à vos pensées, à vos sentimens.

— Sans doute,.. mais il était plus à moi, autrefois. Il n'avait pas toutes mes pensées, mais toutes ses pensées étaient miennes. Je pénétrais dans son petit cœur comme dans une eau transparente ; ses joies, ses peines, il me disait tout, et je crois que je n'ai pas perdu un de ses sourires, une de ses larmes d'enfant. Si, au moins, je pouvais un jour faire sauter sur mes genoux un petit être qui serait encore mon Jacques ! — Mais il ne veut pas se marier. — Tenez, madame, c'est un désespoir pour moi.

Et il laissa échapper un soupir.

Suzanne se redressa avec une angoisse mal réprimée.

— Non, et je n'y comprends rien. Pourtant je n'ai rien négligé de ce qui pouvait entretenir en lui l'idée du mariage... mais il y a longtemps que ce rêve semble oublié ; Jacques n'en parle plus, et

quand j'essaie de l'y ramener, il se détourne et ne répond pas... Encore, s'il était heureux !

Suzanne avait saisi un écran, qu'elle tournait fiévreusement entre ses mains. Ses doigts tourmentaient les petites figures d'ivoire des Chinois aux robes bariolées ; puis elle lacérait distraitement la soie tendue, et par instans on entendait le grincement de l'étoffe qui se déchirait sous son ongle. D'une voix qu'elle s'efforça de rendre indifférente :

— Souffre-t-il vraiment ?

— Sincèrement, oui, je le crois. Cent fois je lui ai entendu dire qu'il ne connaissait rien d'enviable au-delà d'un mariage heureux... Pourquoi s'y refuse-t-il maintenant ? Vous le voyez souvent, avez-vous surpris ses secrets ?

Pour le coup, l'écran se brisa entre les doigts de Suzanne, tandis qu'elle riait d'un rire convulsif et forcé.

— Ses secrets ? mais connaissez-vous personne au monde de plus mystérieux que votre fils ?

— Ah ! pour cela non. Aussi vous me voyez bien découragé. J'ai cependant là, dans ma main, le bonheur de Jacques : une enfant douce, gaie, heureuse, qui ne demande qu'à l'aimer ; mais comment le décider ?

M. Donné avait pris les pincettes, et saisissant les tisons, les échafaudait un à un en forme de tour embrasée, puis il ajoutait des forts, des bastions et semblait tout absorbé dans les combinaisons de son architecture fantastique. Tout d'un coup, s'arrêtant sur son œuvre inachevée, il se tourna brusquement, et comme saisi d'une inspiration subite, jetant vers Suzanne un regard hardi :

— Si vous m'aidiez ?..

— Moi ?..

— Pourquoi pas ? Jacques a confiance en vous... peut-être vous croira-t-il si vous lui dites que c'est là le bonheur.

Puis, subitement, il lui tendit sa main ouverte, et lentement, la regardant bien en face, avec un œil expressif qui disait qu'il savait tout :

— Voulez-vous ?

Suzanne comprit qu'elle était devinée, quelques secondes s'écoulèrent sans qu'elle répondît... mais cette fois son regard ne se détourna pas... Que de choses il y avait en ce moment, dans cet œil bleu, si doux et si timide d'ordinaire !

— Eh bien ! oui, je l'aime, plus que tout au monde, ce Jacques qui est votre fils, et je n'en rougis pas ; mais il est bien à moi, et ce sacrifice est au-dessus de mes forces... De quel droit me le demandez-vous ? Comment vous le rendrais-je ? Vous l'aimez, vous aussi, mais, de nous deux, c'est peut-être moi qui l'aime le mieux.

Alors cette pensée mit dans son regard une lueur d'enthousiasme, suivie bientôt d'abattement. Son héroïsme habituel la ressaisissait. Elle adorait Jacques au point de lui donner sa vie, son bonheur même... l'idée de se sacrifier pour lui la tentait plus encore que l'ivresse même de se sentir aimée de lui. Une larme monta à sa paupière et, doucement à son tour, elle mit sa main dans celle de M. Donné en laissant sourdement tomber ces mots :

— Peut-être...

III.

Il y avait quinze jours que Suzanne était partie. Jacques, atterré d'un départ si brusque, lui avait écrit deux ou trois lettres pleines de passion qui étaient restées sans réponse. Il s'inquiétait, se désespérait, ne sachant à quoi attribuer ce silence obstiné. Pour se consoler, il avait ouvert le tiroir où étaient enfermées les lettres de Suzanne, et il relisait avec une douceur attristée les témoignages si pénétrans de sa tendresse.

Comme il s'abandonnait aux émotions de cette lecture, on lui remit une lettre de Mme Valmor. Il s'en empara avec l'avidité d'un voleur qui met enfin la main sur un trésor longtemps convoité. A mesure qu'il la parcourait, il pâlissait, son visage se contractait dans l'expression d'une vive douleur; enfin, sa main, tombant le long de son fauteuil par un geste de découragement, laissa glisser la lettre à terre à côté de lui.

Ses traits avaient pris une telle expression d'abattement que M. Donné en entrant dans le cabinet de son fils pour lui adresser un bonjour matinal, en fut frappé. Sans que Jacques fît un mouvement pour l'en détourner, il ramassa la lettre et lut ce qui suit :

« Jacques, mon cher Jacques, pardonnez-moi tout le mal que je vais vous faire, à vous si aimant et si dévoué, mais je ne puis tarder davantage à vous faire entendre la vérité.

« J'ai cru, Jacques, que je vous aimais comme vous m'aimiez. Dans l'isolement où j'étais de toute tendresse et de tout amour, j'ai pris pour un élan irrésistible de mon cœur l'émotion soudaine qui s'est emparée de moi quand vous m'avez dit que je vous étais chère. Le besoin d'être aimée, la joie de l'être par un homme tel que vous, cette satisfaction frivole de plaire à laquelle une femme ne sait pas résister, m'ont entraînée à vous encourager, alors que mon cœur doutait qu'il pût répondre au vôtre. Mais j'y ai beaucoup réfléchi ; au-delà d'une vive reconnaissance pour votre affection dévouée, au-delà d'une estime profonde pour l'élévation et la noblesse de votre âme, je n'éprouve pour vous qu'une amitié fra-

ternelle qui ne me permet pas de conserver le don que vous m'avez fait de toute votre vie.

« Écoutez, Jacques ; afin d'éprouver la nature de mes sentimens pour vous, je me suis, par la pensée, rendue veuve et libre, et j'ai compris que, même alors je ne vous ferais pas d'autre réponse que la réponse cruelle que je vous adresse aujourd'hui.

« Dans cette certitude, mon ami, il fallait vous dire adieu. Quand vous aurez oublié ce rêve de quelques mois, quand vous m'aurez remplacée dans votre cœur, alors, peut-être, ne dédaignerez-vous pas l'amitié sincère que je vous offre en vous tendant loyalement ma main de sœur, et de sœur dévouée.

« SUZANNE. »

Tout cela était bien compliqué pour M. Donné. Ce qui lui sautait aux yeux, c'est que Mme Valmor n'aimait pas Jacques d'amour comme il l'avait cru, ce Jacques si beau, si bon, si séduisant! Son premier mouvement fut celui d'un étonnement mêlé de colère ; il ressentait, plus que lui peut-être, l'injure faite à son fils. Mais, pensait-il, Jacques se vengerait de ses dédains ; il était libre, il prouverait à Mme Valmor qu'il est facile de se dégager du souvenir d'une femme indifférente et froide, et il l'oublierait en se mariant enfin au gré des espérances de son père.

Cependant, songeait-il, si Mme Valmor n'aimait pas Jacques, comment ce Jacques, si pénétrant et si fin, s'y est-il si grossièrement trompé ? Un éclair traversa sa pensée : Mme Valmor l'avait compris, elle se sacrifiait comme il le lui avait demandé.

Touché de cet héroïsme, affligé de la douleur morne de son fils, il eut un instant l'idée de tout lui avouer ; mais il s'arrêta. — C'était folie, alors qu'une chance inespérée de réussir se présentait, de la repousser. D'ailleurs il ne lui était pas permis de rejeter son fils dans un attachement adultère, alors que de lui-même cet attachement se brisait. Jacques oublierait ; son amour-propre, si cruellement atteint, guérirait la blessure du cœur.

Quoique doué d'une bonté réelle, M. Donné était cependant incapable, par le fait d'une organisation plus énergique que délicate, de pénétrer la sensibilité presque féminine de son fils ; les subtilités de sentiment lui échappaient. Il ne comprenait que ce qui se définissait et se résumait d'un seul mot. Puisque Jacques n'avait pas su faire de Suzanne sa maîtresse, c'est qu'il en était peu épris.

Cette brillante découverte apaisant ses remords, il remit silencieusement la lettre sur la table.

— Jacques, dit-il, je venais te proposer une course matinale au Louvre. Es-tu libre ?

— Excusez-moi, mon père, je ne puis vraiment.

— Tu souffres, Jacques ?

Pour toute réponse, Jacques pressa fortement la main de son père ; ses lèvres étaient serrées, et il y avait dans ses yeux quelque chose de fixe qui exprimait le désespoir.

Jacques ne pouvait se résigner à une certitude aussi cruelle. Il écrivit à Suzanne une lettre folle, l'accusant de s'être impitoyablement jouée de lui et d'être l'un de ces monstres sans âme, femmes vaniteuses et égoïstes, qui veulent bien voir à leurs pieds des amans épris de leurs charmes, mais passent ensuite dédaigneusement quand ce tribut, qui leur livre le repos de toute une vie, a été payé à leur grâce souveraine.

Suzanne ne répondit ni à cette lettre, ni à bien d'autres.

Un jour, enfin, Jacques se lassa d'écrire. Il voulait oublier, malgré le charme amer qu'il y avait à se souvenir ; il voulait faire voir à Suzanne qu'il était prompt, lui aussi, au dédain. Il se lança dans la vie des plaisirs agités qui n'avaient jamais exercé d'attraits sur sa nature sérieuse et élevée ; il essaya de l'existence vaine des désœuvrés, mais il ne put continuer, l'écœurement le prit bien vite. L'étourdissement des folles réunions le laissait seul avec sa tristesse au cœur. Son esprit était trop cultivé et de trop haut vol pour s'amuser aux platitudes banales et grossières des femmes de mœurs légères. Il s'était si bien habitué à séparer son cœur et sa pensée de l'ivresse purement matérielle des sensations, qu'elles lui refusaient le secours qu'il leur demandait ; et il se voyait en vain dégradé par un contact humiliant pour ses instincts nobles et délicats. Alors il s'arracha à l'étourdissement dont il avait si inutilement essayé ; le désenchantement était aussi profond, le regret aussi amer, la blessure aussi cuisante que lorsqu'il avait reçu la lettre cruelle qui l'avait abattu.

Mme Valmor ne revenait pas. Après avoir passé l'hiver à Naples, elle était allée se fixer pour l'été dans une vallée perdue de l'Oberland. Sa résolution de fuir Jacques semblait irrévocable ; à de nouveaux reproches qu'il venait de lui adresser après avoir gardé lui-même un long silence, elle n'avait pas répondu... Tout était bien fini.

Le sacrifice de Suzanne était, à ce qu'il semble, au-dessus de nature, mais comme toutes les âmes éprises d'héroïsme, elle se retrempait dans l'immolation d'elle-même et y puisait une énergie nouvelle. Elle souffrait, mais l'exaltation soutenait son désespoir. D'ailleurs, en dépit de toutes les probabilités, elle espérait dans le secret de son cœur. Elle songeait parfois, dans sa folle confiance, que Jacques, non moins héroïque qu'elle, resterait fidèle, sinon à elle, du moins à l'idée qu'il s'en était faite, et que le jour où elle

serait libre d'aller à lui, elle le retrouverait aussi soumis, aussi esclave qu'il l'était dans ce passé récent encore dont le souvenir faisait monter à ses yeux des larmes brûlantes... Pauvre Suzanne!.. Et elle se conduisait cependant de manière à rendre tout retour de Jacques impossible.

Ce n'était pas absolument méconnaître Jacques que de présumer ainsi de ses instincts généreux et chevaleresques. Il était de ces êtres qui n'aiment qu'une fois et qui, justement parce qu'ils se sont jalousement réservés pour cet amour unique, parce qu'ils s'y sont jetés tout entiers comme dans une fournaise qui n'a rien laissé d'intact en eux, sont incapables de naître à un autre amour. Et ainsi, quand même ils ont reconnu comme indigne d'eux l'objet de leur tendresse, ils continuent pourtant de l'aimer parce que leur cœur ne sait plus faire autre chose, parce que leur amour est né si vivace et si fort qu'il se nourrit sans cesse, de lui-même et trouve en lui seul un inépuisable aliment.

Mais Jacques était dans un enfer. Cet amour qui ne le quittait pas et qui restait sans espoir, le tenaillait comme un fer rouge. Seul, il avait des rugissemens de douleur, il bondissait sous l'aiguillon ardent qui fouillait son cœur. Tout lui manquait; sa vie était déserte et sans objet. Le travail lui-même, auquel il s'était assoupli par une habitude de toute sa vie semblait désormais impossible à son âme énervée et sans ressort.

. . . . . .

Un jour, il entra chez son père et lui dit avec un sourire contraint :

— Réjouissez-vous, mon père, vos vœux sont satisfaits : me voici converti au mariage. Choisissez pour moi; vous savez mieux que moi ce qui nous convient à tous deux, à vous une fille dévouée qui double encore l'affection profonde de votre fils, à moi une femme d'humeur égale et douce qui sache supporter, sans en trop souffrir, mon humeur bizarre et chagrine.

Le visage de M. Donné exprima une joie si profonde que Jacques, désormais indifférent pour lui-même aux surprises de sa destinée, se sentit confirmé dans une résolution à laquelle son père prenait un intérêt si vif.

— O Jacques, que tu me rends heureux!

Mais, saisi d'un scrupule tardif, il ajouta :

— Dis-moi, Jacques, c'est bien sérieux? cette grave résolution, tu l'as prise dans toute la liberté et la maturité de ton esprit? Tu es sûr de vouloir demain encore ce que tu veux aujourd'hui?

— Absolument, répondit Jacques; rien ne peut m'en faire dédire...

— Tu sais, reprit M. Donné, que j'ai toujours souhaité te voir épouser Berthe Miral. Je me suis même, un peu inconsidérément, je l'avoue, ouvert de ce projet à son père, et j'ai de bonnes raisons

de croire que tu seras agréé sans beaucoup d'hésitation par le père et la fille. Demain, j'irai faire ta demande, est-ce trop tôt?

— Non, fit Jacques ; autant vaut tout de suite, puisque ce doit être.

Le lendemain, M. Donné se rendit, non sans quelque émotion, chez son vieil ami, M. Miral. Quoiqu'il fût avocat, il avait l'habitude dans la pratique de la vie de supprimer les précautions oratoires, qu'il appelait les précautions inutiles, et plus la situation lui semblait délicate, plus il s'empressait d'aller droit au but afin de diminuer le péril des négociations difficiles.

— Mon ami, dit-il en entrant, je viens vous demander la main de votre fille.

En entendant ces mots, M. Miral eut un mouvement de joie plutôt que de surprise.

— A merveille! répondit-il. Berthe est en âge de se marier, et quoiqu'il m'en coûte de me séparer de ses vingt ans, je suis bien décidé à n'être pas un obstacle à un établissement de son choix. Je l'ai laissée libre, mais je ne serais pas étonné d'avoir surpris le secret de ses préférences. Je ne veux pas que vous ignoriez que Jacques lui plaît... Eh bien! le mariage ne lui fait plus peur, à ce beau ténébreux?

— Bien au contraire, il est venu me dire hier tout spontanément qu'il se sentait prêt à faire le meilleur des maris, et il attend avec impatience la réponse que je vais lui porter.

— Touchez là, mon cher ami, fit M. Miral. Mais il faut que vous voyiez Berthe, afin de donner à Jacques, en même temps que ma parole, celle de ma fille.

Berthe prévenue accourut en hâte.

C'était une jeune fille de vingt ans, à qui l'on n'en eût pas donné plus de seize... Petite, fraîche et souriante, elle avait dans les yeux un pétillement de jeunesse et de vie qui mettait autour d'elle un rayonnement de fête. Il semblait impossible de se laisser aller à la tristesse dans son voisinage, tant il y avait de mouvement dans sa personne toute pleine de malice et de grâce, tant il y avait de bonne humeur persistante dans ses allures vives et dégagées, dans dans le son de sa voix claire et sonore comme un rire d'enfant.

Quand elle se trouva en présence de ces deux messieurs qui avaient pris pour la recevoir un air grave égayé d'un éclair de malice, elle rougit légèrement. Avec la finesse des jeunes filles, elle avait vite compris de quoi il s'agissait. Son cœur battait. Elle admirait Jacques Donné plus que de tous les jeunes gens qu'elle avait rencontrés ; elle ne pouvait savoir s'il l'avait remarquée, mais l'empressement de M. Donné autour d'elle, ses soins quasi paternels, lui avaient semblé un aveu indirect des sentimens de Jacques,

trop discret et trop bien élevé pour les lui exprimer lui-même, et, tout en trouvant qu'il tardait bien à se déclarer, elle avait l'intime espoir que son père parlerait pour lui un jour.

— Berthe, lui dit M. Miral, mon vieil ami vient me demander ta main pour Jacques ; réponds toi-même, ma chère fille.

M. Donné attendait anxieux la réponse de Berthe. Elle se tut quelques secondes, puis lui tendant la main :

— Bien volontiers, dit-elle simplement.

Mais lui l'embrassa avec deux grosses larmes qui tombaient sur ses joues.

Berthe se sentait heureuse et ne le cachait pas. Ses yeux brillaient d'une joie qu'elle ne songeait pas à dissimuler. Nullement romanesque, mais affectueuse et bonne, elle n'avait pas idée de ces entraînemens passionnés qui se mêlent parfois aux attachemens légitimes. Elle ne rêvait pas autre chose dans le mariage que l'affection sérieuse et tranquille dont ses parens lui avaient donné l'exemple. Positive, ayant dans l'esprit le goût de l'ordre et de la régularité, dans le cœur un besoin de sécurité et de paix profonde, son idéal était une vie de famille unie et calme, où sa nature bien équilibrée eût trouvé facilement l'emploi d'elle-même.

Elle n'était pas demeurée insensible à l'élégante distinction de Jacques, à sa fierté d'allures, qui contrastait avec la douceur de son regard et de sa voix. Sa réserve discrète, en piquant vivement la curiosité, le rendait plus intéressant que n'eût fait sans doute une expansion bruyante et communicative. Tout en lui attirait. Il avait par-dessus tout et sans y penser le don d'une séduction pénétrante et irrésistible. Berthe ne s'y était pas trompée : ce devait être le compagnon le plus doux, le plus facile, le plus sûr ; elle s'était laissée aller à sa confiance sans la combattre, soutenue par l'estime que son père professait hautement devant elle pour M. Donné et pour Jacques.

Jacques, lui, allait au mariage sans enthousiasme et sans amour. Sa blessure saignait toujours. Un abîme s'était creusé en lui que rien ne pouvait combler ; sa foi était détruite, ses espérances mortes ; il lui semblait qu'il se survivrait à lui-même, que quelque chose de solennel et d'irrémissible avait scindé en deux sa vie, et qu'après avoir épuisé toutes les ressources d'une première existence, il recommençait à vivre, mais avec le regret, avec la nostalgie des promesses de cette vie première. S'il se décidait à se marier en dépit des révoltes de son cœur, c'est qu'il voulait lier si fortement sa vie qu'il mettrait sur ses souvenirs et ses folles espérances un sceau inviolable. Sa femme ne serait pas sacrifiée à ce calcul égoïste. L'aimerait-il d'amour ? Non, vraiment, mais cette enfant rieuse et mutine pouvait-elle soupçonner la gravité sainte

de l'amour ? Ce qu'elle lui demandait, une protection affectueuse et douce, il la lui donnerait sans effort, avec cette bonté qui était si aisée à son âme bienveillante.

Il aurait donc un intérieur, un foyer, des devoirs précis et quotidiens, des enfans peut-être, des affections où il n'entrerait pas une parcelle d'égoïsme, et dans sa vie ainsi pacifiée et réglée, il pourrait faire une large place au travail, peut-être même à la gloire qu'il conquerrait par un labeur acharné. Ce serait le moyen de rappeler son nom à Suzanne et de réveiller en elle le souvenir de cet être si méconnu et si injustement dédaigné.

IV.

Jacques était marié depuis un an. M. Donné se réjouissait d'avoir mené à bien cette entreprise qui lui était si chère. Son fils avait une femme charmante, vive comme un oiseau, gazouillant tout le jour, vraie fée dans son intérieur, qu'elle avait paré comme un nid pour leurs amours et où tous les goûts de son fils étaient flattés par l'attention la plus délicate et la plus empressée à lui plaire.

Silencieux et calme, Jacques semblait goûter doucement ce bien-être disposé par une main intelligente dont on devinait la présence enveloppante et discrète. A le voir ainsi recueilli, M. Donné pensait qu'il savourait son bonheur avec le silence des âmes profondes qui craignent par une expansion trop vive de porter le trouble dans l'intimité de leurs émotions. Il contemplait ce ménage en apparence si uni, il se disait que leur joie était son œuvre, et c'est à peine s'il donnait un souvenir à Suzanne Valmor, si impitoyablement sacrifiée à ses desseins. Il n'avait qu'un regret; l'heure d'être grand-père tardait trop au gré de ses vœux. Cet intérieur sans enfans était trop grave pour les jeunes mariés, Jacques s'était remis assidûment au travail et il en résultait pour Berthe de longues heures d'isolement que la présence d'un enfant eût utilement et doucement remplies.

Ce n'est pas que Berthe songeât à se plaindre, elle aimait son mari sérieusement, sans folies et sans exigences, trouvant tout naturel qu'il s'absorbât dans ses travaux. Peu portée d'ailleurs à se créer des chimères et des angoisses inutiles, elle ne concevait aucune inquiétude sur une affection qui lui semblait inébranlable.

On était au mois d'août. M. Donné et ses enfans étaient venus s'installer en Normandie, sur une plage à demi déserte, où quelques villas s'enveloppaient coquettement de frais ombrages étendus jusqu'à la mer.

Jacques s'y sentait revivre. L'harmonie s'établissait entre ses

sentimens les plus intimes et les sensations qui lui venaient du dehors. L'horizon sans limite s'ouvrant sur l'Océan entraînait l'essor de sa pensée, qui ne retombait plus sur elle-même lassée et brisée ; le bruit de la mer, de sa grande voix rythmée et renaissante, semblait faire entendre à son âme les arrêts inflexibles d'une fatalité sans appel, et à son cœur le langage sublime d'une douleur persistante, mais résignée. Il voyait avec délices l'infini s'étendre devant lui et comme se matérialiser sous son regard ; il puisait dans cette sensation nouvelle une énergie plus grande; il s'étonnait de trouver une volupté secrète aux souvenirs douloureux qui ne le quittaient pas.

Il arpentait tout le jour les falaises qui surplombaient la mer venant saper leur base de ses flots incessans et tumultueux ; souvent il s'étendait au-dessus de l'abîme, suspendu entre deux immensités: en haut rien que les cieux, en bas la mer profonde, mystérieuse, insondable. Il se sentait tour à tour attiré par ces deux infinis; lequel l'aurait? L'un et l'autre semblaient guetter leur proie; la mort lui semblait douce, il l'appelait, il eût voulu se dissoudre dans la lumière, s'élever dans l'air comme la brume que le soleil aspire de la mer et qui se rassemble en voiles légers sur le ciel bleu.

Maintes fois inquiets de ses absences prolongées, Berthe et M. Donné partaient à sa recherche; ils l'apercevaient de loin, tout au bord du gouffre ouvert sous ses pieds, et n'osant l'appeler de peur qu'un mouvement brusque ne l'y précipitât, ils retenaient leur souffle, étouffaient leurs pas pour ne lui causer aucune surprise, et attendaient que son caprice le décidât à se relever. Lui, les voyant venir, par crainte de leur laisser deviner ce qui se passait en lui, fermait les yeux, semblant dormir sous le bercement du vent et des flots.

Cette grande et sublime nature, que nous n'aimons jamais en vain, opérait merveilleusement en lui. Le calme de l'horizon, qu'aucune tempête ne troublait, la sérénité immuable d'une lumière qui s'étendait également sur toutes choses, mais dont le ciel et la mer s'emparaient avec amour pour lui renvoyer son éclat amorti par la densité colorée de leurs ondes, l'ordre qui enchaîne si merveilleusement le mouvement et la vie de l'univers et dont jusque-là il n'avait jamais pénétré d'une manière aussi intense l'adorable mystère, tout cela l'apaisait en le détachant de lui-même pour le perdre dans l'harmonie universelle. Il eût craint par les révoltes de son être d'offenser cette paix divine que son âme, éprise de beauté tranquille et souveraine, adorait.

Insensiblement il s'endormait comme un enfant. Tout s'évanouissait en lui comme les contours de l'horizon estompés dans la brume matinale. Il se taisait. La nature prêtait ses voix à son silence,

dépassant, en son langage vague et mystérieux, le sens des paroles si insuffisantes, dans leur apparente précision, à traduire le secret des cœurs.

Il se perdait si bien en elle qu'on eût dit l'extase d'un amant aux pieds de sa bien-aimée, extase sans paroles, sans voix, tout intérieure, et qui fait songer à la béatitude du nirvana, où l'être éprouve une volupté si douce à se quitter, à ne plus se sentir en lui-même.

Pourtant, il s'était trop habitué à l'activité intellectuelle, il était resté trop artiste pour ne pas essayer de tirer parti de ces impressions débordantes. Dans le jour, il n'y songeait pas. Purement passif, il se livrait aux sensations exquises qui l'imprégnaient à son insu d'une poésie vivante. Le soir, quand l'obscurité ne lui permettait plus de voir qu'en lui-même, il se ressaisissait, et, d'un jet, il disait la magie du monde, sa beauté rayonnante et impénétrable, l'ivresse qu'il y avait à s'abandonner à lui, à rentrer au sein des ondes, des nuages, à laisser son cœur d'homme retourner à l'argile pour y être pétri de nouveau et revêtir une des mille formes plastiques à travers lesquelles la beauté se joue, comme la lumière dans les mille facettes d'un diamant.

Alors les vers jaillissaient de son cerveau enflammé, l'idée apportait le mot, et, sans effort, la poésie coulait de son cœur comme les larmes d'yeux gonflés par la douleur. Ainsi, s'échappant des bornes étroites de sa personnalité, Jacques se réconciliait avec sa vie, dans laquelle il croyait apercevoir une continuation de la vie universelle. Il n'avait pas trouvé le bonheur intime, personnel, celui qui tient aux satisfactions égoïstes de l'individu, celui-là, il n'y croyait plus, il en avait fait le sacrifice : il ne comptait pas plus à ses yeux que la perle d'écume jetée au rivage.

Mais l'automne approchait et, avec lui, l'heure du départ. Jacques éprouvait un serrement de cœur à la pensée qu'il allait quitter cette plage bénie où il s'était réconcilié avec la douleur, avec la vie, avec lui-même.

Il était dehors le jour et la nuit. Comme un amant qui se voit forcé de quitter une maîtresse adorée, à tout instant il voulait voir la mer. Il lui avait tout dit, elle était le confident fidèle de ses émotions, à la fois le miroir et l'écho de son âme.

Ses chagrins, aujourd'hui vagues et indistincts comme des fantômes, allaient revêtir des formes précises, des noms distincts, des traits connus. Il tressaillait au souvenir de ses chaînes, mais il reprenait courage en songeant que son énergie le porterait, cette fois comme tant d'autres. Il avait une tâche à remplir en ce monde, il ne s'était pas détaché du sein de la nature pour l'encombrer de sa vie inutile.

Il avait d'ailleurs d'autres motifs de se rattacher à ses devoirs. Il fallait vivre pour son père et pour Berthe. Ils n'étaient ni l'un ni l'autre responsables de ses désillusions ; il leur devait tout ce qu'il avait en lui de force et de dévoûment.

Un soir qu'il s'était promené seul, plus longtemps que de coutume, il trouva, en rentrant, la villa qu'il habitait plongée dans l'ombre. Il avait prié son père et sa femme de ne pas l'attendre, afin de ne pas limiter une course un peu lointaine qu'il voulait faire dans la campagne, et il s'était tenu parole en effet, car la pendule de son cabinet marquait minuit quand il y entra.

Son courrier l'attendait sur sa table. Il s'y dirigea machinalement, il y avait plusieurs lettres et un paquet soigneusement cacheté qui renfermait un livre. Il ouvrit d'abord, avec l'inattention qu'il portait aux événemens de la vie extérieure, une lettre de faire part bordée de noir, mais soudain il tomba sur un siège comme foudroyé, en proie à l'une de ces crises violentes où l'être atteint les limites de la douleur, où il semble que la vie va se dénouer sous son inexorable pression.

Mme Valmor était morte ! voilà ce que lui apprenait cette lettre, cruelle dans sa teneur banale et brève.

A cette nouvelle, l'amour qu'il avait ressenti pour elle lui remonta violemment et désespérément au cœur. Il la revit dans sa grâce délicate et fière. Elle était partie sans qu'il expiât à ses pieds les reproches injurieux qu'il lui avait si brutalement adressés.

Alors, penchant sa tête dans ses mains, il se mit à pleurer comme un enfant. Tout le passé rentrait dans son âme. C'était un printemps qui lui jaillissait aux yeux du sein des rafales de l'hiver. Pauvre Suzanne ! — Il la voyait pâle et morte sur son lit funèbre, puis lentement descendre sous terre...

Il était tout à sa douleur et n'avait pas vu qu'une lettre également encadrée de noir accompagnait la terrible missive, il la regardait machinalement et sans l'ouvrir ; mais une vague idée lui vint que cette lettre pouvait avoir quelque rapport avec l'événement qui l'occupait. Il l'ouvrit alors, courut à la signature... C'était une lettre de la mère de Suzanne.

En quelques mots brefs et déchirans, elle lui parlait de la mort de sa fille. Suzanne avait été enlevée en trois jours par une fièvre cérébrale qui ne lui avait pas permis de se sentir frappée ; elle avait perdu connaissance au début de sa maladie et ne l'avait pas recouvrée depuis lors. Parmi ses lettres et ses papiers, sa mère avait trouvé un livre en tête duquel étaient écrits ces mots :

« Ce livre appartient à M. Jacques Donné. Prière à ma mère de le lui remettre. »

Jacques, saisi d'une profonde et respectueuse émotion, prit le livre comme s'il eût tenu entre ses mains la main de son amie morte : c'était le journal de Suzanne. Il embrassait toute la période de leur amitié et finissait juste à la date du mariage de Jacques. Il commençait par ces mots :

« Jacques, il ne me suffit pas d'entendre mon cœur me parler de vous tout le jour. L'impossibilité où je suis de le laisser parler à vous-même comme il faudrait pour le soulager m'oblige à lui ouvrir ici l'oreille d'un confident fidèle et silencieux. A vous, Jacques, je craindrais de dire combien je vous aime, mais lui confier les rêves d'innocence et de pureté dont j'entoure notre tendresse ne me paraît pas coupable. Plus tard, si Dieu permet que nous nous aimions toujours, je vous donnerai ce témoignage d'un attachement profond, et vous unirez aux joies du présent le trésor d'un passé tout à vous. — Si je vous quitte, si je pars avant vous, — et que deviendrais-je, Jacques, si je vous perdais? — si je vous quitte, ce livre vous sera fidèlement remis par ma mère, comme je le lui demande par ces mots tracés à la première page. Alors il adoucira vos regrets par la certitude que je vous ai bien aimé, et que, dans toute l'honnêteté d'une vie restée pure, j'ai su vouer mon cœur au culte d'une affection unique et dévouée. »

A cette lecture, les yeux de Jacques s'agrandissaient comme sous l'impression d'une horreur croissante : Elle l'avait aimé!... Il est bien vrai qu'il l'avait senti, qu'à certaines heures il s'était abîmé dans la joie profonde de posséder toute son âme, — mais un jour elle s'était reniée elle-même et s'était irrévocablement reprise.

Alors, poursuivant avec une angoisse déchirante la lecture du manuscrit, il tournait les feuilles d'une main fiévreuse, tandis que ses larmes tombaient sur le livre comme une pluie brûlante et pressée.

C'étaient, à chaque page, de nouveaux témoignages de tendresse profonde. Il se sentait revivre, oubliait par instans que Suzanne était morte et se laissait follement aller à la joie de l'avoir retrouvée.

Haletant, il cherchait le secret de cette douloureuse énigme qui avait brisé sa vie et l'avait laissé seul au milieu des ruines de son cœur. Il arriva à ces mots cruellement révélateurs :

« Oh! que j'ai souffert, que j'ai lutté et que j'ai rudement combattu pour sauver mon pauvre cœur de ce désastre! M. Donné est venu me redemander la tendresse de Jacques..... Il eût exigé ma vie, mon sang, qu'il ne m'eût rien imposé d'égal à ce sacrifice au-dessus de mes forces; se doute-t-il combien Jacques m'est cher? Ah! l'amour paternel est, comme tous les amours, impitoyable.

« Enfin, disait-elle plus loin, l'holocauste est accompli; mon Dieu, es-tu content de ton œuvre? suis-je assez crucifiée au gré de tes désirs? J'ai rompu avec Jacques. Faire appel au souci de lui-même, aux considérations tirées du soin de son avenir, c'était échouer sûrement. Lui confier la démarche secrète de son père auprès de moi, c'était exciter ses méfiances et créer peut-être entre ces êtres si unis une inimitié irrémédiable. Allons, j'ai fait mon devoir... Jacques se détachera de moi. Il aimera encore, il sera heureux comme son père le désire... Heureux!.. et moi?.. mais Jacques ne me croira pas,... il devinera le secret de mon mensonge il restera fidèle... et un jour... ô mon Dieu, je ne l'appelle pas, ce jour où je serai libre de répondre à son amour, mais un jour, peut-être, toutes mes larmes seront effacées.

. . . . . .

« Une lettre de Jacques!.. Vingt fois j'ai pris la plume pour lui répondre. Toute mon âme m'emportait à lui. Il souffre, il m'insulte! Comme j'aime ses injures! Comme sa tendresse crie en elles! Mais quelque chose me retient de lui répondre, je sens que mon sacrifice est irrévocable. Aux heures suprêmes, une volonté s'impose à nous, et nous courbons la tête, muets et résignés, sous ses ordres immuables. Cette volonté, je la juge, je sens le mal qu'elle me fait, le mal qu'elle fait à Jacques, et je la laisse agir en souveraine... Je sais bien que c'est elle qui a raison et je lui sacrifierais jusqu'à la dernière goutte du sang qui coule dans mes veines.

. . . . . .

« Tout est fini. Marié! mort! à jamais mort pour moi! Eh bien! Jacques, je te le jure, de ce jour, moi aussi, je suis morte pour toi. Jamais je ne te forcerai à te souvenir de moi. Oh! tu n'as donc pas deviné?.. tu n'as donc pas compris?.. Mon héroïsme était de l'hypocrisie; en tendant mon cou au glaive, je cherchais la main qui le retiendrait. Ah! Jacques, au moins je t'ai bien aimé!

« Et maintenant, mon livre, confident des tourmens de mon cœur, ton rôle est achevé. Que te dirais-je désormais? Il ne me reste plus qu'à te détruire pour que tu ne trahisses pas de secrets qui doivent mourir avec moi. Oh! la mort, comme je l'appelle! Dans le soleil qui brille au-dessus de nos têtes, dans les fleurs qui embaument l'air que nous respirons, dans la vie riante et joyeuse qui s'épanche sous un ciel éclatant, je cherchais Jacques, et c'était lui, c'était sa pensée qui donnait la beauté aux choses, la douceur à la vie.

« Hélas! on ne meurt pas quand on souffre ainsi. La vie s'attache à nous par tout le mal qu'elle nous fait...»

. . . . . .

« J'ai approché mon livre de la flamme, et je n'ai pu me résigner à le lui livrer... C'est tout ce qui reste de Jacques en moi... Oh! je te garde encore, cher passé de mon cœur... J'ai le temps, j'ai le temps de te détruire. La mort n'arrivera pas sans s'annoncer. D'ici là, je reviendrai à toi, te demander, non pas l'oubli, mais le souvenir, le souvenir éternel et jusqu'au dernier souffle !.. »

Jacques, immobile, tenait entre ses doigts crispés le cahier de Suzanne. Qu'allait-il faire? La vie était impossible aujourd'hui; il ne pouvait être désormais qu'un obstacle à la paix de ceux auxquels il était lié.

Sa femme, il fallait la fuir. Suzanne se dressait entre eux; il eût brisé Berthe pour rester fidèle à son souvenir... Son père... ah! c'était lui qui avait ruiné son bonheur... A cette idée, la rage le mordait au cœur; pour la première fois de sa vie, sa tendresse filiale se changeait en haine. C'était lui qui avait jeté Suzanne dans cet héroïsme fou, qui l'avait tuée, elle, qui le tuerait, lui aussi.

Il se leva, mit de l'ordre autour de lui, fit un testament par lequel il laissait Berthe héritière de son patrimoine et qu'il eut l'idée d'antidater afin qu'elle n'eût pas le moindre soupçon de la vérité. Ces derniers soins pris, il saisit le cahier de Suzanne dans l'intention de le détruire, mais il ne put s'y résigner; il l'emporterait et disparaîtrait avec lui...

Déjà, il ouvrait la porte, quand il se trouva en face de son père.

— Où vas-tu, Jacques, à cette heure, et si pâle?

Le visage de Jacques exprima une vive impatience.

— Laissez-moi, mon père, je vous en prie; je suis souffrant, j'ai besoin d'aller calmer ma fièvre au dehors... Adieu.

— Qu'as-tu, Jacques? Que se passe-t-il? Où vas-tu?

— Au hasard, respirer.

— Jacques, regarde-moi bien en face. Il se passe quelque chose de mystérieux que tu me caches et que je ne comprends pas. De grâce, dis-moi tout.

Et de sa main étroitement fermée il avait saisi la main de Jacques et le forçait à revenir sur ses pas.

— Je ne sais quel pressentiment m'a amené ici; je t'entendais marcher au-dessus de ma tête, à cette heure si avancée de la nuit. Tu t'étais oublié au travail, me disais-je, mais cela ne me rassurait pas; j'ai pris peur, et je suis accouru... Jacques, où allais-tu?... Je t'en supplie, Jacques, parle au moins, tu souffres, je le vois bien; qu'y a-t-il? Ta douleur est-elle si irrémédiable? N'y puis-je rien? moi qui t'aime plus que tout au monde! moi qui donnerais ma vie pour que tu sois heureux, pour t'aplanir toutes les difficultés, dissiper toutes tes tristesses! Jacques, réponds-moi.

— Mme Valmor est morte!.. fit Jacques d'une voix sourde.

— Mme Valmor ?.. Et comment ?

— C'est vous qui l'avez tuée... Oh ! pourquoi avez-vous fait cela ?.. Dites ! dites ! Oh !.. répondez donc, car il me semble que je vais vous haïr... Car j'ai soif de me venger et de mourir, moi aussi, pour expier mon crime et le vôtre, pour rompre les liens de ce mariage odieux où vous m'avez enfermé et que j'abhorre...

— Jacques, disait M. Donné en se penchant vers lui, Jacques, pardon, pardon ! Je t'ai tant aimé ! Tu ne te souviens pas de mon dévoûment, de ma tendresse ? Tu ne te rappelles pas que je t'ai donné ma vie tout entière ? Et Berthe, cette enfant qui t'adore. veux-tu la briser, elle qui n'a pas commis d'autre crime que de t'aimer de tout son cœur ?.. Jacques, mais c'est affreux ce que tu dis là !..

Et M. Donné se tordait les mains, tandis que Jacques, absorbé, ne paraissait ni le voir, ni l'entendre.

— Jacques, fit M. Donné,.. tu es libre. Mais sache bien que tu disposes de ma vie en même temps que de la tienne.

— Et si je vis, s'écria Jacques, me la rendrez-vous ? mais vous ne savez donc pas ce qu'elle était pour moi ? mais vous ne savez donc pas ce que c'est qu'aimer ? Vous avez cru à un caprice, vous vous êtes dit que sa beauté avait tout fait, et que, quand je ne la verrais plus, quand je serais bien sûr qu'elle ne serait jamais à moi, il me serait facile de l'oublier et d'ouvrir mon cœur à un autre amour, et vous êtes allé la trouver, et vous lui avez inspiré ce fou et odieux parjure dont elle est morte... car elle m'aimait !.. Il a fallu pour me détacher d'elle qu'elle-même niât m'avoir jamais aimé, et encore, je ne l'ai pas cru, je ne le croyais pas... Mais, que faire ? il fallait oublier, il fallait l'effacer en moi... J'ai essayé de tout... Alors, j'ai épousé Mlle Miral, je me suis marié, comme vous le désiriez, et vous me croyez heureux, et vous n'avez pas eu le moindre remords, pas la crainte la plus légère au sujet de cette enfant victime de votre odieuse ambition ! Dites-moi, sont-ce ses millions que vous vouliez pour moi ? Ah ! mon père, quel mal vous m'avez fait ! voyez, je vous insulte et vous ne dites rien, et vous penchez la tête comme un criminel, et vous ne me rappelez même pas au respect que j'oublie, tant vous avez semé en moi de haine et de colère !

— Jacques ! Jacques ! pitié ! pas un mot de plus... est-ce là le prix de tout ce que je t'ai donné ? Jacques, mais je n'ai que toi au monde, mais je n'ai vécu que pour toi, mais je t'ai voulu heureux.

Jacques le regardait de ses yeux grands ouverts et répétait :

— Dites... pourquoi avez-vous fait cela ?

— Jacques, écoute-moi bien, mon enfant : tu as un fils, supposons-le ; tu le veux heureux. Tu rêves pour lui le bonheur que tu as goûté

quelques années seulement, que tu aurais pu chercher à faire revivre, mais auquel tu as renoncé pour te donner tout entier à ce fils de tes entrailles. Ce qui t'a manqué, tu veux qu'il l'ait; tu cherches alors une femme, douce, bonne... aimante... comme Berthe!

— Mon père!..

— Tu veux lui créer un intérieur, l'entourer d'enfans, lui donner un fils qui lui ressemble et qui lui rende tout ce qu'il t'a donné de joie, à toi, son père, tu te dis que tu mourras... bientôt peut-être... et que tu le laisseras seul, seul... Alors tu essaies de l'amener doucement à tes projets... Il résiste; pourquoi?... où est l'obstacle? Tu découvres qu'il aime, pour leur malheur à tous deux, une créature adorable, mais enchaînée ailleurs... Que faire? Cette passion ne peut que leur être funeste, et comme tu as découvert que cette femme a un cœur noble et élevé, tu vas te mettre à ses pieds et lui redemander ton fils. Elle est généreuse, elle est héroïque: sans une plainte, sans une larme, elle ouvre sa main et dénoue le lien qui le retenait à elle.

— Et vous n'avez pas craint de l'offenser, de l'insulter peut-être?

— Jacques, Jacques, tu t'oublies!

— Ah! Suzanne, la seule femme que j'aie aimée! dit Jacques en laissant éclater ses sanglots.

— Et Berthe! disait M. Donné.

— Chut! mon père, pas un mot d'elle. Croyez-vous que je l'aime? que je l'aie jamais aimée, que je puisse l'aimer aujourd'hui? Mais vous m'avez rendu criminel envers elle aussi. Quand je la serrais dans mes bras, j'avais dans le cœur et dans les yeux l'image d'une autre, l'amour d'une autre! Que me reste-t-il donc à faire, sinon à mourir?

— Jacques, prononce sur moi et sur toi. Si tu meurs, je meurs, je te le répète: ce que je dis, je le fais.

— Eh bien! soit! je continuerai à vivre.

— Tu le jures?

— Je le jure!

— Mais que vas-tu faire?

— Partir. Ah! si vous saviez comme votre vue à tous les deux me fait mal!

— Tu es le maître, Jacques; j'ai ta parole.

V.

Jacques errait depuis quatre mois à travers l'Orient. Il était parti morne et découragé, cherchant, non pas l'oubli, mais, au contraire, cette fixité et cette intensité du souvenir si puissamment aidées par le silence et la solitude.

Ses regrets n'avaient pas diminué. C'en était fini de ses désirs et de ses rêves. Pourtant sa haine et sa colère étaient tombées. Il sentait renaître en son cœur une pitié profonde et désintéressée. A mesure qu'il s'éloignait, il pensait à Berthe et à son père avec un intérêt croissant. Il pardonnait à ceux par qui il avait tant souffert et s'inquiétait du trouble où son absence si prolongée avait pu les laisser.

Il était depuis longtemps sans nouvelles d'eux, quand une lettre de son père, datée de quelques semaines, parvint à le rejoindre. Elle contenait ces mots :

« Mon cher Jacques, il est temps de te faire connaître un événement qui t'intéresse au plus haut degré, et que j'ai dû, sur les instances de Berthe, te taire jusqu'ici. Quand tu es parti, ta femme avait un espoir de maternité qu'elle n'a pas voulu te confier pour ne pas ébranler la détermination très arrêtée où tu étais de t'éloigner. La pauvre enfant, sans m'en rien dire, avait soupçon de la douleur mystérieuse qui t'arrachait à nous. Mais aujourd'hui, ce serait un crime de tarder davantage à te rappeler. Ton devoir est ici... Ah! que ne me permets-tu de dire : ton bonheur? »

Le lendemain Jacques partait. Pour la première fois depuis longtemps, il regardait devant lui. Sa vie avait un avenir, presque un espoir. Sans qu'il en eût conscience, il s'attardait à des projets, à des rêves...

Mais quel changement dans Berthe quand il la revit pâle, languissante après ces longs moins d'absence ! L'enfant insouciante était devenue une femme grave et recueillie. C'était une vaillante petite créature qui, elle aussi, avait courageusement supporté l'épreuve. Pour la première fois de sa vie, elle avait souffert, et, parmi les déchiremens secrets et saignans, elle avait appris l'amour qu'elle ignorait.

Jacques était bon ; il se sentit pris de pitié pour ce pauvre être qui semblait fléchir sous le poids de la maternité et d'une souffrance trop forte. Il se trouvait bien vieux à côté d'elle, et tout naturellement l'entourait de soins délicats et paternels, mais elle lui faisait entendre, sans parler, qu'une douleur l'avait rapprochée de lui et que maintenant elle était en état de le comprendre.

Enfin, l'heure de la délivrance sonna pour Berthe. Cette crise menaça d'être terrible dans ses conséquences, et pendant plusieurs semaines, on désespéra de la sauver. Le chagrin qu'elle avait dissimulé à tous pendant l'absence de Jacques l'avait laissée physiquement sans forces pour une telle épreuve.

M. Donné, qui venait de recevoir les confidences du médecin, alla trouver Jacques et lui dit, avec une émotion mal contenue :

— Jacques, il faut que j'aie la force de te l'avouer... il n'y a plus qu'une lueur d'espoir.

Et Jacques était devenu si pâle que son père se demandait :

— Mon Dieu, l'aimerait-il maintenant qu'elle va mourir?

Peu à peu cependant Berthe revint à la vie. Sa jeunesse triomphait dans cette lutte contre le mal, et Jacques devenait si doux et si tendre pour cette enfant qu'il disputait à la mort qu'elle se rattachait à lui de toute sa volonté, voulant vivre pour l'aimer comme elle sentait qu'elle ne l'avait pas encore aimé jusque-là.

Des devoirs impérieux d'affection s'imposaient à Jacques, de nouvelles sources de tendresse s'ouvraient en lui. Il ne savait plus quitter cette chambre où Berthe avait souffert, où son enfant s'éveillait à la vie. Il allait de l'un à l'autre, saisissant entre ses mains la main pâle et amaigrie de sa femme, et écartant les rideaux qui protégeaient le sommeil de l'enfant pour épier son réveil et ses cris. Toute sa vie était là, concentrée entre ces deux êtres. A côté d'un regret ineffaçable, il y avait place pour un dévoûment tendre, pour un de ces attachemens où l'âme endolorie ne recherche plus son propre bonheur, mais le bonheur et la joie d'un autre.

Berthe se levait à présent. Appuyée au bras de Jacques, elle faisait quelques pas jusqu'à sa chaise longue, et là, prenant sur ses genoux son cher petit, elle lui disait mille folies avec des rires mêlés de larmes, où elle épanchait toute sa tendresse.

Jacques venait de la conduire à son fauteuil, il avait pris l'enfant dans son berceau; en mettant sur son cœur ce petit être, je ne sais quoi de doux et de vivant s'était ranimé en lui. Il se penchait vers lui, ses lèvres effleuraient son petit bonnet... Que de choses il lui disait sans parler!

— Va, cher trésor, je t'aimerai bien. Comme je vais vivre pour toi! Je travaillerai pour toi. Je serai ton soutien, et si tu aimes un jour!.. Ah! mon pauvre enfant, mon pauvre petit bébé, sans force contre ce qui te menace, je tâcherai de te donner un cœur d'airain, non pas insensible, mais fort; non pas égoïste, mais bon, mais dévoué, mais bienfaisant.

Et tandis qu'il continuait à divaguer, les yeux pleins de larmes Berthe vint à pas de loup le surprendre, et mettant son front sous ses lèvres :

— Ah! méchant, dit-elle, je suis jalouse, tu l'aimes plus que moi!

Mais Jacques étendit vers elle son bras resté libre, et l'amenant à lui, tandis que ses lèvres se posaient sur ses cheveux :

— Non, dit-il, j'ai deux enfans, voilà tout.

JEAN MARCEL.

L'HÉRITAGE DE DARIUS

II[1].

LES MÉCONTENS.

I.

Darius, on s'en souvient, vaincu aux champs d'Arbèles, s'était jeté dans les montagnes où le grand Zab, — le Lycus de l'antiquité, — prend sa source (2); de là, il avait précipitamment gagné la Médie. La troupe qui l'accompagnait était peu nombreuse : elle se composait de cavaliers bactriens, de quelques Perses alliés à la famille royale et d'un certain nombre de soldats du train. Deux mille mercenaires étrangers, sous la conduite de Paron de Phocée et de Glaucus d'Étolie, le rejoignirent dans sa fuite. L'infortuné monarque avait admirablement choisi sa ligne de retraite. Il ne doutait pas qu'Alexandre ne prît la route de Suse et de Babylone; de ce côté, une grande armée devait trouver des vivres et des facilités pour le transport de ses gros bagages, deux choses qui lui eussent manqué si elle se fût engagée sans préparatifs dans la région montagneuse; de plus, elle s'assurait sur l'heure les fruits les plus importans de sa victoire. Le calcul de Darius ne le trompait point : ce fut bien, en effet, vers Babylone et Suse qu'Alexandre se dirigea. De Suse, le roi de Macédoine ne craignit pas de prendre à travers les terrains les plus scabreux le chemin de Persépolis. Ne laissons pas le récit de ce grand mouvement excentrique suspendre la marche d'un drame qui

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er février 1882, *les Conquêtes légitimes et la Guerre de montagne.*

(2) Voyez, dans la *Revue* du 1er février 1881, *la Bataille d'Arbèles.*

touche à son dénoûment. Ceux qui voudront apprendre quel usage modéré Alexandre sut faire de sa victoire dans la Babylonie et dans la Susiane, de quels obstacles il trouva sa route hérissée dans la Perside, devront, s'ils consentent à me suivre un jour au sein de ces contrées si mal connues de Strabon, de Diodore de Sicile, de Quinte Curce et d'Arrien lui-même, s'armer d'une patience que je ne saurais, sans la présomption la plus excessive, demander aux lecteurs de cette *Revue*. J'ai promis de conduire l'armée macédonienne dans l'Inde; le voyage paraîtrait peut-être un peu long, si je m'attardais à toutes les étapes de la voie ferrée qui joindra probablement un jour la Méditerranée à l'Océan-Indien, le golfe d'Alexandrette à Bagdad, Bagdad à Chiraz, Chiraz à Téhéran et Téhéran à Caboul.

Alexandre, en mettant la main sur la majeure partie des trésors accumulés à Babylone, à Suse, à Persépolis par une prévoyance séculaire, portait à Darius le dernier coup; il lui ravissait à la fois le moyen de faire des levées à l'extérieur et celui de raffermir à l'intérieur les fidélités douteuses. Les empires se relèvent difficilement de ces catastrophes qui dissolvent en un jour toute une organisation militaire; cependant, si le patriotisme ne fléchit pas, si la hiérarchie administrative reste intacte, le mal peut encore être conjuré. Quand, au contraire, tout s'écroule à la fois, il ne reste plus qu'un de ces deux partis à prendre : céder au destin, ou se retirer au fond des déserts, si la nature vous y a ménagé un dernier refuge. Darius s'était préparé de bonne heure à user de cette ressource suprême; il avait fait filer sur les Pyles caspiennes l'attirail encombrant qui rappelait si mal à propos une splendeur à jamais disparue; il avait même envoyé au-delà des défilés sa cour et son harem. La mort de Statira ne lui faisait pas, il faut le remarquer, un veuvage absolu : les rois mèdes étaient tenus d'avoir au moins cinq femmes, car il importait que le trône ne fût pas exposé à manquer d'héritiers. Léger de bagages, sûr de pouvoir imprimer désormais une grande rapidité à sa fuite, le successeur des Xerxès et des Artaxerce attendait à Ecbatane les événemens. Six mois, sept mois même s'écoulèrent; Alexandre ne s'était pas encore mis en marche pour la Médie. Tout à coup, dans les premiers jours du mois de juin de l'année 330 avant Jésus-Christ, Darius apprend que son redoutable ennemi « est tombé sur les Parétaques. » Une campagne d'été, — nous le savons par les récits que nous a laissés Flandin, — semble chose à peu près impossible en Médie, mais ce qui suspend aujourd'hui la marche des caravanes n'était pas capable d'arrêter, à l'époque de la grande conquête, une armée grecque. Les avis alarmans se succèdent : Alexandre a soumis la Parétacène; il y a installé un satrape, Oxathrès, fils d'Abulite, qui vient d'exercer, pendant

quelques mois, au nom du roi de Macédoine, le gouvernement de la Susiane; maintenant, il s'avance, avec toutes ses troupes rangées en bataille, vers la Médie. Alexandre marche lentement, car il s'attend à rencontrer Darius en chemin. On lui a dit que les Scythes et les Cadusiens se sont réunis aux Perses, que Darius veut tenter de nouveau la fortune des armes; ce n'est pas au moment où il est exposé à livrer un combat décisif qu'un général prudent s'avisera jamais de doubler les étapes. Douze jours après avoir quitté la Parétacène, l'armée macédonienne, prête à se déployer, s'engage enfin dans les défilés qui précèdent Ispahan. Là, des avis entièrement contraires à ceux qui avaient jusqu'alors ralenti sa marche viennent brusquement changer tous les plans d'Alexandre : Darius ne se dispose pas à combattre, il se prépare à fuir. « Il va passer, dit-on, chez les Parthes, se porter, si l'ennemi le poursuit, chez les Hyrcaniens; on lui prête même le projet de mettre entre les Macédoniens et lui le désert; il irait chercher un dernier refuge dans la Bactriane et dans la Sogdiane. » A cette annonce soudaine, inattendue, la phalange macédonienne ploie ses rangs, et l'armée tout entière se porte à marches forcées sur Ecbatane.

Les défections reçoivent de l'approche rapide d'Alexandre une impulsion nouvelle; les plus illustres transfuges accourent de toutes parts aux pieds du conquérant. Un fils de roi, Bisthanes, dont le père, Ochus, a régné sur les Perses, vient le premier se prosterner devant la victoire. Bisthanes rencontre Alexandre à trois journées d'Ecbatane; il lui annonce que Darius a évacué cette ville depuis cinq jours. Le roi de Perse est parti avec 9,000 hommes, dont 6,000 fantassins; il a emporté de la Médie 38 millions de francs. Les portes d'Ecbatane sont ouvertes; la citadelle, qui eût pu arrêter le vainqueur sous ses murs pendant de longs mois, est entre des mains dont on n'a rien à craindre; elle tombera, comme sont tombées les citadelles de Babylone, de Suse, de Persépolis, livrées à l'étranger par une impression irréfléchie de terreur ou par une foi depuis longtemps chancelante. Alexandre n'a jamais accordé au repos que le temps qu'il était impossible de lui dérober. Résolu à poursuivre Darius partout où le malheureux souverain se retirerait, il se hâte de franchir la distance qui le séparait encore d'Ecbatane.

C'était déjà beaucoup d'être venu de Persépolis à Ecbatane au mois de juin; aborder les plaines de la Parthiène et les montagnes de l'Hyrcanie sous les premières ardeurs du soleil de juillet semblerait impraticable à une armée moderne. On peut croire qu'Alexandre eût volontiers épargné cette épreuve à ses troupes; les nouvelles qu'il reçut ne lui en laissèrent pas la faculté. Darius fuyait, entraîné plutôt que suivi par son escorte; si l'on voulait l'atteindre, il n'y avait pas un instant à perdre. La cavalerie des hétaires, le corps des

éclaireurs, les cavaliers étrangers dont Erygius avait le commandement, toute la phalange, à l'exception de 6,000 Macédoniens laissés à la garde du trésor d'Ecbatane, les archers et les Agriens reçoivent subitement l'ordre de se mettre en marche; Alexandre en personne se place à leur tête. L'armée s'ébranle et se porte à marches forcées vers Rhagès. On dut laisser en route un grand nombre de soldats épuisés de fatigue; beaucoup de chevaux tombèrent sous leurs cavaliers; rien ne put décider Alexandre à suspendre une poursuite qui, dans sa pensée, devait terminer la guerre.

A Rhagès cependant, nouvelle incertitude : Darius a franchi les Pyles caspiennes; personne n'est en mesure d'indiquer de quel côté s'est dirigé le roi fugitif. S'est-il jeté dans les montagnes de l'Hyrcanie? a-t-il continué sa route vers la Bactriane? Alexandre s'arrête cinq jours à Rhagès; cette halte lui donnera le temps de recueillir sur la direction qu'il doit prendre quelques renseignemens plus certains. Il est toujours difficile à la guerre de savoir où l'on doit aller chercher son ennemi; la difficulté se trouve augmentée encore quand cet ennemi a devant lui des solitudes immenses. Dans le désert, une armée n'a qu'à se disperser pour se dérober aux recherches; elle y disparaît comme un ruisseau qui se perdrait tout à coup dans les sables. Des transfuges toutefois se présentent bientôt au camp des Macédoniens : c'est d'abord Mélon, l'interprète de Darius, puis Orsillus et Mithracènes, Bagistanes, un des principaux habitans de Babylone, Antibelus enfin, un des fils de Mazée. Tous annoncent que Darius, trahi par Nabarzane, qui l'accompagnait dans sa fuite avec mille chevaux, est emmené prisonnier par Bessus, satrape de la Bactriane. Pour ce rapt sacrilège, Bessus s'est assuré la complicité de Barsaente, satrape de la Drangiane et de l'Arachosie. Plus de doute! c'est à travers les déserts de la Parthiène qu'on entraîne le monarque vaincu.

Comment la majesté royale put-elle perdre à ce point son prestige dans un pays sujet aux complots ténébreux et aux meurtres domestiques, mais qui, jusqu'à ce jour, n'avait jamais donné à des populations respectueuses et dociles le spectacle démoralisant d'une sédition militaire? En se précipitant, les événemens avaient tout changé : ce n'était plus, hélas! de soldats perses que Darius marchait entouré, les immortels pourrissaient à cette heure dans les champs d'Issus et d'Arbèles; le commandement en chef appartenait encore nominalement à un Perse, les armes ne se rencontraient plus guère qu'aux mains des Bactriens. Artabaze, favori du roi, conservait un titre sans portée; Bessus, en réalité, demeurait le général et le maître. J'ai peine à me figurer dans Bessus, en dépit de l'autorité d'Arrien, un parent de Darius, un satrape semblable à Tissapherne ou à Pharnabaze; je ne puis m'empêcher de voir dans

le gouverneur de la Bactriane un de ces khans uzbecks que nous a si bien décrits, au XVIe siècle, le grand voyageur anglais Jenkinson (1). Ce barbare, sans merci, sans foi, sans scrupule, commandait encore à plus de trente mille hommes. Imprégné des habitudes cruelles et des mœurs farouches de la nation au milieu de laquelle il vivait, Bessus tramait depuis longtemps sa trahison. Il avait réussi à y associer, non-seulement un satrape à demi sauvage comme lui, mais, ce qui était bien autrement difficile et scandaleux, un vrai Perse, Nabarzane, le rival d'Artabaze. Un seul obstacle arrêtait les conspirateurs dans l'exécution de leur plan homicide : quel parti prendraient les mercenaires grecs? On ne pouvait exploiter avec eux, comme avec Nabarzane, ces divisions de cour que la prospérité comprime et qu'on voit éclater soudain quand viennent les mauvais jours. Jetés au milieu d'un peuple étranger, n'attendant guère de pardon des compatriotes qu'ils avaient osé combattre, ces stipendiés, au nombre de quatre mille, ne connaissaient plus d'autre patrie que leur camp, d'autre devoir que l'engagement contracté envers le souverain qui les avait pris à sa solde. Ils possédaient, avec toutes les vertus guerrières qui distinguaient alors les enfans de la Grèce, la fidélité inébranlable de cette légion suisse qu'on vit jusqu'au dernier moment prête à verser son sang sans arrière-pensée pour Louis XVI. Leur chef, l'patron, justement inquiet de l'attitude arrogante de Bessus, avait plus d'une fois fait presser en secret l'infortuné Darius de se réfugier dans les rangs des seuls bataillons qui lui restassent invariablement dévoués. Consulté par le roi, Artabaze se montra favorable à ces ouvertures. La chose, évidemment, avait ses dangers; elle en écartait de plus grands. L'irrésolution d'un monarque à bon droit soupçonneux éventa les négociations; les Grecs se sentirent menacés aussitôt qu'ils apprirent que leur projet était découvert. Ils ne songèrent plus alors qu'à leur propre sûreté et se dirigèrent avec Artabaze du côté de l'Hyrcanie. Délivré de la présence de ces courageux mercenaires, Bessus n'avait plus aucun ménagement à garder : sacré pour les Perses, le sang de Cyrus imposait peu à ces bandes nomades des Bactriens, des Dranges, des Arachotes, qui n'assistèrent jamais que de très loin aux pompes solennelles de la cour. Bessus trouve en eux des satellites tout prêts à seconder son usurpation. Il se saisit à l'instant de la personne de Darius, le fait jeter sur un des chariots du convoi et précipite sa course vers le fond du désert.

Alexandre, averti, s'était remis en marche; de Rhagès, il se porte dans une seule journée aux Pyles caspiennes. Si les Pyles caspiennes, ainsi que le suppose, et qu'à mon avis le démontre M. Ferrier, sont

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er octobre 1876, *les Marins du XVIe siècle*.

bien le défilé désigné aujourd'hui sous le nom de Passe de Serdari, l'étape fut à peu près de 48 kilomètres. « A l'issue de ce défilé, on entre dans la fertile plaine de Khar; on rencontre ensuite un désert qui se prolonge, sur une longueur de 72 kilomètres, jusqu'à Lasguird. » Avant de songer à traverser cette région désolée, il faut rassembler des provisions; la plaine de Khar est heureusement en mesure d'en fournir. Alexandre, dès qu'il a franchi les Pyles caspiennes, envoie Cœnus, avec quelques chevaux et quelques fantassins, battre la campagne. Pendant ce temps, les renseignemens affluent; on n'a que la peine d'en démêler le fil et de les contrôler rapidement l'un par l'autre. « Bessus n'est plus qu'à 36 ou 37 kilomètres; son armée marche débandée et sans ordre; Darius, bien que prisonnier, vit encore; si l'on veut le sauver, il n'y a pas un moment à perdre. » Alexandre n'attendra pas le retour de Cœnus, Il prend avec lui ses hétaires, des chevaux légers et l'élite de son infanterie; le reste de l'armée, conduit par Cratère, reçoit l'ordre de suivre à petites journées. La troupe d'Alexandre n'emporte que ses armes et deux jours de vivres; elle marche toute la nuit et fait halte le lendemain, vers midi; dès le soir même, elle reprend sa course.

Seuls peut-être entre toutes les nations militaires de l'Europe, nous avons le droit de trouver ces prodiges d'activité vraisemblables; nos soldats d'Afrique nous y ont habitués. Pouvions-nous cependant nous attendre à rencontrer encore à l'avant-garde ce jeune roi qui déjà soutient sur ses épaules près de la moitié du monde? Le lendemain de sa première étape, Alexandre arrive, vers le milieu du jour, près d'un village où les fuyards ont campé la veille. Là de nouveaux transfuges lui apprennent que Bessus se sait poursuivi, qu'il se propose de mettre par une marche de nuit un plus grand intervalle entre son armée et la cavalerie macédonienne. Le roi de Macédoine, par bonheur, a maintenant pour alliés tout ce qui s'intéresse au sort du roi des Perses. Les guides s'offrent en foule. On peut couper la route à Bessus; il existe un chemin plus court que la route directe; seulement, sur ce chemin, on ne trouvera pas d'eau. Qu'importe? L'essentiel est d'arriver vite. L'infanterie, — la chose est certaine, — va retarder la marche. L'infanterie? qu'elle reste en arrière! Ne fut-ce pas aussi votre avis, brave colonel Morris, le jour où il fallut poursuivre sans répit Abd-el-Kader? Que de souvenirs fait revivre, à chaque instant, sous mes pas, cette histoire d'Alexandre! Dans la foule des héros qu'elle évoque, mon regard attendri croit sans cesse distinguer les traits à peine altérés des plus chers amis de ma jeunesse. Oui! que l'infanterie reste en arrière! Pour atteindre et vaincre Bessus, les hétaires et cinq cents fantassins montés suffiront. Accompagné de cette troupe choisie, Alexandre part vers le soir; le jour paraît avant que la distance soit

franchie, et cependant la vaillante colonne ne s'est pas accordé un instant de repos. On était au cœur de l'été, par 36 degrés environ de latitude; un soleil de plomb pesait sur la plaine; la colonne harassée marche toujours. Vers midi, les tortures de la soif deviennent intolérables; l'eau portée à dos de mulet dans des outres n'a pas été suffisamment ménagée; il en reste à peine quelques gouttes. Des soldats versent le précieux liquide dans un casque et l'offrent au roi. Au moment de porter le casque à ses lèvres, Alexandre s'arrête : « Non, dit-il, je ne boirai pas. Puis-je m'exposer en étanchant ma soif, à redoubler les tourmens de tout ce monde qui m'entoure? » Où n'irait-on pas avec un tel roi? La soif, la fatigue, tout est à l'instant oublié. Les cavaliers excitent leurs chevaux de la voix et des jambes; les montures, tout à l'heure épuisées, semblent elles-mêmes avoir retrouvé leur ardeur. Cette troupe admirable venait pourtant de faire 74 kilomètres d'une seule traite. Bientôt on croit entendre le frémissement lointain d'une armée en marche; un nuage de poussière en signale la présence et en dérobe la vue.

Bessus et ses complices pressaient en ce moment Darius de monter à cheval, car le chariot qui portait le roi prisonnier, par son allure pesante, retardait la fuite. Darius résiste, proteste, prend les dieux vengeurs à témoin : ce sont des libérateurs, ce ne sont pas des ennemis qui le poursuivent! En fallait-il plus pour irriter et provoquer au crime des rebelles? La colère les enflamme; ils dardent sur le malheureux souverain leurs javelots. Les traits pleuvent sur le char, blessent les chevaux, tuent les deux esclaves qui les conduisaient et vont frapper le monarque lui-même sur son siège. Darius s'affaise, atteint d'un coup mortel. Épouvantés de leur attentat, les meurtriers se dispersent et s'enfuient; Nabarzane prend la route de l'Hyrcanie; Bessus, avec cinq cents chevaux, se dirige vers Bactres. Alexandre, pendant ce temps, accourait. Sans s'inquiéter du nombre d'ennemis qu'il peut avoir à combattre, il s'était lancé en avant de toute la vitesse de son cheval. Il n'y eut, dit-on, que soixante cavaliers qui arrivèrent en même temps que lui au camp de Darius. Le spectacle du plus affreux désordre les y attendait : une foule de chariots, chargés de femmes et d'enfans, abandonnés par leurs conducteurs, erraient au hasard dans la plaine : des bandes de fuyards se montraient dispersées de tous côtés. Quelques groupes plus hardis essayaient encore de se défendre, les autres jetaient leurs armes, se prosternaient aux pieds du vainqueur et demandaient merci. Où était Darius? Comment le découvrir au milieu de cette confusion? Les prisonniers qu'on interrogeait ne savaient répondre que par des gémissemens et des larmes. Allez contempler au musée de Versailles le tableau

de la prise de la smalah, vous vous ferez une idée de la scène de désolation qui s'offrit aux regards des Macédoniens. Les cavaliers « passent par-dessus beaucoup d'or et d'argent éparpillé à terre; » sans perdre de temps à ramasser ce butin que leur ardeur dédaigne, ils vont droit aux chariots épars. Darius n'est pas là; les chevaux blessés ont traîné le char qui le porte à l'entrée d'une vallée dans laquelle ils ont fini par s'abattre.

Ce n'est pas seulement le roi des Perses que cherchent les Macédoniens; il leur faut de l'eau : un ruisseau, une source, pour étancher la soif qui les dévore. Quelques cavaliers songent à visiter le pli de terrain vers lequel une apparence de verdure les attire. Un char abandonné, des chevaux percés de traits et se débattant dans les convulsions suprêmes, tels sont les premiers objets qu'ils rencontrent. L'un d'eux, Polystrate, s'approche, soulève les rideaux de cuir qui entourent le char, et, sur les planches grossières, aperçoit étendu un mourant. Polystrate se trouve en présence de Darius; le mourant est vêtu de la pourpre royale. Ce monarque, le plus beau des Perses, n'est pas tombé dans la mêlée; il n'a pas, comme Cyrus, été frappé sur son char de guerre; il gît au fond d'un sordide arabas sans qu'un seul serviteur veille à ses côtés. Quel destin pour un si grand roi! Darius pouvait tout prévoir, le jour où il ceignit le diadème d'azur : la trahison, la déchéance, la mort, tout, excepté l'invasion audacieuse qui a dissipé en deux années ses armées, et qui, après l'avoir chassé de sa dernière capitale, après l'avoir poursuivi jusqu'aux confins du grand désert des Parthes, arrive malheureusement trop tard pour le sauver. Darius Codoman respire encore : « De l'eau! » demande-t-il d'une voix à demi éteinte. De l'eau! c'est toujours le vœu que murmure le souffle haletant des blessés. Polystrate se hâte de courir à la source, car, ainsi que les Macédoniens l'ont prévu, l'eau jaillit claire et fraîche du flanc du vallon. Le cavalier revient, portant dans son casque l'eau qu'il a puisée. Darius plonge avidement ses lèvres dans le vase, remercie d'un regard reconnaissant Polystrate et rend le dernier soupir.

Les soldats s'étaient empressés d'aller prévenir Alexandre; quand Alexandre arriva, Darius n'était déjà plus. La douleur du conquérant, dit-on, fut réelle. Devant un pareil exemple de l'instabilité des choses humaines, quel cœur généreux eût pu demeurer sans émotion? Le destin cependant n'avait fait que consommer son œuvre : que fût-il advenu, si la fortune, par un nouveau caprice, eût laissé sa lugubre tâche incomplète et inachevée? Se figure-t-on Darius tombant vivant au pouvoir de son jeune vainqueur? Toute la magnanimité d'Alexandre n'eût pu suggérer à l'heureux conquérant un parti qui fût digne de lui et du captif que le sort des armes jetait en son pouvoir. Partager l'empire était hors de question. On ne

pouvait pourtant pas songer à faire de Darius ce qu'on avait fait de Mazée, d'Oxathrès, de Mazacès, d'Ammynape : un satrape. Pour les rois déchus le moyen âge aura un jour le cloître ; notre époque même, malgré son scepticisme qui n'est qu'à la surface, ne laissera point leur majesté tombée et leur âme meurtrie sans refuge ; l'antiquité n'avait pas réservé d'asile à ces grands malheurs. L'héritier du trône de Cyrus eut le sort qui convenait à son infortune : il devait succomber avec le vaste empire « qui s'étendait des pays que la chaleur rend inhabitables aux terres glacées du côté de l'Ourse. » *Corpus humo patiare tegi!* Permets qu'un peu de terre recouvre mon corps! voilà tout ce que le successeur des plus puissans monarques qu'ait connus l'univers se crut, à sa dernière heure, en droit de demander et d'attendre.

Ces rapprochemens n'humilient pas mon être : je croirais, au contraire, qu'ils le relèvent. J'aime la grandeur humaine dans son éclat ; je la trouve encore imposante dans ses adversités. Quoi ! cette chute qui fait trembler le monde n'est que la chute d'un homme ! Un homme peut s'abattre avec tant de fracas ! Il est donc quelque chose de plus qu'un atome. C'est quand l'arbre est à terre qu'on mesure le mieux à quelle hauteur s'élevait sa cime. Darius meurt : combien de millions d'êtres se trouvent à l'instant livrés aux feux du jour ! En même temps que Darius, supprimez par la pensée Alexandre et voyez ce que les Perses atterrés, ce que les Macédoniens emportés par leur brutale ivresse vont faire de l'univers ! Ce ne serait pourtant encore qu'un homme de moins : mais quel homme ! L'idée de la grandeur humaine, croyez-moi, n'est pas inutile. Notre génération est peut-être trop portée à exagérer sur ce point l'humilité chrétienne ; il m'a paru bon de lui montrer quelque chose d'humain qui ait été vraiment grand. Fallait-il donc pour cela remonter aussi haut le cours des siècles ? Alexandre est-il le seul roi qui ait honoré le trône ? J'avais besoin d'un nom qui ne fût pas un drapeau ; Alexandre appartient à l'humanité tout entière. Voilà pourquoi mon admiration entre tous l'a choisi.

Je me suis souvent demandé comment les sociétés avaient pu se fonder, quelle force, au début des temps, était intervenue pour rassembler sous une loi commune les familles dispersées qui luttaient si péniblement pour la vie ; à tort ou à raison, c'est au sentiment de l'admiration que j'ai cru pouvoir attribuer cette magique puissance. Si les hommes n'avaient jamais rien admiré, si aux âges lointains de l'histoire, ils avaient déjà su se défendre des illusions dont veut nous préserver une analyse sévère, il est probable que nous habiterions encore des cavernes.

II.

Qui ne serait tenté de croire qu'après la victoire tout va devenir facile? Nous avons vu cependant de grands gouvernemens dont le prestige se trouvait rehaussé par les satisfactions les plus éclatantes données aux aspirations nationales échanger tout à coup une tranquillité séculaire contre des troubles que n'avaient jamais connus des époques moins prospères et des règnes moins glorieux; on dirait que le sort, par un malicieux caprice, se fasse un jeu, en ces occasions, de fouler aux pieds notre orgueil après avoir pris plaisir à l'exalter. Pour le malheur des peuples et des rois, la victoire oblige, et, dans la voie qu'elle ouvre, il est presque aussi périlleux d'arrêter ses armées au pied des Balkans ou sur les bords du Mincio que de vouloir les conduire de Paris à Moscou. Si Alexandre et Napoléon eussent seulement laissé transpirer la pensée de faire halte à mi-route, combien de grands esprits se seraient fait honneur de gourmander, au nom d'une politique à vues larges, leur impardonnable faiblesse! Ils se crurent obligés, suivant le langage prêté au roi de Macédoine par Quinte-Curce, « pour conserver sûrement leurs conquêtes, de conquérir ce qu'ils ne possédaient pas encore, » et, sévère jusqu'à l'injustice, l'histoire veut aujourd'hui oublier leur incomparable grandeur pour ne se souvenir que de leur prétendue ambition. Je proteste.

Maître des quatre grandes capitales de l'empire, de Babylone, de Suse, de Persépolis, d'Ecbatane, Alexandre pouvait-il se dispenser de marcher sur la Bactriane? Bessus avait pris la robe royale; il se faisait appeler Artaxerxe et rassemblait, outre les Bactriens, les Scythes autour de lui. Fallait-il dédaigner ce dernier appel à la résistance et le châtiment de Bessus ne s'imposait-il pas à qui prétendait recueillir l'héritage du roi que Bessus avait immolé? Malheureusement Alexandre n'était pas le seul à qui l'on eût pu reprocher avec quelque apparence de raison de s'être laissé enivrer par de trop faciles triomphes; la présomption de ses lieutenans égalait au moins son orgueil, et lui rendait l'exercice du commandement suprême d'heure en heure plus pénible. Bien peu de ces hommes de guerre, si brillans cependant sur les champs de bataille, auraient goûté le viril conseil de Cléarque qui « tenait pour honteux d'acquérir des richesses sans danger; » ils avaient hâte de jouir dans l'abondance d'un repos qu'ils croyaient avoir acquis par assez de sang répandu et par assez de fatigues vaillamment supportées. Comment entraîner à de nouveaux efforts toutes ces lassitudes? Les calculs profonds de l'homme d'état ne leur disaient rien. Mécontens, inquiets,

jaloux les uns des autres, envieux même d'une gloire qu'ils croyaient naïvement leur ouvrage, les généraux macédoniens s'aigrissaient davantage tous les jours. La mort de Darius était pour eux la fin et le couronnement de l'expédition. A quoi bon désormais poursuivre des bandes éparses, des nomades qu'on ne parviendrait jamais à joindre et à détruire, poussât-on la campagne jusqu'aux derniers confins de la Bactriane? « Alexandre, disaient-ils, ne s'arrêterait qu'au point où la terre et l'eau lui manqueraient; il voudrait bientôt aller chercher Bessus et ses partisans chez les Scythes. » En dépit de tous ces murmures, les lieutenans d'Alexandre s'apprêtaient à marcher, — il n'était pas facile de se détacher d'un tel maître. — Alexandre les trouverait dociles, de cette docilité revêche du cheval qui se sent moins fort que son cavalier ; en fait de dévoûment, il ne lui restait plus que le dévoûment de ses soldats. Les soldats aussi murmuraient; ils ne conspiraient pas. Un seul mot d'Alexandre les rendait à leur enthousiasme.

Il fallait distinguer cependant les troupes de la Thrace et de la Macédoine des contingens fournis par les villes de la Grèce. Le même esprit était loin d'animer ces deux grandes fractions de l'armée. Les Macédoniens ne connaissaient de patrie et de Dieu qu'Alexandre; les Grecs gardaient au fond du cœur le culte et le regret de la vieille liberté. Ils appartenaient bien au général; ils marchandaient leur foi au souverain. Alexandre jugea prudent de congédier toute cette portion douteuse, mais il voulut la congédier en roi. Chaque cavalier reçut, à son départ, une gratification de 5,500 francs; le moindre fantassin toucha une centaine de dariques. La darique était le louis d'or de l'époque. Il se rencontra parmi ces auxiliaires des soldats assez épris encore de leur vaillant métier pour refuser le congé qu'Alexandre leur offrait. A ceux-là c'est une prime de 16,500 francs qui va être sur-le-champ payée. Les trésors de l'Asie subvenaient aisément à ces libéralités excessives et le plus libéral des rois prenait plaisir à les dissiper.

On a de tout temps accusé les souverains d'avoir cherché dans la guerre une diversion aux mécontentemens intérieurs; Quinte Curce se garderait bien d'épargner cette imputation au roi de Macédoine. Il ne veut voir dans l'expédition de la Bactriane que l'occasion avidement saisie de prévenir une sédition militaire. Si pareille sédition eût été, comme le prétend Quinte-Curce, à la veille d'éclater, comment expliquerait-on la résignation dont le soldat fit preuve quand le roi, pour début, lui demanda le sacrifice de son butin? L'armée traînait à sa suite les dépouilles des nombreuses capitales qu'elle avait pillées. Ce n'était pas avec cet attirail qu'elle atteindrait Bessus. « Alexandre, dit Quinte Curce, fait réunir dans une

vaste plaine les chariots chargés des fruits de ce long pillage; il ordonne qu'on dételle et qu'on ramène au camp les attelages. Saisissant une torche, il la jette le premier sur ses propres bagages et commande qu'on mette le feu au reste. » Pour peu que l'on ait vu avec quelle énergie le soldat sait défendre de vieilles nippes dont le poids, dans les marches, ne sert qu'à l'écraser, on se figurera aisément ce qu'il en dut coûter aux Macédoniens pour se séparer des richesses « que souvent ils n'avaient enlevées des villes ennemies qu'en éteignant les flammes qui les allaient dévorer. »

Les choses se sont-elles passées d'une façon aussi théâtrale? La destruction des bagages à Zadracarta pourrait bien appartenir au même ordre de faits que l'incendie de Persépolis. Qu'Alexandre ait seulement prescrit « d'alléger les sacs, » qu'une étincelle soit tombée sur les loques jetées de côté, il n'en aura pas fallu davantage pour inspirer aux chroniqueurs l'irrésistible tentation de faire un tableau. De toute façon, une courte harangue paraît avoir calmé promptement et sans peine la prétendue douleur de l'armée. Le soldat ne connaît guère les longs regrets; les Macédoniens eurent le bon esprit, si nous en croyons Quinte Curce, de prendre gaîment leur parti d'un événement dont les conséquences, au dire des vieux grognards, étaient plus aisément réparables que ne l'eût été la moindre brèche faite à la discipline. Cette poignée d'hommes perdue au milieu d'une multitude innombrable de peuples qui n'avaient avec elle aucun rapport de religion, de langage ou de mœurs, sentait instinctivement le danger auquel l'exposerait l'affaiblissement de la magnifique organisation militaire qui lui avait procuré la victoire. Dans toutes ses inquiétudes, elle se serrait autour de son chef, et cependant ce chef dont le courage et la merveilleuse habileté faisaient son salut, des esprits aussi imprudens que pervers songeaient à le lui ravir. La trahison rampait déjà dans l'ombre; nous la verrons bientôt se glisser jusqu'au chevet du roi. Heures tristes et mélancoliques où la méfiance finira par envahir le cœur le plus généreux, où le glaive du bourreau se lèvera implacable à l'appel de cette voix qui ne s'était fait entendre jusqu'alors que pour distribuer des encouragemens ou pour accorder des pardons!

Il faut un bien grand amour de la vérité pour se décider à prendre parti contre les malheureux; les historiens qui ont flétri avec indignation les rigueurs d'Alexandre n'ont fait que ce que je voudrais pouvoir faire à mon tour; mais si j'obéissais à cet élan du cœur, serais-je juste? C'est un terrible rôle que celui de monarque, et le jour où les rois sont obligés de refouler au fond de leur âme la pitié me semble, de tous leurs jours de tribulations morales, celui où le ciel nous les montre le plus à plaindre. Les joies de la clémence doivent-elles cependant s'acheter au prix du salut de l'armée?

Je ne puis oublier que, conduit, il y a près de quarante ans, dans le cabinet d'un phrénologiste, on m'y montra le masque de l'empereur Napoléon. A l'extrême regret des disciples de Gall et de Spurzheim, la phrénologie ne possède que l'empreinte antérieure de la tête où s'agitèrent longtemps, devant les peuples muets, les destinées du monde. Quel trait saillant croyez-vous que lui ait révélé le fragment incomplet de ce crâne puissant? L'organe de la bienveillance développé outre mesure. « Oui! me disait l'enthousiaste adepte d'une science dont il ne m'appartient pas, d'ailleurs, de me porter garant, oui, j'ai beaucoup étudié l'histoire de Napoléon et je déclare qu'ici même la localisation de nos sentimens et de nos facultés n'a pas menti; l'empereur était essentiellement bienveillant; plus d'une de ses fautes doit être attribuée au penchant généreux qu'un examen superficiel lui refuse. » On ne s'en douterait guère en lisant les ordres donnés à l'héroïque défenseur de Hambourg, bien moins encore en se rappelant le jugement sommaire et l'exécution précipitée du duc d'Enghien; mais il ne faut pas confondre l'homme et le soldat : l'homme peut être doux et le soldat féroce. L'habitude du danger a parfois de fâcheuses conséquences; elle apprend le mépris de la vie humaine. Quand à tout propos on met son existence en jeu, quand on la tient au fond pour peu de chose, faut-il s'étonner qu'on fasse, à l'occasion, bon marché de la vie des autres? Ne jugeons donc pas l'âme des grands capitaines à ces rugissemens qui font encore frissonner, comme un vent d'orage, les feuillets de l'histoire. Lorsqu'Alexandre s'incline avec respect devant la famille de Darius, quand Napoléon jette au feu les papiers qui perdaient un conspirateur, nous ne pouvons plus les confondre avec un Néron ou avec un Tibère. Le cœur de l'homme a racheté les violences du soldat.

A partir de la mort de Darius et de l'arrivée des troupes à Hécatompylos, nous nous trouvons en présence d'une conspiration permanente. « Alexandre, nous dit Quinte Curce, n'ignorait pas les mécontentemens de ses principaux amis; il les comblait de dons et de faveurs, dans l'espoir de regagner leur affection. » Que reprochaient donc à leur roi ces amis farouches? Ils lui reprochaient « d'affecter le faste de la cour de Perse et de se rendre semblable aux vaincus. » Alexandre, en effet, n'est plus seulement, à cette heure, le roi de la Macédoine; le sceptre qu'il aspire à saisir, les Anglais le connaissent : ils l'ont décerné récemment à l'impératrice des Indes. Les Scythes se rassemblaient de toutes parts autour de Bessus : la moindre hésitation avançait très probablement de soixante-quinze ans l'avènement de la dynastie des Parthes. Puisqu'il faut un roi aux barbares, Alexandre va leur montrer la royauté sous le seul aspect que les barbares connaissent. A peine est-il descendu

des monts de l'Hyrcanie qu'il se hâte d'opérer la transfiguration que, depuis longtemps, il médite. Il revêt pour la première fois la blanche tunique des Perses et apparaît la tête ceinte du diadème d'azur. On croirait vraiment que Darius, en mourant, l'a institué son héritier ! Voilà bien, en effet, ce qu'il importe que les vaincus, au milieu de la confusion du moment, s'imaginent. Alexandre, — admirons ici sans réserve l'habileté de sa politique, — leur dissimulera si bien la gravité du changement qui va s'accomplir, qu'il leur ravira leur obéissance, leurs coutumes, leur langue, leurs dieux mêmes, sans que rien d'extérieur puisse les avertir que l'Asie a passé sous une domination étrangère. Blâmer Alexandre en exaltant Dupleix et Clive est une de ces inconséquences auxquelles on pouvait s'attendre ; l'esprit n'en reste pas moins confondu de tant d'injustice.

Les Asiatiques forment une race à part, la servitude est un besoin pour eux ; seulement il leur faut le joug d'or, la force brutale ne suffirait pas à les courber. En brisant le sceptre sous lequel cette immense agglomération vivait, depuis deux siècles, paisible et prospère, Alexandre s'était créé le devoir de ne pas abandonner ses innombrables sujets à l'anarchie. Les prêtres de Jupiter Ammon lui rendaient heureusement la tâche assez facile ; Alexandre affecta de prendre leur oracle au sérieux, il se présenta aux Perses en homme convaincu de sa filiation divine. Quand tout tend à leur rappeler leur humanité, les rois font bien de ne pas trop y croire, ils n'en remplissent que mieux le rôle qui leur est assigné. La foi en soi-même est indispensable à qui prétend commander la foi chez les autres. Ce n'est assurément pas avec vingt mille fantassins et trois mille cavaliers, — tel est le chiffre total des troupes qui vont se diriger vers la Bactriane, — qu'Alexandre pourrait se flatter d'arriver à ses fins, s'il n'appelait à son aide l'étiquette dont, avec une sagacité rare, il s'entoure. Que de grossiers soldats ne l'aient pas compris, il n'y a pas lieu de s'en étonner, mais que des philosophes soient tombés dans la même erreur, voilà ce qui pourrait faire mettre en doute leurs lumières, — je ne me permettrai pas de dire, leur patriotisme. Tous ces déclamateurs imprudens, qui s'exposent par leurs vaines critiques à provoquer de dangereuses séditions dans l'armée sont des patriotes ; ils croient sincèrement que le monde a été créé pour enrichir et pour servir la Grèce. Ce sentiment étroit avait, comme tous les préjugés, sa grandeur. Je ne fais pas, remarquez-le bien, la guerre aux préjugés, — ce serait mal choisir mon moment, — je me borne à constater le danger que l'on court à vouloir follement ramener le monde en arrière. Le vieil Isocrate, après la bataille de Chéronée, se laissa mourir de faim ; Démosthène consentit à vivre, mais ce fut pour faire au fils de Philippe la guerre que son éloquence avait soutenue presque seule contre le vain-

queur de la Phocide. Eut-il dans ce second effort un meilleur succès?

Le plus grand patriote que nous offre l'histoire est incontestablement Démosthène. La reconnaissance du peuple athénien ne s'y est pas trompée, et les orateurs du parti de Philippe ont inutilement essayé de ternir cette gloire, qui demeure sans tache. Qu'Eschine se soit mieux conduit dans l'Eubée, que Phocion ait fait meilleure figure sur le champ de bataille, peu importe; le cœur qui bat le plus chaudement pour la patrie n'en est pas moins celui de l'illustre orateur. Démosthène, sans doute, s'épuise à une tâche vaine; il ne ramènera pas dans la cité vieillie les vertus de Salamine et de Marathon, mais Hector, lui aussi, a dû plus d'une fois désespérer du salut de Troie. En a-t-il pour cela moins vaillamment combattu aux bords du Scamandre et son héroïsme nous en paraît-il aujourd'hui moins méritoire? Démosthène, je l'accorde, fut le chef d'une mauvaise école. Si intelligent, si avisé aux choses de la politique qu'il pût être, il avait, comme tant d'autres, son infirmité mentale : il ne croyait pas à l'avenir d'Alexandre. Que signifiait ce nom de *Margitès* par lequel l'éloquent railleur se faisait un malin plaisir de désigner l'héritier de Philippe? Margitès était le niais de la comédie grecque, *un infeliz*, diraient les Espagnols. Sous les murs d'Athènes, Alexandre apprit à celui qui le croyait encore un enfant ridicule qu'il était devenu « un homme; » en Asie, il lui montra cette chose rare entre toutes : un homme digne d'être roi. Eh bien! même à cette heure, mon admiration pour Alexandre ne me rendra pas injuste envers Démosthène : il est des hommes auxquels on ne saurait demander de se convertir; représentans d'une idée, ils doivent en suivre le sort. Je les plains seulement d'avoir fait un choix qui les met en contradiction manifeste avec les vues de la Providence.

III.

Les vides de l'armée grecque se comblaient peu à peu, mais ces nombreux renforts pouvaient-ils rendre au roi les incomparables soldats de la première heure, les braves tombés de fatigue sur les routes ou qui dormaient leur dernier sommeil au fond des gorges de Persépolis? Le courage n'est pas le lot d'un seul peuple; il n'est guère de nation qui ne possède une certaine fleur d'héroïsme, fleur qu'on voit s'épanouir aux champs de Jemmapes, de Valmy, de Castiglione et de Marengo. « Ce sont toujours les mêmes qui se font tuer, » disait le maréchal Bugeaud. Quand cette fleur a été moissonnée, il ne faut plus compter que sur un regain de qualité sensiblement inférieure. Les vainqueurs de Wagram, nous assure le duc de Raguse, ne valaient plus les soldats d'Ulm et d'Auerstaedt; les Anglais ne sont jamais parvenus en Crimée à reconstituer les vieux

bataillons décimés aux journées de l'Alma, de Balaklava et d'Inkermann. La race a sans doute ses qualités natives; le climat exerce incontestablement sa puissance; néanmoins, au sein même des races les mieux douées, sous le ciel le plus généreux, les armées ne réparent pas aisément leurs pertes. On sait le jugement porté par l'empereur Napoléon à ce sujet : « Les multitudes qui ont envahi la France en 1814 et en 1815, disait le glorieux captif de Sainte-Hélène, n'étaient que de la canaille auprès des vrais soldats que nous avions combattus à Marengo, à Austerlitz, à Iéna. » Tous les grands hommes de guerre ont fait peu de fond sur le nombre; c'est surtout à la qualité du soldat qu'on les a vus s'attacher. Le soldat, en effet, ce n'est pas seulement un homme brave : il est tel volontaire arrivé de la veille au camp qui, suivant l'expression de l'empereur, « calculera moins le boulet » que le vétéran aguerri par de nombreuses campagnes. Le soldat vraiment digne de ce nom, c'est l'homme qui obéit. Celui-là ne s'exposera peut-être pas à plaisir; il mourra quand il en aura reçu l'ordre de son général.

Les soldats du début font cruellement défaut quand viennent les jours d'épreuve; et les lieutenans qu'enfanta la glorieuse ivresse, croit-on qu'on réussisse jamais à les remplacer? Ceux que la mort n'a pas fauchés ont vieilli; leur longue expérience est bien loin de valoir l'élan qui les distinguait dans la chaleur de l'âge, « sous le consulat de Plancus. » L'expérience devient trop souvent un penchant grondeur à discerner et à mettre en lumière le côté fâcheux des choses. Comment, du reste, la vieillesse ne serait-elle pas chagrine? Chaque jour lui apporte de nouvelles amertumes et l'avenir qu'elle a devant elle est trop court pour lui laisser entrevoir des compensations. Parménion est un des exemples les plus frappans de cette opiniâtreté de la fortune à redoubler ses coups quand elle a résolu d'affliger un illustre déclin. Ce n'était pas assez de sa gloire compromise dans la journée d'Arbèles; il fallait encore que le père fût atteint dans ses affections et dans le juste espoir que lui inspirait la plus noble lignée. Déjà, en Égypte, un des fils de Parménion, Hector, jeune et vaillant guerrier qu'honorait, entre tous ses compagnons, l'amitié d'Alexandre, avait trouvé dans les eaux du Nil un trépas obscur. La barque qui le portait, trop chargée, chavira. Le roi ressentit, presque autant que Parménion lui-même, la perte douloureuse; les funérailles d'Hector témoignèrent de son deuil et rien ne fut épargné pour donner à ces honneurs suprêmes tout l'éclat par lequel les anciens croyaient consoler les mânes des héros moissonnés avant l'âge. Deux ans plus tard, au moment où l'armée se mettait en marche pour la Bactriane, les fièvres de l'Hyrcanie enlevaient à Parménion un second fils; Nicanor, le commandant des hypaspistes, était emporté par un de ces accès pernicieux qui laissent à

peine au médecin le temps de se reconnaître. L'armée ne refusa pas à Nicanor les regrets qu'elle avait accordés à son frère, et le roi, toujours préoccupé de ce culte des morts qui composait le fond des religions antiques, fut sur le point, pour rendre à son ami les derniers devoirs, de suspendre la poursuite de Bessus. Mais on était au milieu du désert, les vivres allaient manquer; Alexandre se vit obligé de continuer sa route. Croirait-on que, dans cette conjoncture si pressante, le chef de l'armée grecque n'hésita pas à laisser Philotas en arrière avec 2,600 hommes? Mieux valait, pensait-il, opposer aux Scythes et aux Bactriens une force réduite que priver un général macédonien, un fils de Parménion, un frère d'armes, des honneurs auxquels ses cendres avaient droit. Les dieux cependant se seraient montrés clémens s'ils n'avaient jamais infligé à cette race condamnée de plus grands malheurs qu'une tombe sans libations et des obsèques à court de sacrifices.

Parménion avait été laissé en Médie avec un milliard et un corps d'élite composé de 6,000 Macédoniens, de 200 jeunes gens appartenant aux plus nobles familles de la Macédoine et de 5,000 Grecs, dont 200 cavaliers. Son fils aîné, Philotas, commandait, dans l'armée de la Drangiane, la cavalerie des hétaires. Déjà redoutable avant la mort de Darius, la puissance de cette famille illustre n'était-elle pas cent fois plus à craindre encore depuis que l'Asie soumise remplissait toute l'armée de pensées de retour? Dans Parménion, les mécontens trouvaient enfin un chef. Alexandre n'avait pas d'enfans : qu'il disparût, la succession au trône de Macédoine devenait vacante; un conspirateur heureux pouvait y aspirer. Ce ne sont ni des Turenne, ni des Wellington que nous avons à juger; ce sont, — qu'on ne l'oublie pas, — des Guise et des Douglas. Leurs actes malheureusement ont été appréciés par des rivaux, et c'est là, je l'avoue, ce qui me trouble un peu quand je m'apprête à faire le procès à leur mémoire.

L'armée campait, depuis neuf jours, dans les plaines de la Drangiane; un dangereux complot, détestable dessein, mystérieusement tramé dans des régions obscures, arrive, par une confidence imprudente de Dymnus, le chef des conjurés, à la connaissance de Nicomaque. Qu'était ce Nicomaque? Un jeune officier sans consistance et que son rang inférieur dans l'armée n'autorisait pas à se présenter, sans y être invité, devant Alexandre. Épouvanté du dangereux secret dont il porte le poids et dont il ne sait comment se décharger, Nicomaque consulte son frère Ceballinus. Tous deux reconnaissent qu'il n'y a pas un instant à perdre et qu'il faut, avant tout, mettre, par un prompt avis, le roi sur ses gardes. Philotas avait, à toute heure, accès près du souverain; c'est à Philotas que Ceballinus s'adresse. Philotas, le commandant de la cavalerie des hétaires, l'ami d'Alexandre,

est averti; sans doute Alexandre lui-même va l'être. Deux jours se passent, Philotas voit le roi, l'entretient de divers sujets; il ne lui dit rien du complot. Prend-il du moins quelques dispositions pour écarter du héros confiant le danger qui menace à chaque instant sa vie? Philotas laisse son maître, son roi, son général, l'homme qui l'honore de son amitié, exposé pendant deux jours aux coups des assassins sans rompre le silence, sans éveiller la vigilance des gardes! Trahison plus flagrante s'est-elle jamais produite, je ne dirai pas, dans une cour, je dirai, pour mieux faire comprendre ma pensée, au sein d'un état-major?

Ceballinus, inquiet, ne voyant donner aucune suite aux avis pressans que son anxiété réitère, se résout à faire prévenir Alexandre par Métron, que Vaugelas, un des traducteurs de Quinte Curce, appelle « le chef de la garde-robe, » mais dont les fonctions me paraissent avoir eu, en réalité, beaucoup plus de rapport avec celles de Duroc, le grand maréchal du palais sous le premier empire. Métron, — combien la conduite de ce serviteur fidèle rend plus choquante encore l'indifférence coupable de Philotas! — Métron commence par s'assurer de la personne de Ceballinus et court incontinent chez le roi. Il le trouve au bain. Dès les premiers mots que Métron prononce, Alexandre, assiégé depuis longtemps des plus affligeans soupçons, comprend la gravité de la communication; avec sa présence d'esprit habituelle il donne sur-le-champ ses ordres. « Qu'on aille arrêter Dymnus. » Maintenant où est le dénonciateur? Le roi ne veut laisser à personne le soin de l'interroger. Ceballinus voit à peine entrer Alexandre dans l'appartement où Métron l'a renfermé, qu'il s'écrie : « O mon roi! je te revois donc sain et sauf! Les dieux t'ont arraché aux mains impies des traîtres! » Tout ce qu'il a pu apprendre du complot, Ceballinus à l'instant le révèle. « Depuis combien de temps, lui demande Alexandre, savais-tu qu'on en voulait à ma vie? — Depuis trois jours, répond le frère de Nicomaque. — Et c'est aujourd'hui seulement que tu me préviens! » Une information si tardive pouvait-elle venir d'un soldat loyal? N'indiquait-elle pas plutôt un conjuré hésitant, indécis, et qui ne se résignait à livrer ses complices que par la crainte d'une découverte qui l'aurait perdu lui-même?

A cette imputation, Ceballinus proteste : sa contenance, son accent sont empreints d'une sincérité qui ne saurait échapper au regard, pénétrant d'Alexandre. Dès que Nicomaque s'est ouvert à lui, Ceballinus n'a eu garde de perdre un instant pour chercher le moyen d'arriver jusqu'au roi; il a tout rapporté à Philotas. Les rois n'ont pas d'amis : Louis XIV et Napoléon se le sont bien souvent répété avec amertume. Il est cependant des noirceurs que leur cœur ne soupçonne jamais. Alexandre fait appeler Philotas. Sur le complot

de Dymnus il n'avait plus de doutes : Dymnus, au moment où les gardes allaient le saisir, s'est donné la mort. Mais que faisait au roi le projet criminel de Dymnus? Ce qui intéressait le prince, et l'armée, et l'Asie, c'était le silence gardé pendant trois jours par le fils de Parménion. Si Alexandre eût pu obtenir de Philotas cet aveu qu'Henri IV essaya vainement d'arracher au maréchal de Biron, se serait-il déclaré satisfait? Je n'oserais me permettre de le croire : la raison d'état a des exigences souvent inflexibles, et jamais les intrigues de Philippe II n'ont mis la France dans un péril égal à celui que courut en ce jour l'armée de Macédoine. Philotas, en tout cas, n'avoua rien ; il embrassa le roi, s'excusa d'un air dégagé de sa négligence et crut avoir tout dit quand il eut rappelé, pour se faire pardonner, ses services passés. Le malheureux osait follement se flatter de pouvoir rentrer dans ce cœur d'où la méfiance venait de le chasser à jamais. Alexandre lui tendit la main, l'invita même, assure-t-on, à souper; dans la nuit, lorsque les feux du camp furent éteints, il fit investir sa tente par trois cents hommes; le lendemain six mille soldats s'assemblaient pour juger le fils de Parménion.

Les vieux usages de la Macédoine réservaient à l'armée en campagne ce droit de vie et de mort que la république athénienne attribuait au peuple. Le rôle d'accusateur était le seul qui appartînt à l'autorité royale. Qu'importe ce partage? Dans les jugemens déférés à la multitude, la responsabilité ne reste-t-elle pas tout entière à celui qui accuse? Philotas eût été lapidé séance tenante si Alexandre n'eût jugé bon de faire suspendre jusqu'à plus ample informé la sentence. Une lettre de Parménion, saisie parmi les effets de son fils, contenait des expressions vagues dont le double sens pouvait être interprété comme la preuve d'une complicité secrète. Philotas cependant n'avait jamais cessé de protester de l'entière innocence de son père. Cratère, Éphestion, Cœnus, insistèrent pour qu'on recourût à la torture. Au milieu des tourmens, Philotas confessa le crime réel ou imaginaire que méditait le commandant de l'armée de Médie. Les supplices raffinés dont les tortionnaires se sont transmis d'âge en âge les atroces secrets ont, de tout temps, arraché aux infortunés qui demandaient à grands cris la mort comme une délivrance, les aveux dont on voulait se faire une arme contre eux. L'histoire n'a jamais tenu compte de ces confessions douloureuses. Néanmoins les détails dans lesquels, s'il faut en croire Quinte Curce, entra, au sortir des mains du bourreau, Philotas, portent un caractère bien étrange de précision et de vraisemblance. « Ni lui ni son père, raconta l'infortuné patient, n'avaient trempé dans l'obscur complot de Dymnus, mais de mutuels sermens les liaient à Hégéloque, depuis le jour où Alexandre s'était laissé proclamer le fils de Jupiter. » Hégéloque, — on s'en souviendra peut-être, — était ce

général qui, au mois de janvier de l'année 331 avant Jésus-Christ, amena en Égypte (1) les prisonniers de Chio et de Mitylène. Ce Grec sceptique et frondeur parvint-il, en effet, à ébranler la foi du vétéran qui avait tant contribué à placer et à raffermir Alexandre sur le trône? Comment expliquer alors qu'avec ce puissant concours le sinistre dessein eût été si longtemps ajourné? « On avait voulu, disait Philotas, attendre que le triomphe des Macédoniens fût couronné par la capture ou par la mort de Darius. » Le crime de Bessus était venu affranchir les conjurés de tout scrupule; ils se préparaient à jeter le masque, quand Hégéloque, l'âme et l'instigateur du complot, tomba frappé sur le champ de bataille. Cet événement, loin de changer le cours des idées de Philotas, ne fit au contraire que stimuler son impatience. Parménion allait entrer dans sa soixante et onzième année; si la mort le surprenait, avant qu'Alexandre fût revenu de la Bactriane, qui pourrait mettre encore l'armée de Médie et les trésors d'Ecbatane au service d'une conspiration dont le succès même ne s'affirmerait pas sans débat? Que Dymnus ou tout autre portât le coup mortel, Philotas et ses amis se seraient trouvés, grâce à un plan qui subsistait dans l'ombre, les seuls en mesure d'en profiter.

Comment admettre, si le récit recueilli par Quinte Curce n'a pas été forgé à plaisir, que Philotas ait pu prendre tant de peine à se charger lui-même, qu'il ait eu le sang-froid, brisé, à demi mort, tout haletant encore des angoisses de la gêne, de construire de toutes pièces une histoire que la malveillance de ses ennemis n'aurait jamais pu rêver plus plausible et plus vraisemblable? On comprend aisément qu'après de tels aveux, Cratère, Éphestion et Cœnus se soient retirés satisfaits. Alexandre fit lire les déclarations de Philotas devant les soldats assemblés; une acclamation unanime prononça la sentence. Tous ceux que Nicomaque avait accusés furent, avec Philotas, lapidés sur-le-champ.

« Philotas, dit Quinte Curce, n'obtint pas même la pitié de ses amis. » Mais l'armée n'avait pas seulement condamné Philotas; elle avait en même temps voté la mort de Parménion. L'arrêt était rendu; il s'agissait de l'exécuter. Les soldats de l'armée d'Italie auraient bien pu cent fois décréter contre Moreau la peine capitale, il n'en eût pas été pour cela plus facile d'aller saisir le rival de gloire de Bonaparte au milieu des vieilles légions de l'armée du Rhin. Alexandre pouvait, il est vrai, revenir sur ses pas, le décret de proscription à la main, rentrer à la tête de ses cohortes en Médie, sommer les troupes qui gardaient Ecbatane d'abandonner un traître et livrer en dernier ressort bataille à Parménion. Voilà ce que nous

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 novembre 1880, *le Siège de Tyr*.

étions peut-être en droit d'attendre d'un héros. Alexandre se conduisit autrement : ne l'accusons pas d'avoir agi cette fois en Asiatique; il n'agit pas même en Macédonien, c'est-à-dire en demi-barbare; les éphores de Sparte ne l'auraient pas désavoué. Ce qu'il fit ne fut ni un emprunt aux mœurs des vaincus, ni un ressouvenir des perfidies paternelles; ce qu'il fit, la Grèce en avait maintes fois donné le spectacle : il fit assassiner Parménion.

Atroces exigences du salut de l'état, il ne m'appartient pas de vous absoudre ni de vous condamner; je ne suis pas, grâce à Dieu, un homme politique, et je plains sincèrement ceux que des considérations trop cruelles pour mon cœur, peut-être aussi trop hautes pour mon intelligence, obligent à fouler aux pieds, comme autant de faiblesses coupables, les scrupules qui pourraient arrêter un esprit vulgaire. Il n'en est pas moins vrai que la conscience s'alarme quand on lui demande de reconnaître deux morales : l'une absolue et faite pour la grande masse humaine, l'autre réservée aux hommes de gouvernement. Les conséquences qu'aurait pu avoir la moindre hésitation après le supplice de Philotas ne sont pas douteuses : la guerre renaissait en Grèce, l'Asie se soulevait, encouragée par les divisions des vainqueurs; un vaste écroulement succédait à la conquête à peine ébauchée. Alexandre ne voulut pas exposer l'univers à cette anarchie; il le sauva aux dépens de sa gloire. Hercule en personne, pendant qu'il supportait le ciel sur ses épaules, a dû quelquefois trouver la tâche d'Atlas bien lourde; j'aurais préféré, je l'avoue humblement, qu'Alexandre laissât choir le monde plutôt que de se résoudre à le soutenir d'une main cauteleuse et sanglante. Le meurtre de Parménion fut sans doute conforme aux habitudes politiques de l'époque; ce n'en est pas moins une exécution à la turque.

Un des plus chers compagnons du vieillard, Polydamas, franchit en onze jours les 1,400 kilomètres qui séparent la Drangiane de la Médie. — Qu'on ne mette pas en doute cette rapidité merveilleuse; le *jambaz*, ou chameau de course, réalise tous les jours de semblables prodiges. — Accompagné de deux Arabes et prenant à travers le désert la route que devait, deux mille ans plus tard, faire jalonner par des tours de brique Nadir-Shah, Polydamas se tenait assuré de devancer tous les avis qui auraient pu mettre Parménion sur ses gardes. Il portait deux lettres d'Alexandre, l'une adressée au commandant de l'armée de Médie, l'autre destinée à Cléandre, un des généraux qui, dans cette même armée, servaient en sous-ordre. La première lettre contenait l'exposé affectueux et confiant des opérations projetées; la seconde enjoignait à Cléandre d'exécuter la sentence de mort portée contre le proscrit. Polydamas arrive de nuit à Ecbatane et s'y glisse sans être remarqué, grâce au déguise-

ment qui, depuis le départ de Prophtasia, dissimulait sa qualité véritable. Vers trois heures du matin, il va se présenter chez Cléandre. Un ordre du maître sanctionné par l'armée ne laisse à ce soldat, désigné au choix d'Alexandre par son naturel ambitieux et féroce, aucune hésitation. Cléandre ne demande que le temps de réunir le nombre de complices nécessaire; il les cherche et les trouve parmi les généraux qui ont, ainsi que lui, un facile accès auprès de la victime. Dès le point du jour, tous ces exécuteurs dociles d'une volonté tenue pour sacrée se rencontrent dans le parc royal d'Ecbatane. C'est là, sous les magnifiques ombrages qui ont vu passer les courtisans de Cyrus, que Parménion vient goûter d'ordinaire la fraîcheur matinale et entendre, tout en poursuivant sa promenade, les rapports de ses lieutenans. Cléandre et les autres conjurés l'abordent; Polydamas lui fait savoir qu'arrivé le matin même de la Drangiane, il n'attend que son bon plaisir pour se présenter devant lui. « Un messager du roi! un ancien frère d'armes! qu'on l'introduise à l'instant! » Polydamas s'avance, l'air riant et joyeux; Parménion lui fait de la main signe d'approcher. Le traître accourt, impatient, semble-t-il, de donner à son général, après six mois d'absence, ce baiser de paix qui était le salut familier de l'époque. Parménion, sans défiance, lui a ouvert les bras. Polydamas remet à Parménion la lettre écrite de la main d'Alexandre. Le vétéran rompt le sceau de la dépêche royale et en parcourt rapidement le contenu. « Le roi, dit-il, se dispose à marcher sur l'Arachosie. Quel homme! quelle activité! Ne serait-il pas temps cependant que, satisfait de la gloire acquise, il songeât à ménager sa vie? » Est-ce uniquement un intérêt affectueux et presque paternel qui dicte ces paroles? N'y découvrez-vous pas comme un mélange suspect d'admiration et de blâme? La réflexion que Parménion fait ainsi à voix haute n'est-elle pas le thème favori des découragés et des séditieux?

En ce moment, Polydamas tendait au vétéran une prétendue lettre de son fils, dont un habile faussaire avait imité soigneusement l'écriture. Le visage de Parménion, dès les premiers mots, témoigne de la joie que cette lecture lui cause. Pendant que son attention est ainsi absorbée, Cléandre lui porte soudain un violent coup d'épée dans le flanc; d'un second coup, il l'atteint à la gorge. Les autres conjurés se précipitent sur le malheureux vieillard et l'achèvent. Parménion ne respirait plus qu'ils le frappaient encore. L'infortuné avait, aux premiers jours du règne, secondé Hécatée dans le meurtre d'Attale; il eut à son tour le sort qui attendait Guise, Ali-Pacha, Wallenstein. Mais combien Alexandre me semblerait déchu, s'il me fallait l'excuser par l'exemple d'un Henri III, d'un Mahmoud ou d'un Ferdinand II! J'aime mieux m'en prendre au caractère barbare des temps où il vécut. Si grand qu'on soit, on ne s'affranchit jamais complète-

ment de la fatale influence de l'air ambiant. La mort de Parménion, en dépit des formalités qui prétendaient lui avoir donné une sanction légale, fut un crime. Il nous est difficile d'apprécier aujourd'hui si ce fut une faute. On ne saurait cependant méconnaître les funestes effets que cette justice sournoise, qui ressemblait si bien à un attentat, devait infailliblement avoir sur la discipline de l'armée. Il est toujours mauvais d'ériger des soldats en juges et de leur rendre le commandement suspect; plus désastreux encore de leur montrer l'autorité souveraine occupée à opérer dans l'ombre et par des moyens inavouables. L'alarme était dans le camp; chacun tremblait et interrogeait avec une secrète anxiété ses souvenirs, se demandant s'il ne s'était pas, à son insu, compromis par quelque fâcheux propos. Bien peu auraient osé interroger leur cœur, car la réponse eût pu être un murmure. Le grand art du pardon consiste à rassurer à fond les consciences malades : vous promettrez en vain votre indulgence aux gens qui vous ont trahi, si vous ne parvenez à bien les convaincre que vous ignorez les noms des traîtres. « Les malheureux! ils croient que nous le savons! » est un mot charmant; c'est en même temps un mot fort habile, un mot profondément politique.

Alexandre jugea non sans raison que la sourde inquiétude qui lui était de toutes parts signalée, devenait un symptôme de mécontentement infiniment plus grave que ne l'eût été le tumulte passager d'une sédition ouverte. Une loi sauvage, propre à la Macédoine, rendait solidaires de tout crime capital les parens des coupables; le roi fit proclamer que cette loi terrible ne recevrait pas son application. Plusieurs des amis de Philotas, dans le premier moment d'effroi, avaient pris la fuite : ramenés au camp, ils eurent toute liberté pour plaider leur cause, et l'armée, par un de ces reviremens soudains sur lesquels néanmoins il sera toujours imprudent de compter, trouva bon d'écouter avec une certaine faveur leur défense; elle se donna même le royal plaisir de les absoudre.

Cette disposition à la mansuétude fut malheureusement de courte durée. Alexandre Lynceste, gendre d'Antipater et ami d'Antigone, fit la cruelle épreuve des mouvemens capricieux des foules. Depuis trois ans, il était détenu, sous la prévention d'avoir, en Cilicie, tramé, à la suggestion de Darius, le meurtre du roi; un zèle intempestif évoqua ce vieux procès. Alexandre de Lynceste comparut devant le tribunal populaire. Il s'y présentait à une mauvaise heure, le monstre à jeun n'était plus en veine de clémence. Le trouble de l'accusé le perdit; les soldats lui laissèrent à peine le temps de murmurer quelques mots; ils le percèrent de traits au milieu de sa harangue.

Il se passa plusieurs mois avant que ces nouvelles lugubres parvinssent en Grèce. Atteint dans la personne de son gendre, Anti-

pater se sentit menacé; Plutarque l'accuse formellement d'avoir dès cette époque, noué une alliance secrète avec les Étoliens. Antipater fût-il resté fidèle et résigné, qu'Alexandre ne l'en aurait pas moins tenu pour suspect; il l'avait trop sérieusement offensé pour ne pas songer à se prémunir contre sa rancune. Le roi de Macédoine traversait une des phases presque inévitables du pouvoir absolu : la méfiance. Dans le doute universel qui l'envahit alors, le vit-on, à l'exemple des tyrans de Sicile, montrer une humeur sombre, prendre un aspect farouche, s'entourer tout à coup de gardes et de soupçons? La trahison n'eut pas la puissance de transformer à ce point Alexandre ; elle disposa sans doute aux explosions violentes ce caractère impétueux à l'excès, elle ne changea rien aux allures ouvertes du plus séduisant des despotes. Ce dieu, dont la majesté naturelle imposait sans effort un respect superstitieux aux vaincus, ce profond politique dans lequel les Grecs s'obstinaient à ne voir qu'un conquérant vulgaire, enivré d'un orgueil touchant à la folie, resta ainsi, pour le peuple de soldats qui poussait son char, l'idole toujours radieuse que, longtemps avant l'oracle de Jupiter Ammon, il avait pris l'habitude d'adorer. Les déceptions, si cruelles, si répétées qu'elles fussent, ne mirent pas une ride sur le front souriant du héros; elles lui inspirèrent seulement une haine plus vigoureuse encore contre les violateurs de la foi jurée.

IV.

Tous les obstacles se sont évanouis à l'approche d'Alexandre; Bessus, après Darius, a succombé et, des côtes de Syrie à la Bactriane, la route est devenue assez sûre pour que la moindre troupe puisse rejoindre avec sécurité l'armée de Macédoine. Quelle nouvelle campagne pourra donc entreprendre Alexandre? Le premier devoir d'un roi de Perse consiste à prévenir les incursions des Scythes : héritier de Darius Codoman, Alexandre va reprendre l'œuvre de refoulement, là où ses grands prédécesseurs, Cyrus, fils de Cambyse, et Darius, fils d'Hystaspe, l'ont laissée. Les deux années passées dans la Sogdiane sont les deux années les plus laborieuses de son règne. « Comme une peau de bœuf sèche et racornie qu'on presse sur un point et qui se redresse aux autres bouts, » la Bactriane et la Sogdiane, dès qu'elles ne sentent plus peser sur elles le pied du conquérant, se lèvent et reprennent les armes. Il fallut, pour les comprimer, l'établissement de colonies militaires. Alexandre en fondait partout, et l'on ne sait en vérité ce qu'il faut le plus admirer chez lui, de l'héroïsme guerrier ou de l'activité créatrice. La clémence l'avait servi en Perse; dans ces contrées barbares, il se vit plus d'une fois contraint d'employer comme moyen de gouver-

nement la terreur. Des populations entières disparurent sous son glaive. Les Grecs qu'il transplantait sur ces lointains confins ne se soumettaient pas sans murmure à ses ordres; tout finissait cependant par plier sous l'arrêt de cette volonté qui avait pris, au fur et à mesure que s'agrandissait sa tâche, l'inflexibilité du destin. Un officier, Ménandre, refusait d'accepter le gouvernement d'une forteresse; Alexandre, nous raconte Plutarque, le tua de sa propre main; un Perse, Orsodatès, osa lever l'étendard de l'insurrection; la roi le perça lui-même de flèches. Alexandre seul était de taille à imposer silence « à ces têtes maudites, » qui, au risque de tout perdre, n'hésitaient pas, en présence de populations frémissantes et de soldats exténués, à faire, dans leur insolence imprudente et brutale, la leçon au roi. Pour que l'armée ne soit point engloutie par la vague toujours prête à se refermer sur elle, il faut deux choses, dont l'une dépend des dieux et l'autre de la sagesse des Macédoniens. Il faut d'abord qu'Alexandre vive; il faut aussi que les pays subjugués ne conçoivent point d'alarmes au sujet du respect promis à leurs coutumes religieuses et à leurs institutions sociales. C'est un grand deuil pour une âme supérieure, éprise d'un but sublime, que de n'être point comprise de la foule impatiente et frondeuse. Quel est l'homme d'état qui n'ait eu, en sa vie, besoin des trois jours que Colomb demandait à ses équipages?

Alexandre était fait pour inspirer un dévoûment idolâtre; la chaleur même de ce sentiment tendait à l'entourer d'inquiétudes jalouses et chagrines, toujours prêtes à se traduire en murmures, en plaintes, en revendications de plus en plus amères. C'est en effet le propre de la jalousie d'éprouver le besoin de consoler sa peine avec le mépris de ce qu'elle craint de perdre ou s'imagine, à tort ou à raison, avoir déjà perdu. Les vétérans d'Alexandre auraient voulu faire le vide autour de leur roi, le garder pour eux tout entier. « Les beaux blancs-becs que ces somatophylaques, les Perdiccas, les Léonatus, les Ptolémées! On les avait vus devant Halicarnasse : si le vieil Atharias n'avait ramené tous ces jeunes soldats découragés au combat, l'armée n'aurait pas encore dépassé le promontoire sacré. C'est pourtant avec cette jeunesse, dira-t-on, qu'Alexandre a conquis l'Asie. Qu'en conclure? Que le frère d'Olympias ne se trompait guère quand il prétendait qu'en Italie il avait eu des hommes à combattre, tandis que son neveu ne rencontrait pour adversaires en Asie que des femmes. »

Tous ces propos inconsidérés n'auraient pas été de grande conséquence si l'excès des fatigues n'eût incliné l'armée à la rébellion; dans l'état des esprits, il était à craindre qu'ils ne finissent par trouver de l'écho dans le camp et par diminuer le prestige dont Alexandre, non pour la satisfaction d'un puéril orgueil, mais pour

le salut même de ses troupes, sentait la nécessité impérieuse de demeurer toujours environné. Rabaisser ses exploits et ceux de ses compagnons, c'était en réalité combattre pour les Perses. Le jour où les Macédoniens ne se seraient plus figuré qu'ils acquéraient par leurs durs travaux des titres impérissables à une gloire immortelle, comment les eût-on empêchés de demander à regagner leurs foyers? Alexandre avait puni Parménion pour une trahison qui n'était guère plus ouverte, mais on ne se résout pas à punir aussi facilement que l'imaginent sans doute ceux qui n'ont jamais exercé à un degré quelconque le pouvoir. La mort d'un homme pèse longtemps et d'un poids bien lourd sur la conscience. Cette fois, ce n'était pas un lieutenant hautain, presque un rival qui semblait conspirer; c'étaient les compagnons des premiers combats, les amis des heures de détresse qui épanchaient l'amertume de leur âme en discours séditieux; c'était Clitus, entre autres, Clitus, le frère d'Hellanice, dont le sein a nourri Alexandre; Clitus, qui, au Granique, couvrait de son bouclier la tête désarmée du roi; Clitus qui vient de perdre deux fils dans les champs de l'Asie. Vis-à-vis d'un pareil coupable, l'extrême sévérité serait une injustice; il faut se borner à l'éloigner. L'occasion s'en présente et le roi la saisit. Le grand âge d'Artabaze devenu, depuis la mort de Darius, un des satrapes les plus fidèles d'Alexandre, ne lui permettait plus de garder des frontières destinées à être sans cesse menacées par les Scythes; le fidèle serviteur demande à être déchargé du gouvernement de la Sogdiane et de la Bactriane. Alexandre cède à sa requête et lui donne sur-le-champ Clitus pour successeur.

On n'honorait pas, à cette époque, les dieux seulement par des sacrifices; on les honorait aussi par des festins, ou plutôt, si on leur immolait des victimes par centaines, c'était surtout pour en couvrir des tables qui ployaient sous le poids des mets. De là probablement tant de banquets publics. Les Macédoniens avaient consacré un jour à Bacchus : quelle dévotion fut jamais mieux faite pour autoriser l'orgie que ce culte bruyant voué au dieu du vin? Respectueux des coutumes nationales, Alexandre avait jusqu'à ce jour rendu fidèlement au fils de Sémélé les honneurs qui lui étaient dus. L'armée venait de reprendre à Maracande les cantonnemens d'où elle n'était sortie que pour réprimer la révolte des Sogdiens; l'anniversaire religieusement fêté se présente : Alexandre décide que le sacrifice ne sera pas offert cette fois à Bacchus; on sacrifiera aux Dioscures, aux deux fils jumeaux de Léda, protecteurs des marins, à Castor et Pollux. D'où put venir au roi de Macédoine la pensée de déposséder un dieu qui l'avait précédé dans l'Inde et qui semblait, en ce moment surtout, appeler ses hommages? Alexandre espérait-il rendre ses vieux montagnards, « ses bêtes sauvages, » comme il

les appelait, plus paisibles et plus sobres, en leur refusant l'occasion périodique de boire et de délirer? Dieux tutélaires de l'hospitalité et de la navigation, Castor et Pollux n'offraient aucun prétexte aux transports bachiques.

La coupe n'en circule pas moins avec autant d'activité que de coutume. Clitus, qui devait partir le lendemain, se trouve malheureusement au nombre des convives. La mission qui lui est échue lui paraît à bon droit une disgrâce déguisée. Partager avec Éphestion le commandement de la cavalerie et se voir tout à coup relégué à l'extrémité du monde, dans une contrée rebelle et indomptée, n'était-ce pas plus qu'il n'en fallait pour exaspérer l'humeur déjà aigrie du capitaine le moins endurant de l'armée? Pas n'est besoin d'avoir assisté au banquet de Maracande pour savoir comment les choses ont dû s'y passer : sur le premier prétexte venu, Clitus aura lâché la bride à son caractère bourru et frondeur. Quinte Curce et Plutarque mettent dans sa bouche des vers d'Euripide : je ne l'aurais pas supposé si lettré. Les uns prétendent qu'Alexandre se mit lui-même à exalter ses exploits et à ravaler les hauts faits de Philippe : voilà bien, à coup sûr, l'hypothèse la plus invraisemblable! Les autres admettent qu'on chanta des vers injurieux contre les Macédoniens qui venaient de se laisser surprendre par Spitamène. Ceux-là pourraient bien avoir raison : Arrien enfin soutient que l'irritation de Clitus ne fut provoquée que par les flatteries outrées qui étaient adressées au roi. L'entretien roulait sur les Dioscures; un des convives observa que jamais ces deux frères n'avaient rien fait qui n'eût été surpassé par Alexandre; un autre renchérit et fit, à son tour, litière de la gloire d'Hercule; un troisième déplora que l'envie empêchât les héros de recevoir de leur vivant les honneurs divins qui leur étaient dus. Si de pareils propos se fussent échangés devant Kléber, on devine par quels haussemens d'épaules et par quels sourires sarcastiques il les eût accueillis. Hoche disait, non sans raison, que ce grand soldat était la plus méchante langue de l'armée. Clitus, sous ce rapport, ne valait pas mieux. Il se contenta cependant de murmurer d'un ton grondeur et d'une voix étranglée quelques mots : « C'était, suivant lui, un plus fâcheux usage encore de n'inscrire sur les trophées dressés après la victoire que les noms des rois. Pourquoi leur faire honneur d'une gloire que le sang d'autrui avait payée? »

Alexandre n'avait entendu qu'à demi, mais il connaissait Clitus. Il soupçonna sans peine que quelque trait malicieux venait de sortir de la bouche du maussade convive. Il interroge les personnes qui l'entourent; un silence rempli d'embarras répond seul à ses questions réitérées. Cependant Clitus, de plus en plus excité par le vin, commençait à hausser la voix. Il rappelait maintenant les grandes

actions de Philippe, les guerres de Thrace et d'Illyrie, le combat de Chéronée. Alexandre se taisait. Résolu à se maîtriser, il laissait patiemment Clitus exhaler sa bile. Que lui importaient ces vanteries? Les jeunes officiers, que le vétéran tenait à humilier, n'en seraient que plus ardens à réclamer pour lui les honneurs de l'Olympe. Mais tout à coup le nom de Parménion a frappé son oreille : le roi se dresse; il a senti le dard venimeux de l'aspic. Oser évoquer devant Alexandre cette ombre sanglante! agiter sous ses yeux le drapeau d'une faction mal éteinte! Ce n'était plus s'abandonner aux écarts d'une critique morose, c'était faire appel à la trahison. « Tête maudite! s'écrie-t-il, c'est par de tels propos que tu essaies chaque jour de soulever l'armée! » Pourquoi donc Alexandre ne fit-il pas entraîner sur-le-champ ce dogue hargneux hors de la salle du festin? Parler à un homme ivre, c'est le perdre.

Clitus, dès qu'il se voit directement interpellé, ne connaît plus de bornes; le fiel, longtemps amassé dans son âme, se gonfle et se répand. « Heureux ceux qui sont morts, s'écrie-t-il, avant d'avoir vu les Macédoniens courbés sous le bâton des Mèdes! Heureux ceux qui n'ont jamais eu à implorer des Perses la faveur d'être admis près du roi! Tu méprises aujourd'hui les vétérans de Philippe. Qui t'a sauvé la vie quand, aux bords du Granique, l'épée de Spithridate allait te frapper par derrière? » En prononçant ces mots, Clitus brusquement s'est levé : l'œil hagard, la main tendue avec arrogance, il ne se justifie pas; il menace. C'est alors, mais trop tard, qu'on songe à l'emmener. Pendant qu'il se débat, vomissant de nouvelles injures, reprochant au roi le meurtre d'Attale, rappelant pour le vouer au ridicule le célèbre oracle des prêtres de Jupiter Ammon, Alexandre sent peu à peu la colère l'envahir. Il cherche son épée; Aristophane avait heureusement pris soin de la faire disparaître. Le roi arrache alors à un des gardes du corps sa javeline et veut s'élancer vers Clitus. Ptolémée, Perdiccas, Léonatus, Lysimaque, se jettent à ses pieds, l'enlacent de leurs bras. Alexandre s'indigne de cette respectueuse violence. « Me voici donc aujourd'hui, s'écrie-t-il, captif de mes sujets! Comme Darius, il ne me reste plus que le nom de roi! » Ses amis, effrayés, n'osent cependant l'abandonner à la fureur qui l'anime; le roi fait de vains efforts pour se dégager de leur étreinte. Il appelle alors à grands cris ses hypaspistes, ordonne au trompette de sonner l'alarme. Le tumulte est à son comble. Alexandre en profite pour échapper aux mains qui le retiennent.

Clitus cependant était sauvé : Ptolémée, fils de Lagus, a réussi à e faire sortir de la salle; il le pousse jusqu'en dehors des murs et du fossé de la citadelle. Mais il était écrit que Clitus ne verrait pas la fin de cette journée. Plutarque raconte que de funestes présages

depuis longtemps menaçaient sa vie. Alexandre lui-même avait eu en songe une vision sinistre : Clitus lui était apparu au milieu des fils de Parménion, tous vêtus de noir. Il est difficile de fuir son destin; une inspiration fatale ramène Clitus vers cette enceinte d'où l'on a eu tant de peine à l'expulser. En ce moment même, Alexandre s'élançait au dehors, criant : « Clitus! où est Clitus? — Tu cherches Clitus, dit l'infortuné, le voilà! » Le coup fut aussi prompt que le défi était provocant; la javeline perça le corps de Clitus de part en part. Clitus tombe, et l'âme sort avec un grand mugissement de ce corps robuste.

Le vestibule est inondé de sang, les gardes consternés demeurent à l'écart. Alexandre revient sur-le-champ à lui-même. Que ne donnerait-il pas pour pouvoir rappeler à la vie celui que, dans un transport aveugle, il vient d'immoler! C'était aux Macédoniens de vouloir faire justice, au roi de s'interposer et d'exercer sa clémence; c'est le roi au contraire qui a usurpé l'office odieux du bourreau. On assure qu'Alexandre tourna contre sa poitrine l'arme ensanglantée et qu'on fut obligé de la lui arracher des mains. Je souhaiterais que ce détail fût apocryphe; la douleur du roi, muette et sombre, me toucherait davantage, car je la jugerais plus sincère. Il est certain que l'événement était profondément regrettable. Rien n'abaisse plus un homme à ses propres yeux, comme aux yeux de ceux qui se sont habitués à le placer au-dessus des faiblesses humaines, qu'un acte irréfléchi de violence. Les consolations ne manquèrent pas au roi dans le deuil exagéré auquel il se livra pendant plusieurs jours; prêtres et sophistes rivalisèrent en cette occasion de bassesse; l'armée seule trouva le chemin du cœur. En elle résidait le droit de punir; elle prononça contre le cadavre la sentence solennelle : Clitus avait mérité la mort. Les soldats voulaient pousser la rigueur jusqu'à priver le coupable des honneurs de la sépulture; le roi donna l'ordre de l'inhumer.

Je ne voudrais pas me ranger toujours du côté de la tyrannie : je connais aussi bien qu'un autre ses côtés faibles. Il est des époques cependant où, quoi qu'on puisse faire, on n'aura jamais, suivant l'expression du poète, que « le choix du tyran. » C'est à ces époques qu'il est permis d'appeler et de bénir le règne des Antonins. Transportez-vous par la pensée au milieu du IVe siècle avant notre ère : que pourrez-vous demander aux dieux? De transformer les mœurs? Autant vaudrait implorer un nouveau déluge, car les mœurs ne se modifieront pas autrement. Les dieux ont cessé d'avoir prise sur les hommes. Ne vous laissez pas abuser par les sacrifices qu'on leur offre; le culte n'est plus qu'une vaine cérémonie. Nuées qui passez sur la terre en détresse, ouvrez-vous et laissez tomber du ciel un Trajan ou un Alexandre! voilà le seul vœu que, pendant de

longs siècles, le monde put former. *Tristes ideas!* J'ai lu, il y a trente ans, ces deux mots tracés par une main inconnue sur des ruines portugaises, et je ne sais pourquoi la mélancolique inscription me revient aujourd'hui en mémoire. Si ce Trajan ou cet Alexandre, en effet, voit sa raison brusquement se troubler, si son mécanisme intellectuel, pour parler le langage moderne, tout à coup se détraque, quelle course échevelée va soudain emporter les chevaux de Phaéton!

Il ne faut pourtant pas trop se hâter, à mon sens, de décréter de folie les grands hommes. Ce sont souvent des yeux myopes qui les jugent. Quand le premier consul fit rouvrir la vieille basilique et signa le concordat de 1801, on sait par quelles amères railleries, par quels factieux murmures fut accueilli cet acte réparateur. Il eût été moins difficile peut-être au vainqueur des Pyramides et de Marengo de se faire proclamer dieu; quelques années plus tard, il l'était devenu pour la majorité du peuple français. Alexandre ne demanda qu'une place dans le Panthéon où s'entassaient pêle-mêle, depuis des siècles, les divinités apportées en Grèce par les colonies phéniciennes. Songer à s'élever, non pas pour les Grecs et les Macédoniens, qui n'adoraient même plus leurs anciens dieux, mais pour les Perses, pour les Mèdes, pour les Bactriens et les Sogdiens, pour les peuplades sauvages qui se prosternaient à cette heure devant une pique, songer à s'élever pour tous ces Asiatiques au niveau d'Hercule, de Bacchus, des Dioscures ne semblera peut-être pas une prétention déjà si étrange. Quand nous nous faisons de la divinité cette idée sublime que nous devons à la prédication de l'évangile, quand nous voyons en elle l'essence de toutes choses, l'âme et la Providence toujours en action de l'univers, il ne saurait entrer dans la pensée d'un chétif atome de briguer ni même d'accepter, quel que soit son mérite ou son outrecuidance, l'hommage dû à l'être suprême. Vous semblera-t-il aussi insensé d'aspirer à l'Olympe, quand cet Olympe ne sera plus qu'un prytanée ouvert à tous les héros? Admettons que quelque enthousiaste eût voulu canoniser saint Louis de son vivant, serions-nous bien venus à crier au blasphème, à gémir sur la bassesse des peuples et sur l'impudence des courtisans? Tous les partis n'ont-ils pas eu leurs saints, et la passion populaire n'a-t-elle pas réclamé maintes fois pour ses idoles d'un jour les plus pompeux asiles? C'est un saint du paganisme, ce n'est pas un dieu que le poète Agis, citoyen d'Argos, et le Sicilien Cléon s'imaginent avoir découvert dans le fils de Philippe. Je ne les excuse pas, je les explique. Leur zèle est prématuré sans doute : bien plus coupables seraient ceux qui, Alexandre mort, lui refuseraient les honneurs rendus à Hercule.

Laissons de côté les poètes : leur enthousiasme est toujours de

l'ivresse; ils ne seraient pas poètes sans cela. Voyons les philosophes : que pensent-ils d'un projet qui, de leur propre aveu, ne tend, pour le moment, qu'à montrer aux barbares un nouveau Cyrus, « le premier qu'on ait adoré parmi les hommes? » Anaxarque est tout de feu pour cette proposition; il s'efforce d'y intéresser l'amour-propre des Macédoniens : Bacchus était de Thèbes, Hercule venait d'Argos; la Macédoine restera-t-elle toujours condamnée à chercher ses dieux chez les étrangers? Callisthène, à son tour, réclame la parole. Il s'exprime avec force et avec éloquence, réfute Anaxarque et, suivant le jugement de Plutarque, « épargne par ses discours une grande honte aux Grecs, une plus grande encore au roi, qui renonce à se faire adorer. » Arrien, lui, n'a jamais été le précepteur d'un empereur; en revanche, il a gouverné la Cappadoce. En sa qualité d'homme de gouvernement, il ne peut s'empêcher de remarquer que le zèle de Callisthène dépassa les bornes. Plutarque l'avoue lui-même : Callisthène eut plutôt l'air de contraindre Alexandre que de le persuader. Qu'ils sont rares les donneurs de conseils qui ne se préoccupent pas, avant tout, de faire parade de leur austérité et de leur sagesse! Entre l'orgueil du roi et celui du philosophe, je ne répondrais pas que le plus intraitable fût l'orgueil d'Alexandre. « Callisthène, disait Aristote, qui connaissait bien son neveu, ne manque pas de talent; il manque de sens. » Ces gens de mérite auxquels le tact et l'esprit de conduite ont été refusés semblent avoir été créés tout exprès pour exercer la patience des rois. Quand, l'esprit assiégé des soucis les plus irritans, on éprouverait le besoin de se recueillir, de créer autour de soi une atmosphère de calme et de silence, il est dur d'avoir à subir les lieux-communs, les citations banales dont se croit en droit de vous étourdir un génie méconnu ou une âme désœuvrée.

Alexandre était homme d'esprit; il eut quelquefois l'imprudence d'en prendre avantage; l'amour-propre offensé de ses interlocuteurs ne lui pardonna jamais. Callisthène, après avoir été au nombre de ses flatteurs les plus outrés, devint son ennemi secret. Le mécontentement presque général qu'excitait dans l'armée la faveur croissante des Perses l'enhardit. Les Perses, en transportant leur foi au roi de Macédoine, n'avaient pas modifié l'étiquette de la cour d'Ecbatane; ils se prosternaient devant Darius, ils continuèrent de se prosterner devant Alexandre. Des hommes avancés en âge et revêtus des plus hautes dignités de l'état ne croyaient pas s'humilier en s'inclinant jusqu'à toucher la terre du front. Ils avaient grandi dans ces idées et cet hommage servile n'était, à tout prendre, pour des Perses, que la pratique habituelle d'une coutume nationale. « Frappe encore plus fort! » osa crier à l'un d'eux Léonatus. Si c'est ainsi que les Macédoniens se proposent de pacifier le peuple

vaincu, ce ne sont guère de meilleurs politiques que Cambyse qui perdit l'Égypte pour avoir outragé sottement le culte du bœuf Apis. « Alexandre, déclamait pendant ce temps Callisthène, souviens-toi de la Grèce! C'est pour soumettre l'Asie à la Grèce que cette expédition a été entreprise. » De quel côté trouverons-nous ici l'esprit vraiment philosophique? Du côté du rhéteur ou du côté du roi? Je ne puis m'empêcher de plaindre Alexandre sans cesse averti par de tels discours de l'inutilité des efforts qu'il tentait pour fondre les deux races. On a prêté des propos plus séditieux encore à Callisthène, des excitations directes à l'assassinat. Callisthène n'avait pas besoin d'être si criminel pour être dangereux. Il était le blâme en personne; sa contenance seule parlait pour lui.

Cratère poursuivait les derniers révoltés de la Sogdiane, et Alexandre se préparait à reparaître sur le versant méridional du Paropamisus, quand, à la consternation générale, un nouveau complot est découvert. Jamais trame plus habile et plus audacieuse n'a mis en danger les jours du roi. Sans la protection manifeste des dieux Alexandre était inévitablement ravi à l'armée. Qui donc put concevoir cet horrible dessein? On eût nommé quelque vétéran aigri par la jalousie comme Clitus, ou fatigué d'un ingrat labeur, comme Hégéloque, que personne n'eût songé dans le camp à s'étonner; mais ce n'est pas au sein de ces vieilles troupes que se sont rencontrés les conspirateurs. Le corps des adolescens, troupe composée de jeunes gens choisis dans les meilleurs familles, avait été créé par Philippe pour protéger le sommeil du roi; c'est parmi les adolescens que la trahison a recruté de précoces adeptes. Détestable influence de ces déclamations creuses qui ont fait éclore des passions qu'à coup sûr elles n'avaient pas l'intention de couver! Hermolaüs, épris de l'éloquence et de la philosophie de Callisthène, habitué à boire ses paroles, a été, dit-on, de la part d'Alexandre, l'objet d'un châtiment immérité. On l'a fouetté comme il n'y a pas soixante ans on fouettait encore les midshipmen anglais. L'ardeur de son ressentiment lui inspire soudain l'idée de la vengeance. Les complices sont bientôt trouvés. Tout ce qui est mystère flatte le besoin d'importance d'un page, et l'orgueilleuse pensée de devenir les vengeurs de la Grèce, de prendre place à côté d'Harmodius et d'Aristogiton, dissimule à ces jeunes esprits l'horreur du crime qu'ils s'apprêtent à commettre. Pendant trente-deux jours, Sostrate, Nicostrate, Antipater, Asclépiodore, Philotas, Anticlès, Elaptonius, Épiménès, tous adolescens comme Hermolaüs, mûrissent le plan de leur agression. Un complot de collégiens est à la veille de livrer l'armée aux barbares et le monde troublé à l'anarchie. Pour que l'odieux projet s'accomplisse, il faut que tous les conjurés se trouvent de service la même nuit. Plus d'un mois s'écoule avant que cette circonstance

favorable se présente. Enfin la nuit fatale est arrivée. Les jeunes assassins attendent à la porte de le salle destinée aux festins que le roi sorte de table. Ils doivent le frapper pendant qu'ils le conduiront à sa chambre.

« Pas un cheveu ne tombera de ta tête, écrivait le père de Nelson à son fils, si la Providence ne le permet. » On demeure, en effet, confondu quand on voit par quel insignifiant grain de sable la roue de la fortune peut être déviée : la Providence, quand elle intervient dans nos affaires, intervient rarement avec grand fracas. La porte s'ouvre. Alexandre s'avance sur le seuil; un pas de plus et il va se remettre aux mains des meurtriers. En ce moment, une femme, les cheveux épars, le regard égaré, fend la foule et s'élance vers le roi : « Rentre, lui crie-t-elle, les dieux qui te protègent t'ordonnent par ma voix de ne pas quitter la table avant le lever du jour. » Le singulier interprète qu'ont choisi les dieux! Quoi! Syra, le jouet de l'armée, la pauvre folle, dont l'innocente manie n'a jamais été flattée que par Alexandre, parlerait en ce jour au nom des immortels, quand tous les devins officiels se sont tus, quand le grand Aristandre lui-même reste muet! Le roi sourit : « Que vous en semble, amis? dit-il à ses convives. Les dieux nous commandent de rester à table, il faut respecter leur volonté ; je trouve pour ma part l'avis excellent. » Cette saillie à la Henri IV le sauva.

Pendant qu'il s'attardait au banquet où, poussant ses amis devant lui, il s'était hâté de reprendre place, une autre série d'adolescens venait relever les conjurés à leur poste. Le coup se trouvait manqué. Il devait se passer sept jours avant que le roulement habituel du service ramenât les mêmes pages au chevet du roi. La déception fut si grande que les complices d'Hermolaüs et Hermolaüs lui-même ne purent se résoudre à quitter sur-le-champ le palais. Qu'espéraient-ils encore? Sans doute que quelque incident imprévu se produirait, que la victime soustraite à leurs poignards leur serait de nouveau livrée, que le hasard, en un mot, après leur avoir été contraire, se raviserait. Le hasard, en effet, eût pu se raviser; la Providence poursuivit son rôle. Lorsqu'au point du jour Alexandre retrouva sur pied ses jeunes écuyers, sa bonté s'émut de leur zèle. Il les réprimanda doucement d'avoir abusé de leurs forces et fit remettre à chacun d'eux une gratification de onze drachmes. Rouler dans son esprit les plus noirs projets et se voir tout à coup interpellé avec bienveillance par celui dont on médite la mort est une épreuve à laquelle ne résistent pas toutes les âmes. Tel n'hésiterait pas à frapper Marius qui s'arrêtera peut-être devant la bonne grâce d'Alexandre. Il se rencontra cependant huit jeunes scélérats pour persévérer, tant la funeste doctrine qu'on s'honore en tuant un tyran,

que le plus sûr moyen d'arriver à la célébrité est de mettre à mort un personnage célèbre, avait fait de progrès au sein de cette jeunesse caressée par tous les sophismes! Un seul sentit son cœur ébranlé : Épiménès ne dénonça pas ses complices; il s'ouvrit simplement de ses scrupules à son frère Euryloque.

Semblable confidence pouvait être un arrêt de mort pour l'involontaire receleur du terrible secret; Euryloque vit soudain se dresser devant lui le fantôme de Philotas. Inquiétude ou loyauté, il prit sur-le-champ son parti, commença par séquestrer son frère et courut chez Alexandre. Le roi était couché; Ptolémée et Léonatus gardaient le seuil de sa chambre. L'émotion d'Euryloque ne témoignait que trop bien de l'importance de la communication qu'il avait à faire; on éveille le roi et, sur son ordre, le frère d'Épiménès est introduit. Les complots n'étonnaient plus Alexandre; néanmoins sa pensée n'eût jamais soupçonné un danger si voisin de sa personne. Euryloque lui révèle les noms des conjurés, le plan si bien mûri de la conspiration. Hermolaüs et Sostrate en sont les chefs; Callisthène, malgré toutes les précautions dont son austérité sentencieuse s'enveloppe, en apparaît clairement comme l'inspirateur. C'est à lui qu'Hermolaüs est allé porter ses plaintes, c'est lui qui, dans un langage ambigu, au lieu de le calmer, a surexcité l'orgueil blessé de cet enfant. « Souviens-toi, lui a-t-il dit, que tu es un homme. » S'en souvenir? Et pourquoi? Pour souffrir l'injustice avec patience ou pour s'en venger? Quand il y va de la vie d'un roi, quand ce roi tient en ses mains le salut de l'armée, un honnête homme ne devrait-il pas s'exprimer avec un peu plus de clarté?

Il répugnait cependant à l'élève d'Aristote de faire arrêter le neveu de son maître, de proclamer devant toutes ces natures brutales de soldats que la philosophie n'était qu'une science pernicieuse et vaine, uniquement propre à égarer les esprits. Alexandre était Grec bien plus que Macédonien. Un Macédonien eût pu prendre plaisir à humilier l'éloquence, à la saisir en flagrant délit d'influence malfaisante; un Grec ne pouvait abjurer aussi facilement le culte de toute sa vie. Callisthène fut simplement placé sous une surveillance discrète et gardé à vue; les conjurés seuls seraient traduits devant cette redoutable assemblée populaire qui avait condamné, dans la Drangiane, les complices de Dymnus. Le roi voulut interroger lui-même les coupables. Il lui importait de savoir quelles passions agitaient si profondément l'armée, quels sujets de mécontentement, réels ou factices, avaient pu susciter, jusque dans son plus cher entourage, la pensée d'un aussi énorme attentat. Hermolaüs se chargea de parler pour ses compagnons : « Alexandre, dit-il, avait oublié qu'il commandait à des hommes libres; il n'agirait pas autrement si le ciel

l'eût appelé à régner sur des esclaves. Depuis longtemps il ne sait plus entendre une voix indépendante et fière. Attale, Philotas, Parménion, Alexandre de Lynceste, le gendre d'Antipater, Clitus enfin ont été récompensés de leurs services par la mort. Tous ces meurtres, les Macédoniens auraient pu, à la longue, en perdre le souvenir ; ce qu'ils ne pouvaient supporter, c'était de se voir sacrifiés aux barbares. »

On a souvent accusé Quinte Curce d'abuser des harangues ; la réponse que Quinte Curce met, en cette occasion, dans la bouche du roi est pourtant quelque chose de mieux qu'une amplification de rhéteur ; on y sent le souffle d'un grand politique. « Est-ce pour convertir en désert plus de la moitié du monde que les Grecs sont venus en Asie? Les peuples vaincus versent aujourd'hui leur sang pour consolider la conquête qui les a mis sous le joug; ils se disputent l'honneur de contribuer à reculer les limites d'un empire fondé à leurs dépens par les armes étrangères. Eût-il été plus habile de leur apprendre à maudire la victoire et le nom des envahisseurs? » L'empereur Napoléon a fait plus d'un emprunt à l'historien romain : que n'a-t-il médité ces paroles empreintes d'une si profonde sagesse! Il n'eût point eu à faire à Sainte-Hélène la pénible confession que ne put retenir son cœur : « C'est la guerre d'Espagne qui m'a perdu ; les Espagnols se sont conduits comme un homme d'honneur ; je n'y puis trouver à redire. » Alexandre habitua si bien la Sogdiane et la Bactriane à la soumission, que, de toutes ses conquêtes, ce fut peut-être celle qui eut le plus de durée. C'est en grande partie avec des Sogdiens et des Bactriens qu'il a envahi l'Inde. Si jamais les Sogdiens et les Bactriens vouaient au puissant empereur de toutes les Russies les sentimens que sut leur inspirer Alexandre, les possessions britanniques en Asie courraient, je le crains, un grand danger.

On ne saurait assurément exiger d'un peuple conquérant, naturellement porté à l'insolence, qu'il se place de prime-saut au niveau de ces hautes pensées qui furent, de tout temps, l'apanage exclusif du génie; le rôle de la philosophie serait peut-être de les lui faire comprendre. Comment! ce sont des philosophes qui osent blâmer Alexandre d'adopter l'habillement et les usages des Perses! Alexandre. en effet, a revêtu la robe de Darius, mais il a donné à l'Asie le vêtement moral de la Grèce. Il l'a si complètement transformée qu'elle n'est plus médique. Cyrus, revenant au monde, ne la reconnaîtrait pas ; quelques années encore, et il n'y serait pas compris. L'Asie, pénétrée par la civilisation nouvelle, aura perdu jusqu'au souvenir de sa langue; conquise par les Normands, l'Angleterre a gardé la sienne. Est-ce donc payer trop cher une assimilation sans exemple dans l'histoire que de prendre la peine d'en dissimuler la marche irrésistible par quelques concessions extérieures?

Tous les griefs du faux sage dont il a reçu les leçons se retrouvent dans les reproches qu'Hermolaüs adresse fièrement au roi. Malgré l'atrocité du forfait qu'il a préparé, Hermolaüs, — je ne veux pas ici m'en défendre, — m'inspire un involontaire intérêt. La jeune âme de bronze ne fléchit pas un instant devant l'attente certaine des supplices. De quel vaillant soldat Callisthène, à son insu sans doute, aura privé la Grèce! Suivant l'infortuné martyr de ces doctrines étroites que son jeune fanatisme s'est appropriées et probablement exagère : « Alexandre n'est pas seulement coupable envers la patrie dont il délaisse les mœurs, il l'est davantage envers les dieux; son orgueil sacrilège ne recule pas devant l'imposture. Le fils de Philippe exige que tout genou ploie devant lui; il ose, sur la foi d'un impudent oracle, se donner pour le fils de Jupiter. » Nous avons de nombreux témoignages de la facilité avec laquelle Alexandre se laissait aller à montrer le cas qu'il faisait lui-même de cette fiction : s'il cherchait à l'accréditer, c'est parce qu'il la jugeait utile, ajoutons presque indispensable, à l'accomplissement de ses grands desseins : « Plût au ciel! disait-il, que les Indiens n'eussent à ce sujet aucun doute! » Les malheureux adolescens ne pouvaient guère échapper à leur sort; nous aurions aimé cependant à pouvoir louer ici la clémence d'Alexandre. Après avoir pris la peine de réfuter l'une après l'autre les accusations d'Hermolaüs, qui semble avoir voulu changer de rôle avec son juge, Alexandre, confondant tous les conjurés dans la même sentence, ordonna qu'on les livrât à leurs compagnons pour que leurs compagnons seuls en fissent justice. Les adolescens indignés les lapidèrent.

Pour bien apprécier les divers sentimens qui doivent, en pareille occurrence, se disputer l'âme d'un souverain, il faudrait avoir été soi-même l'objet de maint complot. Le premier consul n'était certes pas naturellement cruel; son orgueil se révolta de la légèreté avec laquelle ses ennemis disposaient, dans leurs conciliabules, d'une existence à laquelle étaient attachés tant de grands intérêts. Il voulut leur apprendre le prix de ce sang qu'ils s'obstinaient à vouloir verser et frappa, comme l'a très justement fait remarquer M. Thiers, bien moins par esprit de vengeance que par politique. Ce qui tendrait à prouver, — disons-le en passant, — que les inspirations de la politique ne valent pas toujours celles du cœur.

La conspiration avortée des adolescens venait d'avoir son dénoûment tragique; il semblait difficile d'y impliquer Callisthène. Les conjurés avaient eu toute liberté pour présenter leur défense; la plupart se turent, aucun ne dénonça de complice; tous, au contraire, affirmèrent, dans les tortures mêmes, que Callisthène ne connut jamais leur projet et fut, par conséquent, dans l'impossibilité de s'y associer. Callisthène, toutefois, ne fut pas rendu à la

liberté. Il y eut là un excès de pouvoir, regrettable sans doute, mais qui ne s'explique malheureusement que trop par les idées étranges qu'on se faisait alors de la justice. On aura peine à croire que le sort de ce philosophe soit resté pour ses contemporains et demeure encore aujourd'hui un mystère. Rien n'est plus vrai pourtant : Aristobule et Ptolémée nous ont transmis à ce sujet deux versions tout à fait différentes. Selon Ptolémée, Callisthène aurait fini ses jours sur la croix. Aristobule raconte, au contraire, qu'on se contenta de charger de chaînes le malheureux philosophe et qu'on le traîna ainsi, quand Alexandre quitta la Bactriane, à la suite de l'armée. Si la rancune du roi lui réservait un plus dur supplice, il ne paraît pas, d'après ce récit, qu'elle ait eu le temps de le lui infliger.

Pour peu qu'on veuille admettre comme authentiques les lettres si souvent citées par Plutarque d'Alexandre à Antipater, le témoignage d'Aristobule serait celui auquel il faudrait nous tenir. Alexandre aurait, en effet, écrit au gouverneur de la Macédoine : « Les jeunes gens ont été lapidés par les Macédoniens ; quant au sophiste, je le punirai avec ceux qui me l'ont envoyé. » Ces paroles contenaient-elles une menace indirecte contre le philosophe de Stagyre, trop indulgent pour les menées séditieuses qui, à cette époque, agitèrent la Grèce ? Charès de Mitylène l'a pensé : « Callisthène, dit-il, devait être jugé en présence d'Aristote. Retenu, en attendant cette confrontation, dans les fers, il mourut dans l'Inde, sept mois après son arrestation. »

Nous n'avons, en réalité, aucun moyen certain de résoudre ce problème historique : l'assertion de Ptolémée serait assurément d'un grand poids, si Ptolémée eût donné à un événement de cette importance le développement qu'il n'a pas refusé à des incidens beaucoup moins faits pour frapper les esprits. Le supplice d'un philosophe qui paraît avoir tenu un haut rang dans la science et dont la mort devait émouvoir si douloureusement la Grèce est déjà bien invraisemblable ; il le devient cent fois plus encore quand je le vois laisser sans émotion le futur roi d'Égypte. Un manuscrit tronqué ou défiguré, telle est la seule explication plausible que je trouve à l'indifférence apparente de cet ami aussi généreux qu'éclairé des lettres. Accorderai-je plus de foi à l'avis menaçant que Charès ne craint pas de faire adresser à un précepteur qui mettait si justement son orgueil dans la gloire de son royal élève ? Aristote, selon toute apparence, avait plus à craindre les vengeances de la réaction athénienne que le courroux soupçonneux d'Alexandre. Qu'il me soit donc permis, à mon tour, d'essayer de déchiffrer l'énigme qui a embarrassé Arrien et Plutarque. Callisthène, suivant moi, a

été effectivement arrêté et soumis à une détention sévère. Le désir de rendre Aristote juge entre le sophiste et le roi me semble également probable. Je crois qu'Alexandre suspendit ce procès à l'issue duquel était intéressée sa bonne renommée, avec l'intention de prendre un jour Aristote pour arbitre; je ne crois pas qu'après un si long délai, il eût voulu donner cours à de stériles et odieuses représailles. La mort de Callisthène frustra sa générosité. Le philosophe ne mourut pas sur la croix; il mourut plus vraisemblablement, comme l'affirme Charès, « d'obésité et d'une maladie pédiculaire. »

Ne se dégage-t-il pas de cet épisode une grande leçon pour les hommes de gouvernement? Ils doivent, ce me semble, y regarder à deux fois avant de toucher aux gens d'esprit. La mémoire d'Alexandre a plus souffert de la mort de Callisthène que de la condamnation de Philotas et du meurtre de Parménion. Tout ce qui faisait, à cette époque, métier de buriner l'histoire, prit, d'un accord tacite, parti pour la victime. Les écrivains modernes eux-mêmes se sont crus, sur cette question brûlante, obligés de serrer leurs rangs; on eût dit qu'on venait de frapper un des leurs. Le roi, dans sa colère, ne voyait qu'un homme justement châtié; il armait contre lui une légion; l'empereur Julien n'eût pas commis cette faute. Armé, comme Alexandre, de la puissance souveraine, l'auteur du *Misopogon* ne voulut se venger des habitans d'Antioche que par une satire; le grand apostat n'en restera pas moins dans l'histoire, quelque protection que puissent lui accorder les bruyans partisans de la liberté absolue des lettres, bien au-dessous de l'élève d'Aristote. Ce vaillant émule de Marc Aurèle, ce héros austère, qui donna sur le trône l'exemple de toutes les vertus, n'était pas fait, dans sa philosophie étroite, pour atteindre à la hauteur morale où nous verrons s'élever, de degré en degré, Alexandre. Le fils de Philippe est le seul conquérant dont les vaincus aient porté le deuil : semblable gloire ne sera jamais à la portée de l'intolérance d'un sectaire. Les premiers colonisateurs du monde, possesseurs d'un empire qui semble devoir rivaliser un jour d'importance avec l'Inde anglaise, les Hollandais, s'il faut appeler ce petit peuple qui a fait de si grandes choses par son nom, regrettent-ils encore d'avoir pris Alexandre plutôt que Julien pour modèle? Lequel des deux, je le demande à nos soldats, comme à nos philosophes, devons-nous, en Algérie, songer à imiter?

JURIEN DE LA GRAVIÈRE.

VAN DYCK

I. *Antoine Van Dyck, sa vie et son œuvre*, par M. Jules Guiffrey; Paris, 1882; Quantin — II. *Van Dyck et ses Élèves*, par M. Alfred Michiels; Paris, 1882; Loones.

I.

La voix forte des génies puissans n'est pas toujours celle qui retentit le mieux dans la mémoire des hommes; la voix pénétrante des génies aimables y prolonge souvent de plus durables échos. Les peintres de main hardie et de haute imagination ne manquent pas en Europe au début du XVIIe siècle. En Italie, la réforme des Carraches avait suscité toute une génération de praticiens vigoureux, de compositeurs savans, d'éclatans décorateurs dont les œuvres auraient droit encore à l'admiration si le terrible voisinage de leurs incomparables prédécesseurs du XVe et du XVIe siècle ne les dérobait fatalement à notre pensée. Dans les Flandres, autour de ce prodigieux Rubens, qui, réunissant en lui toutes les ardeurs de la poésie italienne à toutes les énergies du labeur flamand, avait fait éclater sur l'agonie sanglante du XVIe siècle la splendeur inattendue d'une renaissance nouvelle, travaillait tout un groupe d'artistes passionnés, dont la fécondité habile rappelait, sous un autre ciel, les grands jours de Florence et de Venise. Cependant aucun de ces ouvriers infatigables, aucun de ces maîtres supérieurs, ni Dominiquin, ni Pietro da Cortona, ni Ribera, ni Poussin dans le Midi, ni Gaspard de Crayer, ni Jordaens, ni Franz Hals dans le Nord, n'obtint, durant ses longs travaux, des applaudissemens pareils à ceux qui accompagnèrent la courte vie de Van Dyck; aucun ne conserva, après sa mort, ni des admirations si universelles ni de si fidèles sympathies.

Ce n'est pas seulement en Belgique que, depuis deux siècles,

les érudits recueillent avec piété tous les lambeaux de documens qui peuvent jeter quelque jour sur la rapide et brillante carrière du beau peintre d'Anvers. L'Italie, qui n'a pu oublier son passage, l'étudie comme un des siens. L'Angleterre, qui lui doit son génie pittoresque, n'a jamais laissé fuir l'occasion de lui témoigner sa reconnaissance : Reynolds s'y est proclamé son fils, Smith y a dressé le premier catalogue de ses œuvres, Horace Walpole, Carpenter, Sainsbury et bien d'autres y ont recueilli les matériaux les plus sûrs pour sa biographie. En France même, où Van Dyck n'a fait qu'apparaître, le culte de sa mémoire s'est perpétué chez tous les écrivains d'art; de Piles a enregistré sur ses façons de peindre les plus curieux détails ; Mariette a laissé sur son compte quelques-unes de ces notes expressives qui, dans leur brièveté sans apprêt, restent des modèles de science critique appliquée aux choses d'art; Eugène Fromentin et M. Émile Montégut ont ici même parlé de lui dans les termes les plus pénétrans et les plus émus. Enfin c'est à Paris que viennent de paraître coup sur coup, avec un grand luxe d'impression et de gravures, les deux biographies les plus étendues qu'on lui eût encore consacrées, *Van Dyck et ses Élèves*, par M. Alfred Michiels, et *Antoine Van Dyck*, par M. Jules Guiffrey.

Ces deux ouvrages, dont les allures sont très différentes, ont ceci de commun qu'ils sont tous deux le résultat d'une longue enquête vaillamment poussée par une sincère admiration et qu'ils ont tous deux pris pour base un même manuscrit, jusqu'à présent inédit, conservé dans la bibliothèque du musée du Louvre. L'existence de ce précieux document, acquis par l'administration à la vente Goddé en 1851, n'était point inconnue. M. de Montaiglon, dans sa notice sur le musée de Bruxelles, M. de Chennevières dans ses annotations de l'*Abecedario* de Mariette, M. Charles Blanc dans sa biographie de Van Dyck, en avaient signalé l'importance. Toutefois, nul ne s'était décidé à en faire l'objet d'un travail spécial avant M. Jules Guiffrey, qui le copia en 1865 et prépara dès lors, en vue d'un concours ouvert par une académie de Belgique, le consciencieux ouvrage qui, longuement remanié depuis, étendu et complété par d'incessantes recherches, vient enfin de voir le jour. L'attention de M. Alfred Michiels ne fut attirée que plus tard sur le manuscrit anonyme, car, dans la deuxième édition de sa *Peinture flamande*, publiée en 1869, on n'en trouve point mention. Ces questions de priorité, dans la découverte ou l'emploi d'un document, nous semblent, à vrai dire, avoir peu d'importance; les écrivains se jugent sur la valeur et non sur la date de leurs recherches ; les livres s'estiment non au poids des documens qu'on y entasse, mais au prix de la pensée qui s'en dégage. Toutefois, comme on a cru devoir, dans le cas présent, soulever ce débat puéril et que des souvenirs personnels

nous permettent d'apporter un témoignage concluant dans l'affaire, il était juste, en passant, d'établir sur ce point la vérité.

On sait avec quelle légèreté furent écrites en général, au XVIIe et au XVIIIe siècle, les biographies d'artistes. Chez les amateurs même les plus éclairés, qui réunissent avec amour des anecdotes sur les contemporains qu'ils admirent, le respect de la chronologie, sans lequel il n'est pas d'histoire, est une vertu tout à fait inconnue. Les dates n'osent dresser leurs chiffres inflexibles au-dessus de leur prose régulière, et l'on demeure stupéfait de la grossièreté des erreurs qu'ils se transmettent sans sourciller, parce qu'ils ont regardé sans les voir des documens qui couraient toutes les bibliothèques et des signatures qui leur crevaient les yeux. Les peintres flamands et hollandais en particulier, étudiés d'abord sérieusement, mais incomplètement par Carl Van Mander et Cornelis de Bie, furent bientôt étrangement malmenés par deux folliculaires d'Amsterdam, Arnold Houbraken et Jacob Campo Veyerman, qui, à quelques années de distance, brassèrent en style de pamphlet leurs biographies et, pour assurer le débit de ces romans, les grossirent tant qu'ils purent d'anecdotes bizarres et de récits scabreux. En 1753, Descamps, l'honnête directeur de l'école de dessin de Rouen, dans sa *Vie des peintres flamands, allemands et hollandais*, se contenta de copier Houbraken et Campo Veyerman. De toutes ces mains irrespectueuses ou naïves la réputation de Van Dyck sortit fort compromise, et sans que son œuvre s'en trouvât plus éclairée. Les lecteurs friands de scandales purent contempler en lui le type de l'artiste tel que certains esprits, bornés ou romanesques, aiment à se l'imaginer : un être charmant et fatal, doué de tous les vices comme de tous les attraits, un coureur d'aventures, infatigable et éhonté, subornant, sous tous les soleils, les femmes de tous ses bienfaiteurs, rêveur incompris, viveur effréné, joueur incorrigible, qui finit par expirer, épuisé d'honneurs, enragé de jouissances, sur un fourneau d'alchimiste en cherchant la pierre philosophale.

C'est lorsque Descamps fit passer en France tous ces commérages hollandais qu'un amateur d'Anvers, dont le nom ne nous est pas parvenu, s'émut des calomnies qui s'amoncelaient sur la mémoire de son compatriote et résolut d'en avoir le cœur net. Était-ce un homme de loi? était-ce un homme de lettres? Nous n'en savons rien. En tout cas, c'était un homme rompu aux affaires. Son enquête fut menée avec la rigueur d'une instruction judiciaire. Il visita les lieux, interrogea les témoins, dressa des procès-verbaux, copia les lettres authentiques, réunit une liasse énorme de contrats, de reçus, de lettres, qui établissaient les faits, précisaient les dates, et quand il eut rassemblé ce volumineux dossier, se mit en devoir d'écrire son rapport. Malheureusement quelque événement inconnu,

la mort sans doute, l'interrompit dans la tâche commencée; son manuscrit, durant près d'un siècle, roula de mains en mains à l'aventure sans que personne en connût le prix avant que Fr. Villot l'eût acquis pour notre Louvre. Dans l'intervalle, les érudits, belges et anglais, avec le même esprit méthodique, sans se douter du travail considérable fait avant eux, avaient d'ailleurs commencé dans les archives publiques ou privées des recherches qui, chaque année, mettaient en lumière quelques lambeaux de vérité. La publication des *Pictorial Notices* par W. Hookham Carpenter et celle du *Catalogue du musée d'Anvers*, où MM. Van Lérius, de Burbure, de Laet, Génard n'ont cessé, à chaque édition, de consigner avec scrupule et simplicité toutes les découvertes de détail faites par eux ou par d'autres, avaient en particulier établi, par preuves écrites, une série de faits désormais incontestables. Il n'est donc point extraordinaire que deux érudits, se trouvant à la fois en présence d'une pareille accumulation de matériaux, aient cru tous deux le moment venu de construire enfin l'édifice et d'élever au grand peintre admiré par eux un monument digne de sa gloire.

Rien de plus divers, nous l'avons dit, que les tempéramens de ces deux écrivains. Tous deux appartiennent à des races robustes et en ont gardé un caractère commun, la ténacité dans le travail et la vigueur dans les convictions; mais l'un y apporte toujours la violence exubérante du Flamand de plaine à sang rouge, tandis que l'autre y conserve toujours la fermeté calme du Dauphinois de montagne au pied ferme. M. Alfred Michiels, d'humeur batailleuse, s'élance à travers l'histoire comme un chevalier armé en guerre; il fond, tête baissée, avec une égale impétuosité dans toutes les lices qui s'ouvrent à lui, réclamant de tous côtés des rivaux pour les pourfendre. Dans sa grande histoire de *la Peinture flamande et hollandaise*, il a accumulé pêle-mêle, comme un amas de dépouilles enlevées sans choix dans l'ardeur du combat, les trésors les plus précieux d'une érudition passionnée avec les fantaisies les moins utiles d'une imagination romanesque. Ses livres, riches en informations, abondans en vues nouvelles, où la recherche de l'éloquence est toujours chaleureuse et mouvementée, n'inspirent pas aux esprits difficiles une confiance entière. On craint que l'enthousiasme qui le guide ne l'égare aussi quelquefois, et que les éblouissemens de son style ne troublent la vue de son jugement. Les périphrases ingénieuses de ses descriptions ne semblent pas à tous des ornemens indispensables; les fleurs de sa rhétorique paraissent à quelques-uns des fleurs un peu fanées. Quoi qu'il en soit, M. Alfred Michiels possède toutes les qualités de ses défauts comme tous les défauts de ses qualités et il l'a bien montré de nouveau dans son *Van Dyck*. Il ne nous déplaît point, quant à nous, par le temps froid qui

court, d'avoir à reprocher à un historien des excès de ce genre. Si l'admiration romantique qu'il professe pour son héros marqué du sceau fatal, à la mode de 1830, peut nous sembler trop absolue, combien d'excellentes aubaines cette admiration intolérante nous procure en chemin! L'amour que M. Michiels porte à Van Dyck s'étendant à tous les lieux qu'a visités Van Dyck, à tous les êtres qui l'ont approché, le champ de ses observations s'élargit à perte de vue, et les digressions auxquels il se livre à propos des amis, des protecteurs, des élèves du maître ne sont guère moins intéressantes que la vie du maître même. On ne se porterait point garant, à coup sûr, de tous les jugemens qu'il prononce, mais on lui sait gré de les proférer si résolûment. D'ailleurs c'est justice à rendre à M. Alfred Michiels que, s'il se trompe avec hardiesse, il confesse ses erreurs avec joie. Écrire de nouveau la vie de Van Dyck était pour lui un devoir de conscience, personne n'ayant plus sincèrement que lui pris pour argent comptant les romans d'Houbraken. Il a accompli cet acte de contrition avec une résignation loyale qui devrait désarmer tous les railleurs, lors même que son livre, écrit avec l'ardeur de mémoires personnels, ne présenterait point un ensemble de faits et d'impressions si animé et si vivant. Malheureusement les erreurs où l'entraîne son impétuosité et qu'il avoue si bien ne le rendent pas plus indulgent pour celles que peut commettre autrui. Personne, dans le monde irritable des érudits, n'a la dent plus dure que M. Michiels pour ses confrères moins bien informés ou moins bien doués que lui. C'est là sans doute le secret d'une sorte de silence souvent injuste qui se fait autour de ses ouvrages, malgré leur importance.

Avec M. Jules Guiffrey, on n'a point à redouter de ces digressions téméraires ni de ces emportemens hasardeux. L'auteur de l'*Histoire de la tapisserie en France* et des *Caffieri*, l'éditeur des *Comptes des bâtimens du roi*, le continuateur des *Archives de l'art français* avait toutes les qualités rigoureuses d'esprit qu'il fallait pour compléter l'enquête commencée par le grave biographe d'Anvers. Strictement enfermé dans son sujet, dissimulant avec une modestie constante sa personnalité, discutant avec impartialité chaque ouvrage de son peintre, n'ayant d'autre souci littéraire que le souci de la clarté, il interroge avec calme et sévérité chaque fait et chaque date qui se présentent et ne les laisse passer que lorsqu'ils lui ont fourni des preuves irrécusables de leur authenticité. Ce n'est point un styliste qui charme l'imagination, c'est un historien qui tranquillise la conscience; on se sent, avec lui, dans des mains fermes et sûres. Nul admirateur de Van Dyck ne pourra se passer de son livre, car il ne trouvera nulle part un si grand nombre d'informations

méthodiquement groupées. M. Guiffrey a donné d'ailleurs une valeur exceptionnelle à son ouvrage en dressant avec une patience exemplaire le catalogue complet des 1,192 peintures de Van Dyck dispersées dans le monde entier, avec l'indication des graveurs qui les ont reproduites. Ce travail suffirait à faire grand honneur à l'érudition de M. Guiffrey, qui représente dignement cette école moderne d'investigateurs patiens et exacts dont l'activité fait sortir de toutes parts les matériaux solides avec lesquels on pourra un jour reconstruire sérieusement l'histoire des arts. En ce qui regarde Van Dyck, bien qu'il reste plus d'un point obscur dans sa biographie, malgré la rareté de ses écritures, malgré la perte à jamais regrettable de sa correspondance avec Paggi conservée à Gênes jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, on peut dès aujourd'hui, grâce aux deux livres de MM. Guiffrey et Michiels, suivre d'un œil sûr, dans une clarté suffisante, les péripéties de son existence, les évolutions de sa pensée, les développemens de son œuvre.

II.

L'enfance d'Antoine Van Dyck fut une enfance heureuse. Né à Anvers, le 22 mars 1599, il avait pour père un marchand de toiles fort à l'aise et très dévot, François Van Dyck, pour mère une jeune femme d'une grâce accomplie et d'un esprit cultivé, Marie Cupers, qui donna à son mari douze enfans en seize ans : Antoine était le septième. Pendant sa grossesse, Marie Cupers, brodeuse habile, avait, dit-on, exécuté une garniture de cheminée, représentant la chaste Suzanne, dont on parla par la ville. Un critique allemand n'a pas manqué cette occasion de comparer Van Dyck à Napoléon, dans l'enfance duquel une tapisserie joue aussi un rôle, sa mère Lætitia ayant accouché sur un tapis où était peint un combat de héros. Les objets au milieu desquels grandit un enfant ont une vive action sur le développement de sa sensibilité ; aussi les légendes de ce genre s'accueillent-elles toujours parce qu'elles sont toujours vraisemblables. Quoi qu'il en soit, l'enfant dut montrer de bonne heure un goût décidé pour la peinture, car, dès l'âge de dix ans, on le trouve inscrit sur les registres de la guilde de Saint-Luc comme élève d'Henri van Balen. Deux ans auparavant, le 17 avril 1607, sa mère était morte, et la perte d'une affection si éclairée avait dû troubler profondément son magination impressionnable. Cette douleur précoce déposa peut-être dans l'âme de l'orphelin le premier germe de cette tristesse attendrie qui devait plus d'une fois percer dans les œuvres de l'artiste et leur donner un charme inconnu jusqu'alors à ses robustes compatriotes, d'ordinaire aussi violens dans leurs souffrances que bruyans dans leurs joies. Les habitudes pieuses de son entourage contribuèrent encore à

l'affinement de sa sensibilité. Dans toute sa famille, on observait les pratiques d'une dévotion minutieuse, non par crainte du saint-office qui gouvernait encore les Flandres, mais par tradition et par conviction. Son père, directeur de la chapelle du Saint-Sacrement à la cathédrale, fit de nombreuses donations aux confréries et mourut soigné par les dominicains. De ses cinq frères ou sœurs dont le sort est connu, quatre avaient embrassé la vie religieuse, et Antoine, jusqu'à sa mort, conserva avec eux les plus affectueuses relations, les peignant dans ses toiles, leur dédiant des estampes, leur confiant ses intérêts. Lui-même garda probablement, comme la plupart des hommes de son temps, même au milieu des plus grandes dissipations, la foi dans laquelle il avait été élevé, mêlant sans effort le culte intellectuel du paganisme aux pratiques convaincues du catholicisme, comme Rubens qui, levé tous les matins à quatre heures, ne manquait pas d'entendre la messe avant de déshabiller les fortes filles qui allaient poser dans ses mythologies. C'est forcer sans preuve toutes vraisemblances que de signaler, sur le simple vu de quelques tableaux douloureux, un libre penseur dans Van Dyck. Les labeurs excessifs et les agitations mondaines dans lesquels il brûla sa vie lui auraient-ils d'ailleurs laissé le loisir d'agiter en philosophe des problèmes métaphysiques? M. Alfred Michiels nous paraît emporté par son imagination romantique lorsqu'il croit surprendre dans Van Dyck les angoisses d'un sceptique et les haines d'un révolté contre les tyrannies de la terre et du ciel « ayant d'étonnantes similitudes avec Byron. »

Ce n'est pas dans l'atelier d'Henri van Balen, l'honnête doyen de la compagnie de Saint-Luc, que le petit Antoine prit, en tout cas, ces instincs de rébellion. Van Balen, peintre bien intentionné, très soigneux, fort timide, que son séjour en Italie avait, comme tant d'autres Anversois, ébloui sans l'échauffer, jouissait alors, dans la bourgeoisie locale, d'une réputation très supérieure à celle de Rubens, novateur audacieux qu'on surveillait avec méfiance. Il passait une bonne part de son temps à grouper des figurines dans les paysages minutieux de Breughel de Velours et de Josse de Monper. Quand il travaillait pour son compte, il préférait la mythologie à l'évangile, relisait les *Métamorphoses* d'Ovide, rêvait, au milieu de verdures bleuâtres, des déesses blanches d'une nudité froide s'efforçant de sauver, par des attitudes italiennes, l'incertitude de leurs formes flamandes. Ce bonhomme qui visait à l'Albane avait, à sa façon, un sentiment assez vif de la beauté des femmes et de la grâce des enfans; il aimait le travail soigné, la peinture luisante, le contour exact, le détail précis, et ne détestait point les allégories. Son enseignement, par bien des côtés, convenait à la nature fine de Van Dyck, qui s'en souvint toujours.

Il ne nous reste rien des travaux de l'adolescent chez Van Balen. Ces premiers essais durent être remarquables, puisque, dès 1615, Rubens, dès lors surchargé de travaux, et n'aimant point à former des débutans, le prit avec lui comme collaborateur autant que comme élève. Van Dyck alla vivre dans le somptueux palais de la place de Meir, que le maître triomphant venait de bâtir, au milieu des statues antiques et des tableaux vénitiens rapportés d'Italie, dans la compagnie des riches seigneurs, des lettrés spirituels, des belles femmes qui s'y réunissaient. C'est là qu'il respira ardemment l'amour des sociétés choisies, des divertissemens élégans, de l'existence fastueuse et magnifique, amour qui devait toute sa vie le tourmenter et l'enivrer. Il s'y trouvait avec d'autres jeunes gens, presque tous appelés à devenir célèbres, Jordaens, Van Thulden, G. de Crayer, Quellin, Jean van Hoock, Diepenbeck, Van Egmont, Van Mol, sur lesquels il prit vite le pas. Rubens, à ce moment, par un coup de génie, renouvelait l'art de graver comme il avait renouvelé l'art de peindre. En faisant reproduire son œuvre sous ses yeux par une troupe de graveurs enthousiastes sur des planches de grande dimension, il leur apprenait à lutter hardiment, par le mouvement des tailles, avec le mouvement des couleurs, et à transposer l'harmonie des valeurs sur la toile en une harmonie correspondante sur le papier, au lieu de traduire, comme on l'avait presque toujours fait jusqu'alors, même pour les plus grands Vénitiens, des couleurs par des formes et des tons par des contours. Pour mieux expliquer sa pensée à ses graveurs, il commençait par traduire ses symphonies éclatantes en grisailles monochromes; souvent il chargea Van Dyck d'exécuter ces grisailles; souvent aussi il lui faisait préparer, sur ses esquisses, des cartons entiers. C'est, dit-on, Van Dyck qui ébaucha en grande partie l'*Histoire de Décius*, en six toiles, qui est aujourd'hui l'orgueil de la galerie Lichtenstein, à Vienne. Un pareil exercice sous un pareil maître devait promptement développer toutes les facultés inventives du jeune homme. Comment s'étonner qu'en sortant des mains de Rubens, Van Dyck, encore tout enivré des hautes conceptions qu'il avait concouru à exprimer, se soit cru d'abord destiné à la grande peinture monumentale et qu'il n'ait jamais pu, jusqu'à son dernier jour, renoncer à ces premières ambitions?

Rubens, toutefois, ne s'y était pas trompé. Discernant d'abord avec une clairvoyance expérimentée dans son élève favori ce qui n'était que souplesse d'esprit de ce qui était le fond même du tempérament, il l'engagea pour sa gloire à s'adonner au portrait. Les biographes du XVIIIe siècle ont vu dans ce conseil la preuve d'une jalousie honteuse. Les biographes d'aujourd'hui n'y voient avec raison qu'un témoignage de judicieuse amitié. La noblesse du caractère de Rubens, dans ses rapports avec Van Dyck, ressort d'ailleurs

de tous les documens avec un touchant éclat, et toutes les calomnies débitées à ce sujet sont définitivement anéanties par les pièces authentiques. On y voit la protection généreuse du maître s'étendre sur la vie entière de l'élève. Van Dyck était déjà indépendant et reçu franc-maître depuis deux ans, lorsque Rubens lui procura ses premiers travaux d'importance en stipulant, le 29 mars 1620, par un contrat passé avec le père Tirinus, supérieur des jésuites à Anvers, que Van Dyck, son principal collaborateur pour les trente-neuf grands plafonds à exécuter dans leur église, serait chargé d'exécuter seul et en son nom un grand tableau d'autel dans le même édifice. C'est Rubens qui, quelque temps après, le confie à son ami le chevalier Vanni pour qu'il l'accompagne en Italie; c'est Rubens qui lui donne l'un de ses chevaux pour faire la route. Van Dyck laissa en souvenir à son maître trois tableaux qui restèrent chez lui jusqu'à sa mort, la *Pénitence de saint Jérôme*, le *Couronnement d'épines*, l'*Arrestation du Christ :* on les retrouve aujourd'hui au musée de Madrid. L'année précédente, il avait déjà fait un court voyage à Londres, sur l'invitation du comte d'Arundel, et c'était encore chez Rubens qu'il avait été présenté à la comtesse d'Arundel. Le portrait de Jacques Ier, qu'on voit au château de Windsor, date probablement de cette époque; et la somme de 100 livres que Van Dyck toucha le 16 février 1621, d'après les registres de l'échiquier, dut en être le paiement.

Au départ pour l'Italie se rattache, dans toutes les biographies, le roman du *Saint Martin* conservé dans le village de Saventhem, près de Bruxelles. Au dire d'Houbraken, le jeune Van Dyck, faisant étape à Saventhem, s'y serait attardé plusieurs mois dans les bras d'une belle fille, paysanne ou bourgeoise, pour laquelle il aurait peint deux tableaux, le *Saint Martin* et une *Sainte Famille*. Rubens, accouru d'Anvers pour arracher son élève à cette séduction intempestive, aurait éprouvé toutes les peines du monde à lui faire reprendre sa route. Il ne restait déjà rien de cette histoire après deux enquêtes faites au XVIIIe siècle, l'une par le prince de Rubempré, l'autre par l'anonyme du Louvre. Le *Saint Martin* et la *Sainte Famille* avaient été simplement commandés par le seigneur de Saventhem, Ferdinand de Boichot, pour le prix de 300 florins; on en avait les preuves écrites. Cependant un érudit belge, M. Galesloot, a dernièrement trouvé mieux; il a mis la main sur un texte établissant que Van Dyck avait demandé une jeune fille de Saventhem en mariage et ne l'avait pas obtenue. La jeune fille, de bonne maison bourgeoise, se consola, se maria deux fois et ne mourut qu'en 1701, presque centenaire, ayant toujours de sa première inclination conservé un grand goût pour la peinture.

Van Dyck quitta Anvers le 3 octobre 1621. On connaît à peu près

son itinéraire ; c'est un point intéressant à déterminer lorsqu'il s'agit d'un artiste aussi sensible que Van Dyck aux influences nouvelles, aussi prompt à les refléter dans ses ouvrages. Probablement, il traversa la France; dès le 20 octobre, on le trouve à Gênes. Restée, comme Venise, république indépendante au milieu de l'asservissement de l'Italie, Gênes était alors le centre commercial le plus actif et le plus riche de la péninsule. Une noblesse intelligente et une opulente bourgeoisie y rivalisaient de luxe et d'ostentation. Douze ans auparavant, Rubens y avait reçu le plus généreux accueil ; il avait fait, en souvenir de ce séjour, graver, d'après ses dessins, les palais magnifiques et les somptueuses églises de Gênes, et depuis cette époque n'avait cessé de correspondre avec le chef d'une maison patricienne, chef en même temps de l'école de peinture locale, l'infatigable décorateur Paggi. Paggi sans doute introduisit le nouvel arrivé dans cette société brillante où les arts étaient non-seulement aimés, mais encore pratiqués; Van Dyck y retrouva plusieurs compatriotes, entre autres Lucas et Cornelis de Wael, les deux fils du vieux Jean de Wael, ancien doyen de la guilde des peintres, à Anvers : l'un, peintre de paysages, l'autre, peintre de genre, avec lesquels il se lia d'une solide amitié. Un portrait peint de la *National Gallery*, qu'on peut compléter par la description écrite de Bellori, nous permet d'imaginer la personne de Van Dyck à vingt-deux ans : vif, alerte, bien pris dans sa petite taille, d'un teint clair et rose, les lèvres fraîches et fines, presque imberbe encore, en assez bon point, avec ses cheveux châtains et bouclés en désordre, avec sa main soignée qu'il affectait de montrer, avec sa tournure élégante et un peu dédaigneuse, il avait presque l'air d'une jeune fille. Tous les contemporains constatent la grâce de ses manières, le charme de sa parole, la distinction de son esprit. Il se trouva à l'aise dans les fastueux salons de la Via-Nuova comme dans son milieu naturel ; les Spinola, les Brignole, les Durazzo, les Pallavicini l'accueillirent comme cavalier avant de l'employer comme peintre. Chez les Lomellini, il gagna les bonnes grâces d'une des dernières survivantes du grand XVIe siècle, la célèbre Sofonisba Anguisciola, de Crémone, octogénaire aveugle, autrefois peintre en titre du roi d'Espagne, qui, après avoir perdu son premier mari, le vice-roi de Sicile, s'était remariée à un gentilhomme génois. Sofonisba, qui aimait à grouper autour d'elle les artistes, parla longtemps au jeune peintre de Titien qu'elle avait connu ; Van Dyck disait volontiers plus tard que cette aveugle lui en avait plus appris sur les couleurs que la plupart des clairvoyans. N'était-ce pas déjà Titien qu'il avait appris à admirer dans le palais de Rubens? Aussi lui tardait-il de voir Venise. Cependant, il ne paraît point, comme on l'a cru longtemps, qu'il se soit dirigé vers la Haute-Italie avant d'avoir vu Rome et Florence. Faut-il croire que les conseils de Rubens diri-

geaient encore de loin son élève et l'invitaient à passer par l'école des grands dessinateurs avant de s'abandonner à l'enivrement des grands coloristes? On l'a supposé sans invraisemblance. Quoi qu'il en soit, dès le mois de février 1622, il débarque à Civita-Vecchia, visite Rome, remonte bientôt à Florence, où il est accueilli par Sustermans, son compatriote, peintre du grand-duc, traverse Bologne, s'installe quelques mois à Venise, puis va faire à Mantoue le portrait de Ferdinand de Gonzague, le fils de l'ancien protecteur de Rubens. Au commencement de l'année 1623, il est de retour à Rome et s'y établit avec la pensée d'y faire un long séjour.

Dès lors, on peut l'affirmer, il s'était assimilé, avec une pénétration singulière, toutes les qualités des maîtres d'Italie qui pouvaient compléter son talent. M. Alfred Michiels a étudié avec une attention spéciale dans ses ouvrages la marque successive des diverses influences qu'il put subir. Ses observations sont souvent fondées. Il ne faut pas toutefois s'exagérer l'impression que produisirent sur l'élève de Rubens l'énergique Caravage et certains Bolonais. Quoiqu'il soit en effet possible de saisir à ce moment chez lui un goût inattendu pour les oppositions violentes et pour les tonalités sombres, ce goût, contraire à sa nature comme à son éducation, ne devait pas durer. C'est une observation plus juste de dire que le génie de Véronèse ne fut pas à Venise moins instructif pour lui que celui de Titien. Si Titien lui apprit la fermeté de l'attitude, la noblesse de l'expression, l'éclat profond des couleurs, la puissance des sacrifices utiles, Paul Véronèse lui inspira le sentiment des attitudes charmantes, l'amour des colorations brillantes et fraîches, le goût des harmonies d'ensemble, enveloppant dans la tendresse d'une lumière délicate les formes adoucies des choses. Quand Van Dyck revint à Rome, il se sentait donc armé de toutes pièces. Il se mit au travail avec cet entrain surprenant qui lui a permis de laisser, partout où il a passé, un nombre à peine croyable de tableaux et de dessins. Le premier portrait en pied qu'il eut à faire fut celui du cardinal Bentivoglio, ancien légat des Flandres. Tous les voyageurs qui ont visité le musée Pitti, à Florence, où cette admirable toile a été recueillie, ont gardé dans la mémoire l'image à la fois grave et brillante de ce prêtre diplomate. La tête maigre et sèche, aux lèvres pincées, aux yeux noirs et pénétrans, toute pâle au milieu des rouges étincelans, — rouge du camail, rouge de la robe, rouge des draperies, — semble avec une vivacité inquiétante poursuivre le spectateur de son regard. Le succès qu'obtint ce chef-d'œuvre attira sur le peintre l'attention générale. Les grands seigneurs anglais, qui déjà visitaient Rome en grand nombre, à l'exemple du comte d'Arundel, recherchant les antiquités et encourageant les artistes, lui témoignèrent un vif intérêt. George Gage, l'envoyé d'Angleterre (encore un ami intime de Rubens) se fit

peindre par lui; plusieurs de ses riches compatriotes en firent autant. C'était la gloire qui venait, c'était aussi la fortune. Est-il surprenant qu'un jeune homme de vingt-quatre ans s'en soit trouvé étourdi?

Bellori raconte qu'on commença dès lors à voir le « peintre chevaleresque » se promener par les rues de Rome tout vêtu de velours, chargé de colliers d'or, portant plumes et joyaux à sa toque, toujours suivi d'une longue escorte de serviteurs. Pour peu qu'il eût déjà cette façon de regarder les gens par-dessus l'épaule, qu'on remarque dans quelques-uns de ses portraits, c'était plus qu'il n'en fallait pour offusquer les peintres de son âge, presque tous mal vêtus et mal rentés qui, venus de tous les bouts de l'Europe pour faire leur apprentissage, battaient les dalles de la ville éternelle. Ses succès d'artiste et ses succès mondains s'ajoutant à ces habitudes fastueuses et à ces allures impertinentes, exaspérèrent au plus haut point la jalousie de ses compatriotes. Un certain nombre de peintres flamands et hollandais, grosses gens pour la plupart, d'intelligence inculte et de gaîté bruyante, avaient tenté de frayer avec lui lors de son arrivée. Dans ce cénacle septentrional, on ne se piquait ni de mœurs délicates ni de manières choisies. Un érudit italien a dernièrement recueilli sur leur compte, dans les archives des notaires et dans les registres de police, toutes sortes de détails peu édifians. La plupart d'entre eux connaissaient le chemin de la justice autant que le chemin de l'atelier (1). Ce ne sont qu'arrestations et amendes pour rixes au cabaret, querelles chez les filles, tapages nocturnes, bris de clôture, guet-apens, coups et blessures, tentatives de meurtre. Quelquefois la chose se passe entre Italiens et Flamands; le plus souvent cela reste en famille, entre gens du Nord endurcis aux coups. L'*Osteria della luna* était le théâtre ordinaire de ces réjouissances; c'est là qu'on fêtait, suivant un vieil usage, par une ripaille gigantesque, la bienvenue à tout Flamand nouveau débarqué. La fête se terminait par le baptême de l'invité, auquel on décernait un sobriquet. Van Dyck avait, paraît-il, décliné cet honneur. Quand on le vit choyé et fêté par toute la société romaine, la fureur de ceux qu'il avait dédaignés ne connut plus de bornes. Nous ignorons quels mauvais tours on lui joua, quelles calomnies infâmes on débita sur son compte; toujours est-il que, suivant le prudent anonyme du Louvre comme suivant ses prédécesseurs, le séjour de Rome ne tarda pas à lui devenir insupportable et qu'il s'en échappa au plus vite pour regagner le Nord. Il rencontra en chemin la comtesse d'Arundel, qui le pressa de visiter Milan et Turin; mais, après quelques mois

(1) A. Bertolotti, *Artisti belgi ed olandesi a Roma nei secoli* XVI, XVII; Firenze, 1880 p. 91, 111.

de séjour dans cette dernière ville, il rentra le 7 juin 1624 dans sa bonne ville de Gênes.

Ce nouveau séjour à Gênes se prolongea deux ans et ne fut interrompu que par un voyage à Palerme sur l'invitation du vice-roi. La peste ayant éclaté en Sicile et le vice-roi succombé l'un des premiers, le peintre, chargé d'exécuter un tableau votif pour obtenir l'intercession de sainte Rosalie, crut prudent de revenir l'achever sur le continent. La longue liste des œuvres qu'il a laissées à Gênes prouve que ces deux années furent pour lui aussi laborieuses qu'heureuses et que ses bonnes fortunes, assez nombreuses si l'on en croit la tradition, ne nuisirent en rien à son activité. Les célèbres portraits équestres du palais Balbi et du palais Brignole, les portraits de *l'Enfant bleu* et de *l'Enfant blanc* au palais Durazzo, les portraits de femmes et les tableaux d'histoire disséminés dans diverses collections, montrent le peintre en pleine possession de tous ses moyens. Plus tard, sans doute, il fondra dans une harmonie plus particulière les élémens recueillis chez les divers maîtres. Ses tableaux de Gênes, comme tous ceux qu'il fera pendant longtemps encore et qu'on classe dans sa manière italienne, portent la marque de ses récentes admirations. Ici, on surprend un mouvement de Véronèse; là, un profil de Dominiquin; plus rarement, un accent violent de Caravage; et toujours, le souvenir de l'aisance, de la force, de l'éclat profond de Titien; car c'était Titien, en définitive, qui devait rester son dernier guide. Si l'on analyse, à partir de ce moment, toutes ses œuvres, on y trouve constamment, dans une proportion variable, suivant l'influence du moment, quelques parties de Titien mêlées aux élémens primitifs qu'il tenait de Rubens et des vieux Flamands. S'il devait brosser dans la suite des morceaux plus personnels, il ne devait pourtant jamais, pour la fierté du dessin, pour la noblesse des allures, pour l'ardeur des expressions, faire des chefs-d'œuvre supérieurs à ceux de Gênes. On comprend son triomphe et l'action immédiate de son talent sur les artistes italiens. Cependant le désir de revoir les siens le reprit au milieu de ses succès. Il quitta Gênes dans les premiers jours de juin 1625, s'arrêta quelques jours à Aix en Provence chez le conseiller Peiresc, avec lequel Rubens était en correspondance, passa à Paris, où il fit le portrait du marchand d'estampes François Langlois, dit Ciartres, gravé sous le titre de *l'Homme à la musette*, et à la fin de septembre, il était réinstallé à Anvers.

III.

Le retour dans sa patrie fut d'abord pour Van Dyck le réveil amer d'un beau rêve. Pendant son absence, son père était mort. François

Van Dyck avait-il perdu sa fortune? Avait-il avantagé ses autres enfans? Il ne semble avoir laissé à Antoine, en fait d'héritage, que la charge de peindre un tableau, le *Christ en croix* (1), pour les dominicains qui l'avaient soigné dans sa dernière maladie. Antoine, selon les apparences, n'aurait même exécuté que tardivement et d'assez mauvaise grâce les dernières volontés de son père. Il était en proie à plus d'un souci. S'il avait pu rêver, dans les enivremens de Gênes, un palais de marbre, plein de bruits de fêtes, regorgeant de serviteurs, d'élèves, de nobles invités, dressant ses colonnades superbes en face du luxueux palais de Rubens, il se trouvait, pour lors, fort déçu dans ses ambitions. Ses anciens camarades, parmi lesquels se trouvaient sans doute quelques-uns des Romains qu'il avait blessés par son luxe, se montrèrent, à l'abord, assez mal disposés pour lui; on se tint sur la défensive comme on avait fait pour Rubens lui-même une vingtaine d'années auparavant. On contesta son talent, on le rabaissa devant ses maîtres, on le compara à ses condisciples, on le déclara dessinateur lâche et flottant à côté de Crayer, coloriste timide à côté de Jordaens, en définitive homme d'invention pauvre et, comme compositeur, inférieur à tous. Il ne trouva pour établir son atelier que de grandes salles froides et nues, dans un entrepôt de la ligue hanséatique; il en garnit les murs avec les tableaux du Titien qu'il avait achetés en Italie et les nombreuses copies d'après les maîtres vénitiens qu'il en avait rapportées. Là il attendit les commandes qui ne venaient guère.

Tout se réunissait d'ailleurs pour aigrir dans son âme cette nostalgie du ciel italien à laquelle échappent peu d'artistes et qui avait autrefois si profondément accablé Rubens à son retour. A la tristesse de la lumière s'ajoutait la tristesse des choses. Sur le grand quai d'Anvers, ruiné par de longues guerres, Van Dyck cherchait en vain la gaîté active et le mouvement pittoresque du port de Gênes. La vieille cité était encore mal remise des saccages que les Espagnols lui avaient fait subir et des épouvantes que lui avait imposées l'inquisition. Partout des magasins transformés en couvens, partout de longs murs silencieux s'élevant à la place des chantiers bruyans, partout les corporations d'arts et métiers remplacées par d'innombrables confréries de toute couleur, se multipliant sous l'impulsion des jésuites. Le silence de la paix avait suc-

(1) Ce tableau est aujourd'hui au musée d'Anvers (n° 401). François Van Dyck était mort en 1622. Antoine ne livra la toile qu'en 1629. La composition est un peu vide et l'exécution lâchée. Sur une grosse pierre, au pied de la croix, on lit : *Ne patris sui manibus terra gravis esset, hoc saxum cruci advolvebat et huic loco donabat Antonius Van Dyck.* M. Michiels voit dans les termes ambigus de cette inscription la confirmation du peu d'ardeur que le peintre, selon la tradition, aurait mis à faire cette toile.

cédé au fracas des guerres, mais quel silence! un silence de lassitude, plein de terreurs inquiètes, où s'élevait par instans encore le crépitement des bûchers brûlant quelques sorcières. *Magna urbs, magna solitudo!* s'écrie un voyageur qui traverse cette ville dépeuplée. Quel contraste avec cette vivante cité de Gênes, où s'agitait, sous un vif soleil, une population active et joyeuse dans toute sa liberté méridionale d'allure et de langage! Quelle différence entre cette bourgeoisie de Belgique, honnête, mais renfermée et craintive, et cette aristocratie d'Italie, souvent corrompue, mais d'une hospitalité si avenante, d'une intelligence si cultivée, d'une imagination si éveillée!

Ce fut encore Rubens qui, dans cet affaissement, tendit la main au jeune homme dont son génie avait allumé les nobles ambitions. Pour lui donner une preuve publique de sa haute estime, il lui acheta toute une série de tableaux qu'il venait de faire, parmi lesquels une répétition du *Saint Martin* de Saventhem. Ce tableau selon M. Michiels, serait le célèbre Saint Martin de Windsor qu'on a toujours pris pour un Rubens : c'est une opinion à examiner sur place. Cette intervention puissante décida la fortune. Le bourgmestre Roccox, que Rubens avait peint en compagnie de sa femme sur les volets du fameux triptyque de l'église des Récollets (musée d'Anvers), demanda son portrait, celui de sa nièce et de sa petite-nièce à Van Dyck (1). Les corporations religieuses dont faisaient partie ses frères et sœurs voulurent avoir de sa main des tableaux d'autel. L'église de Notre-Dame de Termonde lui demanda le *Crucifiement* qui s'y trouve encore, dans lequel il groupa au pied de la croix saint François, la Vierge, la Madeleine, saint Jean, saint Longin. Il s'efforça dans cette composition pathétique, de montrer tout ce qu'il savait comme dramaturge religieux formé par Rubens, tout ce qu'il pouvait comme praticien éclatant exercé à l'école des Italiens, et il attira dès lors les imaginations émues par la touchante exaltation des passions douloureuses qu'il sut imprimer sur les nobles visages de ses acteurs sacrés. Le *Saint Sébastien* de la Pinacothèque de Munich date de la même époque ; ce fut, semble-t-il, un morceau de bravoure qu'il exécuta, moins pour exprimer un sentiment religieux que pour montrer à tous sa virtuosité ; ce morceau, d'une sentimentalité froide, mais d'une exécution surprenante, plut particulièrement aux dilettanti. On en trouve des répétitions ou copies dans presque toutes les grandes galeries d'Europe (musée du Louvre, n° 139). La même année, il fut appelé à Bruxelles pour y peindre cette étrange

(1) M. A. Michiels croit avoir retrouvé l'esquisse de ces portraits, aujourd'hui passés à Saint-Pétersbourg (coll. Strogonsof), dans une toile du musée de Turin attribuée à Lely. (Cat. 1879, n° 427.)

et pâle figure de l'archiduchesse Claire-Eugénie, avec ses yeux fixes et son bec crochu d'oiseau de proie, immobile sous son costume austère des clarisses qu'elle ne quitta plus depuis la mort de son mari. Le musée de Turin possède l'original, et le Louvre une excellente répétition (n° 145). L'exactitude parlante de cette image le mit tout à fait bien en cour. Dès lors, il fut question de lui pour de grands travaux.

Malgré ces encouragemens multipliés, l'âme inquiète de l'artiste s'accommodait toujours mal de la régularité froide des habitudes flamandes; ses regards ne cessaient de se tourner vers l'Angleterre, où l'appelaient ses meilleurs amis d'Italie, faisant luire à ses yeux l'attrait d'une vie facile au milieu d'une société cultivée. En 1627, il retourna à Londres avec l'intention de s'y faire présenter à la cour. Il était descendu chez son compatriote Geldorp, conservateur des tableaux du roi, peintre médiocre, intrigant habile, négociateur d'affaires délicates, quelque peu entremetteur, dont la grande maison de Drury-Lane servait d'auberge aux artistes étrangers, de magasin aux brocanteurs, et de rendez-vous, dit Walpole, aux galans du grand monde. La protection du comte d'Arundel eût été plus sérieuse si le duc de Buckingham n'eût à ce moment accaparé toutes les faveurs royales. Deux peintres de mérite, protégés par Buckingham, deux Hollandais, Daniel Mytens et Cornelis Jansen Van Ceulen, étaient prêts d'ailleurs à bien défendre leurs titres de peintres officiels (1). Van Dyck ne put voir Charles Ier et revint à Anvers. Cette tentative infructueuse pour changer sa destinée détermina en lui une crise morale dont il sortit victorieux. Dès son retour, virilement résigné à sa situation, il se mit au travail avec un renouvellement d'énergie, et, durant trois années, produisit sans relâche. C'est la période la plus noblement laborieuse de sa vie.

Coup sur coup, en effet, on le voit achever le grand *Saint Augustin en extase*, commandé par le père Marinus Jansenius pour l'église des Augustins à Anvers, les *Crucifiemens* de Saint-Michel à Gand et de la cathédrale à Malines, et l'immense composition de l'hôtel de ville de Bruxelles, le *Conseil échevinal*, qui faisait face au *Jugement de Cambyse*, par Rubens, et dans laquelle étaient groupés vingt-trois personnages (2). Plusieurs faits prouvent qu'un grand calme s'était établi à ce moment dans son esprit et qu'il acceptait, avec une tranquillité complète au moins en apparence, les nécessités de la vie régulière dans laquelle il était rentré. En 1628, il se fait affilier à la confrérie des célibataires, dirigée par la société

(1) Cette année même, Mytens venait de faire le beau portrait en pied de Charles Ier qui se trouve au musée de Turin (n° 415).

(2) Les deux peintures furent anéanties par un incendie lors du bombardement de Bruxelles par le maréchal de Villeroy (1685).

de Jésus, pour laquelle il peint deux de ses meilleures toiles, le *Mariage mystique du bienheureux Herman avec la sainte Vierge*, le *Mariage mystique de sainte Rosalie avec l'Enfant Jésus* (musée du Belvédère à Vienne). En même temps, il fait son testament, par lequel il institue légataires universelles ses deux sœurs Suzanne et Isabelle, à la charge d'assurer la subsistance de sa vieille servante. Il n'y est point question encore d'une fille naturelle, dont il s'occupera dans un testament postérieur. Les succès éclatans qu'il venait d'obtenir lui permettaient de réparer rapidement sa fortune, et la correspondance relative à l'*Érection de croix* de Courtrai, qui nous a été conservée, prouve qu'il s'entendait à merveille à défendre ses intérêts. Il dut accepter toutefois dans cette affaire une réduction de 200 florins sur le prix de 800 florins qu'il demandait. Le malin chanoine Roger de Braye, qui avait obtenu cette concession par une épître en vers, remplaça, lors du règlement, les 200 florins supprimés par une douzaine de gaufres, dont le peintre le remercia. La négociation se fit de part et d'autre dans les termes les plus courtois. C'est alors qu'il peignit d'innombrables *Christ en croix*, *Dépositions de croix*, *Ensevelissemens du Christ* et *Madones*, dans lesquels il sut toujours mettre, sans varier beaucoup ses ordonnances, une expression pathétique d'une distinction séduisante qui leur attira immédiatement de nombreux dévots. Entre temps, il allait en Hollande, où il se rencontra avec Hals, pour y peindre le prince d'Orange, et il achevait, soit à Anvers, soit à Bruxelles, de nombreux portraits tantôt en bustes, tantôt en pied, tantôt à cheval, tous exécutés avec une résolution radieuse, dans des gammes hardies de couleurs vibrantes, où la précision expressive des vieux Flamands éclatait sous les chaudes enveloppes de l'Italie. D'une habileté sans pareille à saisir promptement le caractère d'une physionomie et à l'exprimer vivement par ses traits les plus délicats, il déployait dès lors, dans ce genre de travail, une souplesse qui se pliait à toutes les exigences et une aisance qui ne se déconcertait jamais. Toute la noblesse flamande et espagnole de la cour de Claire-Isabelle passa par son atelier; Marie de Médicis et sa petite cour d'exilés français, Gaston d'Orléans, le comte de Moret, tinrent à honneur d'y venir poser. Le pinceau du peintre ne lui suffisant plus, saisit l'outil du graveur, et, d'une pointe résolue dont la dextérité n'a pas été surpassée, il donna, dans dix admirables eaux-fortes, des modèles désespérans même pour les vaillans graveurs formés par Rubens, qu'il invita à l'imiter en leur fournissant des esquisses peintes d'après les contemporains célèbres. C'est alors que fut continuée méthodiquement la série célèbre des portraits d'artistes, probablement commencée en Italie, qui devait former plus tard le recueil des *Centum Icones*.

Cette fécondité, ces succès, cette prospérité n'étouffaient point cependant au cœur du peintre ses aspirations, un instant refoulées, vers les magnificence de la vie anglaise. En 1630, l'un de ses amis, Endymion Porter, pour faire sa cour au roi Charles Ier, lui offrit une peinture de Van Dyck, *Armide et Renaud*. Ce petit tableau galant fit ce que n'avaient pu autrefois ni la recommandation de Rubens, ni celle du comte d'Arundel; ce fut le talisman qui ouvrit au grand portraitiste les portes de White-Hall. L'impatience du peintre était telle qu'ayant appris que l'agent du roi à Bruxelles, Balthasar Gerbier, chargé de négocier secrètement son départ, avait gardé vis-à-vis de lui une discrétion trop longue au gré de ses désirs, il en conçut un dépit amer et lui joua un vrai tour de rapin. Il déclara qu'un de ses tableaux, acheté par Gerbier pour le roi, était un tableau faux. Le malheureux Gerbier, accusé d'ignorance ou même de pis, tremblant pour sa faveur, en fut réduit à ouvrir une enquête judiciaire. Le procès prouva l'authenticité de la toile. Van Dyck n'en avait jamais douté, mais il se tint heureux d'avoir mystifié, en lui donnant une peur blanche, le trop prudent diplomate qui s'était permis de ne pas lui ouvrir avec plus d'empressement la route d'Angleterre.

IV.

Le fait est que Van Dyck, une fois à Londres, se sentit sur son vrai terrain (avril 1632). Présenté cette fois par son ami Kenelm Digby, il obtint immédiatement la faveur de peindre le roi en pied et la reine en buste. Ces deux essais réussirent si bien qu'on lui commanda le grand tableau de la famille royale qui est aujourd'hui au château de Windsor. Il déploya cette fois une telle séduction dans le jeu des couleurs, donna une telle vivacité aux ressemblances, une telle délicatesse dans les expressions, avec un sentiment si délicieux de la beauté féminine chez la reine Henriette-Marie et de la grâce enfantine chez le prince de Galles en béguin et chez le petit duc d'York en maillot, que ses prédécesseurs et rivaux, Daniel Mytens et Cornélis Van Ceulen, se virent supplantés sans retour. L'un s'enfuit en Hollande; l'autre s'alla cacher dans le comté de Kent. Van Dyck fut nommé peintre principal de leurs majestés; le 5 juillet 1632, il reçut le titre de chevalier, si envié à Rubens, avec une chaîne d'or, sans laquelle il ne se montra plus; le 17 octobre 1633, on lui assigna une pension annuelle de 200 livres sterling. Le roi s'était occupé lui-même de son logement; on a retrouvé une note de sa main portant ces mots: « Parler à Inigo Jones du logement de Van Dyck. » Il lui avait donné, à Londres, des appartemens et des ateliers dans l'ancien couvent de Black-

Friars, et, pour l'été, une résidence à Utham. Le prix des portraits de la famille royale était alors fixé à 50 livres sterling pour les figures en buste, à 100 livres pour les figures en pied. Pendant neuf ans, le roi et la reine ne se lassèrent point d'admirer ni d'employer leur peintre ordinaire. On connaît encore actuellement dix-neuf portraits de Charles Ier et dix-sept portraits d'Henriette-Marie, sans compter ceux de leurs enfans.

Il était difficile, pour un artiste, de trouver un protecteur plus enthousiaste et plus éclairé que Charles Ier. Ce malheureux roi, d'une intelligence si ouverte, d'un jugement si fin en tout ce qui ne touchait pas l'art de régner, le plus bienveillant des princes, le meilleur des hommes privés, venait de s'assurer, par une mesure qu'il croyait hardie et qui n'était qu'imprudente, une trêve apparente à des préoccupations politiques dont il avait horreur. Trois ans avant l'arrivée de Van Dyck, il avait pour la troisième fois dissous son parlement grondeur, et, livrant l'autorité sans contrôle aux mains énergiques du comte de Strafford et de l'évêque Laud, il s'abandonnait tout entier à son goût pour les joies de l'esprit. La cour, de son côté, prenant le silence du pays pour une soumission définitive, s'était hâtée de reprendre sa vie joyeuse, trop longtemps interrompue. Poètes, musiciens, artistes de toute espèce étaient accourus de nouveau en foule à Londres. Pendant quelques années, l'élégant Charles et la toute charmante Henriette purent, dans le bruit des fêtes incessantes, fermer l'oreille au grondement lointain de la grande tempête qui devait les emporter.

Le roi Charles allait souvent passer ses après-dîners à Black-Friars, dans l'atelier de Van Dyck, qui devint bientôt le rendez-vous de l'aristocratie. Le peintre s'était mis sans peine sur le pied qu'il fallait pour faire honneur à de pareils cliens. N'était-ce pas la grande existence qu'il avait toujours rêvée? Nombreux domestiques, chevaux d'attelage, chevaux de selle, équipages brillans, musiciens à gages, chanteurs et bouffons, il réunit autour de lui tout ce qui pouvait faire de sa vie fastueuse une fête continue, comme celle qui s'agitait sous les colonnades ensoleillées de Paul Véronèse. « C'est avec ce luxe, dit Bellori, qu'il recevait les plus grands personnages, dames et seigneurs, qui, chaque jour, se venaient faire peindre chez lui. Il avait l'habitude de les retenir à sa table, dépensant en mets exquis 30 écus par jour, ce qui semblera incroyable à ceux qui ont l'habitude de notre parcimonie italienne, mais non à ceux qui connaissent les pays étrangers et songent au nombre de gens qu'il nourrissait. En outre, il entretenait des hommes et des femmes comme modèles pour ses portraits, car une fois la ressemblance du visage assurée, il faisait le reste au moyen de ces modèles... Il avait l'habitude de peindre du premier coup, et

quand il faisait des portraits, il les commençait le matin de bonne heure et, sans interrompre son travail, retenait à déjeuner ces nobles seigneurs, si hauts personnages et si grandes dames qu'ils fussent; ils allaient d'ailleurs volontiers chez lui, comme en partie de plaisir, attirés par la variété des divertissemens. Après dîner, il se remettait à l'ouvrage de façon à peindre deux tableaux en un jour, qu'il terminait ensuite avec quelques retouches. » Ces détails, que Bellori tenait de sir Kenelm Digby, devenu plus tard le représentant du roi Charles II auprès du saint-siège, nous montrent quelle rapidité Van Dyck apportait dès lors à exécuter ses portraits et par quels expédiens il parvenait à satisfaire promptement toutes les exigences de sa noble clientèle sans avoir à lui imposer de trop longs ennuis. De Piles y ajoute des renseignemens non moins curieux que lui avait communiqués Jabach, dont Van Dyck avait fait trois fois le portrait : « Van Deik ne travailloit jamais plus d'une heure par fois à chaque portrait, soit à ébaucher, soit à finir, et, son horloge l'avertissant de l'heure, il se levoit et faisoit la révérence à la personne, comme pour lui dire que c'en étoit assez pour ce jour-là; après quoi son valet de chambre lui venoit nettoyer ses pinceaux et lui apprêter une autre palette pendant qu'il recevoit une autre personne à qui il avoit donné heure. Il travailloit ainsi à plusieurs portraits en un même jour d'une vitesse extraordinaire. Après avoir légèrement ébauché un portrait, il faisoit mettre la personne dans l'attitude qu'il avoit auparavant méditée et avec du papier gris et des crayons blancs et noirs, il dessinoit en un quart d'heure sa taille et ses habits qu'il disposoit d'une manière grande et d'un goût exquis. Il donnoit ensuite ce dessein à d'habiles gens qu'il avoit chez lui pour le peindre d'après les habits mêmes que les personnes avoient envoyés exprès à la prière de Van Deik. Pour ce qui est des mains, il avoit chez lui des personnes à ses gages de l'un et de l'autre sexe qui lui servoient de modèle (1). » Jabach, il est vrai, l'amateur délicat, s'étonnait un peu de ces façons expéditives, qu'il comparait avec le travail scrupuleux et patient auquel il avait vu le peintre se livrer autrefois, mais Van Dyck lui répondait avec désinvolture que, s'il avait autrefois beaucoup peiné, c'était qu'il travaillait alors pour sa réputation, tandis qu'il travaillait maintenant pour sa cuisine.

La cuisine, en effet, pour laquelle il travaillait, et au feu de laquelle venaient se chauffer tant de parasites, devenait une cuisine de plus en plus dévorante qui absorbait tout, engloutissait tout, brûlait tout. Aux dépenses de table, de domestiques, d'équipages, de représentation, de divertissemens s'ajoutaient les dépenses de

(1) *Cours de peinture par principes, composé par M. de Piles;* Paris, 1708, p. 291 et 292.

galanteries. Un jour que Charles Ier s'entretenait, dans son atelier, avec lord Strafford, de ses embarras financiers, il se retourna brusquement vers le peintre qui les écoutait avec attention : « Et vous, seigneur cavalier, avez-vous jamais su ce que c'était que d'avoir besoin de mille écus? — Sire, répondit Van Dyck, quand on tient table ouverte à ses amis et bourse ouverte à ses maîtresses, on trouve vite le fond du coffre. » Le peintre qui tournait tant de têtes put avoir, en effet, quelquefois la tête tournée, mais il apporta, en véritable homme du monde, dans ses bonnes fortunes, une discrétion qui n'a jamais permis, ni à la malveillance des contemporains, ni à la curiosité de la postérité, d'en pénétrer le mystère. « Si l'amour des femmes, dit l'anonyme d'Anvers, est un faible instinct chez quelques hommes, c'est une passion impérieuse chez d'autres, surtout quand elle est justifiée par l'usage et l'habitude. Comme Van Dyck craignait les propos, le scandale, il apportait, dans ses amours tant de bienséance et de circonspection qu'il eût rendu cette faiblesse excusable si elle pouvait l'être. » On n'a donc aucune preuve de la liaison que le bruit public lui attribua avec la femme même de son protecteur Kenelm Digby, la célèbre lady Venetia Stanley, qu'il représenta une première fois sous la figure de *la Prudence repoussant la Calomnie*, et qu'il peignit bientôt, sur son lit de mort, une rose fanée à la main. Une lettre de lord Conway au comte de Strafford, du 22 janvier 1636, montrerait, il est vrai, le peintre mêlant, d'une façon assez peu chevaleresque, les questions d'argent aux questions d'amour. En réalité, la seule liaison publique qu'on lui connut fut celle qu'il contracta avec miss Marguerite Lemon, fille d'un alderman, déjà fort compromise par des galanteries bruyantes lorsque Van Dyck l'installa à Black-Friars. Miss Lemon, d'une intelligence cultivée, d'un tempérament passionné, d'un caractère violent, ne contribua pas médiocrement, sans doute, à accroître le désordre d'existence qui ne tarda pas à troubler l'esprit de l'artiste et à compromettre sa santé.

Il n'y eut qu'un moment d'accalmie dans cette excitation fiévreuse; ce fut le temps que Van Dyck alla passer en 1634 à Anvers, où il avait conservé des intérêts de diverse nature. Martin van den Enden y gérait toujours, en son nom, l'atelier de gravure qu'il avait fondé. Ses sœurs y élevaient une petite fille naturelle encore en bas âge dont la mère était probablement morte. Il venait, en outre, de faire un placement hypothécaire sur la seigneurie de Steen, que Rubens allait bientôt acheter. Cette fois, on l'accueillit en triomphateur. Ses confrères l'élurent doyen de Saint-Luc. La cour l'appela à Bruxelles, où il assista à l'entrée de l'archiduc Ferdinand. Il y fit, avec plusieurs portraits de dames et de seigneurs français, le portrait équestre

de Thomas de Savoie, prince de Carignan, généralissime des troupes espagnoles. M. Michiels suppose qu'il ne rentra en Angleterre qu'à la fin d'avril 1635, après avoir aidé Rubens, déjà souffrant de la goutte, dans la direction des travaux pour l'entrée triomphale du cardinal-infant à Anvers, le 17 avril. Cette supposition n'a rien d'invraisemblable.

A dater de ce retour, Van Dyck surmène plus que jamais ses forces avec un inconcevable aveuglement. L'ardeur au travail s'exagère chez lui en même temps que l'ardeur au plaisir. Le gouffre l'attire à mesure qu'il se creuse. On ne parviendra jamais à dresser la liste complète des portraits grands ou petits, isolés ou de famille, qu'il peignit alors. Cependant ni la renommée de premier portraitiste de son temps, ni les ressources énormes que cette renommée lui assurait ne suffisent à assouvir ses ambitions de gloire, non plus que ses besoins d'argent. Le désir mal contenu d'être aussi le premier parmi les peintres d'histoire se réveille en lui avec une violence inattendue. Remarquons qu'il ne perdit jamais une occasion d'entrer, sur ce terrain, en lutte ouverte avec Rubens; d'abord, en 1626, c'est à Bruxelles, où il oppose son *Assemblée échevinale* au *Jugement de Cambyse*; bientôt, en 1641, ce sera à Paris, où il demandera à décorer la galerie du Louvre, comme son maître avait décoré la galerie du Luxembourg. A Londres, à l'époque où nous sommes parvenus, en 1636, ce sont les quatre murailles de la salle de White-Hall qu'il veut couvrir de tapisseries, fabriquées d'après ses cartons, sous le plafond rayonnant que Rubens venait d'y achever. En poursuivant avec opiniâtreté toutes les occasions de se mesurer avec le puissant créateur qui l'avait formé, Van Dyck montrait-il un juste sentiment de ses propres forces? Il est permis d'en douter. En tous cas, de toutes façons, le moment était fort mal choisi pour se prendre à de si gigantesques projets. D'une part, dans cette fabrication ininterrompue de portraits souvent insignifians, il avait pris de telles habitudes d'improvisation qu'il s'était déjà en plusieurs occasions trouvé presque impuissant à traiter des sujets historiques. Le *Mariage mystique de sainte Catherine*, *le Sauveur guérissant les malades*, *Samson et Dalila*, *l'Amour et Psyché* révèlent, avec l'affaiblissement de la main, un grand affaiblissement de l'imagination. D'autre part, les finances royales étaient dans un état déplorable. Strafford et Laud défendaient ce qui restait du trésor contre les prodigalités de la cour avec une énergie désespérée. Le malheureux Charles en était réduit à vérifier lui-même ses factures avec une rigueur d'usurier. Rien de plus lamentable que l'aspect du mémoire de fournitures qui lui fut remis en 1638 par son premier peintre, dont la pension n'avait pas été payée depuis cinq années.

Cette note nous est parvenue toute couverte d'annotations et de ratures. C'est un marchandage sans pitié. Tous les portraits en buste marqués 20 livres sont vérifiés au maximum à 15 livres; « une Teste d'un valiant poète » tombe de 20 à 12 livres; « le Roi à la ciasse, » le chef-d'œuvre du Louvre ou le chef-d'œuvre de Windsor, se voit cruellement réduit de moitié : le peintre demande 200 livres, le roi n'en donne que 100. L'heure fatale venait de sonner où, endetté jusqu'au cou, ne pouvant plus rien payer, ni frais de guerre, ni frais de paix, Charles avait dû se résoudre à convoquer de nouveau le parlement. Comment Van Dyck put-il choisir ce moment pour demander à son souverain aux abois, pour ses seuls cartons, une somme si extravagante qu'Horace Walpole ose à peine l'écrire? Rubens, pour son grand plafond, avait reçu 3,000 livres sterling (75,000 francs), chiffre déjà énorme si l'on pense à la valeur de l'argent à cette époque. Van Dyck, pour ses quatre cartons, demande 80,000 livres (2,000,000 de francs) (1).

A ce moment, il est vrai, exténué de fatigues, altéré de richesses, Van Dyck n'avait plus confiance dans son pinceau pour achever sa fortune et, en compagnie de son ami Digby, il demandait aux pratiques de l'alchimie l'assouvissement de sa grande soif d'or. Le fait ne peut guère être mis en doute. Charles Ier, qui portait toujours à son artiste favori la plus vive affection, le voyant dépérir chaque jour en proie à tant de passions qui l'épuisaient, résolut de le sauver malgré lui; il ne crut pouvoir mieux s'y prendre qu'en le mariant. Il lui fit épouser une jeune fille d'une grande famille longtemps disgraciée, Marie Ruthven. Ce mariage fit grand bruit. Marguerite Lemon, exaspérée, s'embusqua plusieurs fois avec l'intention de couper le poignet à son infidèle. N'y parvenant pas, elle finit par se jeter au cou d'un beau garde du corps qui fut tué quelque temps après dans une escarmouche. La pauvre femme ne survécut pas à cette dernière catastrophe; elle se tira un coup de pistolet.

Van Dyck, dans ce mariage correct, trouva-t-il l'apaisement qui lui eût été nécessaire pour reprendre son équilibre ébranlé et la force dont il allait avoir besoin pour traverser la crise qui se préparait? Il était déjà si usé de corps et d'âme qu'aucun remède, physique ou moral, n'eût sans doute réussi à le sauver. Tout l'édi-

(1) *I would not specify the sum, it is so improbable, if I did not find it repeated in Fenton's notes on Waller. It was fourscore thousand pounds.* (*Walpole's Anecdotes of painting;* London, 1826, I, 336.) M. Michiels pense qu'on a dû se tromper d'un chiffre et qu'il faut donner 8,000 au lieu de 80,000. Nous ne demanderions pas mieux de le croire si l'affirmation de Bellorì ne venait se joindre à celle de Walpole. *Non dubitò domandare trecentomile scudi.* (Bellori, *Vite dei pittori*, 1821, I, 268.) Les chiffres sont bien approchans.

fice de sa fortune commençait d'ailleurs à craquer. Non-seulement Charles Ier ne payait plus, mais il ne régnait plus. Le long parlement était entré en scène. De tous côtés, la guerre civile se préparait. La noblesse se retirait dans ses châteaux. La tristesse puritaine commençait à envahir Londres. Van Dyck crut-il le temps venu de quitter l'Angleterre et d'aller chercher sur le continent une destinée moins agitée? Cela paraît probable, car au mois de janvier 1641 on le trouve à Paris, où il demande à faire les peintures de la galerie du Louvre. Par malheur pour lui, Poussin venait d'arriver, mandé exprès de Rome par le cardinal de Richelieu pour exécuter ce travail. L'étranger ne fut même pas écouté. Cette déception, jointe à la douleur qu'il avait dû éprouver durant son passage à Anvers en n'y retrouvant plus son maître Rubens, mort quelques mois auparavant, acheva de l'accabler. Les nouvelles qui lui arrivaient d'Angleterre étaient encore plus faites pour le désespérer. Dans le mois de mai, l'un de ses protecteurs les plus fidèles, lord Strafford, avait été arrêté et exécuté ; tous ses autres amis étaient menacés. Il ne se décida pourtant à quitter Paris qu'à la fin de novembre (1). Quelques jours après son arrivée, le 1er décembre, sa femme accouchait d'une fille, Justiniana. Le jour même, il faisait son testament et, malgré les efforts des médecins que le roi avait appelés près de lui avec une sollicitude plus affectueuse que jamais, il expira le 9 décembre. Il fut enterré dans la cathédrale de Saint-Paul.

V.

Si les faits certains recueillis soit dans le judicieux ouvrage de M. Guiffrey, soit dans le livre enthousiaste de M. Michiels, permettent de reconstituer, mieux qu'on ne l'avait pu faire encore, la vie agitée de l'artiste mondain dans les milieux divers qu'il traversa, les dates établies par ces faits, en constituant la chronologie de ses travaux, jettent aussi de vives lumières sur son œuvre dont elles montrent les transformations étroitement liées aux transformations de son esprit. Van Dyck, presque autant que Rembrandt, s'est com-

(1) La date de ce départ est prouvée par une curieuse lettre de Van Dyck, ayant fait partie de la collection Benjamin Fillon, et mise en lumière par M. Guiffrey, dans laquelle il fait demander au cardinal un passeport pour lui, ses cinq serviteurs, son carrosse et ses quatre chevaux (15 novembre 1641). Ainsi tombe la supposition faite par M. Michiels au sujet du portrait de lord Strafford avec son secrétaire, portrait qu'il croyait exécuté à Londres en avril ou mai 1641, et dans lequel il voyait une allusion à l'envoi fait par Strafford au roi de la lettre héroïque par laquelle il le priait de ratifier sa sentence de mort.

plu à se peindre lui-même. Trois de ses portraits sont spécialement intéressans : celui de la *National Gallery*, où le jeune homme, brillant et frais, presque imberbe, assez gras, montrant d'un air dégagé sa belle main, sourit doucement à l'avenir ; celui du recueil des eaux-fortes, reproduit sur le frontispice des *Centum Icones*, où l'homme radieux, en pleine possession de sa virilité élégante, confiant en son destin, sûr de sa gloire, le front haut, la lèvre pincée sous sa moustache retroussée, lance de ses yeux perçans par-dessus son épaule un regard de maître un peu dédaigneux ; celui du musée du Louvre, où, dans une toilette à la fois plus luxueuse et plus négligée, il dresse déjà moins fièrement la tête et laisse voir sur son visage bouffi et pâli les traces d'une fatigue précoce. Il suffit d'avoir vu l'un d'eux pour comprendre qu'on se trouve en face d'un tempérament extrêmement vif et nerveux, d'une intelligence déliée et sagace, d'un caractère prompt et impressionnable.

Érasme Quellin eut un jour la fantaisie, dans un dessin qu'a gravé Pontius, d'accoler l'image du chevalier Van Dyck à l'image du chevalier Rubens ; quelles différences entre ces deux physionomies ! Chez le maître, l'œil largement ouvert, la bouche forte et parlante, le port franc et ferme, un superbe épanouissement de santé, de force souriante, de naturelle volonté ; chez l'élève, le regard aigu et perçant, les lèvres fines et serrées, quelque chose à la fois de plus distingué et de plus réservé, une sorte de délicatesse efféminée, avec une pointe de fatuité dans les traits, l'allure, l'expression. Les contemporains, du reste, sentaient bien le contraste des deux natures et des deux talens ; au-dessus du médaillon de Rubens voltige une flamme avec des foudres ; au-dessus du médaillon de Van Dyck, deux colombes se becquètent. « Vous qui l'avez aimé, disent les hexamètres du titre, vous doutiez en tremblant, si c'était Cupidon lui-même ou le dieu porteur de l'arc. » Apollon ou l'Amour, tels étaient, en effet, les dieux avec lesquels les goûts allégoriques du temps lui pouvaient trouver quelque parenté. Lui-même s'est peint une fois en berger Pâris. Cette tournure d'esprit sentimentale explique à la fois dans sa vie certaines vanités et dans son œuvre certaines afféteries ; cette sensibilité excessive donne le secret des mobilités apparentes de son talent dont le fond, assez limité, ne se modifia jamais.

L'enseignement scrupuleux de Van Balen avait déposé dans son esprit des principes de respect pour l'exactitude du dessin, au moins dans les têtes, dont il ne se départit jamais, même aux jours de ses plus grands relâchemens. Cette analyse consciencieuse de la physionomie le rattache, plus que Rubens même, à tous ces bons et loyaux portraitistes, fidèles aux vieux systèmes, soit en Flandre, soit en Hollande, Mireveld, Moreelse, Ravestein, Van der Helst, Pour-

bus, mais le passage chez Rubens lui donna, en plus, la flamme étincelante et la chaleur communicative. Dans son commerce prolongé avec ce génie exubérant, le jeune homme, exalté et troublé, put même se croire transformé et s'exagérer sa vigueur. Il s'élança avec l'ardeur de son âge vers les hautes conceptions de l'art historique et religieux. Tous les dessins qui nous restent de cette époque, les esquisses pour l'*Arrestation du Christ*, pour le *Martyre de sainte Catherine*, pour *le Serpent d'airain*, révèlent la surexcitation dans laquelle il vivait alors; quels déploiemens de mise en scène dramatique, quelles exagérations de mouvemens violens, quelles préoccupations des brusques effets de lumière! Pourtant, dans ces dessins, jetés à la hâte sur n'importe quel papier, avec n'importe quel instrument, par une main qu'on sent nerveuse et fiévreuse, en réalité rien ne se précise, ni ne s'achève; le crayon glisse, l'encre coule, les figures s'effilent; la pensée fuit avant d'être saisie, et, quand l'effort du rêveur a pu dégager, dans un pêle-mêle de formes flottantes, la figure principale entourée de quelques physionomies très expressives mais sans corps, sa volonté est déjà fléchissante et sa force près de succomber. Malgré la puissance d'une éducation singulièrement vigoureuse, on sent que le jeune homme, trop frêle pour porter le poids de longues méditations, n'est vraiment à l'aise qu'en face d'un beau visage exprimant des passions nobles ou des sentimens délicats; on devine qu'il se surmène lorsqu'il veut, à toute force, grouper, dans des attitudes résolues, des figures entières. Comme les doux poètes et les tendres rêveurs qui réussissent toujours mal à paraître terribles, quand il traite des sujets tragiques, il en exagère gauchement l'horreur. Ses bourreaux sont d'une laideur invraisemblable et peu effrayante.

Le voyage d'Italie eut pour effet de calmer cette exaltation. Ce ne furent pas seulement les Vénitiens, malgré tant d'affinités intimes, qui, à l'abord, s'emparèrent de lui pour l'éclairer et l'apaiser. Les compositions correctes des académiciens bolonais, l'exécution vigoureuse des réalistes lombards, les figures coquettes des praticiens romains l'attirèrent tour à tour par quelques qualités spéciales. Il sera telle de ses œuvres, postérieure au séjour d'Italie, où l'on surprendra encore, bien longtemps après, dans la grandeur ou dans la froideur d'une pose, dans la fermeté ou dans la dureté d'une opposition de couleurs, dans la grâce ou dans l'insignifiance d'une tête, une réminiscence tenace des Carraches, de Caravage, de Pietro da Cortona. Ces influences secondaires, dont il n'eut pas d'ailleurs à souffrir, lui donnèrent le goût des figures bien assises, des ordonnances claires, des distributions décoratives, et lorsqu'il se présenta devant Titien et Véronèse, il en put subir l'éblouissement sans

trouble. Dans cette voluptueuse séduction de Venise qui décida la floraison de son talent, on ne le voit pas perdre pied un seul instant. Tout en fondant ses couleurs, encore troublées par de vifs éclats flamands, dans l'unité plus grave de ces harmonies calmes et profondes dont Titien venait de lui révéler la puissance, il conserve son dessin résolu et précis, et assure ainsi des dessous toujours fermes et résistans à ces flottantes expansions de lumières dans lesquelles devaient désormais apparaître toutes ses figures parées, comme par une grâce native, d'une élégance indéfinissable. Les feuilles de croquis conservées chez le duc de Devonshire, sont un admirable témoignage de la perspicacité avec laquelle il analysait, en un instant, les physionomies les plus diverses et de la décision savante avec laquelle il en résumait, d'un trait sûr, le caractère expressif. M. Guiffrey a fait reproduire plusieurs de ces petites feuilles qui contiennent dix ou douze têtes ; on distingue, du premier coup, quand c'est un portrait, la race, le tempérament, la profession, le caractère, et, si c'est une tête d'imagination, le personnage représenté. On ne saurait pousser plus loin l'intelligence de la figure humaine. Aussi, pour beaucoup d'amateurs, les portraits de cette période italienne, avec leurs contours accentués, leurs expressions décidées, leurs colorations ardentes, restent-ils les meilleurs de Van Dyck; ils le seraient, en effet, si l'on s'en tenait au nombre des mérites que l'artiste y réunit, sous des influences diverses et souvent juxtaposées.

Durant son séjour en Belgique (1626-1632), nous l'avons vu, il chercha surtout à se mesurer avec ses condisciples, Crayer, Jordaens, Schut et les autres, dans la peinture religieuse. Mais il y apporta cette fois, avec plus d'expérience, une prudence réservée qui contraste avec les tumultueuses ambitions de sa première jeunesse. Dans ses grands tableaux, *l'Extase de saint Augustin*, les *Mariages mystiques de sainte Rosalie et du bienveillant Herman*, même dans l'*Érection de croix*, les personnages sont peu nombreux, groupés côte à côte dans des attitudes bien déterminées. Nul encombrement de mise en scène, peu de contorsions des corps, même lorsqu'une passion violente les secoue et les tend. Il en est de même, à plus forte raison, dans les scènes simples, à deux ou trois personnages, les *Madones*, *Ensevelissemens*, *Pietà*. Souvent même les ordonnances sont monotones, les gestes convenus, les fonds sacrifiés, les draperies encombrantes; malgré tant de causes d'infériorité, ces compositions, ou souriantes ou pathétiques, restent supérieures par une puissance expressive, séduisante ou poignante, d'une intensité irrésistible; toutefois, qu'on le remarque, la secousse morale qu'elles donnent part presque toujours d'un

même point. Ce qui parle chez Van Dyck, ce ne sont point, comme chez les grands dramaturges, chez Michel-Ange ou chez Rubens, ni les groupes par leurs attitudes, ni les figures par leur geste, ce sont les visages, les seuls visages sur lesquels le désespoir irrémédiable ou la souriante sérénité s'expriment avec une vivacité sympathique. Tous les efforts que renouvelait Van Dyck pour se montrer un grand peintre d'histoire contribuaient donc en réalité à affermir les progrès qu'il ne cessait de faire comme portraitiste. L'exercice de l'art religieux lui donnait seulement un idéal supérieur d'expression qui l'élevait bien au-dessus des préoccupations méticuleuses des spécialistes du portrait, sans que son imagination en fût d'ailleurs assez agitée pour perdre de vue la réalité.

La force de création, assez vive chez lui pour le tenir toujours animé en face de la vie, n'y devint donc jamais assez dominante pour lui faire oublier ou transformer la nature. De là l'enchantement qu'on éprouve devant toutes ses figures, d'une noblesse si vraisemblable et d'un charme si naturel, sans qu'on ait à concevoir de doutes, malgré la séduction, ni sur l'exactitude des traits ni sur la vérité des expressions. Les gens qu'il peint ou dessine en ce moment sont d'ailleurs presque tous ou d'anciens camarades, ou des confrères aimés, ou des protecteurs respectés. Il met, à les immortaliser, une conscience et une verve qu'il ne retrouvera plus toujours, en Angleterre, devant la foule des cliens indifférens. Les plus belles feuilles du *Centum Icones*, Vorstermans, Pontius, Breughel de Velours, de Wael, Snyders, etc., les superbes portraits de Marie de Tassis à la galerie Lichtenstein, ceux de François de Moncade, du *Gentilhomme et d'un Enfant*, d'une *Dame et sa Fille* au musée du Louvre, la plupart des portraits en pied de la Pinacothèque de Munich datent de cette période bénie et montrent la fusion décidément accomplie entre les élémens divers qui composent son originalité.

Durant la période anglaise, cette originalité se raffine, s'attendrit, s'aiguise avec une sensibilité croissante, qui, vers la fin, tourne à la subtilité ou à la fadeur. C'est le moment où, comme peintre, il invente les combinaisons les plus séduisantes. Sa peinture, allégée et éclairée, d'une pâte plus fine, d'un éclat plus souple, d'une touche plus rapide, d'une impression plus frémissante, devient par instans, pour la vue ravie, une caresse exquise. Quels yeux resteraient insensibles à ces adorables fraîcheurs de tons nacrés, à ces voluptueux accords de nuances attendries au moyen desquels il exprime alors ce qu'il aima toujours le mieux au monde, ce qu'il sentit d'un cœur si sincèrement ému, la délicate beauté des femmes et la gentillesse câline des enfans? Quels bouquets de fleurs savamment nuancées offrent des harmonies aussi rares que les groupes

des *Enfans de Charles Ier* au musée de Turin, au château de Windsor, au musée d'Amsterdam? Enchantement des yeux, enchantement de l'âme. Tous ces beaux enfans, malgré le luxe de leurs chatoyantes soieries, malgré la gêne de leur attitude imposée, restent, au fond, si naïfs et si étonnés, avec leurs petites mines sérieuses, avec leurs grands yeux brillans de fils de rois adulés et précoces! Ces mêmes colorations affaiblies et alanguies, d'un charme subtil et presque maladif, donnent aux nobles dames de l'aristocratie anglaise un attrait de mélancolique élégance que la terre de Shakspeare sut bien comprendre et que l'art anglais, depuis ce jour-là, n'a cessé de rechercher. Même aux derniers jours de sa vie, alors que ses forces sont brisées, l'artiste, plus sensible que jamais, a tout à coup des réveils surprenans de vigueur; mais son pinceau brillant mêle alors à ses éclats, avec une tristesse souriante, d'étranges pâleurs d'automne. Notre *Charles Ier à la chasse* du grand Salon, *le Prince Guillaume d'Orange et sa Fiancée Henriette-Marie d'Angleterre* au musée d'Amsterdam, d'innombrables portraits en Angleterre, sont dus à ces dernières intermittences de génie.

Il n'est donc pas besoin de vouloir à toute force mettre Van Dyck presque sur le même pied que Rubens, comme on l'a fait quelquefois par une singulière exagération, pour lui être équitable et le juger à sa valeur. Rubens est un de ces génies exceptionnels qui se dressent par instans dans l'histoire des arts pour en changer le cours et entraîner le monde à leur suite. Sans Rubens on ne conçoit ni la peinture flamande au XVIIe siècle, ni la peinture en Europe depuis trois siècles, tandis que l'absence de Van Dyck n'eût pas troublé profondément l'aspect général des productions pittoresques. Sa part de gloire, d'ailleurs, reste encore assez belle pour qu'il ne faille pas la compromettre en l'exagérant. Dans ce genre admirable du portrait, Van Dyck n'a pas seulement résumé tout ce qui avait été acquis, avant lui, soit dans les Flandres, soit en Italie, en fait de naturel, d'exactitude, de sensibilité. Il y apporta quelque chose de plus. L'aisance extraordinaire qu'il mit à dégager sans effort, de la figure humaine, tout ce qu'elle peut contenir, même chez les personnages les moins intéressans, de distinction morale, d'élégance corporelle, de charme communicatif, de personnalité expressive, fut d'un exemple surprenant, à la fois plein d'attraits et de périls, qui, dans tous les cas, ne peut plus être oublié. Peintre attentif d'une société raffinée, il se trouva, par suite de sa vie répandue, posséder, sans pédantisme, à un degré supérieur, cette pénétration psychologique qui est la qualité dominante, au XVIIe siècle, de tous les beaux esprits dans les grands centres de la civilisation européenne. Du bout de son pinceau alerte, historien impartial, curieux

et fidèle, il peint les patriciens de Gênes, les bourgeois d'Anvers, les princes de France, la cour espagnole à Bruxelles, la cour de Charles Ier à White-Hall, avec la précision, la désinvolture, le laisser-aller aristocratique et la finesse légère d'aperçus que montreront un peu plus tard Saint-Evremond et Hamilton en décrivant la cour de Charles II du bout de leur plume dédaigneuse. Seulement Van Dyck, plus que ces courtisans sceptiques, tient encore à la grande renaissance par la vivacité des impressions et par la chaleur de l'âme. C'est pourquoi, même après les Brugeois, même après les Florentins, même après Dürer, Titien, Holbein, il trouve encore, pour éclairer, pour expliquer, pour faire aimer la figure humaine, une manière de voir nouvelle, moins forte peut-être et moins souveraine, mais pourtant si heureuse et si nécessaire que, depuis son passage, aucun peintre n'a pu essayer à son tour de fixer sur le papier ou sur la toile un visage vivant sans être obligé de penser à lui et de redouter son souvenir. La France ne doit guère moins de reconnaissance à Van Dyck que l'Angleterre elle-même. Sans parler de nos illustres graveurs du XVIIe siècle formés à son école, n'est-ce pas de lui que procèdent chez nous, Rigaud, Largillière et toute la suite de nos portraitistes élégans, aussi bien que là-bas Reynolds, Gainsborough et Lawrence? Pierre Puget, notre grand sculpteur, a voulu mourir entouré de ses œuvres. Sa gloire, à quelque rang qu'on la veuille mettre, est de celles qui ne périront point. Comme tous les poètes sincères, il a payé sa science de l'âme au poids de ses propres douleurs, et parce qu'il a vécu, son œuvre reste vivante.

GEORGE LAFENESTRE.

UNE

PRINCESSE ALLEMANDE

AU XVIIe SIÈCLE.

Mémoires de l'électrice Sophie de Hanovre. Publicationen aus den K. Preussischen Staatsarchiven, t. IV; Leipzig, Hirzel.

Sainte Beuve voulait que l'on mît une devise aux correspondances de Madame, mère du régent, et il avait fait choix de cette ligne d'une des lettres de Madame : « Je suis très franche et très naturelle, et je dis tout ce que j'ai sur le cœur. » On pourrait de la même façon donner pour devise aux *Mémoires* de l'électrice Sophie de Hanovre, tante de Madame, ces mots des *Mémoires :* « Je n'aime pas à mentir. » Les nuances des deux caractères seraient ainsi parfaitement marquées. La nièce dit toute la vérité et au-delà, bruyamment, avec courage et grossièreté ; la tante a la sincérité prudente et ne laisse connaître de la vérité que ce qu'il est à propos. Madame fait une scène si forte à une fille de noblesse douteuse qui se prétendait sa parente, que la demoiselle en prend une maladie et en meurt; l'électrice Sophie accepte pour bru, moyennant une bonne dot, une nièce de la main gauche, la laisse se fourvoyer dans des intrigues de cour et la regarde se perdre sans lui tendre la main. On se représente ce que seraient les mémoires de Madame si Madame avait écrit des mémoires : quelles tempêtes et que de gros mots ! L'électrice, à qui la vie avait apporté tout autant de déceptions et de tracas, conserve, la plume à la main, une mesure parfaite. Gaie, pénétrante et point du tout crédule, « elle avait, dit Gourville qui l'a connue, une pente naturelle à chercher souvent à dire quelque chose sur son prochain, » mais ce sont coups de griffe mignons, coups de griffe de grande dame et de femme d'es-

prit ; sa malice sait faire patte de velours. Elle écrit ses mémoires en français, dans un style que Leibniz, chargé de corriger ses fautes d'orthographe et s'en acquittant médiocrement, nommait sublime et que nous nous contenterons d'appeler vif et naturel. Ses descriptions des cours qu'elle a visitées sont tout à fait charmantes, et il y aurait plus d'une bonne leçon d'histoire à en tirer.

C'est surtout à l'électrice elle-même que nous nous attacherons. Nous sommes accoutumés, en France, à voir les princesses allemandes du temps de Louis XIV sous les traits rustiques de Madame ou de la grande Dauphine. La duchesse Sophie nous fera connaître un autre type plus fin, ne le cédant à personne pour l'originalité et complétant heureusement, par la politesse et l'agrément de l'esprit, ce qui manquait aux autres du côté de la grâce et de l'usage.

Elle était née à La Haye, le 14 octobre 1630, de Frédéric V, comte palatin du Rhin, un instant roi de Bohême, et d'Élisabeth, fille de Jacques Ier d'Angleterre. Après la perte de leurs états, ses parens s'étaient réfugiés en Hollande, où ils eurent tant d'enfans qu'ils ne savaient plus quels noms leur donner. Au douzième, qui était une fille, ils prirent le parti de tirer au sort, et c'est ainsi que la future duchesse de Hanovre s'appela Sophie. Dès qu'elle fut nommée, la reine sa mère ordonna de la porter à Leyde, où étaient déjà élevés tous les aînés, et retourna à ses guenons et à ses chiens. Cette princesse avait les idées de son temps sur la part qui revient aux grands dans l'éducation de leurs enfans. La grande Mademoiselle contait que sa belle-mère ne voyait les petites Mademoiselles, filles du second lit de Gaston, qu'un demi-quart d'heure le matin et autant le soir, et ne leur disait jamais rien, sinon : « Tenez-vous droites; levez la tête. » La reine Élisabeth vit sa fille Sophie un demi-quart d'heure en dix ans, un jour qu'elle l'avait fait venir avec un frère plus jeune pour les montrer, en même temps que ses chiens et ses singes, à une princesse de sa parenté. On nous montra, disent les *Mémoires*, « comme l'on fait un haras! » Le garçon fut trouvé beau, mais on demeura d'accord que la fille était maigre et laide. La petite Sophie écoutait cette discussion et était très mortifiée.

Sa mère se sentait à son égard la conscience en repos. Toute déchue let besogneuse qu'elle était, elle n'épargnait rien pour ses enfans. On eur avait organisé à Leyde une cour « tout à fait à l'allemande, » avec force précepteurs, gouvernantes, leçons et cérémonies. En se levant, les princesses récitaient ces fastidieux quatrains de Pibrac que Mme de Maintenon enfant apprenait par cœur en gardant les dindons, et qui étaient alors aussi obligatoires pour les jeunes filles, et à peu près aussi utiles que l'algèbre l'est de nos jours. Les maîtres se succédaient jusqu'à l'heure du dîner, au grand ennui de la princesse Sophie, qui n'avait aucun goût pour le travail, et avec le repas com-

mençait la leçon d'étiquette et de belles manières. « Quand j'entrais dans la salle, je trouvais tous mes frères rangés de front et leur gouverneur avec leurs gentilshommes postés derrière eux à côté dans le même ordre. J'étais obligée par ordonnance de faire premièrement une fort grande révérence pour les princes et une petite pour les autres, ensuite encore une fort grande en me rangeant vis-à-vis d'eux, ensuite encore une petite pour ma gouvernante, laquelle en entrant avec ses filles dans la salle m'en fit de fort grandes. J'étais aussi obligée de leur en faire encore une en leur donnant mes gants à garder, et puis encore une autre, quand je me remettais vis-à-vis de mes frères; une autre, quand les gentilshommes m'apportaient un grand bassin pour laver les mains, encore une après la prière et la dernière pour me mettre à table, ce qui en fait neuf bien comptées. »

On croit voir une recrue prussienne à l'exercice. A de certains jours, ce dîner si bien gagné se trouvait être une conférence. On invitait des pasteurs ou des professeurs pour entretenir la jeunesse de sujets sérieux, et il fallait s'instruire même en mangeant. L'une des sœurs de la princesse Sophie, Elisabeth, devint à ce régime une grande savante. « Elle savait toutes les langues et toutes les sciences et avait un commerce réglé avec M. Descartes. » Il n'y avait pas de régime capable de faire une savante de la princesse Sophie, pas plus qu'on ne réussit à la rendre dévote en lui faisant apprendre tout le catéchisme par cœur à un âge où elle n'en comprenait mot. Pétillante et rieuse, aimant les arts, les plaisirs élégans, elle nous apparaît dès la première jeunesse avec l'indépendance d'esprit et la grâce qu'elle conservera jusqu'à quatre-vingts ans. Ce qu'elle voulait savoir, elle l'apprenait vite et bien; elle parlait quatre ou cinq langues dans la perfection. Ce qu'elle jugeait inutile de savoir pour son état de princesse, dont elle avait très haute opinion, lui était insupportable à étudier.

Vers l'âge de dix ans, la reine sa mère l'admit avec ses sœurs aînées à cette singulière cour de La Haye qui fait penser, dans son laisser-aller et sa bonhomie, à certaines vieilles maisons de province pleines d'animaux et d'enfans, grandes arches de Noé où chacun suit sa pente en liberté. Élisabeth, l'élève de Descartes, vivait dans les livres et prêtait à rire par ses distractions de savante absorbée. Sa sœur Henriette se montrait tout Allemande par la passion des choses du ménage et excellait dans les confitures. Une troisième, Louise, s'était donnée aux arts; elle peignait fort joliment, était toujours habillée de travers et coiffée à la diable. Les serviteurs avaient comme les maîtres des physionomies *sui generis*. Il y en avait qui dataient de trois générations; on les avait eus par héritage. De vieilles filles aveugles, impotentes, grognons, traînaient dans les coins avec les écuelles des chiens et d'autres meubles intimes. La bonne reine Elisabeth ne s'occupait de rien, ne surveillait rien, jouait placidement avec ses bêtes tandis que

ses filles s'élevaient entre elles comme elles pouvaient et travaillaient à jeter leurs filets sur le prince de Galles, depuis Charles II, exilé comme elles.

La princesse Sophie s'était donné pour tâche de faire enrager toute la maison et s'en acquittait à merveille. Elle n'avait plus d'autre occupation, car précepteurs et leçons avaient été supprimés en quittant Leyde. On vit alors quel sentiment des bienséances la cour « tout à fait à l'allemande » avait développé chez ces jeunes princesses. Les espièglerie avec lesquelles l'électrice assure qu'elle charmait tous les « gens d'esprit » laissent derrière elles les plaisanteries les plus grasses du *Malade imaginaire*. Du reste, elle aurait été élevée à la française qu'il n'en aurait pas été autrement. Quand on lit les mémoires et les correspondances du XVIIe siècle, on est continuellement frappé du fond de grossièreté que recouvraient les dehors polis de la cour de Louis XIV. La duchesse de Bourgogne en fera bien d'autres que la princesse Sophie, et le roi et Mme de Maintenon en riront tout comme les gens d'esprit de La Haye.

Les années passèrent; la petite fille maigre et laide devint une belle personne. « J'avais, dit-elle, les cheveux d'un brun clair, naturellement bouclés, l'air gai et dégagé, la taille bien faite, mais pas fort grande, le port d'une princesse. » Une petite remarque jetée négligemment quelques lignes plus haut nous apprend que les femmes de la famille avaient toutes la jambe et le pied admirables. Nous avons sous les yeux un portrait qui représente l'électrice Sophie vers la soixantaine, après la petite vérole. Les traits sont réguliers et nobles, le front haut et large, le regard intelligent; l'air est d'une très grande dame. Sous ses dehors d'enfant terrible, le caractère avait été mûri de bonne heure. Les difficultés et les déboires de l'exil avaient développé le fond de philosophie, accentué le tour d'esprit raisonnable et positif. Toute jeune, sa première règle de conduite, qui ne changera plus, était de se garder en joie; car la bonne humeur, disait-elle, conserve la santé, et la santé conserve la vie, « qui m'est bien chère. » L'orgueil aidant la bonne humeur, rarement on prit plus gaillardement le temps comme il vient, les hommes comme ils sont, les choses pour ce qu'elles valent. Étant toujours, à La Haye, sans argent et presque sans le nécessaire, elle se résout une fois pour toutes à prendre chez les marchands ce qu'il lui faut et à « laisser à la Providence le soin de payer, » ne manque plus de rien et admire de bonne foi que la pauvreté ne lui fasse « aucune peine. » Son fiancé, le duc George-Guillaume de Hanovre, qui lui avait pourtant dit « mille choses obligeantes » auxquelles la princesse Sophie se rend le témoignage de n'avoir « pas trop mal répondu, » propose sans plus de façons de se substituer pour le mariage son cadet, Ernest-Auguste. La princesse réplique gracieusement qu'elle n'avait « jamais eu de l'amour que pour un bon établissement et que,

si elle le pouvait trouver avec le cadet, elle n'aurait aucune peine à quitter l'un pour l'autre. » Ainsi fut fait. George-Guillaume avantagea son cadet, et Sophie vécut fort bien avec Ernest-Auguste, mari médiocre. Devenue mère de famille, elle éleva ses enfans selon les mêmes principes de sagesse pratique. Ayant remarqué les inconvéniens des conversions forcées, comme l'avait été celle de sa nièce à son mariage avec Monsieur, elle ne donna point du tout de religion à sa fille et se réserva de la faire instruire dans la religion de son mari. Gourville, qui nous a conservé ce détail, en avait tiré bon augure pour un projet de sa façon. Par intérêt pour la maison de Hanovre, où il avait des liaisons étroites, il proposait que le duc Ernest-Auguste se fît catholique avec sa famille, moyennant quoi lui, Gourville, se faisait fort d'obtenir du pape la réunion au duché de Hanovre de certains biens ecclésiastiques. Le duc répondit qu'il était trop vieux pour changer de religion, mais sa femme aurait tenté l'aventure. « Mme la duchesse me fit des complimens et des amitiés sur la bonne volonté que j'avais d'une manière qui me fit juger qu'elle aurait volontiers consenti à la proposition si son mari y était entré (1). » Ajoutons que la duchesse était sceptique en médecine dans un siècle où douter des médecins était le premier pas dans la voie de l'impiété.

L'électrice Sophie, fille d'Allemand, élevée à l'allemande et fixée en Allemagne, tenait de race la disposition à ne pas se perdre dans les nuages. Sa nation n'avait pas encore été prise de l'accès de sentimentalité qu'elle aura au XVIIIe siècle en même temps que la nôtre, et dont nous la voyons se dégager en ce moment, plus tard que nous et peut-être plus complètement. Il y a deux cents ans, aucun symptôme n'annonçait la crise. L'Allemagne du XVIIe siècle n'avait pas plus que la France du XVIIe siècle le goût de la sensiblerie et des pleurnicheries. En revanche, elle aimait plus encore la goinfrerie et les malpropretés (2). Ni à la cour de Heidelberg, ni à la cour de Hanovre, ni à la cour de Zelle, un amoureux du temps de l'électrice ne se serait avisé de dire à sa belle que pour lui plaire il fallait « savoir pleurer et aimer les larmes (3). » On demandait alors à une belle tout autre chose. Quand la d'Olbreuse, une petite Française intrigante, vise à devenir belle-sœur de la duchesse Sophie, qui ne le lui pardonnera pas, elle n'a garde de jouer la mélancolie et de larmoyer; ce n'était pas encore la mode et on l'aurait trouvée très ennuyeuse. Elle se montre « fort folâtre et fort enjouée, battant l'un, pinçant l'autre, comme des talens

(1) *Mémoires de Gourville*, édition Petitot, p. 501.

(2) Voir dans les *Mémoires* de l'électrice Sophie, p. 49, l'histoire du verre de vin bu deux fois.

(3) Lettres de Martin Miller, années 1774 et suiv. (*Deutsche Rundschau*, septembre, 1881.)

par où elle voulait plaire (1). » Plaisirs bruyans, franche gaîté, propos libres, voilà le ton du jour; la maladie de l'attendrissement viendra en son lieu; pour l'instant, personne n'y pense, pas plus là-bas qu'ici.

Les *Mémoires* de l'électrice sont importans pour éclairer définitivement ce point. Elle voyageait beaucoup, savait regarder et raconter ce qu'elle avait vu. Ses descriptions fixent la physionomie de l'Allemagne de son temps. Nous défions de trouver une société où les réalités tiennent plus de place, où les subtilités du sentiment en tiennent moins. La série des tableaux commence avec le départ de La Haye (1650), lorsque la princesse Sophie vint habiter à Heidelberg, chez son frère Charles-Louis, rétabli dans une portion des états paternels par les traités de Westphalie. C'est d'abord, pendant le voyage même, le duc de Neubourg, le « plus propre de sa cour, » mais y ayant trop peu de peine. C'est le landgrave de Hesse-Cassel, dont la femme court la poste à cheval, son ajustement en désordre, et suivie d'une demoiselle aussi « délabrée » que sa maîtresse. C'est l'intérieur de Charles-Louis, à Heidelberg : l'électrice Charlotte joue des griffes, tape, mord, grimpe sur des échelles, un couteau à la main, pour tuer les amies de son mari. Celui-ci, prince patient et débonnaire, s'était appliqué inutilement à adoucir l'humeur de sa femme. Il l'avait « mitonnée sept années de suite sans en avoir pu venir à bout. » Chaque complaisance nouvelle « la faisait cabrer davantage, car elle était de l'humeur de son oncle le landgrave Frédéric, qui n'était soumis que quand on le maltraitait. » Plus de femmes qu'on ne croit aiment à être battues, et l'électrice Charlotte était du nombre. Le mitonnage n'eut d'autre résultat que des scènes scandaleuses où la favorite, Mlle de Degenfeld, faillit être mise en pièces, et que la princesse Sophie, au courant de tout, experte en tout, aussi peu dégoûtée en paroles que sa nièce la mère du régent, conte lestement dans ses *Mémoires*.

A Stuttgart, chez le duc de Wurtemberg, à Darmstadt, chez le landgrave George ou le landgrave Louis, à Zell, à Osnabrücke, à Hanovre, l'impression laissée par les *Mémoires* est la même. Ces gens-là sont à cent lieues de la sentimentalité vague qu'on s'est plu à représenter comme l'un des traits essentiels du caractère germanique. Ils sont, au rebours, essentiellement positifs. En galanterie, en religion, dans les choses du sentiment et dans la conduite de la vie, ils vont au solide, ne perdent point de temps en soupirs ni à regarder le clair de lune. Pendant un voyage en Italie, l'électrice est frappée du commerce de déclarations en prose et en vers qui se fait autour d'elle et du peu de suites sérieuses de ces bouquets à Chloris. — « Je crois, ajoute-t-elle plaisamment, qu'il n'y avait que M. le duc (son mari) qui profitait

(1) *Mémoires* de l'électrice Sophie.

de ses galanteries et qui s'attachait au solide. » — Cette aimable Italie, où l'on manque de la tuer à force de danser, lui semble mousse légère à côté de sa bonne Allemagne, où l'on se grise avec sérieux, où les plus grands seigneurs ont pour « marquer leur passion » aux dames des traits rabelaisiens, où les jeunes couples se « baisent devant tout le monde » à embarrasser les assistans. En lisant tel passage des *Mémoires* où il est question de nouveaux mariés, on se croirait de nos jours, sur le bateau à vapeur de Bingen à Bonn, ou dans un *Stellwagen* bavarois.

La princesse Sophie était tout à fait de son pays pour le sens pratique. Elle en donna une preuve supérieure lors de son mariage, en 1658. George-Guillaume, le premier fiancé, avait promis de garder le célibat et cédé ses droits sur le Hanovre à son frère Ernest-Auguste; c'étaient les conditions auxquelles Ernest-Auguste consentait à épouser à sa place. La princesse Sophie, le marché accepté, s'attacha également à le tenir loyalement et à en tirer tout le parti qu'il comportait. Elle avait été éprise de George-Guillaume; elle voulut l'être d'Ernest-Auguste et le fut. « J'étais bien sûre de le trouver aimable, écrit-elle, parce que j'étais résolue de l'aimer. » Elle avait le don de diriger son cœur où elle jugeait honnête et utile qu'il allât. Par là elle est digne de toute notre estime. Cela dit, et notre tribut de respect payé sans marchander, nous ajouterons qu'elle possédait peut-être ce don commode d'aimer et de haïr à propos à un trop haut degré. On finit, quoi qu'on en ait, par se défier d'un cœur aussi docile. Une âme moins soumise, pour laquelle on aurait çà et là quelques inquiétudes, édifierait moins, elle attacherait davantage.

L'union avec Ernest-Auguste fut peu heureuse par la faute du mari, jaloux et infidèle. La duchesse ne se jeta point dans les reproches et les larmes. Atteinte au vif, elle s'occupa de sauver au moins du naufrage les biens matériels et mondains. La succession de Hanovre menaçait d'échapper à la branche cadette. Pendant qu'Ernest-Auguste courait les aventures en Italie, George-Guillaume regrettait ses promesses en contemplant les beaux yeux de cette Eléonore d'Olbreuse dont il a été question plus haut. A la fin, il n'y put tenir et manqua à son engagement de célibat. Point tout d'un coup, cependant; sa belle-sœur veillait; il épousa par degrés. Le premier contrat de mariage, auquel signèrent le duc Ernest-Auguste de Hanovre et la duchesse Sophie sa femme, fut rédigé par une suivante tenant lieu de notaire. Mlle d'Olbreuse jugea la cérémonie suffisante pour commencer, de quoi l'électrice l'approuve, car, dit-elle, la résolution « était fort honorable pour une personne de sa naissance. » Les efforts de la jeune femme pour faire régualriser sa situation et légitimer ses enfans tiennent une grande place dans les *Mémoires*. L'électrice défendit les droits des siens avec une aigreur qui subsista après le succès, lorsque son mari fut paisible-

ment en possession du Hanovre. Elle avait été outrée de l'impertinence de la d'Olbreuse, une fille de rien, qui ne se trouvait pas assez honorée d'être la maîtresse d'un prince, et elle étendit sa haine sur Sophie-Dorothée, fille d'Eléonore et de George-Guillaume. Les lettres de l'électrice qui ont été publiées contiennent sur cette enfant des mots cruels qui ne lui seront pas pardonnés, parce qu'elle mariera malgré tout Sophie-Dorothée, pour des raisons d'argent, à son fils. « C'est une pilule bien amère à avaler, écrit-elle à propos de ce mariage, mais si on la dore de 100,000 écus par ans en souveraineté, on fermera les yeux en la prenant (1). » On cesse d'excuser les duretés d'un orgueil qu'apprivoise si vite le son des écus. Dès que les prérogatives du sang entrent en cause, l'électrice Sophie devient âpre, vindicative, ne ploie plus que devant l'intérêt; nous l'aimerions mieux ne ployant pas du tout.

Nous avons dû marquer les ombres. Hâtons-nous de revenir aux côtés lumineux de la figure. Ils sont éclatans et se reflètent délicieusement dans les *Mémoires*. L'électrice a l'observation vive et enjouée. Elle trouve au bout de sa plume, parmi une foule de négligences et d'incorrections, de ces termes heureux qui font vivre les gens. Elle voit vrai. On s'en convainc dans les pages où elle raconte son voyage de France, chez sa sœur Louise, convertie au catholicisme et abbesse de Maubuisson, et chez sa nièce Charlotte, femme de Monsieur. Depuis l'arrivée à Maubuisson, où elle aperçoit dans la basse-cour la bonne grosse Madame courant « de toutes ses forces et Mademoiselle après elle » pour venir recevoir sa tante, jusqu'aux adieux de la reine Marie-Thérèse, qui ne trouve jamais rien à répondre aux complimens, il n'y a pas un trait que nous ne reconnaissions juste. Et quelles touches spirituelles elle ajoute à ces physionomies familières de la cour du grand roi! Son Monsieur est un chef-d'œuvre. On ne se représente plus Monsieur que minaudant avec un bonnet de nuit enrubanné et tatillonnant parmi les chiffons.

L'abbaye de Maubuisson était à deux lieues de Paris, près de Saint-Ouen. Ce fut le 22 août 1679 que l'électrice Sophie, traversant les cours, aperçut Madame s'essoufflant à sa rencontre. « A peine pouvais-je sortir du carrosse pour satisfaire à ce que je lui devais. La bonne princesse en m'embrassant pleura de joie de me revoir et me tenait toujours entre ses bras. Elle ne me quitta qu'un moment pour me donner le temps de saluer Mademoiselle, pendant qu'elle baisa fort tendrement Mme d'Harling, qui avait été sa gouvernante. Après cela elle me reprit sous le bras et me présenta à M. le duc d'Orléans, que je trouvai à la porte du couvent avec ma sœur l'abbesse. Ce prince me fit un accueil le plus obligeant du monde et vivait avec moi comme

(1) Lettre du 9 novembre 1679 à son frère Charles-Louis, électeur palatin, père de Madame, mère du régent.

s'il m'eût connue toute sa vie. Pendant que j'embrassais ma sœur, il monta dans le parloir avec Mademoiselle sa fille, et je suivis quelque temps après avec Madame, qui me tenait toujours embrassée du côté du cœur. »

L'excellente Madame dut interrompre ses embrassades pour laisser la parole à Monsieur, qui brûlait d'avoir son tour. Il avait à raconter les toilettes qu'il se faisait faire pour le mariage de sa fille Marie-Louise (1) avec Charles II d'Espagne, et il était plein de son sujet. Il ne quitta Maubuisson qu'après avoir fait promettre à sa tante de Hanovre de venir dès le lendemain au Palais-Royal voir ses ajustemens. Elle y vint, et gagna le cœur de Monsieur en passant l'après-midi à chiffonner avec lui. Monsieur prit en main le soin de la garde-robe de l'électrice et de sa suite. Il s'employa à mettre ces Allemandes à la mode de Paris, choisit les étoffes, tint conseil avec les tailleurs, inventa des montures pour les pierreries, tout cela avec un intérêt vif et, pour ainsi dire, confiant. Il n'avait pas l'ombre d'un doute sur l'importance décisive de ces sortes de questions. A l'arrivée de sa tante à la cour, à Fontainebleau, il ne la laissa pas se reconnaître et l'entraîna à l'instant dans un petit cabinet où on lui brodait un justaucorps pour les noces; cette broderie était pour Monsieur l'affaire sérieuse du mariage de sa fille. Il voulut présenter lui-même l'électrice, la mena par la main devant Marie-Thérèse, prit vivement une bougie et l'approcha de la reine pour faire admirer ses pierreries. L'électrice confuse se hâta de se jeter dans les complimens et sur ce que le plaisir de considérer la reine l'empêchait de regarder les pierreries. Marie-Thérèse, l'air doux et engoncé, le dos rond, la main blanche et belle, souriait en montrant ses dents noires et répétait avec un à-propos admirable : « Le roi m'aime tant! Je lui suis si obligée! » En 1679, la reine était « obligée » au roi de Mmes de Montespan et de Fontanges, entre autres, et en ne parlant que du présent.

Un accident faillit gâter l'amitié de Monsieur pour sa tante de Hanovre. C'était le soir, et chacun s'était retiré dans son appartement. L'électrice entra, sans être annoncée, dans la chambre de Madame et surprit Monsieur en déshabillé de nuit : robe de chambre, bonnet à rubans couleur de feu sur une tête sans perruque, quelque chose enfin comme Argan attendant M. Purgon. Le pauvre Monsieur était au désespoir d'être vu aussi peu à son avantage. Il tournait toujours la tête de l'autre côté, tandis que sa tante, pour « l'apprivoiser, » se mêlait d'un arrangement de parure auquel il était occupé. La politique (Monsieur pouvait être utile) inspira enfin à l'électrice une attache de chapeau dont la beauté fut irrésistible. Monsieur oublia son bonnet de nuit en considérant l'attache de chapeau. Sa tante le laissa consolé

(1) Fille du premier lit de Monsieur.

et même « fort content. » — « Après avoir fait, poursuit-elle, un ouvrage de cette conséquence, je pouvais dormir en repos, et je me retirai pour m'aller coucher. » Madame avait assisté à la leçon sans en profiter. Elle était incapable de ces souplesses. Il y serait allé de sa vie qu'elle n'aurait pu prendre sur elle d'inventer une attache de chapeau.

Le mariage de Mademoiselle avec le roi d'Espagne se fit dans la chapelle du château de Fontainebleau. L'électrice y assista du haut d'une tribune : « Je laisse, dit-elle, au *Mercure galant* à décrire le détail de cette cérémonie, dont le cardinal de Bouillon faisait un des principaux personnages. Je dirai seulement l'envie de rire et qu'il avait de la peine à s'en empêcher. Pour le roi, il regarda Mlle de Fontanges avec plus de dévotion que l'autel ; elle était dans une tribune en haut de son côté, ce qui lui fit souvent hausser la tête. La Montespan, dont la faveur était sur son déclin, était placée sur le même rang, éloignée de sa rivale, dans un fort grand négligé avec des coiffes brodées, dans un morne chagrin de voir triompher une plus jeune qu'elle, qui était fort ajustée et paraissait fort gaie. Mme de Mecklembourg, assise auprès de moi, se donna milles peines pour se radoucir de tous les côtés où elle voyait des gens dont elle crût pouvoir avoir besoin, surtout vers la Montespan et M. de Pomponne. J'applaudis ma fortune en moi-même de me trouver dans un état bien plus heureux au-dessus de tout cela. Je trouvai la reine fort gênée dans son ajustement, car elle avait une jupe d'une broderie plus pesante que celle qu'on met sur les housses de chevaux, quoiqu'il faisait extrêmement chaud. Monsieur parut fort content, car il est si heureux qu'il le peut être des cérémonies de la grandeur sans en avoir le pouvoir. Madame parut fort gaie de voir devenir Madame sa belle-fille reine. La petite Mademoiselle semblait souhaiter un pareil sort; la grande Mademoiselle de Montpensier avait fort grand air, Mme de Guise (1) n'en avait point du tout. Madame sa sœur, la duchesse de Florence, me parut fort aimable et Mme de Blois fort belle, qui était fille de La Vallière. Je pris garde quand le roi s'ennuya pendant la cérémonie ; il ouvrait la bouche et fermait les yeux. Pour M. le dauphin, il me parut insipide... Et j'admirai M. de Verneuil, fils de Henri IV, qui se portait à merveille à l'âge de près de quatre-vingts ans; sa femme faisait aussi figure : on portait sa queue comme celle des princesses, mais elle n'était pas si longue. Tous ces princes et princesses s'évertuèrent à faire des révérences pour l'autel, pour le roi et pour la reine. Pour conclusion de la cérémonie, le roi fit celle de jurer la paix avec le roi d'Espagne, dont la belle reine était la victime qu'on immolait pour cette prétendue réconciliation... Ensuite chacun se retira pour aller dîner. »

(1) Élisabeth d'Orléans, fille du second lit de Gaston.

On aura remarqué le ton dégagé de ce morceau. C'est le ton d'une curieuse dont l'esprit n'est pas embarrassé d'admiration, encore moins de respect, devant les pompes et tant de personnages fameux de la cour du roi-soleil. La vénération de l'électrice pour le rang ne s'étendait qu'à ce qui lui tenait par le sang ; c'était essentiellement un culte de famille.

Elle écrivit ce qui subsiste de ses *Mémoires* en quelques semaines, au retour du voyage de France, et ne les reprit jamais. Ils s'arrêtent au mois de février 1681. Si nous faisions une biographie, c'est ici qu'il faudrait placer l'histoire du mariage du fils d'Ernest-Auguste, George-Louis, roi d'Angleterre en 1714 sous le nom de George Ier, avec sa cousine Sophie-Dorothée, fille d'Éléonore d'Olbreuse. Nous aurions à raconter les tristes suites de la pilule « dorée de 100,000 écus » et à essayer de déterminer le rôle de l'électrice Sophie dans le meurtre de Philippe de Königsmark et dans l'emprisonnement de Sophie-Dorothée au château d'Ahlden. Il nous en coûterait quelque peine, nous l'avouons, de nous représenter avec M. Schaumann, auteur des derniers travaux sur la matière (1), cette spirituelle duchesse Sophie en belle-mère de mélodrame. Elle nous paraît infiniment plus ressemblante à elle-même dans les *Lettres* de Madame, dansant à quatre-vingts ans sonnés une allemande avec son petit-fils, formant des vœux pour sortir de ce monde avec élégance, sans l'appareil fâcheux qui accompagne la maladie, et mourant comme elle l'avait souhaité, de mort subite au milieu d'un jardin (1714).

Tenons-nous-en à cette impression souriante sans entrer dans des questions restées fort obscures (2). Notre but était seulement de faire connaître la personne par les côtés pour ainsi dire mondains de son esprit et de son caractère : l'imagination ailée, l'humeur railleuse, désabusée sans aigreur, la constance à se conserver gaie à travers les tracas, par principe d'hygiène. En opposant l'électrice Sophie à Madame, on a les deux types extrêmes de la grande dame allemande au XVIIe siècle. Toutes deux hors de pair par l'originalité et par les grandes qualités, il serait malaisé d'être plus dissemblables que ces princesses par les formes extérieures. Elles n'ont pas l'air d'appartenir au même âge de civilisation. Madame, disons le mot, était une barbare. L'électrice Sophie n'avait ni la chaleur de cœur ni la droiture virile de Madame, mais ce n'est pas d'elle que Saint-Simon aurait écrit : « la figure et le rustre d'un Suisse. »

ARVÈDE BARINE.

(1) *Sophie-Dorothea, Prinzessin von Ahlden, und Kurfürstin Sophie von Hannover*, par A. F. H. Schaumann, directeur des archives d'état de Hanovre ; Hanovre, 1879 ; Klindworth.

(2) On ne possède pas de documens authentiques sur les origines du procès intenté à Sophie-Dorothée en 1694. Les pièces mêmes du procès ont été anéanties.

LES

JUIFS ALLEMANDS

ET

LEURS ENNEMIS

e ciel en soit loué! la violente polémique contre les juifs, qui a fait couler en Allemagne des flots d'encre épaisse et bourbeuse, semble s'alanguir, se calmer, tirer à sa fin. Les scènes de massacre, de viol et de pillage, dont plus d'une province russe a été le théâtre, ont donné à réfléchir. Le sang versé a excité de l'horreur, les pamphlets et les libelles ont causé du dégoût. Ceux qui menaient cette campagne se trouvaient à bout de raisonnemens, de déraisons et d'invectives; les voix commençaient à s'érailler, les encriers étaient vides, la lassitude est venue. Les mauvaises passions s'épuisent comme les bonnes, et, à la longue, on se fatigue de tout, même de crier raca à son frère.

Il ne faudrait pas croire que cette sorte de guerre intestine, dont il serait facile de renflammer les brandons, se soit allumée par quelque cause fortuite et passagère, par la fantaisie d'un pamphlétaire en quête d'un sujet. Tôt ou tard elle devait éclater; on pouvait le prévoir sans être prophète. Les juifs allemands, longtemps opprimés ou comprimés, longtemps tenus en tutelle ou en servitude, traités en parias ou en bétail, ont obtenu leur pleine émancipation civile et politique, et, à peine émancipés, ils sont devenus une puissance, au grand déplaisir de beaucoup de gens qui ont des raisons de conscience ou d'intérêt pour ne pas les aimer, et en particulier de tous les maladroits qui ne possèdent pas comme eux l'art de s'enrichir. A la richesse ils ont bien vite ajouté l'influence. Ils forment une infime minorité en Allemagne, et ils sont déjà prépondérans dans les conseils municipaux des plus grandes villes de la Prusse. Ils se sont

emparés du journalisme, et tout le monde doit se mettre en règle avec eux, car ils sont les suprêmes dispensateurs du blâme et de la louange, du fait divers et de la réclame. La place qu'ils occupent dans les universités, dans l'ordre des avocats, dans toutes les carrières libérales est absolument disproportionnée à leur nombre. Dès que le parlement leur a ouvert ses portes, ils y ont fait figure; leurs intérêts y sont représentés par des hommes de loi rompus à toutes les arguties de la chicane, par des orateurs subtils et diserts, par d'habiles manœuvriers. Le gouvernement a tenté de lier partie avec eux, d'obtenir leur concours; mais ils ne se donnent pas, ils se prêtent au cinquante pour cent, et leur alliance a paru coûteuse.

L'Allemagne, qui les comptait et les pesait, s'est indignée de l'empire qu'ils se permettaient d'exercer. Il semblait que cette puissance nouvelle fût venue en une nuit comme un champignon, et pourtant elle avait été préparée de loin avec cette admirable patience qu'enseignent les longs malheurs et qui n'est pas la moins enviable des vertus israélites. « Qu'on le voulût ou qu'on ne le voulût pas, lisons-nous dans le plus récent écrit d'un fécond publiciste, il devait y avoir tôt ou tard une question des juifs à Berlin. De 1780 jusqu'à nos jours, l'élément hébraïque a joué dans les destinées de cette ville un rôle aussi considérable que la colonie française pendant les cent années qui avaient précédé. Il y a un siècle, les estimables amis de Lessing, Herz et Mendelssohn d'une part, de l'autre les agioteurs Éphraïm et Itzig, représentaient les qualités et les défauts du judaïsme, comme le font aujourd'hui les savans professeurs israélites de notre université et les tripoteurs non moins israélites de notre Bourse. Qu'on l'étudie dans ses bons ou dans ses mauvais côtés, l'histoire berlinoise du dernier siècle révèle à chacune de ses pages l'influence marquée du judaïsme; mais les élémens exotiques, déplaisans ou au moins bizarres du caractère juif, ne se sont jamais fait sentir d'une manière aussi pénible que dans les dix années qui viennent de s'écouler. Nous n'entendons formuler ici ni une plainte ni une accusation; le fait s'explique si bien par lui-même qu'on devrait s'étonner qu'il ne se fût pas produit. Quand on renverse les digues qui ont longtemps resserré un puissant et profond torrent dans un lit trop étroit, il en résulte infailliblement une inondation, et quand une race heureusement douée, très subtile, très rusée et très tenace, a gémi durant des siècles sous une oppression tyrannique, elle déploie à l'instant de la délivrance une puissance d'expansion et d'explosion dont les témoins oculaires peuvent seuls se faire une idée. Les juifs se sont laissé griser par une victoire après laquelle ils avaient longtemps soupiré, et dans l'ivresse on est rarement modeste et réfléchi, prudent et circonspect (1). »

(1) *Herr Hofprediger Stöcker der Socialpolitiker*, eine Streitschrift, von Franz Mehring; Bremen, 1882.

Les nouveaux émancipés doivent en convenir, ils ont manqué de prudence et de circonspection. Ils ont donné libre carrière à leur esprit d'entreprise et d'intrigue, ils se sont mêlés de trop d'affaires, ils ont mené trop grand bruit, ils ont trop fait parler d'eux. Ils s'étaient emparés de la direction du parti libéral, auquel ils ont fourni quelques-uns de ses chefs et la plupart de ses opinions. Les changemens que ce parti a introduits dans la législation ont tourné à leur plus grand avantage, et ils n'en ont point fait mystère. On aurait pu croire que l'empire allemand avait été créé pour leur usage et à leur profit, qu'ils le considéraient comme leur bien, comme leur métairie. Ces opprimés, à peine affranchis de leurs antiques sujétions, se sont mis à parler en maîtres, et leurs convoitises ne se refusaient rien. Il leur semblait que l'huître était bonne, et ils se sont persuadé sans peine que leur destinée était de la manger, que les chrétiens avaient droit tout au plus aux écailles. Bref, ils ont eu le verbe haut, l'insolence du succès et de l'appétit, et un de leurs ennemis a pu dire « que l'Allemagne était en danger de devenir une Palestine sans palmiers. » Ils ont pris aussi trop de plaisir à satisfaire leurs rancunes et leurs haines. Ils ont joué un rôle trop apparent dans toute la campagne du *Culturkampf*, qui, à proprement parler, ne les regardait pas. Ils ont approuvé et voté avec trop d'allégresse les mesures et les poursuites qui étaient de nature non-seulement à chagriner Rome, mais à inquiéter les orthodoxes protestans. Ils se sont appliqués à brouiller les cartes, à envenimer la querelle, à souffler le feu, à répandre du vinaigre sur de cuisantes blessures. Aussi n'ont-ils pu s'en prendre qu'à eux-mêmes au jour des représailles, et un prédicateur de la cour a eu le droit de leur dire : « Vous vous occupez beaucoup de nos affaires, souffrez que nous nous mêlions un peu des vôtres. » Les intempérances de la haine se paient tôt ou tard, et le bonheur se trouve toujours bien d'avoir une contenance modeste.

Ce qui a dû les consoler de toutes les sottises qu'on leur a dites, des avanies qu'on leur a prodiguées, c'est que leurs ennemis ont gâté leur cause en ne gardant aucune mesure et se sont discrédités par des emportemens, par des violences de polémique tout à fait compromettantes. Quiconque a suivi avec quelque attention les controverses passionnées auxquelles la question des juifs a donné lieu, quiconque, surmontant son dégoût et son écœurement, a pris sur lui de lire ces virulens réquisitoires où le ridicule le disputait souvent à l'odieux, a pu constater à quel point le règne des idées libérales est encore incertain et précaire en Allemagne, combien elles y sont mal assurées contre les accidens, avec quelle facilité on remet en discussion dans ce pays de forte culture des principes qui partout ailleurs semblent acquis à jamais. L'Allemand qui raisonne est le plus raisonnable des hommes, l'Allemand qui a l'esprit de travers a l'impudeur de la déraison, et quand d'aventure il n'aime pas les juifs, il lui en coûte

peu de déclarer qu'il faut sans retard les rayer de la liste des électeurs, leur interdire l'entrée de la Bourse, leur défendre d'exercer aucun métier, aucun trafic, aucun commerce sans une autorisation renouvelable d'année en année.

Cependant aucun de ces folliculaires, c'est une justice à leur rendre, n'a proposé de rétablir la loi qui portait que les meubles du juif sont au baron. Aucun d'eux n'a demandé qu'il fût permis de les battre depuis le vendredi saint jusqu'à Pâques, quand ils s'aviseraient de se montrer dans les rues, ou de les pendre entre deux chiens, lorsqu'ils seraient condamnés. En revanche, il s'en est rencontré plus d'un pour émettre le vœu qu'on les reléguât de nouveau dans leur *ghetto*, en les contraignant de coudre à la manche de leur habit un lambeau d'étoffe voyante. Les brise-raison qui n'ont pas craint de recommander ce bel expédient ou d'autres pareils aux sérieuses méditations des hommes d'état de Berlin ne sont pas tous des folliculaires de bas étage. Il s'en trouve dans le nombre qui sont des hommes de mérite, capables de raisonner correctement sur tout sujet où leur passion n'est pas en jeu, et même d'écrire une consciencieuse histoire des Hohenstaufen ou de développer avec talent quelque thèse de philosophie optimiste ou pessimiste. Tout récemment, l'Académie des sciences de Paris a reçu un mémoire de hautes mathématiques que les experts, commis au soin de l'examiner, déclarèrent tout d'une voix fort remarquable. Ils s'aperçurent après coup que ce beau mémoire, si bien raisonné, leur était envoyé de Charenton, et il fut constaté, après enquête, que l'auteur était un fou incurable, quoique intermittent. Les fous intermittens ne sont pas rares en France, mais nous sommes tentés de croire qu'il y en a plus en Allemagne que partout ailleurs.

Les juifs ont trouvé de fougueux adversaires dans tous les camps, dans tous les partis. Ils ont été attaqués, honnis, levraudés avec une égale acrimonie par des orthodoxes dont le zèle est amer, par des conservateurs agrariens qui réprouvent les opérations de bourse et ne tiennent en honneur que le commerce des eaux-de-vie, où ils trouvent leur compte, par des libéraux inconséquens, timides ou trop habiles, désireux de tirer leur épingle du jeu, par des libres penseurs et des philosophes plus intolérans que des sacristains. Ils ont essuyé les invectives de M. de Treitschke, qui n'a pas craint de leur signifier qu'ils étaient le fléau, le malheur de l'Allemagne. Ils ont encouru les anathèmes d'un éloquent prédicateur de cour, M. Stöcker, qui les accuse de mettre en danger la civilisation chrétienne et la vertu germanique. Toutefois M. de Treitschke a usé de quelque ménagement à leur égard; il est dans son caractère de mêler l'onction aux amertumes et un peu d'huile d'amandes douces à son vitriol. M. Stöcker, lui aussi, s'est imposé une certaine retenue, qui provenait peut-être de son embarras. Pouvait-il oublier que l'ancienne alliance a préparé la nouvelle, que

Jésus-Christ est né en Palestine, que les chrétiens chantent encore les psaumes de David? Les gens qui ne l'aiment pas ont prétendu que ses réquisitoires lui avaient été inspirés moins par la vivacité de ses ressentimens que par un secret calcul. Il a fondé, comme on sait, une secte nouvelle, celle des socialistes chrétiens. Cette entreprise n'a pas eu tout le succès qu'il espérait, et on le soupçonne de n'avoir pris les juifs à partie que pour conquérir la faveur populaire et remplir Berlin du bruit de son nom. Il lui fallait un tremplin, les juifs le lui ont fourni. C'est du moins l'opinion de M. Mehring, ce n'est pas la nôtre. Nous croyons de tout notre cœur à la sincérité de M. Stöcker; son malheur est d'avoir trop de goût pour le métier de démagogue évangélique, et ses entraînemens compromettent ses louables intentions. Il a paru plus d'une fois se repentir d'en avoir trop dit, se reprocher les incontinences de sa langue et de sa plume; mais le naturel ne tarde pas à reprendre le dessus, et après avoir fait pénitence, il retourne au péché. Que Jéhovah lui pardonne ses incartades en considération du chagrin que lui ont causé les déconvenues de sa campagne électorale à Berlin! Il y est resté sur le carreau.

Un ennemi des juifs plus atrabilaire que M. de Treitschke, plus féroce, plus irréconciliable que M. Stöcker et tout à fait incapable de se repentir jamais des sottises qu'il dit à son prochain, est le terrible et célèbre docteur Dühring. Nous avons eu déjà l'occasion de parler de cet écrivain de grand renom, ancien *privat-docent*, qui fut révoqué par M. Falk, un peu pour avoir trop vanté « l'incomparable grandeur de Jean-Paul Marat, » et les glorieux exploits humanitaires des communards, mais surtout pour avoir médit avec trop d'aigreur de M. Helmholtz et des plus illustres professeurs de l'université de Berlin (1). Une partie de la jeunesse, dont il était l'idole, protesta bruyamment contre sa révocation. Elle l'admirait pour sa vie austère et laborieuse, pour l'étonnante variété de ses connaissances, pour l'étendue et la vigueur de son esprit, pour l'âpreté de sa dialectique. Il est l'auteur de nombreux ouvrages qui ont été justement remarqués. Il a écrit une histoire de la mécanique, couronnée par l'université de Goettingue, une histoire de la philosophie, une histoire de l'économie politique et du socialisme. On a dit de saint Jérôme que l'étude était sa passion dominante, que la colère n'était que la seconde. M. le docteur Dühring a pour le moins deux passions dominantes; on peut douter qu'il étudie avec plus de plaisir qu'il ne se fâche. Il appartient à la race des superbes, et personne ne trouve grâce devant lui. Archimède, comme Descartes, Aristote et Leibniz, comme M. Helmholtz, ont été en butte à ses mépris, et il traite volontiers ses confrères de capacités de troisième ordre, quelquefois aussi d'hallucinés, de charlatans,

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre 1877 : *une Révocation à l'université de Berlin.*

d'intrigans, de pleutres ou de plagiaires. Cet homme, d'un profond savoir, manque absolument d'aménité. Il a fini par s'attaquer aux juifs, il les a rudement malmenés. Ils auront peine à se laver de tous les crimes qu'il leur impute, ils n'étaient jamais tombés dans des mains si redoutables (1).

Il les accuse d'être d'un bout du monde à l'autre les courtiers du vice, l'agent le plus actif de la décadence des nations. Dès qu'un peuple commence à se gâter, nous dit-il, les juifs s'y mettent et exploitent sa maladie, dont ils font leur profit et leur bonheur. La corruption est leur élément ; les peuples en meurent, les juifs en vivent. M. Dühring, comme M. le pasteur Stöcker, est fermement convaincu que c'en serait fait de l'Allemagne et de toutes ses vertus héréditaires ou acquises si elle ne s'occupait au plus tôt, toute affaire cessante, de mettre un terme aux envahissemens d'Israël, de réprimer ses entreprises, de combattre la dépravation qu'il répand partout autour de lui. Qu'on ne lui dise pas que les vices qu'il reproche à cette race maudite sont la suite de la longue oppression sous laquelle elle a gémi. Il tient que les persécuteurs d'Israël ont exercé les droits d'une légitime défense, que leur seul tort est d'avoir été malavisés dans le choix des moyens, de n'avoir pas su trouver les bons remèdes. Il cite Voltaire à ce propos ; il oublie que ce même Voltaire disait aux juifs : « Nous vous avons pendus entre deux chiens pendant des siècles ; nous vous avons arraché les dents pour vous forcer à nous donner votre argent ; nous vous avons chassés plusieurs fois par avarice, et nous vous avons rappelés par avarice et par bêtise ; nous vous faisons payer encore dans plus d'une ville la liberté de respirer l'air ; nous vous avons sacrifiés à Dieu dans plus d'un royaume ; nous vous avons brûlés en holocauste. Vous fûtes des monstres de cruauté et de fanatisme en Palestine, nous l'avons été dans notre Europe. Oublions tout cela, mes amis. » M. Dühring n'est pas homme à goûter cette conclusion. Tout philosophe qu'il soit, il a des haines de prêtre et ressemble à ces bouledogues qui ne peuvent lâcher prise une fois qu'ils ont mordu ; ils ne quittent plus le morceau, ils y laisseraient plutôt leurs dents.

Qu'on n'essaie pas non plus de lui représenter que les pécheurs viennent quelquefois à résipiscence, qu'à force de soins et d'engrais, certains arbres malades finissent par guérir et par donner de bons fruits, que les juifs finiront, eux aussi, par s'amender, qu'à la longue la vertueuse Allemagne leur inoculera l'amour du bien et du devoir, cette sévère et rigide probité qui fut dans tous les temps son partage, que ce précieux levain mêlé à une masse impure ne peut manquer de la sanctifier. M. Dühring a décidé dans sa profonde sagesse que, quoi qu'on fasse et quoi qu'on dise, les juifs ne seront jamais dignes d'être

(1) *Die Judenfrage*, von Dr. E. Dühring; Karlsruhe und Leipzig, 1881.

des Allemands. Il les considère comme une nation dans la nation, comme un état dans l'état, comme d'incorrigibles sémites, comme l'éternel étranger, comme des nomades qui n'auront jamais de patrie. Le pis est que ces nomades ont conclu avec leur Dieu un marché en forme, qu'en retour de l'obéissance qu'ils lui ont jurée, il s'est engagé à livrer leurs ennemis à leur discrétion, en leur laissant le choix de les exterminer ou de les rançonner. « L'Éternel, s'écriait le psalmiste, nous a choisi notre héritage, car il nous aime, et il rangera les peuples sous nous, il mettra les nations sous nos pieds. » Opprimez les juifs ou ils vous opprimeront, voilà le premier article de la morale de M. Dühring.

Si quelque candide israélite s'avisait de lui dire que ses coreligionnaires ne réclament après tout que leur part des biens communs, l'usage des libertés publiques, l'égalité devant la loi, il lui répondrait comme Pascal aux bons pères : *Mentiris impudentissime*. Les peuples, nous dit-il, font toujours leurs dieux à leur image, et Jéhovah a toujours été le plus ambitieux, le plus insociable, le plus usurpateur de tous les dieux. Il ne tenait qu'à lui de traiter à l'amiable avec les dieux des Cananéens, avec Baal et Astarté, avec Dagon et Derketo, de vivre en de bons termes avec eux, de leur faire leur part dans le gouvernement du monde. Il ne s'est prêté à aucun accord, à aucune transaction; il a déclaré arrogamment qu'il n'y avait que lui, que le ciel et la terre lui appartenaient, et il n'a pas eu de repos qu'il ne se fût assuré le monopole de la divinité. Aussi insociables, aussi intolérans, aussi usurpateurs que leur Dieu, continue M. Dühring, les juifs ont comme lui la fureur du monopole. Quand ils réclament l'égalité, ne les croyez pas, c'est à la domination qu'ils aspirent, et la seule liberté dont ils se soucient est le droit de tyranniser, de pressurer, d'exploiter à leur guise et les philosophes et les chrétiens. « Je ferai de tes ennemis l'escabeau de tes pieds, » leur a dit Jéhovah. Jusqu'à la consommation des siècles, ce sera leur mot d'ordre et leur devise.

De toutes les annales du peuple élu M. Dühring n'a voulu retenir que deux choses, qui lui pèsent lourdement sur le cœur. Il aime à se souvenir qu'avant de partir pour leur voyage dans le désert, les enfans d'Israël ont eu bien soin d'emprunter aux Égyptiens leur argenterie et qu'ils ne l'ont jamais rendue. « C'est en Égypte, nous dit-il, que naquit la question des Juifs, et c'est ainsi qu'ils ont débuté dans la vie. Tels ils étaient, tels ils sont encore aujourd'hui. » M. Dühring est bien dur, il devrait considérer qu'il est vraiment un peu tard pour faire restitution à Pharaon. Une autre histoire qui a laissé une trace ineffaçable dans sa vive imagination est celle de la reine Esther. Il ne peut oublier que par sa beauté dangereuse elle s'empara du cœur d'Assuérus et qu'elle se fit donner par son maître et seigneur la maison d'Haman, après l'avoir fait pendre à un gibet haut de quinze coudées. La

mémoire d'Haman est demeurée infiniment chère à M. Dühring, qui mène encore son deuil. A vrai dire, ce grand homme avait médité le massacre des Israélites et la pendaison de Mardochée; mais M. Dühring répond que cela faisait honneur à sa prévoyance. Ce fatal événement est toujours présent à son esprit et l'empêche de dormir, il y revient à cinq ou six reprises dans son livre. Il revoit sans cesse ce gibet, l'iniquité triomphante, les grâces funestes de la reine Esther attirant dans ses blanches mains le sceptre d'or d'Assuérus, et le rouge de la colère lui monte aux joues. Il ne dit pourtant pas : « Massacrons les juifs ou ils nous massacreront. »

Les plus grands philosophes ont leurs inconséquences. Quelque admiration qu'il professe pour Jean-Paul Marat et quoiqu'il reproche aux hommes de la commune de n'avoir pas égalé ce sublime modèle, quoiqu'il les accuse d'un excès de scrupules, d'une sensibilité romanesque qui les a empêchés de tailler dans le vif et d'exercer dans toute sa rigueur la sainte justice du peuple, le docteur Dühring ne laisse pas d'avoir comme eux quelques scrupules, et comme eux il recule devant certaines extrémités. Il ne demande pas deux cent mille têtes; à proprement parler, il ne veut la mort de personne. Il souhaite seulement que tous les gouvernemens civilisés forment entre eux une sainte alliance, une vaste ligue internationale contre la race maudite, qu'ils adoptent d'un commun accord toutes les mesures nécessaires pour l'atteindre dans son accroissement comme dans sa richesse, pour la mettre hors d'état d'exercer aucune influence dans la société. Le salut public exige qu'elle soit assujettie à un régime spécial; le bonheur des peuples, l'avenir de l'Allemagne, sont à ce prix. Les lois d'exception n'ont rien qui répugne à ce libre penseur. En vain lui alléguerait-on des raisons d'humanité et de tolérance civile; il déclare qu'on ne doit pas la tolérance aux intolérans, qu'elle n'est faite ni pour les jésuites ni pour les juifs. Il se pique cependant d'être libéral, il s'en explique dans quelques pages fort entortillées, et la conclusion qui s'en dégage est que la seule liberté qui mérite d'être garantie est la liberté du bien. Il va sans dire que le bien est ce qui convient au docteur Dühring, que le mal est ce qui lui déplaît. Nous connaissons de vieille date cette théorie et ce genre de libéralisme. Il a fleuri jadis en Espagne, c'était celui des inquisiteurs chargés d'extirper les infidèles, de rechercher exactement les hérétiques et de les brûler à petit feu, pour prévenir la contagion. Il est curieux de constater que, dans la seconde moitié du XIXe siècle, un philosophe allemand se contente d'être libéral à la façon « d'un rechercheur anthropokaie. »

Parmi les mesures d'exception que M. Dühring recommande à la sérieuse attention des gouvernemens, il en est quelques-unes qui avaient été proposées avant lui, il en est d'autres où se révèle toute l'originalité de son génie. Avant le docteur Dühring, M. Stöcker, prédicateur de

la cour, avait insisté pour qu'on réduisît le nombre des avocats et des juges qu'Israël fournit au royaume de Prusse et pour qu'on expulsât ses instituteurs de toutes les écoles communes. Mais M. Stöcker, malgré la fertilité de son esprit inventif, ne s'était pas avisé de demander que dorénavant l'usage de la presse quotidienne fût interdit aux juifs, que tout propriétaire et même tout rédacteur de journal fût tenu d'établir, pièces en main, qu'il appartient à une famille dans les veines de laquelle depuis trois générations au moins il n'est pas entré une goutte de sang israélite. Cela s'appellera la preuve des trois quartiers, et les effets bienfaisans ne tarderont pas à s'en faire sentir. L'étable sera balayée, le foyer de pestilence sera supprimé. Les gazettes berlinoises, purifiées des miasmes délétères et putrides qui les infectaient, prêcheront désormais dans leurs colonnes la vertu la plus austère et répandront abondamment sur le monde tous les trésors de la conscience germanique.

Ceci n'est rien; pour vaincre ses ennemis, il faut leur ôter le nerf de la guerre. La haute banque juive, qui de siècle en siècle a perfectionné l'art de pressurer les chrétiens et de convertir leurs sueurs en une pluie d'or qu'elle recueille dans ses coffres jour par jour et goutte à goutte, la haute banque juive qui gouverne aujourd'hui les rois et les peuples est le boulevard, la forteresse d'Israël; tant que cette impure Sion sera debout, il se rira de Sennachérib. On a supprimé beaucoup d'ordres ecclésiastiques, on a confisqué les biens des églises et des couvens, et cependant on s'accommode plus facilement du gouvernement des moines que de l'insolente domination d'une race étrangère, qui joint la haine à l'appétit. « Après avoir été sans pitié pour la main-morte, s'écrie M. Dühring, sera-t-on plus clément pour la main qui tue? » On n'a fait de l'Allemagne un état vraiment moderne qu'en médiatisant beaucoup de prélats, beaucoup de ducs, beaucoup de petits princes. Ils étaient moins dangereux pour la patrie allemande que les princes de la finance juive. Ce sont ces nababs monothéistes et monophages qu'il importe surtout de médiatiser, et le premier devoir de l'état, s'écrie encore M. Dühring, est de leur imposer des curateurs chargés de surveiller, au besoin de diriger toutes leurs opérations de banque. Ces curateurs seront des fonctionnaires officiels, triés sur le volet, et on avisera aux moyens de les mettre à l'abri de toute tentative de corruption. Ce ne sera là qu'une mesure préparatoire, il faudra bientôt en venir à placer toute maison juive possédant un certain chiffre de fortune sous la surveillance de l'état, qui sera de moitié dans l'administration de ses affaires. « Un homme, ajoute-t-il, qui gouverne des centaines de commis et dispose de tout un personnel d'employés n'est plus un simple particulier et il n'a plus le droit d'agir en son propre et privé nom; quand cet homme est un juif, la société est tenue de lui imposer son contrôle et d'avoir l'œil et la main dans

ses comptes-courans. » MM. de Rothschild consentiront-ils à se laisser médiatiser par le docteur Dühring ? S'ils n'y consentent pas, que fera le docteur ? Qu'ils appréhendent ses coups de tête ! Platon était un jour en train de rêver et il contait ses songes à ses disciples. Quand il eut cessé de parler, l'un d'eux lui dit : « Et puis vous vous réveillâtes ? » M. Dühring est un rêveur qui ne se réveillera jamais.

Nous doutons que la violente polémique dirigée de toutes parts contre les juifs allemands leur ait jamais causé de bien vives inquiétudes. Quoique le gouvernement prussien n'ait rien fait pour les rassurer, pour leur mettre l'esprit en repos, ils n'ont pu craindre que les lois d'exceptions préconisées par certains prédicateurs de cour et par certains philosophes eussent aucune chance d'être adoptées. Grâce à Dieu, comme on l'a dit, il est quelquefois plus facile d'écrire une sottise que de la faire. Les choses sont restées dans l'état, les droits des juifs ont été respectés. Ils en ont été quittes pour essuyer des lardons et des injures auxquelles ils ont répondu de leur mieux. Ils ne sont pas demeurés en reste, ils ont rendu trait pour trait, brocard pour brocard, affront pour affront, et ils ont manqué d'excellentes occasions de se taire. Ils n'ont pas usé dans cet orageux conflit de cet esprit de conduite, de cette mansuétude tenace, de cet entêtement dans la patience, qui ont fait si souvent l'admiration et le désespoir de leurs ennemis. Dans un roman fort remarquable que George Eliot a consacré à leur gloire et qui vient d'être traduit en français (1), l'illustre écrivain a peint avec une amoureuse complaisance un certain Mordecaï qui possède toutes les qualités de sa race, l'inaltérable patience « et cette souplesse du génie hébreu pour qui la difficulté ne signifie pas autre chose qu'un moyen nouveau à trouver. » Ce Mordecaï est le plus doux, le plus inoffensif, le plus renfermé et le plus méprisant des hommes. Quand on vient le déranger dans ses méditations et dans son silence, il se roule en boule comme une chenille et il attend que l'insulteur ait passé, que les vents du ciel aient balayé l'insulte.

Le secret de la patience est la foi, et Mordecaï est un croyant : « Que mon cœur, dit-il, demeure dans la pauvreté ! Que mes mains soient celles d'un ouvrier ! mais que mon âme soit un temple de souvenirs, dans le sanctuaire duquel repose l'espérance ! » Il se console de tout par d'audacieuses visions. Il a conçu le projet de rendre la Palestine à son peuple : « Nous possédons en nous un fond de sagesse assez grand pour inventer une politique juive nouvelle, aussi simple, aussi forte, aussi juste que l'ancienne, pour instituer une république où régnera la sainte égalité. Alors notre race aura comme un centre orga-

(1) *Daniel Deronda*, par George Eliot ; traduction de Ernest David ; Calmann Lévy, 1882.

nique, comme un cœur et un cerveau ; le juif insulté aura une défense dans le concert des nations comme l'Anglais ou l'Américain outragé. Le monde y gagnera autant qu'Israël, car il y aura à l'avant-garde de l'Asie une communauté libre qui possédera les sympathies de toutes les grandes nations, une terre où s'arrêteront les inimitiés, un terrain neutre pour l'Orient comme la Belgique pour l'Occident. »

Nous ne croyons pas que les Mordecaï soient nombreux, qu'il se trouve beaucoup de juifs pour soupirer encore après la terre promise, après ses montagnes pierreuses, ses vignes et ses oliviers. Depuis longtemps ces exilés ne maudissent plus Babylone. On ne les voit plus errer tristement le long des fleuves et suspendre leurs harpes aux branches pliantes des saules ; on ne les entend plus s'écrier : « Si je t'oublie, Jérusalem, que ma droite s'oublie elle-même ! que ma langue se colle à mon palais ! » Ils se sont attachés au pays des gentils, leurs affaires y prospèrent et leurs cœurs y ont pris racine. C'est une si bonne chose que la civilisation, même un peu faisandée ! Personne n'en savoure comme eux les commodités et les douceurs. Il leur serait glorieux sans doute de fonder une république de l'Anti-Liban ou une Belgique orientale gouvernée par des prophètes ; mais sans parler des objections du Grand-Turc, leur entreprise souffrirait bien des difficultés. La théocratie n'est plus un gouvernement à la mode, et rien ne ressemble moins à un Belge qu'un prophète.

Dans son éloquent et curieux roman, George Eliot a eu soin d'opposer à la figure mystique de Mordecaï celle d'un autre israélite, nommé Gidéon, qui condamne ses ambitieux desseins et se raille de ses espérances. Ce Gidéon, opticien aux cheveux roux, se pique d'être un juif parfaitement raisonnable. Il ne désire pas que les enfans d'Abraham se fassent baptiser, mais il leur souhaite de se fondre par degrés dans les nations qui leur accordent non-seulement l'hospitalité, mais par surcroît la tolérance et tous les droits du citoyen. Il aimerait tout autant, quant à lui, que ses enfans épousassent des chrétiens que des hébreux ; il tient pour cette vieille maxime que la patrie d'un homme est le pays où il est heureux. « Au lieu de fonder une théocratie nouvelle sur les bords du Jourdain, répond-il à Mordecaï, élaguons les rites, les vaines observances, les légendes surannées, toutes les superstitions de nos pères, et notre religion deviendra la plus simple de toutes les religions ; elle ne sera plus une barrière, mais un trait d'union entre nous et le reste du monde. » Mais à son tour l'horloger Pash, petit homme noir très déluré et triplement juif, lui répond avec quelque ironie : « Oui, Gidéon, à force de tout élaguer, notre religion deviendra aussi unie que le bois d'une pique. Arrachez l'arbre jusqu'à la racine, enlevez les feuilles et l'écorce, rasez les nœuds, polissez-le du haut en bas, et après cela mettez-le où il vous plaira, il ne repoussera plus ; vous pourrez en faire

un manche à balai ou le brûler dans un feu de copeaux. » Ce Pash nous semble être un homme de bon conseil, et Gidéon est un rêveur aussi bien que Mordecaï. Quand il aura tout élagué, tout émondé, tout supprimé, les observances, les légendes, les miracles, tout ce qui fait que Jéhovah ne ressemble pas au premier dieu venu et que la religion qui lui plaît diffère d'un insipide déisme, que restera-t-il? Bien peu de chose. Qu'un juif raisonne, rien de mieux; mais le jour où il deviendra tout à fait raisonnable, sera-t-il encore juif? Décidément Pash a beaucoup de bon sens, et il parle d'or. La différence est grande entre un arbre et un manche à balai. Les arbres ont des racines, les manches à balai n'en ont pas, et à vrai dire, ils s'en passent.

La polémique contre les juifs n'aura produit que des résultats médiocres ou à peu près nuls. Selon toute apparence, M. le pasteur Stöcker ne réussira pas à les expulser de la magistrature et des écoles; M. le docteur Dühring parviendra difficilement à médiatiser la haute banque israélite et à mettre MM. de Rothschild en curatelle. Nous sommes convaincus aussi que Mordecaï ne partira pas pour les bords du Jourdain, que la Belgique restera où elle est, que, de son côté, Gidéon renoncera à tout élaguer et à rendre sa religion aussi unie que le bois d'une pique. Ce qu'on peut présumer, c'est qu'avec les progrès de la vraie tolérance et des idées libérales, le judaïsme cessera de jour en jour d'être une patrie, il ne sera plus qu'une religion.

Avant peu, les juifs de Francfort et de Berlin, quoi qu'en dise le docteur Dühring, deviendront d'aussi bons Allemands que les juifs de Bordeaux et de Paris sont devenus d'excellens Français. Cela ne les empêchera pas de rester juifs, et les gens sensés ne s'en plaindront point. Il est bon qu'il y ait dans un pays des minorités influentes dont on respecte les droits; il est bon que leur importance soit disproportionnée à leur force numérique; il est bon qu'une nation ne soit pas gouvernée exclusivement par cette force souvent aveugle, toujours brutale, qu'on appelle le nombre. Façonner toutes les têtes sur le même patron, couler toutes les âmes dans le même moule, mettre de niveau tous les esprits, pousser jusqu'à la fureur le goût de l'équerre et du fil à plomb, jusqu'au fanatisme le culte de l'ordonnance et la religion de la symétrie, tirer les sociétés au cordeau et rectifier sans cesse l'alignement, tel est sans doute l'idéal d'un homme d'état chinois, mais, n'en déplaise aux mandarins de Berlin et de Paris, l'Europe n'est pas encore la Chine.

G. VALBERT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

28 février.

Maintenant que du ministère des grands projets il ne reste plus qu'un souvenir et que le cabinet né de la débâcle du 26 janvier a eu le temps de s'établir, de se faire reconnaître et accepter avec les honneurs parlementaires dus à un pouvoir nouveau, il semblerait que tout dût se simplifier. On dirait qu'il n'y a plus qu'à marcher, et par le fait, ce nouveau ministère, qui a déjà un mois d'existence, n'a pas été sûrement contrarié dans ses débuts; ce n'est point le premier pas qui lui a coûté.

Il a bien pu avoir à essuyer la mauvaise humeur assez peu déguisée de ceux dont il a pris la place ou être salué à son avènement de quelques doutes ironiques. Il n'a eu, après tout, jusqu'ici, ni de bien vives batailles à livrer, ni de bien graves difficultés à vaincre, ni même une opposition à peu près saisissable à redouter et à tenir en respect. Il a eu, comme on dit, la partie belle, et c'est tout au plus si, par une série de petites interpellations ou d'escarmouches à propos de questions peu sérieuses, peu précises, on lui a offert l'occasion de se dessiner, d'entrer dans son rôle de gouvernement. On a voulu savoir du ministère quelle suite il entendait donner au projet de revision constitutionnelle, et M. le président du conseil, devant une chambre embarrassée de ce qu'elle avait voté, a expliqué avec beaucoup de dextérité qu'on verrait plus tard, que la revision viendrait à son heure, qu'il s'agissait justement de savoir ce que la majorité républicaine elle-même avait voulu, ce qu'elle voulait encore. M. de Freycinet a parlé de manière à se délivrer pour le moment d'une affaire impor-

tune en ne décourageant personne. Revisionnistes et antirevisionnistes ont pu se retirer à peu près satisfaits ou désintéressés d'un combat engagé sans chaleur, soutenu sans insistance. On a interrogé le ministère sur la politique qu'il se proposait de suivre dans la régence de Tunis, en Égypte, et M. le président du conseil ne s'est point assurément beaucoup compromis en déclarant que la question de Tunis était une des premières dont le nouveau cabinet avait eu à s'occuper, qu'elle n'était pas facile, — et que pour l'Égypte on ne s'exposerait pas à des aventures. Quoi donc encore? On a cru sans doute embarrasser un peu le gouvernement ces jours derniers en l'interrogeant sur une prétendue reconstitution ou réapparition des communautés religieuses dissoutes, et le ministère n'a pas eu à faire de grands frais pour montrer qu'on se battait contre des moulins à vent, pour mettre les rieurs de son côté. M. le président du conseil n'a pas eu même à intervenir personnellement et à se défendre contre une interpellation plus ou moins malicieuse qui n'avait d'autre objet que de l'amener à dire s'il s'était converti depuis le jour où il avait quitté le pouvoir pour ne pas avoir à exécuter jusqu'au bout les décrets sur les congrégations religieuses. De toutes ces petites rencontres le gouvernement est sorti sans peine et sans effort, sans être atteint par des débats plus méticuleux et plus fatigans que dangereux. Ce ministère, tel qu'il est en définitive, il n'a pas seulement l'avantage de paraître mieux composé, plus sérieux que son prédécesseur; il a encore cette chance de pouvoir rallier plus ou moins à sa cause ceux qui craindraient, en lui infligeant un échec, de ménager une sorte de succès rétrospectif ou de vengeance au dernier cabinet et ceux qui ne voient pas trop comment, dans les circonstances présentes, on pourrait le remplacer.

Oui, assurément, par toute sorte de raisons, cette première phase d'entrée en action n'a point été défavorable au gouvernement renouvelé il y a un mois. Le ministère est resté jusqu'ici maître de la position, sans grande difficulté, sans contestation sérieuse. Malheureusement il est assez clair que ces premières, que ces modestes victoires par lesquelles il a signalé son entrée au pouvoir n'ont rien de décisif et que la situation tout entière ne demeure pas moins indécise. Quelles que soient les apparences, on sent dans le cabinet comme dans le parlement une certaine faiblesse, et cette faiblesse s'explique parce qu'en fin de compte, malgré toutes les déclarations, on ne voit pas bien ce que veut, ce que représente le ministère, parce qu'on sait encore moins où est la vraie majorité parlementaire au milieu de tous ces groupes qui se décomposent et se reconstituent sous toutes les formes, en prenant toute sorte de noms de fantaisie. Voyez ce qui arrive depuis quelque temps dans cette chambre qui n'a pas encore une année d'existence. Il y a une nouvelle « union républicaine, » l'union démocratique, qui est aussi de formation nouvelle, la gauche radicale, l'extrême

gauche, les intransigeans, sans parler, bien entendu, de la droite, qui reste une minorité au milieu de toutes ces évolutions de ses adversaires. C'est la pulvérisation des partis victorieux. Où trouver une force réelle et suffisante dans cette confusion? Sur quoi pourrait s'appuyer un ministère qui prétendrait avoir des opinions précises sur toutes les affaires du pays et suivre un système de onduite coordonné? Le gouvernement reste faible parce qu'il ne sait jamais ce qu'il peut oser, jusqu'où il peut aller, dans quelle mesure il peut se promettre le concours des forces parlementaires dont il a besoin. La majorité est plus faible encore parce qu'elle ne sait pas elle-même où elle est, ni ce qu'elle veut, ni quel ministère elle serait disposée à soutenir. Le plus clair avec tout cela est qu'on vit de transactions successives, d'expédiens de scrutin, en évitant de s'expliquer à fond, de peur de se brouiller ou de tomber dans des confusions nouvelles. Le président d'un de ces groupes qui viennent de se former disait récemment, avec la naïveté d'un esprit toujours disposé à ne douter de rien, que le moment était venu de « passer aux actes, » qu'on avait assez discuté, qu'il fallait mettre la main à l'œuvre pour tout réformer. Il en parlait à l'aise. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on prodigue ces déclarations présomptueuses. Il y a longtemps qu'on a dit qu'il fallait enfin aboutir, qu'il fallait se mettre à l'action pratique. C'est là justement la difficulté! Dès qu'on prétend « passer aux actes, » on se sent embarrassé, on va de l'impuissance à l'agitation stérile, de la médiocrité des conceptions aux utopies désorganisatrices. Ministères et partis semblent atteints du même mal; ils ne savent plus trop où ils en sont, et la raison de ce mal d'impuissance agitée, c'est que depuis assez longtemps peut-être, depuis quelques années particulièrement, on semble avoir perdu par degrés le sens des conditions supérieures de la vie publique. On ne fait plus de la politique avec des idées, avec des principes, même, si l'on veut, avec des illusions généreuses; on fait de la politique avec des préjugés, avec des passions vulgaires et intéressées, avec de petites tyrannies de parti ou de secte, et on finit par arriver à cet état singulier où tout se déprime et s'altère, où peu à peu l'on se détache de toutes les vraies et nécessaires habitudes de gouvernement en même temps que de toutes les traditions libérales.

Si, à l'heure qu'il est, en effet, il y a un phénomène frappant et douloureux dans la politique régnante, c'est l'affaiblissement de cette tradition libérale qui se confond depuis un siècle avec la vie de la France. Ce n'est pas qu'on ait cessé d'invoquer cette tradition. Jamais peut-être on n'a autant abusé de tous ces mots de libéralisme, de progrès, de réformes; ils sont dans tous les discours, dans tous les programmes. Ils sont l'étiquette obligée; seulement ils n'ont jamais été moins compris, plus dénaturés, plus détournés de leur sens, et ils finissent par servir à déguiser d'étranges réalités. Il n'y a que quelques jours,

M. Laboulaye, fidèle à de vieilles convictions, demandait avec un étonnement mêlé d'ironie et de tristesse si l'école libérale avait donné sa démission; si elle n'a point donné sa démission, elle est du moins en défaveur et en suspicion. Il est certain que nous avons fait du chemin depuis quelques années. Autrefois, au temps où régnait cette école, on ne se défendait pas des ardeurs désintéressées de l'esprit; on ne craignait pas de se passionner pour les idées, pour toutes les libertés indistinctement, pour la revendication de toutes les garanties. On livrait des combats pour un principe, pour une extension du droit commun, et l'on croyait avoir gagné une victoire le jour où l'on avait conquis une liberté, où l'on avait pu obtenir l'abrogation de quelque tradition d'arbitraire. Si dans ces luttes il y avait parfois des illusions, elles étaient généreuses; elles relevaient la vie politique, elles étaient la force vivace et l'honneur d'un parti. Aujourd'hui il s'est formé une école républicaine qu'on n'accusera sûrement pas d'avoir de ces illusions surannées, qui au besoin appelle sans façon la liberté une « guitare. » Elle a fait son éducation avec le temps, et, sous prétexte qu'elle est devenue le gouvernement, elle ne craint pas le moins du monde d'invoquer à son tour la raison d'état, de manier les décrets impériaux, de se servir des armes discrétionnaires léguées par tous les régimes. Elle sait employer la force administrative dont elle dispose à tous les usages. La tradition libérale pour elle, c'est de régner, d'organiser, d'assurer une domination de parti, et ce qu'elle appelle le progrès consiste assez souvent à revenir en arrière, à se débarrasser de quelques libertés qu'on pouvait croire conquises depuis longtemps.

Assurément ces républicains, avec lesquels le gouvernement est obligé de compter quand il ne partage pas lui-même leurs passions, offrent parfois un étrange spectacle. Ils ont une singulière façon de comprendre et de pratiquer le libéralisme. On l'a vu récemment encore à l'occasion d'une proposition dont M. Batbie avait pris l'initiative, qu'il a soutenue sans succès devant le sénat. La proposition de M. Batbie avait peut-être un titre un peu ambitieux, un peu solennel; elle s'appelait « la garantie des droits. » Au fond, il s'agissait tout simplement de restreindre la juridiction administrative de manière à fortifier les garanties fort insuffisantes que des lois déjà anciennes, datant pour la plupart de l'empire, assurent à la propriété privée, à la liberté individuelle et à l'inviolabilité du domicile. S'il y avait une réforme libérale et pratique à réaliser, c'est bien celle-là! Qu'on se souvienne de tous les combats livrés autrefois contre ce fameux article 75 de la constitution de l'an VIII qui n'a disparu qu'en 1870 et qui avait pour objet de soustraire les fonctionnaires à la juridiction du droit commun! Qu'on se rappelle aussi toutes les plaintes, toutes les réclamations qui se sont succédé pendant des années contre les abus d'autorité discrétionnaire auxquels la liberté individuelle est exposée, contre cette ano-

malie qui constitue les tribunaux administratifs juges dans des affaires de propriété privée! Par le fait, la proposition de M. Batbie n'avait d'autre objet que de compléter l'abrogation de l'article 75, de donner raison à toutes les réclamations qui n'ont cessé de s'élever dans l'intérêt de la liberté et de la propriété. De plus, il ne s'agissait pour le moment que de décider la nomination d'une commission qui aurait été chargée d'examiner de plus près la question, de définir avec maturité ces garanties nouvelles si souvent et si justement revendiquées. Cela paraît bien simple, nullement subversif, et M. Batbie ne ressemblait pas précisément à un révolutionnaire faisant des propositions pour introduire l'anarchie dans l'état. Les républicains du sénat ne l'ont cependant pas jugé ainsi; ils n'ont pas même voulu admettre la proposition aux honneurs modestes d'une prise en considération. On a invoqué les grandes raisons, la loi souveraine de la séparation des pouvoirs, la nécessité de ne pas désarmer le gouvernement, de laisser à l'administration ses droits, et au fond le grand secret, c'est qu'on a craint que la proposition de M. Batbie passât pour une condamnation de l'exécution des décrets sur les congrégations religieuses. Après cela, il est à croire que, si l'article 75 de la constitution de l'an VIII n'avait pas été aboli en 1870, il ne serait pas abrogé aujourd'hui, — toujours dans l'intérêt du gouvernement. Voilà du moins un curieux spécimen de libéralisme.

Et ce n'est point le seul fait caractéristique, la seule déviation des plus vieilles traditions libérales. Sait-on où en sont maintenant certains républicains au sujet d'une loi solennellement consacrée par la constitution de 1848, passée dans les lois et dans les mœurs, — la liberté de l'enseignement? Certes, depuis quelques années, bien des lois ont été proposées, discutées, votées pour cerner en quelque sorte et restreindre cette malheureuse liberté; mais enfin ce n'était qu'une guerre partielle, plus ou moins détournée, on s'arrêtait devant le principe. Aujourd'hui c'est le principe même qui est menacé, et M. Paul Bert, dans tous ses projets, laisse voir suffisamment la pensée de rendre le plus tôt possible à l'état ses droits exclusifs, sa prépondérance absorbante dans les affaires de l'enseignement. Qu'on fasse cependant une supposition : si par un de ces retours de fortune qui ne sont jamais impossibles, le chef de l'état se trouvait être un réactionnaire, un clérical, — selon le jargon du moment, — si le ministre de l'instruction publique s'appelait Mgr Freppel ou M. Chesnelong, si les influences religieuses dominaient dans les assemblées et dans les conseils, M. Paul Bert trouverait-il toujours bon que l'état eût cette toute-puissance qu'il veut lui donner? Ne sentirait-il pas le prix de la liberté? Mais ce sont les républicains qui règnent aujourd'hui et la liberté des autres importe peu. Il faut se hâter de mettre le sceau officiel sur toutes les écoles, de même qu'il faut réserver les subventions pour les églises des communes bien pensantes! M. Paul Bert s'alarme surtout d'un fait qu'il signale

comme le plus grand des dangers; il ne peut se défendre d'une certaine terreur assez bizarre en montrant la prospérité de l'enseignement privé, en supputant le nombre des jeunes gens élevés dans les écoles libres. En d'autres termes, M. Paul Bert ne s'inquiéterait peut-être pas d'une liberté qui ne servirait à rien, dont personne n'userait; il s'alarme et il propose des mesures de salut public, parce que cette liberté se déploie avec quelque puissance. Et comme dans cette voie on ne s'arrête pas, M. Paul Bert lui-même est dépassé par un député qui arrive, lui aussi, avec sa motion réformatrice. M. Marcou propose d'imposer aux maîtres de l'enseignement privé des grades universitaires et de n'admettre au baccalauréat que les jeunes gens qui auront complété leurs études dans les lycées de l'état. C'est simple et net : le progrès pour ces étranges esprits consiste à revenir au système impérial de 1808, au monopole universitaire! Le ministre de l'intérieur du dernier cabinet pratique, de son côté, le même genre de libéralisme dans la loi qu'il a présentée sur les associations. Ce jeune réformateur a trouvé le moyen de transformer en délits de simples vœux religieux qui n'ont aucune sanction, qui ne sont qu'un acte libre et spontané de la conscience. Toutes les associations industrielles, commerciales, philosophiques ou athées seraient permises; les associations religieuses deviendraient seules illicites.

C'est, à ce qu'il paraît, de la liberté, d'agir ainsi! c'est de la liberté de soumettre à une inquisition de police l'acte le plus intime de la conscience. C'est de la liberté de revenir au monopole universitaire. C'est de la liberté de laisser la propriété privée et l'inviolabilité du domicile livrées à la juridiction administrative. En vérité, la nouvelle tradition libérale commence à se compléter, et c'est ici surtout que les républicains ont fait du chemin. Nous sommes loin du temps où un vigoureux esprit, républicain éminent à coup sûr, Armand Carrel, répétait sans cesse à son parti que la liberté était le droit commun, le bien de tous et non un privilège qu'on invoquait tant qu'on y avait intérêt, qu'il fallait savoir la faire respecter en faveur de ses adversaires et au besoin contre soi-même. « Nous voulons la liberté pour nous aujourd'hui, disait Carrel, demain contre nous si nous étions les maîtres, bien différens de ceux qui veulent caresser et ménager des pratiques oppressives dans l'espoir avoué de les manier à leur tour et de devenir de persécutés persécuteurs. » C'était un fier langage; mais Armand Carrel pourrait passer aujourd'hui pour un réactionnaire, peut-être pour un clérical, surtout pour un politique idéaliste et puéril, qui ne serait plus à la hauteur des habiles praticiens de la nouvelle école.

Disons franchement ce qui est, ce qui éclate à tous les yeux et ce qui ne tarderait pas, si l'on n'y prenait garde, à être pour la république elle-même le plus dangereux des pièges. La vérité est que ces républicains du jour qui ont la prétention de remanier la France sem-

blent ne plus même se douter de la signification de ce beau mot de liberté publique, — et comme ils n'ont pas plus l'expérience des affaires que le sentiment libéral, ils finissent pas n'être ni des hommes de gouvernement, ni des libéraux; ils tombent justement dans cette politique de réformes décousues, d'expédiens agitateurs, dans cette confusion où l'on ne se reconnaît plus, où tout s'affaiblit. Le gouvernement, dira-t-on, entend garder son indépendance et se défendre de ces entraînemens. M. le ministre de l'instruction publique a déjà mis au rebut bon nombre de circulaires ou d'instructions de M. Paul Bert et il se prépare à combattre la proposition de M. Marcou sur le rétablissement du monopole universitaire. M. le président du conseil a suffisamment laissé comprendre qu'il mettrait un esprit plus libéral dans la loi sur les associations. Soit; le ministère s'arrêtera où il pourra, il se défendra comme il pourra. Seulement le ministère lui-même ne paraît pas toujours fixé sur ce qu'il peut ou sur ce qu'il veut, et il est peut-être sur le point de faire quelque concession bien singulière avec cette mairie de Paris qu'on lui demande, qui ne serait qu'une réminiscence révolutionnaire, une institution périlleuse ou inutile, une menace d'usurpation ou une superfétation. Ce qu'il y a de certain, c'est que le ministère aura fort à faire pour se retenir sur cette pente de politique intérieure où l'on cherche déjà à l'entraîner et pour se défendre de toute fausse démarche dans la politique extérieure. Sur ce dernier point, qui n'est pas le moins délicat, le chef du cabinet a eu l'occasion de s'expliquer dans cette discussion qui a été provoquée au sujet de l'Égypte et où un jeune député, M. Francis Charmes, qui était déjà un écrivain ingénieux, s'est montré pour son début un orateur d'une simplicité élégante, habile à parler la langue des affaires. M. de Freycinet ne s'est pas beaucoup engagé; il en a dit assez pour laisser voir que la question égyptienne était entrée récemment dans ce qu'on peut appeler une phase nouvelle. Elle était jusqu'ici surtout une affaire anglo-française; elle est devenue une question européenne. L'essentiel est que, dans ces négociations plus générales, les intérêts spéciaux de la France restent sauvegardés, et M. le président du conseil en a donné l'assurance en prononçant le mot le plus sage, applicable à la politique extérieure comme à la politique intérieure : ce mot, c'est qu'il ne faut pas courir les aventures!

Tout ce qui se passe en Orient, en Égypte comme dans les autres régions musulmanes ou slaves, garde nécessairement une assez grande importance pour l'Europe. Surveiller les événemens qui se succèdent dans ces contrées où rien n'est jamais définitif, où se forment si souvent les orages, c'est le premier devoir de toutes les politiques sans doute, et c'est encore le meilleur moyen de prévenir les complications trop graves ou les conflits. Après cela, il n'y a point à s'y tromper, ce serait un danger d'un autre genre de se laisser abu-

ser par toutes les exagérations orientales, de prendre feu à la moindre apparence d'agitation; il y a toujours à distinguer, quand il s'agit de l'Orient, entre les réalités sérieuses, permanentes, saisissables pour la diplomatie, et les mirages insaisissables, les incidens qui passent.

La réalité pour le moment, c'est cette question égyptienne qui existe assurément, M. le président du conseil a eu raison de le dire l'autre jour, qui n'est plus même peut-être facile à régler; c'est aussi cette insurrection qui s'est déclarée dans l'Herzégovine, aux confins du Montenegro, qui donne assez d'occupation à l'Autriche et qui, en durant ou en s'étendant, pourrait raviver bien des questions dangereuses. Les exagérations, les mirages, ce sont toutes les manifestations incandescentes du panslavisme, du panislamisme, les prédictions de prochains conflits entre ces grandes puissances, les discours que le général Skobelef a récemment livrés aux polémiques retentissantes du continent. Les discours du brillant officier russe ne sont point certes l'incident le moins curieux et le moins imprévu des affaires du jour. Le jeune général n'était connu jusqu'ici que comme un vaillant soldat, comme le héros des Balkans et du Turkestan, devenu assez populaire en Russie pour que le gouvernement ait donné dernièrement les noms de *Geok-Tèpé* et de *Skobelef* à deux navires dans la mer Caspienne. Il s'est révélé tout à coup chef de propagande, apôtre illuminé du slavisme! Il n'y a que quelques semaines, il avait déjà prononcé dans un banquet à Moscou un discours passablement enflammé, où il se montrait, lui aussi, sensible aux « cris de douleur » des insurgés de l'Herzégovine et de la Dalmatie. Il vient de faire, il n'y a que quelques jours, un voyage en France, et dans une visite qu'il a reçue de quelques jeunes Serbes résidant à Paris, il paraît avoir tenu un langage plus ardent encore, surtout peu diplomatique. Qu'a dit réellement le général Skobelef à ceux qui lui portaient une adresse? Ses paroles peuvent avoir été exagérées. Toujours est-il qu'il ne se serait pas borné à exprimer la joie orgueilleuse de se voir « entouré des jeunes représentans de cette nation serbe qui a été la première à déployer le drapeau des libertés slaves dans l'Orient slave; » il serait allé plus loin. Le général Skobelef aurait parlé d'un étranger malfaisant qui étend ses influences innombrables et funestes sur la Russie, d'un « ennemi héréditaire » pour les Slaves, — et cet étranger, « cet ennemi, c'est l'Allemand! » Il n'aurait pas caché qu'il croyait la lutte inévitable, même prochaine « entre le Slave et le Teuton. » Voilà une croisade assez complète rêvée pour les Slaves! A Moscou, c'est contre l'Autriche que le général Skobelef levait le drapeau en exaltant les insurgés de l'Herzégovine; à Paris, l'ennemi à combattre, c'est le « Teuton! » Et ces singulières paroles, on le comprend bien, ont eu leur retentissement à Berlin comme à Vienne. Elles ont été commentées de toute façon, et peut-être ont-elles éveillé les susceptibilités, tout au moins l'attention

des gouvernemens eux-mêmes qui ont pu se demander un instant ce que cela signifiait. Dans tous les cas, le « Teuton, » qui a la presse à sa disposition, a relevé le défi; les polémiques n'ont pas manqué, et peu s'en faut que quelques journaux allemands n'aient tracé, sans plus tarder, le plan de la prochaine entrée en campagne contre « l'ennemi » de l'Est. Au cri de guerre poussé à Moscou et à Paris on a répondu en Allemagne par un cri de guerre. C'était aller un peu vite de part et d'autre.

Au fond, sans doute, il n'y a pas trop à s'y méprendre, le langage du général Skobelef n'est étrange qu'en apparence, comme manifestation d'un personnage plus ou moins officiel. Par lui-même, il répond évidemment aux ambitions, aux passions d'une partie de la société russe et des peuples slaves de l'Orient, qui ne désespèrent pas de retrouver l'appui des armes du tsar; si excentrique qu'il paraisse, il ne semble pas avoir diminué la popularité de celui qui s'est laissé aller à ces effusions belliqueuses. Peut-être, d'un autre côté, ces discours ne sont-ils que l'expression assez naïve des sentimens secrets d'un certain nombre de militaires peu réfléchis qui verraient dans une guerre nouvelle, dans des entreprises extérieures, une diversion salutaire pour la Russie. C'est possible; mais il est bien clair que, si c'est un incident curieux comme symptôme de l'état moral de la Russie, ce n'est qu'un incident dénué de toute portée politique, et que le gouvernement du tsar n'est pour rien dans des manifestations qui ont pu lui créer un embarras momentané. La meilleure preuve, c'est qu'il s'est empressé de dégager sa responsabilité en désavouant le discours de Paris, en rappelant que l'empereur était le seul maître de sa politique et en envoyant aussitôt au général Skobelef l'ordre de rentrer à Saint-Pétersbourg, Qu'il n'aille pas jusqu'à disgracier complètement un soldat populaire, cela se peut; il n'est sûrement pas disposé à se lancer pour le moment, à la suite du héros de Geok-Tépé, dans des aventures nouvelles. A l'heure qu'il est, on n'en peut douter, le cabinet de Saint-Pétersbourg, comme tous les autres gouvernemens de l'Europe, est favorable à la paix. Lorsque le jeune empereur Alexandre III est allé l'automne dernier à Dantzig pour se rencontrer avec l'empereur Guillaume, il n'avait d'autre pensée que de renouer de vieux liens d'amitié, de revenir à ce qu'on appelle maintenant la politique historique. D'un autre côté, malgré quelques nuages, les relations de la Russie et de l'Autriche se sont plutôt resserrées que refroidies dans ces deniers temps. Toutes les politiques ont paru préoccupées de se rapprocher, tout au moins d'atténuer les dissentimens que la marche des affaires orientales pouvait susciter entre elles. Et si les gouvernemens sont d'accord pour le moment, quoique par des raisons différentes, dans la pensée de maintenir la paix, ce ne sont pas les discours du général Skobelef qui peuvent modifier des résolutions inspirées par la prudence,

par le sentiment d'un intérêt commun. Ces discours ne sont à retenir et à considérer dans l'ordre des faits contemporains, à côté des actes politiques des cabinets, que parce qu'ils sont la traduction des plus vivaces passions de race, et aussi parce qu'ils montrent ce qu'il y a d'incertain dans une situation où le moindre incident prend des proportions imprévues, où quelques paroles suffisent pour mettre les imaginations en campagne, pour réveiller tous les ombrages. A la vérité, pour des discours, c'est bien assez, c'est peut-être trop!

Le Nouveau-Monde a, lui aussi, ses spectacles de vie publique qui ne ressemblent pas toujours aux spectacles du vieux monde, qui ne laissent pas néanmoins d'avoir leur originalité et leur intérêt. Il est certain qu'il y a dans l'histoire et dans la politique peu de phénomènes aussi saisissans que cette puissance croissante des États-Unis, qui s'est formée par le travail, par l'industrie, par la liberté comme par la diplomatie, qui en est venue par degrés à jouer avec les desseins les plus ambitieux d'influence ou de domination. Ce qu'on a depuis longtemps appelé la doctrine de Monroë, — l'Amérique aux Américains, à l'exclusion de l'Europe, — a pu n'être d'abord qu'un mot; c'est de plus en plus une réalité. Il y a quelque temps déjà, le ministre des affaires étrangères de Washington avait eu l'idée de réunir un congrès où il appelait les représentans des divers états de l'Amérique centrale. Il s'agissait de constituer une sorte de confédération qui aurait été placée naturellement sous le protectorat des États-Unis et dont l'objet évident était de placer dans la dépendance du gouvernement de l'Union le transit entre les deux Océans.

C'était déjà quelque chose; mais le secrétaire d'état de la dernière présidence, M. Blaine, ne se bornait pas à la protection de l'Amérique centrale, il étendait ses vues bien plus loin. Il n'est point douteux aujourd'hui qu'il employait toute l'activité de sa diplomatie à fonder la prépondérance des États-Unis dans l'Océan-Pacifique à la faveur de la malheureuse guerre qui a éclaté, qui s'est si cruellement prolongée entre le Chili et le Pérou. Les détails de cette action diplomatique étaient d'abord assez peu connus; ils viennent d'être révélés par la publication d'une masse de documens mis au jour depuis l'avènement à la présidence de M. Arthur et la retraite de M. Blaine, qui a été remplacé au ministère des affaires étrangères par M. Frelinghuysen. Il en résulte qu'en paraissant s'offrir comme arbitre ou comme médiateur, M. Blaine se proposait manifestement une sorte de prise de possession partielle ou indirecte au nom des États-Unis. Il étendait sa main protectrice sur le Pérou vaincu, envahi et malheureux, il avait fait élire au milieu de cette immense anarchie péruvienne un président qui n'avait nécessairement rien à refuser à ses agens et qu'il a soutenu contre le Chili. En réalité, l'idée de l'envoyé américain à Lima était d'établir un protectorat ou, mieux encore, de

prononcer l'annexion pure et simple du Pérou aux États-Unis. « C'est là, écrivait l'envoyé à M. Blaine, le seul moyen de mettre la main sur le commerce péruvien et d'exercer une influence prépondérante sur la côte du Pacifique. Les quatre cinquièmes de la population voteraient volontiers cette annexion, qui pourra seule faire comprendre aux républiques sud-américaines que la doctrine de Monroë n'est point un mythe... » C'était de la franchise. Provisoirement, on s'efforçait d'obtenir l'abandon d'un port sur le Pacifique, la cession des territoires les plus riches en gisemens de guano, de nitrate, et il faût bien avouer aussi qu'aux négociations de l'ordre international se mêlaient des arrangemens d'un tout autre ordre, passablement lucratifs pour les négociateurs, qui ne s'oubliaient pas. Ce malheureux Pérou payait rançon à tout le monde.

Ce qu'il y a de curieux, c'est qu'à un certain moment de l'été dernier, le président de la république française, M. Jules Grévy, avait cru devoir faire offrir au gouvernement de Washington une action commune avec la France et l'Angleterre pour « rétablir l'ordre et la stabilité dans les affaires du Chili et du Pérou. » Le secrétaire d'état de Washington rendait un parfait hommage aux intentions généreuses de M. Grévy; mais il s'empressait d'ajouter que « les États-Unis, n'appartenant pas au groupe d'états dont la France et l'Angleterre font partie, ne pouvaient s'associer à des puissances européennes pour intervenir dans les affaires des états d'Amérique. » M. Blaine entendait poursuivre seul ses desseins, exerçant à sa manière son rôle d'arbitre entre le malheureux Pérou, qu'il accablait de sa protection, et le Chili, qu'il a fini par menacer de toute la colère des États-Unis. Peu de temps avant de quitter le pouvoir en effet, il avait envoyé à Santiago un nouveau représentant américain, M. Trescott, qui partait au mois de décembre dernier. On avait cru d'abord que le nouvel envoyé extraordinaire était chargé de remplir une mission toute conciliatrice, de reprendre la médiation entre le Chili et le Pérou. Pas du tout. M. Trescott était parti avec une sorte d'ultimatum qui devait placer le Chili dans l'alternative de se soumettre à toutes les conditions du cabinet de Washington ou de s'exposer à une guerre avec les États-Unis.

Chose plus singulière, M. Blaine paraît avoir agi dans cette circonstance sous sa responsabilité sans consulter ses collègues ni le président; c'est de lui-même qu'il aurait engagé le gouvernement de Washington dans une voie qui conduisait à une rupture à peu près inévitable et peut-être à une guerre avec le Chili. Le président Arthur a du moins désavoué toute participation à cette politique, qu'il aurait ignorée dans les premiers jours de son avènement au pouvoir. Ce n'est qu'à l'arrivée de M. Frelinghuysen à la secrétairerie d'état que tout aurait été découvert et qu'on aurait connu le secret de la mission de M. Trescott, dont on a eu le temps, à ce qu'il paraît, de modifier les

instructions belliqueuses. Ces révélations, il faut le dire, ont provoqué aux États-Unis une émotion extraordinaire et un véritable soulèvement d'opinion contre l'ancien ministre des affaires étrangères. M. Blaine, fort maltraité par la presse, désavoué par le président, par le cabinet, singulièrement compromis dans son crédit politique, a cru nécessaire de tenir tête à l'orage et de s'expliquer. Malheureusement ses explications ne sont qu'un aveu et une aggravation de son étrange politique. « Il fallait, a-t-il dit, tenir en échec les gouvernemens de l'Europe et les empêcher de prendre pied dans l'Amérique. Il fallait aussi déposséder l'Espagne de Cuba afin que la clé des Antilles ne restât pas dans des mains européennes... » Il fallait, dans les affaires du Chili et du Pérou, empêcher les navires anglais « de s'emparer du monopole du commerce du guano au détriment des intérêts américains. » M. Blaine a cru évidemment regagner l'opinion en la flattant, en cherchant à réveiller toutes les susceptibilités américaines contre l'Europe, notamment contre l'Angleterre, à laquelle il avait adressé aussi des dépêches singulièrement agressives au sujet d'un ancien traité. Il ne paraît pas avoir réussi, et si ce curieux incident est une révélation nouvelle des passions de conquête qui fermentent toujours au sein de la grande république américaine, l'échec que subit en ce moment la politique de M. Blaine prouve aussi qu'il y a des entreprises équivoques que peut désavouer l'opinion d'un peuple puissant.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE

Quinze jours écoulés n'ont apporté que des modifications insignifiantes dans la situation du marché de Paris. Tout au moins peut-on constater avec satisfaction que la crise, puisqu'elle ne s'est pas aggravée, s'est en réalité atténuée, le maintien du *statu quo* étant infiniment préférable à la reculade constante des cours qui avait marqué la seconde quinzaine de janvier.

Ce qui se prolonge et paraît devoir durer longtemps encore, c'est l'atonie des transactions, c'est le spectacle si singulier que présente cette Bourse de Paris, naguère si bruyante, si animée, où les affaires se brassaient par milliers de titres, aujourd'hui aussi calme qu'un marché de province de troisième rang et qui semble vouée exclusi-

vement à l'exécution de quelques ordres d'achat pour les capitaux d'épargne.

Il ne faut certes pas se plaindre de l'importance que vient de reprendre subitement, au plus fort de la crise, ce marché du comptant, dont l'influence avait été annulée par le développement depuis si longtemps ininterrompu de l'esprit de spéculation. Provoqués par l'abaissement soudain des prix des valeurs mobilières, les capitaux de placement ont afflué, et les valeurs achetées sont entrées en quantité déjà considérable dans les portefeuilles pour n'en plus sortir de longtemps. C'est grâce à l'intervention opportune de cette réserve de la richesse nationale que la déroute a pu être arrêtée et qu'une crise de bourse n'est pas devenue le *krach* tant redouté. En 1873, à Vienne, cette réserve faisait défaut, et c'est pourquoi l'effondrement avait été le terme fatal de la crise.

Mais les capitaux de placement, si utile, si efficace et sûre que soit leur action, n'opèrent que lentement. Ils ne peuvent absorber chaque jour qu'une bien faible portion du stock effrayant de titres flottans que la tempête a rejetés sur la place, et il serait désirable, pour le succès rapide de l'œuvre du déblaiement, qu'elle fût assurée du concours de la spéculation. La spéculation guérit les blessures qu'elle fait, et, après l'avoir bien maudite pour les excès auxquels elle s'était laissé emporter, voici qu'on est obligé de lui demander aujourd'hui de ne pas tomber dans une exagération contraire et ne pas pécher par trop de sagesse.

Ce qui manque en effet au marché, depuis le commencement du mois, c'est l'opération à terme. En banque comme au parquet, les intermédiaires l'ont supprimée de fait, et les choses se passent comme si la proposition qu'un député vient de présenter à la chambre pour interdire les opérations à terme était devenue texte de loi. La défiance est à l'ordre du jour, et on n'opère plus que titres contre argent ou argent contre titres, comme l'exigeaient les règlemens du milieu du dernier siècle. Ce retour aux traditions sévères peut paraître édifiant aux moralistes peu experts aux choses de la finance, mais les économistes éclairés le constatent avec regret. On se demande de quel secours serait en ce moment le marché de Paris si l'état avait à entreprendre quelque grande opération financière, et la suppression de fait des opérations à terme, suppression momentanée, il faut l'espérer, a eu cette conséquence que le gouvernement a dû inscrire dans son programme ces mots rassurans, mais peu flatteurs pour l'état où se trouve le crédit national : « Ni conversion, ni emprunt, ni rachat. » Cette inscription n'a-t-elle pas été d'ailleurs un soin quelque peu superflu? et n'était-il pas évident que, dans la situation actuelle, on ne pourrait ni convertir la rente, ni contracter des emprunts, ni racheter des chemins de fer?

Il faut donc que les opérations à terme soutiennent l'action bienfaisante exercée par les capitaux de placement et que la spéculation reprenne son rôle naturel dans le mouvement des transactions. Mais il n'en sera ainsi que lorsque la confiance, ce grand levier des affaires, aura été rétablie, c'est-à-dire lorsque la reconstitution du parquet sera un fait accompli, lorsque les agens de change n'en seront plus réduits à se demander quels sont, parmi leurs collègues, ceux avec lesquels il est encore prudent de traiter. La chambre syndicale s'occupe de la question délicate de la liquidation des charges qui doivent forcément changer de titulaires. Quant à la coulisse, restera-t-elle paralysée tant que n'aura pas été tranchée la question de la validité ou de la non-validité de l'émission des actions nouvelles de l'Union générale? Ce serait bien longtemps attendre, et on peut croire que ce marché libre, où se négociaient tant d'affaires en valeurs internationales, ne tardera pas, lui aussi, à sortir de sa torpeur.

La bonne tenue de nos fonds publics et des valeurs à revenu fixe qui participent à la grande faveur comme à la grande sécurité des placemens en rentes a été le fait capital du mois de février. Les cours relativement bas cotés au commencement du mois et qui résultaient de la facilité avec laquelle la spéculation pouvait se créer des ressources en réalisant les fonds publics, ont appelé les capitaux disponibles, qui se sont tournés vers la rente comme vers le seul refuge où l'on pût se trouver à l'abri de toute inquiétude. Aussi le 3 pour 100 ancien et l'amortissable se sont-ils relevés de plus de deux points, et le 5 pour 100 s'est-il relevé au-dessus de 115 francs.

A mesure que le marché se raffermira et reprendra son assiette, la faveur dont jouissent à bon droit nos fonds publics, ainsi que les obligations des grandes compagnies de chemins de fer, du Crédit foncier et de la Ville de Paris, et qui ne s'est point détournée non plus des actions des chemins et de quelques grandes entreprises industrielles, s'étendra de nouveau à d'autres catégories de valeurs. Il est incontestable que le public reviendra du discrédit injuste dans lequel sont tombées, par exemple, les titres des institutions de crédit, et d'ailleurs quelques-uns de ces titres ont déjà profité du commencement d'amélioration que l'on a vu se produire dans la situation générale. Sans doute plusieurs sociétés de crédit auront eu à subir directement ou indirectement des pertes sérieuses; leurs dividendes pourront s'en ressentir. Il en est d'autres, au contraire, que la crise a laissées parfaitement indemnes et qui n'en ont pas moins payé un fort tribut à la baisse, entre autres le Crédit foncier, la Banque de Paris, la Banque de France elle-même, pour ne parler que des plus importantes, de celles dont le crédit n'est pas ou ne saurait être discuté. D'ailleurs la période des assemblées générales va s'ouvrir, et les actionnaires recevront d'intéressantes communications, non-seulement sur les résultats de l'exer-

cice 1881, mais encore sur la situation des diverses sociétés après le premier trimestre de 1882. On saura si les actions de la Société générale, du Crédit lyonnais, de la Banque d'escompte, de la Banque franco-égyptienne, etc., valent plus ou moins que leurs cours actuels. Les actions de la Banque de Paris, par contre, sur lesquelles sera réparti le dividende habituel de 60 francs, devraient reprendre, sans plus ample délai, une partie du terrain abandonné depuis la crise.

Il en est de même des titres du Crédit foncier, qui, par suite d'une décision que vient de prendre le conseil d'administration et que l'assemblée générale ratifiera certainement, vont être libérées jusqu'à concurrence de 400 francs, par un prélèvement opéré sur les réserves rendues disponibles par la liquidation heureusement terminée des affaires égyptiennes. Les projets d'augmentation du capital sont ajournés à des temps meilleurs. Les sommes qui vont rester en réserve permettront un peu plus tard, si les circonstances se présentent favorables, d'achever la libération complète des actions. Deux sociétés qui se trouvent dans une situation assez précaire, la Société financière et la Banque française et italienne, ont pris un parti décisif, la réduction de leur capital; les actionnaires auront entre les mains des titres entièrement libérés, et les bénéfices, s'il s'en produit, pourront être répartis, au lieu de servir à la reconstitution, pendant de longues années, de la partie perdue du capital. Cette expérience a réussi il y a quelques années aux actionnaires du Crédit mobilier. Il est probable que d'autres sociétés vont suivre le même exemple.

Les variations des derniers bilans de la Banque de France rendaient inévitable la réduction à 4 1/2 du taux de l'escompte. Mais les bénéfices pour les neuf premières semaines de 1882 ressortent à plus de 15 millions, alors que les bénéfices correspondans de 1881 n'étaient que de 6 millions et ceux de 1878 de 2 1/2; en 1873, la même période n'avait donné que 13 1/2 millions.

Le Gaz et le Suez sont au premier rang des valeurs restées en possession de la faveur publique. L'un a dépassé 1,600 francs, l'autre 2,300 francs.

Les fonds internationaux, 5 pour 100 italien, 5 pour 100 russe, Florins autrichiens et hongrois, Égyptienne unifiée, ont été complètement délaissés. Le Turc est retombé à 11 francs, bien que la convention ait reçu un commencement d'exécution et que les membres de la commission financière qui doit gérer à Constantinople les revenus concédés aient été récemment nommés et doivent avant peu entrer en fonctions.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

ÉTUDES DIPLOMATIQUES

LA PREMIÈRE LUTTE DE FRÉDÉRIC II ET MARIE-THÉRÈSE D'APRÈS DES DOCUMENS NOUVEAUX.

VII[1].

PAIX DE BRESLAU. — FRÉDÉRIC ABANDONNE LA FRANCE.

Belle-Isle, repartant pour Francfort avant de se rendre à son nouveau poste, ne manqua pas, dans l'orgueil du triomphe, de donner connaissance à Frédéric des dispositions qu'il se vantait d'avoir provoquées et qu'il croyait faites pour lui être agréables. Seulement il est douteux que le roi, recevant cet avis au moment où il quittait lui-même la Moravie un peu déconfit, y trouvât une consolation suffisante de son mécompte et même un sujet de satisfaction sans mélange.

Jamais, au contraire, son humeur n'avait été plus noire que dans les jours qui suivirent sa rentrée dans ses quartiers de Bohême. Valori, bien qu'accoutumé à ses caprices, était effrayé de son état d'esprit, et avec moins de finesse que d'habitude, il attribuait cette disposition, subitement devenue farouche, au remords qu'un prince devait éprouver d'avoir imposé sans profit à son armée et à des populations innocentes les souffrances d'une campagne conduite avec une rigueur impitoyable. « Son regard, écrivait l'ambassadeur ému à Belle-Isle, est celui d'un réprouvé... Je vis alors, disait-il

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre et du 1er décembre 1881, du 1er et du 15 janvier, du 1er février et du 1er mars 1882.

encore longtemps après dans ses *Mémoires*, ce que peut sur une âme la conscience timorée. L'état du roi était affreux. Tous ses propos étaient durs, son rire forcé et sardonique et ses plaisanteries pleines d'amertume. Tout l'importunait; tout allumait les soupçons dans cette âme bourrelée. Que n'ai-je point eu à en souffrir (1)! » Valori faisait trop d'honneur à la conscience de Frédéric, qui, ce jour-là pas plus qu'aucun autre, ne lui causa beaucoup de tourmens. La preuve que le scrupule n'était pour rien dans son trouble, je la trouverais à défaut d'autre dans une petite anecdote que le même Valori prend également soin de nous raconter. On s'indignait, sous la tente royale, de quelques déprédations exercées en Bohême par l'armée saxonne. « Que dites-vous de ces gens-là? s'écria Frédéric toujours en colère; je n'ai jamais pu parvenir à les faire piller en Moravie, quelque chose que je leur aie dit sur cela, et les voilà qui pillent ici, dans un pays qu'ils devraient ménager! »

La vraie cause de son irritation, c'était, d'abord le dépit d'avoir échoué dans une tentative dont il avait fait beaucoup de bruit, puis la prévision d'une nouvelle campagne que l'approche de l'été allait rendre nécessaire, et qui s'annonçait dans des conditions beaucoup plus pénibles pour les alliés et, pour lui-même, beaucoup moins fructueuses que celles de l'année précédente. D'une part, en effet, l'esprit et la tenue des troupes autrichiennes se ressentaient du succès qu'elles venaient de remporter. Leur confiance était relevée par l'honneur d'avoir fait, en deux mois de temps, capituler des Français et reculer Frédéric. Le grand-duc, satisfait d'avoir pris à ce triomphe une part apparente, cédait à son frère, le prince Charles de Lorraine, un commandement dont, sans l'avouer, Marie-Thérèse commençait à craindre qu'il ne fût décidément incapable. On espérait beaucoup à Vienne, peut-être trop, des talens du nouveau général, dont l'extérieur agréable, la tournure élégante et les manières polies contrastaient avec l'air hautain et embarrassé du grand-duc. L'armée dont il prenait la direction était dans une excellente position. Avec le corps principal il faisait face, sur la frontière de la Moravie et de la Bohême, aux Prussiens campés à Chrudim. A sa gauche, une importante division placée sous les ordres du prince Lobkowitz et appuyée sur une chaîne de places fortes, continuait à barrer à l'armée française le chemin direct de Prague vers la Haute-Autriche. Les Autrichiens, au contraire, avaient leurs communications libres de tous les côtés, aussi bien avec Vienne et le Bas-Danube qu'avec Khevenhüller, toujours maître de la Bavière.

Mais cet avantage militaire, dont Frédéric pouvait espérer que

(1) *Mémoires* inédits de Belle-Isle. — Valori, *Mémoires*, t. I, p. 154. — Valori à Ameot, 30 avril 1741. (*Correspondance de Prusse.* — Ministère des affaires étrangères.)

son génie aurait raison, n'était rien auprès de celui qu'assurait à Marie-Thérèse la révolution opérée par deux événemens longtemps attendus et enfin réalisés, et qui altéraient à son profit toute la balance des forces en Europe. A Londres, de nouvelles élections parlementaires amenaient un changement de cabinet. Walpole était réduit à se retirer devant une majorité opposante, et le principal grief allégué contre lui était la mollesse du concours qu'il avait prêté à l'Autriche en péril, aussi bien que sa connivence plus ou moins suspecte dans la neutralité observée et le vote émis à Francfort par le roi-électeur de Hanovre. Carteret, son successeur, arrivait au pouvoir avec le mandat impérieux de faire prendre à la politique anglaise une part plus active dans le conflit engagé sur le continent. Après avoir fait renouveler et accroître le subside accordé par le parlement à Marie-Thérèse, il s'empressait de mettre à sa disposition les douze mille hommes qu'on lui avait promis, mais qu'elle attendait encore. Il envoyait en outre à La Haye un ambassadeur extraordinaire pour solliciter des états-généraux de Hollande un effort pareil. Là, d'ailleurs, aussi bien qu'en Angleterre, le spectre de l'ambition française surexcitait les esprits en même temps que nos premiers revers donnaient le courage de le braver.

Au même moment, à l'autre extrémité de l'Europe, la cour de Turin se décidait enfin, après un an de préparatifs et d'hésitation, à sortir de son attitude énigmatique. Elle prenait parti, sinon pour les droits de Marie-Thérèse, au moins contre les prétentions d'Élisabeth Farnèse. Le concours de l'Espagne, offert avec tant d'empressement à Munich, tournait ainsi au désavantage de ceux qui l'avaient accepté sans réflexion. Car, à peine un corps d'armée espagnol, débarqué sur les côtes de Toscane dans les derniers jours de décembre, eut-il touché le sol italien que Charles-Emmanuel déclarait que, ses droits étant au moins égaux à ceux des infans, il ne pouvait tolérer un nouvel établissement de la maison de Bourbon en Italie. Par un traité rédigé avec art, il s'engagea envers l'Autriche à défendre le Milanais contre l'invasion espagnole, sauf à réserver pour l'avenir l'examen de ses propres droits et toutes les questions litigieuses. Marie-Thérèse, assurée par là d'être protégée en Italie sans coup férir, pouvait rappeler à elle toutes les troupes qu'elle aurait dû, sans cet appui, consacrer à la garde de ses provinces ultramontaines. C'était même grâce à la confiance que lui donnait une négociation déjà commencée qu'elle avait pu renforcer à temps l'armée de Khevenhüller par des régimens venus d'Italie. Ces auxiliaires, inespérés du côté de l'ouest et du midi, remplaçaient largement pour elle ce qu'elle avait perdu à Pétersbourg.

La conséquence de ce double revirement était en effet d'étendre d'un bout de l'Europe à l'autre le champ de la lutte, jusque-là res-

treinte à l'Allemagne et de lui faire prendre les proportions d'une guerre générale. Dès que la France et l'Angleterre étaient aux prises, les Pays-Bas, l'Allemagne méridionale et la Haute-Italie allaient devenir le théâtre des combats. On se battrait tout à la fois sur le Danube, sur le Rhin, sur la Meuse et sur le Pô. Frédéric se verrait ce jour-là menacé et dans les possessions rhénanes auxquelles il n'avait pas renoncé et peut-être dans son patrimoine de Brandebourg, ouvert du côté du Hanovre aux armées anglaises. C'étaient sur ces divers points de l'horizon de nouveaux périls à courir et de nouveaux efforts à faire. Une politique même moins égoïste que celle dont il professait les maximes se serait inquiétée de cette situation, car il faut bien convenir que ce surcroît de peine en perspective ne correspondait, pour la Prusse et son souverain, à aucun surcroît de profit en espérance. A la manière dont il avait lui-même consenti à répartir les intérêts des puissances alliées et d'après le lot assigné à chacune, Frédéric n'avait personnellement rien à attendre des futurs combats. La Silésie était pleinement soumise et même elle avait été un instant moralement cédée par Marie-Thérèse ; le sang prussien ne devait donc plus couler que pour assurer la conquête de la Moravie, promise à la Saxe, et la possession de la Bohême, disputée à la Bavière. Au jeu toujours aléatoire du champ de bataille, Frédéric n'avait plus pour son propre compte aucun gain à attendre.

Et cependant, tel que nous le connaissons, cette nécessité d'affronter pour le profit d'autrui des périls stériles, ce n'était pas là encore ce qui lui semblait le plus dur à supporter : une autre pensée, une autre crainte lui causaient une révolte intérieure qu'il ne pouvait dompter. Aucun de ses alliés ne lui tenait fortement au cœur, mais de la Saxe et de la Bavière redoutant peu de chose, il prenait aussi peu de souci. Sa véritable préoccupation, c'était la France. Or, du moment où la guerre, sortant des frontières d'Allemagne, devenait européenne, le premier rôle, sur le théâtre ainsi étendu, passait incontestablement à la France. Comme c'était la grandeur de la France, presque son existence, qui était en jeu, c'était aussi sa suprématie qui pouvait sortir de la victoire. Frédéric sentait que, par ce seul fait, il descendait au rang d'un simple auxiliaire : il n'était plus en quelque sorte que l'un des facteurs d'une opération dont le produit appartiendrait à une puissance qu'il n'avait jamais moins aimée que depuis qu'il combattait à côté d'elle. En un mot, au lieu d'employer les armes françaises à son service comme il avait toujours tendu et, jusque-là, réussi à le faire, c'était la France qui allait se servir et peut-être, à la dernière heure, se jouer de lui.

Cette terreur d'être d'abord l'instrument et finalement la dupe de la politique française semble, à partir de ce moment, hanter vérita-

blement son esprit, et on en trouve la trace à cette date à toutes les pages de sa correspondance. Il y perd en vérité par momens le sens pratique qui était sa qualité principale. Ses soupçons continuels, qui auparavant avaient l'air de simples prétextes, s'exprimant maintenant dans des confidences intimes avec ses ministres, prennent un caractère de sincérité. Jugeant les autres par lui-même, il croit à tout moment démêler à Versailles quelqu'un de ces desseins profonds dont lui seul était capable, servi par quelqu'un de ces artifices dont il était coutumier. Tout l'alarme : la présence d'un envoyé saxon à Paris recèle l'arrière-pensée de changer à son détriment les conditions du traité de partage ; les efforts du ministre français à Saint-Pétersbourg pour réconcilier la Russie et la Suède sont les préliminaires d'une coalition formée dans le Nord pour le prendre un jour à revers ; un propos du cardinal de Tencin au pape, destiné à rassurer le pontife sur les conséquences de la conquête de la Silésie par un prince protestant, est une atteinte portée d'avance à la soumission de cette province ; un Français, établi en Toscane, qui vient à Vienne pour ses affaires, est le porteur d'une proposition de paix clandestine. Il n'y a pas jusqu'à l'augmentation des troupes françaises, tant de fois sollicitée par lui, qui ne lui paraisse, à certains jours, passer la mesure et présenter une apparence menaçante. Sur des indices de cette importance, il ordonne à son ministre à Paris, Chambrier, de sonder avec soin (*genau sondiren*) ce que le cardinal a dans le cœur, et Chambrier exécute ses instructions avec tant de zèle que le cardinal, impatienté par cet espionnage, finit par s'en offenser et que le roi est obligé de modérer lui-même l'ardeur inquisitive de son envoyé et de lui recommander de ne « *pas se montrer* (ostensiblement du moins) *si furet.* » Fleury avait sujet réellement de se plaindre, car en lui supposant tant d'intrigue au service de tant d'ambition, on lui faisait plus et moins d'honneur qu'il ne méritait. Aujourd'hui que toutes les archives sont ouvertes, rien n'est curieux comme de comparer la jalousie inquiète des dépêches prussiennes avec l'inquiétude d'un tout autre genre qui se montre à toutes les lignes de celles du ministre français ; un seul sentiment y règne : la crainte de mécontenter un allié suspect, mais nécessaire, et une soumission humble et épeurée à ses moindres caprices (1).

Encore si Frédéric eût été seul à éprouver cette irritation contre la France et l'alliance française, peut-être serait-il venu à bout de se calmer lui-même et de prendre patience. Mais la même impres-

(1) *Pol. Corr.*, t. II, p. 13, 23, 15. — Droysen, t. I, p. 382, 385, 386. — Vincent à Amelot, 17 février, 1er mars 1741. (*Correspondance de Vienne.* — Ministère des affaires étrangères.)

sion, et plus vive encore, était répandue, nous le savons (il en avait de bonne heure averti Valori) à sa cour et dans son entourage; autour de lui on était tout, Anglais, Russe, Autrichien même, excepté Français. La guerre commencée à contre-cœur devenait à chaque pas et après chaque incident plus à charge. C'était même pour plaire à ses officiers qu'il se livrait, contre nos maréchaux et nos soldats, à des invectives que lui-même ne pouvait trouver justifiées. Mais depuis l'éclat de la déroute des Français à Linz, cette consolation en paroles n'était plus suffisante. L'orgueil national, le patriotisme germanique, ces sentimens qui se cherchaient et s'ignoraient encore eux-mêmes, mais qui se révélaient par de vagues instincts, étaient flattés d'avoir vu fuir les étendards fleurdelysés devant des soldats qui parlaient allemand. On murmurait dans les rangs prussiens de ne pouvoir exprimer cette satisfaction tout haut : on portait envie à Khevenhüller. Pour peu qu'une pareille épreuve fût encore renouvelée, Marie-Thérèse allait devenir l'héroïne dont le nom parlerait à toutes les imaginations, même de ceux qui marchaient au combat contre elle. Et au même moment, dans toutes les villes de Hollande, dans beaucoup de petits états d'Allemagne, les chaires protestantes retentissaient d'invectives lancées par des prédicans, fils de religionnaires réfugiés, contre l'héritier de Louis XIV, l'Antéchrist et le soutien du démon, le nouveau Xerxès, oppresseur des libertés de la république chrétienne. Le très peu catholique Frédéric entendait en frémissant les échos de ces imprécations, dont quelques éclats l'atteignaient. Il se sentait avec un malaise croissant engagé à faux dans une lutte désormais sans issue contre des passions qu'il partageait peut-être et dont, en tout cas, il mesurait assez la force pour désirer de s'en ménager l'appui. Ajoutez enfin à tous ces motifs d'impatience et de découragement un autre, pris dans des considérations moins élevées, mais qui n'était pas moins puissant sur son esprit. L'argent commençait à lui manquer, les épargnes de son père étaient presque entièrement consommées, et c'était le moment que le nouvel empereur, à bout de ressources, choisissait pour lui demander, sous forme de subside ou d'emprunt, une importante aide pécuniaire.

Telles étaient, à n'en pas douter, les raisons véritables du trouble étrange que Valori apercevait avec surprise sur ce visage assombri dans lequel l'habitude aurait dû lui apprendre à lire. De cette impatience au désir de se débarrasser d'une alliance importune il n'y avait évidemment qu'un pas. Si Frédéric tardait encore à le franchir, s'il hésitait à revenir à la pensée, tant de fois déjà caressée par lui, de traiter directement de la paix avec la souveraine allemande, c'est qu'il était retenu par la mauvaise honte de courir après des négociateurs si récemment congédiés. Il craignait de rencontrer

des visages incrédules quand il offrirait de nouveau une parole dont il s'était si lestement dégagé. Il supposait aussi, et non sans fondement, que la reine, encouragée par ses derniers succès, se montrerait maintenant plus difficile sur les conditions d'un accommodement. Ce partage de sentimens excitait chez lui un débat intérieur dont il éprouva le besoin (peut-être dans une nuit d'insomnie) de tracer le résumé par écrit. C'est ici, en effet, que se place une pièce curieuse, sans date et sans signature, que la *Correspondance politique* nous fait connaître et que, de la part de tout autre, on appellerait un examen de conscience.

Ce document se divise en deux parties dont la première est intitulée : *Exposé des raisons que je puis avoir pour rester dans l'alliance de la France*, et la seconde : *Exposé des raisons que je puis avoir de faire une paix avec la reine de Hongrie.* C'est le pour et le contre mis en regard; toute l'âme de l'écrivain s'y révèle. Sous le premier chef, au nombre des motifs qui militent pour le maintien de l'alliance française, il veut bien placer (et même au premier rang) une considération tirée de l'honneur et de la morale. « Il est mal, dit-il, de violer sa parole sans raison, et jusqu'à présent je n'ai pas lieu de me plaindre de la France, ni de mes alliés (l'aveu est précieux et bon à retenir). L'on se fait la réputation d'homme changeant et léger, si l'on n'exécute point un projet qu'on a fait, et que l'on passe souvent d'un parti à l'autre. » Suivent des réflexions plus intéressées, comme celle-ci par exemple, à savoir : qu'une victoire nouvelle remportée sur les Autrichiens placerait la Prusse au premier rang dans l'empire et que son roi aurait alors *toute l'autorité de l'empereur, dont l'électeur de Bavière n'aurait que l'embarras*; et cette autre : que la reine de Hongrie (si on traitait avec elle) regretterait toujours les provinces qu'elle aurait cédées et travaillerait à les reprendre, et l'on n'aurait jamais ainsi qu'une *paix plâtrée.*

Mais c'est sous l'autre rubrique, celle où sont énoncés les avantages possibles d'une paix séparée, que percent les véritables sentimens. Viennent d'abord les récriminations habituelles contre les lenteurs, les hésitations, les fausses manœuvres des généraux français, et l'impossibilité de faire campagne avec eux plus longtemps sans partager les conséquences de leurs fautes. Puis en travaillant pour l'empereur et le roi de Pologne, ce sont des voisins qu'on agrandit et qui peuvent payer d'ingratitude. Mais, écoutez le trait final : « L'heureuse fin de cette guerre rendrait la France arbitre de l'univers. » Voilà le mot décisif, voilà le dernier chiffre de l'addition qui clôt la balance, qui solde le bilan (1).

La délibération intérieure ainsi résumée porta ses fruits, et Frédéric

(1) *Pol. Corr.*, t. II, p. 98-99.

se forma aisément une conviction dans le sens où la passion l'entraînait déjà. Presque en même temps d'ailleurs, lui arrivaient de Londres des ouvertures pressantes, faites par le nouveau secrétaire britannique au ministre prussien dans cette capitale. La conséquence fut que, le 22 mars, Podewils recevait l'ordre d'engager lord Hyndfort à se rendre de nouveau, soit à Olmütz, soit à Breslau, pour y traiter cette fois, non d'une trêve et d'une espérance de négociation, mais d'une paix définitive sur la base des conditions suivantes : la Basse-Silésie serait cédée à peu près dans les mêmes limites qui avaient été indiquées dans le protocole de Klein-Schnellendorf, mais avec l'addition d'un cercle et d'une seigneurie de Bohême, Königgratz et Pardubitz. (Notez que ces territoires étaient à ce moment même occupés par les alliés et cédés à la Bavière par un traité de partage que Frédéric venait de signer trois mois à peine auparavant.) En compensation, à la vérité, la reine de Hongrie devait prendre en termes généraux l'engagement de donner aux alliés du roi une *satisfaction raisonnable*, et d'accepter la médiation des puissances maritimes pour la conclusion d'un traité de paix où toutes les puissances seraient comprises. En aggravant ainsi les conditions qu'il avait obtenues à Klein-Schnellendorf dans des circonstances plus favorables, Frédéric ne pouvait avoir qu'une pensée, c'était de laisser une marge plus étendue à la négociation. S'il commençait par demander plus, c'était pour obtenir autant. Il n'en déclara pas moins à Podewils que ces propositions constituaient un ultimatum dont il n'y avait rien à rabattre (1).

A son grand déplaisir, Hyndfort ne parut mettre aucun empressement à répondre à l'invitation. Trop peu de temps s'était écoulé depuis que l'envoyé anglais avait été pris pour dupe, et il se souciait peu de s'exposer à jouer une seconde fois le même rôle. Il savait d'ailleurs que le même sentiment ne pouvait manquer d'exister, et plus vif encore, chez Marie-Thérèse, et il ne voyait dans les propositions du roi rien qui fût de nature à le dissiper. Le premier éclat de la colère féminine n'était pas commode à essuyer ; le vieux Robinson en avait fait l'épreuve et Hyndfort, en bon collègue, ne se pressait pas de l'y soumettre de nouveau. Il retarda donc son voyage sous divers prétextes, et la première quinzaine d'avril était déjà écoulée que la date de sa venue n'était pas encore fixée. L'impatience de Frédéric croissait pourtant d'heure en heure. L'été approchait : Belle-Isle annonçait son arrivée et d'un jour à l'autre, il pouvait tomber à l'improviste dans le camp prussien ; il fallait savoir

(1) *Pol. Corr.*, t. II, p. 84-85. — Je ne sais pourquoi, dans la *Correspondance*, ces instructions sont placées avant le document sans date que j'ai analysé. Le bon sens indique que la délibération dut précéder la décision.

quel accueil lui faire. Le malheureux Podewils, qui n'en pouvait mais, recevait lettres sur lettres pour le presser de mettre les fers au feu. « Plus j'y pense, écrivait le roi, le 31 mars, et plus je vois qu'il me faut à tout prix une prompte paix. » — Puis, quelques jours après : « Comme je suis extrêmement intrigué de voir clair dans les circonstances présentes pour régler mes mesures là-dessus, je vous prie de retourner Hyndfort de tous les côtés pour voir ce que l'on peut se permettre et jusqu'où je pourrais pousser ma bisque. N'épargnez rien en courriers pour m'en informer, et faites usage de toute votre éloquence pour lui persuader de nous faire avoir notre morceau, et cela au plus vite : quinze jours plus tôt ou plus tard font beaucoup dans la situation où je suis, et il faut que je sache à quoi m'en tenir avant que Belle-Isle arrive. » Témoin de cet état d'agitation, le secrétaire intime du roi, un nommé Eichel, écrivait aussi confidentiellement au même Podewils : « Sa Majesté royale est dans la plus grande attente pour savoir où vous en êtes, et comme Votre Excellence connaît la vivacité de notre gracieux maître et que quand une affaire est languissante et traîne (*languissant tractiret oder trainiret wird*), il peut adopter avec la même vivacité un plan différent, surtout quand un homme aussi insinuant que Belle-Isle va venir avec ses cajoleries et promesses, je désire aussi vivement, dans mon petit particulier, que l'affaire en question soit bientôt réglée (1). »

Hyndfort arriva enfin à Breslau, le 17 avril, et Podewils se hâta d'entrer en conversation. Mais l'entretien n'avança guère les affaires; l'Anglais était froid, boutonné, ironique; chacune de ses paroles et le ton même de sa voix semblait faire entendre qu'il voyait bien qu'on voulait le jouer et qu'il n'était pas d'humeur cette fois à se laisser prendre. D'ailleurs, ses pleins pouvoirs, dit-il, étaient périmés, et il ignorait les intentions de la reine, n'ayant eu avec elle aucune relation depuis l'issue malheureuse des derniers pourparlers. Cette réserve était peu vraisemblable et on vit bien qu'il en savait plus qu'il n'en disait, à la manière décisive dont il s'exprima sur chacune des conditions de l'ultimatum proposé. Il ne fit grâce à aucune; jamais, suivant lui, la reine, qui s'était prêtée à regret à la mutilation de la Silésie, ne consentirait à laisser entamer la Bohême. Que signifiait de plus cette satisfaction *raisonnable* à assurer aux alliés du roi, dont on ne déterminait ni la nature, ni l'étendue? Où la trouver, cette satisfaction, sinon dans de nouveaux sacrifices à imposer aux possessions autrichiennes? Qui serait chargé d'apprécier si elle était *raisonnable?* Une clause si élastique ne pouvait être qu'un moyen tout préparé pour se dégager une fois encore à volonté des paroles données.

(1) *Pol. Corr.*, t. II, p. 98, 116-117.

Podewils, piqué et déconcerté, essaya de se justifier et de récriminer, sans mettre pourtant d'amertume dans sa réplique. Il laissa même clairement entendre que la clause stipulée en faveur des alliés du roi n'était qu'une manière polie de leur donner congé, et qu'il ne fallait pas la prendre au sérieux. Mais où la conversation s'aigrit subitement, ce fut quand Hyndfort ajouta comme une chose toute naturelle et qui allait de soi que, si la reine se décidait à céder de si belles provinces, elle comptait bien qu'en retour le roi ne se contenterait pas de rester les bras croisés, et l'aiderait par une assistance effective à reconquérir le reste de ce qu'elle avait perdu. C'était dire très clairement que, les paroles étant sans valeur, il fallait y joindre les actes. On voulait mettre du sang entre Frédéric et ses alliés de la veille, pour être sûr qu'il ne leur tendrait pas de nouveau, le lendemain, par derrière, la main qu'il leur retirait. Le ministre prussien se leva alors tout en colère : « Mylord, dit-il, si la reine a laissé entrer une pareille idée dans sa tête, il est inutile que nous causions plus longtemps. Le roi ne va pas se mettre en guerre pour elle avec l'empereur, la France et le roi de Pologne. Guerre pour guerre, il aimera mieux poursuivre avec énergie la présente qui, avec l'aide de Dieu, pourra être terminée heureusement dans cette campagne (1). »

Informé le soir par courrier du tour que prenait ce premier entretien, Frédéric, sans blâmer la vivacité de son représentant, prit pourtant l'injure avec plus de calme. Non assurément qu'il eût la plus légère envie de se mettre en campagne pour Marie-Thérèse, mais il se rendait justice, et l'honneur étant rarement plus délicat que la conscience, il ne s'offensait ni même ne s'étonnait beaucoup qu'on se défiât de lui et qu'on n'acceptât ses promesses que sous caution. Avant de se fâcher, il voulut essayer si, au gage compromettant qu'on lui demandait il ne pourrait pas substituer quelque sûreté moins onéreuse, qui pût paraître équivalente. « J'ai cru apercevoir, répondit-il à Podewils, qu'un des inconvéniens principaux de la paix à faire, c'est le soupçon dans lequel est la cour de Vienne que nous en userions après la paix comme après le protocole de Schnellendorf... Il faut mettre aux Anglais et aux Autrichiens l'esprit en repos sur ce que nous romprions nos engagemens, leur faire sentir la différence d'un traité et d'un pourparler, et leur dire naturellement que nous comprenons bien qu'ils ne veulent notre assistance que pour être certains de nous et que nous ne changerons pas d'avis à la première occasion; que, pour l'article de

(1) Grünhagen, t. I, p. 217-218. — Cet écrivain rapporte l'entretien de Podewils et d'Hyndfort plus au long que ne l'ont fait ni Droysen ni Coxe, d'après les dépêches anglaises consultées par lui au *Record Office* de Londres.

l'assistance, je le rejette absolument, mais que je ne rejette pas tel expédient qu'il paraîtrait bon à Hyndfort de proposer pour tranquilliser la cour de Vienne. Voyez ce que Hyndfort vous dira. » Il indiqua lui-même d'avance plusieurs modes d'accommodement. Il pourrait, par exemple, ne laisser dans les provinces cédées que des troupes insuffisantes pour les garder, de sorte que la reine serait en mesure d'y faire rentrer les siennes si on ne lui tenait pas parole. Il offrait aussi de souscrire, aussitôt après la paix, un traité d'alliance défensif avec les puissances maritimes, principalement dirigé contre la France. De plus, Podewils reçut l'autorisation de laisser en dépôt, entre les mains d'Hyndfort, un billet autographe par lequel le roi s'engagerait, une fois les arrangemens conclus, à ne les rompre sous aucun prétexte. C'était le contraire de ce qu'il avait exigé au mois d'octobre précédent, quand il s'était refusé de laisser aux négociateurs de Klein-Schnellendorf un écrit quelconque, même un papier *grand comme la main*. Enfin, sachant qu'Hyndfort, comme la plupart des nobles écossais, n'avait pas une fortune proportionnée à son rang, il chargea Podewils de le sonder pour voir s'il accepterait une gratification qui ne serait pas moins de 100,000 écus, « ce qui rehausserait encore la gloire particulière qu'il aurait à sauver la maison d'Autriche. Bref, concluait Frédéric, je suis résolu de faire la paix aux meilleures conditions que je pourrai, sauf les déshonorantes (1). »

Toutes ces avances furent inutiles, peut-être parce qu'elles étaient excessives. Hyndfort refusa avec une hauteur dédaigneuse l'offre personnelle qui lui était faite. « Le roi ne me connaît pas, dit-il, et ne connaît pas les pairs d'Angleterre. — Mais, reprit Podewils (raisonnant d'après les habitudes du temps) un ministre qui a conduit heureusement une négociation suivant sa conscience peut recevoir les preuves de la reconnaissance d'un grand prince. — Soyons assez heureux pour faire la paix, répliqua l'ambassadeur en souriant ; le reste s'arrangera de lui-même. » Il n'en demeura pas moins intraitable sur la condition de l'assistance effective qui faisait le véritable nœud du débat. Podewils avait beau répéter par ordre du roi cet argument qu'il trouvait vainqueur : « Mais si la reine croit pouvoir continuer la guerre contre les alliés, appuyés qu'ils sont aujourd'hui par la Prusse, quel besoin a-t-elle de nous pour les vaincre quand ils seront privés de notre concours? La neutralité du roi doit lui suffire. » Le raisonnement eût été irréfutable, si c'eût été en réalité de l'appui matériel de Frédéric et non de sa sincérité qu'on eût voulu s'assurer. Aussi Hyndfort répondait-il avec un sang-

(1) *Pol. Corr.*, Frédéric à Podewils, 21 avril 1742. — Le secrétaire du cabinet à Podewils, même date; Grünhagen, t. II, p. 201.

froid ironique : « Vous raisonnez comme un théorème de Newton, mais gageons qu'on n'en jugera pas ainsi à Vienne. » Bref, il ne consentit pas à autre chose qu'à transmettre par courrier les propositions prussiennes sans modification et sans commentaire, et il demanda dix jours pour attendre le retour de son envoi (1).

Dans de telles conditions, l'accueil de Vienne ne pouvait être douteux : la reine était dans l'exaltation de ses succès et moins que jamais disposée à dépasser la limite de concessions qu'elle n'avait même jamais sincèrement acceptées. Elle ne tarissait pas d'ailleurs en invectives sur les perfidies de Frédéric, et la première fois qu'on lui reparla, après l'éclat de la première rupture, de rentrer encore en pourparlers : « Est-ce que quelqu'un de sérieux, dit-elle, peut maintenant attendre du roi de Prusse autre chose que des impostures? » Et au grand-duc, qui voulait toujours prendre lui-même la plume pour s'assurer des dispositions véritables du roi : « Mon cher cœur, dit-elle, vous écrirez s'il vous plaît, mais il n'en est pas digne et il en fera mauvais usage. Ne vous avilissez pas, et prenez (pour ne pas répondre) le beau prétexte de vos conquêtes. »

Elle en trouva elle-même un meilleur encore pour faire une réponse qui ne la compromettait pas. Elle comprit qu'en insistant sur l'exigence d'une assistance immédiate et effective (qu'elle n'obtiendrait sûrement pas), elle pourrait, sans risquer d'être prise au mot, se montrer coulante sur le reste. Aussi, tout en persistant à repousser toute cession de territoire en Bohême, laissait-elle entendre qu'elle consentirait à étendre la partie à céder de la Silésie, « mais toujours à condition expresse et pas autrement que ledit roi garantisse le reste des états de la maison d'Autriche, du moins ceux de l'Allemagne, et qu'il s'unisse avec la reine et les puissances maritimes pour faire sortir au plus tôt les troupes françaises de l'empire dont ils (*sic*) oppriment la liberté. Condition, ajouta-t-elle avec une nuance d'ironie, qui, loin d'être déshonorante pour le prince, lui acquiert la gloire d'être le libérateur de sa patrie et le restaurateur de la liberté publique. » Quand cette réponse fut transmise par Hyndfort à Podewils : « N'y a-t-il rien de plus au fond du sac? » dit le ministre. « Non, sur l'honneur, » répondit l'Anglais. « Alors, nous sommes tous deux bien à plaindre, car nous avons travaillé en vain (2). »

Effectivement, dès que le roi fut avisé qu'il n'avait rien d'autre à attendre, il écrivit à Podewils que, devant une pareille impertinence, il croyait *tomber en syncope*. Au fond, cependant, il exagérait sa surprise. L'accueil plus que froid fait à ses instances et

(1) Grünhagen, t. II, p. 221.
(2) D'Arneth, t. II, p. 67 et suiv., 480-481. — Grünhagen, t. II, p. 231.

à ses caresses avait fini par l'éclairer. Après avoir quelque temps maugréé contre Hyndfort et menacé même d'écrire à Londres pour le faire révoquer, il s'était résigné à comprendre que si le négociateur se montrait si obstinément maussade, c'est qu'il n'y avait aucune espérance de trouver meilleure grâce chez la partie principale intéressée. Avec sa mobilité et aussi sa résolution accoutumée, il avait alors fait son compte et pris son parti en conséquence. Puisque la victoire rendait Marie-Thérèse intraitable, il ne restait qu'une seule manière de la disposer à une humeur plus accommodante, c'était de lui appliquer un châtiment efficace, de nature à abattre son orgueil et ses espérances. Frapper un coup, un seul s'il était possible, mais énergique et à fond, sauf à voir le lendemain si on pourrait, sur de nouveaux et meilleurs termes, reprendre la conversation, ce fut la pensée qu'il adopta et qu'il mit sur-le-champ à exécution. Les dix jours d'intervalle lui suffirent pour concentrer ses troupes et leur faire prendre la position la plus propre à offrir et à livrer la bataille au prince Charles dès le lendemain de la réponse de Vienne. Au jour donné, en effet, il se trouvait (il le dit lui-même dans l'*Histoire de mon temps*) à la tête d'une armée belle et *reposée, prête à tenter le sort des armes*, composée de trente-quatre bataillons et soixante-quatre escadrons ; en tout près de trente-trois mille hommes. Aussi le *post-scriptum* de sa lettre à Podewils, datée du 11, fut-il ainsi conçu : « Nous campons le 13, effet de la négociation (1). » Et Podewils put écrire en toute sincérité à lord Hyndfort : « Rien ne peut plus retenir le roi, il ne respire que vengeance. »

Avant d'aller prendre sa position de combat, il eut cependant encore le temps de mander auprès de lui l'envoyé de France dont, dans les jours précédens, il évitait avec soin la conversation. A la vérité, il n'avait pas eu beaucoup de peine à s'en garder, car Valori, entièrement découragé, fermant volontairement les yeux sur des desseins qu'il ne comprenait que trop bien, mais qu'il se sentait impuissant à combattre, n'insistait plus pour obtenir audience et se bornait à remplir sa correspondance de gémissemens et de sinistres pronostics : « Ma situation devient tous les jours plus désagréable, écrivait-il de Chrudim même, je suis le seul présent ici des ministres étrangers ; personne ne me voit, et mon application continuelle est d'éviter les occasions où on pourrait manquer de considération au ministre du roi. » Grande fut donc sa surprise de recevoir l'invitation de se rendre sous la tente royale, et d'entendre le ton d'affection et de confiance sur lequel le roi lui communiqua les dernières propositions qu'il avait reçues de Vienne.

(1) *Pol. Corr.*, t. II, p. 137-138.

« Il me dit, écrit Valori, qu'il avait répondu par une négative aussi nette que possible... mettant dans sa réponse qu'il était fort utile qu'on s'adressât à lui, vu qu'il était résolu de ne rien faire que de concert avec ses alliés. Il a même mis de sa main à la marge : Que la reine de Hongrie aille... Dispensez-moi, monseigneur, de vous mander ses propres termes, ils sont militaires ; aussi, ce prince est-il à la veille de camper ! » Mais Frédéric n'ajouta pas ce que Valori, instruit par l'expérience, devinait peut-être, et ce qui aurait ôté de leur valeur à tous les jurons du monde, c'est que ces propositions repoussées avec tant d'énergie n'étaient elles-mêmes que la réponse faite à des demandes dont la bonne foi d'un allié ne s'accommodait pas davantage.

Poursuivant son discours, Frédéric tomba sans ménagement sur les Anglais : « Ces gens, dit-il, frappent à toutes les portes. Prévenez Belle-Isle qu'ils négocient à Dresde et qu'ils veulent être nos médiateurs. Ce n'est pas mon avis : faisons la guerre bien vigoureusement et n'admettons d'autre médiation que l'accomplissement de nos traités. Pour ma part, je vais au-devant des Autrichiens et je ne leur laisserai pas faire un pas de plus avec leur racaille hongroise. Je voudrais que ce fût moi seul qui les battît et qui eût le plaisir de les humilier. » Il expédiait en même temps une lettre au cardinal de Fleury, où il lui parlait plus que jamais de leur union mutuelle et de leur attachement indissoluble : « Je suis campé depuis hier, disait-il, on dit que l'ennemi marche à moi, je vous prie de faire dire quelques messes pour que la chose arrive... M. de Belle-Isle sera, je pense, le 22, dans mon camp, et je suis persuadé que nous serons fort contens l'un de l'autre. » Valori transmit le tout, lettre et assurances, mais sur un ton d'incrédulité un peu triste, parfaitement explicable par le souvenir de tant d'illusions trompées (1).

En effet, puisque Belle-Isle était sur le point d'arriver et qu'on était si sûr de le contenter, le plus simple eût été de l'attendre, afin de combiner avec lui une double attaque, qui, prenant au même moment à partie les deux divisions de l'armée autrichienne et faisant ainsi, en quelque sorte, feu sur toute la ligne, l'aurait balayée tout entière d'un seul coup. Il ne semble pas, par le récit même de Frédéric, que ce délai d'une ou deux semaines eût rien compromis, ni que le prince Charles, très indécis de sa nature, fût à tel point pressé de prendre l'agressive, qu'il fallût immédiatement en venir aux mains avec lui. En tout cas, en prolongeant par une réponse équivoque la négociation qu'on ne s'était pas fait scrupule d'enta-

(1) Valori à Amelot, 12 mai 1742. (*Correspondance de Prusse.* — Ministère des affaires étrangères.) — Frédéric à Fleury, 14 mai 1742. *Pol. Corr.*, t. II, p. 160.

mer, on eût obtenu aisément le répit nécessaire pour préparer un concert si désirable. Mais c'était précisément le concert dont Frédéric ne voulait pas, parce que c'eût été recommencer avec les Français une série d'opérations combinées dont il n'aurait pu ensuite se dégager à volonté. En affirmant à Valori qu'il voulait être seul à battre les Autrichiens, il disait le seul mot de vérité qui lui fût échappé dans tout l'entretien. Il voulait être seul à vaincre pour être seul aussi à user de la victoire. En réalité, la bataille qu'il allait livrer n'était pas le commencement d'une campagne, mais une phase de la négociation qu'il ne suspendait un jour que pour la reprendre avec plus d'avantage le lendemain.

Sur ce point, il faut le dire, il fut également bien servi et par la fortune des armes et par son génie. La bataille eut lieu le 17 mai, justement suivie de l'effet qu'il désirait, dans la mesure exacte où il lui convenait de se maintenir. Divers indices lui avaient fait comprendre que le but du prince Charles était de tendre directement vers Prague, en se frayant un chemin entre l'armée prussienne et l'armée française et en les séparant l'une de l'autre. Pour lui disputer ce passage, Frédéric vint placer ses troupes en face de l'armée du prince, dans une sorte de demi-cercle, dont la gauche restait à Chrudim, tandis que le centre occupait une plaine marécageuse autour de Clatkau et de Chotusitz et la droite s'étendait jusqu'au petit village de Kuttenberg. Il fermait ainsi complètement au prince la route de Prague. Celui-ci, ne pouvant laisser de la sorte paralyser tous ses mouvemens, dut faire un effort pour forcer la barrière qu'on élevait devant lui. Il attaqua lui-même les lignes prussiennes, et les premières opérations lui furent favorables, car il réussit à culbuter et à mettre en déroute l'aile gauche de l'armée royale. Frédéric vint alors à la rescousse, et, opérant énergiquement sur la droite, répara promptement cet échec et força le prince à se retirer avec perte. L'engagement, bien que n'ayant pas duré plus de trois heures, fut très meurtrier : sept mille hommes du côté des Autrichiens et quatre mille du côté des Prussiens, restèrent sur le champ de bataille. L'armée victorieuse n'avait ainsi guère moins souffert que celle qui battait en retraite. Ce fut la raison que donna Frédéric pour ne pas pousser plus loin son avantage afin d'achever, soit ce jour même, soit le lendemain, la déroute de l'ennemi très démoralisé. Mais la conséquence fut que le prince de Lorraine ne fut nullement inquiété dans sa retraite et qu'il put reprendre à peu près les mêmes positions qu'il occupait avant sa défaite. S'il dut renoncer à marcher droit à Prague, il conserva au moins, ce qui était le plus important pour lui, la pleine liberté de ses communications avec le corps d'armée du prince Lobkowitz. En se portan sur sa gauche pour se joindre à cette division, il pouvait encore

atteindre Prague : il lui suffisait de suivre les deux côtés d'un rectangle dont on ne lui interdisait que la diagonale.

Cette inaction à la suite d'une affaire si vivement et si heureusement engagée était si peu dans le caractère habituel de Frédéric que tous les témoins la remarquèrent et que tous les historiens la constatent. Valori, très indulgent pour lui en général, déclare dans ses *Mémoires* qu'il se contenta ce jour-là du vain honneur du champ de bataille. « Les Prussiens, dit M. d'Arneth, ne poursuivirent le prince Charles que dans la mesure strictement nécessaire pour montrer qu'ils étaient les maîtres du terrain. » Les affirmations de M. Droysen lui-même, tout aussi précises, sont accompagnées d'un commentaire qui dans sa bouche est significatif : « Il était, dit-il, au pouvoir du roi d'anéantir l'armée vaincue, qui semblait fondre dans sa retraite. Mais ce n'était pas son dessein (1). » M. Léopold Ranke va plus loin encore; il affirme que le maréchal Schmettau ayant vivement pressé Frédéric de tirer un parti complet de sa victoire : « Je ne veux pas, répondit celui-ci, abaisser à ce point la reine de Hongrie. » C'était donc en quelque sorte un duel que le vainqueur arrêtait volontairement après la première effusion de sang.

Mais s'il n'entrait pas dans le plan de Frédéric de recueillir tout le fruit de cette heureuse journée, au moins ne se fit-il pas faute d'en faire beaucoup de bruit et, s'il ne frappait pas très fort, de parler très haut. Il écrivit de sa propre main dès le soir au roi de France, à l'empereur, au roi de Pologne, à Belle-Isle, à Broglie, à Valori et à Podewils, à chacun dans des termes différens, mais sur un ton plein d'exaltation et d'enthousiasme : « Sire, disait-il à Louis XV par un billet tracé sur le champ de bataille même, le prince Charles m'a attaqué et je l'ai battu. » Et à Charles VII : « Ma satisfaction est d'autant plus grande que j'espère que Votre Majesté impériale se verra par là maître de la Bohême. » Et enfin à Broglie, non sans une pointe d'ironie assez blessante : « Je suis persuadé que vous ne manquerez pas de profiter de la consternation que cette nouvelle causera dans l'armée du prince Lobkowitz. Il importe extrêmement à la cause commune que vous ne laissiez pas à l'ennemi le temps de se reconnaître, et comme de ma part je porte des coups si considérables sur l'ennemi, il ne serait pas permis, si votre armée voulait

(1) Valori, *Mémoires*, t. I, p. 158; — d'Arneth, t. II, p. 55; — Droysen, t. I, p. 450. — Belle-Isle, dans une lettre à Charles VII, datée de quelques jours après son arrivée, témoigne sa surprise de ce que le roi de Prusse n'ait pas voulu tirer tout le fruit de sa victoire en faisant deux ou trois marches en avant, ce qui aurait forcé le prince Charles à sortir de la Bohême, 26 mai 1741. (Bibliothèque nationale. — *Nouvelles acquisitions*.) La Bibliothèque nationale possède une collection assez complète des lettres de Charles VII aux maréchaux de Broglie et de Belle-Isle, acquise par elle il y a peu d'années.

rester sans rien faire (*sic*), je crois que ce serait une honte éternelle pour la nation française. J'ai trop bonne opinion de la bravoure française pour que je ne dusse espérer qu'elle se saisira de l'occasion pour acquérir de la gloire! » Avec Podewils et Valori, ce sont des interjections familières, mais plus expressives encore : « Eh bien! ils l'ont voulu et leur volonté est accomplie; que nous reste-t-il à désirer? Dites à Hyndfort : Monsieur, vous avez forcé le roi à détruire la maison d'Autriche que vous vouliez sauver. Tu l'as voulu, George Dandin, tu l'as voulu.» — « Eh bien! l'ami Valori, n'ai-je pas tenu parole et n'avons-nous pas bien battu les Autrichiens? J'espère que messieurs les Français seront contens de moi. » Valori était content sans doute, et il fallait bien l'être; mais le fut-il autant d'un second billet reçu deux jours après et dont les termes un peu différens durent lui donner à penser? « J'ai tenu parole, disait le roi : à présent, je suis quitte envers vous et mes alliés,.. et ces c..... de Saxons n'en ont pas été (1). »

L'heureuse nouvelle ainsi envoyée à tous les échos atteignit Belle-Isle sur la route de Francfort à Prague. Le maréchal s'était attardé longtemps dans la ville impériale pour assister, dans les embarras de sa prise de possession, le nouvel empereur, qui, malade, goutteux, accablé de tristesse et manquant d'argent, ne pouvait se passer de ses conseils. Il n'était pas fâché non plus de laisser à la nouvelle armée française qui devait opérer en Bavière le temps d'arriver sur le territoire allemand, afin que, le maréchal de Broglie étant appelé à en prendre le commandement, la vie commune entre les deux collègues à Prague durât le moins longtemps possible. Il arriva le 22 mai, et trouva le maréchal de Broglie dans un assez grand embarras. Le reproche indirect mêlé par Frédéric à la nouvelle de sa victoire avait blessé au vif le vieux soldat et, relevant aussitôt le gant, il s'était hâté de répondre au roi, sur le ton de fierté un peu rogue qui lui était habituel, qu'à sa connaissance, les Français avaient en général plus besoin de bride que d'éperon. « Le roi, écrivait-il en même temps au ministre de la guerre (le marquis de Breteuil), aurait pu me dire la même chose, ce me semble, dans des termes un peu plus obligeans; mais, comme il n'entend peut-être pas le français, il faut croire que sa lettre est plus honnête dans sa langue qu'elle n'est dans la nôtre. » Il n'en était pas moins piqué d'honneur et sentait que c'était à lui à compléter l'avantage remporté par les Prussiens et laissé à moitié par Frédéric; mais il était en même temps très justement inquiet de l'étrange facilité laissée au prince Charles pour effectuer sa retraite et pour opérer, au moment qui lui conviendrait, sa jonction

(1) *Pol. Corr.*, t. II, p. 164, 166, 167, 173.

avec Lobkowitz. « Si le prince arrive, disait-il, je serai accablé. » De plus, lui comme Belle-Isle avaient reçu dans ces derniers jours lettres sur lettres de Versailles, tant du ministre que du cardinal, les avertissant de ne jamais se mettre *dans le cas d'avoir un besoin indispensable du roi de Prusse*, attendu qu'on n'était jamais sûr de lui et qu'on le soupçonnait toujours de vouloir faire une paix *fourrée*. C'était l'effet des tristes et trop justes pressentimens de Valori. Mais au moment d'agir, ces recommandations revenaient en mémoire et n'avaient rien d'encourageant (1).

Broglie fit part de ces incertitudes à Belle-Isle, et ce jour-là, malgré leur antipathie déclarée, les deux maréchaux mirent leur patriotisme et le sentiment de leur devoir au-dessus de leurs passions personnelles. Belle-Isle surtout avait cette facilité d'humeur que donne le sentiment du triomphe. « Il était, disait plus tard le maréchal de Broglie, tout lumineux des dignités et des honneurs dont il était comblé. » Ils convinrent, pour satisfaire Frédéric et pour soutenir l'honneur des armées françaises, de faire une charge contre le prince Lobkowitz, qui venait de se rapprocher des lignes françaises pour mettre le siège devant la petite ville de Frauenberg, gardée par des troupes bavaroises. Une fois que, par cet acte énergique, l'ennemi aurait été intimidé et remis à distance, Belle-Isle irait de sa personne au camp prussien concerter avec Frédéric le plan général des opérations de l'été, et s'assurer en le regardant en face et en interrogeant son visage de la sincérité du concours qu'on pouvait attendre de lui. L'attaque combinée eut en effet lieu le 26 mai et avec un plein succès : les troupes françaises arrivèrent à l'improviste sur les derrières de l'armée de Lobkowitz, dont elles rencontrèrent l'arrière-garde dans les environs du village de Sahay à la sortie d'un défilé très étroit. Un combat très vif s'engagea, qui ne dura que quelques heures et se termina à l'avantage des Français. Ce n'était qu'une petite affaire, mais elle avait été très chaude et très lestement emportée, avec toute la valeur et tout l'entrain qui faisaient la réputation de nos armées. Lobkowitz se retira précipitamment, abandonnant le siège qu'il avait entrepris.

Les deux maréchaux étaient restés toute la journée fraternellement côte à côte, et, le soir, paraissaient également radieux : ils se félicitaient réciproquement de leur victoire. Belle-Isle fit même à son collègue la politesse de désigner son second fils, le comte de Revel, pour porter à Versailles la bonne nouvelle. Dès le lendemain

(1) Amelot à Belle-Isle, 15-29 avril, 12 mai 1742. (*Correspondance de l'ambassade à la diète.* — Ministère des affaires étrangères.) — Fleury à Belle-Isle, 20 mars 1742. Belle-Isle à Broglie, 21 mai. (*Correspondances diverses.* — Ministère de la guerre.) Broglie à Breteuil, 19 mai. (*Correspondance officielle.* — Ministère de la guerre.)

malheureusement, la bonne harmonie était déjà troublée. Belle-Isle, toujours ardent, était pressé de profiter de l'avantage et croyait possible de jeter par une poursuite hardie Lobkowitz hors de Bohême. Broglie, toujours plus prudent, et les yeux fixés sur le point noir qui cachait à l'horizon les mouvemens de l'armée du prince Charles, craignait de s'avancer sans précaution contre un ennemi qui, d'un moment à l'autre, pouvait voir doubler ses forces par une jonction toujours menaçante. Belle-Isle répondait qu'en ce cas, si l'on ne voulait pas avancer, il fallait reculer, rentrer dans les positions sûres qu'on avait quittées la veille, et abandonner le terrain du champ de bataille, où l'on ne pourrait se maintenir contre l'éventualité même dont Broglie était préoccupé. Broglie, au contraire, croyait pouvoir y faire station au moins le temps nécessaire pour apprendre sur quel appui il devait compter de la part de l'armée prussienne. Sur ce point, comme on verra, l'événement lui donna tort (1).

Aussi mécontent de la situation qu'il laissait derrière lui qu'inquiet de celle qu'il allait trouver, Belle-Isle se mit en route pour le camp prussien. A chaque pas qu'il faisait, ses perplexités devenaient plus grandes. Il apprit en effet que, loin de se mettre en mesure de poursuivre le prince Charles, Frédéric, sous prétexte que ses troupes avaient besoin de repos et manquaient de subsistances, les dispersait dans des cantonnemens tout le long de la petite rivière de la Sasawa. On ne pouvait dire plus éloquemment au prince qu'il était libre d'agir à sa convenance et que, pourvu qu'il laissât les Prussiens tranquilles, aucun de ses mouvemens ne serait gêné. Belle-Isle arriva donc au camp de Kuttenberg, l'esprit rempli des soupçons les plus fâcheux.

Les procédés de Frédéric nous sont maintenant trop connus après l'exposé minutieux et (je le crains bien) un peu monotone que j'ai dû en faire, pour qu'il soit besoin de dire que ces soupçons étaient pleinement fondés. Je ne voudrais pas jurer que dans la soirée qui suivit sa victoire, Frédéric n'eût pas été tenté de la rendre plus complète et plus éclatante encore en achevant, de concert avec la France, l'humiliation de Marie-Thérèse, et c'était même l'avis du prudent Podewils, qui conseillait timidement de profiter de l'occasion pour délivrer une fois pour toutes la Prusse du voisinage toujours dangereux de l'Autriche en Bohême. Mais cette tentation de rester fidèle et loyal, si elle traversa l'esprit de Frédéric, n'y dura guère, car, dès le

(1) *Mémoires* de Valori, t. I, p. 158, 180. Correspondance de Belle-Isle et de Valori, *passim*. — Broglie à Fleury, 15 mai, 1er juin, 4 juin 1742. (Ministère de la guerre.) — *Mémoires* du duc de Luynes, t. II, p. 177 et 183.

21 mai, il faisait savoir à Hyndfort que le succès ne l'enivrait pas au point de lui faire perdre ses sentimens de modération. C'était dire qu'il était prêt à reprendre la négociation là où il en était resté avant la bataille sans ajouter ni retrancher rien à son ultimatum. Hyndfort accepta cette fois, sans discussion, l'arrêt de la fortune et fit parvenir sur-le-champ à Vienne des conseils de résignation. La manière dont il s'y prit pour les faire agréer indique assez quelle idée il se faisait de l'humeur inflexible de Marie-Thérèse, car son unique argument consistait à lui représenter qu'en matière de conquête, rien n'était irréparable et que ce que la fortune enlevait aujourd'hui, elle pourrait le rendre le lendemain. « La reine doit d'autant moins hésiter, disait-il, à consentir à ce qu'on lui demande, que ces concessions lui sont arrachées par la violence et par une double perfidie. Aucune puissance au ciel et sur la terre ne pourra blâmer dans l'avenir la maison d'Autriche, si elle use plus tard de représailles et reprend à la première occasion par la force ce qu'on lui enlève aujourd'hui (1). »

Quand cette lettre parvint à Vienne, presque en même temps que les tristes nouvelles de la défaite de Chotusitz, Marie-Thérèse était en couches, venant de mettre au monde une princesse qui reçut le nom de Marie-Christine et qui devait tenir plus tard une place importante dans la famille impériale. Bien qu'aucun état de souffrance ne pût abattre la fermeté de son âme, elle jouissait de moins de liberté d'esprit que d'habitude pour tenir tête aux instances qui vinrent l'assiéger de tous côtés et qu'appuyaient des dépêches pressantes de Londres. Elle résista pourtant quelques jours encore et quand on vint enfin à bout de la faire fléchir, elle ne voulut céder qu'à moitié : elle renonça bien à exiger l'assistance du roi de Prusse et consentit à se contenter de sa neutralité, mais elle fut inébranlable en ce qui touchait l'intégrité de la Bohême. « Je n'y laisserai pas toucher, disait-elle, quand même le roi d'Angleterre viendrait me le demander à la tête de son parlement. Plutôt m'ensevelir sous les ruines de Vienne ! » Tout au plus put-on obtenir qu'elle maintînt la proposition déjà faite d'étendre la partie cédée du territoire de la Silésie. Toute la question, dès lors, était de savoir si Frédéric trouverait cette concession suffisante. La condition dépendant exclusivement de sa volonté, le traité de paix fourrée, comme disait Fleury, était pour ainsi dire dans une de ses mains le jour où il dut tendre l'autre à Belle-Isle (2).

(1) *Pol. Corr.*, t. II, p. 174. — Grünhagen, t. I, p. 276.

(2) D'Arneth, t. II, p. 71. — Grünhagen, t. II, p. 278 et suiv. — *Pol. Corr.* — D'après MM. Droysen et Grünhagen, la réponse de Vienne n'arriva à Breslau que le

Il n'en reçut pas moins le général français, le visage riant, à bras ouverts, ainsi qu'un ancien ami. Comme il avait été le recevoir à l'entrée du camp et qu'ils revenaient ensemble en se promenant, il s'aperçut que le temps menaçait d'orage : « Vous allez avoir froid, » dit-il avec le plus tendre intérêt, et il le força d'accepter son manteau. La conversation s'engagea par les plus chaudes félicitations de Belle-Isle sur la victoire du 17 mai. « Le roi avala à merveille, dit Valori, l'encens qui ne lui fut point épargné. » Mais il ne parut pas pressé de rendre la pareille ; il se montra au contraire plus que froid sur le succès des Français à Sahay et tourna même légèrement en dérision le bruit qu'ils avaient fait d'une échauffourée, suivant lui, sans importance. Évidemment, voulant avoir à se plaindre de ses alliés, il ne lui convenait pas de leur faire des complimens. Belle-Isle ne le contredit pas ; non que, sur le champ de bataille de Sahay, il n'eût été des plus pressés de chanter victoire, mais, depuis lors, il avait appris, avant de quitter le camp, que les amis du maréchal de Broglie demandaient pour lui à cette occasion le titre de duc, et il ne se souciait plus d'aider à glorifier son rival. L'incident lui servit cependant à amener l'entretien sur le point véritablement important, car Frédéric lui ayant demandé, non sans quelque aigreur, pourquoi on n'avait pas poursuivi le prince Lobkowitz dans sa retraite, Belle-Isle rétorqua aussitôt sur un ton moins vif, mais tout aussi ferme, en demandant à son tour pourquoi on avait négligé de tirer parti de la victoire de Chotusitz. « Vous refaites, lui dit-il (sans se dissimuler sans doute ce que ce souvenir avait de blessant), la faute qui a été commise après la prise de Neisse et qui a failli vous être fatale. »

Frédéric, qui ne tenait plus probablement beaucoup à se justifier, ne releva pas l'insinuation ; mais, tout en restant calme et même gracieux, il se montra inébranlable dans la résolution de ne pas faire un pas de plus à la suite du prince de Lorraine. Avant le 15 juillet, dit-il, il ne fallait pas compter sur lui ; ce temps-là lui était nécessaire pour réparer ses pertes et remettre son monde en état. A ce moment, si les troupes françaises étaient disponibles de leur côté, on pourrait marcher en commun sur Vienne par les deux rives du Danube. « Mais, dit Belle-Isle en insistant, si d'ici là le maréchal de Broglie était attaqué par les deux corps d'armée autrichiens réunis ? — Il pourrait, dit Frédéric, se retirer dans les

4 juin (date de l'entretien de Frédéric avec Belle-Isle) et ne pouvait être connue à Kuttenberg ce jour-là même. Frédéric pouvait donc encore conserver quelque doute sur la résignation de Marie-Thérèse, mais il n'en avait point sur sa propre résolution de faire une paix séparée à tout prix, ce qui suffit pour rendre l'entretien qu'on va lire tristement caractéristique.

retranchemens de Pisek, où il avait passé l'hiver, et d'ailleurs pourquoi ne pas appeler à son aide les troupes saxonnes qui n'avaient pas encore donné? C'était à leur tour d'agir. » Tout ce que Belle-Isle put obtenir à force d'instances, ce fut qu'un détachement prussien s'avancerait sur la Sasawa au point où cette petite rivière se jetait dans la Moldau, afin d'être en mesure de se porter sur Prague, si la ville était sérieusement attaquée. Il fut convenu qu'en vue de cette éventualité, on jetterait un pont d'avance à l'endroit de ce confluent.

Pour adoucir ce qu'il y avait de sec dans le refus et de désobligeant dans ce maigre secours si péniblement accordé, Frédéric se jeta alors dans des considérations générales qui, ne l'engageant à rien, ne le gênaient pas. Il s'emporta contre l'orgueil et la hauteur insupportables de la maison d'Autriche. « Il n'y a rien, dit-il, de si vindicatif que le grand-duc et surtout que la reine de Hongrie, et si elle n'est pas humiliée, elle remuera toute l'Europe, même après une paix qu'elle aurait signée pour recouvrer ce qu'elle aurait perdu. Personne n'est plus intéressé que moi, ajoutait-il, à ce qu'elle ne reste pas trop puissante, car, après ce qui s'est passé, il y aura à jamais une haine implacable entre sa maison et la mienne. Après tout, j'ai peut-être entrepris cette guerre trop légèrement, et j'ai eu des momens de cruelle inquiétude. Je n'oublierai jamais la manière dont vous vous êtes comporté à mon égard. Maintenant je ne désire qu'une bonne et solide paix. »

Ce désir de paix que Frédéric exprimait ainsi pour la première fois avec vivacité piqua sans doute la curiosité de Belle-Isle, qui lui demanda comment et à quelles conditions il comprenait que la paix générale pouvait être conclue. Frédéric lui répondit alors par cette expression répétée depuis lors dans une occasion récente et devenue fameuse, *Beati possidentes*; et il lui commenta cet axiome en expliquant que la Bohême pourrait rester à l'empereur parce qu'il la possédait, mais que la Saxe (probablement que la Moravie n'était pas encore conquise) devrait se contenter de quelque partie de la Haute-Silésie. « Je ne crois pas, ajouta-t-il, qu'on puisse obtenir davantage de la reine cette année. » — « Puis, continue Belle-Isle dans son compte-rendu qu'il faut ici citer textuellement, il me dit qu'il allait me parler avec franchise, ouverture et confiance, exigeant de moi que le secret fût inviolablement gardé; sur quoi il me demanda si réellement et de fait nous ne prétendions point obtenir quelque chose pour nous dédommager des frais immenses de cette guerre. Je lui tins sur cela le même discours que je vous ai dit que j'avais tenu et écrit l'année dernière sur pareille question et que je ne répète point. Il me dit que cela était bien généreux au roi, qu'à la

vérité c'était tout pour la France d'avoir abaissé la maison d'Autriche et fait monter sur le trône un prince qui était le plus honnête homme de l'Allemagne et sur l'amitié duquel le roi et ses alliés pouvaient solidement compter... Mais il m'ajouta qu'il fallait pourtant que nous eussions Luxembourg. Sur quoi je repris une négative absolue, disant qu'il nous suffirait de la faire raser et régler ensuite les limites de convenance de cette frontière. Le roi de Prusse trouva que c'était bien peu, que rien n'était si juste en même temps que si louable, et qu'à cet égard la paix serait facile à faire (1). »

Quel pouvait être le dessein de Frédéric en traçant ainsi, avec complaisance, les lignes idéales d'un partage de nature à contenter tous ses alliés, tandis qu'il avait en poche, proposé et presque déjà signé par lui, un traité qui les sacrifiait tous sans pitié? Que se proposait-il en suggérant des perspectives de conquêtes au général de cette même armée française qu'il avait déjà résolu de vouer le lendemain à une défaite certaine en l'abandonnant isolée et perdue au fond de l'Allemagne? Pourquoi choisissait-il, parmi les tentations à lui offrir, l'annexion de cette province même de Luxembourg, qu'il devait plus tard, dans des documens publics, reprocher à Fleury d'avoir voulu obtenir par voie clandestine de Marie-Thérèse? On a beau chercher, à moins de lui supposer un luxe et un raffinement de duplicité, une seule explication est possible. Il faut croire qu'il travaillait par ce détour à arracher à Belle-Isle l'aveu d'une ambition secrète qui aurait justifié sa propre déloyauté et qu'il se serait fait, auprès de ses futurs alliés (l'Angleterre et la Hollande, par exemple) le mérite d'avoir découverte et déjouée. Ce rôle d'agent provocateur est le seul qu'on puisse raisonnablement lui prêter.

Si tel fut son calcul, il fut trompé par la réserve de Belle-Isle, et on trouve la trace de cette déception dans une note qu'il rédigea lui-même après la conversation pour la transmettre à Podewils, afin de guider ce ministre dans ses derniers pourparlers avec Hyndfort. Les principaux points traités par Belle-Isle y sont résumés sous forme de demandes et de réponses, et le dernier est celui-ci : « Quant à la France, autant que j'ai pu le remarquer, elle n'a demandé que *Montbéliard*, *quelques villages du Germersheim* et la démolition de Luxembourg. A savoir s'ils ne gardent rien *in petto*, c'est ce qui est bien difficile à deviner. » Et il ajoute : « Tout ceci est fort curieux ; vous connaissez assez ma façon de penser pour savoir ce que je conclus. » L'histoire trouvera aussi cet écrit

(1) Belle-Isle à Amelot, 4 juin 1742. (*Correspondance de Prusse* et *de l'ambassade à la diète.* — Ministère des affaires étrangères.)

curieux et saura également, je le crains, ce qu'elle doit conclure du caractère et des procédés de l'écrivain (1).

Toutefois, la fin de l'entretien avait été assez cordiale, la façon de parler du roi avait paru assez explicite, son désir de faire une paix commune et avantageuse pour tous assez sincère pour que Belle-Isle, en quittant Kuttenberg, ne désespérât pas encore de ses intentions ultérieures : « Tenons seulement un mois, disait-il à Valori, et tout sera sauvé. » Mais, au moment de partir, il reçut du roi lui-même l'avertissement que, d'après des informations apportées par des éclaireurs, le prince Charles, avec un corps de vingt mille hommes, se portait décidément dans la direction du camp de Lobkowitz. L'avis était utile, mais l'événement était si aisé à prévoir et il eût été si facile de l'empêcher, qu'on ne pouvait guère en être reconnaissant. Belle-Isle ne fit pas moins parvenir la nouvelle en diligence au maréchal de Broglie en même temps qu'il se rendait lui-même à Dresde, suivant le conseil de Frédéric, pour tâcher d'obtenir de l'armée saxonne le secours qu'il ne pouvait plus attendre des Prussiens.

Quelque hâte qu'il pût faire, il était trop tard. Avant même qu'il eût quitté le camp prussien, la jonction des deux armées autrichiennes était déjà opérée. D'après le rapprochement des dates, il ne peut être douteux que le prince Charles avait attendu pour se mettre en mouvement la réponse de Marie-Thérèse aux propositions de Frédéric. Mais le messager qui en était porteur, en traversant ses lignes, n'avait pu manquer de la lui communiquer. Certain dès lors de n'être ni poursuivi, ni attaqué, agissant en pleine sécurité contre un ennemi qui lui était livré sans défense, le prince avait poussé sa pointe avec une hardiesse et une célérité inattendues. Rejoignant d'abord à marches forcées, puis embrassant avec lui la division Lobkowitz, il n'eut qu'à se présenter aux avant-postes français avec des forces qui, réunies, ne montaient pas à moins de soixante mille hommes, pour rendre nécessaire la retraite du maréchal de Broglie, qui n'en comptait pas plus de vingt-cinq à trente. Le maréchal lui abandonna d'abord le terrain occupé en avant de Pisek, puis Pisek même (où, avec une telle infériorité de forces, il

(1) Belle-Isle à Amelot, de Kuttenberg, 4 juin 1742. (*Correspondance de Prusse* et *Correspondance de l'ambassade à la diète.* — Ministère des affaires étrangères.) — Il y a deux dépêches de Belle-Isle relatives aux divers points de la conversation. — *Pol. Corr.*, t. II, p. 181. — Frédéric à Podewils, 4 juin 1742. — Le compte-rendu de Belle-Isle et celui du roi diffèrent sur certains points. C'est dans la note royale que se trouve la citation latine : *Beati possidentes.* Il paraît même que Frédéric l'avait écrite sous cette forme : *Beatus est posedendi.* Ce sont les éditeurs modernes qui ont corrigé ce solécisme.

n'aurait pu se maintenir) et vint se placer sous les murs de Prague. Tout ce qu'il put faire fut d'intimider assez l'ennemi par l'intrépidité de son attitude pour qu'on ne pût le suivre de trop près. Mais il n'en fallut pas moins précipiter beaucoup ce mouvement de recul, ce qui amena la perte de quantité de bagages et de munitions, et l'arrivée de l'armée devant Prague eut lieu en désordre. La ville put se croire en péril. C'était le cas (on l'a vu), le seul, où Frédéric avait promis à Belle-Isle de le secourir. Le généreux allié trouva, au contraire, que c'était le cas de rendre public et définitif l'abandon auquel il était depuis longtemps résolu.

En réalité, la promptitude de l'événement trompait son calcul. Il avait compté sur plus de lenteur dans les mouvemens du prince Charles et plus de résistance dans l'armée française. Il n'avait donc pas encore, quand la nouvelle du désastre lui arriva, donné à Podewils l'autorisation formelle d'adhérer à la réponse de Marie-Thérèse. En apprenant la rapidité de la marche et du succès des Autrichiens, la peur le prit que, si Prague tombait entre leurs mains par une surprise analogue à celle qui leur avait enlevé cette ville six mois auparavant, ou si, simplement, Marie-Thérèse était informée de l'avantage de ses armes avant que tout entre elle et lui fût conclu et ratifié, l'indomptable princesse ne retirât le consentement qu'on lui avait arraché, et que tout fût remis en question par de nouvelles exigences. Il traça sur-le-champ d'une main précipitée ces instructions impérieuses à son ministre : « Les circonstances imprévues qui viennent d'arriver avec les troupes françaises en Bohême m'obligent de vous informer de la manière la plus positive que, d'abord que vous aurez reçu la présente, vous devez faire l'échange de vos pouvoirs avec ceux de mylord Hyndfort... Quant aux conditions, tâchez de les avoir pour moi si bien qu'il sera possible, soit du côté de la Bohême, soit, s'il n'y a rien à faire de ce côté, du côté de la Haute-Silésie. Mais, après avoir tout fait pendant une demi-journée, ma volonté expresse est que, sans me faire votre rapport, sans me demander ou attendre ma résolution là-dessus, vous devez absolument régler les points dont vous pouvez convenir avec mylord Hyndfort, les coucher par écrit, et les signer incontinent avec mylord Hyndfort en forme de préliminaires de paix. Sitôt que ces préliminaires seront signés tant de vous que de mylord Hyndfort, vous devez me les envoyer avec votre relation,... afin que je puisse les ratifier, et, la signature entre vous et Hyndfort faite, vous devez disposer Hyndfort qu'il en donne avis par un courrier exprès qui pourra passer alors par Glatz, Königgratz et Kolin au prince Charles de Lorraine, afin que celui-ci soit informé sous main que l'affaire entre moi et la reine de Hongrie est conclue... Je dors en

repos, persuadé qu'on me rapportera les préliminaires signés (1). »

Frédéric put dormir, en effet, deux nuits en repos en attendant l'exécution de ses ordres. Sa lettre était du 9, et ce ne fut que le 11 que Valori, sur l'avis envoyé par le maréchal de Broglie et apporté par Mortagne, vint réclamer le secours qui avait été promis pour le cas d'extrême nécessité.

Le roi, au premier moment, tout en témoignant beaucoup d'humeur et se répandant en invectives sur l'incapacité des généraux français, ne nia pourtant pas son engagement. Au contraire, il semblait même vouloir faire encore plus qu'il n'avait promis, car il parlait de marcher sur Prague en personne; seulement, il voulait attendre deux jours pour avoir des nouvelles plus détaillées. Et comme Valori lui représentait que la hâte était nécessaire et qu'on pouvait toujours, en attendant, donner aux détachemens les plus rapprochés de Prague l'ordre de se porter en avant : « Ne me pressez pas de le faire, dit-il, vous me servez assez d'exemple sur les inconvéniens qu'il y a de faire des détachemens. Mon ami, ajouta-t-il, votre éloquence pourrait peut-être m'engager *à faire quelque traité*, mais elle échouera sur ce que vous me proposez. (Si je me bats) je veux battre ou être battu tout ensemble. »

Quelques heures après, Valori demandait de nouveau audience. C'était Belle-Isle, cette fois, qui envoyait de Dresde, où la triste nouvelle l'avait rejoint, un appel pressant et désespéré. Jugeant alors que l'hypocrisie n'était plus possible : « Monsieur le marquis de Valori, dit Frédéric, je ne veux pas tromper le roi ; je vais vous parler avec toute la franchise imaginable. Les choses sont dans un état désespéré... Votre M. de Broglie mérite toute sorte de reproches... il n'y a plus d'armée française, vous êtes coupés de vos recrues et de vos magasins... Ceci est une affaire perdue. Je vous déclare qu'il faut faire la paix. » Puis il revint sur les avis (suivant lui bien fondés et venant de très bonne part) qu'il avait reçus des négociations clandestines poursuivies à son insu entre Vienne et Paris. « Je ne veux pas être la dupe, dit-il, et je vous répète que je travaille à ma paix vos affaires sont dans un état à ne devoir pas se rétablir. » Sur un mouvement involontaire de ma part, continue Valori : « Je vois, reprit-il, que vous êtes bien fâché, mais il faut le dire au maréchal de Belle-Isle. — Je lui dis qu'en effet, ma surprise était extrême, d'autant plus que les affaires ne pouvaient être désespérées qu'autant qu'il ne voudrait pas y mettre la main; qu'il y avait plus d'un parti à prendre pour les rétablir et sûrement. — Oui, me répondit-il, en m'exposant encore à une bataille, et c'est ce que

(1) *Pol. Corr.*, Frédéric à Podewils, t. II, p. 190.

je ne veux pas. J'ai fait assez répandre de sang humain et je joue trop gros jeu par l'événement d'une bataille pour vouloir m'y exposer davantage. Je serai perdu avec vous si je ne pense pas à moi-même. — Mais, sire, lui ai-je dit, que deviendra l'empereur si Votre Majesté, dont il est l'ouvrage, l'abandonne? et quelle sûreté trouve-t-elle elle-même dans la suite? Fait-elle attention à l'état où cette paix la laisse? — Quant à moi, me répondit-il, ce sont mes affaires et je m'en tirerai comme je pourrai. Il faudra bien faire quelque chose pour l'empereur. Enfin, mon cher Valori, vous irez donc trouver le maréchal de Belle-Isle. » Puis il me tourna le dos en me disant : « Au plaisir de vous revoir (1) ! »

Valori sortit tout étourdi. Son désespoir et sa surprise étaient tels et se trahissaient par des signes si visibles, que Frédéric ne put résister à la tentation d'en faire lui-même une peinture d'un comique impitoyable dans une lettre qu'il écrivait le soir même à Podewils : « Aucun polichinelle, dit ce cruel railleur, ne peut imiter les contorsions de Valori ; ses sourcils ont fait des zigzags, sa bouche s'est élargie, il s'est trémoussé d'une étrange façon et tout cela sans avoir rien de bon à me dire. » Puis il ajoutait : « Voilà un grand et heureux événement qui met ma maison en possession des plus florissantes provinces d'Allemagne, au sortir d'une guerre la plus glorieuse du monde. Il faut savoir s'arrêter à propos ; forcer le bonheur, c'est le perdre ; et vouloir toujours davantage est le moyen de n'être jamais heureux. Adieu, je m'en vais expédier mon gros Valori et Mortagne qui sont insatiables de l'effusion du sang prussien (2). »

Quelque fâcheuse que fût la commission dont Valori était chargé, en arrivant à Prague, il eut sous les yeux un spectacle, s'il se peut, plus triste encore : au milieu du désarroi universel, les deux maréchaux trouvaient bon de se livrer plus que jamais à leur animosité réciproque. L'un et l'autre voulaient commander, et ils ne se trouvaient d'accord sur rien. Belle-Isle, revenu de Dresde aussitôt après la retraite, critiquait amèrement la position que son collègue avait fait prendre à l'armée sous les murs de Prague, et Broglie refusait obstinément d'y rien changer. Tous deux déployaient dans ce conflit ce qui était d'ordinaire la qualité principale de leur caractère et ce qui, dans le malheur commun, n'était qu'un embarras de plus :

(1) Valori à Amelot, 14 juin 1742. (*Correspondance de Prusse.* — Ministère des affaires étrangères.) Il y a deux dépêches écrites à quelques heures de distance. — *Pol. Corr.*, t. II, p. 210 et 197.

(2) Valori à Amelot, 11 juin 1742. (*Correspondance de Prusse.* — Ministère des affaires étrangères.) — *Pol. Corr.*, t. II, p. 197 et 210.

Belle-Isle, une activité maladive qui ne s'arrêtait à aucun parti; Broglie, une fermeté calme, mais un peu immobile. Cette diversité d'humeur se fit remarquer même dans la manière dont ils accueillirent le message et le messager. « Je m'y suis toujours attendu, dit Broglie sans s'émouvoir, et je n'ai jamais partagé l'espérance qu'on tentait de donner au roi. » Belle-Isle, au contraire, voulait encore être incrédule. Il faisait remarquer que la lettre dont Valori était porteur ne parlait que d'une façon générale de la nécessité de faire la paix et n'exprimait pas nettement de la part de Frédéric la résolution de la faire, à lui seul, et pour son compte personnel. Valori eut ainsi le malheur de ne se trouver d'accord avec aucun des deux chefs et d'être également mal accueilli des deux parts. Celui-ci lui reprochait de croire tout perdu pour un événement qu'il aurait dû prévoir et d'avoir *la peur peinte sur le visage*. « Que me fait votre roi de Prusse? disait-il, il s'agit de se bien battre si on nous attaque. » Celui-là, au contraire, lui faisait un grief d'être parti sans explications suffisantes, sans laisser à Frédéric même le temps de la réflexion, et en se chargeant d'une commission qu'il n'aurait pas dû accepter, car l'envoyé du roi de France ne devait pas se faire commissionnaire du roi de Prusse (1).

Valori, ainsi éconduit, repartit au plus vite, chargé d'une réponse de Belle-Isle qui faisait un suprême effort pour conjurer un éclat dont il voulait douter encore. Si quelque chose pouvait accroître la douleur patriotique d'un Français, c'était l'aspect de joie générale qu'en rentrant dans le camp prussien il vit partout éclater sur son passage. La nouvelle de la paix était publique, et bien qu'on n'en connût pas encore les conditions, elle était accueillie par l'armée et les populations avec une satisfaction sans mélange. Il n'obtint qu'à grand'peine la permission d'aborder le roi, qui le reçut d'un air contraint et lui dit sèchement qu'il lui était bien obligé de sa peine. Puis, après quelques banalités sur le regret qu'il éprouvait d'avoir été réduit à cette extrémité, Frédéric se retira, « paraissant très pressé, dit Valori, d'être défait de mon air sérieux, qui lui semblait un reproche. »

L'embarras de l'ambassadeur était extrême. Devait-il rester au camp où il n'avait plus rien à faire et où sa présence gênait tout le monde, ou retourner à Berlin pour y être témoin du triomphe de son collègue anglais et du contentement populaire? Réflexion faite, il se détermina à attendre, par un double motif: d'abord pour tâcher

(1) *Mémoires* de Valori, t. I, p. 125. — Broglie à Breteuil, 16 iuin 1742. (Ministère de la guerre.) — Belle-Isle à Amelot, 15 juin 1742. (*Correspondance de l'ambassade à la diète.* — Ministère des affaires étrangères.)

de connaître quelle était la teneur exacte des clauses de la paix, si l'abandon des alliés du roi était complet, ou s'il y avait, comme Frédéric le lui avait laissé entendre, *quelques bagatelles pour l'empereur*. Puis il voulait voir, ajoutait-il, « si avec un homme d'un tel caractère, il n'y aurait pas moyen de tirer parti de sa défection, qui ne devait pas être, suivant toutes les apparences, plus sincère que son alliance. »

Effectivement, après quelques jours passés dans la retraite la plus incommode, ce fut le roi qui le fit revenir et qui parut tout surpris d'être resté si longtemps sans le voir. « Qu'est-ce donc, mon cher Valori, lui dit-il, vous faites le hibou avec moi? Comptez que je veux être toujours votre ami. Par ma foi, je n'ai pu faire autrement : j'ai eu des raisons très fortes, je ne puis vous les dire à présent... Je ne veux pas vous nier que j'ai toujours entretenu la négociation, mais mollement... J'ai voulu jouer au plus fin et avoir une porte pour me tirer d'affaire en cas d'accident ; j'ai cru qu'il était arrivé et que tout était perdu à la retraite de Broglie. Dès que j'en ai su le détail, j'ai fait partir un exprès le même jour avec l'ordre de signer. Voilà comment cela s'est fait. » Puis il lui demanda où il comptait se rendre. « Probablement à Prague, » lui dit Valori. « Et pourquoi à Prague? que n'allez-vous tout droit à Berlin? — Sire, je vais à Prague pour y attendre les ordres du roi et y mener un homme de plus en cas que les ennemis veuillent nous y attaquer. » Cette noble réponse ayant paru émouvoir le roi, Valori, encouragé, en prit occasion pour lui représenter le danger auquel lui-même s'exposait en entrant dans une voie où, ne pouvant plus compter à l'avenir sur des alliés qu'il délaissait, il ne tarderait pas à se trouver en tête-à-tête avec Marie-Thérèse victorieuse et pleine de ressentimens. « Votre Majesté, lui dit-il, aura lieu de s'en repentir. — Est-ce une prophétie de Nostradamus que vous me faites? — Non, sire, mais je crois que c'est l'expression de la saine politique et de la droite raison. — Écoutez, mon ami, croyez que je vois ce que vous me dites sur mes intérêts. Vous ne pouvez donc pas douter que je m'intéresse encore à vous. Pourquoi ne pas faire agir les Saxons? ce sont des c..., j'en conviens, et puis il y a ce jésuite doucereux, ce Guarini, que je me reproche d'avoir trompé. — Sire, reprit Valori, que Votre Majesté ne se flatte pas de cela ; le père Guarini n'a jamais été sa dupe; il a toujours dit que Votre Majesté trompait ou tromperait ; et je l'assure que j'ai rompu plus d'une lance contre lui à cet égard. — Mais ce n'est pas tromper cela, c'est se tirer d'affaire. »

La fin de cet étrange colloque, qui n'eut pas lieu tout d'une traite, mais fut plusieurs fois interrompu et repris, indiqua clairement quel en était le but. « Prenez vos mesures, dit le roi, pour

que je sois averti de ce qui se passera dans Prague et de tous les événemens de la guerre, car si vos affaires prospèrent, comme je m'en flatte, et que vous battiez les Autrichiens, je serai en état de parler, et, leur représentant leur faiblesse et la nécessité où ils seront de satisfaire en partie les alliés, je redeviendrai par là en quelque sorte médiateur, malgré les Anglais et la reine de Hongrie, et vous pensez bien que, pour lors, mon intérêt sera de rendre la partie de l'empereur bonne. » Là-dessus il le quitta en le serrant dans ses bras et en lui disant : « Ah! *caro*, venez donc à Berlin, je vous en prie. » Valori avait vu juste : à peine engagé dans une nouvelle alliance, Frédéric songeait déjà à se ménager des intelligences dans le camp qu'il venait de quitter. La distribution des cartes entre les joueurs était changée, mais le double jeu continuait, et Frédéric offrait à Valori, dans sa confiance intéressée et intermittente, la place qui ne pouvait plus appartenir à Hyndfort (1).

Si Valori avait attribué un autre caractère à ces caresses, s'il eût cru y voir, par exemple, l'indice d'un reste d'intérêt que le roi aurait porté à la sécurité de ses anciens alliés, il eût été cruellement déçu quand la ratification, arrivée de Vienne dans les derniers jours de juin, rendit publiques les conditions de la paix : car il aurait été impossible d'y trouver l'ombre même d'un souvenir pour l'alliance qui finissait. L'Autriche cédait à la Prusse toute la Silésie haute et basse, moins les duchés de Teschen, la ville de Troppau et quelques pouces de territoire de peu d'importance. En revanche, le roi de Prusse ne contractait d'autre engagement que de rembourser à l'Angleterre un prêt fait autrefois à l'Autriche et hypothéqué sur les revenus de Silésie. De la France le nom n'était même pas prononcé, nulle précaution pour assurer la liberté de la retraite de son armée; ni pour lui ménager la faculté d'entrer en négociation et de prendre part à la paix. Même silence sur l'empereur, pas même une *bagatelle* en sa faveur. A la vérité, on y parlait bien de la Saxe, mais c'était pour engager le roi Auguste à entrer lui-même dans le nouveau traité, en commun avec l'Angleterre, la Russie, la Hollande et le Danemark, sous la condition expresse d'avoir à retirer, au plus tard dans la quinzaine, toutes les troupes qu'il entretenait encore en Bohême. En un mot, on lui offrait la vie sauve, à la condition de s'engager du soir au lendemain dans une coalition nouvelle dirigée contre la France. Avec le caractère connu d'Auguste, l'acceptation n'était pas douteuse.

C'était le comble et le dernier coup; quand Belle-Isle le comprit, il fut atterré. De l'immense effort soulevé par sa diplomatie, rien

(1) Valori à Amelot et à Belle-Isle, 20, 21 et 23 juin 1742.

ne restait plus qu'une armée de vingt-cinq mille Français, manquant de tout et bloqués au fond de l'Allemagne, derrière des remparts démantelés. Frédéric ne lui en écrivait pas moins pour le consoler : « Je regarde cette affaire comme une navigation entreprise par plusieurs dans un même but, mais qui, dérangée par un naufrage, met chacun des navigateurs dans la nécessité de se sauver à la nage et d'aborder où il peut. De ce bord, néanmoins, je tends la main à mes alliés et je ne veux mon salut que pour procurer le leur. » Et à l'empereur : « Me voyant réduit dans une situation où mon épée ne peut plus servir à Votre Majesté d'aucun secours, je l'assure que ma plume la servira toujours et que mon cœur ne se démentira jamais pour Votre Majesté impériale (1). » A Fleury enfin il adressait une épître longue, embarrassée et confuse, où il récapitulait ses griefs vrais ou prétendus et finissait par cette assertion hardie : « La guerre présente est un tissu des marques de bonne volonté que j'ai données à mes alliés (2). »

Si Belle-Isle était navré de voir s'écrouler tout l'échafaudage de ses espérances, on peut juger quels furent les sentimens de Fleury, qui ne les avait jamais partagées. « On dit, écrit l'envoyé d'Angleterre, que le cardinal a fondu en larmes. » Sur quoi pleurait-il? était-ce sur la France, ou sur lui-même et sur ses vingt ans de succès, presque de gloire, évanouis en un clin d'œil? Si l'amour de la vie n'était chez les âmes faibles le dernier sentiment qui persiste et qui s'accroît même en approchant de la tombe, peut-être eût-il regretté, ce jour-là, le miracle de sa longévité. Louis XV fit meilleure contenance, et, après quelques jours de confusion, le mot d'ordre fut donné à la cour de parler de l'événement avec sang-froid, presque avec indifférence, comme d'un fait depuis longtemps prévu, et même de s'abstenir de toute récrimination amère contre le roi de Prusse. C'était dignité autant que prudence. De fait, dans l'extrémité où on se trouvait réduit, la paix paraissant nécessaire, il était superflu d'en accroître les difficultés en irritant un orgueilleux et en refusant (pour se servir de sa métaphore) la main qu'il pouvait tendre encore aux naufragés. C'est ce sentiment, traduit avec plus de réserve et moins d'excès de politesse que de coutume, qui perce dans la réponse directement adressée par le cardinal à Frédéric :

« Sire, je ne dissimulerai pas l'amertume de cœur que m'a causée la lettre dont il a plu à Votre Majesté de m'honorer, le 18 de

(1) *Pol. Corr.*, t. II, p. 205 et 207. — Frédéric à l'empereur et à Belle-Isle, 18 juin 1742.

(2) *Pol. Corr.*, t. II, p. 206 et 208. — Frédéric à Fleury, 18 juin 1742.

ce mois, et je suis persuadé qu'elle me la pardonnera elle-même dans le fond de son cœur... J'avais une si parfaite confiance dans la parole si souvent réitérée de Votre Majesté de ne rien écouter que de concert avec nous, et nous avons, de notre côté, si fidèlement observé ce traité, que je ne puis exprimer l'étonnement avec lequel j'ai appris les changement inespéré (*sic*) de Votre Majesté. Je n'entrerai pas, par respect, dans la discussion de tous les motifs du parti qu'a pris Votre Majesté, quoique j'eusse beaucoup de choses à y répliquer; mais cela serait inutile, et dès que Votre Majesté a fait la paix, nous n'avons qu'à y souscrire, sans même nous en plaindre dans le public. Je puis l'assurer de notre circonspection et de notre silence. J'avoue qu'il n'en est pas de même de la nation; Votre Majesté connaît la liberté avec laquelle elle parle, mais si on entreprenait de l'arrêter, peut-être cela ne servirait qu'à l'aigrir... Je souhaite que Votre Majesté trouve dans ses nouveaux alliés la même bonne foi et la même droiture qu'elle trouvera toujours en nous; notre intérêt sera toujours de maintenir son pouvoir et son autorité, et je me flatte qu'elle est trop éclairée pour ne pas convenir que le sien s'y rencontre aussi. Tôt ou tard, elle le sentira encore davantage, et s'il m'est permis de parler de moi après des noms si respectables, je prendrai la liberté d'assurer que rien ne me fera oublier toutes les marques de bonté personnelle dont elle a bien voulu m'honorer (1). » La dernière phrase peut-être était superflue. Le même courrier emportait des instructions adressées à Belle-Isle, en lui enjoignant de se rendre au camp autrichien pour y porter des ouvertures de paix. Valori affirme, dans ses *Mémoires* que sur le texte de ces instructions Fleury ajouta cette note de sa propre main : « La paix, monsieur, à quelque prix que ce soit. » Quelque digne de foi que soit le témoignage de Valori, je dois à la vérité de dire que j'ai cherché vainement ce *post-scriptum* sur les minutes conservées aux affaires étrangères (2).

Qui le croirait? Si l'on gémissait à Versailles, il y avait encore une autre cour où l'on versait des larmes; c'était à Vienne, Marie-Thérèse aussi pleurait. Au lendemain d'une paix qui lui rendait un royaume, la délivrait d'un de ses ennemis, et la vengeait de l'autre,

(1) Fleury à Frédéric, 30 juin 1742. — (*Correspondance de Prusse.* — Ministère des affaires étrangères.) — Cette lettre n'est pas celle qui est insérée dans l'*Histoire de mon temps*. Fleury écrivit deux fois à Frédéric : une première fois, le 21 juin, quand on pouvait croire que la seule chose qu'il se proposait était d'entrer en négociation pour la paix en commun avec ses alliés; et une seconde, le 30 juin, quand sa défection fut connue et certaine. C'est la première seulement de ces deux lettres que Frédéric a publiée.

(2) *Mémoires* de Valori, t. I, p. 70.

elle se montrait inconsolable. « Elle répète, écrit Robinson, qu'elle a perdu le plus beau joyau de sa couronne ; elle oublie qu'elle est reine, et quand elle voit un Silésien, elle fond en larmes comme une femme ordinaire. » Par momens aussi, elle s'emportait contre l'influence anglaise qui l'avait contrainte à céder, et le pauvre Robinson recevait des éclats de sa colère. « Lord Hyndfort parle à son aise, disait-il, de cette amputation, parce qu'il est à distance ; mais celui qui assiste à une grande opération, bien qu'il ne souffre pas autant que le patient, souffre pourtant avec lui, et quelquefois aussi c'est le patient qui le fait souffrir (*with him and from him*) (1). »

Si l'impression était diverse, mais partout également profonde dans les cours, elle ne l'était pas moins sur les différens théâtres où pouvait se produire l'opinion publique et populaire. En Angleterre, en Hollande, dans tous les pays protestans, c'était une effusion de joie sans mesure. On jouissait de l'humiliation de la France, et dans le jeune héros qui traitait ainsi sans façon la grande puissance catholique, on saluait d'avance un nouveau Gustave ou un futur Guillaume d'Orange. Dans les rues de La Haye, sous les fenêtres mêmes de l'ambassadeur de France, on faisait des feux de joie en criant : « Vive la Prusse et mort aux Français ! » A Paris, au contraire, l'indignation, la consternation étaient grandes, et Fleury ne disait que la vérité quand il assurait Frédéric qu'il était impossible d'empêcher le sentiment public de s'épancher avec une juste sévérité. « La rage contre Votre Majesté, écrivait Chambrier, est sans mesure ; elle se traduit par des expressions que je n'oserais pas reproduire sans un ordre exprès. »

Fleury aurait d'autant moins pu arrêter le cours de l'irritation populaire qu'elle ne l'épargnait pas lui-même, pas plus que ses ministres et ses généraux. L'esprit frondeur et critique que le respect de la royauté ne contenait plus qu'à peine avait beau jeu pour se donner carrière, et l'on sait quelle était la forme habituelle de l'opposition sous cette monarchie absolue, tempérée, comme on l'a dit, par des chansons. On chansonnait donc sans pitié la duperie de Belle-Isle et l'impuissance de Broglie ; on faisait même des caricatures où l'on représentait le cardinal à quatre pattes devant la reine de Hongrie, qui le frappait de verges. Mais autant en avait-on fait à Mme de Maintenon, à Villeroy, à Chamillard. L'amertume même de ces satires n'était que l'expression de l'orgueil national froissé. C'était toujours entre Français, à portes closes, qu'on échangeait ces récriminations railleuses. De prétendus amis de l'humanité n'avaient pas

(1) Raümer, *Beiträge zur neuen Geschichte*. — Ranke, t. v, p. 527.

encore appris au public de France à se dégager de tout préjugé de patriotisme et, dans l'intérêt de la philosophie et des lumières, à porter leurs hommages et faire confidence de leurs griefs à des souverains étrangers ou ennemis. On pleurait les malheurs, on critiquait les fautes de la France; mais personne n'aurait songé à faire compliment à l'infidèle allié qui avait eu l'art d'en tirer parti.

Je me trompe, il y eut une exception, une seule, et Frédéric reçut les félicitations d'un Français. Faut-il le nommer? Ce fut Voltaire. Le grand écrivain inaugurait ce jour-là ce large système d'indifférence aux malheurs publics dans lequel, vingt ans plus tard et jusqu'à la fin de l'ancien régime, il fut suivi par tant de disciples. Mais la première épreuve qu'il en fit faillit lui tourner si mal qu'elle aurait dû suffire à l'en dégoûter. A la vérité, l'infidélité de Frédéric ne le prenait pas entièrement au dépourvu; avec sa perspicacité accoutumée, il avait lu en quelque sorte depuis longtemps à travers les lignes de prose ou de vers que son ami royal lui adressait, et il ne craignait pas, sinon de l'encourager dans le dessein qu'il entrevoyait, au moins de l'assurer par avance qu'il ne lui en saurait pas trop mauvais gré. Dès les premiers jours de juin, arrivant de province à Paris, il lui écrivait :

Sitôt que je suis aperçu,
On court, on m'arrête au passage.
« Eh bien! dit-on, l'avez-vous vu
Ce roi si brillant et si sage?
Est-il vrai qu'avec sa vertu,
Il est pourtant grand politique?
Fait-il des vers, de la musique,
Le jour même qu'il s'est battu? »
... On dit qu'il suit de près les pas
Et de Gustave et de Turenne
Dans les camps et dans les combats,
Et que le soir, dans un repas,
C'est Catulle, Horace et Mécène.
A mes côtés, un raisonneur,
Endoctriné par la gazette,
Me dit d'un ton rempli d'humeur :
« Avec l'Autriche on dit qu'il traite.
— Non, dit l'autre, il sera constant,
Il sera l'appui de la France. »
Une bégueule, en s'approchant,
Dit : « Que m'importe sa constance!
Il est aimable, il me suffit;
Et voilà tout ce que j'en pense,
Puisqu'il sait plaire, tout est dit (1). »

(1) Voltaire à Frédéric. (*Correspondance générale*, juin 1742.)

Aussi, le jour même, où il concluait le traité qui mettait la France à deux doigts de sa perte, Frédéric n'hésita pas à envoyer à un correspondant qui se montrait d'avance de si bonne composition un véritable dithyrambe, ampoulé et incorrect, sur les bienfaits de la paix :

O paix! heureuse paix! répare sur la terre
Tous les maux que lui fait la destructive guerre,
Et que ton front, paré de renaissantes fleurs,
Plus que jamais serein, prodigue tes faveurs!
Mais quel que soit l'espoir sur lequel tu te fonde,
Pense que tu n'auras rien fait,
Si tu ne peux bannir deux monstres de ce monde,
L'ambition et l'intérêt (1)!

Voltaire répondit sans sourciller :

« Sire, j'ai reçu des vers, et de très jolis vers, de mon adorable roi dans le temps que nous pensions que Votre Majesté ne songeait qu'à délivrer d'inquiétude le maréchal de Broglie; votre ancien ami de Strasbourg. Votre Majesté a glissé dans sa lettre l'agréable mot de paix, ce mot qui est si harmonieux à mon oreille... Le *saigneur* des nations, Frédéric II, Frédéric le Grand, a exaucé mes vœux... J'ai appris que Votre Majesté a fait un très bon traité, très bon pour vous sans doute, car vous avez formé votre esprit vertueux à être grand politique. Mais si ce traité est bon pour nous autres Français, c'est ce dont l'on doute à Paris : la moitié du monde crie que vous abandonnez nos gens à la discrétion du Dieu des armées; l'autre moitié crie aussi, et ne sait ce dont il s'agit. Quelques abbés de Saint-Pierre vous bénissent au milieu de la criaillerie. Je suis un de ces philosophes, je crois que vous forcerez toutes les puissances à faire la paix, et que le héros du siècle sera le pacificateur de l'Allemagne et de l'Europe. J'estime que vous avez gagné de vitesse

Ce vieillard vénérable à qui les destinées
Ont de l'heureux Nestor accordé les années.

Achille a été plus habile que Nestor : heureuse habileté si elle contribue au bonheur du monde! Voici donc le temps où Votre Majesté pourra amuser cette grande âme pétrie de tant de qualités contraires! Soyez sûr qu'avant un mois j'irai chercher moi-même à Bruxelles les papiers que vous daignez honorer d'un peu de curiosité (2)... Il y a de petites choses qu'un citoyen ne peut faire que

(1) Frédéric à Voltaire, de Kuttenberg, 18 juin 1742. — (*Correspondance générale.*)
(2) Frédéric dans sa lettre avait demandé à connaître le manuscrit du *Siècle de Louis XV.*

difficilement, pendant que Frédéric le Grand en fait de si grandes en un moment... Vous n'êtes donc plus notre allié, Sire, mais vous serez celui du genre humain ; vous voudrez que chacun jouisse en paix de ses droits et de son héritage, et qu'il n'y ait plus de troubles : ce sera la pierre philosophale de la politique ; elle doit sortir de vos fourneaux. Dites : Je veux qu'on soit heureux, et on le sera. Ayez un bon opéra, une bonne comédie. Puissé-je être témoin, à Berlin, de vos plaisirs et de votre gloire (1) ! »

« Je m'embarrasse très peu des cris des Parisiens, répliqua Frédéric, plus encouragé que jamais à en prendre à son aise. Ce sont des frelons qui bourdonnent toujours ; leurs brocards sont comme les injures des perroquets ; leurs décisions sont aussi graves que les décisions des sapajous sur des matières de métaphysique... Si toute la France me condamne, jamais Voltaire le philosophe ne se laissera entraîner par le nombre ! » Et il terminait en comparant par une plaisanterie assez grossière les alliances politiques à des mariages dont chacun des conjoints peut toujours prononcer le divorce, s'il trouve chez l'autre trop d'exigences et trop peu de fidélité (2).

Mais pendant que les deux amis échangeaient ce commerce d'agrément et de poésie, aux dépens de l'honneur et du sang de la France, survint un incident singulier. La lettre de Voltaire, bien que soigneusement cachetée et envoyée à Berlin en droiture, se trouva un matin répandue dans Paris, à plusieurs centaines d'exemplaires. Tous les ministres, tous les ambassadeurs en reçurent une copie à leur adresse, entre autres le ministre de Prusse, Chambrier, qui la trouva, disait-il, à sa porte, sous un pli. Le soir dans tous les cafés, on se l'arrachait pour la lire. Le scandale, le récri furent universels, surtout à la cour, où chacun ayant un frère, un parent, un ami qui disputait, dans Prague, sa liberté ou sa vie, était assez peu préoccupé de savoir comment seraient organisés, à Berlin, l'opéra et la comédie. Le cardinal, personnellement blessé, cachait mal son ressentissement, et Mme de Mailly jetait feu et flammes. Il fut sérieusement question d'envoyer le poète coucher à la Bastille. Avertie à temps, Mme du Châtelet faisait déjà ses préparatifs pour gagner Bruxelles en diligence. Voltaire garda mieux son sang-froid. Avant de prendre ce parti extrême, il voulut essayer ce que produirait une dénégation audacieuse, accompagnée de génuflexions et de complimens à l'adresse du prélat et de la favorite, et ce fut aux pieds de Mme de Mailly elle-même qu'il plaça la supplique suivante, dont la franchise égalait la dignité.

« Madame, j'ai appris avec la plus vive douleur qu'il court de

(1) Voltaire à Frédéric, juillet.

(2) Frédéric à Voltaire, 25 juillet 1742. — (*Correspondance générale.*)

moi, au roi de Prusse, une lettre dont les expressions sont falsifiées. Si je l'avais écrite telle qu'on a la cruauté de la publier et telle qu'elle est parvenue, dit-on, entre vos mains, je mériterais votre indignation; mais si vous saviez, Madame, quelle est depuis six ans la nature de mon commerce avec le roi de Prusse, ce qu'il m'écrivit avant cette lettre et dans quelles circonstances j'ai fait ma réponse, vous seriez véritablement indignée de l'injustice que j'essuie, et je serais aussi sûr de votre protection que vous l'êtes d'être aimée et estimée de tout le monde. Il ne m'appartient pas de vous fatiguer de détails au sujet de cette lettre que je n'ai jamais montrée à personne et de toutes celles du roi de Prusse. Si je pouvais un jour, Madame, avoir l'honneur de vous entretenir un quart d'heure, vous verriez en moi un bon citoyen, un homme attaché au roi et à sa patrie, qui a résisté à tout dans l'espoir de vivre en France, un homme qui ne connaît que l'amitié, la société et le repos. Il veut vous devoir ce repos, Madame; la France lui est plus chère depuis qu'il a l'honneur de vous faire sa cour, et ses sentimens méritent votre protection. » — « Quand Votre Eminence, écrivait-il en même temps au cardinal de Fleury, verra la lettre que j'ai écrite au roi de Prusse et qu'il me renverra paraphée de sa main, elle verra si j'ai écrit celle qu'on m'a cruellement imputée et avec quelle malice noire elle est falsifiée ; elle connaîtra mon innocence et l'infâme imposture sous laquelle j'ai été accablé. Je suis attaché personnellement à Votre Éminence, et on ne peut avoir eu l'honneur de lui parler sans lui être dévoué (1). »

Bien entendu, Voltaire ne demanda point à Frédéric de lui renvoyer sa lettre paraphée, ce qui, je crains, n'aurait pas avancé ses affaires. Mais, fut-ce l'estime dont il assurait Mme de Mailly ou bien le dévoûment personnel qu'il jurait au cardinal qui conjura l'orage? Je ne sais. Toujours est-il que les menaces s'éloignèrent et qu'il ne fut plus question de lettres de cachet. « Il n'arrivera rien à Voltaire, écrivait le président Hénault, par la même raison qu'il n'est rien arrivé à la reine de Hongrie. C'est qu'on ne prend point de parti. » Mais les langues ne s'arrêtèrent pas, et deux points surtout continuèrent à alimenter toutes les conversations. La lettre était-elle bien de Voltaire ou l'avait-on falsifiée et supposée, comme il le répétait à tout venant avec un air de sincérité candide? Si elle était fausse, quel était le falsificateur? ou, si elle était vraie, le révélateur inconnu? D'où venait soit le mensonge, soit l'indiscrétion? Sur le premier point, les connaisseurs n'hésitaient pas. « La lettre est bien de Voltaire, écrivait la spirituelle marquise du Deffand. On ne peut

(1) Voltaire à Mme de Mailly, 13 juillet 1742. — Au cardinal de Fleury, 22 août 1742. — *Correspondance générale.*)

avoir une idée assez présente de toutes ses façons de parler pour les si bien imiter. Un *petit citoyen fait de petites choses*, comment voulez-vous que cela s'imagine? Cette seule phrase ne permet pas de le méconnaître; mais de savoir, ajoutait la marquise, comme elle court, c'est ce qui me paraît surnaturel (1). »

Voltaire, revenu de ses alarmes, n'était pas le moins intrigué et ne réussissait pas plus qu'un autre à comprendre comment sa lettre, échappée du portefeuille de Frédéric, était en quelque sorte tombée des nues en plein Paris. « Dieu et le diable, écrivait-il à Frédéric, savent ce qu'est devenue la lettre que j'écrivis à Votre Majesté sur la fin de juin dernier et comment elle est parvenue en d'autres mains. Je suis fait, moi, pour ignorer le dessous des cartes. J'ai essuyé une des plus illustres tracasseries du monde, mais je suis si bon cosmopolite que je me réjouirai de tout. » Frédéric, en lui répondant, essaya de lui persuader que ce n'était ni Dieu ni le diable, mais tout simplement un commis de poste qui avait fait tout le mal, et Voltaire fit semblant de le croire. Mais l'explication n'en était pas une, car en supposant (ce qui est peu probable) que Voltaire n'eût pris aucune précaution contre les trahisons parfaitement connues de la poste d'alors, et en admettant (ce qui est certain) qu'en ce cas le cardinal eût eu directement connaissance de la lettre, on ne voit pas quel intérêt il avait à donner aux plaisanteries piquantes dont il était l'objet le retentissement d'une publicité inutile. Aussi le dernier biographe de Voltaire n'hésite-t-il pas à faire une autre hypothèse qui, plus étrange au premier aspect, est pourtant plus vraisemblable. Il ne craint pas d'affirmer que ce fut Frédéric lui-même qui, pour attirer Voltaire à sa cour et le forcer, malgré les pleurs de Mme du Châtelet, à quitter la France, imagina ce moyen de lui rendre le séjour de Paris impossible. Tel que Frédéric nous est connu, la conjecture est plausible et, pour la beauté du fait, on voudrait qu'elle fût démontrée (2).

Il faut supposer que cette *illustre tracasserie*, comme Voltaire l'appelle, lui avait laissé, toute sa vie, un souvenir singulièrement pénible, car c'est ainsi qu'on peut expliquer, dans son histoire du *Siècle de Louis XV*, écrite plus de vingt ans après, une lacune qui, sans cette circonstance, serait vraiment incompréhensible. On aura peine à croire, en effet, que dans ce récit si remarquable par l'exposé précis et l'enchaînement rigoureux des faits, il y en a un qui est

(1) Le président Hénault à Mme du Deffand, 13 juillet 1742. — Mme du Deffand au président Hénault, 17 juillet 1742.

(2) Desnoiresterres, *Voltaire et la Société au* XVIIIe *siècle*, t. II, p. 330 et suiv. — Voltaire à Frédéric, juillet 1742. — Frédéric à Voltaire, 7 août 1742. — (*Correspondance générale.*)

absolument passé sous silence, et c'est celui-là même qui avait causé à l'auteur d'abord cette joie, puis cet embarras : c'est la paix conclue par Frédéric avec Marie-Thérèse en dehors de tout concours et sans le moindre souci de ses alliés. J'ai cherché vainement la moindre allusion à cette résolution capitale, à la date où la mention en eût été nécessaire, ne fût-ce que pour rendre intelligible la suite des événemens. Je souhaite qu'un autre soit plus heureux dans cette recherche, tant j'ai eu de peine à en croire mes yeux. Frédéric, en guerre avec Marie-Thérèse au chapitre VI, se retrouve en paix avec elle au chapitre IX sans que le narrateur ait pris soin de nous dire à quel moment et dans quelles conditions l'accord entre les deux souverains s'était rétabli. Si c'est une distraction, c'est certainement une des plus étranges qui aient échappé à un historien.

Ce silence a plusieurs inconvéniens, entre autres de nous laisser ignorer l'opinion de Voltaire sur quelques points, que, bien informé comme il l'était, il aurait pu traiter avec autorité. Il eût été intéressant de savoir, par exemple, ce qu'il pensait de la seule excuse alléguée par Frédéric pour justifier sa conduite à l'égard de ses alliés. On sait en quoi cette justification a consisté : aux reproches déjà faits par ses contemporains et à ceux qu'il attendait de la postérité Frédéric a toujours répondu que, s'il avait quitté la France en pleine campagne, c'est qu'elle était prête à lui jouer le même tour ; il était sacrifié s'il n'eût pas pris les devans par une représaille anticipée qui n'était qu'un acte de défense légitime. Ayant affaire à des trompeurs, il fallait les payer d'avance de leur monnaie pour n'être pas leur dupe. Quel fondement a une telle allégation? J'ai eu la curiosité d'élucider ce point délicat au moyen de toutes les informations que peuvent nous fournir les documens originaux soumis aux procédés de la critique la plus rigoureuse. Je mettais quelque prix à établir la vérité, moins encore pour la parfaite intelligence des faits et des caractères que pour saisir en quelque sorte sur le fait et comme en flagrant délit ce que j'ai dit de l'étrange manière dont on nous apprend l'histoire du XVIIIe siècle.

Dans combien d'historiens, en effet, lirez-vous encore aujourd'hui, comme avérée et authentique, la petite anecdote suivante : « A l'affaire de Chotusitz, le général autrichien Pallandt (l'on va jusqu'à le nommer par son nom) fut fait prisonnier sur le champ de bataille. Frédéric lui ayant rendu une visite de courtoisie, l'Autrichien lui exprima ses vœux pour une prompte conclusion de la paix, en l'avertissant que, s'il ne se hâtait pas d'y procéder lui-même, il serait devancé par la France. Le roi lui ayant demandé la preuve de son assertion, un courrier fut sur la demande de Frédéric dépêché à Vienne et moins de six jours après (on dit encore ici un chiffre exact) il rapporta le texte original d'une lettre du cardinal de Fleury, par

laquelle ce prélat offrait à Marie-Thérèse de lui faire reprendre la Silésie, si elle voulait faire à l'empereur une part suffisante en Bohême. Ce fut alors que Frédéric indigné se décida à signer lui-même la paix en tout hâte, et quand Belle-Isle vint au camp prussien lui reprocher sa mauvaise foi, le roi lui ferma la bouche en lui montrant le document accusateur : le maréchal confus se retira sans dire mot. »

Il faut croire que ce petit conte, dont le célèbre Carlyle n'a pas fait difficulté de se faire l'écho, circulait dans l'entourage de Frédéric, puisque c'est un de ses commensaux, Thiébaut, qui, dans ses *Souvenirs de vingt ans,* en a le premier fait part au public. Mais Frédéric lui-même, ni dans les pamphlets qu'il fit publier pour sa défense, ni dans l'*Histoire de mon temps,* n'a osé en faire mention. Il savait trop bien que la moindre insinuation de ce genre recevrait un démenti catégorique de ce fait seul que Belle-Isle, après la paix de Breslau, ne vint point au camp prussien et n'y eut avec personne ni aucun entretien ni aucune explication. S'il fallait ajouter une preuve négative de plus à celle qui résulte de cette impossibilité matérielle, on la trouverait amplement dans le silence gardé par Belle-Isle lui-même dans ses *Mémoires* sur un incident qui, s'il avait eu lieu, n'aurait pu échapper à son souvenir et qu'il n'avait aucun intérêt à dissimuler. Écrivant longtemps après que Fleury avait disparu de la scène et parlant avec toute la liberté qu'on peut prendre en face de la mort et de la postérité, préoccupé avant tout de se justifier des malheurs que son entreprise avait attirés sur sa patrie, il ne fait nulle difficulté d'en rejeter la faute sur les lenteurs, les hésitations, la faiblesse du cardinal ; s'il eût pu joindre aux torts qu'il lui reproche celui d'une déloyauté maladroite, il n'eût pas manqué d'ajouter un grief de plus à son dossier. Disons enfin que rien de pareil n'est plus allégué par aucun des historiens allemands de nos jours. Ils laissent aux historiens français le soin de ramasser les mensonges dont ils ne veulent plus (1).

L'assertion que Frédéric a mise en avant lui-même est d'une autre nature et plus difficile à contrôler. Il a soutenu dans ses *Mémoires* (ce qu'il avait déjà affirmé à Valori) que le cardinal entretenait à Vienne un agent secret, du nom de Fargis ou de Dufargis, chargé de suivre avec Marie-Thérèse une négociation subreptice. C'était lord Hyndfort, assure-t-il, qui lui avait fait passer à temps

(1) Voir en particulier la collection de papiers officiels publiée à Berlin sous le titre de *Preussische Staatschriften,* t. I, p. 334. — Ce recueil contient une pièce intitulée : *Lettre du comte de... à son ami,* qui n'est autre chose qu'une justification de Frédéric écrite par lui-même et publiée par ses soins en Hollande. L'auteur du recueil fait remarquer lui-même en tête du document qu'il n'y est pas question de l'anecdote elative au général Pallandt. Voir aussi Droysen, t. I, p. 455. — D'Arneth, t. II, p. 181.

cet avis salutaire. Fleury, averti de l'imputation par Valori, y a opposé la dénégation la plus absolue. « Rien n'est plus faux, écrivait-il à Belle-Isle le 21 juin; le prétendu Fargis est un commissaire de guerre qui a été effectivement employé en 1735 à quelques affaires relatives à la dernière paix, mais dont on ne fait depuis aucun usage, et je serais assez embarrassé de dire ce qu'il fait aujourd'hui. »

Entre ces deux affirmations contradictoires j'ai dû établir une enquête comme un véritable juge d'instruction, en mettant à profit l'habitude que des études antérieures avaient pu me donner des procédés de diplomatie secrète de Louis XV. Recherche faite, je dois déclarer que, si cette négociation a eu lieu, le secret a dépassé cette fois toute mesure, car aucune trace n'en est restée dans les recoins les plus cachés de nos archives. Je n'ai pu trouver une seule fois, dans un seul document, le nom de Fargis ou de Dufargis. Et il faut que la même prudence ait régné dans les archives de Vienne, car d'un pourparler quelconque proposé par Fleury à Marie-Thérèse à cette date, l'exact et si bien informé M. d'Arneth ne fait nulle part mention. En revanche, ce qu'on trouve presque à toutes les pages dans la correspondance du chargé d'affaires que la France entretenait encore à Vienne, ce sont des offres de négociation faites au nom de la reine par des émissaires plus ou moins autorisés et toujours repoussées par Fleury avec une sorte de terreur. La crainte d'être accusé par Frédéric de duplicité est le seul sentiment qui paraisse dominer le vieux ministre (1).

Dernier grief enfin allégué par Frédéric : on lui avait fait connaître, assure-t-il, que l'envoyé de France à Saint-Pétersbourg, M. de La Chétardie, se faisant médiateur entre la Russie et la Suède, cherchait à les unir contre la Prusse, en promettant à chacune des parties, en compensation des sacrifices qu'elle aurait à faire, un lambeau des possessions prussiennes. J'ai encore eu la patience de parcourir la correspondance de M. de La Chétardie et y ai cherché vainement quoi que ce soit qui ressemble à cette étrange imputation. En tout cas, au moment de la conclusion de la paix par Frédéric, le galant ambassadeur ne jouissait déjà plus de la faveur de la souveraine volage qu'il avait placée sur le trône, la médiation qu'il avait offerte était refusée, et il se préparait à quitter Saint-Pétersbourg en disgrâce. Frédéric n'avait à concevoir de ce côté aucune crainte sérieuse (2).

(1) Fleury à Belle-Isle, 21 juin 1742. — (*Correspondance de l'ambassade à la diète.* — Ministère des affaires étrangères.) — Voir aussi dans la *Correspondance de Vienne*, Vincent à Amelot, 31 janvier, 17 février, 16 mars 1742. Ce sont les tentatives diverses et toujours repoussées faites par des agens de Marie-Thérèse pour engager des négociations particulières.

(2) Droysen, t. I, p. 472; — Albert Vandal, *Louis XV et Élisabeth de Russie*, p. 170 et suiv.

Rien ne subsiste donc ni du second, ni du troisième chef d'accusation, pas plus que du premier. Mais, en supposant, ce que rien ne confirme, que Fleury eût entretenu à Vienne un agent timide et secret, chargé de sonder les dispositions de Marie-Thérèse et de pénétrer les divisions de son conseil, quel parti pourrait-on tirer dans la cause de cet acte aussi innocent qu'insignifiant? En quoi cette petite manœuvre de police, très usitée en diplomatie, utile peut-être à la cause commune, ressemble-t-elle à cette négociation continue, presque officielle, dont nous avons suivi tous les détails, — négociation poursuivie sans relâche par Frédéric, à l'insu et aux dépens de ses alliés, — tantôt suspendue, tantôt reprise, mais toujours tenue en haleine, mise en quelque sorte sur une ligne parallèle à celle des opérations militaires, de manière à pouvoir à tout moment choisir entre la paix et la guerre, au gré d'une fantaisie et d'un intérêt personnel? Et que dire de ces armées autrichiennes deux fois échappées des mains du vainqueur, avec permission de se porter en liberté sur les derrières des armées françaises pour les écraser? Comment cet acte inouï, brutal, qui n'a d'analogue que la défection sur le champ de bataille, pourrait-il être excusé par le soupçon plus ou moins fondé de quelque intrigue vraie ou fausse tramée à Versailles au fond du cabinet d'un ministre? En vérité, pour s'autoriser de tels rapprochemens, il fallait toute la hardiesse de Frédéric, de même qu'il faut toute la sottise de nos écrivains pour s'y prêter.

Concluons que rien dans ces récriminations impuissantes ne fournit à la défection prussienne l'apparence d'une justification. Il est, à la vérité, un autre ordre d'idées où Frédéric aurait pu se placer, sinon avec plus d'avantage pour lui-même, au moins en causant plus d'embarras à ses contradicteurs. Prenant le verbe plus haut et faisant les honneurs de son caractère avec une franchise qui ne lui a pas toujours répugné, il pouvait fermer la bouche à la France et la faire rentrer en elle-même. En quoi vous ai-je trompée? pouvait-il lui dire, et le début de ma vie royale ne vous avertissait-il pas de vous mettre en garde? Un souverain qui, pour son coup d'essai, entre à main armée dans une province paisible, sans prétexte et à la faveur d'une équivoque, pour dépouiller une femme sans défense, fille de son bienfaiteur, n'avait-il pas lui-même donné la mesure du prix qu'il attachait à sa parole? Quand il mettait si peu de scrupule à s'emparer du bien d'autrui, pouvait-on croire qu'il en apporterait davantage dans le choix des moyens propres à le garder? Et la France, qui, pour s'associer à cette inique agression, avait violé elle-même les engagemens formels d'un traité récent, n'avait-elle pas perdu par là même le droit de rappeler soit amis, soit adversaires, au respect de la foi jurée? A l'âge de Fleury, n'y avait-il pas une naïveté excessive à se plaindre d'être

dupe ou victime de celui dont on n'avait pas refusé d'être complice ?

C'est là, en s'élevant à un point de vue encore plus général et plus étendu, l'enseignement politique et moral qui ressort des faits dont nous avons tracé le tableau. La suite le rendrait plus évident encore aux yeux de ceux qui auraient la patience d'en étudier le développement. Ce n'était pas, en effet, pour ce jour-là seulement ni pour l'issue d'une seule guerre, c'était pour un plus long avenir que la France, en s'associant à l'ambition de Frédéric (au lieu de l'écraser dans son germe), avait porté à ses propres intérêts et à sa grandeur future un coup dont elle ne pouvait accuser qu'elle-même. Au sein de cette vieille Europe, où elle jouissait d'une prépondérance incontestée, elle avait non pas seulement laissé, mais fait éclore une puissance nouvelle qui, jetant son épée de droite et de gauche dans les deux plateaux de la balance, devait en déranger pour jamais l'équilibre. Elle avait ouvert une ère de spoliations et de conquêtes qui, commençant par la Silésie pour se continuer par la Pologne, s'est perpétuée jusqu'à nos jours à travers les vicissitudes de nos révolutions et dont, en définitive, nous avons souffert plus que personne. Telle a été la conséquence, éloignée sans doute, mais très directe, d'un acte initial auquel la prudence avait manqué encore plus que la loyauté. Le châtiment, quelque grand qu'il soit, peut paraître mérité. A la vérité, si on voit de quelle faute la France fut alors punie, il est moins aisé de reconnaître de quelles vertus d'autres ont été récompensés. Entre Fleury et Frédéric, tous deux coupables, — à des degrés différens, — du même méfait, on s'étonne de voir l'un recueillir le fruit de son audace au moment où l'autre paie chèrement le prix de sa faiblesse. De tels contrastes choquent souvent nos regards dans le tableau confus des affaires humaines. La Providence ne nous dit point dans quelles vues mystérieuses elle exerce ici-bas sa sévérité par des dispensations que notre esprit borné trouve parfois irrégulières et inégales. Heureusement, si elle éprouve ainsi notre foi dans sa justice, elle prend soin en même temps de la raffermir par des traits inattendus et éclatans. C'est ainsi que, dans le récit même qui a passé sous nos yeux, si de scandaleuses prospérités affligent les amis du droit, le noble exemple de Marie-Thérèse, ramenant à force d'intrépidité la fortune du côté de l'innocence et de la faiblesse, console les consciences troublées et venge la moralité de l'histoire.

DUC DE BROGLIE.

LA

PASTORALE DANS THÉOCRITE

I.

LES IDÉES ET LES FORMES BUCOLIQUES.

Le goût de l'idylle ne paraît menacé de périr ni en France, ni ailleurs. Et cependant Dieu sait par quelle abondance de production il a cherché à se satisfaire depuis que la renaissance a repris ce genre de l'antiquité ! C'est un vaste et inépuisable sujet qui se renouvelle en se transformant chez les divers peuples et aux âges divers ; fort intéressant, malgré l'impression générale de fadeur qui se dégage de la masse, et fort instructif pour l'histoire du goût et des mœurs dans chaque pays. De grands noms, ceux du Tasse, de Milton, de Goethe, le dominent à l'étranger. L'Italie, l'Espagne, l'Angleterre, l'Allemagne y apportent chacune leur esprit, leur caractère et le mobile reflet des états successifs de la société. Pour ne parler que de nous, quelle variété de formes et quelle richesse depuis Ronsard et Racan jusqu'à nos jours ! La pastorale ne fleurit pas seulement dans la poésie légère ; elle s'introduit aussi au théâtre et dans le roman. Elle remplit l'*Astrée*, et de là étend à travers tout le XVIIe siècle son inaltérable galanterie jusqu'à Fontenelle et Lamotte. A la fin du siècle suivant, de même qu'elle avait fait les délices de la petite cour de Sceaux, elle fournit aux caprices de Marie-Antoinette les élégantes bergeries de Trianon ; et bientôt après, en pleine Terreur, elle se glisse dans les niaises platitudes du théâtre de la

révolution, tant elle s'est implantée dans les idées et dans les mœurs de toutes les classes! De nos jours enfin, en prose comme en vers, elle est autant cultivée que jamais, surtout si l'on entend par le mot de *pastorale*, non pas seulement des églogues et des idylles proprement dites, mais en général des morceaux où dominent les peintures agrestes. Ce qui ne veut pas dire que l'idylle proprement dite soit abandonnée : consultez seulement les annales des Jeux floraux, et vous verrez quel nombre de pièces l'y représente à chaque concours.

Je ne veux faire qu'une remarque au sujet de notre pastorale contemporaine, c'est qu'elle vise sincèrement à se rapprocher de la nature. Elle n'est plus seulement une expression galante de l'amour dans un cadre conventionnel. Si, dans certains romans de George Sand qui sont de vraies idylles, elle parle d'amour, elle se sert d'une langue simple et expressive, qu'elle emprunte à la campagne, et qui, bien loin de détruire le charme des peintures rustiques, y contribue pour sa part. Cette recherche de la vérité n'est pas moindre chez les poètes d'aujourd'hui, et c'est peut-être ce qui, chez eux, compense le mieux cette absence de souffle et d'invention qu'on leur a plus d'une fois reprochée. Beaucoup sont des peintres attentifs et souvent heureux du détail dans la nature. C'est à elle qu'ils demandent directement leur inspiration, comme les paysagistes dans leurs études de plein air ; et l'on ne peut nier qu'à ce régime, la poésie descriptive n'ait gagné en précision et en délicatesse. Voyez, par exemple, certaines des petites pièces de M. André Theuriet, « tout imprégnées de la senteur forestière. » La netteté et la justesse du trait, l'élégance concise de la langue, la vérité du sentiment et de la couleur, un doux mouvement d'imagination, qui, sans prétendre à l'expression puissante de la vie, anime de légères esquisses toutes pénétrées des impressions de la nature, y rappellent bien des côtés de l'idylle grecque ; et l'on y sent, de plus, cette nuance d'émotion personnelle qui reste la marque des œuvres modernes les plus distinguées.

On ne se propose pas ici de retracer ce vaste développement de la pastorale. On voudrait seulement remonter jusqu'à la première source de cet intarissable courant et essayer de définir, avec plus de netteté qu'il n'a été fait jusqu'à présent, ces modèles offerts par l'idylle grecque, et si souvent défigurés par l'infidélité des imitations.

I.

La pastorale grecque est dominée par le nom de Théocrite ; c'est lui qui l'a créée et en a laissé les modèles. Le premier point pour juger son œuvre et en déterminer le caractère, c'est de se représen-

ter ce que pouvait être une création littéraire au IIIe siècle avant Jésus-Christ et sous l'influence de la cour de Ptolémée Philadelphe ou de celle d'Hiéron II. Ne nous hâtons pas d'en conclure que Théocrite, comme tous les alexandrins, appartienne à la décadence; pour ma part, je serais plutôt disposé à voir en lui le dernier des classiques; mais il est évident que le genre qu'il a inventé est d'un ordre secondaire et qu'il fut, dès l'origine, destiné à satisfaire un besoin particulier de l'imagination, né d'un état de civilisation avancé.

Ce second fait a été plus d'une fois mis en lumière. Souvent on a remarqué cette contradiction naturelle, qui, aux âges de trouble et de fatigue morale, ramène volontiers les esprits vers des images idéales d'innocence et de simplicité rustique, ou du moins vers les calmes et fraîches beautés de la nature champêtre. Il faut ajouter qu'alors cette simplicité de la nature ou de la vie naturelle n'est pas conçue simplement. On sait trop ce que l'on sent et ce que l'on veut sentir; au sentiment on mêle des élémens conventionnels, une recherche d'élégance, souvent de l'affectation, quelquefois une nuance de passion enthousiaste ou rêveuse. Comme tout cela ressemble peu à ce qu'éprouvent aujourd'hui les vrais paysans et à ce que pouvaient éprouver les hommes qui, aux âges primitifs, vivaient d'une vie réelle au milieu de la nature, sous son impression directe et exclusive! Une partie de ces délicatesses et de ces raffinemens ne pouvait manquer de se trouver chez Théocrite; son temps et la société pour laquelle il écrivait les lui imposaient nécessairement. Pour les mêmes causes, le succès dans les grandes compositions lui était interdit.

Veut-on saisir sur le fait les mœurs au milieu desquelles il lui faut vivre, il suffit de lire les pièces qu'il adresse aux souverains d'Alexandrie et de Syracuse; on ne reconnaît que trop, à l'encens qu'il leur prodigue, sa condition de poète de cour. On est en plein dans les apothéoses et dans la mythologie galante. Ptolémée est un demi-dieu dont la naissance a réjoui et honoré l'île de Cos, comme Délos fut sanctifiée par celle d'Apollon; son mariage avec sa sœur Arsinoé est une répétition de l'*Hiérogamie*, l'union sainte des enfans de Rhéa, Zeus et Héré; son père, Ptolémée Soter, habite maintenant un palais d'or dans la demeure de Zeus; sa mère, Bérénice, comblée des dons d'Aphrodite, a reçu, comme dernier présent, un temple avec le partage des honneurs de la déesse. Et, en effet, que peut dire le poète, lorsqu'en réalité le roi fait rendre les honneurs divins à ses parens, dont les statues en or et en ivoire reçoivent les hommages des fidèles? Le petit poème adressé à Hiéron laisse une impression plus satisfaisante de délicatesse ingénieuse et spirituelle; mais c'est une requête dans le genre de celles que Marot adressera à François Ier. Les Grâces, ses compagnes et ses messagères, craignent d'échouer dans leur mis-

sion; auquel cas il se représente leur mine assez piteuse, quand elles reviendront en grondant s'asseoir au fond du coffre vide qui leur sert de demeure. Sans doute, Simonide, dont il a soin de rappeler le souvenir, avait été l'hôte bien rétribué des Aleuades et des tyrans de la Sicile; et Pindare lui-même, tout en regrettant le temps « où la muse n'était pas mercenaire, » loue la générosité des vainqueurs opulens pour lesquels il « cueille des fleurs dans le jardin des Grâces; » mais quelle différence de ton et de situation, et comme la poésie est descendue depuis deux siècles!

C'est qu'aussi elle a beaucoup produit et que la force lui manque en même temps que la hauteur de l'inspiration. En lisant Callimaque et Apollonius, on s'aperçoit bien que depuis longtemps l'âge de la grande épopée, celui du drame et du lyrisme, sont passés. Un pareil épuisement n'a rien qui doive surprendre; on peut s'étonner, au contraire, qu'il soit si tardif et qu'il laisse encore assez de sève pour tant d'œuvres intéressantes qui remplissent la période alexandrine, et d'abord pour les idylles de Théocrite. Reconnaissons comme le premier mérite de cet aimable poète, comme celui qui le tire absolument de pair dans cette période de médiocrité féconde, d'avoir eu le sens de lui-même et de son temps, d'avoir proportionné son ambition aux ressources de l'âge auquel il appartenait, comme à celles de son heureuse nature. Sans cela ses qualités originales auraient avorté.

Ce soin volontaire de se limiter est nettement marqué chez lui. Non-seulement il restreint le champ de la poésie et la réduit à un ton plus modeste, mais il s'enferme dans des formes très déterminées. Il est vrai qu'on peut dire en un sens que les grands lyriques n'avaient pas fait autre chose : quoi de plus déterminé que les lois du rythme et du mètre qui régissent leurs strophes? Mais les formes rythmiques et métriques, variées presque à l'infini par la richesse de leur invention, étaient pour eux des moyens de rendre la pensée; elles donnaient à l'expression sa variété, sa souplesse, sa puissance; elles ne s'appliquaient pas à l'idée poétique comme des soutiens ou des entraves, elles faisaient corps avec elle; c'étaient la poésie même. Dans les pièces bucoliques de Théocrite, les formes extérieures sont des moules et des cadres étroits, dont l'uniformité n'est nullement favorable à son expansion. C'est précisément pour cela que le poète les choisit; il ne veut pas se répandre; il ne vise au grand ni par le sujet ni par les aspects qu'il présente de préférence. Ce qu'il recherche, c'est une élégance et une grâce d'un genre particulier, c'est une certaine unité, ou du moins une certaine gamme de teinte et d'harmonie musicale où il veut se maintenir.

Voilà pourquoi il parle un dorien plus voisin en général de la langue familière que de la langue poétique, dont la saveur naturelle

a quelque chose de plus pénétrant et de plus caractérisé. C'est pour ce motif que, sauf une légère exception, il n'use que d'une seule sorte de vers, l'hexamètre dactylique, et que, dans ses mains, le puissant et riche instrument de l'épopée réduit ses effets à celui d'une césure, qui a pris le nom de bucolique parce que chez lui elle se reproduit presque constamment, et dont l'abus suffira pour déprécier l'épopée d'Apollonius, tant elle appartient en propre à l'œuvre de Théocrite! C'est enfin pour cette raison que, dans ses petites compositions, les procédés de développement et ce qui fait en général l'élégance du style rentrent dans un même système de répétition symétrique. Reproductions ou concordances exactes de rythmes, d'harmonies, de tours et d'expressions; dans les couplets alternés, correspondances ou oppositions d'idées et d'images; dans les séries de périodes égales, retours réguliers des mêmes refrains : tels sont les moyens de cet art nouveau qu'inaugure le poète de Syracuse. Ils ne sont pas sans quelque rapport avec les formes de notre ballade du XVIe siècle ou de la chanson moderne.

Théocrite en est l'inventeur; c'est-à-dire, comme il arrive dans les inventions de cette sorte, c'est lui qui leur a donné l'existence littéraire. Il en a trouvé le principe dans les mœurs naturellement poétiques des bergers grecs et siciliens; c'est là qu'il a pris ces grâces naïves et ces procédés, nés sans doute de l'improvisation, qui, entre ses mains habiles, sont devenus les caractères propres d'un genre vraiment constitué, en pleine possession de ses ressources et de ses effets. N'oublions pas d'ajouter qu'en achevant de façonner à son usage ces formes convenues, cet excellent artiste les assouplit et reste libre en s'y enfermant. S'il a moins de richesse et de science que les lyriques, auxquels il se rattache par certains côtés, il a plus d'abandon. Son travail ressemble à celui des habiles ciseleurs dont la main, en traçant avec netteté les lignes régulières de simples volutes ou même de figures symétriques, communique au bois ou au métal un principe de souplesse et de liberté. L'enveloppe poétique s'adapte donc bien aux formes particulières de son esprit; et dans ces œuvres à contours étroits, il se montre lui-même tout entier. C'est dire qu'il déploie des mérites de premier ordre. Presque constamment la justesse du trait, la force pénétrante de l'expression, qui en un instant charme, émeut ou peint, la vivacité du tour et la puissante franchise de l'effet captivent le lecteur. Ce sont, dans un genre inférieur, les grandes qualités de la poésie antique; et c'est pour cela que, si Théocrite, par son temps et la nature de ses œuvres, se place à la fin de la période classique, on ne peut cependant lui faire franchir le seuil de la décadence. C'est encore un maître; il vient le dernier, si l'on veut, dans la phalange sacrée des maîtres de l'art grec, mais il y est admis et marche avec elle.

Telle est croyons-nous, l'idée générale que nous devons nous faire de la pastorale de Théocrite. Si, avant de la définir avec plus de précision, nous voulons d'abord indiquer quelle région dans le monde de l'art, toujours plus ou moins fictif, occupe cette poésie qui demande à la nature et à la vie des champs de nouvelles sources d'inspiration, le mieux est peut-être de reprendre le mot de Sainte-Beuve : « Théocrite, dit-il, était, par rapport aux choses qu'il représentait, dans une condition de *demi-vérité.* » Ce mot était déjà dans Fontenelle, qui, dans son *Discours sur la nature de l'églogue*, soutient que l'imagination se contente souvent d'un *demi-vrai.* Seulement celui-ci, tout en critiquant avec esprit les affectations de la plupart des pastorales modernes, restreint le *demi-vrai* à une si faible mesure que, dans l'intérêt de la galanterie, il exclurait volontiers de l'églogue les brebis et les chèvres. Son disciple Lamotte ne fera que suivre la même voie en réduisant les bergers eux-mêmes à n'être plus, suivant son expression, qu'une *idée*, à laquelle il accordera tout au plus quelque lointaine ressemblance avec la nature. Sainte-Beuve entend la demi-vérité dans un sens très différent. Ce qui fait, à ses yeux, la supériorité de Théocrite, c'est que, pendant qu'il se joue librement avec la légèreté de l'art grec, il s'appuie sur le fond solide de la réalité. Il faut aller un peu plus loin ; il faut marquer davantage et nettement distinguer, pour bien déterminer le caractère de cette poésie, d'un côté le goût de la réalité avec sa saveur ou même avec sa crudité ; de l'autre, un goût de recherche élégante et ingénieuse, admettant une part de convention ou d'idéal, dont la proportion varie selon le sujet.

Les poèmes de Théocrite, si l'on néglige quelques pièces érotiques et les épigrammes, qui n'offrent rien de particulier à notre attention, sont de trois espèces : il a fait des pièces épiques, ce que les Grecs appelaient des *mimes,* et des chants bucoliques. Les pièces épiques justifient ce nom par le sujet plus que par la manière dont elles sont traitées. A la fin de l'une d'elles, *les Dioscures*, le poète indique lui-même à mots couverts quelle est la mesure de ses prétentions. De même qu'Homère, par ses chants, a donné la gloire à Hélène et aux destructeurs de Troie, de même, lui aussi, il apporte, dit-il, comme offrandes aux deux héros, « les douceurs des muses harmonieuses, ce qu'elles veulent bien donner elles-mêmes et *ce que peut fournir sa maison.* » Les ressources de sa maison, il le sait, sont bornées ; et l'épopée ou même l'hymne épique se réduisent chez lui aux proportions des narrations familières, des récits de veillée, où la grandeur et la passion sont remplacées par le goût de l'extraordinaire et la recherche curieuse du détail. C'est dans les

deux autres genres de composition que Théocrite marque le plus son originalité et se montre supérieur.

Ses mimes, imitations poétiques des petites pièces en prose écrites un siècle et demi auparavant par les Syracusains Sophron et Xénarque, sont, comme elles, des scènes de mœurs qu'anime un sentiment spirituel de la vie. Ils prennent des personnages de condition modeste et donnent, avec leur tour d'esprit et leur langage, une expression naïve de leurs habitudes, de leurs idées et de leurs passions. Pour rappeler ce que Théocrite peut y mettre de verve et d'émotion passionnée, il suffit de citer *les Syracusaines* et *les Magiciennes*. Dans ce genre, une jolie pièce que Saint-Marc Girardin a pris plaisir à étudier et qui est bien de l'école de Théocrite, sinon de la main du maître, met en scène un berger dédaigné par une courtisane de la ville. On pourrait la prendre pour une transition des mimes aux poèmes champêtres, si nous ne savions, au moins par des titres, que les mimes de Sophron admettaient déjà des personnages de la campagne.

En fait, les poèmes champêtres, les seuls dont nous voulions nous occuper ici et ceux sur lesquels s'est principalement fondée la gloire de leur auteur, ont un rapport marqué avec les mimes, parce qu'ils sont, dans une certaine mesure, dramatiques. C'est même ce caractère qui a le plus contribué à les constituer comme un genre à part; c'est surtout ce qui les distingue des peintures de la nature et de la vie rustique auxquelles la poésie grecque s'est complu avant et après lui.

Dès Hésiode, elle aimait à fixer dans de petits tableaux les aspects de la nature champêtre et les impressions douces et violentes qu'éprouvent ceux qui vivent au milieu d'elle. Lisez dans *les Travaux et les Jours* la description de l'âpre mois lénæon, ou plutôt le joli tableau qui succède au petit développement sur les ardeurs de l'été, la saison *où le chardon fleurit, où Sirius rend la tête brûlante, épuise la force des genoux, dessèche la peau :*

« Puissé-je alors avoir l'ombre d'un rocher, du vin de Biblos, un pain au lait nouvellement trait, du lait de chèvres qui ne nourrissent plus, de la chair d'une génisse qui n'a pas encore été mère et des chevreaux nés les premiers! Puissé-je boire du vin noir, assis à l'ombre, le cœur bien rassasié de nourriture, le visage tourné vers le souffle vif de Zéphyre, en face du courant intarissable d'une source limpide!.. »

Que dites-vous de ces recherches de sensualité rustique dans ce joli coin de paysage? C'est déjà presque l'idylle grecque; c'est ce mélange de peinture et de sensations qui en formera le fond, et ce premier modèle ne sera pas perdu pour Théocrite, qui l'imitera

dans un riche développement des *Thalysies*. Mais laissons cette imitation, et afin de mieux montrer ce qui manque à ces tableaux hésiodiques pour être de vraies idylles, c'est-à-dire un cadre dramatique avec des personnages et certaines formes symétriques d'exposition, renvoyons plutôt à un des fragmens dont est composée la IXe idylle; ces deux thèmes de l'été et de l'hiver y sont repris dans de légères esquisses d'un caractère très marqué. Daphnis et Ménalcas, dans deux petits couplets égaux, qui se répondent par la nature des idées et l'exact rapport des deux terminaisons, célèbrent tour à tour les simples jouissances d'un bien-être tout pastoral, pendant que sévissent les deux saisons extrêmes. On y sent tout de suite ces conventions particulières et en même temps ce goût de réalité intime et cette recherche de couleur qui sont propres au genre bucolique. Lisez après cela, si vous voulez, quelque description analogue de la poésie alexandrine, par exemple cette petite pièce de Méléagre sur le printemps qui charmait Sainte-Beuve et dont il a essayé de rendre (1) les grâces fleuries par une traduction littérale. C'est un fort joli morceau de poésie légère, bien grec encore par la délicatesse et par l'esprit. La conclusion surtout, — cette reprise de tous les effets du printemps aboutissant au poète lui-même, — est charmante par le tour comme par l'idée : « Si les chevelures des plantes s'épanouissent heureuses, si la terre fleurit, si le berger joue du chalumeau,.. comment ne faut-il pas que le poète aussi chante un beau chant au printemps? » Mais il n'y a plus rien ici de l'idylle de Théocrite, ni sève, ni couleur, ni forme.

La même conclusion est vraie des beaux vers de Virgile et d'Horace sur la campagne, quelque profondeur de sentiment qui les inspire. Qui a mieux senti et mieux rendu qu'Horace la langueur de tous les êtres et l'accablement muet de la nature au milieu du jour dans les contrées méridionales?

> Jam pastor umbras cum grege languido
> Rivumque fessus quærit,...
> . . . . . caretque
> Ripa vagis taciturna ventis.

Et c'est un pâtre, tel qu'il en voit dans la Sabine ou qu'il en voyait enfant sur les penchans des montagnes de la Lucanie, c'est un des personnages de Théocrite qu'il nous met sous les yeux. N'est-ce pas lui aussi qui s'écrie : *O rus, quando te aspiciam!* exprimant ainsi le sentiment qui est comme le sous-entendu perpétuel de l'idylle grecque, la fatigue de la ville et de ses mœurs? Il est clair

(1) Dans son article sur *Méléagre*.

cependant que cette poésie puisée à des sources si voisines de celles de l'idylle n'est pas de la poésie bucolique.

Il est toujours intéressant pour notre goût de rapprocher entre eux de beaux vers écrits sur des sujets analogues; mais ce qui est le plus utile pour l'intelligence de Théocrite, c'est de chercher d'abord dans le passé la matière et les origines de ses compositions bucoliques, afin d'en bien déterminer l'esprit et d'en marquer plus sûrement l'originalité. C'est ce que nous avons commencé avec Hésiode; continuons et complétons cette recherche.

II.

C'est Homère qu'il faut d'abord citer. Le premier modèle de la grande poésie, le maître souverain de l'épopée et du drame tragique, donne aussi les premiers et les plus remarquables exemples de l'idylle, entendue dans le sens que les modernes attachent généralement à ce mot. Une bonne partie du vr^e^ chant de *l'Odyssée*, la rencontre d'Ulysse et de Nausicaa, si admirée de Goethe, est la plus belle idylle qui existe; c'est celle qui a tout à la fois le plus de charme, de pureté et de grandeur. La grâce sévère de ces lieux sauvages, les bords de ce fleuve qui verse ses belles eaux dans la mer au milieu des bois et des rochers; la naïve simplicité des mœurs, ces filles des princes phéaciens venant aider la fille du roi à laver les vêtemens de ses frères, leur arrivée avec leur chariot traîné par des mules, leur ardeur au travail et leurs jeux : quel paysage et quels tableaux! Et cette rencontre des deux principaux personnages qui avait tenté le pinceau du grand peintre Polygnote, l'apparition d'Ulysse, sortant nu et souillé par la mer du fourré où il a cherché un asile, et la belle Nausicaa restant seule dans sa chaste dignité au milieu de la fuite de ses compagnes, quelle hardie et heureuse opposition! Et leurs admirables entretiens : d'un côté, cette musique caressante qui sort des lèvres d'Ulysse, le charmeur de l'âge épique; de l'autre, toutes ces nuances délicates, l'amour naissant dans cette élégante et fière nature, la coquetterie ingénue et la pureté, la grâce spirituelle et la suprême noblesse : comment se détacher de tant de charmans détails? Et dans tout cela, au milieu des séductions naturelles des lieux et des êtres humains, circule comme le souffle des divinités les plus pures du monde sauvage, des nymphes, d'Artémis, dont les gracieuses et nobles images y sont associées par le poète. N'est-ce pas l'idéal même de tout cet ordre de beautés que l'idylle s'étudiera à saisir pour en faire son domaine particulier? Les voilà dans leur première et naïve expansion; elles s'échappent fraîches et radieuses d'un des moindres courans où s'épan-

chent les flots de l'épopée homérique, et leur libre élan dépasse du premier coup les limites qui s'imposeront à une poésie plus artificielle.

Il y a dans Homère d'autres peintures, d'un style moins élevé et d'un art moins délicat, où paraît ce qui formera le fond primitif de l'idylle bucolique, ce qu'elle empruntera directement à la nature : la vie rustique avec les sensations qui lui sont propres, rendues simplement et dans leur plénitude. Même dans les peintures du bouclier d'Achille, où le poète décrit une œuvre d'art et ne reproduit pas immédiatement la réalité, certains traits saisissent l'imagination. Ainsi, après le tableau de l'activité des moissonneurs et des botteleurs, cette image du roi qui, sur la ligne des javelles, le sceptre à la main, se tient muet et le cœur pénétré de joie, c'est la jouissance que procure l'abondance des biens de la terre personnifiée sous la forme expressive de cette sorte de royauté patriarcale. « A l'écart, sous un chêne, ajoute Homère, des hérauts préparaient pour le repas un grand bœuf qu'ils avaient sacrifié, tandis que les femmes, pour la nourriture des travailleurs, le saupoudraient abondamment de blanche farine. » C'est bien cet idéal primitif qui plus tard reparaîtra si souvent dans les rêves de l'humanité fatiguée : la vie renfermée dans la satisfaction facile des besoins les plus simples, après le travail matériel qui sollicite la nature à pourvoir à la subsistance de ses enfans.

Si *l'Iliade*, le poème guerrier, admet pour le contraste ces tableaux paisibles de la vie des champs, ils s'étalent pour ainsi dire de plein droit dans *l'Odyssée*, qui est en grande partie une épopée domestique. Aux aventures merveilleuses, à la peinture des monstres qui épouvantaient la facile imagination des Grecs de l'âge épique, s'y mêlaient, sans que leur foi établît aucune différence, les détails réels des mœurs champêtres, principalement des mœurs pastorales. La vérité du tout n'en était que mieux acceptée par eux. Il suffisait au poète de tracer des peintures exactes ou de présenter l'image de l'abondance, pour que ces simples intelligences, ravies de retrouver leurs impressions familières et de rencontrer comme la réalisation idéale de leurs rêves habituels de fortune, éprouvassent un plaisir égal à celui que leur procuraient les prodiges et les scènes pathétiques. Polyphême, avec sa stature gigantesque et son œil unique, est d'ailleurs un berger très réel ; quand il s'en va vers la montagne, il dirige en sifflant les beaux troupeaux que nourrissent les gras pâturages de la Sicile. Sa caverne, cette sanglante prison où il enferme Ulysse et ses compagnons, est en même temps une bergerie modèle. L'aménagement du parc construit par le divin porcher Eumée pour ses six cents laies était fait pour plaire aux habitans de ces îles rocheuses comme Ithaque, où la richesse pas-

torale se composait de porcs et de chèvres. Pour nous, le plus intéressant, ce sont ces sentimens qui paraissent à la fois si appropriés au milieu où ils naissent et à la fable du poème. Quelle merveille, au point de vue de cette double convenance, que le discours du cyclope à son bélier favori!

« O cher bélier, pourquoi sors-tu ainsi le dernier de la caverne? Jusqu'ici, tu ne restais jamais en arrière. Toujours, le premier de beaucoup, tu vas brouter les molles fleurs de la prairie, marchant à grands pas; le premier, tu arrives au courant des fleuves; le premier, tu t'empresses de revenir le soir à l'étable : maintenant tu marches le dernier de tous! Est-ce donc que tu t'affliges au sujet de l'œil de ton maître, qu'a pu aveugler, après avoir dompté ses esprits par le vin, un misérable aidé par d'odieux compagnons, Personne? Je dis qu'il n'a pas encore échappé à la mort. Ah! si tu partageais mes sentimens et si tu pouvais prendre une voix pour me dire où il évite ma colère, brisé contre le sol, son cerveau jaillirait de toutes parts dans la caverne!... »

Ulysse est là, sous la main du géant qui caresse le dos du noble animal; suspendu au ventre du bélier, il entend ces menaces : un seul mouvement, et elles peuvent s'accomplir; c'en est fait du succès de cette ruse qui, en ce moment même, trompe si complètement le cyclope. Mais qu'est-il besoin de commenter ce qui est si nettement expressif? Chacun saisit sans aucune peine cet heureux mélange d'un comique naïf et spirituel et d'une émotion qui se partage entre les deux personnages : entre les deux, car nous sommes tout surpris de la sympathie que nous éprouvons pour le monstrueux berger, en découvrant dans ce cœur fermé à tous les sentimens humains ces liens naturels d'affection qui l'unissent au compagnon de sa vie sauvage.

Les longues scènes qui se passent dans la cabane d'Eumée offriraient de même plus d'une expression des sentimens propres aux mœurs pastorales, plus d'un tableau dans le genre de l'idylle champêtre. Il en est un qui m'a toujours particulièrement charmé par son caractère de vérité intime. Il nous peint les jouissances de l'hospitalité pastorale sur l'âpre rocher d'Ithaque et dans la dure vie qu'y mènent les bergers. Pendant une longue et froide nuit d'hiver, Ulysse et son hôte prolongent la veillée, tandis que les porchers en sous-ordre dorment; ils mangent et boivent en écoutant tour à tour le récit de leurs aventures feintes ou vraies : « Nous deux dans la cabane, buvant et mangeant, charmons-nous l'un l'autre par le souvenir de nos souffrances; car les douleurs aussi sont plus tard une source de plaisir pour l'homme. » Réflexion touchante, née de l'expérience de ces temps antiques où la vie est une lutte constante contre la violence des hommes ou celle des élémens! bien digne d'un

Grec, nullement abattu dans sa mélancolie et n'en sentant pas moins vivement qu'il est bon parfois de vivre, même de la plus humble existence, si le mouvement de l'imagination et la magie du souvenir en relèvent les joies modestes. Théocrite, dans des vers auxquels nous avons déjà fait allusion, exprimera de même la sensation de bien-être du berger, chaudement à l'abri dans sa grotte pendant les rigueurs de l'hiver, auprès du feu où cuisent ses faînes et sa crème de miel et de lait. Mais, dans le poème d'Homère, ce n'est qu'un des mille détails qu'embrasse dans ses vastes contours le drame merveilleux du retour d'Ulysse.

Parmi toutes ces impressions que l'épopée homérique recueille en passant et entraîne dans sa marche puissante, il en est qui sont pour nous d'un intérêt particulier, parce que la vie pastorale nous y montre à sa source même, sous l'inspiration directe de la nature, terrible ou majestueuse, la poésie la plus élevée. Ou bien on voit le berger écoutant dans la montagne le bruit lointain de deux torrens qui précipitent dans le même gouffre leurs eaux impétueuses; ou bien il contemple les astres en jouissant de la calme beauté d'une des magnifiques nuits du ciel oriental. Il faut citer ce second tableau d'une si expressive brièveté :

« Dans le ciel, autour de la lune brillante, resplendissent les astres; l'air est sans un souffle; toutes les étoiles sont visibles : le cœur du berger se réjouit. »

Cette joie intime du berger, c'est le sentiment poétique à sa naissance; c'est du même coup le dernier terme de la poésie. La sérénité atteinte par une douce et profonde émotion, un contentement désintéressé produit dans l'âme humaine par une secrète communion avec la grandeur et la beauté, n'est-ce pas, pour les esthéticiens de l'école de Platon, le suprême effet de l'art? Mais ce que nous essayons d'expliquer par l'analyse et l'abstraction, deux mots du vieux poète suffisent pour nous en faire sentir l'éloquente et simple réalité.

Les Grecs considéraient Homère, non sans raison, comme le foyer commun de toute leur poésie. Et, en effet, lorsque sous des influences particulières chaque genre naît et se forme, c'est une partie de l'épopée homérique qui s'en détache pour se développer ou se façonner dans des conditions nouvelles. Il y a une raison particulière pour remonter jusqu'à Homère à propos de l'idylle bucolique, c'est que Théocrite se rattache à lui par certains caractères du style. Il vise à la même naïveté; comme lui, il détache chaque détail et semble s'y arrêter avec curiosité et avec admiration; il paraît revenir à l'âge de l'épopée naissante, où la pensée s'éveillait, où tout était nouveau et digne d'intérêt. Mais la principale cause littéraire qui détermina la naissance de la poésie pastorale doit être cherchée

dans cette pente naturelle qui entraîne en général la poésie vieillissante vers la description. On ne peut guère se dissimuler que c'est là un effet de la décadence. On décrit, nous ne le voyons que trop aujourd'hui, quand on n'a plus la force d'inventer ni de composer; on remplace l'inspiration par l'analyse; on suit servilement la réalité au lieu de la plier à sa pensée propre, et on lui demande ce qu'on ne trouve plus en soi-même.

Il est très vraisemblable que l'épopée est devenue de bonne heure en grande partie descriptive; elle l'est déjà dans le grand fragment hésiodique connu sous le nom de *Bouclier d'Hercule*, où la recherche du détail et de l'extraordinaire sépare profondément cette curieuse imitation d'Homère du modèle qu'elle prétendait suivre et peut-être dépasser. L'école d'Hésiode, par la nature des sujets qu'elle affectionnait, et les poèmes généalogiques ou ethnographiques qui se rattachent à cette école, tendaient naturellement à remplacer l'intérêt dramatique par un intérêt de curiosité. Au lieu de se fondre dans un grand ensemble, il paraît probable que les tableaux et les descriptions y étaient plutôt traités isolément. Si nous avions les épopées cycliques, sans doute, au milieu d'incontestables beautés qui n'ont été perdues ni pour la tragédie grecque ni pour l'épopée latine, nous y relèverions aussi cette même cause d'infériorité par rapport aux poèmes homériques. Les jugemens d'Aristote et l'indifférence relative de la postérité semblent autoriser cette supposition, inégalement applicable, bien entendu, à des œuvres très différentes d'âge et de valeur. A mesure que l'on descend vers les temps historiques, le caractère descriptif se marque avec plus de certitude. L'*Héracléide*, de Pisandre, formée nécessairement d'une succession d'aventures, se distinguait, nous dit-on, par le goût du pittoresque. Panyasis, soit en traitant à son tour le même sujet, soit dans le poème où il racontait les migrations des Ioniens en Asie-Mineure, ne pouvait donner de même que des séries de narrations et de tableaux : il s'agissait pour lui de renouveler ou de soutenir l'intérêt par le détail. D'après les critiques de Plutarque et de Quintilien, nous voyons que c'était encore le détail qui, dans *la Thébaïde* d'Antimaque, suppléait, pour des juges trop indulgens, à l'absence de composition, de passion et de naturel. Il semble, il est vrai, que ce détail consistait surtout dans les recherches d'une élocution tendue et redondante; mais, chez ces natures plus laborieuses qu'inspirées, un excès ne va guère sans l'autre. Avec les *Argonautiques* d'Apollonius, dont le nom va bientôt après celui de Théocrite illustrer la période alexandrine, il n'y a plus matière à aucun doute : l'abus du détail descriptif y règne souverainement.

Bornons-nous à rappeler pour la poésie lyrique, qu'au même temps où ces beaux ensembles musicaux, créés à la fois par l'in-

spiration et par la science, s'énervent et se décomposent, le dithyrambe athénien, qui représente dans le lyrisme le dernier effort d'invention, devient imitatif, c'est-à-dire qu'il cherche ses effets, moins dans la force propre de la poésie que dans l'emploi de procédés musicaux et orchestiques qui parlent aux sens. C'était aux yeux et aux oreilles que s'adressaient surtout Philoxène et Timothée, quand ils représentaient, nous ne saurions deviner pour le second par quels artifices hardis, la danse du cyclope Polyphême et l'enfantement de Bacchus. « Quels cris elle pousserait, disait un des auditeurs, si elle accouchait d'un manœuvre au lieu d'enfanter un dieu ! » C'est dans la tragédie qu'on pourrait le mieux apprécier cette tendance à la description et voir comment elle se lie à la décadence de l'art. Grâce à Euripide, cette étude serait aussi facile qu'intéressante. Même dans les plus belles de ces nombreuses narrations où le talent de frapper l'imagination et de toucher atteint parfois ses dernières limites, peut-être une critique rigoureuse relèverait-elle l'abus des effets plastiques. Mais il faudrait surtout signaler certains efforts pour renouveler l'intérêt des vieilles légendes héroïques par la copie étudiée des détails de la vie vulgaire. Rien de plus curieux à ce point de vue, dans son *Électre*, que les peintures détaillées du pauvre ménage de la fille d'Agamemnon, devenue l'épouse nominale du vertueux paysan qui lui a été imposé par la politique d'Égisthe et de Clytemnestre. Et notez que c'est la vie rustique dans un site champêtre qui est mise sous les yeux du spectateur, et qu'ainsi une véritable idylle, au sens moderne, se mêlait aux horreurs du parricide (1).

Tel était le mouvement général qui avait entraîné la poésie vers la description et lui avait fait chercher de nouvelles sources d'intérêt dans la représentation de la réalité matérielle. Théocrite y entra naturellement. Ses dispositions propres, dont ses vers sont l'évident témoignage, son amour pour la campagne, le portaient à reproduire de préférence la nature agreste et la vie champêtre. C'est ce qu'on voit bien dans ses pièces épiques, qui appartiennent probablement au commencement de sa carrière. La plus étendue, et peut-être la première de toutes, *Hercule tueur du lion*, est en grande partie comme un épanouissement de poésie pastorale.

« Le soleil tourna ses chevaux vers le couchant, amenant le soir : les gras troupeaux de moutons revinrent du pâturage vers les parcs et les bergeries. Puis s'avancèrent les vaches par milliers, se succédant comme les nuées chargées d'eau qui se pressent dans le

(1) M. Egger, se plaçant à un autre point de vue dans son morceau intitulé *de la Poésie pastorale avant les poètes bucoliques*, relève, particulièrement chez Euripide et chez les comiques, de nombreux passages d'un caractère pastoral ou champêtre.

ciel, chassées en avant par la force du Notus et du Thrace Borée : elles vont à travers les airs et l'on ne peut les compter, elles sont sans fin, tant le vent les roule en quantité les unes après les autres dans leur inépuisable succession. Ainsi se succédaient en masses infinies les vaches allant aux étables. Toute la plaine, toutes les routes se remplirent de la marche des troupeaux, et leurs mugissemens ébranlaient les grasses campagnes... »

C'est la rentrée des merveilleux troupeaux d'Augias. Dans tout ce tableau et d'autres qui l'entourent respire une abondance facile et calme que l'harmonie du grec fait bien mieux sentir qu'aucune traduction. Cet idéal de richesse et de félicité champêtres, n'est-ce pas une des idées élémentaires de la pastorale? La forme bucolique n'y est nullement; l'ampleur du développement et le dialecte rattachent plus particulièrement ce petit poème à l'épopée, et il est plus imité d'Homère qu'aucun autre.

D'autres pièces, écrites en dorien, par cela seul se rapprochent davantage des allures de l'idylle. La poésie champêtre s'y introduit aussitôt que le sujet s'y prête. Ainsi, dans l'hymne en l'honneur des Dioscures, voyez avec quelle complaisance Théocrite s'arrête à peindre le lieu où Castor et Pollux rencontrent le monstrueux Amycus, la source limpide au pied d'un rocher poli, et les cailloux qui brillent au fond comme du cristal ou de l'argent à travers la transparence de l'eau, et les grands arbres qui ombragent ses bords fleuris. C'est la jolie composition intitulée *Hylas*, qui, par le ton, le rythme, l'expressive brièveté du style, la grâce des détails et même la nature du sentiment chanté par le poète, l'amour d'Hercule pour le bel Hylas à la chevelure bouclée, présente le plus d'analogie avec l'idylle bucolique. Du reste, ici comme dans tout Théocrite, les nuances sont délicates à saisir. Toutes ces pièces épiques, par le style et les procédés d'exposition, ont un air de famille; toutes aussi, sauf peut-être le poème d'*Hercule enfant*, vrai chant de veillée comme ceux qu'y annonce Tirésias, ont un défaut plus ou moins marqué, qui s'exagérera bientôt dans la grande composition d'Apollonius de Rhodes : c'est que le caractère en est indécis; ce sont des formes bâtardes de l'épopée, voisines, tantôt des chants héroïques, tantôt des hymnes homériques, tantôt de ce qui va devenir l'idylle bucolique. Si Théocrite est devenu un poète supérieur, c'est qu'il s'en est dégagé; c'est qu'il en a séparé cet élément champêtre, qu'il y introduisait volontiers, pour le traiter à part en le revêtant de formes particulières. Comme il arrive dans les créations littéraires de quelque importance, ce travail original eut pour point de départ et pour première matière de grossières ébauches et d'anciennes traditions conservées dans les mœurs. De même, ses mimes, son second titre de gloire, n'ont cette net-

teté et cette franchise d'effet, que parce qu'en les écrivant il savait au juste ce qu'il voulait faire, et parce qu'il adapta le vêtement poétique à un objet bien déterminé, qui avait en soi un principe naturel d'existence, avant tout effort d'un art savant. Mais ne parlons ici que de la pastorale, notre sujet.

III.

Théocrite est trop souple et trop varié dans la pastorale pour s'enfermer dans les limites d'une classification rigoureuse. Cependant on peut répartir les dix pièces dont se compose la partie bucolique de son œuvre entre deux divisions générales, en rangeant d'un côté celles qui se tiennent plus près de la réalité champêtre, et de l'autre les poèmes où sont développées des légendes locales. Sans attribuer à cette distinction une valeur absolue, adoptons-la comme assez naturelle et comme offrant un ordre commode. Mais d'abord remarquons que toutes ces pièces bucoliques ont emprunté à la Sicile les légendes qu'elles ont chantées, comme les mœurs dont elles sont de poétiques imitations. La pastorale est tout à fait d'origine sicilienne. Si plus tard, dans la littérature moderne, l'Arcadie a presque supplanté la Sicile, c'est sans doute par suite d'une tradition à la fois mythologique et littéraire, qui a rattaché le chant pastoral au dieu arcadien de la syrinx et des troupeaux, à Pan, particulièrement honoré sur le Ménale. Cette tradition était établie dès le temps de Virgile ; elle le fut peut-être par lui. Dans une de ses églogues, il met en scène deux enfans arcadiens et il appelle le chant bucolique *Mænalios versus*. En tout cas, elle ne paraît pas remonter jusqu'à Théocrite.

« La Sicile aux nombreux troupeaux, » dit Pindare. Sa richesse en ce genre était aussi célèbre chez les anciens que la fertilité de ses plaines. En outre, de fraîches et poétiques vallées s'ouvraient dans les contreforts de la grande montagne de l'Etna. On conçoit donc qu'elle ait réalisé mieux que tout autre pays cet idéal de vie pastorale que l'antiquité s'est figuré avant nous, celui dont Lucrèce nous présente la charmante image. On se rappelle ces jolis traits : les bergers, élèves des oiseaux et des zéphyrs, qui sifflent dans les tiges des roseaux, inventant les douces plaintes de la flûte dans les forêts profondes, au milieu des gorges des montagnes, dans des solitudes aimées et des loisirs divins,

Per loca pastorum deserta atque otia dia.

Ce vers ravissant remplace presque la gracieuse mythologie dont le poète philosophe ne veut plus. On l'a souvent cité, et c'est peut-être le souvenir plus ou moins net du trait si expressif *otia dia* qui

a inspiré à Fontenelle la moitié vraie de cette théorie qui fait consister l'églogue dans « la conciliation des deux passions les plus fortes de l'homme, la paresse et l'amour. » Il n'a pas tort de dire, dans son langage peu poétique, que la vie pastorale, la plus paresseuse de toutes, convient le mieux à l'églogue. Les bergers, dans le calme de la nature, avaient le loisir d'en sentir la pénétrante influence; ils étaient sollicités à la rêverie et à un certain mouvement d'imagination; leurs mains libres pouvaient tenir la flûte, et elles le firent de très bonne heure, car Homère nous montre déjà deux bergers se charmant eux-mêmes avec leurs syrinx, pendant qu'ils suivent leurs troupeaux de bœufs et de moutons. C'est en Sicile que cette habitude naturelle prit la forme la plus déterminée, en même temps que naquirent et se formèrent des légendes pastorales d'un admirable caractère.

On raconte que dans les villes de Tyndaris et de Syracuse se développa une coutume liée au culte dorien, peut-être d'origine lacédémonienne, d'Artémis Fakélitis. Pendant la fête de la déesse, les bergers, venus de la plaine ou de la montagne, engageaient sous son patronage des luttes poétiques. On ajoute qu'ils se formaient en troupes, sous le nom de *bucolistes*, et qu'ils s'en allaient par la Sicile, et même l'Italie méridionale, répandre leurs chansons pour gagner renom et profit. Voilà l'origine populaire du chant bucolique, du *bucoliasme*, qui emprunte son nom aux bouviers, les plus riches et les premiers parmi les pasteurs. Diodore nous dit que de son temps cet usage existait encore et qu'il était toujours en faveur. En quoi consistaient ces chansons de bergers? qu'était-ce que le talent des artistes, musiciens, chanteurs ou poètes? quel était le rôle de la mémoire et celui de l'improvisation? Il n'y a guère à chercher de réponses précises. Tout ce qu'on peut dire, c'est que sans doute la science naïve des pasteurs siciliens, tout en se perfectionnant par une longue pratique et tout en admettant une certaine variété, resta fidèle à des procédés et à des habitudes qui lui servaient comme de soutiens et la dispensaient de grands efforts d'invention. Un rythme facile fournissait aux idées, simples et courtes, un moule commode; le vers intercalaire, d'origine sicilienne, nous dit-on, et né de la poésie populaire, ménageait des repos et, par le refrain qu'il formait, coupait le chant en petites strophes; dans les couplets alternés eux-mêmes, où un chanteur était tenu d'imiter l'autre par l'analogie des idées, des images, du tour et du rythme, cette loi de correspondance ne constituait pas seulement une difficulté à vaincre : les improvisateurs rivaux trouvaient aussi un secours dans ces répétitions qui leur étaient imposées, mais qui présentaient à leur imagination excitée par la lutte des formes toutes prêtes à recevoir l'idée nouvelle.

Ces inductions se tirent de Théocrite lui-même. Nous n'avons point d'autres sources d'information : de copies très perfectionnées et très personnelles, il faut remonter aux originaux perdus. Et le fait est qu'on croit saisir chez le poète bien des élémens naturels qu'il a transformés et pliés à ses combinaisons. Il ne les emprunte pas seulement au bucoliasme; il les prend en général dans la vie champêtre et les fait tous entrer dans des compositions tout entières de lui. Lisez, par exemple, la chanson de moissonneurs qui termine la xe idylle :

Déméter, déesse des fruits abondans, des nombreux épis, puisse ce travail être facile et la moisson productive !

Serrez vos gerbes, botteleurs, de peur qu'un passant ne dise : « Les lâches ! voilà bien de l'argent perdu ! »

Tournez la coupure des chaumes vers Borée ou vers Zéphyre : ainsi l'épi s'engraisse.

En battant le blé sur l'aire, fuyez le sommeil de midi : c'est l'heure où la paille se fait le mieux.

Commencez la moisson quand s'éveille l'alouette, cessez quand elle s'endort, reposez-vous pendant la chaleur.

Heureuse, mes enfans, la vie de la grenouille ! elle ne s'inquiète pas de celui qui verse à boire ; elle a de quoi boire en abondance.

Tu ferais mieux de nous cuire des lentilles, surveillant cupide, au lieu de te couper les doigts en sciant des grains de cumin.

Ce chant de Lityersès, comme l'appelle le moissonneur qui le chante, n'a rien de mythologique; c'est à peine de la poésie. Ces apophtegmes et ces moralités, ces malices rustiques, sans le plus humble élan d'imagination ni la moindre intention de grâce, c'est la vie même de l'ouvrier de la campagne ; ce sont ses idées courtes, ses sensations renfermées dans le travail mercenaire qui le courbe sous le soleil ardent. C'est là précisément ce qu'a voulu rendre Théocrite; il a voulu d'abord nous donner en quelques vers l'impression directe de la réalité champêtre. Il a voulu encore autre chose, et puisque nous sommes amené en premier lieu à cette idylle, indiquons tout de suite quelles oppositions, quelles nuances, quel art d'arrangement donnent son caractère et sa valeur à une des plus simples compositions du poète. Il met en scène deux personnages de nature très différentes, qui se font ressortir naturellement : l'un, celui que nous venons d'entendre, est défini par sa chanson autant que par son langage; c'est un rude ouvrier, tout à sa tâche; l'autre, de la même condition, est un poète amoureux. Depuis onze jours qu'il aime, il n'a plus le cœur au travail; en ce moment même,

quoique au matin, sa faucille paresseuse abat le blé en lignes irrégulières et il reste en arrière de son compagnon, qui le gourmande; mais l'amour pénètre cet esprit naïf d'un souffle délicat et le remplit de passion. Écoutez la chanson qu'il a faite pour l'objet de sa tendresse :

Muses piérides, chantez avec moi la svelte jeune fille; car tout ce que vous touchez, ô déesses, vous le rendez beau.

Charmante Bombyca, tous t'appellent noire Syrienne, maigre, brûlée par le soleil; pour moi seule tu es dorée comme le miel.

Noire aussi est la violette, noire l'hyacinthe où se dessinent des lettres; et pourtant dans les couronnes on les préfère à toutes.

Le cityse attire la chèvre; la chèvre, le loup; la charrue, la grue; et moi, c'est vers toi que mon amour m'entraîne.

Que n'ai-je tout ce que, dit-on, possédait Crésus! Tous deux, représentés en or, nous serions consacrés à Aphrodite;

Toi, tenant à la main tes flûtes, ou une rose, ou une pomme; moi, avec un vêtement neuf et des chaussures neuves d'Amyclées à mes deux pieds.

Charmante Bombyca, tes pieds sont des osselets (1), ta voix une morelle (2); ce qu'est la grâce de ta tournure, je ne puis le dire.

Comme tout, dans cette heureuse recherche de naïveté, est spirituellement expressif! Auprès de son camarade, le jeune moissonneur est un savant : il connaît Crésus; c'est un rêveur : il a des visions où il contemple sa statue d'or et celle de sa maîtresse; mais comme il reste bien dans sa condition! Il représente la poésie pénétrant dans la grossièreté des mœurs de la campagne. Ses amours ne paraissent pas bien relevées. Cette Bombyca, dont le nom sonore semble annoncer la profession, c'est une joueuse de flûte qui va dans les fermes jouer pour les moissonneurs; maigre et noire, elle n'est belle qu'aux yeux de celui qu'elle a charmé et qui brave pour elle les railleries. Tout cela vit, tout cela se voit et se sent, soit dans le dialogue des deux hommes, soit dans leurs chansons, par des traits naturels et par des contrastes d'une remarquable netteté. Sans les chansons, nous aurions un mime rustique; ce sont elles qui constituent l'idylle bucolique par les correspondances symétriques qu'elles renferment. Elles commencent toutes deux par une invocation à des déesses en rapport avec chacun des deux sujets, Déméter et les muses; et surtout chacune se compose de sept dis-

(1) C'est-à-dire sont de forme élégante et pure comme les osselets.

(2) La plante dont il est ici question passait pour causer le délire.

tiques, sortes de strophes bien courtes, mais suffisantes pour l'haleine des chanteurs. Cette petite pièce est d'une rare perfection. Ce qui en fait peut-être le charme principal, c'est ce qui se saisit le moins par l'analyse, c'est la vive impression de l'été dans la nature méridionale, qui circule partout et donne à la plupart des traits comme un parfum particulier.

Théocrite se prête mieux à l'analyse de détail qu'à un examen général. Chacune de ses idylles forme une pièce à part, qui a sa couleur et son style, diffère des autres par le dessein et la composition, réclame, par la multiplicité des intentions et le fini du travail, une étude particulière. Tout au plus peut-on rapprocher entre eux quelques-uns des dix poèmes bucoliques d'après certaines analogies de ton et de sujet. Il n'y a pas d'ailleurs à se préoccuper de l'ordre suivi dans le recueil. On lit dans l'argument de la première idylle qu'elle est placée en tête comme la plus agréable et comme faite avec le plus d'art, suivant le précepte de Pindare, qui recommande de « mettre à l'entrée d'une œuvre une façade qui brille au loin. » Il est possible en effet que l'éditeur inconnu l'ait choisie pour la première place à cause de sa valeur; j'ajouterai qu'étant consacrée à Daphnis, le héros légendaire de la poésie bucolique, elle convenait comme pièce d'inauguration; mais je doute fort, malgré l'opinion de Sainte-Beuve, qu'une pensée particulière de rapprochement ou d'opposition ait déterminé avec certitude la place des autres poèmes. Pourquoi, si l'on s'est réglé sur les ressemblances de ton, ne pas avoir mis la xe idylle à côté de la ive et de la ve? Si l'on a cherché les contrastes, pourquoi séparer de la ve la viiie, si différente dans un cadre analogue? Si l'on s'est inquiété du rapport des matières traitées, pourquoi la iiie ne précède-t-elle pas immédiatement la xie, qui est le développement mythologique du même thème, les plaintes d'un jeune amant rebuté? Pourquoi enfin cette dernière n'est-elle pas plus voisine de la vie, qui a de même pour sujet les amours de Polyphême et de Galatée? Ces questions, en prouvant que le hasard ou tout au plus un simple souci de variété a décidé de la succession des idylles dans le recueil, ont peut-être surtout le mérite d'indiquer un ordre pour les étudier. Il semble en effet assez naturel de commencer par les pièces les plus simples, en tenant compte de l'analogie et du rapport des sujets, et de terminer par celles où se reconnaissent un art plus savant et une délicatesse supérieure.

Il faudrait donc, dans cette étude minutieuse du détail que réclame un pareil poète, prendre d'abord la ive et la ve idylles. La ive, si vide au jugement de Fontenelle, si pleine auprès des siennes, et surtout si vraie et si colorée dans sa simplicité rustique, n'a qu'un petit

nombre de vers. Ce n'est qu'une conversation qui marche au hasard entre un bouvier et un chevrier mercenaires des environs de Crotone, de caractères différens, l'un naïf et doux, l'autre assez malveillant et agressif. L'état du troupeau du premier, des médisances sur ses maîtres, un athlète et le vieux père qu'il a laissé chez lui en partant pour les jeux Olympiques, font les principaux frais de l'entretien; ces médisances s'interrompent un instant pendant qu'un berger retire à son compagnon, le querelleur, une épine que celui-ci s'est enfoncée dans le pied en courant après une vache; « et voilà toute l'idylle, » comme dit Fontenelle. Ce n'est plus aujourd'hui que l'on s'aviserait de contester l'intérêt d'une pièce qui, sans richesse d'invention ni distinction dans les sentimens, se soutient par la justesse et par le relief du détail.

La simplicité ou, si l'on veut, la vulgarité n'est pas moindre dans la ve idylle; certains traits, dont l'un a été adouci par Virgile, effaroucheraient à bon droit la délicatesse moderne. Ce qu'elle offre de plus intéressant pour une étude de l'art, c'est une image assez directe de la forme que paraît avoir revêtue primitivement le bucoliasme. Du moins Théocrite a-t-il voulu, dans une composition d'un artifice tout personnel, le montrer comme naturellement mêlé aux mœurs grossières des pâtres de l'Italie méridionale. Non-seulement ces deux mercenaires, très vulgaires interprètes de la mutuelle antipathie des Sybarites et des Thuriens, s'injurient et s'apostrophent en groupes symétriques de vers, où se glissent parfois les grâces de la poésie descriptive, — ce qui est une fiction tout artificielle; — mais leur querelle aboutit à une joute poétique. Elle s'engage aussitôt qu'ils ont trouvé un juge, le bûcheron Morson, qui ramassait des bruyères dans le voisinage. C'est cette joute poétique qui rappelle plus directement la forme première du bucoliasme. Les deux adversaires luttent, pour ainsi dire, à coups de distiques, dont chacun est un petit développement sur une seule idée. Voici quelle paraît être la loi de ces sortes de combat. Un des deux chanteurs, désigné par le sort ou par une convention, commence, et cet ordre reste établi pour toute la lutte. Il débite des vers (ici il n'y en a que deux) sur le sujet qu'il lui plaît de choisir; l'autre est tenu de répliquer aussitôt par le même nombre de vers du même tour et dans le même ordre d'idées, et de rendre au moins l'équivalent de ce qu'il vient d'entendre par les analogies, les correspondances et les contrastes. Ils continuent jusqu'à ce que l'un d'eux renonce ou que le juge, suffisamment éclairé, lui impose silence. Tantôt celui qui conduit la lutte reste dans des sujets voisins, tantôt il change brusquement de sujet et de ton. Le mieux est d'y mettre une grande variété. Ainsi, dans la ve idylle, la mention d'amours rusti-

ques, ou réels ou de fantaisie, des échanges d'invectives et de proverbes caustiques, des souhaits de l'âge d'or appliqués aux fleuves du pays, le Crathis et le Sybaris, des admonestations aux moutons et aux chèvres, la peinture de leur félicité dans leurs pâturages s'entremêlent dans une capricieuse incohérence. Cette rapide mobilité des thèmes forme comme les détours et les surprises d'une fuite où le coureur cherche à mettre en défaut une poursuite obligée de repasser sur toutes ses traces. C'est donc une lutte de souplesse et d'agilité entre deux improvisateurs qui s'efforcent, l'un de déconcerter son rival par l'imprévu de ses évolutions, l'autre de ne jamais rester à court. La difficulté d'invention est égale pour tous deux; si l'un doit renouveler à chaque instant les motifs du chant bucolique, il faut que l'autre en fournisse sur-le-champ des reproductions originales.

Les imitations, même celles de Virgile, ne donnent qu'une idée incomplète de Théocrite. Ce mouvement, cet imprévu, ce caprice, très sensibles dans la ve idylle, ne sont qu'imparfaitement reproduits dans la IIIe églogue du poète latin; de même qu'il s'en faut que le charme de la VIIIe idylle, plus faite pour tenter la grâce élégante de son génie, ait passé tout entier dans sa VIIe églogue! Le vers admiré de Fénelon

Aret ager, vitio moriens sitit aeris herba,

est bien heureusement expressif, et il semble qu'on ne puisse rendre avec une concision plus pénétrante la souffrance de la nature, qui apparaît, aux yeux d'un amant, désolée par l'absence de sa maîtresse; mais comparez au grec : comme tout, dans ce passage et ailleurs, est d'une poésie plus pleine, plus mollement abandonnée, plus vivante! Il y a des traits que le poète latin, qui pourtant choisit et prend partout la fleur, n'essaie même pas de rendre; par exemple, celui-ci :

« Non, ni les domaines de Pélops, ni l'or de Crésus, ni une vitesse qui devance les vents ne me tenteraient; mais sous ce rocher, te tenant serré dans mes bras, regardant mes moutons paître tranquilles, je lancerai mes chants vers la mer de Sicile. »

Quel tableau bien grec de volupté pastorale! Mais laissons le détail, qui nous entraînerait à citer indéfiniment, et continuons à marquer d'une manière générale les formes et les progrès du chant alterné ou, suivant l'expression grecque, *amœbée*.

Dans la VIIIe idylle, cette perle du recueil de Théocrite, la lutte à la fois ardente et aimable des deux beaux enfans se compose de deux parties. La seconde rappelle par la disposition les deux chants

qui terminent la xe idylle et que nous avons cités plus haut. Chacun des chanteurs récite tour à tour et de suite quatre couplets de vers dactyliques. Tous deux s'y renferment dans la réalité de leur vie pastorale; mais le second, Daphnis, le futur héros des bergers siciliens, s'y présente dans la fleur pudique de sa beauté adolescente, inspirant l'amour et relevant la simplicité des mœurs champêtres par une nuance plus délicate de sensibilité. C'est la première partie qui nous donne un développement intéressant du chant amœbée. Ici les couplets s'entre-croisent, et chacun se compose de deux distiques élégiaques. Ils offrent donc une forme déjà plus ample et un rythme qui a quelque chose de lyrique. C'est que l'idée elle-même a un caractère nouveau. Ce n'est plus, comme dans la ve idylle, un trait capricieusement lancé dans une succession incohérente: c'est, dans chaque strophe, comme une phrase d'un même thème musical; un seul sujet remplit tout le chant, lui donne le ton et la couleur. De plus, ce sujet est idéal; les amours que chantent les deux enfans ne conviennent point à leur âge, et d'ailleurs le style ne laisse aucun doute sur la pensée de Théocrite. Sa poésie, pleine de sève et brillante d'une saine limpidité, reste bien loin de la galanterie moderne; mais c'est une fiction, qu'il place dans un cadre d'une grâce toute vivante.

Chez lui la fiction ira plus loin, et à mesure qu'elle se développera plus librement, par un mouvement naturel elle élargira et brisera plus qu'à demi les formes étroites et pauvres du bucoliasme à deux parties. Ainsi la vie idylle est une sorte de drame improvisé. Daphnis, qui pose le thème, dépeint les agaceries de la nymphe Galatée se jouant de l'amour de Polyphême; et déjà sa peinture prend un caractère dramatique, car elle s'adresse au cyclope, que le peintre interpelle indirectement et encourage en entrant lui-même dans ses sentimens. Le rival de Daphnis, Damœtas, dépasse cette hardiesse : il revêt aussitôt le personnage de Polyphême, et c'est l'amant de Galatée que l'on entend exprimer naïvement sa passion. Voilà donc, peu s'en faut, une scène à deux rôles, où l'on trouve successivement l'expression plastique et l'analyse morale. Pour obtenir cette valeur d'effet et cette richesse relative de développement, Théocrite se dégage du moule bucolique. Déjà, dans le fragment dont l'éditeur ancien a formé le corps de l'idylle ixe, nous trouvons deux couplets assez étendus, dans lesquels les bergers rivaux opposent l'un à l'autre deux tableaux, celui des jouissances de l'été et celui des jouissances de l'hiver dans la vie pastorale. Mais les correspondances y sont sensibles, sinon aussi marquées que dans le dialogue bucolique. Chacun remplit exactement sept vers, dont les derniers sont analogues par les idées et par le tour. Ici, au contraire, les répétitions

symétriques ou parallèles de pensées et de formes ont complètement disparu. Le chant de Daphnis a quatorze vers et celui de Damœtas dix-neuf, et chacun conserve toute sa liberté d'allure. Ce qui établit entre eux un caractère commun et les rattache au genre bucolique, c'est la nature des idées, la langue et le rythme.

S'il semble que le bucoliasme ait dû son origine à des dialogues improvisés pendant la célébration d'une fête d'Artémis en Sicile et en Italie, il était dans la nature des choses que ces bergers chanteurs exerçassent leur talent ailleurs que dans ces occasions solennelles. Une fois retournés dans leurs montagnes, non-seulement ils pouvaient se préparer entre eux à ces assauts poétiques et les renouveler dans ces encadremens pittoresques que Théocrite et ses imitateurs se sont plu à nous retracer; mais, sans nul doute, en dehors de ces luttes d'improvisation, ils composaient à loisir dans les solitudes où ils gardaient leurs troupeaux. Théocrite dit lui-même par fiction dans l'idylle VII : « Vois si tu aimerais ce petit chant que j'ai composé naguère dans la montagne. » De là des chansons apprises et répétées, humbles monumens de la muse pastorale, transmis de génération en génération comme les nobles rhapsodies de l'épopée. C'est ainsi que durent se conserver les vieilles légendes siciliennes de Daphnis et de Comatas. Un berger renommé pour son talent de poète ou de chanteur disait, à la joie de son public champêtre, la chanson de Comatas ou la chanson de Daphnis, son œuvre ou celle d'un autre berger. Sans doute aussi, celui chez qui s'était éveillé l'instinct poétique et qui se sentait en possession des ressources d'un art bien simple, était tenté par les sujets qui s'offraient d'eux-mêmes à lui : la nature environnante, ses troupeaux, sa vie, ses amours vraies ou supposées. Telle devait être aussi la matière des chants amœbées. Qui prétendrait définir et limiter avec précision le mouvement poétique dans ces âmes naïves, quand elles reçurent le souffle de la muse dans la libre simplicité des mœurs pastorales de la Sicile? Ce qui manqua, ce fut moins la variété des sujets que l'ampleur du développement et la perfection de l'art.

Qu'étaient-ce, en effet, que ces accens qui, avec le son du chalumeau, s'échappaient des vallées ombragées de la Sicile, comme la voix douce et sauvage de cette gracieuse nature? Quelle était la forme, quel était le rythme de ces chansons? Il est probable qu'elles conservaient une ressemblance extérieure avec les chants alternés. Des couplets très courts, comme l'inspiration du poète, quelquefois séparés par des refrains, des répétitions de coupes, d'expressions, d'idées, dont le balancement régulier berçait agréablement son oreille et entretenait dans son esprit une excitation modérée qui

suffisait à sa force d'invention : tels furent, semble-t-il, les caractères de la seconde forme du bucoliasme. C'est, du moins, ce que l'on peut induire de certaines pièces ou de certains morceaux de Théocrite, qui, en recueillant ces élémens primitifs, ne les a certainement pas dénaturés : il a dû, au contraire, s'étudier à les conserver, comme ce qui constituait le style propre du genre qu'il introduisait dans le monde littéraire.

A cette seconde espèce de bucoliasme appartiennent les petits morceaux non dialogués qui se trouvent dans la xe et la viiie idylles. On peut y rattacher toute la troisième, cette charmante plainte amoureuse qu'un jeune chevrier vient chanter au seuil de la demeure d'Amaryllis, une grotte toute revêtue de lierre et de fougère; sorte d'élégie pastorale où une passion naïve s'épanche en petites phrases de deux ou trois vers, proportionnées aux courts élans de l'imagination; première idée de la belle composition du *Cyclope*, qui reprend le même thème, mais avec la liberté de rythme et la largeur de développement que demande une conception plus puissante. L'œuvre à la fois la plus caractérisée et la plus artistement construite à l'image du bucoliasme non dialogué, c'est le chant de Daphnis dans la première idylle. D'après la distribution la plus vraisemblable, cette poétique complainte sur la mort du héros pastoral se compose d'une série de couplets de quatre vers, séparés par un vers intercalaire ou refrain, par lequel le poète semble s'encourager lui-même à l'effort nécessaire pour chaque nouveau développement: « Commencez encore, ô muses, commencez un chant bucolique. » Une légère modification annonce aux derniers couplets que la narration touche à sa fin: « Cessez, ô muses, allons, cessez le chant bucolique. »

Enfin Théocrite tire un admirable parti de ce genre de composition dans le mime des *Magiciennes*. Les strophes de quatre vers, où est décrite, ou plutôt mise sous les yeux, la scène d'incantation, celles de cinq, où l'amante de Delphis raconte l'origine et les phases de son amour, se succèdent faciles et variées, sans que l'expression, nette et profonde, ardente et douloureuse, soit un instant refroidie, sans que l'on cesse d'y sentir comme circuler le mal qui dévore la femme délaissée, malgré le retour périodique du vers intercalaire : « Oiseau magique, attire mon amant vers ma demeure. » — « Connais d'où vint mon amour, ô divine Séléné. » Ces invocations, dont la première accompagne les rites magiques, et la seconde le récit, soutiennent de leur note passionnée l'excitation de cette magicienne par amour, jusqu'au moment où, ayant tout accompli, s'étant rassasiée du triste plaisir de se retracer à elle-même ses émotions et ses souffrances, elle retombe dans la réalité présente. Est-ce seulement

à une espèce de chant bucolique que Théocrite emprunta cet usage du refrain, ou bien l'avait-il trouvé aussi dans d'autres formes de chanson populaire en Sicile, où l'on nous dit que ces refrains étaient une habitude locale? C'est ce que nous ignorons. Toujours est-il qu'il établit un rapport entre l'idylle des *Magiciennes* et l'idylle franchement bucolique qui renferme le chant de Daphnis.

IV.

C'est ainsi que Théocrite recueille, pour leur communiquer la vie de l'art, la vie durable, les formes particulières de chant que lui offre la Sicile. En ayant soin de leur conserver leur caractère, il crée une poésie nouvelle, capable de réveiller la sensibilité littéraire de ses contemporains. Nous avons déjà dit qu'il ne s'enferme pas étroitement dans ces formes; il s'y meut avec liberté, les assouplit à son usage ou même s'en affranchit, suivant le ton qu'il veut prendre et la nature des effets qu'il veut produire. Il ne se borne donc pas à une ingénieuse appropriation; en vrai poète, il domine la forme et la plie à exprimer ce qu'il veut et ce qu'il sent. Parmi ces pièces si variées, il en est une tout à fait à part et que beaucoup considèrent comme le chef-d'œuvre de la pastorale grecque, c'est l'idylle des *Thalysies*, la septième dans le recueil. Heinsius l'appelait *divine, toute de lait* (*lactea*), *plus douce que le plus doux miel, la reine des églogues*. Sainte-Beuve, dont j'ai déjà rappelé l'intelligente admiration pour Théocrite, s'est plu à l'analyser en détail et à en traduire des morceaux. Les anciens en ont imité une foule de vers; Virgile surtout y a beaucoup puisé. Or ce qui frappe, quand on essaie de rattacher la pastorale de Théocrite à son origine, c'est que par la forme ce poème ne se rapporte à aucune des deux espèces du bucoliasme sicilien: on n'y trouve ni dialogue régulièrement alterné avec des effets de symétrie et d'antithèse, ni couplets à refrain. Faut-il voir dans ce fait une confirmation d'une opinion émise par des critiques, et en particulier par Fritzsche, d'après laquelle les *Thalysies* seraient une œuvre de la jeunesse du poète, antérieure à son séjour en Sicile et à une action directe des influences locales qu'il y subit? Théocrite, en effet, s'y représente comme jeune, place la scène à Cos, où une tradition le fait naître et où il fut très probablement élevé, et y mentionne avec complaisance des lieux et des habitans de cette île. Mais, d'un autre côté, les élémens siciliens y tiennent aussi une grande place, et il nous paraît, pour le moins, aussi vraisemblable que, dans cette composition, où la fiction a beaucoup de part, il ait pris plaisir à retracer et à présenter comme récens des souvenirs de sa jeunesse. Ne nous attachons donc pas à cette ques-

tion de date, et, sans prétendre savoir ce qui ne nous est attesté par aucun témoignage certain ni déterminer au juste à quel moment de la carrière poétique de Théocrite appartient cette idylle, essayons d'indiquer ce qui en a fait le succès.

Nous venons de dire que les *Thalysies* ne sont une imitation d'aucune des deux formes du bucoliasme. Ce n'est donc pas le mérite d'une habile appropriation qui séduisit les connaisseurs. Non; mais ils y trouvèrent, ainsi que tous ceux qui aimaient la pastorale, ce qui fait surtout le charme de ce genre de poème, une plénitude champêtre de vie facile et douce, une impression de calme et d'abondance dans la simplicité rustique, un idéal de mœurs pastorales qui, sans s'élever ni se raffiner, ni se passionner trop, s'embellit par le sentiment des beautés de la nature agreste, par la poésie et par l'amour. En parlant des origines de la poésie champêtre, nous rappelions naturellement les jolis vers d'Hésiode sur les plaisirs de l'été, et nous montrions comment le tableau du vieux poète se rétrécissait pour entrer dans le moule gracieux d'un couplet bucolique. Veut-on le voir, au contraire, s'amplifier et s'animer dans un développement plus riche : qu'on lise la fin des *Thalysies*, cette peinture d'un repas de sacrifice, où les invités, étendus sur des lits de joncs et de pampres fraîchement coupés, à l'ombre des peupliers et des ormes doucement balancés par le vent, parmi les poiriers et les pommiers qui versent leurs fruits autour d'eux, respirant toutes les senteurs de l'été à son déclin, en entendant tous les bruits, le chant voisin des cigales, le gémissement lointain des tourterelles, le bourdonnement des abeilles, et aussi le murmure tout proche d'une fontaine qui s'échappe d'une grotte et dont les nymphes mêlent au vin leur pur nectar, s'abandonnent à la sensation délicieuse de cette fête de la nature, à laquelle préside la déesse des biens de la terre, Déméter Aloas, souriante sur son piédestal, les deux mains chargées d'épis et de pavots. Le ton, le cours abondant et facile des vers, le charme pénétrant des expressions et des tours, l'art d'une composition qui se dérobe, font de cette description un morceau de maître, et personne ne l'a lue sans l'admirer.

Il y a, dans l'idylle des *Thalysies*, un autre genre de mérite très différent que le poète a eu le talent de concilier avec le premier, et par lequel, assurément, il s'attira les suffrages de ses contemporains, dont il flattait les goûts raffinés en même temps qu'il reposait leur imagination par ces tableaux de la campagne. Je veux parler des personnalités, non déguisées ou allégoriques, qui tiennent au fond réel du sujet ou qui s'y adaptent ingénieusement. La scène, avons-nous dit, se passe dans l'île de Cos, et tout porte à croire que Théocrite assista réellement à cette fête domestique de Cérès, dont il

célèbre le souvenir. Il nomme les hôtes qui le reçoivent à leur campagne, Phrasidamos et Antigène, deux frères issus d'une des premières familles du pays. Il nomme aussi leur compatriote, Philétas, l'élégiaque illustre, son maître, et le poète Aratus, son ami. Avec ces noms s'en rencontrent un certain nombre d'autres dont on ne sait s'ils sont altérés ou fidèlement reproduits, mais qui désignent des personnages véritables. Enfin, deux bergers, les principaux acteurs du petit drame, ceux qui conversent ensemble et font assaut de talent poétique, sont Théocrite lui-même, qui se cache à demi sous le nom de Simichidas, reconnaissant ainsi, nous disent des témoignages anciens, l'affection et les soins de son beau-père Simichos, et un autre poète, qu'il appelle Lycidas et dont on ignore le vrai nom. Nous voilà donc dans un monde réel, avec des personnages dont chacun était bien connu des lecteurs contemporains, et dont ils prenaient plaisir à retrouver la physionomie et les allures sous ces vêtemens et ces dénominations de fantaisie. De là, tout un ordre d'effets obtenus par un art délicat et spirituel. A la distance où nous sommes, beaucoup nous échappent sans doute; mais il en est que nous pouvons encore reconnaître. Ainsi nous voyons sans peine comment Théocrite s'est plu à se mettre lui-même en scène sous les traits d'un jeune berger naïf, plein de confiance dans son talent naissant de poète et pressé de le produire. Et, à ce propos, remarquons que cette observation pourrait bien décider d'une manière générale la question de date. En effet, ce plaisir que Théocrite prend à marquer ces traits de jeunesse, cette ironie avec laquelle il les dessine pour en faire un portrait dont on ne saurait garantir la ressemblance, autorisent à supposer un assez grand intervalle entre la date de cette composition et le temps qu'elle dépeint : ce n'est pas sur ce ton qu'un jeune homme fait les honneurs de sa personne. Ajoutons qu'un passage satirique contre les émules impuissans d'Homère semblerait indiquer qu'alors Théocrite avait lui-même renoncé à toute velléité épique, et choisi décidément sa voie.

Il y a une chose incontestable, c'est que ces allégories pastorales, dans la nuance saisie par le poète, ont le plus souvent une saveur fort piquante. Voyez la chanson de Lycidas, ces vers d'une grâce alexandrine et d'une si douce élégance, aboutissant au tableau de la fête champêtre par laquelle il se promet de célébrer le retour de son bien-aimé, parti pour Mitylène. Quel ingénieux mélange de recherche délicate et de simplicité pastorale! Ce sont les légendes bucoliques de Daphnis et de Comatas que chantera pendant le repas le pâtre sicilien chargé d'embellir par la poésie la réunion des deux *amans* (il faut se résigner à rencontrer chez Théocrite comme chez Virgile ce trait des mœurs antiques); et Lycidas, sans doute en

réalité un poète très civilisé, subit d'avance si complètement le charme de ces légendes de bergers tant de fois redites, il s'éprend d'un tel enthousiasme pour le chevrier Comatas merveilleusement sauvé par les muses, qu'il s'écrie lui-même : « O bienheureux Comatas,.. que n'es-tu de nos jours au nombre des vivans ! Je ferais paître mes chèvres dans les montagnes en écoutant ta voix... » Le même mélange existe dans la chanson de Simichidas ou Théocrite. Avec une élégance toute anacréontique, il appelle les Amours, « pareils à des pommes rougissantes, » pour qu'ils percent de leurs flèches l'insensible objet de la passion du poète Aratus ; mais il confie aussi les intérêts de son ami à une divinité pastorale, à Pan, qu'il menace, pour stimuler son zèle, de la flagellation superstitieuse que les Arcadiens infligeaient à sa statue, et il termine en conseillant à l'amant malheureux d'user d'un remède tout populaire, de s'adresser à quelque vieille qui, en crachant, le délivre de ses maux.

Cette incomplète analyse suffit pour faire voir la diversité des élémens que Théocrite a voulu rapprocher; mais ce qu'elle ne fait nullement saisir, ce sont les intentions et les effets; c'est l'impression d'une naïveté, parfois presque puérile, s'intéressant à chaque détail, avide de toutes les notions vraies ou merveilleuses qui peuvent parvenir jusqu'à des oreilles rustiques, s'abandonnant à de courts élans de sensibilité et de poésie pour retomber aussitôt dans la réalité familière; c'est la grâce, naturelle ou étudiée, qui est répandue sur tout; c'est enfin le ton bucolique, qui consiste dans le rythme des vers autant que dans la mesure et le caractère des sentimens.

Je m'étonne que Saint-Marc Girardin, habitué à suivre les idée littéraires dans leurs évolutions à travers les peuples et les siècles, n'ait pas, quand il a touché à la pastorale, cédé à la tentation de caractériser les différentes formes qu'y revêt l'allégorie, suivant les temps et suivant les mœurs. Sans doute sa critique ingénieuse et spirituelle nous aurait offert plus d'une comparaison piquante entre le Lycidas de Théocrite et les bergers italiens ou français. Mais je crois qu'il se serait surtout arrêté sur l'inventeur du genre et sur le premier et le meilleur de ses imitateurs latins, sur Théocrite et sur Virgile. C'est chez eux qu'existe réellement une lutte pour introduire la nature et la vérité champêtre dans une donnée artificielle. Et encore quelle différence entre l'original grec et son élégant émule ! Virgile se suppose assis au milieu de ses chèvres et tressant une corbeille avec des tiges grêles d'hibiscus, pendant qu'il chante la douleur amoureuse de Gallus et cherche ainsi à lui ramener sa maîtresse infidèle : où y a-t-il là même un semblant d'illusion ? Le chevrier des *Thalysies* est bien autrement réel, malgré l'intention

ironique d'un portrait qu'un peintre n'aurait qu'à transporter sur la toile :

« C'était un chevrier, et nul à sa vue ne s'y serait trompé, car il avait toute l'apparence d'un chevrier. Sur ses épaules il portait la peau velue d'un bouc fauve qui sentait la présure fraîche (il venait de s'y essuyer les mains en faisant des fromages, nous explique le commentateur ancien) ; sur sa poitrine un vieux manteau était serré par une ceinture tressée, et il tenait de la main droite un bâton recourbé d'olivier sauvage. »

J'imagine que l'original de Lycidas était un élégant, qui s'amusa fort de cette transformation, et que le seul trait exact du portrait de fantaisie tracé par Théocrite, c'est ce sourire tranquille qui distend ses lèvres entr'ouvertes et qui fait briller ses yeux, quand, avec une bienveillance légèrement railleuse, il adresse la parole à son jeune compagnon. Mais ces nuances de spirituelle ironie, ainsi que toutes les autres allusions, sont comme enveloppées par l'atmosphère vraiment champêtre où se meut toute la pièce. Virgile, cet amant si fin et si passionné de la nature, ne conserve qu'une faible part de vraisemblance pastorale dans ses églogues allégoriques, et il n'a pas d'esprit : ce n'est pas en se jouant à la surface, c'est en pénétrant au fond des âmes touchées par la douleur ou par la passion que son génie se révélera. Et déjà qu'y a-t-il de plus gracieusement tendre que cette même idylle de *Gallus?* De quelle abondance de traits touchans n'a-t-il pas enrichi ses imitations, et comme son art délicat soutient sa fiction par la valeur poétique du détail! Le détail, en effet, veut être étudié de très près chez lui comme chez Théocrite, et c'est pour cela qu'on ne peut les comparer sérieusement l'un à l'autre que le livre en main. Leurs ouvrages sont comme des pièces précieuses d'orfèvrerie, qui frappent tous les yeux par l'élégance de la forme et du dessin général, mais dont chaque ciselure réclame l'attention des connaisseurs.

A la fin de cette revue rapide des idylles bucoliques de Théocrite, nous voici ramenés à notre premier point de vue : l'inévitable influence qu'une civilisation avancée exerça sur cette idée d'un retour littéraire vers les mœurs pastorales de la Sicile. Nous avons essayé d'indiquer de quelle façon le poète emprunta à ces humbles trésors populaires que gardaient les montagnes et les vallées de cette belle île certaines formes, certaines sensations et certaines peintures. Il nous reste à parler des légendes qu'il y trouva et de l'usage qu'il en fit.

JULES GIRARD.

LA

GUERRE MARITIME

ET LES

PORTS MILITAIRES DE LA FRANCE

Notre temps est une époque de transformation, de passage d'un ordre ancien, lent à mourir, à un ordre nouveau lent à s'affirmer. La lutte des idées nouvelles contre les idées anciennes dure depuis un siècle, et combien éloigné apparaît encore leur triomphe définitif! Des institutions sociales, réalisation pratique de ces idées, les unes, profondément ébranlées, sont désormais sans force; les autres n'ont pas encore trouvé les puissantes assises dont elles ont besoin pour se développer dans la plénitude de leur action féconde. Le doute, l'incertitude, sont dans tous les esprits, même alors que la grandeur, la sécurité nationales sont en question. L'organisation de l'armée ne reste-t-elle point un problème dont, depuis dix ans, le pays attend avec anxiété la solution, toujours retardée? On la dit prochaine, admettons-le; mais la France, pour se retrouver dans sa force guerrière, doit autant que sur son armée pouvoir compter sur une marine militaire qui, même en temps de paix, fasse rayonner au loin son influence civilisatrice. Notre marine de guerre répond-elle à cette impérieuse nécessité? La légende de 1870-1871, menteuse comme toutes les légendes, nous a longtemps bercés de ses illusions. En tant qu'institutions fondamentales du moins, notre marine semblait en effet échapper à cette loi générale de rénovation qui nous entraîne. Était-ce bien vrai? La question vient d'être posée avec un grand retentissement dans le monde maritime par le court passage au pouvoir d'un homme à l'esprit ardent et convaincu qui

puisait dans son patriotisme cette double force, si rare de nos jours : la foi dans ses idées, la volonté de les réaliser à travers tous les obstacles. Son apparition d'un jour au ministère de la rue Royale aura eu du moins un résultat positif : ses projets de réforme ont reçu de leur auteur même une publicité qui semble appeler une discussion approfondie et générale. Nous ne discuterons ici qu'une seule des idées soulevées par ce vaste programme. Dans une pensée d'économie et de simplicité d'action, le port militaire de Rochefort, création de Colbert, était menacé dans son existence même. La raison des choses nous semble, au contraire, l'appeler à une importance nouvelle, que l'avenir ne peut que grandir encore. Ne nous trompons-nous pas? La question vaut la peine d'être étudiée avec tous les développemens qu'elle comporte.

I.

L'objectif évident de toute marine militaire est la guerre maritime. Le problème fondamental qui s'impose à nos recherches avant tout autre est donc : Que sera une guerre maritime? Chose étrange! nul aujourd'hui, même parmi les plus distingués des hommes de mer, ne peut répondre à cette question. J'ajoute : nul d'entre eux ne peut dire quel sera véritablement l'instrument de combat dans une telle guerre.

Cette double assertion veut être prouvée. Ne semble-t-elle pas, en effet, un pur paradoxe, alors que non seulement l'Angleterre, pour qui la mer est le suprême intérêt, mais toutes les nations du monde, dépensent chaque année, et depuis plus de trente ans, des sommes fabuleuses pour le maintien ou le développement de leur marine militaire? L'Angleterre a ses *Invincible*, l'Italie ses *Duilio*, la France ses *Dévastation*, et pas un de ces formidables engins de guerre, où le bronze, le fer, l'acier s'accumulent sous toutes les formes, ne serait le type définitif du vaisseau de combat de l'avenir! et leur réunion ne constituerait pas une de ces flottes puissantes, sinon invincibles, sur lesquelles une nation pourrait comme autrefois se reposer en toute confiance et de ses intérêts commerciaux et de la sécurité de ses frontières maritimes! S'il en était ainsi, si ce double but n'était pas atteint, si ces dépenses étaient vaines et vains ces longs et persévérans efforts, à quoi bon continuer dans une voie sans issue? Mais alors quelles sont les causes de cette impuissance supposée des flottes de guerre actuelles à assurer ces résultats supérieurs et de leur infériorité en regard des flottes d'autrefois qui y suffisaient pleinement?

Ces causes sont multiples; essayons d'établir celles dont l'action semble décisive.

Il y a moins de cinquante ans, à l'époque de la marine à voiles, la seule qui ait une histoire, toute force navale, quelle que fût son importance, était essentiellement une réunion plus ou moins nombreuse d'*unités de combat* (vaisseaux de ligne) réalisant avec plus ou moins de perfection un type idéal, mais précis, que les ingénieurs de toutes nations s'efforçaient d'atteindre. Qu'était cette unité de combat, ce vaisseau de ligne? C'était une forteresse flottante en bois; quatre batteries de trente canons, d'un calibre uniforme dans les derniers temps, s'étageaient, rayant les murailles extérieures de leurs bandes blanches. Une haute mâture sur laquelle se déployait au vent une triple pyramide de voiles dont l'orientation et la manœuvre constituaient une science spéciale, imprimait à la masse entière une vitesse dont le maximum atteignait rarement douze nœuds à l'heure et qui, de vaisseau à vaisseau, ne différait guère que d'un nœud au plus; enfin, dans la partie cachée sous l'eau, les cales, s'accumulaient, rangés avec le plus grand ordre, les munitions de guerre, les rechanges, les vivres, l'eau, les approvisionnemens multiples nécessaires au combat et à la navigation et qui limitaient à trois mois au plus la durée des croisières au large. Ces traits généraux résument le type de l'unité de combat des marines d'autrefois, type uniforme, constant pour toutes les nations maritimes; si uniforme, si constant que, pour juger presque sans erreur la force individuelle de chaque navire, il suffisait d'apprécier sûrement la hauteur de la mâture, l'écartement de ses deux mâts principaux; par suite aussi, il suffisait, pour juger de la force matérielle d'une escadre, de compter les unités de combat, les vaisseaux de ligne qui la composaient.

Aussi *une*, aussi constante était la constitution du personnel qui montait ces escadres et leur donnait une âme. Amiraux, officiers, équipages, tous, avant toute autre qualité, devaient être des marins, des hommes de mer. Pendant la paix, les longues stations sur tous les points du globe où s'agitait quelque intérêt commercial ou politique, les voyages de circumnavigation et de découvertes, enfin les évolutions dans des escadres spéciales étaient la rude école où se formaient ces officiers et ces équipages à une vie spéciale, à une science spéciale; vie spéciale, où l'isolement, la solitude, la réflexion intérieure, l'étude et le travail, les privations morales et les privations physiques trempaient les caractères, où l'habitude de la difficulté vaincue, du péril bravé, du danger surmonté donnait une précieuse expérience, celle de l'uniformité constante des causes sous la variété des incidens, et faisait du véritable homme de mer l'homme impassible du poète devant les ruines amoncelées; science spéciale, dont les conquêtes, dont les progrès s'accomplissaient lentement, par longues transitions, et se traduisaient par quelque réforme, par quelque amélioration insignifiante en apparence, très

importante au fond, dans le gréement, dans la voilure, dans l'artillerie, dans l'arrimage, dans le service intérieur. En temps de guerre, cette expérience de la mer si rudement acquise, ces réformes si lentement accomplies se révélaient dans leur importance décisive; elles étaient les gages assurés de la victoire entre deux flottes que conduisaient au combat des chefs à qui s'imposaient les mêmes règles tactiques, règles uniformes, mathématiques, dont surent seuls s'affranchir quelques chefs de génie, les Suffren, les Nelson, mais qui ne durent qu'aux succès les plus glorieux d'être absous de les avoir transgressées.

Les longs récits des batailles navales, leur étude critique si souvent faite montrent la fixité de ces règles, fondée sur l'uniformité constante des causes, malgré la variété des incidens. Pendant plusieurs heures, souvent pendant des journées entières, on s'est disputé « l'avantage du vent; » enfin les deux flottes se joignent, marchant toutes deux en un ordre prescrit par la règle, en ligne de file ou de bataille (*line of file*, *of battle*), les deux expressions sont identiques; elles se sont canonnées d'abord à distance, puis bord à bord; les murailles sont trouées par les décharges répétées des batteries; les ponts ruissellent de sang; les mâtures tombent et pendent échevelées le long du bord; les gouvernails brisés ne dirigent plus le navire, presque immobile; l'abordage est devenu possible; pour quelques-uns, il a décidé de la lutte. Les amiraux cherchent dans les débris de leurs flottes combien de leurs vaisseaux peuvent manœuvrer encore. Le vainqueur sera celui qui en comptera le plus; il peut achever la destruction de son adversaire si celui-ci persiste dans une héroïque et folle résistance; mais la brise change, la nuit se fait ou tout autre incident le soustrait à ses coups : la lutte n'est pas finie; elle se renouvellera bientôt sur un autre champ de bataille; ou la nuit a tardé, la brise est restée la même, rien n'a modifié les chances respectives des combattans; ou peut-être encore la tempête a achevé l'œuvre de destruction si bien commencée. Alors la victoire est décisive; elle s'appellera Trafalgar, si vous le voulez, et pendant dix ans l'Angleterre sera la maîtresse incontestée de l'océan. Ses escadres bloqueront toutes les côtes ennemies, fût-ce celles de l'empire de Napoléon, c'est-à-dire celles de l'Europe; ses convois sillonneront sans crainte les grandes routes commerciales du monde, dont les négocians de Londres et de Liverpool exploiteront seuls les marchés et monopoliseront les richesses.

Des grandes guerres maritimes de Louis XIV aux grandes guerres maritimes de la révolution et de l'empire, les dernières qui aient ensanglanté l'océan, ces quelques lignes résument les longs récits de toutes les batailles navales; elles en fixent aussi les résultats positifs, tristes ou glorieux pour nous, suivant que les flottes fran-

çaises sont commandées par les Duquesne, les Tourville, les Suffren, suivant que les flottes anglaises sont commandées par les Rodney, les Jervis, les Collingwood, par Nelson, le dernier et le plus illustre de tous. Aboukir, plus que Saint-Jean-d'Acre, fait évanouir les rêves du glorieux vainqueur des Pyramides; Trafalgar ruine les projets du glorieux empereur et le rejette des plages de Boulogne vers les champs de bataille d'Austerlitz. Le maître de l'Europe épuise la France dans une lutte dont l'issue sera fatale pour elle. La maîtresse de l'océan, l'Angleterre, prépare, en toute sécurité derrière « ses murailles de bois, » son avenir d'incomparable grandeur et jette les assises de l'immense empire dont elle enserre aujourd'hui le monde, de cet empire dont les plus belles provinces sont ces colonies que créa la France, — le Canada, l'Inde, Maurice, — où les noms des Dupleix, des La Bourdonnais, des Montcalm rappellent seuls ce que fut autrefois la force expansive de notre race.

Ainsi, uniformité de type du vaisseau de ligne, unité de combat; uniformité de composition des escadres, réunions plus ou moins nombreuses de ces unités; un seul moteur, le vent, ne permettant qu'un nombre restreint de combinaisons tactiques et les imposant aux esprits les plus aventureux; une même arme, le canon, lançant les mêmes projectiles, tels étaient les élémens constitutifs, à peu de chose près identiques, de toutes les marines à voile. Qui les différenciait? Le personnel qui montait ces vaisseaux, les chefs qui commandaient ces escadres et qui, aux heures suprêmes, les animaient du souffle de leur âme héroïque. « Couvrez mon vaisseau de pavillons blancs! » s'écriait Suffren au plus fort de la mêlée. *England expects every one will do his duty* était l'ordre du jour flottant aux mâts du *Victory*, le vaisseau de Nelson. Son devoir, c'était la victoire, et certes, les résultats de cette victoire, quand, ainsi qu'à Trafalgar, elle couronnait une longue lutte, valaient les flots de sang dont elle était achetée. C'était, pour la nation vaincue, l'anéantissement de son commerce, la perte de ses colonies, le blocus étroit de ses rivages; c'était, pour la nation victorieuse, l'empire de la mer, l'exploitation commerciale du monde, l'absorption de ses richesses.

Que sont les marines militaires d'aujourd'hui et, dans l'état des choses actuel, quelles seraient les conséquences probables d'une guerre maritime? J'ouvre un des nombreux recueils semi-officiels qui donnent, avec un grand luxe de détails, la composition de toutes les marines militaires du monde. En remontant des États-Unis d'Amérique, qui n'ont pas de *flotte cuirassée*, jusqu'à l'Angleterre, qui se repose aujourd'hui pour sa sûreté sur ses murailles de fer, comme jadis elle faisait sur ses murailles de bois, et qui, par cela même, reste la première puissance maritime du monde, l'écart est immense; les autres marines se tiennent sur des échelons inter-

médiaires, toutes plus ou moins loin de la marine anglaise par le nombre, mais toutes s'en rapprochant par leurs élémens constitutifs. La variété de ces élémens se révèle à première vue : cuirassés d'escadre à mâture, cuirassés d'escadre sans mâture, cuirassés de station lointaine, cuirassés à batteries, à réduit central, à tourelles fixes, à tourelles mobiles, que sais-je encore? Une multitude de types variant surtout suivant l'époque où ils ont été conçus et dont chacun, par cela même, ne ressemble que de loin au type qui l'a précédé, au type qui l'a suivi dans l'ordre de création de la flotte cuirassée. C'est là une conséquence inévitable d'une période de gestation, d'enfantement et, par suite, de tâtonnemens, d'expériences, d'essais, d'*écoles*, pour me servir d'un mot vulgaire mais expressif, et cette période doit toucher à sa fin; on voudrait le croire, mais est-ce possible?

L'Italie, la dernière venue des nations européennes, a voulu, comme elles, avoir sa marine de guerre et, après la bataille de Lissa, elle s'est résolue à la créer de toutes pièces; de plus, comme elle ne prétend, pour le moment du moins, qu'à une influence sur une portion restreinte du monde maritime, le bassin de la Méditerranée, elle a renoncé sagement aux cuirassés de station lointaine; elle a donc pu, dans la création de toutes pièces de sa marine, éviter les essais, les tâtonnemens, les *écoles*, et concentrer toutes ses ressources sur sa flotte de combat, sur ses cuirassés d'escadre. Leur nombre total s'élève à onze, et ils se scindent tout d'abord en deux grandes catégories : cuirassés d'escadre mâtés, cuirassés d'escadre sans mâture; des sept qui constituent la première catégorie, quatre, construits à une époque déjà lointaine (1863-1865), l'ont été sur un type unique et ne diffèrent pas entre eux. Le cinquième s'en éloigne déjà; les deux autres, armés en 1875, ne le rappellent plus que de très loin. Cependant les idées semblent se préciser aux lumières d'une expérience déjà longue. Les ingénieurs italiens croient avoir trouvé, sinon le type définitif du véritable cuirassé d'escadre, du moins un type assuré d'un long avenir. Le *Duilio* et le *Dandolo* sont mis sur les chantiers; ils n'étaient pas achevés (1878) qu'un nouveau type prend la place de celui dont ils sont la pensée depuis peu réalisée. L'*Italia* et le *Lepanto* seront les spécimens de cette nouvelle conception.

L'exemple paraît décisif; or cet exemple nous serait fourni, peut-être seulement avec moins de clarté, par toutes les marines de guerre cuirassées. N'est-ce pas la preuve irrécusable que, par les incessans progrès de la science appliquée à la sanglante industrie de la guerre maritime, cette industrie est fatalement vouée à l'incertitude et à l'instabilité?

C'est qu'en effet, si le problème est simple dans son énoncé : qui l'emportera de la puissance d'attaque, de la puissance de résis-

tance? la solution, un moment entrevue à l'heure fugitive où les murailles de fer remplacèrent les murailles de bois, s'éloigne chaque jour devant ceux qui la cherchent. Le fer a remplacé le bois, l'acier remplace le fer, le canon rayé de 100 et de 120 tonnes a remplacé un moment l'obusier Paixhans, et le canon monstrueux à âme lisse de la marine américaine. Le choc par l'éperon remplace le choc par l'étrave. La torpille Withehead remplace l'inoffensive torpille dormante dont les Russes avaient semé les abords de Cronstadt aux jours lointains de 1854. Les rams, les béliers au lourd éperon, armés d'une ou de deux pièces du plus fort calibre, remplacent les batteries flottantes devant lesquelles s'écroulaient les murailles de Kinburn, que la catastrophe de l'*Arrogante* a pour toujours condamnées et auxquelles les Russes opposeraient aujourd'hui leurs popofka circulaires; les *thornycroft*, aux vitesses de 18 à 20 milles à l'heure, naguère réputées impossibles, remplacent la lourde et bruyante chaloupe porte-torpille d'autrefois... Est-ce tout, et ces transformations rapides, sinon ces progrès, de par la science, sont-elles les dernières que la science imposera? Qui l'oserait dire? Dès lors n'est-il pas permis d'affirmer que ni le *Lepanto* italien, ni l'*Invincible* anglais, ni la *Dévastation* française, — et ces noms sont pris entre bien d'autres, — ne réalise dans la marine d'aujourd'hui le type cherché de l'unité de combat, de cette unité qui constituait les anciennes marines : le vaisseau de ligne. On insiste et l'on dit : La science, ou du moins ses applications à la guerre sur mer, ont leurs limites, qu'impose la raison des choses. L'heure approche, si elle n'est sonnée déjà; on touche à ces limites. En fait, les cuirassés de création récente se valent à peu de chose près et sont également puissans et pour l'attaque et pour la résistance. En les fondant dans un type unique, après une expérience sérieuse, on aura résolu le problème autant que sa solution est possible; et quelle expérience? celle de la guerre! *Fata viam invenient.* Jusqu'alors, la véritable puissance maritime d'un pays a pour expression supérieure ses escadres, c'est-à-dire la réunion en nombre plus ou moins considérable de cuirassés construits sur le type le plus récent.

C'est le propre des idées justes qu'après un certain temps de doute et de défiance, elles s'imposent à tous les esprits de bonne foi. Les idées qui, depuis trente ans, ont prévalu et qui nous ont conduits à l'état de choses que nous avons essayé de résumer, ont-elles ce caractère d'évidence? s'imposent-elles? Précisons-les.

La première, l'idée fondamentale, origine, point de départ, principe même de tout le système actuel, est celle-ci : Le navire de combat est avant tout un navire cuirassé; la seconde : Le cuirassé d'escadre doit réunir en lui le maximum d'attaque, le maximum de résistance.

La question du *décuirassement* a été posée il y a longtemps déjà et par des hommes dont personne n'a nié la haute compétence. On a passé outre; pour quelles raisons? Je cherche et n'en vois pas d'autre, pour la France du moins, que la crainte peut-être *assez légitime* d'assumer *les premiers* la responsabilité d'une mesure aussi radicale. Le *Fata viam invenient*, ce moyen commode de ne rien faire, cette raison, à la hauteur de tant de caractères de nos jours, a prévalu, et le fait subsiste comme une vérité *officielle*. Le navire de combat est le cuirassé d'escadre; acceptons-le avec cette seule réserve: les États-Unis d'Amérique n'ont pas de flotte cuirassée.

La seconde idée directrice est que le cuirassé d'escadre doit réunir en lui le maximum de puissance agressive avec le maximum de résistance; elle a conduit, en Angleterre, à des créations telles que l'*Inflexible* et ses dérivés; en Italie à l'*Italia* et au *Lepanto*. Voici les traits principaux de ce dernier type : longueur entre les perpendiculaires, 122 mètres; hauteur au-dessus de l'eau, 7 mètres; tirant d'eau, $8^m,50$; vitesse maxima, 17 nœuds; artillerie : quatre canons de $0^m,450$ (100 tonnes), dix-huit pièces de $0^m,17$, un pont blindé situé à $1^m,80$ en abord et $1^m,05$ au milieu en dessous du niveau de l'eau; un réduit supérieur cuirassé de $0^m,450$. Un éperon et, dans la batterie, des affûts lance-torpille complètent ses moyens d'attaque (1), C'est l'idéal du genre, l'idéal italien du moins; mais ses rivaux des autres marines ne s'éloignent guère de ces dimensions monstrueuses; leur force de résistance est, autant qu'on peut le dire, égale à la sienne, et comme lui, ils réunissent les quatre élémens d'attaque : canons, éperons, torpilles, vitesse. Leur prix de revient à tous oscille entre 15 et 24 millions de francs, fait économique dont nous aurons à tenir compte plus tard.

Le premier et non le moins sérieux des reproches que l'on peut adresser à de telles créations, ou mieux, à l'idée dont elles procèdent, est l'oubli du principe, aujourd'hui, dmis sans conteste, qu'en toute industrie, l'effet utile maximum est dû à la division du travail; ici la méconnaissance du principe n'est pas de l'oubli, elle est cherchée, elle est voulue; en est-elle plus rationnelle et mieux justifiée? Le doute est permis, et les hommes les plus compétens ont élevé contre elle une objection qui ne laisse pas que d'avoir une portée sérieuse. Le cuirassé d'escadre, tel qu'ont pu le produire les ingénieurs dans les conditions que la raison des choses leur impose, est-il l'instrument de combat le plus utile, le plus effectif,

(1) Sur le *Lepanto*, la résistance ne repose plus sur la cuirasse, mais sur le principe de la protection demandée à la flottaison cellulaire imaginée en Angleterre, et poussé à l'extrême sur les cuirassés italiens de plus récente date.

ou bien, à sa place, ne serait-ce point une unité collective d'élémens divers, grâce auxquels les forces concentrées sur un seul navire, — éperon, canons, torpilles, vitesse, — pourraient, au moment psychologique, développer, fournir le maximum de leur puissance, c'est-à-dire de leur effet utile? En d'autres termes et pour poser le problème avec plus de clarté et plus de précision, un cuirassé d'escadre luttant à la fois contre un bélier-éperon, un navire armé d'une pièce du plus fort calibre, dont il serait simplement l'affût mobile, quatre porte-torpilles, tous ayant et pouvant développer dans toutes les phases du combat une vitesse supérieure, un cuirassé d'escadre, disons-nous, ainsi attaqué, résisterait-il à l'assaut simultané de ces adversaires (1)?

Sans chercher dans une discussion technique quelle est la valeur pratique de cette conception nouvelle de l'unité de combat des escadres actuelles, nous constaterons en sa faveur que c'est sur l'action combinée de ses propres élémens, s'appuyant sur les forts à terre quand il y en aura, que repose d'un commun accord la défense des côtes et des ports de mer du littoral. De tout ce qui précède, la première des assertions, point de départ de nos recherches : Nul ne peut préciser quel est aujourd'hui le véritable instrument de combat dans une guerre maritime, n'est-elle pas pleinement justifiée?

De cette incertitude même on pourrait conclure *a priori* à l'incertitude des règles de la nouvelle tactique navale; mais malheureusement, ou heureusement, même avec les flottes composées de *cuirassés d'escadre*, cette incertitude est reconnue par tous ceux qui s'occupent de cette *science :* c'est ce qui résulte de leurs écrits et même des codes adoptés par les escadres d'évolution des plus grandes nations maritimes. *Il semble admis* pour le combat que l'action s'engagera par une première passe, un choc entre adversaires singuliers, un à un; l'escadre étant rangée « dans un ordre sur lequel on ne *saurait poser aucune règle absolue,* car un amiral devra toujours s'inspirer des exigences du moment et subordonner la formation de ses vaisseaux aux manœuvres et à la nature de l'ordre adopté par ceux qu'il doit combattre (2). » Il semble encore admis, par une fiction de la théorie que l'expérience ne semble pas devoir justifier, tant elle comporte de calme, de sang-froid, de volonté inébranlable, que cette passe d'armes, ces chocs ne produiront pas de résultat sérieux, — *les vaisseaux n'ayant fait que se frôler,* — et que la première phase du combat sera suivie « d'une mêlée dans laquelle une escadre doit se diviser en plusieurs groupes de bâtimens formant chacun une unité de combat » s'attachant à des adver-

(1) La question en termes identiques se discute actuellement à l'amirauté anglaise.
(2) De Penfentenyo, *Projet de tactique navale.*

saires particuliers. Dans cette mêlée, qui décidera du succès? « Un hasard heureux comme celui qui, à Lissa, a immortalisé le nom de Tegethof, » qui, « ainsi que Nelson à Trafalgar, a triomphé bien plus par l'énergique audace du capitaine que par les savantes combinaisons du tacticien (1)... » Ces extraits, nous pourrions les multiplier. Quels aveux plus explicites peut-on demander qu'aucune règle fixe ne préside plus à la tactique navale; que cette science, autrefois à peu près positive, « ne quittera plus désormais son caractère spéculatif et ne ressemblera pas à ces rameaux du savoir humain qui sont fondés sur des dogmes précis et des règles bien déterminées (2)? »

Ainsi, variété du type de l'unité de combat, variété de composition des escadres, un seul moteur donnant en mer libre toute liberté d'allures au navire isolé, mais laissant dans l'indétermination les règles des combinaisons tactiques; non plus une seule arme, mais trois armes dont un seul coup peut être mortel : tels sont les élémens constitutifs de toutes les marines actuelles. Qui les différencie? La puissance individuelle de chaque cuirassé, le nombre de ces cuirassés.

Telles sont les marines de ce jour, étant donnée comme juste l'idée fondamentale dont elles procèdent toutes, que, seul, le cuirassé d'escadre est le véritable instrument de combat. Dès lors on peut poser comme démontrées les propositions suivantes qui s'enchaînent logiquement :

1° A égalité individuelle des élémens constituant deux escadres cuirassées ennemies, la victoire est assurée à la plus nombreuse des deux escadres, dont la réserve ne s'engagera qu'après les premières phases du combat, choc, début de la mêlée.

2° L'action devra donc être imposée par la plus nombreuse des deux escadres, la seconde étant, toutes choses égales d'ailleurs, sûre d'être vaincue et détruite.

3° Les forces respectives en nombre et en qualité de deux marines étant toujours connues dès le début des hostilités, l'empire de la mer appartiendra sans conteste à celle des deux nations dont la flotte cuirassée est la plus nombreuse (marines française et allemande, 1870; marines russe et turque, 1877).

4° Les grandes batailles navales ayant pour objectif l'empire de la mer, il n'y aura plus de batailles rangées.

5° La guerre maritime est supprimée.

(1) Amiral Bourgois, *Mémoires sur la question des cuirassés.*

(2) Lieutenant Smeckin, aide de camp de l'amiral Boutakof, *Lecture sur la tactique.*

Conclusion absurde, mais qui prouve que les prémisses du raisonnement logique qui y conduit sont fausses, c'est-à-dire que : 1° si le cuirassé d'escadre en opposition à tout autre navire a peut-être une supériorité réelle sur son adversaire, il n'est pas l'expression vraie de l'unité de combat sur mer, vainement cherchée jusqu'à ce jour; 2° qu'une escadre, réunion plus ou moins nombreuse de cuirassés d'escadre, n'est pas l'expression de la puissance navale.

II.

Il y a longtemps déjà, aux premières années de ce siècle, Fulton, le véritable précurseur des ingénieurs de nos jours, avait trouvé le secret d'un bateau porte-torpilles sous-marin et l'offrait successivement aux gouvernemens de France et d'Angleterre. Tous deux rejetèrent ses offres, mais, après avoir fait étudier le nouvel engin de guerre par des commissions qui devaient se prononcer et sur son efficacité, et sur les conséquences probables de son adoption, l'efficacité en fut reconnue, et c'est elle qui décida du refus des deux gouvernemens, alors pourtant engagés dans une guerre acharnée. « Nous avons la suprématie de la mer, dit le comte de Saint-Vincent, premier lord de l'amirauté anglaise; nous appartient-il d'encourager l'adoption d'un instrument de guerre qui peut nous l'enlever? » Pitt, le grand ministre, ajoutait : « Un tel système, s'il réussit, ne peut manquer d'annihiler toutes les marines militaires. » Quant à la commission française, elle motivait ainsi les conclusions de son rapport : « Qu'adviendra-t-il des marines futures quand, à tout moment, un vaisseau pourra être lancé en l'air par un bateau-plongeur dont aucune prévision humaine ne peut nous sauvegarder? »

Les gouvernans de notre époque ont passé outre à ces scrupules, à ces considérations d'avenir. Avec une ardeur singulière, ils se sont montrés pleins d'émulation en sens contraire, et, croyant sans doute que chacune des inventions nouvelles de ce genre constituait un progrès, donnait une puissance nouvelle à la marine de leur pays, ils ont accepté et adopté toutes les inventions dont le secret leur a été offert. Certes, à voir les machines de guerre formidables dont se composent les flottes actuelles, à considérer les sacrifices d'argent qu'elles imposent, à en juger surtout par le développement qu'elles ont pris, non-seulement dans les pays qui, toujours, prétendirent exercer une action sur les mers, mais encore dans ceux qui n'eurent jamais de marine militaire, il semble que les hommes d'état du passé se sont trompés dans leurs prévisions; il semble que les faits eux-mêmes les ont démenties. Au fond, en réalité, en est-il bien ainsi, et lesquels ont bien vu dans l'avenir, d'eux ou des hommes d'état de nos jours?

Tout n'est vrai ici-bas que d'une vérité relative. Le cuirassé d'escadre, avec son blindage en acier, ses canons de 100 tonnes, ses canons-revolver Hoschkiss, ses torpilles Withehead, son éperon gigantesque, sa vitesse de 16 nœuds, peut être le plus formidable engin de destruction que la science humaine puisse produire, mais les escadres cuirassées ne sont peut-être pas, nous l'avons vu, les instrumens les plus efficaces de la guerre maritime, leur raison d'être. Qui peut dire que la sécurité de l'Angleterre (le seul point de vue où se plaçaient et Pitt et lord Saint-Vincent), n'inspire pas à leurs successeurs des craintes que les premiers ne ressentirent jamais, même quand le premier consul surveillait du haut des falaises de la Manche la transformation de son armée de Marengo en armée de débarquement et hâtait l'organisation de ses flottilles de Boulogne. C'est qu'en effet les modifications récentes apportées à la constitution de toutes les marines militaires ont amené dans la guerre maritime, et surtout dans les résultats de cette guerre, des modifications profondes, celles-là même que ces hommes d'état prévoyaient avec une sagacité patriotique qui leur dictait leur refus d'adopter l'invention meurtrière de Fulton. La suprématie sur mer, l'empire de la mer (que nul ne disputait plus à l'Angleterre après Aboukir et Trafalgar) lui appartiennent toujours; nous l'avons montré, d'ailleurs, ils sont acquis à la nation dont la flotte cuirassée est supérieure en nombre, — et la flotte anglaise n'a pas de rivale, — mais si les mots sont restés les mêmes, combien différentes les idées que ces mots expriment!

L'empire de la mer, c'était alors, pour l'Angleterre, la sécurité de ses flottes marchandes; c'était encore plus celle de ses côtes et des ports de son littoral : sentinelles toujours vigilantes, l'œil des vigies sans cesse tourné vers la France, les frégates, gardes avancées des escadres de blocus, suivaient tous les mouvemens de nos ports militaires et en barraient les passes d'une chaîne de fer, que, seule, la tempête détendait pour quelques instans, en les forçant à prendre le large. Nos croiseurs avaient-ils pu profiter de l'heure fugitive et longtemps attendue, leur destinée était écrite, leur croisière s'achevait bientôt en quelque lutte héroïque, suprême protestation du courage et du patriotisme contre le nombre, et nos matelots allaient peupler les pontons de Southampton et de Plymouth. Vers les dernières années du premier empire, le blocus de tous les rivages européens était effectif; nul ne passait que par leur volonté à travers les mailles serrées des croisières anglaises.

Les courses de l'*Alabama* et des croiseurs confédérés; tout récemment encore, dans la guerre sud-américaine, l'épopée du *Huascar*, aux ordres de l'héroïque amiral Grau, montrent ce que sont devenus aujourd'hui ces blocus autrefois effectifs; elles disent ce que

vaut l'empire de la mer pour la protection du commerce, la sécurité des côtes de la nation qui tient en ses mains ce sceptre vermoulu plus qu'à demi brisé; elles ont mis enfin en pleine lumière les causes morales, ou tout au moins économiques, qui, mieux que les coups directs des croiseurs ennemis, frappent au cœur, ruinent pour longtemps (si ce n'est pour toujours) ce commerce lui-même.

« Les croisières des corsaires confédérés n'avaient pas eu seulement un résultat matériel : la prise et la destruction d'un grand nombre de navires américains. Jusqu'au mois de mai 1864, 239 navires jaugeant ensemble 104,000 tonneaux, d'une valeur de plus de 15,000,000 de dollars (80,250,000 francs) avaient été détruits. L'effet moral avait été plus considérable encore. La plupart des navires de commerce fédéraux étaient transférés à des propriétaires anglais. Dans la seule année de 1863, on enregistra le transfert de 348 navires jaugeant ensemble 252,000 tonneaux. Les taux des assurances s'élevaient à des chiffres ruineux pour le commerce du Nord. La guerre se prolongeait enfin, non-seulement par les ressources que procuraient les coureurs de blocus, mais encore par la confiance que rendaient aux défenseurs du droit des états les exploits sans cesse renouvelés des Semmes, des Wadell et de leurs émules (1). »

S'il en est ainsi, un jour nouveau ne se fait-il pas sur l'avenir des guerres maritimes et n'apparaissent-elles point comme devant avoir pour instrument le plus effectif des croiseurs à marche supérieure, auxquels leur vitesse et l'audace des capitaines donneront le prestige de l'ubiquité en leur permettant de déjouer toute poursuite?

Affirmer qu'il en sera ainsi serait peut-être se hâter, en France surtout, où l'ignorance des choses de la mer n'est que trop générale, et, puisque la véritable méthode scientifique exige que toute hypothèse soit vérifiée et sanctionnée par l'expérience, cherchons s'il n'est pas d'autres faits plus récens qui mettraient hors de doute la vérité que nous venons d'entrevoir.

La guerre de la sécession est finie. Les états rebelles sont vaincus. Ils expient leur faute ou leur *crime*. Mais n'ont-ils pas eu des complices et ces complices resteront-ils impunis? Plus d'un gouvernement en Europe a aidé non-seulement de ses vœux et de sa sympathie plus ou moins avoués, mais par des actes, la longue résistance des états du Sud. Le plus compromis d'entre eux est certainement le gouvernement anglais. C'est dans les ports anglais que les confédérés ont puisé les élémens de leur marine, et, de plus, c'est l'Angleterre qui s'est portée l'héritière du commerce agonisant des états du Nord. N'a-t-elle pas à rendre un compte sévère de tous ses agissemens, des facilités que les croiseurs du Sud ont trouvées dans

(1) *Les Croiseurs, la Guerre de course*, par M. Dislère, ingénieur de la marine.

ses arsenaux, de sa commode interprétation des lois de la neutralité, de ses complaisantes et hâtives appréciations des titres des rebelles à être reconnus comme belligérans? Tous ces griefs seront réunis en un faisceau, formeront une question dont le titre seul les résumera tous et dira la portée menaçante. Ce sera la question de *l'Alabama*, et la question de *l'Alabama* est posée. Par elle, deux grandes nations maritimes (les plus puissantes de toutes) sont mises en présence : toutes deux animées, malgré le cours du temps, et les progrès des idées modernes, d'une de ces haines vigoureuses de famille qui gardent le mieux le souvenir des injures reçues et l'âpre désir de les venger. De ces deux nations, l'une a une flotte cuirassée incomparable par le nombre et la puissance des vaisseaux qui la composent; elle sera sûrement, elle est déjà la reine de l'Océan; partout où ses escadres se présenteront, elles sont sûres de la victoire, que dis-je? elles ne rencontreront pas d'adversaires. Les États-Unis n'ont pas un seul cuirassé de haut bord à leur opposer (1). Qu'importe? la question de l'*Alabama* est posée : Com-

(1) *Le Temps* du 8 janvier publia, dans sa correspondance, la note suivante sur les difficultés morales de la création de la marine de guerre américaine : « La création d'une nouvelle marine militaire est, en effet, plus que jamais le rêve des hommes d'état américains, et il n'est guère douteux que la tâche ne soit très prochainement entreprise. Le principe est dès à présent adopté; on en est à l'étude d'un plan d'ensemble et aussi à l'organisation des voies et moyens. Il est donc très naturel que M. Arthur y regarde à deux fois avant de choisir l'homme qui sera chargé d'une mission de cette importance; et cette prudence très louable se complique d'une considération délicate : c'est que, aux États-Unis comme ailleurs, la comptabilité en nature de la marine a toujours été la bouteille à l'encre. Les arsenaux et les ateliers ont été de tout temps livrés au pillage; des centaines de millions de dollars s'y sont engloutis sans qu'il en reste rien que quelques méchantes carcasses de vaisseaux dont pas un ne serait capable d'accepter le combat,— et encore moins de l'éviter, a dit un amiral. Tout est donc à créer, personnel et matériel, et il faudra une main sûre pour le nettoyage d'abord, pour l'édification ensuite. Or là, plus qu'ailleurs, M. Arthur est embarrassé pour rester indépendant du général et de son entourage, sans froisser de vieilles amitiés, car ce sont encore les traditions de ce temps-là qui règnent dans l'administration de la marine, et ce sont les plus détestables traditions d'une époque où la corruption officielle atteignait aux dernières limites du cynisme. »

Et nous extrayons du *Army and Navy Journal*, de décembre 1881, les renseignemens suivans :

« La commission estime qu'il y a lieu de créer une flotte cuirassée, mais qu'il n'y a lieu d'y procéder qu'après avoir terminé les trente-huit navires suivans non cuirassés :

« Cinq béliers en acier, 2,000 tonnes; cinq canonnières porte-torpilles; dix croiseurs porte-torpilles; dix bateaux torpilleurs pour la défense des côtes et enfin les huit croiseurs en construction déjà.

« Ce programme ne sera achevé que dans huit ans. Les Américains ne se montrent donc pas empressés d'avoir une flotte cuirassée. Cette parole énergique d'un de leurs amiraux les plus distingués, qu'avec les navires actuels il serait plus difficile encore de refuser le combat que de l'accepter, même avec la certitude d'être vaincu, montre bien la pensée qui a dirigé la commission. Elle veut des navires à grande vitesse, pouvant refuser le combat et l'imposer à son heure. »

ment sera-t-elle résolue? Par la guerre? Non. Le congrès de Genève se réunit. Ses décisions condamnent l'Angleterre, et l'Angleterre se soumet, et religieusement elle exécute les décisions arbitrales du congrès, ces décisions qui courbent son hautain patriotisme aux pieds de ses anciens sujets, devenus ses plus orgueilleux rivaux; et alors ne serait-ce pas que l'heure est enfin venue du règne de la justice? ne serait-ce pas que désormais la force ne prime plus le droit?

Ceux-là peuvent le croire qui se paient de mots et d'illusions. Oui, sans doute, les hommes d'état de l'Angleterre disent bien haut, qu'en acceptant l'arbitrage du congrès, qu'en exécutant ses décisions, ils ne se sont inclinés que devant la justice; il semble que personne ne pourrait affirmer le contraire, et pourtant ceux dont la prétention est de voir au fond des choses répondent: Non, la justice seule n'a pas triomphée. Non, le droit n'a pas primé la force. C'est au contraire la force et la force seule qui a vaincu; seulement, et, par un concours de circonstances trop rares dans la vie des peuples, la force était l'auxiliaire de la justice et du droit. Quelle est donc cette force dont ils parlent et de quel côté la voient-ils dans une guerre entre deux adversaires si inégalement armés? Ils la voient là où elle est réellement, du côté des États-Unis, qui, eux, n'ont point adhéré au premier article de la déclaration sentimentale de 1856, et dont les innombrables corsaires vont s'acharner à la poursuite des flottes marchandes de l'Angleterre. Les escadres anglaises peuvent sillonner l'océan et promener leurs glorieuses couleurs sur tous les points du globe, combien de leur navires de commerce sauveront-elles du danger qui les menace, et, le commerce anglais détruit, que devient la puissance anglaise, que devient l'Angleterre elle-même?

Les guerres maritimes de l'avenir, — contre l'Angleterre du moins,—pourraient bien être essentiellement une guerre de course. Poursuivons nos recherches.

La guerre de 1870 éclate comme un coup de foudre dans un ciel serein. Les escadres cuirassées françaises sont prêtes. L'escadre d'évolution couvre la Méditerranée et assure le retour en France de notre armée d'Afrique. Une seconde escadre a déjà franchi le Sund et bloque la côte allemande de Kiel à Dantzig; une troisième enfin part de Brest et menace les provinces littorales de la mer du Nord, acquisition récente de la Prusse. La division cuirassée allemande s'est hâtée vers Wilhemshaven; elle s'y enferme, bien résolue à ne pas sortir de l'abri de ses défenses incomplètes, improvisées, mais insurmontables; quant aux quelques navires de guerre épars sur l'océan pour protéger le commerce de la Confédération du Nord, ils renoncent à une mission à laquelle ils se croient inégaux. A l'ancre dans les rades étrangères et couverts des lois de la neutralité, ils

resteront impassibles devant les défis qui leur seront adressés. Les navires qu'ils devaient protéger font comme eux et restent cloués aux ports où la nouvelle de la guerre est venue les surprendre. Ceux qui parcourent les routes naguère pacifiques de l'océan, devenues pour eux pleines de périls, sont la proie de nos croiseurs, proie facile dont la meilleure et peut-être la seule protection fut encore les instructions singulières données à nos capitaines, à l'ouverture des hostilités. Mais l'heure sombre a sonné pour la France. Reischoffen, Sedan, Metz ont vu, comme en un gouffre immense, s'engloutir nos armées. La lutte continue, encore inégale, mais non désespérée. Des hommes, ils accourent en foule, mais comment en faire des armées? Où sont les armes d'abord, les munitions, les approvisionnemens de tout genre qui leur sont nécessaires? Depuis longtemps, nos arsenaux sont vides et l'industrie nationale est bien lente. Où les prendre? où les acheter? En Angleterre, en Amérique, sur tous les marchés du monde; ces marchés nous restent ouverts; nos croiseurs protègent les grandes routes qui y conduisent; nos escadres bloquent les côtes ennemies; la France vaincue sur terre reste du moins reine et maîtresse de la mer.

Soudain, une nouvelle étrange retentit comme un cri d'alarme. Un croiseur allemand a déjoué la surveillance de nos escadres; c'est l'*Augusta*, un des corsaires construits en France pour les rebelles américains, acheté naguère par la Prusse; sa vitesse est supérieure à celle du plus rapide des croiseurs lancés à sa poursuite; il a paru un moment devant Rochefort et il a capturé un aviso de l'état; quelques heures après, il était à l'embouchure de la Gironde, et il capturait deux navires marchands qui déjà croyaient toucher au port. Où sera-t-il demain? Sans doute sur les grandes routes de New-York au Havre, à Bordeaux; la défiance est partout : frets d'assurances, frets de transports haussent déjà sur les marchés ouverts à nos efforts. Mais l'esprit des Semmes, des Wadell n'anime pas le capitaine de l'*Augusta*; par un retour inespéré de la fortune de la France, il conduit son navire à Vigo pour y refaire ses approvisionnemens de charbon. Deux de nos croiseurs l'y suivent et mouillent à ses côtés : jusqu'à la fin de la guerre, l'*Augusta* restera impuissante.

Qui dira les difficultés qu'eût créées aux derniers élans de la défense nationale une décision plus virile, celle qu'auraient prise certainement ces hommes de mer intrépides qui commandaient les corsaires sécessionnistes, les *Florida*, les *Alabama* dont les exemples resteront comme d'éternels modèles? Dans la crise suprême que nous traversions alors, dans les années qui suivirent, années de recueillement douloureux où tous les esprits étaient tournés vers les Vosges, l'incident de l'*Augusta* fut vite oublié, ses conséquences méconnues. L'importance du nouveau rôle des croiseurs dans toute

guerre maritime semble n'avoir été comprise que de quelques rêveurs isolés; de nouveaux incidens n'allaient pas tarder à la mettre en pleine lumière.

La guerre, mais une guerre dès longtemps prévue, éclate en Orient entre la Turquie et la Russie. La flotte russe est inférieure en nombre à la flotte turque; comme naguère les Allemands à Kiel et à Wilhemshaven, les cuirassés russes s'enferment dans leurs ports inaccessibles de Cronstadt et de Nicolaïef; les croiseurs russes porteront seuls le poids de la guerre, et quels croiseurs? Des paquebots transformés comme la *Vesta*, n'ayant pas même une vitesse égale à celle de la plupart des cuirassés turcs. On sait quels services ils rendirent à leur pays, non pas en ruinant le commerce de la Turquie,—ce commerce est dans la main des neutres, — mais comme convoyeurs de ces chaloupes porte-torpilles (je ne dis pas des thornycrofts), qui, pendant toute la guerre tinrent en alerte les escadres turques et leur portèrent plus d'un coup meurtrier. Jusqu'ici cependant les faits ne vont pas à la preuve directe que nous cherchons; une évolution marquée de la politique anglaise va nous la fournir. L'Angleterre semble vouloir, une fois encore, prendre en main la cause de son antique client, « l'homme malade » de Stamboul. Alors s'organise à Saint-Pétersbourg, à Moscou, la Société des croiseurs volontaires; ses agens sont aux États-Unis, où ils achètent les croiseurs rapides, élémens de la nouvelle marine russe; les équipages sont prêts, les officiers désignés et les dispositions du gouvernement, de l'opinion publique en Amérique, semblent peu favorables au respect des lois de la neutralité : les souvenirs de l'*Alabama* y sont encore vivans. L'Angleterre s'arrête, donnant une nouvelle preuve de son impuissance, et devant quels dangers recule-t-elle? Devant la menace d'une guerre de course dont son commerce sera l'enjeu. Mais la leçon ne sera pas perdue: aux croiseurs improvisés de ses adversaires, elle opposera désormais toute une flotte de croiseurs, les uns véritables navires de combat, construits, armés pour la course; les autres, paquebots aux vitesses supérieures, construits pour être transformés en navires de guerre dans des conditions spéciales, et qui, à l'heure venue, seront peut-être les élémens les plus effectifs de la défense de son commerce. La *Servia* est le dernier des paquebots de la compagnie Cunard, construits sous l'empire de ces idées; il a 161 mètres de long, 15^{m},85 de large, sa capacité est de 5,500 tonnes, en dehors de 1,800 tonnes de charbon et 1,000 tonnes de water-ballast; sa coque est en acier; sa vitesse de 17 nœuds 1/2, peut-être 18 nœuds.

Ces puissans efforts de l'Angleterre sont significatifs. Aussi, sans rappeler les exploits du *Huascar*, les courses aventureuses de *La Union*, une sœur de l'*Augusta*, sur les côtes du Pacifique, du Callao

à Punta-Arenas, dans le détroit de Magellan, il nous semble possible d'affirmer que la guerre maritime dans l'avenir sera essentiellement une guerre de course. Ne sera-t-elle qu'une guerre de course?

Frédéric II de Prusse disait que, pour vaincre, il fallait trois choses : de l'argent, de l'argent et encore de l'argent; Danton, qu'il fallait trois choses : de l'audace, de l'audace et encore de l'audace. Le grand roi philosophe et guerrier, le grand révolutionnaire, se complètent l'un par l'autre, ou plutôt leur pensée est la même. Seulement, Frédéric se savait assez riche en audace pour en prêter à ceux qu'il inspirait de sa volonté puissante; il n'en parlait pas, mais il prêchait d'exemple. Plus que jamais aujourd'hui, l'argent et l'audace sont les élémens premiers de la victoire, surtout dans une guerre maritime, quand argent et audace sont mis au service de la science et de l'expérience. On sait quel est le prix des cuirassés d'escadre; l'argent n'a pas été ménagé pour en faire les instrumens de combat les plus puissans. Néanmoins, et, par la raison des choses, peut-être, à l'heure décisive, ne répondront-ils pas aux légitimes espérances qui inspirèrent les gouvernemens européens et les décidèrent à se lancer dans cette voie coûteuse d'innovations sans fin, et peut-être sans issue. Une flotte supérieure en nombre sera, dès le début des hostilités, maîtresse de la mer. Mais aujourd'hui cette souveraineté est un mot plus qu'un fait; elle ne garantit pas même la sécurité du commerce national. Est-ce donc pour ce mince résultat que ces flottes ont été créées, et, la guerre venue, n'auront-elles pas un rôle à jouer, des missions à remplir, plus dignes des forces redoutables que chaque vaisseau porte en lui, et dont leur réunion semble devoir encore multiplier la puissance? Ces missions, ce rôle, sont tout indiqués, à une condition cependant : c'est que, descendant des hauteurs nuageuses de cette sentimentalité qui a créé cette monstrueuse association de mots : les droits de la guerre, on revienne à la logique qui en réalité mène le monde, et dont peuples et individus se repentent toujours d'avoir méconnu la loi.

La guerre peut être définie : l'appel suprême du droit contre la force qui nie ce droit; d'où l'objectif supérieur de la guerre : faire le plus de mal possible à l'ennemi. Or, si un grand roi, philosophe et maître en l'art de la guerre, déclare que la richesse est le nerf de la guerre, tout ce qui frappe l'ennemi dans sa richesse, *a fortiori* tout ce qui l'atteint dans les sources mêmes de cette richesse, devient non-seulement légitime, mais s'impose comme obligatoire. Il faut donc s'attendre à voir les flottes cuirassées, maîtresses de la mer, tourner leur puissance d'attaque et de destruction, à défaut d'adversaires se dérobant à leurs coups, contre toutes les villes du littoral, fortifiées ou non, pacifiques ou guerrières, les incendier, les ruiner et tout au moins les rançonner sans merci. Cela s'est fait

autrefois; cela ne se faisait plus ; cela se fera encore : Strasbourg et Péronne en sont garans.

Par ce nouveau rôle et ces nouvelles missions que la logique impose aux escadres cuirassées nous entrons dans un nouveau système de guerre maritime : celui de l'attaque et de la défense des côtes. Quel que soit le but de l'assaillant, il est évident qu'il se présentera en force avec tous les moyens d'action que les circonstances lui permettront de réunir et qui seront calculés en vue du but spécial à atteindre. Quant à la défense, elle semble devoir être scindée en deux élémens distincts : défense fixe, défense mobile; l'une comprenant les torpilles dormantes, les barrages, les fortifications de tout genre, établies d'avance ou improvisées sur le rivage, l'autre, reposant sur l'action isolée ou combinée des béliers, des batteries flottantes, des canonnières, des thornycrofts porte-torpilles à grande vitesse, s'appuyant suivant les lieux sur les vaisseaux cuirassés, sortant de l'inaction où les condamnait en haute mer l'infériorité du nombre.

L'étendue du théâtre des opérations d'une telle guerre, l'infinie variété des combinaisons qu'elle permet, nous rejettent encore une fois dans l'inconnu, ou tout au moins l'indéfini. Avec la mobilité extrême que la vapeur donne à tous les navires de guerre, quelle que soit d'ailleurs l'arme spéciale dont ils sont munis, avec la rapidité et la sûreté des informations que permet le télégraphe électrique, avec la force de concentration qu'assurent les chemins de fer, si, d'un côté, nul point du littoral n'est à l'abri d'une attaque, de l'autre, il n'est aucun point du littoral qui ne puisse être puissamment et rapidement protégé. Toute tentative de débarquement sous le feu d'une escadre maîtresse de la mer semble pouvoir réussir, mais tout corps d'armée ainsi aventuré en plein territoire ennemi semble devoir être rejeté à la mer, avant d'avoir solidement établi sa base d'opérations et de ravitaillement; et si cette base reste l'escadre qui l'a porté, si c'est par la mer qu'il doit vivre, sa situation paraît bien hasardée, sinon compromise; enfin, on peut se demander ce que pèse de nos jours, pour le succès définitif de la guerre, un corps d'armée dont l'effectif ne peut dépasser 30,000 hommes. Tout reste donc, nous le répétons encore, voué à l'inconnu, à l'indéfini, à des hasards heureux. Ce sera l'affaire de ceux qui prépareront de telles opérations, après les avoir décidées; de ceux-là surtout qui auront à les mener à bonne fin.

Ces réserves faites, et nous ne saurions trop insister sur leur importance, il nous semble que du fond obscur de cet indéfini, se détachent, au nom de la raison des choses, quelques conjectures qui apparaissent avec un certain degré de probabilité, sinon de certitude. Comme ce sont les seules clartés qui résultent de nos

recherches, et qui nous permettent de les pousser plus avant, nous essaierons de les résumer sous forme de propositions :

1° La dépréciation de la puissance de l'artillerie contre un but cuirassé mobile a été constatée par l'expérience. Elle diminue sensiblement les risques que court une flotte cuirassée, couverte de fumée et défilant à grande vitesse devant les batteries de côte les plus fortement armées. Il semble permis de croire qu'en beaucoup de circonstances une flotte aux ordres d'un Nelson ou d'un Ferragut n'hésiterait pas à courir ces risques, si le but à atteindre valait l'enjeu d'un tel coup de fortune.

2° Toute escadre surprise au mouillage par une escadre sous vapeur, est une escadre détruite, l'éperon, dont l'assaillant peut seul se servir, devenant alors une arme aussi sûre pour lui que mortelle pour son adversaire.

3° Toute escadre au mouillage, — si l'accès de ce mouillage est possible, — peut être surprise la nuit et même attaquée le jour, par une flottille de thornycrofts.

4° La portée des pièces de $0^m,27$ étant de 11,000 mètres, celle des pièces de $0^m,14$ de 7,200 mètres avec un angle de pointage de 35°, toute ville, tout établissement occupant une grande étendue de terrain, et dont un navire quelconque ainsi armé peut s'approcher à une distance moindre que ces portées, peut être bombardé, incendié, sans que l'assaillant coure de risques sérieux de la part des batteries de côte qui défendent la ville.

Quelques faits peuvent servir, non à démontrer, mais à *illustrer* ces propositions, qui resteront douteuses jusqu'aux jours d'expériences décisives. Dans toutes les opérations de guerre auxquelles elles se rapportent, quel est, en effet, le facteur du succès? L'audace, c'est-à-dire le mépris de la mort mis au service du patriotisme et de la science professionnelle. C'est là une force morale qui ne tombe sous le coup d'aucune appréciation *à priori*. Turenne pouvait bien dire la veille d'une bataille : « Tu trembles, carcasse! tu tremblerais bien plus si tu savais où je te conduirai demain, » et le lendemain il allait où il s'était promis d'aller. Les capitaines qui se prépareront aux futures opérations des guerres maritimes trembleront sans doute la veille comme l'illustre maréchal. Iront-ils jusqu'au bout le lendemain? Dieu seul peut le dire.

Le combat du *Huascar* contre le *Shah* et l'*Amethyst* anglais nous fournit la première de ces illustrations. « L'état du *Huascar* après le combat, dit un écrivain militaire, est un exemple de la dépréciation que subit l'artillerie à la mer, le jour de l'action. Il y a loin

en effet des résultats obtenus pendant un combat à ceux observés dans les polygones... En résumé, le monitor a été atteint par 70 ou 80 projectiles. Aucun projectile de $0^m,23$ n'a perforé sa cuirasse (1). »

La rade de Toulon vient d'être fermée hermétiquement par des jetées pour soustraire à une surprise les escadres au mouillage dans cette rade. Voici d'ailleurs quelques-unes des considérations par lesquelles M. le contre-amiral Du Pin de Saint-André justifie cette coûteuse précaution. « ... Il est possible que notre escadre soit récemment arrivée à Toulon à la suite d'une navigation pénible ; les équipages sont harassés, ont besoin d'un repos qui n'est pas moins indispensable aux machines et aux chaudières ; les approvisionnemens sont à renouveler, et les réparations d'entretien sont urgentes ; peut-être réunit-on une flotte de transports pour frapper un grand coup sur un port ennemi, etc. Tous les cas sont possibles. Faudra-t-il paralyser en permanence toute une flottille de croiseurs pour surveiller les abords éloignés et ceux immédiats de la rade? êtes-vous assuré quand même qu'une occasion fortuite ou du fait de l'ennemi ne les dispersera pas? allez vous tenir sur pied toutes les nuits les garnisons des forts et des batteries et les équipages des vaisseaux pour éloigner toute chance de péril? Quoi que vous fassiez, la fatalité peut un jour accumuler en faveur de l'ennemi tant de circonstances heureuses et pour nous défavorables, que toutes vos précautions soient en défaut. L'histoire est là pour nous prouver que la fortune de la guerre se plaît au merveilleux le plus invraisemblable et que rien n'est impossible.

« Ce jour-là, au coucher du soleil, par un temps clair, aussi loin que le regard peut atteindre, du haut des sémaphores et du des mâts des croiseurs avancés, aucun indice de fumée ne décèle l'ennemi. Il est loin ; on peut être tranquille. En effet, l'ennemi est très loin, il est à 50, à 80, à 100 kilomètres, si vous voulez, à une distance enfin où sa présence ne peut être soupçonnée.

« Cependant le temps a changé ; à peine le soleil a-t-il disparu que la nuit arrive, sombre et pluvieuse, mais la mer est belle. La flotte ennemie, poussant ses feux et marchant à toute vapeur, se dirige sur Toulon. Trois heures lui suffisent pour franchir une distance de 60 kilomètres et plus ; elle a pu échapper aux croiseurs du large, elle s'arrête avant de pouvoir être aperçue des croiseurs de la côte. Aussitôt chacun des vaisseaux, porteur d'un canot torpilleur de chaque bord, le met à la mer ; ces torpilleurs sont munis, les uns de torpilles Withehead, les autres de torpilles portatives. Ils partent et se glissent comme des serpens vers l'entrée de la rade. Peut-on répondre que quelques-uns ne réussiront pas et sur cette

(1) *Revue maritime, 1881 ; des Opérations de guerre maritime récentes.*

certitude pourra-t-on dormir tranquille? Eh bien, dans une rade, dans un port, dans un arsenal comme Toulon, il faut pouvoir dormir tranquille sous peine de voir épuiser de fatigue les équipages et les troupes, ruiner promptement le matériel et arrêter la marche de tous les services. »

Ce qui est vrai de toute évidence pour Toulon l'est également pour Cherbourg, et ne paraît pas invraisemblable, même pour Brest, bien que l'écrivain si compétent que nous venons de citer ajoute : « Une flotte ennemie ne pourra jamais apparaître subitement au milieu de la nuit devant Brest... Pour y arriver, elle a d'abord à surmonter les obstacles d'une navigation étendue qui permettent le développement d'une défense formidable et qui donnent la certitude d'être prévenu suffisamment à l'avance. Ce n'est pas par une nuit sombre que l'ennemi pourra s'aventurer à toute vapeur dans l'Iroise et remonter le goulet de Brest; pour cela, il faut qu'il y voie clair et qu'il s'avance avec une certaine prudence, afin de ne pas aller au-devant d'un naufrage durant ce long trajet. A portée du canon de la terre, l'action de l'artillerie combinée avec celle des torpilles fixes ou mobiles de toute nature pourra lui être funeste, et dans tous les cas, depuis le moment où la vigie d'Ouessant, sentinelle avancée, aura signalé l'ennemi, jusqu'au moment où il aura pénétré dans la rade, on aura tout le temps pour se disposer à le bien recevoir (1). » — Tout arrive, rien n'est impossible, disait tout à l'heure l'auteur de la note que nous citons, et je m'en tiens à cet avis. Quant aux certitudes sur lesquelles repose son nouvel optimisme, peut-être sont-elles fondées, s'il ne s'agit que d'une escadre de haut bord; que deviennent-elles, si les passes doivent être surprises, et plus tard les escadres au mouillage, par une flottille de thornycrofts à grande vitesse, qui n'aurait certes pas besoin de pilote, dont la présence ne sera pas signalée par les vigies d'Ouessant, supprimées par l'ennemi dès le début de la guerre, s'il est maître de la mer? Question d'audace, de résolution, de sang-froid et de science professionnelle. Qu'importe d'ailleurs! la chose est humainement possible, et dans un port, dans une rade, dans un arsenal comme Brest, aussi bien qu'à Toulon, « il faut pouvoir dormir tranquille sous peine de voir épuiser de fatigue les équipages et les troupes, ruiner promptement le matériel et arrêter la marche de tous les services. »

Illustration et non démonstration, avons-nous dit, et certes nous ne pensons pas avoir dissipé les doutes que soulèvent les problèmes que nous avons agités, de nouveaux exemples y seraient inutiles.

(1) Amiral Du Pin de Saint-André, *la Rade de Toulon et sa Défense;* Paris, Berger-Levrault.

Mais ces doutes, cette incertitude, n'étaient-ils pas le point de départ de nos recherches, le *Quod erat demonstrandum?* serait-ce alors que ces recherches n'ont pas de résultats positifs, d'enseignemens pratiques, de leçons dont il faut tirer profit? Nous croyons, au contraire, qu'en nous montrant ce qui n'est plus, ce qui ne peut pas être, elles nous ont conduit à ce qui doit être, qu'en nous signalant les dangers possibles d'une fausse sécurité, elles permettent de les conjurer.

L'empire de la mer, dans le sens étroit qu'il faut donner aujourd'hui à ces mots, est à la flotte cuirassée la plus nombreuse. Une nation maritime doit donc savoir *contre qui elle veut maintenir cette souveraineté*, et avoir une flotte cuirassée aussi nombreuse que celle de ses futurs adversaires. Exemple : l'Angleterre, qui veut maintenir contre tous sa suprématie navale et qui, par suite, maintient sa flotte cuirassée en état de lutter avec toutes celles du monde réunies contre elle. Cette règle subsistera tant que la preuve ne sera pas faite que le cuirassé d'escadre n'est pas la plus puissante unité de combat.

La course sera le moyen le plus efficace de ruiner le commerce ennemi. Il y a donc lieu de créer une flotte de croiseurs spéciaux. On a vu la Russie qui l'a voulue, l'Angleterre qui l'a créée avec une résolution et par des mesures exceptionnelles qui doivent servir d'exemple.

Le blocus de tout le littoral d'un pays est impossible ; celui d'un seul port est d'une difficulté extrême ; il n'est effectif que par la concentration de nombreuses escadres de blocus, échelonnées sur plusieurs lignes concentriques rayonnant autour de ce port. Il faut donc répartir sur plusieurs centres d'armemens le point de départ de nos divisions navales et de nos croiseurs pour assurer leur entrée en mer libre.

Tout point du littoral peut devenir le point de débarquement d'une armée ennemie ; toute ville du littoral peut être incendiée et rançonnée par des flottes ou même par de simples croiseurs ennemis. Il faut donc encore répartir sur plusieurs centres d'action les élémens maritimes constitutifs de la défense des côtes : béliers, batteries flottantes, canonnières et thornycrofts ; il faut donc autant que possible mettre ces centres d'action hors de la portée des canons de plus haut calibre et empêcher par leur multiplicité et leur éloignement dans l'intérieur, que l'ennemi ne soit au courant de ce qui s'y passe.

Que nos escadres soient au mouillage dans nos ports et nos rades, se préparant à prendre la mer, ou qu'elles s'y présentent pour s'y ravitailler, s'y refaire après une croisière, un combat, il faut que de tout temps, accessibles pour elles, nos ports les met-

tent à l'abri d'une attaque de vive force et d'une surprise, et pour cela il faut que leur accès soit absolument interdit à l'ennemi...

Sans pousser plus loin ces conclusions de nos recherches, en admettant qu'elles ne soient pas d'une vérité absolue, n'est-il pas évident qu'elles contiennent une part de vérité que nul ne peut méconnaître? En tous cas, elles étaient nécessaires pour répondre en connaissance de cause à la question première que nous nous étions posée : Faut-il, dans l'intérêt de la marine et de la France, maintenir ou supprimer le port militaire de Rochefort? Les prémisses nécessaires sont posées; peut-être même avec trop de développemens ; il est temps d'entrer dans le vif de la question.

III.

Les ports militaires de l'Allemagne sont Kiel et Wilhemshaven. Nous en emprunterons la description à un remarquable travail de M. Paul Merruau, publié ici même il y a six ans (1) :

« La baie de Kiel est entourée de collines élevées qui brisent le vent, l'amortissent et l'éteignent. Cette ceinture de hauteurs forme un mur autour du bassin de la baie, qui jouit ainsi d'une sécurité encore augmentée par un rideau de bois croissant sur les collines... Le fiord de Kiel a 16 kilomètres de longueur; ouvert au nord, il s'enfonce au sud en faisant entonnoir. La ville de Kiel est au fond; très évasé à l'entrée, le fiord se rétrécit à quelque distance, à un endroit où il est étranglé entre deux caps placés sur les deux rives vis-à-vis l'un de l'autre. C'est là qu'on avait construit en 1870 un triple barrage composé de chaînes, de chalands chargés de pierres et de torpilles; il y existe une forteresse, Friederichshort, sur la pointe de terre qui s'avance à droite de l'entrée de la baie; à gauche, sur l'autre rive, le cap est gardé par une redoute garnie d'une grosse artillerie; entre la citadelle et la redoute, la passe est large au plus de 7 à 800 mètres, et pour détruire le barrage qu'on y rétablirait en temps de guerre, il faudrait opérer sous les feux croisés de ces deux ouvrages de défense très bien armés. L'escadre qui tenterait cette entreprise désespérée aurait, dans tous les cas, l'obligation d'éteindre d'abord les feux d'autres travaux défensifs qui précèdent Friederichshort et sont placés à l'ouverture de la baie, l'un en un lieu appelé Brauneberg et en face, sur le rivage opposé, une redoute à parapets blindés. Ce quadrilatère présente à l'ennemi plus de deux cents embrasures. Pourtant l'état-major général à Berlin ne trouve

(1) *La Création de la flotte prussienne.* Voyez la *Revue* du 1er mai 1876.

pas cette défense complètement rassurante, et il se prépare à l'augmenter par la construction de trois autres forts.

« ... Il a pris d'autres précautions.

« Le pourtour du fiord laisse entre la mer et le pied des collines un espace de terrain où les constructeurs auraient pu placer des cales couvertes, des chantiers, des docks et tous les ateliers que comporte un grand établissement maritime; mais, *pour plus de sûreté, l'arsenal et le port ont été concentrés* dans un bassin creusé à l'intérieur du fiord, sur la rive orientale, près d'un village de pêcheurs qu'on nomme Ellerbeck. Six ouvrages de défense sont spécialement réservés pour couvrir ce bassin et les établissemens qui l'entourent. Enfin la forteresse de Rendsbourg, enlevée aux Danois et située dans le voisinage, pourrait au besoin porter secours à la flotte ancrée dans le port et prendre entre deux feux les troupes de débarquement.

« Au demeurant, le port de Kiel, tel qu'il existe, avec une rade magnifique, un bassin où la mer a 40 pieds de profondeur, où les bâtimens peuvent partout accoster au rivage, où l'on ne rencontre ni courans ni bas-fonds, où la nature a préparé pour ainsi dire l'emplacement de formidables fortifications, n'a rien à envier aux plus beaux établissemens maritimes. La défense en a été réglée par une commission que présidait M. de Moltke en personne; *il est dès à présent imprenable.*

« Le gouvernement de Berlin a cru devoir en outre se ménager un poste fortifié dans la mer du Nord, en face de l'Angleterre...

« ... Il y avait, sur la mer du Nord, un lieu favorable à la création d'un tel port; c'était le duché d'Oldenbourg, dont le territoire commence au Weser et finit à la Hollande... La Prusse étant pressée de construire le port, elle acheta, en 1853, au grand-duc, au prix de 1,875,000 francs, un terrain de 310 hectares à l'embouchure de la Jahde, rivière qui se jette dans la mer du Nord, à l'ouest du Weser. La Jahde se décharge au fond d'une baie dont la profondeur et l'étendue sont loin de pouvoir être comparées au fiord de Kiel, mais où des travaux d'ailleurs considérables pouvaient permettre de fonder un port militaire. Le gouvernement berlinois avait choisi cet emplacement. Singulière coïncidence, ce choix fut fait d'après l'avis de Napoléon Ier, qui avait désigné comme propre à la construction d'un grand port de guerre la baie de Jahde, à l'époque où le département des Bouches-du-Weser était compris dans les limites de l'empire français.

« Les travaux furent entrepris sans retard; l'œuvre était d'un accomplissement difficile. Les terres, en cet endroit, sont plates, stériles et composées d'une argile sablonneuse; elles se délaient et

s'effondrent par l'action de la mer. Pour donner au rivage la solidité nécessaire, il fallait l'étayer par des digues. Ce premier travail, souvent interrompu par des inondations, fut pénible, long et coûteux; mais le génie tenace de la nation triompha de la faiblesse de la terre et des résistances de la mer. Les ingénieurs passèrent sans perdre de temps à la construction du port même. La marée s'y faisant vivement sentir, ils y disposèrent des écluses de grandes dimensions pour retenir l'eau des bassins. *A la suite d'un avant-port où plongent deux jetées en granit que terminent deux môles, les navires venant de la mer traversent une première écluse qui s'ouvre dans le port intérieur, une seconde écluse les conduit dans un canal et ce canal conduit au port.* C'est un bassin long de 1,100 pieds et large de 700. Au fond sont placées les cales de construction, les formes de radoub et les ateliers. L'eau, dans les bassins, est maintenue à la hauteur de 9 mètres et les cales de construction sont de dimensions à recevoir les plus grands navires; le port de Jahde peut donc créer et abriter une flotte de premier ordre. On achève avec une ardeur extrême les fortifications de cet arsenal. Sur la digue du nord, trois forts en défendront l'entrée; à l'autre extrémité du golfe, on fortifie l'endroit nommé Eckwarder-Horn... » Ajoutons qu'en 1870 Wilhemshaven ne fut pas attaqué par nos escadres, sans doute parce qu'il n'était pas attaquable. En tout cas, aujourd'hui, on peut dire du port de Wilhemshaven comme de celui de Kiel *qu'il est imprenable,* par mer du moins.

Tels sont les deux ports militaires de l'Allemagne. La nature a tout fait pour Kiel, la science et la volonté de l'homme pour Wilhemshaven. C'est parce que cette volonté, cette énergique persévérance, cette science, victorieuse de tous les obstacles, doivent être un enseignement pour ceux qui préparent l'avenir d'une grande nation voulant devenir une grande puissance maritime, que nous avons transcrit intégralement cette description des deux grands arsenaux de la marine allemande, création récente elle-même d'une volonté énergique et persévérante. Nous serons plus brefs désormais.

La Russie a deux grands ports militaires : Kronstadt et Nicolaïef.

Nicolaïef est le port du sud, de la Mer-Noire. Il est au confluent du Bug et de l'Ingul, à 25 milles de l'embouchure du Bug, qui, lui-même, vient se perdre dans le limon du Dnieper, et à 40 milles de Kinburn, la plus avancée des forteresses qui en défendent les approches. Un simple coup d'œil jeté sur une carte fait comprendre les difficultés de la navigation à travers les passes sinueuses, étroites, changeantes qui, de Kinburn, conduisent à Nicolaïef; de simples

torpilles dormantes suffiraient à les rendre infranchissables, et ce n'est pas sur elles seules que se reposeraient les défenseurs de Nicolaïef; sans énumérer toutes ces défenses, on peut dire de cet arsenal *qu'il est imprenable*, à l'abri d'une surprise comme d'un bombardement à distance.

Kronstadt est le grand port russe de la Baltique, la porte de la Neva, la forteresse de Saint-Pétersbourg, qu'elle rend inviolable par mer. C'est une immense citadelle qui commande, des feux convergens de ses trois mille pièces d'artillerie, le canal qui du large conduit dans la rade intérieure et à l'embouchure de la Neva. Ce canal est long et étroit; deux vaisseaux ne peuvent s'y engager de front; des bouées que le premier soin de la défense serait de faire disparaître signalent les amers des bancs à travers lesquels il est creusé. Kronstadt est imprenable, et si un bombardement à distance est possible, les murs de granit de ses remparts sont couverts aujourd'hui d'une armure d'acier et couronnés par des coupoles tournantes abritant les plus puissans canons. Les bombes ennemies s'y briseraient impuissantes.

L'Angleterre a encore quatre grands ports militaires; elle semble les regarder plutôt comme une défense contre les prétentions et le monopole des puissantes maisons industrielles qui construisent ses flottes que comme les chantiers mêmes de ces flottes. Ce sont surtout des ports d'armement et de réparation: Chatham fait seul exception. Dans ces dernières années, il a pris des développemens qui le désignent comme le principal centre de concentration et d'action des forces navales anglaises. Ces mots d'un diplomate célèbre : « Tout arrive, » ont sans doute inspiré les hommes d'état de l'Angleterre. Tout arrive, et tout est à prévoir, même le jour où les murailles de fer se révéleraient moins puissantes que les vieilles murailles de bois et n'assureraient plus à l'Angleterre l'empire incontesté de l'océan; même le jour où ses côtes inviolées seraient insultées, ses ports incendiés par une flotte ennemie victorieuse. Ce jour-là, Chatham resterait inattaqué; il est inattaquable, à l'abri des surprises des thornycrofts comme des atteintes des plus puissantes escadres. Sa situation géographique lui a créé ce privilège. L'arsenal de Chatham se développe, en effet, sur la rive droite de la Medway, affluent de la Tamise, à 20 kilomètres du confluent des deux rivières ou plutôt de l'embouchure de la Medway, car la Tamise, en ce point, c'est déjà la mer. Dans son cours sinueux obstrué de bancs qui rétrécissent encore les passes ouvertes aux grands navires, la Medway a une largeur moyenne de 400 mètres; mais, à plus de 5 milles de la ville, la distance entre les deux rives n'est plus que de 300 mètres.

Kiel et Wilhemshaven, Kronstadt et Nicolaïef, Chatham, tels sont

les ports militaires, créations à proprement parler de ces derniers temps, sur lesquels se reposent les trois grandes puissances européennes dont on peut dire qu'elles tiennent en leurs mains les destinées du monde. Quelles que soient les conjectures que l'on puisse faire, les craintes ou les défiances que puissent inspirer les découvertes de la science et leur application à l'art de la guerre maritime, trois au moins de ces ports semblent devoir rester ce qu'ils sont de nos jours, c'est-à-dire défier toute surprise, braver toute attaque à force ouverte : ce sont les ports de Wilhemshaven, de Nicolaïef et de Chatham ; tous trois sont inaccessibles aux thornycrofts les plus rapides et les plus subtils ; leur éloignement du rivage de la mer les met à l'abri d'un bombardement à distance.

Ces deux conditions d'inviolable sécurité, nos ports de guerre les remplissent-ils? Non.

Cherbourg, ouvert à toutes les surprises, est un nid à bombes et à obus. Les lueurs de l'incendie de Sweaborg, dès 1854, éclairent d'un jour sinistre le sort qui l'attend à la plus prochaine guerre maritime. Les passes extérieures et le goulet de Brest peuvent être franchis en quelques heures de nuit par des thornycrofts, en quelques heures de jour par une flotte bravant peut-être avec impunité les fortifications qui les défendent. Lorient, dont le mouillage intérieur est fermé à toute surprise, peut être incendié du large et détruit en quelques heures. Rochefort, dont le port intérieur est protégé contre toute attaque par son éloignement de la mer et le cours sinueux et resserré de la Charente, n'est accessible ni à nos cuirassés d'escadre ni même à nos grands croiseurs. Toulon, que les jetées récemment achevées mettent à présent à l'abri d'une surprise de torpilleurs, reste toujours sous le coup d'un bombardement trop facile. Tel est, résumé en quelques lignes, l'état exact de nos ports militaires, telles les conditions qui nous sont faites par les transformations accomplies dans la constitution des marines de guerre, transformations dont, par un singulier retour des choses de ce monde, un gouvernement français a été le plus ardent promoteur. Toutes les arguties de mots au service d'idées vraies peut-être autrefois, absolument fausses aujourd'hui, tous les sophismes de la vanité nationale se trompant inconsciemment, sciemment peut-être, tous les paradoxes abritant l'irrésolution, pour ne pas dire l'incurie, sous le respect de traditions historiques, ne changeront rien à cette situation. Là est la vérité, toute la vérité, et cette vérité s'impose avec toutes ses « angoisses patriotiques » à ceux qui croient encore à la France, à qui ses destinées tiennent encore au cœur, pour qui n'ont pas été perdus les sombres enseignemens de « l'année terrible. » Cette vérité, l'Europe la connaît, mais la France l'ignore.

Qui la lui dira et quand? Demain peut-être sera-t-il trop tard. Abou kir et Trafalgar ont précédé Waterloo; Sedan et Metz doivent ils précéder l'heure fatale, où dans un gouffre sans nom encore s'engloutira à jamais la puissance maritime de notre patrie?

Mais y a-t-il un remède à cette situation, et si ce remède existe, quel est-il?

Cherbourg, Toulon peuvent-ils être mis à l'abri d'un bombardement? Non.

Brest peut-il être mis à l'abri d'une attaque de vive force? Non. D'une surprise de nuit? Oui. Et le ministre actuel de la marine, avec une intelligence patriotique de ce qui doit être fait, a pris en main, avec son énergique volonté, l'exécution des travaux nécessaires.

Rochefort peut-il être rendu accessible à tous nos navires de guerre? Oui, et par des travaux moins coûteux et pour des résultats plus assurés, surtout plus décisifs que ceux dont la défense de Cherbourg, de Lorient et de Toulon peut et doit être l'objet. Mais, s'il en est ainsi, pourquoi ces travaux ne sont-ils pas décidés, ou plutôt pourquoi ne sont-ils pas en cours d'exécution, pourquoi ne sont-ils pas dès longtemps achevés?

Si tout ce que nous avons établi précédemment est faux, une telle indifférence s'explique, elle est naturelle, elle va de soi. Que n'en est-il ainsi! Malheureusement d'autres que nous voient l'avenir comme nous le voyons, d'autres que nous ont les mêmes doutes, les mêmes défiances, les mêmes craintes, inspirés par la sécurité trompeuse où s'endort le pays. Dans des mémoires officiels, secrets, dans des études rendues publiques, ils ont montré la nouvelle puissance et les nouveaux modes d'action des marines militaires tels que nous avons essayé de les exposer ici; ils ont signalé les dangers de notre situation tels que nous les signalons après eux, ils ont indiqué pour conjurer ces dangers les moyens que nous indiquons nous-même; ils ont enfin rapporté fidèlement les exclamations de surprise qu'arrachait aux marins de l'Allemagne, de la Russie, de l'Angleterre, leurs hôtes, non une indifférence justifiée, mais un aveuglement volontaire dont se félicitait bientôt leur patriotisme; et comme ces écrivains avaient, et l'autorité de la science, et celle de l'expérience, et celle d'un rang élevé dans la hiérarchie de notre marine militaire, si leurs avis semblent avoir été rejetés, si les conclusions nettes et précises de leurs études n'ont pas été adoptées, si, au contraire Rochefort, *dont ils eussent voulu faire le Wilhemshaven, le Nicolaïef, le Chatham de la France*, semble condamné comme port de guerre, même dans les humbles conditions d'existence où l'ont laissé vivre tous les ministres de la marine depuis Colbert et ses grands successeurs, nous ne voyons et ne pouvons voir

qu'une raison, non pas à cette indifférence, à cet aveuglement, mais à cet abandon volontaire : c'est que Cherbourg, Lorient, sans valeur réelle, abandonnés à la fatalité des choses qui les a condamnés, Rochefort, même transformé comme il peut l'être, sont aujourd'hui inutiles à notre puissance navale, à laquelle Brest et Toulon suffisent désormais.

Concentrer, en effet, toutes nos forces, tous nos moyens d'action sur l'Océan à Brest, sur la Méditerranée à Toulon ou tout autre point mieux choisi, l'étang de Berre, par exemple; y préparer dans le secret des escadres puissantes dont la réunion, toujours certaine aujourd'hui, assurerait la supériorité du nombre, gage lui-même assuré de la victoire, et frapper un coup décisif sur l'ennemi, vaincu d'avance, est certes une conception grandiose : c'était, avant Trafalgar, la conception même de l'empereur Napoléon pour frapper au cœur l'Angleterre par son armée de Boulogne; on sait quelles causes d'ordre intellectuel et physique firent, à la veille du succès, avorter ces combinaisons du génie; et pourtant aujourd'hui cette conception grandiose n'est-elle pas une conception chimérique que la raison des choses condamne irrévocablement? Les temps où l'empereur pouvait écrire à son ministre de la marine : « Voilà le chef-d'œuvre de la flottille; elle coûte de l'argent, *mais il ne faut être maîtres de la mer que pendant six heures pour que l'Angleterre cesse d'exister*, » sont loin, bien loin de nous, moins par les années que par les changemens accomplis et dans le mode et dans les conséquences d'une guerre maritime couronnée par le succès d'une grande victoire. Ces conséquences, nous avons essayé de les préciser, d'en dire la portée réelle. Admettons que nous nous soyons trompé, admettons que la réunion sur un point donné, à une heure donnée, de toutes nos forces maritimes soit nécessaire à la réussite d'une combinaison décisive dans ses résultats, cette réunion ne serait-elle pas favorisée plus que contrariée par l'existence de plusieurs et même simplement de deux ports sur l'Océan? Les succès de l'amiral Missiessy, les chances heureuses qu'il rencontra dans ses croisières aux Antilles, la rapidité de la diversion qu'il y faisait pour donner le change à Nelson, furent aussi funestes à l'accomplissement intégral du plan de l'empereur que les tempêtes qui retinrent à Brest l'amiral Gantheaume, que les irrésolutions de l'amiral Villeneuve après le combat du cap Finistère et sa retraite au Ferrol. Leurs trois escadres séparées par tant de causes diverses pourraient aujourd'hui, grâce à la vapeur et au télégraphe électrique, se rencontrer à heure fixe au rendez-vous qui leur serait assigné au dernier moment. Il leur suffirait de déjouer la surveillance des escadres de blocus, chose plus facile de nos jours, ou mieux encore et, chose assurée, d'en triompher de haute lutte.

Nous avons montré les difficultés du blocus effectif d'un seul port par des escadres cuirassées. Tout ce qui diminuerait la force, c'est-à-dire le nombre des unités de combat de ces escadres, irait donc au succès des deux solutions : déjouer ou briser leur surveillance. Or le nombre des cuirassés d'escadre étant limité, et connu dès l'ouverture des hostilités, ce nombre ne pouvant s'accroître d'ailleurs pendant la guerre (la durée normale de la construction et de l'armement d'un cuirassé d'escadre étant supérieure à celle de la guerre), il est clair que la répartition, la division de ces cuirassés en un plus grand nombre d'escadres de blocus ira directement, aussi directement que possible, à l'affaiblissement de chacune de ces escadres. Mais si ces mêmes escadres, déjà réduites en nombre, se trouvent avoir pour adversaires non-seulement les cuirassés ennemis dont le nombre limité est connu, mais encore d'autres adversaires aussi redoutables et dont le nombre pourrait être accru sans limites, n'est-il pas évident que la sortie de nos escadres devient une opération assurée du succès? Quels sont donc ces auxiliaires appelés à un rôle aussi important et aussi imprévu? Ce sont ces béliers, ces canonnières, ces thornycrofts, toute cette poussière navale, comme on disait autrefois, dont l'efficacité peut être discutée en haute mer, mais qui, de jour en jour, s'affirme avec plus de supériorité en eaux calmes. Derrière la ligne de tirailleurs qui les couvrent et qui tiennent l'ennemi à distance, les bataillons en masse compacte défilent et effectuent le mouvement qui décidera du gain de la bataille; ainsi derrière le front menaçant de ces tirailleurs maritimes défileront, devant l'escadre de blocus, repoussée au large, nos cuirassés d'escadre, et la mer leur sera ouverte. Le principe de la division du travail produisant le maximum d'effet utile trouve ici une nouvelle et féconde application, mais cette application condamne la concentration en deux ports isolés, l'un sur la Méditerranée, l'autre sur l'Océan, de nos cuirassés d'escadre.

Nous avons établi, en effet, en parlant de la guerre de défense des côtes, la nécessité de multiplier les centres d'action d'où rayonneraient sur tout le littoral, afin de défendre celui de ses points qui serait attaqué, les élémens multiples de cette guerre, béliers, batteries flottantes, canonnières, thornycrofts. S'ils doivent de plus, en plus grand nombre possible, concourir à dégager nos ports des escadres de blocus, ne faut-il pas que ces ports, points de départ et d'armement de nos cuirassés, dont au reste la jonction avec l'escadre dont ils font partie est mathématiquement assurée, soient aussi le plus nombreux possible?

Ainsi, que l'on admette ou que l'on rejette nos idées sur le mode et les résultats de ce que nos pères appelaient la grande guerre, la raison des choses conduit à multiplier les centres de construction,

d'armement et de départ des instrumens quels qu'ils soient de la guerre maritime, qui sera à la fois une guerre d'escadre, une guerre de course, une guerre de défense des côtes. Par cela même la création à Rochefort d'un véritable port de guerre, c'est-à-dire d'un port inaccessible à l'ennemi, toujours ouvert à nos navires et à nos escadres, apparaît comme nécessaire elle-même. Des considérations d'un autre ordre, mais non moins sérieuses, vont apporter d'autres preuves à l'appui de cette nécessité.

Toute escadre surprise au mouillage est, nous l'avons dit, une escadre détruite ; *a fortiori*, toute escadre, tout navire isolé surpris en mer, dont la puissance motrice, la vitesse seraient sérieusement amoindries, serait une escadre, un navire perdus. Or, après une de ces batailles navales que l'on suppose nécessaires, où la victoire aura été chaudement disputée, tous les survivans, vainqueurs ou vaincus, sortiront de la lutte avec de profondes blessures ; la plupart d'entre eux ne seront que des épaves flottantes que leurs compagnons d'armes moins maltraités convoieront vers un rivage ami. Au prix de quels efforts, à travers quelles difficultés, on le devine. Qu'ils se hâtent cependant. Ce n'est pas la tempête seule qui pourrait achever l'œuvre de destruction si bien commencée. Quelque croiseur rapide n'a-t-il pas porté la nouvelle de la bataille au port le plus voisin et ne revient-il pas guidant de nouveaux adversaires, ardens à achever la défaite, plus ardens encore à la changer en victoire? Une journée, une heure ont une importance suprême. Un lambeau de voile, gonflé par un vent favorable, des courans dirigés vers le port de refuge peuvent décider du salut ou de la perte de ces formidables machines de guerre qui coûtent 20 millions de francs et trois années de travail. Or, sur ce vaste champ de bataille si souvent ensanglanté, que comprennent les côtes d'Espagne et de France, entre le cap Finistère et le cap Lizard, quel que soit le point où se sera livré le nouveau combat, vents généraux, courans constans portent tous vers le golfe de Gascogne. C'est une vérité de fait, dont on peut se rendre compte, pour les courans, en compulsant le plus simple atlas, la carte n° 7, par exemple, de Stieler, et pour les vents, par la loi de leur giration dans notre hémisphère ; elle s'accomplit du sud au nord en passant par l'ouest, et dans le cycle entier, les vents de sud-ouest d'ouest, et de nord-ouest sont dominans et de plus longue durée. Ces vents, ces courans pousseront donc, et avec une vitesse relativement très grande, ces épaves flottantes, débris glorieux de la bataille, vers la côte française, au sud d'Ouessant, au sud de l'Iroise et de l'entrée de Brest. C'est leur première chance de salut. Mais tout sera-t-il dit, et seront-ils sauvés? Pour qu'ils le soient, il faut qu'un port leur soit ouvert où nul

ennemi ne puisse les atteindre. De Brest à Bayonne, ce port n'existe pas; il faut donc le créer. Où? A Rochefort, où seul il est possible.

La tâche que nous nous sommes imposée touche à sa fin. Nous n'avons pas à montrer ici, nous ne dirons pas la possibilité, mais les facilités extrêmes de creuser à *ciel ouvert* un canal de 9 mètres de profondeur, de 20 kilomètres au maximum, aboutissant, soit de Rochefort à la fosse d'Énet sur la rive droite, soit de Rochefort ou de Soubise à la rade d'Estrées, sur la rive gauche de la Charente. Les études préparatoires ont été faites et bien faites; les plans ont été dressés, et ce n'est pas la somme fixée par les devis qui a empêché l'exécution des travaux. Qu'est cette somme en comparaison de celles qui ont été dépensées à Kronstadt, à Wilhemshaven, à Chatham? Non, ce qui a empêché l'exécution de ces travaux, ce sont les idées que la logique même nous a conduit à combattre, et sur lesquelles il nous a paru de notre devoir de faire la vérité.

Il se peut, et nous le craignons, que nous n'ayons pas réussi. Qu'importe? d'autres réussiront. L'heure de la vérité, comme celle de la justice, est lente à venir ; elle arrive toujours. Mais notre travail ne sera pas inutile, quoi qu'il advienne. Nous croyons, en effet, avoir mis hors de doute l'exactitude des deux propositions qui ont été le point de départ et la base de nos recherches : Nul ne peut dire ce que sera la guerre maritime ; quel sera l'instrument le plus efficace de cette guerre. Dès lors nous dirons, et ce sera notre dernier mot : Le propre du génie est de travailler pour l'avenir. Rien ne prouve que l'avenir qu'a préparé Colbert est épuisé : laissez vivre sa création ; ne touchez pas au port de guerre de Rochefort. Nous dirons : C'est le propre du patriotisme d'assurer le présent, alors que l'avenir est incertain, plein de sombres menaces : ne touchez pas au port de guerre de Rochefort ; êtes-vous sûrs, en effet, que vous n'allez pas détruire une des forces vives qui assurent, nous ne dirons pas la grandeur, mais la sécurité même de notre patrie ; et, comme nous avons foi dans le patriotisme du ministre de la marine, nous avons confiance et nous espérons, et nous croyons que Rochefort sera conservé à l'avenir de la France.

T. Aube.

A TRAVERS LES ÉTATS-UNIS

NOTES ET IMPRESSIONS

II [1].

BALTIMORE, WASHINGTON ET YORKTOWN.

BALTIMORE.

10-13 octobre.

Nous sommes arrivés à Baltimore sur les dix heures du soir, après un trajet dont la durée a été singulièrement raccourcie par la vitesse inusitée avec laquelle notre train a marché. Nous avons suivi pendant assez longtemps la vallée de la Susquehannah, que nous finissons par traverser sur un immense pont en bois aux environs d'Harrisburg, la capitale de l'état de Pensylvanie. La Susquehannah est un large fleuve aux eaux lentes et bourbeuses, qui n'est pas accessible aux bâtimens de commerce à cause de son peu de profondeur. Aussi est-elle fort renommée en Amérique pour les plaisirs qu'elle procure aux chasseurs et pêcheurs. Ses rives marécageuses et couvertes de roseaux ont conservé un aspect sauvage. L'imagination peut aisément se représenter Chactas et Atala s'arrêtant dans leur fuite pour passer la nuit sous les arbres dont les branches recourbées trempent dans l'eau du fleuve, ou bien René écoutant, comme

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

dans sa lande natale, au bord de l'étang désert, le murmure du jonc flétri. Le soleil couchant glace un moment de teintes rosées le ruban argenté du fleuve, puis la nuit tombe, et les heures seraient assez longues à passer, si nous ne les employions à faire connaissance avec les membres de la délégation que la ville de Baltimore a envoyée au-devant de nous. Je crois m'apercevoir à certains indices que tous n'appartiennent pas au même monde. Voici, en causant avec les uns et avec les autres, quels élémens je démêle : la municipalité de Baltimore, représentée en l'absence du maire par plusieurs membres du conseil de ville, dont le personnage le plus important est un fabricant de chaussures; l'association des marchands (ce que nous appellerions la chambre de commerce) représentée par son président, un des principaux négocians de la ville; la société et les clubs, représentés par quelques membres sans titre bien défini; enfin plusieurs Français d'origine, établis à Baltimore ou naturalisés depuis peu, mais ayant conservé, avec l'habitude de parler la langue de leur ancienne patrie, une fidélité de souvenirs et d'affection qui donne quelque chose de singulièrement cordial à leur manière d'être avec nous. Non-seulement cette délégation de Baltimore représente un peu, comme on le voit, toutes les classes de la société (j'engage les gens qui croient qu'il n'y a pas de *classes* en Amérique à y aller simplement voir), mais dans la grande querelle qui a partagé l'Amérique, il y a quelques années, tous n'ont pas suivi le même chemin. Un ancien général des armées du Nord s'y rencontre avec un ancien officier de l'armée du Sud. « Cela n'empêche pas, me dit ce dernier en riant, que nous ne fassions très bon ménage ensemble. » En effet, bien que l'état du Maryland n'ait pas fait partie, pendant la guerre de sécession, de la Confédération du Sud, cependant il s'en faut que l'opinion dominante fût en majorité favorable à la cause du Nord. La ville de Baltimore tomba même un moment au pouvoir du parti séparatiste, et si elle n'avait pas été aussitôt reprise, et l'état occupé militairement, il est possible que la cause du Sud y eût trouvé, au nord même de Washington, un vigoureux appui. Nous entrons donc dans une atmosphère politique nouvelle, et je me promets d'observer avec soin tous les petits symptômes qui pourront m'éclairer sur le véritable état des esprits.

Enfin nous arrivons à Baltimore, et, vu l'heure avancée, notre entrée n'a rien qui rappelle la solennité de notre débarquement à New-York. Nous montons bourgeoisement dans les voitures qui nous attendent à la gare et nous conduisent directement à l'hôtel de Mount-Vernon. Nous y trouvons le maire de la ville, qui nous adresse quelques paroles de bienvenue, et c'en est fini des cérémonies officielles pour la soirée. En attendant l'arrivée, toujours fort

lente, des bagages, nous faisons à trois ou quatre une assez courte promenade dans les environs de l'hôtel. L'hôtel de Mount-Vernon, qui est de dimensions assez modestes pour un hôtel américain, est situé dans le quartier aristocratique. Nous apercevons au clair de lune quelques maisons assez élégantes et coquettes. Mais les rues sont mal éclairées et désertes; point de voitures, point de passans. On sent qu'on est dans une ville de second ordre, bien loin de l'animation de Madison-Square et des splendeurs de Fifth-Avenue. Le lendemain matin, nous nous mettons, les mêmes, en campagne d'assez bonne heure et nous nous promenons un peu au hasard dans la ville, cherchant au contraire à diriger nos pas du côté du quartier commerçant. Je suis très amateur de ces flâneries au hasard dans les grands centres de population; on y apprend beaucoup de choses par les yeux, et parfois l'imagination y trouve aussi son plaisir. Mais ce qui fait surtout le charme de ces promenades dans nos vieilles villes européennes, c'est la diversité de leurs aspects et la variété des souvenirs qui sortent en quelque façon de terre sous vos pas. On tourne le coin d'un grand magasin de nouveautés, où se presse une foule affairée, et on tombe dans une majestueuse rue Royale ou dans une sombre rue du Cloître. De grands vieux hôtels, à la mine triste et hautaine, vous rappellent le temps où des familles seigneuriales régnaient en souveraines dans cette ville aujourd'hui livrée à un conseil municipal de bas étage et, par une association d'idées involontaire, font penser à des vertus dont ces familles n'ont malheureusement pas toujours donné l'exemple. De cette maison basse, à la façade noircie par des pluies séculaires, qui donne sur un jardinet, vous pouvez de loin vous attendre à voir sortir, son bréviaire sous le bras, quelque vieux chanoine se rendant à la cathédrale pour chanter vêpres ou complies; et c'est seulement en vous approchant que vous lisez sur une plaque de cuivre le nom de quelque agence de banque ou d'assurance. Ces vieux ormes, dont les feuilles sèches tourbillonnent sur la place de l'Évêché, ont vu bien des prélats entrer en carrosse dans la cour de leur hôtel, et cette église, plus vieille encore, a reçu, voici tantôt cinq ou six siècles, le corps d'un très haut seigneur et de sa noble épouse *donec veniat immutatio*, jusqu'au jour du changement. Ainsi, tout écrasé qu'il est sous le poids du présent, le passé proteste encore de son existence, et il se venge de sa ruine en s'imposant à votre imagination et à vos souvenirs. Dans les villes américaines, rien de semblable; si la curiosité est toujours en éveil, si les yeux sont toujours amusés et instruits, l'imagination sommeille et rien ne vient troubler son repos. C'est qu'elles sont presque toutes bâties sur un plan uniforme, tirées à angle droit avec des rues numérotées (tel n'est pas cependant le cas de Baltimore), ce

qui donne à l'étranger une singulière facilité pour se reconnaître, mais enlève à ces rues toute personnalité et toute vie. C'est que toutes les maisons paraissent avoir le même âge et avoir été construites par le même architecte. C'est qu'enfin tous les monumens qu'on rencontre sont essentiellement modernes et, à moins de bien rares exceptions, ne se rattachent à aucun souvenir qui soit plus vieux que le siècle. Baltimore est une des villes américaines qui en compte le plus grand nombre : de là son surnom de *cité monumentale*. Parmi ces monumens, le plus célèbre est celui de Washington, qui a une grande réputation aux États-Unis. C'est cependant sans beaucoup d'admiration que je passe au pied de ce monument, sorte de colonne Vendôme en marbre blanc, juché sur un massif piédestal. Chacun a ses préférences ou ses antipathies architecturales; moi j'ai l'aversion du genre colonne. Continuant notre route un peu au hasard, nous arrivons dans Charles-street, qui est la rue des boutiques élégantes, la rue de la Paix ou la rue Vivienne de Baltimore. L'avant-déjeuner est, nous dit-on, l'heure consacrée au *shopping*. Aussi nous rencontrons, généralement deux par deux, beaucoup de jeunes filles dont nous admirons la taille bien prise, les petits pieds, la démarche cadencée et les toilettes de bon goût, sauf parfois les chapeaux, dont la forme évasée et menaçante renchérit encore sur les affreux chapeaux parisiens appelés, je crois, chapeaux à la Clarisse Harlowe. La ville de Baltimore se vante (c'est une prétention qu'ont au reste plusieurs villes des États-Unis) d'être celle où l'on trouve le plus de jolies personnes, et celles que nous rencontrons ne font point mentir sa réputation.

Charles-street a déjà un certain air de fête, et c'est bien plus encore quand nous arrivons à Baltimore-street, grande artère commerciale qui coupe la ville dans presque toute sa longueur. Toutes les maisons sont littéralement pavoisées de drapeaux américains et de drapeaux français, en beaucoup plus grande quantité encore qu'à New-York, et la foule bourdonnante qui remplit la rue, déborde les trottoirs, envahit la chaussée, est manifestement en liesse. J'avais cru d'abord un peu orgueilleusement que notre présence dans la ville était la seule cause de cette joie. J'avais bien cependant remarqué nombre d'affiches où je lisais en grosses lettres : *Oriole feast* (fête du loriot). J'avais été aussi étonné de voir à la devanture de presque tous les magasins des loriots sous toutes les formes, empaillés d'abord, puis reproduits en gravures coloriées, peints sur des éventails, brodés sur des écrans ou des coussins, et je me demandais quel rapport ce volatile pouvait avoir avec la délégation française. Rentré à l'hôtel, j'obtiens une explication qui, si elle satisfait ma curiosité, rabat un peu de mon amour-propre national. Cette explication, la oici. La ville de Baltimore, à peu près seule parmi les villes améri-

caines, a une origine aristocratique. Elle porte le nom de lord Baltimore, le premier colonisateur du Maryland, et il y a aujourd'hui cent cinquante ans qu'elle a été baptisée. Les couleurs héraldiques de lord Baltimore étaient jaune et noir, or et sable, dirait-on en termes de blason. Or Linné a donné le nom de *Baltimore oriole* (loriot de Baltimore) à un oiseau de ces régions, au plumage jaune et noir. La ville de Baltimore a adopté cet oiseau comme emblème; elle a tenu par là à se rattacher au souvenir de son fondateur, et je suis convaincu que, si quelque descendant de lord Baltimore venait rendre visite à cette création de son aïeul, il y recevrait encore un bien autre accueil que nous. En l'honneur de ce cent-cinquantième anniversaire, la ville de Baltimore a résolu de donner une fête qu'on célébrera à certains intervalles et qui est destinée à porter le nom d'*Oriole feast*. A dire vrai, l'anniversaire et, par conséquent, la fête, ont déjà été célébrés l'année dernière; mais comme les habitans de Baltimore ont conservé un agréable souvenir de ces réjouissances et comme il n'y a pas de bonne fête sans lendemain, le conseil municipal a résolu d'en donner une seconde représentation cette année en la faisant coïncider avec notre réception. Nous n'avons donc pas le droit de prendre toute cette joie pour nous. Mais ce qui est bien à notre compte et ce dont nous nous montrons particulièrement reconnaissans, c'est le cordial accueil que nous recevons d'un chacun et en particulier de ces Français de cœur et d'origine qui font partie du comité de réception. La glace des premiers rapports est rompue, et nous nous sentons déjà environnés à Baltimore de cette même atmosphère de sympathie qui nous avait rendu si agréable le séjour de New-York. Le plus grand journal de Baltimore a publié le matin même en français un article des plus chaleureux où il rappelle les services autrefois rendus par la France à la liberté américaine, et ses colonnes sont remplies des plus aimables notices et anecdotes sur nos grands-pères et sur nous-mêmes. Décidément, nous sommes aujourd'hui l'événement de la ville et nous pouvons faire concurrence au loriot.

Les membres du comité sont venus nous chercher à l'hôtel. Pour ne point marcher toujours en procession, nous nous partageons par petites bandes. Je fais partie de celle qui doit visiter les rues commerçantes de la ville et les bâtimens publics, sous la direction d'un général qui est, je crois, vice-président du comité. Le nombre des généraux n'est pas, en Amérique, inférieur à celui des colonels. Sont qualifiés généraux de droit ou par courtoisie : 1° tous les généraux ou anciens généraux de l'armée régulière; 2° tous les généraux ou anciens généraux de la milice; 3° tous les anciens généraux ayant servi dans les armées du Sud; 4° tous les anciens colonels ayant servi pendant la guerre de sécession dans les armées du Nord, qu'au

moment du licenciement de ces armées une loi a nommés tous généraux en bloc, comme fiche de consolation. Ces quatre catégories additionnées donnent un total considérable. Notre aimable guide appartient, je crois, à la quatrième. Depuis lors, il a changé le sabre pour la plume et, de général devenu journaliste, il nous mène tout d'abord aux bureaux de son journal, celui-là même où a paru le matin cet article si bienveillant pour nous. Pour nous faire mesurer les progrès de la presse en Amérique, il nous montre un spécimen réimprimé pour la circonstance de ce qu'était il y a un peu plus de cent ans, *the Baltimore American.* C'est une modeste petite feuille de quatre pages, paraissant tous les huit jours, qui, en plus des nouvelles de la colonie, ne contient guère que des annonces, entre autres un avis daté de Mount-Vernon et signé de George Washington, offrant à louer des terres qui lui appartenaient, et la demande d'un messager pour faire une fois par semaine le transport du journal de Baltimore à Philadelphie. Cette demande a même donné lieu à une confusion assez plaisante, lorsque ce spécimen a été distribué dans les rues, un brave homme étant venu se proposer le soir même au journal pour remplir l'office en question. Aujourd'hui, le *Baltimore American* est un grand journal quotidien qui publie huit pages tous les jours. La moindre feuille de second ou de troisième ordre en Amérique contient, en effet, plus de matière que nos plus grands journaux et, je ne puis m'empêcher de le dire à ce propos, est plus sérieusement rédigée. La presse américaine, absolument supérieure sur ce point à la presse française, est exclusivement politique. Sans doute le ton de ses polémiques est acerbe et injurieux, et elle ne se fait point faute d'attaquer grossièrement les personnes. Mais elle ne s'occupe point de celles, hommes ou femmes, femmes surtout, qui n'invitent point le public à s'occuper de leurs affaires. Elle ne publie point de feuilletons. En un mot, ce genre des feuilles, demi-politiques et demi-mondaines, si à la mode dans notre pays, y est totalement inconnu. Comme la presse américaine rend compte de tout, elle ne passe sans doute point sous silence les faits scandaleux et les procès scabreux. Mais on les trouve à leur place dans le journal, à la colonne des faits divers ou des nouvelles judiciaires, où il faut les aller chercher, et non point s'étalant avec force commentaires à la première page du journal. Sans doute aussi, on peut citer quelques assez vilains journaux qui se publient aux États-Unis. Il existe entre autres, à New-York, une petite feuille, appelée *the Police News,* qui rapporte avec illustrations les faits de la chronique scandaleuse, mais on ne trouve point cette feuille sur la table des femmes du monde ; la vente en est même interdite dans beaucoup d'endroits publics, et, pour la lire, il faut la volonté de se la procurer. En un mot, la presse, en Amérique, est, au point de vue moral,

plus décente qu'en France, peut-être, certainement même, parce que le public des lecteurs, et surtout des lectrices, est plus sévère. Journalistes, lecteurs et lectrices ne me sauront peut-être pas grand gré de le dire, mais la vérité a ses droits.

Des bureaux de l'*American*, nous nous rendons (toujours suivis par une foule curieuse et sympathique) à l'hôtel de ville. Il en est des bâtimens municipaux comme des pompes à feu : c'est pour nous une visite obligatoire dans chaque ville. Pour n'y point revenir, je dirai tout de suite ce qui m'a frappé dans ces installations. Leur caractère général est d'être très luxueuses et d'avoir coûté immensément d'argent. Il est vrai que trop souvent, à ce qu'on nous dit du moins, partie de cet argent est restée aux mains des municipalités ou des commissions chargées de le dépenser. Dans les bureaux de l'hôtel de ville de Baltimore, que nous visitons, on nous présente un employé d'un rang qui paraît modeste, un caissier, je crois, en nous disant : « Il a rempli pendant longtemps des fonctions municipales ; il a même été maire. Mais il est toujours resté pauvre et il a conservé la réputation d'être honnête. » Ce compliment, adressé à bout portant à un fonctionnaire public qui le reçoit sans sourciller, me fait supposer que peut-être tous les maires, ses successeurs (je ne parle pas du maire actuel dont l'honorabilité est proclamée par tous) ne l'auraient pas également méritée. Mais ce sont là affaires de ménage ; nous ne sommes juges que du résultat, qui est extrêmement satisfaisant. Généralement, les hôtels de ville américains, plus ou moins spacieux suivant l'importance de la ville, sont construits sur un plan uniforme : une cour intérieure vitrée, avec de grands couloirs faisant à tous les étages le tour de la cour et servant de dégagemens aux bureaux. Les salles ne sont point, comme en France, coupées et recoupées par des cloisons, pour faire autant de petits cabinets particuliers pour autant de directeurs, de chefs, de sous-chefs, de rédacteurs, etc. Sauf quelques employés d'un rang supérieur, tout le monde travaille en commun, dans plusieurs grandes salles, les employés étant seulement séparés du public par une barrière en bois. Chaque pays a sa couleur administrative : en France, c'est le vert ; en Amérique, c'est le brun. Les bureaux sont en bois d'acajou ou de mahogany, solides et simplement travaillés. Dans les bureaux où l'on acquitte les contributions, j'ai été frappé d'un détail bien entendu. A un pilier sont attachés des carnets de chèques sur les principales banques de la ville. Le contribuable qui vient s'acquitter n'a pas besoin de se munir à l'avance de son argent ou d'un chèque. Il détache tout simplement d'un des livrets pendans un chèque qu'il remplit (tout le monde, en Amérique, a son argent

dans une maison de banque) et ce chèque est accepté en paiement par le receveur. Ajoutez à cela un système fort complet de téléphones et de communications électriques. En un mot, là comme partout, en Amérique, l'organisation tend à économiser le temps qui est de l'argent et à utiliser le travail des hommes qui coûte cher. En est-il ainsi chez nous?

Nous rentrons à l'hôtel, où nous n'avons que le temps de prendre un déjeuner rapide, car on nous attend pour un concert donné en notre honneur par un orchestre venu tout exprès de New-York. Nous arrivons même en retard et nous sommes obligés de gagner à pied, au milieu de la foule, l'estrade qui nous est réservée. Aussi notre arrivée fait-elle peu d'effet et n'est-elle saluée que d'assez maigres applaudissemens. Nous commençons à devenir difficiles. Un certain espace a été réservé entre l'estrade où nous nous trouvons et celle où est installé l'orchestre, espace défendu par des cordes. Mais l'envie de nous voir de plus près et aussi la poussée des derniers rangs sur les premiers fait qu'à un moment les cordes sont rompues et l'espace vide est envahi en un clin d'œil par une foule qui arrive jusqu'au pied de notre tribune. Je suis toujours curieux des foules, de leur aspect, de leurs impressions, et je regarde celle-ci en la comparant dans ma pensée à une foule française. Il me semble que les figures sont moins fines, moins animées, je ne dirai pas moins intelligentes; les femmes surtout sont plus communes et moins bien attifées. Ces arrangemens coquets de chapeaux, de rubans, de cheveux, où excelle l'ouvrière parisienne, semblent leur être inconnus. Mais, prise dans son ensemble, cette population a quelque chose d'honnête, de sérieux et de décent; elle m'a paru de plus assez docile et bonne enfant, et j'ai admiré la patience avec laquelle, jusqu'au moment où la pression des derniers rangs est devenue trop forte, elle s'est laissé contenir par quelques agens. Ce n'est pas la dernière fois que j'aurai occasion de remarquer la déférence témoignée par la foule américaine à tout symbole d'autorité. Le bâton du policeman a sur elle un empire immense jusqu'au moment où, tout à coup, animée de quelque sentiment violent, elle ne connaît plus ni frein, ni autorité, ni respect de la loi et de l'humanité. On a peine à croire, en effet, que ce soit cette même foule qui se rende parfois coupable de ces actes d'exécution sommaire par lesquels elle se substitue à l'action de la justice. Tout le monde a entendu parler de ce qu'on appelle la loi du juge Lynch, et beaucoup de mes lecteurs croient probablement, comme je le croyais moi-même, que cette main-mise de la populace sur un coupable avéré et sa pendaison sommaire (lors même qu'il n'aurait pas encouru par son crime la peine de mort) n'ont lieu que dans ces territoires nouveaux où la justice est encore impuissante à protéger

les citoyens. Pendant les sept semaines que j'ai passées aux États-Unis, il n'y a pas eu moins de quatre faits de *lynchage*, et cela non pas toujours dans des territoires récemment conquis par la civilisation. Ainsi l'un de ces faits a eu lieu à Cincinnati, ville dont la fondation remonte à cent ans et où l'organisation sociale est aussi complète qu'elle peut l'être dans n'importe quelle ville de France. Lorsque, dans la perpétration de quelques-uns de ces faits, les haines de races jouent leur rôle, ils prennent même un certain caractère dramatique qui ajoute à leur horreur. C'est ainsi qu'à Charleston un nègre, accusé de crime sur la personne d'une petite fille blanche, a été extrait pendant la nuit de sa prison par une bande d'hommes à cheval et n'a jamais reparu depuis. Dans quels tourmens lui auront-ils fait expirer son forfait, le plus grand aux yeux des blancs qu'un nègre puisse commettre? Nul ne le saura jamais. Et ce qu'il y a d'étrange, c'est que chez un peuple qui a un si grand respect pour les droits de la défense dans les procès criminels (les incidens du procès de Guiteau en ont bien donné la preuve) ces faits sont loin de causer l'émoi qu'ils produiraient chez nous. On les trouve mentionnés à la quatrième page des journaux, avec les explosions de mines et les accidens de chemin de fer. Si perfectionnée et raffinée même que soit sous certains rapports la civilisation de ce peuple, il n'y a pas encore assez longtemps qu'il luttait contre les conditions de la barbarie pour avoir perdu tout souvenir des procédés auxquels il avait recours, et pour que, dans ses mouvemens passionnés, il ne se laisse pas entraîner à y retourner quelquefois.

Pendant que j'étudie cette foule, le concert commence et se poursuit très agréablement. Il y a beaucoup de très bons orchestres en Amérique, composés en grande partie d'exécutans allemands, et celui-ci passe pour un des meilleurs. J'avais cru d'abord, en voyant tous les musiciens en uniforme et le chef d'orchestre en tenue d'officier, que c'était une musique militaire. Je m'étais trompé, paraît-il; peut-être n'était-ce pas tout à fait ma faute. Il y a, pour mon goût du moins, un peu trop d'instrumens de cuivre, et je ne puis trouver beaucoup de charme à un solo de saxophone ; mais un jeune cornet à piston s'escrime avec beaucoup d'agilité sur son instrument et obtient un beaucoup plus franc succès, je dois le dire, que la délégation française. Le concert se termine par un petit incident assez curieux, comme tout ce qui traduit à l'improviste les sentimens d'une multitude. L'orchestre joue l'air national américain ou du moins l'air officiel : *Hail Columbia*, qui a été pendant la guerre de sécession l'air du gouvernement fédéral. Applaudissemens réservés, un peu froids : la foule n'est pas remuée. Il attaque ensuite brusquement

un morceau qui n'est pas inscrit sur le programme et qu'on me dit tout bas avoir été, au contraire, l'air adopté par les armées du Sud : *Maryland, my Maryland.* C'est une belle mélodie, d'origine allemande, je crois, d'un mouvement lent et triste, qui est assez frappante, surtout comme hymne national d'une race vaincue. Cette fois, partage : une partie de la foule et de la tribune applaudit avec enthousiasme, l'autre reste froide, et je vois même quelques fronts se rembrunir. Puis tout à coup l'orchestre attaque avec entrain et vigueur le vrai air national américain, l'air populaire du moins qui date de la guerre de l'indépendance : *Yankee Doodle.* Cette fois plus de division : ce sont des bravos, des trépignemens, des cris de *bis,* aussitôt satisfaits. Je viens d'assister là à l'explosion de sentimens qui sont au fond de bien des cœurs ; chacun conservant dans le passé ses sympathies, voire ses rancunes, mais un profond sentiment national réunissant vainqueurs et vaincus, et l'idée de la grande patrie américaine l'emportant aujourd'hui sur toutes les divisions du passé.

Le soir, nouveau plaisir. Nous devons aller voir passer du haut d'une tribune, preparée pour nous dans Baltimore-street, une procession mystique, *mystic pageant*, c'est-à-dire un défilé de chars allégoriques représentant divers épisodes de l'histoire du monde depuis la création jusqu'à nos jours. Nous attendons pendant assez longtemps dans une demi-obscurité la procession qui part de loin. Parfois nous croyons, aux mouvemens de la foule, qu'elle est sur le point d'arriver ; mais ce sont simplement des industriels qui profitent de la circonstance pour exhiber quelques réclames, entre autres un fondeur qui promène sur un char une énorme cloche et fait retentir un glas funèbre. En France on ferait évacuer la rue où doit passer le cortège une heure avant son arrivée. Ici tramways et voitures de toute sorte circulent jusqu'au dernier moment dans les rangs pressés de la foule qui s'ouvre sur leur passage et se renferme ensuite sans mot dire. Enfin la procession arrive. Nous voyons défiler successivement sous nos yeux Moïse, Cyrus, Romulus, Charlemagne, Mahomet, Christophe Colomb, Lafayette, d'autres héros encore, représentés dans quelque action éclatante de leur vie et entourés d'autres figures ; en tout vingt-quatre chars. On dirait autant d'immenses jouets tirés par des chevaux. Mais dans ce long défilé le plus grand succès est pour un char qui porte une gigantesque Amérique, tenant dans sa main des fils qui la rattachent à deux autres chars portant l'un l'Europe et l'autre l'Asie. On dirait d'abord qu'elle les tient en laisse. Mais ce serait mal interpréter la chose. Ces fils sont tout simplement ceux du télégraphe qui relie ou reliera l'Amérique d'un côté à l'Europe et de l'autre à l'Asie. Sur

le programme cette allégorie est désignée sous ce nom : *America supreme*, et ce sont sur le passage des trois chars des hurrahs enthousiastes.

Après le défilé de la procession, un petit souper nous est offert, et pendant ce temps nous faisons connaissance avec quelques personnages appartenant au monde politique, entre autres avec le président du sénat, arrivé tout exprès de Washington pour entrer en relations avec nous. Le sénat tient en ce moment une session extraordinaire, motivée par l'arrivée au pouvoir du nouveau président, M. Chester Arthur, et par la nécessité de ratifier les nominations faites par lui. On sait que, d'après la constitution des États-Unis, la nomination d'un grand nombre de fonctionnaires est soumise au sénat. Pour cette session, le sénat a dû nommer un président, et celui qui a été nommé à une voix de majorité seulement, M. Bayard, sénateur du petit état de Delaware, appartient au parti démocratique, c'est-à-dire au parti de l'opposition, les républicains étant au pouvoir depuis la guerre. Aussi cette nomination immédiatement répandue par le télégraphe dans tous les États-Unis est-elle un assez gros événement, d'autant plus que, par la mort du président Garfield, le vice-président M. Arthur ayant été appelé au pouvoir, c'est le président du sénat qui devient en ce cas vice-président des États-Unis, et qui, en cas de décès du nouveau président, serait président à son tour. M. Bayard est un homme d'aimable accueil et d'excellentes manières; impossible de mieux représenter, avec plus de dignité et plus de bonne grâce à la fois, un corps aussi considérable. Nous retrouvons aussi avec plaisir quelques jeunes membres du cabinet, *assistant secretaries of state*, sous-secrétaires d'état, dirait-on chez nous, avec lesquels nous avons déjà passé quelques agréables heures à New-York, et nous apprenons d'eux la suite de notre programme. Nous devons partir le surlendemain pour Washington, où nous passerons deux jours pour être présentés au président de la république et nous nous rendrons de là à Yorktown en descendant le Potomac. En attendant, nous regagnons nos lits, dont nous avons besoin.

Le lendemain, j'hésite un certain temps entre me joindre à ceux qui sont invités à visiter un grand parc avec de beaux arbres dont on nous a beaucoup parlé, ou à ceux qui vont faire le tour du port. Je me décide pour le port; on trouve des parcs et des arbres partout. Nous traversons, pour nous rendre à l'embouchure du Patapsco-river, sur lequel est située Baltimore et qui se jette dans la baie de la Chesapeake, les quartiers populeux et ouvriers de la ville. Je suis frappé de ceci que la grande caserne à six étages où s'entasse la misère dans nos vieux pays, semble ici inconnue. Les maisons ne se composent jamais que d'un rez-de-chaussée et d'un premier, et sont

occupées tout au plus par deux, généralement par une seule famille. Je m'informe s'il y a beaucoup de misère à Baltimore. On me dit qu'il y en a moins qu'à New-York, et qu'il y a aussi moins de grandes fortunes. En Amérique comme en Europe, on trouve la confirmation de cette loi singulière qui met toujours en contraste l'extrême pauvreté et l'extrême richesse. Tout en causant, nous arrivons au fort Mac-Henry qui défend l'entrée du port. Ce fort a joué un grand rôle dans la guerre qui éclata pour la seconde fois, en 1812, entre l'Angleterre et l'Amérique. Il soutint sans faiblir un bombardement et défendit avec succès l'entrée du port contre la flotte anglaise. Ce pauvre fort serait fort embarrassé aujourd'hui d'opposer une aussi héroïque résistance; on l'a laissé tomber dans un état de dégradation absolue, et c'est à peine s'il est armé. La sécurité des Américains est si grande, leur confiance est si profonde qu'aucune puissance européenne ne sera assez hardie pour venir porter la guerre sur leurs rivages, qu'il en est ainsi de presque toutes leurs défenses côtières. Le même sentiment leur a fait ramener leur armée à un effectif insignifiant et négliger l'armement de leur marine militaire. Il y a cependant depuis peu une réaction contre cette politique. Sans prétendre à une intervention dans les affaires européennes, beaucoup d'esprits rêvent pour l'Amérique un rôle extérieur plus actif et plus militant. Je ne serais pas étonné qu'on vît d'ici à quelque temps les pouvoirs publics consentir à des sacrifices pécuniaires assez importans dans ce dessein. Ils ont raison; un grand pays comme le leur a le droit de compter davantage dans le règlement des affaires humaines; mais sans le trouver mauvais, il est bon de le savoir et de s'en préoccuper.

Dans les environs immédiats du fort, je remarque plusieurs cottages, moins élégans que ceux de West-Point, mais fort convenables encore, qui sont destinés au logement des officiers. Toujours le même principe; traiter les officiers en *gentlemen* et leur assurer la vie de famille. Nous nous rendons ensuite au port et nous insistons pour qu'on nous mène voir une installation éminemment américaine, ce qu'on appelle un *elevator*, c'est-à-dire en réalité un magasin à blé. Celui auquel on nous conduit appartient au *Baltimore and Ohio Railroad*. Il est situé sur le quai. Vingt-quatre wagons de la compagnie chargés de blé qui vient des plaines fertiles de l'Ohio et du Tennessee peuvent y entrer en même temps. Ils déversent chacun leur contenu dans une sorte de cave. Là une chaîne à godets vient prendre le blé et le porte aux étages supérieurs, où il est vanné, puis finalement emmagasiné dans vingt-quatre réservoirs différens. A chacun de ces réservoirs est adapté un tuyau qui pend à l'extérieur et par lequel le blé descend dans les bateaux qui viennent s'amarrer le long de l'*elevator*. En quelques heures un

bateau est rempli et il peut faire voile pour l'Angleterre ou la France. Il y a là une organisation simple et puissante qui est, je l'avoue, assez effrayante, et tout convaincu que je sois qu'il faut subir le blé américain comme il faut subir tous les progrès, je comprends que cela donne à réfléchir de voir cette immense quantité de céréales accumulées et prêtes à inonder nos vieilles contrées. Quel dommage, depuis le temps que les candidats promettent aux électeurs le blé cher et le pain à bon marché, qu'on n'ait pas trouvé le moyen de réaliser cet idéal ! Mais puisqu'on est dans la douloureuse nécessité de choisir entre les deux termes de cette antinomie, je persiste à croire qu'il faut encore opter pour le pain à bon marché.

Le soir, je dîne en petit comité chez un riche commerçant de la ville, ce qui me donne occasion de pénétrer dans une de ces jolies maisons dont je goûte fort l'extérieur dans le quartier aristocratique. Celle où je dîne est arrangée tout à fait à l'anglaise ; à droite au rez-de-chaussée, un salon plus long que large et qui a toute la profondeur de la maison ; à gauche, le cabinet du maître du logis fort bien arrangé avec un assortiment complet de ces fauteuils à bascule, les *rocking-chairs*, qui sont bien ce qu'il y a de plus confortable au monde ; puis la salle à manger. Au premier, les chambres d'habitation, avec gaz, sonnettes électriques, robinets d'eau froide et d'eau chaude. Il en est ainsi dans presque toutes les maisons américaines. Cela est fort commode pour la vie de tous les jours, mais avec nos idées françaises, cela leur donne aussi un certain air de chambre d'auberge. On n'a pas l'air d'y être chez soi. Mais pourquoi ne se mettrait-on pas aussi à l'aise chez soi qu'à l'auberge? Notre hôte a été commissaire à l'Exposition parisienne de 1878, et il nous fait voir les emplettes qu'il a faites : une levrette en porcelaine et un service de table fort instructif, représentant tous les souverains de l'Europe. A ces spécimens de l'industrie française je préfère un produit du pays : un fort beau service en argent repoussé, industrie spéciale à Baltimore, sur lequel s'étale la devise de notre hôte : « *Dant lucem crescentibus orti.* Aux cadets les aînés donnent la lumière. » Nulle part les devises n'ont coutume d'être modestes, peut-être aux États-Unis moins qu'ailleurs. Ce dîner, fort élégant et fort gai, nous repose des banquets d'hôtel. En sortant, nous devons nous rendre à un bal donné en notre honneur dans la salle du théâtre. Si mes lecteurs se souviennent de ce que j'ai dit plus haut de la réputation de Baltimore, ils comprendront que nous n'eussions garde d'y manquer. Mais notre attente a été trompée, non point que les quelques femmes ou filles des membres du comité qui s'y étaient rendues ne soutinssent tout à fait la réputation de beauté de leurs compatriotes, mais parce qu'en grande majorité la haute société féminine de Baltimore avait fait grève. On nous a dit d'abord que c'était faute

de toilettes fraîches, mais cette indigence nous ayant paru peu vraisemblable chez des Américaines, il a fallu convenir qu'elles avaient craint de se commettre dans un bal nécessairement donné par souscription, où la majorité des femmes présentes m'a paru, en effet, appartenir plutôt à la catégorie des vendeuses de Charles-street qu'à celle des acheteuses. Nous l'avons regretté, mais nous n'avons pu le trouver mauvais, nous disant que certes maintes Parisiennes n'auraient jamais voulu venir à un bal par souscription. Ce petit incident bien futile m'a confirmé cependant dans l'idée que par tout pays certaine classe de la société a mêmes habitudes, mêmes instincts, et j'ajoute qu'il faut n'avoir point été en Amérique pour en douter.

Le lendemain, nous partons pour Washington. Les membres du comité nous accompagnent jusqu'à la gare et, du haut de la plateforme de notre wagon, le général Boulanger adresse en notre nom à tous quelques paroles de chaleureux remercîmens à ceux qui se sont donné tant de peine pour nous rendre agréable le séjour de leur ville et qui y ont si bien réussi. Ils poussent trois hurrahs en l'honneur de la France, nous poussons trois hurrahs en l'honneur de Baltimore, puis notre train se met en marche, et, après un parcours de deux heures dans un pays insignifiant, nous arrivons à Washington.

WASHINGTON.

14-16 octobre.

Washington, où nous avons débarqué dans l'après-midi, est une ville unique aux États-Unis. Conçue d'après un plan, elle a été exécutée sur un autre, et elle offre des contrastes qui lui donnent un aspect singulier. Lorsque, sous l'inspiration de Washington, l'architecte Andrew Ellicott en dessina le tracé, il l'avait ainsi imaginée : au centre, un immense monument public, le Capitole, situé sur une petite hauteur et qu'on apercevrait de tous côtés ; dix grandes avenues de plusieurs milles de long, aboutissant toutes sur la place, au milieu de laquelle le Capitole serait situé, et une quantité innombrable de rues coupant ces avenues à angle droit, aigu ou obtus. Cette conception fort grandiose supposait que la ville choisie pour siège du gouvernement deviendrait aussi un grand centre de population et que son développement commercial serait égal à son importance politique. Mais on ne commande pas aussi facilement à l'activité humaine et, même aux États-Unis, lorsque Washington propose, c'est encore Dieu qui dispose. Or Dieu a disposé que la capitale des États-Unis ne deviendrait jamais une ville populeuse et industrielle, et il faut avouer que sa situation

au milieu d'une région assez stérile, sur un fleuve difficilement navigable, n'y prêtait pas beaucoup. Puis le caprice s'en est mêlé. Pour que la mise à exécution du plan répondît au tracé, il aurait fallu que la population se groupât d'abord autour du Capitole et que les maisons fussent régulièrement construites, l'une après l'autre, le long de toutes les avenues qui y convergent, de façon que le Capitole demeurât toujours au centre de la ville. Or il s'en faut que ce système de construction ait été suivi. Il y a tout d'abord une portion de l'emplacement réservé à la ville future où la population a obstinément refusé de se porter : c'est toute celle qui est comprise entre le Capitole et la rivière qu'on appelle l'Eastern Branch. Il y a là de grands espaces qui sont restés presque déserts. Il en résulte que le Capitole, au lieu d'être au centre de la ville, se trouve en quelque sorte à l'extrémité, ou du moins à l'extrémité de la portion réellement habitée, et sa plus belle façade est tournée du côté désert, de sorte qu'en arrivant, c'est toujours par derrière qu'on l'aperçoit. De plus, les maisons ont été bâties capricieusement, là où chaque constructeur a trouvé un emplacement à sa convenance. Il en résulte qu'on rencontre à chaque pas des terrains vagues. Il y en a au pied même du Capitole, où des vaches broutent l'herbe, tout comme dans le Campo Vaccino, l'antique Forum. Par contre, il y a des habitations fort élégantes qu'on a construites à deux ou trois milles du Capitole et auxquelles on n'arrive qu'après avoir traversé des régions presque désertes. Aussi les distances sont-elles considérables à Washington, et d'aucuns pourraient trouver que cela est assez incommode. Mais le patriotisme américain, qui n'est jamais en reste, en a tiré un sujet d'orgueil et appelle Washington *la ville des magnifiques distances*. Chose singulière, grâce à toutes ces disparates, à ce mélange d'élégance et d'inachevé, à ces avenues dix fois trop larges pour la population qui y circule, à ces places désertes, à ces espaces abandonnés, la capitale de ce pays, si plein de vie, de mouvement, d'avenir, a un certain air de ville morte. On dirait Versailles ou Rome, et lorsqu'on se promène le soir à travers ses rues solitaires et mal éclairées, l'aspect en a même quelque chose de lugubre. Mais le jour, avec ses grands bâtimens publics, ses larges voies de communication, ses squares plantés d'arbres et ornés de statues, elle a aussi un aspect de grandeur qui n'est pas indigne de l'homme dont elle porte le nom et du peuple aux grandes luttes politiques duquel elle sert aujourd'hui de théâtre.

La physionomie des villes influe, je commence à le croire, sur le caractère de leur population. A New-York, la ville de la richesse et de l'élégance, nous avons eu la réception sociale, empressée et délicate; à Baltimore, nous avons eu la réception municipale, toute

ronde et cordiale. A Washington, nous allons avoir la réception officielle, nécessairement plus cérémonieuse et plus froide. A peine débarqués dans la ville, nous sentons qu'à la différence de New-York et de Baltimore, la ville même et la société ne sont pour rien dans l'invitation que nous avons reçue. Le soin de nous accueillir a été laissé tout entier aux membres du gouvernement, et nous devons leur savoir d'autant plus de gré de la peine qu'ils ont prise pour que rien ne manquât à notre réception, que nous sommes tombés dans un assez mauvais moment. L'invitation à nous adressée par le gouvernement des États-Unis était, bien entendu, antérieure à la mort du président Garfield. Or, sans parler du deuil sincère où ce tragique événement a jeté tout le pays, l'avènement au pouvoir de son successeur, le président Arthur, a singulièrement modifié la situation des choses et des personnes. Le président Arthur, bien qu'appartenant comme Garfield au parti républicain, était cependant le représentant d'une fraction différente de ce parti, et bien qu'il ait gardé jusqu'à présent les ministres de Garfield, chacun sait que ceux-ci ne doivent pas conserver longtemps une situation qu'ils ont au reste, dès le début, résignée entre ses mains. Au lendemain d'un aussi grand événement, dans cette situation précaire, il aurait donc été très naturel que l'organisation des fêtes d'Yorktown ne tînt qu'un rang secondaire dans leurs préoccupations et que les préparatifs de notre réception en souffrissent un peu. Il n'y paraît rien cependant, et nous trouvons tout le cérémonial réglé d'avance ou à peu près. Nous apprenons que nous devons d'abord être présentés aux ministres et que cette présentation aura lieu chez celui que nous appellerions en France le chef du cabinet, M. Blaine. M. Blaine est en effet à la tête du département d'état, c'est-à-dire du département ministériel où sont concentrées les relations du gouvernement fédéral avec les divers états de l'Union et avec les puissances étrangères. De là nous devons nous rendre au Capitole pour être présentés au président de la république et assister à une séance du sénat. Deux jours nous sont donnés pour visiter la ville de Washington et les environs et, le troisième, nous devons partir pour Yorktown. Notre introducteur, dans ces cérémonies officielles, doit être naturellement notre ministre, M. Outrey, que j'ai rencontré autrefois consul à Beyrouth et que je retrouve avec infiniment de plaisir à Washington, où il est fort apprécié. Depuis, notre gouvernement a malheureusement commis la faute de ne pas l'y laisser.

Suivant le programme, nous nous rendons le lendemain au département d'état, où nous sommes présentés officiellement à M. Blaine, avec lequel nous étions déjà, au reste, entrés en relation la veille, et à ses collègues, les autres ministres. De là nous partons en voiture, plus processionnellement que jamais, musique en tête, un

ministre par voiture, M. de Rochambeau, qui est le chef de file de notre petite bande, dans la première voiture, avec les chefs de la mission officielle. Pour nous rendre au Capitole, nous remontons la longue avenue de Pensylvanie. Un cordon de troupes fait la haie sur notre passage; je remarque la diversité des uniformes, dont quelques-uns rappellent beaucoup certains uniformes français. Ce n'est pas sans étonnement que je lis, le soir, dans le journal le nom des différens détachemens que nous avons ainsi passés en revue : zouaves de Washington, chevaliers de Pythias, chevaliers de Saint-Pierre. (Qu'est-ce peuvent bien être aux États-Unis des chevaliers de Saint-Pierre?) Je remarque aussi un détachement exclusivement composé de nègres, et quelques policemen, nègres également. Cinq pompes à feu ferment la marche. Il n'y a pas lieu cependant à jeter de l'eau froide sur l'enthousiasme de la population, qui nous regarde passer avec une curiosité indifférente. Nous ne sommes pas ses invités, et ce n'est pas son affaire de nous faire fête. Enfin nous arrivons au Capitole. Nous gravissons un très majestueux escalier qui mène à l'entrée de la rotonde, et nous pénétrons sous la coupole dont le diamètre est, je crois, légèrement supérieur à celui de Saint-Pierre de Rome. Toute une moitié de cette rotonde a déjà été envahie par une foule dont la rue a fourni la plus grande partie et qui applaudit à notre entrée; l'autre moitié nous a été réservée, et nous nous y rangeons. Au bout de quelques minutes, le président apparaît et s'avance vers nous. Il est en redingote; nous sommes en habit et cravate blanche, mais nous apprenons le lendemain que l'habit le jour est (fort raisonnablement) chose tout à fait inconnue aux États-Unis. M. Outrey qui, parle anglais avec beaucoup de facilité, se détache alors et prononce quelques paroles bien tournées, auxquelles le président répond avec bonne grâce. Le président est un homme d'une haute stature, à l'air grave, et qui figure dans les cérémonies officielles avec beaucoup de dignité. Il passe ensuite devant notre front en serrant la main à chacun de nous; mais comme il ne parle pas français et que l'immense majorité d'entre nous ne parle pas anglais, l'échange de relations se borne à la poignée de main classique sur la terre américaine. Cette réception toute républicaine terminée, nous passons dans la salle du sénat, où nous allons, au contraire, assister à une scène parlementaire à l'anglaise.

J'ai dit que deux jours auparavant nous avions été présentés au président du sénat, M. Bayard, candidat heureux des démocrates. Mais dès lors la scène a changé. M. Bayard avait été nommé président *pro tempore* à une voix de majorité, et il avait dû cette majorité à la non-admission au vote de trois sénateurs dont l'élection n'avait pas encore été validée. Ces trois sénateurs ayant été depuis

lors admis, une élection pour la présidence définitive a eu lieu, et la majorité de M. Bayard s'est changée en une minorité de deux voix. Le candidat des républicains a été nommé, et M. Bayard a repris son rôle de *leader* de l'opposition. En France, on ne ferait pas mieux. C'est le matin même qu'on nous a informés de ce changement en nous avertissant qu'une fois admis dans la salle des séances, le sénat suspendrait probablement en notre honneur le cours de ses délibérations. Nous sommes introduits, en effet, dans la salle, non point dans les tribunes, mais dans une partie réservée derrière les sièges des sénateurs. M. Bayard se lève alors et, dans un langage très élégant, propose au sénat de suspendre sa séance pour que nous puissions être introduits dans l'espace réservé aux sénateurs et entrer en relations directes avec les membres de la haute assemblée. Dans notre pays, pareille motion serait faite par le président. Ici, au contraire, elle est faite par le chef de l'opposition; le président représentant de la majorité se borne à recueillir les *ayes* et les *noes*. C'est la manière anglaise de constater l'unanimité. Nous sommes alors introduits dans l'espace réservé aux sénateurs ; c'était la politesse la plus grande que le sénat pût nous faire; on eût appelé cela autrefois chez nous : admettre aux honneurs de la séance. Le président du sénat descend de son bureau. M. Bayard vient se mettre à côté de lui, et chacun d'eux nous serre la main à mesure que nous défilons. On reconnaît là tout de suite un pays où les partis sont disciplinés et où leurs chefs ont en quelque sorte une position officielle. Pendant les quelques minutes que nous passons dans la salle du sénat, je m'applique à noter ce qui distingue cette salle d'une salle de séances française. Elle est rectangulaire au lieu d'être en hémicycle, et chacun des sénateurs est assis sur un siège canné, tournant sur pivot, avec un petit bureau devant lui. Je regarde aussi les sénateurs : les uns ont l'air aussi comme il faut que quiconque ; les autres sont d'aspect moins distingué, et j'imagine que l'on doit trouver de ces différences jusque dans la chambre des lords. Chambre des lords et sénat américain sont aujourd'hui, j'en suis convaincu, plus semblables qu'au temps où maints lords arrivaient le soir un peu gris et où par contre Webster, le Berryer de l'Amérique, se mouchait, m'a-t-on dit, dans ses doigts à la tribune. Je note cependant un petit trait : beaucoup de sénateurs, et le président du sénat lui-même, ont un chapeau en feutre mou. En Europe, on ne viendrait guère à une assemblée délibérante autrement qu'avec un chapeau noir. Je n'ai pas grand temps, du reste, pour faire mes observations, car, au bout de quelques minutes, nous quittons la salle des séances et nous revenons à l'hôtel, tous enchantés de notre journée, y compris certain courrier que nous

avons pris à New-York pour veiller sur nos bagages et qui, s'étant faufilé dans nos rangs à notre insu, a profité de l'occasion pour venir sans façon serrer la main du président du sénat.

Nous employons les deux jours qui nous sont laissés à visiter la ville de Washington, ce qui demande beaucoup de temps (à cause des magnifiques distances), et ses environs, qui sont fort beaux. Mes lecteurs ne me demanderont pas de leur décrire le Capitole : cette description se trouve partout, et, si j'avais même à dire ce que j'en pense, je serais assez embarrassé. La façade a une incontestable grandeur, avec ses deux ailes, son portique et ses trois escaliers. Mais c'est la portion qu'on voit le moins, parce qu'elle regarde cette partie quasi-déserte de Washington, où il n'y a ni habitations privées, ni bâtimens publics. La coupole a beaucoup de hardiesse, mais elle écrase le portique, qu'il est au reste question de surélever. Les ailes sont en marbre blanc, mais le bâtiment du milieu est en pierres peintes; la coupole est en fonte; en un mot, tout l'ensemble a quelque chose à la fois de majestueux et d'incomplet. On sent que l'architecte, les architectes plutôt (car le Capitole a été construit en plusieurs fois) se sont proposé de dépasser Saint-Pierre; ils n'ont réussi qu'à provoquer une comparaison redoutable. Pour moi, décidément, j'aime mieux la vue de Saint-Pierre, bien que la façade du Bernin ne soit pas non plus sans reproche; mais la disposition de l'église et de la place, avec cette élégante colonnade circulaire qui, contenant en quelque sorte le regard, le force à se reporter sur la façade, arrive à une combinaison de grâce et d'harmonie dans le grandiose auquel n'atteint point le Capitole, entouré qu'il est de terrains vagues ou de maisons modernes. Tel n'est pas l'avis d'un Washingtonien avec lequel je discute cette question délicate et qui, du reste, n'a jamais visité l'Italie. « Combien a coûté Saint-Pierre? » me demande-t-il. Je suis obligé de lui avouer que je n'en sais rien, et sur ce point capital mon ignorance l'étonne. Le Capitole a coûté 65 millions.

Washington est la ville des ministères, et la visite de ces grands bâtimens publics fait partie du programme indiqué. On met infiniment de bonne grâce à nous les montrer dans tous leurs détails. Ce sont de très belles constructions de style ionien ou dorique, d'une architecture un peu massive, mais d'aspect assez imposant. Trois ministères et des plus importans, le département d'état, le département de la guerre et celui de la marine, sont réunis dans un même bâtiment, ce qui épargne du chemin aux solliciteurs. Il y a des solliciteurs même en Amérique. La disposition intérieure de ces ministères est semblable en plus grand à celle des hôtels de ville que nous avons visités : de larges couloirs servant de dégagement à d'immenses salles où les employés travaillent en commun; des

installations de détail bien entendues, grands bureaux en bois, ascenseurs, crachoirs partout et au pied d'un grand escalier, un crachoir central, sorte de piscine remplie de sable. Tout cela en beaux matériaux de pierre ou de bois, proprement tenu, largement éclairé, avec un certain air cossu. On sent qu'on a voulu bien faire sans regarder à la dépense, et on a très bien fait. Beaucoup de femmes sont employées dans ces ministères, non point comme simples auxiliaires, mais ayant rang officiel, sans pouvoir cependant s'élever au-dessus d'un certain grade qui me paraît correspondre à peu près à celui de sous-chef de bureau chez nous, 4,000 ou 5,000 francs de traitement. Si l'on emploie des femmes dans les ministères aux États-Unis, ce n'est ni affaire de préférence ni théorie. Dans un pays où l'activité humaine trouve tant de débouchés, où il y a tant de moyens de faire fortune, on se procurerait difficilement assez d'hommes pour remplir ces emplois peu lucratifs. Nos yeux français sont un peu étonnés de voir ces femmes travaillant dans la même salle, au même bureau que les hommes. Je demande à un employé supérieur comment il se trouve d'avoir à commander ce personnel : « Pas trop mal, me dit-il ; en s'y prenant bien, elles sont plus faciles à gouverner que des hommes. »

Une institution d'une toute autre nature, mais curieuse également à visiter, est ce qu'on appelle *the Smithsonian Institute*, fondée par un Anglais « pour l'accroissement et la diffusion de la science parmi les hommes. » Mais par la force des choses, c'est la science américaine qui y tient le plus de place. On y trouve, entre autres, une exposition de la flore et de la faune américaines anciennes et modernes. On nous présente à un jeune boa de dix mois qui donnait de grandes espérances, mais dont la santé inspire depuis quelque temps de vives inquiétudes. Il paraît se mourir de nostalgie ou peut-être d'inanition, les jeunes lapins qu'on lui donne à dévorer tout vivans ne suffisant pas à son appétit. La portion vraiment curieuse de cet institut et qui serait à visiter en détail, si nous avions le temps, c'est la collection de tout ce qui a trait à l'histoire de l'Amérique dans les temps reculés. Géologues, philologues, antiquaires ont l'esprit fort en travail sur cette question : Quelle est l'origine des Américains primitifs et quelle était leur civilisation? Les brochures succèdent aux brochures, les livres aux livres, mais la question ne s'éclaircit guère. Le savant directeur du musée que j'interroge à ce sujet m'avoue avec tristesse que plus on cherche moins on trouve, et que plus les études sont approfondies, moins les résultats sont certains. Je comprends que ces études passionnent les savans américains, car moi, étranger et profane, je ne sache rien qui mette davantage l'imagination en éveil que cette histoire primitive et divinatoire du vieux monde. Mais pour les Américains, il s'y

mêle encore une question de patriotisme. Leur passé historique est si court qu'ils ont à cœur de ressusciter leur passé préhistorique. De même que les moindres faits de leurs annales sont environnés de leur culte et de leurs pieux souvenirs, de même tout ce qui touche à l'histoire de leur vieux continent, à l'origine obscure de leurs premiers habitans, au développement de leur antique civilisation, est l'objet de leurs investigations minutieuses. Loin d'avoir le mépris de leurs pères, ils voudraient savoir de qui ils sont les petits-fils, et je ne connais pas de sentiment qui soit plus à l'honneur d'un peuple jeune.

Les environs immédiats de Washington doivent d'avoir en partie conservé leur aspect pittoresque à leur stérilité même. Le sol sablonneux n'a pas été mis en culture avec autant d'ardeur que les régions fertiles de la Nouvelle-Angleterre, et une partie des antiques bois est encore debout. La plus belle promenade qu'il y ait à faire aux alentours de la ville est une visite au cimetière d'Arlington, où ont été réunis les cadavres de tous ceux qui ont été tués dans les nombreux combats dont la Virginie a été le théâtre pendant la guerre de sécession. C'est depuis quelques années seulement que le Nord et le Sud ont commencé à réunir leurs morts dans de vastes nécropoles qui leur sont exclusivement consacrées, et il y a plusieurs cimetières de ce genre aux États-Unis. Mais de tous ces cimetières le plus vaste et le plus beau est incontestablement celui d'Arlington, car on y a rassemblé les dépouilles de tous ceux qui ont été tués durant les désastreuses défaites qui ont signalé pour le Nord le commencement de la lutte. Ce qui rend pour nous cette visite plus particulièrement intéressante, c'est que notre guide est le général Sherman, le véritable héros de la guerre de sécession, celui qui poussa cette pointe hardie à travers les états du Sud, d'Atlanta à Richmond, pour compléter l'investissement de la capitale du Sud aux abois. Je l'avais déjà été voir la veille, porteur d'une lettre d'introduction, dans la petite maison très modeste où il demeure, malgré sa grande situation de commandant en chef de l'armée des États-Unis. Je lui avais bien trouvé l'air que je me figurais, quelque chose à la fois de martial et de simple, moitié soldat et moitié *gentleman-farmer*, un Davout tempéré par un Bugeaud. La considération dont il est entouré aux États-Unis n'est pas moindre que sa renommée, car, à la différence du plus illustre de ses compagnons d'armes, le général Grant, il n'a pas cherché à faire de ses services militaires le marchepied de sa fortune politique. C'est lui qui nous a proposé cette promenade, et il est intéressant de l'entendre parler des événemens de cette terrible guerre en acteur, mais en acteur impartial, et au point de vue militaire seulement.

Pour nous rendre au cimetière d'Arlington, nous traversons le Potomac, qui coule, encore encaissé, entre des collines boisées, et nous suivons au travers d'un taillis assez pauvre une route montante et sablonneuse qui doit être en hiver une véritable fondrière. Cette route nous mène au sommet d'un plateau. Nous franchissons une grille et nous nous arrêtons un instant pour lire une assez belle inscription en vers dont je regrette de ne me rappeler que le sens : « A l'entrée de ce camp funèbre, la sentinelle ne monte point sa garde silencieuse; les soldats ne seront point réveillés au matin par le roulement des tambours; mais sur leur repos veille nuit et jour la gloire, cette sentinelle immortelle. » Puis nous pénétrons dans un parc en futaie et nous commençons à apercevoir des pierres blanches rangées sous les arbres : c'est le cimetière. Ce parc et la maison où nous allons arriver appartenaient autrefois au général Lee, celui-là même qui était à la tête des armées du Sud, et lui ont été enlevés, il faut bien le dire, par une véritable confiscation, déguisée sous le nom d'une saisie pour non-paiement des contributions dues par lui. Mais cette origine fâcheuse a été en partie purifiée par la destination qui a été donnée à la propriété confisquée. Le Nord n'a pas seulement recueilli ses morts; il a ramassé aussi ceux du Sud quand les cadavres se trouvaient mêlés et il leur a assuré la sépulture dans le même terrain. Sur les tombes, à l'indication du nom et du régiment, on a seulement ajouté un R., rebelle. J'aurais mieux aimé une autre désignation qui impliquât davantage la réconciliation et l'oubli dans la mort. Toutes les tombes sont rangées sous les arbres par régiment, les soldats blancs d'un côté, les nègres de l'autre, les officiers dans une tombe à part, un peu en avant de la ligne, comme si tous étaient encore sous les armes. Nous nous promenons un peu au hasard parmi ces tombes; aucune ne porte d'inscription spéciale, mais une simple mention : le nom et le numéro du régiment. Cependant j'en remarque une d'une forme un peu différente; je m'approche; c'est la pierre d'un caveau où ont été ensevelis, il y a plus d'un demi-siècle, un enfant, sa jeune mère et son père enlevés en quelques jours. Une inscription simplement rédigée a consacré leurs noms et les regrets de leurs proches. Cette tombe de famille existait dans le parc du général Lee et on a eu le respect de ne pas la déplacer. Je ne sais pourquoi le souvenir de cette humble tragédie domestique me touche davantage que celui de toutes ces morts inconnues qui nous environnent. Serait-ce parce qu'elle a quelque chose de plus semblable à ce qui peut arriver demain à chacun de nous, et ne sommes-nous pas tous comme le voyageur d'André Chénier qui après avoir lu sur sa route une inscription gravée sur la tombe d'un jeune homme et arrosée

par les larmes de sa fiancée, reprend tout pensif le chemin de sa demeure :

Pensant à son épouse et craignant de mourir.

Tous les ans, le 1er mai, il y a dans ce cimetière une cérémonie publique, une sorte de jour des morts. Cette cérémonie a lieu auprès d'un monument élevé *à la mémoire des morts inconnus*. Il n'y en pas moins de quatre mille dont on n'a pas pu distinguer les traits et qui dorment oubliés dans une vaste fosse commune. Le soin des autres tombes est laissé à la piété des parens, qui paient généralement une redevance au conservateur pour qu'elles soient entretenues avec soin. Celui-ci loge dans l'ancienne maison du général Lee, une lourde *mansion* à un seul étage avec un fronton et un péristyle grec. C'est, nous dit-on, le type de ce qu'était autrefois la demeure d'un gentleman de la Virginie. De la pelouse qui s'étend devant cette maison on découvre une vue admirable. Le Potomac passe au pied de la colline et après sa jonction avec l'Eastern Branch s'élargit jusqu'aux proportions d'un grand fleuve. La ville de Washington s'étale au loin entre les deux rivières avec ses monumens massifs. Le soleil se couche derrière le Capitole, dont la coupole se détache en noir sur le ciel rouge et rappelle vraiment, cette fois, la coupole de Saint-Pierre lorsqu'on l'aperçoit des collines qui entourent la ville éternelle. Il y a dans ce paysage, à cette heure, une grandeur calme et triste qui répond bien au sentiment mélancolique dont cette longue promenade à travers les tombes nous a tous pénétrés. Et cependant, tout en suivant pour descendre du sommet de la colline une route qui serpente sous des ombrages magnifiques, nous nous disons les uns aux autres que les souvenirs de cette longue lutte entre le Nord et le Sud qui a tranché le cours de tant de vies n'ont cependant point l'amertume de ceux que nos dernières discordes ont laissés dans les cœurs français, que si la cause victorieuse était bien digne de vaincre, il y avait cependant de part et d'autre (l'existence tout entière du général Lee est là pour en témoigner) de nobles sentimens en lutte, et qu'après tout il n'y a qu'un grand peuple qui soit capable d'une grande guerre civile.

LE POTOMAC ET YORKTOWN.

17-20 octobre.

Pour nous transporter de Washington à Yorktown, le gouvernement américain a fait venir un de ces grands bateaux à vapeur qui font aux États-Unis le service des rivières. Yorktown étant situé à

l'entrée du York-River, qui se jette dans la baie profonde de la Chesapeake, nous devons pour nous y rendre descendre d'abord le Potomac, puis la baie elle-même. C'est l'affaire d'un jour et d'une nuit. La navigation du Potomac n'a pas, il s'en faut, le pittoresque de celle de l'Hudson, et la plus grande ressemblance qu'il y ait entre les deux fleuves est celle de leurs eaux également jaunes et bourbeuses. Au lieu d'être rocailleuses et escarpées, les rives du Potomac sont généralement sablonneuses et basses. Cependant elles se relèvent parfois en collines boisées, ou bien, lorsque la rive est plate, de grands beaux arbres au feuillage changeant viennent baigner jusque dans l'eau l'extrémité de leurs branches. Cette navigation n'est donc pas dépourvue d'attrait, et ces larges fleuves américains ont une grandeur calme qui n'est pas sans charme.

Notre première étape est marquée à Mount-Vernon, la célèbre habitation de Washington. Cette visite m'intéresse bien plus que de loin je ne l'aurais pensé. Avant mon départ pour l'Amérique, la grande figure de Washington n'avait guère, en effet, je dois l'avouer, plus de vie à mes yeux que celle de ces personnages antiques, Caton l'Ancien ou Aristide le juste, dont les vertus ont quelque peu ennuyé notre enfance. Mais en voyant de quelle vénération sa mémoire est entourée dans sa patrie, et en relisant l'histoire de sa vie, j'ai mieux compris à quel point l'indépendance des États-Unis est son œuvre et comment sa volonté tenace a su, au milieu de toutes les défaillances, de toutes les rivalités qui l'entouraient, maintenir l'unité des efforts et assurer le succès de la lutte. Ce qui a achevé surtout de faire à mes yeux de cette figure un peu froide un personnage de chair et d'os, c'est une visite que, la veille de notre embarquement à bord de la *City of Catskill*, j'ai faite aux archives du département d'état. On conserve précieusement tous les papiers de Washington, sa correspondance politique, ses lettres privées et ses journaux. Les journaux surtout m'ont intéressé. A différentes époques de sa vie, et principalement lorsque les affaires politiques auxquelles il a été si activement mêlé lui laissaient quelques loisirs, Washington avait l'habitude de tenir un compte minutieux de l'emploi de son temps. A les prendre en eux-mêmes, ces journaux offrent à vrai dire peu d'intérêt; rien que la consignation des faits matériels et la distribution de ses heures depuis le matin jusqu'au soir. Mais à travers ces notes assez sèches on devine la pensée qui les a dictées : une disposition minutieusement scrupuleuse à contrôler l'usage de ses journées et à s'assurer qu'il n'y mettait rien dont il dût rougir. Dans un fragment de sa jeunesse j'ai relevé cette belle image : « Travaillez toute votre vie à ne pas laisser éteindre dans votre poitrine cette petite étincelle du feu céleste qui s'appelle la conscience. » Cette petite étincelle du feu céleste n'a jamais cessé d'éclairer sa

route et l'a guidé jusqu'à la fin. Parfois aussi dans ses journaux, on trouve, au milieu d'observations laconiques sur le temps et la température, une phrase sobre, mais vivante, où il y a comme un rayon : « Matinée fraîche et plaisante. » « Pluie le matin ; le soir, ciel pur au coucher du soleil. » On devine qu'il vivait en communion intime avec cette nature dont il notait si exactement les moindres changemens et qu'il avait l'intelligence profonde de sa beauté. C'est avec raison qu'on conserve inédits ces petits cahiers dont la lecture serait singulièrement aride et monotone ; mais je défie qu'on les tienne longtemps entre ses mains sans qu'on sente palpiter derrière leurs froides pages l'âme de celui qui les a écrites. Aussi Mount-Vernon est-il pour moi un tout autre endroit : il me semble que je vais visiter la maison de quelqu'un que j'ai connu.

Nous débarquons en petit bateau et nous montons un chemin en pente douce qui nous conduit au sommet de la colline où est située la maison. Cette maison a été achetée, il y a une trentaine d'années, par une association de dames aux derniers héritiers de Washington pour éviter qu'elle ne tombât dans des mains profanes, et elle est devenue la propriété de la société des Ladies de Mount-Vernon. C'est une habitation des plus simples, dans le genre de celle du général Lee à Arlington, mais beaucoup plus modeste encore, avec un seul étage et un portique. Ce n'est pas un château ni même une villa, et il n'y a pas en France de gentilhommière qui n'ait plus grande apparence. Dans les chambres de la maison on a rassemblé, autant qu'on a pu, les souvenirs de Washington épars dans le pays. Chacun des treize états qui ont constitué la primitive Union s'est chargé de garnir une chambre dans le style du temps, autant que possible avec des meubles ayant appartenu autrefois à Washington. Mais comme en réalité la plus grande partie de ces meubles ne lui ont jamais appartenu et qu'en tout cas leur arrangement était tout à fait différent, ces pseudo-souvenirs ne m'intéressent pas beaucoup. Je laisse donc mes compagnons visiter la maison chambre par chambre, en écoutant les commentaires obligés, et je vais m'asseoir au pied d'un grand chêne qui orne la pelouse sur le devant de la maison. Ici je me représente bien plus aisément Washington, contemplant ce même paysage, qui du moins n'a pas changé. Alors comme aujourd'hui le Potomac coulait au pied de la colline, qui tombe presque à pic, et à travers le feuillage des arbres il a pu voir comme moi le miroitement de l'eau sous les rayons du soleil. Le fleuve déroulait avec la même lenteur le large ruban de ses eaux et la même ceinture de collines boisées couronnait l'horizon. Je me l'imagine allant et venant chaque jour autour de la maison, donnant un coup d'œil au verger, surveillant les plantations que le jardinier faisait par ses

ordres, ou bien, au retour d'une longue course dans les champs, s'asseyant fatigué au pied de ce même arbre où je me repose aujourd'hui et contemplant la majesté tranquille de ce même paysage. Quelles pensées remplissaient alors sa grande âme? Le juste orgueil d'avoir assuré l'indépendance de sa patrie et fondé un gouvernement libre faisait-il seul battre son cœur? Voyait-il se dérouler devant elle le magnifique avenir de prospérité et de grandeur qui l'attendait, ou bien, au contraire, son âme était-elle attristée par les dissensions civiles dont il prévoyait déjà la naissance et, lui si aristocrate d'instincts et d'habitudes, se préoccupait-il par avance des hasards auxquels les hardiesses d'une démocratie sans contrepoids pourraient exposer son œuvre? Il me semble le voir, le dernier jour de sa vie, allant et venant, comme à son ordinaire, dans ce costume simple et sévère sous lequel on le représente toujours, regardant l'état du ciel, consultant le baromètre, et le soir écrivant ces lignes : « 13 décembre 1799. Le matin neige; environ trois pouces d'épaisseur. Le vent au nord-est; le mercure à 30. Il a continué de neiger jusqu'à une heure; à partir de quatre heures, le ciel est devenu parfaitement clair. Vent toujours à la même place, mais pas violent; le soir, mercure à 28°. » Ces lignes sont les dernières qu'il ait écrites; la nuit suivante, on le trouvait mort dans son lit.

En descendant, nous passons près du monument très modeste où ont été déposés les restes de Washington. Prévoyant les honneurs extraordinaires qu'on voudrait lui rendre après sa mort, Washington a formellement disposé par son testament que son corps ne serait jamais déplacé de Mount-Vernon, et ses héritiers ont successivement résisté à toutes les délibérations du Congrès, qui les ont sollicités de ne point obéir à ce vœu. Dans un petit monument en briques très simple, qui est en même temps un mausolée de famille, sont enfermés les deux cercueils de Washington et de sa femme, visibles à travers une grille en fer. Au-dessus de la grille est gravé ce verset de l'évangile : « Je suis la résurrection et la vie. Celui qui croit en moi, quand bien même il serait mort, il vivra. » Sur le cercueil de Washington, un seul mot : son nom. Sur celui de sa femme : Marthe, épouse de Washington. Le luxe des inscriptions a été réservé pour les parens de Washington, dont il n'était pas inutile de rappeler les titres et les services. Parmi ces inscriptions assez banales, j'en remarque cependant une qui est gravée sur la tombe d'une nièce de Washington : « *The heart was broke, but aches no more.* Ce cœur, qui avait été brisé, ne souffre plus maintenant. » Quelque chose m'a ému dans la pensée de cette destinée inconnue dont les souffrances n'ont fini qu'avec la mort. Peut-être, à tout prendre, n'a-t-on pas tort de perpétuer par des inscriptions le souvenir de ceux qui ne sont plus. Qui sait si, à travers les espaces

mystérieux qui nous séparent, un éclair de sympathie ne vient pas apporter quelque surcroît à leurs joies ou quelque soulagement à leurs regrets ?

Nous regagnons notre bateau, qui nous a attendus à l'ancre. Pendant ce court trajet, on nous dit que jamais bâtiment remontant ou descendant le Potomac ne passe devant Mount-Vernon sans abaisser son drapeau et sans faire tinter la cloche du bord. Cette marque de respect a été donnée pour la première fois par un Anglais, le commodore Gordon. Pendant la guerre de sécession, on s'est battu tout autour de Mount-Vernon, mais l'endroit même a été neutralisé par une sorte de convention tacite, et plus d'un piquet de soldats du Nord ou du Sud, venant visiter la tombe de Washington, a laissé ses armes à l'entrée du sol sacré. Je pense à tout cela dans ma petite cabine que j'ai regagnée et qui, au lieu d'ouvrir comme celles de presque tous mes compagnons sur le salon intérieur, donne, au contraire, sur une sorte de balcon, où je peux m'asseoir seul. J'envie ce peuple, qui, divisé qu'il est dans le présent en factions politiques ardentes, est au moins uni dans un enthousiasme commun pour les souvenirs de son passé. Je l'envie d'avoir su mettre au-dessus des attaques d'une critique destructive sa plus grande figure historique. A un siècle de distance, l'influence politique de Washington se fait sentir encore aux États-Unis. Le principe qu'il a posé en refusant une troisième élection à la présidence (bien que ce principe n'ait été inscrit dans aucune loi) est en quelque sorte une règle constitutionnelle, et le respect de cette règle a peut-être préservé les États-Unis de verser dans cette grande ornière des démocraties, le césarisme. Lorsqu'il a voulu se faire porter une troisième fois à la présidence, le général Grant n'a pas trouvé de barrière plus forte devant lui.

La personne morale de Washington n'est pas demeurée moins intacte que son autorité politique ; elle n'a pas été soumise à ces procédés de dissection dont les biographes de nos jours sont coutumiers et auxquels aucune vie humaine ne saurait résister. L'opinion universelle des Américains sur son compte se résume dans ces paroles d'Everett : « qu'il fut le plus grand des hommes de bien et le meilleur des grands hommes. » A vrai dire, il n'est pas possible de faire taire tout à fait les mauvaises langues. Quelques érudits qui ont étudié les choses de près vous disent bien à l'oreille qu'il n'était pas étranger à toutes les imperfections humaines, qu'il se mettait quelquefois en colère et jurait effroyablement. D'aucuns vont même jusqu'à prétendre que d'autres faiblesses encore ne lui étaient pas tout à fait inconnues. Mais il est fort possible que ce soit une calomnie, et je serais désolé de paraître y prêter appui en donnant ici la traduction de quelques vers d'amour écrits de sa

main (des vers de Washington, et des vers d'amour!) que j'ai découverts dans les archives du département d'état.

« O dieux! comment se peut-il que mon pauvre et faible cœur ait résisté si longtemps à votre force et à votre puissance pour succomber à la fin sous les traits de l'Amour et saigner, comme il le fait aujourd'hui à chaque heure du jour, pour celle qui est sans merci pour ma souffrance et qui ne veut pas prendre pitié de moi! Ah! que je voudrais m'endormir au milieu de mes plus cruels ennemis, et qu'avec joie j'accepterais de ne me réveiller jamais! Permettez qu'un repos trompeur vienne fermer mes paupières, et qu'enlevé dans un songe, je puisse m'endormir dans le bercement d'un calme et doux sommeil (1). »

Ces vers juvéniles ne prouveraient point d'ailleurs que, depuis son mariage, il n'ait pas été scrupuleusement fidèle à la noble femme qui vint si souvent partager sa vie au milieu des camps, et qui, après sa mort, resta près de dix-huit mois sans sortir de sa chambre, assise auprès d'une fenêtre d'où elle pouvait voir le tombeau de son mari, jusqu'au jour où elle alla le rejoindre : vrai type moderne de la matrone romaine, calme et froide au dehors, ardente et passionnée dans le fond.

Et nous glissons toujours sur les eaux lentes et silencieuses du Potomac. Peu à peu, les rives s'écartent et disparaissent presque à l'œil. Le fleuve s'élargit et devient un bras de mer. A la nuit tombante, des feux qui s'allument et tremblotent au ras de l'eau signalent seuls la terre. Point de vent; aucun bruit; à peine le clapotement des petites vagues contre les flancs du bateau; un grand silence, un grand calme, une grande paix. Après cette existence agitée des jours derniers, je suis un peu avide de ces sensations oubliées, et jusqu'à ce que l'obscurité soit tout à fait venue, j'en jouis délicieusement.

Nous devons, pendant la nuit, descendre la baie de la Chesapeake,

(1) Voici le texte exact de ces vers que je crois inédits et que j'ai pu copier aux archives du département d'état, grâce à l'obligeance du bibliothécaire, M. Théodore Dwight :

Oh Ye Gods why should my poor resistless heart
Stand to oppose thy might and power,
At last surrender to Cupido's featherd dart,
And now lays bleeding every hour,
For her that's pitiless of my grief and woes,
And will not on me pity take.
I'll sleep amongst my most inveterate foes,
And with gladness never wish to wake.
In deluding sleepings let my eyelids close
That in an enraptured dream I may
In a soft lulling sleep and gentle repose.

jusqu'à Fortress-Monroe, qui est situé plus bas que l'embouchure du York-River. Les frégates françaises venues de New-York nous y attendent à l'ancre. Nous devons arriver au lieu de leur mouillage, vers les huit heures du matin, et nous transporter à bord de *la Magicienne*, qui porte le pavillon de l'amiral Halligon, laissant à bord de la *City of Catskill* nos compagnons de voyage américains et autres, pour faire sous les couleurs françaises une entrée solennelle dans la baie d'Yorktown. Le programme est exécuté de point en point. L'amiral Halligon nous reçoit à son bord avec cordialité, et nous remontons pendant trois heures d'abord la baie que nous avons descendue pendant la nuit, puis le York-River. De ces trois heures, je suis sûr que pas un d'entre nous n'a gardé un souvenir différent du mien, et, pour mon compte, j'ai singulièrement joui de me retrouver en quelque sorte sur le sol français. A ceux que cette bouffée de patriotisme ferait sourire je me bornerai à répondre : Il faut s'être trouvé, même pour un temps très court, à pareille distance de son pays pour savoir à quel point quelques mètres carrés de planches et un lambeau d'étoffe peuvent donner l'illusion et causer la douceur de la patrie.

Enfin nous arrivons à Yorktown, dont la rade ordinairement déserte (le York-River est en réalité un bras de mer) donne abri à l'escadre américaine et à de nombreux bateaux à vapeur ou yachts de plaisance qui ont amené des curieux pour les trois jours de fête. Il s'agit de procéder à notre débarquement. Mais ici se place un incident que j'aurais certainement passé sous silence si la presse américaine ne l'avait rapporté, si la presse française ne l'avait grossi, et s'il n'avait, m'a-t-on dit, donné lieu à toute sorte de commentaires inexacts. Je le rapporterai donc à mon tour en le ramenant, je crois, à sa juste proportion. Parmi les gentilshommes étrangers qui étaient venus mettre leur épée au service de la cause américaine, se trouvait un officier allemand, originaire de Magdebourg, qui s'appelait le baron Frédéric-Guillaume-Auguste de Steuben. Il était à Paris au moment où éclata la guerre d'Amérique, et ce fut sur le conseil de notre ministre, le comte de Saint-Germain, qu'il partit pour se joindre à l'armée de Washington. Doué, à ce qu'il paraît, de qualités militaires assez remarquables, il parvint à un grade élevé dans l'armée américaine où il exerça les fonctions d'inspecteur-général. La guerre terminée, au lieu de retourner dans son pays natal, il continua à vivre en Amérique ; il y a même fondé une ville qui s'appelle aujourd'hui Steubenville, et il y est mort sans enfans, après avoir déshérité les héritiers de son nom demeurés en Allemagne. Ce sont ces héritiers que le gouvernement américain a cru devoir inviter, comme l'avaient été les descendans des anciens officiers de l'armée commandée

par le comte de Rochambeau. Non-seulement, le principe étant posé, cette extension n'avait rien que de parfaitement correct, mais j'ajoute même qu'il eût été malséant d'exclure de ces fêtes anniversaires les représentans d'un homme qui a rendu de réels services à la cause américaine. Fût-il vrai qu'en gens avisés les membres du gouvernement américain aient craint, par une exclusion non justifiée, de donner un grief aux nombreux Germano-Américains (près d'un million) qui sont aujourd'hui électeurs aux Etats-Unis, il n'y aurait non plus, suivant moi, rien de reprochable dans cette préoccupation des plus légitimes. Il n'en est pas moins vrai que la nécessité de faire pendant quelques jours route et vie commune avec les descendans du baron de Steuben (qui du reste, dans ces circonstances délicates, se sont conduits en parfaits hommes du monde) devait nécessairement enlever quelque chose à l'aisance des relations et au plaisir du voyage.

Les choses se seraient pourtant passées sans incidens, grâce à un mutuel savoir-vivre, si le gouvernement allemand n'avait fort habilement mis tout en œuvre pour donner le caractère d'un témoignage de sympathie internationale à une invitation qui était une simple politesse faite à une famille. Non-seulement le gouvernement et l'opinion en Allemagne ont encouragé les descendans du baron de Steuben à venir aussi nombreux que possible, de telle façon qu'ils étaient sept pour représenter une seule famille, tandis que nous n'étions que onze pour en représenter soixante (grâce aussi à l'indifférence, suivant moi fâcheuse, d'un trop grand nombre de familles françaises), mais rien n'a été négligé pour donner au voyage des Steuben une sorte d'allure officielle. Le ministre d'Allemagne en congé avait été rappelé tout exprès pour les recevoir à leur arrivée et les présenter au président de la république. Le premier secrétaire de la légation en uniforme les accompagnait partout, et sa présence perpétuelle donnait ainsi à sept gentilshommes prussiens l'air d'une petite délégation officielle allemande, rivale de la grande délégation française. L'empire d'Allemagne s'étant fait ainsi de fête, il était impossible au gouvernement américain de ne pas reconnaître sa présence dans une certaine mesure, mais je dirai avec franchise qu'à mes yeux cette mesure a été dépassée lorsque, pour saluer notre arrivée dans la rade d'Yorktown, les frégates américaines ont reçu l'ordre de hisser l'aigle allemande à côté des trois couleurs françaises. L'égalité du traitement et des honneurs rendus au drapeau de deux pays dont l'un, il y a un siècle, a si efficacement contribué au triomphe de la cause américaine, dont l'autre n'est point intervenu dans la guerre comme empire et, comme nation, comptait bon nombre de ses enfans à la solde de l'armée anglaise, cette égalité, dis-je, était une erreur frisant la maladresse, *a mistake*, et je crois

qu'il en a été jugé ainsi dans tous les États-Unis. Dans ces circontances, il était assez naturel que la délégation officielle française, militaire et maritime, se refusât, ainsi que cela avait été primitivement convenu, à retourner à bord de la *City of Catskill*, pour chercher nos compagnons de voyage prussiens et qu'elle insistât pour se rendre à terre, suivant l'offre de l'amiral Halligon, dans les embarcations du bord sous les couleurs françaises. Voilà, réduite à ses véritables proportions, toute l'histoire du conflit qui s'est élevé à Yorktown entre le drapeau allemand et le drapeau français. Je ne serais cependant pas un historien fidèle si je n'ajoutais deux choses : la première, c'est que le lendemain tout pavillon quelconque américain, français, allemand, avait par ordre disparu de la flotte, — c'était la seule solution possible, — tandis qu'à terre le pavillon français a continué au contraire de flotter seul pendant trois jours ; la seconde, c'est que celui de tous les ministres américains qui par sa haute situation avait eu peut-être le plus de part dans l'incident, a mis pendant les jours suivans tous ses soins à nous faire oublier ce que cet incident avait pu avoir de pénible, et qu'à force de prévenances, d'esprit, et de bonne grâce, il y a réussi complètement.

Ce petit épisode que je viens de rapporter a eu une conséquence assez piquante. Le premier jour des cérémonies d'Yorktown devait être consacré à la pose de la première pierre d'un monument commémoratif. Après nous avoir attendus pendant assez longtemps pour ouvrir la cérémonie, on avait jugé à propos de la commencer sans nous. Pendant que les pourparlers s'échangeaient, la cérémonie allait son train; les pourparlers duraient encore qu'elle était déjà finie. On est venu nous annoncer cette nouvelle qui coupait court à toute hésitation, de sorte qu'après être venus de France pour assister à la pose de la première pierre d'un monument, nous avons laissé là cérémonie se passer sans y paraître, et qu'après avoir disputé pendant deux heures sur le meilleur mode de débarquement, nous avons fini par ne pas débarquer du tout. La nouvelle nous est apportée par quelques membres de la *Centennial Association* d'Yorktown, qui ont été les véritables initiateurs de l'invitation à nous adressée. Leur accueil chaleureux où nous retrouvons dans toute sa cordialité la pensée-mère de toutes ces fêtes, achève de dissiper les quelques nuages que les petites difficultés de ce jour avaient amassés et, après être retournés à bord de la *City of Catskill*, qui est venue s'accoster à l'un des *piers*, nous nous préparons à débarquer chacun pour notre compte, n'étant pas fâchés de toucher terre après deux jours de navigation. Une chose me fait regretter cependant d'avoir manqué la cérémonie officielle. La première pierre du monument commémoratif devait être posée non

point par le président de la république, présent cependant à la cérémonie, mais par le grand-maître de la loge maçonnique de la Virginie, assisté par les treize grands-maîtres des loges des treize états primitifs. J'aurais été assez curieux de voir cette exhibition de francs-maçons en uniformes et tabliers, revêtus des insignes de leurs grades. La substitution du grand-maître d'une loge maçonnique au chef de l'état dans une cérémonie officielle et patriotique m'étonne bien un peu, et j'interroge à ce sujet. On m'assure que cette intervention des francs-maçons dans une cérémonie, toute maçonnique à la vérité, n'a rien d'insolite aux États-Unis, et que, Washington ayant été membre de la loge maçonnique de la Virginie, cette loge, particulièrement honorée aux États-Unis, avait droit en quelque sorte à y jouer le rôle principal. On ajoute que la franc-maçonnerie aux États-Unis n'a point le caractère politique et anti-religieux qu'elle a pris chez nous. « C'est, me dit-on, une société secrète qui n'a pas de secrets. » Toutes ces explications laissent cependant subsister certains doutes dans mon esprit, et je me demande s'il n'y a pas là un indice de l'influence croissante qu'au dire de certains auteurs peu favorables aux États-Unis, la franc-maçonnerie serait en train de prendre dans ce pays. En tout cas, ce petit fait serait un argument en faveur de leur thèse, et je le leur livre de bonne foi.

Nous profitons des quelques heures qui nous restent avant la tombée du jour pour descendre trois ou quatre à terre et pour faire le tour des remparts de la ville, à la recherche des positions occupées autrefois par les troupes françaises. Ce pèlerinage patriotique ne répond pas tout à fait à nos recherches. Les environs d'Yorktown ont été en effet, pendant la guerre de sécession, le théâtre de luttes acharnées entre l'armée du Nord, commandée par le général Mac-Clellan et celle des états confédérés, lutte où le Nord a eu le dessous. Le terrain a été remué de nouveau en maint endroit, et, malgré les connaissances topographiques de mes compagnons, il leur est souvent difficile de distinguer entre les anciens ouvrages et les nouveaux. Aussi j'avoue prendre prosaïquement plus d'intérêt aux travaux tout modernes du chemin de fer. Il y a quelques jours encore, il n'y avait pas de chemin de fer arrivant jusqu'à Yorktown. Voici comment on procède. Sur un talus à peine tassé et égalisé on pose des traverses; sur ces traverses, des rails. Le chemin de fer va jusqu'au bout de ces rails et descend ses voyageurs en plein champ; chaque jour, chaque heure même, il avance de quelques mètres; hier, il s'arrêtait à un mille de la ville, aujourd'hui, il va jusqu'aux portes; demain, on le poussera jusqu'au camp. Les trains font la navette, arrivant à des heures irrégulières et emmenant, après avoir stationné pendant deux heures, les voyageurs qui se trouvent

là. C'est extrêmement simple et primitif, comme on voit, mais je ne suis pas étonné, quelques jours après, d'apprendre qu'à la jonction de cette ligne improvisée avec la grande ligne de Washington à Richmond, un accident a eu lieu qui a coûté la vie à plusieurs personnes. On n'en a point fait de bruit; les Américains savent que, lorsqu'on veut mettre les chemins de fer en exploitation sans perdre de temps, avoir beaucoup de trains et marcher vite, il y a une certaine somme de risques à courir. Pourvu qu'un chemin de fer marche, c'est tout ce qu'il faut : on monte dedans; un accident arrive : *never mind*; *go-ahead*.

Nous traversons, en revenant, la ville ou plutôt le bourg d'Yorktown. Ce lieu, si célèbre dans l'histoire américaine, est en effet devenu un endroit des plus misérables, habité par des paysans fiévreux. On nous avait parlé d'installations provisoires qui y seraient établies, d'hôtels en bois qui s'élèveraient avec une rapidité magique et qu'on démonterait ensuite de toutes pièces pour les emporter ailleurs. Je cherche ces hôtels, mais je ne vois que des baraques, et je plains fort ceux qui ont dû y chercher un refuge. Ce qu'il y a par exemple en quantité, ce sont des *bars*. Sur l'emplacement vrai ou supposé du quartier de chaque général américain, français ou même anglais, une guinguette a été impartialement établie, et je soupçonne ceux qui y sont attablés de n'avoir qu'une idée assez vague des événemens historiques dont ils arrosent largement le souvenir. On enfonce jusqu'à la cheville dans une poussière indescriptible, et, la nuit tombée, il n'est pas très facile, en l'absence de tout éclairage, de retrouver son chemin. Décidément, l'intérêt sera tout entier dans la cérémonie officielle; l'endroit lui-même n'y ajoutera rien.

Le lendemain est en effet le grand jour, le jour des discours. Sur le rivage nous attend un immense omnibus, dans lequel nous nous entassons, et qui doit nous conduire au lieu de réunion.

Dans un chemin montant, sablonneux, malaisé,

quatre maigres chevaux traînent notre omnibus. Au milieu de la côte, ils sont tellement essoufflés que nous mettons presque tous pied à terre pour les soulager, et nous arrivons ainsi, un peu à la débandade, à la porte d'une grande baraque en bois, baptisée du nom de *Lafayette hall*, où nous devons attendre le président. Je crains qu'arrivant ainsi à pied, dans la poussière, la délégation française ne manque complètement de prestige aux yeux des populations. Mais sans compter que la population n'est pas nombreuse, je ne me doutais pas combien peu le prestige est de rigueur dans une cérémonie publique aux États-Unis. Après quelques minutes d'attente,

le président de la république arrive (en omnibus, je crois, comme nous), et nous nous rendons à sa suite au lieu où doit se passer la cérémonie. C'est une espèce de *stand* en bois, entouré de tribunes en gradins. L'une de ces tribunes est réservée aux autorités; quelques mètres carrés de toile grise cloués à quatre piquets sont destinés à préserver lesdites autorités du soleil. On dirait l'estrade d'une gigantesque distribution de prix. Au premier abord, cette simplicité m'a, je dois le dire, étonné; en y réfléchissant, j'ai fini par la trouver de meilleur goût et en harmonie avec les institutions anciennes du pays. Le président, qui est le premier personnage de l'état, rentrera demain dans le commun des citoyens, et assistera peut-être, perdu dans la foule, à la prochaine cérémonie politique. A quoi bon, pendant l'espace de quatre fois trois cent soixante-cinq jours, le traiter en souverain? Les Américains sont dans le vrai, et il serait plus logique à nous de les imiter en France, le genre admis.

Après exécution d'un chœur patriotique, la cérémonie commence et s'ouvre par une prière. C'est l'évêque de l'église méthodiste épiscopale de New-York qui est chargé de cette portion indispensable de toute cérémonie américaine. Il parle pendant un quart d'heure environ dans ce beau et solennel langage, un peu différent de la langue ordinaire, qui se prête si bien à l'expression des sentimens religieux. Tout le monde l'écoute, nu-tête, dans un profond silence. Les États-Unis sont, dit-on, la terre classique de la séparation de l'église et de l'état; je le veux bien. La prière terminée, le président Arthur prend la parole : c'est je crois son début en public comme président, et beaucoup de curiosité se mêle à la déférence avec laquelle on l'écoute. Ses paroles sont parfaitement appropriées à la circonstance; elles tiennent un juste compte de la fierté patriotique des Américains qui n'aimeraient pas à voir enfler par trop la part prise par l'armée française dans la victoire d'Yorktown, des susceptibilités de la nation anglaise, qui aurait pu considérer d'un œil un peu ombrageux cette éclatante commémoration du passé, enfin, des sentimens de la délégation française, un peu impatiente de voir, après le malentendu de la veille, la France recueillir l'hommage auquel elle avait exclusivement droit. Aussi son discours est-il accueilli avec beaucoup de faveur. M. Outrey, au nom de la mission officielle française, M. de Rochambeau en notre nom à nous, répondent en excellens termes. Cette première partie oratoire dure environ une demi-heure; pendant ce temps, je me suis laissé aller deux ou trois fois à écouter d'une oreille un peu distraite, et à étudier la foule. Elle se compose en grande partie de nègres, d'habitans de la campagne, de bourgeois des petites villes environnantes, Richmond ou autres, qui sont arrivés par le chemin de fer le matin, et qui s'en retournent le soir. On n'y sent point battre le cœur de la na-

tion. Le plus grand nombre ne doit pas entendre un mot des paroles que les orateurs prononcent en plein air, avec une voix assez faible. Ils n'en écoutent pas moins, dans un recueillement que rien ne parvient à troubler, debout, sous un soleil de plomb. Parfois on voit voltiger en l'air des tourbillons de petits papiers qui, emportés par le vent, vont tomber çà et là. Ce sont des annonces que des industriels américains saisissent ainsi l'occasion de distribuer. En France, ce serait une cause de rires et de bousculades ; ici, personne n'y fait attention, tout le monde étant absorbé dans l'intérêt de ce qui se passe. Ceux, en très petit nombre, qui entendent sont-ils cependant en état de comprendre? C'est une question que je me pose pour un homme d'un certain âge, campé en face de nous, la lèvre pendante, l'œil morne, l'air usé, et abruti par le travail, mais qui n'en paraît pas moins boire avec délices toutes les paroles qu'il recueille. Une mauvaise pensée me traverse l'esprit : je songe au comice agricole décrit par Flaubert dans *Madame Bovary*, mais je chasse bien vite ce souvenir pour prêter toute l'attention dont il est digne, au discours qui doit être la pièce de résistance de la cérémonie, à la *centennial oration* prononcée par M. Winthrop, président de la société historique du Massachusetts.

Le discours de M. Winthrop, prononcé par lui d'une voix forte malgré ses soixante-douze ans, a duré environ deux heures et demie. Pour moi, il n'y en a pas une page que je n'aie écoutée avec un vif intérêt. L'ayant relu depuis avec soin, je me suis fortifié encore dans l'impression que c'était, dans ce genre toujours assez ingrat des discours d'inauguration, un des plus accomplis qu'on puisse lire, et j'en ai compris mieux encore tous les mérites depuis que j'ai su les difficultés particulières à la situation de l'auteur. M. Winthrop est originaire de l'état du Massachusetts dont il a été longtemps un des représentans au congrès. Or le Massachusetts a été le berceau du parti abolitionniste dont l'ardente propagande anti-esclavagiste a si fort contribué à la rupture entre le Nord et le Sud. C'était donc pour lui une tâche assez délicate que de prendre la parole comme orateur national sur le sol de la Virginie, qui a été, au contraire, le centre de la résistance contre le Nord et le théâtre de tant de combats meurtriers. M. Winthrop a touché à cette difficulté dès le début de son discours avec une parfaite convenance, et il l'a résolue en représentant le choix qui avait été fait de lui pour prendre la parole dans cette circonstance patriotique comme le gage d'une réconciliation et d'un retour de la Virginie et du Massachusetts, « à ces vieilles relations d'amitié et de concorde qui existaient aux jours de leurs pères, et sans lesquelles il n'aurait pu y avoir ni capitulation à Yorktown, ni Union, ni indépendance, ni constitution. »

Il est entré ensuite dans le cœur de son sujet en remontant aux

souvenirs historiques que les lieux et le jour rappelaient, et il nous a été impossible d'entendre sans émotion l'accent avec lequel il a parlé de la France : « de la France, autrefois une monarchie absolue, depuis un empire, puis une monarchie constitutionnelle, aujourd'hui une république, mais toujours la France. » Nous retrouvons tout entière dans cet accent l'inspiration première et désintéressée qui, par un sentiment de reconnaissance unique, je crois, dans l'histoire des peuples, a voulu associer notre patrie au souvenir d'un grand anniversaire historique, et n'a point exclu de cet honneur les représentans involontaires d'un passé plus à la mode aujourd'hui en Amérique qu'en France. « Nous n'avons point oublié, a dit M. Winthrop dans son discours, que c'est à la monarchie des Bourbons que nous avons dû cette aide. Nous n'avons point oublié que c'est dans les rangs les plus élevés de la société française qu'est né l'enthousiasme pour la cause de notre liberté, et que de son sein sont partis ces braves officiers qui sont venus à notre secours et dont le plus grand nombre devait au retour rencontrer un destin si tragique. » De même nous n'oublierons pas non plus cette invitation qui est venue chercher les descendans de ces officiers, chacun sous son humble toit, dans son obscure existence, pour les associer à l'honneur d'une grande démonstration en faveur de leur pays, et le souvenir de l'accueil que nous avons reçu restera profondément gravé dans le cœur de chacun de nous.

Je le dirai cependant, ce qui m'a le plus intéressé dans le discours de M. Winthrop, ce n'est pas la portion historique, ni le brillant tableau qu'il a tracé, à la manière de Prescott ou d'Augustin Thierry, de la scène qui s'est déroulée il y a cent ans sur ce même emplacement; c'est ce que j'appellerai la portion américaine, dont certains fragmens m'ont donné à réfléchir. M. Winthrop est retiré depuis d'assez longues années des affaires publiques, après avoir été pendant cinq ans président de la Chambre des représentans. La génération politique à laquelle il a appartenu a disparu presque complètement de la scène et a cédé la place à une autre. Il est un peu (lui-même en convient dans son discours) ce qu'on appelle, je crois, là-bas : *a gentleman of the old school*, et dans la bouche de beaucoup, c'est un hommage. Est-ce à cela qu'il faut attribuer certaines anxiétés et certaines tristesses qu'il me semble voir percer à travers l'orgueilleuse effusion (bien légitime assurément dans cette circonstance) de son patriotisme? « Nous n'avons rien à craindre que de nous-mêmes, » s'écrie-t-il, mais pour cela, il ne semble pas qu'il soit tout à fait sans crainte. Lorsqu'après un éloge de Washington, qui est partie obligatoire de tout morceau d'éloquence américaine, il s'écrie avec chaleur : « Oh! que sa mémoire, ses principes, ses exemples soient à jamais sacrés, et jalousement gardés dans nos cœurs! que dans toutes

les circonstances difficiles, la pierre de touche du patriotisme soit de se demander : Qu'est-ce qu'aurait dit Washington? Qu'est-ce qu'aurait fait Washington? » cette exclamation ne trahit-elle pas le regret que tous les derniers présidens des États-Unis n'aient pas pris également modèle sur le désintéressement et l'intégrité du premier? A la fin de son discours, ses inquiétudes s'expriment même d'une façon plus ouverte : « Nous ne pourrions, dit-il, même si nous le voulions, cacher aux autres et à nous-mêmes que toutes choses dans ces derniers temps n'ont pas été dans notre pays comme elles auraient dû aller, et que beaucoup d'esprits se demandent ce que nous réserve l'avenir avec un sentiment d'anxiété et même de crainte... Le vice, le crime, la corruption, la débauche se promènent dans nos rues, levant leur tête audacieuse et indomptée en face des monumens et des statues élevés en l'honneur du patriotisme et de la vertu. N'y a-t-il même pas, dans quelques-unes de nos fonctions publiques les plus hautes, certains symptômes de malaria cent fois plus pestilentiels que ceux qui ont jamais pu s'exhaler du Potomac ou des Marais-Pontins, infectant tous nos services civils et faisant couler du poison dans les veines mêmes de la nation? » Mais ces dangers ne découragent pas les espérances patriotiques de M. Winthrop, et pour les conjurer, il compte « sur la crainte de Dieu, qui doit toujours et plus que jamais être le commencement de la sagesse, et sur un large système d'éducation nationale, non point un système prenant pour base des théories philosophiques abstraites ou des phrases retentissantes sur la liberté, encore moins un système adoptant la conception d'une création sans Dieu et s'efforçant de détrôner le Rédempteur de la place qu'il doit occuper dans les cœurs, mais un système s'appuyant sur les vieux enseignemens familiers, les dix commandemens, le sermon sur la montagne et la *lettre de démission de Washington.* » C'est sur ces enseignemens que M. Winthrop compte pour préserver à l'avenir dans sa patrie bien-aimée l'unité, la paix et la concorde. Il termine sur ces paroles au milieu des applaudissemens, et je suis chargé par mes compagnons de lui exprimer notre reconnaissance pour la manière dont il a parlé des familles françaises. Encore un chœur patriotique : *the Star spangled banner*, et la cérémonie est terminée.

Restent celles du lendemain : une revue militaire et une revue navale. Mais un peu lassés sans doute de ces divertissemens officiels, mes lecteurs me sauront gré d'en abréger le récit. Peut-être la revue des troupes aurait-elle eu plus de pittoresque si on ne nous avait pas installés dans une tribune le dos tourné à la baie, et si au contraire on les avait fait défiler entre la rivière et nous. Nous admirons encore une fois la bonne tenue de ces miliciens, dont une partie, appartenant aux états du Sud, est commandée par un général

qui a servi dans l'ancienne armée confédérée. Lorsqu'on évalue un peu dédaigneusement à trente mille hommes le chiffre de la force militaire des États-Unis, on ne tient pas assez compte de ces milices dont on ferait aisément une armée vigoureuse le jour où quelque question portant atteinte à l'honneur et à l'intérêt national serait en jeu. La revue maritime prend place immédiatement après. Montés sur un petit cutter à vapeur, nous serpentons au milieu des bâtimens de l'escadre américaine dont les matelots manœuvrent dans les vergues. C'est un spectacle tout à fait pittoresque, et nouveau pour beaucoup d'entre nous. Tout à coup, au coucher du soleil, le pavillon anglais est hissé au grand mât du vaisseau amiral et salué par chaque frégate de vingt et un coups de canon. C'est l'exécution d'un ordre du président, qui a voulu fort habilement ménager l'orgueil britannique. Les frégates françaises s'associent au salut; c'est un vacarme à se croire au milieu d'une bataille navale. Cet hommage solennel rendu au drapeau de la nation vaincue à Yorktown, après la petite contestation de la veille entre drapeau français et drapeau allemand, ne laisse pas d'avoir un côté assez plaisant. Un journal satirique fort répandu aux États-Unis, qu'on appelle *le Puck* (le *Punch* américain) l'a bien saisi, et, quelques jours après, il publie une caricature qui représente Américains, Français, Allemands dansant une ronde autour du drapeau anglais, fièrement planté au sommet d'un mât, avec cette légende : « la Capitulation de Yorktown en 1881. »

La revue maritime terminée, nous retournons à bord de la *City of Catskill,* qui appareille immédiatement. Nous devons descendre de nouveau pendant la nuit la baie de la Chesapeake et remonter ensuite le James-River pour nous rendre à Richmond, où nous sommes attendus le lendemain. L'aspect de la rade d'Yorktown à notre départ est des plus pittoresques. Sur un ciel parfaitement pur, la fumée des canons s'est rassemblée en un nuage épais, que les derniers rayons du soleil transpercent de lueurs rougeâtres. Les vergues et les mâts se détachent sveltes et noirs sur la bande bleu pâle de l'horizon. A mesure que la nuit tombe et que nous nous éloignons, les vaisseaux se couvrent de feux et bientôt nous n'apercevons plus dans le lointain que des points lumineux. Demain, la flotte et les troupes quitteront, comme nous, Yorktown, et ces champs sablonneux que le sang, deux fois répandu, n'a pu parvenir à engraisser, cette rade qui, après avoir assisté à l'arrivée triomphante de la flotte, commandée par l'amiral de Grasse, a vu la retraite et l'embarquement des troupes du général Mac-Clellan, retomberont probablement pour toujours dans leur silence et leur solitude.

OTHENIN D'HAUSSONVILLE.

LA

MAISON DE LA DEMOISELLE

PREMIÈRE PARTIE.

I.

« M. le conseiller de commerce vous prie d'entrer et d'attendre un instant; il achève d'expédier une affaire urgente, » dit un laquais richement galonné, — non sans une nuance de familiarité protectrice où l'on devinait des relations quotidiennes avec des solliciteurs de la première distinction; et, introduisant un jeune homme dans une antichambre luxueusement meublée, il referma la porte. Le jeune homme, sans faire autrement attention au ton du personnage, répondit d'un signe de tête et promena rapidement son regard autour de la pièce. Les meubles somptueux, mais sans caractère, qui s'y entassaient l'un sur l'autre à l'aventure, ne l'arrêtèrent pas longtemps; il eut une moue légèrement dédaigneuse pour les bibelots de tous les temps et de tous les styles, symétriquement rangés, d'ailleurs sans ombre d'art ni de goût, qui s'étalaient un peu partout; mais les tableaux l'attirèrent davantage, et s'il passa devant quelques-uns avec un sourire de pitié, il s'arrêta devant quelques autres avec un plaisir évident. Deux paysages surtout semblaient l'intéresser, et il les examinait avec tant d'attention qu'il ne remarqua pas, ou ne parut pas remarquer, qu'une porte s'était ouverte et qu'un homme, le propriétaire lui-même de toutes ces

magnificences, M. le conseiller de commerce Bœrsheim en personne, venait d'entrer et le considérait avec curiosité. Le conseiller, pour annoncer sa présence, toussa à plusieurs reprises, puis, comme le visiteur ne sortait décidément pas de sa contemplation, il lui dit en manière de salut :

— De bonnes choses, n'est-ce pas? C'est mon ami, le professeur ***, qui me les a signalées, et comme le pauvre diable de peintre avait besoin d'un encouragement, ma foi! j'ai acheté ces essais, qui dénotent quelque talent, je crois? Mais vous verrez mieux que cela dans mon salon,.. les chefs-d'œuvre de nos maîtres. Ceci est assez bon pour l'antichambre.

Le jeune homme s'était retourné :

— C'est sans doute à M. le conseiller de commerce Bœrsheim que j'ai l'honneur de parler?

— M. Albert de Grais, architecte? demanda le conseiller à son tour, après un regard sur la carte de visite qu'il tenait encore à la main. Seriez-vous Français?

— Non, monsieur, répliqua le jeune homme. Je suis Allemand, bien que ma famille soit originaire de France, d'où elle a émigré il y a deux siècles... Vous m'avez fait prier de me présenter chez vous, et je suis venu à l'heure indiquée, je crois, pour savoir ce qui me valait cet honneur.

Le financier considéra son interlocuteur d'un air satisfait, et d'un geste plein de condescendance l'invita à s'asseoir.

— Vous m'avez été recommandé, monsieur, lui dit-il, comme un architecte d'une rare capacité, et je désirerais vous entretenir d'un projet dont je suis disposé à vous confier l'exécution. Si vous vous en tirez à votre honneur, je crois que vous y trouverez quelque profit. Vous en êtes à vos débuts, le premier pas est toujours important...

Le jeune homme fit un signe d'assentiment; le conseiller prit un temps, comme quelqu'un qui s'attend à une réponse, et voyant qu'elle ne venait pas, il continua :

— C'est une maison de campagne qu'il s'agirait de construire... Mais permettez-moi d'abord de vous expliquer brièvement mes intentions. Vous savez peut-être, — il eut un sourire de satisfaction, — que j'ai quelque crédit dans les régions de la haute finance. Si j'en fais la remarque, c'est pour ajouter aussitôt que je sais tout ce que ma situation m'impose. Je puis dire, sans me vanter, qu'il n'est pas de liste de souscription où mon nom ne figure, toutes les fois qu'il s'agit de protéger ou d'encourager, — il fit d'un regard circulaire le tour de ses raretés, — les beaux-arts. Une autre obligation que ma position comporte, c'est d'avoir un certain train de représentation... et, quelque part, un refuge où je puisse me délasser du

tracas des affaires... Nous autres millionnaires, nous avons le devoir d'étaler aux yeux les preuves parlantes de notre bonheur et de notre intelligence des affaires. L'opinion, d'ordinaire, n'y voit, en fait d'intelligence, que du bonheur, et dans cet étalage qu'une marque de notre vanité ; comme si tout le monde, au total, ne finissait pas par en profiter et comme si ce n'était pas là l'impôt que l'Argent paie à la société !..

Il s'arrêta pour considérer son interlocuteur, qui le regardait tranquillement dans les yeux :

— Jusqu'ici, monsieur le conseiller de commerce, je vous comprends parfaitement.

Le conseiller, d'un air d'intelligence, lui frappa légèrement sur le bras.

— Nous nous comprendrons certainement mieux encore. Mais il était indispensable de poser d'abord les bases de l'affaire... Nous convenons donc qu'un homme dans ma position ne saurait se passer d'une terre. D'ailleurs, la campagne a son agrément, surtout quand on a une famille, et je suis un bon père de famille, qui ne songe pas seulement à l'avenir des siens, mais qui veut encore qu'ils jouissent du présent. Vous allez me dire que, lorsqu'on ne regarde pas à l'argent, rien n'est plus facile que de trouver une terre à acheter ; vous vous trompez ; c'est moins facile que vous ne le croyez. Il n'est pas question ici de placement, et, pour le capital que j'immobiliserai dans l'opération, c'est une fantaisie que mes moyens me permettent. Mais il y a d'autres considérations. Supposons, en effet, que la terre soit assez voisine de Berlin pour que je puisse m'y rendre dans mon équipage... Eh bien ! ça ne me plairait pas du tout ! On est par trop à la merci des indiscrets, qui finissent par venir stationner en fiacre à votre porte, et si j'ai quelque chose en horreur, c'est bien cela. Que diriez-vous si, au contraire, notre terre était à quelques heures de chemin de fer, à proximité d'une ligne très fréquentée, de façon que l'on pût obtenir une petite station pour soi et ses hôtes ; — et je l'obtiendrais sans peine, étant membre de plusieurs conseils d'administration?.. l'équipage vous attend à la station... Ce serait mieux, n'est-ce pas?

— Je continue à comprendre, répondit le jeune homme avec un sourire légèrement ironique.

Le conseiller s'en aperçut et rit lui-même d'un petit rire contraint ; il s'approcha encore du jeune homme, et continua :

— Si le nom de la terre avait par hasard quelque chose d'aristocratique, d'un peu féodal même, je n'en aurais pas peur !

— Je vois que vous avez retourné l'affaire sous toutes ses faces, dit le jeune homme ; et, en effet, reste à savoir si l'on peut trouver une terre qui réunisse toutes ces conditions.

— Elle est trouvée ! répondit le conseiller d'un air satisfait ; sans

quoi je n'aurais pas présentement l'honneur de faire votre connaissance. Oui, jusqu'ici, j'ai tout ce qu'il me faut. Une vieille terre noble, de médiocre étendue, il est vrai, mais c'est de quoi je ne me soucie guère. La situation me plaît; seulement il y manque une maison et un parc, — j'entends quelque chose à ma convenance : de distingué, de neuf, de riche, disons le mot, et non pas de ce style banal des villas à l'italienne, mais quelque chose d'original et même de féodal. Car, de votre moderne, j'en ai par-dessus la tête! Ce serait votre tâche, monsieur de Grais, et c'est ici que j'arrive à l'affaire. L'argent, je vous l'ai dit, est hors de cause. Faites-moi deux plans, nous en choisissons un, et nous consultons ma femme, seulement pour la forme. Le vieux logis pourra-t-il vous servir, pourrez-vous en tirer quelque parti comme dépendance, cela n'en vaudra que mieux. Mais je doute, entre nous, que vous y réussissiez. Notre vieille noblesse des Marches ne sacrifiait guère aux apparences et, — nécessité, défaut d'argent ou manque de goût, je n'en sais rien, — elle affichait plutôt une sorte de rusticité grossière. Pour le parc, vous aurez ce qu'il vous faut, un jardin devenu tout sauvage, quelques beaux vieux arbres; on y ajoutera quelques prairies et des bouts de terrain que j'achèterai. Mon homme d'affaires s'en chargera, et, par échange ou achat, il aura ce qui vous sera nécessaire. Je me suis attaché un de nos meilleurs jardiniers paysagistes, avec lequel vous vous concerterez. Ah! une recommandation... Ayez soin, n'est-ce pas? que la maison se présente bien et qu'on puisse l'apercevoir de loin à travers les arbres. Ma famille y passera quelques mois d'été; les logemens doivent donc être absolument confortables. J'attache encore une importance particulière aux chambres d'amis pour les parties de chasses d'automne, qui sont suivies quelquefois d'une petite sauterie champêtre. Enfin, le bâtiment doit être terminé promptement; peu importe que votre rapidité nous coûte un surcroît de dépenses. Ma famille devrait pouvoir y passer l'été prochain, même si tout n'était pas complètement en état. Voilà, en quelques mots, tout ce que je souhaite de vous. Réfléchissez, et apportez-moi, si c'est possible, ces jours-ci, quelques plans que nous puissions discuter.

Le jeune architecte le regarda en souriant :

— Vous ne manquez ni de franchise, ni de précision, monsieur le conseiller, dit-il.

— Je parle en homme d'affaires, répliqua le conseiller.

— Je sais maintenant à peu près, continua Albert, ce que vous voulez; mais je dois pourtant vous demander, avant de m'occuper des plans, quel style aurait vos préférences.

— Le style? cher monsieur, mais, le style,.. cela vous regarde. Mes affaires particulières exceptées, où je ne me laisse pas volontiers

conseiller, — car je n'aime pas qu'on regarde dans mon jeu, — j'ai l'habitude, pour les choses qui ne sont pas de ma compétence spéciale, d'employer les connaissances, le goût, le talent des autres et de les payer argent comptant... Pardonnez-moi, cela peut vous paraître impoli, mais à qui la faute? A notre temps, qui a établi ces rapports que je ne fais qu'appeler de leur vrai nom... Il vous sera du reste agréable, sans doute, que je vous donne carte blanche, sauf, bien entendu, certains détails que je réserve?

— Je vous remercie sincèrement de la confiance que vous me témoignez, dit Albert.

— Oh! je sais à qui j'ai affaire. Vous m'étiez parfaitement recommandé, et les renseignemens que j'ai pris n'ont fait que confirmer l'opinion que l'on m'avait donnée de vous. Je vois de plus que vous êtes un homme qui a conscience de sa valeur, qui sait résister et qui, pourtant, ne contredit pas de parti-pris; aussi je m'ouvre tout à fait à vous, au risque même de me faire prendre pour un ignorant dans votre partie, pour un vaniteux, que sais-je?.. Voyez-vous, un autre repousserait avec vivacité cette insinuation; vous, vous ne bronchez pas! vous n'avez garde de vous récrier! Voilà les hommes comme je les aime. Vous avez gagné ma confiance, peut-être parce que vous n'avez rien fait pour l'attirer; mais j'ignore si je dois voir en vous plutôt un artiste qu'un homme d'affaires; il faut seulement m'éclairer sur un point: voulez-vous accepter la tâche que je vous propose? Je vous serai obligé de me répondre franchement *oui* ou *non*.

Albert le regarda bien en face et répondit:

— Votre proposition ne laisse pas d'être un peu étrange; vous me demandez là une de ces villes de féerie que Potemkin fit élever sur le passage de l'impératrice Catherine II, lors de son voyage en Crimée.

— Très bien! dit le conseiller, et il rit, tout de bon cette fois. Au lieu de flatter ma vanité supposée, comme si vous ne l'aviez pas remarquée, vous la traînez sans pitié en pleine lumière. Mais je puis deviner, je crois, d'après ce préambule, la conclusion de votre discours. Vous me bâtirez la maison, ou la villa, ou le château, à votre choix!

— Soit, dit Albert, en mettant sa main dans la main qu'on lui tendait. Me voilà votre architecte. Une dernière chose me semble indispensable avant que j'entreprenne ma tâche. J'ai besoin de faire connaissance avec le lieu, la situation, le paysage, les environs, afin d'y conformer le caractère de ma construction.

— Rien de plus facile, dit le conseiller, quoique je ne voie pas très bien l'utilité de votre demande. Les villages de la Marche se ressemblent entre eux comme un œuf ressemble à un autre œuf.

Mais, comme il vous plaira! Tantôt, j'envoie là-bas mon valet de chambre. Demain, vous pouvez le suivre,.. par le train de midi, si cela vous convient. En deux heures vous êtes à la station, éloignée d'environ un mille de l'endroit en question. Il y aura bien de quoi vous loger dans la maison, et quant aux repas, le domestique s'en occupera. Peut-être y trouverez-vous déjà mon jardinier, qui devait y aller ces jours derniers.

— Bien, dit l'architecte. Ainsi, demain, par le train de midi. Et, la direction, le nom de la station du chemin de fer, du pays?

— Il y a deux stations où l'on peut indifféremment s'arrêter, mais, en y songeant, je ne me rappelle pas si l'express s'arrête à la plus voisine. Je vous l'écrirai. Sinon vous prendrez le train du matin. L'endroit s'appelle Zarchow, — un vrai nom des Marches, n'est-ce pas? — et vraiment je suis content qu'il ne se nomme pas Vallée aux Violettes, ou Villa des Roses, ou Repos-de-Rosalie.

Il avait compté que cette plaisanterie ferait rire le jeune homme, mais pour la première fois depuis le commencement de l'entretien, celui-ci changea de visage; il pâlit et répéta d'un ton grave ce nom de Zarchow! Puis il se leva et dit, très calme :

— Sans vouloir reprendre ma parole, puis-je au moins vous prier de me donner un peu de temps pour réfléchir, seulement jusqu'à tantôt? Je vous répondrai demain pour vous dire si j'accepte, et si je me rends à votre propriété.

Le conseiller de commerce le regarda, un peu étonné. Il pensait avoir habilement mené les choses et pris, en parlant, le ton convenable. Mais il était habitué à ces obstacles de la dernière heure et, d'ailleurs, il connaissait assez les hommes pour avoir aussitôt senti que dans le cas présent questions et prières ne feraient qu'augmenter les difficultés.

— J'attends votre décision, monsieur de Grais, et j'espère qu'elle sera de nature à nous satisfaire tous les deux.

Albert prit congé en quelques mots. Les préventions avec lesquelles il avait commencé l'entretien s'étaient un peu dissipées devant l'apparente bonhomie du conseiller; et celui-ci l'avait bien remarqué; car il se frotta les mains en homme content de lui-même, dès qu'Albert eut quitté son cabinet.

II.

Dans l'après-midi du jour suivant, Albert se rendit à la gare du chemin de fer. Il s'était décidé, malgré tout, à prendre au moins une idée de la tâche dont le conseiller lui avait très nettement défini l'intention, mais assez vaguement indiqué les moyens. Son indécision d'ailleurs avait été courte, et à peine rentré, il avait écrit

qu'il acceptait, un peu mécontent d'avoir montré une hésitation dont il n'était pas disposé à faire connaître les motifs. Il était même un peu agité, impatient de partir et, son sac de voyage à la main, il était arrivé à la gare longtemps avant l'heure du départ. Son agitation parut augmenter quand il fut assis dans le wagon; les deux heures du voyage lui parurent interminables. De lointains souvenirs de jeunesse flottaient dans sa pensée, et toute une partie de sa vie reparaissait à ses yeux... douces images, attristées par une douloureuse conclusion! C'est ainsi qu'il arriva à la station, où il trouva la voiture et le domestique du conseiller de commerce, qu'il connaissait de la veille, mais qui était devenu poli et même empressé, sans doute pour obéir aux instructions de son maître. Albert parut faire aussi peu attention à ses prévenances qu'à son impolitesse de la veille, et monta lestement dans la calèche, vieux carrosse de famille, qui vraisemblablement avait figuré dans l'inventaire de la propriété, et serait certainement mis hors de service quand le nouveau château serait bâti.

On était au début de l'été; la voiture roulait dans la plate campagne de la Marche, sous un ciel bleu, parsemé de grands nuages blancs floconneux. Albert commençait à se sentir chez lui. Le chemin sablonneux empêchait les chevaux, — de braves bêtes de labour, visiblement fourbues, — d'aller un pas bien rapide; Albert passait près d'étroites bandes de prairies, bordées de bouquets d'aulnes touffus, au feuillage d'un vert foncé; çà et là des buissons de ronce en pleine floraison; et plus bas, des touffes de primevères jaunes. Puis la voiture traversa des champs de blé dont les frêles tiges vertes, ondulant doucement sous la caresse de la brise, exhalaient la senteur des jeunes épis. Plus loin, la route faisait un coude et s'enfonçait dans un petit bois de sapins où parmi les troncs d'un brun rougeâtre brillait çà et là l'écorce blanche, le clair et léger feuillage d'un bouleau. Le chemin était couvert de genêts broussailleux, dont les fleurs éclatantes voltigeaient au vent comme des papillons d'or. Tout autour le silence: de temps en temps seulement un oiseau de proie, effrayé par le bruit des sabots des chevaux, s'envolait de la cime d'un sapin, traversait le chemin avec un grand battement d'ailes, abaissait son vol, comme curieux de voir l'importun qui dérangeait son repos, et repartait, tandis qu'au loin le coucou faisait infatigablement retentir son chant monotone.

Albert rêvait et se figurait revivre les jours passés. Il avait retiré son chapeau; le petit bois lui donnait de l'ombre; il aspirait l'air frais à pleins poumons, et regardait autour de lui, ravi, comme si ces objets, qui lui étaient depuis longtemps familiers, prenaient pourtant un sens à ses yeux pour la première fois. Oui, c'était bien l'air natal, et c'était bien le sol paternel... si maigre, si ingrat aux yeux

d'un étranger, mais si doux au souvenir de celui qui a grandi là. Albert n'aurait jamais cru qu'il pût encore éprouver de pareilles sensations. Depuis quinze ans il n'avait pas revu la campagne de la Marche; orphelin de bonne heure, il avait passé, dans les villes, loin du sol natal, ses années d'école et d'université; puis il avait voyagé, s'était laissé séduire à la beauté des pays du Midi, songeant parfois qu'il ne pourrait plus revoir son pays avec plaisir et le prenant presque en pitié. Et maintenant ce pays dédaigné s'étalait devant lui, comme autrefois, mais plus attrayant encore, et comme tout parfumé par ces bouffées de souvenirs. Le jeune homme était prêt à sauter de la voiture et à couper des baguettes comme autrefois, à jouer comme un enfant, à s'abandonner de nouveau à l'humeur pétulante de ses premières années. Cependant on sortait du bois; entre les têtes vertes des arbres apparaissaient les toits du petit village, dominés par la tour de bois de l'église couverte de bardeaux. Albert était ivre de joie; les larmes lui montaient aux yeux. Il lui semblait que c'était hier qu'il avait quitté le village, tellement tout lui était connu et familier : à peine, çà et là, un point de vue plus dégagé, un arbre un peu plus haut. Il se souvenait que le chemin devait faire une longue courbe avant d'arriver au pont sur le ruisseau; mais il vit un sentier direct passant à travers des prairies et des pâturages communaux. Il pria le cocher d'arrêter; il voulait descendre et marcher un peu à pied; il connaissait parfaitement le chemin et arriverait en même temps que la voiture, ou très peu de temps après elle. Le cocher le regarda, surpris; mais il obéit, et reprit sa route au pas.

Albert, heureux d'être enfin seul, demeura un moment sans bouger, regardant de tous les côtés autour de lui, comme on regarde encore et encore un vieil ami après une longue séparation. Puis il se mit à marcher d'un pas rapide dans le petit sentier. Le soleil s'abaissait déjà, et déjà s'élevait des prairies un souffle frais et humide qu'il respirait avec délices. Albert se baissa pour cueillir quelques fleurettes, comme il en avait souvent cueilli autrefois pour sa mère; il arracha d'un buisson une branche de chèvrefeuille toute fleurie et tout odorante pour la mettre à son chapeau; encore une évocation du passé! Plus loin, il lui fallut escalader les barrières de bois qui séparaient les pâturages. Elles étaient là, toujours les mêmes, toujours branlantes, à demi pourries, comme jadis; et il retrouvait les trous par où il se coulait, les endroits où il grimpait lorsqu'il était enfant. Il marchait de plus en plus vite, de plus en plus impatient de revoir le jardin, la maison où il avait vécu son enfance... Et dire que, la veille même, la crainte de revoir un lieu qui lui était devenu étranger l'avait presque déterminé à refuser cette mission qui maintenant l'enchantait!

Il était arrivé à la haie du jardin, et, retenant son souffle, il regardait la place où, enfant, il avait joué. L'endroit paraissait redevenu sauvage; mais rien n'y avait été changé de l'arrangement d'autrefois. Jamais, d'ailleurs, on n'avait pris beaucoup de soin du jardin, et de tout temps le hasard y avait plus fait que la main de l'homme. Dans le voisinage de la maison, on avait laissé debout les grands arbres, tels qu'ils étaient, et le jeune taillis avait poussé au-dessous, conquérant librement sa place au soleil. Çà et là seulement, par endroits, on avait planté des plates-bandes de fleurs et de plantes vivaces qui ne demandaient pas beaucoup de soins; elles avaient grandi pêle-mêle, s'étaient accommodées ensemble ou s'étaient disputé le terrain, au hasard de la concurrence, la plus vigoureuse étouffant la plus faible. La mauvaise herbe, abondante et drue, foisonnait de toutes parts. Le jardin aboutissait d'un côté à un pré, où, dans un enfoncement de terrain, s'était formé un étang marécageux, couvert de roseaux grêles et de lentilles d'eau, bordé d'aulnes venus à l'aventure; de l'autre, il était fermé par une haie, derrière laquelle s'étendaient le verger et le potager, mieux entretenus et plantés au cordeau. Tout cela pourtant paraissait au jeune homme bien différent de ce que lui rappelaient quelques heures auparavant son imagination et ses souvenirs. Comme tout ce qu'il prenait pour un monde, autrefois, lui semblait aujourd'hui petit, étroit, mesquin! Il s'arrêta quelque temps, incertain s'il devait aller plus loin, moitié par crainte que ses mouvemens fussent remarqués, moitié par hésitation de pénétrer dans la maison paternelle, qui lui apparaissait toute voisine, entre les arbres.

Cette terre avait appartenu à sa mère, la dernière héritière de l'antique lignée des Zarchow. Quand elle avait épousé le père d'Albert, un jeune et brillant officier, le mari, pour ne pas laisser ce vieux nom des Marches s'éteindre et périr tout à fait, avait bien voulu l'ajouter au sien, puis, insensiblement, il était tombé dans la désuétude et l'oubli. Mme de Grais tenait de tout son cœur à ce bien de famille, et son mari, non sans quelque regret, avait dû lui faire le sacrifice de donner sa démission pour vivre à Zarchow en gentilhomme campagnard. Mais, de tout temps et, du vivant de sa femme, il s'était senti mal à l'aise dans ce pays, et comme attristé par la laideur du paysage environnant, sans parler de mille petits désagrémens qu'il avait rencontrés dans une famille qui le considérait un peu comme une espèce d'intrus, importun et gênant. Aussi, quand sa femme était morte, après douze ans de ménage, ce séjour solitaire lui était-il devenu si pénible qu'au bout d'un an il l'avait quitté. Il était allé se fixer dans une ville pour y faire élever son unique enfant, et, finalement, avait vendu la propriété qui, du reste, était de peu de rapport. Le prix de la vente, habilement adminis-

tré, lui avait pourtant permis, en mourant, cinq ans plus tard, de laisser à son fils une assez honnête aisance. Albert avait d'abord souffert un peu plus que son père de voir passer à des mains étrangères ces lieux où s'était écoulée son enfance, mais il en avait pris assez promptement, lui aussi, son parti. Et maintenant il ne se mêlait à l'émotion de ses souvenirs aucune envie de rentrer en possession du bien patrimonial. Mais le charme de cette terre où il avait grandi n'opérait pas moins sur sa nature de poète, car le conseiller de commerce, bien qu'il ne fût ni très cultivé, ni très délicat, guidé pourtant par son flair et son expérience des hommes, avait deviné juste : il y avait un artiste dans ce jeune homme.

Le jour baissait lentement, la nuit était presque déjà venue sous les arbres tandis qu'au loin, à l'horizon, les nuages s'illuminaient des reflets rougeâtres du soleil couchant. Albert tressaillit, et, revenant à lui, se dirigea d'un pas ferme vers la maison, tourna autour d'une des ailes, et se trouva devant la porte d'entrée, où le domestique l'attendait depuis longtemps.

— Nous pensions que Monsieur s'était égaré, lui dit-il. En attendant j'ai préparé la chambre de Monsieur et porté ses bagages en haut.

Albert le remercia et monta sans lever la tête. Il n'osait pas, en présence d'un étranger, regarder autour de lui, mais il devançait le domestique sur le vieil escalier raide et incommode; un observateur plus perspicace eût certainement remarqué comme le pas du jeune homme était sûr; on eût dit qu'il en connaissait chaque marche de longue date. Arrivé en haut, il tourna, sans hésiter, à gauche dans le couloir, pour se diriger vers la mansarde que, dans son enfance, il avait habitée avec son précepteur. C'était la seule chambre dans cette aile du logis; dans l'autre aile, qui avait un étage de plus, se trouvaient les chambres de domestiques. Albert entra dans la vieille chambre qui lui était familière, et elle lui parut si petite, le plafond lui en sembla si bas, qu'il en demeura un moment tout étonné. Le domestique se méprit à cet étonnement. « La vieille bicoque était inhabitable, avec cela malpropre et négligée. Il avait choisi cette pièce pour M. l'architecte parce que c'était encore la moins dégradée. Dans toutes les autres, le plancher était usé, les tapisseries en lambeaux, ni fenêtres ni portes ne fermaient. » Albert arrêta ce flux de paroles en proposant d'ouvrir les chambres du rez-de-chaussée; il faisait encore assez clair pour qu'on pût parcourir les appartemens et prendre une vue générale de la maison; il n'avait pas besoin plus longtemps des services du domestique. Celui-ci sortit après avoir ajouté que M. le jardinier était déjà venu passer deux heures à la maison dans la matinée et qu'il reviendrait le lendemain.

Albert se mit alors à examiner la chambre, qui avait encore la

même vieille tapisserie qu'au temps où il y apprenait à décliner *mensa*. A mesure qu'il les regardait, il se rappelait comment, dans son enfance, il découvrait dans les dessins du papier les plus fantastiques images, tantôt un visage humain, tantôt une silhouette grimaçante d'animal; et tout le passé apparaissait de nouveau devant lui, car ce que crée notre imagination n'est-il pas ce qui laisse dans le souvenir les traces les plus durables? Mais il ne voulait pas se plonger davantage dans ses rêveries; il sortit dans le corridor et descendit l'escalier. En posant la main sur la vieille rampe, il eut la tentation de s'y laisser glisser comme il faisait jadis quand, après une ennuyeuse leçon, la voix de son père ou de sa mère l'appelait d'en bas. Mais personne maintenant ne l'appelait plus; il lâcha la rampe et se mit à descendre les marches trois à trois, toujours comme autrefois. En bas, le domestique avait ouvert déjà portes et fenêtres. Là il ne retrouva guère que les murs; les papiers étaient en partie remplacés ou recollés, et il était comme perdu dans ces pièces où rien n'était demeuré, — ni meubles, ni tableaux, ni personnages, — de ce qui leur donnait autrefois l'animation de la vie. Ce sont les détails seuls qui réveillent complètement notre mémoire; quelquefois un clou oublié dans le mur, une tache sur le plancher, un trou dans la tapisserie rappellent tout un cortège d'images et de sentimens que le fleuve de la vie semblait avoir recouvert pour toujours de ses vagues.

Gêné entre ces murs froids, il voyait avec plaisir l'obscurité envahir l'appartement vide. Il commanda qu'on lui servît son souper dans sa chambre, pleine de souvenirs, et il se hâta de l'expédier, afin de pouvoir au plus vite se débarrasser du domestique et se retrouver seul. Maintenant toutes ses pensées d'enfant revenaient en foule, mais la tristesse l'envahissait à mesure qu'il voyait reparaître une joie ou une contrariété oubliées. Ce qu'il comprenait clairement, c'est qu'il avait été un enfant gâté par ses parens, par son précepteur, par toute la maison. Il y a des natures à qui l'indulgence est moins nuisible que la sévérité, que les éloges et les encouragemens rendent modestes, tandis que les réprimandes les conduiraient au contraire à la vanité et à l'orgueil. Albert était une de ces natures, et de bonne heure il s'en était rendu compte. Toutefois il n'avait jamais pu se guérir de l'impression pénible que faisait sur lui la moindre apparence d'inimitié ou de dédain, ni de cette sensibilité presque maladive qu'il avait pour l'apercevoir ou même se l'imaginer. En pareil cas, il devenait dur, injuste et se repliait immédiatement en lui-même. Ce goût de l'isolement, il l'avait toujours eu. Il n'avait jamais eu de camarades ni n'en avait jamais cherché. Il choisissait pour jouer des coins écartés où il pût se créer tout un monde enchanté, qui s'évanouissait dès qu'un œil étranger y pénétrait.

Tout à coup il se rappela que le grenier, où l'on entassait pêle-mêle tout ce qui était hors d'usage, avait été sa place favorite et le lieu où il avait passé ses plus longues heures. Le silence s'était fait dans toute la maison; le domestique, la femme de charge, les autres serviteurs, tous reposaient; presque involontairement, il prit sa bougie et monta jusque sous les toits. Oui, c'était bien là l'endroit de la maison qui avait le moins changé; personne ne s'était seulement donné la peine de remettre un peu d'ordre parmi les objets sans valeur qui s'y trouvaient. La flamme vacillante de la bougie qu'il s'efforçait de garantir du courant d'air donnait à la chambre une apparence fantastique. Il se mit à chercher, chercher, et trouva enfin plus et mieux qu'il n'espérait, ses jouets d'enfant, une vieille ville qu'il avait jadis édifiée avec des briques et des boîtes, qui figuraient pour lui des maisons ou des églises, et, contre la cheminée, une écurie fabriquée jadis avec les boîtes à cigares de son père, servant encore d'abri à un petit cheval de bois. Le cheval ne pouvait plus tenir sur ses pieds, car il avait une jambe rompue. Albert s'en empara pourtant comme d'un trésor qu'il aurait retrouvé. Il ne pouvait comprendre comment cette fragile bâtisse avait pu résister au temps; était-ce une main étrangère, une main amie qui l'avait préservée? Cela devait être, car lorsqu'il approcha de la bougie le petit cheval, il vit qu'une autre jambe avait été cassée aussi et consolidée à l'aide d'un ruban d'un rose passé, et ce ruban, ce n'était pas lui qui l'avait attaché là; c'est avec un clou qu'il eût raccommodé cette jambe.

Tandis qu'il se demandait quelle pouvait être cette main, un courant d'air éteignit la bougie. Il resta un moment presque immobile, accroupi, cherchant à tâtons le chandelier et tenant toujours ferme dans sa main le petit cheval. Quand il eut rallumé la bougie, il se tâta le front, se demandant s'il n'avait pas rêvé tout ce qu'il avait revu pendant cette journée; et regardant le ruban rose noué à la jambe du cheval, il le porta à ses lèvres. Tout à coup il se mit à rire :

— Heureusement, se dit-il, que personne n'a remarqué mon inspection nocturne et mes amusemens enfantins; celui qui m'aurait vu se serait dit certainement que j'avais perdu la raison.

Il se trompait. Ses allées et venues avaient eu un témoin. D'une fenêtre placée sous les combles d'une petite maison au toit de chaume, située au milieu du jardin, quelqu'un avait remarqué cette lumière et cette ombre qui se promenaient dans la maison.

III.

Le lendemain, Albert se leva de bonne heure. Sa tête était lourde encore des rêves de la veille, mais, dans l'éclatante lumière

du matin, tout lui apparut plus frais, plus clair que dans la première émotion de l'arrivée. Quand il vit sur sa table le petit cheval, il rougit et voulut d'abord le jeter loin de lui; puis, changeant d'avis, il l'empaqueta soigneusement et le cacha dans son sac de voyage. Peut-être ce ruban rose, qui lui donnait toujours à penser, avait-il déterminé ce second mouvement.

Il se mit alors en devoir de parcourir de nouveau la maison, mais cette fois avec l'œil de l'architecte. A mesure qu'il avançait dans cette inspection, la maison lui devenait en quelque sorte plus étrangère, bien qu'un sentiment de piété lui persuadât de conserver le plus qu'il pourrait de la vieille bâtisse. Mais, en vérité, ce n'était pas facile. Le bâtiment ne pouvait guère se prêter aux exigences du goût moderne; il était laid; et comment en tirer parti en respectant les instructions du conseiller? Albert finit par y renoncer. Ces lieux, rendus sacrés pour lui par le souvenir de ses parens, ces murs qui avaient été si chers à sa mère, il ne pouvait les profaner pour satisfaire les caprices d'un manieur d'argent; mieux valait les abattre que de les transformer au gré d'une vanité frivole. En considérant l'extérieur de la maison, il se confirma dans cette nouvelle pensée. Les bâtimens dataient de deux époques bien différentes : la partie principale était massive, solide; on l'avait élevée apparemment sur d'anciennes fondations; de là son aspect irrégulier et lourd : — un seul étage, avec un grand toit de tuiles à pente raide, auquel se reliait une aile à deux étages, en briques et charpente, de la même hauteur que le bâtiment principal, avec son toit informe ajouté provisoirement, le tout formant un ensemble peu harmonieux et à demi enfoncé dans le sol. Cependant, si la maison n'était pas belle, elle avait du caractère, et la marque du temps où on l'avait bâtie. Même, en dépit de son aspect pauvre et nu, elle avait vraiment quelque chose de noble dans son humilité. Et tout cela, on lui demandait de le remplacer par il ne savait quoi d'aussi vulgaire que fastueux! Mais dès que l'architecte eut repris en lui le dessus, ces considérations toutes personnelles s'évanouirent. Et puis, en somme, les choses mortes ne servent que d'occasion ou de prétexte à nos sentimens; les choses vivantes sont seules capables de les éveiller et surtout de les entretenir. Les ruines, dans le siècle positif où nous sommes, ne nous tiennent plus au cœur pourvu qu'on nous les remplace par quelque chose de plus utile et de plus beau.

Il descendit au jardin. Un vieux journalier passa près de lui et le salua, mais d'un air indifférent et comme il eût salué un étranger. Albert avait tout de suite remis ce visage; il l'eût même appelé par son nom s'il n'avait craint de ne pouvoir plus s'en débarrasser. L'autre évidemment ne l'avait pas reconnu. Il est vrai que le brave homme avait

peu changé pendant ces quinze années, tandis que l'enfant de douze ans était devenu un homme barbu. Il lui adressa pourtant la parole, lui faisant une question banale sur la température et le vent. S'il ne voulait pas se faire reconnaître, il lui répugnait de se cacher. L'homme lui demanda si quelque lien l'unissait au nouveau propriétaire, car il paraissait avoir passé la nuit dans la maison des maîtres. Albert répondit qu'il était architecte et qu'il était venu pour examiner les bâtimens.

— Oh! ils tiendraient bien encore, dit le journalier, n'était ce va-et-vient de propriétaires nouveaux. A chaque fois, quelques pierres se détachent, et, dame! quand le mur branle, le toit tombe en même temps que lui.

— Vous êtes depuis longtemps ici? dit Albert.

— Depuis que je vis, répondit l'homme. Mon père aussi et, je pense, son père. Ma mère était aussi de Zarchow. Mais ce n'est plus ça depuis que les anciens maîtres sont morts. Je les ai si bien connus! Je les ai portés jusqu'au cimetière. Puis vint mademoiselle avec son mari. Mais ce n'étaient plus des Zarchow, et ils étaient à demi étrangers ici. Après eux vint M. Fliegner. Ce n'était pas un mauvais homme, mais il avait trop à payer et les intérêts mangeaient les revenus. Il eut du malheur aussi, et quand vinrent là-dessus deux mauvaises années de suite, tout alla en dégringolant. Le pauvre homme a eu beaucoup de soucis et de tourmens, et quand il est mort, il y a eu un an à Noël, son beau-frère a voulu garder encore la chose pour sa fille. Nous savions bien pourtant que ça n'irait pas, et nous avions raison, car au printemps, on fut obligé de vendre. M. Fliegner ne pouvait guère s'occuper de nous; il avait trop à faire avec lui-même et il n'avait pas pu prendre goût à la terre. Celui dont les affaires vont mal perd le courage pour lui et pour les autres. Maintenant, c'est pis encore, quoique d'une autre façon. Celui de maintenant, on dit qu'il est riche, mais il demeure en ville et il n'y a plus d'ordre ici. Il est venu tout de suite après la vente. Un gros homme, avec des lunettes d'or... vous devez le connaître. Il nous a fait tous venir pour nous faire un discours; mais quand il a été au bout, personne n'avait compris. Quand un homme est bon pour y mettre la main, il a beau ne rien dire, nous le comprenons. — « Enfans, disait le vieux Wittstrunk lorsque nous nous regardions les uns les autres, celui-là n'est pas un cultivateur et n'en sera jamais un. Nous n'aurons plus maintenant de vrai maître. Allons-nous-en. » — Et comme ça, nous sommes partis. Si la maison de la demoiselle n'était pas encore là debout comme autrefois, on ne saurait plus si on est à Zarchow.

Il souleva légèrement sa casquette et disparut.

Albert l'avait écouté tranquillement, quoiqu'il eût senti avec peine

ce demi-reproche à l'adresse de son père. Après tout, c'était un signe d'attachement non-seulement à la terre, mais aux hommes à qui elle avait appartenu de génération en génération. Et puis l'homme avait dit : « la maison de la demoiselle. » Albert n'avait plus entendu ce nom depuis son enfance ; il ne lui était même jamais revenu dans l'esprit; et maintenant ce nom le ramenait au souvenir de quelque chose de mystérieux et de défendu. Il se souvint : ce devait être là, derrière ce buisson de coudriers, autour duquel dans son enfance il jouait pendant de longues heures, grimpant pour cueillir des noisettes, mais tout doucement et en se cachant; car on ne devait rien voir, rien entendre ; c'était défendu, bien que les noisettes appartinssent à ses parens. La maison de la demoiselle, avec sa haie de grands hêtres, qui entouraient le jardin comme d'une espèce de fortification, était le château enchanté de ses imaginations d'enfant, la limite de ses expéditions, le mystère qui l'attirait et l'épouvantait à la fois. Il fit encore quelques pas, et voici qu'elle était devant lui, telle qu'autrefois, toujours semblable à elle-même au milieu de la ruine générale... une petite maison basse, couverte en roseaux, ayant seulement deux fenêtres de chaque côté de la porte d'entrée. A vrai dire, on n'en voyait guère que le toit, la maison elle-même était masquée par une épaisse rangée de lilas, et deux grands châtaigniers dominaient le toit. La haie à hauteur d'homme, qui fermait le jardin, touchait à la maison. Albert chercha dans ses souvenirs ce que c'était au juste que cette « maison de la demoiselle, » mais il ne trouva pas. Il se rappelait seulement que, tandis qu'on lui laissait pleine liberté d'aller et de jouer dans la maison, la cour et le jardin, on lui avait formellement défendu de se hasarder près de la bicoque au toit de chaume. C'était ce qui donnait à la coudraie son principal attrait; car il pouvait de là jeter des regards curieux sur le lieu enchanté; mais il ne se rappelait pas y avoir jamais rien vu. Dans la maison (voilà tout ce qu'il savait) habitait « la vieille tante ; » sa mère la nommait ainsi; ses parens parlaient rarement d'elle, et quand il leur arrivait d'en parler, c'était toujours de façon que l'enfant ne comprît pas; mais de la défense qui la concernait, il avait conclu à une inimitié entre elle et ses parens. Sa mère allait bien de temps à autre passer une demi-heure dans la maison de la demoiselle, mais rarement, et il n'était plus jamais question de cette visite. Tous les dimanches, à l'heure de l'office, on pouvait voir la vieille tante, mais de loin, car elle avait sa place à l'église au-dessous de la stalle des maîtres, où Albert s'asseyait avec ses parens. Voilà tout ce qu'il se rappelait. Il fut tiré de sa rêverie par une voix gaie qui l'appelait :

— Eh! monsieur l'architecte! je vous cherche par toute la maison

et je vous trouve rêvant dans mon domaine. Soyez le bienvenu sur ce terrain de notre future création commune!

Celui qui parlait ainsi se tenait debout sur le seuil de la porte vitrée qui conduisait de la maison dans le jardin. Albert n'eut pas de peine à reconnaître en lui le jardinier-paysagiste dont le conseiller lui avait parlé sans le nommer. Il se trouva qu'ils s'étaient rencontrés déjà dans quelques maisons, et M. Weinhold (ainsi se nommait le bonhomme) était de ces gens qui font vite connaissance avec tout le monde. Il allait un peu partout, et grâce à son humeur joviale, il était bien vu partout, aussi se trouvait-il partout en pays de connaissance; il était au courant de tout, savait les anecdotes de la ville et les racontait volontiers, avec un visible plaisir. Albert s'avança joyeusement vers lui. Cet agréable compagnon venait à point pour le distraire de la mélancolie de ses souvenirs.

— Je savais déjà que je vous rencontrerais ici, dit M. Weinhold, notre nabab m'avait averti. Vous devez avoir fait impression sur lui, car il parlait de vous en termes choisis : « Ou je me trompe fort, disait-il, ou ce jeune homme a du génie. » — J'étais déjà ici hier matin, et j'ai fait le soir mon rapport pendant le dîner. Il ne brille pas par l'éducation, notre nabab, mais un financier de première force, qui a toujours la main heureuse et une étonnante connaissance des hommes. Au demeurant, bon garçon; mais sa femme est une oie qui veut éblouir avec ses toilettes venues de Paris. Quant à leurs dîners, c'est tout ce qu'on peut rencontrer de mieux... A propos, mon jeune ami, vous devez vous trouver ici presque chez vous. Si je ne me trompe, monsieur votre père a possédé cette terre et l'a même habitée assez longtemps. Il m'en a parlé souvent; je l'ai très-bien connu; un charmant cavalier et un homme du monde. Nous avons fait pas mal de parties de whist ensemble.

— Cette propriété appartenait à ma mère; après sa mort, mon père la vendit.

— Et il a bien fait! dit le bonhomme... Une vraie sablonnière; avec la meilleure volonté du monde, il n'y a rien à en tirer. Et voyez-moi cette baraque et ce soi-disant jardin! Est-il possible de vivre là dedans? Je riais hier tout haut en voyant tout cela. Le dernier propriétaire ne pouvait manquer de tomber en déconfiture. Mais on dirait que cette terre est faite pour le nabab. Il viendra ici avec toute sa smala respirer de l'air féodal, et quand madame sera de retour à la ville, elle se croira plus distinguée de vingt pour cent, et l'on rapportera de « notre propriété » une dinde déplumée.

— J'avoue que je me repens presque déjà d'avoir accepté la besogne dont on m'a chargé, dit Albert.

— Et moi, je m'en suis repenti tout de suite, répliqua Weinhold.

Car, dites-moi, mon cher ami, que diable allons-nous faire ici? Je voudrais bien voir celui qui se chargera de créer ici un paradis : vous, un château qui s'aperçoive de loin, moi un parc avec une « avenue. » Dieu sait où le nabab a pêché cette expression d' « avenue, » mais il y tient, et se réjouit que sa femme ne se doute pas de ce que cela veut dire, quoiqu'elle y tienne autant que lui; il lui faut une « avenue ! »

— Vous m'avez l'air aussi de désespérer de votre affaire, dit Albert.

— Mon Dieu ! il y aura moyen de faire quelque chose, puisque comme dit M. Bœrsheim, nous n'avons pas à regarder à l'argent. Voilà déjà de vieux arbres de toute beauté. On fera de l'étang une jolie pièce d'eau ; nous percerons aussi des vues sur la campagne. J'ai déjà fait des choses plus difficiles, mais cet homme s'imagine qu'on peut tout acheter avec de l'argent, et, Dieu merci ! nous n'en sommes pas encore là. On ne brocante pas la nature. D'ailleurs, rien n'est fait tant que nous n'aurons pas la maison de la demoiselle, et c'est où je l'attends...

— La maison de la demoiselle ! dit Albert. Expliquez-moi donc ce qu'il y a là-dessous. Mes souvenirs d'enfance me la représentent toujours comme un endroit fatal, dangereux; on évitait d'en parler devant moi. J'avais oublié tout cela, mais ces souvenirs me reviennent aujourd'hui à l'esprit, intacts comme la maison elle-même qui est là derrière ces arbres.

Le vieux jardinier éclata de rire :

— Et moi qui voulais vous demander de plus longs détails ! Je vois que vous en savez moins encore que moi. J'ai du moins recueilli et combiné tous les renseignemens, et j'ai à peu près, je crois, deviné la vérité, car au fond c'est la chose la plus simple du monde. La maison de la demoiselle est une institution, établie il y a deux siècles, par notre vieille noblesse ; elle était alors, sans doute, très raisonnable et très utile, mais elle est devenue de nos jours un tel contresens qu'elle devait nécessairement disparaître, sauf quelques rares vestiges qui continuent de résister à l'action du temps, à peu près comme les débris des cités lacustres, ou comme ces dernières branches verdissantes qui, sur un tronc d'arbre desséché, témoignent d'un reste de vitalité.

— Voilà donc votre opinion sur la maison de la demoiselle, dit Albert, vous la traduisez en comparaisons certainement éloquentes, mais je n'en suis pas plus avancé.

— Soyons simple, reprit le jardinier, et parlons en historien. Il était souvent difficile à nos gentilshommes des Marches, — en raison de la stérilité du sol, de la mauvaise exploitation des terres, sans

parler des corvées qui leur enlevaient leurs paysans, — de pourvoir au sort des filles qui ne se mariaient pas. Le fils aîné héritait de la terre, les cadets avaient leurs prébendes de chanoines ou leurs brevets d'officiers, l'une ou l'autre des filles était recueillie par un couvent noble, mais tout cela ne suffisait pas. C'est alors qu'on imagina l'expédient de la maison de la demoiselle. On construisait une petite habitation, avec jardin, droit de pâturage pour une vache, redevances de blé, bois, etc... Tout cela avait alors très peu de valeur et n'était pas une lourde charge pour la terre. Cette maison devenait le refuge d'une ou parfois de deux sœurs restées filles, après la mort de leurs parens, et elles pouvaient y vivre; il fallait si peu pour vivre alors! Maintenant cela paraît impossible, bien que nous ayons ici un exemple que cela se peut encore; il y a encore ici une antique habitante de la maison de la demoiselle, la dernière, sans doute, car elle est la dernière de son nom, mais une des plus tenaces, à coup sûr, car elle n'abandonne pas une parcelle de ses droits, tout difficile ou presque impossible qu'il soit de les défendre. Fliegner, le dernier propriétaire de Zarchow, était un cousin de ma femme, et je le voyais régulièrement, quand il venait à la ville pour la vente des laines ou pour d'autres affaires. Il se plaignait toujours de ses embarras et maudissait la maison de la demoiselle. Il était réduit à laisser sa meilleure prairie en pâturage et forcé d'abandonner une irrigation dont il se promettait beaucoup, parce que la vieille demoiselle y avait son droit de pâture pour sa vache. Elle ne manquait pas aussi de demander les deux voitures sur lesquelles elle avait un droit d'usage, toutes les fois que Fliegner en avait le plus besoin, et, ce qui est pire, elle refusait de laisser racheter contre les meilleures garanties une petite rente dont la terre était grevée en sa faveur, empêchant ainsi les arrangemens qui auraient pu le sauver; car c'est certainement la maison de la demoiselle qui l'a tué. J'ai, sur le désir du cousin Fliegner, entamé des négociations avec M. votre père, mais il était, lui aussi, furieux contre la maison de la demoiselle et ne voulait plus en entendre parler. Les acquéreurs qui s'étaient présentés avaient été effrayés par cette servitude; personne n'avait voulu de cette épine dans le pied. Vous comprenez, il n'y avait pas seulement moyen de créer un jardin derrière la maison, on se heurtait tout de suite à cette bicoque de malheur. Notre nabab se figure qu'il en viendra à bout avec ses billets de banque; il aura des surprises. Il n'y a pas de trésors qui puissent triompher de l'obstination d'une vieille fille entichée de sa race et de son nom. Et ma foi! je n'en suis pas fâché. Il est bon qu'il y ait encore des choses qui ne s'achètent pas au marché. Rete-

nez bien ce que je vous dis : c'est là que notre homme échouera, à moins pourtant que vous ne vous décidiez à vous en mêler, car cette bonne vieille doit être quelque chose comme votre grand'-tante ou arrière-grand'tante, et, qui sait? peut-être ferait-elle un sacrifice pour son arrière petit-neveu, contre ses habitudes, vu qu'elle n'a sacrifié jusqu'ici qu'à son entêtement. A ce qu'on m'a dit, c'est une méchante fée qui n'a jamais fait ni souhaité de bien à personne.

Une claire et joyeuse voix de jeune fille cria :

— Mon oncle, si c'est de la vieille demoiselle que vous parlez, vous lui faites tort. Elle m'a fait, à moi, beaucoup, beaucoup de bien, quand personne ne voulait venir à mon aide. Je ne l'oublierai jamais, et je ne souffrirai pas que l'on parle mal de Mlle Tinchen.

IV.

Les deux hommes n'avaient pas remarqué, tandis qu'ils allaient et venaient en causant, qu'une jeune fille, marchant dans le sentier d'un pas résolu, était sortie de la maison de la demoiselle. Elle se trouvait justement derrière eux, comme M. Weinhold achevait ces derniers mots, se demandant si elle se mêlerait à la conversation, quand, prenant tout à coup son parti, elle avait bravement prononcé son petit plaidoyer, et elle riait, moitié pour cacher un peu d'embarras, moitié pour ne pas avoir l'air de saluer son oncle par des mots de reproche.

— Ah! Francine! s'écria M. Weinhold, et il prit la main de la jeune fille. Toi ici? Toujours ici? Je croyais que ton oncle Bruno t'avait prise avec lui, sans quoi j'aurais déjà demandé hier après toi.

— L'oncle Bruno? Mais il est célibataire ; qu'est-ce qu'il aurait fait de moi? C'est vraiment un malheur que les parens qui me restent soient tous veufs ou célibataires; sans cela j'aurais été frapper à la porte de l'un d'eux pour lui demander un abri, peut-être à votre porte, mon oncle, quand on a vendu notre maison. Certainement je ne l'aurais fait qu'à la dernière extrémité, mais la vérité, c'est que j'y étais. Et c'est alors que le secours m'est venu du côté d'où je l'attendais le moins.

— Pas, je suppose, de la vieille fée qui habite là-bas?

— C'est d'elle tout justement, répliqua Francine avec vivacité. J'étais comme l'oiseau qu'on a jeté bas de son nid et qui n'a pas les ailes assez fortes encore pour se réfugier sur une autre branche. Je ne savais où aller, et vraiment, je ris quand je me souviens de ma détresse et de toutes les folies qui me passaient par la tête. C'est alors que vint la vieille femme de charge, elle avait un message..;

mais je vous raconterai cela une autre fois, quand vous serez seul.

Elle venait de s'apercevoir qu'Albert, qu'elle avait oublié, l'examinait avec des regards pleins de sympathie.

— Eh bien! l'occasion ne manquera pas, dit le vieux Weinhold en frappant amicalement sur les joues de la jeune fille, car je vais avoir à venir ici souvent et même à y passer des journées entières. Alors j'irai te voir.

— Me voir? dans la maison de la demoiselle? C'est impossible, répondit Francine. On n'y reçoit pas de visites.

— En ce cas, c'est toi qui viendras me voir dans mon jardin, dit Weinhold.

— Voilà encore une de vos plaisanteries, mon oncle, dit la jeune fille. Qu'est-ce que vous avez donc à faire dans ce jardin?

— Tu verras ces merveilles, dit l'oncle. M. l'architecte va transformer ce vieux donjon en palais, et moi ce jardin en parc... Et qui sait? peut-être même en un parc avec une « avenue. »

— Par exemple! dit Francine, et elle riait, montrant deux rangées de dents pareilles à des perles. Je défie bien qui que ce soit de faire de cette maison et de ce jardin autre chose que ce qu'ils sont. Vous voulez vous moquer de moi, mais je n'ai pas le temps de rire. J'ai affaire dans le village, et si je veux être revenue avant midi, il faut que je me dépêche.

L'oncle voulait lui barrer le passage, mais elle lui glissa sous le bras et s'enfuit par un trou dans la haie. Alors elle s'arrêta et cria :

— Je connais tous les chemins directs et les chemins de traverse, et il n'est pas si facile de m'arrêter!

On entendit encore son rire joyeux, et elle disparut.

— Quelle est cette jeune fille? demanda Albert.

— La fille du dernier propriétaire de la maison. Comme je vous le disais, c'est une parente éloignée de ma femme. Il y a quelques années, elle était dans une pension de la ville et passait ses dimanches chez nous... Mais est-elle devenue jolie! et gaie comme une alouette au printemps! Où elle puise cette gaîté, monsieur de Grais, Dieu seul le sait, car vraiment la pauvre fille n'en a guère de motifs. Orpheline depuis quinze mois; pauvre, car après la vente de la maison il lui est à peine resté quelques milliers de thalers de son héritage maternel; et maintenant recueillie, à ce qu'il semble, presque comme une servante dans la maison de la demoiselle, qui pour une fillette jeune et vive comme elle doit être pis qu'une prison. Et ça rit tout le temps! Il est vrai qu'elle montre en riant des dents superbes et des yeux clairs comme un ciel de mai. Ah! la jeunesse, la jeunesse!

Le vieux bonhomme était devenu tout guilleret; il continua :

— Mais qu'ai-je donc à vous parler des yeux de Francine, tandis que nous voici tous les deux embourbés ici! Tant que nous n'aurons pas la maison de la demoiselle avec le jardin et le droit au pâturage, nous ne pouvons rien faire. Je l'ai dit hier encore au nabab; mais il prétend que ce n'est rien; avec de l'argent, et du savoir-faire, dit-il, tout s'obtiendra. A vrai dire, sa façon de parler me déplaisait, et j'aurais bien voulu qu'il vînt ici se casser le nez, d'autant que je ne me sens aucun goût pour cette besogne. J'aime trop les arbres, les prairies, l'eau, pour les sacrifier sans chagrin à une sotte vanité et vendre leur verdure et leurs fleurs à un homme qui n'y verra qu'un fond à faire ressortir sa vilaine face de millionnaire prétentieux.

— Décidément, dit Albert, vous renouvelez mes regrets d'avoir accepté. Cette maison, telle qu'elle est, tout au plus un peu réparée, tant bien que mal accommodée aux exigences modernes, est ici tout à fait à sa place. On n'en inventerait pas de mieux appropriée au paysage, tant qu'elle pourra durer, et quoi que nous y fassions, nous ne réussirons qu'à gâter son caractère historique, enlaidir la nature et nous rendre nous-mêmes parfaitement ridicules, puisque nous ne pouvons rien faire ici que d'absurde.

— Chut! fit le vieux Weinhold en prenant Albert par le bras, ne parlons pas si haut. La plupart des hommes ne nous comprendraient pas, et il faut nager avec le courant. Si nous ne le faisons pas, d'autres le feront. Le temps viendra sans doute où les architectes de l'avenir bâtiront sur commande justement une vieille baraque soi-disant féodale, comme celle que nous avons là sous les yeux. Après tout, il est encore moins ridicule de la transformer en une villa renaissance pour faire plaisir à M. Bœrsheim. Mais nous devons ouvrir le feu tout de suite; le conseiller viendra aujourd'hui après la bourse, à l'heure où vous êtes arrivé hier; attendons cette première escarmouche. Pour le moment, j'ai demandé la voiture; je veux aller reconnaître quelques points de vue pour que le nabab ne se doute pas tout de suite que je veux tirer mon épingle du jeu. Voulez-vous m'accompagner?

Albert le remercia. Il n'était pas disposé à continuer la conversation sur ce ton enjoué avec le vieux Weinhold. Celui-ci fit donc seul sa promenade, tandis qu'Albert se mettait en devoir d'examiner les fondations et les murs de la maison, pour se rendre compte exactement de ce qu'il en pourrait conserver. Il était encore à ce travail quand la jeune Francine, revenant du village, traversa le jardin. Voyant Albert absorbé dans ses mesurages, elle s'arrêta et hésita un moment si elle lui adresserait la parole; mais la tentation était trop forte et, prenant son courage à deux mains, non

sans rougir, elle se décida. Mais comment entrer en matière? Le plus facile aurait été de demander où était son oncle, mais c'eût été un mensonge, car elle l'avait rencontré comme il traversait le village, et d'ailleurs elle n'avait pas le temps d'user de tant de détours, ayant déjà dû courir pour ne pas rentrer trop tard à la maison. Francine n'était d'ailleurs plus une enfant, elle avait presque vingt-et-un ans, et depuis l'âge de dix-sept ans elle avait elle-même gouverné la maison paternelle. Ce qui attirait en elle n'était pas la beauté, mais la fraîcheur de jeunesse, une expression de franchise, de naturel, et de simplicité. Ses yeux rieurs étaient d'un bleu profond; sa bouche, un peu grande, laissait briller des dents magnifiques que découvrait de temps en temps la lèvre supérieure, le nez était légèrement retroussé, et la chevelure épaisse, partagée en deux bandeaux, s'échappait en frisons capricieux.

— Monsieur l'architecte, dit-elle, si vous me promettez de ne pas vous moquer de moi, j'aurais quelque chose à vous demander.

— Que je pourrais vous accorder? dit Albert, la voyant toute confuse.

— Je n'en sais rien, dit-elle, mais puisque le hasard nous rapproche, je vais essayer tout de même.

Comme elle baissait les yeux et paraissait chercher ses mots, Albert lui vint en aide.

— Est-ce quelque chose qui se rapporte aux travaux dont je m'entretenais avec M. Weinhold?

Francine avait repris son visage malicieusement gai:

— C'est précisément cela. Quand l'oncle Weinhold parle, on ne sait jamais s'il est sérieux ou s'il veut rire. Dites-moi donc sincèrement si vous vous proposez de rebâtir la vieille maison ou de la jeter bas pour en construire une neuve.

— C'est à peu près ce que m'a demandé le propriétaire, dit Albert mais je ne sais pas, mademoiselle, si je pourrai faire ce qu'il désire.

— Eh bien! je vous en prie, s'écria le jeune fille, si vous pouvez choisir entre une réparation et une démolition, décidez-vous pour le dernier parti. La vieille maison a toujours bien fait son service, dans la joie comme dans la tristesse. Si le propriétaire actuel ne trouve pas à l'employer telle qu'elle est, qu'il s'en fasse bâtir une autre, à sa guise, et que celle-ci disparaisse. Après tout, il n'y aura pas grand mal; mais elle est vraiment trop respectable pour qu'on la déguise, comme cela, en curiosité. Ce serait comme si on s'avisait de donner à notre vieux Jean, le valet de ferme, une livrée galonnée, telle qu'on en porte à la capitale. Or il est trop bon pour qu'on en fasse un objet de risée, et la vieille maison aussi.

— Vous avez raison, dit Albert.

—Certainement que j'ai raison, poursuivit Francine, et si je pouvais m'exprimer comme je le voudrais, vous seriez convaincu. Je ne parle pas pour moi, bien que la terre ait appartenu à mon père pendant quelques années et que nous ayons été les derniers habitans de la maison. Certes, je n'y ai pas été heureuse, et j'ai même été contente lorsque mon tuteur l'a vendue, quoique j'y perdisse mon unique asile. Mais je m'y suis attachée, ou plutôt aux souvenirs qu'elle enfermait, car pour moi je m'y sentais mal à l'aise. J'y étais comme sous un toit étranger, où je n'aurais eu le droit de rien déranger ni seulement toucher. Aussi je ne voudrais pas que d'autres le fissent maintenant. C'est trop triste de voir une main brutale effacer ainsi sans scrupule toutes les traces du passé. Je ne vous ennuie pas, monsieur, avec mon bavardage?

— Au contraire, répondit Albert d'un ton sérieux, je vous remercie de votre confiance; je partage votre sentiment, et vos paroles achèvent de me décider.

Francine le regardait de ses grands yeux bleus; son embarras s'accrut; elle voulait lui tendre la main, mais elle n'osa pas, et précipitamment l'enveloppa dans son tablier. Puis, elle se retourna comme pour s'en aller, mais revenant tout à coup et, toute rouge, avec un rire forcé, pour cacher sa confusion, elle murmura :

— J'ai encore une prière à vous adresser, monsieur.

— Parlez, mademoiselle, dit Albert, et il s'avançait pour lui prendre la main, mais elle était maintenant trop bien cachée sous le tablier.

— C'est un enfantillage, ou du moins c'est l'effet que cela vous fera, continua-t-elle, mais depuis hier au soir c'est une idée fixe chez moi. Quand je suis dans un lieu où des hommes ont autrefois vécu, pensé, connu la tristesse ou la joie, même s'ils me sont étrangers, je trouve un charme à repasser les traces de leur existence; j'aime à me représenter ce qu'ils ont senti, à voir les lieux qui leur étaient chers et ce qui subsiste encore du souvenir de leur activité. Quand mes parens vinrent habiter cette maison, je n'étais qu'une enfant; je regardais tout étonnée, et je me faisais raconter par les gens comment les anciens propriétaires vivaient et s'étaient installés. J'essayais de reconstruire leur existence. Je savais qu'auprès de cette fenêtre la châtelaine plaçait sa table à ouvrage; qu'ici était la salle à manger, et que là jouait le fils, un enfant blond, aux joues fraîches. Avec cela, quand les renseignemens étaient insuffisans, mon imagination les complétait. Ils avaient emporté à peu près tout le mobilier, mais quelques morceaux pourtant en étaient restés, surtout dans le grenier, sous les combles. Le grenier avait dû être la salle de jeu de l'enfant; car je retrouvais là tout tout ce qui le

rappelait, une petite bâtisse qui devait être un village, et une écurie avec un cheval de bois à demi brisé, le tout jeté pêle-mêle. J'y mis de l'ordre, comme je pus; ce devint mon amusement favori; enfin je me figurai que l'enfant était là, que je jouais avec lui, ou que je rangeais tout pour lui. Le « petit Albert, » que je n'avais jamais vu, devint ainsi mon camarade de jeu. Plus tard, j'eus d'autres préoccupations : enfin, la maison fut vendue, et je pus à peine emporter quelques souvenirs de mes parens. Mais hier, comme je fermais ma fenêtre, ayant jeté par hasard, — bien par hasard, car je n'aime guère à la voir, — un regard sur la vieille maison, j'ai vu une lumière, qui allait et venait dans le grenier, où personne certainement n'a rien à faire, et surtout la nuit. Alors je me suis rappelé mon enfance, et une sorte de frayeur m'a prise, non pour moi, mais pour le « petit Albert. » On allait disperser son trésor, sur lequel j'avais veillé avec tant de soin. Vous allez rire de moi, monsieur, mais c'est maintenant que je vais formuler ma demande. Voulez-vous me faire le plaisir, quand vous irez au grenier, de regarder un peu contre la grande cheminée, si l'écurie est encore là, et si vous pouvez me retrouver le petit cheval?

Elle s'arrêta subitement, car, en relevant les yeux, qu'elle avait tenus jusque-là baissés, elle vit une singulière émotion sur les traits du jeune homme. Ses yeux brillaient et semblaient humides. Mais il se remit promptement et dit en souriant :

— Vous voudriez avoir le petit cheval, mademoiselle Francine? c'est ainsi, n'est-ce pas, que vous a nommée votre oncle? — Je l'ai trouvé avec le ruban rose que vous avez lié autour de la jambe cassée.

Francine leva la tête.

— Comment savez-vous cela?

— Le petit cheval me l'a raconté, répondit Albert. Le village de briques est là aussi, quoiqu'un peu en ruines.

— J'aurais dû me douter que vous vous moquiez de moi; j'ai regret maintenant de vous avoir tout raconté, dit la jeune fille. — Et vite, sans dire adieu, elle franchit la coudraie et regagna la maison. Albert voulut la suivre, mais elle avait déjà disparu.

V.

Albert se sentit étrangement ému quand il se retrouva seul. Les souvenirs d'enfance, qui, la veille, s'étaient réveillés en lui, venaient tout à coup de se relier directement au présent. Il demeurait immobile et se laissait aller à ses réflexions, quand il en fut tiré par le retour de M. Weinhold, qui arrivait pour dîner, accompagné cette

fois du conseiller de commerce. Celui-ci, en sortant de la Bourse, était venu directement en voiture, et les deux hommes plaisantaient avec une bonne humeur apparente qui gênait le conseiller en l'empêchant de prendre ses airs de protecteur habituels. Évidemment, il était vexé que ces plaisanteries eussent un témoin.

— Nous avons déjà travaillé et peiné, dit Weinhold, pour transformer en paradis les domaines de M. le conseiller.

— Eh bien? commença celui-ci, je suis curieux de savoir ce que vous avez fait. Peut-on faire quelque chose de neuf, de distingué? Ma femme est dans une anxiété!.. Elle avait envie de venir aujourd'hui avec moi.

— Mon Dieu! dit Weinhold, il faut d'abord éclaircir un peu les choses. Il y a un premier obstacle qu'il s'agit avant tout d'écarter... la maison de la demoiselle.

Le conseiller se mit à rire :

— Je ne pense pas que ce soit si difficile! Cependant j'ai pris la peine de venir tout exprès pour cela.

— Pas si facile, cher monsieur, pas si facile; mais qui résisterait au talent d'un homme d'affaires comme vous?

Le conseiller parut flatté et, sûr de vaincre, il leva du bout des doigts ses lunettes d'or et regarda dans le jardin par la porte ouverte :

— On a déjà fait des choses plus difficiles, dit-il; — et il se tourna vers Albert : — Si on a pu acheter des rues entières pour les démolir et les rebâtir, on ne reculera pas, je pense, devant une pareille masure. Il y a partout des difficultés : piété, préjugés, habitudes, superstition; mais l'argent vient à bout de tout. Faites vos plans, messieurs, comme si cette bicoque n'existait pas. J'en fais mon affaire.

M. Weinhold cligna des yeux et secoua doucement la tête :

— Ah oui! vous autres citadins, dit-il, vous ne connaissez pas la ténacité, la bizarrerie, les préjugés que nous autres, campagnards, nous rencontrons à chaque pas devant nous, et qui sont d'autant plus enracinés qu'ils se sont fortifiés depuis des siècles de génération en génération. Chacun ici tient à sa motte de terre et ne voit rien au-delà de son petit monde. Il s'agit donc, cher monsieur, d'employer tout son talent et de mettre en œuvre tout l'arsenal de votre éloquence; il faut terrifier, menacer et, finalement, faire jouer la grosse artillerie des rouleaux d'or, sans quoi vous venez échouer devant une cabane, après avoir pris, vaincu, soumis des moitiés de ville, des mines entières, de longs rubans de chemins de fer.

Le conseiller souriait toujours :

— J'ai tout mon arsenal sur moi, dit-il; — et du geste il montrait son front et frappait sur la poche de son habit. Si mon prédé-

cesseur avait laissé tomber cette vieille bicoque en ruines, — et il en avait tout le temps, — il n'en serait plus aujourd'hui question.

— Oui, s'il n'avait pas été tenu de la réparer, dit Weinhold.

— Il aurait pu faire un ou deux procès, qui auraient traîné; et pendant ce temps-là la pluie et le vent auraient accompli leur tâche, à moins de frais, j'imagine, qu'un homme qui arrive armé de tous ses droits et prêt à tous les sacrifices!

— Fliegner était un homme loyal, répliqua Weinhold d'un ton ferme.

Le conseiller n'eut pas l'air d'avoir entendu, et fit quelques tours de long en large dans la chambre.

— Il me vient une bonne idée, dit-il. Il doit bien y avoir eu depuis le temps quelques dégâts dans la vieille baraque. En ma qualité de propriétaire, je suis obligé de la tenir en bon état; je dois donc avoir aussi le droit de l'inspecter ou de la faire inspecter. Si je chargeais M. de Grais de le faire en mon nom, et qu'il se trouvât quelque chose qui rendît une reconstruction indispensable?..

Albert se leva; une légère rougeur couvrit son visage. Il avait jusqu'ici écouté silencieusement, bien résolu de ne pas se mêler à la conversation. Allait-il maintenant prêter les mains à une violence contre une parente de sa mère? Bien plus, allait-il se placer dans une situation équivoque vis-à-vis de la jeune fille qui avait trouvé un asile sous le toit de la maison de la demoiselle?

— Monsieur le conseiller, dit-il, la maison tiendra bien des années encore. Je connais ces vieilles bâtisses, qui se sont consolidées au milieu des orages et des changemens de saisons. Elles tiennent d'autant plus ferme qu'elles ont été plus secouées. L'architecte n'a rien à y faire, et je ne me sens propre à quoi que ce soit qui sorte de mes attributions.

Le conseiller le regarda, étonné. Il aurait volontiers répondu vertement au jeune homme et même rompu toutes relations avec lui, mais il était avant tout un homme d'affaires, ayant toujours son but présent devant les yeux, et ne s'en laissant distraire par aucun mouvement de passion. Albert l'avait frappé, et il voulait se servir de son talent. Aussi se calma-t-il tout de suite et souriant, d'un air un peu contraint, il est vrai :

— Bien, monsieur de Grais, vous pouvez avoir raison, et je vois que dans cette affaire il n'y a que moi qui puisse arriver au bout, et j'y arriverai, soyez-en certain. Je finirai bien par obtenir un entretien de cette vieille sorcière, et il serait étonnant que je ne lui fisse pas entendre raison.

Il prit son chapeau et se dirigea, à travers le jardin, vers la maison de la demoiselle.

Dès qu'il eut disparu, le vieux Weinhold éclata de rire :

— Il n'arrivera à rien, s'écria-t-il, et si déraisonnable que paraisse la vieille, ce qui me réjouit, c'est qu'il y ait encore de notre temps des gens pour résister à l'appât de l'or, — qu'on appelle cela comme on voudra, obstination, déraison, ou même folie. Le nabab lui-même a perdu un peu de son assurance, et vous avez joué tout à l'heure le dernier atout contre lui ; c'était parfait.

Albert, un peu distrait, regardait dans le jardin. Il songeait qu'il avait promis à Francine de lui apporter le petit cheval de bois ; il l'avait déjà été chercher dans sa chambre et l'avait enveloppé soigneusement dans du papier.

Weinhold s'était versé le dernier verre de Bourgogne que contenait la bouteille ; il le but avec une satisfaction évidente, et s'essuyant le front :

— Il fait lourd, dit-il, il y a de l'orage dans l'air ; les mouches bourdonnent et les hirondelles rasent l'étang ; elles touchent l'eau du bout de leurs ailes. J'ai fini ma journée, et je vais aller réfléchir une petite demi-heure dans ma chambre.

Il s'en alla, et Albert sortit dans le jardin.

Le vieux Weinhold avait raison ; il faisait lourd et il y avait un orage dans l'air. Pas une feuille ne remuait aux arbres ; pas un brin d'herbe ne remuait sur le gazon. Cependant le ciel était sans nuages et le soleil dardait d'aveuglans rayons. Albert alla lentement et machinalement par les chemins, bien connus, qui, tout incultes, sauvages et couverts d'herbes, ne laissaient pas de réveiller en lui de mélancoliques souvenirs. Il était maintenant au bord de l'étang qui, tout rempli de joncs et couvert de lentilles d'eau, se confondait avec la prairie marécageuse ; c'était là qu'il avait lancé autrefois ces petits bateaux qu'il fabriquait lui-même et qu'il ornait de voiles en papier. Des mouches jouaient sur l'eau dans le soleil ; çà et là passait une libellule à la robe étincelante ; bleue comme l'acier ; elle s'abaissait tout à coup, rasant l'eau immobile de l'étang, tandis que des grenouilles levaient hors du marécage leur tête aux gros yeux saillans. Les grillons de la prairie faisaient entendre leur musique monotone, semblable à une plainte, dans l'atmosphère lourde. L'air semblait trembler dans la chaleur du soleil ; pas un souffle de vent. Albert cherchait l'ombre d'un bouquet d'arbres sauvages, dont le feuillage épais et sombre ne laissait pas pénétrer es rayons du soleil. Un étroit sentier le traversait, et tout à coup il se trouva devant la haie qui servait de clôture au jardin de la petite maison. Involontairement, se rappelant la défense d'autrefois, il recula ; puis, souriant de lui-même, il se rapprocha de la haie et contempla le petit jardin avec ses plates-bandes de légumes et ses

étroites allées bordées de buis. Sa haute taille dominait l'obstacle par-dessus lequel l'enfant ne pouvait pas voir. Cependant le modeste jardin n'aurait pas eu de quoi retenir longtemps l'attention du jeune homme, même si elle n'avait pas été détournée par un autre objet. A travers une rangée d'ifs qui bordait l'allée du milieu, apparaissait la simple robe grise de la jeune fille, et c'était cette robe que les yeux d'Albert avaient, sans le savoir, déjà cherchée. La jeune fille ne semblait pas l'avoir vu, mais, comme il regardait à travers la haie, elle vint lentement vers l'endroit où il se tenait. Il allait l'appeler, mais il se retint, tira de sa poche le jouet qu'il y avait enfermé, et, comme elle sortait de l'ombre, il n'eut qu'à murmurer :

— Mademoiselle Francine, je vous apporte ce que vous désiriez.

Elle tressaillit un peu en entendant prononcer son nom, mais elle s'approcha sans embarras :

— Ah! monsieur, vous n'avez donc pas oublié? J'espérais déjà que vous ne penseriez plus à cet enfantillage.

Elle regarda autour d'elle si personne ne l'examinait et s'approchant la première de la petite porte, faite de vieilles lattes, qui conduisait du jardin à la prairie, elle s'appuya des deux mains sur la traverse.

Albert l'avait suivie, et maintenant ils étaient l'un en face de l'autre, séparés par cette barrière. Il tirait avec précaution le petit cheval de son enveloppe de papier et le lui présentait silencieusement. Francine le considéra un moment avant de le prendre; mais d'abord, elle passa vivement le revers de sa main sur ses yeux comme pour se garantir du soleil. Quand elle eut le jouet dans les mains, elle se détourna et, le considérant de tous côtés :

— Oui, c'est bien lui, dit-elle, c'est le cheval du petit Albert. — Alors, tout à fait gaie, elle regarda le jeune homme bien en face et, lui tendant la main : — Je vous remercie, monsieur; vous ne comprenez peut-être pas pourquoi, mais vous m'avez fait un grand plaisir. Toute une époque heureuse de ma vie reparaît devant moi, et je pense à l'invisible compagnon de mes jeux. C'est que j'ai aimé le pauvre petit Albert comme un frère, et sans qu'il m'ait laissé de regrets, car je ne l'ai pas perdu, puisque je ne l'ai jamais connu. Les jeunes filles, voyez-vous, ont toujours besoin d'un compagnon, quand ce ne serait que leur poupée. Pour moi, il y avait un enfant auquel, dans mon imagination, je m'étais associée, auquel j'obéissais, dont je prenais soin. Cet enfant, c'était le petit Albert. Ah! comme je l'ai aimé!

Le jeune homme rougit :

— Et après? vous n'avez plus pensé à lui? demanda-t-il.

— J'aurais eu bien du temps pour penser à lui, n'est-ce pas?

dit-elle... Mais j'ai sur moi la clé du jardin et, si vous le voulez bien, je vais venir vous retrouver. Le soleil est brûlant ici. Sous les tilleuls, on a de l'ombre, et de là, nous sommes tout de suite dans le grand jardin. J'ai promis à l'oncle Weinhold de venir l'y chercher.

Elle avait ouvert la porte et s'était avancée. Une planche vacillante, à demi pourrie, était posée sur le fossé qui avait été creusé depuis bien des années derrière le jardin et s'était rempli de boue. Albert voulait tendre la main à la jeune fille au moment où elle mettait avec précaution le pied sur la planche, que son poids faisait enfoncer dans l'eau; mais Francine avait vivement retiré le pied et, légère comme un chevreuil, elle avait sauté le fossé.

— Ici, il fait sec, monsieur, cria-t-elle, et vous êtes là à la plus mauvaise place... Ah! cette prairie, quels chagrins elle a causés à mon pauvre père, et que serait-il advenu d'elle si elle avait été convenablement drainée; mais c'était impossible, parce que la bonne demoiselle, comme on appelle ici Mlle Tinchen, a un droit de pâturage pour sa vache, et elle n'abandonne rien des droits qu'elle peut conserver, c'est certain.

— La bonne demoiselle! répéta Albert avec l'accent des paysans de la Marche.

— Oui, et vous dites cela comme si vous étiez né ici, dit Francine en riant.

— La bonne demoiselle, dit Albert, doit être une bien mauvaise et bien entêtée créature.

— Comment! dit Francine vivement et presque en colère, vous aussi! vous êtes à peine ici depuis quelques heures et vous parlez déjà comme les autres! C'est très mal. Mlle Tinchen n'est ni entêtée ni mauvaise. Elle veut seulement maintenir ses droits, et rien de plus. Qui pourrait le lui reprocher? Ils sont assez peu de chose, ses droits. Je veux essayer de vous expliquer cela. Mais asseyons-nous à l'ombre de ce chêne. Il va faire de l'orage. Voyez-vous ce nuage, sur le moulin; c'est de là que tous les orages nous viennent. Écoutez... là-bas... ces coups sourds,.. c'est le tonnerre. Ici, nous verrons de tous les côtés et nous pourrons nous mettre à l'abri à temps, car l'orage va venir vite. Les hirondelles le savent bien; voyez donc comme elles sont inquiètes!

Ils étaient arrivés sous un chêne aux larges branches. Francine s'était assise sur une pierre moussue et s'essuyait le front avec son tablier. Albert s'appuyait au tronc du vieil arbre.

— Je voulais donc vous parler de Mlle Tinchen, commença la jeune fille. Il faut connaître toute sa vie pour être juste envers elle. D'elle, je n'ai presque rien appris là-dessus, quoique nous ayons vécu ensemble près d'une année; elle ne parle pas volontiers d'elle, ni

de ses sentimens. Ce que je sais, c'est ce que j'ai pu observer moi-même et ce que m'a raconté la vieille femme de charge, la seule personne qui ait accès dans la maison. Mais sa vie est aussi simple, aussi peu accidentée, aussi droite qu'une grande route à travers une campagne plate et sans arbres. Un pareil chemin semble court et facile, et pourtant le voyageur s'y fatigue.

Mlle Tinchen avait environ vingt-cinq ans quand elle perdit ses parens; elle pouvait donc encore demander quelque chose à la vie, mais elle était pauvre et laide : la petite vérole lui avait troué le visage. Il ne lui restait d'autre asile que la maison de la demoiselle, juste assez pour végéter petitement, difficilement, sans rien de ce qui peut embellir la vie et la réjouir. Elle n'a jamais fait entendre une plainte, je crois. Contente, reconnaissante au sort, sans désirs, elle vieillit ainsi depuis soixante ans. Et pourtant elle est la fille de parens riches et considérés. Elle ne veut pas, dit-on, céder une parcelle du petit coin de terre où elle a arrangé sa vie; mais qui pourrait y trouver à redire? Elle n'a rien à donner, mais elle ne voudrait pas accepter la plus petite chose. Elle est fière, mais non orgueilleuse; elle n'est pas sentimentale non plus et elle ne l'a jamais été; dans la solitude, il faut comprimer son cœur et rentrer ses sentimens. Mais elle n'a pas le cœur dur, elle n'est pas mauvaise comme on le dit. Elle sait peu de chose sur les autres et ne veut rien connaître de ce qui se passe dans le monde. Le monde d'aujourd'hui d'ailleurs ne la comprendrait pas.

Les roulemens du tonnerre se rapprochaient et des éclairs sortant d'un nuage sombre brillaient à l'horizon. Francine s'était levée et regardait le ciel :

— Là-bas, dit-elle, sur le bois de sapins, il y a un autre orage. Si les deux se rencontrent, cela pourra devenir grave.

— Est-ce que vous auriez peur? demanda Albert.

— Non, au contraire, répondit-elle; c'est un rafraîchissement après lequel toute la nature aspire et dont nous avons tous besoin. Quand il fait lourd, je suis oppressée; pendant toute la journée, je ne savais pas ce que j'avais, ce qui me rendait impatiente et m'abattait en même temps. Voilà la délivrance.

Albert regardait cette fraîche jeune fille, au regard si clair et si gai :

— Et vous partagez cette petite vie sans joie, vous, si jeune? et avec tant de bonne humeur? Ce doit être une prison pour vous.

— Oh! non, dit-elle, pas une prison, mais plutôt un port d'où la vue s'étend librement sur la vaste mer. Tout d'abord, c'est vrai, j'ai été un peu dépaysée; mais ensuite, quand j'ai remarqué tout doucement que je me rendais un peu utile à la vieille demoiselle,

naturellement sans qu'elle s'en aperçût, j'ai eu un devoir dans ma vie, si petit qu'il soit, et je me sens heureuse. C'est une bonne chose que je passe quelques années ici, car s'il me faut plus tard faire des plans pour l'avenir, cela me sera plus facile. Vous pensez bien que je ne veux pas, comme Mlle Tinchen, vivre jusqu'à quatre-vingt-quatre ans dans cette petite maison... Mais voici l'ouragan ; écoutez comme il fait craquer et murmurer les sapins là-bas voyez donc comme les têtes des arbres remuent. Oh ! quels tourbillons de poussière ! comme les feuilles arrachées tournent en rond ! Voici les branches sèches qui se brisent au-dessus de nous !

Une troupe de corbeaux passa en croassant et plana comme si elle voulait reconnaître la direction de l'orage et comme si elle se trouvait plus en sûreté au milieu des nuages qui se déchiraient que sur les branches des arbres secoués par le vent.

— Rentrons, Francine, dit Albert ; voici les premières gouttes de pluie.

— Le vieux chêne nous abrite encore, et je voudrais vous raconter comment Mlle Tinchen m'a recueillie auprès d'elle. Je suis sûre que vous changerez alors d'avis sur son compte. Ce fut un jour bien triste que celui où je dus quitter notre maison. Je le fis sans regret ; je venais d'enterrer peu de temps avant mon pauvre père, et tout m'était indifférent. D'ailleurs, j'avais peu de temps pour réfléchir. Le mobilier fut porté dans la cour, et au milieu du tapage des enchères, je devais courir ici et là, répondre aux questions, dire ce qui manquait à tel objet. Cela dura deux jours. Mon oncle, le frère de ma mère, qui était mon tuteur et veillait sur moi, voulait me prendre chez lui ; mais il est célibataire, et quant à chercher un asile dans une famille amie de la mienne, où je n'aurais connu personne, ce ne pouvait être que pour quelques semaines. Il ne faut pas arriver au milieu d'étrangers avec un deuil récent. Est-on taciturne, on les ennuie ; s'efforce-t-on de n'en rien laisser voir, ils vous déclarent sans cœur. Quand on ne peut pas montrer ses sentimens, il vaut mieux être seul. Comme je réfléchissais à tout cela le soir du premier jour de vente, dans le jardin où tout était tranquille, tandis que mon oncle faisait des comptes avec le commissaire-priseur, la vieille journalière qui fait le ménage de Mlle Tinchen vint vers moi. Elle avait déjà tourné autour de moi toute la journée, mais elle ne m'avait encore rien dit, car elle ne m'avait jamais trouvée seule. Elle se plaça devant moi, enveloppa ses bras dans son tablier, me regarda un moment comme si elle attendait une question de moi ; elle ne savait évidemment pas par où commencer. Mais je n'étais pas disposée à entamer une longue conversation avec elle, et je la laissais venir. Elle parla enfin : — J'ai une commission pour vous ;

cela ne me regarde pas, il est vrai, mais la vieille demoiselle a quelque chose à vous dire. Si cela vous convient, vous pouvez entrer dans la maison de la vieille demoiselle. Voilà. — Elle fit demi-tour sans attendre une réponse, et s'en alla en faisant claquer ses sabots.

La proposition me surprit tellement que j'hésitai un moment si je devais y répondre. Je connaissais à peine de vue la vieille dame; je n'avais de la vie échangé un seul mot avec elle, et, à dire vrai, j'avais à peu près contre elle les mêmes préventions que vous avez manifestées tout à l'heure. Il s'y mêlait même une espèce de crainte superstitieuse, qui n'est pourtant pas dans ma nature. Mais, après un jour comme celui que je venais de passer, bien des choses deviennent indifférentes qui dans un autre moment nous paraîtraient intolérables. Je pris donc ma résolution, et je m'acheminai vers la vieille maison; la vieille femme de charge m'attendait sur la porte et me fit entrer sans mot dire. Pour la première fois, je voyais s'ouvrir ces pauvres chambres que mon imagination avait peuplées de tant de merveilles et qui m'apparaissaient alors dans toute leur nudité. Un petit vestibule blanchi à la chaux et quatre portes, une à droite, une à gauche, une au fond ouvrant sur l'escalier du grenier, la dernière sur la cuisine, solide et massive, mais raboteuse; et partout les traces de la plus stricte économie. Avec un mélange de crainte et de curiosité, je suivis la vieille dans la première chambre. Les murs en étaient aussi badigeonnés de blanc; le plancher, très propre, était sablé. La pièce était vide. Je n'aperçus que de vieux et laids portraits de famille, devenus si noirs qu'on pouvait à peine y distinguer les visages, et quelques meubles à coussins recouverts d'étoffes passées. Rien de moins habitable. La chambre du fond était encore plus petite et n'avait qu'une seule fenêtre, cependant elle paraissait un peu plus agréable, quoique encore plus simple. En dehors d'un vieux fauteuil démodé, placé près de la fenêtre qui donnait sur le jardin, il n'y avait là qu'une petite table à ouvrage, une immense commode bouchant presque l'entrée de la chambre, et un petit poêle en briques. Rien sur les murs. Mais les derniers rayons du soleil couchant, entrant par les fenêtres, répandaient sur tous les objets une lumière si douce que même la vieille et rigide figure de femme, en robe noire et grand bonnet recouvrant toute sa tête, en prenait une expression moins sévère. J'étais un peu interdite et je dus même paraître passablement étonnée quand la vieille dame, à travers ses énormes lunettes de corne, me dévisagea avec un regard perçant; elle ne se leva pas, ne me dit pas de m'asseoir et, de fait, c'eût été impossible; il n'y avait pas d'autre chaise dans la chambre.

— Vous êtes Mlle Fliegner? me dit-elle.

Je dis oui de la tête; j'avais envie de me sauver.

— Je n'ai pas l'habitude, continua-t-elle, de me mêler des affaires des autres, mais je ne les laisse pas non plus s'immiscer dans les miennes. C'est vous dire pourquoi je me suis abstenue d'entrer en relations avec votre père. On ne doit toucher ni aux vieilles maisons ni aux anciens droits, sans quoi ils tombent ou du moins sont bien près de tomber; on doit les faire respecter, c'est notre devoir. Voilà pourquoi je voulais vous parler, et je vous remercie d'être venue, car autrement je n'ai pas besoin de visites entre mes quatre murs. J'ai appris que vous ne saviez pas où aller maintenant. C'est le pasteur qui m'a dit cela hier, comme je sortais de l'église. Si vous étiez une Zarchow, ou du moins mon alliée par les femmes, comme la maison est un fief féminin, vous auriez des droits sur elle, après ma mort bien entendu, car la fondation ne peut être démembrée ni par legs ni par vente. C'est ce qui est écrit dans mes papiers. Elle a été faite pour les filles non pourvues des propriétaires de Zarchow. Maintenant je ne sais plus ce qu'il en est depuis que le bien est sorti de la famille, car je ne m'occupe que de mes droits. Vous trouverez cela dans vos papiers. Je ne suis obligée de prendre personne avec moi, c'est expressément stipulé, mais ce n'est pas défendu non plus, et il y a déjà des précédens. Ursule Sybille, en 1596, a habité ici avec sa sœur et sa nièce; Dieu sait comment elles ont fait! car il faut ajouter qu'elles ne pouvaient pas se sentir. Du reste, cela ne nous regarde pas. Si donc vous avez ou non un droit, mademoiselle Fliegner, je ne puis ni l'affirmer ni le nier. Nous pouvons laisser ce point dans le doute, si nous nous accordons à l'amiable; seulement, — et c'est là ce que je veux qui soit bien entendu, — à la condition que nous gardions l'une et l'autre le droit de résilier le contrat. Voici mes offres : vous occuperez la petite chambre sous le toit, et vous aurez encore à votre disposition la chambre qui est de l'autre côté du vestibule. Naturellement vous devrez apporter vos meubles. Nous ferons ménage ensemble, mais les produits du jardin et de la vache ne viendront pas en compte. Mademoiselle Fliegner, je vous le répète, vous ne serez pas mon hôte, je ne puis avoir d'hôte ici, et d'ailleurs mes ressources n'y suffiraient pas, mais vous jouirez d'un droit sur lequel nous nous entendrons et qui ne regarde personne, puisque cela ne portera préjudice à personne. Voilà ma proposition. Il vous reste maintenant à dire oui ou non.

Je demeurai surprise, un peu émue; je sentais bien que ce n'était qu'un prétexte pour moi et plus encore pour elle, car ce qu'elle appelait mon droit était de sa part un pur bienfait. Je lui aurais sauté au cou bien volontiers ou j'aurais pressé sur mes lèvres sa

main maigre et ridée; je voulais la remercier, mais les larmes m'empêchaient de parler, et il y avait en elle quelque chose de sévère qui rendait tout épanchement impossible.

— Oui ou non, dit-elle, cela suffit.

Je criai : Oui! et je voulais m'approcher d'elle; mais elle se recula, et m'écartant de la main :

— Bien, bien, mademoiselle Fliegner; ainsi je vous attends demain. Je préviendrai Gausebeck (c'est le nom de la femme de ménage).

Je m'en allai, délivrée d'un grand souci, et le lendemain j'entrai dans cette maison qui m'effrayait tant, j'arrangeai la petite chambre où j'habite encore; Mlle Tinchen paraît ne vouloir faire aucun usage de son droit de me chasser, du moins jusqu'ici. Mais, monsieur, vous oubliez que l'orage est arrivé; nous allons être mouillés en rentrant à la maison.

Pendant ce récit, en effet, le ciel était devenu d'un noir sombre, le tonnerre éclatait et roulait au loin, les éclairs faisaient des zigzags sur le fond du ciel, et pendant qu'elle parlait, Francine avait mis souvent sa main devant ses yeux aveuglés. La pluie s'abattit tout à coup sur le feuillage du chêne, qui fut bien vite traversé.

— C'est ma faute si nous sommes mouillés jusqu'aux os, cria Francine, mais qu'importe? Est-ce que ce n'est pas bon de rester là au milieu de la tempête, dans la pluie qui fouette et dans cette bonne odeur rafraîchissante?

Ils quittèrent le chêne qui les avait abrités; ses branches chargées de pluie étaient pliées presque jusqu'à terre, et maintenant le magnifique spectacle de l'orage se déployait à leurs yeux dans toute sa beauté. Eclairs et tonnerre tombaient presque en même temps, et de tous les côtés, coup sur coup; tout le ciel n'était qu'une longue traînée de feu et un long grondement. En même temps la pluie ruisselait par torrens. Mais le cœur devient sérieux et solennel quand la main de Dieu se montre ainsi à nous, au milieu de pareilles splendeurs. Les deux jeunes gens se hâtaient vers la maison, qui n'était pas loin d'eux. Albert avait pris la main de Francine et son bras robuste soulevait la jeune fille au passage des ruisseaux débordans qui s'étaient formés dans le chemin; et quand un éclair traversait la nuit du nuage, la jeune fille, comme si elle avait craint d'être frappée, appuyait sa tête sur l'épaule de son compagnon. Ils arrivèrent tout trempés d'eau à la maison, où le vieux Weinhold les attendait dans la plus vive agitation :

— Mais à quoi pensez-vous, mes enfans? leur cria-t-il. Vous allez vous promener par un temps pareil! Il y a longtemps que l'orage s'annonçait. Et vous venez chercher un abri dans cette vieille mai-

son en ruines! L'orage a enlevé les tuiles du toit, et l'eau fait irruption partout. Le nabab est toujours là-bas, dans la maison de la demoiselle. J'attends depuis une demi-heure qu'un éclair bienfaisant vienne terminer l'affaire, et que tous les deux...

— Comment osez-vous parler ainsi, oncle Weinhold? dit Francine. Un orage est un avertissement du ciel, et, tant qu'il dure, on ne doit pas prononcer de telles paroles.

La maison ne semblait plus en effet pouvoir tenir tête à la furie des élémens; les domestiques couraient avec des seaux, des éponges, des torchons et tout ce qu'ils trouvaient pour arrêter l'eau qui ruisselait. Cependant peu à peu le tonnerre s'éloignait, la pluie commençait à tomber plus doucement, et déjà la lumière du soleil se montrait de nouveau. Françoise se tenait debout sur la porte ouverte, et examinait d'un regard extasié le ciel, d'où les nuages se repliaient, et laissaient transparaître un morceau de bleu sombre. L'averse avait cessé, mais de petites nuées s'avançaient encore derrière l'ouragan, dont elles semblaient accompagner le départ; le feuillage des arbres prenait des teintes plus douces. Le tonnerre cessait gronder. Enfin, le soleil reparut éclatant, triomphant, reprenant possession de la terre, et dans sa lumière, les gouttes de pluie brillantes tombaient des feuilles, comme des étincelles, tandis que l'herbe avait l'aspect d'une grande plaine semée de diamans. La jeune fille promenait sur ce spectacle un regard rêveur; elle sentait au fond de son cœur comme un bonheur vague; comme la terre rajeunie et rafraîchie qui s'étendait devant elle, elle semblait pressentir, après l'effrayante tempête, une vie nouvelle. Albert se tenait à deux pas d'elle et ne pouvait en détourner ses regards, tant elle lui paraissait belle, avec son visage si transfiguré qu'il la reconnaissait à peine. Le vieux Weinhold se promenait de long en large dans la chambre, très agité: « Où peut bien être le nabab? » s'écriait-il de temps en temps, et il aurait volontiers ajouté à ces mots quelque plaisanterie s'il n'avait vu que les deux jeunes gens n'étaient pas disposés à rire avec lui. Francine ne faisait pas attention à son vieil oncle; ses pensées allaient et venaient; elle ne remarqua même pas qu'il s'était approché d'elle et l'examinait depuis un moment:

— Mais, mon enfant, qu'as-tu? à quoi penses-tu? que tiens-tu donc avec tant de soin dans ta main?

Francine tressaillit. Elle avait oublié l'objet qu'elle avait tenu serré dans ses doigts dans la détresse de l'orage et dans l'instant de bonheur qui l'avait suivi; en le voyant, elle devint rouge jusqu'à la racine des cheveux:

— Ah! le petit cheval! cria-t-elle inconsciemment, et elle l'eût

volontiers caché; mais quelle explication donner au vieil homme moqueur?

Heureusement Albert vint à son secours.

— Le petit cheval! mais c'est moi qui l'ai trouvé hier en faisant une reconnaissance dans le grenier!

— Un vieux souvenir d'enfance! un de vos jouets! dit Weinhold.

Francine, étonnée, attendait. Elle répéta, d'un air surpris:

— Un de vos jouets?

— Et pourquoi pas? reprit Weinhold. Ne sais-tu pas que M. l'architecte est le fils de votre prédécesseur : M. Albert de Grais?

Francine jeta sur le jeune homme un regard presque irrité, mais elle vit son embarras.

— Ah! çà, que vous êtes-vous donc raconté pendant cette longue promenade qui vous a empêchés de faire attention à l'orage, qui s'annonçait pourtant depuis assez longtemps? dit Weinhold. Vous ne vous êtes pas même dit vos noms?

Albert voulait répondre; mais Francine lui coupa la parole, et, se tournant du côté du jardin:

— Ah! le bel arc-en-ciel! dit-elle; voyez donc, il est double, et ses couleurs sont si vives! Le ciel a de nouveau fait la paix avec la terre, maintenant il faut que j'aille voir Mlle Tinchen. Voici votre conseiller, mon oncle!

Elle courut vers le jardin, où le conseiller, avec toute sorte de précautions, enjambait les ruisseaux qui barraient toujours le chemin, tandis qu'un domestique galonné tenait au-dessus de sa tête un parapluie ouvert, désormais inutile.

— Je suis curieux de savoir quelle besogne il aura faite, dit Weinhold; mais, je vous en prie, mon cher, ne lui faites pas de questions; laissons-le venir.

Pendant ce temps-là, Francine, relevant légèrement sa robe, traversait d'un pas léger le jardin et disparaissait bientôt derrière la haie. Elle ne se retourna pas cette fois.

G. DE PUTLITZ.

(Traduit de l'allemand.)

(*La dernière partie au prochain n°.*)

A PROPOS DE LA RELIGIEUSE

DE SCHUBERT ET DE DIDEROT

On a dit que le véritable artiste ressemblait à ce père de famille de l'évangile qui prépare sa table sans demander quels hôtes il aura, sans savoir même s'il en aura, ni spéculer sur leur reconnaissance, N'a-t-il pas chez lui et dans lui son dédommagement prévu d'avance : la pensée qui console de tout? L'un adore les vers, l'autre la peinture, j'en connais que la musique rendrait fous, et qui, les dimanches d'hiver, courent chez Pasdeloup ou chez Colonne, comme au printemps les amoureux vont au bois pour y rêver! Rêver est bien le mot! Tous ces programmes, en effet, n'ont plus rien à vous apprendre, tous ces chefs-d'œuvre, vous les avez entendus si souvent que vous ne les entendez plus que vaguement, comme on perçoit les bruits de la nature; alors votre imagination s'émeut, travaille, et naissent les mirages. Que de fois, en écoutant la symphonie de Mendelssohn, je me suis ainsi raconté le vieux fabliau de *Mélusine!* Rappelez-vous, au début de l'ouverture, cette phrase passionnée jaillissant en quelque sorte du frais gazouillement de la source, pensez à ces sonorités frissonnantes, humides, à ces grésillemens partout répandus jusqu'au retour du motif principal où le hautbois joint sa note douloureuse et tendre annonçant le mystère accompli; la nymphe est devenue femme, la déesse a désormais un cœur pour aimer et pour souffrir humainement. Mais si le répertoire de Mendelssohn abonde en thèmes de ce genre — *Mélusine, le Songe d'une nuit d'été, la Nuit de Walpurgis,* — que chacun de nous peut varier à sa fantaisie, il y a des maîtres qui formulent leurs idées d'un tel style qu'il s'y faut tenir; Beethoven n'écrit jamais sur les

nuages; il nous dit le sentiment qui l'affecte et d'une manière qu'on ne s'y méprend pas. Permis à tous de le traduire, de le commenter, quant à divaguer longuement à son sujet, peine d'amour perdue! De l'esthétique autant qu'il vous plaira, de la psychologie à des profondeurs infinies, rien de fantastique! Schubert est le contraire : il prête aux interprétations sans nombre; Beethoven n'en veut qu'à votre entendement, à votre âme; Schubert guette vos sens et vous amorce. Chacun de ses tableaux ouvre à vos yeux des perspectives nouvelles. Nul compositeur n'a mis dans son art tant de choses diverses, ondoyantes; sa musique est imprégnée de pittoresque et de littérature. Il est le plus moderne des modernes. Mais tout ceci doit être démontré.

I.

Victor Hugo n'a pas inventé la ballade, Schubert non plus, et de même qu'en France nous avons eu nos poètes du XVIe siècle, de même, les Allemands ont eu leur pléiade musicale, qui date de 1773, époque où prit naissance la *Lénore* de Bürger. Je veux parler de la ballade comme l'entend Schubert, c'est-à-dire d'une sorte de composition homogène formant avec le texte littéraire quelque chose d'organique et d'architectural, pénétrant au cœur de la situation, l'illustrant au lieu de procéder tout simplement par refrains, strophes et couplets à la manière des chansons d'autrefois. On est toujours le fils de quelqu'un et, dans le genre spécial qu'il devait porter si haut, Schubert lui-même eut ses ancêtres; Johann André, Zumsteeg, Tomascheck, Zelter (le correspondant de Goethe), Reichardt l'ont précédé non sans gloire, d'autres l'ont suivi qui mériteraient peut-être eux aussi d'être signalés : Karl Löwe et Robert Franz. Longtemps nous avons cru qu'un pareil sujet était de ceux dont il faut se défier, cependant maintes raisons nous y invitent : nos lectures d'abord, tant d'ouvrages publiés en Allemagne par des écrivains qui sont des esthéticiens bien plus encore que des musicologues; les Ambros, les Riehl, les Otto Jahn nous ont mis en goût d'investigations. Ces précurseurs, dont on nous racontait les tentatives, nous avons voulu les connaître, et si nous en parlons à notre tour, c'est après n'avoir rien négligé pour entrer directement dans leurs confidences. Le temps est à l'étude des analogies : notre imagination, plus déliée et plus vibrante, fait des rêves de transposition d'un art dans l'autre; nous aimons qu'il y ait de quoi entendre, mais nous voulons surtout qu'il y ait de quoi réfléchir et discourir pour et contre et alentour : je me figure un Diderot avec sa nature impressive, sa logique brisée, saccadée, s'emparant de la conversation. Que de thèmes nouveaux pour lui dans cet art musical dont il

nous parlerait en nous faisant entrer par les idées dans la contexture harmonique comme il faisait entrer ses contemporains dans la couleur! Si la musique eut des frontières, aujourd'hui son royaume s'étend partout, rien de ce qui touche à l'intelligence, rien d'humain ne lui demeure étranger : elle, jadis avec Haydn et Mozart, la pure voix des affections de l'âme, va devenir avec Beethoven, l'organe de la pensée, et cessant d'évoquer en nous des sensations plus ou moins vagues, concentrera l'effort de sa méditation sur tels sujets déterminés qu'elle coordonne et développe systématiquement; laissons l'horizon s'élargir et bientôt ce que la parole semblait seule appelée à rendre, la musique voudra l'exprimer; voici Berlioz et la symphonie de *Roméo et Juliette*, une tragédie descendue du théâtre dans l'orchestre. Passe encore s'il ne s'agissait que de nous peindre l'état psychologique des deux amans, leurs ardeurs, leur ivresses et leur infortune; mais non, c'est le drame tout entier qui se déroule scène par scène et sans paroles; la querelle des domestiques au lever du rideau, l'intervention pacifique du prince, le bal chez les Capulet, et tout cela splendide, imposant, entraînant et d'un intérêt à la fois musical et dramatique, un Delacroix à grand orchestre dont quelque Shakspeare aurait simplement écrit le programme. Essayez donc ensuite de médire de ces transpositions d'un art à l'autre qui seront un jour le signalement de notre époque et dont l'avenir nous tiendra compte! Je soupçonne un peu de quel nom les pédans de l'heure actuelle nommeront cet art, ils nous enseigneront que c'est de l'alexandrinisme. Eh bien! après? Ne nous a-t-on pas aussi conté que Goethe était un alexandrin? tant mieux pour les alexandrins!

Les peintres nous représentent les muses, non point séparément, mais en groupes et divinement enlacées. Ainsi, les arts veulent être compris, chacun conservant sa forme individuelle, son particularisme, et, tous, venant s'unir et se confondre dans l'idée au sein d'une atmosphère dont la poésie fournira l'éther lumineux, ce qui, je le répète, n'empêchera point la poésie d'être à ses momens un art absolument personnel, de même que la philosophie redevient une science *fermée* et retrouve son quant-à-soi après avoir servi de base fondamentale à toutes les sciences. Analogie, relation, mutualité, les romantiques, je le veux bien, ont souvent abusé du paradoxe, mais celui qui, jadis, définit l'architecture une musique passée à l'état solide et la musique une architecture liquéfiée, Schlegel, on peut le dire, ne s'amusa point cette fois à jongler avec des antithèses. Nierons-nous les rapports qui existent entre les combinaisons profondes et fantastiques, les symétries, les enroulemens et les enchevêtremens du style de Sébastien Bach et la cathédrale gothique? Une symphonie de Mozart n'a, je le confesse, ni des portes, ni des fenêtres, vous y chercheriez vainement des

métopes ou des triglyphes, et, quoi qu'en ait dit Auber, qui voulait que le paradis fût en *ut* majeur, personne, jusqu'ici, ne nous a révélé dans quel ton était la cathédrale de Paris. Mais étudiez sévèrement chez Haydn, Mozart et Beethoven l'ordonnance imperturbable de la symphonie; rendez-vous compte des parties, considérez-en la forme abstraite : andante, scherzo, rondo, et voyez si tout cela ne répond pas aux principes d'une certaine construction monumentale. Lorsque je parle à un musicien d'introduction, de phrase incidente, il sait tout de suite à quel stade du morceau j'entends faire allusion, de même qu'un architecte à qui vous parleriez de vestibule, de cime ou d'architrave. C'est se tromper que de croire que la musique est un art de pur agrément et qu'elle a rempli son mérite quand elle nous a promenés pendant une couple d'heures à travers des enfilades de mesures aussi charmantes qu'arbitrairement attachées les unes à la queue des autres. Des arabesques multipliées ne font pas un tableau, l'ouverture de *la Muette*, celle de *Zampa* sont de beaux morceaux; pourquoi ne les voyons-nous pas figurer parmi l'œuvre des maîtres sur les programmes du Conservatoire? C'est parce qu'il leur manque l'élément architectural, cette force organique de symétrie et d'harmonie dont les ouvertures de Beethoven portent la marque. Art purement architectonique avec Sébastien Bach, art d'expression sentimentale avec Haydn et Mozart, la musique deviendra plus tard, grâce à l'influence de Rousseau, de Shakspeare et de Goethe sur l'auteur de *Fidelio*, des *Sonates* et des *Symphonies*, l'art de la pensée pure et tournera chez Franz Schubert au pittoresque. *Ut pictura poesis*, disait Horace; *Ut pictura et poesis musica*, dira Schubert, musique de l'âme, musique de l'esprit, musique de la parole écrite et chantée.

J'ai cité la *Lénore* de Bürger : les lieds de Goethe ont également contribué à chasser de l'atmosphère l'ariette, la chanson et tous les éternels lieux-communs du rococo italien. Aussi longtemps qu'avait duré la période du contrepoint et du « joli petit oiseau des bois, » personne ne s'était avisé d'aller demander à la musique autre chose que de la musique. Les premières œuvres de Beethoven, conçues dans le sens de Haydn et de Mozart, ne nous montrent encore que la même absence de préoccupation à l'endroit d'un élément quelconque, extra-musical. Vous vous y promenez de mélodie en mélodie comme en un jardin, vous admirez la beauté des fleurs, vous en respirez le parfum avec ivresse, et puis c'est tout. Cependant Beethoven avait son idée de derrière la tête qui déjà commence à percer dans la sonate pathétique et que nous révèle ouvertement la sonate en *ut* majeur destinée, — c'est le maître lui-même qui nous l'apprend, — à nous initier à l'état d'âme d'un mélancolique, lequel mélancolique n'est autre que Beethoven.

Vienne fut pour la musique, à la fin du XVIIIe siècle, ce que fut Weimar pour les lettres, et l'intérêt de ce rapprochement augmente encore quand on se représente l'union des deux muses s'accomplissant sous les auspices de Goethe et de Beethoven. Le mot d'ordre était donné, l'heure avait sonné des musiciens-poètes, nommez-les du nom qui vous plaira : Mendelssohn, Chopin, Schumann, Schubert, Karl Löwe ou Robert Franz. Ils forment un cycle original, tout moderne ; par eux la littérature est entrée dans l'art des sons, la note et le mot fraternisent ; à la place des niaiseries florianesques, voici le drame et la passion : *le Roi des aulnes*, *Marguerite au rouet*, *la Religieuse*. J'ai dit que nous étudierions les origines, voyons les précurseurs.

Pour Bürger, on le connaît, aussi bien chez nous qu'en Allemagne, ne serait-ce que par sa *Lénore*, type éternel de toutes les ballades fantastiques et sans lequel Victor Hugo n'eût peut-être pas écrit *la Fiancée du timbalier*, Dumas *le Sire de Giac*. Quant aux compositeurs dont le génie s'est de tout temps exercé sur la ballade de Bürger, on ne les compte pas. Zumsteeg fut le premier qui donna couleur de drame à ces poésies populaires jusqu'alors chantées, strophe par strophe, à la veillée, comme des litanies, avec accompagnement de rouets qui tournent et de fuseaux qui se dévident. Sa *Lénore* conserve en ce sens un intérêt historique, tandis que celle de Tomascheck, bien supérieure, est oubliée. Lorsque Zumsteeg mourut, les éditeurs n'eurent rien de plus pressé que de publier ses œuvres, et il y en a beaucoup, de valeur fort disparate, le médiocre et le mauvais à côté de l'excellent ; vous parcourez un morceau en regrettant les cinq minutes qu'il vous fait perdre, vous tournez la page : une surprise, une vraie trouvaille ! Zumsteeg et Tomascheck eurent pour successeurs dans cet ordre de composition Zelter et Reichardt, deux noms que le patronage de Goethe et sa correspondance ont mis en quelque lumière. Il est vrai que l'opinion de Goethe en un tel cas ne prouve guère. Ainsi, l'auteur de *Faust*, voulant féliciter Zelter, lui écrira : « Je n'aurais jamais cru que la musique fût capable d'exprimer des accens aussi profondément pathétiques, » et Goethe disait cela dans un temps où Mozart donnait *l'Enlèvement au sérail*, *Don Juan* et *la Flûte enchantée !* Quelle autorité accorder à des jugemens de cette espèce ? Mieux eût valu complimenter Zelter pour sa littérature. Ses lettres à Goethe contiennent en effet plus d'intéressantes considérations, de critique et d'ingénieux points de vue que ses partitions ne renferment de bonne musique. J'indiquerai à ce propos comme témoignage une certaine page de cette correspondance, où Zelter, énumérant diverses impressions pittoresques, raconte à Goethe les analogies qu'un musicien ne peut s'empêcher d'établir entre la cam-

pagne romaine, les calmes horizons des montagnes de la Sabine et le style de Palestrina et de ses contemporains, de même qu'Alexandre Scarlatti et Pergolèse nous entretiennent du soleil et des jardins de Naples et que la musique des Vénitiens nous parle de l'architecture marmoréenne et du romantisme des lagunes. A ce compte, la musique de Zelter éveillerait à son tour l'idée d'une de ces plaines sablonneuses qui entourent Berlin et que jamais une source vive, jamais un rossignol n'ont égayées de leurs chansons. Mais Goethe, qui d'ailleurs ne s'y connaissait point, avait sans doute une raison particulière à lui de goûter par-dessus tout les compositions de Zelter et de préférer à Mozart ce musicien qui n'apportait à sa poésie qu'une sorte de *minimum* musical insignifiant.

La *Lénore* de Zumsteeg parut en 1799, suivant de près celle de Johann André et précédant la *Lénore* de Tomascheck, la première, traitée à la manière du bon vieux temps et nous rappelant le style de Graun ; la deuxième, empreinte de la physionomie de l'époque de Mozart ; et la dernière déjà touchant à Beethoven : une partition d'opéra dans toute la force du terme, ou plutôt une de ces métastases d'opéra comme les aiment aujourd'hui ceux de nos musiciens qui n'ont à leur service ni un librettiste, ni un théâtre. Qu'on se figure une ballade avec des airs, des morceaux d'ensemble et des finales. La *Lénore* de Zumsteeg a moins de profondeur et de pathétique, mais en revanche plus de caractère. Il ne s'agit pas cette fois d'un opéra *in partibus*. Le ton du genre est maintenu, le côté nocturne et fantastique du sujet rendu si bien que l'épouvante ne vous quitte pas ; vous sentez que l'auteur croit à ses spectres, qu'il les connaît à ond et les tutoie. La course affolée des deux amans à travers le déchaînement de la tempête, les horreurs qui les accompagnent : processions sinistres, farandoles autour des gibets, les hourrah, les *sasa*, les *trop*, *trop !* voix de l'espace et de l'abîme, ponts qui retentissent sous l'effréné galop, portes dont grincent les ferrailles, effondrement du cavalier avec sa monture, tout cela imagé, plein de furie et de surnaturel ! Tous du reste ont adopté scrupuleusement le sens et la couleur du texte, et s'il y eut jamais une infidélité de commise, ce n'est pas à la musique, c'est à la peinture qu'il la faut reprocher. Conçoit-on, par exemple, qu'Ary Scheffer ait reporté son sujet à l'époque des croisades, sacrifiant au luxe des costumes, au déploiement de la mise en scène, l'idée mère et l'étonnante originalité de la conception du poète ? Heine ne s'y est point trompé : « L'armée des croisés passe et la pauvre Lénore n'y a pas vu son fiancé ; il règne dans tout ce tableau une mélancolie douce et presque sereine, et rien ne fait prévoir l'horrible apparition de la nuit prochaine. » La Lénore de Bürger vit dans une période de protestantisme et d'examen critique, et son amant est

parti pour conquérir un morceau de la Silésie au profit de l'ami de Voltaire ; alors il y avait du doute et des blasphèmes. La Lénore de Scheffer vit au contraire à une époque toute catholique ; celle-là ne blasphèmera pas la divinité, et le cavalier trépassé ne viendra pas l'enlever. Sa tête, comme une fleur affligée, s'incline sur l'épaule de sa mère, tandis que du haut de son coursier de bataille, un chevalier jette sur elle un regard plein de pitié. La fleur se fanera, mais elle ne maudira point. C'est une douce composition qui écarte et chasse au loin les esprits de haine et de rage, un tableau tout harmonieux, où, dans la musique des couleurs, règne l'unité la plus consolante, et c'est en même temps le plus heureux des contresens.

Le nom de Zumsteeg n'en reste pas moins fort oublié, et la plupart des gens qui le citent dans la conversation ne le connaissent que par ouï-dire ; il a cependant, de même que Tomascheck, son contemporain, et, comme Schubert, Schumann et Löwe, ses descendans, produit des œuvres très nombreuses et très diverses : opéras, cantates à grand orchestre, solos d'instrumens à cordes, récits dramatiques d'après Schiller, d'après Klopstock, méditations ossianiques, jusqu'à des épigrammes, jusqu'à des fables ; l'apologue du Coucou, de la Chouette et des Deux Hiboux. Ils sont là quatre, plus hideux les uns que les autres, conspués du monde entier et se distribuant entre eux des complimens : « Notre éloge, qui le fera? Personne ; faisons-le donc alors nous-mêmes. » Et pour exprimer la pérennité du panégyrique, l'auteur termine son morceau sur un accord de septième sans résolution.

Les Allemands ont toujours affectionné ces sortes de rébus. Ils en mettaient dans leurs tableaux et dans leurs gravures bien avant d'en mettre dans leur musique. Si peu que l'on ait présent à l'esprit l'œuvre d'Albert Dürer, on se souviendra d'une estampe au millésime de 1504 : Adam et Ève près de l'arbre de science où le serpent est enroulé. Le paradis foisonne d'animaux, un chat se pelotonne aux pieds d'Ève ; à côté de ce chat, une souris pleine de confiance, un lièvre assis tranquillement ; l'innocence et la paix règnent encore. Jusque-là, rien d'énigmatique ; regardons mieux. Derrière l'arbre fatal, appuyé au tronc, se dresse une licorne. Vous passerez vingt fois devant cette page sans vous douter qu'il s'y cache une de ces charades dont raffolait il y a trois ou quatre ans la badauderie parisienne : licorne en allemand se dit *Elend*, qui signifie également malheur et misère. Or n'est-il pas écrit que, derrière la chute, le malheur guette? A vous de comprendre. Une autre fois ce sera Steinle qui, pour rendre cette pensée : *Nulla fides*, peindra un violon brisé aux pieds d'un enfant, car violon se traduit aussi par *fides*. Ce qui nous constitue un tableau qui pourrait *ad libitum* s'intituler : « Plus de foi, ou plus de violon sur cette terre. » Ce

bizarre symbolisme national, transporté dans l'art musical par les anciens compositeurs, n'est-il pas curieux de le voir en usage chez plusieurs des mieux classés parmi les modernes, chez Karl Löwe, que nous venons de citer plus haut, et qui s'ingénie à l'appliquer à tout? Ainsi l'oratorio des *Sept Dormeurs* commencera et finira par sept accords de septième faisant allusion aux sept frères et tenus par sept instrumens à vent. C'est se donner bien de la peine pour un très mince résultat (1). Il en faut dire autant d'une de ses meilleures pièces : *l'Apprenti sorcier*. On connaît la ballade de Goethe : l'apprenti commande au balai d'aller puiser de l'eau, et le musicien, par une phrase figurative, nous peint le balai qui se met en branle. Cependant, quand il veut arrêter cette force machinale imprudemment déchaînée, l'apprenti s'aperçoit qu'il a oublié la formule. Effaré, pris de terreur, il s'attaque au balai à coups de hache; le balai se fend en deux, la figure mélodique fait de même et devient un canon à deux voix.

Schubert néglige cet art de subtiliser et chante à cœur ouvert. Un musicien peut être peintre et poète, sans avoir pour tâche d'empiéter sur le domaine de la poésie et de la peinture, ni prétendre les rendre inutiles; la poésie est l'art des mots, et la musique l'art des sons, mais il arrive telle situation où les deux vont avoir à se confondre ensemble, où l'idée contenue dans le mot va se noyer dans le son pour revivre ensuite d'une double vie. La musique ne saurait ni penser le monologue d'Hamlet ni réussir à rendre certains idiotismes, quoi qu'en dise Schumann, lorsqu'il prétend découvrir dans une sonate de Schubert l'état mélancolique d'un brave garçon incapable de payer la note de son tailleur. Mais donnez-lui à peindre des émotions et vous la verrez trouver des accens même pour l'inexprimable : ce silence par exemple, placé dans le duo de *Fidelio* au moment où les époux viennent de se reconnaître : « Toi ! » s'écrie Florestan. « Moi ! » répond Léonore, et tous les deux tombent muets dans les bras l'un de l'autre. Soyez Beethoven, soyez Shakspeare et quand l'accent ou le mot manquera, vous trouverez l'hiéroglyphe : cette pause dans le duo de *Fidelio*, et dans *Othello*, ce cri d'un désespoir sans bornes, contenu dans une réticence : « Quel dommage, Iago, quel dommage! » Mais si la musique a ses infinis de pathétique, elle a également son pittoresque, et telle occasion peut s'offrir où sur ce terrain elle battra sa noble sœur la poésie. Je lis *le Songe d'une nuit d'été* et j'y vois que Puck franchit l'espace « comme le trait lancé par l'arc d'un Tartare. » Cherchez au

(1) Qui jamais, en effet, s'avisera de compter combien de fois un accord est répété, et comment, sans aller y voir sur la partition, remercier ces instrumens à vent d'avoir ce rare esprit d'être justement sept au lieu d'être huit ou de n'être que six?

théâtre un comédien pour vous représenter ce personnage et en même temps que lui, des elfes organisés de manière à se cacher dans le creux d'une noix. C'est ici que Mendelssohn accourt à l'aide de Shakspeare. Écoutons ce scherzo sautillant, pétulant, ricanant, et tout ce que le poète nous raconte de son lutin nous devient aussitôt vraisemblable. Nous voyons gambader Puck derrière la coulisse; nos oreilles, mieux encore que nos yeux, nous le montrent fendant les airs comme la flèche du Tartare. La poésie fournit le mot, la musique le tourne et le retourne, l'épluche, saisit l'idée et part de là pour une conception nouvelle.

Appliquer simplement des accords sur un texte donné, besogne de philistin! très finement raillée par Goethe, un jour que, dialoguant avec Eckermann, il déclarait que sa ballade du *Pêcheur* ne pouvait être mise en peinture, parce que cet art n'a point en sa puissance d'exprimer « ce sentiment, cet appétit de l'eau qui par une journée d'été nous invite à nous baigner » et qu'il avait, lui poète, voulu rendre dans ses vers. Que de tableaux pourtant ce sujet n'a-t-il pas inspirés et que de lieds aussi! C'est que rien n'est en somme plus facile que de s'exercer à ce jeu de transposition. Ne sortons pas de la musique; vous êtes compositeur, ce motif vous séduit, c'est la chose du monde la plus simple, et vous n'avez qu'à vous laisser faire. « L'eau murmure, l'eau bouillonne : » une figure dans l'accompagnement, cela va de soi. « De l'onde émue, sort une femme : » *trémolo*, petit accord de neuvième. « Elle chante, elle lui dit : » *cantabile* à la Gounod pour voix de sirène, et comme résumé, un peu d'élégie, une douce plainte sur le sort de l'infortuné pêcheur disparu sous la nappe humide. Le tour est joué, chaque mot du poème est traduit, rien ne manque à l'*illustration*, si ce n'est la note caractéristique mise là par Goethe : l'attrait, l'attraction, le sentiment de l'eau dans son idéal de fraîcheur, de profondeur, de transparence et de charme pernicieux.

Est-ce ainsi que procède Schubert? A Dieu ne plaise! Quel que soit le thème, il en extrait tout ce qu'il renferme à l'état latent d'expression psychologique et pittoresque et le fait jaillir à la lumière avec des explosions mélodiques à vous renverser.

— Quels secrets a ce diable d'homme? nous disait Musset, une nuit que nous arpentions le boulevard des Italiens en causant musique (1). Connaissez-vous un seul bruit de la nature dont il n'ait pas

(1) Les poètes, en général, aiment peu la musique et n'ont guère de goût que pour la peinture. Musset, dans son temps, fit exception à la règle ordinaire. Encore n'en doit-on point conclure qu'il s'y connût. Tout se bornait à des impressions, à des attitudes selon la *fashion*, et son italianisme pour Bellini comme son germanisme pour Schubert lui venait plutôt par influences féminines; toujours est-il qu'il avait à très haut degré le don de perception et s'en servait à certaines heures : « Je ne connais

surpris l'individualité? Personne, comme lui, ne s'entend à peindre l'eau, et quelle variété de touche, quelles nuances de pinceau! L'eau qui fait aller le moulin de *la Belle Meunière* n'est point la même que l'eau du svelte et clair ruisseau où, par miles roseaux et les cailloutis, danse la truite vagabonde. Il a, comme nous disions en rhétorique, des onomatopées dont aucun musicien avant lui ne s'était douté, il a des roulemens, des rythmes, des tic-tacs qui réveillent en vous la mémoire de mille bruits perçus réellement et qui vous reviennent... Tenez, c'est un paysagiste incomparable!

— Dites aussi, un romancier, un conteur, un fabuliste, car pour se rendre bien compte des formes qu'il emploie, pour apprécier ses rythmes à leur valeur, il vous faut d'abord pénétrer au cœur du sujet. Dans ce poème de *la Truite*, l'eau s'amuse, elle danse et rit au soleil, il n'y a que chanson, clapotement et miroitement; à peine sur la dernière mesure, à l'instant où la pauvre petite est prise au piège, une ombre effleure le cristal, qui tout de suite redevient limpide et chatoyant: l'eau qui coule dans le roman de *la Belle Meunière* est moins folâtre, car elle jase avec le moulin qui lui raconte les amours de la meunière avec le chasseur et recueille aussi la plainte du pauvre apprenti délaissé qu'elle revoit chaque nuit assis au clair de lune sur ses bords et rêvant au suicide. Cette eau-là s'attend à jouer avant peu son rôle dans quelque événement tragique et roule déjà des pressentimens. On cherche des sujets de ballet, connaissez-vous quelque chose de plus romantique et de plus touchant à représenter à l'Opéra que ce poème de Wilhelm Müller découpé par Schubert en petits actes: le départ, le moulin, la belle meunière, le chasseur, l'amour trahi, la plainte au bord de l'eau, la délivrance; mais ce serait une vraie fête!

— Oui, pour vous, pour moi, pour nos amis, mais si vous croyez que cela ferait l'affaire du public, vous vous trompez étrangement. Le public n'aime que les poncifs et vous plante là dès qu'il s'aperçoit que vous voulez l'induire en poésie. Vous me citez Schubert, je vais invoquer Mendelssohn. Que diriez-vous par exemple de cette affiche: *le Songe d'une nuit d'été*, opéra en deux actes, paroles de Shakspeare et musique de Mendelssohn? Eh bien! je l'ai proposée à Véron, moi qui vous parle.

— Et il vous a répondu: *le Songe d'une nuit d'été!* une fantaisie dans la lune avec un très joli *scherzo*, cela coûterait fort cher à monter, mais divertirait beaucoup Habeneck.

rien de plus agréable, après qu'on a bien déjeuné, que de s'asseoir en plein air avec des personnes d'esprit et de causer librement des femmes sur un ton convenable. » Tel était le dilettantisme de Musset: causer musique librement sur un ton convenable.

— Autrement dit, l'effet ne dépasserait pas la rampe, et somme toute, il avait raison et c'est nous qui nous égarons lorsque nous prétendons imposer nos raffinemens au plus grand nombre. Les gens qui vont voir un ballet n'y mettent point tant de malice : pourvu que la danseuse soit à la mode et que le pas soit bien rythmé, ils ne s'inquiètent point si la musique est de Schubert, de Mendelssohn ou de Beethoven, ce qui d'ailleurs ne les empêche nullement de se rendre ensuite le dimanche au Conservatoire pour y faire leurs dévotions. Vous voyez que je suis libéral et que j'admets la séparation de l'église et du théâtre.

Nous causâmes ainsi jusqu'au matin, non moins enthousiastes l'un que l'autre et non moins entraînés. Musset avait à cette époque, une amie qui lui jouait les *transcriptions* de Liszt. C'est dire qu'il savait par cœur son Schubert et croyait l'avoir découvert. Le pittoresque l'émerveillait; il ne se lassait pas d'y revenir, admirant ce qu'il appelait « des effets spéciaux. »

— Ne remarquez-vous pas, ajoutait-il, que Schubert a le pittoresque en largeur, plutôt qu'en hauteur ou en profondeur et qu'il lui faut, comme à Lamartine, un grand espace pour se développer, tandis que Schumann, comme La Fontaine, opère en un rien de temps?

Et là-dessus, il me citait la *Marguerite au rouet*, la *Sérénade*, les *Chants du voyageur*, *la Jeune fille et la Mort*, *Mater dolorosa*, puis s'interrompant tout à coup :

— Et *le Roi des aulnes!* s'écria-t-il au paroxysme de son ravissement.

— Et *la Religieuse!* répliquai-je sur le même ton.

— *La Religieuse*, reprit-il, halte-là! sujet réservé; taisons-nous.

— Réservé à qui?

— Eh pardieu! mon cher, au seul homme ayant qualité pour en discourir.

— Et cet homme, vous le nommez?

— Diderot... Monsieur Denis Diderot. Pensez-vous qu'il soit à Paris? en ce cas, allons tout de suite le réveiller et vous en entendrez de belles sur la conception musicale de son collaborateur.

II.

L'influence du clavier moderne en sa toute-puissance agit à ce point sur Schubert que ses plus beaux lieds vous produisent parfois l'effet d'études de piano avec accompagnement de voix humaine. Il s'assied à la table d'harmonie, laisse courir ses doigts, l'instrument a compris, il s'élance, et du jeu des modulations se dégage un brouillard sonore où bientôt apparaît la mélodie. Avez-vous jamais

visité la fontaine de Vaucluse au premier soleil : c'est un éblouissement, un tapage à ne plus rien voir ni entendre ; l'immense nappe d'eau s'écroulant de tout son poids rebondit de rocher en rocher en folles cascades dont l'écume irisée aux feux du jour nouveau se peuple insensiblement d'arabesques et de formes idéales ; la mélodie de Schubert a ce prestige, et sans être un mirage comme les visions du gouffre, elle éclôt radieuse des profondeurs tourmentées de l'accompagnement. Les motifs de Beethoven gagnent beaucoup à l'élaboration, à la main-d'œuvre ; plus ils sont tournés et retournés, plus ils s'étoffent et grandissent. Avec Schubert, c'est le contraire ; ses thèmes naissent achevés ; ils sont du premier coup ce qu'ils doivent être, et tout effort de dialectique n'y apporte que préjudice. Les symphonies de Schubert, ses quatuors et ses sonates pèchent par exubérance ; vous diriez un de ces jardins livrés à l'abondance de la végétation naturelle ; les fleurs y foisonnant sans culture, les arbres, poussant leurs branches au hasard, s'y étouffent sous l'étreinte des herbes grimpantes, et leur richesse même les rend impraticables. Schubert, dans ses œuvres instrumentales, subit l'inconvénient de sa nature débordante : les motifs l'encombrent ; il en a trop pour les développer. Autre chose est de ses compositions vocales, où le texte agit formellement ; la parole impose son frein et les esprits du rythme poétique tendant la main aux esprits du rythme musical, l'architecture du vers préside en quelque sorte à l'architecture du son. Schubert porte à l'extrême le sentiment de ces transpositions ; il sait éviter tout ce qui ressemble à du placage, découvrir les parallélismes, à ce point que certains morceaux, *le Roi des aulnes*, par exemple, vous font l'effet d'être écrits au moyen d'un chiffre hiéroglyphique traduisant le mot et l'image par le son. Zumsteeg, Tomascheck, Zelter, Reichardt, Löwe, combien sont-ils les musiciens que le poème de Goethe a médusés ? Si tous n'ont pas réussi également, tous ont bien mérité. *Le Roi des aulnes* de Reichardt est un conte populaire, celui de Tomascheck a du pathétique, mais peu de couleur. Quant à Löwe, sa transcription vient tout de suite après l'œuvre de Schubert ; quelques-uns même la placent à côté. Impossible pourtant de méconnaître l'influence du maître, surtout dans le début et vers la fin. Je n'ignore pas quelle critique on pourrait faire à Schubert ; ce *cantabile*, par exemple, trop phrasé, trop *amoroso* qu'il prête au principal personnage, donnant à son roi des aulnes des attitudes de ténor italien. Chez Löwe, le crépuscule du surnaturel s'étend partout ; le spectre passe dans son nuage : un souffle de voix, mystérieux, un chuchotement et c'en est assez : *das Kind ist todt*. Quoi qu'il en soit, l'œuvre de Schubert survit et survivra, car si telle autre pleine de talent offre un attrait à nos curiosités d'artiste, elle seule, jaillie de source, nous

entraîne par cette force primordiale et tumultueuse du génie dont vous sentez battre les pulsations dans chaque note. Il ne lui suffit point d'avoir des accens pour les plus subtiles perceptions de l'âme, il faut encore qu'il en trouve pour les plus simples accidens de la vie. Un jour que Schumann jouait, avec un de ses amis, une marche à quatre mains de Schubert, ils imaginèrent d'en improviser le programme au hasard de leur pensée, et il se trouva que, sans s'être donné le mot, tous les deux se virent transportés sur une place de Séville au moyen âge, hidalgos, señoras et manolas leur faisant fête. Le docteur Ambros rapporte un cas identique observé pendant l'exécution d'un arrangement à quatre mains. « Comme nous touchions au terme des variations auxquelles sert de thème le lied de *la Jeune Fille et la Mort :* Ne vois-tu rien? m'écriai-je en jouant les douze mesures du *pianissimo* qui précède la fin. Moi, j'aperçois à l'horizon, mais loin, bien loin, tout là-bas, un léger nuage; il grandit, il s'éclaire de lueurs roses et dans ce brouillard, sais-tu ce que je distingue? — Attends, poursuivit à voix basse mon ami, toujours sur le *pianissimo*, je vais te le dire, car moi aussi je l'aperçois, c'est la Mort emportant l'âme de la jeune fille. »

Schubert a de ces intuitions qui vous saisissent. Entendez tel de ses quatuors, et je vous défie de ne pas éprouver au début ce bien-être qui nous réjouit l'âme en automne lorsque nous sommes devant un bon feu et que la bise et la pluie au dehors fouettent les vitres. Autre part, si vous désirez avoir une impression de Venise, sa *Promenade en gondole* (un chœur avec accompagnement de piano) vous la fournira, et notez que je ne fais point simplement allusion à la Venise des chanteurs de cascatelles et des guitaristes; je parle de la cité même des lagunes, du Rialto, des Procuraties et de la cathédrale de Saint-Marc, dont une étonnante combinaison d'accords va nous traduire au piano les sonneries avec une précision téléphonique imitant jusqu'à la réalité le terrible carillon que les géans d'airain de la *Merceria* balancent à chaque heure sur la cité. Ajouterai-je que Schubert n'avait jamais mis le pied à Venise? le détail serait inutile. Delacroix lui non plus n'avait pas vu Venise, ce qui ne l'empêcha point de revivre l'œuvre du Tintoret. Ailleurs, dans la plainte de Marguerite, le pittoresque de l'accompagnement décuplera, centuplera l'intensité du sentiment psychologique et le rythme obstiné du rouet symbolisera les battemens du cœur de la jeune fille.

Et cette cloche implacable dans *la Religieuse!* partout présente, imperturbable et si diverse en vibrations; stridente, obsédante, ironique et narquoise avec son éclat argentin, sonnant la vie et la mort, le bal et le cloître, le repentir et la révolte, la damnation et l'apaisement, cette cloche céleste, diabolique, humaine surtout, comment

la caractériser? C'est ici que le mot d'Alfred de Musset me revient et que j'appelle Diderot à mon aide.

III.

La conception de Schubert se rapporte, en effet, au roman de Diderot comme son *Roi des aulnes*, sa *Marguerite au rouet*, le cycle des chants du voyageur se rapportent aux poèmes de Goethe et de Wilhelm Müller, qui les ont inspirés. Constatons néanmoins une différence : le musicien, cette fois, quitte le mot à mot, il cesse de traduire, il paraphrase et généralise. La religieuse de Diderot est *une* religieuse, celle de Schubert est *la* religieuse. La plupart des romans de Diderot sont des anecdotes de la vie du monde qu'il tourne en plaidoyers de morale et de philosophie courantes, souvent même sans prendre la peine de déguiser les noms. Il se peut que la donnée de *la Religieuse* soit un fait, il se peut aussi qu'il n'y ait là qu'une fiction servant de texte et de prétexte à la thèse d'un écrivain; dans l'un et l'autre cas, la chose est à considérer. Que le lecteur me permette donc de rapprocher pour un moment l'œuvre de l'écrivain de l'œuvre du musicien, je le demande non pas simplement parce que ces sortes de curiosités m'ont toujours, on le sait, beaucoup séduit, mais parce qu'il s'agit de prouver que, dans cette lutte du musicien et du philosophe, celui des deux qui a pénétré le plus à fond la vérité philosophique du sujet, c'est le musicien.

On a beaucoup raisonné, beaucoup parlé de Diderot dans ces derniers temps; sa vitalité ressemble presque à celle de Voltaire, n'a-t-il pas, lui aussi, des ennemis? Aimons-le donc, non pour ses principes philosophiques démodés et sa larmoyante dramaturgie sociale, non pour telle ou telle de ses œuvres, mais pour l'ensemble de son œuvre, pour ses dialogues, ses paradoxes, ses vues, ses clartés, ses *fulgurations* sur toutes choses, son essor constant vers les idées (même quand ce n'était que des fragmens d'idées) son instinct, sa pénétration du beau dans l'art et ces flamboyans jets de lumière et de fumée que les volcans ont seuls. Diderot n'a jamais rien produit de durable, rien apporté à la science; il n'a fait ni l'*Esprit des lois*, ni l'*Essai sur les mœurs*; on lui reproche de n'être ni Montesquieu ni Voltaire; lecture de lettrés! s'écrient les puristes, soit! Enfermons-le dans les bibliothèques; mieux vaut, je le sais, vivre au fond des cœurs; mais les bibliothèques! n'y loge pas qui veut; et c'est encore un pis-aller fort acceptable que d'attendre là comme Diderot que les esprits amoureux de la verve, de l'inspiration et de la couleur dans le style, les lettrés et les mandarins viennent vous y chercher. « Diderot est Diderot, écrivait Goethe à Zelter, et son influence n'est pas près de s'éteindre. » Pensons à George Sand qui

lui doit tant ; par lui, bien autrement que par Rousseau qui n'a ni son entrain familier, ni sa belle humeur, ni sa tolérance, ni ses mirages, par Diderot fut enjôlée au style toute une génération de romanciers, d'esthéticiens, d'hommes de théâtre et de feuilletonistes. Est-ce donc là n'avoir eu qu'une influence relative et les simples discoureurs et philosophes de salon agissent-ils de la sorte à distance? J'ai nommé George Sand, j'en pourrais également citer d'autres. Rappelez-vous *la Visite de noces*, cet exquis petit acte caché au fond du roman de *Madame de la Pommeraye*, comme il était blotti sous ces deux vers de La Fontaine, que bien des gens ignorent et Dumas fils peut-être tout le premier :

> Ménélas découvrit des charmes dans Hélène,
> Qu'avant qu'être à Pâris la belle n'avait pas.

Que, socialement parlant, l'action de Diderot représente assez peu de chose, je n'en disconviens pas ; le philosophe à peine compte, mais en revanche l'homme de lettres est un titan, disons aussi le virtuose, puisque nous sommes sur un chapitre de variations et de fantaisies. Parcourons le roman.

La forme du récit offre tout d'abord à l'auteur ses coudées franches ; avantage que Diderot ne perd jamais de vue. Il s'agit d'un manuscrit contenant l'histoire de sœur Suzanne et que la religieuse échappée du cloître communique à son protecteur, le marquis de Croismare. Un intérieur de famille bourgeoise ruinée, le couvent de Sainte-Marie, l'abbaye de Longchamps et le cloître de Sainte-Eutrope à Arpajon, tels sont les tableaux qui nous passent sous les yeux : petit monde, mais étudié dans ses recoins les plus secrets, le tableau de genre et le tableau d'église, le parloir avec ses commérages et ses intrigues, la cellule aux hallucinations nocturnes, près de la chapelle à l'autel flamboyant de cierges et chargé de fleurs, la prise de voile, et Longchamps avec ses cantiques si recherchés des belles dames coureuses de rendez-vous galans, *la Tentation de saint Antoine* et *Vert-Vert*, Breughel et Watteau ; bref, le pathétique, le ridicule, le joli, le charmant et l'odieux de cet incomparable « tout Paris » du rococo. Le cloître en contact incessant avec le siècle, en répercutant les échos, suant l'ambre et le musc par ses murailles saturées d'encens, et nonobstant toujours le cloître. La cruauté s'y mêle aux convoitises ; toutes ces mignonnes créatures se haïssent et n'ont entre elles de commun que leur impatience de l'horrible tyrannie qui les opprime. Comment s'affranchir de ce joug? d'où leur viendra la délivrance? L'une va s'enivrant de mysticisme ; l'autre, silencieuse, pensive à l'écart, se déprave.

La passion ne joue aucun rôle dans le roman de Diderot ; sa reli-

gieuse n'aime personne; à peine peut-on dire que ce soit le goût du monde qui l'entraîne, puisqu'elle n'ignore pas que le couvent est son seul asile et que, sortie de ses murs, elle n'aura que la persécution et l'infortune en perspective. N'importe, une indomptable furie de liberté la possède; l'idée d'être enfermée à jamais emplit son âme de désespoir et la vie du cloître lui est plus dure que la mort. Sa conduite pourtant n'en souffre point. Fidèle au souvenir et à l'exemple de son ancienne supérieure, elle accomplit tous ses devoirs et les transports de sa douleur passent dans les épanchemens de ses prières. Nature douce, simple, innocente et fervente, que les nonnes ses sœurs chérissent et vénèrent après l'avoir férocement persécutée et qui s'enlève sur ce fond trouble et vicié presque aussi blanche et lumineuse qu'une héroïne de légende. La figure est originale; on doutera pourtant qu'elle soit vraie. Comment s'expliquer cette folie de liberté chez une jeune fille placée au couvent dès la seizième année, n'ayant depuis fréquenté que des religieuses et des prêtres, et dont l'amour-propre trouve d'ailleurs maintes satisfactions capables de la retenir? Car c'est une cantatrice de haut vol que sœur Suzanne, l'orgueil de la communauté dans les concerts célèbres de Longchamps, où sa belle voix fait des merveilles (1); évidemment l'abstraction philosophique supplante ici « le document humain. » Souvenir vivant d'une faute pour sa mère, et pour son père objet d'une instinctive répulsion, la pauvre Suzanne a grandi chez ses parens plus maltraitée que Cendrillon. Ses sœurs se marient et, tandis qu'elles se partagent leur dot, la mère, tourmentée de remords, se refuse à laisser l'enfant illégitime toucher au bien de la famille et, pièce par pièce, elle amasse sur ses économies la somme nécessaire pour mettre Suzanne au couvent. Toute cette partie du livre est d'un vif intérêt et nous montre, admirablement peint à la Diderot, le tableau de nos erreurs se combinant avec nos destinées. On incline presque malgré soi du côté de la

(1) « La scène du reposoir fit du bruit dans la maison, ajoutez à cela le succès de nos Ténèbres du vendredi-saint : je chantai, je touchai de l'orgue, je fus applaudie. » Autre part : « Je me mis au clavecin, je préludai longtemps cherchant un morceau de musique dans la tête que j'en ai pleine. Cependant la supérieure me pressa, et je chantai sans y entendre finesse, par habitude, parce que le morceau m'était familier : *Tristes apprêts, pâles flambeaux, jour plus affreux que les ténèbres.* » Plus loin, enfin, et comme gai contraste : « Tandis que l'on riait, je faisais des accords; peu à peu j'attirai l'attention. La supérieure vint à moi et me frappant un petit coup sur l'épaule : « Allons, Sainte-Suzanne, me dit-elle, amuse-nous, joue d'abord et puis tu chanteras. » Je fis ce qu'elle me disait, j'exécutai quelques pièces que j'avais dans les doigts; je préludai de fantaisie; et puis je chantai quelques versets des psaumes de Mondonville. » Nous insistons à plaisir sur ce côté virtuose du caractère qui, dès l'origine, nous semble dénoncer la sœur Sainte-Suzanne à toutes les attentions et prédilections d'un musicien de l'avenir.

mère, on sent qu'elle raisonne juste et que Suzanne, étant données les circonstances de sa naissance et de son éducation, Suzanne, élevée au sein du bien-être, à la fois belle et pauvre, impropre aux vulgaires travaux, ne saurait, selon la logique des hommes, vivre dans le monde sans y encourir les plus grands périls et sans y succomber.

Au cloître donc, jeune fille, allez au cloître : *Go to a nunnery*. Et ce mot, ce n'est pas seulement la mère et l'époux de la mère qui le prononcent, ce n'est pas seulement son directeur de conscience et la supérieure de Longchamps, c'est nous tous qui lisons cette histoire, car c'est le mot de la situation, et la malheureuse enfant n'a point d'autre refuge. Voilà qui semblerait devoir atténuer l'horrible répulsion que le couvent inspire à Suzanne, si le sentiment en question n'appartenait pas beaucoup plus au philosophe Diderot qu'à la jeune fille. Que Suzanne ait un amour au cœur, que sa révolte ait pour mobile une passion contrariée, adieu l'idée morale de l'auteur, dont la thèse est de nous démontrer l'incompatibilité de son héroïne avec les conditions de la vie monastique! Mais à supposer que Suzanne soit une abstraction, les supérieures sont des caractères achevés, et il n'y en a pas moins de cinq que nous voyons se succéder tour à tour : la première, une hypocrite; la deuxième, une agitée; la troisième despotique et cruelle; la quatrième, perdue de mœurs et la cinquième de superstition. Examinez ces diverses figures tracées de génie et d'une main impartiale; la deuxième, par exemple, où l'on croirait surprendre la silhouette d'une Mme Guyon. L'ardeur de son mysticisme, le flot de son discours attire, séduit, enveloppe Suzanne, qui se laisse aller à prononcer ses vœux dans un moment d'exaltation dévote regretté bientôt, sous l'atroce gouvernement de la nouvelle supérieure, celle-ci d'un naturel en absolue contradiction avec le sien. Que l'on se représente une personne de forte allure, au visage mauvais, impitoyable à quiconque ne fléchit pas le genou devant elle, prompte à tous les fanatismes et pouvant servir d'*illustration* à cette abominable parole que le spectacle des damnés et de leurs supplices dans l'enfer sera pour les bienheureux dans le ciel un surcroît de béatitude. A l'avènement de la quatrième supérieure se sont relâchés tous les liens d'ordre et d'honnêteté; la communauté d'Arpajon est devenue une abbaye de Thélème, où règnent la joie et l'abondance, où chacune se fait un devoir de caresser les péchés mignons et les jolis vices de la trop aimable dame guillerette, grassouillette, qui trottant, minaudant, clignant de l'œil d'ici, de là, préside aux destinées de la maison. Tout cela, très réel en somme et très vivant, ne va point cependant sans un peu de symbolisme. C'est la vie du cloître que l'auteur entend nous montrer, et si quelque lumière y brille par places, il ressort de la

nature même du sujet que la teinte sombre prédomine : « L'homme, écrit Diderot empruntant la plume de la sœur Suzanne, l'homme est né pour la société, séparez-le, isolez-le, ses idées se désuniront, son caractère se tournera, mille affections ridicules s'élèveront dans son cœur; des pensées extravagantes germeront dans son esprit, comme les ronces dans une terre sauvage. Placez un homme dans une forêt, il y deviendra féroce; dans un cloître où l'idée de nécessité se joint à celle de servitude, c'est pis encore. On sort d'une forêt, on ne sort pas d'un cloître; on est libre dans la forêt, on est esclave dans le cloître. Il faut peut-être plus de force d'âme encore pour résister à la solitude qu'à la misère; la misère avilit, la retraite déprave. » Quoi de plus effrayant que cette supérieure tombant aux pieds du confesseur et s'écriant : « Je suis damnée! » La scène est superbe et par le solennel touche au plus haut tragique. « Au milieu de ces entretiens où chacune cherchait à se faire valoir et à fixer la préférence de l'homme saint, on entendit arriver quelqu'un à pas lents, s'arrêter par intervalles et pousser des soupirs; on écouta, l'on dit à voix basse : « C'est elle, c'est notre supérieure; » ensuite l'on se tut et l'on s'assit en rond. Ce l'était en effet. Elle entra; son voile lui tombait jusqu'à la ceinture; ses bras croisés sur sa poitrine et sa tête penchée. Je fus la première qu'elle aperçut; à l'instant, elle dégagea de dessous son voile une de ses mains dont elle se couvrit les yeux, et se détournant un peu de côté, de l'autre main elle nous fit signe à toutes de sortir; nous sortîmes en silence et elle demeura seule avec dom Morel... Le premier mot que j'entendis après un assez long silence, me fit frémir, ce fut : « Mon père, je suis damnée! » Mais que tout cela est donc musical, et quel parti le musicien va tirer à son tour de ce texte! « Gluck ne puis, Schubert suis. » Aucun détail ne lui échappera et c'est dans la contexture même du drame vocal et de l'accompagnement que vous saisirez au passage chaque intention du romancier : « Mon âme s'allume facilement, s'exalte, se touche... Mais qu'est-ce que cela signifie quand la vocation n'y est pas? » Ce sentiment, manifesté dès le début, vous poursuit tout le temps comme un mauvais rêve. Il y a plus : vous assistez aux principales scènes, des lambeaux de dialogue vous reviennent à l'esprit et, lorsque les deux artistes cessent d'être d'accord, que chez eux le point de vue change, vous vous déclarez pour Diderot ou pour Schubert, selon la circonstance.

« Le vrai sacrilège, madame, c'est moi qui le commets tous les jours en profanant par le mépris les habits sacrés que je porte : ôtez-les-moi, j'en suis indigne. Faites chercher dans le village les haillons de la paysanne la plus pauvre, et que la clôture me soit entr'ouverte.

« — Et où irez-vous pour être mieux?

« — Je ne sais où j'irai, mais on n'est mal qu'où Dieu ne vous veut pas, et Dieu ne me veut pas ici...

« Nous descendîmes presque ensemble ; l'office s'acheva. A la fin de l'office, lorsque toutes les sœurs étaient sur le point de se séparer, elle frappa sur son bréviaire et les arrêta :

« — Mes sœurs, leur dit-elle, je vous invite à vous jeter au pied des autels et à implorer la miséricorde de Dieu sur une religieuse qu'il a abandonnée.

« Je ne saurais vous peindre la surprise générale ; en un clin d'œil, chacune sans se remuer eut parcouru le visage de ses compagnes, cherchant à démêler la coupable à son embarras. Toutes se prosternèrent et prièrent en silence. Au bout d'un espace de temps assez considérable, la prieure entonna à voix basse le *Veni Creator*, puis, après un second silence, la prieure frappa sur son pupitre, et l'on sortit. »

Chez la nonne de Diderot, la soumission n'est jamais que contrainte et forcée, sa révolte ne désarme un instant que pour reprendre de plus belle et jusqu'à ce qu'elle triomphe ; chez la religieuse de Schubert, la résignation après l'orage est-elle bien définitive? Le roman se termine par la confession tragique de la supérieure ; tout le reste n'est plus qu'un épilogue ; mais si accidenté, si espacé que soit le récit, Diderot ne quitte jamais des yeux son héroïne ; sœur Suzanne forme le centre du tableau et la sympathique jeune fille fait vivre de sa destinée les divers cloîtres qu'elle traverse. Aussi l'attrait ne fléchit point ; on ne regrette ni la monotonie du fond, ni son obscurité lugubre, tant les figures de premier plan vous intéressent et, par-dessus toutes les autres, celle de Suzanne Simonin. Que le lecteur nous pardonne donc d'être entré dans cette analyse, indispensable pour se bien rendre compte de la conception de Schubert. Car il n'y a rien dans le roman qui ne soit dans la musique, et la musique contient, en outre, un élément capital dont le philosophe s'est privé de gaîté de cœur pour les seuls beaux yeux de sa thèse. Diderot n'a fondé l'insurmontable aversion de sa religieuse pour son état, ni sur l'amour, ni sur l'incrédulité, ni sur le goût de la dissipation. Si elle hait le couvent, c'est parce qu'il répugne à sa raison ; la nonne de Schubert, au contraire, maudit le cloître, parce qu'une passion le lui rend odieux ; l'amour absent de chez l'une éclate chez l'autre avec toutes ses flammes ; Schubert a, comme Diderot, les deux qualités maîtresses du conteur : l'invention et la caractéristique.

Le point de jonction de la poésie et de la musique est dans l'évocation des sentimens. Que Diderot frappe la note sur son clavier philosophique et qu'un Schubert la recueille, son art vous fera percevoir les mêmes émotions tout comme il vous ouvrira les mêmes

perspectives. Aussi, n'en déplaise à son titre, *la Religieuse* n'est-elle pas simplement une ballade? C'est bel et bien un oratorio romantique *in nuce*. Le drame, cette fois, n'a qu'un personnage, mais dont l'âme est un foyer de résonance où viennent se répercute toutes les voix du cloître : plaintes, prières, angoisses, gémissemens, cris de révolte et de blasphème. Quel désordre dans cette conscience! que de sous-entendus dans son explosion! L'insurmontable ennui de la réclusion, les troubles et l'épouvante du confessionnal et, planant au-dessus de tout, mêlée à tout, l'horrible pensée du renoncement forcé, la Vénus païenne attachée à sa proie et la dévorant. Misérable victime, quel refuge sera le sien? L'espoir en Dieu. Après tant de sanglots, de soupirs, de regrets passionnés, d'éplorations brûlantes et navrantes, écoutez sur la dernière mesure cet *Alléluia :* la chapelle ouvre sa profondeur éblouissante du flamboiement des cierges, les encensoirs fument, l'orgue prélude, et tandis que le cantique divin qu'il accompagne monte vers la nef, il semble qu'elle s'écarte pour laisser les étoiles du ciel regarder dans cette âme et se réjouir au spectacle de son apaisement.

Nous citions plus haut la terrible parole de la prieure d'Arpajon : « Je suis damnée! » La nonne de Schubert, non moins tragique, se résigne. Nous venons d'assister aux suprêmes déchiremens ; le monde, ni la jeunesse, ni l'amour n'ont désormais plus rien pour elle ; que l'immolation s'accomplisse donc tout entière et ne cherchons pas ce que l'*hosannah* de sa délivrance peut contenir d'immense lassitude.

Beethoven a peint quelque part, mais alors sans arrière-pensée anecdotique ou romanesque et de la main d'un Michel-Ange, cette lutte des passions : « Le destin frappe à votre porte. » C'est le maître lui-même qui vous en avertit dès l'andante, s'efforçant de l'attendrir par la voix des flûtes : vaine imploration, le destin reste sourd. Le jour tend à se montrer, à peine vous le voyez poindre qu'un épais nuage se forme et l'obscurcit. Les basses grondantes, menaçantes, se déclarent et s'insurgent comme des esprits ténébreux contre la lumière promise au loin dans l'andante. Des plaintes douloureuses traversent l'air, des rires stridens, des bacchanales ramènent les premiers motifs amendés, travestis : à la place des effets de cordes en pleine résonance, les sourds *pizzicati;* à la place du cor éclatant, le hautbois anémique ; nous atteignons ainsi le point le plus sombre ; de la lumière ou des ténèbres, qui triomphera? La lumière. Les basses succombent n'en pouvant plus, la timbale accuse et prolonge son roulement, les violons se réveillent enfin, poussant le thème de plus haut en plus haut, jusqu'à ce crescendo des huit dernières mesures où, subitement, le voile se déchire ; la nuit bat en retraite ; avec le ton d'*ut* mineur triomphant, un océan de clarté

fait irruption et nous inonde; à peine un souvenir survit-il en nous du combat qui vient de se livrer, et quand les accords de la fin ont cessé, nous éprouvons au fond de l'être un mouvement d'orgueil humain et je ne sais quelle édification salutaire du sens moral.

Gardons-nous bien pourtant de rien vouloir trop affirmer, la musique étant aux yeux d'un certain monde une science exacte comme les mathématiques, et comme telle, ne pouvant exprimer autre chose que des sons. « Fantaisie, mirages et jeu d'esprit, s'écrieront les théoriciens et les physiologistes. Voir dans une symphonie de Beethoven, dans un *lied* de Schubert ou de Schumann, toutes les idéalités que vous y voyez, c'est imiter ce personnage de Shakspeare qui découvrait plusieurs variétés de poissons et d'animaux dans un nuage. » La musique a son côté matériel, qui le conteste? et cependant il faudra bien qu'on nous accorde qu'à l'exception de la poésie, elle est celui de tous les arts qui touche de plus près aux régions du pur esprit.

Dans l'architecture, le matériel employé s'impose à nous formellement sous les espèces de la pierre, du marbre et du bois que l'esprit a revêtus de son empreinte; dans la statuaire, le matériel tient déjà moins de place, et dans la peinture il disparaît. Personne n'ignore de quels élémens un tableau se compose, mais quand vous êtes devant *la Joconde* ou devant *la Madone à la chaise*, vous oubliez généralement de vous occuper de la toile et de la fabrication des couleurs. En musique, l'immatériel est d'abord ce qui nous ravit et peu s'en faut qu'une science si profondément compliquée et subtile nous donne toutes les illusions de l'art contemplatif et rêveur par excellence, du seul vraiment immatériel : la poésie. C'est que, pour la musique, la période de formation est une étape depuis longtemps parcourue. Avec Sébastien Bach, l'architecture ayant dit son dernier mot, avec Haydn et Mozart l'ère psychologique a commencé, après quoi Beethoven est venu fonder le règne de l'esprit du raisonnement et de la critique. Combien sont-ils, ou plutôt combien ne sont-ils pas les adeptes de ce nouveau culte de la pensée extramusicale? Mendelssohn, Chopin, Schubert, Schumann, Berlioz, Verdi (le Verdi de la Messe pour Manzoni). Je renonce à les nommer tous. Nous avons vu, au cours de cette étude, Zelter déclarer à Goethe qu'un motet de Palestrina lui donnait l'impression des grands horizons de la campagne romaine, et Zelter était un homme du passé, un de ces parfaits bourgeois que les Allemands traitent de philistins et sur qui les agitations de la vie moderne n'ont point de prise; irons-nous moins loin que ce contemporain de Winckelmann, nous autres gens avisés du présent et de l'avenir?

On nous reproche de rapporter à la musique les impressions que

nous en recevons; mais l'amour, la douleur et la joie sont des sentimens qu'un art doit pouvoir exprimer, et s'il convient de ne point pousser trop avant la curiosité et d'éviter de rechercher dans un texte ce que l'auteur n'y a pas mis, encore faut-il se garder d'omettre volontairement ce qu'il y a mis. Vous me dites que Beethoven est un grand musicien qui fait d'admirable musique et rien de plus, et qu'en écrivant la symphonie en *ut mineur* il a tout simplement réalisé à sa manière ce que les peintres appellent « un morceau de peinture. » Soit, je me range à votre proposition et, revenant sur mon impression de tout à l'heure décidément exagérée et *fantaisiste*, je m'évertue à définir, selon les termes du métier, le « morceau de musique » : *Andante con moto* à 3/8, thème chantant exécuté par le violon, le violoncelle, basses en *pizzicati* sur les dernières mesures; reprise du thème par les instrumens à cordes, nouvelle phrase, etc., etc. Eh bien là, franchement, croit-on qu'une appréciation de ce style serait du goût de Beethoven? Je réponds non, et cent fois non. Autant vaudrait en présence de l'Apollon du Belvédère négliger l'Olympien superbe et furieux, le dieu d'Homère, pour se livrer à des observations anatomiques et constater qu'une de ses jambes est plus longue que l'autre. D'ailleurs, qui nous assure en ce chapitre que Beethoven ne redoutait pas d'être mécompris et que cette épigraphe marginale du fameux andante : « Le destin frappe à la porte » n'était pas une précaution contre les jugemens du vulgaire en même temps qu'un appel aux dialecticiens de l'avenir? Beethoven se propose un problème philosophique et le résout musicalement; Schubert, selon son art et son génie, traduit Diderot et fait tenir tout le roman dans quelques pages. Il met en scène, crée des variantes, colore, passionne, agrandit le sujet à ce point que cette réduction est une œuvre immense, quelque chose comme un oratorio sans orchestre, je dis bien, un oratorio pour voix de femme seule avec accompagnement de piano.

L'original en tout cela, c'est l'absolue indifférence de Schubert à l'endroit de son librettiste : lui d'ordinaire si scrupuleux observateur du sens des paroles, il semble que son parti-pris soit de les ignorer. N'ayant plus, comme dans *le Roi des aulnes*, la *Marguerite au rouet* ou *la Belle Meunière*, à traduire des vers de poète, il s'échappe du côté de son idéal. Qu'importent à Schubert la foudre et les éclairs qui sillonnent ce texte mal rimé! son orage à lui n'est point un orage quelconque : la pluie, les vents et les nuages n'y ont que faire; il se passe tout entier dans l'âme de sa religieuse, non pas au naturel, mais au figuré, orage tout psychologique où les élémens ne sont point mêlés. Schubert, je le répète, a, comme Diderot, les deux qualités maîtresses du conteur : l'invention et la caractéris-

tique. Le cadre a beau n'être point grand, il sait y concentrer les événemens et résumer un volume en un seul personnage d'avant-scène, Faudra-t-il maintenant n'admirer dans une pareille œuvre que le beau musical spécifique : détails harmoniques et enharmoniques. accords conjoints et disjoints, rythmes, intervalles chromatiques? Eh bien! même en vous plaçant à ce seul point de vue technique, l'intérêt serait encore grand; car les chefs-d'œuvre ont ce privilège de pouvoir être interrogés sous chacune de leurs faces. Mais soyez sans crainte, le beau matériel ne fera que venir en aide à l'idée et servir à sa gloire. Cet orage peint en mineur, ces reproductions ascendantes du même rythme de demi-ton en demi-ton, ces étonnantes recrudescences de sonorité finiront par avoir raison de votre entêtement. Vous penserez, vous rêverez malgré vous, et quand arrivera la note finale, quand vous entendrez cet *Alléluia* se posant sur la *médiante* au lieu de s'établir définitivement et résolûment sur la *tonique*, vous comprendrez ce que Schubert a voulu dire : rémission, non consolation!

Rapprocher, comparer, analyser, voilà notre objectif moderne. N'a-t-on pas mille fois répété que notre époque était le royaume de la chimie? L'enthousiasme à l'état de corps simple ne suffit plus; il nous le faut raisonné, critique et composite : sans doute, il y aura toujours des dilettantes pour courir les théâtres, les salles de concert et les églises en s'écriant : l'immortel Molière! le divin Mozart! le séraphique Palestrina! Mais leur influence ne prévaudra plus. L'esprit qui nous gouverne aujourd'hui est conférencier, il cherche à se rendre compte sur tous les points, tend aux découvertes, fût-ce au risque de s'aventurer un peu quelquefois. *Essentia beatitudinis in actu intellectus consistit:* il semble que ce mot d'un grand penseur du moyen âge soit de saison plus que jamais, et nous l'invoquerions volontiers en terminant, car, si *la Religieuse* de Diderot et *la Religieuse* de Schubert, après comme devant, continueront de vivre chacune de son côté, de sa vie propre, il n'en demeure pas moins vrai que celui qui trouvera le loisir de commenter les deux ouvrages l'un par l'autre et, qu'on me passe l'expression, de lire Diderot avec accompagnement de Schubert, celui-là n'aura pas perdu sa soirée.

HENRI BLAZE DE BURY.

REVUE LITTÉRAIRE

LA CHAIRE D'ESTHÉTIQUE AU COLLÈGE DE FRANCE.

La mort de M. Charles Blanc, toute récente encore, vient de laisser vacante au Collège de France une chaire que l'on avait fondée surtout, ou du moins je le crois ainsi, pour être agréable à M. Charles Blanc et à quelqu'un des siens. Mais empressons-nous d'ajouter que, si la fondation ne répondait à aucun vœu bruyamment exprimé par l'opinion publique, il n'est pas moins certain qu'elle comblait un vide fâcheux dans l'organisation du haut enseignement. C'était chose assez étrange, en effet, et même lamentable, que l'histoire de l'art (l'histoire de l'art moderne, pour mieux dire) ne fût représentée nulle part et qu'il fût plus facile à un honnête homme de trouver où se renseigner sur la chronologie des monumens de l'Égypte et de l'Assyrie que sur la différence du roman et du gothique, ou même sur les fresques de Polygnote et les tableaux d'Apelle que sur l'œuvre de Raphaël ou de Michel-Ange. Remarquez de plus que, par une regrettable rencontre, les livres, ici, n'étaient pas, comme il arrive heureusement quelquefois, pour suppléer à l'insuffisance de l'enseignement public. Si l'on sortait du collège, — et ce n'était pas rare, — sans avoir ouï seulement parler de Rubens ou de Rembrandt, il n'existait pas même un de ces *Manuels*, comme il en existe tant en Allemagne, où l'on pût aller apprendre au moins quelques noms, quelques dates, quelques événemens de l'histoire de l'art. Et ainsi, par une de ces

contradictions qui nous sont trop ordinaires, ce même pays de France où l'on se pique, par mode, par fatuité nationale, plutôt que par conviction, je le crains, de s'intéresser aux choses d'art traditionnellement, était de tous les pays d'Europe celui où l'on avait certainement, sur l'histoire élémentaire de l'art, d'abord le moins de connaissances précises, et ensuite le moins de moyens d'en acquérir. Qu'il y eût là, sans contestation possible, une lacune à combler, c'est évident, et c'est pourquoi je ne sache pas que personne ait eu seulement la pensée de blâmer la fondation d'une chaire d'esthétique et d'histoire de l'art au Collège de France.

On dira peut-être qu'il y avait une chaire d'esthétique à l'École des beaux-arts. C'est vrai. Elle a même été occupée, elle l'est encore comme on ne peut guère se flatter que la chaire du Collège de France elle-même le soit souvent. Les doctrines de M. Taine, qu'on les partage ou non, — et, pour notre part, nous ne les partageons qu'à moitié, mais ce n'est pas là le point, — laisseront une trace plus profonde peut-être qu'aucune autre doctrine esthétique, depuis Schelling et depuis Hegel, dans l'histoire de la pensée contemporaine. Seulement, l'École des beaux-arts, en dépit de la liberté du régime intérieur, est une école spéciale, une école fermée, j'oserais presque dire, au risque d'offenser plus d'un amour-propre, une école secondaire, où l'on forme des élèves, quoi qu'ils en aient, pour une espèce de service public. La nature des cours y est déterminée par les exigences d'un programme qui, pour n'être pas écrit sur le papier, n'en est pourtant pas beaucoup moins rigoureusement défini que dans les autres écoles. Un professeur à l'École des beaux-arts est plus libre assurément de la distribution des matières de son cours qu'aucun professeur à l'École polytechnique, par exemple, ou à l'École normale : il n'en est évidemment pas le seul maître, et il y a des considérations qui règlent son caprice, des convenances qui restreignent sa liberté, des obligations enfin qui bornent expressément son choix à quelques-unes des provinces de l'histoire de l'art. Concevez-vous, en effet, qu'un professeur de l'École des beaux-arts allât prendre une année pour sujet de son cours l'histoire du mobilier français, ou de la porcelaine de Chine? Ou bien encore, admettez vous qu'il se proposât de faire un examen critique des travaux d'érudition dont les peintres vénitiens, par exemple, ou les graveurs français, auraient été l'objet depuis quinze ou vingt ans? Ce qu'il fallait cependant, et ce qui manquait, c'était bien une telle chaire, vraiment publique, autour de laquelle tout le monde eût accès; une chaire dont la désignation large permît au titulaire, et selon qu'il lui conviendrait, sous sa seule responsabilité, de renouveler, chaque année, la matière de son enseignement; une chaire enfin dont l'occupant n'eût à s'inquiéter que des besoins de la science, et encore de la science

telle qu'il la comprendrait, je veux dire de la science ouverte, de la science hétérodoxe, maître, en deux mots, et sans avoir à craindre qu'on l'accusât de routine ou de témérité, maître d'attaquer la tradition, s'il lui plaisait, ou, au contraire, de la défendre contre les assauts de la nouveauté. Soyez bien sûr d'ailleurs que cette liberté de tout oser ne deviendrait dangereuse que si l'on asseyait dans la chaire un homme incompétent.

Cette chaire pouvait-elle être mieux placée qu'au Collège de France? Ce n'est certes pas qu'il n'y eût utilité d'en installer une autre à la Sorbonne, et même dans deux ou trois de nos facultés de province. Elles y feraient sans doute aussi bonne figure, et rendraient autant de services, que ces chaires d'archéologie grecque dont il semble que l'on multiplie le nombre justement à mesure que l'on prend les moyens les plus sûrs de faire par avance le vide autour d'elles, puisqu'on va de plus en plus réduisant la part des études grecques dans l'enseignement secondaire. Mais, quoi qu'il en soit de ce détail, s'il serait bon qu'il y eût plusieurs chaires d'histoire de l'art, il était nécessaire qu'il y en eût une; et puisque c'est là qu'on l'a d'abord instituée, il est excellent qu'elle soit au Collège de France. Là seulement, en effet, le professeur aura cette entière liberté dont il a vraiment besoin pour faire en quelque façon la fortune d'un enseignement nouveau. C'est au Collège de France que les sciences nouvelles *s'éprouvent*, et c'est là qu'elles sont admises à faire comme qui dirait leur *stage* avant que d'avoir droit de cité dans l'enseignement officiel. Or l'esthétique, ou science des conditions de l'œuvre de l'art, comme la logique est la science des conditions de la pensée, l'esthétique est si nouvelle que le nom même dont nous la nommons n'est vieux que d'un siècle à peine. Et quant à l'histoire de l'art proprement dite, si de riches amateurs ou de laborieux érudits en ont de tout temps assemblé les matériaux, on peut pourtant dire que ce n'est que de nos jours que l'on a compris qu'elle pouvait, qu'elle devait être étudiée, comme l'histoire des littératures, en elle-même, dans la suite continue de son développement, et dans sa liaison avec les autres parties de l'histoire de la civilisation. La chaire d'esthétique et d'histoire de l'art ne pouvait donc être mieux placée qu'au Collège de France.

Est-ce peut-être pour cette raison que l'on a un moment délibéré de l'en ôter, ou plutôt, et c'était tout un, de la transformer en une chaire de zend? On a beaucoup fait, dans le siècle où nous sommes, pour les études orientales, mais tout en admettant, comme il est vrai, qu'il reste beaucoup à faire, le zend, ayant tant attendu, ne pouvait-il pas bien attendre encore? Même, et si l'on fait du moins passer le nécessaire avant le superflu, ne serait-il pas plus urgent d'établir une conférence de sanscrit à l'École normale qu'une chaire de zend

au Collège de France ? En tout cas, si l'institution est vraiment nécessaire, ce que nous ne nions pas, pourquoi ne pas la faire directement ? Ou si par hasard quelque obstacle s'y oppose, pourquoi la substituer précisément à l'une des rares chaires du Collége de France qui ne font double emploi ni avec une chaire du Muséum d'histoire naturelle, ni avec une chaire de la faculté des sciences, ni avec une chaire de la faculté des lettres, ni avec une chaire de la faculté de médecine, ni avec une chaire de la faculté de droit ? Car on ne serait pas embarrassé de citer une demi-douzaine de chaires qui n'ont vraiment pas de raison d'être au Collège de France, si ce n'est qu'elles y sont, et que, comme dit le code, possession vaut titre. Mais celle-ci, la chaire d'esthétique et d'histoire de l'art, comme la chaire d'histoire des religions, que je nomme parce qu'elle est, elle aussi, de création toute récente, voilà des chaires qui sont uniques dans le haut enseignement, dont la matière n'est peut-être pas beaucoup moins importante que la matière elle-même des chaires de persan et d'hindoustani, et qu'il faut sans doute se garder de supprimer, ou de dénaturer, parce qu'on ne sait pas, une fois supprimées, combien il s'écoulerait de temps avant que l'initiative d'un ministre et la générosité d'une chambre, qui n'est pas toujours ce qu'on appelle donnante, permissent de les rétablir. C'est aussi bien ce qu'a pensé l'assemblée des professeurs du Collège de France. La chaire de M. Charles Blanc restera ce qu'elle était, ce qu'elle doit être ; et elle conservera le titre, qu'elle avait reçu dès l'origine, de chaire d'esthétique et d'histoire de l'art. Il est vrai que, comme ce titre est un peu large, ou plutôt un peu vague, c'est en vain que l'on aura décidé de ne pas dénaturer la chaire, si le choix du nouveau titulaire ne vient définir et préciser le sens de cette résolution.

Il est très regrettable que M. Taine, jusqu'ici, n'ait pas réclamé cette chaire comme son bien. Car si quelqu'un, en France, depuis quinze ou vingt ans, a renouvelé l'histoire de l'art et ramené l'esthétique, de ces hauteurs où elle s'égarait, sur le terrain solide et consistant de l'observation, c'est incontestablement lui. Je doute même, quelle que fût la valeur spéciale de M. Charles Blanc (et je n'essaierai point de la déprécier), comment l'opinion publique eût accueilli la création de cette chaire, si M. Taine, par son enseignement, par ses livres, par le mouvement d'idées enfin qu'il a suscité, ne l'y eût de longtemps préparée. Ce n'est pas le volumineux et magnifique album publié sous la direction de M. Charles Blanc, l'*Histoire des peintres de toutes les écoles*, mais encore moins le catalogue de l'*Œuvre de Rembrandt;* ce sont les petits livres de M. Taine, c'est *la Philosophie de l'art en Hollande*, c'est *la Philosophie de l'art en Italie*, qui sont venus apprendre au grand public de quelle importance était ou pouvait être l'histoire de l'art à l'histoire de la civilisation ; comme c'est le livre encore de

l'Idéal dans l'art à qui nous devons d'avoir vu l'esthétique spiritualiste, inquiétée dans la sécurité paresseuse où elle se complaisait depuis Victor Cousin, non pas sans doute abandonner ses positions, car il y en a de bonnes à garder, mais comprendre qu'il était temps au moins de les fortifier, et, pour y réussir, emprunter la méthode même, exacte et précise, de son redoutable assaillant. Si donc M. Taine occupait cette chaire du Collège de France, il ne ferait vraiment que rentrer en possession de son œuvre, et, nous, nous serions assurés que l'objet de la chaire, — depuis les plus hautes et les plus hardies généralisations d'esthétique jusqu'aux plus minces détails de l'histoire de l'art, — serait rempli tout entier. Mais M. Taine est maintenant, et pour longtemps peut-être, occupé d'une toute autre histoire, et quand il nous donnait tout récemment sous une forme nouvelle et définitive, dans les deux volumes de sa *Philosophie de l'art*, la substance de son cours, je crains bien que ce ne fût comme un adieu qu'il adressait aux études qui l'avaient retenu et fixé dix ans de sa vie.

A défaut de M. Taine, trois concurrens ont posé leur candidature. Il faut bien les nommer, puisque la question de personnes et la question de principes se lient par hasard si intimement ici que le choix de la personne suffira pour déclarer le principe qui devra diriger l'enseignement. Ce sont M. George Lafenestre, M. Olivier Rayet et M. Eugène Müntz. Je ne sache pas, à la vérité, qu'aucun des trois soit préparé par ses travaux antérieurs à l'enseignement de l'esthétique proprement dite. Qui que ce soit d'entre eux qui l'emporte, la chaire deviendra donc surtout une chaire d'histoire de l'art. Nous en plaindrons-nous? En aucune façon. Car c'est un problème de savoir si l'esthétique s'enseigne, et puis, de toute manière, ce qu'il convient d'abord que l'on enseigne, c'est l'histoire de l'art. On peut dire, sans excès de scepticisme, je crois, que chacun de nous se fait son esthétique à soi-même, à peu près comme sa religion ; et c'est peut-être le plus souvent affaire de complexion autant que de réflexion : mais ce qui s'apprend, ce qui par conséquent se transmet et s'enseigne, ce qui ne se devine pas enfin sans qu'on l'ait étudié, c'est l'histoire de l'art, l'histoire des hommes, l'histoire des œuvres, l'histoire des doctrines. Tout est bien si ce but est atteint : le reste viendra plus tard.

Il y a plusieurs manières de concevoir l'histoire de l'art. En elle-même d'abord, et pour elle-même, dans l'indépendance de son objet, et sans avoir plus d'égard qu'il ne faut aux rapports qu'elle soutient avec l'histoire générale de la civilisation et des mœurs. Les chefs-d'œuvre sont des chefs-d'œuvre avant que d'être des documens. On peut se donner le plaisir d'étudier l'idéal chrétien de la renaissance dans la *Dispute du saint sacrement*, ou l'idéal païen dans les *Vénus* de Titien, mais on a le devoir avant tout d'y étudier Titien et Raphaël. Il s'agit alors

de fixer des dates et de les fixer comme elles doivent être fixées, par le témoignage des actes authentiques, ou, si malheureusement on ne peut pas les atteindre, de déterminer, d'induction en induction, les limites extrêmes entre lesquelles elles oscilleront. Il s'agit de débrouiller des biographies, de les débarrasser de la rouille de la superstition (la légende ne se mêlant nulle part peut-être plus confusément à la vérité que dans l'histoire de l'art), et ainsi de donner une base certaine à ces considérations dont on est si prodigue sur les influences successives qu'au cours de sa carrière un grand artiste a pu subir. Il s'agit encore de préciser des époques et de déterminer rigoureusement ce que j'appellerai l'apport de chaque artiste à la *technique* ou, si l'on aime mieux, au matériel de l'art, car autrement les jugemens sont en l'air, parce que, si l'état de la langue est un indispensable élément de l'appréciation que l'on fait d'un écrivain, c'est un élément bien plus important encore du jugement à porter sur un sculpteur ou sur un peintre que la connaissance des moyens d'exécution dont il a pu disposer en son temps. Il s'agit enfin de discerner et de renouer historiquement la filiation des écoles; par quelles communications les qualités ou les défauts se sont transmis, sous l'action de quelles causes la conception de l'art s'est modifiée, pourquoi les Hollandais sont des Hollandais et les Italiens des Italiens, ce qu'il y a d'acquis, d'inoculé, pour ainsi dire, ou de pleinement original dans l'art d'une race et d'un temps. Si c'était M. Eugène Müntz que l'on mît dans la chaire de M. Charles Blanc, telle est à peu près, si nous en jugeons sur ses travaux antérieurs, la direction que prendrait l'enseignement de l'histoire de l'art. M. Müntz est un érudit, mais un érudit capable, et il l'a prouvé, de mettre lui-même ses matériaux en œuvre et d'en tirer non-seulement des dissertations spéciales, comme celles qu'il a publiées sur *les Arts à la cour des papes*, recueil d'ailleurs infiniment précieux de documens authentiques et de renseignemens inédits, mais des livres, de vrais livres, comme son *Raphaël* et comme ses *Précurseurs de la renaissance*, à l'usage de tout le monde, et qui sont un sûr garant qu'il saurait, s'il le voulait, donner à son cours ce degré de généralité que doit avoir un cours de l'histoire de l'art. Et cependant ne serait-il pas à craindre qu'il tombât, comme on dit, du côté où il penche et que, pour se faire pardonner par les érudits d'avoir écrit des livres lisibles, — ce qui n'est pas, comme on sait, un mince grief, — il ne fît peut-être de son cours ce que plus d'un professeur du même Collège de France a déjà fait du sien, un cours d'érudition pure, à l'usage de quelques initiés qui se cantonneraient comme lui, pour la vie entière, dans l'histoire de la renaissance italienne?

Mais si M. Müntz est déjà cantonné dans une province de l'histoire de l'art, — la plus vaste, il est vrai, la plus diverse, et celle enfin que pen-

dant bien des années encore on explorera sans parvenir à l'épuiser, — mais une province, on se demande avec un peu d'inquiétude ce que deviendrait l'histoire de l'art moderne entre les mains de M. Olivier Rayet. M. Olivier Rayet est déjà répétiteur d'archéologie grecque à l'École des hautes études, et suppléant d'épigraphie grecque au Collège de France. J'avoue que je ne vois pas, quand il saurait encore plus de grec, quel titre lui donnerait tout ce grec à parler convenablement de Velasquez ou de Rembrandt. Voudrait-on peut-être nous transformer encore la chaire du Collège de France en une chaire d'archéologie grecque? Il faudrait que l'on eût juré de nous dégoûter du grec. Remarquez bien, car c'est toujours là qu'il en faut revenir, que l'histoire de l'art grec, ou pour mieux dire de l'art ancien, est déjà très largement représentée dans le haut enseignement. Chaire d'archéologie grecque à l'École des beaux-arts! chaire d'archéologie grecque à l'École des hautes études! chaire d'archéologie grecque à la Bibliothèque nationale! chaire d'archéologie grecque au Collège de France! et chaire d'archéologie grecque à la Sorbonne! Faut-il ajouter, au Collège de France, toujours, les chaires d'*archéologie égyptienne* et *d'archéologie assyrienne*, si faciles à transformer en chaires d'histoire de l'art égyptien ou de l'histoire de l'art assyrien? Et pourquoi ne rappellerais-je pas comme il est aisé, au titulaire même de la chaire de philosophie grecque et latine, quand et comme il lui plaît, sous prétexte d'expliquer Platon, par exemple, ou de commenter Plotin, d'exposer en réalité, lui sixième ou septième à Paris, l'histoire de la sculpture grecque? Non; ce qu'il faut au Collège de France, ce n'est pas une chaire d'histoire de l'art grec, ou gréco-romain, ou byzantin, c'est une chaire d'histoire de l'art, et si le titulaire ne peut pas vraiment remplir tout ce qu'un pareil enseignement comporterait de connaissances diverses, il n'y a pas lieu d'hésiter, c'est incontestablement une chaire d'histoire de l'art moderne dont nous avons besoin.

Admettons maintenant que quiconque saura parler convenablement de Phidias ou d'Alcamène puisse parler avec la même autorité de Michel-Ange ou de Donatello, voire d'Houdon ou de Pajou, de quoi je ne suis, pour mon humble part, nullement assuré. Mais je voudrais bien savoir en quoi l'étude approfondie du *Corpus Inscriptionum Græcarum* peut préparer un homme à nous enseigner ce qu'il faudrait nous faire connaître de Corrège ou de Titien. On nous parle sans cesse, et l'on n'a pas tort, de la nécessité de la *spécialisation*, dans le temps où nous sommes, c'est-à-dire dans l'état présent de toute sorte d'études, où la masse des documens accumulés est si lourde à soulever qu'un seul homme ne peut posséder à fond, et comme il convient pour l'enseigner, qu'une chose, et une seule chose. On ajoute, un peu dédaigneusement et même fort injustement, que si la Sorbonne est le lieu désigné des

brillantes généralités oratoires, dans les chaires *spéciales* du Collège de France il faut des hommes *spéciaux*. Je demande donc ce que les secrets de l'épigraphie grecque ont de commun avec le clair-obscur et ce que peut connaître de l'art de peindre, que ce qu'en connaît tout le monde, un véritable archéologue. Il faut pourtant bien que la peinture ait sa place, elle aussi, dans le cadre d'une histoire de l'art.

Qu'adviendrait-il donc de la chaire de M. Charles Blanc si l'on y mettait M. Olivier Rayet? De deux choses l'une. Ou bien M. Rayet la transformerait en une chaire d'histoire de l'art grec, dont nous n'avons que faire, puisque déjà nous en avons plusieurs. Mais plutôt alors que l'on nous donne la chaire de zend! Au moins représenterait-elle, en effet, dans le haut enseignement, quelque chose dont la représentation est plus ou moins utile, mais qui jusqu'ici n'y était pas représenté. Ou bien encore, dans l'autre alternative, nous verrions M. Rayet, abandonnant l'archéologie grecque, passer de l'antique au moderne, du déchiffrement de ses inscriptions à la lecture des vieux diplômes et des vieilles chartes italiennes, de la sculpture à la peinture, de ce qu'il sait faire, et bien faire, à ce dont il ne sait pas lui-même, ni nous non plus, comment il se tirerait. Mais alors qu'il cède donc la place à ceux qui n'auront pas besoin, comme lui, pour la remplir, de commencer par rompre avec leurs études et abjurer leur spécialité. Et qu'il n'en advienne pas de la chaire d'esthétique et d'histoire de l'art, comme il en est advenu déjà deux fois en cinq ou six ans de la chaire d'histoire de la littérature française. On y avait mis M. Paul Albert, professeur de littérature latine, en vertu de cette fiction qui veut que deux sortes d'hommes, les avocats et les élèves de l'École normale, soient prêts à tout, propres à tout, bons à tout. Il meurt, et de nouveau la chaire est vacante. Trois candidats sont en présence. Il en est un qui depuis plus de vingt ans a consacré les loisirs que lui laissait le plus pénible et le plus laborieux enseignement à l'étude unique, exclusive, ininterrompue de la littérature française. Est-il besoin de le dire? C'est celui que l'on élimine tout d'abord, et à peu près unanimement. On en nomme un dont le meilleur titre est un assez bon livre sur *Aristophane*, et celui qui vient en seconde ligne, c'est pour avoir plus particulièrement écrit sur Sterne, sur Shakspeare, sur Goethe! Si quelque jour la chaire de *Langues et littératures de l'Europe méridionale* vient à vaquer, je lui conseille d'entrer en ligne; c'est immédiatement lui que l'on choisira.

Le vrai concurrent de M. Müntz, ce ne saurait donc être M. Rayet, — à moins que l'on ne commence par rapporter la décision prise de conserver la chaire d'esthétique et d'histoire de l'art telle quelle, — c'es M. Lafenestre. M. Müntz a sur M. Lafenestre un avantage, qui es d'avoir déjà beaucoup publié, comme nous le rappelions tout à l'heure, et cet avantage est considérable. En effet, ses titres sont là, comme

exposés aux yeux de tout le monde, et chacun peut les vérifier. J'ajouterai que la nature même de ses travaux, travaux de spécialiste et travaux d'érudit, répond mieux au caractère d'érudition pure et de spécialité rigoureuse que l'on voudrait depuis quelques années donner à l'enseignement du Collège de France. Mais là justement est toute la question. L'enseignement de l'histoire de l'art doit-il être donné comme l'enseignement de l'archéologie grecque? ou doit-il être donné comme l'enseignement de la littérature française? En d'autres termes : la chaire est-elle instituée, comme une chaire de chinois, ou de sanscrit, ou d'hébreu, pour le profit de quelques initiés seulement et la gloire, à laquelle d'ailleurs nous sommes très sensible, d'entretenir quelque part, en France, le culte désintéressé de la science? ou l'établit-on pour mettre le grand public à même de puiser quelque part un enseignement devenu de nos jours indispensable à l'honnête homme? En d'autres termes encore : le professeur aura-t-il accompli sa tâche quand il aura formé quelques élèves capables de continuer une tradition savante? ou doit-il parler en quelque sorte à tout le monde, et de façon que sa voix, par-delà l'enceinte du Collège de France, aille éveiller l'indifférence et provoquer l'intérêt public pour les choses qu'il enseigne? Assurément, s'il s'agissait ici d'une chaire de Sorbonne, quoi qu'on en dise et quoi qu'on en puisse dire encore, nous n'hésiterions pas : c'est à tout le monde que le professeur devrait parler, mais il s'agit d'une chaire du Collège de France, et le doute est permis. Les travaux antérieurs de M. Lafenestre, très divers, et qui sont comme autant de rapides et vives excursions dans presque toutes les provinces du vaste domaine de l'histoire de l'art, indiquent bien que c'est de la seconde manière qu'il comprendrait l'enseignement de sa chaire. Elle serait bonne. Et pourtant, au Collège de France, on ne peut pas se dissimuler qu'il y aurait des raisons de préférer la première comme plus conforme à la tradition, telle du moins que depuis quelques années, on s'efforce de la constituer. Ce qui fait d'ailleurs la difficulté du choix, c'est qu'il s'agit d'un enseignement nouveau, dont la tradition n'est pas encore faite; qu'il y a d'excellens motifs, d'une part, de le réduire aux conditions de l'enseignement général du Collège de France; et des motifs non moins excellens, d'autre part, de le distinguer, à l'origine tout au moins, de ces enseignemens que la nature même de leur contenu réserve à l'usage de quelques élèves de choix. Il n'y a pas d'intérêt à ce que tout le monde possède quelques notions de tartare-mandchou : dira-t-on qu'il n'y en a pas davantage à ce que tout le monde ait quelque teinture au moins de l'histoire de l'art? Et voici l'espèce de dilemme où nous sommes enfermés. Au cas que l'enseignement général vienne à l'emporter en la personne de M. Lafenestre, on pourra se demander si vraiment une telle chaire est bien à sa place au Collège de France. Mais au cas que ce soit avec M. Müntz l'en-

seignement spécial, on se demandera si c'est bien pour établir cette sorte d'enseignement que l'on a réclamé la création d'une chaire d'esthétique et d'histoire d'art.

Un bon moyen de sortir d'embarras, ce serait qu'une autre candidature nous permît de concevoir une autre façon encore d'enseigner l'histoire de l'art, et que cette façon fût telle, par hasard, qu'elle conciliât les légitimes exigences du grand public avec les traditions que le Collège de France est cependant tenu de conserver. Si, par exemple, un grand artiste, peintre ou sculpteur, ayant approfondi les principes de son art et la technique de son métier, en voulait bien pour ainsi dire extraire, non plus seulement ce qui s'enseigne dans les ateliers, expérimentalement, mais ce que tout honnête homme, avec un peu d'effort, serait capable d'en comprendre; s'il avait de plus une culture d'esprit assez étendue pour avoir senti le besoin, que la présomption seule et l'ignorance méconnaissent, d'éprouver ses théories au creuset de la tradition et de l'histoire, et de justifier sa pratique sur d'illustres exemples, de telle sorte que, sous chacune des leçons qu'il donnerait de son art on discernât le souvenir d'une grande œuvre et l'autorité d'un grand nom; s'il avait enfin fourni publiquement les preuves qu'il est capable, par la parole ou par la plume, de traduire et d'exprimer ce qu'il pense, n'est-il pas vrai que ce serait là parmi tous le candidat désigné? Car, comme on peut trop aisément s'en assurer, ce qui manque dans la critique d'art, et même à beaucoup d'historiens de l'art, mais à personne plus qu'à la plupart de nos esthéticiens, ce sont justement ces connaissances techniques ou, si l'on aime mieux, expérimentales, qui seules pourraient les empêcher d'appuyer, comme ils font si souvent, les motifs de leur admiration ou de leur critique sur des raisons qui font rire de pitié le sculpteur, le peintre, ou le musicien. Toute l'esthétique est là pourtant, et toute la critique, et, par conséquent, le fondement de l'histoire. Croyez bien, en effet, que ce n'est pas une petite affaire, quand l'admiration publique ou le dédain général ont touché juste, que de déduire à la foule les raisons précises de son dégoût ou de son enthousiasme, et si fortement que l'artiste lui-même y acquiesce. Et c'est pourquoi d'un enseignement qui serait donné par un artiste on pourrait attendre les meilleurs résultats. On a prononcé le nom d'un tel artiste, mais que nous n'avons pas le droit de reproduire ici, puisqu'il n'a pas encore lui-même officiellement posé sa candidature. Tout ce que nous pouvons faire, c'est de souhaiter qu'il la pose.

On voit maintenant, comme nous le disions, que les questions de personnes sont, en la circonstance, et s'il en fut, des questions de principes. Qui que ce soit d'ailleurs d'entre les concurrens qui l'emporte, — sauf un seul, — la chaire d'esthétique du Collège de France demeurera ce qu'il a été régulièrement décidé qu'elle demeurerait. C'était, c'est encore l'important. Mais nous espérons que l'on ne s'en tiendra

pas là. Car ce n'est pas assez d'une chaire pour l'enseignement de l'histoire de l'art.

Il n'y a pas moins, à Paris seulement, entre la Sorbonne et le Collège de France, de six chaires consacrées à l'histoire de la littérature française : il n'y en a pas moins de cinq, toujours entre ces deux grands établissemens, de consacrées à l'histoire des littératures étrangères. Ce n'est certes pas plus qu'il ne faut. Mais de la manière que l'on traite aujourd'hui l'histoire de la littérature, non plus exclusivement en elle-même, comme autrefois, mais dans ses rapports avec l'histoire même de l'esprit humain, l'histoire de l'art n'a-t-elle pas ou ne devrait-elle pas avoir la même importance et presque occuper la même place dans l'organisation du haut enseignement? Une toile de Greuze n'intéresse-t-elle pas l'histoire des mœurs du XVIIIe siècle autant qu'un drame de Sedaine? Cette pompe et cette majesté que l'on s'est habitué, non sans quelque raison, mais non pas aussi sans beaucoup d'exagération, à considérer comme caractéristiques du siècle de Louis XIV, ne sont-elles pas écrites aussi distinctement dans l'ordonnance d'une bataille de Lebrun que dans une oraison funèbre... j'en sais qui oseraient dire de Bossuet, mais nous nous contenterons de dire de Mascaron ou de Fléchier? Et dans quel livre du XVIe siècle lirez-vous plus couramment le caractère du temps que dans l'architecture de ces châteaux des bords de la Loire, que peut-être notre indifférence n'estime pas à leur valeur, en ce sens que nous n'y prisons pas assez ce que le génie français a produit de plus original dans l'art?

Il me semble que j'abuserais de la patience du lecteur si je multipliais les exemples. La thèse est de celles qu'il suffit de poser et qui resplendissent de leur évidence. On a pu voir que ce ne seraient pas les hommes qui manqueraient; puisque donc il est entendu, comme le prouve d'ailleurs l'histoire de cette même chaire que l'on se dispute, que c'est pour les hommes que l'on institue les chaires, quand le Collège de France aura exercé son droit de prélibation, pourquoi ne créerait-on pas quelque part, à la Sorbonne, par exemple, une seconde chaire de l'histoire de l'art? Je vais même en proposer le moyen. Ce serait de confondre en une seule les deux chaires dites, l'une, d'éloquence et l'autre, de poésie française; distinction surannée qui n'a pas sa raison d'être, au moins dans notre littérature, où tant de prosateurs ont cru devoir ajouter, je ne sais pourquoi, tant de rimes à leur prose, mais où tant de vrais poètes ont été parfaitement incapables, non pas même d'aligner deux vers, mais d'en mettre un seul sur ses pieds.

F. Brunetière.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *Barberine*, comédie en trois actes d'Alfred de Musset. — Odéon : *Mon fils*, pièce en trois actes et en vers de M. Émile Guiard.

Le 1er août 1835, la *Revue des Deux Mondes* publiait, à la place d'honneur, en tête de son numéro, un article sur Érasme signé de M. Nisard. Ensuite venait, en plus petits caractères, une correspondance de Londres, intitulée « le Parlement anglais en 1835 » et signée : Andrew O'Donnor. En troisième lieu seulement, et imprimée tout juste avec les mêmes caractères que la correspondance de Londres, paraissait une pièce en deux actes, *la Quenouille de Barberine*, par M. Alfred de Musset. Six semaines plus tard, le 15 septembre, la *Revue* donnait sous ce titre : *Fragment d'un livre à publier*, l'admirable commencement de *la Confession d'un enfant du siècle*, et le morceau était suivi de cette note : « Le fragment qu'on vient de lire appartient à un livre, *la Confession d'un enfant du siècle*, qui paraîtra dans les premiers jours d'octobre. M. Alfred de Musset est un jeune poète auquel l'opinion n'a pas fait encore toute la place qu'il mérite. Nous espérons que cette nouvelle production ne contribuera pas peu à faire mieux apprécier ce talent si fin et si élevé. »

Si le directeur de la Comédie-Française, M. Jouslin de la Salle, avait eu, en 1835, l'idée de jouer au pied levé cette petite pièce sans importance, *la Quenouille de Barberine*, par M. Alfred de Musset, quel succès eût-il obtenu? M. Perrin n'en sait rien. Ce qu'il sait bien, par exemple, c'est qu'il est en ce moment malmené par le public et molesté par la critique pour avoir fait représenter en grande pompe, le 27 février 1882, *Barberine*, comédie en trois actes d'Alfred de Musset, reçue à correction par messieurs les sociétaires, le 16 août 1851, et définitivement le 2 mai 1876. Ce que je sais, moi, c'est que j'ai la chance, avec deux ou trois de mes confrères et quelques autres personnes, de

trouver ce spectacle simplement délicieux, et que j'acquitte une dette de reconnaissance en disant cela tout haut, avant aucune réserve, et comme je crois que les autres ont tort de trouver de l'ennui où j'estime que j'ai raison de trouver du plaisir, comme d'ailleurs je ne doute pas de leur sincérité, pas plus que je ne permettrais qu'on doutât de la mienne, j'entreprends d'expliquer cette différence de goûts et d'éclaircir le malentendu. La plupart, c'est convenu, se sont ennuyés sincèrement à *Barberine;* quelques-uns, et qui ne tirent pas vanité de leur petit nombre, s'y sont plu sincèrement. Mais qui dit : sincèrement, ne dit pas toujours : naturellement. La sincérité, chez les uns comme chez les autres, est celle d'un sentiment acquis. Les uns, apparemment, n'étaient pas préparés de la même manière que les autres à entendre cette pièce. Si l'on pouvait, par des explications loyales, disposer ceux qui s'y sont ennuyés le plus à s'y plaire une autre fois, j'imagine qu'ils ne regretteraient pas leur ennui. D'ailleurs, j'estime qu'ainsi la chose ne tournerait pas seulement à leur avantage, mais aussi au bénéfice de l'art et de la vérité. Je n'ai pas remarqué sans chagrin que beaucoup de critiques s'étaient appliqués cette fois à justifier la méchante humeur du public. Je voudrais, selon mes forces, réparer leur tort.

« C'est long, » murmurent les gens qui s'ennuient à *Barberine*, sans s'inquiéter d'ailleurs des raisons de leur ennui; et aussitôt les docteurs de leur fournir celle-ci : « Cela vous paraît long, parce que *ce n'est pas du théâtre.* » Qu'est-ce à dire, obligeans docteurs, et que vaut cette excuse? Je me souviens de l'avoir entendu donner, il y a dix-huit mois, dans ces mêmes couloirs, par un vaudevilliste qui bâillait au *Bourgeois gentilhomme* : on m'accordera que j'ai le droit de la tenir pour suspecte.

Assurément je n'ai pas pour le théâtre contemporain le dédain superbe que professent M. Zola, d'une part, et, d'autre part, certaine coterie plus facile à désigner qu'à définir, formée de lettrés et surtout de poètes intolérans, où l'on croit avoir le monopole du style et, partant, le droit de prouver, chaque fois qu'on fait œuvre de critique, un pédantisme d'extrême gauche singulièrement plus étroit que celui des bonnes gens du centre. Je n'ai pas fait *Bouton de rose* ni *les Héritiers Rabourdin* : je ne suis pas induit à traiter M. Dumas fils, M. Augier, M. Sardou, comme de misérables manœuvres, inférieurs au dernier des jocrisses engagés dans cette troupe de romanciers que voici, inférieurs à M. Céard, — qui, d'ailleurs, ne voit dans Alfred de Musset qu'un « fat. » Je n'ai pas, d'autre part, la superstition du mot, ou, comme ils disent, du « verbe » pris uniquement selon sa valeur intrinsèque, et j'admets qu'on puisse être un bon auteur dramatique sans être un virtuose du vocabulaire et un clown de la syntaxe. Je reconnais non-seulement que l'art dramatique est soumis comme tous les arts à certaines conventions

nécessaires et que nul génie ne pourra jamais rompre, — mais encore que certaines formules d'intrigue, perfectionnées à l'envi dans la première moitié de ce siècle par les compagnons de M. Scribe et par les fabricans de mélodrames, ont servi longtemps et peuvent servir aujourd'hui même au plaisir du public, qu'elles y ont plus d'une fois suffi et qu'elles y peuvent contribuer encore; que la plupart des Français ont à présent coutume de s'amuser et de s'émouvoir selon ces formules, et qu'il faut à un auteur, pour s'en dispenser avec succès, beaucoup d'imprudence, de talent et de bonheur. C'est de bonne foi que ces gens s'ennuient à *Barberine* : une des raisons de leur ennui, c'est peut-être en effet, que l'habitude de certains procédés a restreint pour eux les chances de plaisir au théâtre. Hé donc! je vous le demande, faut-il déclarer que c'est un bien? Non assurément! Si *Barberine* n'est pas « du théâtre, » il vaudrait mieux cependant qu'on y trouvât son agrément comme au *Demi-Monde*, à *Serge Panine*, à *Odette*. Partant, c'est pour nous un devoir de charité que de restituer au public français les chances de plaisir qu'il s'est enlevées, et de lui rappeler que si les formules en usage chez nous depuis un demi-siècle sont moins abominables que certaines gens ne le disent, elles ne sont pas cependant nécessaires, universelles et éternelles; qu'il peut exister et qu'il existe un théâtre construit en dehors de ces formules et qu'il n'est pas défendu de s'y divertir; que Shakspeare, Calderon, Molière et Goethe n'ont pas attendu pour faire des pièces de théâtre qui fussent du théâtre les leçons de M. Scribe, et que la venue de ce révélateur n'a pas aboli leur mérite.

Tout cela, n'est-ce pas, serait excellent à dire, s'il était vrai que *Barberine* eût échoué proprement par cette raison que l'auteur y fait preuve d'un mépris trop impertinent pour ces usages de la scène, lesquels ont pris force de lois. Mais voici qui va mieux : je prétends que l'une des raisons, et la seule juste, du mauvais accueil fait à la pièce est que Musset ici a gâté son ouvrage par un trop grand souci de ces lois. Lisez *la Quenouille de Barberine*, comédie en deux actes, imprimée dans la *Revue des Deux Mondes* en 1835 et dans le volume unique des *Comédies et Proverbes* en 1840; lisez ensuite *Barberine*, comédie en trois actes; comparez à la pièce écrite sans souci de la représentation la pièce remaniée pour la scène : celle-ci assurément vous paraîtra moins raisonnable et plus languissante que celle-là, et justement parce que l'auteur a voulu réduire son œuvre à ce respect recommandé des lois. Et, pour peu que vous regardiez tout le théâtre de Musset, vous comprendrez que cet événement, malgré les apparences, n'a rien de paradoxal; si contraire qu'il soit à l'attente du poète, ce n'est pas un accident.

Quelles pièces de Musset ont réussi à la scène? *Un Caprice, Il ne faut jurer de rien, le Chandelier, les Caprices de Marianne, On ne badine pas avec l'amour*. Laquelle de ces pièces était composée pour la scène? Aucune. En regard, mettez ce que Musset a écrit expressément pour le

théâtre : *Louison* et *Bettine*, c'est tout. Ni l'une ni l'autre n'a obtenu de succès, et, en vérité, c'est justice : *Bettine* peut compter parmi les ouvrages les moins scéniques de l'auteur; quant à *Louison*, — la seule pièce en vers de ce très grand poète, — c'est une comédie Louis XV selon les règles du genre, telle qu'en peut tourner, pendant les vacances judiciaires, un substitut lettré. Ajoutez à ce léger bagage : *On ne saurait penser à tout*, un proverbe médiocre, composé par Musset pour une matinée mondaine, pour son public « des petits nez roses, » et qui n'a pas réussi au théâtre ; vous aurez la somme des ouvrages de Musset écrits avec cette pensée qu'ils seraient représentés. Il est vrai qu'à différentes époques il entreprit trois tragédies : une *Servante du roi*, une *Alceste*, et même un *Songe d'Auguste*, et nullement pour son seul plaisir; mais aussi, comme on sait, n'en acheva-t-il aucune : son démon ne l'y poussait pas. J'ai omis à dessein la première pièce qu'il fit représenter, la première qu'il eût écrite (du moins de celles que nous connaissons) : *la Nuit vénitienne*, faite sur commande par l'auteur des *Contes d'Espagne et d'Italie* pour un directeur aventureux, en 1830. Ce petit ouvrage, assez obscur et incohérent, fut cruellement sifflé. Selon moi, ce fut un bonheur. C'est justement cette mésaventure qui dégoûta pour longtemps le jeune poète de la scène et le préserva des préoccupations de métier. Cinq ans après, comme son frère lui conseillait de penser à la représentation en achevant *le Chandelier*, dont le premier acte seulement était à peine écrit, il répondait avec négligence que son siège était fait : « Si quelque théâtre veut s'en accommoder, disait-il, on trouvera *le Chandelier* dans la *Revue*. » Sagement dit : ici la paresse de l'auteur s'accordait heureusement avec sa rancune et sa fierté. Treize années plus tard, en 1848, on trouva *le Chandelier* dans *la Revue* et le public s'en accommoda fort bien. Supposez que le poète eût suivi le timide conseil de son frère. Qu'en fût-il advenu? Rien de meilleur, assurément, et peut-être rien de bon. En 1847, quand le *Caprice*, imprimé en 1837 dans la *Revue*, rapporté par Mme Allan d'un théâtre de Saint-Pétersbourg et accueilli à la Comédie-Française par M. François Buloz comme par son parrain désigné, eut révélé aux Parisiens le talent, et disons pour beaucoup le nom de l'auteur, il se trouva un critique, — il est vrai que c'était un poète, — pour déclarer qu'Alfred de Musset « en croyant écrire des pièces impossibles » avait formé un répertoire qui serait l'honneur et la fortune du Théâtre-Français : « *André del Sarto*, disait-il, *Lorenzaccio, les Caprices de Marianne, Fantasio, On ne badine pas avec l'amour, la Nuit vénitienne, la Quenouille de Barberine, le Chandelier, Il ne faut jurer de rien*, vont faire tour à tour leur apparition à la rue Richelieu : il y a là de quoi rajeunir le théâtre pour dix ans... » Et il ajoutait : « Mais, pour Dieu ! qu'on n'aille pas *arranger* ces pièces; que le poète se garde bien d'y porter la main après coup ! »

La Quenouille de Barberine, aussi bien que *le Chandelier*, est une des pièces citées par Gautier dans ce feuilleton du 29 novembre 1847. Pourquoi Musset a-t-il montré à l'endroit d'une de ces comédies moins de négligence ou moins de fierté qu'à l'endroit de l'autre? Pourquoi n'a-t-il pas dit de celle-là comme de celle-ci : « On la trouvera dans la *Revue* à son heure, lorsqu'un directeur et le public voudront s'en accommoder. » En 1851, lorsqu'il avait éprouvé déjà toute sa force au théâtre, après *Un Caprice*, *Il ne faut jurer de rien*, *le Chandelier*, *André del Sarto* et *les Caprices de Marianne* représentés avec quel succès, on le sait, dans un espace de moins de quatre ans, il eut cette faiblesse de s'inquiéter pour *la Quenouille de Barberine;* il voulut donner du corps et de l'équilibre à cette petite pièce : il l'affaiblit et la détraqua. Il avait ouï dire sans doute, au temps de son adolescence, quand il jouait des charades chez M. Mélesville, devant M. Brazier et M. Scribe, qu'une pièce en deux actes est rarement bonne et que la coupe en trois actes, au contraire, a des vertus admirables; il savait que la licence des changemens à vue est considérée par nos comédiens d'état comme scandaleuse et détestable : il s'avisa de rompre en trois actes *la Quenouille de Barberine*, sans voir que les morceaux pourraient n'en être pas bons; et il réduisit chacun de ces trois actes à la parfaite unité de lieu, sans regarder aux suites funestes des violences qu'il fallait faire, pour obtenir cette unité, à la raison et au bon sens aussi bien qu'à la fantaisie. Naguère le premier acte commençait, ainsi que dans la pièce de Massinger dont celle-ci est imitée, par la scène des adieux du comte et de sa femme, et cette scène délicieuse se passait, ainsi qu'il est naturel, dans le château du comte. Il se terminait, ce premier acte, par la scène du pari entre le comte et Rosemberg, laquelle est justement le point de départ du drame, si l'on peut voir un semblant de drame dans ce léger ouvrage : c'était donc bien un premier acte, un morceau d'exposition. Il fallut que de ce morceau l'auteur en fît deux. Il mit tout le premier acte dans l'auberge où Rosemberg avait rencontré le chevalier Uladislas; pour renforcer la scène des adieux ainsi déplacée, il la flanqua d'abord d'une scène banale entre Rosemberg et l'aubergiste et d'une première scène fort inutile entre Uladislas et Rosemberg, de façon qu'elle fût écrasée entre deux entretiens de ces personnages, et cela fit le premier acte. Il enfla son deuxième d'une scène qui se passait jadis entre Polacco et Ulric, tandis que Rosemberg était déjà chez Barberine; il traîna en longueur d'une façon outrageuse les railleries de Rosemberg contre le comte Ulric : il obtint de la sorte un deuxième acte vide, flasque et boursouflé, qui laisse à la fin le spectateur mécontent de n'avoir pas plus de matière en deux actes qu'il n'en avait jadis en un seul; ainsi le semblant d'action que le sujet comporte ne commence qu'aux deux tiers de la pièce. Pour le dénoûment, il se résolut à transporter comme d'un

coup de baguette la reine et toute sa cour au château du comte Ulric; mais comme il avait vidé ce troisième acte, naguère le deuxième, des scènes qui se passaient à la ville ou bien au camp, il le rembourra d'un nouveau rôle, celui de Kalékairi. Ce personnage bizarre, mais non original, d'une turquerie qui sent bien sa pacotille romantique, acheva de détraquer, d'interrompre et d'alanguir étrangement la dernière partie de ce fabliau dialogué, si français d'esprit malgré les noms bohémiens et les costumes des héros. Ainsi fut menée à bien ou plutôt à mal *Barberine*, comédie régulière en trois actes, inférieure assurément à cette brève et simplette et libre petite pièce : *la Quenouille de Barberine*.

Mais, dira-t-on, si l'ouvrage nous déplaît, ce n'est pas parce que l'auteur cette fois a voulu « faire du théâtre, » c'est parce qu'il a fait de mauvais théâtre, et qu'en voulant « arranger » sa pièce, il l'a plutôt dérangée! Soit! j'y consens, et j'accorderai que cette comédie ainsi allongée paraît longue en maint endroit; j'accorderai que ce n'est pas un chef-d'œuvre, — à condition toutefois qu'on me la passe pour une œuvre aimable et même tout à fait délicieuse en plusieurs points. La scène des adieux au premier acte, certaines répliques du comte et aussi de la reine au deuxième, tout le rôle de Barberine au troisième et sa lettre à la fin, sont des morceaux d'un art achevé ou plutôt d'une poésie naturellement exquise, et je vois peu de pièces où j'en trouve de tels, même au prix de longueurs pires que celles-ci. Enfin, même les scènes les plus languissantes, comme celles d'Uladislas et de Rosemberg, où l'auteur a prodigué imprudemment l'amphigouri, même ces scènes-là sont agréables, au moins à l'oreille. Que d'ouvrages, hélas! représentés sur nos théâtres, où l'auteur, comptant sur d'autres avantages, n'a pas pensé à nous ménager ce futile agrément!

J'entends bien, d'ailleurs, que les partisans déterminés du théâtre, tel que le comprend aujourd'hui la majorité des Français, ne se tiennent pas pour battus et nous refusent toute concession. — « Si *Barberine* est de mauvais théâtre et nous a déplu par là, rien ne prouve que *la Quenouille de Barberine*, qui n'est pas du théâtre, nous eût agréé davantage; et nous ne voyons pas que, dans la seconde version, tout ce qui provient de la première soit fort préférable au reste. » — Si vous ne le voyez pas, que vous dirai-je?.. tant pis pour vous! C'est que vous ne consentez, par une fâcheuse habitude, à vous plaire au théâtre que dans de certaines conditions. Ajoutons, pour être juste, qu'à la Comédie-Française, il semble à présent que rien ne puisse plus être frivole. *La Quenouille de Barberine* est, dans la *Revue*, en 1835, le badinage d'un jeune poète; en 1882, chez nos sociétaires, *Barberine* est un ouvrage qu'on attend avec solennité. Votre déconvenue a cette excuse; mais je ne saurais en vérité lui accorder que celle-là. Vous vous plaignez que *Barberine* n'ait pas d'intrigue, et vous grondez Musset de n'avoir pas

conservé celle que Massinger avait mise dans sa comédie *le Portrait*. Chez le dramaturge anglais, la reine de Hongrie, au lieu de présider impartialement à l'épreuve, était à la fois jalouse de la bonne renommée de la comtesse et piquée au jeu par l'impertinente fidélité du comte; elle envoyait chez la femme deux courtisans chargés de la tenter en calomniant le mari. Soit! c'est une autre pièce, et moins simple : est-elle pour cela meilleure? Chez Massinger, la vertu de la comtesse est un moment chancelante, et cette péripétie émeut le spectateur : à merveille! Cette émotion est-elle pour cela nécessaire? Le comte Ulric, chez Musset, ne doute pas un moment de sa femme, comme font le Mathias de Massinger et la Cymbeline de Shakspeare, et le spectateur est aussi rassuré que lui : est-ce un mal? Il faudrait le prouver. Nous ne goûtons point ici ce plaisir de l'incertitude qui, je le sais, est un des plus ordinaires au théâtre ; l'auteur, il est vrai, nous le refuse, mais qu'importe, s'il nous en procure un autre? L'épreuve, dites-vous, n'est ni sérieuse ni valable, et si le poète a voulu prouver que les honnêtes femmes se gardent elles-mêmes, il devait choisir pour tenter celle-ci un diable plus malin et plus déterminé que Rosemberg. Assurément, mais de quel droit lui prêtez-vous cette ambition? Justement il fait dire par son héroïne elle-même : « Ce garçon-là n'est pas bien méchant. » Il n'a pas entrepris de soutenir une thèse ni de démontrer une vérité morale, mais seulement de narrer en un joli dialogue une historiette du temps passé. L'a-t-il fait, oui ou non? Oui sans doute; et, comme moi, vous auriez pris plaisir à l'entendre si vous n'étiez venu au théâtre assez mal disposé.

La morale de tout cela, c'est qu'il ne faut pas faire aux auteurs, même de génie, l'honneur de réclamer d'eux autre chose que ce qu'ils vous offrent. *Barberine*, je le sais, ne contient guère qu'un bon rôle : celui de la comtesse. Non que le personnage de Rosemberg soit aussi trouble et mystérieux qu'on le dit : ce jouvenceau étourdi, à peine déniché, un peu sot mais point grotesque, en somme, ni méchant ni déplaisant, est un personnage qui ne demande qu'à être joué avec naïveté par un jeune comédien de visage et de voix agréables; mais Rosemberg tout seul n'a qu'une valeur médiocre, il n'est bon qu'à donner la réplique à Barberine. Pour celle-ci, je ne sache pas que personne ait méconnu son prix. Barberine est une perle, et bien nôtre, j'entends purement française, et donnée à la France par Musset qui l'a trouvée.

Certes je ne veux pas médire de la Sophia de Massinger, et j'admire l'Imogène de Shakspeare, pour sa chasteté courageuse, douce et passionnée; même je fais cas, ainsi qu'il sied, de la femme de ce Bernard de Gênes, que Musset apparemment avait entrevue dans Boccace, fort ressemblante à Barberine, car elle était, au dire de son mari et « par grâce spéciale de Dieu, — qui peut un peu plus que l'empereur,

— de beau corsaige et encore fort jeune, dextre et agile de sa personne;.. Il ne se trouvoit escuyer ou serviteur qui mieulx servist, ni plus adroict à la table d'un seigneur qu'elle faisoit, comme celle qui estoit de bonne grace, saige et fort discrette, » et sachant « très bien manier, picquer et chevaucher un cheval, porter un oyseau, et davantaige lire et escrire, et tenir un papier de raison comme si elle eust été un marchant...; » et son mari affirmait « par serment qu'on n'en sçauroit trouver une autre plus honneste et plus chaste qu'elle, au moyen de quoy il croyoit certainement que s'il demouroit dix ans, ou bien toute sa vie, hors de sa maison, qu'elle n'entendroit jamais à telle meschanceté avec un autre homme. » Barberine, et pour cause, a toutes ces vertus et toutes ces grâces; mais elle a, par surcroît et pour mieux défendre le reste, cette malice, cet enjoûment, cette gaîté raisonnable et cette bravoure mutine qu'on ne trouve guère qu'aux femmes de France, peut-être « par grâce spéciale de Dieu. » Elle est de la même race que cette Francéza de Kerjean, qui dans la légende bretonne, joue au sire d'Aiguillon le même tour que Barberine à Rosemberg : « Il commença, — ce d'Aiguillon, — par dire à Francéza qu'il la trouvait plus belle que toutes les beautés de la cour, et cela fit rire la dame; il ajouta qu'on ne pouvait la voir sans l'aimer, et elle rit toujours; il avoua enfin qu'il était sûr de mourir si elle ne le prenait en pitié, et elle rit plus fort que jamais. » Avec sa cornette moyen âge, elle est de la même race, — et de quelle autre serait-elle? — que Mme de Léry, du *Caprice*, sous sa guirlande de bal; elle a, par grâce spéciale du poète, ce même bon sens aiguisé, cette même vertu sans pédanterie, avec plus de tendresse et de sérieux, comme il convient à une dame dont le seigneur est en guerre. Et surtout elle parle cette même langue française d'une mélodie si légère, si vive et si nette, avec je ne sais quoi de plus gracieux encore, de plus aimable et de plus touchant. Volontiers je consentirais à passer deux heures au théâtre pour n'écouter que ces deux couplets de prose récités simplement d'une voix fraîche : « Dieu m'est témoin que je me contenterais toute ma vie de ce vieux château et du peu de terres que nous avons, s'il te plaisait d'y vivre avec moi. Je me lève, je vais à l'office, à la basse-cour, je prépare ton repas, je t'accompagne à l'église, je te lis une page, je couds une aiguillée et je m'endors contente sur ton cœur... Je suis un ange, mais un ange-femme; c'est-à-dire que, si j'avais une paire de chevaux, nous irions avec à la messe. Je ne serais pas fâchée non plus que mon bonnet fût doré, que ma jupe fût moins courte et que cela fît enrager les voisins. Je t'assure que rien ne nous rend légères, nous autres, comme une douzaine d'aunes de velours qui nous traînent derrière les pieds ! »

En vérité, je ne conçois pas que l'on puisse être assez ennemi de son plaisir pour raisonner si l'intrigue est vraisemblable ou forte et

si tel caractère a toute la consistance qu'il faut, dans une comédie où de pareille mélodie coule des lèvres des personnages. Je ne pense rien de bon, à coup sûr, du livret de *la Flûte enchantée*, mais je n'en pense rien : je me laisse aller sans défense au charme de la musique. Un dilettante me disait, l'autre soir, à la Comédie-Française : « J'aime *Barberine* comme un ballet. » Il était dans le vrai. Et le même ajoutait avec un sourire : « Que pensez-vous de Mlle Feyghine? Elle ne me déplaît pas. Beaucoup de gens la trouvent mauvaise, parce qu'ils se demandent si ensuite elle pourra jouer *Andromaque!..* » Le tour était subtil, mais je ne jurerais pas que la remarque ne fût pas juste. Nous, critiques, après la pièce, nous devons chercher quel sera l'emploi de la débutante dans la maison, mais après la pièce seulement. Quelle manie s'empare donc de la plupart des spectateurs, au cours de la représentation, d'administrer le théâtre par la pensée? Dans tous les coins de la salle, on trouve des sous-secrétaires d'état des beaux-arts, et ces gens-là ne peuvent s'empêcher de chicaner sur leur amusement. Rosemberg n'est pas un caractère : faut-il, pour cela, quand il dit de jolies choses, se boucher les oreilles? Mlle Feyghine n'est pas une Mars, ni une Rachel; mais, de grâce, est-elle une Kalékairi? Oui, sans doute; elle est charmante, cette jeune fille, dans ce détestable rôle. Mettons qu'elle ne soit pas capable, à présent, d'en jouer un meilleur : lui défendrez-vous de le devenir? Elle est fort belle, originale, toute gracieuse avec son air grave, sa gaucherie et ses mouvemens vifs de jeune animal sauvage. Sa voix est bien timbrée, son accent russe peut disparaître et sa diction se débrouiller. — D'accord, mais nous pensions que tout ce travail était fait. On nous avait fait d'elle un éloge extraordinaire et nous sommes déçus... — Pour avoir été crédule, a-t-on le droit d'être injuste? Non, non, la badauderie d'hier n'excuse pas la mauvaise humeur d'aujourd'hui.

Mlle Baretta fait Barberine. Elle joue le rôle justement selon l'esprit que j'indiquais tout à l'heure : en bonne Française, aimable femme et fille bourgeoise. M. Truffier, ce jeune comique, représente Rosemberg : le personnage, à mon avis, n'était pas de son emploi; il le joue avec zèle et comme un homme qui l'a composé avec trop d'inquiétude : il y faudrait, si je ne me trompe, un peu plus de naïveté. M. Leloir était chargé du rôle pesant d'Uladislas : il en a « déblayé » les tirades avec assez d'art; mais pourquoi prend-il cette philosophie picaresque au sérieux? M. Coquelin cadet a créé d'une façon fort précise la figure de Polacco, à peine esquissée dans le texte. Si M. Delaunay, plus jeune, eût joué le rôle de Rosemberg et M. Coquelin aîné celui d'Uladislas, si Mlle Croizette eût prêté à Barberine sa triomphante beauté, peut-être le succès eût été différent. Mais quoi! la vieille garde a refusé de marcher cette fois, et peut-être elle a bien fait : il a donc fallu faire avancer les pupilles. Si la bataille est perdue, l'honneur est grand de

l'avoir livrée. C'est bien le moins que la Comédie-Française, à défaut d'autres théâtres, use du prestige et des libertés qu'elle a pour faire de telles expériences à la gloire des lettres. Nous remercions M. Perrin d'avoir monté *Barberine*.

Une bonne action rachète un péché, surtout un péché par omission; je ne chicanerai pas M. Perrin sur ce qu'il a négligé de recevoir avec l'indulgence qui lui était due la comédie en trois actes et en vers de M. Émile Guiard, *Mon Fils*, représentée maintenant et applaudie à l'Odéon. Sera-t-il, ce succès, durable et fructueux? Je l'ignore : Dieu est bien haut et le public est bien loin. Cependant M. Guiard, sans faire fi des recettes, est un homme de lettres et non un marchand de pièces : je gage qu'il a dé à pardonné à MM. les sociétaires. Sa pièce, en effet, est fort bien jouée à l'Odéon par Mlle Tessandier d'abord et par M. Chelles, par M. Porel ensuite, par M. François et par Mlle Malvau. M. Émile Guiard est le neveu d'Émile Augier; il y paraît : l'ouvrage est solide et franc. Le sujet est des plus simples et les sentimens fort honnêtes. La pièce est nettement coupée; comme on dit, elle tient les planches. Qu'un auteur de plus d'expérience l'eût développée davantage, M. Guiard, j'en suis sûr, en conviendra le premier : la dernière scène du deuxième acte, où se décident le sacrifice de la mère et le mariage du fils, est un peu écourtée; au troisième, le drame tourne un peu brusquement, et l'auteur n'a pas pris soin de nous faire assez attendre cette justice distributive qui ne manque jamais aux récits de *la Morale en actions*. Mais je viens de lâcher un mot qui peut vous induire en erreur : n'allez pas croire au moins que les héros de M. Guiard soient empruntés au personnel de Bouilly ou de Berquin. Cette mère paysanne, furieuse d'ambition pour l'un de ses fils, dévouée à sa passion jusqu'au sacrifice de sa tendresse; auprès d'elle, ce fils, mal parvenu et mécontent, faible et n'ayant de désirs que ceux que sa mère lui souffle, et cet autre, dont l'abnégation ne va pas sans révoltes, — ce trio fait honneur à la psychologie dramatique de l'auteur, comme deux personnages comiques, chargés de nous divertir dans les intermèdes, font honneur à son esprit. M. Guiard, décidément, est bien le neveu de son oncle. Mais où la parenté se reconnaît surtout, c'est à la qualité de la langue, saine, virile, honnête et de bonne bourgeoisie. Les beaux vers abondent dans chacun de ces trois actes; non pas, vous m'entendez, des vers de poète lyrique et qui s'envolent vers les frises, mais des vers d'auteur dramatique, bien frappés et pleins de sens. Auprès de ceux-là sans doute, il s'en trouve de faibles et même de plats : c'est la rançon des autres dans une comédie moderne. Je reprocherai à M. Guiard quelques inversions qu'il aurait dû s'épargner; mais il ne pouvait faire qu'une servante annonçât poétiquement des visites, ni qu'un facteur, même rural, distribuât de beaux vers avec le courrier. Nous connais-

sons de longue date ces inconvéniens du genre, et notre droit là-dessus va seulement jusqu'à dire à M. Guiard que si, d'une part, il est capable de composer de bons alexandrins, d'autre part, il nous semble assez fort pour se passer à l'occasion des avantages que donne cette forme, pour sacrifier ces avantages aux inconvéniens qui les suivent, et pour faire, quand il voudra, une belle comédie en prose.

Que si des gens malicieux prenaient cet avis à l'auteur pour une injure à son talent de poète, je les prierais de se rappeler que Musset, de qui nous parlions tout à l'heure, n'a écrit qu'une seule de ses comédies en vers, et la moins bonne assurément, et la moins poétique de toutes : j'ai nommé *Louison*. Pourquoi, sinon parce que l'emploi du vers dans la comédie, et surtout dans la comédie moderne, est un artifice de métier et peut-être un des pires? Musset fut toujours ce Fantasio qui dit à son ami : « Remarques-tu une chose, Spark? c'est que nous n'avons point d'état, nous n'exerçons aucune profession. » Comme son ami lui demande : « C'est là ce qui t'attriste? » il répond simplement : « Il n'y a point de maître d'armes mélancolique. » Mais sa mélancolie lui est chère, et, si le métier doit l'en guérir, il ne veut pas la quitter à ce prix. Il s'écrie : « Quelle misérable chose que l'homme! Être obligé de jouer du violon pendant dix ans pour devenir un musicien passable! Apprendre pour être peintre, pour être palefrenier! Apprendre pour faire une omelette! » Et quand la princesse, à la fin, lui propose la place de bouffon : « J'aime, répond-il, ce métier plus que tout autre; mais je ne puis faire aucun métier. » Musset garde cet avantage sur presque tous les écrivains de ce siècle, où la littérature est une industrie, quand elle n'est pas un sacerdoce, — et sur les dramaturges de tous les temps, car le théâtre en fut toujours une, — qu'étant doué de génie, il fut un *amateur* : son génie ne porte pas les marques ignobles du métier.

Auteur dramatique, Alfred de Musset l'était aussi bien que poète : d'une part, il a fait des vers; de l'autre, des comédies en prose; dans ses comédies comme dans ses vers, il n'a servi que sa fantaisie. Peut-être il vaudrait la peine de montrer qu'en ses libres allures il a touché aussi bien que d'autres, moins capricieux et moins légers, à la véritable comédie moderne, et qu'il n'a pas attendu pour cela qu'on lui donnât l'exemple. On surprendrait bien des gens, qui accordent que Lorenzaccio est un caractère shakspearien et *On ne badine pas avec l'amour* un charmant poème, si l'on venait leur prouver que *le Chandelier* est, en même temps qu'une délicieuse complainte, une comédie non moins pénétrante que d'autres plus pédantes et plus cruelles. On les surprendrait davantage encore si on leur rappelait tel détail comme la mention de certains gants « en daim, de couleur verdâtre, trop larges et décousus au pouce, » que Valentin, dans *Il ne faut jurer*

de rien, ne veut pas ganter en se mariant, détail d'une précision aussi réaliste et « moderne » que la mention des bottes de Charles Bovary, lesquelles ne faisaient pas un pli du cou-de-pied à l'orteil. On les étonnerait si on leur apprenait qu'avant cette fin d'acte du *Demi-Monde*, d'une simplicité si nouvelle, où l'on voit Olivier de Jalin et Hippolyte Richond sortir de scène en se disant : « As-tu faim? allons dîner, » — ce même Valentin avait, lui aussi, terminé son premier acte en disant à l'oncle Van Buck : « Après un bon repas et une petite querelle, un tour de promenade fait grand bien; venez aux Champs-Élysées ! » Que serait-ce donc si l'on insinuait que la comtesse, dans *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée*, donne de la galanterie mondaine une formule aussi spirituelle et rigoureuse, et peut-être à la fois moins solennelle et moins grossière que celle de Lebonnard dans *une Visite de noces?* Que serait-ce si l'on insinuait qu'André del Sarto a autant de sérieux et de passion dramatique que Montaiglin et Claude et autres maris sublimes, et que Bettine est une figure de comédienne à marier aussi intéressante et « humaine » que la comtesse Romani?

Ainsi ce fantaisiste, ce poète n'a ignoré ni les nouveautés de forme ni les nouveautés d'analyse de la comédie moderne. Mais, dramaturge aussi bien que poète, il est demeuré amateur, au propre sens de ce mot calomnié vainement : il n'a jamais écrit que pour l'amour de l'art; il n'a pas connu le souci de l'intrigue « en feston, » ni du « dénoûment bien cuit; » il a choisi « l'antique sobriété, — qui n'écrit que ce qu'elle pense, » — plutôt que « la moderne intempérance, — qui croit penser dès qu'elle écrit. » Il fut un amateur et prit le temps de vivre, au lieu de faire ce fâcheux métier de critique de la vie, ou celui-là plus fâcheux encore de montreur de fantoches ou de compilateur de documens. L'heure est bien choisie pour en glorifier sa mémoire, où des critiques lui reprochent de ne pas « savoir le théâtre » aussi bien que M. Sardou, tandis que de jeunes pédans grisés par M. Zola le traitent de « littérateur sans conscience et sans foi, » parce qu'il « saignait galamment du cœur au coin des cheminées de salon. » Que voulez-vous, messieurs! on saigne d'où l'on peut et où l'on est : il n'est pas donné à tout le monde de saigner au coin d'une borne. Il saignait du cœur, et ne se répétait pas tout le jour qu'il était un littérateur plein de conscience et de foi. C'est peut-être pour cela que, seul des poètes dramatiques de ce temps, il n'a pas fait des « amoureux » — qui sont des personnages de théâtre, — mais des créatures qui aiment, et qui sont nos semblables; et c'est pour cela peut-être que le théâtre de Musset durera tant qu'il se trouvera de jeunes hommes pour répéter d'une bouche sincère les simples paroles de Cœlio : « Pourquoi suis-je ainsi? pourquoi ne saurais-je aimer cette femme comme toi, Octave, tu l'aimerais, ou comme j'en aimerais une autre?.. »

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

mars.

On n'en peut disconvenir, c'est une impression à peu près universelle aujourd'hui que décidément depuis quelque temps les affaires de la France ne sont pas dans une phase brillante, ni même rassurante. On le sent, on l'avoue, c'est un fait de plus en plus évident que tout va au hasard, que la politique du jour se réduit à de vulgaires manèges et à une sorte de trépidation dans l'impuissance. Le parlement s'est renouvelé, les ministères se sont succédé, et le résultat le plus clair de tous ces mouvemens, de toutes ces oscillations est l'accroissement de la confusion, au moment où la république nouvelle pouvait se croire à l'abri des contestations de ses adversaires.

Ce n'est point sans doute une crise révolutionnaire violente et aiguë éclatant en orages qui emportent tout d'un seul coup; c'est une de ces situations indéfinissables où toutes les forces s'épuisent par degrés, où toutes les idées s'abaissent et se confondent, où les pouvoirs destinés à vivre ensemble finissent eux-mêmes par ne plus savoir où ils en sont, ce qu'ils peuvent ou ce qu'ils veulent, faute d'un sérieux esprit de conduite et d'une intelligence précise des conditions de la politique. On vient de voir se dérouler cette histoire depuis quelques mois. Que veut cette chambre qui est née l'été dernier et qui est peut-être déjà sur son déclin, qui dans tous les cas aura de la peine à aller jusqu'au bout de sa carrière? Elle a voulu pour sûr un moment M. Gambetta; elle l'a appelé, elle l'a poussé au pouvoir. Puis elle s'est révoltée contre lui parce qu'elle s'est crue menacée par une proposition plus ou moins inattendue; elle le craint encore, parce qu'elle se sent peu sûre d'elle-même, et elle cherche à se faire illusion sur sa faiblesse par les démonstrations d'une activité stérile. Que représente de son côté le cabinet qui a succédé à M. Gambetta, qui a déjà plus de six semaines d'existence? Il était certainement mieux composé que le précédent

ministère; il compte des hommes sérieux, expérimentés. Sa faiblesse, à lui, est d'hésiter dans ses résolutions, d'attendre pour se donner une politique, et en attendant de laisser tout passer. Il se réduit au modeste rôle de chercher à deviner la pensée d'une assemblée qui n'a que des passions et des préjugés. Entre ce ministère à la volonté incertaine et cette chambre à la majorité confuse, les rapports ne sont pas précisément jusqu'ici mauvais ou difficiles; ils n'ont ni précision ni force; ce sont des rapports qui dépendent d'un accident, qui ne représentent qu'une apparence de régime parlementaire. On tâche de vivre ensemble sans trop se heurter, et tout se résout dans cette situation singulière où fleurissent la médiocrité et l'esprit de parti avec leur impatience de tout désorganiser et de tout remuer, où l'on a trouvé récemment un nouveau moyen de se tirer d'embarras, de s'agiter sans rien faire, par la prise en considération de toute sorte de propositions incohérentes.

La prise en considération est devenue, depuis quelque temps, une ressource providentielle au Palais-Bourbon. Elle n'a sans doute rien d'absolument nouveau et extraordinaire; elle est en usage dans tous les parlemens libres, elle est une marque d'égard pour les motions qui émanent de l'initiative individuelle et qui offrent un caractère sérieux. Ce qu'il y a de particulièrement nouveau et original aujourd'hui, c'est la manière dont la prise en considération est pratiquée à tout propos, sans distinction, par fantaisie ou par condescendance pour des idées qu'on n'oserait pas quelquefois combattre ouvertement; ce qu'on se réserve de rejeter plus tard, si l'on ne peut faire autrement, on commence par l'envoyer en commission avec l'espoir de ne plus en entendre parler. C'est après tout une façon comme une autre de perdre son temps et de faire perdre son temps à une assemblée en employant l'action parlementaire à toute sorte d'œuvres inutiles qui deviendront ce qu'elles pourront. La chambre d'aujourd'hui n'est pas à cela près. Depuis qu'elle est en session, elle ne s'est pas distinguée, à la vérité, par des actes utiles, ni même par des discussions bien sérieuses; en revanche, elle a voté, sans doute pour s'occuper ou pour se distraire, la prise en considération de tout ce qu'on lui a proposé, et ce serait réellement une histoire comique s'il n'y avait pas en tout cela de plus graves conséquences, si ce n'était pas le signe d'un dangereux désordre moral, d'un affaiblissement du régime parlementaire.

Il n'est pas une idée, si étrange soit-elle, que ces hardis législateurs ne se soient montrés disposés à saluer d'une prise en considération. Voici un député, M. Barodet, dont le nom est resté le synonyme d'une bévue parisienne, qui n'est connu que parce que Paris l'a préféré un jour à M. de Rémusat au moment même où cet homme éminent et charmant était encore tout occupé, comme ministre des affaires étrangères, de la libération du territoire. M. Barodet, l'heureux concurrent de M. de Rémusat, a donc imaginé, pour mériter ou pour compléter son illus-

tration, de proposer à la chambre une collection commémorative et monumentale de toutes les professions de foi, de tous les prospectus, de tous les discours, sans doute aussi de toutes les affiches qui ont pu se produire pendant les dernières élections. C'est ce qu'il appelle modestement les « cahiers de 1881 ! » A ses yeux, ce n'est ni plus ni moins que la suite et le complément des cahiers de 1789 ! L'imagination était assurément bizarre, et bon nombre de députés, dans leurs conversations particulières, se permettaient d'en rire. Ils trouvaient que c'était attacher bien de l'importance à de vieux papiers de l'an dernier et qu'il y avait surtout une jactance ridicule dans cette prétention de donner une suite si imprévue aux cahiers d'une grande époque. Il n'est point douteux qu'à en juger par les sentimens intimes de la plupart des députés, cette proposition ne semblait même pas sérieuse; au scrutin, elle n'a pas moins été prise en considération, par cette raison que beaucoup de députés auraient craint d'être signalés comme des transfuges oubliant ou reniant leurs promesses électorales. Elle a été votée ! Et maintenant, en dépit de tout ce qu'on a pu en penser, voilà une commission obligée de recueillir des programmes, des prospectus et des affiches, de réunir tous ces papiers inutiles dans une volumineuse encyclopédie que M. Barodet et M. Paul Bert proposeront sans doute de distribuer aux écoles primaires pour l'instruction « civique » des enfans de sept ans ! C'est là, on en conviendra, du temps bien employé et surtout une dépense bien utile !

Voici, après M. Barodet, un autre député, également illustre, M. Papon, arrivant avec sa proposition par laquelle il tranche, dans toute la liberté de sa fantaisie, la grave et délicate question des chemins de fer. Il décide, il rachète les chemins de fer, il constitue le monopole de l'état, il organise l'exploitation nouvelle : c'est la chose la plus simple du monde ! Rien certes de plus puérilement bizarre que ce projet dénué de toute valeur pratique aux yeux de tous ceux qui ont fait une étude sérieuse de ce problème financier et économique, et dans le fond bon nombre des députés n'auraient pas demandé mieux que de n'avoir point à se prononcer; la proposition sur le rachat des chemins de fer a cependant, elle aussi, été prise en considération, et voilà une commission nouvelle chargée d'étudier l'œuvre de M. Papon avec tous les projets qu'on voudra lui renvoyer : elle n'est pas au bout de son travail ! — Et puis encore c'est un autre député, M. Ballue, qui a décidé dans sa sagesse qu'une commission de vingt-deux membres doit être nommée pour examiner toutes les questions d'intérêt militaire : il en a fait la proposition. Que peut être cette commission affectant un caractère exceptionnel et permanent assez peu conforme aux traditions constitutionnelles et parlementaires? Quel sera son rôle vis-à-vis du ministre de la guerre, vis-à-vis de la chambre elle-même? On ne le voit pas bien. N'importe ! Il faut toujours prendre en considération la

proposition de M. Ballue; il faut toucher à tout, à l'armée comme aux chemins de fer, et la commission qui sera nommée fera ce qu'elle pourra.

Évidemment de toutes ces propositions de fantaisie qui fleurissent plus que jamais depuis quelques jours au Palais-Bourbon et qui ont eu le facile avantage d'une prise en considération, la plus sérieuse, la plus dangereuse aussi est celle qui touche aux rapports des églises et de l'état, ou pour mieux dire à l'existence du concordat. L'auteur de cette proposition, un député de la Bourgogne, M. Charles Boysset, n'y va pas de main légère : il sait trancher les questions! Il a proposé tout bonnement un projet en deux articles aussi brefs que significatifs : Article 1er. Le concordat est abrogé. Article 2. L'abrogation produira tous ses effets à partir du 1er janvier 1883. — C'est, comme on voit, net et prompt. L'abrogation du concordat produira tous ses effets, c'est-à-dire tous les rapports publics cesseront avec le saint-siège, le budget des cultes disparaîtra; tous les édifices religieux, cathédrales, églises, ainsi que les maisons épiscopales et les presbytères, cesseront d'être à la disposition du culte catholique et de ses ministres; quarante-cinq mille prêtres resteront sans logement et sans traitement. Voilà qui à la rigueur dispenserait M. Paul Bert de se préoccuper du nombre d'ares que doit avoir le jardin de chaque curé. Le jardin est supprimé avec le reste, M. Charles Boysset simplifie tout. Malheureusement ce n'est pas aussi simple qu'on le dirait et, sans toucher au fond même de la question, il y a un certain nombre de difficultés préliminaires que M. l'évêque d'Angers a supérieurement précisées et mises en lumière. Mgr Freppel a parlé, non en évêque, mais en législateur, en politique, et il a démontré avec autant de netteté que de force tout ce qu'il y avait d'extraordinaire dans le seul fait de la prise en considération d'un projet conçu, formulé en dehors de toutes les règles du droit.

Qu'est-ce à dire, en effet? Est-ce que le concordat, qui est depuis quatre-vingts ans la charte de l'état et de l'église, qui est resté jusqu'ici la garantie de la paix religieuse, est une loi ordinaire qu'un parlement ait le droit d'abroger de son autorité propre, selon les circonstances, selon son jugement ou sa volonté? Nullement; c'est un traité négocié comme tous les traités, signé entre deux puissances, revêtu de tous les caractères diplomatiques, ratifié par les gouvernemens. On peut le modifier par des négociations ou le dénoncer si on le veut; on ne peut pas l'abroger sommairement parce que tel serait le bon plaisir de la chambre d'aujourd'hui, — et lorsque M. Ch. Boysset a prétendu, à l'appui de sa motion d'abrogation, que la république de 1881 n'est pas l'héritière de Napoléon Bonaparte, qu'elle n'est pas liée par un contrat signé au nom du premier consul, il a émis une opinion singulièrement hasardeuse. Avec cette doctrine, on peut aller loin; c'est la solidarité des gouvernemens successifs dans les relations internationales qui

disparaît, et, par suite, c'est le crédit du pays qui est ébranlé. Si, par la même occasion, M. Ch. Boysset peut démontrer à M. de Bismarck que la république de 1881 n'est pas tenue de respecter le traité de Francfort parce que ce traité a été signé par la république de M. Thiers, ou ce qui reste des traités de 1815 parce que c'est là une œuvre de la restauration, il aura de la chance. Il est vrai qu'il sera exposé, d'un autre côté, à ce que l'Italie prétende qu'elle n'est point liée par la cession de la Savoie, puisque cette cession a été faite à l'empereur Napoléon III. C'est tout simplement la théorie de la force, et la force est d'autant plus choquante lorsqu'elle s'exerce dans les relations avec une puissance désarmée comme le saint-siège. Ce n'est pas seulement d'ailleurs le droit diplomatique qui est offensé par la proposition de M. Boysset, c'est aussi le droit constitutionnel du pouvoir exécutif annulé dans sa prérogative de négocier les traités. Tout ce que M. l'évêque d'Angers a dit était irréfutable et n'a point été réfuté. C'était une vérité évidente; mais c'était une vérité déplaisante dans une chambre où il suffit de remuer les passions anticléricales pour obtenir les votes les plus extraordinaires. La proposition contre le concordat avait tout contre elle, la raison politique, le droit public, les intérêts libéraux aussi bien que les intérêts conservateurs; elle n'a pas moins été prise en considération tout comme la motion de M. Papon ou la motion de M. Barodet, — et voilà encore une commission aux pouvoirs indéfinis, instituée pour agiter des questions qui sont par elles-mêmes un danger, qui peuvent remettre en doute une paix religieuse de près d'un siècle. C'était bien la peine, pour satisfaire M. Boysset, de se prêter à une résolution qui reste comme une menace ou comme une équivoque.

Ce qu'il y a de grave ou de curieux, c'est que dans toutes ces prises en considération qui se succèdent, qui touchent à tous les intérêts, si la chambre se laisse aller par passion, par faiblesse ou par ignorance à ses tentations, le gouvernement joue parfois en vérité un singulier rôle. Il craint de s'engager, il fait de la diplomatie évasive; il laisse la chambre tomber dans le piège de ses fantaisies. Que le gouvernement ne se donne pas le souci d'intervenir et d'avoir une opinion au sujet de l'opportunité de la mémorable recension des «cahiers de 1881,» on le comprend; c'est une question toute parlementaire, et si la chambre veut se donner le ridicule de prendre sous son patronage une collection de vieux prospectus, elle est libre, elle ne compromet que son esprit et son goût. Malheureusement, sur bien d'autres points où son intervention serait utile et sans doute décisive, le ministère évite de se prononcer d'un mot net et résolu; il ne se jette pas dans la mêlée, à moins d'être interpellé directement comme il l'a été ces jours derniers à l'occasion de ce mouvement de grèves qui a éclaté dans le bassin minier du Gard. Il s'abstient ou il ajourne, laissant passer ce qu'il pourrait arrêter. — S'agit-il de la proposition de M. Papon sur les chemins

de fer? Le ministre des travaux publics, M. Varroy, ne l'approuve pas, le gouvernement la combattra; mais la question est grave, elle mérite d'être étudiée et discutée, et on ne s'oppose pas à une prise en considération, qui ne signifie rien ou qui est le désaveu d'une condition mise par M. le ministre des finances à son entrée au pouvoir. — S'agit-il de la proposition de M. Ballue demandant la nomination d'une commission chargée d'examiner, de centraliser toutes les questions, tous les projets relatifs à l'armée? Assurément cette commission, renouvelée des comités de la convention, n'est pas sans inconvénient; M. le ministre de la guerre ne peut l'accepter sans risquer de tomber dans la confusion des initiatives et des responsabilités. Rien de plus vrai, on le sent; mais on laisse passer la prise en considération, sauf à présenter après coup les objections qu'on aurait pu et qu'on aurait dû présenter avant. — S'agit-il enfin des affaires religieuses, de l'autorité ou de l'abrogation du concordat? C'est encore et plus que jamais le même procédé, qui consiste à ne décourager personne, à gagner du temps. Oh! s'il s'agissait de trancher définitivement et souverainement la question, de voter sur le fond, le gouvernement, — M. le président du conseil l'assure, — serait à la tribune pour combattre la proposition de M. Boysset, pour défendre le concordat, « sans en relâcher les liens; » mais ce n'est qu'une occasion d'aborder ce grand débat, de discuter le problème des rapports des églises et de l'état, de préparer les solutions qui pourront venir plus tard. M. le président du conseil nous y convie avec son élégante dextérité : prenons donc en considération cela comme tout le reste. Cela fera tant de plaisir à la majorité républicaine et si peu de peine au gouvernement! C'est si facile et si commode de laisser tout passer!

On dira sans doute, comme le gouvernement ne cesse de le répéter avec une invariable placidité, qu'il ne s'agit, en définitive, que de prises en considération, que rien n'est préjugé, qu'on se réserve de combattre au moment voulu des propositions qui sont en effet dangereuses. Malheureusement, c'est là une politique de subterfuges et d'expédiens qui ne sert qu'à laisser s'accumuler et grossir les difficultés. On se flatte de combattre quand il le faudra la plupart de ces propositions, au moins les plus graves. Est-on bien sûr de réussir, de n'avoir pas laissé tout simplement se compliquer et s'obscurcir une situation où il n'aurait fallu d'abord qu'un peu de résolution pour arrêter au passage tous ces embarrassans projets? Ce qui n'est point douteux pour l'instant, c'est, que faute de trouver dans le gouvernement un frein, une force de direction qu'elle n'a pas en elle-même, cette chambre d'aujourd'hui se laisse aller à ce courant de propositions vaines et agitatrices où elle soulève étourdiment toutes les questions, où elle montre autant d'impuissance que d'impatience. On lui parle sans cesse de réformes : que ne recherche-t-elle les réformes

ques et utiles? Que ne s'attache-t-elle au budget que M. le ministre des finances vient de lui présenter, et qui est fait pour la ramener aux réalités de la vie nationale? Au lieu de s'attacher à ces œuvres sérieuses, elle va au hasard, déguisant l'indigence des idées sous la jactance des paroles, cherchant sans dignité pour elle-même les petits profits des voyages gratuits et des augmentations de son traitement, infligeant au pays une contribution de 10 millions pour de prétendues victimes d'un événement accompli il y a trente ans. Nous ne disons pas que ce soit le dernier mot de cette assemblée nommée par la France; mais il est plus que temps pour elle de s'arrêter dans la voie où elle est entrée. Elle est jusqu'ici la victime de la médiocrité et de l'esprit de parti qui la dominent, et pour se retrouver dans une autre atmosphère, il faut encore revenir au sénat où s'agitait hier la question de l'enseignement, où M. Jules Simon et M. le duc de Broglie ont rivalisé d'éloquence pour maintenir le nom de Dieu dans le programme des écoles primaires. Ils n'ont pas réussi; ils ont du moins prouvé que l'élévation de la pensée et l'éclat du langage n'étaient pas encore bannis de la vie parlementaire française.

Il y a aujourd'hui en Europe bien peu de pays qui n'aient, comme la France, leur tâche laborieuse, leurs difficultés intérieures, sans parler des questions plus générales qui naissent de l'état du monde, qui intéressent toutes les politiques et sont la préoccupation commune des gouvernemens. L'Angleterre elle-même, la plus vieille des nations parlementaires, n'est point sans avoir ses incidens embarrassans, et avant tout, ces jours derniers, au milieu de toutes ses affaires irlandaises, elle a été surprise par un de ces actes odieux devant lesquels toutes les opinions se confondent, par une tentative de meurtre dirigée contre la reine. Ce n'est pas la première fois que la reine Victoria, dans un règne datant déjà de plus de quarante années, a été exposée à ces attentats qu'on commence toujours par attribuer à la folie, tant ils s'expliquent peu dans un pays où la monarchie n'est que la première garantie de toutes les libertés, où la souveraine n'a d'autre volonté que la volonté de la nation. Cette fois, l'auteur du crime est un malheureux qui s'est dit privé d'emploi, réduit à la misère et qui n'a trouvé rien de mieux que de tirer un coup de feu sur la reine sortant d'un chemin de fer. Il n'a réussi qu'à soulever le sentiment anglais et à raviver la popularité d'une souveraine respectée; mais ce n'est là heureusement qu'une diversion. L'Angleterre, à part l'émotion soudaine et imprévue suscitée par cet indigne attentat, a pour le moment d'autres affaires qui ne laissent certainement pas d'être curieuses.

La première de ces affaires n'est rien moins qu'un conflit parlementaire des plus sérieux provoqué dans la chambre des lords à propos de cette éternelle question d'Irlande, qui ne cesse d'être l'embarras du gouvernement anglais. Le chef du cabinet libéral, M. Gladstone, a

eu déjà, l'an dernier, assez de peine à obtenir du parlement sa loi agraire, ce *land-act* qui passait aisément, il est vrai, à la chambre des communes, mais que les lords ne subissaient qu'avec difficulté, après une transaction laborieusement négociée. Elle a cependant fini par être votée, cette loi; elle est appliquée depuis la session dernière, et, en même temps qu'une certaine répression a dû être déployée, on a vu fonctionner une institution imaginée par M. Gladstone, une sorte de tribunal d'exception chargé de fixer les baux, de prononcer sur les droits des propriétaires et des fermiers irlandais. Que cette loi, qui constitue l'intervention de l'autorité publique dans les affaires de propriété privée, ait le caractère le plus grave et ressemble à du socialisme d'état, c'est assez évident; ce qu'elle produira en définitive pour la pacification de l'Irlande, c'est encore ce qu'il est difficile de savoir. Elle a été votée, elle existe, elle est appliquée tous les jours, et c'est justement à cette heure, en pleine expérience, que la chambre des lords a cru devoir décider récemment, sur la proposition d'un des chefs du torysme, lord Donoughmore, qu'une commission serait nommée pour faire une enquête sur l'exécution et les résultats de la loi nouvelle.

C'était un défi jeté au ministère, un désaveu rétrospectif de l'acte voté l'an dernier et, jusqu'à un certain point, un encouragement donné aux Irlandais, toujours disposés à la résistance, si ce n'est à l'insurrection. Le chef du cabinet ne s'y est pas trompé; il a été surpris par le vote des lords au moment où il était occupé de préparer pour la chambre des communes un règlement nouveau combiné de façon à simplifier les procédures parlementaires et destiné sans doute à soulever de longues discussions, peut-être même à absorber la session tout entière. M. Gladstone n'a point hésité un instant; il a laissé de côté son règlement et, toute affaire cessante, il a pris une résolution décisive à laquelle il a rallié tous ses amis du parti libéral. Il s'est décidé aussitôt à présenter aux communes une motion déclarant que toute enquête en ce moment serait nuisible à l'autorité de la loi, à la sécurité politique, aux intérêts de l'état, et cette motion, vainement combattue par les conservateurs, qui ont essayé de l'écarter par la question préalable, vient d'être adoptée à une immense majorité. Les lords, il est vrai, ont essayé dans l'intervalle d'atténuer la portée de leur vote primitif. La commission nommée par eux a déclaré qu'elle entendait limiter son enquête, qu'elle ne s'occuperait pas des décisions rendues par le tribunal arbitral, la *land-court*. M. Gladstone ne s'est pas tenu pour satisfait; il a répondu que la commission n'avait pas le droit de modifier une décision de la chambre des lords, que l'assemblée tout entière pouvait seule interpréter ou préciser ce qu'elle avait voulu. Le secrétaire d'état pour l'Irlande, M. Forster, invité à se rendre devant la commission de la chambre haute, a refusé de comparaître; de sorte qu'on se trouve provisoirement dans cette étrange situation

parlementaire où les lords ont voté une enquête et où les communes, sur la demande du ministère lui-même, ont voté que cette enquête serait préjudiciable aux intérêts de l'état. On en est là, avec les deux chambres en présence, à propos d'une des questions les plus graves et les plus brûlantes pour l'Angleterre.

Une autre affaire qui touche aussi au droit parlementaire, qui n'est pas moins caractéristique, s'est élevée ou plutôt n'a fait que recommencer récemment à Londres. Il s'agit toujours de M. Bradlaugh, l'éternel candidat, l'éternel élu de Northampton, dont l'odyssée devient démesurément longue. Le malheur de M. Bradlaugh est de s'être présenté du premier coup en champion bruyant de la libre pensée ou de l'athéisme, d'avoir cru pouvoir forcer les portes du parlement en refusant avec ostentation de se soumettre à la règle du serment au nom de Dieu. Or, quelque libérale qu'elle soit en grande majorité, la chambre des communes est encore trop soumise à l'empire des traditions pour rompre avec tout son passé. Le chef du ministère lui-même, quoique favorable à une modification de la formule du serment, M. Gladstone, n'a pas cru devoir s'engager sérieusement et risquer de violenter les sentimens de bon nombre de libéraux, ses amis. Lorsque M. Bradlaugh s'est présenté la première fois bannière levée, il n'a pas été admis; il a eu même contre lui une assez forte majorité. Lorsque, après une seconde élection, le député de Northampton a cru pouvoir se décider à la prestation du serment, on lui a objecté qu'il n'y croyait pas, on lui a rappelé ses premières déclarations. Lorsque, malgré tout, l'an passé, il a voulu pénétrer dans le parlement par effraction, au nom du droit souverain de ses électeurs, on l'a expulsé par ordre du *speaker*. Quand, plus récemment, il a essayé de se glisser dans la chambre par subterfuge, il a été renvoyé. Il vient de se faire élire une troisième ou quatrième fois à Northampton, et avant qu'il ait eu le temps de se présenter, le chef des conservateurs, sir Stafford Northcote, a fait prononcer ou maintenir son exclusion. Un membre du parti libéral, avec l'appui du chef du cabinet, s'était efforcé de réserver au moins la question en proposant une motion qui aurait pu préparer une solution en substituant une simple affirmation au serment; cette motion a été repoussée. M. Bradlaugh continue à rester hors du parlement; il y restera tant que l'esprit de l'assemblée n'aura pas changé, tant que M. Gladstone lui-même n'aura pas pris le grand parti de se mettre à la tête de cette campagne pour la modification du serment, au risque de se heurter encore une fois contre la chambre des lords, qui ne semble guère disposée pour sa part à laisser affaiblir le caractère religieux que le serment a gardé jusqu'ici.

Voilà donc la plus vieille des nations parlementaires aux prises avec de difficiles affaires. Conflit entre le droit traditionnel du parlement et

le droit souverain des électeurs, conflit entre les deux chambres, tout se réunit dans ces incidens d'hier et d'aujourd'hui. Si l'on était en France, on parlerait aussitôt d'en finir avec toutes les résistances. On menacerait le sénat, et à la vérité il s'est trouvé un collègue de M. Bradlaugh, un député libéral ou radical, M. Labouchère, qui, se croyant pour un instant sans doute dans notre pays, a proposé récemment de supprimer la chambre des lords comme « superflue, obstructive, et dangereuse; » mais ici on est en Angleterre, où les choses ne marchent pas si vite. La proposition de M. Labouchère a été faite pour la première fois au Long-Parlement, comme on le rappelait gravement l'autre jour; elle a été depuis cette époque souvent reproduite avec un médiocre succès; et il y a des chances pour qu'elle ait longtemps encore la même fortune, pour que le conflit d'aujourd'hui finisse comme tant d'autres par quelque transaction nouvelle, à laquelle ne refuseront de se prêter ni les lords, ni les ministres, ni les vrais libéraux des communes. De son côté, M. Bradlaugh n'est pas le premier qui ait été arrêté au seuil des assemblées par cette question du serment. Les catholiques ont longtemps attendu avant de conquérir le droit d'entrer au parlement. M. de Rothschild a été bien des fois élu par la cité avant que les juifs aient été définitivement admis dans la chambre des communes où ils sont aujourd'hui. Cela veut dire qu'avec l'esprit pratique des Anglais, il y a toujours de la ressource, et parce que l'Angleterre prend son temps avant de toucher à ses institutions traditionnelles, parce qu'elle ne se hâte pas de tout réformer à la première sommation, parce qu'elle ne se laisse pas aller à toutes les extrémités à la moindre résistance ou à la moindre difficulté, en est-elle moins libre et moins grande dans le monde?

Le rêve que bien des esprits ont depuis longtemps formé pour l'Orient et qui consisterait à substituer par degrés à la vieille domination ottomane des nationalités constituées, des principautés indépendantes, des souverainetés assez vivaces pour se défendre elles-mêmes, ce rêve tend peut-être de plus en plus à devenir une réalité. Ces principautés qu'on a aidées à naître, dont on a consacré l'existence par des traités, grandissent assez vite et sont déjà les élémens visibles d'un nouveau système oriental. Qu'on se rappelle ce qui existait il n'y a pas plus d'un quart de siècle : la Valachie et la Moldavie étaient deux provinces distinctes livrées à des hospodars, toujours disputées entre la Turquie et la Russie. Elles ont commencé par s'unir, par s'organiser sous un même prince; elles se sont créé une existence nationale, politique, militaire, et à la faveur de la dernière guerre, peu après le traité de Berlin, elles ont aspiré à prendre une nouvelle forme, elles se sont érigées en royaume sous le prince Charles de Hohenzollern. Lorsque la royauté a été proclamée en Roumanie, on pouvait aisément prévoir que l'exemple

serait suivi à Belgrade, que la couronne royale serait bientôt recherchée aussi pour le prince Milan, et c'est ce qui arrive aujourd'hui. C'est l'assemblée serbe qui a pris naturellement l'initiative de cette transformation, préparée d'ailleurs depuis quelques mois par les négociations diplomatiques. La royauté de Serbie s'est constituée par un vote national, elle est maintenant reconnue à peu près par l'Europe entière qui se fait déjà représenter à Belgrade auprès du chef de ce jeune royaume de l'Orient. Évidemment s'il est une puissance avec qui la Serbie ait dû s'entendre avant tout, dont le concours ait été nécessaire pour conquérir cette couronne désirée, c'est l'Autriche, et à vrai dire le concours de l'Autriche n'est que la suite ou le complément de toute une politique suivie avec autant d'habileté que de persévérance par les ministres de l'empereur François-Joseph depuis quelques années. Le cabinet de Vienne n'a rien négligé en effet pour se rattacher la principauté serbe, pour la soustraire à l'influence russe, pour éloigner des conseils du prince Milan ceux qui passaient pour recevoir le mot d'ordre de Saint-Pétersbourg. Procédés diplomatiques, moyens économiques, tout a été mis en usage par l'Autriche, qui aurait eu beaucoup à craindre pour ses provinces limitrophes, anciennes ou nouvelles, si la Serbie était restée un foyer de propagande panslaviste, qui a trouvé au contraire une garantie de plus dans une Serbie alliée et amie. Aussi le cabinet de Vienne a-t-il été un des premiers à reconnaître cette jeune royauté avec laquelle il compte garder des rapports utiles, tandis que la Russie, de son côté, a vu sans déplaisir cet agrandissement ou cette consolidation d'un état slave qu'elle a toujours protégé, sur lequel elle ne désespère pas sans doute de reprendre de l'influence. Quant à l'Allemagne, à l'Angleterre et à la France, elles n'ont d'autre intérêt que de voir ces jeunes états des Balkans se fortifier et devenir les instrumens indépendans de la transformation progressive de l'Orient.

Ces créations monarchiques peuvent sans doute être imaginées en partie pour flatter l'esprit oriental ou pour combler les ambitions des princes. Elles ont après tout cet avantage de pouvoir donner à des états nouveaux plus de dignité et de force pour échapper justement à ces influences dont ils ont eu besoin jusqu'ici, qui n'ont cessé de les assiéger, qui peuvent se livrer encore plus d'une bataille dans leurs conseils. Ils existent aujourd'hui comme le Danemark, comme la Suède, comme la Grèce, comme tous les états qui forment le système européen. Que la Serbie, la Roumanie, devenues à leur tour des royaumes, affranchies des tutelles trop gênantes, s'occupent désormais à faire de leur indépendance une réalité sérieuse et utile, l'Europe ne peut qu'y trouver son intérêt et sa garantie.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE

La liquidation de fin février a éclairci la situation; le marché est rentré dans les conditions normales; les agens de change ont rouvert leurs carnets; avec la reprise des opérations à terme a coïncidé une amélioration générale des cours des rentes et des valeurs; la spéculation a fait germer rapidement la semence jetée par l'épargne sur un terrain qui paraissait pour longtemps stérilisé.

Pendant huit jours le marché financier a présenté le spectacle d'une animation de bon aloi, contrastant avec l'aspect sombre et l'attitude de découragement qu'il avait gardés tout le mois de février. La hausse, rendue possible par l'extrême abondance de l'argent et par l'abaissement des taux de report qui en a été la conséquence, s'est accentuée de jour en jour, jusqu'à faire craindre que les leçons d'un passé encore bien récent ne fussent oubliées ou méconnues. Déjà les sages de la Bourse déclaraient que le but était dépassé et que la spéculation s'abandonnait de nouveau à des exagérations qui lui avaient été pourtant si funestes. Heureusement, ces avertissemens ont été entendus. Les banquiers qui avaient ramassé beaucoup de titres, le mois dernier, dans les plus bas cours, en ont renvoyé quelques-uns sur la place, et la spéculation a prudemment résolu de ne pas s'exposer par trop de précipitation à de nouveaux orages. De là le recul des derniers jours, recul logique et salutaire, puisqu'il aura eu pour conséquence de consolider le terrain sur lequel les capitalistes et la spéculation peuvent prendre position en vue d'opérations futures, dans lesquelles, il faut l'espérer, les calculs seront plus exactement que par le passé mesurés aux réalités.

L'ensemble de la situation financière, on doit le constater, favorisait singulièrement pendant cette quinzaine les idées de reprise; les ressources disponibles n'ont cessé de s'accroître au Stock-Exchange et ici; les achats au comptant sont restés très actifs; des rentrées d'or considérables se sont produites dans les deux grandes banques de l'Europe occidentale; le taux de l'escompte a été abaissé sur tous les grands marchés du continent. Le bilan de la Banque de France cette semaine a été particulièrement satisfaisant. Le montant des avances sur titres a fléchi de 328 à 311 millions, celui du portefeuille de 1,445 à 1,341. Compensation faite des sorties et des entrées, la circulation des billets a pu être réduite de 48 millions, tandis que l'encaisse métallique a augmenté de 9 millions, atteignant 1,975 millions, dont 841 en or, contre une circulation fiduciaire totale de 2,723 millions. La baisse du taux

de l'escompte, dont la Banque de France a pris l'initiative, n'a donc pas arrêté le mouvement des espèces or vers les guichets de la Banque. Ce bilan, comme celui de la Banque d'Angleterre, indique un ralentissement sensible et continu des besoins de crédit. Le taux officiel de l'escompte ramené à 4 pour 100, telle a été la conséquence immédiate de ce phénomène. Ce taux n'étant plus même atteint sur le marché libre, il faut reconnaître que le prix de l'argent s'est beaucoup plus vite abaissé que ne pouvait le faire espérer l'intensité de la crise.

La réaction qui a suivi le mouvement de hausse justifié et provoqué par les circonstances financières du moment est donc due principalement à la politique prudente imposée à la spéculation par l'accord de la haute banque et des institutions de crédit. Des réalisations de titres, avons-nous dit, ont rappelé au marché, disposé à pécher par excès d'optimisme, qu'il n'avait pas encore recouvré réellement ses forces, et que pendant longtemps encore, il dévrait se soumettre à un régime de convalescent. Des rumeurs fâcheuses venues de Vienne et de Berlin, attestant une assez vive émotion des marchés allemands et provoquant une baisse importante sur les fonds russes, ont encore contribué à enrayer les cours sur notre place. Enfin une autre cause de faiblesse doit encore être cherchée dans l'opposition que le programme financier du cabinet Freycinet-Léon Say vient de rencontrer à la chambre.

Le projet de budget pour 1883, présenté par le ministère précédent, s'élevait en dépenses à 2,972,314,000 francs pour le budget ordinaire, et à 621,607,080 francs pour le budget extraordinaire, soit ensemble à 3,594,012,000 francs.

Dans le projet soumis au parlement par le ministre actuel des finances, le montant des dépenses ordinaires s'élève à 3,027,830,000 fr., et celui des dépenses extraordinaires à 257,746,000 fr., soit ensemble à 3,283,576,000 francs. M. Léon Say a très nettement caractérisé ses combinaisons financières en disant, dans son exposé de motifs, que le budget « ne prévoit aucune dépense qui puisse entraîner la négociation d'un emprunt sur le marché des capitaux, ni au cours de l'année 1882, ni au cours de l'année 1883. » Il ne sera pas négocié en effet de nouvelles rentes, mais il en sera créé pour un milliard deux cents millions. Ces rentes ne viendront pas à la Bourse; elles iront remplacer à la Caisse des dépôts et consignations les fonds des caisses d'épargne ainsi que les fonds des cautionnemens et de certaines avances obligatoires. D'autre part, l'état devra renoncer pendant quinze ans à racheter les chemins de fer; renonciation dont la contre-partie se trouve dans des concessions que feront les compagnies en ce qui concerne les tarifs, et dans le remboursement anticipé des sommes dont celles-ci

sont débitrices par le fait du système de la garantie de l'état. Ce remboursement devra fournir en 1883 260 millions qui serviront à payer les travaux publics dont l'exécution est prévue par le budget de cet exercice.

Toute l'économie du budget repose ainsi sur le projet de convention passé entre l'état et la compagnie d'Orléans et qui devra servir de type pour les conventions à passer avec les autres compagnies. Or la chambre vient de nommer une commission générale du régime des chemins de fer, composée pour les deux tiers au moins d'adversaires déclarés du principe sur lequel repose la convention proposée par M. Léon Say. La crainte d'un conflit sur cette grave question entre la chambre et le ministère s'est emparée du monde financier et a contribué pour une bonne part à accentuer le mouvement de réaction déterminé par les autres motifs indiqués ci-dessus.

C'est sur le marché des fonds publics que continue à se manifester la plus grande activité. Aussi, vers le milieu de la semaine dernière, le 5 pour 100 avait-il atteint le cours de 117 francs, tandis que l'amortissable s'élevait à 84.50. Les cours de compensation, fixés le 1er mars, étaient dépassés d'environ 1 franc. Le samedi 11, cette avance était, en grande partie, reperdue.

Il y a quinze jours, nous disions que la spéculation ne tarderait sans doute pas à s'apercevoir que les cours des titres des établissemens de crédit, ayant été dépréciés outre mesure pendant la crise, étaient susceptibles d'un prompt relèvement. Les faits ont confirmé immédiatement notre attente, et la première quinzaine aura été très favorable au groupe des actions de banques. Malgré les hésitations et le recul des derniers jours, la progression sur les cours du mois dernier, même sur ceux de la liquidation, reste très importante. Le Crédit foncier, la Banque de Paris, la Banque d'escompte se sont relevés de 50 francs; la Banque franco-égyptienne de 40 francs; le Crédit lyonnais, le Crédit mobilier, la Société générale, la Banque ottomane, le Mobilier espagnol de 20 francs.

Un mouvement analogue s'est produit sur les actions du Nord, du Lyon et du Midi et sur les titres des chemins étrangers. Le Lombard a progressé de 15 francs; le Nord de l'Espagne, de 30; le Saragosse, de 15; les Chemins autrichiens, de 10 francs. Le Suez, après avoir été porté trop rapidement de 2,390 à 2,575, a été ramené à 2,400.

Sauf les fonds russes, presque toutes les valeurs internationales restent cotées à des prix supérieurs à ceux de la dernière liquidation.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

LA MARQUISE

PREMIÈRE PARTIE.

I.

— Vous ne connaissez pas l'histoire? dit Maurice Gendron; je vais vous la raconter. M. Voÿs laisse douze cent mille francs.

— Il n'est donc pas ruiné à la Bourse?

— Allons donc! chacun sait qu'il n'aimait qu'une chose au monde... (on ébaucha quelques sourires discrets) son... amie Mme Repp. Ils habitaient depuis dix ans deux maisons voisines, à Nice. On les appelait les Inséparables.

— Alors pourquoi les Inséparables se sont-ils séparés? demanda une jolie femme de vingt ans, aux yeux bleus.

La maîtresse de la maison, Mme Vernier, mordit ses lèvres pour ne pas rire. Elle se pencha vers Maurice, et, à voix basse :

— Décidément, elle est innocente!

Le jeune homme ne broncha pas :

— Il m'est bien difficile de répondre à Mme Kersaint, dit-il en saluant de la tête la jeune femme de vingt ans que Mme Vernier trouvait innocente. Il court trop de versions sur cette brouille inattendue pour que je me risque à en choisir une. Ce qu'il y a de positif, c'est que M. Voÿs a supplié son... amie de se raccommoder avec lui. Mme Repp a refusé. Alors, il a fait un testament qui l'insti-

tue sa légataire universelle; ensuite, il s'est tué d'un coup de pistolet.

— Est-ce que M. Repp a accepté l'héritage? demanda un homme grand, maigre et chauve, beau-frère de Mme Vernier, et célèbre par sa sottise.

— Parfaitement, répliqua Maurice. M. Repp est un garçon pratique. Au surplus, je l'excuse : il lui fallait au moins soixante mille francs de rente pour se consoler d'être raccommodé avec sa femme!

La porte du salon s'ouvrit et une créature admirablement belle, blonde comme une héroïne de Goethe, entra, l'air calme, le regard assuré, sans paraître remarquer le léger murmure soulevé par sa présence.

— Ah! çà, vous recevez donc Mme Trakof, maintenant? demanda Maurice tout bas à Mme Vernier.

— Bah! qui ne reçoit-on pas aujourd'hui?

Un silence se faisait comme par enchantement. Chacun dévisageait la nouvelle venue. On voyait aisément, à la moue dédaigneuse de la plupart des femmes, que Mme Trakof était fort jalousée. On racontait sur elle des histoires extraordinaires. D'après les uns, elle sortait d'une troupe de bohémiens hongrois; d'après les autres, on l'avait connue à Londres dans un mauvais lieu. Calomnies ou vérités? Paris n'en demande pas tant. Il calomnie tout le monde et il ne méprise personne. M. Trakof était follement riche : l'argent n'a pas d'odeur. Pourvu qu'on soit millionnaire, les gens s'inquiètent fort peu de savoir qui l'on est et d'où l'on vient. D'ailleurs la visite de la jeune Russe ne fut pas longue. Au bout de dix minutes, elle se retira avec son même air calme, avec son même regard assuré, se souciant fort peu des bruits malveillans répandus sur son compte. Elle disparaissait à peine que la conversation devenait bruyante; les interjections pleuvaient sur cette malheureuse Mme Vernier, qui ne savait à qui répondre.

En vérité, elle était bien coupable de s'être liée avec une pareille femme! Mais elle n'est reçue nulle part, ma chère! Est-ce qu'on sait d'où viennent ces Trakof? L'ambassade de Russie leur est fermée! Les salons de Paris ne seraient plus possibles, bientôt, si l'on se montrait d'une facilité de relations aussi grande!

Jeanne Vernier a trente-quatre ans. Elle est jolie, vive, spirituelle et mordante: juste assez méchante pour n'avoir pas la fâcheuse réputation d'être bonne. Son salon est un des derniers où l'on cause. Elle se plaît à recevoir les hommes célèbres et les gens d'esprit; avant tout, elle veut qu'on ne s'ennuie pas chez elle, et elle y arrive. Dieu sait ce qu'on y débite de *potins*, ce qu'on y invente de racontars invraisemblables! En moyenne, on y déshonore une douzaine de femmes tous les jours, mais sans malveillance, oh! non!

Uniquement pour le plaisir de s'amuser une demi-heure. Le dos tourné, on n'y pense plus : Jeanne serait bien étonnée si on lui reprochait ses légèretés de parole. Ce qu'on dit chez elle est généralement bien dit. On effleure la méchanceté sans y appuyer jamais ; cela tient le milieu entre la médisance et la calomnie. Un peu plus que celle-ci, un peu moins que celle-là. Mais le diable n'y perd rien! Et puis les intimes de la maison se connaissent tous ; ils se sont fait un monde à part dans le monde. Aujourd'hui, la société est presque entièrement composée d'une agglomération de petites coteries qui se frôlent les unes les autres sans se fondre jamais. Le monde tel que nos mères l'ont connu n'existe plus, et lorsqu'on n'est pas d'une de ces coteries, on risque fort d'être dépaysé en y allant par hasard.

Cependant l'émotion soulevée par la visite de Mme Trakof se calmait peu à peu ; on causait maintenant du livre récent ou du scandale à la mode. Jeanne Vernier offrait discrètement à Mme Kersaint un verre de malaga, lorsque la porte s'ouvrit de nouveau, et deux femmes, la mère et la fille, parurent dans l'encadrement sombre des draperies. Jeanne s'avança vivement au-devant d'elles :

— Comme vous êtes gentilles d'être venues ! s'écria-t-elle en serrant la main de la mère.

Puis, embrassant la jeune fille sur les deux joues :

— Si vous ne vous appeliez pas Diane, ajouta-t-elle, il faudrait changer votre prénom pour vous donner celui-là.

La jeune fille sourit et alla droit à Mme Kersaint, en lui disant d'un ton de reproche :

— Tu es donc de retour de Nice? Pourquoi ne m'as-tu pas prévenue, méchante?

— Parce que je voulais te faire une surprise. Je comptais te demander à dîner ce soir.

— Anne-Marie et Diane se sont retrouvées, elles sont perdues pour nous, dit Jeanne.

Puis, se tournant vers la mère de la jeune fille :

— M. de Morère se porte bien?

— Fort bien, chère madame, je vous remercie. Il m'a chargée de vous présenter ses respects. Vous savez qu'il travaille beaucoup et sort fort peu.

— Mais, vous-même, vous n'avez guère été dans le monde depuis deux mois?

— Nous étions en deuil d'une de mes cousines. Si j'ai rompu ce deuil, c'est que j'ai une grande nouvelle à annoncer à mes amies, et vous êtes des meilleures, vous le savez.

— Une grande nouvelle? répliqua Mme Vernier, étonnée et curieuse à la fois.

— Je tenais, reprit Mme de Morère, à vous faire part du prochain mariage de Diane.

— Vraiment, cette chère enfant se marie? Et qui épouse-t-elle?

Mme de Morère rougit, comme si elle hésitait à prononcer le nom attendu. Les hommes et les femmes qui se trouvaient là se taisaient par un accord tacite. Un mariage que tout le monde ignorait encore, quelle bonne fortune!

— Diane épouse le marquis de Tandray, reprit Mme de Morère d'une voix légèrement altérée.

Un profond silence suivit ces paroles. On voyait aisément que chacune des personnes présentes n'en revenait pas. Il fallut à Mme Vernier tout son aplomb, toute son habitude du monde pour féliciter Mme de Morère. Elle s'embarqua dans un compliment interminable sans savoir comment elle en sortirait, s'embrouillant, se débrouillant, pour finir par cette banalité :

— Oh! je souhaite à cette chère enfant tout le bonheur qu'elle mérite!

Seule, Mme Kersaint gardait le silence. En entendant prononcer le nom du marquis, elle pâlit; puis elle regarda Diane d'un air si triste que la jeune fille en demeura toute surprise. Mais elle n'eut pas le temps de questionner son amie; sa mère se levait et lui faisait signe de l'imiter.

De même qu'après le départ de Mme Trakof, la conversation devint fort bruyante sitôt que Mme et Mlle de Morère furent sorties. Mais cette fois, on mit plus d'ordre et de convenance dans les questions et les réponses : d'abord à cause d'Anne-Marie, l'amie intime de Diane, ensuite parce qu'on se trouvait en présence d'une actualité très piquante. Ce fut Maurice Gendron qui résuma l'opinion générale en disant :

— Je sais bien que ces aventures-là sont assez répandues; n'importe, cela me surprend toujours quand je vois la fille épouser l'amant de sa mère.

— Comment! Maurice, vous n'êtes que surpris? s'écria Jeanne. Moi je suis indignée!

— M. Gendron et vous, chère madame, allez peut-être un peu loin, hasarda timidement Anne-Marie. En somme, rien ne prouve que le marquis soit l'amant de Mme de Morère.

On éclata de rire. Comme si, depuis quinze, ans cette liaison n'était pas de notoriété publique! Bien plus, elle était acceptée, reconnue quasiment légitime, grâce à la facilité touchante des mœurs contemporaines. Mais le marquis et Catherine de Morère ne se cachaient même pas! On les voyait toujours ensemble au Bois, au concert et au théâtre, au point qu'un homme d'esprit disait un jour:

— Si jamais le marquis abandonnait Mme de Morère, ce serait un scandale !

Paris a de ces indulgences-là, très naturelles, en somme. Il respecte, malgré lui, ces amours illégitimes que l'absurdité des lois fait pousser comme des fleurs à côté du mariage. Il faut si souvent le parfum de celles-ci pour consoler des odeurs de celui-là ! Par contre, il est sans pitié quand ces liaisons se rompent par la lassitude de l'un ou la satiété de l'autre. Logique dans son illogisme, il veut au moins qu'on soit fidèle à son infidélité.

Et voilà maintenant qu'après avoir été pendant quinze ans l'amant de la mère, le marquis devenait l'époux de la fille ! Certes, comme le disait Maurice, l'aventure n'était pas nouvelle ; on voit quelquefois se produire de ces accouplemens bizarres que nul ne comprend parce que personne n'ose les expliquer. Mais enfin l'annonce de ce mariage révolterait tout le monde, et même ceux qui resteraient indifférens feindraient au moins de s'en indigner.

Aussi, pour être bien sûre de ne pas manquer son effet, Jeanne Vernier s'empressa d'en faire part à toutes les personnes qui vinrent chez elle. Et il en vint beaucoup, car ses samedis étaient fort courus. On y causait bien, sans préciosité, mais avec une distinction d'esprit particulière ; les visiteurs savaient qu'ils recueilleraient toujours quelque nouvelle affriolante. Enfin l'on se plaisait dans ce grand salon un peu sombre, un peu sévère d'aspect, mais d'une suprême élégance et d'un *parisianisme* achevé. Les lourdes tentures en satin noir broché de fleurs vives, les tapis sourds, épais et moelleux, étouffaient le bruit des pas, comme les hautes fenêtres massives éteignaient le tapage criard de la rue. Quelques objets d'art, peu nombreux, mais d'une valeur artistique de premier ordre ; un carton de Puvis de Chavannes digne de la renaissance ; un portrait de la maîtresse de la maison, d'une beauté grave, mais saisissante, par Élie Delaunay ; çà et là des bibelots de valeur.

Et tout ce monde arrivait et s'en allait, causant, médisant et jasant. C'était des : « Je ne l'aurais jamais cru ! » des : « Oh ! vous m'en direz tant, ma chère ! » entrecoupés de petits rires aigus, vite étouffés, d'éclats de voix bientôt réprimés, de promenades vers le large plateau d'argent où se dressaient le samovar de cuivre fauve et les bouteilles de vin d'Espagne droites dans leurs tuniques d'osier. En un mot, *le jour* d'une jolie Parisienne : habitude qui tient si fort au cœur des femmes modernes qu'elles lui sacrifient tout, même leur bonheur. Ne demandez jamais pourquoi une Parisienne préfère vivre avec son mari (qu'elle n'aime pas) que de se laisser enlever par son amant (qu'elle adore). C'est pour ne pas perdre *son jour !* Vers le soir, le cercle de Mme Vernier s'était plusieurs fois renouvelé : si bien que cinquante personnes, au moins, pouvaient répandre à travers

Paris la nouvelle invraisemblable du mariage de Diane. Seul, Maurice Gendron, très intime dans la maison, n'avait pas quitté la place. Vers six heures, cependant, le salon de Mme Vernier demeurait presque vide, quand elle vit entrer l'un de ses cousins, M. Fauré, procureur de la république à Marseille. Le magistrat venait rarement à Paris; néanmoins on lui conta également l'histoire du mariage.

— A quoi bon annoncer la nouvelle à votre cousin? observa Maurice en riant. Il habite Marseille et ne connaît pas les héros du roman.

M. Fauré sourit discrètement.

— C'est ce qui vous trompe, monsieur, répliqua-t-il. Je n'ai jamais entendu parler du marquis de Tandray, mais je connais Mme de Morère depuis longtemps.

— Bah! depuis longtemps?

— Mais une vingtaine d'années; cela commence à compter, n'est-il pas vrai?

— Cependant, mon cousin, interrompit Jeanne, vous ne quittez jamais la province.

— Aussi est-ce en province que j'ai rencontré Mme de Morère. A cette époque, elle habitait l'Ariège; j'étais substitut à Foix, et c'est en qualité de magistrat que j'ai eu affaire à la belle Catherine Jouve, comme on l'appelait.

Mme Vernière battit des mains. Cette fois, il ne s'agissait plus d'un simple racontar, d'une histoire plus ou moins authentique. Non, c'était un magistrat qui avait vu, et qui savait.

— Je vous déclare, mon cher Fauré, dit-elle en riant, que vous ne sortirez pas d'ici avant de nous avoir raconté votre roman. Car c'est un roman, n'est-ce pas?

— Mieux que cela, ma cousine, c'est un drame, et un drame d'autant plus poignant qu'il a été vécu. Vous me pardonnerez si mon récit est un peu long; mais l'habitude des réquisitoires me condamne à être prolixe : je ne sais plus être bref.

— Soyez aussi bavard que vous voudrez, pourvu que vous soyez intéressant.

— J'y tâcherai. D'abord, deux mots sur l'origine de Mme de Morère : elle est créole de la Martinique. Elle perdit sa mère étant encore au berceau. Quant à son père, il mourut plus tard, fou furieux, dans une maison d'aliénés. Elle vint alors habiter Foix, chez une vieille tante. Je vous ai dit qu'à cette époque, on l'appelait la belle Catherine Jouve. En effet, je n'ai jamais vu plus admirable créature. Malheureusement pour elle, ses parens ne lui avaient rien laissé, et les Ariégeois sont trop pratiques pour ne pas tenir à la fortune. N'ayant pas de dot, elle ne pouvait pas se marier aisément : il se présentait beaucoup d'amans, mais pas un seul époux. Peut-

être aussi les goûts de luxe de Catherine effrayaient-ils les jeunes gens de son entourage. Bref, elle allait coiffer le chapeau de sa sainte patronne, lorsqu'un officier de la garnison, resté veuf avec un fils, s'éprit follement d'elle. J'ai peu connu le capitaine Sorbier; j'ignore donc comment marchèrent les choses. D'ailleurs, le temps affaiblit mes souvenirs. Après trois mois d'une cour assidue, le capitaine fit sa demande et fut agréé. Le mariage eut lieu en grande pompe, et...

— Comment! Mme de Morère a été mariée deux fois! s'écria Maurice. Ma parole, les Parisiens ne sont que des ignorans.

— Vous m'interrompez au moment le plus intéressant, reprit en souriant le magistrat. Je répète ma phrase : faites bien attention, monsieur, et vous aussi, ma cousine. Le mariage eut lieu en grande pompe, et... et le lendemain des noces les deux époux se séparèrent d'un commun accord.

— C'est un vaudeville que vous nous récitez là et vous nous promettiez un drame!

— Un peu de patience, le drame viendra. Vous comprenez que le tapage fut grand. A Paris, on n'eût parlé de l'aventure que pendant vingt-quatre heures; mais, dans nos petites villes on s'ennuie à mourir. Aussi l'on fait durer les scandales plus longtemps! On les économise pour ne pas les user d'un seul coup. Si bien que pendant six semaines on ne s'occupa que de M. et de Mme Sorbier. Sans compter les petits commentaires grivois dont on ne se prive pas. Pensez donc! un mari et une femme se séparant le lendemain de leur première nuit de noces... quelle aubaine!

Mme Vernier et M. Gendron ne pensaient plus à interrompre le procureur de la république. Ce fut M. Fauré qui s'arrêta pour déguster le verre de malaga placé à côté de lui sur un guéridon. Peut-être voyait-il que son récit produisait de l'effet : avec la coquetterie des conteurs habiles, il se plaisait à se laisser désirer.

— La suite! la suite! mon cousin, dit Mme Vernier avec impatience.

— En province, reprit-il, et surtout dans les petites villes, il est impossible de rester neutre. C'est chose commode à Paris, où il est aisé de ne pas se rencontrer : mais à Foix!.. Les uns prirent parti pour le mari, pendant que les autres se prononçaient pour la femme. Naturellement tous les jeunes gens se déclarèrent pour celle-ci. La belle Catherine ne disait rien sur les motifs de cette brouille subite, mais elle poussait de petits soupirs qui accusaient terriblement le capitaine. De son côté, M. Sorbier se taisait également. Pourtant deux ou trois faits lui gardèrent l'estime de tous. Ainsi il avait donné sa démission; son colonel, sans doute au courant du secret, courut à Paris, et la démission fut refusée; les officiers du régiment témoi-

gnèrent à leur collègue une sympathie d'autant plus remarquée qu'on affectait de la rendre publique. Bref, l'opinion hésitait lorsque éclata un événement terrible qui épaissit encore le mystère.

— Pour le coup, c'est le drame promis?

— Oui. Je vous ai dit que le capitaine avait eu d'un premier mariage un fils nommé Maximilien, je crois. Un matin, cet enfant, en entrant chez son père, le trouva mort dans son lit. Pendant la nuit, le capitaine s'était fait sauter la cervelle.

De nouveau M. Fauré s'arrêta. Mais ce n'était pas le compte de ses auditeurs.

— Et puis? demandèrent en même temps Mme Vernier et Maurice Gendron.

— Et puis c'est tout. Le petit garçon alla dans la famille de sa mère; Mme veuve Sorbier quitta Foix, et l'on n'entendit plus parler d'elle. Moi seul peut-être sais aujourd'hui que l'ancienne Catherine Jouve est devenue Mme de Morère.

— Comment! l'histoire est finie? Mais pas du tout, mon cousin, il nous faut l'explication du mystère. D'autant que vous reconnaissiez tout à l'heure avoir été mêlé à cette affaire et que je ne vous ai pas encore vu paraître.

— Malheureusement, ma cousine, il m'est impossible de vous en dire plus long. Un magistrat est quelquefois un confesseur. Les secrets qu'il découvre doivent rester enfouis dans sa conscience quand l'intérêt de la justice n'est pas en jeu. Contentez-vous de ce que je vous ai appris. C'est bien assez joli déjà! En vérité, je ne m'attendais guère à m'occuper aujourd'hui de la belle Catherine Jouve. Je vois qu'elle continue comme elle a commencé; elle trompe son second mari, comme, sans doute, elle a trompé le premier. Et elle finit par livrer sa fille à son amant. Pouah!

Mme Vernier n'insista plus : elle connaissait son cousin. Cet homme de haute taille, aux cheveux grisonnans, aux yeux clairs et froids, possédait la rigidité de conscience des magistrats du temps passé. Si M. Fauré croyait de son devoir de se taire, aucune puissance humaine ne le ferait parler. Au surplus, la Parisienne en savait assez. Grâce à l'histoire de la belle Catherine Jouve, elle allait se procurer la délicate jouissance d'un succès de salon. Ce n'est pas qu'elle eût envie de dire du mal de Mme de Morère... oh! mon Dieu, non. Mais comment eût-elle résisté au plaisir de répandre partout cette aventure qui commençait par un vaudeville et finissait par un suicide?

— Je tombe de mon haut, reprit-elle. Quoi! Mme de Morère est une héroïne de roman? On apprend tous les jours, paraît-il. Enfin, c'est la journée des étonnemens, car ce mariage me semble incompréhensible. On disait Catherine fort amoureuse du marquis.

— Bah! répliqua insoucieusement Maurice, ils ont peut-être assez l'un de l'autre.

— Mon cher, répondit Jeanne, passé quarante ans une femme ne rompt jamais volontairement une ancienne liaison. Elle sait trop bien que c'est la dernière; elle s'y attache comme le lierre au chêne.

— Dites qu'elle s'y cramponne!

— Je veux bien. Aussi ce mariage est tout à fait inexplicable, je le répète. Quel est votre avis, mon cousin? Un magistrat philosophe tel que vous doit savoir déchiffrer l'énigme de toutes les passions humaines.

— Vous me flattez, ma chère, répondit M. Fauré, avec son sourire fin et sceptique. Je ne connais guère qu'en théorie ces passions humaines dont vous parlez, et il y a loin de la théorie à la pratique. Cependant, je me suis trouvé quelquefois en présence de situations pareilles à celle de Mme de Morère, et j'ai réfléchi sur la question. Pour moi, la femme est un être fin, rusé, nerveux à l'excès, impressionnable par tempérament, confondant aisément la sensation avec le sentiment, exagéré dans le bien comme dans le mal, jamais pondéré, capable des plus grandes fautes et des plus sublimes dévoûmens. Or plus je vais, plus je suis convaincu qu'il faut s'attendre à tout d'une femme quand elle est jetée dans un certain courant. Prenons le cas de Mme de Morère, par exemple, puisque c'est celui qui nous occupe. Eh bien! savons-nous comment les choses se sont passées? Ce qui vous paraît inexplicable est, au contraire, très facile à expliquer. Elle aime son amant, et vous vous étonnez qu'elle lui donne sa fille? Peut-être y est-elle forcée; peut-être M. de Tandray a-t-il préparé ce mariage-là de longue main ou se sert-il de ce moyen pour détourner les soupçons de M. de Morère, qui, lents à venir, se seraient éveillés tout à coup? Vous souriez tous les deux? Votre sourire signifie que M. de Morère sait parfaitement à quoi s'en tenir. Soit, cherchons une explication psychologique. Dans une liaison de quinze ans, ma chère Jeanne, il entre autant d'habitude que d'amour. La belle Catherine s'est faite à voir le marquis tous les jours; bien souvent, elle a consulté son miroir et s'est dit, à mesure que les années passaient, accusant les traits de son visage ou creusant les rides de ses yeux : « Un jour il m'abandonnera, et je ne le verrai plus! » Peu à peu, même à son insu, elle s'est pliée à l'idée d'un changement qui ne modifierait qu'à moitié l'état des choses. Certes, elle a dû s'indigner, protester, refuser d'abord; le marquis lui a mis le marché à la main brutalement : « Consentez, ou vous ne me verrez plus! » Et elle a consenti, et elle a été conquise de haute lutte. Elle a songé qu'en sacrifiant l'amant, elle gardait le gendre : mieux vaut perdre la moitié que de perdre le tout! Son amour en souffrirait, mais ses habitudes

n'en pâtiraient pas. Maintenant, ne me demandez plus rien : j'ai parlé pendant une demi-heure, c'est assez pour une fois.

Quand son cousin et Maurice eurent pris congé d'elle, Mme Vernier demeura toute songeuse. Elle cherchait à analyser les paroles de M. Fauré, paroles d'un sceptique, mais d'un philosophe habile à srcuter le cœur humain. Cette psychologie cruelle la frappait par sa cruauté même et par son apparente brutalité. Les raisonnemens du magistrat lui paraissaient terriblement logiques. M. Fauré avec son habitude de la vie, accoutumé à étudier les dessous des passions violentes, à connaître les ressorts qui font mouvoir ce pantin qui est l'homme, devait reconstituer fidèlement ce drame intime. Évidemment il y avait eu lutte entre cet amant et cette maîtresse : la maîtresse vaincue acceptait les conditions de l'amant vainqueur.

Mais Jeanne Vernier était trop intelligente pour ne pas regarder plus haut et plus loin. Elle pensait amèrement que toutes les personnes mises au courant de ce mariage scandaleux, — et elle-même comme les autres, — s'occupaient beaucoup de Mme de Morère, et pas du tout de Diane. Celui-ci s'étonnait, celle-là s'indignait, chacun jugeant selon son caractère ou son tempérament ; mais nul ne songeait à plaindre la jeune fille. Et Mme Vernier restait pensive devant les flammes mourantes de la cheminée qui se tordaient rougeâtres ; elle se disait tout bas qu'il fallait expliquer cet oubli par l'égoïsme cruel des individus. Le côté scabreux de l'aventure émoustillait tout le monde : personne ne pensait à la pauvre enfant, vendue moralement, livrée chair et âme. Qu'importait à ces gens-là que Diane de Morère fût ou non malheureuse? Après tout, elle aimait peut-être aussi le marquis ! Si elle ne l'aimait pas, on ne cherchait pas à savoir pourquoi elle l'épousait, quelles pressions elle subissait, quelles contraintes elle supportait. Il est bien plus intéressant de ne voir dans les choses que leur côté scandaleux : c'est si fatigant de plaindre les autres ! A part Mme Kersaint et peut-être M. Fauré, Mme Vernier s'avouait que tous ses amis, ce jour-là, n'avaient été que des égoïstes, en effet. Pour ne pas être personnel, il faut être très bon ou avoir beaucoup souffert.

II.

Jeanne disait vrai : jamais, mieux que Mlle de Morère, femme ne mérita ce nom charmant de Diane. La jeune fille ressemblait à une statue de la Chasteté. Petite, mais d'une élégance rare et d'une exquise finesse de formes ; modelée comme une vierge de la sculpture antique, avec des mains et des pieds incomparablement beaux ; très brune, comme une fille de Velasquez, de ce brun éclatant qui devient

bleu sous le jeu capricieux des lumières, elle frappait à première vue, et l'attention ne se détournait plus d'elle après s'y être fixée. Elle tenait de sa mère ce magnifique teint des créoles d'une pâleur mate éblouissante. Pâleur que ni les veilles, ni la fatigue, ni la chaleur n'altèrent jamais : une nacre perlée, un étincellement de jeunesse et de fraîcheur. Les yeux, noirs, brillans, profonds, regardaient bien en face. On aurait dit des yeux d'Indienne, à les voir à demi noyés, avec une sereine expression de fierté calme. L'ensemble était bien celui de Diane, la Diane élancée des poètes grecs, la rêveuse d'idéal, l'amante passionnée des hautes cimes et des horizons lointains.

Mlle de Morère avait dix-neuf ans; elle n'habitait dans sa famille que depuis dix-huit mois. Sa mère ne s'était jamais occupée d'elle. Aussi loin qu'elle reportait son souvenir, elle se trouvait seule laissée dans l'abandon. Jusqu'à huit ans, elle vivait en Bretagne, aux environs de Nantes, chez des parens pauvres pour qui sa présence devenait une petite fortune. Ce fut l'époque heureuse de son existence. Elle se revit souvent depuis lors, par la pensée fidèle de son cœur, libre, insouciante, courant les champs, errant sur les falaises, avec un jeune garçon du voisinage devenu son ami. Le temps coulait. Un jour, une femme de chambre venait la chercher, — sa mère ne se dérangeait pas pour si peu de chose, — et elle passait quinze jours dans sa famille, absolument perdue dans le tourbillon des visites, des fêtes, des dîners qui se succédaient à l'hôtel de Morère.

Les enfans observent beaucoup sans qu'on s'en doute ou qu'on s'en aperçoive. Diane se souvenait fort bien que, pendant ces quinze jours, sa mère ne l'avait embrassée que deux fois : à l'arrivée et au départ. Elle se rappelait aussi deux figures qui la frappaient : M. de Morère, son beau-père, et dont elle portait le nom, lui disait-on, parce qu'il l'avait adoptée : un homme de taille moyenne, silencieux, glacial d'aspect, avec ses cheveux gris de bonne heure. Il avait le visage pâle, des yeux froids, interrogateurs, animés parfois d'une flamme vive, éteinte presque aussitôt. Il lui témoignait d'abord une certaine affection, mais, malgré elle, Diane ne pouvait s'accoutumer à lui. Il lui inspirait une sorte de terreur vague, inconsciente, qu'elle ne raisonnait pas, terreur aussi vivante chez la jeune fille que chez l'enfant. Elle préférait beaucoup le marquis de Tandray, qui venait souvent chez sa mère. Il parlait au moins, ce qui faisait ressortir davantage l'éternel silence de M. de Morère; il était gai, riait et jouait quelquefois avec « la bambine, » comme il l'appelait. Et puis, il plaisait par sa beauté mâle, par son esprit en éveil, toujours alerte et vif, par l'élégance innée de ses manières et de sa taille élancée.

Au bout de ces quinze jours, on la confiait à la même femme de

chambre, et Diane s'en allait dans son nouvel exil : un couvent triste et glacé de province, où elle restait plus de neuf ans. Pendant ces neuf ans, elle vit sa mère cinq fois, car elle ne vint dans sa famille qu'à cinq reprises différentes. Elle usait ses vacances avec les religieuses, dont la rudesse austère l'intimidait. Sans la tendresse de son amie Anne-Marie, elle serait morte de chagrin. Seul, M. de Morère la visita plusieurs fois, mais seulement pendant la première et la seconde année. Ensuite, il ne reparut plus. Sans doute il se lassait d'être reçu par une enfant, muette, terrifiée, et pour qui son départ était une délivrance.

Enfin, dix-huit mois auparavant, la supérieure du couvent, qui l'aimait peu à cause de sa piété trop calme, lui annonçait qu'une sœur converse allait la conduire à Paris. Diane quitta le couvent avec joie; Anne-Marie seule aurait pu le lui faire regretter, et elle était partie, elle aussi, depuis six semaines, pour épouser M. Kersaint. Elle retrouva l'hôtel de Morère tel qu'il était neuf ans auparavant : sa mère et son beau-père avaient vieilli, voilà tout. On la reçut mal : lui, avec sa froideur habituelle; elle, avec une sécheresse mêlée de dépit. La mère en voulait à sa fille de sa jeunesse triomphante et de son éblouissante beauté. Diane remarqua que tous les deux l'examinaient longuement, mais d'une façon différente. Elle s'aperçut aussi que le marquis de Tandray se faisait beaucoup plus rare. Il avait également vieilli, mais ses quarante ans le laissaient toujours beau et distingué.

Pendant les dix-huit mois qui s'écoulèrent depuis, Diane prit l'habitude d'observer et de se taire. Elle avait peu parlé chez Mme Vernier : sans la présence d'Anne-Marie, elle n'eût point parlé du tout.

En sortant de chez Jeanne, Mme de Morère et sa fille montèrent dans leur coupé et rentrèrent à l'hôtel sans échanger une parole, selon leur coutume. Au logis seulement, Catherine dit :

— Mme Kersaint ne vous a-t-elle pas annoncé qu'elle viendrait dîner ce soir?

— Oui, en effet.

Et ce fut tout. Diane se réfugia dans sa petite chambre, fraîche et virginale comme elle, pendant que sa mère regagnait son appartement. La belle Catherine se sentait affreusement lasse. Elle s'étendit sur une chaise longue et resta là, dans ce boudoir obscur, sans lumières, ne s'apercevant pas que la nuit grandissait dans le fardin de l'hôtel. Les seules ombres qu'elle vît étaient celles de sa pensée. Elle avait consommé le sacrifice. Le lendemain, tout Paris saurait qu'on l'abandonnait et que son amant devenait son gendre. C'était Diane qui le lui volait, et un frisson de colère l'agitait. Les heures coulaient sans qu'elle les comptât quand sa femme de chambre entra, apportant une de ces lampes anciennes,

à la mode depuis quelques années : une lueur douce éclaira la pièce. Étrange boudoir qui faisait douter si l'on se trouvait chez une dévote ou chez une mondaine. A la muraille, un grand crucifix d'ivoire, et sur les pieds du Sauveur, un chapelet de Lourdes en bois jaune grossièrement taillé et dont les grains s'attachaient les uns aux autres par des fils de laiton ; en face, une belle gravure avant la lettre représentant la voluptueuse Antiope du Corrège, nue sur la mousse, et surprise en son sommeil par le Faune aux yeux luisans. Les murs étaient épais, capitonnés ; les meubles profonds et moelleux ; de larges coussins s'étalaient sur les tapis de haute lice ; une petite bibliothèque en chêne sculpté, à rayons ouverts, contenait, les uns à côté des autres et faisant bon ménage ensemble, *l'Imitation de Jésus-Christ* et les *Contes de la reine de Navarre*, *Boccace* près des *Confessions de saint Augustin*, pendant que l'*Introduction à la vie dévote*, dans un cartonnage de quinze sous, frôlait les quatre volumes des *Liaisons dangereuses*, enchâssés dans une fine reliure en maroquin gris, à coins d'argent. Dans l'air flottait, insaisissable, un parfum doux et séduisant imprégné dans les meubles, les capitonnages et les tentures. Ce contraste expliquait tout le caractère de cette femme : dévote et corrompue, superstitieuse et sensuelle, absolument dénuée de sens moral et craignant des châtimens futurs.

Catherine se replongeait dans ses pensées pleines de fiel et d'amertume. Tous les souvenirs de son passé d'amour s'épandaient à travers ce boudoir : et il fallait rompre à jamais avec cet amour-là ! De nouveau, la caméristé parut et demanda si madame pouvait recevoir M. le marquis de Tandray. Lui !.. Catherine se leva, et, rapidement, d'une voix brève :

— Oui, dit-elle. Allez prier M. le marquis de m'attendre, et revenez m'habiller.

Pendant que la femme de chambre faisait sa commission, Catherine s'accoudait à la cheminée et se regardait longuement dans la glace. Elle examinait sa figure, jolie malgré son âge ; le temps y marquait à peine sa trace par quelques rides au coin des yeux et une fine couperose sur les joues. La taille gardait sa sveltesse harmonieuse d'autrefois, la gorge ses splendeurs pleines de fermeté. Un sourire amer plissa les lèvres de Mme de Morère :

— Je suis encore belle, pourtant ! murmura-t-elle les yeux fixés sur ce miroir, où se contemplait naguère la maîtresse victorieuse et qui reflétait maintenant le pâle fantôme de la maîtresse vaincue.

La caméristé rentra, et Catherine s'habilla vite, revêtant une robe de satin noir à longue traîne, qui moulait ses formes superbes et faisait ressortir la pâleur nacrée de son teint. Elle jeta un voile de

poudre de riz sur ses joues, et, lentement, comme si elle s'écoutait parler :

— Introduisez M. de Tandray, dit-elle.

Elle restait debout, appuyée à la cheminée, immobile, l'œil fixe. Conservait-elle donc un dernier espoir et voulait-elle en effet jouer une partie suprême? Le marquis parut, souriant, superbe, impudent.

— Vous allez bien, chère madame? dit-il de sa voix un peu grasseyante.

— Pourquoi ne m'appelez-vous pas Catherine, puisque nous sommes seuls?

Il eut un geste d'ennui, comme un homme qui se voit menacé d'une scène et qui regrette de s'y être exposé. Elle eut peur qu'il ne restât pas; elle redevint souple, humble, presque suppliante.

— J'ai fait ce que vous vouliez, Fabien, reprit-elle; j'ai rendu plusieurs visites aujourd'hui et, partout, j'ai annoncé votre mariage avec Diane,.. puisque j'y ai consenti,.. puisque vous y êtes décidé. Car vous êtes bien décidé, n'est-ce pas?

Il sourit, s'avança vers elle et lui baisa la main d'une façon singulière, baiser à demi tendre comme celui d'un amant, à demi galant comme celui d'un ami.

— Je vous ai tant aimée, Fabien, et... (elle baissa la voix) je vous aime tant!

Il reprit posément, lentement, avec l'air résigné d'un homme qui répète une chose pour la vingtième fois :

— Et moi aussi, je vous ai beaucoup aimée, Catherine. Je vous serai toujours reconnaissant des années de bonheur que vous m'avez données. Mais tout doit finir, et vous savez mieux que personne,.. vous savez, seule, ce que j'ai recherché dans cette alliance.

Il lui prit la main, la força de s'asseoir auprès de lui, et, très doucement :

— Est-ce par amour que je désire ce mariage, ma chère Catherine? Nullement. Je n'aime point Diane, vous ne l'ignorez pas. Quand un homme a eu le bonheur de rencontrer dans sa vie une femme telle que vous, sa passion peut décroître à une heure donnée, parce que, hélas! rien n'est éternel, mais son cœur est à jamais éteint. Non, c'est un mariage de convenance, pas autre chose. Nous ne sommes plus jeunes, tous les deux, permettez-moi de vous le dire : vous avez quarante-cinq ans, moi quarante. Nous avons passé l'âge des folies; ce qui doit subsister entre vous et moi, c'est un sentiment durable, profond, si bien que nous soyons sûrs de pouvoir toujours compter l'un sur l'autre.

Il parlait avec onction, mettant un accent amoureux dans ces paroles amicales, essayant de bercer la douleur de Catherine, d'étendre un baume sur sa plaie.

— Vous me connaissez, reprit-il; je suis un homme d'intérieur. J'arrive à l'âge où il faut avoir un foyer, une famille, et c'est précisément là que je vous ai donné une preuve de tendresse en désirant épouser votre fille. Avec mon nom et ma fortune, je pouvais aisément me marier. Mais notre liaison a été connue de tous. Ma future famille aurait évidemment exigé que toutes relations cessassent entre vous et moi. Pas un instant je n'ai voulu accepter cette idée odieuse. C'eût été de ma part une lâcheté et une ingratitude. Plus même, je n'en aurais pas eu le courage. Ne plus vous voir, vous, mon amie la meilleure et la confidente de toutes mes pensées! Séparer ma vie d'avec la vôtre, au point que vous devinssiez une étrangère pour moi de même que je serais un étranger pour vous! Mieux valait chercher à concilier nos tendresses communes avec les lois du monde où nous vivons, avec mon secret désir de me créer un intérieur, — je vais plus loin, — avec votre désir à vous-même de rentrer dans une existence régulière.

Catherine eut un mouvement brusque; le marquis feignit de ne pas s'en apercevoir. Il continua sur ce même ton tranquille et tendre, jouant jusqu'au bout son audacieuse comédie, débitant ses petites infamies comme des maximes de morale bourgeoise.

— Vous êtes la plus honnête femme que je connaisse, dit-il gravement. J'ai bien vite deviné, mon amie, le combat qui se livre chez vous, entre vos idées religieuses d'autrefois et votre passion d'aujourd'hui. Je n'ai eu qu'à jeter les yeux sur les livres de votre bibliothèque... La première fois que le révérend père Brémond est entré ici, j'ai compris que je n'étais plus seul dans votre cœur.

Il se rapprochait d'elle tout doucement, accentuant la langueur de ses paroles :

— Ah! j'ai beaucoup souffert, Catherine, lorsque j'ai vu qu'il me fallait prendre un parti. J'ai vite écarté l'idée d'un mariage étranger qui m'éloignait de vous. C'est alors que j'ai résolu d'épouser Diane. Certes elle est belle, mais d'une beauté froide qui ne me plaît guère et qu'on ne peut pas admirer à côté de la vôtre. Ah! vous faites bien du tort à votre fille, mon amie! Puis je l'ai connue enfant, et elle restera toujours une enfant pour moi. Enfin, rien ne nous séparera plus; nous mènerons la vie la plus charmante qu'on puisse rêver; car nous ne nous quitterons jamais, n'est-ce pas, et nous nous verrons toujours?

Sans doute M. de Tandray avait réfléchi longtemps au rôle qu'il jouait. Jamais comédien n'eut des inflexions de voix plus habiles, des gestes plus calculés que cet homme. Peu lui importait vraiment

de guérir la blessure faite au cœur et à la vanité de Catherine ; il se contentait de l'endormir lentement afin d'éviter jusqu'au mariage au moins un éclat qui eût bouleversé ses projets. Dans tout ce qu'il disait, un observateur tel que M. Fauré, par exemple, eût remarqué le soin qu'il mettait à ménager, pour l'instant, ce cœur et cette vanité. Il se faisait plus vieux que son âge, fatigué de la vie, même blasé, pour que Mme de Morère ne crût pas une minute qu'un nouvel amour existait en lui. Et tous ces mensonges devaient porter, car il les lui répétait pour la vingtième fois peut-être. Puis où serait la morale humaine si les coquins n'en arrivaient pas à se tromper les uns les autres ?

— Mme Rochez est au salon, dit la femme de chambre en entr'ouvrant discrètement la porte du boudoir.

Catherine jeta les yeux sur le cartel de vieux style appendu à la muraille; il marquait sept heures. Mme de Morère prit le bras du marquis et se dirigea vers le salon afin de recevoir ses convives : de même que Mme Rochez, ils ne tarderaient point à paraître.

— J'avais peur que vous ne vinssiez pas, dit Catherine en embrassant son amie. Ma lettre a dû vous arriver ce matin seulement ?

— Par bonheur, je ne dînais nulle part, puis je me serais rendue libre si je ne l'avais pas été. Ce n'est pas la peine d'être veuve si l'on ne fait pas selon son caprice. Or mon caprice est toujours de venir chez vous.

Henriette Rochez porte son veuvage très orné. Après avoir eu le bonheur de l'épouser, son mari, le plus galant homme du monde, a pris le parti de mourir ! C'est le seul moyen qu'il ait trouvé de ne pas vivre avec sa femme : un monstre charmant, mais un monstre. Grande, d'une minceur diaphane, extrêmement jolie, grâce à de grands yeux d'un bleu sombre et à des traits d'une pureté exquise, Henriette est la créature la plus naïvement, mais la plus absolument méchante qu'on puisse voir. Elle a pour spécialité de dire du mal de tout le monde, de ses parens, de ses amies et d'elle-même. Pas une fierté qu'elle ne cherche à flétrir, pas un honneur qu'elle ne tente de souiller. Pourquoi cet acharnement contre les autres? « Parce qu'elle est maigre ! » affirmait un homme d'esprit. Henriette savait que dans le monde on plaisantait beaucoup sur cette maigreur de phénomène qui la désespérait. Quand son mari vivait, on faisait allusion à sa célébrité de tireur habile en disant : « M. Rochez est la première lame de Paris ; sa femme est la seconde ! » Depuis son veuvage, on a changé le proverbe ; on dit maintenant : « Avec les deux bras d'Henriette, on en ferait un maigre ! » Elle déguisait sous un sourire éternellement poétique sa méchanceté et sa rage froide qui ne s'exhalait que par éclairs. On lui a prêté des amans. Mais généralement les mieux épris s'éloignent

d'elle à une heure donnée, comme pris de dégoût pour la difformité morale de son esprit ou d'horreur pour la difformité physique de son corps. Elle rit d'un rire qui fait mal : c'est une espèce de sifflement de vipère qui précède et suit généralement chacune des petites calomnies que sa lèvre rose débite dans un sourire.

Deux femmes aussi perverties devaient se plaire tout naturellement malgré leur différence d'âge : Mme Rochez avait vingt-sept ans. Henriette et Catherine étaient donc fort liées. Une sorte de pacte tacite existait entre elles : elles se prêtaient assistance et se défendaient mutuellement. Mais Henriette, possédée du démon de mal dire, manquait souvent au traité.

Deux ou trois intimes de la maison parurent encore les uns après les autres, suivis bientôt de Mme Kersaint, qui chercha aussitôt Diane des yeux ; comme si la jeune fille eût deviné la présence de son amie, elle ne tarda pas à arriver, elle aussi. Quant à M. de Morère, on ne le prévenait, de coutume, qu'au moment de se mettre à table : il entra juste au moment où le valet de pied ouvrait à deux battans la porte du salon pour annoncer que « madame était servie. » Il offrit silencieusement son bras à Mme Kersaint, pendant que Catherine, appuyée à celui de M. de Tandray, restait en arrière.

Le commencement d'un dîner est presque toujours froid, soit que la communauté de magnétisme ne se soit pas encore établie entre les convives, soit que ceux-ci songent à briller par leur fourchette avant de briller par leur esprit. Mais, à l'hôtel de Morère, c'était plus froid que partout ailleurs. Tant que la douce quiétude amenée par des mets exquis et des vins de premier ordre ne déliait pas les langues, on restait sous l'impression glaciale causée par la présence de M. de Morère. Il se tenait, au milieu de la table, en face de Catherine, qu'il n'appelait jamais que « madame. » Il mangeait peu, ne buvait que de l'eau, et ne parlait jamais, excepté pour répondre quelques mots à ses voisins. Quand un de ses hôtes lui adressait la parole, M. de Morère répliquait par des phrases brèves, ou par un signe de tête. On le disait très occupé de ses travaux de tous genres, surtout de ses études géographiques. Il était l'un des plus assidus aux réunions de la société célèbre qui compte, parmi ses membres les plus illustres géographes et voyageurs du monde. Souvent il s'y départait de son mutisme accoutumé et prononçait un discours net, précis et substantiel. Le monde le traitait de braque et d'original, ce qui l'aidait à excuser Catherine et lui épargnait la peine d'étudier plus avant ce caractère concentré. Nul ne remarquait la douceur rayonnante qu'avaient par momens les yeux froids de cet homme et l'expression de sereine bonté que prenaient soudain ses lèvres fermées : il est vrai que ce rayonnement de douceur durait

peu, que cette sérénité de bonté s'effaçait bien vite. Tel un éclat de soleil luisant dans un paysage d'automne et qu'a bientôt chassé la tristesse du ciel gris.

Cependant, peu à peu, la conversation s'animait. Henriette étant là, on ne pouvait manquer de médire souvent et de calomnier beaucoup. En une demi-heure, on effleura tous les scandales, on étala toutes les hontes, on fouilla toutes les plaies : les uns et les autres ne voyaient guère dans la pourriture du monde parisien qu'un prétexte à mots d'esprit ou à comparaisons grivoises. Seules, Anne-Marie et Diane ne disaient rien ; quant à M. de Morère, le regard perdu dans le vide, il semblait aussi loin de chez lui que s'il eût été au Kamtchatka. Un jeune homme, tiré à quatre épingles, frais comme la devanture d'un chemisier du boulevard, eut cependant le mérite de l'enlever à ses rêves et d'arracher de lui quelques paroles.

— J'ai une grande nouvelle à vous annoncer, dit-il. Qui de vous se rappelle l'aventure de Maximilien Danglars, qui fit tant de bruit dans la presse le mois dernier ?

A ce nom, M. de Morère tourna vivement la tête vers le jeune homme qui le prononçait ; évidemment le géographe s'étonnait qu'une tête vide comme celle de ce Louis Maréchal pût connaître Maximilien Danglars. Celui-ci devina sans doute la pensée de M. de Morère, car il ajouta en riant :

— J'étais bien sûr de ramener notre amphitryon sur la terre en parlant de Max, comme nous l'appelions au lycée. Quant à vous, mesdames et messieurs, vous avez déjà oublié l'aventure dont je parle. C'est l'histoire de ce voyageur intrépide qui a été seul à Tombouctou, la ville mystérieuse. Au retour, il a livré un grand combat à coups de fusil pour délivrer une petite Arabe qu'on emmenait en esclavage.

— C'est un héros, répliqua M. de Morère.

Il dit ces quatre mots d'une voix si vibrante, d'un accent si chaud, que Diane, qui, se taisant, observait beaucoup, le regarda stupéfaite.

— Il paraît que vous comptez recevoir le grand voyageur d'une façon pompeuse ? poursuivit Louis Maréchal en s'adressant toujours à M. de Morère.

Celui-ci eut un signe de tête affirmatif.

— Oh ! acheva le jeune homme, la société de géographie lui réserve, dit-on, une réception comparable à celle qu'on a faite à Nordensjkiold. Le président de la république et un couple de ministres viendront. Max a été décoré il y a deux ans ; on le nommera officier, et on lui ouvrira l'Institut. Je ne l'envie point, parce que c'est un garçon de cœur que nous aimions beaucoup. Le voilà illustre ! C'est beau la gloire,.. oui, mais... c'est bien fatigant à gagner !

On se mit à rire ; la conversation changea. On parla courses, pendant que M. de Morère rentrait dans son rêve et que Diane se demandait tout bas quel pouvait bien être ce jeune homme dont les actions fondaient la glace de son beau-père. Quant à Mme Kersaint, revenue seulement la veille de Nice, inopinément mise au courant du mariage inattendu de son amie, elle passait son temps à observer tour à tour Diane, Catherine et le marquis. Elle remarqua que M. de Tandray, contre sa coutume, était placé, non à côté de sa fiancée, mais de sa future belle-mère ; enfin qu'il affectait de négliger Diane. Et cependant, lorsque le marquis regardait par hasard la jeune fille, une lueur flambait dans ses yeux, comme si un flot de passion montait à son cœur. Mais l'éclair s'éteignait vite, et M. de Tandray semblait faire un effort pour redevenir indifférent en apparence.

Le dîner s'achevait. On rentrait au salon, quand Anne-Marie se pencha vers Diane et lui dit tout bas :

— Emmène-moi dans ta chambre ; il faut que je te parle.

Presque aussitôt, Mlle de Morère souleva une tenture, et, faisant signe à Mme Kersaint, elles disparurent ; puis, arrivées dans la petite chambre :

— Je suis bien heureuse que tu m'aies enlevée, s'écria Diane en se jetant au cou de son amie. J'ai tant de choses à te dire !

— Et moi donc ! Assieds-toi là, en face de moi. Depuis combien de temps ton mariage avec M. de Tandray est-il décidé ?

— Depuis huit jours.

— Pourquoi ne m'en avais-tu point parlé, naguère, avant mon départ pour Nice ?

— Parce qu'il n'en était pas encore question.

— Bien ; mais depuis huit jours, pourquoi ne m'as-tu pas écrit ?

— Ma mère m'a fait appeler un matin ; elle m'a dit que M. de Tandray sollicitait ma main et qu'elle désirait connaître ma réponse, attendu que j'étais absolument libre de mon choix. J'ai demandé à réfléchir jusqu'au soir, et, le soir, j'ai déclaré que je consentais à épouser M. de Tandray. Tu allais revenir, j'ai jugé inutile de t'écrire.

Anne-Marie semblait fort embarrassée. Évidemment, elle se sentait dans une situation gênante, mais, guidée par sa conscience, elle ne voulait pas fuir l'explication qu'elle provoquait. Elle reprit, en affectant une grande tranquillité :

— Ta mère ne t'a fait aucune observation ?

— Aucune. Tu sais que nous ne causons jamais bien longuement ensemble. Puis, ce soir-là, ma mère avait une migraine si forte, que son boudoir était resté sans lumière. D'ailleurs elle me renvoya tout de suite.

Anne-Marie éprouvait une pitié profonde. Comme elle plaignait cette malheureuse enfant !

— Alors, reprit-elle, tu aimes M. de Tandray ?

Un sourire navré plissait les lèvres de la jeune fille.

— Non, dit-elle.

Anne-Marie jeta ce cri :

— Tu ne l'aimes pas et tu l'épouses !

Et comme Diane baissait la tête, Mme Kersaint lui prit les mains, et ardemment :

— Puisqu'il en est ainsi, tout peut être sauvé. Tu ne l'épouseras pas, c'est bien simple. Tu diras que tu as changé d'avis, que tu as réfléchi au dernier moment. Il est impossible que tu épouses le marquis !

Diane la regarda une minute avec des yeux où remuait une pensée profonde ; puis, très simplement :

— Pourquoi ? dit-elle.

Mme Kersaint était de plus en plus gênée. Elle répliqua, après un silence.

— Parce que,.. lorsqu'on est jeune, jolie et riche comme toi,.. ou on ne se marie pas, ou on se marie avec un homme qu'on aime.

Le même sourire navré revint sur les lèvres de la jeune fille :

— As-tu quelque chose à reprocher au marquis de Tandray ? demanda-t-elle.

— Moi !

— Oui, toi.

Mme Kersaint rougit un peu.

— Que veux-tu que j'aie à lui reprocher ?

— Alors, quand tu dis qu'il est impossible que je l'épouse, tu ne veux point faire allusion à un fait que j'ignorerais et qui serait de nature à me détourner de lui ?

Anne-Marie frissonna. Est-ce que Diane aurait un soupçon ? Mais non, c'était impossible ; la vierge ne se doutait de rien. Comment l'idée du mal viendrait-elle à celle qui ignore le mal ?

— Je sais seulement, dit-elle, que c'est un homme de plaisir, très mondain, joueur enragé, et que, par conséquent, tu ne seras pas heureuse avec lui.

— Je me doute bien que je ne serai pas heureuse, mais j'y suis accoutumée. Tout ce que je désire, c'est de ne pas être malheureuse avec lui, et je crois qu'il en sera ainsi. C'est un galant homme, d'abord... Car c'est un galant homme, n'est-ce pas ? et je ne vois pas quel reproche grave on peut lui adresser. Si je ne l'aime pas d'amour, du moins il m'inspire une certaine amitié. Je le connais depuis mon enfance. Jadis, quand nul ne s'occupait de moi, il me témoignait assez d'affection pour que je lui en aie été

reconnaissante plus tard. Enfin je suis sûre qu'il ne contrariera en rien mes goûts, et qu'avec lui j'aurai la vie que je désire.

— Pourquoi en es-tu sûre?

— Parce qu'il m'aime passionnément.

— C'est vrai, murmura Mme Kersaint, il t'aime passionnément; je m'en suis aperçue pendant le dîner.

— Alors, tu t'es aperçue aussi, sans doute, qu'il évitait de me témoigner ouvertement cet amour? Je t'avoue que je lui en sais gré.

Anne-Marie se leva pour cacher la rougeur qui montait à son front. Elle fit quelques pas à travers la chambre; puis, revenant à Diane, elle reprit avec violence :

— Eh bien! non. Toutes ces raisons que tu me donnes ne sont pas des raisons. Une fille telle que toi n'épouse pas un homme uniquement parce que cet homme l'aime et qu'elle a de l'amitié pour lui! On ne se marie pas pour ne pas être malheureuse, on se marie pour être heureuse, et je veux que tu le sois, car tu mérites de l'être. Je t'en supplie encore, reviens sur ta décision, renonce à ce parti; fais ce que tu voudras, mais n'épouse pas le marquis de Tandray.

Les yeux de Diane flamboyaient :

— Écoute, Anne-Marie, tu me forces à te dire des choses que je n'ai jamais dites à personne. Tu ne connais pas tout ce que ma vie a d'affreux. Ma mère ne m'aime pas, et, — c'est terrible de l'avouer, — je n'aime pas ma mère. Excepté toi et un jeune garçon que j'ai connu en Bretagne quand j'étais toute petite, personne ne m'a jamais témoigné de tendresse. Mon existence ressemble à une grande steppe déserte : va, c'est à peine si quelques fleurs y ont poussé! J'ai tout tenté pour que ma mère pût m'aimer; je me suis heurtée à je ne sais quel mur de glace. Et je l'aurais tant chérie, moi, si elle avait voulu! Enfin, je me consolais avec l'espoir de me créer une famille plus tard. Tous les enfans que je voyais avaient un père, une mère, des frères ou des sœurs; ils ne se préoccupaient pas de l'avenir puisqu'ils avaient le présent. Moi, au contraire, il me fallait rêver au bonheur que j'aurais pour ne point souffrir du bonheur que je n'avais pas. Puis, je suis rentrée ici, j'ai vu, j'ai observé...

Elle s'arrêta : une sourde émotion la poignait.

— Je vis dans une atmosphère de glace. Ma mère me hait, te dis-je! Pourquoi? J'ai longtemps cherché. Peut-être en souvenir de mon père; car tu sais ou tu ne sais pas que M. de Morère est seulement mon beau-père, et que si je porte son nom, c'est par une complaisance légale que l'on a pas daigné m'expliquer. Et, à côté de cette première haine, j'en devine une seconde : celle que ma mère et son mari ont l'un pour l'autre. Je sens qu'il y a autour de moi des choses qui ne devraient pas être; je sens qu'on nous regarde, au

théâtre et au bal, avec cette curiosité particulière qui s'attache aux gens dont on parle. Je suis sûre qu'il existe de cruelles fautes dans la vie de l'un des êtres qui me touchent. Non pas dans celle de ma mère, grand Dieu! Elle est froide, hautaine, mais sans tache : sa piété l'a préservée de tout. Mais, mon père! ce père, déjà mort quand je suis née, peut-être a-t-il commis un crime dont je porte le poids! Bref, l'aversion qu'on me témoigne en cette maison me pèse comme des haillons que je jette loin de moi!.. J'en veux sortir!.. Attendre l'amour? Je n'aime aucun de ceux que j'ai rencontrés, et j'ai hâte d'en finir avec une existence qui me tue!.. Le marquis s'est présenté; il a été bon pour moi quand j'étais enfant; il m'aime, et je suis si peu blasée sur la tendresse des autres que cela me touche profondément. Tu reconnais comme moi que c'est un galant homme... Eh bien! je l'épouse, et il me conduira loin d'ici, et il m'emmènera, et ma vie sera libre et honorée! J'aurai des enfans, si je n'ai pas eu de mère, et je les chérirai doublement, pour moi qu'on n'aura pas aimée, et pour eux qui mériteront de l'être.

Elle parlait avec une ardeur, avec une violence qui coloraient son visage pâle. Ses yeux étincelaient.

— Si tu savais, Anne-Marie, acheva-t-elle, comme j'ai hâte de m'en aller, hâte de fuir cet hôtel où tout m'est étranger : les cœurs, les habitudes, les murailles elles-mêmes! Attendre que j'aime quelqu'un? Mais s'il ne m'aime pas, celui-là que je choisirais? Non, le marquis est libre, il est sincèrement épris de moi : je l'accepte. Va, j'en suis à me dire que le bonheur consiste moins à être heureuse qu'à ne pas souffrir, et qu'on n'est plus à plaindre du moment qu'on a le repos. Voilà ma philosophie. Elle est cruelle... et j'ai dix-neuf ans!

Rien ne peut rendre l'amertume que Diane mit en ces dernières paroles. Tout ce qu'elle avait souffert s'épanchait à la fin. Comme il fallait qu'elle eût été martyrisée pour en arriver à une aussi dure conclusion! Anne-Marie sentit qu'elle n'avait plus rien à ajouter. Pour empêcher ce mariage, elle aurait dû crier à la jeune fille : « Cet homme est l'amant de ta mère! » En avait-elle le droit et n'eût-elle pas commis un crime en agissant ainsi? Diane n'avait déjà que trop de soupçons, soupçons que sa prescience de femme faisait naître, mais que son ignorance de vierge l'empêchait de préciser. Mme Kersaint poussa un profond soupir, embrassa Diane et se tut.

— Maintenant, dit-elle, rentrons au salon, où notre absence pourrait être remarquée. A propos, veux-tu te promener avec moi, demain?

— Oui; où cela?

— Tu verras. Je t'emmènerai à la campagne, et la campagne est charmante par ces premiers jours de printemps.

— Tant mieux! quand je suis avec toi, j'oublie.

— Tu ne viens pas au salon? acheva-t-elle, en voyant que son amie ne la suivait pas.

— Non; tu m'excuseras en disant que je suis fatiguée. Oh! ne crains rien, on ne s'étonnera pas; je suis une sauvage, moi. Tout le monde le sait.

Mme Kersaint sortit. Diane demeurait seule, immobile, enfoncée en ses réflexions amères. Elle pensait à la conversation qui venait d'avoir lieu et ne se repentait pas d'avoir soulagé son cœur. C'était vrai : que pouvait-elle faire sinon épouser le marquis? Entrer au couvent? Elle y songeait souvent; mais elle était croyante, non dévote; sa raison droite la portait à douter de bien des choses. Elle eût menti au Dieu qu'elle adorait dans son cœur en servant les dieux que les hommes ont inventés.

Le lendemain, Anne-Marie vint la prendre de bonne heure.

— J'enlève votre fille, dit Mme Kersaint à Catherine, et je vous préviens que je la garde toute la journée.

Mme de Morère ne se plaignait jamais de ne point voir Diane. Elle ne souleva aucune opposition, et les jeunes femmes disparurent comme deux oiselets effarouchés qui s'envolent. La victoria de Mme Kersaint attendait devant l'hôtel; elles s'enveloppèrent de fourrures, et les chevaux partirent au grand trot. Diane ne savait pas où son amie la conduisait; elle se laissait aller, grisée par la volupté de la vitesse. Bientôt, elles eurent franchi l'avenue du bois de Boulogne; autour d'elles montaient des senteurs printanières, des parfums de bois mouillés, ces caresses de la terre qu'avril envoie dans les baisers de la brise. Un joyeux soleil riait sous les feuillées bleuâtres, étalant ses plaques dorées sur les mousses nouvelles. La nature revêtait son manteau d'azur et d'émeraude pour se fiancer au printemps qui naissait. L'air, encore vif, mais déjà fleurant bon, fouettait doucement le visage des deux amies qui fermaient les yeux, s'abandonnant à leurs rêves.

Quand la victoria arriva le long de la Seine, Anne-Marie étendit la main et joyeusement :

— Vois donc comme c'est joli! dit-elle.

Et en effet, ce paysage que tous les Parisiens connaissent, prenait, ce matin-là un aspect ravissant. La Seine était bleue et verte, selon les caprices de la lumière; des poules d'eau caquetaient et voletaient dans les longues herbes jaunâtres qui bordent la berge. Un remorqueur traînait, en suant et en soufflant, un lourd chaland où se tenait debout un marinier au visage bruni; plus loin les villas s'étageaient les unes au-dessus des autres. Il n'était pas jusqu'à ces

maisonnettes ridicules qu'affectionne le bourgeois parisien, où une boule d'acier trône au milieu d'un jardin poussif, qui, vues à distance, n'eussent un air coquet et déluré.

— Maintenant, m'apprendras-tu où nous allons? demanda Diane en souriant.

— Nous allons d'abord déjeuner.

— Et où cela, mon Dieu?

— A Chatou, chez Fournèze. Tu ne connais pas Fournèze? C'est un traiteur campagnard où, le dimanche, se réunissent de petites actrices et des peintres. J'y ai dîné l'été dernier, en cachette, avec mon mari. Oh! ne crains rien. Un jour de semaine, il n'y aura personne, et nous serons seules. Une petite débauche à nous deux : est-ce que cela n'est pas charmant?

Anne-Marie riait comme une folle à cette idée que deux Parisiennes élégantes et fines déjeuneraient chez le traiteur accoutumé de ces dames des Variétés ou des Bouffes-Parisiens. Bientôt les sabots durs des chevaux claquèrent sur le pavé de Chatou, et la victoria s'arrêta devant une hôtellerie, au bord du fleuve. Anne-Marie entra délibérément, et avec un aplomb de grisette en bonne fortune :

— Monsieur, nous voulons le cabinet vert.

Puis elle ordonna au valet de pied d'apporter le panier de provisions caché dans le coffre de la voiture; elle se méfiait de l'insuffisance du repas. Les deux femmes s'engagèrent dans l'escalier étroit qui conduisait au premier étage, toutes gaies, même Diane, que cette promenade au grand air arrachait à ses tristesses. Elles semblaient plus jolies que jamais avec leur teint avivé par la course, avec la joyeuseté de leurs yeux brillans. Si l'un des peintres habitués de Fournèze eût été là, il aurait saisi vite son fusain pour esquisser le portrait de l'une d'elles.

En entrant dans le fameux cabinet vert, Mme Kersaint fut un peu décontenancée. Deux étrangers déjeunaient frugalement devant une petite table. Mais, après les avoir examinés tous les deux, elle se rassura en reconnaissant des gens comme il faut. L'un, âgé d'une soixantaine d'années, magnifique vieillard de haute taille, portait fièrement une tête couverte de cheveux blancs comme la neige. C'était un homme de race; ses vêtemens noirs, d'une coupe sévère, ses yeux gris empreints d'une gravité douce, ses gestes rares et sobres, indiquaient une vie calme, de même qu'à son allure générale, on distinguait aisément en lui quelque chose des puritains d'autrefois. Son compagnon était un jeune homme d'une trentaine d'années, au regard fier, au visage pâle. Ses yeux noirs pleins de flammes éclairaient une tête fine et intelligente, d'une expression mobile, comme si chacune des émotions du cœur s'y reflétait fidèlement. Son front haut, légèrement bombé aux tempes comme celui des

penseurs, se ridait déjà : par momens on voyait des plis s'y creuser; lui aussi portait des vêtemens noirs, très simples, qui décelaient l'élégante minceur de sa taille. Les cheveux et la barbe blonds contrastaient avec le noir de ses yeux, et cette barbe, taillée en pointe, complétait la ressemblance avec le portrait d'Henri de Valois qui est au Louvre.

Ils saluèrent respectueusement en voyant entrer les deux femmes; mais ils baissèrent un peu la voix pour ne pas gêner leurs voisines.

— Et tu crois, mon cher Max, disait le vieillard, qu'il ne nous faudra pas plus de vingt minutes?

— Non, père, répliqua le jeune homme. C'est le temps que j'ai mis à ma dernière visite. Nous irons à pied, si vous voulez bien, et nous retrouverons la voiture ici.

Puis ils ne causèrent plus que de choses banales ou indifférentes. Diane et Anne-Marie les observaient du coin de l'œil; de leur côté, elles ne prononçaient aussi que des paroles vagues. Les deux couples achevèrent de déjeuner presque en même temps; mais, quoique arrivées les dernières, les deux jeunes femmes furent les premières à se lever. Elles reçurent au départ un second salut respectueux; puis elles descendirent l'escalier, traversèrent la salle du bas et se trouvèrent le long de la Seine.

— Voyons, dit Mme Kersaint, il ne faut pas que je me trompe.

Et comme répétant une leçon apprise par cœur :

— Tourner à gauche, suivre la route tout droit jusqu'à ce qu'on rencontre un petit bois : la maison est au bout... Vite, Diane, prends mon bras et partons.

— N'admires-tu pas ma confiance? répliqua Mlle de Morère. Je ne sais même pas où nous allons.

— Tu te souviens de Jeanne Borel, qui était avec nous au couvent? Elle est ruinée, ma chère. Son père, un agent de change, a sauté; alors elle est entrée comme institutrice dans un grand pensionnat. Mais cela lui pèse. Elle m'a écrit à Nice pour me prier de lui chercher une place de dame de compagnie. J'ai ce qu'il lui faut : une vieille comtesse qui s'ennuie. Je vais le lui annoncer. Puisqu'elle est pauvre et que je suis riche, c'est à moi de me déranger. A nous deux, nous lui fournirons un trousseau, et tu me seras reconnaissante de t'avoir associée à une bonne action.

Pour toute réponse, Diane embrassa son amie, et elles poursuivirent leur course, toujours gaies sous l'influence de cette première journée de printemps.

— Comment as-tu trouvé les voisins que nous avions à déjeuner? demanda Anne-Marie.

— Mais très distingués.

— N'est-ce pas?

Elles touchaient au petit bois indiqué. Alors elles quittèrent la route, qui continuait à filer le long de la Seine, et se dirigèrent vers le bois, en prenant un sentier montueux, bordé à droite et à gauche par des pommiers souffreteux et maigres. Elles mirent cinq minutes à le gravir; puis, un peu lasses et voyant un banc de bois sous la verdure, elles se reposèrent un moment. Quelques instans après, elles entraient dans le pensionnat et demandaient Mlle Jeanne Borel.

Elles causaient depuis un quart d'heure, dans un coin du parloir, avec leur ancienne amie, et celle-ci les remerciait avec effusion, lorsque deux hommes se présentèrent à leur tour; c'étaient les étrangers rencontrés chez Fournèze. Près d'eux marchait une enfant d'une douzaine d'années, à l'aspect très étrange. On eût dit une sauvagesse jetée en pleine civilisation et tout effarouchée encore de cette vie nouvelle pour ses instincts et pour ses goûts. Elle était de taille moyenne, avec une forêt de cheveux noirs, épais, lourds, luisans, qui pendaient le long de ses joues halées, tombant par derrière au-dessous de la taille. Elle avait l'air grave, réfléchi, méditatif, semblant regarder plus loin que ces murs gris qui bornaient sa vue, plus haut que ce plafond qui écrasait sa tête. Son visage, d'une teinte brune uniforme, gardait une mélancolie songeuse. Mais ce qui frappait le plus en elle, c'étaient les yeux, énormes, d'une profondeur calme, des yeux qui brillaient par leur fixité comme des diamans noirs.

Jeanne Borel se pencha vers ses amies et, tout bas :

— Examinez bien cette enfant et ce jeune homme, dit-elle. Elle, est une petite Arabe qui arrive du fond du désert; lui, est une célébrité. C'est Maximilien Danglars, le voyageur.

— Lui! s'écrièrent en même temps Diane et Anne-Marie.

Aussitôt elles se rappelèrent la conversation de la veille, pendant le dîner, à l'hôtel de Morère. C'était donc là ce hardi pionnier qui s'en allait tout seul à travers les déserts et les chemins inextricables de la mystérieuse Afrique; ce héros, comme le nommait M. de Morère, qui défendait une pauvre esclave à coups de fusil; ce grand homme de trente ans, à qui des personnages illustres réservaient une réception digne d'un roi. Par les hautes fenêtres du parloir, le soleil entrait à flots, et ses rayons enveloppaient d'une auréole lumineuse le front pensif du jeune homme. Il apparaissait à Diane en pleine gloire, avec l'éclat d'un nom déjà célèbre, et de nobles actions simplement accomplies. Malgré elles, les trois femmes subissaient le prestige : elles se taisaient instinctivement,

comme pour écouter cet étranger presque passé à l'état de légende.

— Alors tu es contente, Gemma? disait-il.

— Oui, puisque je serai près de toi.

Pendant leur long voyage, Maximilien lui avait appris un peu de français ; et le pensionnat continuant l'éducation commencée, elle le parlait déjà bien, mais avec une intonation gutturale et chantante :

— Ce vieillard est mon père; il viendra te chercher dans quelques jours, et nous nous en irons dans mon pays, du côté de la mer.

— Je l'aimerai, puisque c'est ton pays, et je serai heureuse de vivre auprès de ce vieillard, puisque c'est ton père.

La jeune Arabe avait courbé le front ; elle murmurait quelques paroles tout bas.

— Que dis-tu, Gemma? demanda Maximilien.

Elle fixa sur lui des yeux noirs et profonds comme la nuit :

— Je dis : — Louange à Dieu, à qui retournent toutes choses. Sortons, je veux te montrer mon jardin.

Elle prit le jeune homme par la main, et, se tournant vers le vieillard :

— Viens-tu, mon père?

Et tous les trois se dirigèrent vers le parc.

Cette scène étrange, si poétique, colorée d'un reflet d'Afrique, frappa tellement les trois femmes qu'elles se turent encore pendant quelques instans. Enfin Jeanne reprit la parole et convint avec Anne-Marie de ce qu'elle devait faire. Quant à Diane, elle demeurait distraite et songeuse. Il y avait en elle un trouble inexprimable, quelque chose d'inconnu l'agitait, si bien que Mme Kersaint s'en aperçut.

— Qu'as-tu donc? demanda-t-elle à son amie.

— Je cherche à me rappeler, répliqua Diane, où j'ai vu M. Danglars et où j'ai entendu sa voix.

Pendant le retour, en dépit des efforts d'Anne-Marie, Diane resta muette comme si elle évoquait dans sa pensée ce jeune homme, aux actions chevaleresques, et cette petite Arabe au parler doux et sentencieux des habitans du désert...

III.

Les bans étaient publiés. On ne voyait plus à l'hôtel de Morère qu'un va-et-vient perpétuel de fournisseurs empressés étalant les splendeurs destinées à la future marquise. On avait fixé le mariage à la mairie au samedi 23 avril et le mariage à l'église au mardi 26. Dans le monde, on ne jasait presque plus. Paris est ainsi fait qu'il est incapable de s'indigner longtemps. Ses accès de morale sont tou-

jours à brève échéance. Il ressemble au public des théâtres de mélodrames, qui s'irrite contre le traître, cruel persécuteur de la pauvre héroïne. Mais s'il voue le personnage aux dieux infernaux, il salue respectueusement l'acteur chargé du rôle. Peut-être les Parisiens ont-ils conscience que, la vie étant une farce lugubre, nous ne sommes tous que des comédiens chargés de jouer une pièce écrite par un Shakspeare inconnu! Puis de nouveaux scandales piquaient la curiosité des uns et des autres. Le suicide de M. Voÿs et son testament, le mariage de Diane, étaient oubliés comme des comètes disparues. On ne parlait même plus de Maximilien Danglars, devenu pendant huit jours « l'homme à la mode. » Durant une semaine, on n'ouvrait plus une feuille publique sans y lire plusieurs fois imprimé le nom du célèbre voyageur; les journaux quotidiens décrivaient par le menu l'appartement qu'il occupait, sa manière de déjeuner, sa façon de s'habiller et même le nombre de cigarettes qu'il fumait par vingt-quatre heures. Plus ou moins indiscrets, les journaux illustrés se contentaient de publier son portrait; quant aux photographes, comme quelques-uns ne possédaient pas le cliché représentant l'illustration du moment, ils s'étaient empressés de choisir dans leurs collections la tête qui ressemblait le plus à celle de Maximilien! Naturellement Gemma avait partagé cet engoûment. Après l'Arabe et son défenseur, on s'occupa d'un personnage très répandu qui venait de se tuer en découvrant que sa femme possédait des vues particulières sur l'emploi des valets de chambre. Ensuite on passa à Mme Trakof, disparue subitement du firmament parisien. On colportait mille légendes. La plus accréditée voulait qu'elle eût accompagné pour vingt-quatre heures un prince de sang royal dans quelque retraite mystérieuse. Puis on oublia la fugue de Mme Trakof comme on avait oublié Gemma, Maximilien, le testament de M. Voÿs et le mariage de Diane.

Catherine et sa fille, elles, n'oubliaient pas. Les dates du 23 et du 26 avril étaient pour l'une l'abandon, pour l'autre la délivrance. Les intimes de la maison remarquèrent que le révérend père Brémond venait maintenant bien plus souvent qu'autrefois et que Mme Kersaint ne quittait plus Mlle de Morère; c'est que Catherine avait besoin de résignation et Diane besoin de courage. En effet, depuis quelque temps, la jeune fille formait un projet dont elle ne s'ouvrait même pas à sa meilleure amie. Elle devenait soucieuse; on crut autour d'elle que, touchant à une heure solennelle, elle songeait à un avenir nouveau. Nul ne soupçonna que cette noble créature allait tenter un combat. Sa mère, de plus en plus sombre, sortait peu et, ne se montrant qu'aux heures de repas, ne voyait guère sa fille. M. de Morère, chargé par la société de géographie d'un rapport sur le voyage

et les découvertes de Maximilien Danglars, vivait enfermé dans son cabinet. Seul, M. de Tandray rayonnait lorsqu'il ne craignait plus le regard investigateur de son ancienne maîtresse. Ses amis, amis du monde ou du cercle, savaient fort bien à quoi s'en tenir sur l'apparente froideur qu'il affectait à l'hôtel de Morère. Le vaudevilliste Lerambois prétendait que le beau marquis « était absolument envoûté, » phrase vulgaire, mais pittoresque, ayant ce mérite d'être rigoureusement vraie. Cet homme sensuel, qui ne cherchait dans ses amours que la satisfaction de ses désirs matériels, aimait Diane comme s'il eût eu vingt ans.

— Ne vous y trompez pas, ajoutait un soir Lerambois dans une causerie au club, le marquis est épris sérieusement pour la première fois de sa vie. Vous allez vous récrier? vous auriez tort, car je le connais bien, allez. En 1860, nous avons eu la même maîtresse pendant six mois... Nous n'avons donc pas de secrets l'un pour l'autre! Voyez, jamais il n'a pu être fidèle dans ses liaisons; il a trompé toutes les femmes qui l'ont aimé, même Mme de Morère, qu'il a gardée pendant quinze ans. Et savez-vous le secret du long pouvoir de celle-ci?

Il baissa un peu la voix, comme font les hommes qui s'apprêtent à émettre une pensée qu'ils croient hardie :

— Habitude de sens : pas autre chose! Je vous assure que le cœur n'a rien eu à démêler là dedans. Il avait trouvé en Mme de Morère la maîtresse qui plaisait le plus à son corps. Car enfin, elle n'a eu que sa beauté pour elle, cette femme. Elle est bête comme une tanche; elle ne cause pas, elle récite ; elle n'a jamais lu que des livres grivois ou que des ouvrages de piété : la dévotion mitigée par la licence, et Choderlos de Laclos corrigé par Massillon! Elle est incapable de donner un conseil, à moins qu'il ne soit mauvais; à souper, elle attristerait Polichinelle en goguette... elle a le rœderer poétique! Vous voyez bien que j'ai raison, et je vous défie, au reste, de me prouver que j'ai tort!

Le vaudevilliste montrait plus d'observation dans cette seule tirade que dans toutes ses pièces réunies. Pour la première fois de sa vie, le marquis de Tandray connaissait l'amour, c'est-à-dire que, pour la première fois, il désirait d'une femme autre chose que son corps. Il découvrait chez Diane des puretés sans mélange, des chevaleries d'âme, des noblesses de conscience qui troublaient cet homme accoutumé aux galanteries charnelles. Non qu'il ne la désirât follement; mais ce désir s'épurait en raison même des sentimens plus élevés qu'il ressentait.

Huit jours avant le mariage, et malgré la froideur qu'il s'imposait en présence de Catherine, il faillit se trahir. Diane possédait

une belle voix de soprano, d'un registre étendu, qu'elle maniait avec l'autorité et la science d'une artiste. Anne-Marie lui avait demandé une célèbre mélodie de Bizet, *les Adieux de l'hôtesse arabe*. Elle mit tant d'âme dans cet admirable poème que Fabien de Tandray fut bouleversé. Oubliant sa réserve prudente, il s'avançait avec passion vers la jeune fille, quand celle-ci, commençant un autre morceau, le força de s'arrêter. Il comprit qu'il aurait trop de peine à se contenir; connaissant les jalousies violentes de Mme de Morère, il craignit un éclat qui aurait tout perdu. Quoi qu'il lui en coûtât, il abrégea sa visite, ce soir-là, et se retira de bonne heure. D'habitude, Catherine rentrait dans son appartement, et Diane restait seule avec Anne-Marie, que M. Kersaint venait chercher à minuit. Elles aimaient toutes les deux cette heure de bonne causerie, dans le grand salon, vaguement éclairé, pendant que les bruits de la rue s'apaisaient, au dehors, et qu'un pâle rayon de lune se glissait discrètement à travers les hautes tentures. Aussi Mme Kersaint fut-elle très étonnée quand, après le départ du marquis et avant la sortie de Catherine, Diane dit à celle-ci :

— Auriez-vous la bonté de ne pas vous coucher tout de suite et de m'accorder un moment d'entretien? J'ai besoin de causer avec vous, ma mère.

Mme de Morère avait déjà traversé la moitié du salon; elle s'arrêta, et se tournant vers Diane avec une surprise mêlée de crainte :

— Vous désirez causer avec moi?

— Oui.

— Venez me rejoindre dans mon boudoir ; je vous y attends.

Cette crainte et cette surprise, Anne-Marie les ressentait aussi. Diane était plus pâle que d'habitude; on voyait qu'elle venait de prendre une forte résolution. Elle devina la question que son amie allait lui poser :

— Ne me demande rien. Je vais tenter auprès de ma mère une démarche décisive. Voici plusieurs jours que j'y songe; mon devoir, ma conscience me disent que je fais bien. A quoi bon t'avertir? Si j'échoue, ce serait t'attrister inutilement ; si je réussis, je serai si heureuse que je courrai vite chez toi demain pour te l'apprendre.

Et comme Anne-Marie insistait, Diane mit doucement sa main pâle sur les lèvres de la jeune femme :

— Je t'en prie, ne me questionne pas; je regrette bien assez déjà d'avoir un secret pour toi.

Mme Kersaint s'en allait, fort inquiète. Qu'était donc ce secret? qu'était donc cette démarche, et comment Diane ne lui parlait-elle de rien? Certes, elle avait bien remarqué, les jours précédens, la

préoccupation de la jeune fille, mais elle l'attribuait à l'événement qui se préparait. Et voilà maintenant qu'elle se trompait et que Diane lui cachait cette démarche qu'elle-même qualifiait de décisive. Que se passerait-il entre la mère et la fille? Malgré sa curiosité anxieuse, elle ne questionna plus son amie, et se retira après l'avoir tendrement embrassée :

— A demain, n'est-ce pas? dit-elle.

— A demain.

Diane était dans le grand salon, debout, immobile, la tête haute, les yeux perdus dans le vide; elle suivait du regard une espérance lointaine, qui flottait au-delà de sa pensée comme une ombre insaisissable. Enfin, elle fit un geste de résolution et s'avança vers le corridor attenant au salon, qui conduisait au boudoir de Mme de Morère.

Catherine attendait, contre la cheminée, à la place même où elle avait reçu Fabien quelques semaines auparavant. Le cœur humain a des replis que la philosophie ne comprend guère et que la psychologie n'explique pas. Cette femme qui n'osait pas refuser à son amant de lui donner sa fille, qui se trouvait faible devant l'homme qu'elle craignait de ne plus revoir et de perdre tout entier; cette femme se disait tout bas que Diane lui annoncerait peut-être son intention de ne pas épouser le marquis! Une joie inavouée l'envahissait : oui, l'entrevue sollicitée ne pouvait avoir un autre but. Il fallait un motif grave puisque, pour la première fois, sa fille demandait à lui parler de cette façon un peu solennelle. Si, en effet, elle ne se trompait pas?.. Certes, ce mariage rompu, M. de Tandray en conclurait un autre; mais au moins il n'aurait pas sujet de lui en vouloir, à elle, et avant que ce nouveau mariage fût arrêté, leur liaison pourrait se renouer. Oh! alors, elle espérait bien reprendre son ancien empire, cette domination de sens que quinze ans de satiété n'affaiblissaient pas.

Diane entra. Il y eut d'abord un silence, puis, doucement :

— Ma mère, dit la jeune fille, dans quelques jours je me marierai et je quitterai cette maison. Avant de nous séparer, je veux vous demander si je vous ai jamais offensée.

Catherine devint aussi rouge que Diane était pâle. Les premiers mots l'atteignaient en plein cœur. « Dans quelques jours je me marierai!.. » Comme elle était loin de cette espérance où elle se raccrochait cinq minutes auparavant, ainsi que le noyé à une branche! Elle se remit assez vite cependant, et froidement :

— Je ne comprends pas bien vos paroles, dit-elle. N'importe, je vous sais gré de cette démarche. Rassurez-vous, ma fille, vous ne m'avez jamais offensée.

Diane sourit de ce sourire navré qui flottait si souvent sur ses lèvres :

— Alors, ma mère, puisque vous n'avez rien à me reprocher, pourquoi ne m'avez-vous jamais aimée?.. Pourquoi ne m'aimez-vous pas?

— Diane!

— Oh! laissez-moi vous ouvrir mon cœur. J'ai dix-neuf, ans et depuis ma naissance c'est la première fois que j'ose le faire! Quand j'étais enfant, je ne voyais pas bien quelle faute j'avais pu commettre. Mais enfin je comprenais que vous me punissiez, puisque vous m'exiliez loin de vous. J'en ai bien souffert, allez! Tous les enfans de mon âge avaient leur mère auprès d'eux; quand leur mère n'était pas auprès d'eux, c'est qu'elle était morte. Alors ils se consolaient en allant voir une tombe. Moi, je ne possédais ni une mère vivante ni une tombe fermée. J'ai supporté mon sort sans me plaindre, car je ne raisonnais pas encore, et quand on ne raisonne pas, on subit sans chercher à expliquer. J'ai grandi; vous m'avez mise au couvent. Je vous le jure, tous les jours pendant neuf ans j'ai attendu votre visite; vous n'êtes point venue. Plus même, vous me laissiez seule, et quand par extraordinaire vous consentiez à ce que je sortisse, je me heurtais à votre froideur ou à votre indifférence. Vous êtes ma mère, et je pourrais compter vos baisers depuis dix-neuf ans!

Diane parlait d'une voix si douce, si tendre que le cœur de Catherine remua. Elle eut un mouvement vers sa fille, qui crut avoir amolli ce rocher, et dans l'élan de sa nature ardente et généreuse :

— Je vous en supplie, *maman*, laissez-moi m'expliquer avec vous! Je vous dirai des choses bien osées pour une fille peut-être, mais c'est qu'en vérité nous sommes l'une et l'autre dans une situation si étrange! J'ai beaucoup réfléchi depuis que je suis presque une femme; vous m'en voulez sans doute à cause des souvenirs pénibles que je vous rappelle. Mon père, que je n'ai jamais connu, vous a cruellement offensée peut-être et vous reportez sur moi le ressentiment que vous aviez contre lui. Mais j'en suis innocente, mais je n'ai rien fait de mal, moi! Par grâce, si je ne me trompe pas, si j'ai deviné, fléchissez cette rancune et ne me maudissez pas d'avoir eu le malheur de naître!

Catherine était livide : ses lèvres blémissaient, ses yeux flamboyaient. On eût dit que les paroles de Diane éveillaient en elle des souvenirs pleins d'épouvante. Qui sait? Elle se rappelait sans doute ce secret que M. Fauré cachait à Mme Vernier et que Catherine croyait bien enseveli sous les ombres du passé. Sa première émotion avait bien disparu; son premier attendrissement s'était

évanoui déjà. Elle demeurait toujours debout, immobile contre la cheminée, comme si elle revoyait par une évocation magique ce qui avait précédé et suivi cette naissance de Diane. La jeune fille se trompa sur l'émotion de sa mère. Elle prit la terreur pour de la tendresse réveillée; n'écoutant que son cœur, elle se jeta aux pieds de Mme de Morère et, couvrant de baisers des mains frémissantes qu'on n'avait pas la force de lui retirer :

— Maman, maman, s'écria-t-elle, aime-moi et je t'adorerai! C'est peut-être de ma faute si tu ne m'as pas chérie jusqu'à présent; j'aurais dû vaincre ta résistance, puisque quelque chose que j'ignore te séparait de moi! Au lieu de cela, j'ai été craintive et orgueilleuse; aussi tu ne connais point mon cœur et tu ne sais pas les trésors de tendresse que je te réserve... J'ai eu le temps d'en amasser, va, depuis le temps! Je te dois ma confession tout entière; je disais à Anne-Marie que je ne t'aimais pas : c'est un blasphème que j'ai prononcé là et dont je te demande bien humblement pardon! Je suis toute prête à t'aimer! Comme tu regretteras le temps perdu quand tu me verras si tendre!

Elle se faisait humble, petite, attendant une réponse qui ne venait pas.

— J'ai bien deviné, n'est-ce pas? poursuivit Diane avec une chaleur croissante : c'est mon père qui est cause que tu ne m'aimes pas? Réponds-moi, je t'en supplie, maman!

— Vous vous trompez, ma chère Diane, dit enfin Mme de Morère, je vous aime comme une mère doit aimer sa fille. Je vous ai élevée sévèrement, je ne le nie pas; mais j'ai toujours pensé qu'il est mauvais de garder les enfans dans leur famille. Vous y avez gagné une régularité de conduite, une instruction solide que vous n'eussiez pu acquérir si je vous avais eue auprès de moi. Je n'ai donc pas de reproche à vous adresser, si ce n'est d'être moins pieuse que je ne voudrais. Le révérend père Brémond, pour lequel je professe une haute estime, vous le savez, remarquait l'autre jour que vous n'aviez point de directeur. Je ne vous aurais rien dit sans cette confiance que vous me témoignez et qui me touche beaucoup, croyez-le bien. Notez bien, ma chère enfant, que je ne vous donne là ni un ordre ni même un conseil : il ne faut jamais peser sur la conscience des autres. C'est une simple observation dont vous ne tiendrez compte que si cela vous convient.

Ainsi voilà tout ce que sa mère trouvait à lui répondre! A l'élan du cœur, au mouvement de tendresse qui la courbait aux pieds de cette femme, on répliquait par des louanges sur sa régularité de conduite et son instruction! par des critiques sur sa tiédeur de piété! Le marbre ne s'amollissait pas sous ses humbles caresses!

La froideur ne fondait pas devant ses prières ardentes! Elle se releva, essuyant les larmes qui glissaient lentement sur ses joues pâles :

— Je vous remercie de vos observations, ma mère, et je tâcherai d'en profiter, murmura-t-elle en se retirant.

— Non, non, restez encore, Diane, dit vivement Mme de Morère. J'ai une question à vous poser.

La jeune fille regarda sa mère avec un étonnement douloureux. Après ce qu'elle, la fille, avait dit, après ce qu'elle, la mère, avait répondu, de quoi donc ces deux femmes pouvaient-elles encore parler? Était-ce la blessure qu'elle portait à son cœur, blessure saignante que Catherine avivait à nouveau? Mais jamais Diane n'avait paru plus belle. Mme de Morère la contemplait, enviant ce visage pur, ces yeux admirables, ce corps de statue, cette jeunesse en pleine floraison. Elle les avait eus ces trésors de beauté, et ce qui était à jamais perdu pour elle, elle le retrouvait dans sa fille, sa rivale! Sa jalousie la mordit au cœur.

— C'est au sujet de votre mariage, continua Mme de Morère. Quand M. de Tandray a demandé votre main, je vous ai laissée libre. Vous aimez donc le marquis?

— Non.

— Alors pourquoi consentez-vous à l'épouser? Je ne vous comprends guère.

Diane attacha sur sa mère un regard ineffablement triste.

— Parce que j'ai hâte de sortir de cette maison, où je ne suis qu'une étrangère. J'épouse le premier venu pour la quitter plus vite. C'est bien naturel puisque vous ne m'aimez pas et que vous n'avez jamais voulu que je vous aimasse.

Et saluant sa mère d'une inclination de tête respectueuse, elle sortit. Quand elle eut disparu, un sourire de triomphe vint aux lèvres de Catherine.

— Elle ne l'aime pas! murmura-t-elle.

Cependant Diane était rentrée dans sa chambre. Ah! plus que jamais, elle voulait ce mariage qui serait la délivrance. Elle frissonnait encore d'avoir trouvé sa mère si implacable, de n'avoir pu pénétrer jusqu'à ce cœur qui lui restait obstinément fermé. Pour la millième fois, elle tournait et retournait dans sa tête les causes de cette aversion inexplicable; pour la millième fois aussi, elle cherchait de quelles fautes elle était coupable. C'est en y songeant d'abord souvent, puis longtemps et toujours, qu'elle en arrivait à cette conclusion d'une grande faute, — d'un crime peut-être, — commis autrefois par son père. Elle se faisait un raisonnement assez logique, en somme. Dans le monde, on l'appelait Mlle de Morère; et pourtant,

elle s'appelait en réalité Mlle Sorbier. Son beau-père l'avait-il réellement adoptée ou bien était-ce une dénomination de complaisance? Sur l'acte de publication des bans, on la désignait ainsi : Diane S. de Morère. Évidemment, sa mère tenait à cacher le nom de Sorbier. Elle ne s'expliquait pas pourquoi, à moins qu'il n'y eût en effet une tare sur ce nom-là. Et même pour qu'il disparût en partie dans une pièce officielle, il fallait que Mme de Morère eût mis en jeu de bien grandes influences. Elle ignorait que, quatorze ans auparavant, vers la fin de l'empire, un oncle de M. de Tandray avait fait un court passage au ministère de la justice. Le marquis sollicitait alors et obtenait aisément un décret de l'empereur qui rectifiait l'état civil de la fille de sa maîtresse.

Et lorsque Diane réfléchissait aux dissentimens qui existaient entre M. et Mme de Morère, elle y voyait encore une preuve qui condamnait son père. Sans doute le savant souffrait d'avoir épousé la veuve de M. Sorbier. Elle n'osait prononcer si elle devait irrévocablement condamner son père ou l'absoudre. Sans doute, il était peu généreux à M. de Morère d'en vouloir à celle dont il avait fait sa compagne; mais la jeune fille aimait trop peu cet homme pour s'en étonner. Ainsi, par un phénomène psychologique inexplicable et charmant, les soupçons de Diane portaient sur tous ceux qui la touchaient, et jamais sur sa mère. Elle la voyait pieuse, et de temps en temps considérait même cette piété comme l'origine de sa froideur envers elle. Elle eût accusé le monde entier avant d'accuser cette marâtre ! Toute la nuit qui suivit cette cruelle entrevue, Diane versa des larmes amères. Ses soupçons prenaient corps, ses idées se dessinaient très nettement. L'aversion de la mère pour la fille venait de ce que l'une rappelait à l'autre un passé qui lui pesait; M. et Mme de Morère vivaient mal ensemble parce que le second mari ne pardonnait pas le premier époux. L'erreur est souvent cruellement logique. Diane ne voyait que cette logique; elle n'apercevait pas l'erreur et se disait encore une fois :

— Mon père a été un grand coupable. Mais de quel crime?

A cela elle ne pouvait pas répondre.

ALBERT DELPIT.

(La deuxième partie au prochain n°.)

ÉMILE LITTRÉ

I.

HISTOIRE DE SES TRAVAUX ET DE SES IDÉES.

Nous aurions pu intituler cette étude les *Confessions littéraires, politiques et philosophiques de M. Littré*. Lui-même s'est servi de ce mot dans un de ses ouvrages les plus curieux et les moins connus, pour caractériser l'exposition des différentes phases de sa pensée, de ses vicissitudes intellectuelles, qu'il aimait à décrire dans les dernières années de sa vie. Il est un des hommes de ce temps qui s'est le plus volontiers commenté dans ses préfaces, dans ses notes, dans les *Causeries* intercalées au milieu d'articles impersonnels, dans les pièces justificatives de toute sorte qui accompagnent la plupart de ses travaux. L'idée nous est venue de rassembler ces pages dispersées, perdues dans l'ensemble considérable de l'œuvre, trop peu remarquées à leur apparition, quelques-unes oubliées aujourd'hui. Elles révèlent l'homme et l'auteur bien mieux que toute étude objective, faite du dehors. On est tout surpris, quand on les a réunies, de voir quel jour elles répandent sur la vie intellectuelle et morale de M. Littré. On les voit éclore un peu partout et presque au hasard dans ses dernières publications, souvent au moment où on les attend le moins, et quand on en tient dans la main le précieux faisceau, il se trouve que l'on possède de véritables mémoires,

une sorte d'autobiographie très intéressante et très personnelle. Là surtout où la récolte de ce genre de documens est la plus abondante, c'est dans la seconde édition du livre intitulé : *Conservation, Révolution, Positivisme*. M. Littré s'y donne libre carrière pour ses dernières confidences. Au moment de publier cette nouvelle édition d'un ouvrage depuis longtemps épuisé, dans lequel il avait réuni en 1852 un certain nombre d'articles du *National*, quand il vint à les relire, il s'était trouvé sur presque tous les points en désaccord avec eux. Que faire? Ne voulant ni couvrir de son nom des idées qu'il n'admettait plus, ni abandonner à des polémiques posthumes un livre qui subsistait comme un témoin compromettant pour ses idées nouvelles, il prit le parti de publier tout simplement le livre ancien, mais en jugeant chaque chapitre avec l'indépendance complète de sa raison renouvelée et de son expérience acquise. Sa perplexité trouva là une issue. D'une part, il donnait satisfaction à un sentiment courageux de solidarité personnelle qui le portait à ne pas dissimuler des pages malencontreuses; d'autre part, il se corrigeait lui-même et faisait amende honorable de ses erreurs devant le public. Rien n'est plus intéressant pour l'histoire d'un esprit que cette série de remarques annexées à chaque article, tracées avec une ingénuité, une indépendance incomparables, par un homme qui a su s'affranchir de ses idées d'autrefois, et ce qui est plus difficile, de son amour-propre, se discutant, s'infligeant des blâmes sévères, à l'occasion de certaines erreurs et de faux jugemens qui le stupéfient quand il les rencontre à trente années de distance. Il y a là, en même temps qu'une source précieuse d'informations psychologiques, un spectacle moral qui a sa nouveauté et sa grandeur. C'est l'histoire des variations d'un esprit sincère, racontées par lui-même. Nous voyons là se former graduellement devant nous un portrait d'une ressemblance parfaite, retouché à plusieurs reprises, avec les principaux traits de l'homme, la vaste érudition, la puissance de travail, la curiosité universelle, l'amour inquiet de la vérité (*irrequietus amor*), joints à une certaine mobilité d'idées qui en était peut-être la marque et l'effet nécessaire. — Un brillant écrivain, jetant un coup d'œil sur l'étonnante succession des événemens et des idées au milieu desquels se déroule notre vie disait, un jour, non sans mélancolie, « que la contradiction est le signe de la vérité. » Nous n'irons pas jusque-là; mais nous accorderons que, dans bien des cas, elle est un signe de sincérité. Elle l'est assurément, au milieu des orages politiques et des révolutions de la pensée qui bouleversent notre siècle et notre pays, pourvu qu'il soit évident qu'elle n'est pas la rançon et le prix d'une ambition personnelle. Or ce désintéressement absolu n'éclate nulle part plus vivement que dans ces récits de M. Littré, nous racon-

tant son odyssée à travers les idées et les passions contemporaines, s'efforçant jusqu'à son dernier jour de corriger ses erreurs, de combler des lacunes dans son éducation intellectuelle, attentif à rectifier son esprit, à compléter sa vie morale.

J'ajoute que l'emploi de ces témoignages personnels, tous relativement assez récens, permet de tenter une étude sur beaucoup de points nouvelle, la plupart des travaux qui ont été consacrés à M. Littré datant d'une époque déjà ancienne, quand il était trop tôt pour embrasser l'ensemble complexe de cette vie, quand il restait au chef du positivisme une longue carrière d'expériences politiques et intellectuelles à parcourir, bien des déceptions à subir, de longues années encore à vivre, à penser, à souffrir.

I.

Avant d'aborder l'examen de la philosophie de M. Littré, que nous réservons pour une prochaine étude, nous devons rappeler la suite des travaux qui ont rempli sa vie et qui ont été comme le cadre mobile dans lequel s'est développé cet esprit. C'est un noble plaisir de la vie intellectuelle que de se donner à soi-même des motifs d'honorer ceux dont on ne partage pas les doctrines. La discussion philosophique ne doit pas être une arène livrée aux luttes grossières et à la fureur des exterminations réciproques. Elle doit être un débat entre honnêtes gens, qui, en dehors des idées où le désaccord se produit, ont droit à leur estime mutuelle. C'est un devoir facile à observer quand il s'agit d'un homme comme M. Littré, chez qui l'on peut admirer un des beaux exemplaires de la nature humaine, un des types où se produisent dans tout leur relief la moralité la plus élevée, une sincérité absolue et le plus grand effort de la pensée active, régulière et féconde.

M. Littré n'a pas, à proprement parler, d'histoire en dehors de ses livres. Sa vie est tellement mêlée à ses travaux qu'on ne peut l'en séparer que par une sorte d'abstraction. Elle n'est, au vrai, qu'un acte de travail prolongé pendant plus de soixante ans. La conception de ses ouvrages, les recherches par lesquelles il les prépare, l'exécution, les circonstances qui la retardent ou la précipitent, voilà toute son histoire avec les évolutions diverses qui s'accomplissent dans ses idées, toujours en activité et comme en surveillance sur elles-mêmes.

Rappelons rapidement quelques dates et quelques faits pour fixer le cadre extérieur de cette laborieuse existence. M. Littré avait été formé à l'école et dans le culte de la convention. Son père, qui servait dans l'artillerie de marine en qualité de sous-officier, appartenait

aux partis les plus avancés. M. Littré se félicitait, en faisant allusion à ces souvenirs de famille, que son père, embarqué pour l'Inde en 1791, « eût été sauvé du péril de prendre part aux violences du temps. » Il nous raconte à ce propos un épisode de cette traversée. L'équipage célébrant en pleine mer l'anniversaire de la prise de la Bastille, par une singulière rencontre, l'artilleur de marine força M. de Villèle, le futur ministre de la restauration, alors officier à bord, de danser d'assez mauvais gré, paraît-il, autour du grand mât une ronde composée par le jeune enthousiaste en vers quelque peu déclamatoires. Plus tard, fidèle à ses dieux anciens, le père de M. Littré disait souvent que Robespierre avait été calomnié et que son procès était à reviser (1). Les relations intimes de la famille répondaient à la couleur de ces idées. C'était Vatar, l'imprimeur du *Journal des hommes libres*; c'étaient les conspirateurs Aréna, Cerachi, Démerville; c'étaient Second, auteur du *Sensitisme*, un philosophe aujourd'hui bien oublié, et Dulaure, l'historien de Paris. Ces deux conventionnels, autrefois divisés d'opinion, s'étaient réconciliés dans la haine des nouveaux pouvoirs. Une haine commune n'est-il pas le plus fort des liens politiques? Pourtant l'un des deux avait bien quelque grief contre l'autre. M. Second, de la montagne, quelques années auparavant, avait voté la mort de M. Dulaure, du marais, et celui-ci n'avait échappé qu'à grand'peine à la sentence. Quand on se retrouve après de pareils malentendus, il doit y avoir des deux côtés un moment d'embarras. On ne fut pas longtemps à se remettre. M. Dulaure convint galamment que, si les hommes du marais avaient été les plus forts, ils n'auraient pas traité d'autre façon les hommes de la montagne. Cette explication loyale fit disparaître toute trace de froideur.

Du côté maternel, mêmes affinités, mêmes traditions. Le grand-père, M. Johannot, fabricant de papier à Annonay, attaché, lui aussi, aux jacobins, avait été assassiné pendant la réaction thermidorienne par les compagnies du Soleil. La mère, Sophie Johannot, avait reçu de ce terrible événement une impression dont elle garda toujours l'empreinte. On le vit bien, le jour du coup d'état de brumaire, quand, au milieu du silence universel, elle apostropha rudement, dans le jardin des Tuileries, un député de son pays qui n'avait pas défendu assez énergiquement, à son gré, l'assemblée. Sainte-Beuve nous l'a dépeinte, d'après M. Littré, dans sa vive et forte originalité : « C'était une figure antique, habillée le plus souvent non comme une dame, mais comme une servante, en faisant l'office au logis, la femme de ménage parfaite, une mère aux entrailles ardentes, et avec cela douée d'une élévation d'âme et d'un senti-

(1) *Conservation, Révolution, Positivisme*, 2e édition, p. 314.

ment de la justice qu'elle dut transmettre à ce fils, dont elle était fière et jalouse. Il tenait beaucoup d'elle pour le moins autant que de son père. » C'est dans ce milieu austère et républicain que naquit, le 1er janvier 1801, Emile Littré. — Malgré ses répugnances politiques, son père, qui était sans aucune fortune, était entré dans l'administration des finances; grâce à la bienveillance de Français (de Nantes), il y fut chargé d'un bureau de droits réunis. C'était un homme intelligent, d'une puissance rare de volonté et de travail, d'une bonne foi absolue. A travers les circonstances d'une vie très éprouvée et souvent très difficile, il eut le courage de refaire à fond son éducation classique, qui avait été fort négligée; il apprit le grec, il s'initia même à la connaissance du sanscrit. — Il prenait en toute chose la vie au sérieux. Bien qu'opposé aux croyances théologiques, il avait le sentiment de répulsion le plus vif pour la raillerie de Voltaire en ces matières. M. Littré trouva dans les papiers de son père une note constatant que, lui aussi, avait été contristé et alarmé par les moqueries du XVIIIe siècle; que, devenu père de famille, il s'était jugé responsable de ses opinions théologiques à l'égard de ses enfans, qu'il avait dès lors étudié à nouveau toute la question des croyances, mais que ce nouvel examen n'avait pu l'y ramener (1).

Il n'est pas étonnant qu'il imposât à ses fils, Émile et Barthélemy, quand le temps fut venu, la forte discipline de travail qu'il s'était imposée à lui-même. La maison était tenue avec une rigidité presque excessive; chacun y remplissait sa tâche sans trêve, sans répit. C'était une sorte de séminaire laïque où les récréations même prenaient la forme de l'étude et où l'émulation était poussée à son point extrême. Émile Littré suivait comme externe les cours du lycée Louis-le-Grand, où il avait pour condisciples Eugène Burnouf et Hachette. A la fin de chaque année, sous la double stimulation de ses instincts et de la discipline paternelle, il remportait tous les prix de sa classe. C'est à cette forte éducation et à ces succès scolaires qu'un critique pénétrant, M. Guardia, attribue le goût des auteurs classiques qu'il garda plus tard et des honneurs académiques dont il fut toujours très amoureux. Un autre avantage plus sérieux, c'est qu'il emporta du collège, avec la passion de l'étude et l'habitude du travail, un fonds très solide et très étendu de connaissances, le grec et le latin, plus l'allemand, l'anglais et l'italien, ce qui était rare dans le bagage des écoliers d'alors, et enfin un esprit très curieux, disposé à considérer sa vie scolaire uniquement comme un noviciat et un apprentissage de la science.

Beaucoup plus tard, dans des causeries ingénument prolixes,

(1) *Revue de philosophie positive*, mai-juin 1880.

jetées un peu au hasard à travers ses livres ou même à travers ceux des autres (1), il aimait à revenir sur ses souvenirs de famille. « En me comparant à mon père, disait-il, et en reconnaissant combien je lui suis inférieur, j'ai regretté souvent que les circonstances n'eussent pas été plus favorables à lui et, par compensation, moins à moi. Qu'est-il advenu? Il a passé inconnu, vieillissant dans un emploi obscur, après avoir parcouru, non sans naufrages, les mers de l'Inde et combattu contre les Anglais. Et moi, quelques travaux, qui ne sont pas restés sans encouragement de la part du public, m'ouvrant les académies, m'ont placé avantageusement parmi les hommes de ma génération. » Il avait au plus haut point le sentiment de la solidarité des familles, et il aurait voulu que chacune d'elles eût ses archives qui constitueraient la véritable histoire morale d'un peuple : « Depuis qu'une meilleure philosophie m'a enseigné à estimer grandement la tradition et la conservation, j'ai bien des fois regretté que, durant le moyen âge, des familles bourgeoises n'aient pas songé à former de modestes registres où seraient consignés les principaux incidens de la vie domestique et qu'on se transmettrait tant que la famille durerait. Combien curieux seraient ceux de ces registres qui auraient atteint notre époque, quelque succinctes qu'en fussent les notices! Que de notions et d'expériences perdues qui auraient été sauvées par un peu de soin et d'esprit de suite! »

A sa sortie du collège, la vie s'ouvrait devant lui avec son redoutable inconnu : « La vie, disait-il dans les confidences des derniers jours, c'est pour quelques-uns un roman bruyant et éclatant, pour la plupart une humble nouvelle. Au début de la jeunesse, on cherche l'emploi de ce que l'on sait et de ce que l'on peut, de ses aptitudes et de son caractère. Cela trouvé (quand on le trouve), on se case, on se marie, on travaille, on a des succès, des revers, on éprouve quelques joies, on pleure souvent; et puis, tout surpris, on s'aperçoit qu'on est vieux, très vieux et que l'écheveau de la vie est bien près d'être dévidé, et l'on se surprend à dire comme Voltaire octogénaire : « Quand j'étais à l'âge heureux de soixante-dix ans! » Il hésita quelque temps sur ses vraies aptitudes. Il pensa d'abord à l'École polytechnique; il y serait certainement entré sans un grave accident de santé, qui le détourna de cette carrière; pendant deux années nous le trouvons secrétaire auprès du comte Daru, après quoi il se mit résolûment à la médecine, mais sans mener cette étude jusqu'à la pratique.

(1) Voir la causerie en guise de préface, en tête du livre de M. Eugène Noël, *Mémoires d'un imbécile.*

« J'ai beaucoup écrit sur la médecine, disait-il (1) : articles de journaux, articles de dictionnaires, monographie sur le choléra, édition d'Hippocrate; j'ai vécu dix ans dans les hôpitaux comme externe, comme interne, comme disciple assidu à la visite de M. Rayer, et cependant je n'ai passé aucun examen, n'ai aucun titre médical et ne suis pas docteur. » Voici comment il expliquait cette bizarrerie de conduite. En 1827, il avait ses seize inscriptions et se préparait à subir ses examens, quand son père mourut. Cet événement changea sa position et l'obligea de pourvoir non-seulement à sa subsistance, mais aussi à celle de sa mère. Il jugea qu'il devait renoncer à l'avenir médical et n'eut pas la hardiesse de grever son avenir en essayant de s'établir médecin à Paris, installation dispendieuse et toujours incertaine. Il donna des leçons sans renoncer pourtant aux études médicales. Par une ténacité d'esprit qui le portait à ne pas vouloir perdre, en l'abandonnant, les fruits d'une étude commencée, il continua à suivre, en disciple bénévole, la clinique de M. Rayer à la Charité, où il se lia très intimement avec des jeunes gens de la plus grande distinction, ses camarades d'hôpital, Michon et Natalis Guillot. Dans la suite, il ne pratiqua la médecine que par hasard, dans le petit village où il demeurait l'été, à Mesnil-le-Roi, près Maisons-Laffitte, où il lui arrivait de donner à l'occasion quelques soins gratuits et très recherchés aux paysans ses voisins. Il faut voir de quel ton modeste et avec quelle sensibilité il en parle : « Prudent et réservé, j'ai certainement été utile à ces paysans, « de cette utilité j'ai obtenu la meilleure des récompenses dans leur reconnaissance, manifestée par un bon vouloir constant et, au besoin, par des services. Là aussi j'ai éprouvé, pour ma part, combien la médecine peut causer d'angoisses, quand dans un cas grave où il y va de la vie et de la mort, l'incertitude du diagnostic ou du traitement et la crainte de s'être trompé suscitent de cuisans regrets qui ressemblent à des remords. Il n'y a point de parité entre la responsabilité du médecin et son pouvoir; l'une est grande et l'autre est petit, et c'est justement à cause des limites où ce pouvoir est resserré que, bien qu'il soit très facile d'en laisser perdre une parcelle, la moindre parcelle perdue cause une poignante anxiété. » Et ailleurs il touche presque à l'éloquence en parlant de l'utilité morale et intellectuelle qu'il a trouvée dans la médecine : « Je ne troquerais pas contre quoi que ce soit cette part de savoir que j'ai jadis conquise par un labeur persistant. Pour l'homme qui ne craint pas de compatir avec les lamentables misères de la nature humaine, soit qu'elle se montre

(1) *Médecine et Médecins*, préface.

pâle et défigurée sur la table d'amphithéâtre ou que, dans un lit d'hôpital, elle demande secours contre la douleur et le danger, peu d'enseignemens valent celui-là. J'ai touché à bien des points dans le domaine du savoir ; aucun ne m'a désintéressé de la médecine, des recherches qu'elle poursuit et de la contemplation de cette pathologie, inévitable tourment des êtres vivans, sur laquelle il est si difficile et si beau de remporter de notables victoires (1). »

C'est à ce premier goût, qui persista à travers les études et les occupations les plus différentes, que se rapportent les nombreux travaux qui le signalèrent successivement à l'attention publique comme un des représentans distingués de cette science et lui ouvrirent plus tard les portes de l'Académie de médecine. Il prépara longuement l'édition et la traduction des œuvres d'Hippocrate, qui parurent de 1839 à 1861 et dont le premier volume excita une véritable émotion dans le monde scientifique et annonça la venue d'un vrai savant. Depuis 1832, il publie un grand nombre de travaux dont un des plus remarqués fut *le Choléra oriental*, en 1832 ; il édite une revue médicale, *l'Expérience*, de 1837 à 1846, avec M. Dezeimeris ; il traduit l'*Histoire naturelle* de Pline l'Ancien (1848), le *Manuel de physiologie* de Müller (1851) ; il procède, au point de vue positiviste, à la refonte complète du *Dictionnaire de médecine et de chirurgie* de Pierre Nysten (1854), en collaboration avec M. Charles Robin. Sa vraie spécialité, dans cet ordre de travaux, c'est l'érudition médicale, l'étude de la médecine historique. En ce genre, son introduction aux traités hippocratiques est une œuvre de maître. Bien que la constitution du texte laisse encore à désirer, que le commentaire et les notes n'aient pas sur tous les points une valeur définitive, qu'il y ait bien ici et là des obscurités persistantes et quelques défaillances philologiques, ce grand travail marque une date, et si on le dépasse plus tard, ce sera à condition de s'en être beaucoup servi. Dans les questions d'ordre physiologique et médical, M. Littré me paraît représenter l'histoire et la critique plutôt que l'intuition, la science en tant qu'érudition, non en tant qu'invention. La plupart des faux jugemens que l'on porte sur le mérite des hommes, dans les spécialités scientifiques, tient à ce que l'on confond l'érudition et l'invention. M. Littré a su beaucoup ; il a travaillé au-delà de la capacité ordinaire des autres hommes, il a su tout ce qu'il était nécessaire de savoir pour suffire à des tâches aussi variées ; il a rempli les conditions requises pour être un excellent historien de la médecine, il a laissé en ce genre quelques parties achevées, des morceaux excellens d'exposition et de critique ; mais il n'a tiré

(1) Préface au livre de M. Eugène Noël, *Mémoires d'un imbécile*.

aucune découverte de sa méthode si vantée. La fameuse publication du *Dictionnaire* de Nysten aurait pu être aussi bien signée d'un disciple de Cabanis que d'un disciple de M. Auguste Comte, sauf, bien entendu, la différence des temps et le progrès des connaissances. C'est de la science positive, contraire à toutes les influences mystiques ou aux considérations spiritualistes de quelque nature qu'elles soient, ce n'est pas nécessairement du positivisme; il n'y a pas de découverte scientifique qui se rattache directement à l'impulsion d'Auguste Comte ni à sa doctrine. Je ne veux pas dire qu'il n'y ait pas de positivistes qui aient inventé dans l'ordre des sciences physiologiques et médicales; mais n'auraient-ils pas fait les mêmes découvertes en dehors de l'école?

Entre temps, M. Littré était devenu, depuis 1831, rédacteur au *National*, spécialement chargé de la traduction des journaux étrangers. Il resta trois ans dans ces fonctions obscures lorsqu'à la fin de 1834, il eut l'occasion de faire quelques-uns de ces articles qu'on appelle, en langage de journaliste, des variétés. Quand le dernier parut au commencement de l'année 1835, Armand Carrel, qui était alors à Sainte-Pélagie, fut frappé pour la première fois du talent qui s'y révélait, et il écrivit à la mère de M. Littré une lettre que celui-ci garda plus de quarante ans en portefeuille et qu'il ne voulut pas publier aussi longtemps que sa carrière n'était pas terminée (1). « C'est à vous, madame, disait il, que je veux faire compliment de l'admirable morceau qu'Émile nous a donné ce matin dans *le National*. Je sais que je ne peux lui faire de plus grand plaisir que de vous en faire à vous-même, et les éloges que sa modestie ne recevrait pas de moi, il m'en saura peut-être un peu plus de gré s'il sait qu'en passant par vous ils ont pu vous donner un moment de jouissance maternelle. Dites-lui, madame, qu'il est notre maître à tous, que je ne sais à Paris personne capable d'écrire son article sur Herschel, et que je rougis de m'être donné pendant trois ans comme rédacteur en chef d'un journal dans lequel il se contentait d'une tâche si au-dessous de son savoir et d'un talent pour le moins égal à ce savoir... Je ne mesure la hauteur à laquelle est parvenu notre bon et modeste Littré, par un travail solitaire, inaperçu, infatigable, qu'en m'avouant ma propre ignorance sur tant de matières qu'il traite, en se jouant, avec une supériorité si grande. » Voilà une lettre bien digne du noble esprit qui l'écrivait et de celui qu'elle honorait en le désignant pour un avenir certain.

C'est à cette époque (1835) que M. Littré se maria. Il avait, avant de s'y décider, traversé une période douloureuse d'indécision;

(1) *Conservation, Révolution, Positivisme, Remarques*, 2e édition, p. 201.

hanté par des idées noires, il hésitait, nous dit-on, entre le mariage, un voyage lointain et le suicide. Sa mère le décida au mariage et choisit pour lui une personne intelligente, dévouée et qui, par surcroît fort inattendu, était pieuse. « La fille qui lui naquit, dit Sainte-Beuve, et qui a été plus tard si digne de son père, une aide intelligente dans ses travaux, fut élevée, selon la foi de sa mère, chrétiennement. C'est ainsi que ce philosophe, au cœur doux autant qu'à l'esprit élevé, comprend la tolérance et l'exerce autour de lui. Ce fut lui-même qui éleva sa fille, et, de même qu'il avait respecté toujours dans sa femme la piété qu'elle avait, il la respecta également dans sa fille avec une délicatesse et une douceur parfaites. » Un de ses amis intimes a raconté à notre savant confrère, M. Baudry, que Littré avait d'abord l'intention d'exposer à sa fille ses propres convictions lorsqu'elle serait d'âge à les comprendre, et de la mettre alors à même de choisir entre les opinions de son père et celles de sa mère; mais que, le moment arrivé, il recula devant le chagrin qu'il aurait causé à sa femme : la bonté de son cœur se refusa à une épreuve de ce genre et, dussent les stoïciens de l'athéisme l'en blâmer, il jugea que cette expérience « ne valait pas les larmes qu'elle aurait fait couler. » M. Littré avait au plus haut point la sensibilité de famille; on le vit bien dans tous les événemens graves de sa vie : en 1838, quand il perdit son frère Barthélemy, mort des suites d'un empoisonnement cadavérique; en 1842, quand il perdit sa mère. Des témoins l'ont dépeint, dans ces deux circonstances, « fixe, immobile, la tête baissée près du foyer, dans une sorte de stupeur muette, restant des mois entiers sans travailler, sans toucher une plume ni un livre, et comme mort à tout. » Même au terme de la vieillesse et quand il eut dépassé les années qu'il fut donné à sa mère d'atteindre, le deuil, disait-il, le ressaisissait encore quand il pensait à la dernière nuit, à la nuit de mort, et l'amertume inondait son cœur. Mais les travailleurs n'ont pas le droit de se livrer innocemment à leurs plus légitimes douleurs, et c'est ce qui les sauve. M. Littré dut se remettre à écrire; la vie autour de lui n'attendait pas et ne pouvait faire crédit à la mort; un travail acharné put seul le tirer de cette crise, qui, prolongée, fût devenue fatale et se fût terminée, disent ses amis, par le suicide ou la folie.

En 1840, il avait lu les écrits d'Auguste Comte et s'était initié à la philosophie dont il devait devenir l'apôtre et à son tour le chef. Peu de temps après, il fit connaissance avec le maître lui-même et mit sa plume au service de l'homme qui avait fait briller à ses yeux de nouvelles clartés, jusqu'au jour où il fit schisme avec lui et se retira de son patronage immédiat. Mais, au début et pendant de longues années, il fut le scrupuleux sectateur de la doctrine; il

l'installa même dans *le National*, « non pas, dit-il, que les principaux rédacteurs en fussent des adhérens; ils étaient entre eux de philosophies fort diverses, mais ils me laissaient traiter de la mienne à ma guise, non pas une fois, mais couramment et quand l'occasion me paraissait propice. » Depuis 1844, il eut ainsi dans ce journal un cadre réservé pour cette philosophie et comme une tribune ouverte pour la répandre. Nous reviendrons plus tard sur les origines et les transformations de la doctrine positiviste dans cette intelligence à la fois tenace et mobile; il nous suffira d'indiquer ici la suite de ses publications dans cet ordre de travaux : l'*Analyse raisonnée du cours de philosophie positive*, en 1845; l'*Application de la philosophie positive au gouvernement des sociétés*, en 1849; *Conservation, Révolution et Positivisme*, en 1852. Tous ces ouvrages sont des collections d'articles, la plupart empruntés au *National*. En 1859, ce sont les *Paroles de philosophie positive*; en 1863, *Auguste Comte et la philosophie positive*; en 1876, les *Fragmens de philosophie positive et de sociologie contemporaine*. Depuis 1867, il avait fondé et dirigeait, avec M. Wyroubof, la *Revue de philosophie positive*, qui fut, dans les dernières années de sa vie, l'unique organe de ses idées.

Cette nomenclature imposante de travaux philosophiques aurait de quoi remplir une longue vie et satisfaire à une grande activité. Mais pendant qu'il développait concurremment ses études sur l'histoire de la médecine avec ses travaux de propagande et de discussion en faveur de la philosophie positive, sur une troisième ligne s'étendait parallèlement dans le *Journal des savans*, dans le *Journal des Débats* et dans la *Revue des Deux Mondes*, une série d'articles sur de tout autres sujets, des études d'histoire et de critique littéraire, de philologie comparée et de linguistique, qui formèrent plusieurs volumes, l'*Histoire de la langue française* (titre un peu ambitieux pour des fragmens, et regretté par l'auteur lui-même), *Littérature et Histoire* (1875), les *Barbares et le Moyen Age*, la traduction de l'Enfer de Dante en langue d'oïl du XIVe siècle et en vers (1879); enfin les *Études et Glanures* (1880). C'est à l'occasion de ses travaux académiques que, sans l'avoir prévu, il se trouva engagé un jour dans l'étude du vieux français, où il devait acquérir une si grande autorité. Nommé dès 1839 membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, il avait été choisi, quelque temps après, pour remplir la place de M. Fauriel dans la commission chargée de continuer l'*Histoire littéraire de la France*. Il se dévoua à cette tâche nouvelle avec cette obstination qui ne connut jamais ni l'obstacle ni la fatigue, et sentit s'éveiller en lui des instincts qu'il ignorait; il devint par ce côté jusque-là

inaperçu de son esprit et grâce à une volonté de fer, un archéologue de la langue, un témoin irrécusable de ses transformations, un philologue de premier ordre, un maître et un juge. C'est de cet ensemble de qualités innées ou acquises, tardivement révélées, que sortit cette grande œuvre, ce monument, le *Dictionnaire de la langue française*, qui aurait suffi à illustrer un nom et qui n'est qu'un épisode dans cette vaste carrière, mais un épisode décisif et triomphal. M. Littré s'y prépara longtemps par ses études sur les origines et les évolutions organiques de la langue française. Successeur naturel des Raynouard et des Diez, persuadé comme eux que les langues du moyen âge ne s'étaient pas formées au hasard dans la décomposition du latin et qu'une logique secrète gouverne ces transformations qui ne sont des hasards que pour notre ignorance, il s'applique à compléter leurs découvertes ou plutôt à les prolonger dans la même direction : il cherche, par les plus fines analogies, les règles grammaticales qui président à ces évolutions; il s'occupe activement de la prosodie dans les vieux poèmes français, essayant de surprendre par elle la prononciation et les lois de l'accent et de remonter par l'accent à l'étymologie; il arrive ainsi à déterminer le mode de construction de ces idiomes intermédiaires, qu'il connaît et qu'il admire assez pour trouver dans leur confusion débrouillée des caractères de vigueur native et même, à certains égards, de supériorité sur les langues modernes élaborées par eux et sorties, à un jour donné, toutes formées de ce laborieux berceau. C'est en 1846, après de longues hésitations, qu'il se crut assez assuré de ses progrès dans ces études nouvelles pour accepter la tâche à laquelle le conviait, depuis cinq années, un homme qui mérite d'occuper une place à part dans l'histoire des lettres françaises au XIXe siècle. C'était son ancien condisciple, M. Hachette, un de ces grands libraires qui ont le don de deviner les talens et qui deviennent, par leur intelligente sympathie, des éditeurs, non-seulement de livres, mais d'hommes. Sans ses encouragemens et sa sollicitude toujours en éveil, sans un peu de contrainte qu'il sut exercer sur une modestie parfois découragée, il est plus que probable que le Dictionnaire n'aurait pas existé.

Si l'on veut se faire une idée de l'immensité de l'œuvre et de la puissance de travail qu'elle représente, il faut lire une causerie écrite un an à peine avant sa mort par M. Littré, sous ce titre : « Comment j'ai fait mon Dictionnaire de la langue française (1), » et qui éclaire d'un jour tout nouveau ses procédés et la méthode qui a présidé à son œuvre, en même temps que les détails les plus intimes de sa

(1) Causerie datée du 1er mars 1880 et publiée dans les *Etudes et Glanures*.

vie mêlée, pendant près de quinze ans, à cette œuvre au point d'en être inséparable. On y trouve, dans un mélange singulier, des explications très savantes sur les recherches préparatoires, sur la logique et l'architecture de ce monument, et des confidences sur la *res angusta domi*, sur les avances que l'auteur reçoit de son éditeur, la manière dont il s'acquitte, puis les bénéfices inespérés qu'il réalise et sa surprise en voyant le grand succès de l'ouvrage. Nous analyserons quelques pages de cette *Causerie* qui ajoute plus d'un trait à la physionomie de M. Littré. A la distance de près de quarante années, l s'étonne d'avoir osé concevoir une pareille entreprise.

Mais quoi! rien ne remplit
Les vastes appétits d'un faiseur de conquêtes.

« Entendons-nous, dit-il, sur mes *vastes appétits*. Je suis de ces esprits inquiets ou charmés qui voudraient parcourir les champs divers du savoir et obtenir, suivant la belle expression de Molière, des *clartés de tout*; mais, à la fois avare et avide, je n'aimais à rien lâcher. C'est ainsi que je continuai mon Hippocrate, tout en entreprenant mon Dictionnaire. Que n'ai-je pas roulé dans mon esprit? Si ma vieillesse avait été forte et que la maladie ne l'eût pas accablée, j'aurais mis la main, avec quelques collaborateurs, à une Histoire universelle dont j'avais tout le plan (1). » — C'est en 1841 qu'il avait conçu la première idée de son Dictionnaire; un traité fut dès ce moment conclu avec son libraire. Mais d'autres travaux devaient être achevés et plusieurs années s'écoulèrent sans qu'il pût « introduire cette nouvelle besogne dans le cadre de sa journée. » Ce temps ne fut pas cependant perdu pour l'œuvre future. « On sait que parfois, pendant le sommeil, des idées qui nous ont occupés la veille s'élaborent inconsciemment; de même, pendant ce trop long sommeil de mon projet, mes idées s'étaient modifiées. » D'un commun accord, il fut convenu avec M. Hachette qu'il ne s'agirait plus, comme dans le plan primitif, d'un *Dictionnaire étymologique de la langue française*, on ajouta le mot *historique*. C'était là, en effet, le point dominant qui préoccupait M. Littré depuis qu'il considérait son projet sous toutes ses faces. Il avoue de bonne grâce que l'idée n'était pas de lui. Voltaire en avait proposé une ébauche en conseillant de citer, au lieu d'exemples arbitraires, des phrases tirées des meilleurs écrivains. Génin, amoureux de la vieille langue, recommanda de remonter délibérément jusqu'à elle et de ne pas

(1) C'est le sujet d'une leçon faite à l'École polytechnique à Bordeaux pendant la guerre, le 1er février 1871.

craindre d'y chercher des autorités. M. Littré s'appropria l'idée de Voltaire et le conseil de Génin en composant un plan original qui fût bien à lui. Il était le premier qui entreprenait de soumettre de tout point le dictionnaire à l'histoire. — Cependant, il hésita encore avant d'acquiescer à la proposition définitive de M. Hachette; il demanda vingt-quatre heures de réflexion. « Ces vingt-quatre heures furent un temps d'angoisses; je passai la nuit sans fermer l'œil, soupesant en idée le fardeau dont il s'agissait définitivement de me charger. Jamais la sévère réalité du vers d'Horace ne se présenta plus vivement à mon esprit (*quid ferre recusent, quid valeant humeri*). La longueur de l'entreprise, qui, je le prévoyais, me mènerait jusqu'à la vieillesse, et la nécessité de la combiner durant beaucoup d'années avec les travaux qui me faisaient vivre, se jetaient en travers de ma résolution. Enfin, vers le matin, le courage prit le dessus. J'eus honte de reculer après m'être avancé. La séduction du plan que j'avais conçu fut la plus forte, et je signai le traité. » Ne dirait-on pas, en lisant le récit dramatique de cette nuit de savant, Alexandre ou Condé, la veille de leurs grandes batailles? Et, en effet, c'était une bataille qu'il s'agissait de livrer et de gagner pour « ce grand serviteur de la langue française. »

Nous ne pouvons entrer dans les innombrables détails de l'opération que M. Littré nous expose avec une infatigable complaisance. Bornons-nous à quelques indications. Il fallait tout d'abord rassembler force exemples pris dans nos classiques et dans les textes d'ancienne langue. Pour cela, il était nécessaire de constituer un atelier. On mit à sa disposition des personnes instruites qui lurent pour lui les auteurs et inscrivirent les phrases relevées sur de petits papiers portant en tête le mot de l'exemple. M. Littré lisait de son côté et dépouillait certains livres. Ses instructions à ses collaborateurs étaient fort générales : recueillir autant que faire se pourrait des exemples de tous les mots, n'omettre ni les archaïsmes, ni les néologismes, ni les contraventions à la grammaire, avoir l'œil sur les acceptions détournées ou singulières et donner la préférence aux exemples intéressans ou par leur élégance, ou par l'anecdote, ou par l'histoire. Le programme une fois fixé, l'atelier fonctionna avec une régulière et féconde activité. Toutes les contributions de chaque auxiliaire venaient se concentrer entre les mains du chef principal et s'organiser en un recueil d'observations positives et d'expériences arrangées pour éclairer l'usage et la grammaire (1). La disposition commune à tous les articles est celle-ci : le mot, la prononciation, la conjugaison du verbe, si le verbe a quelque irrégula-

(1) *Préface du Dictionnaire*, p. 6 et 36.

rité, la définition et les divers sens classés et appuyés, autant que faire se peut, d'exemples empruntés aux auteurs des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles, des remarques, quand il y a lieu, sur l'orthographe, la signification, la construction grammaticale; la discussion des synonymes dans certains cas; l'historique, c'est-à-dire la collection des exemples depuis les temps les plus anciens de la langue jusqu'au XVIe siècle, enfin, l'étymologie. Chaque article devenait ainsi la monographie d'un mot, son histoire, son état civil tout entier dans le présent et dans le passé; cela n'avait point encore été fait.

Le plan était excellent; mais il ne se dessina pas du premier coup avec cette clarté aux yeux de l'auteur; il ne se détermina ainsi qu'au prix de maint essai avorté et de maintes fausses routes. Cette indécision primitive fut la première difficulté sérieuse. « Celui qui considère mes quatre volumes, leurs milliers de pages et leurs trois colonnes estime certainement que beaucoup de temps a été employé à tout cela; mais ce dont il ne se doute pas, c'est combien de temps, dont il ne reste aucune trace, a été enfoui en recherches vaines et sans résultat, en retour sur les pas faits, en remaniemens et en reprises. » La seconde difficulté était de se borner dans le choix des exemples. « Avec les proportions où j'avais conçu mon Dictionnaire, je me serais perdu sans ressources dans le temps et dans l'espace, si je m'étais laissé aller, en chacun des compartimens qu'il embrassait, à la tentation d'y être complet. Il était urgent de se résigner à un sacrifice et de procéder au tout en se refusant à mettre la dernière main aux parties. Je n'ai point eu à me repentir de ma résolution. Le tout se fit, et c'était l'essentiel; car, en bien des cas, il est le juge suprême des parties. »

L'impression commença enfin sur l'ordre de l'éditeur, qui jugeait avec raison qu'elle ne commencerait jamais si l'on attendait que le travail fût achevé et que l'auteur en fût content. Mais alors que de nouvelles angoisses! En l'état où était le travail, le malheureux auteur se convainquit que la copie allait vite manquer, et que dès lors l'impression marcherait avec tant de lenteur que ni lui ni l'éditeur, qui n'étaient plus jeunes, n'en verraient la fin. La perte eût été grande pour tous deux, mais pour lui c'était de plus un désastre moral. Il tomba dans le découragement; ce fut tout un petit drame intérieur. Ou bien il fallait abandonner le Dictionnaire, ou bien il fallait en précipiter l'exécution en se contentant d'une œuvre hâtive, inachevée. « Il n'est rien de tel que d'être dans une mauvaise position pour avoir de mauvaises pensées. » Il essaya d'abord de se persuader que son Dictionnaire, même imparfait, l'emportait encore de beaucoup sur les œuvres de ce genre et que cela devait lui suffire. Il procédait *par flatterie* envers lui-même

pour se décider à déserter son œuvre et pour se résigner, tout en voyant le mieux et le plus, au pire et au moindre. Quelle tentation, mais aussi quelle chute devant sa propre conscience! Après qu'il eut faibli un instant devant son devoir, une honte généreuse le prit; il résolut de n'abdiquer rien du plan qu'il s'était imposé. Mais pour cela, il fallait régler sa vie entière en vue de ce résultat et organiser heure par heure, durant plusieurs années, son travail et celui de ses collaborateurs, sans se relâcher un jour et en essayant de gagner et de maintenir une avance sur l'imprimerie. M. Beaujean, dès le commencement, puis M. Jullien, puis M. Sommer, et après lui M. Despois, M. Baudry, le capitaine André, se relayaient avec un zèle infatigable. M. Littré était le reviseur général; mais il y avait tant de détails à reviser qu'il aurait succombé à la peine sans les deux auxiliaires que l'éditeur lui octroya bien volontiers, sa femme et sa fille, témoins de ses perplexités, travaillant sous ses yeux et dans le rayon de son activité personnelle. Grâce à l'admirable économie de temps et de force qui fut ainsi réalisée, l'impression, commencée dans le dernier quartier de l'année 1859, finit en 1872; elle avait duré un peu plus de treize ans et avait été précédée de deux années de préparation.

Quelle vie de cénobite! Il n'en est pas de plus sévère. Depuis huit heures du matin jusqu'au dîner, à six heures, et depuis sept heures du soir jusqu'à trois heures du matin, c'était la mesure du travail accordé au Dictionnaire, interrompu seulement pendant deux heures dans l'après-midi en faveur des autres labeurs immédiatement exigibles. L'existence ainsi réglée ne fut suspendue que par les événemens politiques, par la guerre et par la commune. M. Littré avait pris les plus sages précautions pour la conservation de ce trésor colossal de petits papiers qui était l'avenir de son Dictionnaire; il nous raconte l'odyssée des huit caisses transportées au moment de la guerre de la cave de la petite maison de Mesnil-le-Roi dans les caves de la maison Hachette; on aurait pu croire que c'était une fortune de banquier, aux précautions que prenait M. Littré pour la protéger; c'était une fortune, en effet, mais d'un genre tout idéal. Quand on put rentrer à Paris, « on trouva que tout avait dormi tranquillement pendant de longs mois, et comme dans le conte de Perrault, tout, copie en train, placards à demi corrigés et feuilles commencées, se réveilla en sursaut. » Malgré la vie nouvelle qui s'était ouverte alors pour M. Littré, devenu membre de l'assemblée nationale, l'œuvre suspendue fut reprise avec tant d'activité qu'elle s'acheva dans les délais à peu près prévus. M. Littré avait cinquante-huit ans quand il remit la première page à son imprimeur; il en avait soixante et onze quand il donna en 1872 le dernier bon à tirer, « avec le sentiment d'un résultat obtenu par de grands efforts, après

beaucoup d'années, en dépit de momens de vrai désespoir intérieur et de bien rudes traverses extérieures. » Le succès vint le récompenser de tant de peine : il fut éclatant et dépassa de beaucoup les plus orgueilleuses espérances de l'auteur. Notre littérature était dotée d'un monument, qui restera pour tout écrivain un auxiliaire indispensable et qui ne sera certainement pas dépassé, durant un siècle au moins, quelles que soient les critiques de détail qu'on ait pu faire sur certaines lacunes ou imperfections qui disparaissent dans la beauté sévère et l'ordonnance du tout. Comme le disait Littré, pour une œuvre pareille, c'est le tout qui est le juge des parties.

Avec une joie naïve il calcule que la copie (sans le Supplément) compte 415,636 feuillets, qu'il y a eu plus de 2,200 placards de composition; que si le Dictionnaire était composé sur une seule colonne, cette colonne aurait plus de 37,525^{m},25. Il s'émerveille, à la réflexion, de tous ces beaux résultats, qu'il doit à la continuité d'un travail sans trêve et sans distraction. Il eut cependant un regret dont il resta inconsolable. « Mon dessein, dit-il, était de réunir à un repas de félicitation et d'adieu mes collaborateurs, mon éditeur, et quelques amis datant du collège ou à peu près. Devenu malade, il me fallut renoncer absolument aux réunions et au repas. J'espérais d'abord que ce n'était qu'un ajournement; mais j'espérais en vain. L'ajournement était définitif. Le temps n'amenda rien, il empira tout, et, en écrivant ces lignes, je tiens la plume d'une main débile et endolorie. »

En effet, la maladie était venue, lente, inexorable. Peu à peu, M. Littré fut tout à fait confiné dans sa chambre, presque cloué sur son fauteuil « et représentant assez bien le misérable Scarron que nous connaissons (1). » Mais Scarron n'était pas médecin, et M. Littré avait cette triste supériorité de pouvoir analyser les signes et les progrès du mal. Il lui vient à ce propos une idée singulière : ce mal ne serait-il pas la conséquence du genre de vie qu'il a mené durant les quinze années de son Dictionnaire? — Il se donne à lui-même une consultation en règle; il tâche de se rappeler tous les symptômes héréditaires; il constate, en les séparant avec soin, les élémens de trouble individuels et la diathèse goutteuse que lui ont léguée ses ascendans, et il termine cette curieuse enquête par ce mot naïf : « J'innocente donc le Dictionnaire de toutes les perversions organiques qui m'affligent! » Il consent bien à être malade, et d'une maladie qu'il sait incurable; mais il ne veut pas qu'on accuse le Dictionnaire. Tout est bien ou du moins tolérable si le Dictionnaire n'est pas coupable.

Cependant les honneurs étaient venus de toutes parts chercher

(1) *Études et Glanures*, p. 437.

dans l'ombre de la maison de la rue d'Assas cette vieillesse toujours avide de savoir. « Mon travail, disait-il en 1874, a été récompensé plus que je n'y avais jamais compté. J'ai demandé peu à la société; en revanche, elle m'a accordé au-delà de mes espérances ou de mes ambitions. Je rends ce témoignage au moment où, parvenu à la grande vieillesse, je ne sollicite ni ne poursuis plus rien (1). » Il tirait un juste orgueil de ce que tous ses succès avaient été des succès électifs. L'Académie des inscriptions, depuis plus de quarante années, l'avait élu, jeune encore. Le *Journal des savans* l'avait nommé un de ses collaborateurs. L'Académie de médecine lui avait accordé un de ces sièges dont elle dispose pour ceux qui n'ont pas le grade de docteur. L'Académie française, comme par un regret de l'avoir repoussé en 1863 après un débat fameux, avait saisi l'occasion de l'achèvement du Dictionnaire pour en récompenser l'auteur. Enfin, après avoir été quelque temps député, devenu sénateur inamovible, il avait épuisé toute la série des honneurs qu'un homme de science peut réunir sur sa tête, sans avoir jamais aliéné sa liberté ni à un pouvoir ni à une influence. C'était sa satisfaction intime. Il avait résolu, à un certain moment, « d'arranger sa vie, c'est-à-dire de ne laisser aucune prise, en renfermant étroitement ses ambitions dans ce qui est accordé soit par l'élection, soit par la faveur publique. » — Il y avait réussi, et, de cette façon, il s'était soustrait aux mauvais vouloirs que suscitaient ses opinions philosophiques et qui auraient été un obstacle insurmontable dans certaines carrières. Resté ferme dans une attitude d'opposition absolue pendant tout le temps du second empire, il avait pu constater qu'en dehors de ces carrières les intentions de nuire, dans l'ordre philosophique et littéraire, demeurent, étant donné notre milieu social, sans aucune efficacité. « On a lancé contre moi des polémiques qui devaient me confondre ou, si j'étais trop endurci, écarter d'une tête maudite la foule et l'opinion. Qu'est-il arrivé? Mes amis connus et inconnus, en France et hors de France, ont tenu à mépris ces déclamations ou, dans leur dédain, n'en ont même pas pris connaissance... Puisque, en réalité, on ne s'atteint pas, séparé qu'on est par la violence et l'exagération, ne vaudrait-il pas mieux renoncer aux polémiques insultantes et mensongères (2)? » Souvent discuté avec violence, injurié même, il se consolait, ou plutôt se rendait invulnérable aux attaques par des réflexions du genre de celles-ci : « Les lecteurs des journaux républicains ne lisent point les journaux monarchiques et cléricaux, et réciproquement. La barrière ne se franchit ni d'un côté ni de l'autre;

(1) *Littérature et Histoire*, préface, p. 3 et suiv.
(2) *Ibid.*, p. 7.

il en résulte qu'on s'ignore beaucoup. Cela crée une espèce d'entre-soi où l'on se dit à soi-même maintes choses dont l'unique avantage est de se faire plaisir. Ces choses n'ont ni vérité, ni vraisemblance, ni portée; elles travestissent les adversaires, mais on aime à voir des adversaires ainsi travestis, et cela suffit au gros des partis... Comme de parti à parti on ne se lit pas et surtout on ne se croit pas, les journaux adversaires n'ont aucune influence pour décréditer un homme dans le milieu qui le soutient (1). »

M. Littré avait toutes les curiosités et presque toutes les ambitions de l'esprit, sous forme d'expériences à faire. Il fut poète même, non assurément pour avoir tenté de traduire l'Enfer de Dante en vers du XIVe siècle, ce qui est un tour de force d'érudition plutôt que d'inspiration, mais pour avoir plusieurs fois essayé de donner à sa pensée le rythme et la forme du vers moderne, un peu dans la manière affaiblie de Lamartine. Quelques essais en ce genre nous ont été donnés à la fin du volume *Littérature et Histoire*. Ils expriment la surabondance des sentimens qui débordaient chez lui en présence de quelque grand sujet; ils répondaient à un surplus d'émotion. La *Lumière*, les *Étoiles*, la *Vieillesse*, la *Terre*, voilà quelle est la matière de ces chants. Il y a quelques strophes hardies, bien lancées, quelques beaux vers, mais le coup d'aile ne se soutient guère; le tour est difficile et embarrassé: ce n'a été d'ailleurs pour lui qu'une tentation passagère; il n'attachait pas à ses vers plus d'importance qu'il ne convient à un galant homme qui s'est amusé à rimer de temps en temps quelque grande pensée, comme celle-ci :

O terre, mon pays, monde parmi les mondes,
Tandis que je te suis dans les plaines profondes,
Il me prend un plaisir austère et pénétrant
A joindre mes destins aux tiens, dans la carrière
D'où tu viens en arrière,
Où tu vas en avant.

Mais pour rencontrer cinq à six vers qui se suivent harmonieusement, il faut chercher, et le choix est limité.

Parmi ses œuvres en prose, une des plus soignées et qui donnerait la meilleure idée de l'écrivain, c'est le Discours prononcé pour sa réception à l'Académie française en 1873. L'éloge de M. Villemain, qu'il remplace, est délicatement touché; moins sévère que beaucoup de ses confrères en philologie, il admire franchement l'éloquent professeur, il dessine avec finesse son rôle dans les lettres, particulièrement dans l'histoire littéraire et la critique

(1) *Conservation, Révolution, Positivisme, Remarques*, 2e édition, p. 56.

moderne; il reprend à grands traits sa thèse favorite sur le progrès, qui, sous certaines formes particulières, ne s'est pas ralenti même pendant cette période du moyen âge, injustement dépréciée et méconnue par l'école révolutionnaire; il loue les vieux idiomes des XIIe et XIIIe siècles et va jusqu'à déclarer que la langue d'Amyot et de Montaigne vaut mieux que celle des âges suivans; enfin, il définit à merveille le XVIIIe siècle, étudié avec tant de goût par M. Villemain; il établit avec une précision vigoureuse le principe des littératures comparées. Nulle part comme ici, par une coquetterie fort légitime pour l'Académie, il ne s'est soucié d'être écrivain; il l'a été pleinement cette fois, comme il l'a été dans plusieurs morceaux de son livre sur *les Barbares et le Moyen Age* et dans quelques pages philosophiques.

L'était-il de nature et de race? Certes, il avait des parties de l'écrivain; il avait l'instinct de la force et de la justesse; il trouvait facilement des images heureuses et neuves; il avait le souci du mieux; il se tourmentait vers la perfection. Mais ce souci et ce tourment se marquent trop dans ce qu'il écrit. Il y a dans sa manière une probité manifeste et un peu de gaucherie. La probité veut dire les choses exactement telles qu'elles sont et telles qu'il les pense; la gaucherie consiste à vouloir trop dire et tout dire. Alors surviennent les mille incidens au milieu desquels flotte la pensée, les circonlocutions qui noient le dessin principal de la phrase, les parenthèses et tout l'accessoire; c'est le produit naturel des corrections perpétuelles, des repentirs grammaticaux ou psychologiques, des reprises qui allongent la phrase et l'enflent démesurément. M. Littré devenait obscur à force de vouloir être complet. La clarté du style ne s'obtient qu'à la condition de sacrifices continuels, que M. Littré ne sut jamais faire complètement. On regrette aussi l'intervention inattendue de mots techniques qui détonnent au milieu du langage littéraire. Le sentiment de la juste proportion, de la mesure, de l'art, en un mot, lui manque: bien qu'il ait écrit un assez grand nombre de belles pages, il n'est pas artiste. Il le sentait lui-même: « Quand je compose, disait-il, dans les bons momens, je suis content de ce que trace ma plume; puis vient ce qui est pour moi le quart d'heure de Rabelais, relire, corriger, mettre les épreuves en bon à tirer. En cette seconde phase, mon enchantement a disparu, et je me méfie de tout. »

C'est alors qu'il lui arrivait de gâter tout en voulant mieux faire. Il y a des écrivains pour qui le second moment est celui du perfectionnement définitif, tel du moins que le comporte la nature de leur esprit. Il en est d'autres qui, à l'heure de la revision, cèdent à la tentation fatale des surcharges et des corrections indéfinies. On

sait ce que cette inquiétude perpétuelle, chez Balzac, lui coûtait de peine et coûtait de frais à ses éditeurs, qui finissaient par réclamer. Il ne donnait qu'à contre-cœur le bon à tirer, maniant et remaniant jusqu'au bout ses épreuves, en demandant de nouvelles, fatiguant l'imprimerie par des scrupules toujours renaissans. Sans pousser les choses aussi loin, M. Littré avait un peu la même tendance. De là ce style trop souvent compliqué, issu d'une inspiration hésitante et d'un cerveau qui se torturait, cette lenteur de la phrase surchargée, dont il ne se débarrasse que dans les courts instans de conception vive, de joie intellectuelle et de sensibilité, quand son esprit s'éclaire et s'égaie, quand son âme s'anime d'une grande émotion ou bien encore quand il est contraint par la nature du sujet et par les limites de son cadre, comme dans les définitionsde son Dictionnaire, où l'heureuse nécessité de faire court le force à être excellent.

Un dernier trait que nous fournit sur lui-même M. Littré et qui complète sa physionomie morale. Était-il modeste et dans quelle mesure? « Modeste, je le suis certainement, nous dit-il, au point de vue de l'opinion que j'ai de moi-même; depuis longtemps, je m'examine, souvent et sérieusement; je ne sais si beaucoup de bonnes opinions de soi résistent à un examen répété; chez moi, la bonne opinion n'y a pas résisté. — Mais si l'on entend par modestie cette disposition morale qui fait qu'on ne se produit pas, qu'on ne se met pas en avant, qu'on se tient même en arrière, j'ai besoin d'établir une distinction : ce n'est pas la modestie qui m'a retenu en arrière, c'est la conscience de mon insuffisance pour des éventualités que j'entrevoyais vaguement et auxquelles je ne me jugeais pas capable de tenir tête. J'ai été quelquefois bien téméraire, et maintenant que l'œuvre de mon Dictionnaire est finie, je trouve que ce fut à moi une grande témérité de l'entreprendre... Devant ce genre de témérité, je ne recule pas; mais partout ailleurs j'aurais pu être un bon soldat, je n'aurais pas été un bon capitaine (1). » C'est cette modestie, ou plutôt cette timidité extérieure, qui l'empêchait de prendre la parole devant les assemblées dont il fit partie. Il se produisait bien rarement aussi dans les académies. Lui-même nous raconte que les vendredis, jours des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, auquelles il était d'ailleurs très assidu (tant que le mal le lui permit), il employait l'heure tout entière à feuilleter curieusement un Bossuet, que la bibliothèque de l'Institut mettait à sa disposition, en vue des exemples qu'il avait à y recueillir pour son Dictionnaire. A l'Académie française,

(1) *Conservation, Révolution, Positivisme*, 2e édition, p. 204.

il ne paraissait guère, sauf les jours d'élection; la maladie lui en interdit l'accès presque depuis la séance où il fut reçu; il y prit très rarement la parole et seulement quand il était mis en demeure de donner son avis sur une définition ou une étymologie dans l'œuvre perpétuelle du Dictionnaire d'usage que la compagnie poursuit sans relâche et qu'elle recommence quand l'ouvrage est achevé pour le tenir au courant des révolutions de la langue. Mais s'il était absent de nos séances, son témoignage était là, et le Dictionnaire historique, en permanence sur la table, à chaque instant consulté, remplaçait jusqu'à un certain point le célèbre savant. C'était sa voix écrite, recueillie avec le plus grand soin dans tous les cas douteux, écoutée avec déférence, et, quoique absent, il gardait ainsi une juste et grande part dans toutes les délibérations qui touchaient à ce vaste domaine de la langue, marqué de ses conquêtes et de son nom.

II.

Organisateur plutôt qu'inventeur, tel fut M. Littré. Lui-même semble se juger ainsi dans l'épilogue d'un de ses derniers livres : « Il y avait en moi des élémens capables de se faire jour et d'attirer l'attention; mais ils ont été tardifs, parce que la faculté de les mettre en mouvement a manqué. Mon esprit n'était pas de ceux qui s'éclairent soudainement devant l'imprévu des circonstances; personne n'était plus désarmé que moi devant les difficultés subites, si le temps ne m'était pas donné de les étudier et de m'y préparer. De cette façon, mon apprentissage a été long, mais il a été nécessaire, et je serais ingrat si aujourd'hui je m'en plaignais comme d'un temps perdu (1). » Il était dans le monde intellectuel le même que dans la vie pratique; il n'avait pas l'initiative des idées, mais quand elles s'étaient produites devant lui, même à l'état d'ébauche et sous une forme incomplète, nul ne les saisissait d'une étreinte plus forte et ne s'y attachait avec plus de suite jusqu'au moment où il s'apercevait que cette idée n'était peut-être qu'un aspect incomplet de la vérité. Alors un nouveau travail se faisait en lui. Il essayait, avec son admirable bonne foi, de *se prémunir* contre ses propres habitudes intellectuelles et ce qu'il appelle « ses insuffisances de toute nature. » Il opérait cette critique de lui-même « à l'aide de tâtonnemens qui se cherchaient et se rectifiaient l'un l'autre. » Il sentait profondément le défaut général de son esprit, qui consistait « à ne rien savoir par intuition et pour ainsi

(1) *Conservation, Révolution, Positivisme*, 2e édition, p. 472.

dire d'avance et à être contraint de tout apprendre par expériences chèrement achetées et par tentatives redoublées (1). »

Ainsi s'explique l'histoire de ses idées. Quand on en étudie la succession de près et avec la précision chronologique, non dans son ensemble nécessairement vague et confus, on voit apparaître clairement les diverses phases par lesquelles M. Littré a passé en politique et en philosophie, et les transitions qui l'ont amené d'une phase à l'autre, l'éducation progressive de son esprit sous l'action simultanée de l'expérience et de la réflexion. Il réalise en lui-même cette loi de l'évolution dont il a si curieusement étudié les applications dans les sociétés humaines. Et qu'on n'aille jamais imaginer, dans une pareille vie, un motif vulgaire qui explique ces transitions, rien qui soit indigne d'un vrai penseur. Le plus grand éloge qu'on puisse faire de lui, c'est qu'il a toujours cherché la lumière, dût-il, comme dit le poète, gémir de l'avoir trouvée. Il est de ces hommes rares qui ne se préfèrent pas eux-mêmes à la vérité, qui ne mettent pas l'amour-propre de leurs idées au-dessus de l'amour du vrai, et qui osent simplement et hardiment dire, quand ils le doivent, ces quatre mots si pénibles à la vanité humaine : « Je me suis trompé. »

Il est curieux de voir comment se manifeste cette bonne foi dans les questions politiques et sociales. C'est lui-même, lui seul, qu'il faut prendre pour guide dans l'histoire de ses variations. Le témoignage le plus explicite nous est donné dans la seconde édition du livre *Conservation, révolution, positivisme*, dont nous avons déjà parlé, l'édition commentée, où chaque chapitre a reçu un *postscriptum* des plus intéressans, une critique vigoureuse et des rectifications sans nombre, qui nous permettent de mesurer les changemens accomplis en trente années d'expérience et de réflexion. L'auteur plaide parfois les circonstances atténuantes pour ses erreurs ou ses illusions passées, mais avec quelle fermeté de jugement il se rectifie lui-même et rétracte ses opinions fausses ! Nous donnerons seulement quelques exemples significatifs de cette remarquable disposition d'esprit. Le 18 novembre 1850, sous l'inspiration des idées personnelles de M. Auguste Comte, il avait écrit quelques pages singulièrement utopiques sur *la paix occidentale*. Il y développait avec candeur cette pensée que les derniers feux du grand embrasement de l'Europe étant éteints depuis trente-cinq ans, il y avait de grandes chances pour qu'ils ne se rallumassent jamais. La paix est prévue par la sociologie, disait-il, depuis plus de vingt-cinq ans, prévue avant la commotion de 1830, prévue

(1) *Études et Glanures*, p. 425.

avant les menaces de 1840, prévue avant février 1848, et toujours, malgré les apparences les plus graves, l'événement lui a donné raison. Aujourd'hui encore on peut la prévoir pour tout l'avenir de notre transition, au bout de laquelle une confédération républicaine aura uni l'Occident et mis un terme aux conflits les armes à la main. La solidarité est déjà établie entre les nations, elle le sera encore mieux dans dix ans, dans quinze ans. Allemands, Anglais, Italiens, Français et Espagnols seront plus près de s'entendre, plus éloignés de se guerroyer qu'ils ne le furent en 1848... Aujourd'hui, en Europe, il y a des défaites politiques, il n'y a plus de défaites militaires. Ce sont les partis qui sont en lutte dans l'Occident, ce ne sont plus les nations. — Il faut voir comment, en 1878, M. Littré jugeait l'utopiste de 1850 : « Ces malheureuses pages, disait-il, sont en contresens perpétuel avec les événemens qui se sont déroulés. Elles respirent une confiance qui me fait mal, même après tant d'années. Elles feront mal aussi au lecteur, qui plaindra un tel aveuglement ou haussera les épaules, selon les sentimens dont il sera animé... A peine avais-je prononcé, dans mon puéril enthousiasme, qu'en Europe il n'y aurait plus de défaites militaires, désormais remplacées par des défaites politiques, que vinrent la défaite militaire de la Russie en Crimée, celle de l'Autriche en Italie, celle de l'Autriche encore en Allemagne, celle de la France à Sedan et à Metz et tout récemment celle de la Turquie dans les Balkans. Est-ce la fin? Qui le sait?.. Avec une outrecuidance qui maintenant me paraît risible, j'oppose ce que je nomme politique réelle, celle qui prévoit la paix perpétuelle, malgré les apparences, à la politique que je nomme vulgaire et qui consulte les apparences pour conjecturer la paix ou la guerre. La politique réelle a été démentie sans réserve; la politique vulgaire a eu de nouveau et pleinement raison (1). »

Il ajoutait fièrement : « J'ai tenu à remettre moi-même ces pages au jour pour compléter ma confession politique et philosophique. Je me suis trompé; qui ne se trompe? Aussi là n'est pas ce qui me trouble. Ce qui me trouble, c'est la certitude avec laquelle j'écartais les faits menaçans, et surtout ma témérité à donner pour gage de confiance en la sociologie des prévisions qui devaient être si tôt démenties. » Il explique ses prodigieuses erreurs par deux raisons; l'une est une raison de personne : c'était l'absolue confiance qu'il avait eue dans le jugement d'Auguste Comte : « Je ne jurais alors que par la parole du maître; et pour la trouver vraie, je faisais violence aux faits positifs, j'écartais les signes manifestes. » C'est à cette influence prédominante qu'il rapporte les chimères

(1) *Conservation, Révolution, Positivisme*, 2e édition, p. 480 et 483.

qu'il se forgeait alors sur la décadence du bonapartisme, sur la consolidation de la république en 1850, sur la suppression nécessaire du budget des cultes et de l'Université, sur la désuétude de la guerre, sur le voisinage de la période positive et l'avènement définitif de la doctrine dans la direction des idées et dans le gouvernement du monde. — L'autre raison par laquelle il expliquait la vanité de ses prophéties, si rudement démenties par la réalité, c'est la confusion qui se faisait alors dans son esprit entre les prédictions de la sociologie et celles des sciences physiques comme l'astronomie. Il lui avait paru, dans les premiers enchantemens de la doctrine, que, de même que l'astronomie se démontre aux ignorans par la prévision des phénomènes célestes, ainsi la sociologie devait se démontrer par la prévision de certains faits politiques qu'elle prépare et qu'elle doit prévoir parce qu'elle les amène infailliblement. Mais plus tard il fut conduit à cette réflexion que plus une science est simple, plus la prévision y est étendue et sûre, et qu'au contraire plus une science est compliquée, plus la prévision y est restreinte et douteuse. C'est le cas de la sociologie, la plus compliquée de toutes les sciences et par conséquent celle de toutes qui doit le moins voir à longue portée, tant sont nombreux et délicats les élémens qui entrent dans ses calculs. Il fut ainsi amené à distinguer deux politiques : l'une, l'empirique, qui appartient aux hommes d'état, aux diplomates, aux militaires, aux journalistes, aux rois, aux empereurs, aux ministères, aux représentations nationales; c'est elle qui, à l'aide de l'expérience prochaine et parfois d'intuitions de génie, règle les affaires, décide les événemens et conjecture les résultats; l'autre, la politique scientifique, a, pour le moment du moins, peu de vertu pour prévoir les événemens et les contingences; mais du moins elle indique les grandes lignes du développement social et doit, par conséquent, être prise en grande considération. Encore y aurait-il bien à dire sur la réalité des conjectures de la politique scientifique et sur l'exactitude du linéament général qu'elle trace dans un lointain avenir. En plusieurs occasions, M. Littré revient sur cet aveu caractéristique. Aussi renonça-t-il tout simplement à ce rôle équivoque et difficile de prophète positiviste qui lui avait valu tant de mécomptes; il lui suffit désormais de recueillir le plus d'observations possible, de les noter, de réfléchir sur les causes et les lois des événemens passés, d'en démêler la complexité toujours croissante, de les ramener à leurs élémens générateurs. C'était là son vrai rôle de philosophe expérimental.

Avec la même ingénuité, bien touchante chez un vieillard arrivé si haut dans l'estime publique, il revisait ses illusions politiques une à une, sans respect humain, sans ménagement pour son amour-

propre. Il lui était arrivé, vers 1848, dans l'enivrement de la révolution de février et sous la forte impression des idées de Comte, de croire que ces coups d'état populaires annonçaient une ère nouvelle et que le monde touchait à sa période *positive*, celle où, le savoir étant coordonné philosophiquement, les sociétés allaient y prendre leur règle de penser et d'agir. Il ne s'agissait plus que de préparer la transition. Les traits de cette réforme, qui devait nous amener à l'état définitif, consistaient à restreindre autant que possible le pouvoir parlementaire, en le réduisant aux attributions financières, à restreindre dans la même mesure le suffrage universel, en attendant que le régime spirituel permît de s'en passer, à créer enfin un pouvoir central, composé de trois grands fonctionnaires qui auraient entre les mains le pouvoir exécutif, et nommé par le peuple de Paris. « C'est ainsi, disait-il, que les prolétaires arriveront à mettre directement la main au gouvernement. Cela importe à la terminaison de la longue révolution occidentale. C'est pour avoir la liberté que le positivisme supprimera les budgets ecclésiastique et universitaire, ouvrira les clubs et ôtera les entraves de la presse ; c'est pour avoir l'ordre qu'il attribuera la prépondérance à Paris, au pouvoir central et aux prolétaires (1)... Paris a toujours défait et refait les gouvernemens, et tant que la France restera la France, il en sera ainsi. La force des choses lui a constamment attribué, dans nos péripéties révolutionnaires, la nomination ou la sanction des chefs qui ont gouverné. Qu'y a-t-il à faire pour la politique positive, sinon de reconnaître cette inévitable attribution et de la régulariser (2)?.. Paris, appelé à cette grande fonction électorale, ne tarderait pas à confier l'autorité à des ouvriers ; mais, en ceci encore, il ne ferait qu'obéir à des tendances salutaires. Le prolétariat arrive de toutes parts à la compétition du pouvoir; et comme les instincts progressifs y sont plus puissans qu'ailleurs, il y arrive dans des conditions intellectuelles bien préférables à celles qu'y apportent les autres classes (3). » Le gouvernement de Paris et la suprématie du prolétariat, voilà tout son programme. Ce n'était pas seulement la cause des droits du prolétaire qu'il plaidait, ce qui est l'essence de la démocratie; c'était la thèse de ses privilèges nécessaires, ce qui devait rétablir une autre aristocratie, une aristocratie à rebours dans l'état, l'aristocratie de l'ouvrier de Paris maître de la France.

Ces idées étaient d'Auguste Comte ; mais M. Littré, qui avait été

(1) *Conservation, Révolution, Positivisme*, 1re édition, préface supprimée dans la 2e édition. p. 22.

(2) *Ibid.*, 2e édition, p. 243.

(3) *Ibid.*, 1re édition, p. 23.

chargé de les exposer devant la Société positiviste au nom d'une commission, déclarait, trente années après, qu'il les avait alors pleinement et entièrement acceptées. « Ce n'est pas volontiers, écrivait-il plus tard, que je me suis résigné à imprimer ces pages étranges; car je ne puis les caractériser autrement; mais je n'ai pas voulu m'épargner devant le lecteur en lui dérobant l'étendue de ce que je regarde présentement comme mes erreurs (1). » Il s'étonnait même qu'on n'eût point fait usage de ce document, au moment de la dure polémique qui s'éleva contre lui au sujet de sa candidature à l'Académie française en 1863; il reconnaît que c'eût été de bonne guerre; il aurait été atteint au vif, dit-il, et obligé de se désavouer lui-même en un moment désagréable. Plus libre de cette pression extérieure, il consigna une rétractation complète de ces opinions d'abord dans le livre sur *Auguste Comte et la Philosophie positive*, puis dans les *Fragmens de philosophie positive*, enfin dans les *Remarques* écrites en 1878. Il nous dit comment l'événement a soufflé sur cet échafaudage hypothétique sans en rien laisser; il montre à merveille comment certaines conditions inhérentes au milieu politique et social de la France faisaient de cette conception de Comte une hypothèse irréalisable. Il y avait trois graves erreurs de fait à la base de cette conception : l'une qui consistait à croire que la révolution de février avait amené la situation à un point que les positivistes appelaient la transition, et qui formait l'unique étape entre l'état présent et un régime définitif; une autre erreur concernait les prolétaires, qui n'étaient pas en mesure de prendre et de retenir le pouvoir. Les prolétaires, en effet, il le reconnut plus tard, ne sont pas le tout des classes populaires; ils n'en sont en France, du moins, qu'une portion; l'autre portion, très importante et plus nombreuse, est constituée par les paysans. La troisième erreur tombait sur les socialistes, que M. Littré considérait alors comme des demi-positivistes et qui ne l'étaient en aucune façon (2). « Ces trois erreurs de fait, conclut M. Littré, ôtaient toute chance possible d'application au projet de gouvernement révolutionnaire et transitoire, sans parler des obstacles qu'auraient opposés les provinces à la domination de Paris, les bourgeois à la prépondérance des ouvriers, les paysans aux systèmes socialistes ou autres. »

Avec cette théorie condamnée sur le rôle privilégié du prolétariat tombèrent toutes les illusions du même genre qui avaient un instant hanté son esprit. Il finit par comprendre qu'il n'y avait pas de milieu entre cette grande chimère, le gouvernement direct de la multitude

(1) *Conservation, Révolution, Positivisme*, 2e édition, p. 246.
(2) *Ibid.*, p. 247, 248 et 327.

aboutissant à l'anarchie ou à des dictatures momentanées, et le régime parlementaire pur et simple. Il se rangea décidément à ce second parti et, dans les dernières années, il en devint le plus zélé défenseur. Il a plusieurs fois développé des considérations remarquables sur ce sujet : le vrai est que la multitude, très apte à faire prévaloir des sentimens et des tendances, à soutenir et à sanctionner, ne l'est pas à gouverner. Plus une multitude est nombreuse, moins elle est capable d'avoir une décision sur les choses de gouvernement; les lumières y sont insuffisantes, les occupations privées prennent le temps de chacun; les intérêts s'y croisent sans accord (1). Il y aurait un très grand mal à ce que la multitude gouvernât directement; il y a un très grand bien à ce qu'elle gouverne par des intermédiaires. Qu'est-ce cela, sinon le régime parlementaire? — Or ce régime, soit monarchique, soit républicain, semble approprié à la situation présente des nations européennes. On en parle même pour la Russie. C'est ce que l'homme d'aujourd'hui a trouvé de mieux approprié aux conditions du milieu social. Ce régime donne des garanties suffisantes à l'ordre, il en donne aussi à la liberté, car il comporte une presse affranchie d'entraves, la prépondérance de l'opinion, la possibilité de tout discuter, la participation, par représentation, du grand nombre à la gestion des affaires publiques; enfin il est ouvert aux réformes que signalent l'expérience politique et le progrès général. — En 1879, dans quelques pages très curieuses, il insistait sur l'erreur considérable que Comte avait commise en professant que le régime parlementaire était un produit britannique, inhabile à être transplanté (2). D'une revue rapide de la marche de la civilisation occidentale, il tirait la conclusion toute contraire, à savoir que ce régime, bien loin d'être en déchéance depuis cinquante ans, est en croissance régulière sur le continent. N'étant pas tout d'une pièce et comportant des gradations, il est ici plus puissant, et là plus faible, mais partout il conserve sa propriété caractéristique, qui est d'assurer la publicité, la discussion, le meilleur système des garanties à tous et à chacun. M. Littré restait républicain convaincu, comme il l'avait été depuis de longues années, mais il était devenu républicain parlementaire.

C'est ainsi que peu à peu, par des expériences répétées, par des réflexions bien conduites, par une sincérité complète à l'égard de ses propres idées et des événemens, cet esprit, progressif et méditatif, s'élargissait, s'affranchissait de la secte, s'élevait et se pacifiait. Il vivait de plus en plus en face de sa conscience dans le passé et dans le présent. Lui-même a marqué d'un trait profond et délicat

(1) *Remarques*, p. 171 et 252.
(2) *Revue de philosophie positive*, juillet-août 1879, p. 140.

cette histoire intérieure d'un esprit qui s'observe, se châtie et s'améliore sans cesse, dans cette page écrite peu de temps avant sa mort : « Une vie qui se prolonge beaucoup, au milieu de la souffrance permanente, il est vrai, mais avec un esprit qui garde, ce me semble, la lucidité, me ramène aux jugemens du passé par le présent, n'étant à la différence du vieillard d'Horace, ni prôneur du temps passé, ni censeur et *châtieur* du temps présent. Je trouve singulièrement instructif, pour moi du moins, de me reporter à quarante ou cinquante ans en arrière, et de voir ce que les événemens ont fait de ce que nous avions cru, redouté, espéré. Il me paraît, malgré la croyance contraire, qu'un vieillard qui n'est pas entêté de lui-même, est aussi *redressable* qu'un homme plus jeune, et qu'il peut ne plus garder de préjugé pour ce qui jadis l'avait passionné et obsédé. Je me remets ici au point de vue de la philosophie positive telle que M. Comte l'enseignait alors et telle que je l'adoptais sans réserve. La réserve, les événemens me l'ont apprise. Y a-t-il beaucoup de vieux révolutionnaires, de vieux conservateurs qui se résignent, comme le vieux positiviste que je suis, à mettre une part de leurs déceptions sur eux-mêmes, au lieu de la mettre toute sur les événemens (1) ? »

Cette réserve, que les événemens lui avaient apprise, se manifeste par l'éloignement qu'il montre de plus en plus en vieillissant pour l'école révolutionnaire, ses jugemens historiques, ses procédés de gouvernement et ses expédiens politiques. Il définit la Révolution l'ensemble des tendances qui attaquent et ruinent violemment le passé dans ses croyances et dans ses institutions. Sa source est dans le conflit croissant entre le savoir positif et les croyances théologiques ; son péril est la tendance à l'anarchie, résultat inévitable des conceptions rationnelles, des combinaisons purement subjectives, en dehors de tout appui dans l'expérience, dont chacune a en soi assez d'attrait pour faire la conquête de certains groupes d'esprits, mais dont aucune n'a assez de consistance pour s'imposer au plus grand nombre et faire loi. C'est ainsi qu'elle dissout la société et qu'en même temps elle rompt brusquement l'enchaînement des générations. Elle tient le passé en grande aversion ; elle engage contre lui une lutte redoutable, et il est naturel qu'elle haïsse énergiquement son adversaire. Cette inévitable situation lui fait commettre les plus graves erreurs et les plus criantes injustices : elle l'excommunie tout entier, elle le déclare inepte et infâme, elle l'anéantirait si elle pouvait, et ne conserve aucun sentiment de l'histoire (2). La doctrine de l'évolution se substitue de plus en plus dans les esprits

(1) *Expérience rétrospective au sujet de notre plus récente histoire.*

(2) *Remarques*, p. 103.

éclairés à cette doctrine violente. Elle rend au passé ses droits historiques, elle explique sa raison d'être, tout en accordant à la révolution sa part de légitimité suivant les temps et suivant les lieux. Elle déroule lentement et logiquement, à travers le temps et l'espace, la chaîne des idées et celle des générations ; elle ne déchire rien brusquement, elle constate et elle suit le mouvement de progrès logique et naturel inhérent à la vie organique des sociétés ; elle ne s'arroge pas la faculté de modifier à son profit les choses naturelles, elle se soumet scientifiquement à leurs lois, et ce n'est qu'à cette condition qu'elle peut s'en servir.

De cette philosophie expérimentale et raisonnée il est facile de déduire toutes les idées et tous les sentimens qui servirent de règle à la conscience de M. Littré dans l'appréciation des événemens contemporains, et d'abord sa haine contre le socialisme armé, ses condamnations réitérées de la commune, sa réprobation énergique de toutes les formes de l'assassinat politique (1) ; contre toutes ces manifestations de la violence, son verdict était inflexible, et il l'énonçait sans ménagement. Sous l'influence de ces idées, il traitait de crime politique toute insurrection ou tout coup d'état renversant ou tentant de renverser un pouvoir établi, afin de remettre entre les mains d'un homme ou d'un parti la gestion de la chose publique. Ce genre de crime, selon lui, est le plus considérable de tous, du moins dans nos sociétés modernes ; les contre-coups s'en font sentir, non-seulement sur les particuliers que l'on frappe pour vaincre leur résistance, mais aussi sur la fortune publique, sur la situation internationale, sur les relations intérieures des citoyens entre eux, sur la moralité commune. Aussi mérite-t-il d'être étudié comme un cas de pathologie sociale (2). « De 1814 à 1871 (jusqu'au vote de Bordeaux qui consacre la troisième république comme un fait, et jusqu'au vote de Versailles qui la consacre comme un droit) la culpabilité politique emplit notre histoire ; roi, empereur, populaire y trempent à l'envi, et elle se paye chèrement au tribunal sociologique, qui inflige en toute rigueur aux prémisses leurs conséquences... Tous, pendant ces quarante-sept années, tous, légitimistes, républicains et impérialistes, sont passibles d'une seule et même condamnation. Je me mépriserais si, parce que je suis républicain, je faisais en cela une exception pour le parti de la république et louais chez lui les coups que je blâme ailleurs. Je n'admets ni que ce qui est mal chez les uns soit bien chez les autres, ni que la fin justifie les moyens. Je suis d'avance du côté

(1) *Remarques*, p. 453, 457 et suiv.
(2) *Revue de philosophie positive*, juillet-août 1879.

de ceux qui résolûment renoncent aux voies violentes; mais parmi ceux qui n'y renoncent pas, mon impartialité est complète, — impartialité qui n'est point de l'indifférence, car c'est le cœur déchiré que j'ai assisté à mainte péripétie de notre récente histoire. »

Les mêmes principes expliquent son attitude d'historien devant le christianisme et celle qu'il prit comme législateur, en une occasion solennelle, devant des pouvoirs qui lui semblèrent manquer de libéralisme et de tolérance. On s'étonnait parfois, dans le parti de la démocratie avancée, de trouver en lui des jugemens empreints d'une certaine faveur sur le rôle historique du christianisme dans le monde. M. Littré l'expliquait par une simple distinction. En tant que disciple de la doctrine positive, il appartenait à un parti philosophique, et, là, il était l'adversaire des théologies; il insistait sur l'incompatibilité qu'il croyait saisir entre elles et la conception moderne du monde. Mais tout autre était et devait être son langage quand il parlait en historien. Alors il se rappelait que les religions entrent dans la contexture intime du développement de l'humanité; que ce développement ne peut être séparé de leur action et que, tout compensé, puisqu'on loue le point de civilisation où nous sommes arrivés, on doit faire la part de ces collaboratrices assidues et puissantes dans l'œuvre accomplie. « Celui qui verrait dans cette nouvelle attitude une contradiction ou un démenti de moi-même, ferait preuve d'étroitesse d'esprit et de bien lourds préjugés (1). »

Ce ne serait pas non plus une contradiction dans la pratique ni un démenti à lui-même, si, devenu homme de gouvernement et ayant à gérer les intérêts matériels et moraux de nos sociétés si complexes, M. Littré avait tenu pour son devoir politique le plus strict de faire jouir les théologies de la protection et de l'indépendance que l'état doit à toutes les doctrines. Ce fut l'objet spécial d'un écrit très curieux, publié presque simultanément dans la *Revue de philosophie positive* et dans le journal *le Temps* en 1879, sous ce titre : *le Catholicisme selon le suffrage universel en France*, et qui fit une sensation profonde dans les deux partis, celui avec lequel votait d'ordinaire M. Littré et le parti contraire, l'un scandalisé de l'éclat d'une telle dissidence, l'autre étonné d'une pareille impartialité. Au fond, M. Littré était fidèle à lui-même et à ses idées. Certes il n'était pas tendre pour le cléricalisme ni pour les jésuites. Combattre leurs entreprises lui paraissait un des principaux soucis de la politique présente; il s'effrayait du triomphe possible de leurs doctrines et les étalait non sans âpreté. Mais

(1) *Revue de philosophie positive*. Mars-avril 1880.

pour lui la question n'était pas une question de doctrine. Pour écarter le péril de ce triomphe redouté, deux systèmes étaient en présence : l'un, le préventif, procède par des lois d'exception qui frappent d'interdit telles ou telles associations, tel ou tel enseignement; l'autre, le répressif, n'ayant recours à aucune arme particulière, réprime quand il y a lieu, mais s'en rapporte pour la défense des plus chers intérêts nationaux à l'ensemble des institutions laïques vigoureusement soutenu et développé (1). C'est de ce point de vue que M. Littré juge ce grand débat et résout la queston avec une singulière fermeté de principes. Il se déclare, en tout état de choses, l'adversaire du système préventif et des mesures d'exception; dans le cas particulier qui se présente et qui est relatif à la liberté d'enseignement, il les juge inutiles et nuisibles et il en donne abondamment ses raisons. Le régime de la liberté est, à son avis, non-seulement plus efficace que l'autre, mais le seul efficace, avec de la constance, de la modération et de l'habileté. On parle de représailles légitimes. Eh quoi! nous dit-on, faut-il donc accorder la tolérance à qui ne tolère pas? Faut-il accorder la liberté à qui la refuse à autrui? M. Littré n'hésite pas à dire : Oui. Depuis longtemps les laïques, les sectateurs des idées et des institutions modernes prétendent l'emporter en moralité, c'est-à-dire apparemment en justice et en équité, sur les fauteurs des doctrines théologiques; le principal témoignage de cette supériorité, la plus précieuse de toutes, est justement la tolérance qu'ils pratiquent à l'égard de leurs adversaires et malgré eux et qui est le nouveau *labarum*, portant comme l'ancien : *In hoc signo vinces*. — « Mais faut-il donc permettre aux jésuites de former, au sein de la nation, une nation ennemie toujours disposée à ruiner de façon ou d'autre tout l'établissement laïque? — Cette nation ennemie, qui existe, continuera d'exister, n'en doutez pas, soit qu'on interdise ou non l'enseignement aux jésuites. Les convictions religieuses qui l'entretiennent défient les mesures temporelles. Ce sont des convictions contraires qu'il convient de lui opposer, et ces convictions contraires ne manquent pas, car elles ont fait la France ce qu'elle est. Sachons donc en prendre notre parti et nous résigner à ce danger bien connu, ni surfait ni atténué. Rien d'ailleurs n'est plus salutaire, quand on sait s'élever au-dessus des infatuations qu'une menace toujours présente et le frein auquel nous soumet la vigilance redoutable d'un ennemi acharné (2). »

Telle est en substance cette fameuse déclaration de principes qui fut comme son discours suprême au sénat, discours que sa timi-

(1) *Revue de philosophie positive*, septembre-octobre 1879.
(2) *Ibid.*, p. 239 et 242.

dité physique l'aurait en tout cas empêché de prononcer, même s'il en eût eu la force, mais qu'il adressa du fond de son cabinet de travail à ses amis et à ses ennemis et qui eut un retentissement profond dans les esprits. On eut tort, selon lui, d'y voir autre chose qu'une protestation au nom de la justice égale pour tous. Sur ce seul point il se sépara de ses amis politiques. Sur le fond des choses, son opinion ne paraît pas sensiblement modifiée; du haut de la conception positiviste, il juge avec la même sévérité qu'autrefois ce qu'il appelle « les théologies. » Cependant on put s'y tromper. « Quand on le vit prendre parti historiquement pour le catholicisme durant le moyen âge, plusieurs s'imaginèrent qu'il gardait au fond du cœur des attachemens secrets pour des doctrines dont il faisait l'éloge, — l'éloge relatif, bien entendu. Et, de même, la part qu'il prit aux débats sur l'instruction publique, loin de contredire les tendances qu'on lui supposait, sembla les confirmer. Il s'était montré partisan résolu d'une politique qui tiendrait plus de compte que les républicains ne font d'ordinaire du catholicisme de la majorité et qui ménagerait davantage les intérêts religieux (1). » Cela suffit pour inspirer aux uns des espérances, aux autres des alarmes que M. Littré déclara tout à fait excessives et peu justifiées.

Pour se rendre un compte exact de l'état de son esprit à cette date si voisine des derniers jours, il faut lire une sorte de testament philosophique, publié en 1880, et qui porte ce titre mélancolique et grave : *Pour la dernière fois.* « S'il est des questions, disait-il, sur lesquelles quelque occasion s'offre de revenir, il faut bien s'avouer, quand on est entré comme moi dans la quatre-vingtième année, non sans un pénible cortège de désordres pathologiques, il faut s'avouer que l'on y revient pour la dernière fois. Plus tard, l'occasion, ou le temps, ou la volonté manqueront. Les questions dont je parle sont celles sur lesquelles Claudien a douté en beaux vers si

> Curarent superi terras an nullus inesset
> Rector, et incerto fluerent mortalia casu. »

M. Littré rappelle sommairement les crises de sa vie philosophique. Au début, ses croyances étaient celles du déisme : Dieu, l'âme et l'immortalité. Il les avait puisées, sans enseignement dogmatique, dans le milieu qui l'entourait. Lui aussi, il avait eu, comme Jouffroy, dans sa première jeunesse, une nuit fatidique qui lui ravit ses croyances déistes, comme elle enleva à Jouffroy sa foi religieuse. Un soir, dans sa petite chambre, où, sorti du collège, il commençait

(1) *Revue de philosophie positive*, mai-juin 1880.

à se livrer à l'étude, il s'arrêta tout à coup, et sans que rien eût préparé la question, il se demanda sur quel fondement *il croyait ce qu'il croyait*. A sa grande surprise, non sans quelque effroi, il ne sut que répondre à cette redoutable question que personne, parmi ceux qui pensent, n'évite un jour ou l'autre. Ce fut un coup inattendu et qui pénétra fort avant. Alors « il laissa aller toute sa religion naturelle et il devint *négateur* d'une façon fort analogue à celle du XVIIIe siècle. » Ce ne fut que beaucoup plus tard que la philosophie positive vint calmer toutes les fluctuations de son esprit, en le mettant à son nouveau point de vue, qui est de traiter les théologies comme un produit historique de l'évolution humaine, de nous convaincre de la relativité de notre entendement et de ne rien affirmer ou de rien nier en présence d'un immense inconnaissable (1). Il déclare que, depuis ce temps, ce point de vue n'a pas changé en lui. Mais au nom de l'évolution historique il s'est réservé le droit de ne pas se porter pour « le contempteur absolu du christianisme et de reconnaître ses grandeurs et ses bienfaits. » Il avoue même « qu'il n'a aucune répugnance à prêter l'oreille aux choses anciennes qui lui parlent tout bas et lui reprochent de les abandonner. » Il ne peut, aller au-delà : « L'appel aux émotions religieuses n'a pas été spontané en mon âme; des occasions, des excitations lui ont été fournies; je ne les ai refusées ni dédaignées. Mais, chaque fois, elles se sont circonscrites en un point très spécial, à savoir une sorte de problème psychique entre mon *évidence*, qui me fait rejeter les dogmes théologiques, et votre *évidence* qui vous les fait, à vous tous croyans, accepter. » Ce conflit entre les évidences témoigne hautement de la relativité de l'entendement : l'intolérant, de quelque côté qn'il soit, ne le reconnaît pas; mais le tolérant le reconnaît, l'excuse et le comprend. Aux appels religieux qui leur sont faits certains esprits répondent tristement le mot célèbre dit à d'autres intentions : *Non possumus*. « Tristement, ai-je dit. Il faut rectifier cet adverbe et le conformer à la réalité. La tristesse domine sans doute en M. Charles Gréville (dont il vient de nous raconter un entretien touchant) et dans des âmes disposées comme la sienne, chez Théodore Jouffroy, par exemple... Je n'ai rien à y contester, rien à y épiloguer; *suum quisque habet animum*, a dit avec pleine raison Tite Live. Mais il en est à qui dans cette situation d'esprit la tristesse est tout à fait étrangère. Ils vivent leur vie telle que la nature la leur accorde, avec ses joies et ses douleurs, l'occupant par le travail, la rehaussant par les arts, les lettres et les sciences, et lui assignent un idéal dans le service de l'humanité. »

(1) *Revue de philosophie positive*, octobre 1877 et mai 1880.

C'est de ce regard grave et ferme, le regard d'un stoïque, qu'il considérait la vieillesse, qui s'aggravait tous les jours, et la mort inévitable. La mort! c'est l'objet constant des méditations et des exhortations des moralistes. Mais eux-mêmes sont partagés comme les sociétés auxquelles ils appartiennent : les uns croient que la mort est un passage à une autre vie; les autres pensent qu'il ne reste rien de la personnalité humaine au-delà du tombeau. Quelle que soit la divergence de ces discours, la résignation est au bout avec la croyance en une vie éternelle chez les uns, et la croyance en un éternel repos chez les autres (1). M. Littré, dans les dernières années, avait toujours cette pensée devant les yeux. Elle lui a inspiré ses plus belles pages, celle-ci entre autres que je regrette d'abréger : « La jeunesse songe peu à la mort; mais l'idée en devient de plus en plus présente à mesure qu'on avance dans la vieillesse. Parvenu à l'âge de cinquante ans, je m'arrêtai un jour pour considérer combien de ma vie était déjà écoulé; puis je me remis en route en me disant que, pour atteindre soixante-dix ans, que je m'octroyais libéralement, j'avais vingt ans devant moi, terme assez long pour ne pas encore m'occuper de la mort. Les soixante-dix ans sont venus, ils ont fini à leur tour, ils sont déjà loin, les délais se raccourcissent de moment en moment, et désormais je ne compte plus comme à moi que le jour que je tiens. Voltaire vieux écrit dans une de ses lettres qu'à l'aspect d'une nuit étoilée, il se dit qu'il allait perdre bientôt ce spectacle, qu'il ne le reverrait plus dans toute l'éternité. Comme lui, j'aime à contempler, en songeant que c'est peut-être la dernière fois, la nuit étoilée, la verdure de mon jardin et l'immensité de la mer que je vais visiter tous les ans et que j'ai encore visitée cette année. La pièce où je me tenais ouvrait sur le rivage, et quand la marée était pleine, son flot n'était qu'à quelques pas de moi. Là, que de fois je me suis enfoncé dans la contemplation, me représentant ces Troyennes qui *pontum adspectabant flentes!* Je ne pleurais pas, mais je sentais que ces graves spondées répondaient le mieux à la grandeur du spectacle et au vague de la méditation. » Puis il considère, comme pour s'y préparer, les divers genres de mort : « A l'un, la fin est tranquille; à l'autre, elle est torturée par de cruelles douleurs. L'un perd connaissance de très bonne heure, l'autre garde jusqu'au bout sa présence d'esprit. L'un espère jusqu'au dernier moment qu'il échappera, l'autre sent que l'atteinte est mortelle et que, comme disait ma mère plusieurs jours avant de finir, il faut aller rejoindre les siens... Enfin ajoutez-y les accidens, qui sont innombrables. Se

(1) *Remarques*, p. 430.

préparer trop particulièrement à ce dernier passage est difficile; il comporte tant de diversités et de hasards! Il y a longtemps que je dis à moi et aux autres : « On meurt comme on peut, non comme on veut. La chance règne dans la mort comme dans la vie. » Il remarquait d'ailleurs que, dans la manière d'envisager la destruction finale, le caractère a bien plus de puissance que les croyances, et que, d'après le caractère, les préparations doivent être différentes. Ceux qui acceptent sans regret ni affliction la nécessité de la mort n'ont qu'à s'entretenir dans ces sentimens; ceux qui la détestent et en frémissent « doivent s'efforcer d'agir sur eux-mêmes, chercher dans les affections et les occupations un palliatif et gagner ainsi le moment où le coup qui nous attend tous sera porté. »

Dans laquelle de ces dispositions d'esprit la mort vint-elle atteindre M. Littré? Nous n'en savons rien. Ici s'arrête sa vie écrite, la seule que nous ayons le dessein d'analyser. Que se passa-t-il dans les derniers temps de cette noble existence? La question est posée; elle sera résolue sans doute un jour ou l'autre; mais elle échappe complètement à notre juridiction; un respectueux silence est pour nous la seule manière d'y répondre. Nous avons entrepris une tâche qui n'était pas sans difficulté, celle de faire exposer et raconter par M. Littré lui-même cette vie toute de travail et de réflexion, l'histoire de ses labeurs presque infinis, l'histoire intérieure et souvent dramatique de son esprit. On ne peut quitter un tel homme, en quelque dissidence que l'on soit d'ailleurs avec lui, sans être pénétré d'une sympathie profonde et d'un respect absolu pour cette dignité simple de conscience, pour cette sincérité qui ne veut laisser derrière elle, volontairement, le germe d'aucune erreur et qui emploie ses dernières années à une sorte d'examen de conscience rigoureux, non dans l'ordre de ses actes, mais dans l'ordre des idées, où il reconnaît qu'il a pu se tromper souvent. C'est l'homme que nous avons étudié d'après lui-même. Une autre fois nous étudierons le philosophe; ou plutôt, à l'occasion de sa philosophie, certaines tendances de l'esprit du XIXe siècle qui en ont fait la fortune momentanée.

E. Caro.

LA SITUATION

FINANCIÈRE ET ÉCONOMIQUE

DE LA FRANCE

ET LE BUDGET DE 1883

I.

Le budget de 1883 excite un intérêt beaucoup plus vif que les précédens; ce n'est pas sans raison. Depuis la guerre, la France a traversé, au point de vue des finances, deux époques très différentes, et peut-être sommes-nous à l'entrée d'une troisième. De 1871 à 1874 inclusivement, le pays cherche à fonder ses finances nouvelles; il y arrive avec beaucoup de peine; l'assemblée nationale s'y reprend à bien des fois pour créer des ressources; elle fait preuve d'un grand courage, d'une énergie de sacrifices qu'aucun peuple, au lendemain d'écrasantes défaites, n'a montrée au même degré. Pendant quatre années consécutives, la chambre vote des taxes nouvelles. Les déficits se succèdent en 1872, en 1873, en 1874. Ils ajoutent 191 millions de francs aux découverts du trésor. On est sobre cependant pour l'engagement des dépenses. Le poids de l'adversité se fait encore sentir et donne à chacun de la prudence. Le gouvernement gouverne, on lui laisse l'initiative; les députés restent dans leur rôle; en provoquant au gré de leurs fantaisies indivi-

duelles la création de nouvelles dépenses, ils comprennent qu'ils se chargeraient d'une lourde responsabilité devant laquelle ils reculent. C'est l'ère des difficultés, mais des difficultés comprises et que l'on est résolu à surmonter à force de sagesse et de volonté. Un ancien ministre des finances, M. Mathieu-Bodet, a parfaitement décrit cette œuvre trop peu connue et si méritoire du relèvement des finances françaises dans ces laborieuses années (1).

A partir de 1875, on recueille les fruits de cette politique si intelligente et si virile; on entre en pleine prospérité, et au bout de peu de temps on en est ébloui. Aux déficits succèdent les excédens. Les plus-values d'impôts se suivent et deviennent étourdissantes. Il faudrait une rare puissance de sang-froid pour n'en pas perdre un peu la possession de soi-même, pour ne pas sentir, devant ces chiffres magiques, mille aspirations confuses à la prodigalité. Un procédé irrégulier et fâcheux d'évaluation budgétaire fait encore paraître ces plus-values doubles de ce qu'elles sont. On se relâche de l'économie, qui semble bien surannée; le pouvoir ministériel perd en influence; ce n'est plus lui qui fixe les dépenses; chaque député a son projet d'emploi des fonds de l'état; les crédits supplémentaires et extraordinaires s'accumulent par le fait de l'initiative mal coordonnée des membres du parlement. Pour l'année 1879, ils dépassent 250 millions; ils s'élèvent pour l'année 1880 au chiffre de 126 millions, qui sera certainement dépassé en fin d'exercice; ils reprennent de plus belle en 1881 et atteignent 192 millions; l'année 1882 est à peine commencée, et déjà l'on est en présence de 127 millions de crédits supplémentaires, soit votés, soit proposés. Le budget échappe de plus en plus aux ministres : l'initiative parlementaire y introduit une foule de chapitres nouveaux pour des dizaines de millions de francs (2). On est en pleine période d'entraînement.

Tous les budgets de la période de 1875 cependant, et c'est là l'excuse des chambres, se soldent en excédens de recettes; pour un ou deux toutefois, par exemple pour le budget de 1881, un observateur attentif et exact discernerait que cet excédent est plus apparent que réel et tient à l'attribution de recettes étrangères à l'exer-

(1) *Les Finances françaises de* 1870 *à* 1878, par M. Mathieu-Bodet, ancien ministre des finances; Hachette, 1871.

(2) Nous trouverons, par exemple, dans le budget de 1883, entre autres chapitres de dépenses dont le gouvernement n'a pas eu l'initiative et qui lui ont été en quelque sorte imposés : 6 millions pour les victimes du 2 décembre, 12 millions pour les subventions à la marine marchande, 15 millions pour alléger la charge que la gratuité des écoles impose aux communes. On sait que le rachat des petites lignes de chemins de fer en détresse a été imposé par le parlement au trésor qui ne s'en souciait guère.

cice. Quoi qu'il en soit, ces excédens, ou réels ou apparens, montent à des sommes considérables : 78 millions en 1875, 98 millions en 1876, 63 millions en 1877, 62 millions en 1878, 75 millions en 1879, 134 millions en 1880, 68 millions en 1881. Ces chiffres sont singulièrement brillans; ils sont un peu trompeurs. Il ne faudrait pas les additionner les uns aux autres, car l'addition serait inexacte. Depuis quelques années, en effet, dans ce débordement de prospérité, on a pris des habitudes de comptabilité singulière. On s'empare de l'excédent d'une année et on le porte en recette à l'une des années qui le suit, si bien que le même excédent peut reparaître trois ou quatre fois dans nos budgets successifs, absolument comme les soldats du cirque.

Les énormes plus-values de recettes qui ont rempli la période commencée en 1875 devaient naturellement porter à des dégrèvemens. Rien n'était plus utile que d'employer à soulager le contribuable les premiers accroissemens spontanés du produit des impôts. On s'est conformé à ce devoir, avec trop de parcimonie peut-être; on a fait remise au pays d'environ 300 millions de taxes, dont 215 millions dans les seuls exercices 1879 et 1880. La France n'en supporte pas moins encore les deux tiers des impôts établis au lendemain de la guerre.

Avec les dégrèvemens ont marché de pair les dépenses extraordinaires. Elles sont de deux sortes : les unes destinées aux ministères de la guerre et de la marine, dont les approvisionnemens et le matériel étaient épuisés; les autres affectées aux grands travaux publics que l'on a voulu reprendre en abandonnant les procédés anciens. On a ouvert un premier compte de liquidation, puis un second; ensemble ils ont atteint environ 2 milliards. Cette expression de compte de liquidation paraissant un peu ridicule pour des dépenses qui se continuent onze ou douze ans après la guerre, on a clos ou l'on va clore ces deux comptes, et on les remplace par un « budget des dépenses sur ressources extraordinaires. » Ce budget a atteint dans ces dernières années un chiffre annuel de 500 à 900 millions. Les exigences des ministères de la guerre et de la marine paraissent avoir diminué à la suite des énormes satisfactions qu'ils ont reçues dans les années qui ont suivi la guerre, mais les appétits du ministère des travaux publics vont en croissant. On connaît le célèbre plan de M. de Freycinet pour l'aménagement de rivières et des canaux, l'outillage des ports, la construction des chemins de fer. D'après les premiers relevés, ces dépenses extraordinaires devaient s'élever à 4 milliards environ en dix ou douze ans; des annexes successives sont venues se souder au plan primitif, et aux termes d'un rapport fait au sénat par M. Varroy en date du

19 juillet 1881, on n'évalue pas à moins de 6 milliards les travaux compris dans l'ensemble de ce projet, qui grandit toujours. Le temps faisant son œuvre, on arrivera à 7 milliards, si ce n'est à 8.

Pendant que se développait la perspective des dépenses extraordinaires, on s'appliquait de propos délibéré à restreindre les ressources avec lesquelles depuis vingt ans on y pourvoyait. Chacun a entendu parler des conventions passées en 1865 avec les grandes compagnies de chemins de fer. Par un système des plus ingénieux, dont le temps a démontré la fécondité, on avait chargé ces puissantes sociétés, maîtresses des lignes mères et productives, de construire elles-mêmes, sous le régime de la garantie d'intérêts, la plupart des lignes secondaires et tertiaires. Cette combinaison si peu comprise, si mal jugée de la garantie d'intérêts, au sujet de laquelle il existe encore dans notre parlement des préventions, avait deux conséquences : au point de vue des moyens de trésorerie, il se construisait bon an mal an 800 ou 1,000 kilomètres de chemins de fer en France sans que l'état eût besoin d'émettre des emprunts publics; les compagnies, dans chacune des gares de leur réseau, plaçaient aisément des obligations sans que le crédit public éprouvât jamais cette secousse qui résulte d'un emprunt d'état. Au point de vue des charges de nos budgets, les lignes de chemins de fer nouvellement construites n'ajoutaient que fort peu de chose aux dépenses annuelles. L'excédent du revenu des grands et anciens réseaux au-delà d'un chiffre arrêté d'avance était reporté sur les réseaux nouveaux et diminuait singulièrement l'insuffisance du revenu de ces derniers. Ainsi, malgré les 800 ou 1,000 kilomètres ouverts chaque année à l'exploitation, la charge de l'état restait à peu près fixe, oscillant autour de 40 millions de francs par année. Ces 40 millions versés par l'état aux compagnies n'étaient d'ailleurs qu'une avance qui portait intérêts à son profit et qui devait être remboursée au fur et à mesure que le développement des recettes nettes excéderait les charges de l'ancien et du nouveau réseau et dépasserait en même temps le revenu réservé. Les dernières années se sont chargées de prouver que cette perspective de remboursement par les compagnies des sommes que leur avançait le trésor n'était pas une illusion. Ce régime avait donc trois avantages : pas d'emprunt d'état venant périodiquement donner une secousse au crédit public et au marché des capitaux; charges modiques pour le trésor et infiniment moindres que l'intérêt correspondant au capital dépensé pour les nouvelles lignes; probabilité, nous devrions dire certitude absolue, du remboursement complet par les compagnies des sommes que l'état leur avait avancées, constitution au profit de l'état d'une importante réserve qu'il pourrait un jour utiliser.

A partir de 1875, on a rompu avec ces anciennes méthodes au moment même où le développement du trafic sur les anciens réseaux allait démontrer avec quelle justesse, quelle prévoyance elles avaient été combinées. On a avec hauteur repoussé le concours des entreprises privées; on s'est résolu à faire exécuter tous les nouveaux travaux par l'état et avec les seules ressources de l'état. L'entreprise aujourd'hui est à peine ébauchée; nous avons à peine franchi le seuil du plan sans cesse agrandi de M. de Freycinet et déjà les embarras commencent. Ils sont de trois sortes : au point de vue de la comptabilité financière et de l'engagement des dépenses, nos budgets extraordinaires sont singulièrement compliqués et presque inextricables; au point de vue des moyens de trésorerie, on se trouve pris à court, obligé de recourir à des expédiens regrettables ou contraint d'émettre sur la place de Paris d'immenses et écrasans emprunts publics auxquels répugnent nos habitudes françaises; au point de vue enfin des charges annuelles, on est en présence de dépenses tellement croissantes qu'il faut renoncer aux dégrèvemens, que peut-être l'équilibre du budget va être compromis, et qu'il n'est pas invraisemblable qu'en continuant dans cette voie on soit bientôt forcé d'établir des impôts nouveaux.

Un coup d'œil jeté sur les deux derniers budgets extraordinaires, celui de 1880 et celui de 1881, va démontrer au moins clairvoyant et au moins expérimenté combien les règles d'une bonne comptabilité sont enfreintes par la répudiation des anciens procédés pour l'exécution des grands travaux publics. Tel qu'il ressortait des lois des 21 décembre 1879 et 23 mars 1880, le budget extraordinaire de l'exercice 1880 devait s'élever à 615 millions de francs; c'était un assez beau chiffre. Diverses lois successives votées postérieurement y ajoutent d'abord 31 millions 1/2, puis près de 21 millions, puis 1,500,000 francs, et enfin 153 millions; et voilà ce budget extraordinaire qui s'enfle au chiffre colossal de 822 millions de francs. Il est vrai qu'en même temps que des additions, on faisait des déductions; une partie de ces dépenses du budget extraordinaire de 1880 est transportée par décret au budget extraordinaire de 1881, si bien que le budget extraordinaire de 1880 reste fixé à 582 millions, une assez jolie somme. Mais comprend-on toutes ces vicissitudes du budget, tous ces écarts de chiffres, toutes ces annexions, toutes ces déductions? Est-ce là l'application des règles simples qu'ont toujours observées les bons financiers? Des cadres aussi mobiles et aussi variables ne rendent-ils pas tout à fait inintelligible la matière des finances, qui devrait être si nette et si lucide? Le budget extraordinaire de 1881 ne passe pas par de moindres vicissitudes : par cinq lois s'échelonnant entre le 22 décembre 1880

et le 8 août 1881, ce budget extraordinaire est fixé au chiffre de 682 millions de francs, nous négligeons les fractions; puis interviennent toute une autre série de lois et une série de décrets qui le modifient, en retranchent, y ajoutent, y joignent des reports des exercices précédens, si bien que, dans son état actuel, qui ne sera pas son état de demain, le total général du budget extraordinaire de 1881 s'élève au chiffre colossal de 948 millions. Comment, avec des chiffres aussi changeans, aussi incertains, peut-on se rendre compte d'une situation financière, la surveiller, la maintenir dans certaines limites? Il y a cinq cent cinquante députés dans notre chambre et trois cents membres dans le sénat; ce serait merveille si, parmi ces huit cent cinquante personnes, il y en avait, je ne dis pas une sur dix, mais une sur vingt, qui se rendît le moins du monde compte des finances du pays. Et voilà comment nous sommes, au moment où j'écris, dans de véritables embarras financiers sans que l'énorme majorité des députés ou des sénateurs semble en avoir conscience.

Ces embarras financiers tiennent aux deux autres conséquences de la fatale méthode que l'on a adoptée pour la confection des travaux publics. C'est déjà un mal que de ne pas voir clair; c'en est un bien plus grand quand, à cette obscurité, se joint la nécessité de pourvoir presque au hasard à des charges énormes. Nous avons donc des budgets extraordinaires dont les chiffres, par leurs variations incessantes, échappent à l'examen ou à l'intelligence de presque tous ceux qui sont chargés de les voter. Ces budgets extraordinaires, il faut les doter : avec quoi? Naturellement avec des emprunts. Aussi l'on a émis des emprunts à peu près sous toutes les formes : obligations trentenaires, obligations à court terme ou bons du trésor à long terme devant durer cinq ou six ans, emprunt de 80 millions à la Banque de France, emprunt de 440 millions en rente amortissable émis en 1878, emprunt de 1 milliard en rente amortissable émis en 1881. Voilà les opérations que connaît le public. Mais ce n'est que la plus petite partie des ressources que le trésor a dû se procurer pour les budgets extraordinaires. On pourrait croire, par exemple, que l'emprunt amortissable de 1 milliard émis en 1881, et qui a été libéré dans le mois de février 1882, a été affecté aux dépenses du dernier exercice ou de l'exercice courant. Ce serait là une grande erreur. Cet emprunt de 1 milliard, qui a été libéré hier seulement, qui est encore à l'état flottant et non classé, a servi à payer les dépenses déjà effectuées des exercices 1879 et 1880; il n'en est resté qu'une moindre partie pour l'année 1881. Ainsi, contrairement aux bonnes habitudes financières, l'emprunt de 1 milliard n'est pas venu fournir des ressources pour des travaux en cours ou

des travaux projetés; il a simplement été employé à couvrir des travaux déjà effectués; l'emprunt était dépensé avant d'avoir été souscrit. Aussi, au lendemain même du jour où le dernier versement a été fait, le trésor n'a guère de ressources. La plus grande partie des dépenses extraordinaires de 1881 et la totalité de celles de 1882 n'ayant rien à attendre du dernier emprunt en rente amortissable, c'est à la dette flottante qu'il a fallu s'adresser pour y pourvoir. La dette flottante, c'est l'ensemble des comptes que le trésor a avec certains correspondans, dont la plupart ne lui confient leurs fonds qu'en se réservant de pouvoir les retirer, en cas de besoin, immédiatement ou dans un court délai. La fonction propre de la dette flottante, c'est de fournir au trésor un fonds de roulement, c'est aussi de faire face aux découverts des anciens budgets qui ne se sont pas soldés en équilibre. Les impôts rentrant aujourd'hui beaucoup plus régulièrement qu'autrefois, il en résulte que la fonction de la dette flottante, comme fonds de roulement, va toujours en diminuant; quant aux découverts des anciens budgets, ils s'élèvent à 700 millions seulement, d'où l'on peut conclure qu'une dette flottante de 1 milliard ou 1,200 millions serait très suffisante. Dans tous les pays qui ont de bonnes finances, la dette flottante est très faible; en Angleterre, elle ne s'élève que très exceptionnellement à 250 millions de francs; en Turquie, au contraire, et en Égypte, avant la réorganisation des finances de ce dernier pays, en Espagne encore aujourd'hui, la dette flottante est énorme. Chez nous, elle est en train de prendre des proportions qu'elle n'a eues nulle part ailleurs. La liquidation des dépenses extraordinaires des exercices 1881 et 1882 exigerait que l'on ajoutât 1 milliard 179 millions à la dette flottante; si l'on suit le même système pour 1883, il faudra y joindre encore 621 millions. Enfin le développement donné à la caisse des chemins vicinaux et à la caisse des écoles va encore introduire un nouvel élément de 892 millions; et voilà, comment subrepticement, sans que, en dehors de quelques personnes perspicaces, aucun s'en doutât, on est sur le point d'avoir une dette flottante de plus de 3 milliards de francs, dont 2 milliards 300 millions d'origine tout à fait récente et 700 millions seulement d'origine ancienne.

Ce ne sont pas uniquement les moyens de trésorerie qui deviennent périlleux. Le système auquel on a recours pour les travaux publics joint au débordement inouï de dépenses de toute sorte dues à l'initiative parlementaire va mettre singulièrement à l'étroit nos opulens budgets. Combien déjà ne se sont-ils pas accrus? Les recettes ordinaires du budget de 1869, déduction faite de celles qui sont afférentes aux territoires cédés à l'Allemagne, se sont élevées, d'après

le *Bulletin de statistique du ministère des finances*, à 1,762 millions de francs (1). Le budget ordinaire de 1883 se présente à nous avec un chiffre de 3 milliards 30 millions de francs, et il ne s'agit encore que d'un budget primitif auquel infailliblement, quelles que soient la rigueur et la férocité de notre ministre des finances, viendront s'ajouter plusieurs dizaines de millions de crédits supplémentaires. Il s'agit en outre d'un budget qui, recourant à des combinaisons particulières pour les travaux publics et rejetant une partie du poids des constructions de voies ferrées sur les grandes compagnies, évite d'infliger à la charge de la dette publique un accroissement qui, sans les conventions projetées avec les compagnies de chemins de fer, serait considérable. Cependant, ce budget primitif et relativement sage de 1883 offre une augmentation de 1,268 millions par rapport aux recettes de 1869. Certes, la guerre est intervenue entre ces deux dates, mais elle n'explique que la moindre partie de cette colossale croissance des dépenses. Toutes les charges de la guerre, en effet, même en y joignant celles du compte de liquidation, n'ont amené, d'après les relevés de M. Léon Say, qu'une augmentation de 9 milliards 898 millions du capital de la dette nationale. Sur les 1,268 millions d'accroissement des dépenses depuis 1869, il n'y en a donc pas la moitié qui ait pour origine soit la guerre, soit les conséquences mêmes de la guerre.

Au lieu de considérer le budget de 1869 comme point de départ, veut-on prendre celui de 1875, c'est-à-dire l'année qui, d'après nous, clôt la période difficile et laborieuse qui suivit la guerre? Ce budget de 1875 s'élevait, en dépenses, d'après le projet de règlement définitif, à 2 milliards 626 millions de francs; on avait pourvu alors à toutes les dépenses résultant soit directement soit indirectement de la guerre, et nous voici maintenant en présence d'une dépense qui est de 404 millions de francs plus forte que celle de 1875. Les plus-values semblent, aux yeux de beaucoup d'hommes éblouis, justifier cet énorme accroissement en pleine période de paix. Cependant, malgré ces plus-values, nos budgets toujours enflés éprouvent une peine de plus en plus grande à se solder en excédent, j'allais presque dire en équilibre. Voici, par exemple, le budget de 1881, le plus récent; les plus-values d'impôts dans cet exercice ont été colossales, inouïes; elles ont dépassé le chiffre de 229 millions de francs. Croirait-on, cependant, que ce budget de 1881 qui a profité d'une pareille aubaine n'est pas en équilibre? On nous dit bien qu'il a un excédent provisoire de recettes de 68 millions de francs; mais

(1) 1er volume de 1880, p. 375.

lorsqu'on fixe son attention sur cet excédent, il s'évanouit en entier. Il faut se rappeler, en effet, que, par un de ces procédés de comptabilité qu'il est difficile de considérer comme corrects, on a fait figurer parmi les ressources du budget de 1881 une somme de 80 millions de francs, prélevée sur les excédens des exercices antérieurs et ayant pour destination de parer aux dégrèvemens sur les cidres et sur les vins. Or cette somme de 80 millions de francs, on ne peut le nier, n'est pas un produit propre à l'année 1881 : on devrait donc, en bonne tenue des comptes, la déduire; alors l'excédent provisoire de 68 millions se transforme en un déficit de 12 millions. Il y a loin de là à la très large aisance dont jouissaient plusieurs des budgets antérieurs. Il n'est que trop réel que les plus-values de recettes, si abondantes qu'elles soient, commencent à suivre d'un pas inégal les incessans accroissemens de dépenses.

Aussi n'est-il plus question à l'heure actuelle de dégrèvemens. Douze ans après la guerre, on semble s'être contenté d'avoir retranché 300 et quelques millions sur la somme de plus de 800 millions d'impôts nouveaux dont le pays a été chargé. En 1879, en 1880 surtout, on a fait d'assez notables réductions d'impôts; en 1881, on n'a plus accordé au pays le même bienfait, car nous ne pouvons considérer comme des réductions sérieuses les 7 millions de francs qui représentent quelques remaniemens de détail à la législation des patentes et l'abaissement des droits sur les colis postaux; en 1882, rien encore; on ne propose enfin rien pour 1883. Ainsi, en pleine paix, malgré des plus-values considérables, trois années s'écouleront sans qu'à un pays aussi chargé que la France on accorde un dégrèvement quelconque. Sera-t-on plus heureux en 1884? Si l'on persévère dans la voie où l'on est entré depuis quelques années, il est bien probable que non.

Cependant, combien la France aurait besoin, pour le développement de son industrie et de son commerce, pour le soulagement des contribuables, qu'on ramenât les taxes au niveau où elles étaient avant la guerre! Les départemens et les communes ont pour la plupart pris modèle sur l'état; eux aussi ont accumulé les dépenses, et voici où l'on est arrivé par ce système d'universel entraînement. D'après des tableaux communiqués par l'administration française des finances à l'ambassadeur d'Angleterre, qui avait reçu de son gouvernement la mission de recueillir des renseignemens précis sur les impôts dans notre pays, l'ensemble des recettes ordinaires de l'état, des départemens et des communes en France, s'élevait à 3 milliards 495 millions de francs, dont 2 milliards 682 millions pour l'état; 154 millions pour les départemens et 658 millions pour

les communes (1). Mais ces chiffres ne s'appliquent pas à l'année courante ni à l'année prochaine ; ils concernent pour l'état, l'exercice 1879, pour les départemens, l'exercice 1878 et pour les communes l'exercice 1877. Or, on a vu que déjà le budget de 1883, tel qu'il est préparé, offre un chiffre de 340 millions supérieur à celui qui vient d'être donné pour les recettes de l'état en 1879 ; les budgets des communes et des départemens se sont aussi accrus depuis 1877 ou 1878 ; il en résulte qu'on se trouve en présence d'un chiffre total de dépenses pour l'état et ses subdivisions, non plus de 3 milliards 495 millions, mais de plus de 4 milliards. Qu'on y joigne encore le budget des dépenses extraordinaires de l'état, qui dans ces dernières années a été de 600 millions environ et qui a une tendance à s'accroître, qu'on y ajoute aussi les budgets extraordinaires des départemens et des communes, et l'on approche fort près du chiffre de 5 milliards. Si l'on veut, en outre, réaliser l'utopie de quelques membres de la chambre et faire racheter les chemins de fer par l'état, c'est à 6 milliards de francs que l'on arrivera pour l'ensemble des dépenses annuelles, tant ordinaires qu'extraordinaires, de l'état, des départemens et des communes en France.

Nous avons tenu à placer sous les yeux du lecteur les traits principaux de la situation financière du pays, parce que, en général, on les ignore. Les plus-values exercent une telle fascination, nos budgets sont devenus si compliqués, si enchevêtrés, si changeans dans leurs cadres toujours provisoires, que presque personne ne se rend compte de l'état exact des finances publiques. Cet état, le voici : une dette flottante de près de 3 milliards ; un budget ordinaire de plus de 3 milliards; une charge totale d'impôts, en y comprenant les taxes départementales et communales, de 4 milliards environ; une activité des administrations de l'état, des départemens et des communes, se manifestant par 5 milliards de dépenses annuelles à l'ordinaire et à l'extraordinaire ; tous ces chiffres vertigineux atteints quand le grand plan de travaux publics de M. de Freycinet n'est guère encore qu'ébauché et n'a reçu qu'un commencement d'exécution. Si l'on ne fait pas un examen de conscience et un retour sur soi-même, si l'on ne prend pas des résolutions viriles, où aboutira-t-on ? Déjà, depuis deux ans, on a dû suspendre les dégrèvemens ; le budget de 1881, déduction faite des 80 millions de ressources qu'on lui a attribuées et qui ne lui appartiennent pas en propre, se solde par un déficit provisoire de 12 millions ; un emprunt public, qui n'a été libéré qu'en janvier 1882, et qui était destiné à solder des

(1) Voir le *Bulletin de statistique* au ministère des finances, livraison de février 1882, p. 156.

dépenses exécutées pour la plupart en 1879 et en 1880, n'est pas classé. Nous ne craignons pas de le dire : de même qu'à la période difficile et laborieuse qui s'est écoulée de 1871 à 1874 inclusivement a succédé la période financière de grande prospérité, mais de grands entraînemens, qui s'étend de 1875 à 1881, de même il est à craindre que ne s'ouvre aujourd'hui une période nouvelle qui, si l'on n'y prend garde, sera signalée par une grande gêne, des embarras constans, une difficulté marquée d'équilibrer le budget, l'apparition même de déficits, l'impossibilité de continuer les dégrèvemens et peut-être un jour ou l'autre la nécessité d'établir des impôts nouveaux.

Voilà les perspectives qui se développent devant nous si nous ne changeons pas de système. Changer de système, c'est dégager la dette flottante, donner à nos budgets des cadres plus fixes, restreindre l'ouverture des crédits sur simple initiative parlementaire; c'est réduire le budget extraordinaire en chargeant d'une partie des travaux à exécuter les grandes compagnies de chemins de fer; c'est enfin écarter, pour une période déterminée et d'une assez longue durée, par des conventions avantageuses au trésor public et aux contribuables, tout projet de rachat des voies ferrées. En dehors de mesures nettes et précises dans ce sens, il n'y a place que pour les entraînemens, le gaspillage, les embarras et, en fin de compte, les déceptions, c'est-à-dire les déficits et les augmentations d'impôts.

II.

Quand s'est formé le ministère du 30 janvier, M. Léon Say, l'homme de France qui, depuis 1870, a occupé le plus longtemps le ministère des finances et en connaît le mieux les rouages, a formulé son programme dans les trois négations qui suivent : pas d'emprunt public, pas de rachat, pas de conversion. A vrai dire, de ces trois termes, il y en a un auquel nous désirons, quant à nous, que M. Léon Say ne donne pas un sens trop absolu. Pas d'emprunt public, soit; pas de rachat des chemins de fer, soit; pas de conversion, c'est autre chose, et ici nous éprouvons le besoin d'ajouter trois mots : pour le moment. En l'état présent du marché, après la violente secousse ressentie en janvier 1882, la conversion, sans doute, n'est pas opportune; il faut l'ajourner, mais non d'une manière indéfinie. La conversion n'est pas seulement un droit de l'état, c'est un devoir impérieux pour l'état. Le gouvernement ne peut pas charger indéfiniment les contribuables d'une somme qui dépasse notablement le taux de l'intérêt actuel. La conversion est, en outre, le seul moyen, dans la situation si enchevêtrée que l'on a faite aux finances françaises, d'effectuer des dégrèvemens. Aussi admettons-

nous que l'on écarte toute idée de conversion pendant l'année 1882, mais il nous paraît que cette opération, qui aurait dû être faite déjà depuis quatre ou cinq ans, devra vraisemblablement s'effectuer en 1883, quand le marché sera remis de ses émotions récentes. Cette réserve est indispensable à faire, car l'on ne peut différer indéfiniment une économie annuelle de 60 millions. M. Léon Say, d'ailleurs, dans l'exposé des motifs du budget de 1883, semble reconnaître implicitement que le retard apporté à la conversion ne saurait être très long. « Ce n'est un secret pour personne, écrit-il, que les dégrèvemens nécessaires promis par l'ancienne chambre à l'agriculture et que la nouvelle voudra réaliser, sont liés à une grande opération financière *en ce moment* ajournée. » Nous soulignons ces mots : *en ce moment*, parce qu'ils nous donnent de l'espoir pour un temps prochain.

Un programme ministériel, surtout en matière de finances, ne peut pas se composer de négations. Aussi M. Léon Say a-t-il tout un ensemble de propositions nouvelles à substituer à l'*imbroglio* dans lequel on s'était engagé depuis plusieurs années. Ces propositions ont été l'objet de nombreuses critiques; elles nous paraissent fort sages. Tout homme qui est au courant de la situation exacte et tendue de nos finances admettra avec nous qu'un prompt changement de système est indispensable.

Les combinaisons d'ailleurs très simples et très naturelles du ministre des finances portent sur trois points principaux : le règlement de la dette flottante, la réduction et la dotation du budget des dépenses sur ressources extraordinaires, puis un mode nouveau d'évaluation des recettes pour le budget ordinaire.

Examinons successivement chacun de ces trois points : il nous sera facile de dissiper les préventions d'esprits légers. Une opération préliminaire d'où dépend toute la solidité de nos finances futures, c'est le règlement de ce que notre dette flottante a d'excessif. Cette dette se compose des élémens les plus variés, dont la plupart sont de toute récente origine. Les découverts des budgets écoulés (et c'était jusqu'à ces derniers temps la seule raison d'être de la dette flottante) ne représentent dans cette dette que 700 millions environ. L'insuffisance du récent emprunt d'un milliard, qui vient d'être libéré et dont tous les fonds étaient d'avance absorbés par les dépenses extraordinaires créditées en 1879 et en 1880, est de 13 millions en chiffres ronds par rapport à ces dépenses auxquelles il était affecté; la dette flottante en est grossie d'autant. On a négligé d'émettre des emprunts pour les dépenses extraordinaires de 1881 et de 1882 : celles du premier de ces exercices s'élèvent à 603 millions et celles du second sont évaluées à 563 millions;

voilà donc du chef des trois articles que nous venons d'indiquer, 1 milliard 179 millions à ajouter aux 700 millions qui forment, en quelque sorte, le fond et la base fixe de notre dette flottante. Elle est ainsi portée à 1 milliard 880 millions en chiffres ronds, et nous ne sommes pas au bout. Le lecteur doit déjà voir combien le public se faisait d'illusions sur l'état de notre trésorerie; il croyait que le récent emprunt d'un milliard pourvoyait aux dépenses extraordinaires courantes, tandis que, pour y faire face, ce n'est pas 1 milliard, c'est 2 milliards 200 millions qu'il eût fallu emprunter. Oui, onze ans après la paix, par suite de la prodigalité en quelque sorte systématique à laquelle a cédé le parlement, par suite aussi de l'abandon des anciens procédés pour l'exécution de grands travaux publics, on allait se trouver acculé à la nécessité d'émettre de nouveaux emprunts égaux aux emprunts colossaux qui ont eu pour objet en 1871 et en 1872 de pourvoir à l'indemnité de guerre. Nous venons d'écrire qu'au lieu d'emprunter 1 milliard, c'était 2 milliards 200 millions qu'il eût fallu demander au public pour se procurer les ressources destinées aux travaux des derniers exercices et de l'exercice courant; mais en y joignant les travaux projetés pour 1883, soit dans le projet de l'honorable M. Allain-Targé 621 millions, on serait arrivé en tout à un emprunt de 3 milliards environ, au lieu de l'emprunt de 1 milliard qui a tant de mal à se classer.

N'ayant pas pu ou n'ayant pas voulu recourir à un emprunt public pour une somme aussi colossale, on a donc grossi de 1 milliard 180 millions en chiffres ronds la dette flottante, dont le fond est de 700 millions, et on l'a porté à 1 milliard 880 millions; les 621 millions du budget des ressources extraordinaires pour 1883, tel qu'il a été arrêté par le précédent ministre des finances, si l'on recourt aux mêmes expédiens que dans les derniers temps, porteraient ce chiffre à plus de 2 milliards 500 millions. Enfin, on a doté de 500 millions de francs la caisse des chemins vicinaux et de 392 millions celle des écoles, et comme ces ressources, en l'absence de tout emprunt public, sont encore à prélever sur les fonds de la dette flottante, il en résulte que celle-ci, en fin de compte, monterait à 3 milliards 2 ou 300 millions. Pour un pays qui n'est ni la Turquie, ni l'Égypte, ni le Pérou, ni l'Espagne d'il y a quelques années, ni la France de l'ancien régime, il est impossible de s'accoutumer à cette idée d'une dette flottante de 3 milliards 2 ou 300 millions de francs. Ce serait un danger permanent; c'est ensuite une cause d'obscurité dans nos finances, d'aveuglement pour le parlement. Si la plus grande partie du public et presque tous les membres des chambres ne se rendent pas compte

de la situation réelle des finances, c'est précisément parce que la dette flottante a toujours un caractère occulte, changeant, qui échappe à l'esprit et à la mémoire.

Pour arriver à un règlement normal de cette dette flottante colossale, on pouvait recourir à plusieurs procédés : ou un grand emprunt public, qui, en aucun cas, n'aurait pu être inférieur à 1 milliard 1/2, peut-être même 2 milliards ; ou un ensemble de mesures qui consisteraient d'abord à réduire les besoins du prochain exercice et ensuite à consolider par une autre voie que celle de l'emprunt public, une notable fraction des engagemens flottans du Trésor. C'est à ce dernier parti qu'un esprit perspicace et prévoyant devait nécessairement s'arrêter. Tenir le marché, qui est encore affecté par la dernière crise financière, sous la menace d'un emprunt public d'un milliard 1/2 ou 2 milliards à émettre en 1882 ou en 1883, ce serait porter un singulier coup à notre crédit ; et, d'un autre côté, tout emprunt inférieur à 1 milliard 1/2 laisserait notre dette flottante, si l'on ne change pas de système, à un chiffre encore énorme. Les mesures ingénieuses auxquelles s'arrête M. Léon Say seraient très efficaces. En premier lieu, il faut écarter les 621 millions qui figuraient au budget de M. Allain-Targé pour les dépenses extraordinaires du budget de 1883 ; on verra plus bas quelle est l'organisation proposée pour ce budget extraordinaire ; ce qu'il suffit de savoir à présent, c'est qu'il ne demandera aucune ressource soit à l'emprunt public, soit à la dette flottante. Pour les 500 millions dont a été dotée la caisse des chemins vicinaux et les 392 attribués à la caisse des écoles, on pourra y pourvoir en répartissant cette somme considérable sur un certain nombre d'exercices ; il y aura là une opération de trésorerie, qui, sans doute, grossira probablement pour une certaine partie la dette flottante, mais qui ne l'augmentera pas, nous l'espérons, de la totalité de ces deux sommes, ni immédiatement, ni plus tard. Restent, en dehors des 700 millions de découverts d'ancienne date, les 1,180 millions d'engagemens de la dette flottante correspondant aux dépenses extraordinaires des exercices 1881 et 1882 ; ce sont des sommes qu'il importe au plus haut degré de consolider. M. Léon Say y parvient en créant pour 1,200 millions environ de rentes 3 pour 100 amortissables immobilisées qui seraient la représentation des ressources que la dette flottante a tirées des cautionnemens, des avances obligatoires de certains de ses correspondans et surtout des fonds des caisses d'épargne.

La seule annonce de ces combinaisons a suscité chez beaucoup de personnes de l'étonnement et des objections. On avait promis de ne pas faire d'emprunt public, dit-on, et voilà que l'on crée

1,200 millions de rentes amortissables nouvelles; on les dit immobilisées, mais qui garantit qu'un jour ou l'autre elles ne viendront pas sur le marché? Puis, immobiliser en rentes les fonds des caisses d'épargne, est-ce raisonnable? Le déposant ne peut-il pas les réclamer à chaque instant, et ne doivent-ils pas être toujours tenus à sa disposition? D'autres personnes s'émerveillent de ce que le ministre pense trouver des ressources nouvelles en prenant possession des cautionnemens, des avances obligatoires, des fonds des caisses d'épargne, c'est-à-dire de ressources que le trésor a depuis longtemps à sa disposition et qu'il a dû déjà employer. Dans toutes ces appréciations il y a des erreurs de différente nature. En premier lieu, il ne s'agit pas pour le ministre de se créer des ressources nouvelles; ce n'est pas avec l'opération dont nous parlons en ce moment qu'il compte doter les dépenses futures; il entend simplement régulariser la situation actuelle en ce qui concerne les dépenses exécutées ou déjà engagées. En second lieu, il n'y a pas dans toute cette combinaison d'innovation relativement aux caisses d'épargne; on revient simplement à l'état de choses ancien et légal. Les fonds des cautionnemens, les avances obligatoires faites au trésor et le compte courant de la caisse des dépôts et consignations, qui est un intermédiaire responsable entre les caisses d'épargne et le trésor, ont été employés en travaux publics par l'état; l'état est dès à présent débiteur; et il l'est dans de telles conditions que, s'il survenait une crise, il ne pourrait pas faire face à ces engagemens flottans. Croyez-vous que s'il éclatait une guerre ou des troubles intérieurs, l'état pourrait rembourser aux caisses d'épargne immédiatement les centaines de millions qu'il leur doit, ou plutôt qu'il doit à la caisse des dépôts et consignations, leur représentant? Comment y arriverait-il puisque sa dette flottante, dans le système que l'on suit, s'élèverait bientôt à 3 milliards 300 millions, et que ce n'est pas en temps de crise, de guerre ou de bouleversement intérieur, que l'état pourrait émettre un emprunt pour se procurer ou la totalité ou une notable partie de cette somme? La combinaison qui substituerait à ces engagemens flottans des rentes amortissables immobilisées n'empirerait donc nullement la situation des caisses d'épargne et ne la rendrait pas plus fragile. Bien plus, elle la consoliderait. Les titres de rente amortissable sont, en effet, des titres précis qui, tout immobilisés qu'ils soient, peuvent en temps de crise être l'objet d'avances de la part des établissemens de crédit : avec ces avances, s'il en était besoin, les caisses d'épargne feraient face, en cas de panique, aux demandes de remboursement. Ces demandes, d'ailleurs, ne risqueraient pas d'être très nombreuses, tant par suite de l'expérience acquise dans la période si bouleversée de 1870 et de 1871,

que par l'application d'une clause nouvelle, celle dite de sauvegarde, qui ne permet désormais au déposant de réclamer à vue le remboursement que d'une partie de ses dépôts.

La combinaison de M. Léon Say constitue d'ailleurs un retour à l'application de la législation existante. Les caisses d'épargne, dans l'état actuel, doivent verser leurs fonds à la caisse des dépôts et consignations qui leur sert un intérêt de 4 pour 100. La caisse des dépôts, à son tour, emploie ces fonds de deux façons ; avec l'une, qui régulièrement devrait être de beaucoup la plus forte, elle achète des valeurs d'état, c'est-à-dire en définitive des rentes; quant à l'autre, elle la verse au trésor en compte-courant; cette dernière partie devrait être toujours faible et ne former qu'un fonds de roulement. Or, il est arrivé que les dépôts aux caisses d'épargne se sont singulièrement accrus depuis dix ans; en 1871, ils étaient tombés à 546 millions de francs, dont 532 millions en valeur d'état et seulement 14 millions en fonds placés en compte-courant au trésor public. Aujourd'hui ils montent à 1,425 millions, dont 916 millions en valeurs d'état et 508 millions en fonds que le trésor détient. Ainsi les fonds appartenant aux caisses d'épargne se sont accrus de 900 millions en onze ans ou plutôt en huit ans, car l'accroissement n'a guère été sensible que depuis 1874. Qu'on se préoccupe de cette augmentation incessante, nous le comprenons. Nous serions, quant à nous, d'avis qu'on diminuât l'intérêt servi aux caisses d'épargne, qu'on le réduisît à 3 pour 100, car enfin l'état ne peut offrir des placemens qui soient supérieurs aux placemens de première sécurité sur le marché des capitaux; il ne nous déplairait pas qu'on cherchât, comme en Italie, comme en Belgique, à employer une partie des fonds des caisses d'épargne en prêts agricoles ou en prêts populaires entourés de garantie, car il serait possible qu'un jour les fonds des caisses d'épargne montassent à 4, 5 ou 6 milliards, ce qui deviendrait un embarras sérieux. Que l'attention du législateur se porte sur cette question, c'est désirable; mais, dans l'état actuel de la législation, les combinaisons proposées par M. Léon Say n'offrent que des avantages.

Le compte-courant des caisses d'épargne au trésor s'était beaucoup trop développé aux dépens des placemens en rentes, et la seule raison en était sans doute que l'état éprouvait le besoin de retenir ces ressources pour l'exécution de ses grands travaux publics qu'il éprouvait de la peine à doter. M. Léon Say propose de consolider en rentes amortissables immobilisées 450 millions du compte-courant de la caisse des dépôts et consignations, plus 300 millions de bons du trésor à long terme que la caisse des dépôts a en portefeuille, et enfin de faire délivrer directement par le trésor en rentes amor-

tissables 250 millions de francs représentant les dépôts nouveaux probables pour les années 1882 et 1883. Voilà un milliard; en y ajoutant la consolidation des fonds de cautionnement et de quelques autres créances, on arrive à 1,200 millions. En ce qui concerne les 250 millions de rente amortissable qui seront délivrés directement par le trésor pour représenter les dépôts nouveaux aux caisses d'épargne dans l'année courante et l'année prochaine, il faut remarquer que la situation de ces caisses n'en sera nullement altérée, puisqu'en tout état de cause elles eussent dû acheter des titres sur le marché. La Bourse seule pourrait se plaindre qu'on la privât d'un certain courant de demandes. Quant aux 300 millions de bons du trésor à long terme qui seront remplacés par de la rente amortissable, on peut faire l'objection que la première valeur étant facilement réalisable, les caisses d'épargne se trouveront avoir moins de ressources liquides ou à prochaine échéance. Que cette objection ait quelque vérité, on ne le peut contester. Mais il n'y a pas toujours eu dans les finances de la France des bons du trésor à long terme, et il n'y en aura pas toujours; quand ceux-ci seront expirés, il faudra bien que les caisses d'épargne en fassent le remploi en rentes; il n'y a aucun inconvénient sérieux, surtout avec la clause de sauvegarde, à ce que ce remploi se fasse immédiatement. La situation du trésor en deviendra plus nette et celle des caisses d'épargne n'aura pas périclité.

En créant ces rentes amortissables immobilisées ne viole-t-on pas indirectement la formule : « Pas d'emprunt, » qui a figuré dans le programme du ministère? Non; il n'y a pas là d'emprunt public, cela est clair; il n'y a pas non plus d'emprunt dissimulé, puisque c'est simplement une dette nouvelle d'égale somme qui se substitue à une dette toujours exigible. Ce n'est certainement pas la faute des ministres présens si, à la dérobée, clandestinement, sans que le parlement s'en doutât, par suite d'un détestable système financier dans lequel beaucoup de députés imprudens voudraient encore persévérer, une dette flottante colossale, inouïe, s'est constituée, et si cette dette flottante, une fois connue, exige, dans l'intérêt de l'avenir, un règlement. Ces rentes amortissables une fois remises à la caisse des dépôts et consignations ne viendront-elles pas un jour encombrer le marché? Il n'y a aucune raison pour qu'il en soit ainsi. Les rentes seront immobilisées comme le sont celles de la Banque de France qui, à aucun moment, n'ont été réalisées. Il faut bien que la caisse des dépôts ait un avoir productif, or nul avoir ne saurait être pour elle plus productif que les rentes amortissables. En tous pays, ce sont les titres d'emprunts en annuités amortissables qui forment le fonds habituel des grandes caisses de ce genre et des sociétés d'as-

surance. Il en est ainsi notamment en Angleterre, et les *terminable annuities*, qui ont une grande analogie avec notre amortissable, sont les valeurs favorites de toutes les institutions de cette nature. Ainsi, de ce côté, rien n'est à craindre. Les rentes qui lui auront été remises, la caisse des dépôts ne les lâchera pas; la formule « Pas d'emprunt » n'est donc pas enfreinte; la nouvelle combinaison n'inflige en outre à l'état aucune surcharge d'intérêts.

III.

La dette flottante une fois réglée, on doit s'occuper de l'avenir et veiller à ce qu'elle ne se reconstitue pas. D'après des engagemens pris, peut-être témérairement, on doit consacrer chaque année de 6 à 700 millions en travaux extraordinaires. On a vu comment le programme de M. de Freycinet, qui ne comprenait d'abord que 4 milliards de travaux, chiffre raisonnable, s'est enflé à près de 7 milliards, somme énorme, une fois et demie le montant de notre indemnité de guerre. Si l'on y joint les dépenses extraordinaires que l'on réclame encore pour les ministères de la guerre et de la marine, on voit combien sont colossales les ressources qu'il faudra créer. Dans une situation financière aussi tendue que celle que nous venons d'analyser, en présence de l'impossibilité d'opérer les nouveaux dégrèvemens d'impôts que le pays réclame, devant un marché financier enfin qui commence à se montrer réfractaire aux emprunts publics continus, par quels procédés peut-on doter les budgets extraordinaires futurs sans troubler toute notre économie nationale? Il y a deux moyens entre lesquels on peut choisir, mais il n'y en a que deux : ou restreindre dans des proportions considérables, étendre sur un beaucoup plus grand nombre d'exercices l'exécution du programme de M. de Freycinet; ou recourir pour une grande partie des travaux publics à l'ancien système, si étourdiment abandonné, à savoir le recours à l'initiative privée et aux grandes compagnies de chemins de fer. L'opinion publique, qui n'est pas aujourd'hui complètement éclairée sur la réalité de notre situation financière, serait peut-être médiocrement favorable au premier moyen, quoique, à coup sûr, il fût le plus sage; on comprend que le chef du cabinet actuel y répugne. Reste donc le second moyen qui est le seul; si on ne l'adopte pas, à bref délai, on se trouvera en face de déficits, dans la nécessité d'établir des impôts nouveaux et en présence d'une baisse inévitable, notable, des fonds publics.

M. Allain-Targé proposait des crédits de 621 millions pour le budget extraordinaire de 1883. Par quels moyens se fût-il procuré ces 621 millions, c'est ce qui reste dans l'ombre. M. Léon Say fait subir à ce chiffre une série de transformations qui le réduisent des

trois cinquièmes, et pour les deux cinquièmes qui restent, il indique des ressources claires, certaines, qui évitent au trésor toute charge d'intérêt et au marché la secousse d'un emprunt public. Le ministre actuel des finances commence par enlever 53 millions au budget extraordinaire pour les reporter au budget ordinaire. Cette réforme était depuis longtemps demandée par tous les esprits perspicaces qui ont le goût de la correction financière. On avait pris l'habitude de dégager le budget ordinaire d'une foule de dépenses qui sont régulières, qui se représentent chaque année, et on les dotait abusivement avec des fonds d'emprunt. C'était un procédé commode qui faisait apparaître nos budgets ordinaires en excédent quand en réalité ils étaient en déficit. Nous avons constaté, par exemple, que le budget de 1881 se soldait, si on examinait les choses de près, par un déficit de 12 millions de francs, nous eussions dû dire par un déficit de 50 à 60 millions, car on avait bien enlevé au budget ordinaire de 1881 une quarantaine ou une cinquantaine de millions de dépenses qu'on avait à tort inscrits au budget extraordinaire du même exercice. Qui oserait prétendre que les dépenses concernant l'établissement de lignes télégraphiques, le matériel naval, le service hydraulique en Algérie, les lacunes et les grosses réparations des routes nationales ne soient pas des dépenses permanentes auxquelles il convient de pourvoir avec les seules ressources permanentes et normales, à savoir l'impôt? Nous sommes même disposé à croire que M. Léon Say ne va pas assez loin et qu'il reste encore à son budget extraordinaire des crédits qui devraient figurer au budget ordinaire. Ainsi toute une partie des frais de personnel de l'administration centrale du ministère des travaux publics, les traitemens d'un grand nombre d'ingénieurs et de sous-ingénieurs des ponts et chaussées, l'insuffisance éventuelle des produits des chemins de fer exécutés par l'état, toutes ces dépenses, qu'il suffit d'énumérer pour voir qu'elles sont permanentes, figurent encore au budget extraordinaire : c'est un abus. Non-seulement l'état emprunterait pour construire des voies ferrées, mais il emprunterait encore pour payer les frais d'exploitation des chemins de fer construits. Au lieu de se contenter de reporter 53 millions du budget extraordinaire au budget ordinaire, M. Léon Say eût pu et peut-être dû élever à 60 ou 70 millions le chiffre de ce transfert.

Le budget extraordinaire de 1883, après ces déductions, montait encore à près de 570 millions de francs. M. Léon Say en retranche 190 millions de dépenses, auxquels il sera pourvu avec les crédits non employés des exercices antérieurs, puis 81 millions qui seront dotés avec les annulations de certains crédits afférens à des exercices écoulés. Il n'y a aucune objection à faire à ces combinaisons.

Au commencement de cette étude, nous nous sommes élevé contre ce que nous avons appelé l'enchevêtrement de nos budgets extraordinaires, le caractère inextricable qu'ils présentent, leurs empiétemens les uns sur les autres. Après ces retranchemens fort légitimes, qui n'ont qu'une valeur de comptabilité et qui ne changent rien aux services, le budget extraordinaire monterait encore à 297 millions. M. Léon Say fait une réduction nouvelle; il déduit du ministère des travaux publics 40 millions de francs concernant des travaux de chemins de fer qu'il propose de confier à l'industrie privée, c'est-à-dire aux grandes compagnies, les seules qui puissent entreprendre sans subvention des œuvres improductives. Le budget extraordinaire, du chiffre de 621 millions auquel l'avait arrêté M. Allain-Targé, se trouve, en dernière analyse, ramené à 257 millions; comment trouve-t-on cette somme sans emprunt, sans charge d'intérêt pour le trésor? On se la procure par une combinaison ingénieuse et simple, par le remboursement de 260 millions qu'opéreraient les grandes compagnies de chemins de fer sur les sommes que l'état leur a successivement avancées à titre de garanties d'intérêts.

C'est ici le point le plus attaqué du budget de 1883. A vrai dire, dans toutes les objections qu'on soulève, il y a beaucoup d'ignorance et de légèreté. La plupart des personnes ne comprennent pas au juste ce dont il s'agit, et ceux qui défendent les projets ministériels n'ont pas eux-mêmes l'intelligence très exacte de la combinaison et de son importance. Nous allons plus loin, nous ne craignons pas d'écrire que l'honorable M. Varroy, le ministre des travaux publics, dans les explications qu'il a données à la commission parlementaire des chemins de fer, ne semble pas avoir bien saisi et qu'à coup sûr il n'a pas nettement exposé les avantages réels du système proposé. De là vient que beaucoup d'esprits conciliateurs, comme il s'en rencontre toujours, s'imaginent avoir trouvé entre le plan de M. Léon Say et les idées de ses adversaires des moyens de transaction qui n'existent pas le moins du monde.

Au point de vue simplement financier, ce que recherche le ministre des finances, c'est d'abord le remboursement d'une somme de 260 millions, qui n'est pas immédiatement exigible des grandes compagnies, qui ne l'est que conditionnellement et par fractions successives indéterminées. Mais ce n'est pas là le seul objet que poursuit le ministre ; il lui faut encore que les grandes compagnies se chargent d'un ensemble de travaux publics représentant une dépense de 40 millions de francs pour l'exercice 1883 et de sommes infiniment plus fortes pour les exercices suivans. N'oublions pas ces deux points, car on semble prendre plaisir à en écarter tout au moins un. Le gouvernement veut, en outre, au point de vue économique général, atteindre un résultat important, essentiel : des amé-

liorations dans notre régime de chemins de fer, des réformes et des dégrèvemens qui ne peuvent s'effectuer que si l'on donne à l'industrie des voies ferrées ce dont a besoin toute entreprise humaine, la stabilité, la sécurité pour un avenir d'une certaine durée. Ceux qui ont cru qu'il s'agissait simplement d'un moyen de trésorerie pour trouver 260 millions, qui se sont avisés de dire que les sociétés de crédit pourraient se charger de faire à l'état cette avance moyennant une délégation qu'il leur donnerait sur les remboursemens à attendre éventuellement des compagnies de chemins de fer, ceux-là n'ont vu qu'un côté, le plus petit, de la combinaison sur laquelle doivent reposer, non-seulement le budget de 1883, mais encore les budgets suivans.

Il n'est personne qui n'ait entendu parler des garanties d'intérêt; les idées les plus confuses et les plus fausses sont répandues à ce sujet. On croit, en général, que l'état, en payant aux compagnies de chemins de fer des sommes à titre de garantie, leur fait un don gratuit. Il n'en est rien : les sommes ainsi versées par l'état sont des avances, des avances recouvrables portant intérêt à 4 pour 100, mais un intérêt simple. Les compagnies doivent se libérer en remettant à l'état tous leurs excédens de recettes nettes qui dépassent le service des obligations et le revenu réservé, fixé à une somme déterminée pour les actions. Le dividende des compagnies qui ont recours à la garantie est ainsi limité, tant que l'état ne sera pas complètement remboursé de ses avances. Si, dans le cours de leur concession, les compagnies ne peuvent pas se libérer, l'état se paiera, à l'expiration de la concession, au moyen du matériel des compagnies débitrices. Le système de la garantie d'intérêt a été inventé par des esprits sagaces, habiles, pleins de prévoyance; c'est grâce à ce procédé ingénieux qu'on a pu construire depuis quinze ans 10,000 ou 12,000 kilomètres de chemins de fer, en général peu productifs, sans que le trésor eût à y contribuer pour une somme notable. Aujourd'hui, le développement du trafic est tel qu'une seule compagnie, celle de l'Ouest, recourt encore à la garantie, que trois autres, celles du Midi, d'Orléans et de l'Est, sont en train de rembourser l'état. Une compagnie, celle du Nord, n'a jamais fait appel à la garantie; une autre, celle de Lyon, n'y a recouru que pour de petites lignes, dans des conditions tout à fait spéciales, la ligne du Rhône au Mont-Cenis et deux lignes algériennes. L'opération du remboursement est donc commencée; mais ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que les remboursemens à effectuer par les grandes compagnies ne le sont que conditionnellement et successivement; il se trouve des personnes qui proposent, en rejetant les conventions nouvelles avec les compagnies, de substituer à ces dernières des institutions de crédit qui feraient à l'état une avance gagée par les

restitutions ultérieures des compagnies; ces personnes ne tiennent aucun compte du caractère tout à fait conditionnel et successif des remboursemens auxquels les compagnies sont tenues. En consentant à se libérer à bref délai, soit totalement, soit partiellement vis-à-vis du trésor, les compagnies font un sacrifice considérable qui représente pour l'état un bénéfice d'un bon nombre de millions.

D'après les plus récens documens officiels, le compte de la dette des compagnies envers le trésor, du chef de la garantie d'intérêts, arrêté au 31 décembre 1879, montait à 494 millions en capital et à 109 millions et demi en intérêts, soit ensemble à plus de 603 millions de francs. La situation de ce compte est à peu près la même aujourd'hui, car si le Midi a pu rembourser environ 6 millions, l'Orléans 3 millions et l'Est quelques centaines de mille francs pour 1880, d'autre part, les intérêts se sont accrus et la compagnie de l'Ouest a même augmenté sa dette en capital. Si rien n'est changé à la situation actuelle, les compagnies rembourseront successivement par fractions, au fur et à mesure que leurs recettes se développeront, la dette qu'elles ont vis-à-vis du trésor. On pense que le Midi pourra verser 7 ou 8 millions pour l'année 1881, l'Orléans 4 ou 5, l'Est peut-être 2 ou 2 1/2. Que sera-t-il de l'année 1882? On l'ignore; mais les plus-values de recettes paraissent devoir être moins considérables et, par conséquent, l'accroissement des remboursemens sera plus lent. Si une année survenait où les recettes des compagnies diminuassent, les remboursemens diminueraient; si la réduction des recettes, par suite de concurrence, d'abaissement des tarifs ou de tout autre événement, était telle que le revenu net nécessaire pour le dividende réservé ne fût pas dépassé, les remboursemens cesseraient complètement. Si même les recettes tombaient au-dessous de la somme qu'exige le dividende réservé, non-seulement les compagnies cesseraient leurs remboursemens, mais l'état serait tenu de leur faire de nouvelles avances. Tel est le caractère essentiellement conditionnel des remboursemens des grandes compagnies; c'est pour le trésor une recette probable, mais successive, aléatoire; c'est, en outre, une créance qui ne porte pour l'état intérêt que pour une partie des sommes qui la composent, à savoir pour les 494 millions dus en capital et non pour les 110 millions qui sont dus en intérêts. Ces réflexions sont bien simples; cependant nous ne sachions pas que personne en ait tenu compte, pas même l'honorable M. Varroy, dans sa déposition à la commission des chemins de fer.

Cette ressource éventuelle et graduelle, on veut la transformer en une ressource ferme et immédiate. On ne peut le faire pour l'ensemble de la dette des compagnies. Sur les 604 millions, il y en a 177, nous pouvons même dire 190, qui sont dus par la compagnie de l'Ouest; or cette compagnie est encore besogneuse; elle devra

recourir à la garantie pendant cinq ou six ans au moins, et ce ne sera pas avant dix ou douze ans qu'elle pourra se libérer. Une seconde somme de 60 millions est due par la compagnie de Lyon-Méditerranée, qui est très riche, mais qui n'a pas recouru à la garantie pour la totalité de son réseau; elle n'y a fait appel que pour deux catégories de lignes qui sont considérées comme étant à part de son réseau général, à savoir la ligne du Mont-Cenis et les lignes algériennes. Or, ces tronçons ayant encore un trafic insuffisant, la compagnie de Lyon ne pourra être contrainte avant plusieurs années à un remboursement quelconque vis-à-vis du trésor; si elle consent, comme le lui demande M. Léon Say, à verser à l'état 15 millions, c'est par un simple acte de bonne volonté, car, en dehors d'une convention nouvelle, l'état pourrait attendre peut-être dix ans avant de recevoir un centime sur ces 15 millions. L'état compte obtenir de la compagnie d'Orléans la totalité de ce qu'elle lui doit, soit 205 millions; enfin la compagnie de l'Est, qui est moins aisée que celle d'Orléans, lui verserait 40 millions sur les 130 dont elle est débitrice. Il n'est pas question dans ces arrangemens de la compagnie du Midi, parce qu'elle a pris l'habitude de se libérer si rapidement, en dehors de toute convention nouvelle, que dans quatre ans au plus elle ne devra plus rien sur les 40 millions dont elle était débitrice au 31 décembre 1879.

On ne se rend pas généralement bien compte des avantages que le remboursement immédiat ou très prochain des 260 millions en question procurera à l'état et des charges qu'il imposera aux compagnies. En premier lieu, l'état n'aura à payer aucun intérêt pour le remboursement de cette somme importante. Si, à défaut de conventions nouvelles avec les compagnies, il recourait à l'intermédiaire d'établissemens de crédit, ceux-ci seraient tenus de lui demander un intérêt de plusieurs millions par an, puisque la dette des compagnies est conditionnelle, graduelle et qu'elle n'est elle-même qu'en partie sujette à intérêt. Quant aux compagnies, la charge que leur imposera le remboursement immédiat ou prochain des avances du trésor est beaucoup plus considérable qu'on ne le suppose. Les explications de l'honorable M. Varroy à ce sujet sont, notamment, incomplètes. « Le remboursement anticipé, dit-il, impose aux compagnies une légère charge supplémentaire en intérêts; en effet, elles auront à payer aux porteurs d'obligations substitués à l'état comme créanciers un intérêt de 4 1/4 à 4 1/2 pour 100, amortissement compris, tandis qu'elles ne paient aujourd'hui à l'état qu'un intérêt simple de 4 pour 100, équivalant à un intérêt composé sensiblement inférieur. » Ces observations ne sont exactes qu'en partie; le préjudice qu'imposera aux compagnies le remboursement anticipé ne consiste pas simplement dans la différence de l'intérêt

qu'elles doivent au trésor et de celui qu'elles devront payer pour les obligations qu'elles émettront afin de rembourser cette dette. Ce préjudice est bien plus considérable, et il est surprenant que l'honorable M. Varroy ne s'en soit pas aperçu. Prenons comme exemple la compagnie d'Orléans : elle doit aujourd'hui au trésor 205 millions; mais ces 205 millions se divisent en deux sommes bien distinctes : d'une part, 155 millions, représentant l'avance faite en capital par l'état et portant intérêt à 4 pour 100; d'autre part, 50 millions qui représentent les intérêts accumulés et qui eux-mêmes ne portent aucun intérêt au profit du trésor. La compagnie d'Orléans va emprunter à 4 1/4 ou 4 1/2 pour 100 non-seulement la somme nécessaire au remboursement des 155 millions pour lesquels elle paie actuellement un intérêt de 4 pour 100, mais encore la somme nécessaire au remboursement des 50 millions pour lesquels elle n'a aujourd'hui aucun intérêt à payer. Le préjudice éprouvé par la compagnie d'Orléans sera de ce chef de 2 millions par an pendant toute la durée de la concession. Si la compagnie n'obtient pas des avantages sérieux en compensation de ce sacrifice incontestable et considérable, elle mériterait d'être judiciairement interdite. Le sacrifice qu'elle consent est d'ailleurs encore plus grand, car en remboursant l'état, elle perd la ressource qu'elle a actuellement de diminuer ou de suspendre ses versemens si ses recettes, par une cause quelconque, venaient à diminuer (1).

Le remboursement immédiat ou prochain de 260 millions est donc une charge pesante pour les compagnies; ce n'est toutefois que le moindre avantage qui échoit à l'état du chef des conventions nouvelles. Le plus grand profit pour l'état, c'est que les compagnies consentent à construire et à exploiter à leurs risques et périls une très forte partie des 17,000 kilomètres de chemin de fer que l'on a promis au pays. Ces voies ferrées nouvelles coûteront bien 3 ou

(1) On peut objecter peut-être que, d'après le plus récent arrangement pris avec la compagnie d'Orléans, il a été stipulé que le remboursement des 200 millions laisserait la compagnie exactement dans la situation où elle est aujourd'hui. On entend sans doute par là qu'on relèvera le chiffre du revenu réservé, de telle façon que le dividende actuel ne soit pas entamé par les conséquences du remboursement. Ce sera une précaution utile pour la compagnie. Il n'en est pas moins vrai que celle-ci supportera toujours un certain détriment pécuniaire du chef du remboursement, puisqu'elle substituera une dette contractée vis-à-vis du public et portant intérêt intégralement à une dette qui aujourd'hui ne porte pas intérêt pour 50 millions. Supposons qu'en 1883 la compagnie puisse rembourser à l'état, sous le régime actuel, 8 millions; sur cette somme, 6 millions seulement représenteraient l'intérêt à 4 pour 100 des 150 millions dus en capital par la compagnie à l'état, et les deux autres millions viendraient en amortissement du capital. Après la convention pour le remboursement intégral, au contraire, les 8 millions seront entièrement absorbés par le paiement des intérêts, et le capital de la dette n'en sera aucunement réduit; le préjudice pour la compagnie nous paraît donc évident.

4 milliards, c'est-à-dire qu'il faudra trouver 120 ou 160 millions de francs pour payer les intérêts des capitaux employés à cette œuvre. Que tous ces chemins tertiaires gravissant souvent des montagnes rapportent peu de chose, il est inutile de le démontrer. Notre réseau de chemins de fer d'intérêt local ne donne qu'un intérêt de 1 1/4 pour 100 relativement au prix d'établissement; or les lignes d'intérêt local ont été faites à très peu de frais, et la plupart desservent des régions moins ingrates que celles que traverseront les chemins nouveaux. Ces lignes seront donc improductives au moins pendant longtemps; l'état lui-même en a conscience puisqu'il inscrit à son budget extraordinaire, dès maintenant, une somme d'environ 5 millions pour l'insuffisance du produit des lignes qu'il est en train de construire; or celles-ci sont les premières, par conséquent, les meilleures de la série. Si les compagnies se chargent de faire à leurs frais la moitié environ de ces 17,000 kilomètres et de les exploiter, ce n'est pas seulement en 1883 que l'état n'aura pas besoin d'emprunter, ce sera peut-être aussi en 1884; dans les années suivantes, ses emprunts seront notablement réduits, le chapitre des intérêts de sa dette ne grossira pas dans des proportions aussi formidables, et on peut espérer qu'il y aura encore dans les exercices futurs quelque place pour les dégrèvemens. Non-seulement les compagnies consentent à affecter aux constructions nouvelles la plus grande partie, peut-être la totalité, peut-être même plus que la totalité de leurs plus-values, car dans des engagemens aussi vastes on ne peut dire si l'on aura estimé avec rigueur les ressources de l'avenir, mais elles font plus encore, elles admettent des réductions de tarif de 5 à 10 pour 100 sur la grande vitesse, éventuellement même de 25 à 30 pour 100; elles adoptent le tarif général commun qu'elles avaient jusqu'ici repoussé. M. Varroy évalue à une centaine de millions par an le sacrifice total auquel consentent ainsi les compagnies, et que leur donne-t-on comme compensation? Simplement la garantie qu'on ne les rachètera pas pendant la prochaine période de quinze années. Si ce traité est léonin, nous n'hésitons pas à dire que c'est en faveur de l'état; si la chambre commet la faute de repousser les conventions conclues avec les compagnies, elle aura peut-être rendu un grand service aux actionnaires de ces sociétés; au lendemain du rejet des conventions, il nous paraîtrait naturel que les actions des compagnies haussassent.

Une foule de députés semblent ne vouloir pas admettre la renonciation pendant quinze ans à la faculté de rachat. Ils font à ce sujet les observations les plus enfantines. On est étonné de voir des hommes graves faire des objections aussi frivoles. Le rachat est un droit de l'état; il n'y faut jamais renoncer; mais est-ce que les particuliers les plus judicieux n'ont pas une foule de droits qu'ils alié-

nent temporairement? Est-ce qu'un propriétaire croit s'amoindrir ou compromettre son bien en l'affermant pendant neuf ou douze ans? et neuf ou douze ans ne sont-ils pas infiniment plus dans la vie d'un homme que quinze ans dans celle d'une nation? L'objection n'a donc aucune force. Il s'agit simplement de comparer les concessions que les compagnies font à l'état avec la concession unique que l'état fait aux compagnies. Les premières ont une si grande importance qu'il est fort à craindre que la situation financière des compagnies n'en soit affectée; l'unique concession faite par l'état, au contraire, est en quelque sorte d'ordre public; en l'absence même de toute contre-partie, on devrait l'accorder dans l'intérêt général. L'exploitation des chemins de fer est en effet soumise aux mêmes conditions que toutes les industries. Pour fonctionner régulièrement, pour s'améliorer, pour recourir à des procédés nouveaux, pour appliquer des réformes, il faut qu'elle ait devant elle de la stabilité, de la sécurité pendant un certain laps d'années. Comment agrandir les gares, multiplier les voies, transformer le matériel, faire des sacrifices sur le présent en vue de l'avenir si, à chaque instant, l'état peut venir mettre sa lourde main sur les compagnies, leur signifier brutalement le rachat et les évincer de leur domaine avant que les nouvelles immobilisations de capitaux aient pu porter leur fruit? Il serait absurde de demander au *tenant at will* irlandais une culture intensive et soignée; il serait chimérique de vouloir que le locataire d'une usine affermée pour six mois ou pour un an perfectionnât l'outillage et la fabrication; il ne l'est pas moins de croire que, sous la menace incessante du rachat, les compagnies puissent faire bénéficier le public d'une exploitation conduite dans un esprit de progrès et de réforme. Ce sont là des vérités tellement évidentes qu'on rougit presque d'avoir à les rappeler aux membres du parlement français.

Tant que la question de rachat n'était pas posée, on pouvait rester dans le *statu quo*, parce que, en dehors de tout texte formel, la longue possession, les dispositions connues du public et du parlement donnaient aux compagnies la confiance dans l'avenir. Aujourd'hui cette confiance est détruite par des attaques systématiques et incessantes; on doit la rétablir. Il faut choisir entre le rachat et la renonciation au rachat pendant quinze ans. Quant à nous, notre conviction personnelle et absolue, c'est que l'état ne rachètera pas. Il ne se trouvera pas parmi les membres les plus audacieux et les plus présomptueux de la chambre un ministre des finances assez téméraire et assez aveugle pour, quand il aura pris possession de son ministère, quand il connaîtra la situation financière réelle, se lancer dans une entreprise aussi ruineuse. Certes M. Allain-Targé

était un ardent partisan du rachat; c'était un des plus intelligens parmi ceux qui soutenaient cette thèse; il est entré au pouvoir comme membre d'un ministère qui avait une grande force et de vastes desseins; a-t-il proposé le rachat? Non, et cependant la situation des finances était, il y a trois mois, meilleure qu'aujourd'hui, meilleure qu'elle ne le sera demain. Ce que n'a pas fait M. Allain-Targé, ce ne sera certainement pas M. Papon ni un autre quelconque qui le feront. Nous ne craignons donc pas le rachat; mais ce que nous craignons, c'est un provisoire agité, contesté, c'est l'absence de tout système, c'est le maintien pendant des années de discussions irritantes, stériles; c'est, pendant tout ce temps, une exploitation précaire, nécessairement peu réformatrice et peu progressive. On recommencerait pour les chemins de fer ce que l'on a fait depuis près de dix ans pour les traités de commerce; on ferait des enquêtes, on aurait des débats retentissans, on inquiéterait tous les intérêts sans jamais aboutir. La renonciation formelle à la faculté de rachat pendant quinze ans peut seule prévenir cette sorte de chaos législatif et administratif.

Il ne faut pas s'y tromper, d'ailleurs : la renonciation au rachat pendant quinze années est, en dépit de toutes les dénégations, la base même du budget de 1883 et des budgets suivans. On s'abuse quand on dit que des établissemens de crédit pourraient avancer au trésor les 260 millions que M. Léon Say voulait demander aux grandes compagnies. Certes, ils pourraient le faire, mais dans de tout autres conditions, en demandant par exemple un intérêt, car on oublie que la dette des grandes compagnies n'est que éventuellement et fractionnairement remboursable, qu'en outre les grandes compagnies ne sont tenues à payer un intérêt que sur une partie des sommes qu'elles doivent au trésor. Tandis que les compagnies pourraient être amenées à payer à l'état 260 millions qui ne coûteraient à ce dernier aucun intérêt, l'état ne pourrait obtenir gratuitement cette somme des établissemens de crédit, qui n'ont aucune raison de faire des sacrifices pour lui être agréables. Puis ces établissemens de crédit ne fourniraient pas gratuitement les 40 millions que, dans le plan de M. Léon Say, les compagnies doivent consacrer en 1883 à de nouveaux travaux publics, les 100 ou 150 millions qu'elles affecteraient à la même œuvre en 1884 et dans les années suivantes. Ce ne serait pas non plus des maisons de banque qui pourraient se charger d'exploiter sans garantie une foule de nouveaux chemins vraisemblablement peu productifs. Les compagnies seules peuvent rendre à l'état ce service. Mais on ne peut leur demander d'encourir de telles responsabilités, de faire de si grandes dépenses, sans leur donner de la sécurité pour une quinzaine d'années. La combinaison avec les grandes compagnies est

donc bien, quoi qu'on en dise, la clé de voûte non-seulement du budget de 1883, mais des budgets futurs. Si on la repousse, en supposant même qu'on trouve quelque expédient pour doter le budget de 1883, les embarras reparaîtront beaucoup plus considérables dans le budget de 1884. Un plan de finances doit embrasser plusieurs années. L'expérience a démontré qu'on ne peut, sans compromettre les finances du pays, persévérer dans le ruineux système qu'on a adopté depuis trois ou quatre ans pour les travaux publics.

IV.

A côté des grandes questions que nous venons de traiter, les détails du budget de 1883 n'ont qu'un intérêt secondaire. Que presque tous les chapitres soient en augmentation considérable, c'est un lamentable spectacle, selon nous; que toutes nos plus-values d'impôts aillent s'engloutir dans ce gouffre des crédits supplémentaires votés sur l'initiative du premier député venu, on ne saurait trop profondément le regretter, ni protester avec trop d'énergie contre des abus qui dépassent tous ceux que l'histoire financière a jusqu'ici constatés. Il y a chez les membres de la chambre une sorte d'infatuation irréfléchie, une contagion de prodigalité, qui les poussent à considérer comme une bonne œuvre, comme un titre méritoire, toute nouvelle augmentation des dépenses publiques. Il semble que chacun de nos 535 députés se pose en se réveillant cette question : « Comment pourrai-je grossir le budget? » On commence à voir les fruits de ce désastreux système. Le seul frein, ce serait que la constitution ou un sévère règlement intérieur interdît absolument aux membres du parlement de prendre l'initiative d'une dépense quelconque. Il en est ainsi en Angleterre, et chacun y gagne : le gouvernement en dignité, le pays en bonne gestion, et les députés eux-mêmes en repos d'esprit. On n'ose pas, paraît-il, proposer à notre parlement cette restitution au pouvoir exécutif des droits que celui-ci doit être seul à posséder. D'une manière indirecte, M. Léon Say espère diminuer, si ce n'est supprimer ces abus. Ce sont les plus-values de recettes, ou plutôt c'est la partie purement apparente et fictive des plus-values de recettes, qui entretient chez nos députés cet entrain à la dépense. Ils lisent dans les relevés statistiques du ministère des finances que tel exercice, par exemple celui de 1881, offre une plus-value de 229 millions de francs; aussitôt chacun d'eux sent une sorte de fumée d'ivresse lui monter au cerveau, et se met à la besogne pour dépecer cette énorme aubaine de 229 millions. L'un prend parti pour les douaniers, l'autre pour les facteurs, celui-ci pour les écoles, celui-là pour les chemins, un autre pour les musées, chacun a ses

cliens, et c'est une pluie de propositions de dépenses qui sont gagées par des plus-values. Au fur et à mesure que celles-ci se produisent et exercent sur les esprits leur influence excitatrice, les crédits supplémentaires s'accumulent, et l'on fait si bien que le budget de 1881, en dépit de ces 229 millions de plus-value, se solde en déficit réel de 12 millions. Chaque année, cependant, le même manège se renouvelle et les plus-values, qui devraient être pour le pays une cause d'allégement d'impôts, tendent à devenir indirectement la cause de nouvelles charges. C'est que ces plus-values tiennent en grande partie à ce que l'on a évalué trop bas les recettes prévues dans le budget primitif.

Chez les nations modernes où la population augmente et où l'aisance s'accroît par l'épargne, par l'accumulation des capitaux, par les inventions de la science et les progrès industriels, les impôts doivent donner chaque année un produit croissant. En France, la population grandit de 100,000 âmes tous les ans, et c'est bien peu : voilà donc 100,000 consommateurs nouveaux, qui, à eux seuls, toutes choses restant égales, doivent faire hausser d'un trois-cent-soixantième, soit de 7 à 8 millions de francs, le rendement des impôts ; mais c'est là la moindre cause de plus-value. Dans le même pays, l'épargne capitalise chaque année 2 milliards de francs environ qui viennent grossir la richesse nationale et l'augmentent de plus d'un centième; voilà encore une seconde cause qui doit ajouter de 25 à 30 millions par an au produit des taxes. Enfin, les progrès industriels et les découvertes de la science viennent aussi chaque année augmenter la productivité du travail national, et c'est encore une cause de développement des transports, des transactions, de la consommation, par conséquent du produit des droits dont les consommations, les transactions et les transports sont grevés. Que le rendement des taxes donne à peu près régulièrement une plus-value variant entre 70 et 120 millions de francs, c'est donc un phénomène naturel, facilement explicable. Tous les pays civilisés en sont là; il n'y a entre eux et nous qu'une différence de degré; pour ne pas parler des plus riches, comme les États-Unis et l'Angleterre, voici l'Italie, qui, dans la dernière année, a bénéficié d'une plus-value d'impôt d'une cinquantaine de millions de francs; en Espagne, ce dernier chiffre est au moins atteint. L'erreur, c'est de croire que ces plus-values, qui sont régulières, qui représentent 3, 4 ou 5 pour 100 du produit des impôts, puissent prendre et conserver des proportions extravagantes. Quand le budget de 1881 jouit d'une plus-value officielle de 229 millions, c'est un mirage. La plus-value réelle est moitié moindre; elle ne s'élève qu'à 100 ou 120 millions. Cette énormité de la plus-value apparente vient de ce que, au lieu de calculer les recettes d'un budget d'après les recettes effectuées

dans l'exercice qui précède immédiatement celui dont il s'agit, on prend pour base les recettes de l'avant-dernier exercice. La plus value devrait être le gain d'une année sur l'autre; dans les procédés de comptabilité jusqu'ici suivis, la plus-value est le gain de deux années; l'apparence est donc double de la réalité. A lire les tableaux mensuels ou trimestriels que publie l'administration des finances, les esprits superficiels, — et il est permis de penser qu'il s'en rencontre dans notre parlement, — croiraient que le produit des impôts s'accroît de 200 ou 230 millions par an, tandis qu'il n'augmente que de la moitié de cette somme. Cette illusion, entretenue par les statistiques, contribue beaucoup à susciter la prodigalité.

M. Léon Say propose une réforme, que nous demandons, quant à nous, depuis plusieurs années; c'est d'établir les évaluations de recettes du budget de 1883, non pas d'après les recettes de l'exercice 1881, mais d'après les recettes de 1882. On peut faire une objection, c'est qu'on ignore encore au juste quelles seront les recettes de 1882 qui est l'année en cours au moment où l'on discute le budget de 1883. Pour arriver empiriquement à déterminer les recettes approximatives de 1882, M. Léon Say propose de se servir des chiffres connus de l'exercice 1881 et d'y ajouter la plus-value normale d'une seule année, calculée sur la moyenne des plus-values des trois dernières années. Ce procédé nous paraît bon; il constitue une règle fixe qui pourra être suivie pour tous les budgets postérieurs. Nos budgets auront ainsi plus de réalité, plus de sincérité; ils seront moins éloignés des faits; les cadres en seront plus fixes, et ce sera un grand avantage. Il semble au premier abord singulier qu'on propose, comme moyen d'arrêter le développement des dépenses, une évaluation plus forte des recettes. Il n'y a pas là, cependant, de contradiction; c'est par les crédits supplémentaires que la prodigalité se manifeste; ce sont les plus-values qui suscitent les crédits supplémentaires. Or l'évaluation plus forte et plus exacte à la fois des recettes primitives du budget ramènera les plus-values à leurs proportions réelles, c'est-à-dire à des limites restreintes, et découragera les auteurs habituels de propositions de crédits supplémentaires. Le ministre des finances en aura aussi plus de force pour résister aux entraînemens de la chambre. Nulle part, d'ailleurs, au monde, on ne suit pour l'évaluation des recettes le système tout à fait factice et décevant qu'on a adopté chez nous. Mais n'est-il pas à craindre, dira-t-on, qu'avec ce relèvement des prévisions de recettes, les déficits deviennent plus fréquens si quelque accident vient à réduire les plus-values? Nous ne l'appréhendons pas. Pour que les évaluations des recettes du budget de 1883, calculées d'après celles de 1882, ne fussent pas réalisées, il faudrait que des circonstances défavorables vinssent faire disparaître d'une

manière complète la plus-value normale qui doit se produire d'une année à l'autre, cela n'est pas à craindre; un tel cas ne se présente pas une fois en dix ou douze ans. Il est, d'ailleurs, trop tard, pour repousser le mode d'évaluation proposé par M. Léon Say; on a tellement enflé les dépenses depuis quelques années, que même avec ce relèvement des recettes, c'est à peine si l'excédent du budget primitif de 1884 est de 2 millions 1/2 sur un chiffre total de 3 milliards 30 millions.

Un autre point du budget mérite l'attention. Il existe, dans la première partie du budget du ministère des finances, un chapitre qui est très important et qui a quelque célébrité parmi les financiers, c'est le chapitre v, intitulé : Intérêts et amortissement des capitaux du budget sur ressources extraordinaires. Ce chapitre a pour objet de faire face au service de la rente amortissable et des obligations du trésor à court terme. Il est inscrit en 1883 pour le chiffre de 208 millions de francs. Cette dotation devrait être assez notablement plus considérable, si l'on se conformait aux résolutions antérieurement prises. Les obligations à court terme montent actuellement à 522 millions et, d'après les lois relatives au compte de liquidation, elles venaient à échéance en 1883, 1884, et 1885. M. Léon Say propose d'étendre le remboursement sur un plus grand nombre d'années et de le proroger jusqu'en 1887; il en résultera que la charge des trois prochains budgets en sera allégée, et que, au contraire, les exercices 1886 et 1887 auront à supporter, l'un 110 millions et l'autre 89 millions, dont ils devaient être affranchis. Qu'il soit regrettable d'être obligé de recourir à cette mesure, nous ne le contestons pas. Mais la nécessité y contraint. Voilà où en sont nos finances sur lesquelles tant d'esprits se font des illusions. Elles sont aujourd'hui tellement tendues que l'on est obligé de remanier des échéances et de changer la base d'évaluation des recettes pour avoir un équilibre de 2 millions 1/2. Quelle est la cause de cette situation si étroite et presque précaire? Il n'y en a qu'une : le mauvais système suivi pour les travaux publics. Nous devons en passant féliciter M. Léon Say d'avoir compris pour la première fois, parmi les budgets spéciaux annexés au budget général, le budget des chemins de fer de l'état; mais n'est-il pas déplorable que, les recettes du réseau de l'état étant évaluées à plus de 26 millions de francs, l'excédent net des recettes ne figure que pour une somme de 4 millions 111,000 francs, soit 16 pour 100 à peine des recettes brutes?

Le lecteur qui nous aura suivi dans cette rapide étude n'aura pas de peine à conclure. Le budget qui vient d'être présenté à la chambre est de nature à faire réfléchir nos députés. C'est pour la plupart d'entre eux une révélation; pour les esprits sagaces, c'est la confirmation d'une situation qu'ils connaissaient en gros, qu'ils

s'efforçaient depuis plusieurs années de faire comprendre au public. Les finances sont très engagées; elles commencent à être embarrassées; elles exigent impérieusement un changement de système. Les illusions aujourd'hui doivent tomber. Si l'on veut charger l'état des travaux publics nouveaux, sans aucun concours des grandes compagnies de chemins de fer, si les députés continuent à engager de leur propre initiative des dépenses nouvelles, ce n'est pas 500 millions qu'il faudra emprunter, ni un milliard, c'est deux ou trois milliards dans un temps beaucoup plus court qu'on ne pense. A des budgets qui, depuis 1881, ont beaucoup de peine à se solder en équilibre, il faudra ajouter une charge d'une centaine de millions d'intérêts pour les emprunts à effectuer. Alors les dégrèvemens deviendront impossibles; il ne se passera même pas deux ans avant qu'on soit contraint d'établir des impôts nouveaux. M. Léon Say dit, dans son exposé des motifs, qu'il n'y a pas de politique de dégrèvemens. A notre gré, il a tort. Il y a une politique de dégrèvemens, et la France doit la suivre : cette politique consiste dans l'économie, dans le contrôle de la chambre sur elle-même, sur ses propres goûts de prodigalité, dans la renonciation au socialisme d'état, dans l'abandon du procédé qui consiste à rejeter sur l'état seul la charge de tous les travaux extraordinaires. Dans le programme de M. Léon Say, nous ne trouvons qu'un point à critiquer : pas de conversion. La conversion sera bientôt nécessaire; il faudra l'exécuter au plus tard dès le commencement de l'année prochaine pour pouvoir accorder au pays quelques dégrèvemens. Que nos députés réfléchissent à la situation vraiment grave de nos finances; qu'ils pensent aux charges dont nous grèverait la continuation des énormes budgets extraordinaires pourvus par des emprunts publics. Le mandat de la chambre est de courte durée; les trois ans et demi qu'il lui reste à parcourir seront bientôt écoulés; que nos députés se représentent quelle sera leur situation devant le corps électoral, si, en reparaissant devant lui en 1885, ils n'ont pas supprimé 200 ou 300 millions de francs d'impôts sur les 500 ou 600 millions de taxes établies depuis la guerre qui sont encore perçues aujourd'hui. La France n'a jamais regardé cette charge comme définitive; elle demande à en être graduellement allégée. Nos représentans doivent donc résister aux aspirations confuses qui les poussent vers le développement indéfini des dépenses. Il faut rentrer sans retard dans la correction financière; il faut renoncer aux desseins gigantesques; sinon, nous ne craignons pas de le dire, malgré la prospérité de nos finances dans ces derniers temps, les déficits sont proches, et la nécessité de relever les impôts se fera bientôt sentir.

PAUL LEROY-BEAULIEU.

M. DUFAURE

SA VIE ET SES DISCOURS

I.

LES ANNÉES DE JEUNESSE, LE BARREAU DE BORDEAUX. (1798-1834)

Certains hommes ont apporté dans la politique, même la plus libérale, l'instinct du commandement, d'autres se sont contentés de chercher l'influence et ont trouvé le respect. Celui dont je veux parler n'a jamais eu la prétention de dominer ses contemporains; il n'avait d'autre souci que de les éclairer et de les convaincre. Quelque gloire qu'il mît à mériter leur estime, il prisait plus haut encore le jugement de sa propre conscience. Très mêlé aux sentimens de son siècle, en plein accord avec l'élite de sa génération, il est demeuré isolé, replié en lui-même, ne cherchant à exercer d'action sur les hommes que par l'autorité de la plus sévère éloquence, rappelant les jurisconsultes du XVIe siècle par sa verte rudesse, les solitaires de Port-Royal par son austérité; il a vécu dans les écoles, au barreau, dans les assemblées, depuis l'adolescence jusqu'au seuil de l'extrême vieillesse, sans que le fond de ses idées et de ses attachemens ait varié; il est mort sans avoir jamais connu les amertumes de l'ambition déçue, en léguant aux jeunes gens l'exemple d'un travail sans trêve, aux hommes mûrs la leçon d'une carrière reprise à l'heure où d'autres croient avoir mérité le repos, aux plus âgés le

modèle de la persévérance dans une lutte prolongée d'un cœur jeune jusqu'au dernier jour pour les croyances de sa vie et les convictions fidèlement conservées de sa jeunesse.

D'autres ont exprimé avec succès et diront avec autorité ce que fut M. Dufaure dans la vie publique, à la barre ou dans les lettres. Il me semble qu'une telle mémoire appelle un autre genre d'hommage. C'est plus qu'un portrait, c'est la suite d'une vie que je voudrais retracer.

Plus nous nous approchons de la fin du siècle et plus notre curiosité s'éveille en contemplant et en cherchant à expliquer le phénomène moral et intellectuel qui en a marqué la première moitié : d'où est sortie, comment s'est formée la génération d'hommes éminens qui, nés avant l'empire, ont lutté sous la restauration, se sont fait un nom dans les lettres, dans les sciences, au barreau, à la tribune, ont créé, développé et fait à leur image le gouvernement de leur pays et ont laissé après eux une telle lumière que, dans nos embarras de l'heure présente, malgré le contraste des temps, c'est à leur mémoire que nous sommes souvent tentés de demander des conseils? Par quelle rencontre, sur des points divers de la France, dans des classes dissemblables, dans des familles animées d'opinions contraires, chez le fils d'un humble aspirant de marine, vivant dans la retraite, comme aux Tuileries chez l'héritier d'un chambellan, chez l'écolier sorti d'une famille modeste et élevé dans un collège de province, comme chez le fils d'un ministre de l'empire, par quelle action secrète la même idée allait-elle produire les mêmes sentimens, les mêmes désirs, les mêmes passions? Cette génération a-t-elle été façonnée par une éducation uniforme? On pourrait le croire si elle avait apporté dans l'épanouissement de la vie des instincts belliqueux; mais nulle n'a été plus pacifique; élevée au son du tambour dans des lycées dont la discipline était militaire, elle s'est montrée tout imprégnée de l'esprit civil. Plus qu'aucune autre, elle a eu le respect de la vie humaine, l'horreur de la conquête et du sang. Remontons donc plus haut que le collège, interrogeons la première éducation et cherchons si ce n'est pas à l'aube de la vie qu'elle a reçu une inspiration commune.

Dans l'enfance, ce qui frappe et laisse une empreinte durable, ce ne sont point les jugemens, mais les impressions, les émotions vives. Or, à cette époque, si les opinions étaient diverses, les sentimens étaient les mêmes dans les milieux les plus contraires. Un ardent amour de l'humanité avait pénétré dans les mœurs et dans les âmes : on professait le respect de l'homme, une pitié profonde pour ses maux, un fond inépuisable de générosité. L'enfant le sentait, et son cœur s'ouvrait. Tout était destiné à émouvoir, à rendre l'âme sensible. Les sentimens naturels étaient surexcités. Lisez les romans

du temps : l'amour filial, l'amour paternel, semblent exaltés, tant l'expression en est vive. Cet attachement passionné pour toutes les nobles affections de famille, cette ardeur de dévoûment aux siens, cette pitié facile, ces cœurs qui battent à l'unisson sont la marque et l'honneur de ce temps. Qu'on sourie de l'*Émile*, qu'on trouve aujourd'hui surannés les prix de M. de Montyon, c'est avec ces sentimens, c'est sous l'impression de ces premières émotions du cœur et de la vertu qu'une génération d'enfans se préparait à entrer dans les écoles publiques.

Devaient-ils y sentir leurs âmes refroidies? Discours, vers latins, poésie française, tout était mis alors au service du conquérant qui héritait des louanges classiques inventées pour Alexandre, César ou Charlemagne. Les jours de sortie, l'enfant retrouvait le visage assombri des parens, mais il ne devait comprendre que plus tard le sens de ces douleurs. Dans les classes interrompues, il écoutait avec l'agitation de son âge la lecture des bulletins de la grande armée et revenait tout frémissant à la traduction des *Commentaires*. Un coup de foudre termina le drame. Sorti du lycée, il se trouva jeté dans la vie. Autour de lui, il vit l'indignation contre les folies de l'esprit de conquête, il sentit partout l'épuisement, il fut fatigué de la guerre, mais non dégoûté de la gloire.

A des imaginations aussi fortement remuées il fallait quelque chose de grand. On avait abusé de la force, abusé des victoires; il restait la liberté. La vieille monarchie se rajeunit en la promettant. La charte fut donnée à la France, et cette jeunesse dont elle comblait l'espoir la prit sous sa garde et se promit de la défendre comme le gage sacré de son indépendance et de ses droits.

Ainsi toute l'histoire de la formation des idées de la génération qui a fait l'honneur de ce siècle se résume en peu de mots. Sensibilité excitée par la première éducation, imagination saisie par de grands spectacles, fondation d'un gouvernement nouveau ouvrant à l'intelligence et à l'ambition des horizons sans limites à l'âge où l'espérance est un besoin de l'âme : tels furent les ressorts communs qui, au milieu de circonstances prodigieuses, mirent en mouvement aux points les plus éloignés du territoire, dans les classes les plus diverses, tout ce qui était capable d'aimer son semblable, de se dévouer à sa patrie ou de se sacrifier pour la gloire.

M. Dufaure est né deux ans avant le commencement du siècle; il a été élevé dans une famille tout imbue des grands souvenirs de 1789; il a appris en même temps à respecter les élans et à maudire les crimes de la révolution; parmi ses camarades, il a consacré ses premiers essais de poésie à chanter nos victoires, il a plus tard haï la guerre sans jamais blasphémer la gloire. Il est venu à Paris peu après la charte, il en a vu de près les bienfaits, il a assisté aux

premiers bourdonnemens du travail chez un peuple rendu à la liberté; il a voué son attachement à ce régime qui faisait de l'éloquence au service de la raison la plus grande force de l'état. Ainsi, comme ceux qui appartenaient à cette forte race, mais avec une maturité plus austère, il avait acquis dès l'âge de vingt ans cet ensemble de fortes convictions qu'il devait porter avec lui jusqu'au déclin du siècle. Il n'est pas inutile de raconter avec quelques détails une telle jeunesse, il est nécessaire d'observer par un saisissant exemple comment se forment un caractère et des convictions : c'est un secret dont tous les temps ont besoin et qui de nos jours risque de se perdre.

I.

Lorsqu'en s'éloignant de Saintes, on se dirige vers le sud-ouest, l'aspect du pays ne tarde pas à se modifier. Tandis qu'aux environs de la ville et à quelques heures de distance, les bois et la culture rappellent les campagnes du Poitou, que, sur certains points, les champs entourés de vieux arbres et de larges haies donnent à l'ensemble du pays l'apparence du Bocage, lorsqu'on s'avance vers Royan, les collines s'abaissent, les arbres deviennent plus rares et la terre plus sablonneuse; ce changement frappe surtout les regards le long de la Seudre, qui coule parallèlement à la Gironde. Sur la droite de cette rivière, la végétation active du nord; sur la rive gauche, une terre plus desséchée, un horizon lointain et transparent, la vue de longues lignes de dunes qui laissent deviner la mer. C'est entre ces deux natures de sol, sur la lisière des derniers bois, avant les grandes plaines d'alluvion qui ont été formées par la mer et la Gironde, dans un pli de terrain, qu'est située une habitation de fort simple apparence que rien ne distinguerait si, à l'entrée d'une cour, un respectable colombier ne se dressait pour témoigner de l'ancienneté du lieu et si des ormeaux non moins âgés ne venaient attester que, depuis longtemps, les propriétaires de Vizelles avaient tenu à honneur d'embellir leur modeste demeure. La maison ne contient pas de souvenirs anciens, mais la vigne date de loin; c'est elle qui a fait l'importance de la propriété, et comme, par un destin bien rare en notre pays, depuis près de quatre siècles, la maison et la terre n'ont pas été vendues, que l'une et l'autre ont été transmises par héritage ou par mariage, il est tout naturel que le dernier possesseur, en augmentant avec un soin jaloux l'étendue de son domaine, portât à cette propriété un peu de la passion filiale qu'il avait vouée à ses parens.

Jusqu'en 1734, aucun lien ne rattachait les Dufaure à la Saintonge. Une tradition de famille leur donnait pour origine le Dauphiné. On

racontait que le petit-fils d'un Dufaure, officier supérieur du génie tué, sous Louis XIV, au siège de Lille, était devenu secrétaire de l'intendance de La Rochelle, qu'il s'était fixé dans le pays, et qu'un de ses enfans, en 1734, avait épousé Louise de Livenne, héritière de la petite propriété de Saintonge. A partir de cette date, les souvenirs des membres de la famille se confondent avec l'histoire même du « logis » de Vizelles. Le père de M. Dufaure y vint au monde en 1770. Élevé en vue des côtes de l'Océan, habitué à en contempler les grands spectacles ou à partager les émotions inséparables des aventures de mer, il se tourna de bonne heure vers la marine, où il entra comme aspirant en 1787.

Ses campagnes furent bien vite interrompues par la Révolution. Son père, qui en avait embrassé les principes avec l'élan commun à toute la Saintonge, fut un des représentans de la Charente-Inférieure à la fête de la Fédération. Le jeune marin, qui ressentait les mêmes ardeurs, n'hésita pas à s'enrôler le jour où la France envahie appelait à elle tous ses enfans. Son fils aimait à rappeler qu'il avait été l'un des volontaires de 1792, et si la grande guerre n'offrit pas au nouveau soldat la joie et l'honneur d'une lutte contre l'étranger sur le Rhin ou sur l'Escaut, il ne trouva pas dans les longues et pénibles expéditions dirigées de La Rochelle sur la Vendée l'occasion de montrer un moins profond dévoûment au drapeau tricolore. Il fut élu officier, puis bientôt capitaine, par les volontaires de la Charente-Inférieure; enfin blessé, il revint à Vizelles après les deux campagnes de 1793 et de 1794, lorsque la pacification de Hoche permit de licencier les bataillons. Peu de temps après, il se mariait, partageant sa vie en ces temps troublés entre la Gironde et la Saintonge, vers laquelle il se sentait de plus en plus attiré.

C'est dans une petite maison du bourg de Saujon, où le propriétaire de Vizelles allait pendant l'hiver chercher avec sa femme un abri contre les vents de l'ouest qui balayaient la plaine, qu'en 1798, le 4 décembre, naquit son fils aîné. La maison était de chétive apparence, comme la fortune de la famille. Elle était située à quelques pas de la Seudre, que remontent les pêcheurs pour vendre aux paysans de l'intérieur des terres le poisson qu'ils ont pris sur la grande côte de Royan. De là l'aspect à demi maritime de ce bourg de Saintonge, d'où, sans apercevoir l'Océan, on le devine sans cesse. L'enfant respira donc en naissant l'air salé, et ses premières années s'écoulèrent entre un perpétuel désir de voir la mer, qui était si près, ou de se rendre à Vizelles, afin de parcourir en liberté le jardin et les vignes qui constituaient l'unique et variable ressource de la maison. Lorsque l'année était bonne, on pouvait se permettre un petit séjour à Bordeaux; mais si les plants en fleur étaient saisis par le froid, si la pluie ou les vents altéraient ou desséchaient les

grappes, adieu toute espérance de voyage! on ne sortait pas du canton. Aussi avec quelle anxiété chacun suivait les progrès de la récolte!

Le père, devenu, par goût autant que par nécessité, le plus habile de ses vignerons, n'abandonnait pas pour cela les lectures qui étaient le délassement de la génération instruite à laquelle il appartenait. Au cours d'une vie partagée entre l'activité du corps et les réflexions d'un esprit modéré que l'horreur des excès révolutionnaires avait éloigné de la politique, sa famille s'était accrue, un second fils était né; aux préoccupations de la culture étaient venu se joindre chez le père les soucis de l'éducation.

Il avait une sœur qui habitait Saujon : c'est à elle qu'il confia son fils aîné, Jules. L'enfant avait à peine cinq ans lorsqu'il quitta pour la première fois ses parens. Sa tante l'envoya à l'école et elle suivit avec une attention maternelle sa première instruction. Le petit écolier de Saujon, devenu vieux, n'avait jamais oublié les soins de cette tante si pieuse et si dévouée; il parlait avec attendrissement de ses bontés, de sa surveillance intelligente et douce, et d'une indulgence qu'il avait plus d'une fois mise à l'épreuve. Dès qu'il avait su lire, cette occupation avait absorbé ses heures. Afin de n'être pas dérangé, il s'était fait une cachette dans un coin du grenier où il avait découvert des livres et de vieux papiers. C'est là qu'on l'a trouvé plus d'une fois, après de longues recherches, oubliant de manger, perdu dans des lectures sans fin et cherchant à comprendre. Ces singulières distractions ne le détournaient pas de l'école, où ses progrès furent si rapides que le maître dût déclarer qu'il ne pouvait plus rien lui enseigner. On fut forcé de chercher dans le pays un instituteur plus savant. Au bout d'un ou deux ans, l'enfant étant le plus avancé de la pension, le maître imagina de tirer parti d'un élève exceptionnel. Il le chargeait, malgré ses onze ans, de faire la classe à ses camarades, tandis qu'il allait se reposer et se distraire dans la ville voisine. Ce genre d'études pouvait être fort honorable pour l'écolier; le père ne le trouva pas satisfaisant; il craignait (non sans raison) que le pédagogue improvisé, qui avait conservé la turbulence d'un enfant, ne terminât trop souvent la classe en organisant des jeux ou des batailles : il le reprit avec lui.

On était en 1810; Jules Dufaure allait atteindre sa douzième année. A une intelligence aussi développée un aliment était nécessaire : il fallait prendre un grand parti. Les lycées et les collèges de l'Ouest étaient médiocres, ceux de Paris, trop chers et trop loin; M. Dufaure jeta les yeux sur le collège de Vendôme.

Vers la fin du directoire, des oratoriens, dispersés par la tourmente, s'étaient rassemblés à Vendôme, dans les bâtimens de l'ancien collège royal pour y renouer, sous l'habit séculier, les tradi-

tions de Juilly. Cet établissement, rattaché à l'état par des liens qui devaient en faire un des collèges de l'Université, eut, dès son ouverture, un grand succès dans la contrée. Il y vint non-seulement des enfans de la Touraine, mais des meilleures familles de Bordeaux et même de Paris. A la fin d'octobre 1810, M. Dufaure partit de Vizelles avec son fils; ils mirent quatre jours à franchir la distance, c'était un long voyage, d'autant plus pénible que, par économie, on ne prit pas des moyens de transport rapides; aussi laissa-t-il une impression ineffaçable sur l'esprit de l'enfant, qui, le lendemain de l'arrivée, dut se séparer de son père pour de longues années. M. Dufaure reprit le chemin de Saintonge, non sans tristesse, car le sacrifice qu'il faisait l'obligeait, ainsi que sa femme, à de dures privations; ils allaient l'un et l'autre se confiner à Vizelles pour n'en plus sortir, renonçant aux séjours à Bordeaux et transformant les jouissances modestes de leur vie en rêves d'avenir pour l'enfant qui faisait déjà leur orgueil et sur lequel ils avaient concentré leurs espérances.

Laissé seul à Vendôme, l'écolier de quatrième travailla vaillamment et ne tarda pas à être aussi estimé de ses maîtres que redouté de ses rivaux. Rien ne le décourageait : ni les études les plus arides, ni cette longue année passée sans qu'un ami le fît sortir, sans qu'un correspondant lui offrît en un jour de fête l'image de la famille absente, ni l'approche des vacances sans voyage, ni même le départ de tous ses camarades qui fait du signal de la liberté une heure de tristesse. La lecture le consolait de sa solitude; il s'y absorbait avec passion et il y amassait les trésors dont il sut user dans les classes supérieures. La poésie tenait alors une grande place dans l'étude des lettres. En troisième, la poésie latine; en seconde, la poésie légère; en rhétorique, la poésie héroïque étaient l'objet de devoirs fréquens auxquels les élèves mettaient d'autant plus de soins que, dans les classes supérieures, une académie formée des sujets les plus distingués consacrait le succès des lauréats. Jules Dufaure réservait pour les séances hebdomadaires ses meilleures compositions, et quelques-unes d'entre elles furent jugées dignes d'être lues publiquement avant la distribution des prix comme témoignage du niveau des études. Ses goûts sérieux et son horreur de tout ce qui était futile se manifestèrent de bonne heure : lui, dont les vers héroïques étaient cités, n'eut pas même un accessit de poésie légère, et son maître de danse, après de longs efforts, déclara qu'on ne pourrait rien faire de cet élève. Heureusement, le professeur d'éloquence française n'était pas de cet avis : aussi trouvons-nous à la fin de l'année de rhétorique, dans la liste de la distribution de 1814, une mention dont tous les termes ressemblent à une prédiction : 1er *prix d'éloquence française. Dufaure (Jules), académicien.*

A Vendôme, comme partout, l'élève avait rejoint ses maîtres. Il

était temps de songer à lui faire franchir un nouveau degré; mais auparavant, il fallait revenir au nid paternel. Ces quatre années d'absence l'avaient transformé. Il était parti enfant; c'était un jeune homme dans tout l'élan de sa seizième année qui revenait à Vizelles. L'éloignement, qui efface les souvenirs faibles, grave plus profondément dans le cœur les impressions fortes : l'imagination, à l'âge de son développement, en quête d'objets où se fixer, lui avait sans cesse rappelé dans les longues veillées de collège le berceau de son enfance, pour lui prêter tous les charmes d'une nature en fête. Retenu à Vendôme de 1810 à 1814 sans voir un seul de ses parens, gêné dans l'expression de son affection filiale, il allait retrouver sa famille avec une émotion qui a été la première joie de sa jeunesse! Malheureusement les contrastes qui sont la vie de l'esprit ne sont pas toujours pour le corps la plus salutaire hygiène. La pleine liberté des champs succédant sans transition à un travail excessif et à une réclusion de quatre années, détermina une fatigue dont on fut longtemps à discerner la nature. La fièvre se déclara lente et tenace comme les fièvres d'octobre. L'époque de la rentrée se passa sans amélioration. Fallait-il écouter les conseils des amis qui engageaient à essayer d'un changement de climat? Devait-on jeter dans Paris le jeune homme épuisé par les fièvres réglées, au risque d'une maladie plus grave? Ni le père, ni la mère n'eurent cette hardiesse; ils étaient trop sages pour hésiter à acheter au prix d'une année perdue la santé de leur fils. Il passa l'hiver à Vizelles et il assista au réveil du printemps qu'il avait chanté en vers sans le connaître et qu'à dater de ce jour il n'oublia plus. Il y a des maladies qui sont des crises heureuses, comme il y des douleurs qui trempent l'âme. Jules Dufaure se retrouva plus vigoureux que jamais lorsque arriva l'été; au sortir de sa croissance, il avait conquis la santé solide dont il devait jouir toute sa vie. C'était le moment de régler son avenir. Ses parens avaient été trop frappés de l'étendue de son intelligence pour hésiter à continuer les sacrifices; ils se décidèrent à l'envoyer, non plus à Vendôme, mais à Paris, où il irait, dans la première pension d'alors, dans l'institution Favart, suivre les cours du lycée Charlemagne. Dès le lendemain des vendanges, il s'arracha, le cœur navré, mais résolu, aux joies de la famille, emportant avec le regret de la maison paternelle un amour de la campagne que le temps ne devait pas affaiblir.

II.

A toute époque, l'arrivée dans la capitale d'un jeune homme élevé en province est un événement qui marque dans la vie. L'en-

trée à Paris, en octobre 1815, devait laisser une impression bien autrement profonde : au drame de la révolution, dont on était si peu éloigné, avaient succédé les triomphes d'un conquérant qui, pendant quinze ans, avait semblé invincible. De tous les points du monde, les regards étaient dirigés sur Paris. Cette ville, qui avait été tour à tour un lieu d'horreur et un objet d'admiration, avait été deux fois envahie par les armées de l'Europe, et il était donné au voyageur de contempler du même coup d'œil les monumens qui avaient été témoins de tant de scènes navrantes ou glorieuses, et les feux de bivouac de l'étranger campant sur nos places publiques. C'étaient là de fortes leçons d'histoire qui devaient creuser dans la mémoire d'un jeune homme des traces profondes. Celui qui arrivait alors de Saintonge tenait de son père le respect de la révolution de 1789 et l'horreur pour les crimes de 1793 ; l'empire avait été accepté dans sa famille comme le dénoûment d'un grand drame, mais la conscription, rendue chaque jour plus pesante, avait peu à peu désenchanté la France à l'heure où, à Vendôme, notre écolier commençait à regarder au-delà des murs du collège. Il avait vu ses maîtres et ses camarades acclamer comme une délivrance le retour des Bourbons, avait retrouvé à Vizelles l'écho des sentimens qui faisaient des populations du littoral, ruinées par la guerre maritime, les adversaires les plus résolus de l'empire; il avait suivi les émotions des Cent jours avec une curiosité inquiète et revu avec joie une seconde restauration qui, en assurant la paix de l'Europe, avait à ses yeux le mérite particulier de porter au sommet des honneurs deux avocats de Bordeaux dont son père lui avait souvent répété les noms, MM. Lainé et Ravez.

D'ailleurs la politique tenait alors fort peu de place dans l'esprit de notre collégien. Comme la plupart des jeunes gens de son temps, la littérature l'attirait bien davantage. Aussi quelle surprise et quelle joie dès qu'il s'assoit au lycée Charlemagne sur les bancs de la rhétorique ! « Nous avons pour professeur, écrit-il à son père, un M. Villemain. C'est un grand jeune homme de cinq pieds cinq pouces qui n'est pas joli, mais dont les yeux sont bien éloquens. Il explique Virgile, tu ne saurais croire comment ! Dès sa première leçon, il est impossible de ne pas le prendre pour ce qu'il est. » Quelques jours après, il parle des conseils de goût, non moins remarquables que la classe : « M. Villemain ne hait rien tant que ces devoirs composés d'un tas de pensées qui se trouvent partout. Il veut dans nos amplifications des pensées neuves, des mouvemens hardis ; même il dit qu'un peu d'emphase ne serait pas de trop pour des commençans. Il m'a plusieurs fois corrigé mes devoirs ; il m'a toujours dit qu'il y avait dedans un certain mérite, mais que j'aurais grand besoin de lire Massillon, La Bruyère et *Télémaque*. Ainsi, tu

vois qu'après avoir feuilleté tant de livres à Vendôme, je n'ai presque rien lu. » Il s'empresse de chercher La Bruyère ; il en trouve un exemplaire à vingt sols. Il l'annonce à son père en lui disant de ne pas se préoccuper des autres volumes parce qu'il a acheté de son argent le *Petit Carême* et *Télémaque*.

M. Dufaure avait besoin d'être rassuré ; les dépenses l'effrayaient : cette année de rhétorique qui éloignait l'époque où son fils commencerait son droit lui semblait un luxe dans une éducation qui ne comportait que le nécessaire. Il ne cessait de rappeler au collégien que l'heure approchait, si elle n'était pas déjà venue, de recueillir le fruit de ses études. « Ne sais-je pas, répondait-il, que j'ai besoin d'un état? Tu sembles te reprocher de m'avoir fait faire ma rhétorique. Ah! cher papa, qu'eussé-je fait sans cela? Je me serais présenté à l'école de droit sans savoir écrire une phrase française. Je sens, je vois que cette deuxième rhétorique m'était absolument nécessaire. » Il entretient son père de ses nouveaux camarades, de leur force, des quatre-vingts élèves de la classe, du nombre des vétérans, des lauréats de province attirés à Paris par l'espérance des palmes du concours général qui leur assurent de puissantes protections : il promet de redoubler d'efforts.

Malheureusement la renommée naissante du jeune professeur devait le faire sortir d'une enceinte trop étroite pour son talent. « Je te parle de notre maître, et je ne te dis rien du malheur qui vient de nous arriver. M. Villemain quitte sa chaire de rhétorique. Je ne sais pas qui le remplacera. Cette nouvelle m'a consterné. » Jules Dufaure ne se consola pas d'avoir perdu une parole aussi éloquente. Il rendait cependant justice au savant qui allait remplacer l'orateur. « Notre nouveau professeur a eu deux années de suite le prix d'honneur. Il se nomme Victor Le Clerc. Il examine les devoirs hors de la classe mieux que ne faisait M. Villemain ; mais en chaire, il n'y a pas de comparaison. En expliquant Virgile, il nous le traduisait de suite, mieux que toutes les traductions. En corrigeant notre discours français, il nous improvisait le modèle. A chaque mot, il faisait une citation d'auteurs français ou latins. Quand il nous parlait, dans les moindres choses, il employait toujours des expressions nobles, relevées. Sa mémoire était prodigieuse. Il nous citait des pages entières. Oh! sans doute, j'ai fait une grande perte! »

Bientôt il remarque que, le vendredi matin, il y a moins d'élèves à la classe de rhétorique. Les externes libres ont pris le chemin du cours d'éloquence. Ils vont écouter la leçon publique de leur ancien maître. Combien l'interne de l'institution Favart voudrait s'échapper à leur suite! Il rêve déjà à sa liberté de l'an prochain. Pour la première fois il sent ce que peut donner de jouissances intellectuelles la

vie de Paris. Un nouvel horizon se découvre. « Aller à tous les meilleurs cours de la capitale, aux leçons d'histoire, de philosophie, de science, des hommes les plus distingués et s'instruire pour rien, c'est une resssource, écrit-il, que Paris seul peut offrir. » S'il avait quarante-huit heures par jour, il les emploierait.

La vie renfermée d'une pension d'internes ne lui convenait pas; elle étouffait l'essor de son travail. Son père avait craint les distractions, les entraînemens de son âge; il le connaissait mal. Il pouvait être émancipé sans péril; quand viendront les écueils, il saura gouverner en habile marin, et peu de pilotes seront plus maîtres de leur marche. Ses idées se dégagent et se fixent. Il se suffit à lui-même. Il se réfugie dans la solitude, y trouve quelques instans de bonheur, quand il peut se figurer qu'il est sorti de la pension, qu'il a cessé d'être esclave, qu'il habite une chambre dont il est le seul maître et qu'il donne à un labeur acharné toute l'ardeur de ses dix-huit ans.

L'heure vint où il put réaliser ce rêve austère. A la pension dont la discipline lui pesait, il substitua une règle bien autrement sévère, mais que sa volonté avait tracée et librement acceptée. Une chambre en mansarde d'une des vieilles demeures de la place Royale, sous le toit d'un avocat qui le recevait à sa table, abrita le jeune rhétoricien. De la fenêtre, il ne voyait que le faîte des maisons voisines ou les arbres de la place, n'entendait que le bruit du jet d'eau. Dans ses premières lettres, son cœur déborde de joie. Il ne travaillait que sept heures à la pension; maître de lui-même, il a à cœur de regagner le temps perdu. Son père verra ce qu'il peut faire. Levé à quatre heures, il terminait tous ses devoirs avant l'heure du collège. Aussi était-il libre de passer dans l'intervalle des classes trois heures dans la bibliothèque assez bien garnie que son hôte avait mise à sa disposition. Entre l'histoire de France et la littérature il vivait en compagnie des meilleurs auteurs, se nourrissant des ouvrages que lui avait recommandés M. Villemain ou M. Victor Le Clerc. Le soir, rentré dans sa chère petite chambre, il rédigeait les notes de ses lectures du matin. Après le souper, avant l'heure du repos, il trouvait le temps d'ajouter à cette journée laborieuse un peu de poésie, soit en jouant de la flûte, soit en envoyant à Vizelles ses rêves d'avenir auxquels se mêlait, dans le style de Rousseau, l'expression de la tendresse filiale la plus exaltée.

Que d'enseignemens à tirer de ce plan de vie! Juge-t-on ce que pouvait devenir un esprit distingué, suivant librement tout un programme de lectures choisies par des professeurs éminens, assistant avec assiduité à leurs cours, s'acquittant en quatre heures de la tâche quotidienne et pouvant consacrer six heures à lire ou à rédiger ce qu'il avait lu! Quelle moisson d'idées! quels progrès de

l'esprit! quelle instruction variée et puissante et quel aliment donné à l'initiative et au développement d'une jeune intelligence! Un tel emploi du temps ne suggère-t-il pas de singuliers retours sur le présent? Je le reconnais : les professeurs qui enseignaient, en 1816, la rhétorique à Charlemagne ne se vantaient pas de donner une teinture universelle de la science à leurs auditeurs; ils n'avaient d'autre ambition que de leur faire connaître les deux plus grands secrets du savoir humain : le goût du travail et une méthode qui leur permît d'apprendre seul dans la vie; mais, quelques critiques que notre temps leur adresse, nul ne peut prétendre qu'ils ignorassent les moyens d'enseigner tout au moins aux élèves l'art d'écrire ou de s'exprimer en bon français. Jules Dufaure, Michelet et leurs camarades ont fait quelque figure à la tribune et quelque bruit dans les lettres, et l'exemple nous suffit pour montrer aux pédagogues en quête de nouveaux procédés comment leurs prédécesseurs s'y prenaient pour favoriser la libre éclosion de talens qui devaient honorer leur siècle.

A ce régime, l'intelligence du rhétoricien s'ouvrit et se fortifia. Il vécut dans le XVIIe siècle, ne le quitta que pour se nourrir dans le XVIIIe de Montesquieu, qu'il admirait passionnément. Il y avait en lui deux natures : Bossuet, Pascal et Montesquieu satisfaisaient son austère maturité, et Racine, Jean-Jacques et Bernardin de Saint-Pierre charmaient sa jeunesse. Il revenait toujours, en ce temps-là, à Racine : « Plus j'avance, écrit-il, plus je trouve qu'il est difficile d'écrire bien le français. Je lis le plus que je peux Montesquieu, Tacite, Bossuet, quelquefois Massillon et Fénelon; mais surtout Racine. Il me semble que dans Racine on apprendrait aussi bien à écrire que dans tous les autres ensemble. Ne trouve-t-on pas le style de Montesquieu et de Tacite dans *Britannicus*, celui de Bossuet dans *Athalie*, celui de Massillon et de Fénelon dans *Iphigénie*, *Esther*, *Andromaque?* »

Il s'attachait avec une telle force à la littérature qu'il aurait voulu redoubler la classe de rhétorique. Il lui fallut toute l'énergie de sa raison précoce pour renoncer à un projet qui faisait entrevoir au vétéran parvenu au terme de ses études les palmes du grand concours. Il s'efforça de convaincre son père, puis il céda; d'autres soucis allaient l'occuper; il était temps de faire choix d'un état. On avait longtemps pensé au barreau, mais, avec le retour des Bourbons et les acclamations des habitans de Bordeaux, il n'était pas un hobereau de la Gironde qui ne se crût des droits à une charge de cour. Ce vent d'ambition avait soufflé sur toute la province, et les amis du père de famille vinrent à Vizelles pour tenter de le séduire. A Paris même, des parens laissèrent entrevoir à l'écolier que le chemin des honneurs lui serait moins rude que la carrière à laquelle il

se destinait. Le père et le fils échangèrent quelques lettres; l'hésitation fut courte. Il fallait des titres de noblesse et des protecteurs; sa fierté se révoltait contre les uns et les autres : « Je veux avancer, écrivait-il, par le peu de talent que j'aurai. Je ne veux pas élever mon rang pour abaisser mon âme. »

Ainsi, à côté de l'intelligence se formait un caractère : le plus noble orgueil, le dédain des vanités vulgaires, l'amour de l'indépendance, telles étaient les sources d'où découlait sa vocation. Au milieu de l'année 1816, elle était définitive, et, pendant les années qui vont suivre, nous ne la verrons pas ébranlée un seul jour. Il avait passé les mois de l'automne 1816 à Paris, pensant constamment aux habitans de Vizelles, où les dépenses d'un coûteux voyage l'empêchaient de se rendre, tantôt faisant avec un de ses livres favoris de longues courses aux environs et cherchant des yeux quelques ceps de vigne, tantôt revenant au palais de justice, assistant aux débats de la cour d'assises, s'y plaisant, se passionnant pour l'accusé, écoutant avec un vif intérêt les luttes du barreau et se disant que ce n'était pas là un attachement passager. Il ne se consolait pas de la longueur des vacances; il était impatient de voir s'ouvrir l'école de droit. Pour tromper son attente, il courait les étalages de livres et se formait peu à peu une petite bibliothèque. C'étaient là toutes les folies du jeune homme : s'entourer de livres qu'il aimait, en orner sa chambre, vivre en leur compagnie, s'en remplir la mémoire, puis les fermer pour laisser son esprit s'égarer dans l'avenir et pour ainsi dire s'enivrer d'espérances; telles étaient les seules distractions du jeune Saintongeois exilé à Paris. Son imagination excitée par les lectures de la solitude lui inspira plus d'une fois des vers. Il commença une tragédie sur Alexandre. Sa correspondance renferme plus d'un fragment poétique. Par une réminiscence du XVIIIe siècle, dans la même lettre, la prose et les vers se trouvaient mêlés, suivant l'impression du moment et le besoin d'exprimer des pensées fortes ou des sentimens plus doux. Un soir, il rentrait d'une audience criminelle qui s'était prolongée plus tard que de coutume, il revenait tout absorbé dans des pensées de sympathie pour les malheureux accusés, quand il trouve une lettre de ses parens toute pleine de détails sur les occupations de leur vie et contenant quelques souvenirs sur ceux de sa famille qui, depuis trois siècles, avaient habité Vizelles. Aussitôt, il se transporte au milieu d'eux, et dans le silence d'une soirée d'automne, il évoque ces antiques habitans, s'envole bien au-delà des réminiscences paternelles et écrit le chant d'un vieux barde du désert. Dans cette innocente distraction d'un rhétoricien retenu loin du logis paternel n'est-il pas permis de voir une marque de ce temps et comme le symptôme d'un vague besoin intellectuel qui tourmentait toute une génération et qui allait

enfanter le poète des *Harmonies?* Quel est aujourd'hui l'écolier qui prépare sa tragédie en cinq actes ou qui répond à son père en s'inspirant d'Ossian? M. Dufaure, en recevant ces lettres, pensait à Millevoye, demandait à son fils s'il entendait lui succéder et le plaisantait sur un ton qui ressemblait à un encouragement. Mais l'hiver était venu et avait glacé la muse. La première inscription de droit avait réveillé d'autres ambitions.

III.

« Je veux être docteur en droit en trois ans, écrivait-il. Il n'y a ici que M. Dupin, ancien membre de la chambre des députés, qui l'ait fait. Aussi tu trouveras de l'audace dans mon projet. » Il mit autant de résolution à l'accomplir qu'il avait eu d'énergie à le concevoir. La tâche n'était ni aisée ni séduisante.

Ceux qui font de nos jours leurs études de droit, au milieu de facilités de tous genres, ne se doutent guère de ce qu'était la science du droit en 1816. L'étudiant d'alors pouvait suivre des cours remarquables, écouter des savans professeurs tels que Pardessus, Delvincourt ou Pigeau; mais à travers les codes dont on admirait l'unité comme un bienfait, sans avoir eu le temps d'approfondir leurs savantes combinaisons, apparaissait l'ancien droit qui pesait de tout son poids sur l'enseignement, pendant que les souvenirs contradictoires et les rapides secousses de la législation intermédiaire compliquaient les problèmes et obscurcissaient les solutions. Pour se borner aux articles des codes, les professeurs étaient trop près des grandes discussions auxquelles leur rédaction avait donné lieu; nourris dans leur jeunesse du droit coutumier et du droit romain, cherchant à en concilier les tendances opposées et forcés d'interpréter les vieilles chartes pour fixer les limites de la propriété féodale, les jurisconsultes de ce temps étaient plus préparés à résoudre les problèmes auxquels donnait naissance le conflit de législations diverses qu'à enseigner dans sa simplicité un corps de lois. Le recueil de Merlin, hérissé de questions de droit résultant du choc de principes contraires, donne la plus juste image de ce chaos au milieu duquel se débattait la science. De synthèse bien faite, de précis faciles à saisir, les étudians n'en connaissaient pas; ils avaient à choisir entre la sécheresse du code ou l'étendue de commentaires disproportionnés.

En se dirigeant pour la première fois un matin d'hiver de la place Royale vers le quartier Latin, ce n'était pas l'étude des lois qui faisait battre le cœur de celui dont nous avons suivi la jeunesse. Depuis longtemps, il attendait le jour où il pourrait librement aller s'asseoir parmi les heureux auditeurs du maître que l'année précé-

dente il avait entendu trop peu de temps dans la chaire de rhétorique. Les premières leçons le trouvèrent aussi enthousiaste. Avec ce cours avait reparu la joie de sa vie. Pourvu qu'un si brillant professeur ne soit pas de nouveau enlevé à la jeunesse! « Ses talens, disait-il, l'ont lancé dans les grandeurs et nous craignons chaque jour de le perdre! Ce serait une perte pour un siècle où le mauvais goût s'avance à grands pas et le talent s'évanouit peu à peu. Lorsque nous avons des Stace, des Claudien sans l'ombre d'un Tacite, ce serait un grand malheur de perdre notre Quintilien! » Chaque matin, avant le cours de droit, il assistait à une leçon de la faculté des lettres, suivant les cours d'éloquence et de poésie latines, puis le cours d'histoire de Lacretelle, et revenait toujours avec un nouveau bonheur entendre celui qui, chargé de professer l'éloquence française, la personnifiait, suivant lui, mieux que personne. M. Villemain montait à neuf heures dans sa chaire; longtemps avant huit heures, la salle était pleine; en hiver, les auditeurs arrivaient au crépuscule. Aussi quels frémissemens dans les rangs de la jeunesse! quelle impatience et, à l'entrée du professeur, quels applaudissemens! Le talent de l'orateur et le feu des auditeurs s'enflammaient l'un par l'autre. Les acclamations ne suffisaient pas; à la fin, on votait l'impression du discours.

Aussi lorsque M. Dufaure écrit à son fils qu'il est temps d'étudier la procédure, qu'il doit entrer chez un avoué, il faut lire les supplications du jeune homme, les raisons qu'il accumule, les plaidoyers écrits qu'il adresse à son père. Ne trouve-t-on pas le secret de sa résistance dans ce dernier mot d'une lettre? « Je ne trouve pas d'avoué disposé à prendre un étudiant en droit qui s'absente; faut-il donc cesser de suivre mes cours? » Son père cédait et lui permettait d'aller au cours de M. Villemain. « Je me reprocherais toujours, lui écrit-il peu après, d'avoir négligé un modèle d'éloquence tel que je n'en retrouverai peut-être nulle part. Tu trouveras sans doute que c'est un éloge qui sent l'exagération; mais, en vérité, je ne crois pas qu'en sortant de son cours, il y ait beaucoup de ses auditeurs qui soient d'humeur à le lui refuser. »

La valeur de l'enseignement se mesure non moins à l'admiration qu'il inspire qu'à l'activité intellectuelle dont il surexcite les ressorts. C'était un des traits communs des leçons que la restauration a entendues de provoquer les travaux des penseurs, des historiens et des lettrés. Un jour, avant l'une des séances de la chambre, le général Foy avait été entendre M. Villemain; il sortit charmé du professeur et enchanté de la jeunesse, dont il avait remarqué l'attention studieuse. « Je les ai vus, disait-il à M. Villemain. Je suis sûr que bien des jeunes gens ne sortent de vos cours publics que pour aller aux bibliothèques demander de vieux livres et s'y accou-

der pour le reste du jour. » Il disait vrai et l'étudiant en droit donne raison à la sagacité de l'orateur politique. « C'est surtout, écrit-il, quand je sors du cours de M. Villemain que je suis embrasé du plus beau feu littéraire. Je voudrais lire tout ce qu'il nous cite, tout ce qu'il nous vante. Je voudrais aller chercher moi-même ces impressions qu'il nous dit avoir éprouvées. » (25 mai 1818.) C'est au fond de sa chambre qu'il avait hâte de cacher à la fin de sa journée de droit, ses jouissances et ses émotions littéraires. Non-seulement il rédigeait ses notes, mais il rapportait quelques vieux livres achetés aux étalages du quartier Latin et à l'aide desquels il reprenait à loisir le chemin tracé par le professeur. Il n'aimait pas les bibliothèques publiques, s'y sentait mal à l'aise pour travailler, et préférait la médiocre édition qu'avait pu acheter sa bourse d'étudiant au plus beau volume lu au milieu du fracas des indifférens. Aussi quelle joie quand il trouve un Montesquieu qu'il puisse acheter sans folie! quel triomphe quand il le rapporte chez lui! « J'ai acheté aussi les *Pensées* de Pascal et les *Provinciales*, tout cela de hasard. Je suis enchanté de ma petite bibliothèque et je me surprends quelquefois en extase devant elle, admirant comme il se peut faire que dans de si petits volumes j'aie tous les premiers génies de Rome et de la France. Je m'amuse à la seule pensée que j'ai là des remèdes éternels contre l'ennui. Dieu merci! je puis dire qu'il n'approche guère de ma chambre et qu'elle m'est un asile assuré contre ses poursuites. » Ses goûts studieux charmaient et effrayaient à la fois son père. Ne se laissera-t-il pas entraîner? Les avertissemens, les conseils arrivent de Saintonge; il écrit pour se défendre: tantôt il a pu se passer de renouveler ses chaussures, parce que l'hiver a été très sec, ou l'habit qu'il croyait vieux s'est trouvé rajeuni. Il fait des miracles pour couvrir ses rayons et il sait métamorphoser en livres sa garde-robe, qui est avec sa faible pension sa seule richesse.

A côté des grands modèles de la langue et de la pensée françaises, le jeune étudiant lisait des ouvrages plus faits pour une imagination de vingt ans. Jean-Jacques exerçait sur lui un puissant attrait. Il n'y allait chercher ni sa politique ni sa morale; mais on sent qu'il est imprégné des ardeurs généreuses et du style et qu'il est au courant de cet ensemble d'idées dans lesquelles il est si facile de retrouver en germe tout ce qui a été fait depuis un siècle de sublime et de ridicule, de grand aussi bien que d'absurde. A Vizelles, on le sait comme à Paris, et dans les lettres, on le discute, on ose le critiquer, puis on se remet à l'admirer en commun, certain que rien n'échappe, ni un mot ni le sens d'une allusion, même la plus détournée. Quand ses auteurs préférés sont en lutte, il prend feu. Il s'avise un jour que Tacite, suivant

Rousseau, serait le livre des vieillards et que les jeunes ne seraient pas faits pour l'entendre. Aussitôt, il s'indigne; de toutes les lettres antiques, c'est à Tacite qu'il est le moins permis de s'attaquer; il le lit et le relit sans cesse : « Ma foi ! M. Rousseau voudra bien permettre que, sans aspirer à sonder les profondeurs du cœur de l'homme, un vieillard de dix-huit ans et qui commence à se faire la barbe continue à lire Tacite, qui le charme par la grandeur de son style, et, s'il n'est digne d'observer les hommes, qu'il cherche du moins à y observer les secousses, les malheurs de Rome et l'oppression des empereurs destinés à lui faire expier la conquête du monde. »

Après avoir défendu Tacite, il eut à défendre Rousseau contre M. Villemain. On devine bien ce jour-là l'état de la jeunesse. Le professeur d'éloquence avait eu le courage de prononcer un jugement sévère sur l'une des œuvres de Jean-Jacques. « J'arrivais du cours de M. Villemain, écrit-il, tout enflammé d'une belle ardeur et méditant une réponse que je voulais faire à une de ses opinions qui avait touché mon admiration pour Rousseau; je me proposais un combat où j'espérais bien avoir raison et où, grâce au voile discret de l'anonyme, je ne craignais pas d'avoir tort; mais je trouve en rentrant une lettre de toi. J'aime mieux aller distraire ton repos et laisser M. Villemain en paix. D'ailleurs, jamais il n'a prononcé impunément un blasphème contre le philosophe génevois et jamais ce n'est moi qui l'ai puni. Ainsi, je puis m'assurer que quelqu'autre champion ramassera le gant et se chargera du soin de ma vengeance. Tu seras étonné qu'un écolier veuille regimber contre son maître; mais M. Villemain lui-même nous le permet, nous le demande pour interrompre, dit-il, le long monologue auquel il est condamné. Des lettres de ses correspondans, il passe ce qui le loue, il lit ce qui le critique; s'il a tort, il se condamne; s'il a raison, il se défend. » Plus tard il y revient. « M. Villemain fait un excellent accueil à ses correspondans. Il y a peu d'audace à lui écrire. Il cite et discute leur opinion avec éclat. »

Aussi quelle excitation parmi les auditeurs ! De 1817 à 1818, on sent croître l'intérêt et s'étendre l'enthousiasme. C'était un péril pour le droit. Jules Dufaure tenait trop à mettre au premier rang les devoirs de son état pour ne pas défendre son temps contre les séductions de la littérature. Depuis quelque temps il cherchait une conférence où il pût s'exercer à la parole. Après avoir entretenu son père avec son ardeur accoutumée des jouissances de l'esprit, il s'arrête tout d'un coup : « C'est surtout pour cela, écrit-il, que je suis content d'avoir trouvé à entrer dans une conférence. La littérature m'entraîne si souvent loin du droit, que j'ai voulu m'enchaîner au droit par des liens que la littérature elle-même ne put pas rompre. »

IV.

Lorsqu'en mai 1818 l'étudiant de seconde année entrait dans la première réunion de jeunes gens où il devait s'exercer à la parole, ses études juridiques étaient commencées depuis dix-huit mois. Il y avait réussi par la résolution d'une volonté tenace, mais sans qu'aucun goût le portât vers la législation. Il avait obéi à son père et satisfait en même temps aux inspirations d'une vocation secrète qui lui montrait dans les études arides de quelques années un sûr acheminement vers le barreau dont il entrevoyait les luttes éclatantes, tandis que sa reconnaissance filiale rêvait d'en tirer pour ses parens la récompense de leur vieillesse. Néanmoins aucun indice ne permettait de prévoir ses aptitudes ; il avait l'imagination de son âge; il aimait passionnément les projets, les rêves, vivait dans l'avenir, s'y abîmait dans de longues réflexions, d'où il sortait en se demandant quand il pourrait se dire avocat, quand il pourrait s'écrier : Moi aussi, je suis orateur ! Dès le premier jour, la conférence apparaissait comme l'avant-coureur de sa vie. Il allait saisir ce mirage qu'il poursuivait depuis si longtemps. Il témoigne de sa joie, explique que la réunion est composée de membres très forts sur le droit, qu'il y parlera souvent, qu'il est déjà chargé de deux causes. « Je sens, écrit-il à son père, combien il me faudra travailler, mais je ne m'en repens pas. Nous tenons nos séances tous les huit jours dans une salle du palais ; ainsi tu vois que ces voûtes vont déjà connaître ma voix. Puisse-t-elle un jour devenir digne des soins et de la bonté avec lesquels tu l'as cultivée ! »

Une semaine plus tard, il a fait ses premiers pas. Écoutons le récit de sa bouche, il n'y a pas un mot à en perdre : « J'ai débuté lundi dernier à ma conférence. Comme ma cause ne valait rien, j'avais fait un plaidoyer fort court; mon adversaire, en me répondant, sema son discours de quelques erreurs qui m'offraient un sujet de réplique ; malheureusement il fallait parler de suite ; il fallait improviser ; je ne l'avais jamais fait, j'étais prêt à sacrifier ma cause à ma crainte. Cependant, je m'enhardis, je me lève et je parle pendant près d'un quart d'heure ; j'étais, je te l'assure, fort étonné de moi, cependant c'était tout naturel. J'avais bien préparé ma cause, de sorte que les raisons se présentaient sans peine à mon esprit qui les avait déjà méditées. Ajoute à cela que, vers le milieu de mon discours, il m'est survenu le souvenir d'une phrase de Montesquieu qui a servi de texte à toute ma seconde partie. Il me semble qu'une autre fois, je serai plus hardi, mais je sens combien

toutes les questions de droit s'éclaircissent, combien la vérité brille sous le choc des opinions. » (8 juin 1818.)

Ce début marque une date dans la jeunesse de M. Dufaure. Auparavant, il parcourait le sentier des études juridiques comme une route aride, regardant autour de lui d'un œil distrait, ayant hâte de parvenir au terme et d'atteindre la barre dont il pressentait les succès. Du jour où la conception du droit s'est animée dans son cerveau, où elle est passée sur ses lèvres dans le feu de la parole publique, il s'est fait une création soudaine, la flamme a jailli. N'en doutons pas; dans cette vieille salle du Palais de justice, il s'est senti orateur. A en juger par le ton de ses lettres, l'intérêt de sa vie va se concentrer sur cette conférence, où il essaiera de faire résonner de nouveau l'instrument ignoré d'où il a été si étonné de tirer quelque son. Il avait écrit, suivant l'usage du temps, son plaidoyer; mais il est visible que la réplique a toutes ses préférences. Il a connu le même jour, lui qui était destiné à être l'un de nos grands orateurs, la satisfaction d'élever pour la première fois la voix devant les hommes de son temps, et les joies de l'improvisation. Il n'y renoncera plus. Sans doute, il écrira encore quelques plaidoyers pour son père, mais il lui annonce qu'il aura soin d'improviser souvent, lui promettant toutefois de fuir le bavardage du palais et d'aller chercher ailleurs des modèles et des exemples. Pour le rassurer, il lui envoie peu de jours après une péroraison improvisée qu'il a reproduite en revenant de la conférence.

Il est facile de deviner qu'il consacre toute son ardeur à cette nouvelle occupation qui envahit sa pensée. L'été s'avance; le temps des vacances qu'il doit passer à Paris s'approche. La plupart des étudians s'en iront. Quel malheur si la conférence allait s'interrompre! Déjà M. Villemain cesse son cours. M. Hennequin, dont il met au premier rang l'éloquence, et M. Dupin cessent de lui offrir des modèles. Tout se tait; il faut mettre à profit ces mois que d'autres passent dans l'oisiveté. Il décide plusieurs de ses camarades à continuer leurs exercices, mais le nombre en est insuffisant. Il fait mettre des affiches à la porte de l'École de droit pour inviter ceux qui passent leurs vacances à Paris à venir à eux. Les voilà quinze! Le succès est assuré. « Nous ne discontinuerons pas, » écrit-il, et plus loin dans la même lettre : « Je suis enchanté quand e plaide. »

A ce travail sans relâche n'aurait-il pu mêler quelques distractions? Dès son arrivée à Paris, il manifeste une profonde répugnance pour le monde. Il confondait en une même méfiance les salons et la frivolité mondaine, s'y sentait peu attiré; il n'en avait jamais vu le charme et en discernait très justement le péril: la perte de ses soirées et plus encore de ses longues matinées de tra-

vail. Ce qu'il craint surtout, ce sont les bals, auxquels ses parens voudraient le voir aller. « Vous me parlez de distractions, leur écrit-il ; je ferai, je vous en préviens, le distrait, chaque fois que vous m'en parlerez. » En revanche, il aimait jouer la comédie, c'était le seul goût qui l'éloignait de l'étude. Il avait même fait une comédie en collaboration avec un de ses amis. En attendait-il quelque succès ? J'en doute, car il apprend à son père, sans marquer de chagrin, qu'elle fut accueillie froidement. Heureusement la troupe donnait le même soir *le Mariage forcé*. « Aidé du génie de Molière, reprend-il gaîment, j'eus plus de succès comme acteur que comme auteur. » L'échec fut tout au profit du théâtre classique. On se mit à apprendre et à jouer *l'Avocat Pathelin* et *les Plaideurs*. Il n'était pas possible de rapprocher davantage la comédie du barreau.

C'est qu'au fond, dans cette nature ardente où le feu couvait, toutes les forces s'apprêtaient pour former un tempérament de dialecticien et d'orateur. Ce n'est pas la politique qui entra la première dans son esprit, c'est l'éloquence. Lorsque en 1816, arrivé de la veille à Paris, il va visiter la salle de la chambre, c'est la place où s'assied M. Lainé qu'il veut voir. En 1818, c'est Manuel qui l'émeut. Il ne pardonne pas au barreau de Paris d'avoir refusé de l'admettre pour obéir à des passions de parti. Il lit l'histoire de la révolution française ou plutôt les débats de l'assemblée constituante dans *le Moniteur* afin d'y retrouver les grands orateurs dont son père lui a appris à respecter les noms. Pour suivre les discussions du parlement, il apprend l'anglais ; il rêve d'aller en Angleterre se perfectionner dans l'étude de cette langue. Il ferait plus : il exercerait quelques années à Londres la profession d'avocat pour étudier leur droit public et privé. Préparé de la sorte, partagé entre Montesquieu et Tacite, les institutions anglaises et l'étude des orateurs de 1789, il faut reconnaître que le jeune étudiant était tout prêt à s'enflammer pour la politique.

On serait tenté de s'étonner sur ce sujet du silence des lettres, si quelques mots ne nous rappelaient que la prudence imposait alors aux correspondances une réserve absolue. Chez son oncle, il voyait souvent M. Dunoyer, le rédacteur en chef du *Censeur*, et quelques députés libéraux. Le dimanche, il allait chez un de ses camarades du collège Charlemagne dont le père, M. de Boislandry, député de Versailles aux états-généraux, un des membres laborieux de l'assemblée constituante, était demeuré fidèle à la monarchie et aux principes constitutionnels ; autour de lui se réunissaient des amis, d'anciens collègues, rares survivans échappés à la tempête, les jeunes gens écoutaient en silence ces témoins d'un autre âge qui savaient parler de leur temps sans colère et qui mettaient toutes leurs espérances dans la charte.

Vers la fin d'août 1818, Jules Dufaure fut invité par la famille Boislandry dans une propriété qu'elle possédait sur le plateau de la Brie; il était fatigué par son second examen de droit, et avant de reprendre l'étude du troisième, il fut convenu qu'il se reposerait pendant quelques jours. De son côté, s'il se souciait peu du repos, il pensait beaucoup aux voisins de son hôte. La Grange, la terre de M. de Lafayette, n'était-elle pas à peu de distance? Ne verrait-il pas le général qui rappelait tant de souvenirs à son imagination? Il eut la déception de ne pas le rencontrer, mais il vit ses filles, son fils George, il entendit parler du mouvement de cette demeure, où de Paris, de la France et de l'étranger accouraient les représentans les plus distingués du parti libéral, où étaient accueillis en ce moment lady Morgan, dont la brillante imagination charmait l'Angleterre, et M. Auguste de Staël, paré de l'éclat de son nom et couvert encore d'un deuil que portaient avec lui tous les amis des lettres et tous les adversaires du despotisme impérial. La correspondance apportait dans la calme retraite de Vizelles l'écho de ces renommées. Le jeune étudiant qui venait de lire avec admiration les *Considérations sur la révolution française*, se laisse aller à son enthousiasme : « On s'enflamme, dit-il, on s'oublie si facilement à l'aspect de ces noms-là! On se sent bien en peine d'ordonner ses idées! » Jules Dufaure voulait demeurer maître de sa pensée; il s'arracha après trois semaines d'un séjour où on aurait voulu le retenir jusqu'à la fin des vacances. « L'émulation m'agite, l'inaction me pèse. Je n'ai pas apporté mes livres de droit romain, ni aucun autre que mon code pour m'assurer, dans l'impossibilité de les étudier, un garant de mon prompt retour. » Il avait hâte surtout de retrouver sa conférence, à laquelle il venait de donner un si mauvais exemple. Aussi les lettres à son père sont-elles pleines du récit des plaidoiries. Il est toujours prêt, non-seulement à défendre ses causes, mais à remplacer au dernier moment les absens. En même temps, comme il faut occuper les loisirs de vacances, il reprend l'anglais et sans négliger la musique, commence sans maître l'italien, suivant le désir de son père, afin de lire le Tasse, l'Arioste et Beccaria. Il cherche un travail qui l'occupe et l'absorbe. Son père l'a détourné d'un ouvrage; du moins ne pourrait-il pas se consacrer à quelque éloge académique? On a proposé Rollin, mais il a besoin de se sentir attiré par le sujet. Que ne propose-t-on Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre ou Mme de Staël? Il concourrait et travaillerait à l'abri de tout échec public.

Au milieu de cette fermentation intellectuelle, nous avons vu que la politique n'avait pas dès le début occupé son esprit. Il en parle d'abord d'un air distrait. S'il se rend aux audiences et s'il suit les débats d'un procès de presse, c'est pour entendre tel avo-

cat en renom, étudier son talent, s'enflammer à la pensée « que M. Hennequin a le même âge que M. Dupin et qu'il est beau de voir, de deux si jeunes avocats, l'un le plus savant, l'autre le plus éloquent du barreau. » C'est en 1818 que sa pensée s'éveille. Les discussions des chambres, répercutées par une presse plus active et par d'innombrables brochures, avaient donné un aiguillon à l'opinion publique. Le jeune barreau, mécontent que Manuel ait vu pour la seconde fois repoussée une demande d'inscription au tableau de l'ordre des avocats, s'était épris d'enthousiasme pour l'orateur injustement persécuté par les royalistes. Les élections partielles d'octobre 1818, furent les premières qui émurent Jules Dufaure et ses amis. Les échecs de M. de Lafayette dans Seine-et-Marne et de Manuel à Paris l'avaient affligé, leurs succès en province lui causèrent une vive satisfaction. Il se promet bien d'aller à la chambre cette année. « Il pourra, écrit-il, sortir de ces bouches quelque chose qui ressemble à l'assemblée constituante. Du sein de notre petite conférence, nous jetons en soupirant les yeux sur ces heureux modèles. Nous nous plaignons, comme Alexandre, de ce qu'ils ne nous laisseront rien à faire. Nous mesurons en murmurant cette chaîne d'événemens qui sépare les jours de leur gloire de ceux où nous pourrons songer à la nôtre. Toutefois, en attendant, nous cherchons à les imiter. » La pensée de suivre les discussions politiques, d'étudier l'éloquence parlementaire comme il avait écouté et suivi les orateurs du barreau ou le brillant enseignement de la Sorbonne revient souvent sous sa plume. Il n'y a pas de trace de passion politique dans l'esprit du jeune étudiant ; parfois même on entrevoit quelque raillerie contre l'esprit de parti, et, pour son compte, il sait si bien s'en dégager qu'il applaudit à l'échec d'un des écrivains les plus connus de la gauche, « parce qu'il le croit un intrigant et qu'il se serait vendu au ministère avant d'avoir parlé. » Dès la première expression de son opinion sur les hommes, il puise donc en lui-même le jugement qu'il en porte et ne se plie pas à l'opinion toute faite d'un journal ou d'une coterie.

La restauration touchait alors à son apogée : c'était le moment où, après d'heureuses et habiles négociations, le duc de Richelieu avait obtenu à Aix-la-Chapelle l'évacuation du territoire. Les chambres appartenaient à des majorités sages, et le ministère qui en était issu contenait dans son sein des hommes qui n'entendaient rompre avec aucune des fractions modérées de l'opinion. Si les conseillers de la couronne pouvaient entrevoir pour l'avenir des périls, si ceux qui avaient traversé la révolution portaient le poids de certains soucis, il était impossible que la masse de la nation conçût quelque alarme sérieuse. Aujourd'hui, à tout prendre et en considérant de

loin cette époque, il doit nous sembler tout naturel qu'un jeune homme entrant alors dans la vie se livrât sans trouble à toutes les espérances de son âge. Le discours du roi, prononcé à l'ouverture des chambres, au lendemain de ces élections qui avaient alarmé les ultras et satisfait les libéraux, eut pour effet de transporter notre étudiant. Irrité des menaces de la droite, il vit dans ce langage loyal, l'expression véritable d'une bienveillance et d'un espoir qu'il sentait dans son cœur. C'était, en effet, un beau spectacle que celui de ce vieux roi qui proclamait les mérites de la charte, déclarait qu'en délivrant la France du despotisme, elle avait mis un terme aux révolutions et promettait que « les projets de lois s'inspireraient de son esprit afin d'assurer les droits publics des Français et de préserver toutes les libertés qui étaient chères à son peuple. » Ce langage était digne du souverain qui avait dissous la chambre introuvable. Les actes suivaient de près les paroles; un ministère se forma contre l'ancien régime et tout inspiré du souffle de la charte: entre M. Decazes, M. de Serre et le maréchal Gouvion Saint-Cyr, il y eut une émulation d'activité sage et de politique conciliante. En peu de mois, on vit présenter la loi de recrutement et la loi de presse et pour mieux assurer le triomphe de ces projets, la chambre des pairs reçut soixante nouveaux membres dont l'éclatante adhésion amenait à la restauration tous les hommes distingués qui depuis quatre ans se tenaient à l'écart.

La jeunesse aime ce qui est grand et généreux. Des marques de confiance succédant à des tiraillemens intérieurs et la vue du drapeau français flottant seul sur toute l'étendue du territoire, c'en était assez pour provoquer chez les jeunes gens un élan d'enthousiasme qui semble avoir échappé aux historiens, trop enclins à juger un temps d'après les faits extérieurs, les discours des chambres, la mauvaise humeur ou les flagorneries des feuilles publiques. Ceux qui à distance cherchent à rendre la vie à une époque, observent et écoutent trop exclusivement les acteurs qui occupent le premier rang de la scène, les hommes mûris par l'âge ou par l'étude spéciale de la politique. Souvent l'état intime de la nation leur échappe; les souvenirs qui devraient la leur présenter sont d'ordinaire rédigés longtemps après les événemens, aussi portent-ils moins l'empreinte des impressions premières que le reflet projeté sur l'esprit de l'écrivain par les déceptions de la vie. C'est la supériorité des correspondances sur les mémoires que la vérité y est absolue. Au printemps de 1819, notre étudiant marque une satisfaction sans mélange. Il respire plus librement. « On sent, dit-il, aux débats de nos deux chambres que nous ne sommes plus sous un gouvernement où c'était une rébellion de parler. » Il étudie

avec soin les procédés d'éloquence des nouveaux orateurs, admire Manuel, et note qu'il « rappelle tout pour réfuter tout. » Après avoir recherché si son éloquence n'aurait pas de grands rapports avec celle de Barnave, il se reporte aux débats du parlement britannique qu'il étudie dans le passé et qu'il suit dans le présent, les compare à ceux de l'assemblée constituante, et s'étonne qu'on place les discussions anglaises au-dessus des nôtres. Il voit en Angleterre une habitude des affaires publiques qui nous fait défaut, mais il admire l'élévation plus grande des discours en France « où il a tout fallu créer, où tout était nouveau. » A la chaleur du style, à l'entraînement de la pensée, on devine la place toute nouvelle que tenaient ces lectures dans la vie de l'étudiant. Il s'aperçoit lui-même qu'il s'est laissé emporter : « Cette digression, écrit-il à son père, te prouve que les idées politiques commencent à circuler parmi nous. » (13 mars 1819.)

Il retourne bien encore à la littérature, qui demeure la principale distraction de son esprit. A certains jours il se rend au Théâtre-Français. Ce sont ses plus coûteuses soirées. Il a vu *Nicomède* et *les Fourberies de Scapin*. La mâle énergie de Corneille et la verve comique de Molière l'ont enchanté. « Malgré ce spectacle, je ne fais pas de folles dépenses. Je sais que tu te prives pour moi. Je ne crois pas les bons spectacles inutiles et je crois ce plaisir le meilleur de Paris. En fait d'art oratoire, ce sont de bons maîtres que Corneille et Racine. Les beautés y vivent. Elles ne sont pas refroidies par la lecture. Elles sont secondées par le feu du spectateur. Aussi ce n'est pas perdre mon temps. »

Il n'avait garde de demeurer oisif. M. Villemain venait de publier son *Cromwell* et pour être en mesure de l'apprécier, notre étudiant s'était hâté de lire l'*Histoire d'Angleterre* de Hume. Dans son impatience de connaître l'ouvrage du professeur dont il était épris, il était parvenu à louer le nouveau volume pour quelques heures. La dédicace à M. de Lally-Tollendal, en réveillant ses souvenirs des origines de la révolution et en lui montrant un hommage du talent à la vertu, l'avait charmé; mais sur l'ouvrage lui-même il conserve toute sa liberté d'esprit et annonce à son père qu'il veut réfuter quelques-uns des jugemens, que le style est admirable, mais qu'il « n'y a pas assez de vues politiques sur une révolution si singulière qui en permettait de si profondes. »

Ainsi ses enthousiasmes ne l'aveuglent jamais; son esprit demeure libre et aussi ouvert à l'admiration que prêt à la critique. Malgré tant de productions, la littérature est abandonnée pour la politique. M. Villemain s'en plaint. C'est l'éloquence de la tribune qui en est la vraie cause, écrit notre étudiant en droit; « il faut con-

venir que *le Moniteur* est le meilleur livre qui paraisse. Lainé, Royer-Collard, Manuel sont des modèles. » Le matin, il relit les discussions de la constituante dans l'exemplaire du *Moniteur*, dont il rassemble pour son père les numéros épars; il assiste aux cours de l'École de droit et revient par la chambre des députés, où il se rendait aussi souvent que les députés, qu'il rencontrait chez son oncle, lui en fournissaient l'occasion.

C'est au milieu de cette vie si intelligente et si pleine que s'écoula l'année 1819. Elle passa vite : entre la Sorbonne, la Faculté de droit et le Palais de justice, il ne connut pas un instant l'ennui. La conférence de droit était devenue sa principale occupation; il y rencontrait de jeunes hommes d'esprit et de talent comme Chaix d'Est-Ange et Plougoulm, des intelligences ouvertes comme M. Vivien, auquel un plein accord de sentimens et d'idées devait l'attacher intimement. L'importance des débats avait répandu au loin la réputation de la conférence; l'émulation y était fort vive. Les étudians en droit cherchaient à y être introduits. Un concours fut établi entre les candidats et plus d'une fois Jules Dufaure en présida les opérations. Chaque mois, une commission de quatre membres était élue pour le choix des causes. Il cherchait à être élu le premier. Il y parvenait presque toujours, et cette sanction de ses efforts était sa plus chère récompense.

« Je m'intéresse autant à ces élections, écrit-il, que je m'intéressais aux places quand j'étais au collège. Je sens que l'émulation est de tous les âges et toujours sous les mêmes formes. Je sens que, si j'étais jamais député, j'aspirerais à la place de président, comme j'aspirais à celle de premier dans mes classes, comme j'aspire à celle de premier membre de la commission des causes. » Il sentait bouillonner en lui-même une puissance de travail, il faut bien le dire, une ardeur d'ambition qui embrassait tout et que sa volonté restreignait aux deux buts qu'il s'était assignés : atteindre à l'éloquence et adoucir la vieillesse de ses parens. Pour toucher à ce terme idéal de tous ses efforts, rien ne lui coûte; aucun labeur n'est trop aride. A chacun des sacrifices que son séjour à Paris arrache à sa famille, il renouvelle les regrets et les promesses d'avenir : il hésite à faire son doctorat de peur de prolonger les dépenses; il n'achètera pas tel ouvrage de crainte de gêner son père; il cherchera des causes dès qu'il sera licencié pour diminuer le poids toujours trop lourd de sa modeste pension. Cependant quitter Paris sans être docteur, ce serait folie. Il faudrait renoncer à un grand barreau. Il ne pourrait pas, il l'avoue, s'établir à Saintes; il serait près des siens, mais la scène serait trop étroite, le tribunal sans importance; il a longtemps hésité, mais il croit que le choix de

Bordeaux concilierait les besoins de son cœur et le soin de son avenir ; il serait encore près de ses parens, il pourrait les attirer, leur « rendre ce qu'il a reçu d'eux et recueillir peut-être quelques rayons de gloire. Qu'importeront les longs travaux ? Si on obtient après tant de désirs le prix de tant d'efforts, il me semble qu'on n'a plus à regretter d'avoir sacrifié la moitié de cette vie mortelle pour rendre l'autre moitié toute divine. (18 novembre 1818.) » Il vivait ainsi dans un idéal d'enthousiasme qui maintenait son âme dans une sphère supérieure aux petitesses et aux découragemens des hommes.

En poursuivant un si noble but, en tournant toutes ses pensées vers le travail, le jeune étudiant avait acquis un grand ascendant sur ses camarades ; on en vit la preuve lors des troubles qui eurent lieu à l'École de droit. A la veille des examens, à la fin de juin 1819, un professeur de procédure criminelle, M. Bavoux, traitant de la liberté individuelle, montra combien elle était mal protégée par nos lois et évoqua le souvenir de la Déclaration des droits de l'homme. Aux acclamations d'une partie des auditeurs répondirent les sifflets d'un grand nombre ; à dater de ce jour, la salle des cours devint le rendez-vous des passions les plus ardentes. La lutte s'engagea entre les deux partis, qui se qualifiaient mutuellement de « jacobins » et « d'ultras. » Le cours fut suspendu. Le 1er juillet, à l'heure où il devait avoir lieu, l'intérieur et les abords de l'école étaient encombrés par une foule ameutée. Il y avait « autant d'officiers à demi-solde et d'étudians en médecine que d'étudians en droit. » Un commissaire de police qui avait pu pénétrer, fut aussitôt chassé et les portes furent fermées derrière lui. L'École de droit était au pouvoir des étudians, qui songeaient à assiéger le doyen. Jules Dufaure était là avec toute sa conférence. Il n'hésita pas ; il avait applaudi le professeur, mais haïssait le désordre. Il anima ses camarades, contribua à faire respecter avec eux la porte du doyen. Un étudiant en médecine venait de saisir un garde du corps et le maltraitait ; il le fit délivrer. Appelé par ses camarades, il monta dans la chaire du professeur pour s'efforcer d'apaiser les esprits, « sermonna les étudians en médecine qui prenaient leur école pour champ de bataille » et fit si bien qu'aucun acte coupable ne fut accompli. Pendant que ces scènes se passaient à l'intérieur, les troupes cernaient l'école ; elles reçurent pour consigne d'empêcher personne d'entrer et de permettre aux étudians de sortir : la fatigue, l'absence de but et surtout la faim diminuèrent peu à peu le nombre des perturbateurs et avant le soir, les plus mutins avaient cédé. — L'école fut fermée, le jeune étudiant en fut désolé ; mais s'il n'arrivait pas à Vizelles, comme il l'avait espéré, avec son titre de licencié, il emportait le souvenir bien autre-

ment précieux du devoir accompli et d'une heureuse influence exercée. Les vacances si impatiemment attendues depuis deux ans se trouvèrent avancées d'un mois. Comment sut-il les remplir? Quelles furent ses lectures? Si nous nous en rapportons aux projets de toutes sortes formés pendant les mois d'attente, ses loisirs durent être aussi laborieux que son séjour à Paris. Il avait emporté des livres, médité des recherches, formé suivant son habitude mille projets. Un point le troublait : en trois mois de repos, n'allait-il pas perdre l'habitude d'improviser? Aussitôt, il conçut la pensée de faire un cours d'histoire; il lirait et préparerait ses leçons le matin, puis le soir son père et les siens lui serviraient d'auditeurs et, sous cette forme à coup sûr originale, il plierait sa parole à un nouvel et utile exercice.

V.

Lorsqu'il revint à Paris, vers la fin de 1819, pour y passer une dernière année et faire, comme il l'avait souhaité, son doctorat en un an, il trouva les esprits de plus en plus excités. De nouvelles élections menaçantes pour le parti royaliste avaient rempli de joie les libéraux et jeté en même temps entre les partis des fermens de discorde. Aux espérances de l'année précédente avaient succédé de graves inquiétudes. Le ministère modéré était ébranlé, puis bientôt remanié et la loi des élections se trouvait menacée. Sur les bancs de l'École de droit courait une pétition que le gouvernement fit saisir. Cette maladresse irrita les esprits. « La conduite du ministère, écrit-il à son père, est d'une étourderie despotique : nous avons le droit de signer la pétition pour que la loi des élections ne soit pas attaquée et que la révolution ne recommence pas; mais je ne la signerai pas parce que je vois bien qu'elle est inspirée par l'esprit de parti. » Ainsi toute son ardeur, l'expression la plus vive de ses convictions ne l'entraînait jamais au-delà de la mesure que la rectitude de son jugement lui imposait. Et cependant l'émotion était profonde. « Il y a presque tous les jours des réunions chez M. de Lafayette. On y nomme un président, on y discute les plans, les projets. Tout le côté gauche est convenu de garder la modération. Tous les discours qui seront prononcés sont soumis à une commission de cinq membres. Si l'orateur refuse les corrections, un membre de la gauche lui répondra et le désavouera. »

C'est avec envie que le jeune licencié parle de ces délibérations, où les députés seuls étaient admis; lui qui a toujours fui le monde, qui lutte contre son père pour lui démontrer l'inutilité de se rendre aux

grands bals de M. Laffitte ou de M. Ternaux, songe sans cesse à ces « réunions vraiment intéressantes et peu nombreuses, » où il ne peut avoir accès. Ne voyant dans la société que l'attrait frivole, il était résolu à la fuir et déclarait « qu'il est sage d'attendre pour se faire connaître du monde que la renommée soit établie. » Noble et singulier orgueil qui devait retarder l'heure de ses succès politiques, contribuer en même temps à tremper son caractère et qui nous fait comprendre les contradictions d'une vie destinée à être à la fois si publique et si renfermée. N'est-on pas tenté de se demander ce que serait devenu M. Dufaure si au travail acharné de ses laborieuses matinées il avait joint non les veilles prolongées des grands bals, mais les visites chez M. Casimir Périer, M. Laffitte, ou M. de Lafayette, s'il avait pu voir le baron Louis, avoir le bonheur d'écouter M. Royer-Collard, ou de rencontrer M. Villemain ailleurs que dans sa chaire de la Sorbonne. D'autres jeunes hommes de son âge les approchaient; à l'heure où, retiré dans sa chambre solitaire, il écrivait ces lettres tout enflammées d'admiration pour leur éloquence, d'autres recueillaient de leurs bouches ces enseignemens que la tribune ne donne pas; ils se préparaient à entrer dans l'action. En attendant que la chambre leur fût ouverte, ils faisaient leur éducation politique. Si M. Dufaure les avait vus de près, il fût resté à Paris, il aurait pris le premier rang dans le barreau de la restauration, se serait rencontré avec les rédacteurs du *Globe*, aurait été leur allié et leur défenseur, et c'est au milieu d'eux, en apprenant ce que valent pour le développement de l'esprit les liens de l'amitié politique qu'il aurait planté son drapeau et vu grandir ses forces.

Ce rêve hanta souvent l'imagination de l'étudiant. Lorsque dans ses lettres, il parle de Paris, lorsqu'il jette en passant un soupir de regret à la perspective de son départ, quand il énumère les ressources de tous genres qui sont offertes à l'intelligence, qu'il dépeint la médiocrité du jeune barreau, la possibilité de s'y faire une place et « de se tirer de la foule, » qu'il s'enflamme à la pensée des succès, aucune des jouissances intellectuelles que nous venons d'énumérer n'était étrangère à son imagination. Le fond de son caractère n'aurait pas changé; il n'aurait jamais aimé à vivre dans les salons, mais, malgré lui, il aurait été attiré par les hommes de son âge, par la communauté des opinions et des goûts.

La rareté de ses relations à Paris, l'absence complète de réunions où il pût goûter dans le commerce des hommes les plaisirs de l'esprit, a exercé sur le développement de ses grandes facultés une influence qui explique son attrait un peu sauvage pour la solitude. Au contact d'esprits supérieurs, quelles ardeurs n'eût-il pas ressen-

ties! Veut-on le savoir? écoutons-le lorsque, dans une de ses rares heures de découragement, il annonce à son père qu'il laisse le droit empiéter sur la littérature. « D'ailleurs, disait-il, n'est-ce pas l'avant-coureur de ma vie? Je parie bien que M. Tripier n'a pas le temps d'ouvrir un ouvrage de littérature dans une année. Et celui qui veut la même vogue doit s'imposer les mêmes privations. Cependant, je te l'avoue, je ne crois pas que je me l'impose jamais. Il me semble que les lettres rendent la jurisprudence moins aride, ennoblissent le barreau et donnent plus d'éclat au savoir, elles font le charme de la bonne société, et un avocat n'est pas emprisonné au Palais; elles sont une ressource dans toutes les afflictions de la vie. Un avocat qui n'est que jurisconsulte n'est bon que sous sa robe. Il n'a travaillé que pour le barreau; le barreau seul a quelque agrément pour lui. Qu'il soit transplanté ailleurs, et tout ce qui l'environne sera étranger pour lui. Qu'il soit frappé du malheur, ses livres accoutumés lui seront-ils une consolation? Que pourra-t-il y trouver qui parle à son cœur? Je conçois bien que Dion Chrysostome, errant dans l'exil, sous les haillons de la misère, puisse se consoler avec un dialogue de Platon ou une harangue de Démosthène, mais je ne concevrai jamais que le recueil de nos lois ou le meilleur de leurs commentaires ait pu sécher une larme ou faire oublier une douleur. Je sais bien qu'on traite tout cela de folie de l'imagination, d'illusions de la jeunesse, qu'on parle aux avocats de cliens et d'écus. Cela est dégradant. Je crois ne jamais en venir là. » Evidemment il se réfugiait en lui-même pour trouver la poésie du désintéressement et l'idéal du beau, tandis que dans les salons où il se rendait de loin en loin, il rencontrait une prose banale et sèche bien faite pour étouffer ses aspirations. Il en sortait mécontent et froissé, s'en prenant aux hommes, ne ramenant sa pensée avec joie que sur ses auditeurs et ses rivaux de conférence. Son silence était pour les autres une énigme. L'un de ceux qui l'avaient accueilli cherchant à cette époque à peindre son caractère écrivait à son père : « Votre fils est laborieux; il a l'ambition de parvenir. On m'en fait un grand éloge. Je ne lui reproche qu'une chose, c'est d'être trop réservé et trop resserré en lui-même, enfin de n'être pas assez expansif. Son moral est trop mûr; vous voyez que le défaut n'est pas grand. »

Tel est pourtant le charme qu'exerce Paris que ce jeune homme fuyant toutes les distractions du monde, ne voyait pas approcher sans inquiétude le terme de son séjour. Ce fut pour lui un cruel sacrifice de quitter la vie paisible et libre qu'il y menait, de renoncer aux bibliothèques et aux cours pour se transplanter à Bordeaux. Il ne songea en s'y décidant qu'à son père et à sa mère, à

leur solitude de Vizelles, à la joie de les attirer au chef-lieu de la Gironde, qui leur semblait une capitale. D'ailleurs l'année 1820 lui apportait des tristesses. M. Villemain dont les complaisances pour M. Decazes l'avaient plus d'une fois inquiété, venait de cesser son cours. « Nous perdons M. Villemain, écrit-il; indifférent à nos applaudissemens, il tente une nouvelle gloire; conseiller ou courtisan, il va dans les chambres ou dans les antichambres oublier la jeunesse, » et quelques jours plus tard : « Je continuerai seul mes travaux; l'ambition m'a enlevé le professeur que j'aimais; l'esprit de parti lui a donné un successeur que je ne suivrai pas. » Pendant que la Sorbonne se fermait pour lui, l'horizon politique se chargeait de nuages; aux tentatives de réaction timide avait succédé, sous le coup de l'assassinat du duc de Berry, un mouvement rétrograde qui avait donné le pouvoir à la droite et qui menaçait d'emporter toutes les mesures de sage politique prises depuis quelques années. « Dans les circonstances actuelles, écrit-il en mars 1820, il n'y a pas une place d'armes où il y ait plus d'effervescence et d'irritation que dans la jeunesse. Nous avons assez vu Bonaparte pour être échauffé des rayons de sa gloire, mais pas assez pour prendre sous lui l'habitude de l'obéissance et le pli de l'esclavage. Depuis qu'il est tombé, la liberté revenue avec la charte a tenu nos esprits dans une perpétuelle agitation. Nous avons perfectionné dans nos esprits tout ce qui était encore incomplet; nous nous sommes emparés de cet avenir que nous avions créé. Lorsqu'on veut nous faire rétrograder, lorsqu'on flétrit nos illusions, lorsqu'on détruit nos rêves, pouvons-nous le voir sans regret? sans désespoir? sans indignation? Voilà l'esprit de presque toute la jeunesse française. »

Quel trait de lumière projeté sur l'opinion des jeunes gens au printemps de 1820! Quelles explications des colères, des excès, des imprudences qui allaient jeter les plus ardens dans la voie coupable des conspirations! Jules Dufaure était trop maître de lui pour se mêler à de telles violences. « Pour moi, ajoute-t-il, habitué à rester en moi-même, je veux y rester encore. Je méprise les attaques contre cette noble liberté, le premier besoin de l'homme. Comme elle est dans la nature, je ne crois pas que des hommes puissent la détruire. J'espère qu'un jour qui n'est pas loin, elle prévaudra sur eux et, comme mon imagination avait réalisé son existence, elle réalise maintenant son triomphe. Tu vois qu'en me tenant dans cette sphère, les lettres de cachet ne viendront pas m'atteindre. » Malgré cette belle philosophie, il y a des jours où il éclate. « Il me semble que, si j'étais à la chambre, je ne me concevrais pas muet. Je croirais toujours que la tribune est à moi par droit de colère. » Ces ardeurs inquiètent les siens. Ne va-t-il pas

se lancer dans quelque échauffourée? Dans chaque lettre, il les rassure, promet de ne se mêler à aucun trouble, recommande à son père de ne pas faire allusion à la politique en lui répondant, afin que leur correspondance parvienne, laisse entendre de quelles inquiétudes son âme est agitée, parle des discours de Royer-Collard qui le transportent et des rassemblemens qui entourent le Palais-Bourbon, pour défendre les députés libéraux. Enfin, après un mois d'émeutes presque quotidiennes, les esprits se calmèrent. Si sa famille se rassura vite sur les événemens de Paris, elle n'était pas sans préoccupations au sujet de l'accueil que le libéral du quartier latin trouverait dans la ville de Bordeaux, dont les opinions royalistes étaient demeurées si vives. On chercha à le prévenir. « Je me doutais bien, répondit-il, que les partis étaient très exaltés à Bordeaux. Lorsque le gouvernement lui-même lève l'étendard de la révolte et appelle les orages, comment pourrait-il y avoir du calme quelque part? Je sais aussi la difficulté qu'il y a, dans une ville aussi divisée que Bordeaux, d'y montrer un caractère modéré sans le faire croire servile. Cela sera difficile, surtout pour moi, qui ne dois y voir que des personnes dont je ne partage pas l'opinion, et qui ne veux ni changer ni déguiser la mienne. » Cette ferme déclaration d'indépendance n'était faite ni pour surprendre, ni pour choquer son père, avec lequel il s'entendait si bien. « En Saintonge, s'empressait-il d'ajouter, je n'aurai pas besoin de cacher mes opinions. » Puis il revient naturellement sur les avantages de Paris : « Il n'existe pas une ville où il y ait plus de modération; la tolérance y est générale; on vit avec les siens; rien n'apaise l'âme comme l'œil de l'homme; tout le monde a l'air si affairé qu'on souffre beaucoup d'hommes sans opinion; ils servent de contrepoids, puis les sujets de discussion varient sans cesse entre libéraux ou ultras; on se dispute sur deux acteurs, deux musiciens. Je ne parlerai de rien, conclut-il, cela m'évitera les discussions; ou si on me parle Lainé, je répondrai affaires locales. »

Tels étaient les regrets au milieu desquels s'acheva le séjour à Paris du jeune docteur en droit. Il terminait en même temps que sa thèse les ballots qui contenaient ses chers livres, précieux et pesant trésor, que les transports lents et coûteux du roulage devaient conduire à Bordeaux. Le 12 août 1820, il quittait Paris en se promettant d'y revenir souvent revoir ses camarades et, surtout, rechercher dans ce grand mouvement d'esprits des forces et des idées. Il ne devait y rentrer que quatorze ans plus tard pour obéir au mandat des électeurs de Saintes.

VI.

Le barreau bordelais avait depuis quarante ans jeté un éclat qui laissait dans l'ombre tous les autres barreaux de France. Quatre générations d'orateurs s'étaient suivies, et il s'était formé toute une tradition de gloire locale dont la Gironde était fière. Au souvenir du génie de Montaigne et de Montesquieu, elle aimait à joindre cette forte génération d'avocats qui plaidaient déjà sous Louis XV et Louis XVI, et qui avaient fait connaître les noms de Dupaty, de Jean de Sèze et de Martignac père. Puis, à l'aurore de la révolution, on avait écouté avec admiration la voix des Vergniaud, des Guadet, des Gensonné. Quand ils eurent péri sur l'échafaud, tandis que la colère contre leurs faiblesses ou la pitié pour leurs malheurs partageaient en adversaires ou en partisans également passionnés tous ceux qui parlaient de leur mémoire, à Bordeaux on ne songeait qu'à leur incomparable éloquence ; amis ou ennemis de la révolution étaient d'accord pour l'admirer, tous répétaient que le barreau bordelais avait perdu sa force et sa gloire. Dès que le calme était revenu, dans cette armée décimée apparut, à la surprise générale, une nouvelle phalange ; néanmoins, sous l'Empire, la renommée de Lainé, Ravez, Ferrère, Emerigon, de Saget, Peyronnet et Martignac fils n'aurait pas dépassé les limites de la province, si l'un d'eux, député au corps législatif, n'avait eu l'honneur de résister le premier, on sait avec quel éclat, aux ordres de Napoléon. Revenu et acclamé dans Bordeaux, Lainé y avait retrouvé cette haine de l'empire qui allait s'exhaler dans le soulèvement royaliste de 1814. A dater de ce jour, il n'y eut plus assez de faveurs pour récompenser la cité qu'on appelait *la ville du* 12 *mars*. Ses plus fameux avocats furent appelés à Paris. Non-seulement M. de Sèze, qui s'était imposé silence depuis l'héroïque et impuissante défense de Louis XVI, alla présider la cour de cassation, mais M. Lainé devint président de la chambre des députés, et M. Ravez ne tarda pas à lui succéder dans cette charge, pendant que leurs confrères s'apprêtaient à prendre le chemin des chambres ou du ministère, en justifiant le mot de Louis XVIII : « Si je n'étais roi de France, en vérité, je voudrais être avocat à Bordeaux. »

C'est au milieu de ce barreau dispersé par l'ambition, à l'heure où l'arrivée à la chancellerie de M. de Peyronnet, devenu tout d'un coup garde des sceaux, allait ouvrir les portes de la magistrature à tant d'avocats, que M. Dufaure se faisait inscrire sur les listes du

stage (1). L'année précédente, à Paris, il avait prêté serment d'avocat devant le premier président Séguier (2).

Au moment où il entrait pour la première fois au palais de justice de Bordeaux, il se disait enfin qu'il avait toutes les licences et que son succès ne dépendait plus que de son talent. Mais aurait-il des causes? Quel débutant ne connaît cette anxiété? et combien devait-elle être plus poignante quand elle suivait un premier établissement dans une ville où tout était nouveau? Après une série de visites aux membres du conseil de l'ordre, il avait entendu plaider M. de Saget, et, tout en le jugeant inférieur à Hennequin, avait été frappé de son talent. « Seul, écrit-il, il conserve un peu de l'antique gloire du barreau de Bordeaux. » Un instant, il pensa entrer auprès de lui comme secrétaire; mais il ne tarda pas à abandonner ce projet. Il voulait ne devoir son succès qu'à lui-même et répugnait au rôle de protégé. Il tenait à honneur de conserver son caractère. « Un an, disait-il, deux ans perdus pour la gloire et pour la fortune peuvent se regagner. Une bassesse ne s'efface jamais. »

Sa première cause fut plaidée devant le conseil de guerre. Deux soldats avaient battu un maréchal des logis à la suite de quelque brutalité. Tous les stagiaires avaient refusé de plaider. Le bâtonnier chargea le nouveau-venu de la défense. Il fit acquitter les deux prévenus. Le lendemain, trente soldats du régiment vinrent en députation le remercier au nom de leurs camarades; telle fut à la caserne la popularité de l'avocat, quelques jours plus tard il était appelé par cinq accusés à les défendre devant le conseil de guerre. On avait annoncé qu'il n'y aurait pas d'honoraires. Le défenseur en reçut pourtant, et il en gardait le souvenir à un demi-siècle de distance, quand il racontait qu'un jeune soldat avait été si content de lui qu'il l'avait forcé à accepter l'objet auquel il attachait le plus de prix : la mèche de cheveux de sa fiancée. Il suivait assidûment les audiences, il voulait apprendre comment plaidaient les avocats de Bordeaux, mais son oisiveté lui pesait; le feu couvait dans son cœur et il lui fallait des efforts pour l'empêcher d'éclater. Un jour, aux assises, il écoutait le réquisitoire de l'avocat-général; il avait suivi les débats et sentait la faiblesse de l'accusation. L'accusé n'avait pas de défenseur. Quoique sans robe, il se lève et obtient du président la permission de parler. Rarement improvisation avait été plus soudaine. Est-ce à cette hardiesse généreuse que fut due sa première cause civile? Après deux mois d'attente, elle lui parvint enfin. Il était temps : ses ressources s'épuisaient. Lui

(1) Il fut admis au stage le 13 novembre 1820.
(2) Le 11 novembre 1819.

qui avait rêvé de ne plus coûter aux siens de nouveaux sacrifices était contraint de tout recevoir de Saintonge. Il annonce à son père la bonne nouvelle avec un cri de joie : « Il est arrivé deux dossiers. J'espère bien, dit-il, ne plus te gêner longtemps! » Que ce double envoi est d'heureux augure! Il commence donc à être connu! Des deux cliens, l'un est ruiné, sa cause est excellente ; il la plaidera ; l'autre est riche, mais son procès est mauvais ; il l'a renvoyé. Ainsi, dès le premier jour, il accomplit simplement ce devoir supérieur de l'avocat, celui qui fait de sa charge quand il en comprend la dignité une première magistrature. Mais que son père se rassure. Ne va-t-il pas recevoir le lendemain ses premiers honoraires? Il a plaidé au tribunal correctionnel, et on lui a promis 30 francs. Avant même de les toucher, il écrit à Mme Dufaure ; il n'oublie pas la destination du premier argent gagné ; il doit l'employer à acheter une montre pour sa mère. Il en renouvelle la promesse et s'engage pour en hâter l'accomplissement à ne pas aller au spectacle. Peu de mois après arrivait à Vizelles une montre qui, aujourd'hui encore, est précieusement conservée. Assurément, elle le mérite quand on songe au sentiment filial qui en a inspiré l'achat, au nombre de plaidoyers qu'elle représente et à l'effort qu'il dut faire pour demeurer fidèle à son engagement.

Le goût des livres, si vif à Paris, était devenu à Bordeaux une passion. Dans les premiers mois, le stagiaire avait vécu de privations. Quand les honoraires commencent à paraître, rien n'est changé à la vie matérielle, mais les livres affluent dans les petites chambres transformées en bibliothèque. Les premiers mois se passent à acheter des livres de droit.

Son père, en apprenant ses premiers succès, lui propose de s'installer plus largement. Il ne souffre pas qu'on lui parle d'un appartement plus élégant, il lui manque encore des milliers de volumes. D'ailleurs, le logement qu'il occupe n'est-il pas bien situé, vis-à-vis la grosse cloche qui lui montre l'heure le jour et le réveille de bon matin? Il y restera ; seulement il demande à son père de lui avancer la somme nécessaire pour acheter une collection d'arrêts ; il lui promet, en février 1821, que ce sera le dernier argent employé en livres. Sur ce serment de collectionneur, le père savait à quoi s'en tenir, mais il lui pardonnait aisément, car il commençait à voir ce qu'il savait faire de cet instrument de travail.

Vivant entre ses dossiers et ses livres, le jeune avocat négligeait à dessein la société de Bordeaux. Il y paraissait fort peu, assez cependant pour la scandaliser, lorsqu'en plein carnaval on vit un jeune homme de vingt-quatre ans, venu de Paris et ne sachant pas danser. « Pour réussir à Bordeaux, écrit-il avec indignation, il faut

voltiger; de quel siècle suis-je donc? Les entrechats seraient-ils le prélude des grands mouvemens d'éloquence? » Habituée sous l'empire aux grâces de M. de Martignac et du jeune barreau que la politique avait entraîné à Paris, la société un peu frivole de Bordeaux ne voyait pas sans surprise une vie de travail qui repoussait toute distraction. De leur côté, les stagiaires examinaient l'avocat arrivé de Paris avec une défiance quelque peu intéressée. Des amis maladroits l'avaient fait précéder d'une réputation qui n'était pas de nature à lui concilier les sympathies de ses nouveaux confrères. N'était-ce pas un étranger que cet enfant de la Saintonge, né si près d'eux, mais venu de si loin pour usurper leur place? On le lui fit sentir durement dans les premiers mois. « Ici, dit-il, il semble qu'il faille avoir l'accent gascon pour mériter de la gloire. Heureusement, je trouve mon approbation en moi-même, et je m'en console; » puis avec un retour sur ses hésitations passées : « A Paris, continue-t-il, on ne demande pas de quel département on vient! ». Il n'était pas d'humeur à répondre à des froideurs par des avances. C'est à la barre, en se faisant redouter de ses adversaires, en se montrant aussi impitoyable pour leurs erreurs qu'indulgent pour leurs personnes qu'il entendait triompher de leurs dédains. L'année ne s'acheva pas sans qu'il eût pris pied par droit de conquête, dans le barreau de Bordeaux. Il y avait fait sa place; sous un aspect sévère, ses confrères avaient discerné autant de cœur que de talent. Une affaire contribua bientôt à changer sa situation et à faire comprendre ce qu'il valait. On sait que nos lois proclament qu'un citoyen arrêté doit être interrogé dans les vingt-quatre heures qui suivent son arrestation. Parmi les règles légales il en est peu qui aient été plus ouvertement et plus constamment violées. L'administration arrête un citoyen et le livre, quand il lui plaît, à la justice. Suivant le degré de respect porté sous différens régimes à la liberté individuelle, la détention administrative est plus ou moins longue. A Bordeaux, en 1821, un officier de marine que défendait M. Dufaure avait été détenu, avant d'être amené devant un juge d'instruction, quatre-vingt-quatre jours. C'était un acte arbitraire que dénonça le défenseur, dès le début de son plaidoyer. « Vous insultez les autorités, s'écrie le président; je vous rappelle à l'ordre. »

L'avocat pâlit de colère, mais il sut se contenir : « Monsieur le président, je cite un fait et j'invoque une loi; je suis dans les bornes d'une légitime défense! — Non, réplique-t-il, car vous oubliez le respect que vous devez aux magistrats. — Je ne connais d'autre règle que la loi et je croyais que les tribunaux pensaient de même. » Le rappel à l'ordre fut maintenu; le procureur du roi, dans son réquisitoire, rejeta la faute sur l'autorité municipale et

conclut en faisant observer qu'en qualité d'étranger il n'était pas étonnant que l'avocat ignorât le respect dû aux magistrats devant lesquels il parlait. Cet incident, bientôt connu dans le palais, avait attiré tous les jeunes avocats dans la salle du tribunal correctionnel, et ce fut devant un nombreux auditoire qu'il termina ainsi sa réplique : « Après avoir montré et refuté tant d'erreurs dans le réquisitoire de M. le procureur du roi, il ne me serait pas difficile d'en montrer et d'en réfuter de plus graves encore si la parole m'était permise sur certains sujets. Je lui dirais que, si l'autorité administrative est auteur de la détention arbitraire que j'ai dénoncée, je me suis plaint de l'autorité administrative et non de lui, ni de son confrère, car je n'ai nommé personne en particulier. Je lui dirais qu'il est servile de prétendre que l'autorité municipale peut emprisonner à son gré les citoyens qu'elle trouve dangereux ; je lui dirais que le contraire est prouvé par la loi même qui, l'an dernier, autorisa ces emprisonnemens sur la signature de trois ministres. Mais, je le répète, on permet ces principes dans la bouche de l'accusateur public et on ne souffre pas leur réfutation dans celle du défenseur ; aussi, je me tais. Toutefois, je dois lui déclarer, avant de finir, qu'il n'est pas besoin d'être de sa ville pour savoir le respect que l'on doit aux magistrats et aux lois, mais aussi qu'il suffit d'avoir quelques gouttes de sang français dans les veines pour savoir ce que l'on doit de haine à l'arbitraire et de protection au malheur. »

L'effet de cette péroraison fut considérable. Si l'avocat perdit sa cause devant ses juges, il la gagna devant ses confrères. Le barreau s'émut ; le conseil de discipline s'assembla chez le bâtonnier ; on résolut de faire une protestation contre ce rappel à l'ordre, comme blessant l'indépendance de la robe, mais en même temps on exigea une plainte du défenseur. Jules Dufaure refusa. « J'aime bien, écrit-il à son père, être indépendant des avocats comme des magistrats ; aussi je ne veux pas les appeler à mon secours. Ils doivent connaître leur devoir ; qu'ils le fassent. Moi, j'ai soutenu mes droits à l'audience, j'ai fait le mien. » Tant de vigueur unie chez un stagiaire à tant de fierté ne pouvaient passer inaperçues. En juin 1821, la défense aux assises de deux accusés de propos séditieux acheva de le mettre en relief. Il obtint un acquittement qui fit quelque bruit. Le journal libéral parla pour la première fois de l'avocat, prononça son nom avec éloges. Cette affaire fut fort utile à sa réputation, et avant la fin de juin il avait reçu dix causes nouvelles. Aussi quelles acquisitions de livres ! que de rayons nouveaux dans sa bibliothèque ! La place manquait. Il fallut, cette fois, changer de demeure et en prendre une où les in-folio pussent tenir. Dès cette époque, s'il avait su se faire payer, il aurait conquis cette indépen-

dance matérielle qu'il rêvait pour les siens plus encore que pour lui-même; mais ses cliens étaient inexacts. « Une fois la cause plaidée, écrit-il, je ne les vois plus, jusqu'à ce qu'un second procès leur rafraîchisse la mémoire. » C'est ainsi qu'il toucha après de longues années des honoraires gagnés pendant son stage. Les avocats commençaient à tenir en grande estime le jeune stagiaire, si délaissé d'abord. M. de Saget, qui marchait à la tête du barreau et qui avait coutume de faire sentir sa supériorité, eut occasion de l'avoir pour adversaire. « Il m'a traité honnêtement, dit-il avec joie, ce qu'il fait rarement avec les jeunes. » Les anciens eux-mêmes comprenaient à qui ils avaient affaire. Quant aux stagiaires, le talent les avait désarmés, la politique acheva de les séduire. Ils étaient libéraux et ne voyaient autour d'eux, à la cour et dans les chefs de leur ordre, que de fougueux royalistes. Comment repousser une recrue qui leur apportait autant de force que d'éclat, un confrère qui ne concevait pas la monarchie sans la charte et que nul ne pouvait accuser de pactiser avec les ennemis de l'ordre et des lois? Les magistrats les plus ardens demeuraient seuls hostiles au stagiaire, dont ils redoutaient la parole. On le vit bien devant les assises lors d'une poursuite contre trois jeunes gens accusés de rébellion en donnant une sérénade au député libéral. L'esprit de parti s'en était mêlé. Le parquet triomphait d'avance en annonçant que les trente-six jurés désignés par le sort étaient royalistes. Les débats durèrent deux jours. M. Dufaure défendait l'un des accusés; c'était le plus compromis. Il redoubla d'efforts, et son client fut acquitté, ainsi que les deux autres. « Quelques personnes, écrit-il le lendemain, me reprochent d'avoir laissé percer du libéralisme dans mes moyens de défense, mais cela ne m'a point fait de peine, et beaucoup de mes jeunes confrères m'en ont remercié. » Il ne dit pas alors à son père qu'il a encore reçu du président de la cour d'assises un rappel à l'ordre; le second incident avait ajouté à sa popularité au barreau. Il ne parvint pas à lui aliéner la magistrature.

Quelques mois plus tard, la cour de Bordeaux était convoquée, suivant l'usage aujourd'hui aboli, pour désigner les deux avocats qui s'étaient le plus distingués dans leur année de stage. Le parquet se fit honneur en proposant Ravez fils et Dufaure. Le président de la cour d'assises lui gardait rancune. Il s'opposa au choix, se bornant à dire que le second candidat était libéral. L'avocat-général eut le courage de répliquer que lui aussi était libéral et qu'il s'en faisait gloire. Aussitôt grande rumeur : le premier président vit que l'affaire risquait de s'aigrir et fit substituer le fils d'un magistrat au stagiaire contesté.

L'année suivante, le talent était reconnu, et nul ne faisait de

réservés sur le caractère. Bien que personne n'ignorât la ferme détermination du jeune avocat de ne pas entrer dans la magistrature, le nom de Jules Dufaure fut de nouveau soumis à la cour. La discussion fut chaude et toute politique; malgré l'opposition la plus vive des royalistes, la majorité l'emporta contre eux, à la grande joie des libéraux.

Si M. Dufaure paraissait absorbé par les affaires, sa pensée, quand il était en dehors du palais de justice, retrouvait toute l'ardeur qu'il avait montrée à Paris. Il se tenait fort au courant des livres nouveaux, les annonçait et les envoyait à son père, exprimant son sentiment avec autant de liberté que de justesse; mais le temps de lire lui manquait bien plus qu'à Paris. Quand arrivait le mois de juillet, la fatigue l'envahissait. « Les procès, écrit-il, me répugnent. Je sens le besoin d'aller me rafraîchir dans des méditations plus libres et plus élevées. » Dans les dernières semaines du séjour à Bordeaux, il vivait dans cette atmosphère idéale de projets qui était pour lui le plus doux des repos. « Je n'ai plus que six causes, annonce-t-il avec joie; je n'emporterai pas mes livres de droit, mais mon petit code. J'ai invité, je te l'avoue, d'autres amis à faire avec moi le voyage de Saintonge: Cicéron, Tacite, Addison et le Tasse, Montesquieu, Byron et M. Say m'ont promis d'être du voyage. En les réunissant tous autour de moi, je n'oublierai pas que ce sont des puissances jalouses qui ne souffriraient pas que je les entretinsse à la fois; je tâcherai de partager mon temps de manière à en donner une partie à chacun d'eux en particulier, à recueillir séparément et à conserver sans confusion les idées que leur conversation pourra me fournir. Mes compagnons de voyage trouvés, il ne me reste qu'à partir. »

Pendant les séjours à Vizelles, il s'occupait plus qu'à Bordeaux des affaires publiques. La restauration, rejetée dans la voie de la compression, avait rompu avec les amis de M. Royer-Collard qui avaient fait l'honneur et la force des années précédentes; elle marchait vers M. de Villèle, dont la rare habileté dénuée de scrupules devait prolonger le ministère sous deux règnes. Le mécontentement était général. M. Dufaure fit, en août 1822, un petit voyage sur les côtes de la Charente-Inférieure. Il rencontra partout le même sentiment. « Aux tables d'hôte, écrit-il à un de ses confrères de Bordeaux, comme aux repas de famille et partout, les conversations n'étaient que des plaintes et des regrets. Tous ceux à qui nous avons parlé, avocats ou militaires, marins ou négocians, riches ou misérables, jeunes ou vieillards, tous s'accordaient contre notre gouvernement actuel, et ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que leur haine les rejetait dans les rêves du despotisme, qui leur donnait de l'ordre,

ou de la république, qui leur donnait une espèce de liberté. » Il se désolait que le ministère ne troublât pas seulement la situation présente, qu'il corrompît l'avenir. « Il surexcite nos intérêts, écarte nos idées et gouverne avec les passions. » Il voyait avec douleur la monarchie s'éloigner de plus en plus du pays et le système de M. de Villèle inspiré par l'esprit de délire lui faisait entrevoir une nouvelle révolution. « Tout marche, écrivait-il, à la chute de la royauté. Il n'y a plus que le jour qui soit incertain. » Les élections de 1824 donnèrent un instant d'espérance; mais on s'aperçut bien vite que le ministère était prêt à tout pour altérer l'opinion publique. « Il n'est pas de moyens qu'on n'invente, disait-il, pour lasser, pour rebuter les électeurs, pour rendre leurs certificats irréguliers, pour se ménager les moyens de repousser leurs réclamations. Il n'est pas de puérilités qu'on ne commette pour diminuer le taux de leurs contributions et rendre leurs droits contestables. Ainsi cette chambre dont la mission proclamée d'avance est de violer la charte et de consommer la ruine du gouvernement constitutionnel ne sera obtenue qu'à force de ruses, de fraudes et de petitesses. » Plus l'heure de la réunion des collèges électoraux s'approchait, et plus il devenait évident que le mouvement libéral était restreint aux villes. Dans les arrondissemens l'inertie était déplorable : M. Dufaure adressait à Vizelles les lettres les plus vives, mais il apprenait que l'indifférence des électeurs résistait aux efforts de son père comme aux siens. Lorsqu'il se produisait un commencement de réveil, la violence ou la fraude en avait promptement raison. A Bordeaux, écrivait-il, « toutes les manœuvres sont en usage, les fonctionnaires se couvrent de honte. Un percepteur hors les murs reçoit une carte pour le collège *intra muros*, avec l'ordre de voter. Il obéit à son supérieur. M. Desgranges-Bonnet, l'avocat-général, qui n'a pas d'autre fortune que les émolumens de sa place, a reçu une carte, il l'a renvoyée, en répondant que sans doute on s'était trompé. Comme l'administration a été effrayée des voix qu'avaient eues les libéraux le premier jour, elle a fait tous ses efforts pour le second, et une nouvelle carte a été envoyée à M. Desgranges avec ordre de venir voter. Il a répondu que les fonctions qu'il tenait de la volonté royale lui imposaient l'obligation de recommander et de réclamer sans cesse le respect dû aux lois, que c'était une infraction formelle aux lois existantes de voter sans avoir le cens que la charte exige; qu'il n'oublierait pas ses devoirs au point de violer lui-même les lois qu'il a mission de faire observer. On prétend qu'il est menacé de destitution pour prix de sa résistance. »

Ces émotions ne l'éloignaient pas du barreau. Il recueillait les fruits de son travail et sentait qu'il devenait de plus en plus

maître de sa parole et de son talent ; il était heureux de ses succès, mais il redoutait presque qu'ils le missent trop tôt au premier rang. L'étudiant en droit, dont nous avons vu naguère les ardeurs impatientes, s'était mûri au feu des débats judiciaires : son ferme bon sens l'avait rendu modeste sans refroidir ses efforts et sans rabaisser son but. Il écrivait à son père, en annonçant la nomination prochaine de M. de Saget dans la magistrature et la retraite de quelques avocats en renom : « Leur disparition soudaine sera un grand malheur ; nous serons accablés d'affaires avant de les avoir méritées. » Liberté d'esprit bien rare chez un avocat de vingt-six ans qui sait ajourner le succès pour le rendre plus solide ! Tel était à ce moment décisif de sa vie son désir non de réussir, mais de s'élever, qu'il avait déterminé ses jeunes confrères à former une conférence. Il craignait que le flot des affaires criminelles et correctionnelles ne le détournât des discussions de droit civil. On se réunissait autour de M. Roullet, jurisconsulte distingué, alors bâtonnier, et qui devait, peu d'années après, être porté par la voix publique à la première présidence ; le nombre des membres ne dépassait pas huit. Les études y étaient approfondies. Plus tard, lorsque l'âge des conférences sembla passé, la coutume de se réunir était prise ; elle avait créé des liens que nul ne voulut rompre, et la littérature vint transformer en un repos, pour l'esprit ce qui avait été au début un exercice laborieux et fécond.

Sa clientèle augmentait d'ailleurs si rapidement qu'il avait pu devenir propriétaire de Vizelles et alléger ainsi les charges de ses parens, qui continuaient à y résider. Ses épargnes n'étaient plus toutes transformées en livres, et plus d'une fois, au cours de ses vacances, s'éprenant d'un bois ou d'un clos de vigne, il avait grevé l'avenir en arrondissant d'une nouvelle parcelle la terre qui devait lui représenter à la fois l'héritage paternel et le produit de ses veilles.

VII.

Ainsi s'écoulait sa vie de 1824 à 1827. Ce qui eût été pour tout autre le terme des vœux et un but définitivement atteint n'était pour cette intelligence intérieurement si active qu'une nouvelle préparation. Il n'est pas un mot dans la correspondance qui prouve que M. Dufaure ait compté dès cette époque sur la vie publique, mais tout nous démontre qu'il l'avait plus d'une fois entrevue dans les rêves d'avenir dont il avait contracté l'habitude.

A son gré, c'était le plus noble emploi des facultés humaines, et son enthousiasme pour les orateurs politiques, demeuré aussi vif au milieu du fracas des affaires bordelaises qu'aux premiers jours

de 1819, ne peut nous laisser à cet égard aucun doute. Attentif à toutes les productions de l'esprit public, il attendait avec impatience et lisait avec une sympathie sans réserve le journal qu'avaient fondé à Paris de jeunes et courageux libéraux. C'était une des joies de ce temps que l'arrivée d'un numéro du *Globe*, apportant au milieu des tristesses de la politique et de l'indifférence d'une société un peu engourdie, l'écho des préoccupations les plus graves, faisant parvenir au fond des départemens ce que pensaient sur la littérature, les arts et l'économie sociale, de jeunes et vigoureux esprits, tout animés du souffle de la philosophie spiritualiste, tels que MM. Jouffroy, Duchâtel, Vitet, Duvergier de Hauranne. De loin, l'avocat de Bordeaux voulut s'associer à leur œuvre, et dans un temps où les moindres sacrifices étaient méritoires, celui qui devait être le collègue et l'ami des rédacteurs vint en aide à leur entreprise.

Il se préparait de la sorte aux premières crises de sa vie politique. Ce fut en 1827 que, tout d'un coup, M. Dufaure prit à Bordeaux le rang que les événemens devaient lui donner dans la vie. Jusque-là, on pouvait le deviner; à partir de ce moment, il n'y eut plus de doute sur l'avenir qui lui était réservé. Deux journaux, *l'Indicateur*, rédigé par Henri Fonfrède, et *le Mémorial*, étaient poursuivis pour avoir attaqué M. de Peyronnet. Quoique d'opinion différente, les journalistes choisirent à la fois M. Dufaure pour défenseur. Le 20 janvier 1827, il les défendit devant la police correctionnelle. La lucidité de sa discussion frappa tout d'abord l'assistance, mais la péroraison excita des transports unanimes : contrairement à toutes les prévisions, les prévenus furent acquittés.

La joie des libéraux se transforma en enthousiasme pour l'orateur qui venait de se révéler. On avait entendu à Bordeaux des voix éloquentes, mais on ne soupçonnait pas la puissance d'une émotion contenue qui remuait les auditeurs et les entraînait plus fortement que les grands mouvemens oratoires. « En ce genre, répétaient ceux qui sortaient de l'audience, il n'a eu ni modèle ni exemple. » La satisfaction des partis politiques fut bien dépassée par les sentimens qui éclatèrent à Vizelles quand, plusieurs jours après le succès, on reçut les journaux qui en contenaient le récit. « Je les conserverai à jamais, écrit M. Dufaure. Ce sont des titres bien plus précieux qu'un vieux parchemin rongé de vers. » Quelque temps après, une autre joie était réservée au père de famille. Le hasard le mettait en présence du procureur du roi de Bordeaux sur le bateau à vapeur de Royan. En quelques mots, ce magistrat lui peignait la situation que Jules Dufaure occupait à cette époque : « La première fois qu'il plaida devant M. Ravez, dit-il, sa cause ne roulait que sur des chiffres; le premier président dit en sortant de l'audience : « Ce

jeune avocat a bien de la mémoire. » La seconde fois, il dit : « Il a bien du talent. » M. Dufaure père parla de la défense des journalistes de Bordeaux et ne lui cacha pas la crainte qu'il avait eue que son fils ne parvînt pas à les faire acquitter, puisque, dans un beau plaidoyer, Me Mérilhou avait échoué quelques jours auparavant. Le procureur du roi répondit vivement qu'il y avait une distance immense entre Dufaure et Mérilhou : « Votre fils, dit-il, serait le premier avocat de Paris comme il l'est du barreau de Bordeaux. Je désirais quelques jours de prison pour les journalistes. Ils méritaient cette légère punition. Les juges étaient d'avis de la leur infliger, mais votre fils enleva tous les suffrages. Il fut superbe, et les journalistes furent acquittés. Il ira loin, ajouta-t-il ; il peut faire une belle fortune, et lorsqu'il aura atteint l'âge prescrit, il faudra qu'il paie 1,000 francs de contributions, car il sera député. Il sera encore plus beau à la tribune qu'au barreau, tant il a de facilité pour l'improvisation. Nous avons eu quelques discussions ensemble lorsque je portais la parole, mais jamais je n'ai cessé de l'estimer. A Bordeaux plus que partout ailleurs, il règne une intimité parfaite entre les magistrats et les avocats qui joignent à du talent une conduite irréprochable, et, sous l'un et l'autre rapport, votre fils ne laisse rien à désirer. »

A ce témoignage que peut-on ajouter? Nous savons désormais à n'en pas douter qu'à vingt-huit ans M. Dufaure était en pleine possession de son talent. Ses occupations de plus en plus nombreuses ne pouvaient plus le détourner des affaires publiques. Il les suivait avec anxiété et s'apprêtait à la lutte contre le ministère Villèle. Condamné, ainsi que tous ceux de son âge, à ne pas prendre part aux opérations électorales, il s'ingénia comme eux pour trouver un emploi de son activité.

Tandis qu'à Paris les jeunes gens multipliaient les brochures, les répandaient par milliers, formaient des associations, M. Dufaure profita des relations que le procès de *l'Indicateur* avait resserrées pour publier quelques articles. Fonfrède obtint que des initiales transparentes permissent à certains jours d'en reconnaître l'auteur. A Vizelles, ce ne fut pas sans surprise qu'on lut sous cette forme nouvelle la manifestation de sentimens qu'on partageait. N'écoutait-il pas trop son zèle? Ne devait-il pas se réserver pour les luttes de la barre? Quelles que fussent les qualités de clarté et de force déployées dans les deux articles, était-il bon de déserter l'audience pour la plume? Un avocat ne devait-il pas conserver un peu de la dignité de la magistrature? Les objections étaient faites avec autant d'hésitation que d'indulgence. La réponse fut à la fois forte et respectueuse. Il n'avait garde de désavouer les deux articles signés : il

en avait fait beaucoup d'autres non signés. « Que je ne vote pas, ajoutait-il, parce que je n'ai pas l'âge, la loi m'y contraint; mais, tout aussi intéressé que personne au maintien de nos institutions et à la chute de nos ministres, pourquoi dans ce double but ne parlerais-je pas? n'écrirais-je pas? n'userais-je pas du peu d'influence que je peux avoir sur les électeurs? Je n'en trouve pas la raison. »

Il continua à écrire, mais sans que les initiales reparussent. La jeunesse de Bordeaux n'ignorait pas sa collaboration. Il était mêlé à tout ce qui se faisait pour empêcher le retour des manœuvres de 1824, se désolait de l'insuccès des efforts de son père au collège de l'arrondissement de Jonzac, prenait part à sa joie quand, au grand collège de la Rochelle, M. Duchâtel l'emportait sur les royalistes ministériels, apprenait avec intérêt ce qu'avait fait pour cette candidature l'activité filiale du rédacteur du *Globe*, et répondait aux bulletins de son père en lui envoyant les nouvelles de Bordeaux. « Il règne ici une incroyable agitation. Jamais il n'y eut tant de passion, mais jamais la cause ne fut plus importante. C'est la France en lutte avec son odieux ministère. » Et quelques jours plus tard : « Sur cinq collèges, nous avons fait passer quatre libéraux. M. Ravez est le seul ministériel élu. Si tous les électeurs ont agi comme à Bordeaux, le ministère sera renversé. » « Tu ne saurais croire combien de faux électeurs nous avons écartés par nos menaces. Il me faudrait vingt pages pour te conter l'histoire de nos élections de Bordeaux. »

En rétablissant la paix, le ministère Martignac le rendit tout entier à ses dossiers; une foule de cliens assiégeaient son cabinet. Il était rassuré sur l'avenir et revenait avec joie à sa profession. L'année 1829 revit les orages. L'avènement de M. de Polignac fut le signal de nouveaux procès de presse. Dès la fin d'août 1829, M. Dufaure se retrouve sur la brèche. Il défend *le Mémorial* et fait acquitter M. Duperrier de Larsan. Une élection partielle a lieu; cette fois l'âge de trente ans a sonné : il est électeur; il faut que Bordeaux exprime ce que sent la France entière. Le ministère comprend l'importance de la lutte; il remportera un triomphe ou recevra un coup terrible. « Nous avons un démon de préfet, écrit-il. Les fraudes ont été nombreuses. » De l'extrémité de la France on avait obligé des électeurs à faire en poste plusieurs centaines de lieues en plein hiver. Dans toute la Gascogne on avait fait arriver des hobereaux qui, « depuis le retour de l'émigration, n'avaient pas quitté leurs antiques castels. » Peine perdue. Le candidat favorable au maintien de la charte fut nommé. Cette épreuve n'était que le prélude d'une lutte bien autrement ardente qui devait passionner à la fois l'opinion publique de Dunkerque à Marseille. Le printemps

de 1830 fut consacré aux apprêts du combat. La revision des listes électorales sembla dès le début l'occasion d'une première escarmouche. Sur l'opinion des nouveaux inscrits nul n'avait de doute. Des comités se formèrent pour assister les électeurs : pendant quelques semaines, M. Dufaure se réunissait chaque soir à ses amis, recevant toutes les réclamations, « écrivant à tous les électeurs, les relançant, mettant leurs pièces en règle, rédigeant leurs mémoires, et, le jour, pressé de consultations, partout, dans son cabinet et au barreau, dans les rues et sur les places publiques. » Tant d'efforts furent couronnés de succès; à Bordeaux comme dans le reste de la France, une majorité dévouée à la monarchie constitutionnelle se dressa en face d'un ministère résolu à toutes les violences pour déchirer la charte.

Toujours prêt pour la résistance légale, M. Dufaure, quelle que fût l'ardeur de ses convictions, n'admettait pas l'emploi de la force brutale. Il ne prit aucune part aux troubles et s'efforça de prévenir une collision. « Je t'écris plus librement, mande-t-il à son père le 2 août, je me crois assuré qu'on n'ouvrira plus les lettres à la poste. » Il raconte de quelle exaspération avait été suivie la nouvelle, puis l'arrivée du texte des ordonnances, comment le 28 le préfet fit saisir les presses des journaux libéraux, et quelle irritation provoqua cet acte dans la matinée du 30. « L'anxiété était générale, lorsque, vers la fin du jour, parvint le courrier apportant un seul journal, *le Messager des chambres* : le sang coulait à Paris, les rues étaient jonchées de cadavres, le roi et ses ministres ordonnaient froidement ce massacre de leurs concitoyens. » A cette lecture, « les esprits s'échauffent, on se transporte à la préfecture; on en brise les portes; on jette tous les meubles par les fenêtres; on en arrache le préfet, qui n'échappe à la mort que par miracle et par l'humanité de quelques libéraux, car pas un des hommes de son parti ne s'est présenté pour lui épargner quelques momens de souffrance. » Sur aucun point, il ne se produisit de résistance, et le soir même tout semblait achevé; toutefois M. Dufaure n'était pas d'humeur à voir l'émeute maîtresse de la ville; il souhaitait le châtiment des auteurs du coup d'état, mais il n'admettait pas que l'anarchie lui succédât. « Dans la nuit, écrit-il, plus effrayés de l'ardeur du peuple que du pouvoir méprisé dont nous nous sentions débarrassés, nous demandons à la mairie d'autoriser la formation de la garde nationale. Deux fois on nous refuse ; ce ne fut que le 31 à dix heures qu'on y consentit. Nous nous étions bien passés de ce consentement. Les compagnies étaient déjà organisées ; à une heure, notre garde nationale occupait tous les postes importans. Elle a dissipé peu à peu tous les rassemblemens populaires. »

L'activité qu'avait déployée M. Dufaure ne se borna pas à l'organisation d'une force armée, sauvegarde indispensable à ce moment de l'ordre public ; il fut appelé à exercer une charge à laquelle le destinait l'autorité qu'il avait acquise. « Tu ne devinerais certainement pas, dit-il à son père, le 4 août, d'où je t'écris : de la mairie, où je me trouve seul, parce que mes collègues dorment, et d'où, par conséquent, je commande en ce moment à toute la ville de Bordeaux. La tante de M. Corbière assurait que la révolution n'était pas finie, puisque son neveu se trouvait au ministère. Tu croiras sans doute qu'il s'en est opéré une grande, puisque je me trouve ici. Quoi qu'il en soit, il faut que, dans un moment aussi critique, chacun apporte le tribut de ses efforts. On m'a demandé les miens ici. J'ai laissé le fusil pour y venir. Nous avons formé une commission municipale de douze membres qui administre la ville. Nous avons hâte que le préfet et le maire définitifs soient nommés. »

Le calme rentrait peu à peu dans les esprits, et la cité que les légitimistes avaient baptisée de ville du 12 mars, acceptait franchement la révolution et la royauté qui en était sortie. « Le gouvernement nouveau, écrit-il, le 6 août, inspire une confiance presque générale. Nous le reconnaissons surtout aux changements qui s'opèrent dans les déterminations de nos royalistes ; avant-hier, ils nous envoyaient tous leurs démissions ; aujourd'hui, ils s'empressent tous de les retirer. Ils voulaient tuer le gouvernement en interrompant les services publics : ils sont tous maintenant d'un dévoûment sans bornes. »

Le « pouvoir extraordinaire et dictatorial, » dont il avait hâte d'être délivré, fut bientôt remis entre les mains du préfet, et M. Dufaure, en allant jouir du repos à Vizelles, put emporter les témoignages de la reconnaissance publique.

La commission municipale, qui avait gouverné pendant dix-huit jours la ville de Bordeaux, au milieu des circonstances les plus difficiles, n'avait pas commis un seul acte arbitraire. Aussi le préfet ratifiait-il la désignation de ses concitoyens en le mettant au premier rang du conseil municipal. Il eut à résister à plus d'un assaut en cette heure de nominations hâtives. Un avocat qui eût été moins attaché à sa robe eût accepté l'une des fonctions que la révolution rendait vacantes. Il les refusa toutes. On répétait qu'il allait être nommé préfet, procureur-général, maire de Bordeaux. Les vainqueurs acclamaient son nom, et plus d'un vaincu de la veille colportait malicieusement ces bruits ; il fut inébranlable, estimant que des fonctions acceptées au lendemain d'une révolution mettent en doute la sincérité des convictions et le dévoûment aux principes, qui n'est pur que s'il est désintéressé. Ce noble attache-

ment à sa profession reçut sa plus belle récompense. Les avocats venaient d'être mis en possession du droit d'élire le conseil de discipline : le 10 novembre 1830, aux premières élections, le barreau de Bordeaux élut M. Dufaure. En le nommant, ses confrères devançaient de quelques jours les dix années d'exercice qui devaient le rendre éligible. L'année judiciaire ne s'achevait pas sans qu'ils lui rendissent un hommage plus éclatant en le mettant à leur tête. Il était bâtonnier à trente-deux ans. Le barreau lui avait donné toutes ses couronnes. Il semblait qu'il dût se diriger aussitôt vers Paris et chercher dans la vie publique un horizon plus large et de nouveaux succès. Les électeurs de La Réole tentèrent de le déterminer en 1831, mais la raison le détourna d'une campagne qu'il jugeait prématurée. Il n'avait pas encore constitué par son travail cette indépendance qu'il ambitionnait. En abandonnant le barreau, il savait qu'il tarirait la source presque unique de ses revenus ; il ne crut pas que les circonstances exigeassent de lui un sacrifice aussi onéreux. Quelques années auparavant, alors qu'un ministère menaçait la France des plus grands périls, il eût accepté par patriotisme ; mais sous un régime qui avait réalisé ses espérances, il lui semblait déraisonnable d'aller à Paris pour s'y ruiner, ou fort au-dessous de sa dignité d'accepter une place dont les émolumens tiendraient lieu des produits de son état. « Je ne voudrais pas pour tout au monde, écrit-il, qu'on puisse me reprocher d'avoir spéculé sur ma réputation pour obtenir une place quelconque. J'ai trop peu de goût pour les places, et j'aime mon indépendance. »

Heureusement il vint un moment où ces motifs d'abstention devaient disparaître, affaiblis d'année en année par une clientèle que la vigilance de son père trouvait par momens « hors de proportion avec sa santé. » D'ailleurs M. Dufaure avait refusé le mandat des électeurs de la Gironde. Le jour où les offres lui vinrent de Saintes, lorsqu'il s'agit de représenter le pays où il était né et auquel le rattachaient les liens les plus chers, il se sentit incapable de résister. Il fut nommé aux élections générales de 1834 ; celui dont nous avons observé l'enfance studieuse, la sévère jeunesse et les éclatans débuts au barreau, entra dans une nouvelle phase de sa vie. C'est sur la scène politique que nous aurons désormais à suivre son action et à écouter sa parole.

GEORGES PICOT.

LA

MAISON DE LA DEMOISELLE

DERNIÈRE PARTIE (1).

VI.

Le conseiller de commerce entra dans la salle, se secoua, mais parut peu disposé à communiquer ses impressions; on eût dit que la présence d'Albert, et sans doute surtout celle du vieux Weinhold, ne lui était rien moins qu'agréable. Il fit semblant de ne les apercevoir ni l'un ni l'autre et se mit à marcher de long en large dans la chambre, laissant échapper de temps à autre un rire sec et nerveux qui trahissait plus de dépit que de bonne humeur. Weinhold, cependant, derrière le dos de M. Bœrsheim, faisait des signes au jeune architecte et continuait de montrer la même gaîté; et comme le jeune homme ne paraissait pas aussi bien disposé que lui et faisait mine de s'en aller dans le jardin, il le retint par le bras.

— Si vous alliez plutôt changer de vêtemens, lui dit-il, car je suppose que vous devez être trempé jusqu'aux os? Ce n'est pas impunément que l'on observe en plein air un si splendide orage.

Le conseiller de commerce interrompit sa promenade, et, regardant autour de lui :

— Splendide orage! dites-vous, Weinhold? dite plutôt une abo-

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars.

minable tempête. On eût cru que le ciel et la terre allaient s'écrouler en même temps. J'en ai encore tous les membres moulus.

— Ah! vous autres, citadins, dit Weinhold, vous n'êtes pas habitués à ces choses-là, et vous vous reposez du danger, s'il menace, sur vos pompiers. Mais nous, qui passons des mois en plein air, nous y sommes faits. A la campagne, nous avons des orages comme celui-là deux fois par semaine, et je vous souhaiterais d'en voir un pendant la nuit. C'est alors que le spectacle vaut vraiment la peine d'être admiré.

— Bien obligé! interrompit le conseiller; ce que j'en ai vu me suffit. Et quand je pense que ma femme aurait pu venir avec moi! Quelles attaques de nerfs! elle serait peut-être morte de peur!

— Oui, très honoré monsieur, dit Weinhold tranquillement, voilà ce que c'est que la campagne; et pas de médecin qu'on puisse appeler à son aide! Je crois fort, en effet, que les nerfs de Mme la conseillère de commerce n'auraient pas supporté cet assaut. Songez donc! si un pareil orage l'avait surprise pendant une promenade en voiture! les arbres qui craquent, les chevaux qui se cabrent, les éclairs qui se croisent, la foudre qui tombe!..

— Affreux! s'écria le conseiller. Savez-vous bien, mon cher, que les plaisirs de la campagne me semblent aujourd'hui fort douteux? Il n'est pas question ici d'argent, c'est entendu, et je ne regarde à rien pour me donner tout le confort désirable, mais on ne peut pourtant pas faire l'impossible, en dépit des chemins de fer et des télégraphes. Entre nous soit dit, je trouve le pays bien laid, et ces Marches me paraissent si pauvres, si misérables,.. si dénuées de toutes les beautés de la nature! pas une montagne, pas un pic neigeux, pas une cascade, pas le plus petit rocher! Cela n'impose pas. Et puis tout est si sale, si ennuyeux! Et avec cela des orages! Deux fois par semaine, avez-vous dit?

— Eh bien! dit Weinhold, tout cela ne fera que mieux ressortir ce que M. l'architecte et moi allons faire avec notre art et votre argent.

A vaincre sans péril on triomphe sans gloire...

Il va vous bâtir un château Louis XIII, tout à fait imposant, puisque c'est le style à la mode aujourd'hui. Moi, je vous construis des rochers et des grottes en ciment, une cascade alimentée par une machine à vapeur que je cache derrière une ruine artificielle, et qui tombera bien une fois au moins la semaine. Votre femme m'a déjà commandé une avenue; dans deux ans, tout sera prêt. Alors, pour l'inauguration, vous habillez vos vassaux avec le costume national; les journaux annoncent la fête; tout le monde en parle...

— Si seulement on savait, interrompit le conseiller, quand vous

plaisantez et quand vous parlez sérieusement ! Lorsque nous sommes entre nous, ce ton ne me déplaît pas, mais devant des étrangers...

— Je ne sais pas, dit Weinhold, ce qui vous arrête encore ; car, très honoré monsieur, je suppose que la seule pierre d'achoppement, la maison de la demoiselle, vous l'avez écartée de votre chemin?

Le conseiller répliqua, mais cette fois sans dissimuler plus longtemps sa colère :

— C'est précisément là ce qui me contrarie. Je savais bien, parbleu ! que je n'arriverais pas au but du premier coup, et je vous l'avais dit d'avance. C'était déjà beaucoup de pénétrer jusqu'à la vieille femme, et ce n'était vraiment pas si facile ; sans ce maudit orage, j'aurais fait davantage, mais maintenant...

— Continuez donc, dit Weinhold, voyant que le conseiller faisait mine d'arrêter ses confidences ; car, en vérité, se pourrait-il qu'un homme comme vous vînt échouer contre un si ridicule obstacle?

Le vaniteux financier se sentait à la fois flatté et blessé dans son amour-propre. Il aurait tu volontiers sa défaite, car il en avait bel et bien subi une, mais voyant que c'était impossible, il essaya du moins d'en atténuer l'importance et de ne pas trop laisser percer sa mauvaise humeur.

— Mon entrée, messieurs, commença-t-il, fut assez plaisante. J'eus beau frapper plusieurs fois, la porte resta longtemps fermée ; rien ne remuait dans la bicoque, on eût dit que tout y était mort. Enfin, quand j'eus heurté à toutes les fenêtres avec la pomme de ma canne, commença un tintamarre effrayant dont j'eus quelque peine à comprendre la cause. Mais je devinai que cela venait d'une vieille femme, qui descendait l'escalier avec ses gros sabots. La dite créature ouvrit donc la porte de la maison, puis aussitôt la referma, ne laissant qu'une étroite ouverture, que remplissait tout entière son disgracieux visage. Ce cerbère me lança dans son patois quelques paroles que je ne compris pas, mais qui me parurent être une question et en même temps une malédiction, car deux fois j'entendis le mot : *Duwel !* d'où je conclus qu'elle me prenait sans doute pour le diable.

— Oh ! certainement non, dit le jardinier. Ils connaissent trop bien le diable, dans nos campagnes, pour le confondre avec vous. Je soupçonne plutôt que ce qui vous a paru être une question était tout simplement ce souhait : « Que le diable emporte l'intrus! »

— En ce cas, le souhait ne fut pas accompli, dit le conseiller, d'un ton qu'il essayait de rendre léger. Je commençai à parlementer, assez difficilement il est vrai, car nous avions beaucoup de peine à nous comprendre. Je répétai que j'étais le nouveau propriétaire de Zarchow, et cela fit son effet ; mais quand j'affirmai que j'avais à parler avec mademoiselle d'affaires pressantes, on me répondit en hochant la tête :

— Non, non, Mademoiselle ne veut pas; et ce que Mademoiselle ne veut pas, il n'y a pas de diable qui le lui fasse faire.

Elle répéta ces mots tant de fois dans son patois qu'enfin j'en débrouillai le sens. Je fis alors sonner quelques pièces de monnaie; nous commençâmes à nous entendre, et la vieille s'en emparant, après avoir plusieurs fois essuyé sa main sur son tablier, me dit avec un profond soupir : « Je vais essayer ; je puis toujours essayer! » — Vous voyez quels progrès je faisais dans la connaissance des langues! Cependant la vieille sorcière m'avait refermé la porte au nez; un temps assez long s'écoula; j'entendis son pas frôler la terre; elle marchait cette fois sur ses bas; enfin elle ouvrit la porte toute grande : — Elle ne voulait pas, mais elle veut bien maintenant, me cria-t-elle, — ce que je me traduisis en bon allemand : « Mademoiselle aura l'honneur de recevoir M. le conseiller de commerce. »

— Traduction libre, mais heureuse! dit Weinhold.

Le conseiller continua :

— La femme m'indiqua de la main, une porte, me tourna le dos et recommença le tintamarre avec ses sabots qu'elle avait laissés dans la petite antichambre. Je frappai de nouveau; pas de réponse. J'ouvris alors et j'entrai.

— Dieu soit loué, le voilà dans la place! cria Weinhold à Albert, qui, distrait ou occupé d'autres pensées, tenait ses yeux fixés sur le jardin.

Albert tressaillit et se rapprocha.

— J'étais entré, dit le conseiller reprenant son récit, et j'eus le temps de regarder autour de moi dans l'appartement, car la vieille dame me fit encore attendre quelques minutes. Quelle pauvreté! quelle nudité partout! Des murs blanchis à la chaux, un plancher raboteux, un poêle grossier, en faïence noire, dans un coin. Une espèce de sopha recouvert d'un damas de laine flétri, deux chaises, une vieille commode , au-dessus une glace toute ternie et, de ci, de là, de vieux portraits qui pouvaient passer pour des caricatures; c'était tout. J'attendis.

— La demoiselle était sans doute en train de s'attifer pour recevoir convenablement son hôte, dit Weinhold.

— Ma foi! non, répondit le conseiller; je l'avais cru d'abord, comme vous, quand j'aperçus par la porte entr'ouverte, dans la petite chambre voisine, la vieille dame assise dans un fauteuil. J'eus beau tousser pour attirer son attention, elle ne retourna pas la tête. Seulement, lorsque je passai la porte, elle se redressa, quitta son fauteuil et vint à moi, raide comme un cierge. Elle ne répondit à mon salut qu'après s'être installée dans un coin du sopha. Alors, sans dire un mot, d'un signe de tête et avec un mouvement de la main que je pris pour une invitation, elle m'indiqua une chaise. Je

me nommai, sans produire sur elle aucune impression visible, et commençai à dire qu'en ma qualité de propriétaire actuel de Zarchow, j'avais cru de mon devoir de m'assurer si rien ne manquait dans la maison de la demoiselle, si rien ne s'était endommagé, enfin si elle n'avait pas à m'exprimer quelques souhaits, que je me ferais un honneur et un plaisir de satisfaire. Elle daigna ouvrir les lèvres et répondit, sans me remercier, que j'avais bien eu tort de me déranger, que tout dans la maison était en parfait état, que d'ailleurs les réparations étaient à sa charge et qu'au surplus, comme je pouvais m'en convaincre, la clause était stipulée dans mes titres comme dans les siens,

Après quoi elle fit mine de se lever comme pour rompre l'entretien. Moi, qui compris que je n'avais pas chance de remettre de sitôt la main sur elle, je l'arrêtai d'un geste en lui faisant observer que je n'avais pas fini. Elle me regarda étonnée, mais resta assise. Alors, messieurs, je me mis à développer dans un long discours, — qui n'était pas si sot, — les exigences du temps présent en ce qui regarde le confort et l'élégance, exigences qui commençaient à se faire sentir, de quoi l'on ne pouvait que se féliciter, jusque dans les dernières couches de la société, exigences enfin avec lesquelles la maison et son installation me paraissaient être dans une contradiction que je qualifiai de regrettable. La vieille m'écouta dans le plus grand calme, et comme elle ne répondait pas un mot, je craignais déjà qu'elle fût tout à fait sourde; aussi j'élevai sensiblement la voix, mais comme je m'arrêtais pour attendre une réponse, elle me dit brièvement :

— Monsieur le conseiller de commerce,.. c'est bien, je crois, votre titre; je suis d'un temps où l'on n'était pas habitué à toutes ces choses, et trop vieille pour prendre de nouvelles habitudes ; ma maison me suffit, telle qu'elle est garantie par mes titres.

Je répliquai par l'offre d'une nouvelle maison, d'une villa complètement meublée, dans le pays qu'elle voudrait choisir.

— Je ne veux qu'une chose, dit-elle, rester ici sans être molestée.

Je tâchai de l'effrayer de la crainte d'un procès. Les clauses étaient en contradiction avec la nouvelle législation... Cela ne parut pas l'inquiéter le moins du monde ; elle avait son droit et ses titres. Le mari de sa petite-nièce avait aussi fait de pareilles tentatives ; mais elle lui avait interdit sa maison, et s'était promis à elle-même de ne plus mettre les pieds chez lui, quoiqu'il lui en coûtât beaucoup de ne plus voir la petite-fille de son frère. Son successeur, par sottise, avait voulu l'imiter; mais il y avait renoncé de guerre lasse. Elle ne céderait pas d'un pied, de même qu'elle n'était pas femme à réclamer un brin d'herbe qui ne lui appartiendrait pas. Elle disait cela fort tranquillement, avec une sécurité qui prouvait qu'elle savait très bien

qu'on n'avait pas prise sur elle. Dès lors je devais faire avancer la grosse artillerie. Je lui proposai d'acheter la maison. Elle ne répondit pas. Je fis des offres de plus en plus élevées, de quoi acheter tout un domaine. A l'appui de mon offre, je commençai à vider mon portefeuille. Elle ne jeta pas un seul regard sur la liasse de billets de banque, et pourtant j'aurais parié qu'elle n'avait jamais vu dans sa vie autant d'argent à la fois. Je fis briller de l'or, mais sans plus de succès. Or, messieurs, que faire avec une créature qui possède si peu et qui n'a besoin de rien?

— Cher monsieur, dit Weinhold, cette fois tout à fait sérieux, vous autres, gens d'affaires, vous ne comprenez guère ceux qui se contentent d'un trésor que rien ne peut leur enlever, le souvenir d'un passé glorieux. Cette pauvre vieille fille qui, privée de toute joie, a vécu de longues années, sans luxe ni jouissance d'aucune sorte, qu'a-t-elle de plus que la conscience de ce souvenir? Je suis persuadé que, tandis qu'elle était assise en face de vous dans le coin de cet antique sofa, elle avait le sentiment absolu de sa supériorité de grande dame sur le parvenu, et qu'elle n'eût pas échangé contre la terre entière de Zarchow, en y ajoutant le contenu de votre portefeuille si bien garni ou le contenu même du coffre-fort que vous avez là-bas à la ville, sa pauvre et humble petite maison, car elle aurait dû vous sacrifier en même temps les principes de toute sa vie et les traditions de plusieurs générations. Ces vieux murs consolidés par le travail de plusieurs générations successives sont plus difficiles à ébranler que nos bâtisses modernes, si précipitamment construites. Pour moi, cette vieille demoiselle, malgré son entêtement comique, malgré sa vie sans but et sans joie, me fait l'effet d'un arbre puissant qui enfonce d'inébranlables racines dans le sol de la patrie, quoique les tempêtes l'aient dépouillé et que la sève en soit tarie.

— Notre jovial ami devient pathétique, dit en riant le conseiller de commerce.

— Du moins, reprit Weinhold, suis-je plus prudent que vous. Il ne faut pas chercher à transplanter de tels arbres. La nature seule est capable de les détruire, quand enfin le temps en est venu, et c'est pourquoi j'étais bien convaincu d'avance que votre expédition échouerait.

— Je ne me tiens pourtant pas encore pour battu, dit le conseiller, mais d'un ton moins assuré. D'ailleurs c'est mon secret. Qui sait du reste si, dès aujourd'hui, je n'aurais pas avancé davantage mes affaires sans cet affreux orage qui est venu interrompre mes négociations? Cet air lourd dans cette chambre sombre, un essaim de mouches tourbillonnant autour de moi, tout cela m'avait troublé la tête. Je remarquais bien que le ciel s'assombrissait, que

quelques gouttes de pluie tombaient, mais tout à coup il s'éleva une telle tempête qu'on eût dit que la baraque allait s'écrouler; quand le premier coup de tonnerre retentit, je ramassai promptement or et billets, je mis mon argent en sûreté, et personne, je pense, ne pourrait le trouver mauvais. Je me serais bien sauvé tout de suite, mais c'était impossible. La pluie tombait comme un déluge, et ce mauvais toit ne laissait pas d'être un abri. Je dois avouer que j'étais un peu inquiet, surtout quand les éclairs et la foudre se mirent à tomber en même temps et sans répit; mais ce qui achevait de me troubler, c'était l'immobilité de cette vieille momie dans le coin de son sofa; elle semblait ne voir là rien d'extraordinaire, et même quand un éclair formidable illumina toute la chambre, il me sembla qu'elle avait au coin des lèvres un sourire moqueur. Et je pensais: Mais si la foudre allait pourtant tomber sur cette baraque!

— C'est précisément ce que nous espérions, M. l'architecte et moi, dit le vieux Weinhold; cela eût tout tranché d'un seul coup.

— Ah! pardon, dit en riant le conseiller; au moins que cette espérance ne se réalise pas pendant que je suis dans la maison!

— Ma foi! dit Albert, c'est bien l'événement que nous devrons attendre, je le crains, avant de commencer nos travaux.

Le conseiller le regarda. Il avait déjà songé, à part soi, à abandonner son plan, et il était assez homme d'affaires pour ne pas s'entêter dans une entreprise lorsque les chances étaient contre lui et qu'il ne se voyait pas en mesure de réaliser ses intentions :

— Ah! si ma femme n'avait pas mis dans sa tête d'avoir une vieille propriété féodale, murmurait-il, comme j'enverrais au diable Zarchow et la maison de la demoiselle! Il n'y a rien à faire ici. Une sablonnière sans le moindre attrait! Mais j'entends venir ma voiture, et il faut que je me hâte afin de ne pas manquer le train.

Quand le conseiller fut parti, le vieux Weinhold se frotta les mains tout joyeux :

— Ah! la bonne maison de la demoiselle, dit-il, elle nous a cette fois merveilleusement tirés d'embarras. A propos, mon jeune ami, ce serait maintenant pour vous une bonne occasion de rentrer en possession du bien de votre mère. Vous y tenez plus encore que vous ne le croyiez sans doute vous-même. Ou je me trompe fort, ou notre nabab y renoncera bientôt, et Francine laisserait peut-être bien entre vos mains les quelques milliers de thalers qu'elle a sauvés du naufrage.

Albert rougit et baissa les yeux. Le vieillard avait parlé de la jeune fille avec un rire si singulier et d'un ton si moqueur, quoiqu'on pût y démêler une certaine bonhomie, que son intention ne pouvait échapper au jeune homme :

— Partez-vous ce soir? demanda-t-il.

— Je me conformerai à vos projets, mon cher ami, répliqua Weinhold. Je suis d'une nature sociable, et l'idée de faire tout seul cette longue route à travers le sable me fait horreur. Mais je ne veux vous gêner en aucune façon. J'ai toujours mes journaux et mes plans avec moi. Eh bien? quand partons-nous?

— Demain, répondit Albert. Je voudrais faire encore une promenade dans ce pays au milieu de mes tristes souvenirs. Qui sait s'il m'arrivera encore de revoir une fois le lieu de ma naissance?

Il sortit. Le vieillard le suivit du regard :

— Qui se serait avisé, murmura-t-il, des services que cette vieille maison était capable encore de rendre? Les propriétaires du temps passé avaient tout de même plus de prévoyance qu'on ne l'aurait cru. Et pourtant ils n'avaient guère dû songer qu'un jour, après deux siècles, leur vieille maison s'entremettrait en pareille affaire. Ce passé, que nous croyons si bien mort, se permettrait-il donc de temps à autre de reparaître pour s'imposer à nous et faire la loi à notre civilisation moderne?

VII.

Albert éprouvait le besoin d'être seul avec ses pensées et ses souvenirs. Bien qu'il se fût abstenu de se mêler à la conversation demi-railleuse du vieux Weinhold et du conseiller, et qu'il n'eût prêté qu'une attention distraite à leurs paroles, elle avait éveillé pourtant en lui des sentimens pénibles. Si faibles que fussent les liens qui l'attachaient encore à Zarchow, et bien que la veille même encore il n'éprouvât pas le moindre désir de le revoir; cependant, depuis qu'il l'avait revu, un sentiment confus le poussait à prendre la protection de la vieille maison contre les impertinentes fantaisies de ce riche parvenu. Dans sa pensée, il mêlait la destinée de Francine à la sienne. La façon brutale dont les événemens avaient chassé la jeune orpheline de cette maison le touchait profondément, et il admirait en même temps avec quelle gaîté elle se soumettait à son triste sort. L'image un peu étrange de la vieille demoiselle lui apparaissait aussi sous un autre jour depuis que Francine avait parlé, et la manière dont elle avait repoussé le conseiller et ses propositions en faisait maintenant à ses yeux une noble et vénérable dame. Il sortit du jardin en suivant un sentier qui longeait le village. Il arriva ainsi devant le vieux mur du cimetière. Le cimetière, qui depuis longtemps ne servait plus, entourait, comme une mare abandonnée, la pauvre église de village aux massives murailles de pierre, au toit grisâtre, couvert de bardeaux effrités et surmonté de son clocher de bois. A peine reconnaissait-on l'emplacement des tombes; çà et là, une croix de bois brisée. Mais, près de l'église,

s'élevait toujours le tilleul aux larges branches, couvert de fleurs autour desquelles les abeilles volaient en bourdonnant. Tout était si frais après l'orage! Derrière l'église se trouvait l'entrée du caveau des Zarchow; c'était là que sa mère reposait, elle aussi. Il revoyait le jour où, tout en larmes, conduit par son père, il avait suivi la bière qui renfermait sa dépouille; il se rappelait l'impression étrange qu'il avait ressentie lorsqu'il était descendu dans le caveau obscur où se voyaient, rangés contre les murailles humides, les cercueils des ancêtres. Il résolut de pousser jusqu'à la maison du maître d'école, qu'il venait de reconnaître et qui, encastrée dans le mur d'enceinte, se trouvait ainsi presque dans le cimetière. C'était dans cette petite maison qu'il avait reçu ses premières leçons, et, depuis, il était souvent retourné vers le vieil homme aux cheveux déjà gris. Le brave homme lui avait raconté les histoires des anciens maîtres de Zarchow; il pouvait parler de bien des générations, car il était né dans le pays, où son père et son grand-père avaient rempli les mêmes fonctions. D'ailleurs, il avait toujours quelque chose d'agréable à offrir, un fruit de son jardin, une petite corbeille de jonc qu'il avait tressée avec art ou quelque autre jouet, et puis Albert trouvait du plaisir à voir sa femme tisser le lin qu'elle avait filé pendant l'hiver. L'idée que dans ces pauvres murs une joie l'attendait fit battre le cœur du jeune homme; il avait beau se dire que son vieil ami était peut-être mort depuis longtemps, il voulait s'informer de lui tout en demandant la clé du caveau. Il frappa donc à la porte du logement qu'il connaissait si bien. Il tressaillit quand la même voix qu'autrefois lui répondit: « Entrez; » et qu'en entrant il vit le vieil homme, dont les cheveux étaient maintenant tout blancs, mais toujours, comme autrefois, soigneusement lissés. Le bonhomme regarda le visiteur d'un air étonné en soulevant à demi son long corps maigre et déjà voûté, tandis qu'Albert s'écriait :

— Comment! monsieur Martin, c'est toujours vous?

Le vieillard fit quelques pas pour se rapprocher de lui, planta ses lunettes de corne bien droit sur son nez et essaya vainement de reconnaître celui qui lui parlait. Mais du fond du fauteuil sortit une faible voix qui disait : « Albert, le petit Albert! » C'était la vieille femme, sourde et toute contractée par la goutte. Elle n'avait pas entendu l'exclamation du jeune homme, mais à ses gestes et par une sorte d'instinct, elle avait reconnu l'enfant d'autrefois. Elle essaya de se lever et de lui tendre la main, Albert se précipitait vers elle, mais il s'arrêta brusquement en apercevant Francine qui, debout près du fauteuil, rougissait et baissait les yeux.

L'accueil des vieilles gens fut amical, sans expansion d'ailleurs, discret mais non pas importun. Ils ne demandèrent ni ce qui amenait Albert chez eux, ni ce qu'il avait fait depuis si longtemps. Le jeune

homme assurait ses amis qu'il les retrouvait tels qu'il les avait quittés, que leur maison n'avait pas changé d'aspect et qu'ils étaient même moins vieillis qu'il l'avait cru d'abord. Puis il commença à parler de ses anciens jeux; il dit comme il se rappelait tout ce que le vieux Martin (c'est ainsi qu'il le nommait déjà) avait fabriqué pour lui. Le maître d'école souriait :

— Oui, quand depuis plus de cinquante ans on a toujours eu affaire aux enfans, on finit par savoir ce qui peut les amuser.

La femme se tourna vers Francine :

— Maintenant, vous pouvez, lui dit-elle, demander à M. Albert de vous raconter lui-même comme il faisait du tapage et comme ensuite il restait bien sage, regardant mon vieux tresser ses corbeilles de jonc.

Puis s'adressant au jeune homme :

— Mlle Francine ne pouvait jamais se rassasier d'entendre parler du petit Albert; je crois qu'elle ne venait chez nous que pour cela, car d'abord elle avait eu peur du cimetière. Mais quand nous parlions du petit Albert, elle écoutait des heures entières.

Albert vit que la jeune fille rougissait de nouveau, et plus encore que la première fois, et les paroles de la vieille lui rappelant le but de sa visite, il dit précipitamment :

— Père Martin, je voulais vous prier de me donner les clés du caveau.

Le bonhomme étendit la main vers le mur où la clé était pendue depuis que la maison existait, puis il chercha sa vieille calotte de velours.

— Il ne faut pas vous donner cette peine, dit Albert, — et il prit le bras du vieux pour le reconduire à sa chaise.

Mais celui-ci secoua sa tête blanche :

— Ceci est mon affaire; j'ai assez souvent descendu les marches pour ne pas y trébucher. Et c'est toujours œuvre pie de faire une visite aux morts.

Il était déjà sur le seuil et Albert le suivait silencieux. Ils furent bientôt devant la lourde porte de chêne; la clé grinça dans la serrure rouillée; un air humide leur frappa le visage et ils se mirent à descendre les marches.

— Votre mère est là, dit Martin en ôtant son bonnet.

Les yeux d'Albert avaient dû s'habituer d'abord à l'obscurité avant qu'il pût distinguer les cercueils. Les rangées entassées contre les murs ne laissaient que peu de place, au milieu, pour les cercueils isolés. Voilà donc celui qui renfermait sa mère! Comme le cercueil voisin, il était couvert de couronnes, fanées déjà, mais tressées depuis peu. Une main amie avait déposé là ce souvenir vivant. Le vieux Martin, qui ne le perdait pas de vue, bien qu'il fût resté

discrètement en arrière, devina sa pensée, et, comme répondant à une question :

— C'est Mlle Tinchen qui a fait cela ; à chaque anniversaire, des parens, des frères, de la nièce, elle apporte à chacun sa couronne, toujours à la même heure ; je l'attends déjà devant le caveau avec ma clé, ayant tout nettoyé, enlevé la poussière et les toiles d'araignée. Nous ne ferons plus souvent cette besogne ensemble. Elle s'en acquitte sans prononcer un mot. D'ailleurs qu'y aurait-il à dire? Elle sera la dernière, et si je lui survis, c'est moi qui lui apporterai sa couronne. Puis tout sera fini!

Il se recula jusqu'à la porte qu'il avait laissée ouverte, en voyant qu'Albert appuyait ses mains croisées sur le cercueil de sa mère. Le jeune homme était profondément ému.

— Ah! si elle vivait encore, se disait-il.

Tandis que le lieu de sa naissance avait seulement éveillé en lui le souvenir de ses jeux d'enfant, il se sentait maintenant envahi par une tristesse qui lui faisait comprendre qu'il avait perdu là une patrie. Il se reprochait vaguement de n'avoir plus rien de commun avec ces morts et d'avoir perdu tout droit sur ces tombeaux. Les couronnes même de sa vieille parente lui parurent un avertissement; elles semblaient lui dire que cette main serait la dernière qui apporterait aux morts un salut des vivans et lui rappeler un devoir oublié. Mais il revint à lui, jeta aux tombeaux un long regard d'adieu et sortit du caveau suivi du père Martin. La porte retomba derrière lui, et la claire, la chaude lumière du soleil frappa ses yeux encore humides. Il tendit la main au vieux Martin pour le remercier et prendre congé de lui, mais il aperçut Francine debout sur le seuil de la petite maison du maître d'école, et après avoir réfléchi un moment, il se dirigea vers elle. Elle le vit venir cette fois sans aucun embarras et lui dit :

— Ce sombre caveau m'a fait longtemps peur et j'ai toujours pensé qu'on reposait plus libre sous le libre ciel, plus voisin de la vie et de la lumière, de la vie qui ainsi, du moins, ne nous abandonne pas quand nous l'avons quittée. Cependant, il y a un sens aussi dans cet autre usage, d'unir ainsi côte à côte dans la mort tous les descendans d'une même famille ; c'est une bonne pensée à l'égard de leurs successeurs. Depuis que j'ai pu apporter ici des couronnes avec Mlle Tinchen, ce vieux caveau ne me fait plus la même impression qu'autrefois. Bien des peines de la vie deviennent plus faciles à supporter quand on pense aux morts. J'ai encore éprouvé cela aujourd'hui. C'était si puéril à moi de vous importuner, vous étranger, du souvenir de mes jeux d'enfant, si niaise de me trouver interdite devant vous parce que je rencontrais par hasard celui que je m'étais représenté dans mes méditations solitaires. C'était pourtant si simple et si

naturel! Mais je ne voudrais pas que vous m'en gardiez rancune. Nos destinées s'étaient confondues et croisées, et la terre sur laquelle nous nous rencontrions nous était en même temps chère et douloureuse à tous deux. Il ne faut pas nous quitter avec le souvenir de ce puéril embarras.

Elle le regardait franchement dans les yeux. Il lui tendit la main qu'elle prit sans façon.

— Je vous remercie, dit Albert, car c'est moi qui aurais dû vous demander pardon; j'ai eu tort. Je n'aurais pas dû jouer devant vous à cache-cache avec mon nom. Cela ne m'aurait pas d'ailleurs servi à grand'chose. Du moment que la vieille Martin me reconnaissait si bien...

— Oh! interrompit Francine en riant, c'est un cas tout spécial. La bonne femme a une sensibilité singulière qui s'est encore affinée depuis qu'elle est à moitié aveugle et presque tout à fait sourde. Depuis ce moment, il semble qu'elle jouisse d'une sorte de divination qui lui révèle à distance l'approche des gens et lui permet de reconnaître quels sont les sentimens ou les intentions qui les animent. Elle ne les voit ni ne les entend, mais elle n'oublie pas ce qu'ils lui font éprouver, et c'est à quoi elle les reconnaît. Elle ne veut pas convenir qu'il y a là quelque chose de surnaturel et se contente de dire que cela vient de l'isolement où elle vit avec ses souvenirs et ses rêveries. Cela peut être vrai, mais ce n'est pas là la seule raison. Mlle Tinchen, elle aussi, ne vit que pour elle, mais elle ne fait aucune distinction, et se figure qu'elle ne peut souffrir personne; je crois simplement qu'elle a peur de s'attacher à quelqu'un.

Ils étaient arrivés au chemin qui tourne autour du village, et marchaient en pleins champs. Francine voulait revenir; Albert la retint.

— Vos paroles m'ont fait voir ma vieille parente sous un jour tout nouveau, dit-il, et depuis que j'ai trouvé les couronnes fanées que sa main avait placées sur le tombeau de ma mère, il me semble que j'ai à lui demander pardon des préventions que j'ai eues si longtemps contre elle. Voulez-vous m'aider à en trouver l'occasion?

Francine réfléchit un moment.

— Cela ne sera pas si facile, répondit-elle. Qui sait d'abord si elle vous laissera arriver jusqu'à elle? et puis, par où commencer? Pas par un remercîment, à coup sûr. Ce qu'elle a fait avec sa ponctualité pédantesque comme un devoir et non comme une preuve d'affection, elle dira qu'elle ne l'a pas fait pour votre mère, mais pour sa nièce à elle, et pas même pour cette nièce, mais pour sa famille.

Or, n'appartenant plus à la famille, du moins par votre nom, vous n'avez à ses yeux aucun droit de la remercier, et le droit et le devoir, non pas le sentiment, sont pour elle toute la loi. Votre père a vendu la terre : c'est une chose qu'elle ne pardonnera ni à lui ni à vous.

— J'ai donc peu de chances, dit Albert, de trouver grâce devant elle. Et pourtant je n'ai aucun reproche à faire à mon père. Ce pays n'avait pu lui plaire; la vente de cette terre a été l'origine de l'aisance qu'il m'a laissée; c'est ainsi qu'il m'a donné la possibilité de suivre mes goûts, de voir un assez vaste coin du monde et d'en explorer les trésors. J'ai pu ainsi visiter la Grèce, l'Orient, l'Italie...

— Vraiment! dit la jeune fille; alors il est naturel que cette pauvre nature, ce pays sans beauté ne vous charme pas.

— Au contraire, dit vivement Albert; depuis aujourd'hui, je sens vivre en moi l'amour de la patrie, et il me semble que je comprends pour la première fois ce qui m'y ramenait toujours malgré moi, malgré les enchantemens des pays lointains. N'accusez pas la nature d'être chez nous pauvre et laide. Le spectacle que nous avons devant nous me fait soupirer après mes années d'enfance. Combien de fois ai-je parcouru ce chemin à côté de mes parens! c'était leur promenade quotidienne. Ici, devant nous, ce champ de blé ondoyant; là, derrière, la prairie que voile en ce moment cette vapeur qui suit l'orage, si bien qu'elle apparaît à nos yeux comme un vaste lac d'où les têtes des vieux chênes et les aulnes plantés au bord du ruisseau émergent comme des îlots de verdure. Et, plus loin, dans les reflets du soleil couchant qui colore de rose les nuages, sur ce fond de sapins, le petit village avec son clocher pointu! Les toits seuls brillent entre les arbres, car ceci est un caractère distinctif de nos villages; chaque maison est entourée d'arbres qui l'isolent des voisins. Et c'est un trait de mœurs nationales. On tient à s'enfermer chacun dans son humble maison, moitié défiance, moitié défaut de sociabilité. Il est vrai que cela nous a rendus faciles à contenter, économes, infatigables, durs à la peine.

— Je n'avais jamais pensé à tout cela, dit Francine, mais vous pouvez bien avoir raison. J'ai toujours pris ce chemin volontiers, et je commence à comprendre pourquoi.

Elle fut comme étonnée elle-même de ce qu'elle venait de dire; cependant elle se remit bientôt et, s'arrêtant brusquement :

— Il faut enfin rentrer. Que dirait la vieille demoiselle si je n'étais pas de retour pour le souper? Voyez, le soleil se couche déjà.

Devant eux s'étendait leur cher village, Zarchow, éclairé par la rougeur du soir. Toutes les vitres resplendissaient comme de l'or

embrasé, sous la profondeur de la verdure sombre. Un vent frais frappait le visage des promeneurs, et de la terre montaient des effluves composés de l'arome bienfaisant des herbes et des plantes.

— Voyez-vous, dit Albert, le grand toit de la vieille maison où nous avons tous les deux vécu nos rêves d'enfant et à laquelle nous avons dû dire tous les deux un si triste adieu? Et c'est tout cela qu'un millionnaire viendrait remplacer par l'étalage de son luxe insolent, et ce serait moi qui l'y aiderais!

— Vous ne ferez pas cela, dit Francine, et vous ne permettrez pas non plus qu'on touche à la maison de la demoiselle! Dès que Mlle Tinchen en sera sortie, elle tombera d'elle-même, et elle aura dès lors rempli sa destination. Combien de temps cela pourra-t-il encore durer?

— Je promets de faire ce que je pourrai, dit Albert prenant une résolution subite. Mais à votre tour, vous promettez de me conseiller et de m'aider?

— Moi? demanda la jeune fille; que puis-je faire?

Albert avait un mot sur les lèvres, mais il sentait que ce n'était pas le mot qu'il fallait dire en ce moment. Ils étaient sur le chemin qui conduisait de la rue du village à la maison de la demoiselle; Francine dit vivement :

— Ah! voici l'oncle Weinhold qui vient par le jardin. Je ne me sens vraiment pas en humeur de supporter ses plaisanteries. Bonne nuit, monsieur l'architecte!

Elle s'inclina légèrement et se hâta de rentrer.

Le vieux Weinhold avait bien vu Francine, cependant il se garda d'en souffler mot. Oui, il les avait bien vus tous les deux marchant dans la plaine; il avait même eu, en les voyant, un sourire malicieux et avait fait là-dessus ses réflexions. Le sort de Francine ne lui était pas indifférent.

Mais Albert, quoiqu'il se fût contenu jusqu'alors, avait le cœur trop plein pour se taire; et il y avait sur la figure riante du vieillard une bonhomie si engageante qu'il ne put garder longtemps son secret. Certains hommes habitués à concentrer en eux-mêmes leurs émotions, quand ils surmontent enfin leur timidité, sont plus impétueux, plus abondans, plus hardis que les autres dans leurs confidences. Tel était Albert, et lorsqu'il commença à parler le vieillard pouvait à peine le suivre dans ses explosions de sentiment, dans les plans qu'il faisait, après avoir tant hésité et combattu.

Un domestique survenant interrompit leurs confidences. Il tendit au jardinier un télégramme qu'un messager, disait-il, avait apporté de la station voisine.

— Ce doit être une dépêche du nabab, dit le vieillard, car, excepté lui, personne dans la ville ne sait que je suis ici. J'en ai fait

un mystère précisément par peur des télégrammes. Laissons celui-là dormir jusqu'à demain matin.

— Mais il se pourrait, dit Albert puisque vous supposez qu'il vient du conseiller, qu'il eût rapport à l'objet de notre conversation...

— Ah! vous êtes de l'époque du télégraphe, vous, dit le vieillard, et il est possible en somme que la nouvelle vous concerne plus directement que moi. Allons, courage, peut-être vient-elle au-devant de nos désirs.

Il ouvrit la dépêche avec circonspection.

— Oui, c'est bien du nabab, dit-il. Ah! il y en a long; et, sans compter le salaire du messager, chaque mot coûte cinq pfennigs. Lisez, mon cher; avec cette maudite lampe, on ne voit rien.

Albert prit vivement la feuille et lut :

« Vous et de Grais, restez. Viens demain par le premier train. Commandez voiture à la station. Maison de la demoiselle, affaire bâclée. Idée admirable. Faites plan comme si elle n'existait déjà plus. »

Albert laissa tomber la feuille et regarda son vieil ami épouvanté, l'interrogeant des yeux. Cette nouvelle venait de renverser tout l'échafaudage de leurs projets.

VIII.

Le lendemain, dès la première heure, Albert se promenait dans le jardin tout parfumé, mouillé de rosée et tout illuminé de la clarté du soleil levant. Involontairement il prit le chemin par où il était passé la veille avec Francine, quand l'orage les avait surpris, et le rouge lui montait au visage en s'avouant que les impressions de cette journée avaient rejeté dans l'ombre les souvenirs de ses années d'enfance. Il aurait voulu se livrer tout entier à la joie, tant il se sentait inondé de bonheur; mais, en réfléchissant, des doutes commençaient à naître en lui et il s'efforçait de chasser des réflexions qui menaçaient de détruire son bonheur. Pourtant plus il songeait, plus l'idée de prendre un parti l'effrayait; il s'abandonnait au hasard; pour la première fois il apprenait que le cœur devance la réflexion et qu'on lui obéit involontairement comme à une puissance supérieure à laquelle on se livre les yeux fermés. Il se trouvait alors sur le terrain qui montait doucement derrière la maison de la demoiselle. Et ce fut comme un avertissement secret de protéger sa vieille parente, peut-être aussi de sauver la maisonnette qui lui était devenue chère, parce qu'il savait que Francine y avait trouvé asile et protection dans ses jours d'abandon. Il n'hésita plus et se dirigea

d'un pas rapide vers la maison. La porte était ouverte ; la vieille femme de ménage balayait la petite antichambre. Albert entra sans rien demander. La bonne femme fut d'abord très surprise et fit mine de barrer le chemin à l'intrus, mais, voyant celui-ci passer sans prendre garde à elle et frapper à la porte de la chambre, elle le laissa faire et attendit silencieusement ce qui allait arriver. Le jeune homme dut frapper plusieurs fois ; une voix faible, mais ferme, dit enfin :

— Entrez.

Il franchit le seuil. La description que lui avait faite Francine l'avait si bien orienté qu'il traversa d'un pas sûr la chambre qui menait au petit cabinet sur le jardin ; la bonne dame était toujours assise là, dans son fauteuil, comme au temps où elle avait reçu Francine ; elle tenait à la main un vieux livre d'hymnes où chaque matin elle avait coutume de lire à demi-voix. Depuis longtemps, à la vérité, ses yeux lui refusaient le service ; mais comme elle savait tout le livre par cœur, il lui suffisait d'y jeter de temps en temps un regard pour aider sa mémoire, car elle n'aurait pu souffrir qu'une seule syllabe manquât ou ne fût pas prononcée correctement.

Elle regarda d'un air surpris le visiteur, qui se tenait respectueusement debout, puis, relevant ses besicles sur son front, elle lui demanda brusquement :

— Que voulez-vous ?

Albert avança d'un pas :

— D'abord, dit-il, remercier la main qui a pris soin du tombeau de ma mère.

La vieille femme jeta sur lui un regard inquisiteur, puis elle passa sa main sur ses yeux comme pour en enlever un voile. Et fort tranquillement :

— Ah ! vous êtes ?..

Elle s'interrompit, comme ayant peur de prononcer un nom et continua :

— Je ne mérite aucun remercîment, du moins de vous. Si j'entretiens la sépulture de mes ancêtres, c'est mon droit, et comme je suis la dernière de la famille, je l'exerce pour eux autant que pour moi. Il faut maintenir son droit, surtout lorsqu'il est menacé. Il faut aussi avoir toujours devant les yeux ceux qui ne sont plus et aussi la pensée de la mort, car peut-être qu'à la dernière heure ce ne sera déjà plus le temps d'y songer.

— Si vous réclamez cela comme votre droit, répliqua Albert, vous devez m'accorder aussi le droit de me présenter devant celle qui nomme ma mère sa parente et qui conserve son souvenir.

Mlle Tinchen réfléchit un moment. La solitude l'avait déshabituée de répondre vite ; mais, forcée par la vie de soutenir des droits qu'on

voulait toujours lui contester, le vrai moyen de l'aborder, c'était de faire valoir devant elle des droits.

— Votre mère était l'enfant de mon frère, dit-elle après une pause, c'était une Zarchow comme moi; mais vous, vous n'appartenez pas à la famille; je n'ai donc rien à vous accorder.

— Au petit-fils de votre frère? demanda Albert.

La demoiselle l'examina encore et reprit, mais cette fois d'un ton plus doux :

— Vous ne lui ressemblez pas; vous ressemblez au mari de ma nièce. Mais soit; je ne veux plus repousser vos remercîmens, car, à la rigueur, je puis vous compter parmi mes parens éloignés, sinon parmi ma famille véritable.

Puis, comme si elle fût allée déjà trop loin dans ses concessions, elle continua d'un ton plus dur :

— Désirez-vous encore quelque chose?

Albert ne savait trop comment renouer l'entretien et réfléchit un moment :

— Mademoiselle, reprit-il, savez-vous que ces droits que vous invoquez, on cherche en ce moment même à vous les disputer? C'est précisément pourquoi vous me voyez. Vous m'avez fait l'honneur de me compter dans une certaine mesure parmi votre parenté. Cela me donne à mon tour un droit et m'impose un devoir, celui d'offrir mon appui à la sœur de mon grand-père lorsqu'on veut sinon anéantir tout à fait, au moins diminuer et limiter ses droits. Je sais que le danger menace.

La vieille dame ne broncha pas :

— J'ai mes papiers, dit-elle, et avec eux j'ai toujours su me protéger toute seule.

Albert répliqua vivement :

— Mais ces papiers n'empêcheront pas qu'on ne vous rende le séjour de la maison insupportable. On a l'intention de bâtir en face de votre fenêtre un bâtiment avec une machine à vapeur qui travaillera d'une façon continue. On vous prendra l'air et la lumière.

— Si les lois permettent cela, dit la vieille dame, il faut bien que je le laisse faire. Quand cette maison fut bâtie, on l'éleva, il est vrai, sur des fondemens plus solides que ceux d'aujourd'hui, on 'éleva sur le terrain des traditions de famille. Qui eût dit alors que ce bien pourrait appartenir à un autre qu'à un Zarchow! car ceux-là n'auraient pas osé toucher à cette maison, qui pouvait devenir un asile pour leurs propres enfans. Mais maintenant cette propriété est une marchandise; ma petite maison et moi nous serons vendues avec elle; nous sommes devenues la pierre d'achoppement. Je combattrai du moins pour cette relique de famille jusqu'au dernier souffle, qui en terminant ma vie effacera pour toujours le nom des Zarchow.

Elle avait dit cela d'un ton très résolu, sans ombre de sensibilité, mais aussi sans amertume. Pourtant Albert baissait les yeux; car s'il lui était difficile d'admettre le reproche que ces paroles contenaient pour son père, il ne pouvait pas se dissimuler que, de la part de la vieille dame, il fût pourtant bien naturel. Elle comprit sans doute ce qui se passait en lui, car elle ajouta :

— Je ne vous fais aucun reproche; Dieu me garde d'être injuste envers un innocent ou de l'affliger volontairement! Mais je voudrais aussi être à l'abri des vexations. D'ailleurs, un pareil commerce n'a jamais été béni de Dieu. L'endroit était, dit-on, antipathique à votre père; son successeur, un brave homme du reste, s'y est ruiné, et le propriétaire actuel (sa lèvre eut un sourire de dédain) ne se ruinera peut-être pas, mais il n'est pas homme à comprendre ce que vaut une terre qui a été le berceau de nos aïeux. Notre temps ne connaît plus ces sentimens, et puis, il vous manque cette simplicité de goûts qui soutenait jadis toutes ces choses. N'a-t-il pas osé me dire qu'un aussi pauvre logement ne pouvait convenir à une haute et noble dame comme moi? Comme si cela ajoutait ou retranchait quelque chose à la noblesse, et comme si un compliment sortant de sa bouche pouvait faire la moindre impression sur moi! Mais pourquoi vais-je vous raconter tout cela?

Elle reprit son livre, qu'elle avait soigneusement déposé sur l'appui de la fenêtre, pour montrer qu'elle considérait l'entretien comme terminé. Mais Albert fit un pas pour se rapprocher d'elle.

— J'ai encore une prière à vous adresser, dit-il.

— A moi?

Et elle le regarda, étonnée.

— Personne n'a coutume de me prier, car chacun sait que je ne suis guère en situation d'accorder quoi que ce soit. Une pauvre vieille femme qui vit tout entière dans le passé ne peut donner au temps présent aucun conseil, et d'ailleurs je n'y tiens pas autrement. Je rends justice à chacun, mais je ne donne rien de plus à personne, ni conseils, ni aide, ni affection. Je ne veux devoir un remercîment à qui que ce soit, mais personne non plus ne m'en devra. Ne mériter aucune reconnaissance, cela garantit contre l'ingratitude.

— J'essaierais, dit Albert, de vous contredire, si je ne savais pas que vous êtes vous-même infidèle à votre maxime.

— Que voulez-vous dire par là? dit la vieille dame d'un ton presque irrité.

Albert reprit avec feu :

— Vous recueillez chez vous une jeune fille abandonnée, sans appui, à laquelle aucun lien ne vous rattachait, que vous ne connaissiez pas, et à qui vous avez rendu le plus grand service que quelqu'un pût lui rendre. Et cette jeune fille le sait, et elle vous en

remercie, non pas avec des paroles, car vous les repousseriez comme vous avez repoussé les miennes, mais avec son cœur, et pour toujours.

La vieille femme se redressa.

— Et à qui dois-je compte de ce que j'ai fait? Mlle Fliegner n'était pas sans appui, elle avait son oncle. Elle n'est pas mon hôtesse, mais nous nous arrangeons ensemble. C'est une résolution libre de part et d'autre. Il est même possible qu'elle ait le droit de loger dans cette maison : il est déjà arrivé plus d'une fois que plusieurs ayant droit se sont installées ensemble ici. Elle ne me doit aucun remercîment et je n'en veux aucun d'elle. Et elle peut rester ici tant qu'elle voudra; je le lui ai permis, et je ne reprendrai pas ma parole tant qu'elle ne portera pas atteinte à mes droits. Mais elle peut aussi partir quand elle voudra. Telles sont nos conventions, il n'y en a pas d'autres.

— Ce n'est pas ce que pense Mlle Francine, dit Albert.

— Si vous la connaissez, comme vos paroles le font supposer, dit la vieille dame, dites-lui alors de prendre garde d'exprimer des pensées qui pourraient troubler notre entente. Les jeunes gens pensent autrement que les vieillards, c'est tout naturel; mais les vieux ne changent plus leurs principes, et je ne sais pas comment j'aurais pu vivre si je ne m'étais pas arrêté aux miens depuis plus de soixante ans que j'habite cette maison et que je suis seule dans le monde. Toute chose ne convient pas à tout le monde. Mais je ne sais pourquoi je vous dis tout cela. Peut-être parce qu'en vous regardant je démêle en vous des traits qui rappellent les Zarchow, ce que je ne voulais pas admettre d'abord. Mais vous avez droit à ces traits par votre mère; c'est pourquoi je puis m'ouvrir à vous plutôt qu'à un autre. Aussi je vous concède le droit de continuer à parler, et vous pouvez me raconter ce que vous avez à me dire de Mlle Fliegner, quoique je ne voie pas en quoi cela puisse me toucher.

Elle fit un mouvement de la main et montra la seule chaise qu'il y eût encore dans la chambre. Albert la prit et s'y assit. Si mince que fût cette faveur, c'en était une pourtant, et il se sentit déjà plus rapproché d'elle.

— Je connais cette jeune fille depuis hier seulement, dit-il; je me rencontrai ici avec son oncle, M. Weinhold, et il nous fit faire connaissance.

— Elle m'a raconté ça, dit la vieille dame, mais sans me dire votre nom; peut-être craignait-elle de réveiller en moi un souvenir pénible; c'était une sottise. Je n'aime personne, mais je ne hais non plus personne; je ne dois de reconnaissance à personne, mais pour personne non plus je n'ai de rancune. Votre père m'a tour-

mentée, encore peut-être ne le voulait-il pas, mais je l'ai toujours évité depuis. Vous n'êtes pour rien dans tout cela, et Francine aurait pu me dire que vous étiez à Zarchow.

— Elle n'a su elle-même qui j'étais qu'hier après l'orage, et par hasard, dit Albert.

— Ensuite vous l'avez rencontrée chez le maître d'école, qui vous a ouvert le caveau. J'étais fâchée de cela et je lui avais déjà défendu de le faire. Qu'est-ce qu'un étranger peut avoir à faire là où il n'y a que des Zarchow? Mais vous alliez voir votre mère; il n'y a rien à dire à cela. La bonne Adèle est morte jeune, et elle était heureuse, je crois!

Elle prononça ces mots d'une voix émue, et Albert lui tendit la main, mais elle ne la prit pas et se contenta de baisser un moment les yeux. Elle reprit :

— Mlle Fliegner est une jeune fille honnête et franche, à qui la vie n'a pas été douce et qui néanmoins sait porter la tête haute. Si on nous rendait impossible le séjour de cette maison, elle en souffrirait peut-être plus que moi. Combien de temps dois-je vivre encore? Je trouverai toujours dans Zarchow une petite chambre pour y mourir. Cet homme, hier, m'offrait un palais et avec ça de l'or; il y en avait plein la table. Mais une Zarchow ne démord pas pour de l'argent d'une parcelle de son droit; elle ne peut être réduite que par la force, par votre soi-disant force légale. Vous avez fait dans ces dernières années tant de lois nouvelles qu'on en peut trouver une qui convienne à toutes les situations. Cela me ferait de la peine pour Francine; elle m'a tout raconté, le petit cheval de bois, l'orage, votre rencontre chez le maître d'école, la promenade, tout. Mais je vous avertis : ne lui troublez pas la tête. Je ne dis pas cela pour Francine, qui est honnête; je n'ai rien à craindre d'elle; mais je ne voudrais pas que le petit-fils de mon frère...

Albert saisit la vieille main ridée et y posa ses lèvres. La vieille demoiselle se laissa faire, comme si elle n'y prenait pas garde.

— Voyons, que voulez-vous donc? dit-elle.

— Vous dire que votre frère, s'il vivait encore, n'aurait pas à rougir de son petit-fils; vous dire que j'aime Francine, mais que je ne sais comment le lui faire comprendre et que j'étais venu pour vous prier de le lui dire. Vous avez recueilli Francine, elle tient à vous, elle vous a placée dans son cœur, et je ne voudrais pas recevoir mon bonheur d'une autre main que la vôtre.

Il tenait toujours la main de la vieille fille, mais celle-ci la dégagea et se couvrit la figure. Elle resta ainsi longtemps, longtemps penchée. A quoi pensait-elle? Quels lointains ou quels douloureux souvenirs lui revenaient-ils? Qui pourrait le savoir? Elle ne l'a pas dit. Elle respirait profondément comme si elle dormait,

et Albert n'osait pas prononcer un mot tant le moment était solennel et tant l'image de la vieille fille lui commandait le respect.

Enfin, elle se redressa. Ses yeux n'étaient pas humides, ses traits avaient gardé leur impassibilité et elle dit, très calme :

— Je parlerai à Mlle Fliegner. Il est plus convenable que je lui parle d'abord plutôt que de vous laisser, vous jeunes gens, traiter cette affaire seuls. Je ne sais pas non plus, il est vrai, comment on s'y prend en pareil cas, mais je dirai les choses tout bonnement. Allez, Albert! je sais votre prénom, car je vous ai tenu sur les fonts baptismaux. En ce temps-là, je venais encore, en certaines occasions, dans la maison des maîtres. Dans une heure environ, vous pourrez connaître la réponse. Je suppose que vous aurez de quoi suffire aux besoins de cette jeune fille; c'est une question sérieuse. Si vous étiez un Zarchow, il ne conviendrait pas que vous prissiez une bourgeoise pour femme; mais de Grais, cela n'est pas une famille, en somme, — et... d'ailleurs, c'est votre affaire. »

Elle ne permit pas qu'Albert tînt sa main plus longtemps; elle l'empêcha d'ajouter un mot de plus et lui montra la porte d'un léger mouvement de tête. Il sortit; la vieille fille resta seule :

— Voilà ce qui arrive, se disait-elle d'une voix si faible qu'on l'entendait à peine, quand on se laisse séduire, quand on se mêle aux hommes qui ne vous sont rien. Mais le fils de ma petite Adèle ne m'est-il rien? S'il était un Zarchow, et Mlle Fliegner — ma Francine!.. Mais elle ne doit pas se douter que je la regretterai. Qu'ils me mettent donc dans la fosse et qu'ils pensent : « Elle n'aimait plus personne depuis longtemps, elle n'avait peut-être jamais eu de cœur. Ah! Dieu! »

Elle ajouta après une pause :

— Francine sera heureuse avec ce jeune homme. Je ne me suis jamais fiée à un homme, mais celui-là a quelque chose de sa mère; seulement, je ne voulais pas le lui dire parce que cela m'eût attendrie.

La pauvre vieille dame! Durant sa longue vie, elle s'était vraiment imaginé qu'elle n'avait d'affection pour personne. En tous cas, elle était persuadée que nul n'avait jamais remarqué en elle le moindre accès de sensibilité; du reste, dans sa solitude, elle était à l'abri des remarques importunes, et voilà tout à coup qu'un être vivant près d'elle était sûr que dans sa poitrine battait un cœur fidèle et simple, et voilà qu'un parent lui surgissait. Elle croyait bien l'avoir tenu à distance, quoiqu'elle lui eût volontiers sauté au cou (car elle avait aimé sa mère comme son propre enfant) et voilà cependant qu'à son tour il remettait son sort entre ses mains!

Francine avait vu Albert entrer dans la petite maison et en sortir. Qu'avait-il voulu demander à la vieille tante, comment était-il

parvenu jusqu'à elle? Elle se cassa la tête à chercher sans trouver de réponse. Aussi bien quand elle cherchait à voir clair dans sa pensée, rougissait-elle et s'empressait de détourner le cours de sa rêverie : — Cela n'est pas possible, murmurait-elle, — et cependant elle cherchait toujours et toujours arrivait à la même conclusion, dont elle tâchait de se démontrer l'impossibilité. Elle voulait entrer dans la chambre de sa protectrice, comme elle y entrait chaque matin, et elle reculait sans s'avouer le motif de son hésitation. Elle tint longtemps dans sa main le loquet de la porte entr'ouverte; enfin, elle prit une décision et la referma avec bruit. Elle voulait attendre qu'on l'appelât, comme si elle avait peur d'affronter cette fois les regards de la vieille femme. Cette petite ruse lui réussit :

— Francine, cria-t-elle, est-ce toi?

Francine entra. Elle se tenait debout, dans le cadre de la porte, éclairée par la lumière qui venait de la fenêtre du jardin, hésitante, embarrassée, attendant la solution de l'énigme.

Mlle Tinchen lui fit signe d'approcher, et, du ton le plus froid qu'elle pût prendre :

— Mademoiselle Fliegner, lui dit-elle, j'ai une proposition à vous transmettre. Mais je ne sais pas comment m'y prendre, quoique le jeune homme dont il s'agit ait avec moi une espèce de parenté. Vous avez fait sa connaissance hier. Dans une heure, il viendra chercher une réponse. Que dois-je lui dire?

Francine la regarda d'abord comme si elle ne comprenait pas, puis le sang lui montant au visage, elle devint rouge jusqu'à la racine des cheveux. Elle restait debout, tremblante; pas une parole ne sortait de ses lèvres. Subitement elle courut à sa vieille amie, se jeta dans ses bras, appuya ses joues brûlantes contre les joues pâles de la vieille femme, et des larmes de bonheur lui jaillirent des yeux.

Et la vieille femme? Elle avait oublié toutes ses maximes et sa main tremblante flattait doucement les joues, les cheveux de la jeune fille. Ses yeux s'étaient mouillés, ce qui n'était pas arrivé depuis bien des années, et elle songeait au temps si lointain où, elle aussi, elle était jeune; mais elle se mit à penser bien vite non plus à elle, mais à ce jeune cœur qu'elle sentait battre contre le sien.

IX.

Pendant ce temps, le conseiller de commerce était arrivé. Il avait amené avec lui un jurisconsulte, le conseiller de justice Stamm, pour trancher le plus tôt possible la question Zarchow.

Le vieux Weinhold attendait son terrible patron. Il se promenait de long en large, assez agité, dans la salle qui menait au jardin, car la mission que lui avait donnée Albert lui tenait au cœur, et le télé-

gramme du conseiller le préoccupait. Il savait que cet homme avait le talent d'écarter les difficultés qu'il rencontrait sur sa route et qu'il ne tenait que plus ferme à ses plans quand des obstacles imprévus venaient les contrarier. Mais il ne fallait pas que Bœrsheim pût s'apercevoir de son inquiétude; il ne devait pas trahir son plan, qui était simple : démontrer au conseiller que la possession de Zarchow lui serait inutile, l'en dégoûter, racheter la terre pour Albert, unir Albert à Francine et assurer ainsi l'avenir de la jeune fille. Il était persuadé qu'il était l'inventeur de cette combinaison et en était fier; l'heure qui allait suivre en amènerait peut-être le succès! Il reçut donc avec un air de joie le conseiller de commerce et le conseiller de justice Stamm, qui nécessairement était aussi de ses amis : il connaissait tout le monde.

— Cher monsieur, dit-il au conseiller, quand celui-ci fut descendu de voiture, soyez le bienvenu et ne me laissez pas plus longtemps à la torture. Vous avez certainement encore quelque idée de génie. Alors la maison de la demoiselle est enlevée? Je ne vois donc plus de difficultés et j'ai déjà fait le plan de vos nouveaux jardins. Je vous promets que vous serez content.

Le conseiller descendit de sa voiture majestueusement; il avait l'air sûr de la victoire :

— Tant mieux, tant mieux, dit-il; dans une demi-heure, nous aurons fini. La voiture doit me ramener. Le conseiller de justice reste ici et reviendra avec vous. Ma femme vous attend tous les trois ce soir pour souper.

— Ainsi, dit le jardinier quand ils furent entrés dans la chambre, la maison de la demoiselle n'existe plus?

— Elle n'existe plus! répondit le conseiller, ou pour ainsi dire plus. Demandez à M. Stamm.

Celui-ci fit un signe d'approbation et tira des actes d'un portefeuille.

— Parfait! dit d'un air joyeux le jardinier. Mais puis-je vous demander comment vous avez obtenu ce beau résultat?

— Pouvons-nous vous le demander, cher M. Stamm? dit le conseiller de commerce.

— Pourquoi pas? répondit M. Stamm; nous pouvons le dire, surtout à M. Weinhold, qui partage nos intérêts.

— Eh bien! dit le conseiller de commerce, — et prenant sa tabatière d'or, il s'étendit commodément dans son fauteuil, — je vous ai parlé, je crois, de cette ligne de communication qui doit passer sur ma propriété et doit avoir là une station pour mon usage personnel. Hier au soir, nous avons eu une séance de comité, que je présidais. J'ai offert sans indemnité tout le terrain nécessaire, à la seule condition que la ligne coupât précisément en deux la maison

de la demoiselle, qui serait ainsi expropriée pour cause d'utilité publique.

— Et cela peut se faire? dit Weinhold.

— Certainement, répondit le conseiller de commerce. La vieille sorcière verra que nous sommes encore puissant et que nous ne courberons pas la tête devant son entêtement. Mais vous me connaissez, mon cher ami, et la dernière des Zarchow n'y perdra rien. Je lui fais bâtir une autre maison dans le village et je lui donne une indemnité telle pour le jardin et pour son droit de pâturage qu'elle n'aura jamais été si riche.

Le jardinier fit semblant d'essuyer une larme d'attendrissement et secoua la main du conseiller de commerce :

— C'est bien, dit-il; qu'on vienne me dire encore qu'il n'y a plus de générosité dans le monde! — Et se tournant vers le jurisconsulte, il ajouta : — Voici un homme qui achète pour un prix exagéré un vrai désert de sable, laid, sans valeur, et cela uniquement pour abandonner, sans indemnité, le terrain dont on aura besoin pour un tracé de chemin de fer d'un rapport douteux, en même temps que pour donner un meilleur logement et un magnifique revenu à une vieille demoiselle qui ne lui est rien! Et on dit encore que notre époque n'est pas capable de dévoûmens!

Le conseiller de commerce, comme s'il n'avait pas entendu, reprit :

— Je vous avais promis de vous débarrasser de la maison de la demoiselle : c'est fait. Montrez-nous maintenant vos plans pour le parc et le château.

— Débarrasser? dit Weinhold d'un ton tragique. Vous appelez cela débarrasser! Oui vraiment, nous voilà débarrassés de la maison de la demoiselle; mais à sa place, nous avons, à travers le terrain du parc, à cent pas du château, un chemin de fer, ce qui est mille fois pis. Je veux croire que vous n'avez parlé qu'en plaisantant, et je suis heureux de vous voir d'aussi belle humeur.

Le conseiller de commerce bondit. De temps en temps la pensée lui revenait qu'en fin de compte c'était lui qui payait, et que ces messieurs étaient à sa solde.

Mais le vieux jardinier expliqua alors très sérieusement qu'une ligne de chemin de fer détruisait tous leurs projets, et il en donna des preuves si claires, si convaincantes, que le conseiller de justice d'abord, puis le conseiller de commerce, durent lui donner raison. Le premier dit qu'au surplus il fallait commencer par compulser les actes dans l'intérêt de la compagnie dont il était l'avoué.

Le conseiller de commerce alla dans sa chambre pour chercher dans son coffre-fort (le premier meuble qu'il eût installé dans sa nouvelle acquisition) les pièces concernant l'achat et les charges de

Zarchow. Weinhold profita de son absence pour mettre l'avoué dans ses intérêts.

Il recommença ensuite à discuter avec le conseiller de commerce l'utilité de la maison de la demoiselle, tandis que le jurisconsulte feuilletait les actes et hochait la tête. Il y avait là, disait-il, des choses étranges, surannées, passées d'usage, mais cependant des droits parfaitement inattaquables. Pour la maison de la demoiselle, par exemple, la chose n'était ni si simple ni si sûre qu'elle paraissait l'être tout d'abord. Il pensait pouvoir l'exproprier, mais il faudrait pour cela beaucoup de temps. Les hypothèques n'étaient pas encore purgées. Le contrat de vente n'était pas enregistré. Les droits du nouveau propriétaire n'étaient pas définitivement établis.

Les coups tombaient l'un après l'autre sur le pauvre homme, qui, par nature et par habitude, était disposé à terminer promptement toutes les affaires, et auquel une seule qualité manquait pour qu'il fût un homme d'affaires accompli, — la patience. Il l'avait vite perdue cette fois ; il tirait à chaque instant sa montre de son gousset pour calculer combien il avait de temps encore jusqu'à l'heure du train ; car sa présence à la bourse était ce jour-là absolument nécessaire.

— Tant d'affaires, disait-il pour bâtir une méchante maisonnette de campagne que j'aurais préféré payer dix fois son prix, car ce n'est pas l'argent qui m'arrête !

Précisément M. Weinhold pouvait lui en proposer une, qu'il avait aménagée lui-même , qui était prête et qu'on pouvait acheter au-dessous de sa valeur :

— Oui, mais que ferai-je de Zarchow? dit le conseiller de commerce.

— J'ai un acheteur pour Zarchow, et comme les titres de propriété ne sont pas encore enregistrés, comme je viens de l'apprendre, il suffit de changer le nom, dit Weinhold.

Le conseiller de commerce réfléchit un moment pour retrouver son calme, car dès qu'il s'occupait d'une affaire, toute sa présence d'esprit lui revenait.

— Oui, si je pouvais terminer tout de suite la chose, de façon à ne plus jamais en entendre parler, dit-il.

— Pourquoi pas? dit Weinhold. J'ai un acheteur, et ici même. M. le conseiller de justice se trouve là aussi, et on peut conclure tout de suite.

— C'est vous l'acheteur? dit le conseiller de commerce en l'examinant.

Weinhold se mit à rire à haute voix :

— Moi? oh! non. Mon art ne m'a pas encore mis en situation d'acheter une terre, et d'ailleurs j'en sais qui me conviendraient

mieux que Zarchow. Mais mon acheteur est sûr, et je réponds de lui.

Le conseiller de commerce était redevenu gai; du moins prenait-il la chose en plaisantant. Il ne voulait pas paraître avoir été battu; au contraire, il savait donner à l'affaire une tournure telle qu'elle avait l'air de venir de lui, et il la traitait comme une chose sans importance. Seulement il fallait vite rédiger le contrat, car il ne restait plus qu'un quart d'heure, juste le temps de signer et de se débarrasser d'un trait de plume de toute cette ennuyeuse affaire.

Il ne manquait plus que l'acquéreur, dont le vieux Weinhold persistait à faire mystère.

Albert entra sérieux et ému. Il regarda les trois hommes, qui discutaient avec animation autour de la table. Mais Weinhold l'eut à peine aperçu qu'il s'élança d'un air joyeux vers lui, s'inclina profondément et lui dit :

— Soyez le bienvenu, mon cher ami, sur votre propriété, et considérez-nous comme vos hôtes.

— Alors, c'est vous, dit en riant le conseiller de commerce, c'est vous l'homme aimable qui me délivrez de ce cauchemar avec sa maison maudite! Vous avez à remercier notre ami commun. Bravo!

Seules les signatures manquaient encore; tous étaient de la meilleure humeur, et le conseiller de commerce partit quand le jurisconsulte lui eut promis de veiller à ce que toutes les formalités nécessaires fussent accomplies.

— Ai-je bien rempli ma tâche? demanda le vieux Weinhold, quand il fut seul avec Albert.

Celui-ci, sérieux et étonné comme un dormeur qui s'éveille en plein midi, sauta au cou de Weinhold.

— Ho! ho! dit celui-ci, vous vous trompez d'adresse. Il voulait rire, mais en voyant le jeune homme si ému, il porta la main à ses yeux. La plaisanterie n'était plus de saison.

— Et que dit Francine? demanda-t-il.

— Elle ne sait rien encore, rien que ce que la tante Tinchen a pu lui dire.

— La vieille demoiselle! dit Weinhold, et il avait retrouvé toute sa gaîté. Vous êtes notre maître à tous, et sans avoir l'air d'y toucher, vous nous faites entrer dans vos plans et vous faites de nous ce que vous voulez. Le conseiller de commerce lui-même, qui croit pouvoir duper tout le monde, doit faire comme les autres. Je deviens marchand de biens, moi qui suis un ennemi de l'agriculture parce que, dans son orgueil, elle traite le jardinage comme un enfant d'un

autre lit; et la vieille demoiselle qui, dans son ordre antique de Sainte-Catherine est certainement ennemie de tous les hommes et du mariage, la vieille demoiselle vous marie.

— Ne l'attaquez pas, dit Albert, car pour parler votre langage, c'est un arbre ancien et de peu d'apparence, mais solide et vigoureux, une vraie relique, un vénérable débris du passé.

— Et qui ne sera jamais transplanté, ajouta le jardinier. Enfin nous devons tous vous aider à reprendre la propriété de Zarchow, afin que le vieil arbre ne soit pas déraciné et afin que la maison de la demoiselle, cette relique que dédaigne la frivolité du temps présent, soit maintenue. C'était vraiment le moment d'agir; car notre nabab avait comme Archimède trouvé son point d'appui, et demain la maisonnette, la vieille demoiselle, ce donjon-ci, tout le vieux Zarchow était détruit? Mais que vois-je? et n'avions-nous pas assez de miracles comme cela?

Albert se retourna, et qui vit-il venir, s'appuyant au bras de Francine, derrière la coudraie où il se cachait quand il était enfant? La vieille demoiselle. Le jeune homme alla vivement au-devant d'elle; elle était obligée de reprendre haleine. Francine, toute rouge, baissait les yeux.

— Ma tante! vous ici, dit Albert.

— C'est la première fois depuis soixante ans, dit-elle. Je ne veux plus me plaindre de la jeune génération. Elle se conforme aux lois de son temps, comme moi à celles du mien.

Elle leva les yeux et ajouta:

— Voici la maison de mes parens, presque telle qu'elle était.

— C'est aussi la mienne et celle de Francine, dit Albert.

— Je ne veux pas y entrer! dit la vieille. Albert, vous qui êtes le petit-fils de mon frère, je vous amène cette enfant. Je lui dois beaucoup, et c'est elle qui m'a réconciliée avec la jeunesse.

Albert tendit la main à Francine. Elle avait des larmes dans les yeux. Mais elle ne disait rien; son bras gauche soutenait sa vieille amie.

Albert murmura:

— La maison des ancêtres sera notre maison. Voulez-vous, Francine?

— Elle veut bien, répondit pour elle la vieille fille.

G. DE PUTLITZ.

(Traduit de l'allemand.)

LA LOI DE 1849

ET

L'EXPULSION DES ÉTRANGERS

Un député des Bouches-du-Rhône a dit, dans la séance du 24 février 1882 : « Un homme a été expulsé : cet homme, cet étranger, qui a fait depuis longtemps le sacrifice de sa vie et de sa liberté, ne mériterait peut-être pas par lui-même, en ce sens qu'il n'est qu'un passant mêlé à une révolution, que la question de son expulsion fût portée à cette tribune ; mais quand on viole l'hospitalité en France, lorsqu'on expulse de France un étranger sous un gouvernement qui s'intitule démocratique, lorsqu'on chasse un homme qui a cru à notre hospitalité, on touche à la liberté, on touche au principe même de la république. Du reste, nous sommes de ceux qui pensent que, pour la France, il n'y a pas d'étrangers. »

Cette ardente protestation amena M. de Freycinet, président du conseil, à la tribune. L'honorable ministre, après avoir rappelé qu'une loi du 3 décembre 1849 donnait au gouvernement français un pouvoir illimité à l'égard des étrangers, s'exprima dans les termes suivans : « Je suis porté à reconnaître qu'il y a, en effet, dans les termes par trop vagues, un peu trop indéfinis de la loi de 1849, une part si large au pouvoir discrétionnaire qu'elle en est quelque peu embarrassante. Je le reconnais et je m'empresse d'ajouter que le gouvernement, placé à ce point de vue, s'est demandé s'il ne conviendrait pas de restreindre dans une certaine mesure ou tout au moins de définir le pouvoir; je le répète, un peu embarrassant qui lui est confié. Dans quelle mesure exacte cette modification

peut-elle être faite? Je ne l'indiquerai pas. Mais, dans un temps prochain, nous déposerons ici un projet de modification qui, tout en laissant l'état armé comme il doit l'être dans des cas semblables, pourra réduire la part d'interprétation trop large qui reste au gouvernement. » Cette promesse a été tenue. Les ministres de l'intérieur et de la justice ont présenté à la chambre des députés un projet qui maintient le principe du droit à l'expulsion, mais en règle l'exercice.

Ce projet est défavorablement accueilli par un certain nombre d'hommes politiques et de publicistes. Ceux aux yeux desquels « il n'y a pas d'étrangers pour la France » trouvent mauvais que la France prétende garder le droit d'expulser les étrangers.

Il n'est donc pas sans intérêt d'examiner aujourd'hui, d'abord si ce droit est légitime, ensuite comment il est généralement compris et pratiqué. Après cette double étude, il sera plus facile de se placer sur le terrain de la législation française et des intérêts français.

I.

D'abord il ne faut pas confondre l'expulsion et l'extradition. Quand un état livre un individu accusé ou reconnu coupable d'une infraction commise hors de son territoire à un autre état qui le réclame et qui est compétent pour le juger et le punir, il *extrade*. L'extradition suppose donc nécessairement un contrat entre deux puissances, dont l'une réclame la remise du fugitif et dont l'autre s'oblige à le livrer.

Au contraire, la nation qui expulse un étranger agit spontanément. L'expulsion n'implique pas le concours actif d'une autre puissance. C'est ce qu'a très bien expliqué, dans la séance du 24 février 1882, le président du conseil, répondant à M. Clovis Hugues. Sans doute, d'après des informations particulières, quelquefois par les conversations amicales engagées avec le représentant d'une puissance, les chefs de notre gouvernement peuvent apprendre que telle ou telle personne est, à raison des intelligences qu'elle entretient au dehors, une cause de préoccupation pour cette puissance : quand nous sommes ainsi avisés, poursuivait M. de Freycinet, nous prenons des mesures en conséquence. Mais l'état qui expulse n'est lié par aucun contrat préalable et reste, au demeurant, maître de ses actions. Lorsqu'il a été sondé par une puissance étrangère, il apprécie dans la plénitude de son libre arbitre s'il lui convient ou non d'obtempérer au désir qu'elle manifeste. Il expulse ou n'expulse pas, à sa guise, sans violer un engagement international. Il peut expulser à l'insu de la nation à laquelle appartient cet étranger suspect, au besoin malgré elle.

Il faut néanmoins reconnaître que ces deux mesures très distinctes se rapprochent par un certain côté. D'après l'opinion formellement exprimée par lord Coke dans ses *Institutes*, les royaumes qui vivent en amitié les uns avec les autres doivent être « un sanctuaire inviolable » pour les sujets respectifs qui cherchent un asile dans l'un ou dans l'autre pays. M. Sapey, dans un mémoire couronné par la Faculté de droit de Paris, exprimait le vœu que « le territoire de chaque nation, devenu sacré, fût un asile dans l'antique et religieuse acception du mot. » En effet, si l'on admet que le territoire de chaque pays soit un sanctuaire inviolable, ouvert aux malfaiteurs de tous les autres pays, le droit d'extradition disparaît en même temps que le droit d'expulsion. Chaque peuple est obligé de garder en-deçà de sa frontière tous les voleurs et tous les assassins qui sont parvenus à la franchir, qu'on les lui réclame ou qu'on ne les lui réclame pas.

Cette façon d'entendre la fraternité internationale est, à vrai dire, peu commune. Voici un faussaire qui a dupé des milliers de gens et qui, la bourse pleine, a pu gagner la Suisse ou la Belgique. Peu de publicistes s'apitoient sur le sort de ce coquin, si méchamment poursuivi par le gouvernement du pays qu'il a fructueusement exploité. L'asile a pu avoir sa raison d'être quand il servait à protéger la faiblesse contre l'abus de la force. Il perd toute raison d'être s'il n'assure que l'impunité des coupables. Quel intérêt mérite, en effet, cette classe de fugitifs? N'est-il pas désirable que ces méfaits puissent être recherchés et punis? N'est-ce pas une conception grossière, enfantine des droits et des devoirs internationaux que de paralyser ainsi l'application de lois nécessaires en empêchant deux peuples voisins de se livrer réciproquement leurs malfaiteurs? Ne serait-ce pas, en outre, créer sur chaque frontière un grand péril public? Les départemens frontières seront-ils habitables si les auteurs des crimes qu'on y commet peuvent se dérober au châtiment en passant sur le territoire limitrophe avant qu'on ait eu le temps de mettre à leur poursuite la police et la gendarmerie? Enfin, si le fugitif prétend n'être pas extradé, quel droit propre peut-il invoquer? A l'abri de quelle idée morale ou politique va-t-il se placer? Comment justifiera-t-il sa résistance? S'il est livré, c'est par la volonté même de sa nation, dont l'étranger n'est ici que le mandataire. Contempteur des lois de son pays, il n'a pas, pour avoir enjambé la frontière, échappé à la juridiction de son pays.

Ceux qui n'admettent pas le droit d'extradition contestent, à plus forte raison, le droit d'expulsion. Le publiciste portugais Pinheiro-Ferreira, qui fut successivement professeur à l'université de Coïmbre et chargé d'affaires à Berlin, après avoir soutenu que « jamais il ne peut y avoir lieu à extradition si ce n'est dans le cas où le défen-

deur serait convaincu d'avoir volontairement contracté une obligation de service personnel qu'il ne lui est pas possible de racheter, » combat avec un surcroît de vigueur le droit d'expulsion tel que l'entendent la plupart des peuples européens. Il l'envisage comme « une flagrante violation des droits imprescriptibles de l'homme » et conclut à peu près comme M. Clovis Hugues : « Nulle différence donc entre l'étranger et les nationaux quant à la jouissance et à l'exercice des droits civils, qui ne sont autre chose que les trois droits naturels de la sûreté, de la liberté et de la propriété, garanties par la loi du pays; car là où il y a identité de raison, il faut qu'il y ait identité de disposition. » Bluntschli, d'accord avec la majorité des publicistes, professe une opinion tout opposée. Il s'agit de chercher où est la vérité.

En premier lieu, l'assimilation complète entre les nationaux et les étrangers, proposée par Pinheiro-Ferreira, est contraire à la nature des choses. L'humanité ne forme pas et, selon toute apparence, ne formera jamais une seule nation. Il est bien difficile d'imaginer que, même dans l'avenir le plus lointain, les pays scandinaves, la Guinée et le Japon puissent être regardés comme les départemens d'un même état. L'espèce humaine se compose de différentes races éparpillées sous des climats divers et qui n'ont ni les mêmes facultés, ni les mêmes goûts, ni les mêmes besoins. Cette diversité même est un trait caractéristique de la grande race humaine, que rien ne saurait effacer. Elle n'implique pas un état d'hostilité ni même d'inimitié; mais elle implique, à coup sûr, une émulation très utile et très féconde entre les différentes branches de la famille universelle. Ce serait un bien faux idéal que celui d'un gigantesque empire embrassant tous les peuples, courbant le monde entier sous un même joug, uniformisant tout et par là même aplatissant tout. Les cadres sont mobiles; mais il y aura toujours des cadres. Rien n'empêchera les hommes de se grouper selon certaines affinités et, par là même, de constituer des nations distinctes. On n'abolira pas l'idée de patrie.

S'il en est ainsi, comment un peuple pourrait-il mettre exactement sur le même plan tous les hommes qui se trouvent réunis, à un moment donné, sur son territoire, étrangers ou nationaux? Les nationaux ont des devoirs et des intérêts communs. Ils travaillent de concert à la grandeur et à la prospérité de leur pays; ils peuvent être divisés sur les moyens, mais ils ne peuvent l'être, s'ils ne sont les derniers des hommes, sur le but. Alors même qu'ils compromettent par leurs imprudences ou leurs folies le sort de la patrie, c'est elle qu'ils veulent et croient servir. Ils paient des impôts, quelquefois très lourds, pour assurer, par une bonne organisation des services publics, son repos et sa sécurité; ils sont prêts à don-

ner leur sang pour empêcher que des soldats étrangers ne mettent le pied sur son sol sacré. Est-ce que les étrangers ont les mêmes devoirs à remplir? est-ce qu'ils doivent acquitter les mêmes charges? est-ce qu'ils peuvent jouer le même rôle? D'abord, toutes les fois qu'un conflit s'élève entre leur pays d'origine et le pays de leur résidence, ils sont rigoureusement astreints à prendre parti pour le premier contre le second. Ensuite, quand leur pays d'origine n'aurait rien à réclamer d'eux, que leur importent le développement matériel et moral, la dignité, la grandeur, la gloire de celui qu'ils traversent? Qu'on l'amoindrisse au dedans ou au dehors, ils s'en soucient assez peu, pourvu que rien n'atteigne leur propre bien-être, et nous devons avouer qu'ils ont le droit de ne pas s'en soucier. Ce serait donc une grande inconséquence que de les traiter comme des nationaux.

Un peuple a tout d'abord le droit de se demander ce que des étrangers viennent faire sur son territoire. Il n'est pas bien extraordinaire, à coup sûr, que des Anglais, des Allemands ou des Italiens séjournent plus ou moins longtemps en France; ce n'en est pas moins un fait accidentel. En règle générale, la population d'un pays se compose de ses nationaux : ceux-ci l'habitent parce qu'ils y sont nés, qu'ils s'y sont mariés, qu'ils en parlent la langue, qu'ils y trouvent naturellement le moyen de travailler et de vivre. Pourquoi le quittent-ils? Il serait puéril d'exercer une sorte d'inquisition sur chacun de ces étrangers qui franchissent notre frontière; mais il serait absurde d'abdiquer systématiquement le droit de sonder leurs intentions et de leur en demander compte. Voici, par exemple, deux pays limitrophes qui, sans que les relations diplomatiques aient été rompues, ont plusieurs sujets de mésintelligence : on a même commencé, je le suppose, sans que la guerre soit déclarée, des préparatifs de guerre. Il serait extravagant de laisser entrer de parti-pris des émissaires qui viendraient surveiller des travaux défensifs, lever le plan de certains forts, épier les côtés faibles de l'organisation militaire, susciter l'agitation dans les villes populeuses, fomenter et entretenir des grèves. Un gouvernement qui s'obstinerait à laisser pénétrer ces espions, ces fauteurs de guerre civile, et leur tendrait les bras en fermant les yeux sacrifierait la patrie à une chimère et trahirait son mandat.

Son devoir ne change pas parce que les étrangers se sont installés sur son territoire. Ceux-ci sont des hôtes, je le sais, et je consens qu'on les traite en conséquence, c'est-à-dire qu'on pratique envers eux l'hospitalité de la façon la plus large. On a bien souvent cité cette phrase de Cicéron (*de Officiis*, liv. III, c. XI) : *Usu vero urbis prohibere peregrinos sane inhumanum est.* Le précepte est excellent et je n'y contredis pas, pourvu qu'on ne le détourne pas de son

véritable sens. Cicéron n'a jamais voulu dire que l'étranger, reçu comme un hôte, pouvait désormais tout se permettre. Si l'hospitalité impose des devoirs à celui qui la donne, elle en impose de plus grands à celui qui la reçoit. Celui qui se sert de l'hospitalité pour surprendre et pour tromper plus sûrement un bienfaiteur imprévoyant perd son droit à l'hospitalité.

Or si ce bienfaiteur est un état, il est strictement assujetti à certains devoirs dont peut, à la rigueur, se dispenser un particulier. L'état n'a pas le droit d'être imprévoyant. Il est précisément institué pour prévoir, puisqu'il est institué pour gouverner. A quoi bon un gouvernement s'il ne maintient pas la sécurité générale, c'est-à-dire s'il ne conjure pas les périls privés et publics qui peuvent assaillir soit les individus, soit la nation? S'il peut le faire, il le doit. Il n'a pas, en effet, d'autre raison d'être. Donc il peut surveiller tous les étrangers et doit, à certains momens, surveiller quelques-uns d'entre eux.

Mais ce droit de surveillance ne peut pas être illusoire. S'il s'exerce, il doit s'exercer avec efficacité. Après une enquête sérieuse, un gouvernement comprend, à n'en pas douter, que ses hôtes le trahissent. Va-t-il rester désarmé? C'est ici que certains publicistes élèvent la voix en faveur de l'étranger : s'il a, disent-ils, enfreint la loi pénale, qu'on le livre aux tribunaux de répression; s'il ne l'a pas enfreinte, le gouvernement n'a pas de comptes à lui demander. A notre avis, l'erreur est palpable. Ces publicistes persistent à traiter les étrangers comme des nationaux; nous avons montré qu'ils se trompaient et pourquoi ils se trompaient. Ces étrangers accueillis par une nation, mais n'ayant ni les mêmes intérêts, ni les mêmes charges, ni la même foi politique que les nationaux, s'astreignent à certains devoirs dérivant de l'hospitalité même qu'ils reçoivent, et, par conséquent, confèrent sur eux à cette nation certains droits dérivant de l'hospitalité qu'elle donne. Si ces devoirs spéciaux sont violés, la nation doit veiller à sa propre sûreté, c'est-à-dire mettre ses hôtes hors d'état de lui nuire quand même aucun texte de loi pénale ne leur serait applicable. Puisque vous conspirez contre moi, leur dira-t-elle, puisque vous cherchez soit à troubler mon repos, soit à m'atteindre dans mon indépendance ou dans mon honneur, vous repoussez la main que je vous avais tendue et vous trouverez bon que je la retire : cessez d'être mes hôtes.

Nous croyons avoir établi la légitimité du droit d'expulsion. Est-ce à dire que ce droit soit illimité?

Aucun état, dit Bluntschli (*Droit intern. codifié*, règle 381), n'a le droit d'interdire d'une façon absolue aux étrangers l'entrée de son territoire et de fermer le pays au commerce général. C'est de toute évidence. La suppression des rapports internationaux est une

aussi grande chimère que la suppression des nationalités. Chaque région a des minéraux, des plantes, des animaux qui lui sont propres. L'humanité tout entière doit pouvoir jouir de tout son patrimoine, dispersé sur tous les points du globe : c'est pourquoi les obstacles eux-mêmes sont, entre ses mains, devenus des moyens, et les fleuves, les mers, qui semblaient destinés à séparer ses différens groupes, ne servent plus qu'à les rapprocher. Il y a là, c'est indubitable, une loi d'ordre général que nul ne peut violer ni même éluder. Vattel, aux yeux duquel le souverain peut défendre l'entrée de son territoire même « en général à tout étranger » et qui cite, à l'appui de sa thèse, l'exemple donné par les peuples de l'extrême Orient, serait bien étonné s'il voyait aujourd'hui le Japon appeler un professeur de la faculté de droit de Paris et le charger d'habiller ses lois à la française, faire imprimer en français un projet de code pénal à Tokio, à l'imprimerie Kokubunsha, ce projet aborder et résoudre les questions d'extradition les plus délicates, tandis que la Chine ouvre vingt et un de ses ports au commerce étranger, permet à tout Français arrivé dans l'un de ces ports de louer et de bâtir des maisons, d'y construire des hôpitaux, des édifices religieux, des écoles et des cimetières, permet même aux Français qui désirent se rendre dans les autres ports et dans les villes de l'intérieur de s'y rendre en toute sûreté, pourvu qu'ils soient munis de passeports (1), institue enfin à Paris une mission spécialement chargée de former pour le Céleste-Empire des officiers de marine et des ingénieurs en dirigeant l'éducation d'un certain nombre de jeunes Chinois d'après les procédés de la civilisation occidentale. Il n'y a pas un publiciste qui défende aujourd'hui la thèse de Vattel.

Les prohibitions et les expulsions collectives, alors même qu'elles ne sont pas générales, ne sont pas non plus admises, en principe, par la science moderne du droit international. Il n'y a qu'une exception à cette règle : je veux parler du cas où, la guerre étant déclarée, les hostilités vont commencer entre deux peuples. On reconnaît à peu près universellement que les sujets ennemis présens à cette époque sur le territoire d'une des puissances belligérantes (à plus forte raison s'ils y sont entrés dans le cours des opérations militaires) peuvent être invités à se retirer si leur présence est jugée dangereuse, pourvu qu'on leur donne un délai pour opérer leur retraite. Cette pratique internationale est déjà consacrée par les traités d'Utrecht et par un traité anglo-russe de 1766. En 1798, le congrès des États-Unis autorise le président John Adams à expulser les sujets ennemis dans les mêmes conditions, c'est-à-dire en leur laissant un délai pour qu'ils puissent mettre ordre à leurs affaires.

(1) Art. 6, 8 et 10 du traité du 27 juin 1858.

Dans la seconde moitié du XIXe siècle, on s'efforce même, pour atténuer les maux de la guerre, de n'user d'un droit si légitime qu'à la dernière extrémité. La Russie elle-même, en avril 1854, publie un avis aux termes duquel les sujets anglais et français, s'ils s'adonnent paisiblement à leurs affaires et observent les lois en vigueur, « jouiront pleinement, sur le territoire russe, de la même protection et de la même sécurité qu'avant la guerre, soit pour leurs personnes, soit pour leurs propriétés. » Le 4 mai 1859, le gouvernement français autorise les sujets autrichiens qui résidaient en France à y résider encore pendant la guerre « tant que leur conduite ne fournira aucun motif de plainte, » subordonnant toutefois leur admission sur le territoire à des autorisations spéciales qui ne devaient être accordées qu'à titre exceptionnel. Une déclaration analogue avait été publiée par le *Journal officiel* français du 21 juillet 1870, au début de la guerre franco-allemande. Mais ces généreuses intentions durent bientôt plier sous le joug des faits, et les nécessités de la guerre, on le sait, dictèrent une autre conduite. Le préfet de police put, le 4 août 1870, sans violer les règles du droit international, ordonner que tout étranger originaire de la Prusse, des pays de la Confédération du Nord, de la Bavière, du Wurtemberg, du grand-duché de Hesse et du grand-duché de Bade et résidant dans le ressort de sa préfecture fût astreint à demander un permis de séjour dans un très bref délai et, s'il n'obéissait, mis en état d'arrestation (1).

Mais, hors ce cas spécial, les prohibitions et expulsions collectives sont contraires au droit des gens. « L'exclusion des étrangers pour cause de religion, dit Bluntschli, comme on la pratiquait au Maroc et à Bochara à l'égard des chrétiens, doit être réprouvée avec énergie. » La science du droit international condamne évidemment au même titre cette loi de 1703, qui fut si longtemps applicable en Espagne et qui expulsait en masse du territoire espagnol les Anglais et les Hollandais non catholiques. Elle n'approuvera pas davantage l'exclusion dont sont en ce moment menacés les Chinois, aux États-Unis, pour une période de vingt ans. Grotius, dès les premières années du XVIIe siècle, avait, cette fois, posé très nettement et résolu très exactement la question. Il blâme les Athéniens d'avoir défendu, d'une façon générale, l'entrée de leurs ports aux Mégariens et voit dans cette prohibition collective un juste sujet de guerre. Mettre en interdit, par une expulsion collective, tous les membres d'une nation, c'est en effet mettre en interdit la nation elle-même. Celle-ci

(1) Le préfet de police ajoutait : « La présente ordonnance n'est pas applicable à ceux de ces étrangers qui ont perdu, par une autre naturalisation, leur nationalité d'origine ni à ceux qui ont été admis, par autorisation du gouvernement, à établir leur domicile en France. »

peut, à coup sûr, réclamer et, s'il n'est pas fait droit à sa plainte, exiger satisfaction.

Mais la grande majorité des publicistes admet que « chaque état a le droit d'interdire l'entrée de son territoire à certains étrangers pour motifs politiques ou judiciaires. » Cette formule, empruntée à Bluntschli, nous semble irréprochable. Toutefois il s'agit encore, après avoir ainsi défini le droit de l'état, d'en déterminer exactement la portée. Bluntschli manque ici de hardiesse ou de précision : « Le droit d'expulser les étrangers n'est pas un droit absolu, dit-il. On reconnaît cependant presque partout à l'état la faculté d'expulser les étrangers par mesure administrative. » Il importe d'examiner la question d'un peu plus près.

D'abord les expulsés peuvent-ils recourir au pouvoir judiciaire? Faut-il leur laisser le droit de faire ainsi contrôler et, le cas échéant, annuler la décision administrative? Quelques publicistes remarquent à ce propos que l'expulsion est une sorte de bannissement et, par conséquent, une véritable peine (1). Or, s'il s'agit d'appliquer une peine, le dernier mot doit appartenir aux juges.

A nos yeux, l'expulsion n'est pas une peine. Une peine est le châtiment légal d'une infraction expressément prévue par la loi. Aussi, bien que les bannis soient astreints, comme les expulsés, à quitter le territoire, n'y a-t-il pas d'analogie entre le bannissement et l'expulsion. On bannit, par exemple, un ministre qui a ordonné un acte attentatoire à la liberté individuelle (art. 114 et 115 du code pénal), mais c'est à la condition qu'il soit légalement convaincu de cet attentat. Au contraire, on expulse sans débat contradictoire un étranger qui, par ses menées secrètes, compromet la sûreté publique. Le crime n'est pas commis et l'on ne veut pas, — est-ce un tort? — attendre qu'il se commette. Si cet étranger reste plus longtemps sur le sol national, il éclatera des grèves terribles ou des insurrections, et l'on ne veut pas attendre que le pays soit ensanglanté. Est-ce que la légitimité d'une telle expulsion peut être soumise à un jury? Imagine-t-on qu'une discussion s'engage entre le ministère public et les avocats, non plus sur une question de culpabilité, mais sur une question de haute administration? Faudra-t-il apporter à la barre les rapports confidentiels des préfets, révéler à l'audience certains périls intérieurs, peut-être même des périls extérieurs, au risque d'inquiéter toute la nation, d'arrêter certaines transactions ou d'empêcher la bonne issue des plus graves négociations diplomatiques? Faudra-t-il raconter aux juges ce qu'un ministre des affaires étrangères, s'il est prudent, tairait quelquefois à la représentation nationale elle-même? Enfin, s'il est absolument nécessaire d'agir sans délai,

(1) V. Haus, *Principes de droit pénal belge*, p. 440.

faudra-t-il se résigner aux lenteurs d'une procédure judiciaire et manquer par là même le but qu'on veut atteindre dans l'intérêt de la patrie? Quand la question fut étudiée en section centrale dans la chambre des représentans de Belgique (session de 1864-1865), il fut reconnu qu'on ne pouvait pas constituer les tribunaux juges des questions de sécurité publique, parce qu'on les ferait ainsi participer à la direction politique des affaires, qu'il ne fallait pas d'ailleurs déplacer la responsabilité du gouvernement et que celui-ci devait être, à l'exclusion du pouvoir judiciare, responsable de l'ordre intérieur et des bonnes relations internationales. Tout esprit sensé doit aboutir à cette conclusion.

Nous n'admettrions l'intervention du pouvoir judiciaire qu'à titre exceptionnel et dans deux cas. Si l'expulsé prétend être un national, il doit pouvoir exciper de sa nationalité devant les tribunaux civils. Ceux-ci sont exclusivement compétens pour résoudre la question d'état, et, s'ils la résolvent en sa faveur, doivent pouvoir annuler le décret d'expulsion (1). Si le législateur a limité dans certaines hypothèses l'action du pouvoir exécutif, comme en Belgique, par exemple, où le gouvernement ne peut pas contraindre un étranger décoré de la croix de fer à quitter le royaume, les tribunaux civils sont encore compétens pour décider si la loi a ou n'a pas été violée et pour rendre à l'étranger le plein exercice des droits que la toute-puissance législative lui a conférés.

C'est pourquoi certains publicistes ont conseillé de modérer l'action du pouvoir exécutif en spécifiant expressément d'avance, dans un texte législatif, les cas d'expulsion. La proposition fut faite en 1865, dans la chambre des représentans de Belgique et repoussée par la même section centrale à la majorité de quatre voix contre une; la section se demanda très judicieusement comment on pourrait préciser toutes les circonstances où l'ordre et la tranquillité publique se trouveraient compromis : « Les faits, dit-elle, empruntent souvent leur importance aux événemens au milieu desquels ils se produisent, et, par cela même que les circonstances varient, que la situation extérieure se modifie, tel acte peut être dangereux aujourd'hui qui ne le sera pas demain. Le gouvernement seul peut apprécier à chaque heure ce que réclame l'intérêt public. » Ce raisonnement est, à notre avis, sans réplique. Cela ne signifie pas que la philosophie et la science sociale reconnaissent à un gouvernement quelconque la faculté d'exercer le droit d'expulsion d'une manière arbitraire et vexatoire. Mais ce n'est pas le droit public interne de chaque pays qui doit poser la barrière. Si les expulsions se succè-

(1) Nous raisonnons, bien entendu, en théorie pure, et abstraction faite des doctrines qui ont pu prévaloir dans tel ou tel état européen sur la séparation des pouvoirs.

dent sans motif, des explications seront demandées par la voie diplomatique, et, si elles ne sont pas satisfaisantes, l'état lésé dans la personne d'un de ses sujets interviendra pour obtenir une réparation. L'abus ne pourrait se prolonger sans exciter un concert de plaintes et sans mettre dans une situation très fausse le peuple qui violerait, à ce point de vue, ses devoirs internationaux.

Par une conséquence logique, il n'y a pas lieu d'exiger du pouvoir exécutif qu'il motive ses arrêtés d'expulsion comme le pouvoir judiciaire motive ses arrêts. Quand notre préfet de police prit, le 4 août 1870, l'arrêté général dont j'ai déjà parlé, il l'expliqua, dans un « considérant » préalable, par les manœuvres auxquelles certains étrangers « se livraient contre la sûreté intérieure et extérieure de l'état. » Si l'on impose au gouvernement l'obligation de motiver dans tous les cas ces sortes de mesures, il les motivera souvent d'une manière aussi vague, et je demande ce que les étrangers y auront gagné. Il peut même advenir que, soit dans l'intérêt de l'expulsé, soit dans un intérêt général, il ne faille pas livrer au public le vrai motif de l'expulsion ; ne vaut-il pas mieux, dès lors, ne pas contraindre le gouvernement à s'expliquer? Enfin il serait absurde de conférer à une autorité quelconque le pouvoir d'annuler une semblable mesure pour insuffisance de motifs. L'arrêté peut être arbitraire et motivé, comme il peut être très légitime et non motivé. Dans ce dernier cas, nul ne peut se plaindre ; dans le premier (mais seulement dans le premier) l'expulsé peut demander aide à sa nation et celle-ci peut, si le grief est sérieux, le faire valoir. Je n'exigerais pas même, comme le proposait, l'année dernière, David Dudley Field dans son projet de code international, qu'une nation ne pût expulser les membres d'une autre nation sans indiquer à celle-ci la cause spéciale de chaque expulsion. C'est subordonner, en principe, l'exercice d'un droit qui dérive de la souveraineté au contrôle d'un autre souverain, alors que ce contrôle ne peut être justifié que par la violation d'un devoir international ; or la violation des devoirs internationaux ne se présume pas.

Bluntschli propose enfin de distinguer entre les étrangers qui résident temporairement dans un pays et ceux qui y ont établi un domicile fixe. Ceux-ci, dit-il (R. 383), « ont droit à la protection des lois au même titre que les nationaux. » C'est, à mon avis, aller trop loin, quoique la proposition ne soit pas dénuée de tout fondement. Il faut assurément distinguer entre l'étranger proprement dit et l'étranger admis par un acte de la puissance publique à établir son domicile dans le pays qui lui donne l'hospitalité. Il y a là, sans nul doute, une situation spéciale à laquelle des droits spéciaux peuvent être attachés. Cependant ces étrangers ne sont pas encore des nationaux, et je ne serais pas disposé, pour mon compte, à leur

accorder le bénéfice d'une assimilation complète. Il suffit, pour qu'il leur soit refusé, qu'il puisse y avoir un conflit d'intérêts entre le pays de leur domicile et leur pays d'origine. On se bornera donc à leur donner un surcroît de garanties.

Tels nous paraissent être, d'après les données de la science contemporaine, le fondement et les limites du droit d'expulsion. Il s'agit maintenant de savoir comment il est entendu dans la pratique européenne.

II.

Même en Angleterre, on a donné plusieurs fois au gouvernement le droit d'expulser tout étranger qui pourrait compromettre la tranquillité publique. L'*alien bill* de 1792, qui fut toujours prorogé de deux ans en deux ans jusqu'en 1814 et remplacé par un autre, dont la durée s'étendit jusqu'en 1826, donnait au roi le pouvoir d'interdire l'entrée de ses états à un étranger, s'il le jugeait nécessaire pour la tranquillité publique, ou de lui assigner une résidence dans un lieu déterminé. Les étrangers qui, à leur arrivée, ne déclaraient pas ou déclaraient inexactement leurs noms, leur rang, leur profession, étaient expulsés et, s'ils se retrouvaient dans le royaume après le temps déterminé pour leur départ, transportés pour la vie. Tout étranger emprisonné pour défaut de passeport ou même sur le soupçon de ne pas se rendre au lieu fixé pour sa résidence, devait, au sortir de la prison, recevoir l'ordre de quitter le royaume dans un certain délai; s'il se trouvait encore en Angleterre après ce délai, il était déporté pour la vie. Enfin les transportés pouvaient être punis de mort s'ils rompaient leur ban. Les temps sont bien changés. La dernière loi de ce genre fut votée en 1848; son effet était restreint à une année. En fait, il n'y eut pas un seul décret d'expulsion.

Le gouvernement anglais ne peut donc user de ce droit sans délégation spéciale du pouvoir législatif. Il n'y a là rien de surprenant quand on songe à quel point et pendant combien d'années l'idée et la pratique de l'extradition elle-même répugnèrent à nos voisins d'outre-Manche. L'Angleterre, en dépit de l'*alien bill* de 1792, s'est toujours enorgueillie de l'asile qu'elle accorde aux vaincus de tous les partis et a craint longtemps que, sous prétexte de poursuivre des délits ordinaires, on ne cherchât à punir les offenses politiques. D'ailleurs, d'après les principes du droit public anglais, l'*habeas corpus* n'est pas une garantie restreinte aux nationaux (1).

(1) V. l'étude de M. Louis Renault, publiée au tome VIII du *Bulletin de la Société de législation comparée*, p. 175.

L'opinion de Phillimore, d'après lequel (*International law*, p. 233) « il est de maxime reçue en droit international que le gouvernement d'un état peut interdire l'entrée des étrangers dans le pays et, par suite, régler les conditions sous lesquelles il leur sera permis d'y résider ou les contraindre à partir, » n'a pas prévalu contre cette ancienne tradition. L'Angleterre a pu, pour diverses raisons, désarmer à ce point son gouvernement sans compromettre sa sécurité. D'abord elle est séparée par la mer des autres états européens et les gens sans aveu peuvent moins aisément franchir cette frontière. Ensuite elle oppose à toutes les tentatives qui pourraient être dirigées contre son repos et sa sûreté l'inébranlable rempart de sa constitution et de ses mœurs politiques. Elle peut être hospitalière et tolérer qu'on abuse de son hospitalité.

Mais c'est là un régime exceptionnel que ne supporteraient pas, du moins sans de graves inconvéniens, les peuples du continent. Beaucoup de malfaiteurs, s'il faut en croire des publicistes sérieux (1), se donnent rendez-vous en Grèce, parce que le gouvernement, outre qu'il répugne à la négociation des traités d'extradition, n'est pas investi du droit d'expulser les étrangers. Lorsque la loi du 22 septembre 1835, qui confère au gouvernement belge le droit d'expulsion, cessa pendant quelque temps d'être applicable, faute d'avoir été renouvelée en temps utile (1er mars 1864), la Belgique s'en trouva fort mal. Le ministère dut, à cette époque, informer la chambre des représentans « que l'absence momentanée d'une loi dont l'effet comminatoire seul avait toujours été salutaire avait appelé en Belgique un grand nombre de malfaiteurs de tous les pays et permis à certains étrangers de poser (*sic*) des faits de nature à compromettre la sécurité du pays. » C'est à la suite de ces explications que fut votée la loi du 7 juillet 1865.

D'après la loi belge du 1er juillet 1880, l'étranger résidant en Belgique, qui, par sa conduite, compromet la tranquillité publique, ou celui qui est poursuivi ou qui a été condamné à l'étranger pour des crimes ou délits qui donnent lieu à l'extradition, peut être contraint par le gouvernement de s'éloigner d'un certain lieu, d'habiter dans un lieu déterminé ou même de sortir du royaume. L'arrêté royal, enjoignant à un étranger de sortir du royaume « parce qu'il compromet la tranquillité publique, » doit être délibéré en conseil des ministres. Ces dispositions ne sont pas applicables aux étrangers qui se trouvent dans un des cas suivans, pourvu que la nation à laquelle ils appartiennent soit en paix avec la Belgique : 1° à l'étranger autorisé à établir un domicile dans le royaume ; 2° à l'étranger marié avec une femme belge dont il a un ou plusieurs enfans nés

(1) V. Pasq. Fiore, *Droit pénal international*, I, p. 117.

en Belgique pendant sa résidence dans le pays; 3° à l'étranger décoré de la croix de fer; 4° à l'étranger, qui, marié avec une femme belge, a fixé sa résidence en Belgique depuis plus de cinq ans et continué à y résider d'une manière permanente; 5° à l'individu né en Belgique d'un étranger et qui y réside, lorsqu'il se trouve dans le délai d'option prévu par l'article 9 du code civil. L'arrêté royal d'expulsion est signifié par un huissier à l'étranger qu'il concerne. Il est accordé à l'expulsé un délai qui doit être d'un jour franc au moins. L'étranger qui aura reçu l'injonction de quitter le royaume est tenu de désigner la frontière par laquelle il sortira; il reçoit une feuille de route réglant l'itinéraire de son voyage et la durée de son séjour dans chaque lieu où il doit passer. S'il contrevient à l'une ou à l'autre de ces dispositions, il est conduit hors du royaume par la force publique. Si l'étranger quitte la résidence qui lui a été assignée, le gouvernement peut lui enjoindre de sortir du royaume. Enfin, si l'étranger auquel il aura été enjoint de sortir rentre sur le territoire belge, il pourra être poursuivi et il sera condamné, pour ce fait, à un emprisonnement de quinze jours à six mois : à l'expiration de sa peine, il sera conduit à la frontière.

Ces sortes de lois ne sont votées en Belgique que pour un temps très court (1). Par conséquent, si les pouvoirs publics s'apercevaient qu'on abusât d'une hospitalité si large, ils pourraient étendre les droits de la puissance exécutive et, par exemple, réduire, à un moment donné, les catégories d'étrangers que le législateur met à l'abri de l'expulsion. En général, plus un peuple a montré de sagesse politique et d'attachement à ses institutions, plus il peut témoigner de confiance aux étrangers qui viennent résider sur son territoire, et les garantir contre certaines mesures de coercition. Il faut donc féliciter la nation belge de pouvoir, sans compromettre sa sécurité, restreindre ainsi, dans l'intérêt d'un certain nombre de ses hôtes, sa propre liberté d'action, mais en reconnaissant qu'un peuple n'est pas obligé de réduire à ce minimum les droits de son gouvernement. Il s'agit à la fois de faire en faveur des étrangers tout ce qu'on peut, et de ne pas faire plus qu'on ne peut.

La loi hollandaise du 13 août 1847 permet à l'autorité chargée de la police d'expulser l'étranger qui n'a pas obtenu son admission dans le royaume ou n'est pas nanti de la feuille de route ou de demeure. Quant aux étrangers admis en Hollande, ils ne peuvent être envoyés à la frontière que sur l'injonction du juge cantonal du lieu où ils séjournent ou par une ordonnance royale. Le juge cantonal ne peut ordonner une expulsion que si l'étranger ne réunit pas les condi-

(1) La présente loi ne sera obligatoire que pendant dix-huit mois, à moins qu'elle ne soit renouvelée. (Art. 8.)

tions légalement requises pour son admission dans le royaume (1). L'étranger dangereux pour la paix publique peut être expulsé par une ordonnance royale. Il est alors tenu de quitter le royaume le quatrième jour après la communication de cette ordonnance (2). Il sera, autant que possible, conduit à la frontière qu'il aura lui-même indiquée. Le gouvernement garde la faculté d'indiquer comme demeure aux étrangers dangereux pour la paix publique un lieu déterminé dans le royaume ou de leur interdire le séjour de certains lieux. Les étrangers arrêtés en Hollande dans les cinq ans de l'expulsion prononcée par le juge cantonal et qui ne peuvent pas prouver leur réadmission dans le royaume, les étrangers expulsés par ordonnance royale et qui rentrent dans les Pays-Bas encourent : les premiers un emprisonnement de huit jours à trois mois, les seconds un emprisonnement de trois à six mois. La loi du 13 août 1847 n'est pas applicable aux étrangers assimilés aux Néerlandais par l'article 8 du code civil (3), ni à l'étranger domicilié dans l'état et qui est ou a été marié à une femme néerlandaise, dont il a eu un ou plusieurs enfans nés dans les Pays-Bas. Enfin un recours est ouvert devant la cour suprême à ceux qui se prétendent Néerlandais ou qui croient pouvoir se prévaloir d'une des exceptions créées par la loi.

La loi luxembourgeoise du 26 novembre 1880 laisse une plus grande liberté d'action au pouvoir exécutif. Toutefois, tandis que l'ordonnance royale grand-ducale du 31 décembre 1841 permettait au gouvernement d'expulser les étrangers quand ils avaient été non-seulement condamnés, mais encore simplement poursuivis hors du grand-duché pour des infractions à la loi pénale pouvant donner lieu à l'extradition, la loi nouvelle ne permet de procéder à l'expulsion, quand elle est fondée sur des faits accomplis hors du territoire, que s'il est intervenu une condamnation à l'étranger, et à la condition qu'une demande d'extradition n'ait pas été présentée par l'état intéressé. D'ailleurs l'expulsion peut toujours être prononcée contre tout étranger résidant dans le grand-duché qui, par sa con-

(1) Le roi se réserve (art. 11) la faculté de supprimer l'ordre d'expulsion ou d'en prohiber l'exécution, sans que le recours au roi ou à la cour suprême soit suspensif.

(2) Pendant ce temps (art. 12), il peut profiter de la faculté accordée par l'art. 20 de cette loi, et, en attendant, être gardé en détention. S'il ne profite pas de cette faculté, ou si la cour suprême trouve que ses réclamations sont sans fondement, il est donné suite immédiate à l'ordre d'expulsion.

(3) L'art. 8 du code civil néerlandais est ainsi conçu : « Les étrangers sont assimilés aux Néerlandais dans les deux cas suivans : 1° quand ils auront établi leur domicile dans le royaume à la suite d'une permission du roi et auront notifié la permission à l'administration communale de leur domicile ; 2° quand, après avoir établi leur domicile dans une commune du royaume et y être demeurés pendant six ans, ils auront notifié à l'administration locale de leur domicile leur intention de se fixer dans le royaume. »

duite, a compromis la tranquillité publique. Mais, tandis que l'ordonnance de 1841 exigeait une décision du grand-duc, la loi de 1880 décide que les mesures d'expulsion « seront prises, après délibération du gouvernement en conseil, par arrêté du directeur général de la justice, » non susceptible de recours. La loi, comme en Belgique, est inapplicable « à l'individu né dans le grand-duché d'un individu qui y réside, tant que le délai d'option prévu par l'article 9 du code civil n'est pas expiré. » Mais ni le conseil d'état ni la chambre des députés n'ont entendu restreindre à un autre point de vue les droits du gouvernement.

La constitution fédérale suisse du 29 mai 1874 (art. 70) s'exprime en ces termes : « La confédération a le droit de renvoyer de son territoire les étrangers qui compromettent la sûreté intérieure de la Suisse. » Voilà une disposition très nette, qui semble donner au gouvernement fédéral un pouvoir illimité. Cependant, d'après M. Brocher, conseiller à la cour de cassation de Genève, les auteurs de la constitution n'auraient voulu, par là, que régler les droits de la confédération dans ses rapports avec les cantons. Celle-ci garde sa liberté d'action dans ses rapports avec les puissances étrangères, et c'est ainsi que la libre action du gouvernement suisse a été modifiée par divers traités conclus avec des nations amies : ces traités l'obligent à n'expulser les sujets de l'autre partie contractante qu'en lui faisant connaître le motif de l'expulsion.

On s'est demandé si l'article 70 de la constitution fédérale n'enlevait pas *aux cantons* le droit de renvoyer les étrangers. M. Brocher pense que ce droit reste intact « et se trouve régi par les règles du droit commun sur la matière. » A Genève, par exemple, les étrangers sont tenus de se procurer un permis de séjour ou de domicile, délivré par l'administration supérieure. En outre, d'après l'article 10 du nouveau code pénal génevois, « dans tous les cas où la loi prononce la peine de l'emprisonnement, le juge peut, en ce qui concerne les étrangers, convertir cette peine en une expulsion du canton d'une durée triple (1). »

M. Clovis Hugues disait à la chambre des députés, le 24 février 1882 : « Lorsqu'on expulse de France un étranger sous un gouvernement qui s'intitule démocratique, lorsqu'on chasse un homme qui a cru à notre hospitalité, on touche à la liberté, on touche au principe même de la république. » Voilà pourtant un état républicain et très démocratique qui inscrit le droit d'expulsion dans sa loi constitutionnelle et se met à même de la pratiquer dans toute sa rigueur.

(1) L'article 44 de la constitution fédérale décide qu'aucun canton ne peut renvoyer de son territoire un de ses ressortissans. D'après la jurisprudence du tribunal fédéral, il ne pourrait pas davantage expulser un Suisse d'un autre canton.

D'après le code pénal italien, les étrangers déclarés vagabonds par les tribunaux sont expulsés du royaume et condamnés, s'ils y rentrent, à un emprisonnement qui peut être d'une année. Il en est de même des étrangers condamnés pour vol à main armée sur les grands chemins, pour extorsion (*estorsione violenta*), pour rapine (*rapina*), vol, escroquerie, appropriation indue ou tout autre délit portant atteinte à la propriété. Quinze jours avant l'expiration de la peine, le ministère public doit avertir l'autorité politique, afin qu'elle puisse expulser ces condamnés et les faire conduire à la frontière. Le projet de code pénal présenté par le ministre Mancini permet, en outre, l'expulsion des étrangers condamnés à des peines criminelles ou correctionnelles qui entraînent la surveillance de la haute police. L'expulsion peut être encore opérée par les autorités à la frontière italienne, quand elles surprennent un individu, déjà renvoyé du pays, qui tente d'y rentrer ou quand elles conçoivent à son sujet des soupçons motivés par l'absence de papiers ou de documens propres à justifier son « identité. » Enfin l'étranger peut être expulsé par l'autorité politique « pour des raisons d'ordre public. » Il importe peu que l'article 3 du code civil italien lui accorde la jouissance des droits civils accordés aux Italiens eux-mêmes. Ainsi que l'explique très bien l'éminent professeur Pasquale Fiore, le code civil a pour objet de régler les rapports entre particuliers, non ceux qui existent entre les habitans de l'état et la souveraineté. L'étranger peut sans doute, en vertu de cet article 3, exercer tous les arts et toutes les industries, acquérir, aliéner, ester en justice, etc., mais sans que ses rapports avec la souveraineté nationale soient pour cela modifiés. Dès lors cette souveraineté peut toujours décréter l'expulsion de l'étranger quand la sûreté générale ou les besoins urgens de l'administration publique le commandent. Si, par là même, l'expulsé perd accidentellement la jouissance des droits civils, dont la condition nécessaire est la résidence en Italie, c'est que, dans l'esprit même du code, l'étranger, pour jouir de ces droits, doit, avant tout, avoir gardé la faculté de résider dans le royaume. C'est ainsi qu'on raisonne dans le pays monarchique le plus imbu d'idées et de sentimens démocratiques qu'il y ait en Europe.

En Espagne, l'expulsion des étrangers est réglée par la loi de 1852 (art. 13, 14, 15, 16) et par l'ordonnance royale de juin 1858 (art. 3, 4, 9, 11 et 15). D'après la loi, l'étranger qui s'introduit dans le royaume sans présenter un passeport peut être condamné par les autorités, « comme désobéissant, » à une amende de 100 à 1,000 réaux et expulsé du territoire par un acte du gouvernement, Quand un étranger arrive sans passeport régulier dans un port ou dans une ville de la frontière, il peut être détenu par les autorités

espagnoles, qui doivent aviser le gouvernement par l'intermédiaire du ministre de la justice en exposant la situation de l'étranger, et notamment s'il est vagabond ou s'il cherche à se soustraire à ses juges naturels. Le gouvernement peut alors, après examen, déterminer en connaissance de cause soit l'expulsion de l'étranger, soit le lieu de sa résidence. L'étranger qui n'obéit pas à l'ordre d'expulsion encourt la peine édictée par l'article 285 du code pénal. On considère, à cet effet, la désobéissance comme grave parce que l'expulsion est décrétée pour motif d'ordre public. Il est effectivement procédé à l'expulsion après l'expiration de la peine. D'après l'ordonnance, l'étranger qui vient en Espagne pour y mendier doit être contraint de retourner dans son pays. Si c'est un émigré politique, il recevra l'ordre de choisir sa résidence à 120 kilomètres de la frontière française ou de la frontière portugaise. Les émigrés ne peuvent changer de résidence sans l'autorisation expresse du gouvernement ni voyager en Espagne sans une feuille de route. Une fois sortis de l'Espagne, ils n'y peuvent être admis de nouveau sans motifs graves laissés à l'appréciation du pouvoir exécutif.

On peut, en Danemark, imposer un passeport aux sujets d'un état sur le territoire duquel les Danois eux-mêmes ne peuvent pénétrer sans passeport, mais à ceux-là seulement. Toutefois, d'après la loi du 15 mai 1875, les bateleurs, bohémiens, etc., ne sont pas admis à pénétrer dans le royaume et les ouvriers qui viennent chercher du travail doivent établir leur « identité » à l'aide de pièces délivrées par les autorités de leur pays d'origine (art. 1er). Les étrangers qui n'ont pas obtenu le droit d'établissement en Danemark et qui n'ont pas de moyens d'existence sont expulsés (art. 2). Ceux d'entre eux qui ont l'intention de se placer comme ouvriers ou comme domestiques doivent s'adresser au commissaire de police (art. 3). Si ce dernier, après enquête, constate que l'étranger est en état de pourvoir à son existence par un travail honorable, il lui délivre un livret de séjour (*opholdsbog*) (art. 4). Le détenteur du livret qui voyage doit se présenter à la police de la ville où il arrive (art. 5). Si, après huit jours, il n'a pas trouvé de travail et s'il est hors d'état de se suffire à lui-même, il peut être expulsé. Il peut toujours être expulsé quand il est resté huit jours sans travailler (art. 6). Un étranger qui n'a pas obtenu l'indigénat ni le droit d'établissement peut toujours être expulsé par arrêté ministériel, quand cette mesure est motivée par sa conduite, à moins qu'il ne soit établi sur le territoire danois depuis deux ans (art. 7). On distingue d'ailleurs en Danemark, d'après une note de M. Cogordan, reproduite par Fiore dans son traité de droit pénal international, deux modes d'expulsion : le renvoi (*udsendelse*) et l'expulsion proprement dite (*udvisning*). Un étranger *renvoyé* est accompagné à la frontière

par la police; celui qui est *expulsé* reçoit un passeport pour se rendre directement à la frontière, à l'aide de fonds qui lui sont attribués pour frais de route par les autorités locales.

Voilà comment les peuples les plus rapprochés de la France ont entendu le droit d'expulsion. Je demande s'il est possible, après examen de ces diverses législations, de dire avec M. Clovis Hugues « qu'après la révolution française, nous n'avons pas le droit de parler de l'étranger, nous n'avons pas le droit de tracer des limites et des frontières. » Si l'on peut admettre qu'il n'y ait plus d'Alpes et de Pyrénées pour la France, c'est à la condition qu'il n'y ait plus de Pyrénées pour l'Espagne ni d'Alpes pour l'Italie.

III.

Comment se pourrait-il, en effet, que l'Europe entière gardât le droit d'expulser nos nationaux, tandis que nous abdiquerions le droit d'expulser les étrangers? Le même jour, à la même heure, nos voisins pourraient, aux premiers indices d'agitation, nous renvoyer nos compatriotes, et nous ne pourrions pas, quand notre sécurité serait le plus évidemment compromise, nous débarrasser des leurs! D'abord il serait étrange que cette loi de préservation nationale fût utile à tous, sauf à nous-mêmes. En tout cas, il serait inconséquent de briser entre nos mains l'arme que nous laisserions à tout le continent et que le continent entier, à un moment donné, pourrait diriger contre des Français. Notre situation n'est, sous aucun point de vue, comparable à celle de l'Angleterre. Il serait puéril de nier que, depuis un siècle, notre pays a été bouleversé par beaucoup de révolutions et mêlé à beaucoup de querelles internationales. Nous ne sommes pas d'ailleurs isolés de tous les côtés, soit par la mer, soit par des frontières naturelles. Il est donc facile aux étrangers de pénétrer sur notre territoire; il ne leur est pas difficile, à certains momens, d'y semer l'agitation; il ne leur est pas plus difficile, à d'autres momens, d'y épier nos travaux militaires et nos préparatifs de défense. Nous sommes donc particulièrement intéressés à surveiller ces étrangers, et, si nous les surveillons, c'est apparemment pour arrêter, le cas échéant, leurs menées ou leurs tentatives en les mettant hors d'état de nous nuire. C'est ce que le législateur français a compris.

Une loi du 23 messidor an III décide que « tout étranger, à son arrivée dans un port de mer ou dans une commune frontière de la république, se présentera à la municipalité, y déposera son passeport, qui sera renvoyé de suite au comité de sûreté générale pour y être visé et qu'il demeurera, en attendant, sous la surveillance de la municipalité, qui lui donnera une carte de sûreté provisoire

énonciative de la surveillance. » C'était évidemment une loi d'exception justifiée par la lutte terrible que la première république française avait à soutenir contre l'Europe. Mais la convention n'aimait pas les demi-mesures. Un mois s'était à peine écoulé qu'elle redoublait d'énergie pour assurer l'exécution de ses volontés. Rapportant l'art. 4 de la loi du 23 messidor, elle décrétait « que tout étranger qui ne se serait pas conformé aux autres articles de cette loi serait regardé comme espion, poursuivi comme tel, et que tout particulier qui serait convaincu d'avoir recélé lesdits étrangers serait puni de six mois de détention. » Elle allait jusqu'à faire promulguer en Belgique, le 8 brumaire an IV, les deux lois du 23 messidor et du 15 thermidor an III. Cette assemblée de terribles patriotes ne se figura pas un instant qu'il « n'y eût pas d'étrangers pour la France. » Il n'y avait pas longtemps qu'elle avait déclaré la patrie en danger et que Robespierre avait fait rayer de la société des jacobins « M. Clootz, le prétendu sans-culotte, qui est Prussien et baron, qui a 100,000 livres de rente, qui dîne avec les banquiers conspirateurs et qui est, non pas l'orateur du peuple français, mais l'orateur du genre humain. » Les jacobins de 1793 et de 1794 croyaient « qu'on n'emporte pas la patrie à la semelle de ses souliers, » et, quant à « l'orateur du genre humain, » on sait comment ils le traitèrent.

Le directoire ne fut pas moins ombrageux. La loi du 28 vendémiaire an VI contient un article ainsi conçu : « Tous étrangers voyageant dans l'intérieur de la république ou y résidant sans y avoir une mission des puissances neutres et amies reconnue par le gouvernement français ou sans y avoir acquis le titre de citoyen sont mis sous la surveillance spéciale du pouvoir exécutif, qui pourra retirer leurs passeports et leur enjoindre de sortir du territoire français s'il juge leur présence susceptible de troubler l'ordre et la tranquillité publique. » Voilà le droit illimité d'expulsion conféré par le pouvoir législatif au gouvernement. Ce n'est pas là d'ailleurs, dans la pensée des conseils, une mesure provisoire ni un expédient révolutionnaire, mais une loi d'ordre général destinée à régir d'une façon permanente les rapports de l'état et des étrangers.

On sait qu'un important arrêté consulaire du 12 messidor an VIII, rendu sur le rapport du ministre de la police et le conseil d'état entendu, règle les attributions du préfet de police. « Il accordera, dit l'article 5, les permissions de séjour aux voyageurs qui veulent résider à Paris plus de trois jours. » C'est le texte que visa formellement, le 4 août 1870, le préfet de police Piétri lorsqu'il enjoignit aux sujets des pays en guerre avec la France de demander un permis de séjour dans le délai de trois jours et ordonna la mise en arrestation des récalcitrans. Cette disposition spéciale n'était donc

pas abrogée, dans la pensée du gouvernement impérial, par la loi du 3 décembre 1849.

Le code pénal de 1810 (art. 272) décida que les individus déclarés vagabonds par jugement pourraient, s'ils étaient étrangers, être conduits par les ordres du gouvernement hors du territoire français.

Une loi du 21 avril 1832 autorisa le gouvernement à réunir dans une ou plusieurs villes qu'il désignerait les étrangers réfugiés résidant en France, à les forcer de se rendre dans une de ces villes et même à leur enjoindre de sortir du royaume s'ils ne se rendaient pas à cette destination ou s'il jugeait leur présence « susceptible de troubler l'ordre et la tranquillité publique, » la loi ne pouvant d'ailleurs être appliquée à un étranger qu'en vertu d'un ordre signé par un ministre. Il ne s'agissait là d'ailleurs que des réfugiés, c'est-à-dire, suivant la définition de M. Charles Dupin, de tous ceux qui résident en France sans la protection de leur gouvernement. La loi du 28 vendémiaire an VI, ainsi que l'avait expressément déclaré le duc de Broglie, rapporteur à la chambre des pairs, restait applicable aux autres étrangers.

La loi du 21 avril 1832 ne devait rester en vigueur que pendant un an. Elle fut prorogée le 1er mai 1834 jusqu'à la fin de la session de 1836. Les chambres votèrent en outre une disposition nouvelle, ainsi conçue : « Tout réfugié étranger qui n'obéira pas à l'ordre qu'il aura reçu de sortir du royaume... ou qui, ayant été expulsé, rentrera sans autorisation, sera puni d'un emprisonnement d'un mois à six mois. Toutefois le tribunal pourra, s'il y a lieu, appliquer les dispositions de l'article 463 du code pénal. Cette peine sera appliquée, dans le premier cas, par le tribunal de police correctionnelle du lieu où le réfugié avait sa résidence quand il a reçu l'ordre de sortir, et, dans le second cas, par le tribunal de police correctionnelle du lieu où le réfugié aura été arrêté. » En effet, la loi de 1832 manquait de sanction et les pouvoirs publics ne pouvaient pas tolérer que le réfugié, une fois expulsé, pût rentrer sur notre territoire en bravant impunément les lois françaises.

La révolution du 24 février avait ébranlé toute l'Europe. Une période d'agitation suivit la chute de notre monarchie constitutionnelle et provoqua bientôt, sur plusieurs points, une réaction. Le suffrage universel français remplaça la constituante par une assemblée qui n'aurait pas voté la constitution de 1848 et qui, dans tous les cas, était disposée à fortifier le principe d'autorité par un ensemble de mesures répressives. Les représentans de Vatimesnil et Lefebvre-Duruflé ayant présenté, dans la séance du 8 novembre 1849, une proposition de loi sur la naturalisation et le séjour des étrangers en France, le rapporteur, M. de Montigny, s'exprima en ces termes : « Il n'est que trop prouvé aujourd'hui que les complots qui mena-

cent non plus seulement l'ordre gouvernemental, mais l'ordre social tout entier, sont ourdis par une vaste association d'agitateurs qui, ayant abdiqué l'idée de la patrie, se transportent partout où se présente la possibilité d'un bouleversement et qui, aussitôt après la ruine de leurs criminelles entreprises, vont reformer leurs rangs sur le territoire de l'état le plus voisin ; la société ne reprendra sa sécurité que lorsque toutes les nations de l'Europe interdiront l'abus de l'hospitalité aux conciliabules de ces agitateurs errans, et c'est au gouvernement qu'il appartient de les discerner des vrais défenseurs de la liberté et de la nationalité des peuples, au milieu desquels ils se trouvent trop souvent confondus. » On voulut donc que le ministre de l'intérieur pût désormais exercer, « par mesure de police, » les droits conférés au « pouvoir exécutif » par la loi de vendémiaire an VI. C'est dans cet esprit que fut votée la loi du 3 décembre 1849.

« Le ministre de l'intérieur, dit-elle (article 7), pourra, par mesure de police, enjoindre à tout étranger voyageant ou résidant en France, de sortir immédiatement du territoire français et le faire conduire à la frontière. Il aura le même droit à l'égard de l'étranger qui aura obtenu l'autorisation d'établir son domicile en France; mais, après un délai de deux mois, la mesure cessera d'avoir effet si l'autorisation n'a pas été révoquée suivant la forme indiquée dans l'article 3 (c'est-à-dire par décision du gouvernement, qui devra prendre l'avis du conseil d'État). Dans les départemens-frontières, le préfet aura le même droit à l'égard de l'étranger non résidant, à la charge d'en référer immédiatement au ministre de l'intérieur. » « Tout étranger (article 8) qui se serait soustrait à l'exécution des mesures énoncées dans l'article précédent ou dans l'article 272 du Code pénal ou qui, après être sorti de France par suite de ces mesures, y serait rentré sans la permission du gouvernement, sera traduit devant les tribunaux et condamné à un emprisonnement d'un mois à six mois. Après l'expiration de sa peine, il sera conduit à la frontière. » Ainsi donc les droits qui n'avaient appartenu qu'au chef du gouvernement étaient transportés à un ministre, et même, dans certains cas, aux préfets des départemens-frontières. On avait compris, d'un autre côté, qu'il fallait absolument distinguer des étrangers en général ceux qui avaient été admis, conformément à l'article 13 du code civil, à établir leur domicile en France et l'effet de l'expulsion cessait à leur égard si le chef du pouvoir exécutif n'avait pas rétracté son autorisation dans les deux mois. Enfin on généralisait la mesure prise en 1834 par les pouvoirs publics à l'égard des réfugiés qui rentraient sur le territoire et l'on infligeait une peine corporelle aux expulsés qui enfreignaient l'arrêté d'expulsion.

Ce système, qu'il s'agit aujourd'hui de modifier, ne heurte pas,

à notre avis, les principes fondamentaux sur lesquels repose le droit d'expulsion. C'est pourquoi le gouvernement actuel nous paraît avoir agi sagement en ne le bouleversant pas. Il a voulu seulement, dit l'exposé des motifs, « enlever à la pratique de ce droit ce qu'elle peut présenter d'excessif et d'arbitraire. » On conserve donc au ministre de l'intérieur la faculté d'expulser les étrangers condamnés par les tribunaux français et étrangers pour crimes ou délits de droit commun, parce que la France, comme le dit encore l'exposé des motifs, n'a aucun intérêt à ouvrir ses portes aux repris de justice. On garde même aux préfets des départemens-frontières les pouvoirs que la loi de 1849 leur conférait, et l'on eût commis une faute lourde en les leur retirant. Mais, dans les autres cas, l'expulsion ne pourrait plus être ordonnée qu'en vertu d'un décret rendu en conseil des ministres.

Cette partie du projet a été critiquée. Si tout le gouvernement, a-t-on dit, devient solidaire de semblables mesures, une crise ministérielle peut éclater à propos de chaque expulsion : peut-être vaut-il mieux n'en faire supporter la responsabilité que par un seul ministre. Mais c'est là, selon nous, une bonne garantie, heureusement empruntée à la législation belge. D'une part, si l'expulsion est urgente, le conseil des ministres peut être saisi très promptement et statuer de même; d'autre part, il vaut mieux qu'un chef de service ne puisse pas obtenir à la légère d'un ministre accablé sous le poids des travaux administratifs et politiques un ordre d'expulsion non motivé par un fait précis. D'ailleurs, en fait, dès qu'il s'agit d'une de ces expulsions retentissantes qui provoquent l'attention générale et soulèvent une polémique, le gouvernement entier s'en occupe et le conseil des ministres en délibère. La mesure d'expulsion se transforme alors, par la même force des choses, en une question de politique générale qui entraîne la responsabilité solidaire des ministres devant les chambres. Enfin l'exemple de nos voisins ne suffit-il pas à nous rassurer? Je ne sache pas, en effet, que l'application de ce système ait multiplié les crises ministérielles en Belgique.

La commission de la chambre des députés a, paraît-il, complété le projet du gouvernement par une disposition additionnelle ainsi conçue : « Toutefois, à l'égard de l'étranger qui aura obtenu l'autorisation d'établir son domicile en France ou qui y résidera d'une façon permanente depuis plus de trois ans, la mesure d'expulsion cessera d'avoir effet, après un délai de deux mois, si elle n'a pas été confirmée par décision du gouvernement, après avis du conseil d'état. » En ce qui touche les étrangers admis à établir leur domicile en France, cette partie du projet n'innove guère. Il importe assez peu que le gouvernement, s'il ne veut voir cesser dans les deux mois l'effet de l'expulsion, soit obligé de rétracter l'autorisa-

tion, déjà donnée, d'établir un domicile, ou doive confirmer soit l'arrêté ministériel, soit le décret même d'expulsion, après avoir pris l'avis du conseil d'état, sans être d'ailleurs obligé de le suivre. Mais on propose, pour la première fois, d'assimiler aux étrangers admis à établir leur domicile dans notre pays ceux qui y résident d'une façon permanente depuis plus de trois ans. Est-ce excessif?

On peut aller jusque-là, ce me semble, sans compromettre l'ordre intérieur et la sécurité générale. Les étrangers qui séjournent aussi longuement dans un pays, surtout quand ils y séjournent sans interruption, ne sont pas de ces « agitateurs errans » signalés par le rapporteur de la loi du 3 décembre 1849, qui vont de contrée en contrée prêcher la révolution sociale. S'ils s'installent pendant trois ans, c'est en général pour travailler. Ces hôtes laborieux peuvent aussi sans doute, à un moment quelconque, se laisser séduire par les ennemis de la France et abuser de l'hospitalité qu'elle leur a si longtemps donnée. S'ils commettent cet acte d'ingratitude, le gouvernement n'est pas désarmé; il peut les renvoyer sur l'heure sans en référer préalablement à qui que soit. Puis, au bout de deux mois, quand il a tout interrogé, tout approfondi, s'il croit avoir affaire non à des égarés qui reconnaissent déjà leurs torts, mais à des perturbateurs opiniâtres, il lui suffit de déclarer qu'il ne s'était pas trompé. Dès lors, on peut donner ce surcroît de garanties à des gens qui ont, par la durée et par la continuité de leur séjour, manifesté leur attachement au sol français. Le projet, en reproduisant d'une façon très large, mais seulement quant à l'exercice du droit et sans en altérer le principe, la distinction proposée par Bluntschli entre les étrangers qui résident temporairement dans un pays et ceux qui y ont établi un domicile fixe, fait donc prévaloir une des maximes que la science du droit des gens propose aux législateurs de l'Europe, et laisse au gouvernement français un instrument de défense nationale que l'intérêt de la patrie défend de lui enlever (1).

ARTHUR DESJARDINS.

(1) Nous devons rappeler, pour ne rien omettre, que la France et le Pérou se sont réciproquement engagés (traité du 9 mars 1861) à ne pas expulser leurs nationaux sans avoir communiqué les causes de l'expulsion et les documens justificatifs aux agens diplomatiques ou consulaires de la nation à laquelle appartient l'intéressé et sans accorder à ce dernier un temps suffisant pour présenter sa défense ou pour prendre, de concert avec ces agens, les mesures nécessaires pour mettre en sûreté son avoir ou l'avoir d'autrui, dont il serait détenteur. Des traités analogues ont été conclus avec le Honduras (22 février 1856) et le San Salvador (2 janvier 1858). Ce ne sont pas les habitans du Pérou, du Honduras et du San Salvador, résidant en France, qui pourront, en général, nous causer de grandes inquiétudes. Le gouvernement français, traitant avec ces états secondaires et fort éloignés, a donc pu, sans inconvénient, subordonner l'exercice de son droit à l'accomplissement de ces formalités exceptionnelles.

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

OBLIGATOIRE ET LAIQUE

On assure qu'il en va des lois comme des marchandises, qu'on ne les connaît qu'à l'user. Les meilleures deviennent bien vite mauvaises quand on les détourne de leur fin par des interprétations captieuses. Il en est en revanche de mal conçues et même d'injustes, dont il est aisé dans la pratique de corriger les inconvéniens par ces tempéramens d'équité qui rendent les injustices supportables. Cela peut être vrai, mais on fera bien de n'y pas trop compter. Alors même que c'est la raison qui fait les lois, c'est d'ordinaire la passion qui les applique. Aussi le législateur ne saurait-il se tenir trop en garde contre les entraînemens de l'esprit de parti, ni s'appliquer avec trop de soin à ne pas lui fournir des armes. Malheureusement il arrive trop souvent que le législateur est un homme de parti, qui met la politique partout, même où elle n'a que faire. Il sacrifie à ses préjugés, à ses propres faiblesses ou à celles de ses amis; c'est comme une veine de folie qui serpente et court au travers de son bon sens. Cela s'est vu dans tous les siècles, cela se voit aujourd'hui. Ce n'est pas de nous qu'on pourrait dire comme des grenouilles de la fable :

> Il leur tomba du ciel un roi tout pacifique.

Nos rois sont d'humeur belliqueuse, et de quoi qu'il s'agisse, les lois qu'ils nous donnent, même les meilleures, sont presque toujours des lois de combat.

Celle que vient de voter le sénat après la chambre des députés et qui rend obligatoire l'instruction primaire nous paraît en principe fort

sage, fort raisonnable et vraiment nécessaire. Elle était réclamée depuis longtemps par des esprits judicieux, qui n'ont aucun goût pour les réformes hâtives ou aventureuses et qu'on n'accusa jamais de témérité. Dans une société démocratique, où tout le monde est électeur et exerce sa part de souveraineté, il est naturel et souhaitable que tout le monde sache lire, écrire, compter et apprenne même quelque chose de plus. Or il a été démontré par une longue expérience que, dans nos campagnes surtout, les sermons les plus éloquens, les exhortations les plus chaleureuses ne suffisent pas pour déterminer les pères de famille à envoyer leurs enfans à l'école. L'instituteur a beau se plaindre, ils font la sourde oreille. Pour avoir raison de leur égoïste résistance, il faut que la loi s'en mêle, et la loi ne prêche pas, n'exhorte pas, ne se plaint pas : elle enjoint, elle ordonne, elle menace, elle contraint.

A vrai dire, ces pères de famille récalcitrans, qui ne songent, vaille que vaille, qu'à tirer parti de leur enfant le plus tôt possible et qui laisseraient volontiers son esprit en friche, penseront peut-être que l'état entreprend sur leurs droits. Leur mauvaise humeur traitera le nouveau devoir qu'on veut leur imposer de dure et odieuse tyrannie. Ils n'en jugeront pas toujours de même ; laissons agir le temps, la réflexion, surtout l'habitude. Dans quelques-uns des pays nos voisins, l'instruction obligatoire est si bien entrée dans les mœurs que presque personne ne cherche plus à s'y soustraire ; c'est une contrainte, une gêne avec laquelle on s'accoutume à compter. Au surplus, on ne saurait prétendre qu'il y ait rien de révolutionnaire dans une mesure dont plus d'une monarchie très bien assise a senti l'utilité. En France, ce ne sont pas les hommes de 89 ou de 91 qui l'ont inventée ou préconisée. Mirabeau entendait que l'école ne fût ni obligatoire ni gratuite; Condorcet se contentait de la vouloir gratuite. Par un contraste singulier, dès l'an 1560, les états-généraux d'Orléans réclamaient de François II « la levée d'une contribution sur les bénéfices ecclésiastiques pour raisonnablement stipendier des pédagogues et gens lettrés, en toutes villes et villages, pour l'instruction de la pauvre jeunesse du plat pays. » Ils demandaient aussi que « fussent tenus les pères et mères, à peine d'amende, à envoyer les dits enfans à l'école et à ce faire fussent contraints par les seigneurs et les juges ordinaires. » Si, en 1560, la noblesse française désirait que les pères et mères fussent contraints par autorité de justice de faire instruire leurs enfans, il est permis à nos démocraties modernes de considérer cette utile et louable pratique comme un article de première nécessité.

Dans tout pays où l'on rend obligatoire l'instruction primaire, le bon sens et l'équité exigent qu'on réduise, autant qu'il est possible, les charges imposées aux familles et le nombre des années que les enfans doivent consacrer exclusivement à leurs devoirs scolaires. Toute intempérance à cet égard serait fâcheuse. Partant, il convient que les pro-

grammes soient aussi simples que sobres, qu'on s'en tienne au strict nécessaire, tout en fournissant à qui ne se contente pas de ce minimum toutes les facilités désirables pour compléter à sa guise son éducation. Vous supprimez le droit à l'ignorance, et vous avez raison, l'état comme les particuliers s'en trouveront bien. Mais que demande l'intérêt de l'état? Qu'il n'y ait plus d'illettrés ni d'esprits absolument incultes. Que demande l'intérêt des particuliers? Que tout enfant ait suivi pendant quelques années des leçons propres à lui former le jugement, à lui débrouiller les idées, à le pourvoir d'une somme de connaissances suffisantes, pour qu'il n'exerce sottement ni le métier manuel auquel il se destine, ni le métier de citoyen auquel la loi le convie. Après l'avoir contraint, rendez-lui sa liberté. Vous lui avez donné l'outil, tenez-vous-en là; c'est à lui de faire le reste, si le cœur lui en dit. Que si le cœur ne lui dit rien, vous devez vous en prendre à l'inévitable inégalité des intelligences et des volontés, c'est une règle de la nature contre laquelle les lois humaines ne prévaudront jamais.

Nous nous défions des programmes ambitieux. En lisant le livre fort intéressant, fort instructif que vient d'écrire M. Albert Duruy sur l'histoire de l'enseignement public pendant la révolution et qui contient beaucoup de leçons bonnes à méditer aujourd'hui, nous avons constaté que, par son décret du 27 brumaire an III, la convention ne comprenait parmi les matières d'instruction primaire que « la lecture, l'écriture, la Déclaration des droits de l'homme, les élémens de la langue française, les règles du calcul simple et de l'arpentage, quelques notions d'histoire naturelle, enfin la récitation des actions héroïques et des chants de triomphe. » Ce programme n'eût pas suffi à Lepelletier de Saint-Fargeau, qui désirait qu'on enseignât aux élèves des écoles primaires les principes du droit constitutionnel et de l'économie rurale et domestique. Condorcet, de son côté, voulait qu'on leur donnât des renseignemens « sur le droit naturel, sur la constitution, sur les lois anciennes et nouvelles, sur la culture et sur les arts, d'après les découvertes les plus récentes. » L'abbé Grégoire prétendait y ajouter « des instructions pour la conservation des enfans depuis la grossesse inclusivement. » Un autre conventionnel, Baraillon, n'admettait pas qu'on sortît de l'école sans y avoir acquis quelques notions de médecine « sur la menstruation, les couches et les suites de couches. » Il est vrai, comme le remarque M. Duruy, que Baraillon était médecin (1).

Nos législateurs n'ont pas introduit parmi les articles de leur programme d'enseignement primaire obligatoire la menstruation et les suites de couches; c'est une justice à leur rendre. Mais, moins modestes que la convention, ils ont décidé qu'outre l'histoire et la géographie,

(1) *L'Instruction publique et la Révolution*, par M. Albert Duruy, 1 vol. in-8°; librairie Hachette, 1882, page 107.

tout petit Français serait tenu de posséder dès son bas âge des notions usuelles de droit et d'économie politique, les élémens de la littérature française, les élémens de la musique, du dessin et du modelage, les élémens des sciences naturelles, physiques et mathématiques, leur application à l'agriculture, à l'hygiène, aux arts industriels. Il y a certainement du bon dans tout cela; mais, comme disait le fabuliste :

> . . . . Rien de trop est un point
> Dont on parle sans cesse et qu'on n'observe point.

Le tort de nos législateurs est de considérer la tête de l'enfant comme une boîte où il s'agit de fourrer, d'entasser tout ce qu'on peut. Reste-t-il une place vide? Pressez, bourrez, serrez pour en faire entrer davantage, et Dieu vous garde de refermer le couvercle avant que la boîte soit pleine comme un œuf! L'abbé Trublet « compilait, compilait, compilait. » La pédagogie que goûtent et que patronnent nos hommes d'état a pour devise : « Empilez, empilez encore, empilez toujours. » Nous pensons, quant à nous, qu'on ne sait véritablement que ce qu'on apprend toute sa vie, et nous croyons que nos petits paysans seraient fort heureux si, en leur montrant à lire, on parvenait à leur inspirer pour le reste de leurs jours le goût des saines et utiles lectures, si on les accoutumait à raisonner juste, si on aiguisait leur esprit, si on éveillait leurs curiosités et qu'on leur donnât l'envie d'employer désormais leurs loisirs à les satisfaire. Plaise au ciel qu'ils n'emportent pas de nos écoles à haute pression un pêle-mêle de connaissances superficielles ou indigestes, des idées confuses de mille choses, une mémoire surchargée, impatiente de secouer son fardeau, le dégoût ou le mépris de la condition où ils sont nés, l'outrecuidance de Gros-Jean qui en remontre à son curé, des prétentions ridicules, des ambitions chimériques! S'imaginer qu'on sait ce qu'on ne sait pas est la plus fatale, la plus incurable des sottises.

Danton disait : « Il est temps de rétablir ce grand principe que les enfans appartiennent à la république avant d'appartenir à leurs parens. » On aurait pu lui répondre : « Avant d'aller chercher vos lois à Sparte, tâchez d'en avoir les mœurs. » C'est un principe de nos sociétés modernes que l'état doit ménager beaucoup la liberté des individus et ne lui imposer que les sacrifices nécessaires. Vous m'obligez à donner quelque instruction à mes enfans, et je vous en remercie. Je ne traiterai pas votre loi de tyrannique pourvu que vous me laissiez libre de les faire instruire où il me plaît et comme il me plaît. Ce n'est pas vous qui vous chargez de leur procurer un gagne-pain; à moi seul incombent le soin et le souci de leur avenir, dont je me sens responsable, et tout devoir suppose un droit. Il pourrait se faire que, dans les environs du village que j'habite, il n'y eût aucune école privée

m'offrant des garanties suffisantes, et il pourrait se faire aussi que votre instituteur public ne fût pas de mon goût. Aussi entends-je être libre d'élever moi-même mon fils et ma fille, et vous usurperiez sur mes droits si vous prétendiez m'imposer un enseignement dont je désapprouve les tendances ou la méthode, un instituteur qui n'a ni mes sympathies ni ma confiance.

Nos législateurs ne font point la guerre aux principes; leur coutume est de chercher un biais et d'introduire dans leurs lois telle ou telle disposition qui rend absolument illusoire l'usage des libertés qu'ils concèdent. Ils oublient que donner et retenir ne vaut; ce qu'ils accordent d'une main, ils le reprennent de l'autre. C'est un véritable tour d'escamotage, et les jésuites doivent être contens : ceux qui font profession de les exécrer les imitent. La nouvelle loi sur l'enseignement obligatoire déclare solennellement que « l'instruction primaire peut être donnée soit dans les écoles publiques ou libres, soit dans les familles par le père de famille lui-même ou par toute autre personne qu'il aura choisie. » Le sénat demandait que les enfans qui seraient élevés dans leur famille ne fussent astreints à subir devant un jury d'état qu'un seul examen à l'âge de dix ans révolus. La chambre a jugé que c'était trop peu; elle les a condamnés à subir un examen annuel à partir de la deuxième année d'instruction obligatoire. Elle a décidé aussi que « cet examen portera sur les matières de l'enseignement correspondant à leur âge dans les écoles publiques dans des formes et suivant des programmes qui seront déterminés par arrêtés ministériels rendus en conseil supérieur, que le jury sera composé de l'inspecteur primaire ou de son délégué, d'un délégué cantonal, d'une personne munie d'un diplôme universitaire ou d'un brevet de capacité, et que les juges seront choisis par l'inspecteur d'académie. »

Il en résulte que le père de famille, fût-il le plus habile des instituteurs, fût-il pénétré, imbu de toute la sagesse des Rabelais, des Montaigne, des Pestalozzi, des Basedow, des Jacotot, doit renoncer à toutes ses idées propres pour adopter les programmes, les méthodes ou les routines de l'école publique. Il avait fait ses réflexions sur la marche naturelle d'une bonne éducation, il a beaucoup de goût pour les leçons de choses, il estime qu'avec un peu d'adresse on y peut tout ramener. Il a étudié Rousseau, et le père de la pédagogie moderne lui a révélé les avantages de la méthode inductive et socratique. Il tient de lui que la première raison de l'homme est une raison sensible, que nos premiers maîtres de philosophie sont nos pieds, nos mains et nos yeux, que substituer des manuels à tout cela, ce n'est pas nous apprendre à raisonner, mais à nous servir de la raison des autres; que l'essentiel n'est pas de donner la science, mais l'instrument propre à l'acquérir ; qu'un esprit n'est pas une boîte qu'il s'agit d'emplir jusqu'à ce qu'elle saute, que c'est une force qu'il importe de développer jusqu'à ce qu'elle

ait tout son ressort, qu'il faut nourrir la curiosité de l'enfant sans se hâter de la satisfaire, transformer par degrés ses sensations en idées, le conduire pas à pas du particulier au général, des vérités observées aux vérités abstraites, mettre les questions à sa portée en lui laissant le soin et la peine de les résoudre. Tout cela demande du temps, mais notre père de famille n'est pas pressé. Il a lu un excellent livre de M. Michel Bréal, et ce professeur au Collège de France, qui joint à l'érudition la plus solide un bon sens piquant et un patriotisme éclairé, lui a appris que « l'orthographe, née dans l'école, grandie dans l'école, en est devenue le tyran, que non-seulement elle coûte un temps précieux à nos enfans, mais qu'elle est un des plus sûrs moyens de les déshabituer de penser. » Aussi fait-il peu de cas de l'orthographe; il a remis à plus tard d'initier son fils ou sa fille aux profondeurs et aux subtilités de cette reine des sciences, et du même coup il a prié l'économie politique d'attendre un peu; sans lui manquer de respect, il s'est permis de l'ajourner. Mais l'examen de fin d'année n'attendra pas. Le voilà condamné à vivre dans la terreur de cet examen, qui va devenir son cauchemar. Le seul moyen de s'en affranchir sera d'envoyer ses enfans à l'école, et il finira par découvrir que la loi a été faite pour l'y obliger. Il regrettera seulement qu'on ne l'en ait pas prévenu; on lui aurait épargné de fâcheuses déceptions et d'inutiles perplexités.

Nous lisons dans l'*Émile* que le maréchal de Belle-Isle, revenu d'Italie après trois ans d'absence, voulut se rendre compte des progrès de son fils, âgé de neuf à dix ans. Il alla un soir se promener avec son gouverneur et lui dans une plaine où des écoliers s'amusaient à guider des cerfs-volans, et il lui dit tout à coup : « Où est le cerf-volant dont voilà l'ombre? » Sans hésiter, sans lever la tête, l'enfant répondit : « Sur le grand chemin. » Et en effet le grand chemin était entre le soleil et lui. « Le père à ce mot embrasse son fils et s'en va sans rien dire. Le lendemain il envoyait au gouverneur l'acte d'une pension viagère, outre ses appointemens. Quel homme que ce père-là! ajoute Rousseau, et quel fils lui était promis! » Ce fils fut le comte de Gisors, qui donna, comme on sait, de fort belles espérances, et pourtant rien ne prouve qu'il se fût tiré brillamment d'un examen de fin d'année. Peut-être ne savait-il pas que le pluriel de *bijou* prend un *x*, que le pluriel de *verrou* prend un *s*. Mais que dis-je? Selon toute apparence, Émile lui-même ferait une triste figure devant M. l'inspecteur primaire et devant M. le délégué cantonal, et si on l'interrogeait sur « quelques notions usuelles de droit, » ses réponses ou ses silences feraient rire à ses dépens tel élève de nos écoles publiques, joli perroquet bien dressé qui ne sera jamais qu'un sot. Sur quoi, son examen étant jugé insuffisant, ses parens, aux termes de l'article 16, seront mis en demeure de le retirer des mains de Jean-Jacques, qui ne lui a rien appris, « et de l'envoyer dans une école publique ou privée, dans la huitaine

de la notification, en faisant savoir au maire quelle école ils ont choisie. En cas de non-déclaration, l'inscription aura lieu d'office, comme il est dit à l'article 8. » Vraiment les hommes de la révolution étaient plus libéraux que nos législateurs. Daunou, que M. Duruy n'a pas assez loué, réclamait « la liberté de l'éducation domestique et la liberté des méthodes instructives. » — « Il ne faut pas, disait-il, consacrer et déterminer par des décrets des procédés qui peuvent s'améliorer par l'expérience de chaque jour. » La loi qui vient d'être votée est absolument contraire à la liberté des méthodes et aux expériences qui les perfectionnent. Qui nous délivrera de notre goût pour les chinoiseries? A-t-on juré que désormais dans une noble nation, de fine étoffe, il n'y aura plus d'originaux, que trente-six millions de Français ne seront plus que la copie les uns des autres et qu'ils se ressembleront si fort qu'on pourra se dispenser de leur donner des noms de famille et de baptême? Des numéros suffiront.

En rendant l'instruction obligatoire, on l'a rendue laïque. C'était dans l'ordre des choses, et nous n'y trouvons rien à redire. Du jour où il n'y a plus dans un pays de religion officielle, du jour où l'état, proclamant la liberté de conscience et se désintéressant de toute question de dogme, protège et salarie plusieurs églises entre lesquelles il tient la balance égale, il est naturel que l'école qu'il patronne devienne laïque ainsi que lui et que les diverses confessions, y compris le diocèse de la libre pensée, s'y sentent également à l'aise comme en pays neutre, sans qu'aucune puisse se prévaloir du nombre de ses adhérens ou de son droit d'aînesse.

Dans le premier chapitre de son livre, M. Albert Duruy a rassemblé et résumé des renseignemens fort curieux sur l'état de l'instruction publique avant 89. Les fameuses petites écoles de l'ancien régime étaient, nous apprend-on, beaucoup plus nombreuses et beaucoup plus fréquentées que nous n'étions portés à le croire. Mais les instituteurs se trouvaient dans une entière dépendance du clergé, qui les tenait dans sa main. Ils étaient d'ordinaire désignés par le curé, qui répondait de leur orthodoxie, et choisis par l'assemblée des pères de famille, après un interrogatoire assez succinct. En même temps que maîtres d'écoles, ils étaient sacristains, chantres, bedeaux, sonneurs de cloches, horlogers, voire même fossoyeurs, et à ce titre payés par la fabrique ou par la communauté. Ils devaient assister aux enterremens à raison de 20 sols, aux mariages à raison de 15 sols et d'un dîner. Le peu de temps qui leur restait, ils l'employaient à montrer à leurs élèves leur croix de par Jésus et le plain-chant, et si l'évêque ou son archidiacre n'était pas content de leur doctrine, ils étaient cassés aux gages sans façons. Grâce à Dieu, tout cela est fort changé. L'instituteur a secoué le joug qui lui pesait, il a redressé par degrés sa tête et ses épaules, le voilà debout. Tout ce qu'on pourrait craindre, c'est qu'il ne se redres-

sât un peu trop, qu'il n'acquît un sentiment exagéré de son importance et que la modestie ne figurât pas parmi les vertus laïques qu'il est chargé d'enseigner à la jeunesse.

Chose curieuse, c'était là ce que redoutait un jacobin, qui n'était pas le premier venu, et il réussit à faire partager ses craintes à la convention, car cette grande assemblée vivait dans d'étranges alternatives de grâce et de péché, d'intempérance d'esprit et de haute sagesse, de déraison furieuse et de lumineux bon sens; elle était tout, sauf médiocre. Le comité d'instruction publique lui présentait un projet de loi qui ressemblait un peu à ceux qu'on fait aujourd'hui. Bouquier demandait au contraire l'absolue liberté d'enseignement, et Thibaudeau, qui l'appuyait, déclara « que le plan présenté par le comité lui paraissait plus propre à propager l'ignorance, l'erreur et les préjugés qu'à répandre la lumière, que l'enseignement libre offrait une foule d'avantages et prévenait tous les abus, que des instituteurs officiels formeraient une nouvelle espèce de clergé, que, n'étant plus stimulés par l'émulation qui naît de la concurrence et embrassant par une hiérarchie habilement combinée tous les âges, tous les sexes, tout le territoire de la république, ils deviendraient les régulateurs tout-puissans des mœurs, des goûts, des usages, qu'il fallait se garder d'étouffer l'essor du génie par des règlemens ou d'en ralentir les progrès en le mettant en tutelle sous la férule d'une corporation de pédagogues, à qui on donnerait pour ainsi dire le privilège exclusif de la pensée, la régie de l'esprit humain et l'administration de l'opinion. » Ainsi parla Thibaudeau, et la convention fut de son avis; le projet de Bouquier, amendé sur un point, devint le décret du 29 frimaire an II. A vrai dire, nous ne partageons pas toutes les appréhensions de Thibaudeau; nous ne craignons pas que nos instituteurs primaires s'érigent en petits potentats. Nous avons confiance dans leur judiciaire, nous comptons bien qu'ils ne se laisseront pas griser par l'encens un peu grossier qu'on leur prodigue, qu'ils apprendront à se défier des gens qui leur font une cour intéressée en leur parlant beaucoup de leurs droits et beaucoup moins de leurs devoirs.

Les voilà affranchis du contrôle du curé et, du même coup, on les décharge du soin de faire réciter le catéchisme à leurs élèves. Cette disposition de la loi nous paraît irréprochable. On a voulu dispenser l'instituteur ou de l'obligation d'être orthodoxe ou du devoir fort pénible et même répugnant d'enseigner d'office une religion à laquelle il ne croit peut-être qu'à moitié ou pas du tout. L'enseignement du dogme est l'affaire du curé, ou du pasteur, ou du rabbin, et l'école ne leur appartient pas; mais rien n'empêche qu'elle ne leur offre l'hospitalité, elle pourrait le faire sans se compromettre, il n'est voisin qui ne voisine. Le sénat avait introduit dans la loi un paragraphe portant que, « sur la demande des parens, le conseil départemental pourrait

autoriser les ministres des différens cultes à donner l'instruction religieuse dans les locaux scolaires le dimanche, les autres jours de vacance et une fois par semaine à l'issue de la classe du soir. » Cet amendement a été rejeté par la chambre, et le sénat en a fait son deuil. Il a été décidé, aux termes de l'article 2, que l'enseignement religieux serait donné en dehors des bâtimens scolaires, et il n'est pas besoin de signaler toutes les difficultés qu'on lui ménage ainsi dans une foule de communes. Le ministre a promis, il est vrai, de s'employer à y parer, et nous ne doutons pas de sa bonne foi; mais il était plus simple d'accorder ce qu'on lui demandait. La république française est un pays de liberté de conscience, mais jusqu'aujourd'hui elle est un pays de concordat, et son gouvernement est tenu de concilier la neutralité avec la bienveillance. Après tout, la religion était fort modeste, elle demandait peu; elle venait humblement frapper à la porte de l'école, en disant : « Ouvrez-moi, je suis sans feu ni lieu, et je cherche un asile; j'attendrai pour entrer que vous n'ayez rien de mieux à faire, que vous soyez de loisir ou en vacances, que la classe du soir soit finie; je m'engage à ne pas vous déranger. » La main sur le verrou, on lui a répondu brutalement : « Allez où il vous plaira, trouvez un local ou n'en trouvez pas, ce ne sont pas nos affaires; nous sommes chez nous et vous n'entrerez point. » Le marquis Gino Capponi, de vénérable mémoire, disait à propos de la fameuse loi des garanties, dont il blâmait quelques articles : « Il ne suffit pas qu'une loi soit juste, il faut encore qu'elle soit de bonne compagnie. »

On a banni la religion de l'école, on lui a refusé le droit d'asile; mais dans le fond on a craint de ne pouvoir se passer d'elle, que son absence ne fût sentie et regrettée, et on a tenu à la remplacer. On a voulu dresser autel contre autel, et l'instituteur a été chargé de donner à ses élèves « l'instruction morale et civique. » Il faut convenir que ces deux adjectifs joints font admirablement; mais il est bon de se défier des adjectifs, surtout quand ils ne sont pas clairs. « Vos paroles sèment les malheurs! répondait un éloquent avocat bordelais à un de ses confrères qui venait d'émettre une définition de droit grosse de conséquences fâcheuses. » M. Bréal avait demandé autrefois que l'instituteur prît à tâche de donner à son enseignement un caractère moral, que sans s'écarter du sujet de sa classe, il mît à profit toute occasion de faire réfléchir les enfans sur leurs obligations et de leur apprendre « qu'il faut remplir ses devoirs si l'on veut être écouté quand on parle de ses droits, respecter les opinions d'autrui pour obtenir le respect de ses propres convictions, préférer la patrie à son parti (1). » Rien de mieux, rien de plus praticable. Mais si l'institu-

(1) *Quelques Mots sur l'instruction publique en France*, par M. Michel Bréal; Paris, 1872, page 124.

teur est tenu d'enseigner *ex professo* un système en règle de morale laïque, sur quoi le fondera-t-il? Sera-ce sur l'impératif catégorique, sur l'intérêt bien entendu, sur la doctrine du souverain bien, sur la sympathie ou sur l'altruisme? Et se réclamera-t-il de Kant, de Platon, de Spinoza, de Comte ou de Spencer? Il enseignera apparemment ce qu'on lui ordonnera d'enseigner, et voilà le gouvernement obligé de faire son choix, d'adopter une doctrine, à laquelle il apposera son estampille, de remplacer la religion d'état par une philosophie officielle. Que si l'instituteur se contente de prêcher un code de morale sans le déduire d'aucun principe, cette morale en l'air ne produira pas grand chose. On raconte que les Vénitiens montrant un jour en grande pompe leur trésor de Saint-Marc à un ambassadeur d'Espagne, celui-ci, pour tout compliment, ayant regardé sous la table, leur dit : « *Qui non c'è la radice* : Je ne vois pas ici la racine. » Il en va d'une morale sans principe comme d'une plante sans racine, il est impossible de la faire pousser où que ce soit, même sur le meilleur terrain.

Quant à l'instruction civique, l'inconvénient sera bien plus grave encore. Il est permis de craindre qu'au lieu d'apprendre aux enfans, comme le désire M. Bréal, qu'il faut préférer sa patrie à son parti, on ne leur enseigne tout le contraire et qu'il ne s'agisse précisément de substituer un catéchisme de parti au vieux catéchisme de l'église, lequel avait du moins l'avantage d'être toujours le même. Le nouveau changera sans cesse, car libéraux, conservateurs, radicaux, intransigeans, quiconque arrivera au pouvoir s'empressera de le reviser, de le refondre à sa guise, et les instituteurs comme la jeunesse ne sauront plus à quel saint se vouer. Nous en pouvons parler par expérience, les catéchistes laïques se sont déjà mis à l'œuvre, et les échantillons qu'ils nous ont donnés de leur savoir-faire ne sont pas propres à nous mettre en appétit. L'un de ces manuels a causé quelque tapage; M. le duc de Broglie en a fait justice au sénat avec autant d'éloquence que d'esprit. L'auteur est pourtant un homme de grand mérite dans sa partie, il a seulement le tort d'en sortir. Il nous annonce dans sa préface que « pour former le jugement et le cœur des jeunes citoyens, il faut savoir tout abandonner, tout jusqu'aux joies de la libre découverte dans les régions encore inconnues de la science. » Puissent ses amis se réunir tous pour le supplier de retourner bien vite à son laboratoire et d'y faire coup sur coup trois ou quatre découvertes! La science, l'école primaire, la France, lui-même, tout le monde s'en trouvera bien, car malgré lui, sans doute, le petit livre qu'il vient de composer avec la meilleure intention et qu'il voudrait mettre dans les mains de tous nos enfans respire le fanatisme et sue la haine.

M. Bréal disait excellemment dans l'ouvrage que nous citions tout à l'heure : « Parmi toutes les nations du monde, la France présente le spectacle unique d'un peuple qui a pris son propre passé en aversion.

Que beaucoup de ses griefs fussent légitimes, qui voudrait le nier? Mais d'autres que nous ont souffert des mêmes abus sans garder les mêmes ressentimens. On ne peut haïr à tel point que ce qu'on ignore, et la principale raison d'un état d'esprit si peu naturel, c'est que l'imagination du peuple a gardé le souvenir amplifié des crimes et des misères du temps passé, sans qu'on ait pris soin de lui en rappeler les bienfaits et les grandeurs. L'adversaire le plus décidé de l'ancien régime, pour peu qu'il l'ait étudié, ne peut tout envelopper dans la même réprobation; l'ignorance seule est capable de ces haines absolues. » Qu'a dû penser M. Bréal d'un manuel destiné à prouver à notre jeunesse que la France n'existait pas avant 1789, que tout était haïssable dans l'ancien régime, qu'il n'y avait alors que chaos, barbarie, injustice, abus crians, l'abomination de la désolation? Les vignettes servent de commentaire au texte ; il en est deux, placées à l'opposite l'une de l'autre, qui nous montrent un village d'avant la révolution et un village d'aujourd'hui. Par un artifice digne du père Patouillet, l'un nous est représenté en hiver et enseveli sous la neige; l'autre s'épanouit en plein printemps, tout est vert, tout est fleuri, et sûrement le rossignol chante. Faut-il en conclure que l'hiver est un de ces abus que la révolution a supprimés? Mieux vaudrait nous ramener à l'*Alphabet des sans-culottes*. C'était du vin bleu, mais du vin plus franc. On lisait dans cet Alphabet par demandes et par réponses: « Qu'est-ce qu'un brave sans-culottes? — C'est un brave dont l'âme ne peut être corrompue par l'or des despotes. — Quelles sont les vertus des sans-culottes? — Toutes. » M. Bert a aussi du goût pour les demandes et les réponses; il demande à l'enfant dans un article de son questionnaire: « De quelle époque date l'idée de patrie? » A quoi l'enfant doit répondre que la patrie a été inventée pendant la révolution, que Jeanne d'Arc comme l'Hôpital, que Catinat comme Vauban n'en avaient point, qu'au surplus, de leur temps, la bravoure était presque aussi inconnue que le patriotisme, qu'il n'y avait alors que des sujets occupés à faire des révérences. Une autre vignette en fait foi. Et voilà ce que M. Bert appelle former le cœur et le jugement de la jeunesse. Mais que répondra-t-elle, cette jeunesse, aux collectivistes qui se feront un jeu de lui démontrer que la révolution n'a supprimé que les moins crians des abus, qu'elle a laissé subsister la tyrannie du capital, l'odieuse inégalité du prolétaire et du rentier, que la société qu'elle a fondée ne vaut guère mieux que l'ancien régime et n'offre du haut en bas que chaos, barbarie, injustice, l'abomination de la désolation?

Ce qu'on ne saurait trop admirer, c'est à quel point certains adversaires de l'église ne sont que des cléricaux retournés. Le propre du clérical est de juger les hommes sur leurs opinions, de damner quiconque ne pense pas comme lui, de faire le terrible discernement des boucs et des brebis, d'envoyer les uns dans le feu de l'enfer, les autres

dans les délices éternelles. Tel libre penseur en fait autant : il tient ses assises, il embouche la trompette du jugement dernier, il partage les morts et les vivans en anges de lumière et en anges de ténèbres. En vain l'histoire nous apprend-elle que les sociétés croissent lentement comme les chênes de nos forêts, qu'elles puisent péniblement leur nourriture dans le sol qui les porte, que les générations sont solidaires et héritières les unes des autres, que le présent est toujours le fils du passé, que toute réforme est préparée de loin, que chaque progrès est le fruit d'un travail de longue haleine où tous les siècles ont mêlé leurs sueurs. Nos catéchistes révolutionnaires entendent l'histoire tout autrement. Comme les théologiens de profession, ils ont leurs dogmes, leur légende dorée, leurs miracles, leurs thaumaturges, leur eau bénite, leurs patenôtres, leurs formules d'exorcismes et d'anathèmes.

Après cela, il ne faudrait pas croire que le manuel de M. Bert soit mauvais de tout point, il contient plus d'une page excellente; sûrement, on en fera de pires, et nous doutons qu'on en fasse de meilleurs. Le mieux serait qu'on n'en fît point, et puisque l'instruction civique figure dans le programme de l'enseignement obligatoire, il conviendrait qu'on s'en remît aux maîtres d'école du soin de la donner comme il leur plaira. Mais nous n'osons pas y compter. Dans le pays où Jean-Jacques écrivit, on continue de croire à la vertu miraculeuse des catéchismes appris par cœur. Aussi bien nos instituteurs, à qui la loi interdit de mêler la théologie à leurs leçons, craindront d'en faire sans le savoir, comme M. Jourdain faisait de la prose, et ils supplieront le gouvernement de leur prêter le secours de ses lumières. Puisque le sort en est jeté et que nous vivons dans un temps où les examens sont de rigueur, nous voudrions que quiconque se propose de publier un manuel à l'usage des écoles fût contraint de subir au préalable devant un jury trié sur le volet un examen de bon sens. Il nous souvient d'avoir lié conversation sur une grande route avec un vieux cantonnier, qui, dans sa jeunesse, avait été très jacobin; depuis, il avait réfléchi, il ne croyait plus que Robespierre eût inventé ni la patrie, ni la vertu, et il nous disait : « On nous en conte, le monde n'est pas né d'hier, et, de père en fils, on a toujours été fait par quelqu'un. » Nous voudrions que tout auteur de manuel d'instruction civique fût tenu d'avoir autant de philosophie qu'un vieux casseur de pierres, qui, chaque soir, après avoir mangé sa soupe et avant de s'allonger sur son grabat, emploie une bonne demi-heure à fumer sa pipe en devisant avec lui-même.

G. VALBERT.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *les Rantzau*, pièce en 4 actes, de MM. Erckmann-Chatrian. — Odéon : *une Aventure de Garrick*, comédie en 1 acte et en vers, de MM. F. Labrousse et P. Fernay. — Vaudeville : *l'Auréole*, comédie en 1 acte et en vers, de M. Jacques Normand.

MM. Coquelin aîné, Got et Worms, de la Comédie-Française, ont remporté cette semaine un grand succès dans *les Rantzau*, de MM. Erckmann-Chatrian, pièce en quatre actes où l'on ne mange pas : c'est la visite de digestion de *l'Ami Fritz*. Il faut dire que les auteurs offraient aux comédiens une bonne occasion de se faire applaudir, comme à l'administrateur-général de montrer une fois de plus son talent de metteur en scène; il faut expliquer en quoi l'occasion était bonne et aussi pourquoi le succès n'est qu'un succès d'occasion.

Les Rantzau de cet ouvrage ne sont pas les Rantzau de l'histoire : ils ne sont pas Danois, mais Lorrains, ni hommes d'état ni de guerre, mais marchands de bois dans un village sous le règne de Charles X. Les personnages de cette pièce, à les regarder ensemble, sont tous de petites gens, des gens de province et de bonnes gens : trois raisons excellentes pour qu'ils soient agréables, aujourd'hui que le public est las de *high-life*, de *parisianisme* et de vice. En effet, voyez où nous en sommes, un siècle après Diderot. Cet inventeur de systèmes, cet agitateur d'idées avait découvert que peut-être il était temps de mettre à la scène, pour nous émouvoir aussi bien que pour nous faire rire, d'autres personnages que des puissans et des grands de ce monde; il avait proposé à la sympathie de ses contemporains un genre nouveau

qu'il appelait la tragédie bourgeoise; il avait pensé que les gens du parterre et même des loges s'intéresseraient à des héros d'une condition moyenne aussi bien qu'à des Atrides ou qu'à des Césars. Depuis, la révolution a mis la société française en poudre; l'empire a tamisé cette poudre et la monarchie constitutionnelle n'a essayé qu'à peine de la disposer par paquets; le suffrage universel, établi par le second empire et consacré par lui, respecté par la république présente et considéré comme l'ordre naturel, est au moins le mode nécessaire de gouvernement de notre société réduite en démocratie; à quels personnages pourtant nos auteurs de drames et de comédies pathétiques prétendent-ils nous intéresser? Non aux Atrides assurément, ni même aux Césars. Mais, dans l'état de démocratie centralisée où nous sommes, nous n'avons plus de littérature française, nous n'avons qu'une littérature parisienne : encore parmi les héros que leur fantaisie ou leur observation leur suggère, nos gens de lettres parisiens n'admettent-ils guère comme leurs concitoyens et dignes à ce titre de figurer sur la scène que les représentans de ce monde élégant auquel rêvent, en leurs jours d'imagination romanesque, les collégiens internes, les étudians de province, et les coiffeurs incompris. Il est bien rare, dans ce monde-là, qu'on ne prenne pas la particule : tellement que, si l'auteur, par hasard, a inscrit au nombre de ses personnages : « M. Villiers » tout court, les copistes, d'eux-mêmes et comme naturellement, corrigent ce lapsus et écrivent: « M. de Villiers. » Ajoutez que, par définition, les vertus domestiques sont exclues de ce monde, comme ridicules et invraisemblables. Ainsi la plupart de nos pièces pourraient se réduire à ces élémens : M. de X., Parisien; M. de Z., Parisien; Mme de X., Parisienne. La scène se passe à Paris de nos jours. M. de Z... est l'amant de Mme de X..., cela va sans dire, — comme il va sans dire que les indications de scène sont prises de la gauche du spectateur.

Cependant on peut l'apprendre aux abonnés de *la Vie parisienne*, aux étrangers surtout, aux Italiens, aux Russes; on peut nous le rappeler à nous-même, qui risquons de l'oublier : il y a des bourgeois en France; la province est habitée; d'autres exercices encore sont en honneur chez nous que ceux de l'adultère. On peut nous rappeler tout cela; aux gens qui s'en chargent, nous savons gré de cette surprise. Interrogez plutôt l'auteur de *l'Abbé Constantin;* il vient d'en faire l'épreuve : l'heure est favorable pour démentir les calomnies que nous-mêmes avons accréditées contre nous. Est-ce à dire qu'une littérature provinciale ait chance de s'établir? Non sans doute, pas plus qu'une littérature adonnée proprement au spectacle de la vertu. La littérature parisienne n'est pas née de rien : elle est une des fleurs naturelles de la démocratie centralisée; elle est souvent vénéneuse et ce n'est pas seulement par le caprice de ceux qui la cultivent, mais parce qu'elle tire au moins quelques-uns

de ces poisons du sol : on peut se lamenter là-dessus, mais elle sera pareille tant que l'état de la nation ne sera pas modifié. Tant que la France et Paris demeureront ce qu'ils sont, Paris calomniera la France et se calomniera lui-même; et cela n'empêche pas que, si par momens quelqu'un, soit un Parisien qui se déplace comme M. Ludovic Halévy, soit un provincial comme MM. Erckmann-Chatrian, lui donne un démenti honnête et bien tourné, Paris goûte l'intermède de la meilleure grâce du monde, comme un divertissement très propre à le reposer de ses calomnies.

Des marchands de bois, un maître d'école et leurs familles, voilà les personnages que MM. Erckmann-Chatrian nous présentent dans un petit village des Vosges : à considérer même leurs dissensions et leurs chagrins, nous trouverons le même rafraîchissement d'esprit que le docteur Faust à coudoyer les bonnes gens qui regardent passer les bateaux et que Werther à contempler « les créatures fortunées qui parcourent dans une heureuse paix le cercle étroit de leur existence et voient tomber les feuilles sans penser à autre chose, sinon que l'hiver approche. » La simplicité de ces gens, de leurs mœurs et de leur langage n'aura pas de peine à nous ravir, et pour peu que d'ailleurs l'ouvrage soit un chef-d'œuvre, nous l'accueillerons aussi bien que l'Allemagne, justement après *Werther* et *Faust*, accueillit ce chef-d'œuvre. *Hermann et Dorothée.* Jean Rantzau et Jacques Rantzau, les deux frères, sont ennemis depuis vingt ans et plus, parce qu'en mourant leur père a avantagé l'aîné autant que le lui permettait la loi. Jean a une fille et Jacques un fils. Élevés à se détester, ces deux enfans, George et Louise, s'aperçoivent un jour qu'ils s'aiment en dépit de leurs pères et d'eux-mêmes. Le père de Louise, lui aussi, s'est aperçu de cet amour : il veut la marier à un garde-général, qui doit l'aider à vexer son frère. Louise refuse; elle va mourir de langueur, elle est condamnée. Alors l'aîné des frères, Jean Rantzau, ce terrible homme, consent au mariage de Louise et de George, et pour obtenir l'aveu de Jacques, il signe une convention qui est l'abdication de sa haine, de son orgueil et de sa fortune. Mais ce pacte lui-même est un document de haine et George le réprouve; par un discours pathétique, il persuade son père de le déchirer; un autre contrat sera fait et les Rantzau réconciliés feront encore souche de Rantzau. A merveille! ce sujet nous suffit. Il est presque aussi simple que celui de *Roméo et Juliette*, presque aussi pauvre et nu; mais qu'importe? cette pauvreté même, cette nudité nous plaisent. Nous avons vu, mon Dieu! tant d'aventures extraordinaires et scandaleuses arriver sur la scène à de beaux fils et à de peu honnêtes dames, affublés de noms brillans et pleins de génie parisien, que nous sommes ravis d'assister à l'histoire vraisemblable et décente de ces bourgeois de village qui, même atroces dans leur

haine et furieux d'avarice, gardent un air de bonhomie provinciale. La simplicité des personnages et du sujet nous charme; et aussi, d'autre part, la simplicité du scénario. L'intrigue est nulle ou presque nulle; les personnages entrent ou sortent ou bien demeurent en scène selon le besoin des auteurs, un peu naïfs en ces matières, sans justifier par d'ingénieux prétextes leurs entrées, leurs sorties ou leur présence prolongée. Cela encore nous plaît, j'entends plaît au public, et j'ajoute que nous, critiques, nous approuvons ce plaisir. Le public, rassasié d'intrigues, admet enfin d'autres pièces que les ouvrages machinés selon les prétendues lois du théâtre; il y trouve même l'agrément d'une nouveauté, et tout bas il se réjouit de ce changement de son goût comme d'une liberté nouvelle de s'amuser et de s'émouvoir. Ce n'est pas nous assurément qui nous récrierons là contre; en donnant, avec des personnages simples, avec un sujet simple et une intrigue plus simple encore, l'exemple du succès, MM. Erckmann-Chatrian ont bien mérité de nos doctrines. Mais c'est assez, je pense, expliquer comment ces auteurs ont fourni à d'excellens comédiens l'occasion de se faire applaudir, et il serait superflu de protester longuement que nous sommes enchantés qu'ils aient fourni celles-là; il est temps d'expliquer pourquoi ce grand succès n'est, à notre avis, qu'un succès d'occasion. *Les Rantzau* ont réussi par les raisons d'opportunité que je viens de dire; et je trouve bon qu'ils aient réussi parce qu'ils ont réussi par ces raisons-là. Mais, par ces raisons, ils ont tellement réussi qu'on peut se tromper sur leur valeur propre, et c'est contre cette erreur qu'il est urgent de se mettre en garde. Parce qu'on boit avec plaisir, après des mélanges bizarres et d'une saveur forte, un verre d'un petit vin naturel, ce n'est pas une raison pour marquer ce vin de l'étiquette des grands crus, et cependant on remercie la personne qui a versé à propos ce verre. MM. Erckmann-Chatrian ont eu le talent d'être opportunistes : il est assez rare en effet, même chez ceux qui le professent, pour que ces messieurs se contentent de se le voir reconnu.

Le grand tort de cet ouvrage dramatique, et sur lequel les qualités que nous venons de dire ne peuvent qu'à peine donner le change, c'est qu'il n'est par malheur aucunement dramatique. Lâchons le mot, cette fois, quitte à l'expliquer bien vite, lâchons ce grief dont, à vingt reprises, nous avons récusé l'emploi : ce n'est pas du théâtre, — et même il est surprenant à quel point cela est éloigné du théâtre!

Dieu sait que je ne suis pas suspect d'une dévotion exagérée aux « règles, » à ces règles fameuses « règles de l'art, » dont les gens du métier, au temps de *la Critique de l'École des femmes* et de la préface de *Bérénice*, embarrassaient déjà les ignorans et quelquefois les hommes de génie : ils n'avaient pas attendu pour cela l'ère glorieuse de M. Scribe! Je prétends ne jouer ni les Lysidas ni les abbés de Villars contre les

Molière et les Racine; je serais désolé de « condamner toujours les pièces où tout le monde court et de ne dire jamais de bien que de celles où personne ne va ; » je me souviens que « la grande règle de toutes les règles est de plaire, » et je « ne cherche pas de raisonnemens pour m'empêcher d'avoir du plaisir. » Tout à l'heure encore je me félicitais de ce que *les Rantzau* eussent réussi justement au mépris de ces lois qui semblent, à entendre les hommes de théâtre, « les plus grands mystères du monde. » Mais s'il n'est pas nécessaire, d'une nécessité absolue, éternelle, universelle, qu'une pièce de théâtre soit construite et intriguée d'une façon plutôt que d'une autre et selon le goût de l'abbé d'Aubignac ou de M. Sardou plutôt que selon la fantaisie de Shakspeare ou de Musset, cependant il est un signe où toujours et partout on reconnaît une œuvre théâtrale d'une œuvre qui ne l'est pas, une comédie ou un drame d'un roman ou d'une nouvelle, même d'un roman par lettres ou d'une nouvelle dialoguée, — deux choses qui se ressemblent fort : c'est que, dans l'œuvre théâtrale, deux personnages étant donnés, nous voyons les effets de la passion de l'un sur l'autre; dans le roman ou la nouvelle, l'un de ces personnages ou un troisième, ou bien l'auteur lui-même, nous raconte ces effets. Le théâtre, en somme, est la vie en actions; le roman, au contraire, est la vie en récits. Le même sujet ainsi peut avoir deux expressions différentes : l'une dramatique, l'autre romanesque. Eh bien! MM. Erckmann-Chatrian n'ont pas trouvé l'expression dramatique de leur sujet.

George Rantzau et Louise, le cousin et la cousine, sont élevés à se haïr; ils se haïssent, en effet, et voudraient se haïr toujours, et chacun d'eux, quand il sent les premiers doutes sur sa haine, la renforce d'abord d'une sorte de fureur contre lui-même : si bien que l'amour, contrarié dans chacun d'eux, non-seulement par les ennemis du dehors, mais par l'amour-propre, le dépit et autres ennemis du dedans, ne se trahit d'abord que par de vives et brèves échappées et jaillit à la fin avec tant de force qu'il abat d'un coup les obstacles extérieurs. L'idée est belle et dramatique et d'une psychologie intéressante; par elle, le vieux thème de *Roméo et Juliette* pouvait être rajeuni. Encore fallait-il l'exprimer par une série de menus faits, sinon de coups de théâtre; chacun de ces faits venant après l'autre eût été plus significatif. D'abord le regard et le geste n'eussent pas été d'accord avec les paroles; puis les paroles mêmes eussent manqué de suite, comme les sentimens. Que sais-je enfin? ce n'est pas mon affaire d'imaginer comment, mais peu à peu, à mesure que se fût déroulée la pièce, on aurait vu la haine se teindre d'amour... MM. Erckmann-Chatrian nous ont refusé ce spectacle : à peine au premier acte si ce combat d'âme se trahit par quelques intonations des acteurs; mais déjà Louise sent qu'elle aime George, et George sent qu'il aime Louise, et nous devi-

nons que chacun d'eux paie l'autre de retour; aussi bien Louise nous fait son aveu tout d'un coup au dernier acte, et George au troisième dans un récit où se trouve toute la psychologie de la pièce. Nous eussions préféré cette psychologie en actions; mais le curieux, c'est qu'on la trouve telle dans le roman, *les Deux Frères*, d'où MM. Erckmann-Chatrian ont tiré leur pièce, bien plutôt que dans cette pièce même. Là du moins nous sommes admis à quelques scènes critiques de la vie morale des héros, et je dis « scènes » à dessein plutôt qu'épisodes, car nous assistons à l'action plutôt que nous n'écoutons un récit. Rappelez-vous cette sortie de l'école où George Rantzau pousse Louise et la fait tomber dans la neige; rappelez-vous surtout cette rencontre auprès du gué, où George vient au secours de Louise et empêche une charretée de foin de chavirer sur elle; je ne vois dans la pièce rien d'aussi expressif, rien d'aussi dramatique que ces deux pages du livre.

Mais j'ai tort sans doute de dire que MM. Erckmann-Chatrian n'ont pas trouvé l'expression dramatique de leur sujet : ils ne l'ont pas cherchée. La preuve en est que, dans cette pièce, pas une fois, entendez-vous? pas une fois avant le dénoûment, les personnages qui ont affaire les uns aux autres ne se rencontrent. Les deux élémens du drame, c'est, d'une part, la haine de Jean et de Jacques, et, d'autre part, n'est-ce pas, l'amour de Louise et de George? Que Jean et Jacques se battent comme les Capulets et les Montaigus; que George et Louise s'embrassent, s'ils peuvent, comme Roméo et Juliette! Mais non! les pères sont brouillés : ils ne doivent pas se voir, ni les enfans non plus, de sorte que, par définition, ce drame n'existe pas. Il n'existe qu'en apparence, et comment? Par des récits. Ces gens-là s'aiment et se détestent : ils se l'envoient dire. Et n'allez pas m'opposer que Lysidas aussi, dans *la Critique de l'École des Femmes*, reproche à cette comédie « qu' il ne s'y passe point d'actions, et que tout consiste en des récits que vient faire Agnès sur Horace. » Dorante répond fort bien à ce pédant de Lysidas que, dans *l'École des Femmes*, « les récits eux-mêmes sont des actions, suivant la constitution du sujet, d'autant qu'ils sont tous faits innocemment, ces récits, à la personne intéressée. » Arnolphe et Horace ont affaire l'un à l'autre, puisqu'ils sont tous les deux amoureux de la même femme et que leur rivalité fait le sujet de l'ouvrage; quand l'un vient innocemment raconter à l'autre ses bonnes fortunes, nous voyons les effets de la passion de l'un sur la passion de l'autre; ainsi, avec l'apparence d'un récit, nous avons la réalité d'une action ; c'est tout le contraire dans *les Rantzau*. Je n'ai pas encore parlé d'un personnage qui se trouve le principal de la pièce : superflu, comme dirait Molière, « selon la constitution du sujet, » il est indispensable selon le mode d'exécution des auteurs. C'est un bonhomme de maître d'école qui a fait la classe autrefois à George et à Louise;

maintenant il n'aurait guère le temps de la faire, à moins de chanter *B-a, ba* en notre présence, devant le trou du souffleur : pendant le premier acte et le dernier, il ne quitte pas la scène; dans le cours du second et du troisième, il ne s'absente que deux minutes : et comment se passerait-on de lui? Il n'est pas seulement le chœur de la tragédie antique et le génie familier de MM. Erckmann-Chatrian, — vertueux, un peu timide, attendri et sentencieux : — il est le messager de paix et de guerre entre les deux maisons, entre les frères ennemis, entre les amoureux; sans lui, ce drame serait impossible : d'ailleurs, il est la preuve vivante que ce drame n'est pas réel. De tous les effets qu'un personnage peut produire sur l'autre, aucun n'étant direct, tous sont affaiblis. Les héros, comme vous savez, ne se rencontrant jamais, le choc des passions est évité : la pièce n'est qu'une revue de sentimens, dont ce maître d'école est le compère. Supposez que, dans *l'Ami Fritz*, sous prétexte que Fritz ignore la passion de Suzel, jamais il ne lui parle, jamais il ne la voie et qu'il ait de ses nouvelles seulement par le rabbin, — qui confesserait tour à tour l'un et l'autre sans jamais sortir de scène; supposez plutôt que, dans *Roméo et Juliette*, Capulets et Montaigus se tournent le dos toujours, et que Juliette et Roméo ne communiquent jamais, sinon par la nourrice ou plutôt par frère Laurence, qui deviendrait le personnage principal du drame : ne sera-ce pas dommage? Les discours de frère Laurence pourront être fort beaux, fort touchans le plus souvent et quelquefois comiques : nous consoleront-ils de ce que nous aurons perdu? Non! non..! Nous réclamons à MM. Erckmann-Chatrian la scène du balcon.

Tout le long de cette pièce ou du moins quasi jusqu'à la fin, les auteurs paraissent occupés de se tenir à égale distance du drame. Et notez, je vous prie, quelles scènes ou plutôt quels effets de scène, — car ce n'est rien de plus, en somme, — sont vraiment dramatiques dans l'ouvrage. J'en compte tout juste deux. Et ce n'est ni l'invective de Jean contre sa fille, au deuxième acte, — qui se termine par des coups, ni la harangue de George au dernier, — qui se conclut par une embrassade générale. Je fais peu de cas, je l'avoue, de ces deux passages applaudis : toutes les fois qu'un homme de l'encolure de M. Got brutalisera sur la scène une personne aussi frêle que Mlle Bartet, le public frémira, et ces violences ne sont pas faites pour forcer mon estime. D'autre part, toutes les fois qu'une pièce, qui doit évidemment finir bien, finira mieux encore que le public n'osait l'espérer, les âmes sentimentales seront enchantées de cette surprise. Mais, pour ma part, je préférais le dénoûment du livre, où les frères ennemis, vieillis dans la haine, consentaient par force au mariage de leurs enfans, sans pour cela se réconcilier et dépouiller leurs caractères. Les auteurs n'ont pas eu le courage de maintenir cette fin-là : soit! il ne me fâche

pas que leur complaisance leur profite; mais le mieux est l'ennemi du bien, et si tout est bien qui finit bien, tout est mal qui finit mieux. Ce n'est donc pas de ces deux scènes que je veux parler, mais de la fin du troisième acte, où l'on voit Jean Rantzau entrer chez son frère Jacques, et de cette lecture du contrat au quatrième, à laquelle assistent George et Louise aussi bien que leurs pères. C'est le soir : Jean Rantzau, assis devant la porte, médite la sentence des médecins qui ont déclaré que Louise mourrait si elle n'épousait pas George; il lève les yeux vers la fenêtre où luit, à travers les rideaux rouges, la veilleuse de la malade. Soudain, il traverse la rue; il va frapper à la porte de son frère Jacques. La fenêtre de celui-ci, au premier étage, éclairée tout à l'heure, s'éteint subitement; un moment après la lumière passe derrière la lucarne du rez-de-chaussée; puis la porte s'ouvre, et Jacques paraît sur le seuil, sa lampe à la main. Il lève cette lampe, et la lumière, ramassée par l'abat-jour, frappe à plein le visage de Jean. Jacques recule : « Va-t'en ! — Ma fille va mourir. — Entre ! » Ces simples paroles, ou plutôt ce jeu de lumière par où l'on voit comme isolés dans l'intimité d'un cadre bourgeois ces deux hommes face à face, ce jeu de lumière nous émeut : pourquoi nous émeut-il ? C'est le plus bel effet de lampisterie dramatique que je connaisse; mais pourquoi, justement est-il si dramatique ? pourquoi, sinon parce qu'on voit là, pour la première fois dans cette pièce, ces deux hommes s'aborder ? Ils sont les champions de la haine, — l'une des deux puissances qui animent ce drame : ici, pour la première fois, ils en viennent aux mains. De même au quatrième acte, une émotion poignante nous tient, lorsque dans la maison paternelle, dans la chambre où la mère de Jean et de Jacques est morte, le maître d'école commence la lecture du contrat, ayant à sa droite Jacques Rantzau, le vainqueur, à sa gauche Louise et George ensemble, et plus loin le vaincu, Jean Rantzau, père de Louise, et pourquoi, je vous prie, cette émotion poignante ? Il ne suffit pas de dire qu'une scène nous émeut lorsqu'on y voit apparaître la réalité de nos lois, et de rappeler la scène du notaire de *Monsieur Alphonse*, — la première du genre, à ma connaissance, — ou celle du *Fils de Coralie*, ou celle du commissaire de *la Princesse de Bagdad;* toutes ces scènes nous touchent par leur valeur relative au drame plus que par leur matière propre, et de même celle-ci : c'est la première fois qu'enfin nous voyons rassemblés tous les héros de la pièce, les deux champions de la haine, les deux champions de l'amour; auditeurs muets du combat qui décide de leur sort, ils nous émeuvent par cela seul qu'ils sont en présence. Si simple qu'elle soit, la scène est grande et forte : on dirait une illustration de Balzac, tellement on sent que, dans cet espace étroit, dans ce cadre peu orné, une crise va éclater, où aboutit et d'où repart vers des destinées nouvelles toute la vie de quatre créa-

tures humaines, comme nous pouvons en rencontrer chaque jour; la scène est dramatique, éminemment dramatique, parce que les auteurs après avoir comme à plaisir évité de le former, nous font voir soudain le nœud du drame au moment de le dénouer.

Mais un effet de lumière et la lecture d'un contrat, quelque place choisie qu'ils occupent dans un ouvrage de théâtre, ne suffisent pas à lui donner la valeur d'un drame, et peut-être on s'en serait aperçu si l'on n'avait pris tant de plaisir, je le répète, à voir, après beaucoup d'autres d'un genre exactement contraire, une pièce peu compliquée dont les héros sont de petites gens, des gens de province et de bonnes gens. Telle est du moins ma conviction sincère, et c'est là seulement ce qui m'empêche de donner à M. Busnach cet avis qu'il pourrait découper des pièces pour la Comédie-Française dans presque tout l'œuvre des conteurs allemands du second ordre. Il ferait applaudir à ce jeu, non-seulement *le Tonnelier de Nuremberg* d'Hoffmann, mais la plupart des nouvelles de Zschokke et les *Histoires de village* du bon Auerbach. Là aussi l'on trouve, au témoignage de M. J.-J. Weiss, « de vrais bûcherons, des conscrits, des cabaretiers et des maîtres d'école de la Forêt-Noire. Ces œuvres diverses, empreintes du même respect pour la réalité et inspirées par le même besoin d'une poésie dramatique et populaire, ressemblent toutes en ce point à *Hermann et Dorothée* qu'elles ont pour effet de nous rendre la vie aimable, et qu'on ne peut les lire sans être disposé à croire les hommes meilleurs et sans respirer en quelque sorte un air plus pur... » Que serait-ce donc si M. Perrin montait la pièce tirée par Töppfer justement d'*Hermann et Dorothée!* Mais non, Hermann rencontre Dorothée à la fontaine; il lui parle, elle lui répond : ce serait encore *l'Ami Fritz,* ce ne serait plus *les Rantzau;* il faudrait, pour rentrer dans le genre inauguré par cette pièce, que le pasteur ou l'apothicaire devînt le personnage principal de l'ouvrage.

Aussi bien je ne défierai pas MM. les sociétaires de la Comédie-Française de tenir cette gageure et de la gagner; avec l'aide de M. Perrin, ce prince des metteurs en scène, ils y parviendraient sûrement. Ils donnent, ces comédiens, par un sortilège de leur art, non-seulement l'illusion de la vie, mais l'illusion du style. Je n'examinerai pas si la poésie des auteurs, cette poésie qui veut être « domestique et populaire, » n'est pas, comme dirait M. Weiss, sinon « factice, » du moins « purement extérieure et puisée à des sources accessoires. » Je n'examinerai pas si le bonhomme Florence n'est pas animé d'un mouvement plutôt mécanique que naturel, ni si l'habileté de l'artiste est nécessaire pour nous faire accepter jusqu'au bout l'artifice de sa bonhomie; je ne chercherai pas même si l'un des procédés d'expression de cette bonhomie convenue n'est pas une certaine médiocrité du style,

une certaine mollesse de la langue. M. Caro, dans sa remarquable étude sur « Diderot inédit, » reprochait aux personnages du *Shérif*, « tragédie bourgeoise, » le vague et l'abstrait de leur langage. L'un accusait les envoyés du roi d'être « des hommes superstitieux, ambitieux et cruels; » l'autre trouvait que le *Shérif* était non-seulement « le plus méchant d'entre eux, » mais peut-être « le plus méchant des hommes; » le juge l'avait « chassé du hameau pour ses mauvaises actions. » A ce point de vue, MM. Erckmann-Chatrian ont perfectionné le procédé du maître. Mais, encore un coup, de leur style, le mieux est de ne rien dire. De même que M. Coquelin anime le bonhomme Florence, de même il le fait parler et nous donne à croire qu'il parle bien : les comédiens de cet ordre ne font pas les choses à demi. M. Coquelin, dans ce rôle, est parfait de tous points : il est différent de lui-même, par un miracle d'habileté, comme il l'était déjà dans le duc de Septmonts de *l'Étrangère*. Tour à tour plaisant, pathétique, humble, attendri, timide, éloquent, il est toujours bonhomme; il garde, sous des nuances d'une infinie variété, le caractère de son personnage : c'est à regretter que les auteurs n'aient pas fait franchement de leur pièce un monologue pour lui ou ne l'aient pas chargé de lire, assis sur une chaise devant la rampe, leur roman, *les Deux Frères*. Mais non, ne regrettons rien : M. Got, dans le rôle de Jean, montre une force admirable, une sobriété, une netteté jusque dans la fureur, une décision qui sont d'un maître. M. Worms, sous le nom de George, a ravi tous les suffrages par la justesse de son jeu et la sincérité de son ardeur, par le frémissement de sa tendresse et par la dignité de son amour. M. Maubant, qui représente Jacques, ne dépare pas ce quatuor.

M. Baillet, dans le rôle du garde, — c'est le comte Pâris de ce *Roméo et Juliette en Lorraine*, — a montré ses qualités ordinaires de bonne grâce et de tenue. Mlle Bartet, sous la coiffure démodée de Louise et dans sa robe étriquée, est fort distinguée et fort touchante; elle joue délicieusement, au quatrième acte, l'épisode de convalescence. Que dire de la mise en scène? Un mot seulement : elle est parfaite. Ce ne sont pas ici des décors extraordinaires ni des accessoires singuliers; c'est l'exquise convenance de chaque chose aux personnages et du sujet que j'admire; c'est la rouerie discrète de ce jeu de lumières au troisième acte; c'est la disposition expressive des personnages sur les planches ou, comme on dit en argot de théâtre, « la plantation » de la scène, au quatrième, à la lecture du contrat. Dans quel théâtre un pareil ouvrage trouverait-il de pareils secours? Encore une fois, je me réjouis de ce succès des *Rantzau*, parce qu'il prouve, même à l'excès, les bonnes dispositions du public pour des personnages, pour des sujets, pour des procédés plus simples que ceux des dramaturges et des vaudevillistes de ces dernières

années. Mais, pour tout dire, je ne voudrais pas que M. Perrin et les sociétaires, trop animés par une victoire dont ils ont la meilleure part, en vinssent petit à petit à n'en plus chercher que de pareilles. Il est beau pour des comédiens de vaincre au besoin sans auteur; il serait mauvais de s'habituer à s'en passer tout exprès. MM. Erckmann-Chatrian, cette fois, n'ont fourni que le champ de bataille; nous souhaitons qu'à la prochaine rencontre, ils donnent de leur personne.

C'est que le temps est loin où Samson, le parfait comédien et l'excellent homme dont on vient de publier les *Mémoires*, s'étonnait que l'on demandât aux élèves du Conservatoire de signer l'acte additionnel. Nos comédiens d'état ne sont plus des sujets liés plus étroitement que d'autres à l'état et dans sa dépendance : ils sont une des puissances de l'état, un des grands corps de la nation. Et comment s'étonner de cette importance nouvelle? Dans notre société divisée, morcelée et refaite presque au hasard d'élémens si divers, on se connaît peu et chacun craint de heurter son voisin; la politique nous divise; la finance ne fournit que des sujets arides et parfois brûlans; la littérature et l'art demandent trop d'application : le théâtre, presque seul, offre une matière d'entretien publique et sans danger, — j'entends la discussion sur les mérites et les personnes des acteurs, car un débat sur la pièce serait trop abstrus et littéraire. On parle donc beaucoup des comédiens et des comédiennes. On en parle dans les clubs, dans les salons, autour d'une table à jeu, autour d'une table à thé.

On en parle même au théâtre et sur les planches : la vogue de ce sujet est si grande qu'on a représenté cette quinzaine deux petits actes en vers, l'un à l'Odéon et l'autre au Vaudeville, qui, tous les deux, ont réussi : *une Aventure de Garrick* et *l'Auréole*; le héros de l'une est un acteur, l'héroïne de l'autre une actrice. Garrick, à l'Odéon, c'est M. Porel; deux jeunes auteurs, MM. Fabrice Labrousse et Fernay, ont fait voir gaîment de quelle manière le grand comédien anglais dupa des comédiens français qui prétendaient le duper. Au Vaudeville, c'est Mlle Réjane qui dissipe au bénéfice d'une jeune veuve « l'auréole » dont un galant naïf la voyait entourée, elle, Anita, la rivale des Judic et des Granier. Il faut dire que l'auteur, M. Jacques Normand, a rimé là de jolis vers de comédie; que la petite pièce est disposée adroitement pour admettre des hors-d'œuvre ingénieux; que Mlle Réjane a de l'intelligence et de l'entrain; M. Colombey, de la finesse, et que Mlle Lody leur donne gentiment la réplique. Mais quelqu'une de ces chances fît-elle défaut à l'ouvrage, le public serait encore content d'être admis dans le boudoir d'une actrice.

Vous verrez sa joie lorsque, dans ce musée Grévin qui va s'ouvrir, il sera initié aux mystères du foyer de la Comédie-Française; lorsqu'il touchera du coude un Got, un Coquelin, un Worms, un Delaunay en

cire, — sans parler d'une Bartet, d'une Samary ou d'une Tholer, — vêtus de costumes authentiques et naguère portés par les modèles! Joie innocente assurément; je consens que l'admiration aille jusqu'à la badauderie, pourvu toutefois qu'elle n'aille pas à gâter ses objets. Tout à l'heure on me racontait que, dans un théâtre, où se répète une pièce imitée de Shakspeare, comme l'auteur, un jeune homme, accablé de conseils par un des acteurs, en témoignait son impatience, l'artiste s'écria : « Vous êtes bien heureux, monsieur, qu'un homme tel que moi vous donne des leçons de théâtre, à vous, un débutant; » et le débutant répondit : « Ce que vous blâmez est de Shakspeare, qui connaissait le théâtre aussi bien que vous; ce n'était pas un simple auteur : il jouait la comédie! » Le cas n'a rien d'extraordinaire, et l'écrivain, pour se défendre, n'a pas toujours l'autorité d'un comédien comme Shakspeare. Nous sommes ravis que les acteurs occupent le monde de leurs talent et même de leur personne; nous demandons seulement qu'ils laissent aux auteurs la licence d'écrire des pièces.

Le théâtre, aujourd'hui, tient une grande place dans nos pensées, et, naturellement, la Comédie-Française, qui offre le plus parfait exemplaire de théâtre. A merveille! De cette perfection les sociétaires viennent de nous donner un nouveau document. Je les en remercie de tout mon cœur, et je félicite les gens habiles qui leur en ont fourni l'occasion. Qu'il me soit permis seulement d'espérer que ce succès ne corrompra personne, et que ni M. Perrin, ni M. Got, ni M. Coquelin, ni M. Worms, les vainqueurs du jour, ne s'avanceront dans la voie où ils ont rencontré cette victoire jusqu'à souhaiter des ouvrages pareils à des libretti de ballet, dont le principal avantage soit de ne gêner ni le chorégraphe ni les danseuses, j'entends le metteur en scène ni les comédiens : nous réclamons un peu de musique, j'entends de littérature et de drame.

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mars.

Dire dans quel ordre d'institutions vit présentement la France sous le nom de la république et quel caractère prendront définitivement ces institutions, ce serait assez difficile. On parle souvent par habitude du régime constitutionnel et parlementaire, de la majorité qui décide et règne dans ce régime, et le fait est que de tout cela il n'existe guère que des apparences, une fiction, une représentation extérieure et artificielle.

Ce qu'il y a réellement aujourd'hui, ce qui tend de plus en plus à s'établir dans les mœurs nouvelles qu'on nous fait, c'est un système d'une nature particulière et imprévue. La constitution, oui, sans doute, elle reste la loi publique; elle existe, — sans l'esprit de pondération qui est l'essence et la force du vrai système constitutionnel, — et on ne refuse pas de la laisser vivre à la condition de l'interpréter, de la plier à tout ce qu'on veut, ou de la menacer de toutes sortes de revisions salutaires qu'on tient en réserve. Le régime parlementaire, lui aussi, est censé exister avec les deux assemblées qui en sont les ressorts, sénat et chambre des députés; il existe à la condition que l'une des deux assemblées se borne à enregistrer ce que l'autre a décidé et que le sénat ne se hasarde pas même à glisser un modeste amendement dans une loi que la chambre des députés aura votée. Si le sénat a cette hardiesse il devient dangereux, — ce n'est plus le régime parlementaire tel qu'on l'entend. Et la majorité qui est censée régler le mouvement de cet ingénieux mécanisme, quelle est-elle? où est-elle? Elle a été un instant, il y a quelques mois, avec M. Gambetta, cela n'est pas douteux, elle est maintenant contre lui, c'est encore plus certain; elle est même plutôt contre M. Gambetta, dont elle poursuit la défaite

avec une sorte d'acharnement, que pour le ministère qui lui a succédé, et, à y regarder de près, cette majorité est une masse assez confuse qui obéit à des mobiles insaisissables, qui le plus souvent n'ose résister à une proposition se donnant une couleur républicaine. Les plus modérés, de peur d'être suspects, suivent les plus hardis ou les plus excentriques, de sorte que ces institutions dont jouit aujourd'hui la France forment un ensemble où l'assemblée la plus éclairée, la plus instruite, doit subir la loi de l'assemblée la plus inexpérimentée, et où dans cette dernière chambre elle-même les hommes sensés, les politiques, sont entraînés et conduits par les violens, quelquefois par les fous. En d'autres termes, c'est le régime constitutionnel et parlementaire pratiqué dans un esprit et avec des procédés qui en sont la négation. Le ministère lui-même suit le courant ou, si l'on veut, se met à côté pour ne pas être emporté. Il respecte certainement le sénat, mais il lui dit ce que M. le ministre de l'instruction publique disait ces jours derniers encore : Ne discutez pas, votez ce que l'autre chambre a voté, sans cela la revision vous menace! Le ministère est plein d'intentions modérées et généreuses; seulement il veut avoir la majorité, qui elle-même ne veut pas se brouiller avec les radicaux. Au premier incident, au premier signe, il est prêt à faire ce qu'on voudra, et tout aboutit au même point, à ce que nous voyons, — à cette sorte de république semi-conventionnelle conduite par les passions du parti dominant, à peine mitigée par ce qui reste de tolérance de mœurs et de goûts libéraux dans la société française.

Assurément, même dans la chambre telle qu'elle existe aujourd'hui, même dans cette majorité si incohérente et si prompte à tous les entraînemens comme à toutes les faiblesses, il y aurait encore, si on le voulait, des élémens dont on pourrait se servir pour rendre au régime constitutionnel sa vérité et sa force, pour replacer les affaires du pays dans de plus sérieuses conditions d'équité et de sincérité. On dit quelquefois que ces élémens existent, et c'est possible. Que faudrait-il donc pour relever et rectifier une situation qui n'est après tout ni franche, ni régulière, ni rassurante pour l'avenir? Il faudrait d'abord le vouloir, c'est bien certain; il faudrait se décider à tenter quelques efforts, à soutenir quelques luttes pour arrêter au passage ces propositions que M. Jules Simon appelait l'autre jour des « insanités, » pour décourager les manifestations et les velléités dangereuses, pour maintenir au besoin les droits et l'indépendance du sénat. Il faudrait définir une politique, avouer ce qu'on veut, préciser le terrain sur lequel on entend combattre. Malheureusement, dans ces luttes qui auraient leur grandeur, bien des députés craignent d'être peu compris, de rester isolés; le gouvernement craint de n'être pas suivi, et on hésite. Il est bien plus facile de laisser aller les choses, de ne s'attacher qu'aux positions qu'on peut défendre sans péril, en abandonnant le reste, de ménager

les préjugés, les intérêts ou les fantaisies, en flattant même, s'il le faut, quelques radicaux. Il est surtout bien plus commode, dès qu'il y a quelque difficulté, de toucher le point sensible, de raviver les ardeurs anticléricales, de revenir à la croisade contre les influences religieuses: avec cela on est sûr de faire oublier pour un instant tout le reste et de se tirer d'embarras en ralliant une majorité plus compacte, il est vrai, qu'éclairée. Le procédé n'est pas nouveau; il est invariable et s'il n'a pas sauvé M. Paul Bert, qui a disparu dans le naufrage de M. Gambetta, il a plus d'une fois été utile à M. Jules Ferry, qui, avec plus de mesure et de tenue ou moins de brutalité, poursuit au fond le même dessein.

On l'a bien vu tout récemment dans cette longue et vive discussion qui vient de se dérouler devant le sénat au sujet de la loi sur l'enseignement primaire obligatoire et laïque, définitivement votée désormais. Il y a longtemps déjà que cette loi, préparée par M. Jules Ferry, a été proposée et qu'elle a commencé à voyager du Palais-Bourbon au Luxembourg, du Luxembourg au Palais-Bourbon, pour revenir une dernière fois devant le sénat. Il y a bien plus longtemps encore que cette question épineuse de l'obligation dans l'enseignement primaire a été un objet de méditation pour tous ceux qui se sont préoccupés de l'éducation du peuple. On n'a rien inventé. Dans tous les cas, ceux-là mêmes qui depuis longtemps n'ont point hésité à considérer l'obligation comme une nécessité, comme une contrainte bienfaisante, ceux-là étaient les premiers à reconnaître que la condition nécessaire de cette loi rigoureuse de l'obligation devait être de respecter les sentimens, les croyances des populations, de faciliter l'instruction religieuse, de ménager les familles, de ne pas faire surtout d'une mesure d'utilité sociale une victoire de parti ou de secte. C'était, comme l'a rappelé M. Jules Simon, l'opinion des républicains d'autrefois, de ceux de 1848, qui regardaient comme un honneur pour la république d'inscrire dans le programme de l'enseignement obligatoire l'instruction morale et « religieuse. » Jusqu'à ces dernières années encore, on sentait qu'il y avait là un intérêt à respecter. Le sénat n'avait fait après tout que suivre cette tradition en inscrivant l'été dernier dans un amendement que les instituteurs devraient enseigner à leurs élèves leurs devoirs « envers Dieu et envers la patrie. » M. le ministre de l'instruction publique, de son côté, avait admis au début et l'ancienne chambre elle-même avait voté que les ministres des différens cultes pourraient aller dans les écoles pour donner, en dehors des classes, l'instruction religieuse aux enfans qui voudraient la recevoir. C'était bien modeste, bien entouré de précautions, bien peu compromettant; il y avait du moins la préoccupation d'un intérêt sérieux. Aujourd'hui les docteurs du progrès « laïque » ont parlé, tout cela a été effacé dans les dernières délibérations! Il ne reste plus rien, ni de l'amendement du sénat ni de la

faculté laissée aux ministres des cultes d'aller dans les écoles; il ne reste que ce qu'on appelle « l'instruction civique, » des contraintes et des pénalités pour les parens, des examens aussi puérils qu'arbitraires imposés aux enfans qui seront instruits dans leurs familles. C'est l'obligation dans tout ce qu'elle a de blessant et de dur, sans compensation ni atténuation.

Vainement, M. Jules Simon et M. le duc de Broglie ont parlé avec une vive et forte éloquence; vainement on a essayé de rétablir le nom de « Dieu » dans la loi, de ressaisir quelques garanties ou tout au moins d'obtenir quelques explications; vainement un sénateur républicain et breton, M. Jouin, s'est efforcé de réclamer quelques droits pour la liberté, un certain adoucissement des rigueurs les plus pénibles et les plus criantes de l'obligation. Rien n'a été entendu; c'était évidemment un parti-pris. M. le ministre de l'instruction publique s'est borné à répondre, non sans âpreté, aux uns et aux autres que le temps des concessions était passé, que l'amendement sur les « devoirs envers Dieu » était inutile et dangereux, qu'il n'y avait plus qu'à sanctionner purement et simplement ce que la chambre nouvelle avait voté, sous peine de se retrouver, comme aux élections dernières, en face de la revision du sénat. M. le ministre de l'instruction publique a réussi selon ses vœux, il a eu son vote. « Vous allez faire une mauvaise loi, » lui a dit avec tristesse M. le sénateur Jouin; c'est, dans tous les cas, une loi qui a le malheur de pouvoir devenir entre des mains violentes ou impatientes un instrument de persécution et de rester plus que jamais avec le caractère indélébile d'une œuvre de secte.

Sans doute, M. Jules Ferry s'est défendu de toute arrière-pensée persécutrice, et comme il ne pouvait cependant méconnaître ce qu'il y a de vague, d'équivoque ou d'arbitraire dans certaines dispositions qui ont été votées avec le reste, il s'est borné à répondre qu'on y veillerait, que tout serait fait libéralement et paternellement, qu'il ne fallait pas tant se défier. M. le ministre de l'instruction publique est bien obligeant; il ne s'est pas aperçu seulement qu'en parlant ainsi, il condamnait lui-même l'œuvre qu'il pressait le sénat d'adopter. Qu'est-ce, en effet, qu'une loi qui n'est pas claire et précise, surtout dans ses dispositions rigoureuses, qui a besoin d'être incessamment interprétée par une volonté administrative, où tout est à la discrétion de ceux qui sont chargés de l'exécution? M. le ministre de l'instruction publique eût-il d'ailleurs personnellement les meilleures intentions et fût-il une garantie vivante, peut-il se promettre de garder indéfiniment la direction de l'enseignement public? peut-il répondre de ses successeurs? M. Jules Simon le lui a dit avec raison : « On fait des lois parce qu'on ne veut pas appuyer l'avenir d'une nation sur quelque chose d'aussi fragile qu'un homme... Il nous faut prendre nos précautions contre les successeurs éventuels. » Et ces successeurs éventuels,

toujours possibles, qui ont été des prédécesseurs, auraient apparemment, eux aussi, leur droit d'interprétation à l'aide duquel ils tireraient de l'obligation légale ce qu'ils voudraient au profit de leurs théories et de leurs passions. M. le ministre de l'instruction publique se fait une illusion flatteuse lorsqu'il promet qu'on n'abusera pas de l'arbitraire, que tout se passera paternellement. Que sait-il de ce qui arrivera après lui? Il n'en sait rien, il ne peut rien garantir, pas plus qu'il ne peut affirmer que l'enseignement laïque, tel qu'il est décrété par la loi nouvelle, sera, au point de vue religieux, un enseignement neutre. Là aussi il prodigue les déclarations rassurantes. Il parle en politique, il ne veut pas plus d'irréligion d'état que de religion d'état : c'est son mot. Il assure qu'on enseignera « la vieille morale de nos pères. » Il ne veut pas qu'on mette en doute le spiritualisme que l'Université professe, qui sera enseigné dans les écoles primaires comme il l'est dans les lycées. Il se moque presque de ceux qui l'accusent de vouloir chasser Dieu de l'école. Soit, mais s'il en est ainsi, pourquoi ne pas accepter le simple amendement qui parle des « devoirs envers Dieu? » Il y a malheureusement quelque chose de plus fort, de plus décisif que toutes les protestations de M. Jules Ferry, c'est la réalité qui le presse, et la réalité, c'est que le caractère de la loi nouvelle est déterminé moins par une parole ministérielle que par les opinions, par les manifestations incessantes de ceux qui l'ont inspirée, commentée d'avance et imposée.

La signification de la loi, c'est M. Paul Bert qui la donnait l'été dernier, lorsqu'il réunissait autour de lui les instituteurs pour les animer de sa pensée et de son fanatisme, pour leur dire qu'ils représentaient « la science, reine des temps modernes, » en face de l'église, « reine des temps obscurs et passés, » en face de « la foi qui a pour directrice la mort et non la vie. » Ce que sera l'école primaire selon le progrès « laïque, » c'est encore M. Paul Bert qui le dit dans ce *Manuel d'instruction civique*, où il remplace les « devoirs envers Dieu » par toute sorte de notions ridicules faites pour fausser l'intelligence des instituteurs avant de troubler des imaginations d'enfans et pour livrer l'enseignement français à la risée du monde. Le dernier mot de la loi enfin, le mot sibyllin, M. le président de la commission du sénat l'a laissé échapper l'autre jour avec une naïve crudité en répondant à l'auteur d'un amendement : « Je ne veux pas de votre amendement parce que je suis athée. » Fort bien! M. le président de la commission est athée, il en a le droit, et s'il soutient si chaudement l'œuvre à laquelle il a coopéré dans une commission officielle, il est bien clair que c'est parce qu'il la juge conforme ou favorable à ses idées. Les commentaires de M. Schœlcher et de M. Paul Bert, dira-t-on, ne sont pas la loi. C'est manifestement au contraire par ces déclarations que la loi se caractérise. C'est sous ce pavil-

lon qu'elle va vers tous les instituteurs de France, et c'est ainsi qu'au lieu de créer l'enseignement neutre, comme le dit M. Jules Ferry, elle est comme une tentative violente, préméditée pour accomplir une révolution de secte. C'est un fanatisme d'un autre genre disposant des ressorts de l'état, se servant des forces publiques et du budget pour créer en quelque sorte une France nouvelle en lui enseignant que les croyances religieuses sont bonnes pour le passé et pour les temps obscurs, que Dieu est une affaire de prêtres, que la patrie française ne date que de la révolution.

M. le ministre de l'instruction publique aurait eu sans doute un moyen bien simple pour imprimer à sa loi un autre caractère, pour dissiper toute équivoque. Il n'aurait eu qu'un mot à dire, une réserve à exprimer. Il n'avait qu'à saisir l'occasion pour préciser la pensée, les intentions du gouvernement, pour donner lui-même le commentaire impartial de la loi nouvelle. Il n'a pas même voulu paraître en dissidence avec M. le président de la commission lui offrant l'appui d'une déclaration d'athéisme. Chose curieuse! on lui a demandé ce qu'il ferait dans les écoles où les congréganistes qui restent encore enseigneraient un peu de catéchisme, et il a répondu sans hésiter qu'il ferait exécuter la loi; en d'autres termes, qu'il ne laisserait pas subsister ce reste d'instruction religieuse. On lui a demandé, d'un autre côté, ce qu'il ferait si le « manuel » de M. Paul Bert était enseigné dans les écoles publiques, et il ne s'est pas sûrement compromis par ses déclarations. Il aurait craint de désavouer un allié, de paraître un champion trop tiède de la cause « laïque, » de s'aliéner peut-être des appuis dont il croit avoir besoin, — et c'est là justement ce qui peint le mieux cette situation d'aujourd'hui, où le parti le plus violent est toujours sûr d'avoir le dernier mot. Le gouvernement a peut-être par lui-même d'autres idées, et même, si l'on veut, des intentions de prudence; il n'oserait les avouer et surtout s'en inspirer dans sa conduite. Il se croit obligé de suivre le courant, de satisfaire les préjugés et les passions de ce qu'il appelle sa majorité, d'aller même parfois au-devant des fantaisies les plus excentriques, de peur d'être suspect. Qu'une dénonciation vulgaire signale la rentrée silencieuse et certainement inoffensive de quelques religieux dans un couvent, ce ministère plein de bonnes intentions se hâte de mettre en campagne gendarmes, soldats et commissaires de police pour aller déloger les bénédictins de Solesmes, au risque de paraître s'acharner contre un ordre qui a été l'honneur de l'érudition française. Que devant un tribunal quelques jurés ou quelques témoins, en très petit nombre, refusent le serment au nom de Dieu, aussitôt, sans perdre un jour, on propose un projet modifiant le serment, donnant satisfaction à quelques tapageurs vaniteux. Il faut avant tout s'occuper de ceux qui font du bruit, il faut res-

pecter en eux la liberté de conscience ; pour les autres, qui sont en bien plus grand nombre, on s'arrangera toujours avec eux : on leur passera au besoin la faiblesse de prendre honnêtement Dieu à témoin, et nous voilà bien avancés avec un projet ministériel qui, s'il est adopté, aura institué le serment facultatif et libre.

Disons le mot : ce prétendu progrès laïque, qui n'est que le déguisement d'une guerre de secte aux influences religieuses, est tout simplement le dissolvant le plus actif de l'ancienne société française, et le ministère, en s'y prêtant, fait œuvre de faiblesse, de complicité subordonnée, rien de plus. Qu'espère-t-il ? Il se promet sans doute de vivre. Il compte, en flattant quelques passions, faire tourner à son profit ce mouvement bizarre, presque violent, qui s'est déclaré contre M. Gambetta. Il aurait une position et une force bien autrement sérieuses s'il montrait plus de résolution, et il en trouve la preuve en lui-même, dans sa propre expérience. M. le ministre des finances, en entrant au pouvoir, a fait ses conditions aussi nettement que possible dans l'intérêt du crédit et de la situation économique du pays. Ces conditions, il les a maintenues sous le feu de toutes les attaques, peut-être même en dépit des dissidences de quelques-uns de ses collègues. S'il avait paru céder, il aurait été abandonné de toutes parts ; il a tenu ferme, et il est arrivé à avoir une commission du budget, avec laquelle tout ne lui sera pas encore facile peut-être, mais qui, du moins, accepte la plupart de ses projets, les parties essentielles de son programme financier. Pourquoi l'exemple ne servirait-il pas ? pourquoi la fermeté qui paraît se faire respecter dans les finances ne réussirait-elle pas dans la direction des affaires morales et politiques du pays ?

Heureusement, tous les nuages qui passent au printemps sur l'Europe, sans parler de la France, ne sont pas des orages, et tout ce qu'il peut y avoir de malaises, d'incohérences ou de difficultés dans l'état du monde ne conduit pas nécessairement à des crises nouvelles, à des ruptures imminentes.

Des antagonismes de races, des rivalités d'ambitions, des obscurités ou des troubles de diplomatie, des agitations ou des manifestations suspectes, il y en a pour sûr en Orient comme en Occident, et, à ne voir que sous cet aspect les affaires de l'Europe, il resterait toujours de quoi ménager à notre vieux continent un certain nombre de surprises. Sans doute, il est connu, il est assez visible que tout n'est pas pour le mieux dans le monde, qu'il y a entre la Russie et ses puissans voisins d'Autriche et d'Allemagne de vives défiances, que le panslavisme ne cesse d'agiter l'Orient, que la Turquie elle-même en est à chercher fortune dans tous les pays de l'islam, que les affaires de l'Égypte restent fort obscures et que les affaires de Tunis ne sont rien moins que réglées. On n'a que le choix des difficultés, qui, avec

de la complaisance ou quelques excitations imprudentes, deviendraient aisément d'inextricables complications. C'est vrai; mais il y a aussi l'intérêt des peuples qui résiste, il y a la raison des gouvernemens qui se défend contre la tentation des aventures. En un mot, à côté de tout ce qui semblerait préparer de nouveaux conflits, il y a tout ce qui conspire pour la paix, tout ce qui est fait pour empêcher les nuages de devenir des orages. Les discours qu'un officier du tsar, le général Skobelef, a semés récemment sur tous les chemins de l'Europe, ces discours ont bien pu faire quelque bruit et avoir leur gravité, ne fût-ce que comme expression des sentimens qui animent une partie de l'armée russe; ils restent pour le moment une excentricité soldatesque qui ne représente pas la politique du cabinet de Saint-Pétersbourg, et l'empereur Alexandre III vient de saisir la première occasion qui lui a été offerte pour parler en chef de la Russie. A propos de l'anniversaire de la naissance de l'empereur Guillaume, le jeune tsar a envoyé à son vieil oncle d'Allemagne non-seulement ses vœux de parenté et de sympathie personnelle, mais le témoignage chaleureux du prix qu'il attache au maintien de la paix, à la cordialité des rapports traditionnels entre les deux empires. D'un autre côté, c'est évidemment dans une intention pacifique, pour dissiper des ombrages, qu'on cherche encore à ménager une entrevue de l'empereur de Russie et de l'empereur d'Autriche. Cela veut dire que, s'il y a des antagonismes de politiques, des incompatibilités d'ambitions et d'intérêts entre les trois empires du Nord, on fera certainement ce qu'on pourra pour en différer l'explosion.

Ce dont il faut bien convenir, même en écartant les chances de trop prochains conflits, c'est que l'Europe est depuis quelques années dans un désarroi assez complet pour que la paix semble toujours précaire, pour qu'on se figure avoir tout sauvé quand on a gagné une année ou quelques mois. Les événemens se sont déployés à diverses reprises avec une force si irrésistible et si aveugle qu'ils ont confondu tous les rapports, toutes les traditions, qu'il n'y a plus, à proprement parler, de système européen, qu'il ne peut y avoir entre les cabinets que des combinaisons d'un moment. Les relations les plus naturelles sont à la merci d'un incident. Entre la France et l'Italie, que tout devrait rapprocher, on voit ce qui en est. C'est plus que jamais difficile à définir. Il y a déjà assez longtemps que le dernier ambassadeur italien, M. le général Cialdini, a quitté Paris, renonçant à sa mission, et il n'a pas encore de successeur. D'un autre côté, il n'y a que quelques jours, M. le marquis de Noailles, après avoir représenté pendant bien des années et avec autant d'intelligence que d'honneur la France à Rome, a reçu une mission nouvelle; il a été nommé ambassadeur à Constantinople, à la place de M. Tissot, qui va lui-même à Londres. M. le marquis de Noailles est allé tout récem-

ment remettre ses lettres de rappel au roi Humbert, qui l'a accueilli comme il devait l'accueillir; il est revenu laissant à Rome les souvenirs d'un homme qui a mis tout son tact à servir l'amitié des deux pays, et, lui non plus, il n'a pas pour l'instant de successeur. On ne sait encore par qui il sera remplacé au palais Farnèse. Ainsi, maintenant, il n'y a pas plus d'ambassadeur d'Italie à Paris qu'il n'y a d'ambassadeur de France auprès du roi Humbert. Cette absence simultanée des deux chefs de légation n'est sans doute qu'une affaire d'un moment; elle ne prouve pas moins que la France et l'Italie, à l'heure qu'il est, n'ont point à s'entretenir très intimement. Le traité de commerce qui a été signé, qui est aujourd'hui discuté par notre sénat et qui va sans doute être ratifié, suffira-t-il pour déterminer les deux cabinets à nommer de nouveaux ambassadeurs, à rétablir leurs rapports tels qu'ils étaient, tels qu'ils devraient être toujours? C'est assurément fort à désirer; c'est possible, à la condition que l'Italie se décide à voir les choses comme elles sont, à ne pas chercher des inimitiés et des agressions là où il n'y en a pas, à ne pas se perdre indéfiniment dans une politique de mauvaise humeur, de ressentiment et de manifestations hostiles contre un pays qui ne peut pourtant pas être soupçonné d'avoir nui à sa fortune.

La vérité est que l'Italie en est encore à cette affaire de Tunis comme s'il y avait eu une conspiration préméditée contre sa puissance et ses intérêts. La France cependant, on ne peut s'y méprendre, n'a eu d'autre pensée que de sauvegarder ses propres droits, sa propre sécurité comme puissance africaine. Elle a été conduite à Tunis par les circonstances. Elle a été plus ou moins habile ou, si l'on veut, on a été pour elle plus ou moins habile dans la campagne diplomatique et militaire qui s'est trouvée engagée : c'est une autre question. Ce qu'il s'agit dans tous les cas de créer, d'organiser aujourd'hui, c'est évidemment une situation telle que les intérêts de tous les autres pays y trouvent leur sûreté aussi bien que les intérêts français. Que les Italiens raisonnables et clairvoyans sentent eux-mêmes combien il serait peu sérieux de subordonner toute la politique de leur pays à un incident dont il n'y a plus à s'occuper que pour en régler les conséquences convenablement, de concert avec la France, cela n'est pas douteux. Les esprits modérés le savent; le gouvernement a paru plus d'une fois embarrassé de tout le bruit qu'on faisait et aurait peut-être désiré qu'on lui laissât un peu plus la liberté de sa raison et de son action. Malheureusement les partis, par emportement ou par tactique, n'ont pas manqué de s'emparer d'une question dont ils ont cru pouvoir se servir pour se populariser. Les passions s'en sont mêlées, créant un de ces mouvemens factices d'opinion qu'un ministère n'ose braver, et c'est ainsi que, depuis un an, on se laisse aller, sous

les yeux du gouvernement, à ce courant de manifestations, tantôt à propos d'un anniversaire inattendu, tantôt à propos d'armemens militaires ou de combinaisons diplomatiques.

Oui, en vérité, le moment a paru propice pour aller tirer de l'histoire un événement qui date de six siècles, pour manifester à l'occasion du souvenir des Vêpres siciliennes. Garibaldi lui-même, qui écrivait récemment des lettres où il jetait feu et flamme contre la France, a été convoqué, malgré son état de maladie ; il doit paraître en litière à la fête qui se célèbre aujourd'hui avec toutes les pompes à Palerme. En réalité, on ne voit pas bien comment ce massacre de 1282, qui a eu pour effet de détruire les Angevins au profit des Aragonais, c'est-à-dire de substituer à une domination étrangère une autre domination étrangère, peut être inscrit comme un événement heureux dans les fastes de l'indépendance nationale. De plus, c'est un peu vieux; mais n'importe! Ce qui, dans tous les cas, est moins vieux et d'un intérêt moins rétrospectif, tout en ayant la même signification, c'est une brochure écrite récemment par un colonel italien qui a été député et qui peut le redevenir. L'officier italien trace ni plus ni moins le programme des prochaines campagnes. Il suppose, dans ses calculs un peu prompts, que la guerre a déjà éclaté entre l'Autriche et la Russie. Une fois dans cette voie, les hypothèses ne lui coûtent plus. Il suppose encore que la France s'est empressée de prendre parti pour la Russie. Dès lors l'Italie a son rôle tout indiqué, comme alliée naturelle et nécessaire de l'Autriche et de l'Allemagne. La suite est facile à pressentir, de sorte que tout est occasion et prétexte de manifestations contre la France.

Que des hommes de parti, aveuglés par leurs passions ou par des hallucinations politiques, célèbrent les Vêpres palermitaines, que des officiers, qui pourraient peut-être mieux employer leur temps, s'étudient à tracer le rôle de leur pays dans les prochaines campagnes, la France n'a point sans doute beaucoup à s'en émouvoir et à s'exagérer la portée de ces manifestations. Que les Italiens sensés et sérieux cependant veuillent bien y réfléchir : qu'espèrent-ils gagner à laisser se développer des instincts, des passions dont ils sont les premiers assurément à sentir le danger, que la nation elle-même, dans le fond, ne partage pas? Ils croient rester dans leur rôle de politiques, rassurer ou satisfaire l'opinion, en cherchant des alliances; ils en ont le droit s'ils y tiennent : à quoi cela leur a-t-il servi jusqu'ici? Ils se sont adressés au grand allié, à M. de Bismarck en personne, et, pour cette fois, le chancelier allemand, qui a d'autres affaires à poursuivre à Rome comme à Berlin, n'a pas même pris la peine de déguiser son impatience. M. de Bismarck a traité assez lestement leurs griefs et leurs désirs. Ils ont jugé utile un voyage de leur souverain en Autriche; le roi Humbert est allé à Vienne, il y a trouvé l'hospitalité empressée

qui lui était due et rien de plus. Les ministres autrichiens n'ont pas caché que le voyage n'avait ou n'aurait aucune conséquence politique. Aujourd'hui l'empereur François-Joseph, qui est un prince de haute courtoisie, paraît devoir rendre sa visite au roi Humbert, et, avant tout, il s'est élevé, à ce qu'il semble, une difficulté qui est déjà presque une désillusion pour les Italiens. Où aura lieu l'entrevue? Dans quelle ville d'Italie se rencontreront les souverains? L'empereur François-Joseph ne paraît pas devoir aller à Rome pour plus d'une raison, et d'abord parce qu'il se tiendrait sûrement pour obligé d'aller rendre visite au saint-père dans le Vatican. A Milan, il retrouverait bien plus qu'à Venise les souvenirs impériaux. A Turin, il aurait l'air d'aller visiter le roi de Piémont. Il reste Florence. Dans tous les cas, François-Joseph fera un acte de courtoisie impériale; il ne sera pas porteur d'une alliance, au moins de l'alliance qu'on lui demande.

Les Italiens ne s'y méprennent pas; ils sentent bien qu'ils n'ont fait qu'une assez médiocre campagne, que, dans ces conditions d'un acte de simple courtoisie, la visite de l'empereur, sans leur donner une force, peut leur créer des difficultés d'un autre côté au camp révolutionnaire, où tout ce qui est autrichien est resté impopulaire. Au lieu de se perdre dans ces combinaisons, que ne reviennent-ils tout simplement à la vérité, à leurs rapports naturels? Que ne finissent-ils par reconnaître qu'ils n'ont aucune raison de s'émouvoir ni pour leur sûreté ni pour leurs intérêts, et que ce qu'il y a de plus sûr pour eux est de rentrer dans la réalité d'une situation où ils ne sont menacés par personne, où ils ne trouveraient aucun secours pour menacer les autres? C'est leur vraie politique, la politique de leur intérêt bien entendu, et, après tout, entre les alliés qu'ils peuvent chercher, la France est encore la seule qui n'ait rien à leur demander, rien, si ce n'est de se tenir plus tranquilles en travaillant à leur propre prospérité.

Les chambres espagnoles viennent de se réunir il y a peu de jours, et si elles n'ont pas à s'occuper pour l'Espagne de sérieuses questions internationales, qui s'élèvent rarement au-delà des Pyrénées, elles ont du moins bon nombre d'affaires intérieures, financières ou autres, sans compter les affaires ministérielles qui passionnent toujours les partis. Le cabinet de M. Sagasta, qui a déjà une année d'existence et qui s'est tiré d'affaire jusqu'ici non sans dextérité, ce cabinet va se trouver évidemment dans une situation assez malaisée devant les cortès. Il est entouré d'inévitables difficultés, les unes tenant aux questions politiques ou économiques qu'il a cru devoir soulever, les autres inhérentes à sa composition même, aux alliances de partis à l'aide desquelles il a pu se former et il a vécu depuis un an. Une des questions qui pèsent le plus sur lui, qu'il ne peut plus ajourner, est celle de l'île de Cuba, qui s'est ravivée récemment, qui met aux prises toutes les passions, tous

les intérêts, qui touche particulièrement aux relations commerciales de la métropole avec sa colonie. L'entente ne sera réellement pas facile, et cependant elle est nécessaire pour la pacification de Cuba comme pour la sûreté de l'Espagne. Le cabinet de Madrid aura autant à faire pour résoudre la question de Cuba que pour régler la situation financière de la péninsule. Le ministre des finances, M. Camacho, s'en est déjà occupé. Il a voulu négocier des arrangemens avec les créanciers étrangers en Angleterre, et il a entrepris surtout d'augmenter les ressources publiques par des créations d'impôts destinés à rétablir un certain équilibre dans le budget. Malheureusement il ne paraît guère avoir réussi avec ses nouveaux impôts; il a provoqué une opposition redoutable qui a pris la forme d'une sorte de « grève des contribuables, » et il semble aujourd'hui se préparer à quelque transaction ou atténuation pour désarmer des résistances fortement organisées à Madrid même. Le ministère a eu déjà de sérieux assauts à soutenir dans les cortès depuis l'ouverture de la session : il pourra sans doute se défendre avec succès, à la condition pourtant qu'il restera uni, et c'est là justement la difficulté! Il y a dans le cabinet espagnol deux fractions qui se sont alliées pour prendre ensemble le pouvoir : l'une composée du général Martinez Campos, du ministre des affaires étrangères, le marquis de la Vega y Armijo, du ministre de la justice, M. Alonzo Martinez; l'autre, composée du président du conseil, M. Sagasta, de M. Albareda, de M. Leon y Castillo. La dernière de ces fractions a toutes ses affinités et ses relations dans la partie libérale du congrès; la première trouve un certain appui parmi les conservateurs et a sa force au palais auprès du roi. Le président du conseil, M. Sagasta, a réussi, depuis un an, à garder un certain équilibre, à maintenir l'alliance qu'il a su habilement former. Il est clair que, si cette alliance venait à se rompre, tout serait remis en question. Le roi, qui s'est prêté sincèrement à cette expérience, pourrait être tenté d'y renoncer; mais c'est évidemment aussi une raison pour que M. Sagasta mette tout son art, toute son habileté politique à prévenir une rupture qui serait vraisemblablement la préparation et le prélude de la chute du ministère auquel il a donné son nom.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE

La seconde quinzaine de mars a été fertile en incidens heureux pour la reconstitution de notre marché financier. D'une part, des décisions du ministre des finances viennent de dissiper l'incertitude qui pesait sur la situation des intermédiaires : à Paris, quatre nouveaux agens de change ont été nommés en remplacement de quatre agens démissionnaires; à Lyon, trois agens ont été révoqués purement et simplement, et le nombre des charges a été ramené de trente à vingt-sept. Le personnel du parquet ayant subi de la sorte les renouvellemens nécessaires, la confiance a reparu non-seulement dans les relations des agens entre eux, mais dans celles des cliens avec leurs agens. Les opérations à terme sont redevenues possibles; elles ont même pris dans ces derniers jours une importance qu'elles n'avaient pas eue depuis la crise de janvier.

D'autre part, les obstacles qu'auraient pu opposer à la reprise des cours sur les rentes et sur les bonnes valeurs les difficultés d'ordre économique et politique, au dedans et au dehors, se sont successivement aplanis. La baisse des fonds russes sur les marchés de Vienne et de Berlin, provoquée par les expansions oratoires du général Skobelef, s'est arrêtée, et, toutes craintes relatives au maintien de la paix peuvent être écartées, d'autant plus que l'Autriche-Hongrie paraît en avoir heureusement fini avec l'insurrection dalmate. Ces bonnes nouvelles politiques ont coïncidé avec un abaissement rapide du prix de l'argent sur les deux grandes places occidentales, Londres et Paris. La Banque d'Angleterre a réduit le taux de son escompte à 3 pour 100; la Banque de France a cru devoir s'arrêter à 3 1/2. Les bilans des deux établissemens continuent à présenter depuis plusieurs semaines les mêmes caractères : accroissement de l'encaisse métallique, diminution du portefeuille, des avances et des comptes-courans, diminution de la circulation fiduciaire. Les besoins de crédit s'atténuent à mesure que la période aiguë de la crise s'éloigne.

L'abaissement du prix de l'argent pour le commerce ne va pas sans un accroissement de facilités pour la spéculation, et le taux des reports est devenu peu rémunérateur pour les capitaux naguère si avides de ce genre d'emploi. La possibilité de proroger à de bonnes conditions tous engagemens anciens ou nouveaux a contribué puissamment à effacer les traces de la crise. Mais on doit constater que, sur le marché

même, l'abaissement du taux de l'escompte par les deux banques n'a pas paru produire le moindre effet, tant qu'a duré l'incertitude sur les choix que ferait la chambre des députés réunie dans ses bureaux pour la formation de la commission du budget. La commission a été composée en grande majorité de membres favorables aux combinaisons prudentes à l'aide desquelles le ministre des finances a élaboré son projet de budget pour 1883. Nous avons eu l'occasion de dire que ces combinaisons avaient pour objet d'éviter tout emprunt jusqu'en 1885, d'assurer dans l'intervalle l'exécution financière du programme des grands travaux publics de M. de Freycinet, enfin d'arrêter la chambre des députés sur la pente fatale de l'ouverture illimitée des crédits supplémentaires.

Primitivement le budget avait encore en vue un autre objet : l'ajournement pour une période de quinze années de toute opération se rapportant au rachat des chemins de fer. Sur ce point, les susceptibilités d'une grande partie de la chambre des députés ont été si vives que le gouvernement s'est vu contraint de sacrifier le secondaire au principal et de disjoindre la question du rachat de celle de l'équilibre budgétaire. Deux compagnies, le Lyon et l'Orléans, se sont déclarées prêtes à entrer en négociation pour le remboursement anticipé des sommes qu'elles doivent à l'état sans qu'il y eût connexité entre ces négociations et celles qui pourraient s'engager au sujet de la réduction des tarifs et de l'ajournement du rachat.

On peut donc considérer comme établie l'entente entre le cabinet et la majorité parlementaire sur la question budgétaire. Ce dernier souci enlevé, la spéculation n'avait plus aucune raison de retarder sa rentrée en scène, et naturellement, dans les circonstances actuelles, c'est sur les rentes que devait se porter son principal effort. Le 3 pour 100, l'amortissable, le 5 pour 100 ont monté de concert. Sur ce dernier fonds, le cours de 117 francs a été très allégrement franchi.

La diminution du taux de l'escompte et la réduction du portefeuille ont eu pour résultat de faire baisser l'action de la Banque de France. Le cours de 5,000 francs a été perdu, puis regagné un instant; il ne pourra vraisemblablement pas être maintenu. Les bénéfices s'élèvent, il est vrai, à plus de 20 millions de francs pour la période écoulée depuis le 1er janvier. Mais ce sont là des bénéfices de crise. En temps normal, la Banque de France gagne beaucoup moins, et déjà cette semaine le produit des escomptes n'a pas dépassé 670,000 francs.

Les valeurs industrielles ont été très favorisées. Le Suez, soutenu par ses recettes, dont le chiffre atteint une moyenne quotidienne de 200,000 francs, s'est tout à coup élevé aux environs de 2,600 francs, et la Part civile, qui équivaut à une action de jouissance, dépasse 1,900 francs. Le Gaz se tient à 1,670 francs; l'assemblée générale, réunie le 24 courant, a fixé le dividende à 78 fr. 50, dont 12 fr. 50

ont été payés en octobre dernier et 66 seront payés le mois prochain. La Compagnie des omnibus a également tenu son assemblée cette semaine, le 29. Le dividende est de 70 fr. 75. Le partage des bénéfices avec la ville de Paris commençant à partir de la distribution d'un dividende de 70 francs, pour la première fois la compagnie a quelque chose à payer de ce chef à la municipalité; il ne s'agit d'ailleurs que de 26,000 francs environ. Une partie du conseil d'administration a donné sa démission, y compris M. Berthier, qui le présidait depuis si longtemps. L'accaparement d'un certain nombre d'actions par un groupe financier désireux d'intervenir dans la direction de l'entreprise a sans doute provoqué cette révolution intérieure, dont on ne saurait encore apprécier le véritable caractère.

La Compagnie des voitures est prospère et ses actions se tiennent au-dessus de 800 francs. Cette société ne paraît pas souffrir de la concurrence que lui fait la compagnie des voitures l'Urbaine et qui va devenir plus vive avant peu, l'Urbaine augmentant en ce moment son capital pour accroître l'importance de son matériel. Le Panama reste sans changement appréciable à 535.

Les titres des sociétés de crédit doivent se diviser en deux groupes. D'un côté, nous trouvons : le Crédit foncier, dont la situation florissante va être établie dans l'assemblée du 4 avril, appelée, nous l'avons dit, à statuer sur l'affectation de 39 millions de réserves disponibles à la libération des actions jusqu'à concurrence de 400 francs; la Banque de Paris, qui donnera pour 1881, comme pour l'exercice précédent, un dividende de 60 francs et mettra une somme importante à la réserve; le Comptoir d'escompte, le Crédit industriel et commercial, le Crédit lyonnais, dont le dividende de 30 francs est exclusivement, dit le rapport qui sera adressé aujourd'hui à l'assemblée, le produit des affaires ordinaires de banque; la Société générale, qui ne donne pour 1881 que 23 francs, alors qu'on eût pu espérer une répartition sensiblement plus élevée, mais qui reste, avec son immense clientèle et l'habile organisation de ses succursales, un de nos plus puissans agens de crédit; la Banque d'escompte, qui réalisera d'importans bénéfices dans l'opération de l'emprunt italien; la Banque franco-égyptienne, qui par prudence ne distribuera pour l'exercice écoulé que 35 francs au lieu de 45 francs, chiffre primitivement annoncé; le Crédit mobilier, auquel la fortune est venue pendant le sommeil et qui a retrouvé un capital et des réserves dans la liquidation de l'ancienne Compagnie immobilière; la Banque hypothécaire, qui, grâce aux ressources que lui a constituées, à ses propres dépens, le syndicat de garantie, peut donner, sans faire aucune affaire nouvelle, un dividende de 9 francs à ses actionnaires. De l'autre côté, nous trouvons la Société financière, qui n'est plus qu'un portefeuille bourré de valeurs douteuses; la

Banque franco-italienne, qui se trouve à peu près dans le même cas; puis les établissemens de création récente, la Banque de dépôts et d'amortissemens, qui n'a aucune raison d'être et n'a pu gagner un dividende qu'en faisant des reports avec son capital; la Caisse mutuelle des reports et la Caisse générale des reports, destinées à végéter jusqu'au jour où les excès de la spéculation provoqueront de nouveau la cherté de l'argent; la Banque des prêts à l'industrie, le Crédit de France, avec ses deux créations, la Banque romaine et le Crédit de Paris, tous établissemens qui ne répondent à aucun besoin public.

Les chemins français et étrangers, surtout le Lyon, le Nord et l'Autrichien, ont pris leur part du mouvement de hausse des derniers jours; il en est de même de ces deux valeurs d'arbitrage entre Londres et Paris, que la crise avait si fort malmenées : la Banque ottomane et le Rio-Tinto.

Les fonds étrangers se sont relevés avec une grande vigueur. L'Italien 5 pour 100 a gagné deux unités sur la bonne impression produite par l'exposé financier de M. Magliani, démontrant l'état prospère des finances italiennes et mettant ces trois points en relief : recettes en excédent; abolition de l'impôt sur la mouture à l'époque fixée; abolition du cours forcé, selon toute vraisemblance, au 1er janvier 1883. Le 5 pour 100 turc est acheté par des spéculateurs avisés, qui escomptent les plus-values de recettes que l'administration des six contributions indirectes, récemment installée à Constantinople, ne manquera pas de faire annoncer de temps à autre. L'Extérieure espagnole est arrêtée à 28, à cause du froid accueil qui a été fait par les porteurs anglais aux propositions de conversion de la dette extérieure de l'Espagne, propositions qui équivalent à une réduction définitive de l'intérêt à 1.75 pour 100. L'Égyptienne unifiée, qui avait fléchi à 330 à la suite des incidens survenus au Caire, s'est relevée à 350 parce que le président du conseil égyptien a écrit au khédive une lettre qui constitue, de la part des gouvernans actuels, représentans du parti national et du parti militaire, un engagement formel de respecter les arrangemens intervenus entre l'Égypte et les puissances au sujet de l'organisation et du fonctionnement du contrôle européen. Il reste à savoir quelle peut être la valeur de cet engagement, alors qu'il est notoire que tous les projets de réformes qui avaient été tracés par la commission d'enquête, et qui étaient sur le point d'être appliqués, sont restés en suspens depuis l'arrivée aux affaires des hommes nouveaux.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

SOUVENIRS LITTÉRAIRES

NEUVIÈME PARTIE (1)

XVII. — LE DÉCRET DU 17 FÉVRIER.

Si M. Génie, chef du cabinet de M. Guizot au ministère des affaires étrangères, a laissé des Mémoires, on y trouvera sans doute le récit de certaines négociations qui servirent de préliminaires au coup d'état du 2 décembre 1851. Souvent je lui ai entendu raconter les péripéties d'une sorte de mission secrète dont il avait été chargé par le prince Louis-Napoléon auprès de hauts personnages que je n'ai pas à nommer. Des souvenirs que M. Génie détaillait avec complaisance, il résulterait que le coup d'état, arrêté en principe dans la pensée du président, devait être d'abord une simple révolution parlementaire, mais que, sous l'influence de conseils écoutés, le plan s'était peu à peu modifié et avait abouti à une action militaire suivie d'un gouvernement personnel.

L'affaire fut violente ; le premier jour, Paris resta presque indifférent ; le second jour, on s'étonna, et il y eut quelque velléité de fronde ; le troisième jour, qui était le jeudi, on s'émut et, dans les ondulations de la foule, on put reconnaître les symptômes d'un soulèvement prochain. La répression, — ou l'agression, — fut brutale ; les soldats, lâchés sur le boulevard, tirèrent au hasard et à toute

(1) Voyez la *Revue* des 1er juin, 1er juillet, 1er août, 1er septembre, 1er octobre, 1er novembre, 1er décembre 1881 et 15 janvier 1882.

volée ; on envoya quelques boulets de canon dans des maisons pacifiques, on tua des passans, on blessa des arbres, on enfonça des portes. Nulle part on ne résista sérieusement ; deux ou trois barricades furent élevées dans le quartier Saint-Antoine. Sur l'une d'elles, un représentant du peuple, Baudin, fut tué. On a évoqué ses mânes ; on l'a couronné des palmes du martyre ; on a dit qu'il était mort pour la défense des lois et l'inviolabilité parlementaire. Je n'en crois rien ; car, le 15 mai 1848, il était avec les envahisseurs de l'assemblée nationale, qui ne se souciaient ni des lois, ni de l'inviolabilité du parlement issu du suffrage universel (1). Il en est ainsi dans notre pays ; le même acte est glorieux ou criminel selon qu'il se produit aux ides ou aux calendes, selon qu'il a pour auteur Gracchus ou César. La justice abstraite ne nous appartient plus ; elle ne peut appartenir à un peuple pour lequel tout fait accompli devient légal par cela seul qu'il est accompli. Depuis le 10 août 1792, je ne vois que la royauté de Charles X qui se soit appuyée sur la légalité : tous les autres gouvernemens qui se sont succédé en se détruisant les uns les autres sont issus d'un coup de main ou d'un coup de force, ce qui ne les a pas empêchés d'être légaux. Si la forteresse du Mont-Valérien n'avait été réoccupée en temps opportun après la journée du 18 mars, la commune devenait légale. Nous tournons dans un cercle vicieux : les révolutions engendrent le despotisme ; le despotisme engendre les révolutions ; chez nous les oscillations du pendule politique sont excessives ; tantôt une extrémité, tantôt l'autre, bien rarement le milieu, où est la force et la sécurité. Le coup d'état du 2 décembre était une conséquence de l'incertitude dans laquelle la France vit depuis quatre-vingt-dix ans : c'est un incident du mode d'existence qu'elle a adopté. On a dit que le président n'avait fait que prendre les devans sur l'assemblée et que, s'il n'eût agi le 2 décembre, il était huit jours plus tard arrêté, incarcéré, déposé. Cela est possible, mais je n'en sais rien.

L'acte qu'il venait de commettre était un acte de violence, et cela suffisait pour qu'il me déplût. La bourgeoisie n'était point pour regimber contre un gouvernement qu'on lui imposait sans la consulter. Elle devait le subir, puis s'y accoutumer et enfin l'admirer. Je me rappelle, peu de jours après le 2 décembre, sur la grande porte de la salle construite dans la cour du palais législatif pour abriter l'assemblée, avoir vu un dessin, grossièrement indiqué à la craie, qui avait une énergie symbolique dont je fus frappé. On avait tracé un triangle ; sur le premier côté on avait écrit : *Caporal Pioupiou ;* sur le second : *Père Oremus ;* sur le troisième : *Jacques Bonhomme*, et

(1) *Compte rendu des séances de l'Assemblée nationale*, t. I, p. 2-31.

dans la partie sertie entre les trois lignes : *Enfoncé le bourgeois!* C'était bien là, en effet, le système qui allait essayer de se fonder en s'étayant sur l'armée, sur le clergé, et sur la démocratie, au détriment de la bourgeoisie, c'est-à-dire de la classe censitaire qui avait gouverné la France pendant le règne de la dynastie de juillet, qui avait essayé de ressaisir le pouvoir après la révolution de février, et qui croyait bien avoir fait un coup de maître lorsqu'elle vota la loi du 31 mai 1850, en vertu de laquelle, tout en conservant son nom, le suffrage universel n'était plus que le suffrage restreint.

Depuis que la politique est devenue, — sans métaphore, — un champ de bataille, depuis que, le bulletin de vote ne suffisant plus à l'impatience des ambitions, on a recours au fusil, au canon et même au pétrole, il est bien difficile d'éprouver quelque intérêt pour les vainqueurs et de garder quelque commisération pour les vaincus. Un seul fait est à retenir : la dureté de la répression, la sévérité du vainqueur. Après juin 1848, après décembre 1851, proscriptions et internement en Algérie. Des gouvernemens issus d'origine différente, appuyés sur des principes dissemblables, usent des mêmes procédés et se les reprochent. J'avais beau ne pas me mêler de politique et rester en dehors du choc des partis, je n'en étais pas moins stupéfait en voyant les hommes que l'on poussait hors de la frontière. Quoi! Thiers, Duvergier de Hauranne, Charles de Rémusat! à quoi bon ces rigueurs inutiles et sur lesquelles on allait être obligé de revenir? Et Victor Hugo! quel deuil pour ceux qui l'admiraient! quelle imprudence pour ceux qui le chassaient et lui mettaient en main la plume des *Châtiments!* « N'offense pas les poètes vivans! a dit Henri Heine; ils ont des flammes et des traits qui sont plus redoutables que la foudre de ce Jupiter qui lui-même a été créé par les poètes! »

J'avais été une fois à l'Élysée avant le coup d'état, je n'y retournai plus; la presse était grande pour y entrer; on s'y étouffait. Vaincu, le président eût été traqué comme un loup; vainqueur, il devenait un sauveur, un héros, un génie. Quelques enthousiastes anticipés disaient : « Il est plus fort que son oncle! » Le fait était le même cependant devant la morale: pour elle, il n'y a ni vainqueurs ni vaincus, il y a des innocens ou des coupables, car le succès et la défaite restent extérieurs à l'action même. Les sages vivent en dehors de ces événemens et ils ont raison; ils sont certains du moins de ne pas être entraînés avec la foule ni à des applaudissemens ni à des anathèmes immérités; ils se rappellent le mot de Roger Bacon : « Ce qui est approuvé du vulgaire est nécessairement faux. » Il me semble que le despotisme n'est pas, ne peut pas

être fait de la volonté d'un seul homme et qu'il est le produit de la servilité humaine. N'est-ce pas après la mort d'Auguste que Tacite a dit : *Et ruerunt ad servitutem?* Le peuple de Paris avait failli se soulever le 4 décembre et se serait soulevé si les régimens n'avaient tiré à tort et à travers ; ce même peuple battait des mains lorsqu'il apercevait le président et l'entourait d'une telle foule que les chevaux de sa voiture avaient parfois peine à avancer. Un chansonnier qui eut quelque popularité, Pierre Dupont, avait eu toutes les violences de langage contre le coup d'état, contre la présidence décennale et contre l'empire. C'était un opposant systématique. Un jour, plusieurs années après le 2 décembre, l'empereur passait sur le boulevard des Italiens ; sa voiture découverte allait au pas ; on criait, on applaudissait, on agitait les chapeaux ; j'étais là et je regardais. Un grand garçon de chevelure et de barbe blondes fendit la foule, s'approcha de la voiture et à très haute voix dit : « Sire, donnez-moi une poignée de main. » Napoléon hésita. L'homme reprit : « J'en suis digne, » et cria : « Vive l'empereur ! » C'était Pierre Dupont. Était-il donc devenu impérialiste ? Nullement. Il avait obéi à une impulsion irraisonnée, provoquée par l'afflux nerveux qui se dégage des foules et qui pousse souvent les hommes les plus froids à des actions contradictoires à leur vie entière. La bouche publique qui maudit est la même qui a acclamé ; c'est pourquoi il faut se fermer les oreilles et ne l'écouter jamais. On doit savoir être impopulaire si l'on veut rester en paix avec soi-même.

On avait enlevé la tribune parlementaire. « Otez-moi ça ! » avait dit le président en la touchant de sa canne. On avait exilé bien des hommes éloquens ; on avait supprimé bien des journaux ; le mot d'ordre était : Silence. La France ressemblait à une chambre de malade ; on y parlait à voix basse. Il fallait cependant régler les conditions d'existence des journaux auxquels on permettait de subsister, et on promulgua le décret législatif du 17 février 1852. Sous la convention, on guillotinait les journalistes ; pendant la présidence décennale et sous le second empire, on ne guillotina que les journaux : il y eut progrès. La presse périodique ne relevait que de l'administration, comme les filles : premier avertissement, second avertissement, troisième avertissement, suspension, suppression. Ce régime fut odieux : les journaux qui l'ont supporté ont su ne pas mourir. Personnellement, il ne pouvait m'atteindre ; jamais nulle loi, nul décret ne m'a gêné ; j'ai toujours dit ce que je voulais dire, ce qui prouve que ce que je disais n'était pas bien redoutable. J'ajouterai que, n'ayant jamais fait de journalisme, j'échappais nécessairement aux rigueurs qui frappaient les journaux ; mais je n'en souffrais pas moins de ces entraves inutiles, de ces entraves

puériles dans lesquelles on étreignait la presse jusqu'à l'étouffer. Il fallait tourner plus de sept fois sa plume entre ses doigts avant d'écrire un mot, car, ainsi que devant le tribunal de la pénitence, on pouvait pécher par pensée, par parole, par action et par omission. Le dispensateur des coups de férule, à la fois juge et partie, était un et multiple. L'administration, exercée en province par les préfets et par les sous-préfets, était représentée à Paris par le ministre de l'intérieur, qui, en bon collègue, ne refusait rien aux ministres, directeurs, chefs de division, chefs de bureau, lorsque ceux-ci demandaient « un exemple. » Comme toujours, les subalternes se montraient les plus durs dans la répression ; si l'on arrivait jusqu'au ministre, on avait quelque chance d'être épargné ; si l'on parvenait à monter jusqu'à l'empereur, il levait les épaules et disait : « Ces gens-là sont trop bêtes ! » Je n'en disconviens pas. Certains salons, certaines alcôves exerçaient la toute-puissance ; toucher aux amis de la dame du lieu, c'était s'exposer aux foudres des Jupins administratifs, qui gardaient volontiers un petit tonnerre en réserve au service des maisons où l'on dînait bien. L'empereur ignorait ces vilenies, mais on les commettait en son nom, sous prétexte de protéger son régime, et l'histoire est en droit de les lui reprocher. Je citerai un exemple de la façon de procéder de ce temps-là, et comme j'étais en cause, je sais l'anecdote par le menu.

Le 16 mars 1854, je lisais au coin de mon feu, lorsque je fus prévenu qu'un employé de la sûreté générale désirait me parler. Je donnai ordre de l'introduire et je vis un jeune homme fort aimable qui me dit : « M. le directeur de la sûreté générale voudrait avoir un entretien avec vous. » Je répondis que j'étais prêt à déférer à toute lettre de convocation qui m'indiquerait le jour et l'heure de l'audience. Le jeune homme reprit en souriant : « J'ai une voiture en bas et je suis chargé de vous amener le plus tôt possible. » Cela devenait grave ; je fis rapidement mon examen de conscience et ne me trouvai coupable d'aucun méfait. Je ne savais trop ce que c'était que la sûreté générale. Le mot sonnait désagréablement à mes oreilles, comme eût sonné le nom de Pierre-Encise ou de Pignerol ; en outre, j'avais beau me creuser la cervelle, il m'était impossible de deviner le motif de cet enlèvement et je trouvais excessif de m'envoyer chercher en voiture à mon domicile par un messager très courtois, il est vrai, mais qui rappelait un peu trop les exempts du temps du duc de La Vrillière. Le directeur de la sûreté générale se nommait Collet-Meygret ; je fus introduit près de lui, et comme il ne m'invita pas à m'asseoir, je m'installai dans un fauteuil. La lèvre épanouie, le regard protecteur, la voix importante, Collet-Meygret me dit : « Nous désirons, monsieur, le gouvernement exige

que les faits qui se sont produits hier au soir à la Comédie-Française ne soient pas portés à la connaissance du public. » Je m'inclinai. « Vous comprenez? — Parfaitement; mais j'ignore ce qui s'est passé au Théâtre-Français. — Il n'importe, monsieur; les incidens auxquels je fais allusion peuvent vous être révélés et je vous avertis que l'on n'en doit point parler dans la *Revue de Paris*. — Soit; mais de quoi est-il question? — Je n'ai pas à vous l'apprendre; j'ai simplement voulu vous donner un avertissement verbal, afin de n'avoir pas à vous infliger un avertissement officiel. — C'est tout ce que vous avez à me dire? — Oui, monsieur. » Je me retirai. Quel événement a donc pu motiver une pareille communication? A-t-on voulu assassiner l'empereur? Avait-on miné la loge impériale? Le ministre d'état s'était-il montré sur la scène en figurant de tragédie? En tout cas, le fait doit être grave. Le plus simple était de s'enquérir; je montai aux bureaux de la Comédie-Française et j'appris la vérité. — Je préviens le lecteur que je ne me moque pas de lui.

Une demoiselle Lévêque, qui se faisait appeler Dartès, grande fille ou femme, déjà marquée, brune, maigre, de démarche saccadée, s'était imaginé qu'elle était née tragédienne et qu'elle n'avait qu'à paraître derrière la rampe d'un théâtre pour supplanter Rachel. Cette demoiselle Dartès avait une petite notoriété qu'elle devait à sa liaison avec Charles Ledru, qui, après avoir plaidé pour la partie civile contre Contrafatto, s'évertuait à faire réhabiliter ce misérable et, de ce fait, avait été exclu de l'ordre des avocats. La demoiselle Lévêque, dite Dartès, surnommée Mme Ledru, avait, grâce à des influences dont j'ignore l'origine et la valeur, obtenu de débuter à la Comédie-Française. Elle débuta et, le 15 mars 1854, se montra dans la tragédie d'*Andromaque*. Elle y obtint un succès de fou rire, et Rachel ne fut point détrônée. C'était là l'incident qu'il était important de dissimuler au public. Cette Hermione avait des accointances au ministère d'état, avec quelque chef de bureau ou de division, lequel demanda au directeur de la sûreté générale de protéger sa protégée, et cela me valut l'honneur de faire personnellement la connaissance de M. Collet-Maygret.

Une autre fois, je fus convoqué par lettre à me rendre au petit hôtel de la rue de Bellechasse, où la sûreté générale tenait ses assises. Dans le salon d'attente, je trouvai plusieurs rédacteurs de journaux; nul de nous ne savait pourquoi nous avions été mandés. Collet-Meygret ne nous laissa pas longtemps en incertitude : « Messieurs, la gravité de la démonstration faite hier au musée d'artillerie n'a pu vous échapper, il est du plus haut intérêt que le public n'en soit pas instruit; le gouvernement recommande aux journaux de

garder le silence à cet égard. » A la question de l'un de nous : « Mais quelle démonstration? » Collet-Meygret répondit : « Je n'ai rien de plus à vous dire. » Les imaginations ne furent point en reste d'inventions; d'hypothèse en hypothèse, nous arrivâmes à découvrir que la veille, pendant que l'empereur visitait le musée d'artillerie, un officier s'était emparé du couteau, — du prétendu couteau de Ravaillac, — avait voulu tuer le souverain et avait été désarmé par un des hommes de la suite. Le soir, tout Paris répétait cette histoire, dans laquelle il n'y avait rien de vrai. En réalité, Napoléon III avait été au musée d'artillerie examiner le premier modèle des canons rayés que l'on allait adopter dans l'armée française. Les précautions prises par Collet-Meygret eurent pour résultat de faire circuler des bruits de complot et de tentative d'assassinat qui inquiétèrent la population. Il faut être bien intelligent pour posséder le pouvoir et n'en point abuser; ce genre d'intelligence, Collet-Meygret ne l'avait pas. D'où venait-il? Je l'ignore. Où allait-il? Je le sais bien.

Ce n'était point un mauvais homme, tant s'en faut; c'était un parvenu qui se croyait fort et n'était que naïf. Il avait lu Balzac, l'avait étudié, s'en était imprégné, comme bien des hommes de cette époque. Être Rastignac ou Marsay, ce fut le rêve de plus d'un. Collet-Meygret crut à ces fictions; il se mit en mesure de tenir en main les puissans de la terre et d'établir son pouvoir futur sur les secrets qu'il était à même de pénétrer. En qualité de directeur de la sûreté générale, il avait un maniement de fonds secrets considérable; il ne les épargnait pas et s'en servait pour faire surveiller les principaux personnages de l'état. Il avait le dossier de l'empereur et de bien d'autres. Il se croyait inébranlable et maître de toute situation. A la première alerte, à la première menace, ne pouvait-il pas dire : « J'ai votre secret, osez donc me déplacer? » Je n'ai pas à raconter comment tous ces papiers se trouvèrent, un beau jour, entre les mains de l'empereur. Collet-Meygret s'écroula. — On essaya d'en faire un receveur-général, un consul, et l'on n'y put réussir. La journée du 4 septembre emporta l'empire et amena la république. Collet-Meygret entra dans des affaires industrielles, qui n'eurent pas à s'en louer. Il est mort après avoir fait une saison à Sainte-Pélagie.

Cet homme fut le grand maître, — j'allais dire le grand inquisiteur, — de la presse périodique pendant une bonne partie de l'empire. Il ne ménageait ni les avertissemens ni les suspensions; en province, les préfets rivalisaient de zèle pour suivre le bon exemple. Le scandale finit par devenir tel que l'empereur s'émut et déclara que nulle mesure disciplinaire ne serait désormais appliquée

aux journaux qu'après avoir été délibérée en conseil des ministres. Il y eut quelque répit; à force de vouloir sauvegarder le principe d'autorité, on le compromettait en le rendant ridicule. Lorsque Nadaud fit graver sa chanson des *Deux Gendarmes :* « Brigadier, vous avez raison, » il dut l'intituler *Pandore,* parce que le titre primitif eût porté atteinte au prestige de l'armée. Les journalistes d'aujourd'hui, auxquels nulle licence n'est interdite, se plaignent parfois de n'être pas assez libres. Leurs lamentations me font sourire lorsque je me souviens de l'historiette de Mlle Dartès. Les journalistes du temps du second empire ont vécu sous une menace perpétuelle, et cependant ils n'ont point laissé éteindre la lampe de Vesta. Dans les jeux antiques, de jeunes hommes couraient, se passant de main en main un flambeau dont la flamme ne devait pas mourir; Laurent-Pichat a fait de beaux vers sur ce sujet: le flambeau alors était une pauvre petite lanterne sourde; on l'a si bien défendue qu'elle brillait encore un peu, lorsqu'enfin il fut permis de la rallumer tout à fait et de la démasquer. Les esprits libéraux, — j'entends ceux qui, dans la liberté, n'aiment que la liberté, — n'auront jamais assez de reconnaissance pour les écrivains de la presse périodique qui, à cette époque, ont tenu bon et n'ont pas jeté la plume après l'avertissement.

Je l'ai dit, le décret du 17 février ne m'atteignait que moralement; il m'était douloureux, car jamais, en matière de presse, je n'ai admis d'autre système que celui de la simple liberté. Le régime du droit commun suffit à toutes les exigences. La presse restreinte peut devenir périlleuse; la presse multiple est sans danger. Ceci tue cela; les journaux neutralisent le journal, c'est le traitement par mode homéopathique : *Similia similibus.* Dans un pays comme la France, où les opinions sont, non pas divisées, mais pulvérisées, ces opinions s'affaiblissent mutuellement lorsqu'elles ont toute licence pour s'exprimer. Le public s'accoutume aux diatribes, aux injures, aux mensonges, aux calomnies et n'y fait plus attention. Au milieu de centaines d'anecdotes qui se pressent dans ma mémoire à ce sujet, qu'il me soit permis d'en citer deux datant du règne de Louis-Philippe, c'est-à-dire d'une époque où les journaux soumis à l'autorisation, payant de gros cautionnemens, peu nombreux, exerçaient de l'influence sur l'esprit de la population. Le duc d'Aumale suivait les cours du collège Henri IV, et souvent on le faisait composer avec les élèves les plus forts des autres collèges afin de stimuler son émulation. Dans un de ces concours, un élève de Louis-le-Grand, nommé Auguste Prus, qui, depuis, a été consul à Erzeroum et à Santander, fut le premier. Il fut invité à déjeuner aux Tuileries, puis, en compagnie du duc d'Aumale et d'autres enfans du même âge, il fut

promené en char à bancs dans la forêt de Saint-Germain. Auguste Prus était d'une santé délicate; il eut froid et fut pris d'un rhume qui dégénéra en fluxion de poitrine. Un journal de l'opposition déclara que l'on avait fait avaler un breuvage malfaisant à ce « jeune lauréat » parce que l'on était jaloux d'un succès qui avait rejeté un fils de roi au second plan. L'affaire fit du bruit, on en glosa. Qui s'en souvient, si ce n'est le héros de l'histoire, qui me l'a racontée en riant?

Le Charivari, qui menait le branle de l'opposition infatigable, se terminait par de petits « entrefilets » que l'on appelait des *carillons*. Lorsque, au moment de mettre sous presse, on s'apercevait qu'il manquait quelques lignes au journal, le prote prévenait les rédacteurs présens, qui se mettaient à confectionner des carillons. Laurent Jan, qui fut un loup à dent de vipère et qui alors écrivait au *Charivari*, me disait : « Quand nous étions pris de court et sans calomnie inédite au bout de la plume, nous disions que le maréchal Bugeaud était un voleur, et cependant nous savions tous que c'était le plus honnête homme du royaume. » Pendant dix ans, *le Charivari* a ressassé cette vieille histoire des boudjous que le maréchal aurait mis dans sa poche, et personne n'y a jamais cru. J'estime que l'on attribue aux journaux plus d'importance qu'ils n'en ont. Cherchons les articles qui ont laissé trace dans le souvenir : en juillet 1830, au moment de la promulgation des ordonnances, l'exclamation d'Étienne Becquet : « Malheureuse France! malheureux roi! » et au mois de mars 1848, le « Confiance! confiance! » d'Émile de Girardin. Ainsi, parmi des milliers d'articles de journaux publiés depuis cinquante ans, une phrase et un titre. Le journal d'hier est oublié demain : *verba volant!* Laissez-les voler et s'anéantir par leur multiplicité même. On m'accusera de n'être pas pratique. Je n'ai nulle prétention à l'être. Les hommes politiques de la restauration étaient pratiques sans doute; ce qu'ils ont fait de la presse, nous le savons : ils aboutissent à 1830. Louis-Philippe, écoutant l'homme qui se disait pratique par excellence, s'arme des lois de septembre 1835 que lui forge M. Thiers et il arrive à 1848; le général Cavaignac veut « museler » la presse après l'insurrection de juin, il tombe devant le plébiscite du 10 décembre; et les autres, qui n'avaient que peu de tendresse pour les journaux, Napoléon III en 1870, et Thiers en 1873, et le maréchal Mac-Mahon en 1878 : tous étaient des hommes pratiques. Les journaux ne précipitent aucune chute et ne maintiennent aucun pouvoir. Les gouvernemens qui ont restreint l'action de la presse se sont effondrés; les gouvernemens qui ont accordé toute liberté à la presse se sont écroulés. L'influence que la presse exerce sur le sort des états est nulle; elle taquine les ministres et secoue la tor-

peur des chefs d'administration; en vérité, je n'y vois pas grand mal; si elle calomnie les honnêtes gens, les honnêtes gens n'ont qu'à ne s'en point soucier. A cet égard, l'âge et l'expérience n'ont fait que confirmer mon opinion, et si j'avais à rédiger une loi sur la presse, elle serait tôt faite, en deux articles :

Article premier. — La presse périodique est libre.

Article 2. — Tout individu qui, en temps de guerre, publiera une indication quelconque sur les opérations des armées françaises sera considéré comme espion et pendu.

Le décret du 17 février ne visait que le journalisme politique, mais par ricochet il frappait, il ruinait les écrivains qui vivent du journal par la critique dramatique, par la critique d'art, par le roman, par le compte-rendu scientifique. Bien des journaux avaient été administrativement supprimés après le coup d'état; à Paris même, pour ce grand corps avide de nouvelles et curieux de lecture, il n'en restait que treize (1). C'est alors que l'on créa des feuilles exclusivement littéraires, où les gens de lettres pouvaient du moins essayer de faire imprimer leurs œuvres et de gagner le pain du jour. Bien des petits journaux, où l'on ne s'occupait que d'art, de science, de littérature, tentèrent de subsister et n'y réussirent pas, car l'économie sociale, l'économie politique ont des frontières si peu délimitées que l'on pouvait être accusé d'avoir mis le pied sur le domaine interdit lorsque l'on parlait d'un musée, — qui relève de l'administration; de la Comédie-Française, — qui relève du ministère d'état; de l'École de médecine, — qui relève du ministère de l'instruction publique; de Bicêtre, — qui relève de la préfecture de la Seine. Dans ce cas, les coupables étaient traduits devant la police correctionnelle : on était condamné à une amende, toujours faible, mais le journal était supprimé. La quantité d'humbles feuilles qui ont disparu de la sorte est considérable. Cette époque fut très dure. Gérard de Nerval, qui n'était point un récalcitrant, me disait : « Je voudrais écrire l'histoire de Haçan-ben-Sabah-Homaïri, qui fut le Vieux de la Montagne; mais je n'ose pas, on y verrait des allusions à l'empereur. » L'allusion, c'était là l'objet sur lequel les gens de la sûreté générale exerçaient leur perspicacité; les écrivains qui ont eu alors la malencontreuse idée de toucher à l'histoire romaine en ont su quelque chose.

La littérature proprement dite, celle qui s'inspire de l'imagina-

(1) Comme terme moyen de l'empire, je prends l'année 1854. Les journaux de Paris autorisés à traiter les matières politiques étaient : les *Débats*, *le Siècle*, *la Presse*, *le Pays*, *le Constitutionnel*, *la Patrie*, *l'Union*, *la Gazette de France*, *l'Assemblée nationale*, *l'Univers*, *la Vérité*, *le Charivari*. Je ne compte pas *le Moniteur universel*, qui était le journal officiel de l'empire.

tion ou s'appuie sur la critique, espérait vivre, se réfugiant dans les journaux que la tourmente n'avait pas emportés. Peu s'en fallut qu'elle ne succombât aussi, car le gouvernement imagina d'entrer directement en concurrence contre les recueils périodiques qui existaient encore, et comme il avait à sa disposition des ressources que nulle caisse de journal n'a jamais possédées, cette concurrence fut redoutable. Il s'agissait de faire subir une transformation complète au *Moniteur universel*, qui était alors le journal officiel du gouvernement. Cette affaire me fut très douloureuse, parce que Louis de Cormenin y prit part, avec sa bonne foi habituelle, sans se douter du but que l'on visait, ni du résultat auquel on pouvait atteindre. M. Fould, ministre d'état, conseillé par un de ses familiers qui est mort fou et président de chambre à la cour des comptes, avait imaginé cette combinaison peu généreuse. *Le Moniteur*, le vieux moniteur, comme on l'appelait, était la *Gazette nationale* fondée en 1789 pour publier intégralement les délibérations de l'assemblée des états-généraux. Il était devenu l'organe officiel, le porte-voix des divers gouvernemens qui s'étaient succédé en France : toute opinion politique lui était interdite, il ne pouvait avoir que celle du souverain, du ministère ou de la coterie en fonction. On y insérait les actes émanés de l'autorité du moment et les actes de notoriété; on y publiait le rendu compte *in extenso* des débats parlementaires (quand il y avait un parlement et quand le parlement pouvait débattre). En outre, dans une partie dite : *partie non officielle*, on faisait de la critique dramatique, on parlait des séances de l'Institut et parfois on imprimait quelque mémoire archéologique ou un rapport expédié par un savant chargé d'une mission. C'était un journal neutre, triste, peu lu et qui remplissait exactement l'objet pour lequel il avait été créé. Ses rédacteurs étaient choisis parmi de vieux hommes de lettres fatigués, parmi des pédagogues sans élèves et des savantasses sans prébende. Jamais on n'y avait vu un roman, ni une nouvelle : la littérature y était représentée, bien rarement, par des pièces de vers commandées ou composées en vue d'une circonstance déterminée, telle qu'une victoire, la naissance d'un héritier du trône, ou le mariage d'un souverain. Les collaborateurs de ce journal y trouvaient une rémunération fixe qui, pour beaucoup, n'était qu'une pension accordée à leur pauvreté et à leur vieillesse. C'était bien, et ça aurait dû rester ainsi. M. Fould entreprit la réorganisation du *Moniteur* et voulut en faire le plus important, le plus intéressant des journaux français. Rajeunir la rédaction un peu vieillote, agrandir le format, confier la critique d'art, la critique littéraire, la critique dramatique aux maîtres du genre, avoir des articles *variétés* écrits par les gens de lettres les plus célèbres, demander des

œuvres aux romanciers en renom, atiribuer à des savans connus le compte rendu des séances de l'Académie des Sciences, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, de l'Académie des Sciences morales et politiques, c'était facile; les caisses de l'état étaient ouvertes. Que contenaient les autres journaux? Les nouvelles officielles, les faits divers, des articles littéraires. *Le Moniteur* les primait tous, puisqu'il était le réservoir même où ils puisaient leurs renseignemens; si à ces renseignemens il ajoutait une partie littéraire supérieure, les journaux n'avaient plus guère de raison d'être. Pas de cautionnement, pas de frais de timbre, pas de frais de poste, c'étaient déjà bien des avantages; y ajouter l'attrait littéraire pour faire concurrence à des recueils périodiques que le moindre bon plaisir avertissait, suspendait, supprimait, c'était commettre un acte excessif; je le pensais alors, je le pense aujourd'hui.

Lorsque Louis de Cormenin vint me parler de ce *Moniteur* transfiguré où on lui offrait la situation de rédacteur en chef, je fis un bond. « Tu n'as pas accepté! » Il me répondit tranquillement: « Pourquoi? » Jamais cataracte de raisonnemens, d'argumens bons ou mauvais ne coula avec une telle impétuosité: « Comment! l'état prend la feuille officielle, il y réunit la fine fleur des gens de lettres et par eux il devient critique d'art, critique littéraire, critique dramatique, romancier, poète : c'est bouffon! Il a attiré à lui, parce qu'il peut payer sans compter, ce qui fait la fortune, ce qui fait la vie des journaux auxquels on a accordé le droit de ne pas mourir; il les décapite; il a droit de prise sur le bien d'autrui, droit de jambage sur l'esprit des autres, c'est honteux. Monopoliser les lettres, comme on a monopolisé le tabac; se faire fabricant de littérature, comme on est fabricant de cigares, sans avoir pour excuse la nécessité du fisc; n'avoir que la peine de se baisser pour choisir dans le trésor de quoi faire échec au produit des abonnemens et des annonces dont les journaux peuvent subsister à grande difficulté, c'est un acte auquel tu ne peux t'associer. » Louis m'écoutait avec cette inaltérable patience qui finissait toujours par me désarçonner; il secouait la tête et se contentait de me dire : « Je crois que tu exagères. » Je reprenais plus emporté: « Comprends-moi bien, je ne te blâme pas d'accepter une place qui dépend du gouvernement; les gouvernemens sont faits pour être servis; si tu veux servir celui-ci, je n'y ai point d'objection; tu portes un nom, tu as une intelligence, tu auras une fortune qui t'ouvrent toutes les carrières; si tu veux courir le sort des fonctions publiques, entre dans n'importe quel ministère, je t'approuverai; — mais de toutes les positions vers lesquelles tu peux regarder, il n'en est qu'une, une seule qui soit de nature à porter préjudice à la littérature, et c'est celle-là que

l'on t'offre, c'est celle-là que tu vas accepter! » J'étais ému; les bonnes raisons se pressaient sur mes lèvres; comme toujours en pareil cas, je les exprimais mal et je sentais que je ne pouvais faire partager à Louis la conviction qui me dominait. Louis avait beau être habitué à mes emportemens, ma violence le déroutait, et il ne répondait rien. Je lui disais: « Ton père a été député et conseiller d'état; il n'est rien que par les lettres; s'il n'avait écrit ses pamphlets et ses *Orateurs parlementaires*, il serait inconnu ou du moins ignoré; si jamais nous sommes quelque chose, c'est aux lettres que nous le devrons; nous sommes donc liés, en quelque sorte, par le devoir professionnel; tout ce qui atteint, amoindrit la littérature est pour nous faire horreur; nous ne devons tolérer aucune mesure qui lui nuise, ou du moins nous ne pouvons nous y associer sans manquer à notre conscience. » Louis regimbait et me disait: « Mais en quoi puis-je nuire à la littérature, parce que je serai rédacteur en chef du *Moniteur?* » Je trépignais; si les blasphèmes ouvrent l'enfer, c'est ce jour-là que je me suis fermé les portes du paradis. Je répliquais: « Parce que tu attireras forcément à ton *Moniteur*, que Dieu confonde! les hommes dont le labeur conserve encore un reste d'existence aux journaux. » Louis reprenait: « Mais le gouvernement a cependant bien le droit d'avoir son journal. » Je ripostais: « Oui, certes, et ce qui le prouve, c'est qu'il l'a, son journal, il l'a tel qu'il le doit avoir. En temps de liberté de presse, il a le droit de faire de son journal ce qu'il voudra; mais aujourd'hui, quand les neuf dixièmes des journaux ont été frappés de mort, quand toute polémique est interdite à ceux qui restent, quand ils ne peuvent vivre qu'à la condition d'être des recueils presque littéraires, le gouvernement commet une iniquité en élevant une concurrence sans péril pour lui, dommageable pour eux et sans vergogne, car elle s'appuiera sur une puissance financière illimitée. Entamer une partie, après avoir réuni tous les atouts dans sa main, c'est jouer à coup sûr, c'est-à-dire faire un acte d'improbité. » Nous avions beau discuter, nous ne nous comprenions pas.

Louis consulta son père, qui lui répondit : « Tu sais bien comment est Maxime; c'est un caractère exclusif avec lequel on ne peut tomber d'accord. » Sans être convaincu, Louis était indécis. Il interrogeait les gens de lettres qu'il connaissait, et recueillait les avis. L'un d'eux lui dit : « Combien paiera-t-on la ligne au *Moniteur?* » Quelques-uns répondirent : « Votre ami en parle à son aise; il est facile d'être Spartiate quand on a des rentes. » Un autre qui guignait la succession de Gautier à *la Presse* poussa des cris d'admiration : « Ce projet est superbe; loin de nuire à la littérature, comme Du Camp se l'imagine, le gouvernement se met

en devoir de la protéger. » Nous eûmes une dernière séance chez M. de Cormenin, Théophile Gautier y assistait. Elle commença à dix heures du matin et se termina à quatre heures. J'étais épuisé ; je n'avais pas mangé depuis la veille, j'avais le système nerveux très ébranlé et je sentais que les larmes me gagnaient. Louis me dit : « Je ne partage pas ton opinion, mais je ne ferai que ce que tu voudras : je veux que rien ne porte atteinte à notre amitié. » C'était me vaincre, je fus vaincu. Je lui pris les mains : « Va donc, puisque je n'ai pu te persuader : tente l'expérience ; je ne te donne pas six mois pour être dégoûté jusqu'à la nausée du métier que tu vas faire. » J'ai souvent entendu accuser Théophile Gautier d'insensibilité : il avait le visage enfoncé dans un coussin de canapé et pleurait. Nous descendîmes l'escalier ensemble sans parler et nous marchâmes quelque temps en silence dans l'avenue Gabrielle ; tout à coup, il me dit : « Tu sais, c'est toi qui as raison ; après le décret de février, nous tous qui tenons une plume, nous aurions dû partir, traverser la France en mendiant, nous en aller à Genève, dont nous aurions fait la capitale de la littérature, comme Calvin en avait fait la capitale de la réforme ; mais notre Père qui est aux cieux ne nous donne guère notre pain quotidien, il faut donc rester là où la mangeoire est garnie. Entre l'état qui va me payer et Émile de Girardin qui me paie, la différence est minime, et je n'ai pas à faire le dégoûté. C'est égal, ô Max ! tu aimes les lettres, et, à cause de cela, il te sera beaucoup pardonné. »

Louis de Cormenin entra donc au *Moniteur* en qualité de rédacteur en chef, et son début n'y fut pas heureux. Rendant compte d'une représentation de gala, il nomma : le roi Jérôme. Le roi Jérôme ! et les traités de Vienne étaient-ils donc abolis ? Une telle qualification accordée à un prince détrôné, dans *le Moniteur*, dans le *Journal officiel*, c'était grave, et l'Europe était attentive. La diplomatie entra en campagne ; notre ministre des affaires étrangères eut à fournir des explications. Louis fut tancé par le ministre d'état et dut promettre d'être plus circonspect à l'avenir. Je ne me tenais pas encore pour battu ; j'avais remis à Louis une note détaillée dans laquelle je disais en substance que, puisque le gouvernement se faisait éditeur littéraire, il devait réserver son journal aux jeunes auteurs, aux débutans, qui, là du moins, trouveraient une occasion d'utiliser leurs aptitudes et auraient un débouché que le petit nombre de journaux leur rendait presque impossible à découvrir ailleurs. Louis de Cormenin recopia ma note, la compléta et la communiqua à M. Fould, qui, après l'avoir lue, répondit : « Je ne veux que des noms connus et aimés du public. »

L'incident que je viens de raconter, en essayant de dominer l'émo-

tion qui m'agite encore à ce souvenir, s'était produit en novembre 1852, au moment où la présidence décennale allait devenir l'empire héréditaire, si toutefois le peuple consulté y consentait : le peuple y consentit. Le 14 juillet 1853, Louis de Cormenin m'écrivit : « Illumine si tu veux ; tu avais raison ; je viens d'envoyer ma démission au ministre. Je quitterai, lundi, la rue des Poitevins, où je resterai jusqu'à la fin de la semaine. » Louis, en effet, avait reconnu que je ne m'étais pas trompé ; le grand format adopté par *le Moniteur* et l'adjonction du roman en feuilletons quotidiens avaient mis en péril l'existence des autres journaux où tant d'hommes de lettres trouvaient à vivre ; comme il était d'une bonne foi irréprochable, il convint que mes prévisions avaient été justes et se retira. Il alla porter lui-même sa lettre de démission à M. Fould et lui expliqua qu'un rédacteur en chef était inutile au *Moniteur*; un simple directeur suffisait : M. Fould accueillit l'observation, et Louis de Cormenin ne fut pas remplacé. Deux ans après, je voulus me rendre compte de l'influence que la transformation du *Moniteur officiel* avait exercée sur les autres journaux; dans trois d'entre eux, appartenant à ce que, faute de meilleurs mots, on appelait alors l'opposition, je pus avoir des renseignemens précis. Les abonnemens avaient diminué environ d'un tiers ; comme la quantité des annonces est toujours en rapport avec le nombre des abonnés, les annonces avaient baissé dans la même proportion. C'était une perte qu'il allait réparer ; on la fit naturellement supporter à la rédaction, c'est-à-dire aux gens de lettres, dont la rémunération fut réduite.

Le décret du 17 février eut sur la littérature abstraite une influence néfaste. Il fallait que les journaux offrissent un aliment quelconque à la curiosité des lecteurs ; toute discussion politique, toute interprétation des actes administratifs étant forcément mise de côté, on chercha à réveiller un peu l'intérêt public en sautant par-dessus le mur de la vie privée et en racontant d'une façon discrète, mais transparente, les scandales dont une ville comme Paris n'est pas avare. Le comte de Morny y fut pour quelque chose. Un soir qu'un ministre se plaignait en sa présence que l'on eût raconté une anecdote qui aurait dû rester secrète, il répondit : « Baste ! pourvu qu'ils ne parlent point politique, laissez-leur dire ce qu'ils voudront ; tant pis pour ceux dont on lèvera les masques ! » C'est alors que la presse quotidienne se modifia et prit l'allure indiscrète qu'elle n'a plus abandonnée depuis ; partout il y eut des reporters aux écoutes, et ce qui se passa derrière les portes ne fut plus un mystère ; la critique dramatique hebdomadaire qui, jadis, suffisait à défrayer l'intérêt qu'inspirent les spectacles, fut rejetée au second plan ; dans les théâtres, on négligea les œuvres pour s'occuper des personnes ; chaque jour, les bruits

de coulisse obtinrent les honneurs d'un article spécial : on sut où Mlle X... et Mme W... faisaient faire leurs toilettes et qui soldait les factures. Ces bavardages n'ont, en somme, aucune gravité et ne causent que bien rarement un préjudice appréciable, car il est à remarquer que la plupart des gens dont on entretient le public sont enchantés que l'on parle d'eux. Je pourrais citer telle « madame » qui donne à danser et qui paie une redevance fixe à un journal pour que l'on y fasse mention de ses bals.

L'inconvénient est plus grave et d'un ordre plus élevé. Les jeunes gens qui, tout le jour, battent le pavé, afin de pouvoir écrire, le soir, un article « bien informé » sont, pour la plupart, des hommes de talent, que la facilité de la tâche et la rémunération relativement importante ont détournés du culte des lettres. Tel qui, dans l'espace de dix ans, a écrit mille « échos des salons » et qui s'est fatigué à ce métier, eût pu faire trois ou quatre bons romans, un ou deux volumes de poésie dont la littérature aurait profité. J'ai connu un poète d'un grand avenir qui use sa vie dans les papotages d'un journal agressif. Que de fois, en lisant ces articles vifs et pimpans, où l'étincelle jaillit à chaque ligne, qui donnent une vraie joie aux raffinés, mais dont la mémoire ne conserve aucun souvenir, que de fois j'ai pensé au Lucien de Rubempré, du *Grand Homme de province à Paris,* et j'ai regretté le talent dispersé à pleines mains dans des œuvres périssables, tandis qu'il eût brillé d'un solide éclat s'il eût été cristallisé dans un livre! Ceux qui ont résisté à la tentation, qui ont couru la chance des volumes lorsque le journal s'ouvrait à eux, avaient une forte vocation, et il faut les en louer. Si l'on écrit plus tard l'histoire de la littérature sous le second empire, si l'on se demande pourquoi elle a été indécise, un peu sénile, faite en réminiscence de Victor Hugo et de Balzac, sans originalité en un mot, on trouvera la réponse dans le décret du 17 février, qui, croyant ne s'attaquer qu'à la politique, a frappé les lettres mêmes et les a énervées.

C'est de la même époque et pour les mêmes causes peut-être que date l'avènement d'un genre de littérature qui, jusque-là, n'avait guère été représenté que par des affiches, des annonces et des prospectus. Le mot littérature appliqué à cette sorte de chose est excessif, je le sais bien, mais il n'en est pas d'autre pour exprimer ce qui s'imprime et se publie. Les opérations de bourse acquirent une importance considérable, l'activité qui ne pouvait plus trouver à s'employer à la politique se rejeta sur les finances et sur l'industrie; à cette expansion nouvelle des intérêts matériels il fallut des organes nouveaux de publicité, et l'on créa la presse financière. « Les affaires » furent nombreuses et hardies. On inventa des journaux

pour les propager et les soutenir, journaux d'un prix singulièrement réduit qui coûtent plus cher à fabriquer qu'ils ne se vendent, mais qui sont une source de bénéfices assurés puisqu'ils poussent les abonnés à des opérations dont les metteurs en œuvre de cette prose spéciale savent recueillir bonne mouture. Cette presse de tripotage et d'argent est née sous le second empire; elle a pris aujourd'hui des proportions telles que l'on n'en est plus à compter les journaux qui la représentent.

A la *Revue de Paris*, comme dans les autres recueils périodiques sérieux, nous nous tenions résolûment à l'abri de ces écarts, nous restions dans notre tente littéraire et, sous aucun prétexte, nous n'en sortions. Nous faisions de notre mieux, car le bon vouloir ne faisait défaut ni à Laurent-Pichat ni à moi. Nous n'avions pas hésité à doubler le nombre de nos livraisons, de façon à en avoir vingt-quatre au lieu de douze, ce qui nous permettait d'exercer une hospitalité plus large, quoique plus coûteuse. Nous avions tenu à ce que la poésie ne fût jamais exclue de notre petite maison; chaque livraison eut ses vers, et plus d'un écrivain qui est devenu célèbre a chanté ses premières strophes à nos côtés. Aussi, dès qu'une pièce de vers était née quelque part, on nous l'apportait, et bien souvent elle ne nous semblait pas digne du baptême. Là, plus que partout ailleurs, j'ai pu constater les illusions que les hommes se font sur eux-mêmes et l'implacable vanité qui les dévore. Moins le talent est réel, plus la vanité est excessive, plus elle est susceptible, plus on la blesse dès qu'on ne l'encense pas. C'est un spectacle pénible, mais qui n'est pas sans utilité et qui rend modeste. J'ai conservé quelques lettres qui me furent adressées à cette époque par de pauvres garçons infatués d'eux-mêmes et que de loin j'ai suivis dans leur existence. L'un d'eux, auquel j'avais benoîtement dit : « Nous sommes prêts à vous aider à faire votre trou, » me répondait : « Je ne veux pas faire mon trou, monsieur, je veux bâtir un monument. » Un autre m'écrivait : « Sachez que l'enfant de vingt ans qui vous parle est tout à la fois artiste, acteur, peintre, poète, philosophe, économiste; sachez que le rôle que je veux me faire sur cette terre est celui de Socrate et du Christ; je dois donner une foi au monde! » Un troisième m'adressait des propositions : « Je vous fournirai de quoi alimenter votre recueil, de quoi en assurer le succès : roman, poème, critique littéraire, philosophie, histoire, études domestiques, biographies d'artistes; je suis encyclopédiste et inépuisable. Je vous prie de me réserver, pour commencer, trois feuilles (48 pages) par numéro; j'irai vous en causer; je n'ai rien de prêt, mais huit jours me suffisent pour abattre un volume. » Celui-là ne *m'en causa* pas, car sa lettre m'avait édifié;

une telle opinion de soi-même implique l'ignorance et la nullité; je sais ce qu'il est devenu; il trempa dans les sanies de la commune et s'y noya. Nulle observation ne parvient à éclairer ces pauvres êtres et à leur faire abandonner la voie littéraire où toutes les chutes les attendent; la réputation d'autrui leur semble un attentat direct à leur sécurité; ils accusent les hommes, ils accusent le destin et ne s'accusent jamais eux-mêmes. Cela est simple : la vocation des gens sans talent est plus aiguë, plus violente, plus exclusive que celle des hommes de génie, car elle est morbide et s'appuie sur ce qu'il y a de plus tenace au monde, sur une idée fausse. Parfois ils quittent un bon métier qui les ferait vivre pour se jeter dans les lettres, dont ils meurent, comme ce docteur Aussandon, que j'ai connu. Il abandonna toute clientèle et voulut écrire : il s'appliquait des compresses mouillées sur le front pour « avoir des idées; » les idées ne venaient pas, mais la misère vint, et le docteur se tua d'un coup de pistolet au cœur. Ceux-là étaient des fous d'impuissance et de vanité, mais, en revanche, combien d'hommes m'inspirèrent de l'affection et de l'intérêt! Combien, avec la valeur, l'originalité, l'intelligence, pouvaient se croire appelés à un avenir que la mort a fermé? Les vivans sont là qui s'affirment dans les lettres ou dans la politique, mais les morts, *gli poveri morti*, comme disent les Italiens, qui en parlera, si ce n'est moi, dont ils furent connus, dont ils furent aimés? A mesure que j'y pense, je vois leurs fantômes; ils passent devant moi et me font signe, car ils savent que je ne les ai pas oubliés. C'était hier et c'est déjà bien loin. Dans la nuit qui les enveloppe, comme un suaire obscur, ils ont des formes confuses que mon souvenir peut préciser. Hélas! j'ai beau essayer de les faire revivre, je sais bien que ce n'est que la chevauchée des ombres.

XVIII. — LES REVENANS.

Un soir du mois de novembre 1850, à Constantinople, au palais de la légation française, le général Aupick, alors ambassadeur, me dit, après le dîner : « La littérature a-t-elle fait quelque bonne recrue depuis que vous avez quitté Paris? » J'indiquai au général *la Vie de bohème* qu'Henri Mürger avait fait représenter, avec succès, au théâtre des Variétés et j'ajoutai : « J'ai reçu, il y a peu de jours, une lettre de Louis de Cormenin, dans laquelle il m'écrit : « J'ai vu dernièrement, chez Théophile Gautier, un Baudelaire qui fera parler de lui; son originalité est un peu trop voulue, mais son vers est ferme; c'est un tempérament de poète, chose rare à notre

époque. » Dès que j'eus prononcé le nom de Baudelaire, Mme Aupick baissa la tête, le général me regarda fixement comme s'il eût relevé une provocation, et le colonel Margadel me toucha le pied pour m'avertir que je m'aventurais sur un mauvais terrain. Je demeurai assez penaud, comprenant que j'avais commis une maladresse, mais ne sachant laquelle. Dix minutes après, le général et Flaubert discutaient, sans s'écouter et parlant en même temps, à propos de je ne sais quel livre de Proudhon. Mme Aupick se rapprocha de moi et, à voix très basse, me dit : « N'est-ce pas qu'il a du talent? — Qui donc? — Mais le jeune homme que M. Louis de Cormenin vous a cité avec éloges? » Je fis un signe affirmatif sans répondre, car je comprenais de moins en moins. Le colonel Margadel se retira en même temps que nous et nous conduisit dans l'appartement qu'il occupait au palais de l'ambassade, pour nous montrer sa collection de lépidoptères, qui était belle. « Parbleu! me dit-il, vous avez failli mettre le feu aux poudres en parlant de Charles Baudelaire-Dufaïs ; c'est le fils de Mme Aupick : le général et lui se sont souvent pris aux cheveux ; le général ne tolère même pas que l'on prononce son nom devant lui ; vous voilà averti, ne recommencez plus. » Le colonel Margadel nous raconta que Baudelaire et le général Aupick étaient brouillés à ne jamais se revoir. Mme Baudelaire était veuve, lorsque M. Aupick, alors colonel et chef d'état-major à Lyon, l'épousa ; son fils Charles avait à peu près quatorze ans. On le plaça au collège, où il fut un écolier rebelle. Baudelaire avait ressenti une irritation profonde du mariage de sa mère, et dès le premier jour il prit une attitude d'hostilité vis-à-vis de son beau-père. Mme Aupick gâtait son fils, que le colonel traitait sévèrement. Le général Aupick était un homme bon et ouvert aux choses de l'esprit, mais la discipline, la discipline inflexible, lui paraissait le seul mode d'éducation que l'on pût appliquer aux enfans et aux hommes. C'était un soldat. Quand il avait dit : « Par file à droite! » il ne fallait pas s'aviser de s'en aller par file à gauche. Il s'est peint tout entier dans le blason qu'il s'était composé : d'azur à l'épée d'or en pal, et pour devise : « Tout par elle ! » Une épée et une règle uniforme pour conduire Baudelaire, c'était prendre les mouches avec du vinaigre. A cette nature rêveuse, défiante et révoltée, il eût fallu beaucoup de tendresse et une affection qui eût été assez habile pour s'imposer en se faisant partager. On pouvait l'amollir, mais non le ployer. Entre le beau-père et le beau-fils la lutte fut d'une acuité qui faisait soupirer Mme Aupick, créature faible, aimant son mari, aimant son enfant, cherchant à calmer l'un, essayant d'apaiser l'autre, n'y parvenant pas et se désespérant. Un jour, le colonel Aupick

donnait un dîner officiel; il avait réuni à sa table des magistrats, des officiers supérieurs et quelques gros personnages de Lyon. Baudelaire, qui avait alors dix-sept ans, assistait au repas. Je ne sais quel incident survint; Baudelaire fit une plaisanterie saugrenue que le colonel Aupick rabroua sans doute avec plus de vivacité qu'il ne convenait. Baudelaire écouta la semonce; puis, se levant et se campant près de son beau-père, il lui dit : « Vous venez de chercher à m'humilier devant des gens de votre caste qui, par politesse, croient devoir rire de vos plaisanteries; vous oubliez que je porte un nom que j'ai pour devoir de faire respecter. Vous m'avez manqué gravement; ceci mérite une correction, monsieur, et je vais avoir l'honneur de vous étrangler. » Il se jeta sur le colonel Aupick et le saisit à la gorge; le colonel se dégagea et appliqua une paire de soufflets à Baudelaire, qui tomba en proie à un spasme nerveux. Des domestiques l'emportèrent. Il fut enfermé dans sa chambre : arrêts forcés. La reclusion dura quinze jours, au bout desquels Baudelaire fut mis en diligence, sous la surveillance d'un officier qui le conduisit à Bordeaux. Là il fut embarqué sur un navire en partance pour les Indes: son passage était payé; une somme d'argent assez modique et une pacotille valant une vingtaine de mille francs étaient à sa disposition. Il s'arrêta à Bourbon, à Maurice et prit terre aux Indes. Le produit de sa pacotille disparut rapidement : il fit des fournitures de bétail pour l'armée anglaise, il vécut je ne sais où, je ne sais comme; la mère envoyait quelque argent sous main à son fils, qui se promenait sur des éléphans et faisait des vers. Il était à l'âge où la mémoire est facilement pénétrée; il apprit l'anglais, et ce fut tout le bénéfice qu'il rapporta de son voyage, qu'il n'aimait pas à rappeler. Il demeura, je crois, au Cap pendant quelque temps et en ramena une négresse ou une quarteronne qui, durant bien des années, a gravité autour de lui :

> Avec ses vêtemens ondoyans et nacrés,
> Même quand elle marche, on croirait qu'elle danse,
> Comme ces longs serpens que les jongleurs sacrés
> Au bout de leur bâton agitent en cadence.

Une pièce de vers adressée à celle qu'il nomme « la grande Taciturne » et qui est intitulée : *Sed non satiata*, n'est pas à citer ici, mais est à lire, car elle est fort belle. Une ou deux fois il me parla de cette « fée noire » avec un attendrissement qui prouvait un attachement sincère.

Lorsque Baudelaire rentra en France, il était majeur; la part de la

fortune paternelle qui lui revenait ne dura pas longtemps. Il traversa une période d'élégance très recherchée, avec une sorte d'afféterie d'assez mauvais aloi qui le fit remarquer. Sa mère, qui, alors, habitait Paris avec le colonel Aupick, nommé chef d'état-major de la première division militaire, fit effort pour créer à son fils des relations qui pourraient lui être utiles. Elle le conduisit dans les salons officiels, et Baudelaire y fut trop original. Dans le salon de Mme X, qui, par sa situation et sa naissance, recevait le monde des hauts fonctionnaires et le monde, le duc de L. ayant dit : « De tous les êtres créés la femme est le plus charmant! » Baudelaire riposta : « Monsieur le duc, je ne partage pas votre opinion; les femmes sont des animaux qu'il faut enfermer, battre et bien nourrir. » On comprend que l'on faisait peu de frais pour l'attirer. Baudelaire, du reste, ne se plaisait guère dans des milieux où la courtoisie, imposée par l'usage des bonnes manières, accueillait d'un sourire silencieux ses paradoxes les mieux combinés. Il préférait les cafés, les estaminets où, se trouvant en contact avec une génération de grands hommes futurs, — poètes, écrivains, peintres, sculpteurs, compositeurs, — il récitait ses vers inédits et s'enivrait des louanges qu'on ne lui ménageait pas. Avant d'avoir rien publié, il obtint de la sorte une réputation de coterie qui lui donnait de l'importance. Quelques-unes de ses pièces de vers, *le Reniement de saint Pierre*, *le Voyage à Cythère*, *la Charogne*, étaient récitées dans les ateliers, dans les bureaux de rédaction des petits journaux, et étaient devenues célèbres. On m'avait répété *le Reniement de saint Pierre*; j'avais été impressionné par la hauteur de la pensée et par la brutalité du verbe. L'homme qui avait fait cela n'était pas le premier venu; le vers était de main de maître, dur, mais résistant.

J'en avais parlé à Théophile Gautier, qui m'avait dit : « J'ai peur qu'il n'en soit de Baudelaire comme de Petrus Borel. Au temps de notre jeunesse, quand l'école romantique jetait toute sa flamme et que je portais des pourpoints en satin cramoisi, nous disions : Hugo n'a qu'a bien se tenir; dès que Petrus publiera, il disparaîtra. Eh bien! Petrus le lycanthrope a publié *Champavert*, *Madame Putiphar*, *les Rhapsodies*, et le père Hugo n'a pas disparu. Aujourd'hui, on nous menace de Baudelaire, on nous dit que, lorsqu'il imprimera ses vers, Musset, Laprade, moi, nous serons dispersés en fumée; je n'en crois rien : le Baudelaire fera long feu comme le Petrus Borel, que l'on a fini par travestir en sous-préfet, en commissaire civil, en je ne sais quoi, pour lui donner à manger, entre le Tell et l'Atlas. » Gautier se trompait. Baudelaire n'a pas fait long feu; il n'a détrôné ni l'auteur de *Rolla*, ni l'auteur de *Psyché*, ni l'auteur de *la Comédie de la mort*, mais il s'est avancé à

côté d'eux, sur le second rang, et il ne sera pas possible d'écrire l'histoire de la poésie à notre époque sans lui réserver une large place.

Je fis sa connaissance pendant l'été de 1852. J'habitais à Neuilly une petite maison de campagne que j'avais louée pour la saison. Baudelaire vint m'y voir. Je le regardai avec d'autant plus de curiosité que j'en avais beaucoup entendu parler et qu'il avait l'aspect assez étrange. Son costume, d'une irréprochable propreté, était de forme et d étoffe grossières; un madras retenait le col d'une chemise en toile si forte qu'elle semblait écrue ; de larges boutons bronzés fermaient un paletot grisâtre, taillé comme un sac ; des bas bleus apparaissaient au-dessus de gros souliers brillans de cirage ; les mains nues, avec les ongles rabattus comme si on les comprimait par un geste machinal, avaient des mouvemens lents et prétentieux. La tête était un peu celle d'un jeune diable qui se serait fait ermite : les cheveux coupés très courts, la barbe complètement rasée, l'œil petit, vif, inquiet, plutôt roux que brun, le nez sensuel et renflé du bout, la lèvre très mince, souriant peu, presque toujours pincée, le menton carré et l'oreille très détachée lui donnaient une singulière physionomie, déplaisante au premier abord, mais à laquelle on était promptement accoutumé. La voix était posée comme celle d'un homme qui cherche ses expressions et se plaît à sa parole. Sa taille moyenne et solide dénotait de la force musculaire, et cependant il y avait en lui quelque chose de ravagé et de surmené qui indiquait la faiblesse et l'abandon. Malgré la réserve naturelle à une première rencontre, notre entrevue fut cordiale. Le début de notre dialogue fut singulier. Baudelaire me dit : « Monsieur, j'ai soif. » Je lui offris de la bière, du thé, un grog. Il me répondit : « Monsieur, je vous remercie, je ne bois que du vin. » Je lui proposai à son choix du vin de Bordeaux ou du vin de Bourgogne. « Monsieur, si vous me le permettez, je boirai de l'un et de l'autre. » On apporta deux bouteilles, un verre, une carafe ; il dit : « Monsieur, veuillez faire enlever cette carafe ; la vue de l'eau m'est désagréable. » Pendant une heure que dura notre entretien, il but les deux bouteilles de vin, par larges lampées, lentement, comme un charretier. Je restai d'autant plus impassible que je le voyais, toutes les fois qu'il vidait son verre, chercher du coin de l'œil à lire l'impression que je pouvais éprouver ; j'en riais sous cape. Son originalité, qui était grande, se trouvait souvent atténuée par la peine qu'il se donnait pour la faire ressortir. Longtemps après notre première entrevue, un dimanche, qui est le jour où mes amis veulent bien venir me voir, il entra chez moi avec les cheveux teints en vert. Je fis semblant de ne pas le remarquer. Il se plaçait devant

la glace, se contemplait, se passait la main sur la tête et s'évertuait à attirer les regards. N'y tenant plus, il me dit : « Vous ne trouvez rien d'anormal en moi? — Mais non. — Cependant j'ai des cheveux verts. et ça n'est pas commun. » Je répliquai : « Tout le monde a des cheveux plus ou moins verts ; si les vôtres étaient bleu de ciel, ça pourrait me surprendre, mais des cheveux verts, il y en a sous bien des chapeaux à Paris. » Presque immédiatement il s'en alla, et rencontrant un de mes amis dans la cour, il lui dit : « Je ne vous engage pas à entrer chez Du Camp ; il est aujourd'hui d'une humeur massacrante. » Ces puérilités ne nous empêchaient pas d'être bons amis, et nous nous sommes toujours vus avec plaisir, malgré les intervalles souvent prolongés que l'irrégularité de sa vie mettait dans nos relations. Je ne l'ai jamais connu qu'aux expédiens, logeant en garni, renouvelant ses billets à ordre et cherchant à dépister ses créanciers, qui étaient nombreux, car il n'empruntait jamais que de petites sommes à la fois. Il rêvait de travailler et ne pouvait se résoudre à se mettre sérieusement à la besogne. Je ne sais quoi l'appelait hors du logis et le promenait dans les « bouchons » de la banlieue. Il calculait qu'en écrivant tant d'heures par jour, il ferait un nombre de lignes qui lui rapporteraient une somme déterminée; il décidait alors qu'il ne lui fallait pas plus de deux mois pour liquider ses dettes et saisir enfin une vie tranquille. C'était fort bien, mais il s'en tenait au calcul et remettait l'expérience au lendemain. De lendemain en lendemain, il se trouva que ses créanciers furent désintéressés après sa mort et après la mort de sa mère.

La vie décousue, les préoccupations dont parfois il devait être obsédé, n'ont rien enlevé à son talent, qui reste considérable. Comme poète, il n'a eu qu'une corde, mais il l'a fait vibrer avec une énergie rare; comme prosateur, sa traduction des œuvres d'Edgar-Allan Poë est un chef-d'œuvre. Il s'était identifié à l'auteur qu'il avait adopté et que, le premier, il a fait connaître en France. Le malaise permanent qui était en lui, l'inquiétude qui le remuait, l'âpreté de ses convoitises et l'aigreur de ses déceptions trouvaient un écho dans les inventions malsaines, dans les inventions alcooliques du poète américain. Dans ce désespéré dont l'imagination surexcitée par le gin n'engendrait que des fantômes et fondait ses conceptions délirantes sur des données scientifiques, Baudelaire avait trouvé un compagnon pour le lugubre chemin de la vie. De même, lorsqu'il écrivit *les Paradis artificiels*, il ressemble à un médecin qui cherche un remède pour un mal incurable, le mal de l'existence mal réglée. Baudelaire avait pour un écrivain un grave défaut dont il ne se doutait guère : il était ignorant. Ce qu'il savait, il le savait bien, mais il savait peu. L'histoire, la physiologie, l'ar-

chéologie, la philosophie, lui échappaient; à vrai dire, il n'y avait jamais regardé. Il avait parcouru les terres coloniales, l'Afrique méridionale, les Indes. Qu'en a-t-il rapporté? Rien. On croirait qu'il a voyagé sans ouvrir les yeux; si l'on s'aperçoit qu'il a quitté sa chambre et qu'il a traversé les mers, c'est par une seule pièce de poésie, *l'Albatros*. C'était un poète subjectif; il s'enfonçait au dedans de lui-même, s'y plaisait et y restait. Ce qu'il aimait, c'était sa propre pensée, sa fantaisie, j'allais dire sa divagation. Le monde extérieur ne l'intéressait guère; il le voyait peut-être, mais à coup sûr il ne l'étudiait pas. Si parfois il lui a accordé quelque attention, c'était pour en découvrir, pour en constater les vices qui l'aidaient à mépriser l'humanité. Quand on s'ingénie à mépriser l'humanité, on est toujours tenté de trop s'estimer soi-même, et j'ai peur que ce n'ait été le cas de Baudelaire, qui s'enorgueillissait de son étrangeté. Dans son *Héautontimorouménos*, il a dit : « Ne suis-je pas un faux accord dans la divine symphonie? » Le mot eût été plus juste s'il avait dit : « Ne suis-je pas un accord faussé? » Plus il rêvait l'impossible, plus son existence lui semblait plate; volontiers il se serait écrié comme Henri Heine : « Oh! que je puisse voir le spectacle de grands vices, de crimes sanglans et immenses! Épargnez-moi la vue de cette vertu qui a bien dîné et de cette morale qui paie à l'échéance! »

Lorsque, dans son numéro du 1er juin 1855, la *Revue des Deux Mondes* publia *les Fleurs du mal*, ce fut un étonnement et un succès. On admira la facture savante, la vigueur métallique des vers, mais plus d'un lecteur fut choqué de l'âcreté de la pensée. On était accoutumé à voir la poésie française ne jamais revêtir que des idées douces, tendres ou tristes; la jérémiade des poètes se perdait dans le nuage des souffrances indéfinies; la lamentation était vague et l'aspiration confuse. Avec *les Fleurs du mal*, il n'en était plus ainsi; l'auteur faisait l'autopsie de soi-même, et s'il se découvrait un cancer, il s'ingéniait à le faire toucher à celui qu'il appelait :

Hypocrite lecteur, mon semblable, mon frère!

Le retentissement fut grand comme pour toute œuvre exceptionnelle; entre les bravos et les murmures, Baudelaire faisait effort pour rester impassible; les critiques ne parvenaient point à s'entendre. « Enfin! disaient les uns. — Hélas! » soupiraient les autres. Le gouvernement intervint pour les mettre d'accord. Dès que le volume eut été publié en librairie, on le déféra à la police correctionnelle : outrage à la moralité publique. Je crois rêver en racontant cela.

Rien, absolument rien, dans les poèmes de Baudelaire, ne portait atteinte aux bonnes mœurs. La conception pouvait paraître bizarre, l'expression était souvent dure, mais nulle inconvenance préméditée, nulle recherche de polissonnerie, nul appel à la débauche; seulement les vers n'avaient point été jetés dans le moule vulgaire et la pensée heurtait parfois les idées reçues. En matière de littérature, les gouvernemens ont toujours manqué d'esprit : « Si la bêtise faisait souffrir, dit un proverbe souabe, on entendrait bien des gens crier. » En cette circonstance, on manqua d'esprit plus encore que d'habitude. Baudelaire m'avait parlé de ce procès et m'avait dit : « Pour moi, c'est une bonne fortune; jamais je n'aurais osé espérer une telle réclame; tout le monde va se jeter sur mon livre pour y découvrir ce que je n'y ai pas mis. » Il avait vu juste. Le tribunal fit acte de critique et de cuistre ; il émonda le volume, il en exclut un certain nombre de pièces dont la forme ne lui semblait pas conforme aux canons, et le volume, réimprimé avec les suppressions imposées, eut un débit considérable que son mérite seul justifiait. Déférer un livre aux appréciations de la justice, c'est en assurer le succès. L'expérience en telle matière est nulle : un an plus tard, une maladresse analogue donnait à *Madame Bovary* une célébrité instantanée.

Les Fleurs du mal, la traduction des œuvres d'Edgar Poë, *les Paradis artificiels*, *les Poèmes en prose*, n'avaient point enrichi Baudelaire; le séjour de Paris lui devenait difficile; il alla habiter la Belgique, où un éditeur de ses amis tombé en faillite essayait de refaire quelque fortune en publiant des œuvres pornographiques ramassées on ne sait où et souvent arbitrairement attribuées à des écrivains qui ne les avaient pas commises. C'est là que Baudelaire fut frappé de paralysie générale. Immobilisé, aphasique, sujet à des mouvemens d'impatience qui parfois dégénéraient en accès de fureur maniaque, il fut rapporté près de Paris et placé dans une maison de santé. Que restait-il du poète? quelle faculté son cerveau avait-il conservée? pouvait-il encore faire des vers qu'il lui était impossible de dicter ou d'écrire? sa pensée avait-elle gardé son énergie et lui permettait-elle de comprendre l'horreur du supplice auquel il était condamné? ou bien flottait-elle dans ces nuages sans contours que rassemble et disperse le vent de la folie? Nul ne répondra; le pauvre garçon est parti sans avoir pu exprimer les sensations qui s'agitaient en lui. Sa mère m'écrivit pour me prier d'aller le voir. Il était assis dans un grand fauteuil, les mains blanches, le visage de cette pâleur terreuse qui est le fard de la démence, les paupières boursouflées, les yeux interrogateurs et fixes. Nulle trace d'émotion sur son visage amaigri; parfois il semblait se soulever dans un incomparable effort

pour répondre à ce qu'on lui disait; il criait : « Non, non, cré nom, non! » C'étaient les deux seuls mots, — les deux seules notes, — qu'il parvenait à articuler. La mort le délivra; il avait écrit les litanies qui convenaient à ses rêves :

O Satan! prends pitié de ma longue misère!

Il fut exaucé.

A l'époque où je connus Baudelaire, je rencontrai Philoxène Boyer, qui était son inverse. Autant l'un était révolté, autant l'autre était résigné Je ne puis sans émotion me rappeler cet être chétif, nerveux, contourné dans ses mouvemens, toujours boutonné dans un habit noir étriqué, empressé, reconnaissant du plus léger service, ne conservant pas rancune des injures, pâle, presque décharné, avec des épaules étroites, une tête trop grosse et un sourire dont la bienveillance n'avait rien de factice. Il ressemblait à un chat maigre qui fait le gros dos. L'admiration le débordait; il pâlissait à la prose de Chateaubriand et sanglotait aux vers d'Hugo. C'était un lyrique : Byron sans Haydée, Lamartine sans Elvire. Lui aussi, il avait rêvé de remplir le monde de son nom, de faire des poèmes et des drames; d'être à la fois Shakspeare et Musset, Goethe et Leopardi. Il ne fut rien, car la misère le dévora. Il avait un talent qui n'était point médiocre, sans imprévu, mais d'une exubérance parfois éclatante. Il arrivait à l'originalité par la forme dont il enveloppait sa pensée beaucoup plus que par la pensée même.

Il était doué; il avait en main de quoi acquérir le développement nécessaire, il a gâché sa vie et tomba si rudement qu'il ne put se relever. Il était, je crois, le fils unique d'un professeur de province qui, en mourant, lui laissa un petit patrimoine, une soixantaine de mille francs environ, de quoi vivre économiquement, travailler et essayer de frayer sa route. Il avait eu des succès de collège, il aimait les lettres et vint à Paris. Nul n'avait moins d'expérience que lui, — il n'en eut jamais; — il était timide, naïf, confiant, un peu « gobemouches. » Lui aussi, il avait lu Balzac et il y croyait. Il tomba mal en débarquant à Paris. Avec la bonne foi d'un novice, il crut avoir trouvé des frères d'armes parmi ceux qui s'initiaient alors à l'étude des lettres en menant la vie de bohème. Philoxène Boyer faisait danser les écus; c'était une proie, on ne le lâcha pas. A ses vers, on battait des mains; à sa prose, on s'extasiait; on lui promettait la célébrité; il n'avait qu'à allonger la main pour saisir la couronne immortelle. Mais dans cette ville de Paris oisive, tout à ses plaisirs, dédaigneuse des chefs-d'œuvre, il ne suffit pas d'avoir

du talent; — que dis-je? du génie, — il faut surtout du savoir-faire. — « Avoir du talent, belle malice; nous en avons tous; mais lorsque l'on veut être connu, il est indispensable de se faire connaître. Le moyen est simple, se créer des relations dans le monde des écrivains, des journalistes, des artistes, des acteurs, qui seul détermine et consacre les réputations; cela n'a rien de difficile pour l'homme qui a de l'argent. De quoi s'agit-il, en effet? De donner des dîners, des soupers, des fêtes, de ne pas être rebelle à l'emprunt et de s'entourer ainsi d'une quantité choisie de cliens qui, au jour du début, pousseront le cri d'admiration auquel nul ne résiste? Quelle importance peut avoir le sacrifice de quelques billets de mille francs en regard de la gloire, de la fortune assurées sans combat, de la victoire remportée de haute lutte? » — Philoxène Boyer fut convaincu et devint le père nourricier d'une bande d'affamés qui voyaient des perdreaux truffés pour la première fois. Ce fut une curée. On le soldait en hyperboles, on lui dédiait des sonnets, on lui adressait des rondeaux. Henri Mürger parodiait la Chanson des pirates et chantait :

Dans la chambre de Philoxène
Nous étions quatre-vingts rimeurs.

Le pauvre diable ne se tenait pas d'aise et commandait de nouveaux dîners. Chacun amenait sa chacune; les figurantes et les vieilles premières des petits théâtres ne se faisaient faute d'aller chercher cette pâture qui ne leur coûtait rien : elles trouvaient sur leur assiette un bouquet de fleurs rares accompagnés parfois de quelques versiculets devant lesquels on se pâmait. Philoxène Boyer payait les violons et ne dansait guère, car nul homme n'eut jamais moins de passions. Le vin de Champagne lui faisait mal à la tête, les truffes ne convenaient pas à son estomac, et l'amour n'était pour lui qu'un sujet de poésie. Il assistait souriant et bénévole aux repas dont il faisait les frais, que l'on dévorait devant lui, et n'y prenait point part. Un jour, j'entendis Théophile Gautier lui dire : « O Philoxène ! ce n'est pas ton argent que tu manges, c'est ton avenir; sous ton dernier écu tu trouveras la misère, qui est une vieille femme dont le commerce n'a rien d'attrayant; tu deviendras abject et marmiteux; tu mendieras au coin des journaux, tu montreras des articles savans pour vivre, et les cadets que tu alimentes te tourneront le dos avec empressement. » Philoxène Boyer cita le fameux aphorisme : « Pour être connu, il est indispensable de se faire connaître; » puis il ajouta : « Je me crée des amis qui m'ouvri-

ront toutes les voies. » Gautier, qui ne chantait jamais, lui chanta : « Va-t'en voir s'ils viennent, Jean ! » Cela dura peu, un an ou dix-huit mois, tout au plus. Les 60,000 francs, transmués en venaison, en vins de Johannisberg, en roses moussues, en cigares de la Havane, s'en étaient allés où vont ces sortes de choses. Philoxène Boyer était ruiné, mais il n'était pas connu, et ses anciens convives se moquaient de lui. Non-seulement on le railla, mais on l'insulta; il y eut une histoire de duel qui fut ridicule et dont les détails échappent à ma mémoire. Alors commença pour ce malheureux une existence lamentable. Il était fier et de sentimens droits : il n'emprunta pas, car il savait qu'il ne pourrait pas rendre. Il travailla. Il glissait de temps en temps quelque petit article dans un journal, où on le payait peu, car on le savait pauvre. Le plus clair de ses ressources pendant longtemps fut un feuilleton hebdomadaire qu'il faisait dans un journal étranger et qui lui rapportait 20 francs. Ces 80 francs par mois l'empêchaient presque de mourir de faim. Je le vis souvent à cette époque, il m'avait pris en amitié, car il éprouvait un besoin d'affection que son expérience n'avait pas apaisé. Il se comparait volontiers à don César de Bazan :

> Tous les soirs danse et fête au vivier d'Apollo
> Et cent musiciens faisant rage sur l'eau !

Il me racontait ses prouesses, me récitait les vers que l'on avait faits en son honneur, n'accusait personne et ne récriminait pas. Un des premiers dans le Paris de cette époque, il inaugura les conférences, conférences exclusivement littéraires, on n'a pas à le dire, où l'économie sociale, la politique, la philosophie n'avaient pas la parole. Il y excella. Dans une salle située à l'entresol d'un des hôtels de la place Vendôme, j'ai été plusieurs fois l'entendre. J'ai suivi, avec intérêt, une série de leçons qu'il fit sur les *Mémoires d'outre-tombe* de Chateaubriand. Le geste était apprêté; l'attitude était prétentieuse et portait à sourire, mais l'éloquence était extraordinaire, pleine, abondante, riche d'images, tenant plutôt de l'oraison funèbre que du discours, réellement forte et supérieure. Improvisait-il sur un sujet connu, récitait-il de souvenir une étude écrite, je ne sais, et lorsque je l'ai interrogé à cet égard, il s'est dérobé. Il y avait en lui un orateur, et, comme il était instruit, il eût été un maître de conférences hors ligne. Le goût de ces « lectures, » ainsi que disent les Anglais, s'était propagé dans Paris; quelques gens du monde avaient prêché d'exemple; on les avait imités, la mode avait accepté ce genre de distraction intellectuelle, et les con-

férenciers, comme on les appelait, purent faire des recettes de quelque valeur. C'eût été pour Philoxène Boyer une source de bien-être qui l'eût sorti de sa vie difficile ; la fortune n'était pas pour lui et le sort lui en voulait ; la misère, le froid, les privations l'avaient épuisé ; il eut une phtisie laryngée ; il en guérit, mais resta aphone ; sa voix brisée pouvait à peine se faire entendre. Sa résignation ne l'abandonna pas ; avec son inaltérable mansuétude, il me disait : « Les dieux ne l'ont pas voulu, il faut se soumettre. » Un soir, cependant, le hasard m'avait placé près de lui, dans une salle de conférences. L'orateur frappait du poing sur la table, se démenait, criait fort et disait peu de choses. Philoxène Boyer se leva et sortit. Au mouvement de ses épaules, je compris qu'il pleurait. Je le suivis, je lui pris le bras, et nous cheminâmes ensemble. Il essaya de sourire et posant le doigt sur son gosier sans résonance, il me dit : « En Crète, il existait une stèle sur laquelle on lisait : « Jupiter ne tonnera plus ; il est mort depuis longtemps. » Puis en sanglotant, il ajouta : « C'est dans Athénée. »

De toutes les qualités qui rendent l'homme respectable il eut la plus belle, il eut la bonté. Les déceptions qu'il avait éprouvées, l'existence de Sisyphe qui retombait toujours sur lui, l'ingratitude dont tant de preuves lui firent prodiguées, n'avaient laissé en lui aucun relent d'amertume : il était prêt à obliger ceux-là même dont il avait le plus à se plaindre ; lorsqu'il avait en poche de quoi subvenir aux besoins de sa journée, il était gai, et de sa voix éraillée récitait quelques vers qui lui trottaient dans la cervelle. N'a-t-il donc fait aucun livre ? Si ; il a écrit des volumes remarquables qui ont été bien accueillis, mais il ne les a pas signés. Un jour, sur ma table, il vit un de ces livres ; en souriant il me dit :

Hos ego versiculos feci ; tulit alter *honoraires*.

Je n'ai ni le droit, ni le courage de trahir une confidence ; que ceux qui, spéculant sur sa pauvreté, se sont approprié pour quelques écus les œuvres auxquelles il avait mis tout son soin, toute sa science, tout son talent, restent en paix dans la réputation qu'ils lui doivent : je ne les nommerai pas. Obéissant à cette ardeur ingénue qui le guidait, il s'était marié ; il avait accepté charge d'âme, et, parfois, fléchissait sous le fardeau. De temps en temps, le ministère de l'instruction publique lui remettait quelque secours ; une souscription que l'on organisa pour aider à la publication d'un volume de poésies ne fut pas infructueuse ; mais la souffrance était permanente, car la misère avait dépassé la mesure. Dieu eut pitié de lui

et l'appela. Derrière le corbillard qui l'emportait on eût vainement cherché ceux qui, dans les soupers des Trois Frères provençaux, choquaient leurs verres, en criant : « Vive Philoxène ! »

Souvent, dans les restaurans infimes où il allait chercher un repas au prix de douze ou quinze sous, Philoxène Boyer rencontrait un garçon singulier qui passait une blouse par-dessus ses vêtemens pour venir s'asseoir autour des tables où mangeaient les hommes de peine. C'était Charles Barbara, une des imaginations littéraires les plus sombres que j'aie connues. Celui-ci non plus ne fut pas heureux, et ce n'est ni le courage, ni le talent qui lui faisaient défaut. Edgar Quinet a dit : « Le talent, le génie même ne sont que des promesses; il y faut joindre l'étoile : où elle manque, tout manque. » Je ne sais où était l'étoile de Barbara lorsqu'il naquit, emportée, pulvérisée sans doute par une tempête uranienne : elle n'a jamais paru, et il l'a vainement cherchée. Il était le fils d'un luthier de province; il avait appris la musique et jouait bien du violoncelle. Je crois que, dans certains jours de pauvreté, il s'est glissé le soir parmi les musiciens de quelque petit théâtre et a fait sa partie dans l'orchestre. Il était venu à Paris en quête d'une position et était tombé dans les lettres, pour lesquelles il se sentait des aptitudes. Il avait côtoyé les compagnons de la bohème et n'avait pas dû leur apporter de nouveaux élémens de gaîté, car il avait une tristesse naturelle que la dureté de sa vie n'était pas pour affaiblir. Il avait de la lecture et comme il avait fait une étude particulière de Diderot dont la langue un peu sèche, mais vigoureuse, lui plaisait, Mürger en faisait cas et disait : « Il s'est nourri de la moelle des lions. » Pour Mürger, en effet, dont l'ignorance était insondable, avoir lu les œuvres de Diderot, c'était avoir plongé au profond des connaissances humaines. Barbara était moins facile à satisfaire, il travaillait et était un lecteur assidu des bibliothèques publiques. Était-il indemne d'esprit? Je ne le crois pas. Son frère, atteint d'une maladie nervoso-mentale, avait essayé de se brûler la cervelle et n'avait réussi qu'à se faire une blessure au front; quant à lui, il me semble que la sinistre fée de la mélancolie lui avait soufflé sur la cervelle. Il était si triste, parfois si lugubre, si effarouché, on avait tant de peine à l'apprivoiser, ses conceptions étaient si étranges dans le terrible que j'ai toujours cru que la prédominance nerveuse était, chez lui, trop considérable. Malgré sa sobriété, — c'était un buveur d'eau, — il y avait en lui quelque chose d'Edgar Poë; comme l'Américain, il cherche dans l'horreur son principal élément littéraire, et n'a d'autre souci que de donner le frisson au lecteur. La vie semble lui apparaître comme une lutte permanente et sans merci contre une divinité impitoyable qui reprend des forces à mesure qu'on la terrasse. Son existence, en effet, ne fut qu'un combat contre la misère

et contre une chance néfaste qui jamais ne se lassa de le poursuivre ; il y déploya un courage et une énergie inflexibles, mais il ne fut pas le plus fort et quand il abandonna la partie, il était vaincu. Il a publié deux volumes qui méritent de n'être pas oubliés : *l'Assassinat du Pont-Rouge* et les *Histoires émouvantes*. Le premier est un roman où l'art de la composition est peu développé, mais où les situations ont une force rare et où la donnée d'une moralité vengeresse est d'une grande élévation. Le second renferme plusieurs nouvelles dont une : les Jumeaux, est puissante. Deux frères jumeaux sont séparés au jour de leur naissance et suivent des voies différentes : l'un est soldat, l'autre ouvrier ; les incidens de leur vie sont semblables et par la seule différence des milieux où ils se produisent, engendrent des résultats différens ; à l'heure où le soldat se bat en duel, l'ouvrier se bat à coups de couteau. Le soldat, devenu officier, voit se réaliser ses meilleurs rêves, le jour même où son frère monte sur l'échafaud. Les déductions de la conception sont excessives, ce qui, du reste, ne sort pas du droit de l'écrivain, mais le plaidoyer contre « les deux poids et les deux mesures » de la société est d'une vigueur sans pareille.

Malgré la brutalité de son œuvre, il ne faudrait pas voir en Charles Barbara un de ces envieux qui aboient aux riches parce qu'ils sont pauvres et qui se dressent contre les heureux parce qu'ils sont à plaindre ; c'était un homme doux dans sa taciturnité, sans fiel, sans vanité, sans colère. Il a écrit et répété souvent : « Je crois l'homme né pour souffrir. » Le pauvre garçon n'a pas failli à cette destinée. Il était à la fois intelligent et troublé. Sa grosse tête, dont les cheveux jaunes et déjà rares découvraient le front proéminent, n'était pas désagréable, malgré l'expression d'inquiétude qui toujours agitait son visage rasé. Son regard roux était fixe et cependant vacillant. On eût dit que Barbara, trop habitué aux déceptions de la vie, avait peur que l'on ne se moquât de lui. Lorsqu'on lui annonçait une bonne nouvelle, il hésitait à y croire et sursautait comme s'il eût voulu forcer à entrer en lui une conviction à laquelle son esprit ou son expérience se refusait. Il disait en souriant : « Si l'on donnait des titres de noblesse aux gens de lettres, je demanderais à m'appeler le marquis de Saint-Guignon, en l'honneur du patron qui n'a cessé de me protéger. » Il espéra un moment en avoir fini avec la fortune adverse et avoir rompu le charme noir qui le paralysait. Avec son roman de *l'Assassinat du Pont-Rouge*, il fit un drame qui fut représenté et qui eut du succès. J'assistais à la première représentation, car j'avais de l'amitié pour Barbara, et j'étais heureux de le voir sortir des chemins pénibles où le sort le contraignait à se traîner. L'émotion fut vive dans la salle, et les spectateurs se senti-

rent secoués par une main plus forte que celle d'un dramaturge ordinaire. Le drame n'était pas commun et échappait aux vulgarités de situation, de surprises et d'imbroglios auxquels ces sortes d'ouvrages semblent condamnés. Les faits étaient simples et les déductions logiques. Barbara recueillit plus que des applaudissemens: la pièce fit de l'argent, comme on dit dans l'argot des théâtres, et l'auteur en eut sa part, qui, pour la première fois peut-être depuis qu'il était au monde, lui permit de regarder l'avenir sans angoisses. L'accalmie ne fut pas de longue durée. Charles Barbara se maria; il eut quelques bons jours, il vivait en famille, subvenant à l'existence de sa belle-mère, de sa femme et d'une petite fille qui lui était née. C'était en 1866, à un moment où la fièvre typhoïde visitait Paris. L'épidémie ne pouvait oublier Barbara; elle entra dans sa maison et emporta de la même brassée sa fille, sa belle-mère et sa femme. Le désespoir l'abattit et la fièvre s'empara de lui. Le 18 septembre, on le conduisit à la maison municipale de santé, où on l'installa dans une chambre au troisième étage. Le lendemain au point du jour, il ouvrit la fenêtre et se précipita. La pluie tombait, la terre était molle, il y moula son corps et mourut sur le coup. Jamais je ne me suis trouvé en rapport avec Charles Barbara sans admirer la justesse de l'observation de La Bruyère : « Il y a une espèce de honte à être heureux à la vue de certaines misères. »

Est-ce par contraste que le souvenir de Barbara me rappelle celui d'Étienne Eggis, qui fut un type de bohème fantasque et très doux? Sans sa haute taille et quelque moustache on l'eût pris pour une femme. Son teint rosé, ses longs cheveux châtains, ses yeux admirables l'eussent fait beau, si des dents douteuses n'avaient enlaidi son sourire. Il n'était pas Français; il appartenait, je crois, à la Suisse allemande et était né à Berne ou Zurich. Aux jours de son adolescence, il avait mené la vie vagabonde des étudians allemands pauvres; à pied, il avait parcouru le duché de Bade, la Franconie, la Saxe, la Prusse et la Pologne, dormant au hasard, parfois sous les arbres verts, parfois dans le fenil. Autrefois, avant que les chemins de fer eussent sillonné l'Europe, on rencontrait souvent sur les routes d'Allemagne et de Suisse des étudians qui marchaient en petits groupes, le bâton à la main et le sac en sautoir. A la montée des côtes, ils attendaient les chaises de poste et les diligences; ils tendaient leurs casquettes au nom de la théologie, au nom de la jurisprudence, au nom de la médecine, au nom du doctorat *utriusque juris*; on jetait une pièce blanche et, en guise de remercîment, ces mendians de la science entonnaient une chanson des bords du Rhin. Cette existence que des poètes ont célébrée, Eggis l'avait trouvée bonne et la regrettait. Il était venu à Paris pour y cher-

cher fortune, la tête pleine de vers, comme un oiseleur qui apporterait des oiseaux dans sa cage. Les oiseaux avaient beau chanter, la fortune passait outre et ne s'arrêtait pas à les écouter. Les chansons n'étaient point désagréables cependant, et le *Voyage au pays du cœur* n'a pas déplu aux gens de goût. Eggis y a parfois glissé quelques-unes de ces excentricités que repousse la pruderie française, mais qui sont de fines plaisanteries en Allemagne :

Les abeilles des bois sentent pousser leur dard;
C'est le temps de chanter les baisers et les roses,
Fleurs du jardin des cieux dans nos fanges écloses,
Et de se restaurer de petits pois au lard.

Il ne faudrait pas le juger d'après cette boutade; ses vers sont d'un jeune homme de vingt et un ans que le lyrisme emporte, mais ils sont bien faits, de vive facture et viennent d'un poète. J'avais recommandé Eggis au *Moniteur universel*. Louis de Cormenin n'y était déjà plus, et malgré la volonté exprimée par le ministre Fould de n'attirer que des écrivains « connus et aimés du public, » j'avais pensé qu'un homme sachant plusieurs langues étrangères, de leste prose et ayant besoin de gagner sa vie, pourrait être utile à un journal officiel. Je m'étais trompé. L'employé qui reçut Eggis était un malotru. Il mit Étienne Eggis à la porte par les épaules, ou peu s'en faut. Je me fâchai, je pris l'affaire à mon compte et j'exigeai des excuses qui ne furent point ménagées à Eggis. Des excuses, pas plus que ses vers, ne lui donnaient à vivre; il disparut. Pendant longtemps et en toute occasion je m'informai de lui; nul ne put me répondre, nul ne savait ce qu'il était devenu. Il y a une douzaine d'années, je reçus une lettre datée de Suisse et signée Étienne Eggis : « Vous souvient-il de moi? J'arrive des bords du Gange; j'étais cymbalier dans un régiment de cipayes. L'Inde, monsieur, est un fort beau pays. » Depuis cette époque je n'ai plus entendu parler de lui.

Tout autre était Guillaume Lejean; celui-là appartenait à la grande race des hommes qui découvrent les mondes et abordent, d'un cœur résolu, les continens inexplorés. Songeur, sérieux, peu débarbouillé, les yeux fichés en terre, il semblait suivre en sa pensée des routes mystérieuses dont seul il avait le secret. D'une sobriété d'anachorète, vivant d'une croûte de pain et d'un verre d'eau, couchant dans un galetas, toujours penché sur des cartes géographiques, il me disait : « Je suis dans l'opulence, » parce qu'il avait un revenu fixe de 1,500 francs. C'était un Breton,

il avait la résistance du granit natal. Rien ne l'arrêtait, rien ne l'effrayait. En Grèce, voyageant à pied, après avoir passé la nuit à Andritzéna, il arriva aux bords de l'Alphée qui était débordé. Un batelier lui demanda 10 drachmes pour le passer sur l'autre rive, Lejean haussa les épaules, enleva ses vêtemens, en fit un paquet qu'il attacha sur sa tête et traversa la rivière à la nage. Il parcourut de la sorte et aussi économiquement l'Épire, la Bulgarie, la Turquie; il remonta le Nil jusqu'à Gondokoro, voulut trouver les passes du Bahr-el-Abiad, se battit avec les hippopotames et faillit être happé par un crocodile, un jour qu'il dormait, à l'ombre, sur la berge du fleuve. Aujourd'hui Guillaume Lejean est mort. Sans avoir l'élégance ni l'adresse de Speke et de Grant, sans posséder la farouche énergie de Stanley, il eût pu, lui aussi, découvrir le lac Nyanza et descendre le Congo; il l'eût fait plus lentement, plus patiemment, mais il l'eût fait, car il avait le tempérament indomptable du voyageur. Que lui a-t-il donc manqué? Un gouvernement capable de le comprendre et de l'aider. Les ministres qui se sont succédé pendant la durée du second empire ne se sont guère souciés de Lejean. Aller en Afrique, chercher les sources du Nil, déterminer le système orographique et hydrographique du continent noir, qu'importe? Le pauvre Lejean partout ajourné, partout éconduit ne perdait pas courage; il vivait de privations. Quand il avait économisé quelque argent, il partait; avec 2,000 francs, il a fait le voyage de Méroë. Napoléon III, averti par Mme Hortense Cornu, en parla à son ministre des affaires étrangères, qui alors était Édouard Thouvenel. Celui-ci crut bien faire et nomma Lejean vice-consul de France à Massaoua avec résidence facultative à Magdala, près du Négus Théodoros. Il ne fallait pas immobiliser Lejean; il fallait le jeter à travers des terres inconnues en lui disant : Découvrez-les. Bien avant le consul anglais Cameron, Guillaume Lejean eut à boire le cousso du Négus, et comme autrefois, le chevalier Amédée Jaubert à Bayezid, il fut jeté dans un cul de basse-fosse. Les Abyssiniennes ont le cœur sensible, et Lejean, malgré ses longues dents jaunes, son air triste et ses cheveux plats, sut émouvoir de jeunes compassions qui l'aidèrent à supporter le poids de ses chaînes. Il en parlait avec complaisance et même avec quelque fatuité. Ses aventures en Abyssinie lorsqu'il représentait la France auprès de ce « roi des rois » qui prétend descendre du fils de Salomon et de la reine de Sabah, Lejean les a racontées dans la *Revue des Deux Mondes*, et il a parlé aussi avec autorité du Soudan, du désert Nubien, du Nil blanc, de la vie des Européens à Khartoum. Lorsqu'il put enfin sortir des griffes du Négus et qu'il fut revenu parmi nous, il ne songea point à se reposer. Il voulait

pénétrer l'impénétrable. Il partit pour la Bokharie et rêvait de visiter Samarkand. Malgré la mort qui pouvait l'atteindre, malgré l'esclavage plus dur que la mort, il eût mis son projet à exécution, il eût, comme le faux derviche Arminius Vambéry, traversé les Kara-Koum (Sables noirs) et forcé la frontière du pays interdit aux chrétiens, mais il fut arrêté en route par la maladie que Rabelais a appelée : « faulte d'argent. » Jamais je n'ai lu le récit des découvertes faites par les Allemands, les Anglais, les Américains, sans penser à Guillaume Lejean, qui était de taille à les suivre, sinon à les précéder. Il eut un grave défaut, qui est rare; il fut si modeste qu'il n'osa pas faire paraître toute sa valeur et qu'il fut méconnu. Ce fut lui, entre deux de ses voyages, qui me présenta un jeune homme d'une pâleur inquiétante que l'on nommait Émile Lamé et dont le père, géomètre illustre, était membre de l'Académie des Sciences. Son originalité naturelle et douce était pour plaire. Il avait donné à la *Revue de Paris* plusieurs nouvelles où la fantaisie et la réalité se mêlaient dans une fiction simple dont la conception semblait indiquer des facultés bien équilibrées. Il était grand, silencieux, assez timide, et semblait parfois sortir d'un rêve pour répondre à une question qu'on lui adressait. J'avais remarqué qu'il avait la pupille dilatée, comme si l'œil avait été baigné de belladone. C'est quelquefois un indice de prédisposition aux maladies de l'encéphale. Rien, du reste, dans sa conversation ni dans son attitude, ne laissait présumer que le cerveau pouvait être en souffrance. Il parlait volontiers de ses travaux futurs, regardant les contes qu'il composait comme un exercice destiné à lui apprendre l'art d'écrire; très courtois, du reste, et acceptant les observations techniques qu'on lui adressait avec une déférence qui n'est point commune chez les gens de lettres. Un soir, il entendit des voix qui l'appelaient vers le ciel; il monta sur la margelle de sa fenêtre et voulut marcher dans l'espace. Sur le pavé de la rue, on le releva horriblement brisé; il ne survécut pas à sa chute.

MAXIME DU CAMP.

A TRAVERS LES ÉTATS-UNIS

NOTES ET IMPRESSIONS

III[1].

LE NORD ET LE SUD; LES PARTIS POLITIQUES.

RICHMOND.

22-23 octobre.

Le James-River, que nous remontons jusqu'à Richmond, n'a rien de l'aspect majestueux du Potomac ou de l'Hudson. C'est une rivière au cours sinueux, qui coule, bordée d'arbres, entre des champs cultivés. On dirait l'Oise ou la Seine. Nous sommes arrivés à Richmond avant midi, devançant quelque peu l'heure qui avait été fixée pour notre réception. Aussi ne trouvons-nous personne nous attendant au quai de débarquement, et, pendant qu'on court avertir les autorités, nous avons tout le loisir de contempler la ville qui s'élève en étages au bord de la rivière. L'aspect n'en a rien qui soit particulièrement original, et elle ne présente pas non plus cet air de prospérité et d'animation qui donne toujours, à mes yeux du moins, un certain intérêt aux villes américaines. Il n'y a presque point de vaisseaux amarrés au bord des quais; les estacades en bois tombent en ruine; les rues qu'on aperçoit sont en mauvais état, les maisons d'apparence assez misérable; point d'usines, rien qui décèle

(1) Voyez la *Revue* du 15 février et du 15 mars.

l'activité et la vie, mais bien plutôt un aspect de pauvreté et de décadence. On sent que cette malheureuse ville de Richmond, autrefois si florissante, ne s'est pas encore relevée des événemens dont elle a été le théâtre et de cette nuit terrible où, évacuée par les troupes du général Lee, elle fut occupée par celles du général Grant et sauvée de l'incendie par ses vainqueurs. Aussi le premier aspect en est-il assez mélancolique, et, tout en la contemplant, je ne puis m'empêcher de plaindre la destinée de cette vieille Virginie, *la mère des présidens*, comme on l'appelait, qui, après avoir exercé si longtemps aux États-Unis une sorte d'hégémonie, est aujourd'hui déchue de sa suprématie politique et livrée tout entière aux querelles de deux factions politiques, les *Bourbons* et les *Readjusters*, querelles auxquelles je ne comprends trop rien, mais qui me paraissent assez mesquines et indignes de son glorieux passé.

Pendant que nous attendons ainsi, un attroupement assez nombreux, composé en immense majorité de nègres déguenillés, s'est formé sur le quai. L'un d'eux tend la main pour demander l'aumône. Quelqu'un du bord lui jette un sou. Vingt autres se précipitent pour ramasser ce sou et tendent la main à leur tour. On leur jette encore quelques pièces de monnaie, puis des oranges, des pommes, des gâteaux. Bientôt c'est une mêlée furieuse, une bousculade ignoble d'enfans, de femmes, d'hommes faits, de vieillards se précipitant les uns sur les autres, se ruant, se renversant, pour ramasser ce qu'on leur lance. On dirait des chiens affamés auxquels on jette un os. A ce spectacle, quelques-uns de mes compagnons de bord paraissent prendre un plaisir que je ne puis comprendre, car je ne connais rien de triste comme le spectacle de la dégradation de la race humaine, noire ou blanche. L'arrivée du cortège qui vient nous chercher met seule fin à cette scène lamentable. Ce cortège se compose, comme d'habitude, d'un détachement de milice et d'un assez grand nombre de voitures, escortées par les membres du comité chargé de nous recevoir. Mais cette fois, au lieu d'être en voiture, nos commissaires sont à cheval, portant une grande écharpe bleue en sautoir sur leur redingote noire. Ils galopent dans la poussière, à la portière de nos voitures, maniant avec beaucoup d'aisance de jolies bêtes pleines de sang. Les Virginiens ont toujours passé pour d'excellens cavaliers. Ils en ont bien fourni la preuve pendant la guerre de sécession, et je ne serais pas étonné si, parmi ceux que nous voyons aujourd'hui caracoler pacifiquement, il y en avait eu plusieurs qui eussent fait partie de ces fameux *raids* de cavalerie, si brillamment conduits par le général Stuart. Celui qui me paraît le moins solide en selle est un Français, un *marchand de cheveux*, dit la devanture de son magasin devant laquelle nous passons (il y a, on le sent bien, autant de distance d'un marchand

de cheveux à un coiffeur que d'un concierge à un portier) qui est le principal personnage de la colonie française et qu'on a adjoint au comité, ancien zouave et excellent homme, du reste. Il y aurait en ligne directe assez peu de distance du quai de débarquement à l'hôtel où nous devons descendre; mais, comme nous ne devons rester que peu de temps à Richmond, on nous fait auparavant décrire un long circuit au travers de la ville, en passant sous des arcs de triomphe, moins, je crois, pour nous la faire voir que pour nous faire voir nous-mêmes à la population, qui paraît prendre à ce spectacle un plaisir singulier. On nous mène chez le gouverneur, puis au Capitole, où nous admirons une statue en pied de Washington par Houdon, peu connue en Europe et qu'un aimable artiste, délégué par le ministre des beaux-arts, M. Régamey, affirme être une des plus belles du maître; puis enfin à l'hôtel, où l'on nous met au courant du programme des divertissemens : visite à l'exposition d'agriculture et aux courses, retour en ville, bal le soir; le lendemain, de bonne heure, départ.

Nous repartons en voiture, nos commissaires galopant toujours aux portières, et, pour nous rendre au champ de courses, qui est en même temps le terrain de l'exposition agricole, nous suivons une longue avenue bordée de maisons assez élégantes, qui sont isolées les unes des autres dans de petits jardins carrés. Beaucoup de ces maisons sont neuves; d'autres sortent à peine de terre. Je retrouve ici un peu de cette élégance et de cette vie qui devraient caractériser la capitale de l'autrefois opulente Virginie, et cette impression efface en partie celle que j'avais eue à mon arrivée. Je cherche à m'assurer laquelle de ces deux impressions est conforme à la réalité des faits. On me dit que l'une et l'autre sont justes, et qu'en effet la ville de Richmond a passé, après la guerre, par une longue période d'atonie et de langueur. Les plus riches familles étaient ruinées; le commerce avait péri; la population diminuait d'année en année. Puis, peu à peu, avec cette énergie et cette ténacité qui sont le trait du caractère américain, les habitans de Richmond se sont remis à l'œuvre; ils ont en partie réparé leurs ruines, et aujourd'hui la ville, sans avoir tout à fait reconquis son ancienne prospérité, serait de nouveau en voie de développement et d'accroissement. Le dernier dénombrement a même accusé un chiffre d'habitans légèrement supérieur à celui que comptait la ville avant la guerre; or c'est là aux États-Unis un grand signe de santé publique, une sorte de manière de tâter le pouls, à tel point que, dans l'intervalle d'un dénombrement à l'autre, certaines villes nouvelles sont capables d'enfler par des évaluations fantaisistes le chiffre de leur population. C'est la forme que prend l'amour-propre de clocher : elle n'est peut-être pas très idéale, mais, pratiquement, elle a du bon.

Une rapide inspection de l'exposition agricole me confirme dans l'idée que la vie et la prospérité reprennent en Virginie. Sans cela on n'y verrait pas autant d'animaux, dont quelques-uns fort beaux, ni surtout une aussi grande quantité d'instrumens aratoires. Mon ignorance ne me permet pas d'apprécier si parmi ces instrumens, qui me paraissent fort ingénieux, il y en a qui soient d'invention nouvelle, et peut-être ai-je passé sans m'en douter à côté de telle semeuse ou moissonneuse destinée à détrôner toutes les machines européennes; mais, à vrai dire, je ne le crois pas, car on n'aurait pas manqué de nous la faire admirer. Quant aux courses, je suis assez embarrassé qu'en dire ; elles m'ont paru semblables à toutes les courses de province, et dans ce fait que les chevaux courent de droite à gauche au lieu de courir, comme en France, de gauche à droite, je ne puis, même en m'ingéniant, découvrir un trait du caractère national. Aussi, comme ce spectacle n'est pas très nouveau pour nous, nous demandons si on ne pourrait pas nous faire voir quelque chose de plus américain. On nous ramène alors en ville, et l'on nous fait visiter une manufacture où se fabrique en quantité énormes un produit, celui-là essentiellement national : le tabac à chiquer. La visite de cette manufacture m'intéresse beaucoup, non à cause du produit, dont je n'use pas, mais à cause des ouvriers qu'on y emploie. Ce sont tous des nègres. Il n'y a pas un blanc dans toute la fabrique sauf les contre-maîtres, et, en revanche, dans une fabrique de cigarettes que nous allons visiter tout à l'heure il n'y a que des ouvrières blanches ; pas une négresse. Dans les anciens états à esclaves le mélange qui commence à s'opérer dans le Nord serait impossible. Ces ouvriers m'ont paru adroits, actifs et ils travaillent avec beaucoup de régularité. C'est la première fois que je les vois employés à un travail d'ouvriers libres. Tout à coup, excités peut-être par notre présence, ils se mettent à chanter et entonnent en parties, avec une remarquable justesse, un chœur religieux d'un mouvement lent et triste, dont je saisis à la volée les paroles mystiques :

« Il y a une terre qui est plus belle que le jour, mais on ne peut la voir qu'avec les yeux de la foi, et c'est le Seigneur qui en garde l'entrée. » J'ai retenu cependant les deux vers du refrain :

In a sweet by and by,
We shall meet on that beautiful shore.

« Dans un avenir bienheureux, nous nous retrouverons sur ce magnifique rivage. » Je ne sais si c'est la beauté réelle de l'air ou la touchante application des paroles à cette race qui a taut souffert, mais de ces quelques minutes j'ai gardé une impression très vive.

Ces pauvres nègres ! je m'intéresse beaucoup à eux, et cepen-

dant il faut que je fasse à leur sujet une confession. Je suis arrivé en Amérique tout à fait négrophile et convaincu qu'entre un nègre et un blanc il n'y avait aucune différence, sauf la couleur de la peau. Et puis, peu à peu, j'ai fini par comprendre le préjugé, si c'en est un, et je dois avouer aujourd'hui en toute humilité que je ne considère pas du tout un nègre comme mon semblable. Il m'a fallu dompter une certaine répugnance physique pour m'accoutumer à voir leurs mains noires et souvent velues arranger les draps de mon lit et me tendre une assiette blanche ou un morceau de pain. Si quelque chose pouvait me faire adopter les théories darwiniennes, ce serait l'aspect absolument bestial et simiesque d'un grand nombre d'entre eux, de ceux-là surtout qu'on rencontre plus ou moins déguenillés et mendiant dans les rues. Tout en me le reprochant, je suis arrivé à comprendre ce sentiment qui fait regarder toute accointance d'une blanche avec un nègre comme le dernier degré de la perversité et de la dégradation. A un autre point de vue, moins frivole, j'avais été un peu froissé de les voir invariablement, dans les villes que j'ai visitées, garçons d'hôtels, commissionnaires, décrotteurs ou mendians, toujours tendant la main sous un prétexte quelconque, jamais tenant boutique ni même employés à un métier manuel exigeant de l'adresse ou de l'intelligence. Je leur en voulais un peu d'avoir conservé, même alors qu'ils n'y étaient plus forcés, cette habitude, ce goût de la servilité, et l'ignoble scène dont j'avais été témoin à mon arrivée à Richmond ne les avait pas relevés dans mon estime. Aussi, tout en me disant que cette dégradation dont j'étais le témoin attristé était la conséquence de l'état où ils avaient été si longtemps maintenus et de toutes les souffrances qu'ils avaient endurées, j'étais bien près de conclure que cette dégradation était irréparable. Cette visite à la manufacture de tabac où je les ai vus ouvriers réguliers et laborieux m'a donné à penser que mon impression (comme beaucoup peut-être de celles que j'ai rapportées) pouvait bien être un peu rapide et superficielle. Pour en avoir le cœur net, j'ai fait causer à ce sujet un homme du Nord, des plus intelligens, qui est venu s'établir dans le Sud après la guerre, non point un de ces aventuriers sans le sou qui sont venus chercher à faire fortune en tondant sur les autres, mais un homme qui s'est s'établi avec des capitaux importans sur un domaine acheté par lui, dans la pensée qu'à la fois il donnerait un bon exemple et (ce qui est parfaitement légitime) réaliserait une bonne affaire. Voici ce qu'il m'a répondu :

« Vous auriez tort de juger l'ensemble de la population nègre par celle que vous rencontrez dans les villes. C'en est au contraire la partie la plus mauvaise. Ces commissionnaires, ces décrotteurs, ces hommes de peine tous plus ou moins en guenilles que vous voyez

dans les rues, ce sont les fainéans de la race qui sont venus dans les villes, parce qu'ils ont l'horreur du travail et qu'il y est plus facile de gagner sa vie en faisant rien ou peu de chose. Ils ont peu de besoins, et les quelques *cents* qu'ils attrapent par-ci par-là leur suffisent pour ne pas mourir de faim. Ce sont les *lazzaroni* du pays. L'élément sain et laborieux de la population, c'est l'élément rural qui continue à travailler sur les domaines qu'elle cultivait autrefois lorsqu'elle était à l'état esclave. J'en ai employé un grand nombre comme ouvriers dans mes plantations de la Floride, et je suis loin d'avoir eu à m'en plaindre. Ils ne sont pas très âpres à la besogne, et il y a une certaine somme de travail qu'il ne faut pas leur demander de dépasser. Mais, en revanche, ils sont peu exigeans pour leur salaire et faciles à conduire. La grande difficulté c'est, dans leur propre intérêt, de les accoutumer à l'économie. Leur instinct est de dépenser tout ce qu'ils gagnent en habits très voyans, en mouchoirs rouges, en babioles, et de vivre au jour le jour. Cependant ils sont en progrès sous ce rapport. Un assez grand nombre ont affermé par petits lots à leurs anciens maîtres les plantations sur lesquelles ils avaient vécu et paient régulièrement leurs redevances. D'autres sont même devenus propriétaires de terrains achetés par eux à bas prix, au lendemain de la guerre, et en tirent fort bon parti. La culture du coton, au lieu de se faire en gros, se fait aujourd'hui en détail, mais elle n'en est pas pour cela moins productive, bien au contraire. Le total des balles de coton récoltées s'est élevé de 3,800,000 balles en 1874 à 6,000,000 en 1880. On n'évalue pas aujourd'hui à moins de 6 millions de dollars l'ensemble des contributions payées par la population nègre. Comme les contributions sont proportionnelles à la richesse, c'est la preuve de sa prospérité, et les progrès de son bien-être sont visibles à l'œil. J'en suis frappé tous les ans lorsque je vais visiter mes plantations de la Floride. Là où sur ma route, l'année précédente, j'avais laissé une cabane, je retrouve une maison; là où j'avais remarqué une maison, je retrouve une ferme avec ses dépendances, et je puis vous affirmer par ma propre expérience qu'il s'est fait de très bonnes affaires dans le Sud depuis quelques années, principalement dans la Georgie, par la culture du coton, et dans la Floride par celle des oranges. — Et leur état moral? lui ai-je demandé. Où en sont-ils au point de vue des mœurs, de l'instruction, des croyances religieuses? Cela m'intéresse, je vous l'avoue, autant que leur bien-être, dont cependant je me réjouis avec vous. — A ce point de vue, m'a-t-il répondu, il faut distinguer entre les années qui ont suivi la guerre et celles d'aujourd'hui. Les années qui ont suivi la guerre ont été déplorables. Cette malheureuse population, quoi qu'on en ait dit depuis pour justifier cette odieuse institution de l'esclavage,

avait tant souffert et elle était si dégradée qu'elle était incapable de supporter la liberté. Pour eux, être libres, c'était le droit de se chauffer au soleil et ne rien faire. Aussi sont-ils tombés bientôt dans une profonde misère. L'instinct même de la nature semblait perverti chez eux, mais c'était grâce aux abus qu'on en avait fait. Un propriétaire d'esclaves entendant bien ses intérêts faisait produire tous les ans un enfant à ses négresses, comme dans une jumenterie bien conduite on fait produire tous les ans un poulain à chaque poulinière. Dans quelques états, on pratiquait même l'élevage des nègres comme on pratique celui des chevaux, et des gaillards bien découplés servaient de reproducteurs (1). De là l'expression contre laquelle les gens du Sud n'ont pas tout à fait le droit de protester comme une calomnie : les haras de nègres. De ces abominables pratiques il était résulté que ces malheureuses avaient pris l'horreur de la maternité. Elles se faisaient avorter ou mettaient leurs enfans à mort au moment de leur naissance. Aussi le dénombrement de 1870 a-t-il constaté une diminution sensible dans la population nègre, et tout le monde a cru, moi tout le premier, que cette population, incapable de supporter la liberté, était destinée à disparaître écrasée et étouffée en quelque sorte comme la population indienne. Mais la face des choses a bien changé depuis ces premières années. Si on peut adresser de justes critiques à la politique que le Nord a suivie vis-à-vis des états du Sud, il faut aussi rendre justice aux efforts que le parti abolitionniste a faits pour que cette grande œuvre de la destruction de l'esclavage, à laquelle il a tant contribué, ne devînt pas, au point de vue des nègres eux-mêmes une œuvre stérile. Le Sud a été inondé de missionnaires, principalement méthodistes et baptistes, et d'instituteurs, les missionnaires étant souvent, du reste, instituteurs et les instituteurs missionnaires. Des écoles gratuites, où était donné en même temps l'enseignement religieux, ont été fondées partout. Il y en a aujourd'hui dans tous les villages, et on en compte dix-sept dans la seule ville de Richmond exclusivement affectées aux enfans nègres. Or les nègres sont très susceptibles de subir des influences religieuses, et ils sont même assez enclins en ce genre à tomber dans des exagérations mystiques. Les missionnaires méthodistes et baptistes ont donc acquis rapidement une grande influence sur eux. Sous cette influence, leurs mœurs se sont régularisées, les liens de famille ont

(1) Je recommande ce détail absolument authentique à l'attention de ceux surtout qui veulent encore considérer l'esclavage comme un reste des institutions patriarcales, permettant à un seul homme d'assurer le bonheur de ceux qui dépendaient de lui. Sans doute, tous les propriétaires n'en usaient point ainsi vis-à-vis de leurs négresses, mais il suffit que de pareilles abominations aient été possibles pour faire justice de ces illusions sentimentales.

repris leur empire, et le résultat de cette transformation a été qu'aujourd'hui la population nègre se développe au contraire dans une proportion beaucoup plus rapide que la population blanche. L'expérience est donc faite, et les deux races peuvent coexister à l'état libre sur le même sol. Quant à leur aptitude à recevoir l'instruction, il faut distinguer. Les enfans nègres sont très précoces et très intelligens et ils apprennent beaucoup plus vite que les enfans blancs; mais vers l'âge de treize ou quatorze ans leur développement intellectuel semble s'arrêter, et il est rare qu'un nègre dépasse la somme de connaissances qu'il a acquises à l'école primaire. Ils demeurent en quelque sorte enfans toute leur vie, impressionnables, mobiles, dépensiers, mais susceptibles d'attachement et de reconnaissance. En résumé, si les aptitudes des deux races sont loin d'être égales, la race nègre n'est pas non plus marquée à ce coin ineffaçable de dégradation morale et intellectuelle dont la population des villes présente, je le reconnais, l'apparence. Elle se relève peu à peu de la déchéance où elle a vécu, et à mesure que les générations nouvelles élevées à l'ombre de l'église et de l'école succéderont à la génération ancienne, cette population, tout en demeurant toujours (je parle du moins aussi loin que les prévisions peuvent rationnellement s'étendre) inférieure à la race blanche, n'en deviendra pas moins pour le Sud un élément précieux et sera pour ces états, qui n'ont jamais bénéficié du courant d'émigration, ce que la race irlandaise ou allemande est pour les états du Nord : l'agent du travail et, par conséquent, du progrès. »

On peut penser si ces renseignemens m'ont intéressé; mais quelle que fût ma confiance dans le bon jugement de mon interlocuteur, il y a une chose qui m'eût intéressé encore davantage : c'eût été de contrôler par moi-même l'exactitude de ses appréciations et de faire une pointe, si rapide fût-elle, dans les états du Sud pour arriver sur ce sujet, sinon à une opinion, du moins à une impression personnelle. J'aurais été très curieux entre autres de traverser la Georgie et de pousser jusqu'à Atlanta pour visiter une grande exposition des produits de la culture et de l'industrie cotonnière, dont les journaux du Nord vantaient les merveilles, comme s'ils tenaient fort à constater la prospérité renaissante du Sud. Un instant, j'ai cru que mon très vif désir allait être satisfait. J'avais fait connaissance à Baltimore avec un très aimable gentleman du Sud, que j'avais ensuite retrouvé à Yorktown et qui s'était pris de goût pour moi. Au premier abord, sa bonne grâce se manifestait d'une façon qui me mettait bien un peu dans l'embarras. Il voulait à toute force que je fisse la cour à une jeune personne. C'était pour lui affaire de patriotisme. « Vous verrez, me répétait-il sans cesse, comme elles sont gentilles. » J'avais beau lui répondre que je n'en doutais nullement, mais que, pour une excel-

lente raison, cela ne serait pas très honnête de ma part : « Bon, répondait-il, ne leur dites pas que vous êtes marié. A quoi cela sert-il? » Et il n'en voulait pas démordre. A Richmond, je l'avais retrouvé et je lui avais parlé de mon désir de visiter l'exposition d'Atlanta. Le hasard faisait que lui-même s'y rendait le lendemainr Immédiatement il me propose de partir avec lui; il me fera visiter l'exposition en détail; le jour suivant, il me mènera voir ses plantations où je passerai deux jours et où je verrai les nègres à l'œuvre, puis je rejoindrai la bande où je pourrai, à Washington ou à Philadelphie. J'accepte avec enthousiasme et nous convenons de prendre nos derniers arrangemens pour l'heure du départ, le soir même, à un petit bal donné en notre honneur où nous devons nous retrouver. Mais à ce bal, il est pris par malheur d'un nouvel accès de patriotisme. Il s'empare de moi et, avisant une très jolie jeune fille, il me présente à elle en lui disant à demi-voix avec un sourire malicieux : « Il n'est pas marié, vous savez? » Puis il nous laisse là. Tout en riant, je crois devoir rétablir les faits, ce qui me vaut d'abord un beau compliment sur mon honnêteté, puis quelques minutes de conversation fort gaies. Mais lorsque je me mets à la recherche de mon ami le gentleman du Sud pour convenir de quelque chose avec lui, il a disparu. Convaincu sans doute que j'étais en train de m'assurer « combien elles sont gentilles, » il est parti, oubliant son invitation, et voilà comment je n'ai pas été à Atlanta étudier sur place la question des nègres.

Le petit bal dont je viens de parler a été un des épisodes les plus gais, et, sous un certain rapport, le plus original de notre voyage. Il nous a été offert, tout à fait en dehors des autorités constituées et des membres du comité, qui n'y ont pas été invités, dans une maison louée, à cet effet, par les dames ou plutôt, en réalité, par les demoiselles de la meilleure société virginienne. Il n'y avait, en effet, que quelques jeunes femmes servant de chaperons aux jeunes filles, suivant l'usage américain, qui permet à une jeune femme de chaperonner toute une bande de ses amies non mariées. De mères, peu ou point; je suis sûr qu'il n'y en avait pas dix dans la salle de bal, mais trente jeunes filles, en rang, attendaient les *French guests*. Sur ces trente, il y en avait bien trois ou quatre qui parlaient français ou à peu près, et, pour l'anglais, nous étions dans le même cas. Je laisse à juger si, en France, dans de pareilles conditions la conversation eût été froide. Eh bien! l'on me croira si l'on veut, à Richmond, elle a été des plus animées et, « les muets truchemens » ayant sans doute fait leur office, la soirée s'est prolongée fort avant dans la nuit. En rentrant à l'hôtel, nous étions tous rangés à l'avis de mon ami le gentleman du Sud. La jeune personne est une institution en Amérique comme les pompes à incendie, plus intéres-

sante même, et, à ce titre, on me permettra d'en dire un mot. Il y a légende en France sur la jeune personne américaine et légende en Amérique sur la jeune personne française. Ici, on se figure la première hardie, coquette, évaporée, l'esprit, néanmoins, toujours tendu pour se procurer un mari et prête à tout risquer pour le conquérir. Là-bas on se figure la seconde, silencieuse, épeurée, inerte et prête à recevoir de la main de ses père et mère un époux qu'elle ne connaît pas. Ces deux légendes ne sont pas plus fondées l'une que l'autre; mais il est parfaitement vrai qu'il y a entre la manière d'être des jeunes personnes françaises et celle des jeunes personnes américaines une différence qui tient à une conception tout autre de leur situation sociale. En Amérique, lorsque vous partez pour une ville quelconque, on vous dit invariablement: Vous verrez là de très jolies jeunes filles : *very pretty girls*. En France, on dirait : de très jolies femmes. Toute la différence dont je parle se traduit par l'emploi de ces deux mots. En Amérique, c'est pour les jeunes filles qu'est organisé le mouvement social : bal, cotillons, matinées, parties de campagne, tout roule sur elles; et les jeunes femmes, sans en être exclues, n'y prennent qu'une part restreinte, le plus souvent sous prétexte de chaperonner une ou plusieurs sœurs, cousines ou amies. Les jeunes personnes vont également beaucoup au théâtre, dînent seules en ville ou vont faire des séjours chez des amies mariées. En un mot, pendant les quelques années qui séparent leur entrée dans le monde de leur mariage, c'est-à-dire de dix-huit à vingt-deux ou vingt-trois ans, elles mènent cette vie de divertissemens qui est au contraire en France le privilège des jeunes femmes. Elles savent que c'est là le bon temps de leur vie, celui où elles peuvent s'amuser sans souci, et quelques-unes, pour prolonger ce temps, font attendre un an ou deux l'homme qu'elles ont choisi dans leur cœur, afin de pouvoir continuer à s'amuser encore, car, une fois mariées, elles prévoient que les soins de l'intérieur, l'éducation des enfans, l'humeur plus ou moins sauvage d'un mari, leur imposeront une vie plus recluse. En un mot, elles comprennent la vie telle que la comprend cette vieille ballade du *Gâteau de la mariée*, qu'on récite ou qu'on récitait autrefois en Bretagne à chaque jeune fille le jour de ses noces :

> Vous n'irez plus au bal,
> Madame la mariée,

et qui se termine par cet avertissement funèbre :

> Ce gâteau est pour vous dire
> Qu'il faut souffrir et mourir.

Avant le mariage, le bon temps, après le mariage, les devoirs sérieux de la vie; c'est ainsi qu'elles entendent l'existence. N'avais-je pas raison de dire que c'est juste le contraire en France? et quand je devrais me faire mal voir, je ne puis m'empêcher de trouver que ce sont les Américaines qui ont raison. Tant qu'à donner une certaine part de sa vie à l'amusement, à la frivolité, à la coquetterie même si l'on veut, n'est-il pas mieux que ce soit pendant le temps où l'on peut le faire sans négliger aucun devoir sérieux, et où les imprudences, les fautes mêmes que l'on peut commettre, ne retombent que sur vous-même? Il ne faut pas d'ailleurs s'imaginer que cette liberté des jeunes filles américaines, si fort critiquée en France, ne soit pas tempérée (je parle bien entendu dans la bonne société) par mille nuances judicieuses et qui en corrigent beaucoup les inconvéniens. Elles reçoivent des visites, tout comme les jeunes femmes en France, mais jamais dans leur chambre et toujours dans le salon de leur mère; elles sortent seules, mais si c'est par exemple à New-York, elles ne s'aventureront guère dans Broadway et borneront leurs promenades à ces régions bien habitées qui s'étendent entre Washington-Square et Central-Park. Elles iront se promener en voiture avec un jeune homme, mais ce sera ouvertement, dans son gig, à l'heure de la promenade publique, et jamais en coupé dans un quartier perdu de la ville. L'usage et l'instinct leur tiennent lieu d'expérience, et si abus était fait de quelque imprudence commise, justice sociale serait immédiatement exercée par les hommes eux-mêmes sur celui d'entre eux qui aurait manqué à l'honneur. Sans doute, il ne serait pas très difficile de citer telle excentricité un peu forte commise par une jeune fille américaine, principalement par une Américaine de Paris, mais il n'est pas plus juste de juger par un de ces exemples les jeunes filles du bon monde de New-York ou de Boston qu'il ne serait juste de juger (ce qu'on est assez disposé, soit dit en passant, à faire en Amérique) les jeunes femmes de la bonne société française par les excentricités de telle Parisienne de Nice. Dans les deux villes dont je viens de parler, on rencontre au contraire nombre de jeunes filles assez différentes, sans doute, de nos jeunes filles françaises par la liberté des allures, par la vivacité de leur conversation, par l'absence de tout embarras dans leurs relations avec les hommes de tous les âges, mais dont les manières n'en sentent pas moins la parfaite bonne compagnie. La différence s'accentue peut-être un peu davantage à mesure qu'on descend vers le Sud, et le type de la *fast girl* (qui, pour dire la vérité, n'est pas non plus introuvable dans le Nord) se rencontre plus facilement à Richmond qu'à New-York, et plus facilement encore, m'a-t-on assuré, à la Nouvelle-Orléans qu'à Richmond. Mais cette même *fast girl*, après quelques années de *flirt* où

elle aura fait dans les cœurs des ravages après tout aisément réparables, finira peut-être par faire une très honnête femme.

Reste la chasse au mari qu'on leur reproche de pratiquer pour leur compte, et il pourrait bien y avoir un peu de vrai, la coutume n'étant pas, comme en France, de laisser chasser ses père et mère. Ici encore je demanderai à laisser de côté les excentricités, les imprudences, les hardiesses dont on peut citer des exemples, pour n'examiner que la théorie. Il n'est pas très étonnant qu'une jeune fille américaine considère son mariage comme une affaire concernant bien moins sa famille qu'elle-même, et partant, qu'elle s'en occupe un peu davantage, puisqu'elle a la certitude qu'elle sera épousée pour son propre agrément. L'usage n'est point en Amérique, même dans les familles les plus riches, de donner une grosse dot aux filles, et si *ab intestat* elles ont le même droit que leurs frères, l'absolue liberté de tester fait que rien ne leur est garanti dans l'avenir. Il est même très fréquent que la presque totalité de la fortune soit laissée à celui des fils qui est le plus capable de continuer à conduire les affaires du père. Pendant que j'étais en Amérique ont eu lieu les fiançailles de la fille d'un de ceux qu'on appelle les nababs de New-York, et je croyais, avec mes idées françaises, que son futur faisait ce que nous avons coutume d'appeler un beau mariage. « Détrompez-vous, m'a-t-on dit; Mlle X. aura sans doute plusieurs millions, mais ce n'est absolument rien auprès de l'immense fortune de son père, qui ira presque tout entière à ses frères. Son fiancé le sait à merveille, et ce ne sera pas un mécompte pour lui. » Il est donc parfaitement naturel qu'une jeune fille américaine, sachant que sa dot ne lui servira de rien, ait à cœur de se faire connaître, et, par une juste réciprocité, de connaître elle-même. « J'ai remarqué avec effroi, dit dans un roman français un célibataire endurci, que les jeunes personnes se ressemblent toutes. » On ne saurait en dire autant aux États-Unis. Dans cette entreprise, chacune se montre, en effet, suivant sa nature, mesurée ou hardie, réservée ou coquette. Le droit des parens se borne à être les premiers informés et à opposer une sorte de *veto* moral, dont les enfans tiennent ou ne tiennent pas compte suivant les cas. Sans doute, ce système a bien ses inconvéniens, et l'inexpérience des jeunes filles les expose à des erreurs irréparables. Mais l'expérience des parens n'en commet-elle pas aussi? C'est ce qui m'a été répondu par une jeune fille avec laquelle je discutais cette question délicate. Comme je lui faisais observer que, la jeunesse et l'entraînement aidant, une jeune fille pouvait aisément se tromper dans son choix : « Est-ce que les parens ne se trompent pas aussi? reprit-elle avec vivacité. Eh bien! si je dois être malheureuse, j'aime mieux l'être par ma faute que par celle de mes parens. » Cet argument m'a, je l'avoue, laissé sans réplique.

LE NORD ET LE SUD.

Le lendemain de ce petit bal, nous avons quitté Richmond, et jamais départ n'eut lieu plus à contre-cœur. Dans cette ville que nous n'avons fait qu'entrevoir, nous nous sentions environnés de sympathie et de bonne grâce. Si bien que nous ayons été reçus dans le nord de l'Amérique, je me suis laissé dire que, pendant la guerre de 1870, les sympathies n'avaient pas été tout entières de notre côté, et qu'un peu de rancune du mauvais vouloir autrefois témoigné par le gouvernement français à la cause du Nord y entrant sans doute pour quelque chose, la joie bruyamment témoignée par l'élément germano-américain n'avait pas laissé de trouver un écho dans beaucoup de cœurs. Dans le Sud, au contraire, où l'élément allemand n'a guère encore pénétré, la sympathie était plus entière et nous commencions à nous en apercevoir lorsqu'il nous a fallu partir, un peu contre notre gré, pour passer de nouveau quelques jours à Washington. Ce regret général s'augmente pour moi par une considération particulière. J'aurais voulu profiter de mon séjour dans le Sud pour me faire une opinion personnelle sur deux questions qui m'ont préoccupé dès mon départ de France et qui naturellement ont acquis encore plus d'intérêt pour moi depuis que je suis sur les lieux mêmes. Quelles ont été dans le passé les causes véritables de la guerre de sécession? Quels sont aujourd'hui les sentimens réciproques du Sud et du Nord vis-à-vis l'un de l'autre? Sur ces deux points comme sur bien d'autres, je n'ai pu me faire que des impressions. Je les dirai avec d'autant plus de liberté que je serais prêt à les rectifier.

Cette première question : Quelle a été la véritable cause de la guerre de sécession? étonnera peut-être bien des gens, et ils répondront sans hésiter : L'esclavage. Oui, sans doute, l'esclavage. Cette funeste institution qui a tant nui au Sud dans le passé et dont les conséquences pèsent encore sur lui, a joué un rôle incontestable dans les événemens qui ont déterminé la sécession, et c'est un ingénieux paradoxe de prétendre, ainsi que j'ai entendu quelques amis du Sud essayer de le faire, que la question de l'esclavage n'a été pour rien dans la guerre. Pour soutenir cette thèse, il faut méconnaître des faits gros comme des maisons. Il faut avoir oublié la violence des procédés contre les choses et contre les hommes auxquels les états du Sud avaient eu recours pour arrêter dans leurs limites la propagande antiesclavagiste, livres brûlés, personnes maltraitées. Il faut avoir oublié qu'après des discussions passionnées dans le congrès à propos de la reconnaissance de l'esclavage dans

les nouveaux états et à propos de l'odieuse loi qui permettait aux propriétaires de poursuivre leurs esclaves fugitifs dans les états du Nord, discussions où le Sud avait toujours eu la majorité, ce fut la seule crainte de perdre cette majorité et de voir une politique anti-esclavagiste triompher par l'arrivée au pouvoir du président Lincoln qui détermina les états du Sud non-seulement à poser le principe de la sécession, mais à tirer le premier coup de canon. Il faut avoir oublié enfin qu'un des premiers états qui ait donné l'exemple de la sécession, la Caroline du Sud, a précisément, dans sa déclaration d'indépendance, donné comme raison l'intolérable prétention des états du Nord de réglementer la question de l'esclavage. Et s'il ne suffisait pas de rappeler ces faits connus de tout le monde et qu'il est vraiment trop commode de supprimer, je montrerais le rôle que la question de l'esclavage a joué dans cette lutte terrible par une preuve d'un tout autre genre, mais qui a bien sa valeur. Les lecteurs de la *Revue* se souviennent un peu confusément peut-être de l'épisode de John Brown, ce partisan un peu fou de l'abolition, qui, pour s'être avisé d'appeler les esclaves à l'indépendance et avoir tenté, à la tête d'une petite bande de noirs, de s'emparer de l'arsenal d'Harpers-Ferry, fut pendu comme un assassin. Mais cet épisode qui a précédé de quelques années la guerre de sécession, a eu beaucoup de retentissement aux États-Unis. De l'histoire de John Brown on avait fait une complainte et cette complainte était devenue pendant la guerre le chant populaire des armées du Nord. « Le corps du vieux John Brown pourrit dans son cercueil, mais son âme marche encore avec nous sac au dos, sac au dos. » Tel est le sens du refrain que plus d'un soldat de l'armée du Nord a répété pour soutenir son courage pendant une longue marche ou parfois une retraite désastreuse, et cette âme de John Brown qui marchait avec lui, qu'était-ce autre chose, sinon la résolution de mettre fin à tout prix, fût-ce celui de sa vie, à une institution dont il considérait le maintien comme une tache pour son pays? Les sympathies des amis de l'humanité ne se sont donc point égarées en se prononçant pour la cause du Nord, et cette cause méritait l'appui que dans notre pays lui ont prêté, dans des camps différens, ces généreux esprits qui s'appelaient les Montalembert et les Laboulaye.

Mais si l'esclavage a été la principale cause de la guerre, est-ce à dire que c'en fut la cause unique, et la chevalerie du Sud, comme les planteurs aimaient à s'appeler, n'a-t-elle pris les armes et n'a-t-elle déployé dans les combats tant de bravoure, dans la défaite tant de constance, que pour conserver le droit de faire travailler des esclaves pour son compte? Je ne crois pas qu'il fût juste de le prétendre, sans quoi la cause du Sud n'aurait pas été non

plus digne des dévoûmens héroïques qu'elle a rencontrés et des sympathies qu'elle excite encore. Je ne crois pas non plus qu'il soit sérieux de dire qu'au fond de cette longue et sanglante guerre il n'y avait après tout qu'une querelle d'intérêts commerciaux, et qu'elle ne serait pas née si le Nord n'avait pas voulu imposer la protection au Sud et le Sud faire triompher le libre échange aux dépens du Nord. Sans doute il pouvait y avoir entre ces deux régions si différentes de l'Amérique opposition d'intérêts, comme il y a aujourd'hui, comme il y avait déjà à cette date opposition entre l'Ouest agricole et le Nord manufacturier, ou chez nous entre la Normandie et la Gironde. Mais si les hommes sont disposés à faire beaucoup de sacrifices aux questions d'intérêt, il y en a un dernier qu'ils consentent rarement et pour cause, car celui-là ne serait guère profitable, c'est le sacrifice de leur vie. On fera difficilement croire que plus de huit cent mille hommes se soient fait tuer de part et d'autre pour une question de tarifs plus ou moins élevés. Non, il y avait autre chose qu'une question de tarifs dans cette lutte, une des plus longues et des plus sanglantes que deux peuples se soient jamais livrée; autre chose même que la question de l'esclavage, qui, du reste, n'était pas seulement pour le Sud une question d'intérêt, mais une question d'orgueil individuel. Il y avait une question de patriotisme local mêlé à une question d'antipathie de race. Ce n'est pas d'hier ni d'avant-hier que la question du droit des états (*the states rights*) a joué un rôle capital aux États-Unis. Elle est née le lendemain de la déclaration d'indépendance. Jefferson et toute son école en ont été les champions déclarés, et toute une partie de l'histoire des États-Unis a été remplie par la lutte entre les fédéralistes qui étaient partisans d'un pouvoir central fortement constitué, armé de certains droits, pouvant intervenir dans la vie des états pour leur imposer le respect de certains principes ou réprimer certains écarts, et les républicains, c'est-à-dire les partisans de l'indépendance et de l'autonomie des états poussée aussi loin qu'il était possible sans détruire l'idée d'une république fédérative. La lutte a passé par bien des phases et pris bien des faces; au cours de ces péripéties, les partis ont même changé de nom : les républicains se sont nommés démocrates et les fédéralistes ont pris le nom de républicains. Mais l'antagonisme entre les deux opinions n'a pas cessé d'être très ardent. Les états du Sud n'ont jamais cessé d'être hostiles à l'idée d'une grande république unitaire et favorables à l'indépendance intérieure des états. A ce titre, leur cause ne serait rétrospectivement pas indigne de l'intérêt de l'opinion libérale. Nous avons payé assez cher nos manies d'unité pour les autres pour qu'il nous soit permis au moins de regretter le triomphe de cette tendance qui pousse les petits états à disparaître dans les grands, que ces états

s'appellent le Hanovre, la Toscane ou la Virginie. Mais ce qui a fait le malheur de la cause du Sud, c'est que la première application que les états confédérés entendaient faire de l'autonomie qu'ils revendiquaient, c'était précisément le maintien de l'esclavage, tandis que la tendance du Nord était, au contraire, d'ériger, au moins dans l'avenir, la liberté des hommes de couleur en un principe constitutionnel qui devrait être respecté dans toute l'étendue de l'Union. C'est là ce qui les a perdus en réduisant à une neutralité bienveillante certains gouvernemens européens dont l'intérêt politique aurait été peut-être de pousser à une division de la grande république. Mais prendre ouvertement parti pour l'esclavage leur était impossible ; dans aucun pays chrétien l'opinion publique ne l'eût souffert, et le Sud a porté ainsi la juste peine d'une déplorable solidarité.

Néanmoins cette question, après tout assez théorique, des droits des états ne suffirait peut-être pas à elle seule pour expliquer l'acharnement de la lutte, s'il ne s'y mêlait aussi, comme je viens de le dire, une antipathie de races. Il y a longtemps que les gentlemen du Sud détestaient et méprisaient ces Yankees, ardens au travail, âpres au gain, toujours dans leurs bureaux ou dans leurs usines. Leurs mœurs à eux étaient toutes différentes. Accoutumés à faire travailler pour leur compte et à ne pas trop s'occuper de leurs affaires, ils vivaient généralement sur leurs plantations, sauf quelques mois passés à la ville ou dans les assemblées, d'une vie passablement oisive et relativement aristocratique, assez semblable à celle de ces *squires* anglais du siècle dernier dépeints par Fielding dans *Tom Jones*, ou par Walter Scott dans *Rob Roy*. A vrai dire, cette existence n'était pas et n'est pas encore aujourd'hui aussi élégante et aussi raffinée que quelques personnes se le figurent en France, et quand on dit qu'il n'y a de bonne compagnie en Amérique que dans les états du Sud, c'est à peu près comme si on disait qu'il n'y a de bonne compagnie en France que dans le Poitou ou dans la Vendée, ce qui serait peut-être un peu exclusif. Bons cavaliers, grands chasseurs, ils étaient grands buveurs aussi (à vrai dire, en Amérique on boit un peu partout) et par-dessus le marché prodigieusement étrangers à tout mouvement intellectuel. Mais quand ils ont conçu la crainte que ces Yankees n'intervinssent dans le gouvernement de leurs états en limitant leur autocratie, quand ils ont entrevu surtout la possibilité qu'on fît de ces nègres méprisés et avilis des hommes comme eux, ils se sont levés tous ensemble, et, de même que les gentilshommes du Poitou et de la Vendée sont devenus, pendant la guerre de 1870, d'admirables officiers de mobiles ou se sont fait tuer héroïquement comme simples soldats sous la bannière du général de Charette, de même les gentlemen du Sud ont fourni comme officiers ou comme soldats le

noyau d'une armée dont on ne saurait trop admirer l'héroïque et d'abord triomphante résistance à des forces trois fois supérieures. Tant de qualités expliquent parfaitement les sympathies qu'ils ont conservées dans leur défaite et même le concours que quelques Français leur ont prêté. Mais il ne faut pas oublier que, si la cause du Sud avait triomphé, on verrait encore aujourd'hui ce scandale d'une grande nation chrétienne s'appuyant en principe sur une institution directement contraire à l'esprit de l'Évangile. Aussi je persiste à penser que ceux de nos compatriotes (sans nommer personne) qui se sont enrôlés sous les drapeaux du Nord ont servi la cause du vrai droit et celle de la liberté humaine.

Quels sont aujourd'hui, depuis seize ans que cette lutte est terminée, les sentimens véritables que nourrissent les uns vis-à-vis des autres les hommes du Sud et les hommes du Nord? Il n'y a pas de point qui ait piqué davantage ma curiosité; il n'y en a pas non plus sur lequel il m'ait été plus difficile d'arriver, je ne dirai pas à une opinion, je n'y prétends même pas, mais à une impression. J'ai beaucoup fait causer là-dessus, et bien des choses contradictoires m'ont été dites. « Je suis fille de rebelle et je m'en fais gloire, » nous disait, en relevant sa jolie tête d'un air mutin, une des jeunes filles de Richmond. « Si je croyais que vous aimiez ces vilains hommes du Nord, je ne vous parlerais même pas, » nous disait une autre. Mais ce sont là peut-être bouffées de sentimens partant d'un point d'honneur exagéré, et je connais, d'autre part, des filles du Sud qui ont épousé quelques-uns de ces *vilains hommes du Nord* et qui ne paraissent pas s'en repentir. J'ai parfois trouvé aussi chez certains hommes du Nord une vivacité de langage qui m'a étonné contre leurs anciens adversaires du Sud. « On aurait dû pendre Jefferson Davis et fusiller ceux des généraux confédérés qui, au moment de la guerre, avaient abandonné l'armée fédérale. C'étaient des traîtres et des déserteurs, » me disait un fort galant homme avec lequel j'ai beaucoup causé de ces questions, et je me souviens encore de la vivacité avec laquelle un ancien général des armées du Nord s'est écrié, pendant que nous admirions à la revue d'Yorktown la fière allure des milices virginiennes : « Ne les applaudissez pas: c'étaient des rebelles. » Mais ce sont là, tel a été du moins mon sentiment, des vivacités individuelles d'après lesquelles il ne serait pas exact de se former une opinion. En allant un peu plus au fond des choses, je suis arrivé à une impression plutôt contraire, et cela pour deux raisons. Les Américains, tant ceux du Sud que ceux du Nord, sont gens très pratiques et ils n'aiment pas à soulever inutilement les questions déjà résolues. Or s'il est deux questions qui soient résolues au monde, c'est celle de l'esclavage et celle de la séparation. L'esclavage n'est pas de ces institutions

qui puissent se rétablir, et quant au droit de quelques états de se retirer de la grande Union pour former une république à part, sans compter que cela leur serait matériellement impossible à exécuter par la force, où serait l'intérêt, aujourd'hui que la grande cause de désunion entre le Nord et le Sud a disparu? Aussi les habitans du Sud, et ceux-là surtout qui appartiennent à cette génération nouvelle arrivée à l'âge d'homme depuis la guerre, ont-ils, je crois, complètement pris leur parti de la situation qui est faite aux anciens états confédérés, et au lieu de s'épuiser en regrets et en récriminations stériles, ils tournent virilement leurs yeux vers l'avenir. Ce qui leur rend au reste cette résignation moins méritoire et plus facile, c'est que la situation politique et matérielle des états du Sud s'est singulièrement améliorée depuis quelques années.

Pendant longtemps, cette situation a été absolument déplorable, et les fautes du Nord y étaient pour beaucoup. En appelant tous les nègres, sans distinction et sans tempérament, non-seulement à la liberté, ce qui était un droit, mais à l'égalité politique et au suffrage, les politiciens du Nord n'ont pas seulement blessé au point le plus sensible les gentlemen du Sud en poussant du premier jour à l'extrême cette égalité qui les humiliait, mais ils ont du même coup livré pour plusieurs années l'administration des états du Sud à toutes les ignorances et à toutes les passions d'une race à peine émancipée et exploitée par une bande de spéculateurs éhontés, ceux qu'on a appelés les *carpet-baggers;* non point, comme on l'a souvent répété, parce qu'ils étaient venus du Nord n'ayant pour tout bagage qu'un sac de nuit, mais parce qu'on les avait comparés à ces agens d'affaires véreux qui voyageaient portant, comme nos huissiers de campagne, dans une sacoche en cuir, les billets usuraires qu'ils avaient à recouvrer. On ne saurait exagérer l'état déplorable du Sud pendant les quelques années qu'on a appelées en Amérique la période de *reconstruction* et qui mériteraient bien plutôt d'être appelées la période de destruction. D'une part, toutes les assemblées politiques, tous les conseils municipaux, tous les emplois publics envahis par des nègres ou par des blancs qui ne valaient guère mieux; de l'autre, les gentlemen du Sud organisés en sociétés secrètes et se vengeant par d'horribles représailles non-seulement de leurs oppresseurs, mais de ceux-là même, noirs ou blancs, qui travaillaient honnêtement à leurs affaires, et dont le succès les humiliait. On croit feuilleter un mauvais roman lorsqu'on lit les tristes exploits de la société des Ku-klux-klans, dont les membres, couverts d'un drap blanc, le visage caché ou peint en noir, parcouraient à cheval, la nuit, les campagnes du Sud, terrifiant les nègres, qui les prenaient pour des fantômes et exerçant tantôt contre eux, tantôt contre les blancs eux-mêmes, des vengeances et des mauvais

traitemens qui allaient jusqu'à l'assassinat. Ce triste état de choses a été raconté avec beaucoup de force dans un roman qui n'est en réalité qu'une autobiographie et qui a fait il y a quelques années beaucoup de bruit aux États-Unis : *a Fool's errand, by one of the fools* (*l'Entreprise d'un fou racontée par un des fous*). Ce petit livre, très dramatique, est d'autant plus curieux à lire qu'écrit par un homme du Nord, on y trouve une âpre censure de la conduite du Nord, auquel l'auteur reproche d'avoir abandonné en proie à d'indignes traitemens ceux qui étaient venus honnêtement dans le Sud, après la guerre, donner l'exemple de l'activité, du travail et des bons traitemens vis-à-vis des nègres. Il aurait pu ajouter que, dans d'autres circonstances, le gouvernement qui siégeait à Washington a mis au contraire sa force au service de ceux de ses partisans qui méritaient le moins d'intérêt. C'est ainsi que le général Grant, alors qu'il était président, a envoyé les troupes fédérales soutenir dans la Louisiane l'autorité d'un drôle nommé Kellog, contre la tyrannie duquel s'était légitimement insurgée la meilleure partie de la population. Mais ce déplorable état de choses a commencé à prendre fin en même temps que l'administration du général Grant, et l'un des premiers actes de son successeur, le président Hayes, a été de rappeler les troupes fédérales de la Louisiane, inaugurant ainsi vis-à-vis des états du Sud une politique plus honnête et plus équitable. Puis, peu à peu, une révolution s'est opérée dans les esprits. Les anciens propriétaires d'esclaves ont compris qu'au lieu d'exercer des mauvais traitemens contre les nègres, ils feraient mieux d'essayer de se les concilier et de reprendre influence sur eux. Cela leur a été d'autant moins difficile que ceux-ci n'avaient guère à se louer de leurs amis les *carpet-baggers*, par lesquels ils avaient été singulièrement exploités. Peu à peu la paix sociale et politique s'est rétablie dans l'intérieur des états du Sud, et le résultat de cette paix a été que, les nègres s'étant mis à voter sous l'influence des blancs, les membres du parti démocrate, c'est-à-dire de l'ancien parti séparatiste, mais ayant sincèrement renoncé à toute pensée de séparation, sont revenus au pouvoir dans presque tous les états du Sud. Aujourd'hui c'est l'aristocratie blanche qui y gouverne, en partie du moins, et les choses n'en vont pas plus mal; au contraire.

Ce qui a singulièrement aidé au rétablissement de la paix sociale, c'est qu'à une période de véritable détresse a succédé depuis quelques années, dans le Sud, une période d'aisance croissante. Les anciens planteurs, au lieu de se draper fièrement dans leur pauvreté en attribuant leur ruine à la guerre, tandis que, pour beaucoup d'entre eux, la gêne avait commencé bien avant, les anciens planteurs, dis-je, ont fini par se remettre courageusement à l'ouvrage en s'occupant un peu plus directement de leurs affaires

qu'autrefois, et comme ce n'est ni l'énergie ni l'intelligence qui leur manquent, ils s'en sont très bien trouvés. Ils ont fini par se persuader qu'il y avait meilleur profit à tirer du travail libre des nègres rémunéré par un salaire que de leur travail forcé stimulé par des coups de fouet, et les nègres, de leur côté, ont compris qu'il valait mieux être bien logés, bien nourris et recevoir quelque chose en plus pour leur travail (c'est généralement le mode de louage adopté) que se chauffer sans rien faire au soleil en vivant misérablement. Aussi la production du coton va-t-elle croissant dans la Georgie, que tout le monde s'accorde à représenter comme plus prospère qu'avant la guerre, grâce à l'industrie manufacturière qui s'y développe et qui lui permet d'exploiter ses propres produits, tandis qu'auparavant elle était tributaire du Nord. Les plantations d'orangers ont donné dans la Floride de magnifiques résultats. La Louisiane, la Virginie elle-même, qui ont tant souffert, sont en train de se relever. Il n'y a que les deux Carolines qui paraissent irréparablement ruinées, si ce mot d'irréparable peut être prononcé dans une contrée aussi vivace que l'Amérique. Que le courant d'émigration, qui, jusqu'ici, n'a guère profité qu'au Nord et que l'esclavage autrefois, aujourd'hui la concurrence du travail nègre détourne encore du Sud, commence au contraire, comme on l'y invite, à se porter régulièrement de ce côté, et ces magnifiques contrées, pour lesquels le ciel a tout fait et qui produisent également le blé, les oranges, le coton, la canne à sucre, finiront par prendre un développement qui laissera peut-être bien loin derrière elles leurs rivales du Nord et de l'Ouest.

Enfin, ce qui achèvera de compléter dans l'avenir la réconciliation de ces deux grandes fractions de la république américaine, c'est le développement commun de ce sentiment qui fait les grandes nations et les grands empires : l'orgueil. Lorsqu'on cause avec ceux des hommes du Nord qui ont conservé vis-à-vis de leurs adversaires du Sud des passions excessives, on découvre que ce qu'ils leur reprochent, c'est d'avoir compromis l'avenir de l'Union et d'avoir failli diviser cette grande république américaine, aujourd'hui si puissante, en deux républiques rivales qui se seraient paralysées l'une l'autre. Eh bien! ce sentiment, sous une forme différente, les hommes du Sud commencent à le partager. Ils se disent tout bas que, s'ils avaient triomphé dans leur entreprise, la république qu'ils auraient réussi à fonder végéterait assez misérablement et que toute vue ambitieuse d'avenir lui serait interdite. Au contraire, ils se sentent chaque jour plus fiers d'être les citoyens d'une nation qui tend à devenir une des plus puissantes du monde. *Civis Romanus sum*, disaient avec orgueil les citoyens de cette grande république qui a servi de modèle à tant de pastiches. Être citoyen amé-

ricain commence à inspirer aux gentlemen du Sud un orgueil à peu près semblable, et lorsqu'ils promènent cette qualité de par le monde, on ne leur demande pas s'ils comptent parmi les vainqueurs ou les vaincus de l'ancienne guerre. Ils ont donc échappé à ce sentiment de l'humiliation qui aigrit le souvenir de la défaite, et ce sont assurément les premiers vaincus auxquels ait fini par profiter la gloire de leurs vainqueurs. Nous avons vu (je puis le dire sous nos yeux) un exemple de cette transformation si explicable des sentimens. Parmi nos compagnons militaires, nous comptions un très galant officier, originaire de la Virginie, qui, après avoir servi dans les armées du Sud, avait de désespoir quitté son pays et s'était enrôlé en Algérie dans la légion étrangère. Il y avait quinze ans qu'il avait quitté l'Amérique et il y apportait toutes les ardeurs, tous les préjugés d'un émigré. Puis nous l'avons vu peu à peu subir l'influence de ce sentiment de patriotisme général dont je viens de parler, et tout fier des merveilleux développemens qu'il constatait dans son pays, au bout d'un mois, on n'aurait pu distinguer s'il appartenait au Nord ou au Sud. Lui-même, j'en suis convaincu, ne s'en souvenait plus. Mais je puis donner des preuves un peu plus générales des progrès de la réconciliation entre les deux fractions autrefois ennemies. Pendant que nous étions à Richmond, le bruit se répandit avec quelque vraisemblance que le secrétaire du département d'état, M. Blaine, qui avait depuis quelque temps déjà remis sa démission entre les mains du président de la république, allait être définitivement remplacé, et parmi les successeurs qu'on lui donnait on citait le nom du général Longstreet. Or le général Longstreet a exercé un commandement important pendant la guerre de sécession dans l'armée du Sud. Le plus ou moins de probabilité de sa nomination n'en a pas moins été discuté pendant plusieurs jours sans que l'opinion publique parût s'en émouvoir dans le Nord et sans que dans le Sud personne lui adressât le moindre reproche de défection. Mais un exemple plus frappant encore est celui-ci. J'ai déjà parlé de cette exposition des produits de l'industrie cotonnière ouverte dans cette ville d'Atlanta que les soldats de Sherman ont prise de vive force en 1864. Le général Sherman n'en est pas moins venu en personne visiter cette exposition. Et non-seulement il a pu circuler librement dans la ville sans recueillir aucun témoignage hostile, mais il a été reçu officiellement à l'exposition, il y a prononcé un discours et dans ce discours il a pu dire : « Nous avons combattu autrefois pour l'idée de patrie comme chacun de nous la comprenait dans sa conscience, mais tous ces souvenirs doivent être oubliés aujourd'hui, et, pour moi, je puis le dire avec vérité, je ne me sens pas attaché par des liens moins étroits à cet état de Georgie qu'à mon état natal de l'Ohio. » Non-seulement ces paroles n'ont soulevé aucune pro-

testation dans cet état de Georgie que les troupes de Sherman ont systématiquement dévasté, mais elles ont été couvertes d'applaudissemens, et sa personne a été l'objet d'une ovation. Tout ce que je pourrais ajouter encore de mes impressions personnelles ne ferait qu'affaiblir la portée de ce fait indéniable.

WASHINGTON; LES PARTIS POLITIQUES.

23-27 octobre.

Le chemin de fer qui nous ramène en quelques heures de Richmond à Washington traverse un pays d'un aspect curieux. Ce pays est couvert tout entier de forêts, mais non point de forêts telles que nous les comprenons en France, percées de routes et régulièrement exploitées. Sur un sol pauvre et poussiéreux, que les pluies d'hiver doivent transformer en boue épaisse, poussent des taillis rabougris. Point de grands arbres, point non plus de routes forestières servant à l'exploitation des bois. On dirait, et c'est, je crois, souvent le cas, que ces forêts n'appartiennent à personne et qu'elles sont livrées sans défense aux déprédations de ceux qui viennent y couper du bois au fur et à mesure de leurs besoins. Point de futaies, point d'arbres de réserve; que ce soit par des maraudeurs ou par les propriétaires eux-mêmes, ces bois paraissent exploités sans aucune idée d'avenir et je ne serais pas étonné si, un jour venu, on se repentait en Virginie de ces prodigalités. Le chemin de fer que nous suivons n'existait pas au moment de la guerre, ou du moins il ne conduisait pas jusqu'à Washington. Aussi sa possession n'a-t-elle pas été l'objet de nombreux combats comme celle de la ligne qui conduisait de Washington à Richmond par Alexandria et Gordonsville. Nous laissons donc de côté, à mon grand regret, les champs de bataille de Bull-Run et de Manassas-Junction, qu'il m'eût beaucoup intéressé de voir. Mais nous traversons cependant le terrain du combat de Fredericksburg, et celui de nos compagnons militaires qui a fait partie de l'armée du Sud nous raconte à ce propos le trait suivant qui peint bien l'énergie déployée de part et d'autre dans la lutte. Lors de l'attaque de Fredericksburg, deux brigades de l'armée du Sud étaient rangées derrière un mur crénelé. Trois fois les troupes du Nord s'élancèrent à l'assaut de ce mur, dont les séparait un espace découvert de six cents mètres. Chaque pas en avant coûtait la vie à quelques soldats et, arrivés à cinquante pas du mur, ne pouvant plus avancer, ne voulant pas reculer, les cadavres s'entassaient les uns sur les autres. Pendant ce temps, les deux brigades du Sud postées derrière le mur essuyaient elles-mêmes le feu de l'artillerie du Nord et perdaient leurs deux généraux. Le lendemain, lorsque les

troupes du Sud, auxquelles était demeuré l'avantage, voulurent ramasser et ensevelir les morts, elles trouvèrent rangées devant le mur des compagnies presque entières; on eût pu faire l'appel, il n'eût presque pas manqué un soldat. Quinze mille cadavres reposent aujourd'hui dans le cimetière de Fredericksburg; mais moi, tout en continuant notre route d'une allure rapide à travers ces taillis sauvages, je pense à ceux qui, pendant une désastreuse retraite, ont succombé peut-être à quelque mortelle blessure, mourant seuls, au pied d'un arbre, de soif ou d'épuisement et dont les ossemens oubliés blanchissent aujourd'hui sous la feuillée, sans honneurs, sans prières, mais peut-être pas sans larmes.

Notre second séjour à Washington n'a pas duré moins de quatre jours, et vu l'allure dont nous avons marché jusqu'à présent, nous sommes sur le point de trouver que c'est beaucoup. Il n'a pas été marqué par d'autres plaisirs que par une soirée à la légation de France dont Mme Outrey nous a fait les honneurs avec la double bonne grâce d'une Américaine et d'une Française, et par une réception de M. Blaine, le secrétaire du département d'état, dont le début a été marqué par un défilé tout démocratique d'invités en redingote, et la fin, au contraire, par une petite sauterie fort élégante, à laquelle avaient consenti à venir par le chemin de fer quelques jeunes filles de Baltimore, peut-être pour nous dédommager de leur dédain lors de notre passage dans leur ville natale. Aussi j'avoue que ce séjour m'aurait paru peut-être un peu long, si je n'avais profité de la circonstance pour tâcher de mieux comprendre les particularités du quart d'heure de la politique américaine. Tout en me pardonnant volontiers de n'avoir pas intitulé ces études : *de la Démocratie américaine et de son avenir*, peut-être mes lecteurs ne seront-ils pas fâchés après tout de trouver ici quelques renseignemens très courts sur l'état des partis dans cette grande république si exaltée par les uns, si décriée par les autres et dont chacun affirme le triomphe ou la décadence, suivant qu'il appartient dans notre pays à un parti ou à un autre.

Les États-Unis sont aujourd'hui, comme chacun sait, divisés entre républicains et démocrates. Les républicains sont au pouvoir, les démocrates dans l'opposition, et quelques méchans pourraient prétendre que c'est là surtout ce qui les sépare. Mais ce serait malice, et il y a entre les deux partis une réelle différence de tendances. Les républicains sont les centralisateurs, les partisans d'un pouvoir fédéral fort et faisant sentir son influence à travers toute l'étendue de l'Union. Les démocrates sont les partisans des droits des états et, sinon de leur complète autonomie, du moins de leur indépendance politique et législative poussée aussi loin qu'il est possible, sans rompre le lien fédéral. Avant la guerre et lorsque l'esclavage

subsistait encore, la question des droits des états avait une singulière importance. Aussi le parti démocratique avait-il la majorité dans tous les états du Sud, et les partisans qu'il comptait dans les états du Nord étaient désignés sous le nom de *peace democrats* ou de *war democrats*, suivant qu'ils étaient ou non partisans d'un appel à la force pour maintenir l'Union. L'état des partis en Amérique au moment de la guerre a été décrit d'une façon plus brillante peut-être qu'impartiale par mon pauvre camarade, Ernest Duvergier de Hauranne, si prématurément enlevé, et ses lettres sur l'Amérique n'ont certainement été oubliées de personne. Mais depuis son voyage les choses ont singulièrement changé de face, et entre républicains et démocrates, il n'y a plus guère aujourd'hui de différences bien profondes. Quelques personnes pensent même en Amérique que ces dénominations ont fait leur temps et qu'il suffirait d'une question nouvelle de quelque importance pour amener aussi un classement nouveau des partis. Cependant on peut retrouver encore au fond de ces divisions une conception différente des meilleurs moyens politiques de maintenir l'Union dans les temps à venir et de réaliser ce programme difficile qui est presque une gageure: conserver sous l'autorité d'un même gouvernement central un territoire qui s'étend depuis le Canada jusqu'au Mexique et depuis l'Atlantique jusqu'au Pacifique. Les républicains (j'entends ceux qui s'élèvent à une certaine hauteur de vues) pensent que c'est en fortifiant autant que possible les pouvoirs du gouvernement fédéral; les démocrates soutiennent que c'est en laissant la plus grande somme possible d'indépendance aux états. C'est là une question sur laquelle on peut disputer à perte de vue, et j'avoue humblement que je n'ai point d'avis là-dessus.

Ce qu'il faut avant tout éviter, si on veut comprendre quelque chose au classement des partis en Amérique, c'est d'attribuer aux mots le sens que nous leur attribuons, et de chercher à retrouver nos divisions dans les leurs. Non-seulement en Amérique tout le monde est républicain et démocrate dans l'acception que nous donnons à ces mots, mais ce qu'on appellerait en Angleterre les tories et les whigs, ce que nous appelons les conservateurs et les radicaux, sont répartis en quantité à peu près égale suivant les régions, entre les deux partis républicain et démocrate. Dans le Nord, presque toutes les vieilles familles appartiennent au parti républicain; la basse classe des villes, composée en partie d'Irlandais, appartient au parti démocratique. Dans le Sud, c'est le contraire: les vieilles familles appartiennent au parti démocratique, et le parti républicain a recruté au contraire ce qu'il y a de moins relevé dans la population. A un autre point de vue, tout le monde en Amérique, ou du moins presque tout le monde, est à fois conservateur et radical, car

tout le monde (ou du moins presque tout le monde) a des idée saines sur la constitution des sociétés, et tout le monde est accoutumé à des institutions que plus d'un radical n'oserait peut-être même pas mettre en pratique chez nous. Enfin, ce qui vaut mieux, tout le monde est libéral, car personne n'a l'idée de refuser la liberté à ses adversaires politiques, après l'avoir réclamée pour soi-même et s'en être fait un panache.

Quant à la question sociale, elle est à peine née. Sans doute, il y a dans certains endroits, et je le montrerai plus tard, beaucoup de misère. Sans doute, il peut y avoir dans d'autres endroits des grèves et des difficultés industrielles. Pour conjurer ces difficultés et pour combattre les progrès du socialisme, les Américains qui réfléchissent aux problèmes de l'avenir comptent beaucoup sur la diffusion de l'instruction populaire. Ils pourraient bien se faire là-dessus quelques illusions. Mais tant que la main-d'œuvre sera plus difficile à se procurer que la besogne et tant que les cultivateurs seront plus rares que les terres, c'est-à-dire pendant des années, peut-être des siècles encore, je ne crois pas, malgré les prédictions pessimistes, qu'il y ait des périls bien sérieux à prévoir de ce côté.

Si cette division des partis entre républicains et démocrates est connue de tout le monde, il n'en est pas de même de celle qui s'est introduite à une date beaucoup plus récente dans le parti républicain lui-même entre *stalwarts* et *half-breds*, nous dirions les *purs* et les *demi-sang*. C'est pour le coup qu'on ne peut l'expliquer sans faire entrer en ligne des questions de personnes. Cette division remonte en principe (la dénomination elle-même est beaucoup plus récente) aux dernières années de la présidence du général Grant. On sait que les dernières années du deuxième terme présidentiel de l'illustre soldat ont été remplies de scandales financiers auxquels, je veux le croire, il est demeuré personnellement étranger, mais qui n'en ont pas moins jeté un jour fâcheux sur les procédés du haut personnel politique employé par lui. Plusieurs de ses ministres ont été formellement accusés et convaincus de concussion, en même temps que des actes d'arbitraire et de brutalité signalaient la politique suivie par lui vis-à-vis du Sud. Ces résultats fâcheux de ses deux termes de présidence n'empêchèrent cependant pas le général Grant de poser ouvertement sa candidature pour un troisième terme, et on peut se souvenir encore des violentes polémiques auxquelles cette prétention *impériale*, ouvertement contraire à la règle constitutionnelle, posée par Washington, donna lieu aux États-Unis, et des sombres prédictions qui retentirent en France, prédictions dans lesquelles on déclarait l'Amérique à la veille de devenir une grande démocratie césarienne. Il se passa alors un fait assez curieux : le parti républicain se divisa en deux fractions et entra en lutte avec

lui-même ; celle du général Grant et des hommes d'argent qui l'entouraient fut vaincue par celle qui voulait porter au pouvoir un homme pur de tout soupçon de corruption, et, dans la convention républicaine, la candidature d'un homme assez obscur, mais honorable, le président Hayes, l'emporta sur celle du vainqueur de Lee, qui n'affronta pas la lutte jusqu'au bout. En France, toute division dans le sein d'un parti amène immédiatement ses adversaires au pouvoir ; en Amérique, le parti républicain a su faire sa police lui-même sans que, dans la lutte avec les démocrates, la victoire lui échappât. A vrai dire, il s'en est fallu de peu, et les moyens employés par les républicains pour se l'assurer ne sont pas de ceux qui font grand honneur à un parti. M. Hayes ne l'emporta que de quelques voix sur son concurrent, M. Tilden (si même il avait obtenu véritabement la majorité), et les protestations nombreuses que son élection souleva tinrent pendant plusieurs mois l'Amérique en suspens pendant qu'un tribunal arbitral examinait l'affaire. Quelle que fût la décision de ce tribunal, il était fort à craindre qu'elle ne fût pas acceptée par le parti vaincu ; car il y avait eu incontestablement recours à la fraude des deux côtés et sans voir l'avenir avec un parti-pris de pessimisme on pouvait craindre que les États-Unis ne fussent à la veille d'un nouveau déchirement et d'une nouvelle guerre civile, d'autant plus que, depuis plusieurs mois, il n'y avait en quelque sorte plus de pouvoir exécutif aux États-Unis. Mais la population américaine a donné dans cette circonstance un rare exemple de sagesse et de soumission à la loi. A peine la validité de l'élection du président Hayes eut-elle été prononcée par le tribunal arbitral que les adversaires de cette élection déposèrent les armes, remettant à la prochaine élection présidentielle la reprise des hostilités. Les hostilités ont recommencé, en effet, à l'expiration des pouvoirs du président Hayes, non pas seulement entre démocrates et républicains, ce qui était inévitable, mais entre les deux fractions du parti républicain, celle qui suit les inspirations du général Grant et celle qui est en réaction contre sa politique. Ce n'est pas sans peine que cette dernière a fini par triompher et que son candidat de la dernière heure, le général Garfield, est sorti vainqueur de la convention de Cincinnati. Cette nouvelle lutte a encore aigri les relations entre *stalwarts* (ce sont les vaincus) et *half-breds* (ce sont les vainqueurs), bien qu'on eût, comme fiche de consolation donnée aux *stalwarts*, c'est-à-dire aux partisans du général Grant, appelé aux fonctions de la vice-présidence, un homme notoirement dévoué à la personne du général, M. Chester Arthur. Mais l'opinion publique se prononçait de plus en plus vivement aux États-Unis contre cette politique, et le président Garfield avait été nommé avec le mandat d'entreprendre

énergiquement la lutte contre la double nature d'abus qui avaient signalé les dernières années de l'administration du général Grant, sans avoir cependant, à vrai dire, ni commencé ni fini avec lui : la corruption et le système des dépouilles, *the spoils system*.

La corruption ! tel est en effet le grand fléau de la politique américaine; telle est, pour reprendre les expressions de M. Winthrop, « la malaria qui infecte tous les services civils jusque dans les rangs les plus élevés, et qui fait couler du poison dans les veines mêmes de la nation. » Pendant que nous étions à Washington, il n'y avait pas moins de trois cas de concussion qui, à des degrés divers, occupaient l'attention publique. L'un de ces cas était un procès (*the star route case*) intenté devant une cour de justice à un certain nombre d'entrepreneurs de transports, subventionnés par l'état pour le service des dépêches, qui, avec la complicité au moins tacite des bureaux dont ils dépendaient, avaient volé l'état d'une trentaine de millions depuis dix ans, soit en faisant payer leur service à un prix exorbitant, soit en ne l'accomplissant pas du tout. A quoi a abouti cette poursuite? A une annulation pour vice de procédure, et les journaux disaient hautement que ce dénoûment était parfaitement prévu par ceux-là mêmes qui, au nom de l'état, avaient engagé la poursuite, et qu'elle ne serait pas reprise. Qu'en est-il advenu? Je l'ignore. Au reste, l'attention publique a été un moment détournée de ce procès par un scandale qui a éclaté dans le service des pensions. Depuis la guerre, le gouvernement américain sert un chiffre de pensions très élevées aux blessés, aux veuves, aux orphelins des soldats tués pendant la guerre. Mais personne ne fait doute que, grâce à un système de faux certificats, une forte partie de ces pensions ne soit touchée par des amputés ayant leurs deux bras et leurs deux jambes, ou par des veuves et des orphelins ayant encore leurs maris ou leurs pères. Pendant notre séjour à Washington, on a cru découvrir qu'une association, *a ring*, comptant des membres dans les bureaux chargés du service et du contrôle des pensions, s'était formée pour toucher sa part de ces pensions indûment servies. Enfin, bien que la matière eût moins d'importance, on a découvert également que le désordre s'était glissé jusque dans la comptabilité des dépenses du sénat, et certain compte phénoménal de bougies et de rafraîchissemens destinés à éclairer ou à désaltérer les sénateurs, n'aurait servi, paraît-il, qu'à masquer des dépenses personnelles à des employés d'un grade assez élevé. Quelle suite a-t-il été donné à ces découvertes? Je l'ignore également; mais je dois dire que, bien qu'assez vivement commmentées par la presse pendant un jour ou deux, elles ne m'ont pas paru produire l'étonnement que, du moins j'aime à le croire, elles produiraient encore chez nous.

Ces abus de la corruption, contre lesquels, en principe, tout le monde est au moins unanime, seront plus faciles à faire disparaître, grâce à l'énergie du sentiment public sur ce point, que ceux résultant de ce qu'on appelle le *spoils system*. Il y a longtemps qu'un ancien président des États-Unis (c'était le général Jackson) a prononcé cette parole : « Aux vainqueurs les dépouilles » et a posé le principe que, du jour où un homme arrivait au pouvoir, c'était son devoir de partager toutes les fonctions publiques entre ceux qui l'avaient soutenu, depuis les plus élevées jusqu'aux plus infimes. Nous sommes entrés depuis quelques années en France dans ce beau système, et nous commençons à en cueillir les fruits. Mais les Américains nous y ont devancés et l'ont poussé à un degré de perfection auquel nous ne sommes point arrivés encore, qu'il s'agisse de fonctions politiques, financières ou administratives, comme celles de receveur des douanes ou de directeur des prisons. Il n'y a pas moins de quatre-vingt mille fonctions qui peuvent être ainsi distribuées, et comme le président et les ministres ne peuvent pas connaître tous les candidats, ce sont les sénateurs et les députés qui se chargent de les leur indiquer, les sénateurs surtout qui, forts du droit de confirmer les nominations appartenant au sénat, ne permettent pas que, dans l'intérieur de leur état, aucune nomination se fasse en dehors de leur influence. Ne connaissons-nous pas un pays où les choses commencent à se passer ainsi ?

Un petit fait donnera l'idée du point jusqu'où les abus sont poussés... en Amérique. Pendant que nous étions à Washington, il s'agissait de remplacer le directeur des postes de la Virginie qui avait, je crois, malversé. Personne au sénat ne songeait à le défendre, mais le parti démocratique n'en eut pas moins recours à toutes les ruses de la procédure obstructionniste pour amener ce qu'on appelle en style parlementaire américain : *a deadlock*, une grève, et empêcher la nomination du candidat présenté par le président de la république pour le remplacer. Pourquoi ? Parce qu'il allait y avoir des élections en Virginie, que le nouveau directeur des postes était le protégé d'un sénateur virginien et que la nomination du candidat de ce sénateur aux fonctions de directeur des postes aurait assuré la nomination des candidats appuyés par lui à la chambre des représentans. Il y a, comme on le voit, une véritable mise en tutelle du pouvoir exécutif, dont le droit est confisqué par ses partisans. Aussi une réaction assez vive s'est-elle prononcée dans l'opinion publique contre les abus du patronage, et cette réaction a même amené la nomination d'une commission parlementaire intitulée : « Commission de la réforme du service civil, » qui cherche à introduire dans les services civils une hiérarchie, des conditions d'admission et des garanties contre les destitutions arbi-

traires. En un mot, tandis qu'on croit faire œuvre pie en France en détruisant la bureaucratie, on s'efforce de la créer en Amérique. Mais l'abus est si fortement enraciné, tant de gens surtout sont intéressés à son maintien qu'il faudra plus d'une génération d'hommes pour en triompher. Le président Garfield s'était cependant attaqué à cet abus avec beaucoup de résolution dans une circonstance qui a eu un grand retentissement aux États-Unis. Il s'agissait de nommer un collecteur de la douane à New-York, une des situations les plus lucratives aux États-Unis et aussi l'une de celles où la stricte probité est le plus désirable. Un sénateur de l'état de New-York, M. Conkling, fort influent dans le parti républicain, avait son candidat; le président avait le sien. Était-il plus ou moins digne de confiance que celui de Conkling? C'est une question secondaire, car il y avait en jeu une des prérogatives du pouvoir exécutif. Le président Garfield tint bon et écarta le candidat de Conkling, qui, furieux, donna sa démission pour se représenter de nouveau, appelant ainsi les électeurs à juger entre le président Garfield et lui. Entre sa démission et le jour de l'élection Garfield est mort assassiné. Mais Conkling n'en a pas moins été battu, et, ce qui est remarquable, battu non point au profit de son concurrent démocrate, ce qui n'eût pas manqué d'arriver chez nous, mais d'un autre candidat républicain favorable à la politique de Garfield. Ce succès posthume remporté par Garfield a bien montré que le pays était avec lui, et ces incidens, que je n'ai connus qu'en arrivant là-bas, m'ont fait mieux comprendre l'immense effet produit par sa mort. Le pays sentait vaguement qu'il avait à sa tête un honnête homme résolu à faire une honnête besogne, et le deuil universel que sa mort a causé est un témoignage incontestable que la majorité de l'opinion est également honnête et saine aux États-Unis.

Le nouveau président, M. Chester Arthur, qui était redevable de sa nomination de vice-président à ses relations notoires avec le général Grant, a dû, en arrivant aussi inopinément au pouvoir, se trouver dans une situation fort embarrassante. En politique n'est pas ingrat qui veut, et il faut pour cela une certaine force de caractère. D'un autre côté, la manifestation du sentiment public à laquelle a donné lieu la mort de Garfield était si claire qu'il n'a pas pu en méconnaître le sens. Le genre de mort du président Garfield, les incidens de son long procès venaient même fournir des argumens aux adversaires du *spoils system*, car Guiteau était tout simplement un solliciteur aigri. Les perplexités par lesquelles le président Arthur a dû nécessairement passer ont donné lieu à plus d'une caricature. Comme en Amérique, non plus qu'en Angleterre, la caricature n'est pas nécessairement désobligeante pour celui qui est mis en scène,

et comme c'est simplement une manière vive et comique de caractériser une situation, je crois pouvoir rapporter ici la légende de celles qui m'ont paru les plus spirituelles sans manquer de respect au chef suprême d'un pays où nous avons reçu si bon accueil. Le président Arthur s'était heurté d'abord à quelques refus lorsqu'il a voulu former un nouveau cabinet. L'une de ces caricatures représente le général Grant venant lui rendre visite en compagnie de quelques personnages qui portent des portefeuilles sous le bras. « Ne vous troublez pas de ces refus, Arthur, mon garçon, dit Grant au président; si vous ne trouvez pas de ministres, j'en aurai à vous procurer. » Et il lui présente les principaux fonctionnaires de son ancienne administration portant inscrit sur leur portefeuille le chiffre de la somme qu'ils ont été convaincus d'avoir volée. L'autre, plus piquante encore pour le général Grant, le représente se promenant fiévreusement dans le cabinet du président Arthur, tandis que celui-ci est tranquillement assis dans son fauteuil, le cigare aux lèvres, avec cet air de dignité froide qui lui est habituel. La légende est intitulée : *un Malentendu*, et voici les propos qu'ils échangent :

Grant. — Arthur, mon garçon, ne croyez-vous pas qu'il serait temps de commencer à nous occuper du troisième terme?

Arthur. — Je vous remercie, général, mais c'est à peine si je commence mon premier. Il sera temps quand j'arriverai à la fin du second.

Pendant que nous étions aux États-Unis, le président Arthur a donné une première preuve de sagesse et d'habileté en prenant le temps de la réflexion, en ne précipitant aucune de ses déterminations, en un mot en sachant attendre. Depuis deux mois, m'ont écrit de très bons juges, il a fait preuve de beaucoup de discernement dans le choix de ses collaborateurs. Il a su faire pour ses anciens amis ce qu'il ne pouvait pas décemment leur refuser, tout en ne donnant à personne l'idée qu'il dût être un instrument passif entre les mains du général Grant. Ce n'est pas sans un certain sentiment d'anxiété qu'on l'avait vu arriver aux affaires. « Quels hommes allons-nous avoir? » se demandait-on de tous côtés, et l'on craignait que ce ne fussent les hommes de Grant. A cette anxiété la confiance commence à succéder, et s'il parvient, comme tout donne à le croire, à maintenir les États-Unis dans la voie d'honnête réaction où Hayes s'était timidement engagé, où Garfield semblait devoir marcher plus résolûment, il aura rendu à ses concitoyens un service dont ceux-ci devront lui savoir d'autant plus de gré que la tâche était plus difficile à lui qu'à tout autre.

On peut penser si, dans leur polémique ardente contre les répu-

blicains, les démocrates jouent de la corruption et du système des dépouilles. Mais si le sort les ramenait au pouvoir, est-il probable qu'ils donnassent un exemple très différent? Il est au moins permis d'en douter. Si l'administration des grands services publics est, depuis la guerre, entre les mains des républicains, les démocrates ont entre les mains celle de plusieurs grandes villes, et le personnel que leur parti a fourni ne s'est pas montré moins accessible à la corruption que le personnel républicain. Nulle part, les scandales financiers n'ont été poussés aussi loin que dans la ville de New-York, administrée depuis de longues années par les démocrates, et ces scandales ont même été si crians qu'une réaction a fini par se produire et par ramener l'honnêteté, sinon dans toute la filière administrative, du moins chez ceux qui la dirigent. Quant à la fameuse maxime : « Aux vainqueurs les dépouilles! » il est peu probable que les démocrates, une fois vainqueurs, poussassent l'abnégation au point de ne pas la mettre en pratique. Après avoir été exclus du pouvoir pendant près de vingt ans, il faudrait chez eux une vertu plus qu'humaine pour renoncer à s'en partager les épices et pour respecter chez leurs adversaires les droits acquis et les services rendus quand droits et services sont assez problématiques. Aucune autre question grave ne séparant, comme je l'ai dit, les républicains des démocrates, aucune velléité de séparation nouvelle n'étant possible, je ne crois donc pas que le succès des démocrates aux prochaines élections, succès qui est sinon dans les prévisions probables, au moins dans les possibilités, modifiât sensiblement aux États-Unis le train des choses. Il est cependant un point sur lequel ce changement de pouvoir et de direction politiques pourrait avoir quelque influence, et comme c'est le seul côté qui pourrait éventuellement intéresser l'Europe, c'est par là que je terminerai ces considérations un peu fastidieuses sur l'état des partis politiques aux États-Unis.

J'ai déjà eu occasion de dire que les États-Unis avaient depuis la guerre singulièrement laissé décroître leur puissance militaire et maritime. L'armée régulière a été ramenée à un chiffre insignifiant : trente mille hommes, je crois. Les forts qui constituent la défense côtière et qui ont joué un si grand rôle dans la lutte navale entre le Nord et le Sud, sont tombés, faute d'entretien, dans un état de délabrement. Après avoir donné la première impulsion à la transformation de l'armement naval par la création de leurs canonnières blindées, ils n'ont pas suivi le mouvement dont ils avaient donné l'exemple, et il n'y a pas en Europe une puisance navale dont la flotte ne pût aisément venir à bout de la leur. Le *Monitor* n'est plus qu'un vieux souvenir, et le *Kearsarge*, qui a livré ce brillant combat en face de Cherbourg, est aujourd'hui d'un modèle aussi démodé que peut l'être

chez nous un vaisseau à trois ponts. Depuis 1865, les États-Unis n'ont obéi qu'à une pensée : amortir leur dette en augmentant leurs droits de douane et en réduisant leurs dépenses. Forts de la sécurité que leur donne leur isolement, ils ont pu sans danger négliger les exigences de l'armement national. Mais aujourd'hui que leur but est en partie atteint et qu'ils se sont accoutumés à voir, à tort ou à raison, dans le maintien de tarifs élevés un moyen de développer leur industrie, une certaine opinion vague commence à se répandre qu'il y aurait lieu peut-être d'appliquer les excédens de recette dont ils disposent à la reconstruction de leur armement. Cette résurrection de la puissance militaire des États-Unis aurait pour conséquence inévitable, sinon pour but, une intervention plus active des États-Unis dans les affaires concernant les autres pays, non point, quant à présent du moins, dans celles du vieux monde, *the old world*, comme ils nous appellent (après tout c'est bien leur droit, puisque nous les appelons *le nouveau*), mais tout au moins dans celles du continent américain tout entier, en particulier dans les régions de l'Amérique du Sud, où ils rencontreront des intérêts européens, et peut-être un jour dans celles du Japon et de la Chine, où ils feront même rencontre.

Cette tendance que je signale est encore en quelque sorte à l'état latent et peut-être se passera-t-il quelques années avant qu'elle éclate au jour. Elle n'est encore affichée dans le programme d'aucun parti, et celui dans la *plate-forme* duquel elle figurerait ne ferait que se compromettre. Mais si jamais il en est un qui adopte le programme d'une action extérieure plus énergique de la part des États-Unis et qui le soumette au suffrage universel, ce ne pourra être, il me semble, que le parti républicain. Les partisans d'un pouvoir fédéral fort et bien outillé peuvent seuls, en effet, rêver pour ce pouvoir une action diplomatique constante et énergique; pareille prétention serait, au contraire, difficilement conciliable avec ce minimum d'autorité auquel les démocrates voudraient réduire le pouvoir central. L'Europe n'est donc pas tout à fait aussi désintéressée dans cette querelle entre républicains et démocrates que de loin on pourrait le croire, et il ne serait pas impossible que, d'ici à quelques années, il ne fallût compter avec l'Amérique dans des questions que les puissances européennes sont accoutumées à régler entre elles.

Si cette question de la politique extérieure des États-Unis est une de celles qui pourront diviser un jour, dans un avenir plus ou moins lointain, les républicains et les démocrates, il y a, par contre, un point sur lequel les deux partis sont et seront toujours pleinement d'accord, c'est pour maintenir haut et ferme le principe posé par Monroe il y a soixante ans : l'Amérique aux Américains. Ce qu'on a appelé pendant lontemps la doctrine de Monroe est aujourd'hui la

doctrine de tout le monde, et l'homme d'état qui s'aviserait d'y contredire se ferait mettre au ban de l'opinion. Je me souviendrai toujours d'avoir entendu un jour M. Blaine développer cette doctrine, les coudes sur la table, avec la verve et l'abandon qui suivent un dîner un peu prolongé. C'était à propos du percement de l'isthme de Panama, et je ne me fais aucun scrupule de rapporter cette conversation tenue intentionnellement, j'en suis convaincu, devant trente personnes, dont quelques-unes avaient rang officiel et ont même reçu de lui mission de la redire. La conversation avait commencé par un brillant tableau qu'il nous avait tracé de la force et de la prospérité de l'Amérique. « Aux États-Unis, avait-il dit, nous n'avons besoin de rien ni de personne. Notre territoire produit tout : du blé, de la vigne, du coton, du sucre, du bétail, du charbon, du fer, de l'argent, de l'or. C'est à peine si nous commençons à exploiter nos richesses ; nous avons plus de terre que de bras, mais ces bras, l'émigration nous les fournit. Il ne nous manque que cent mille Français pour nous apprendre à faire du vin. Si nous les avions, ce serait bientôt nous qui exporterions du vin en Europe. » A ce tableau, M. Blaine ne voit qu'une tache : les Mormons, dont le développement lui paraît une honte pour la civilisation des États-Unis, et qu'une ombre : la difficulté d'inculquer l'esprit et les principes américains à cette masse d'émigrans qui arrivent chaque année imbus des opinions, des préjugés, parfois des chimères, de leur pays d'Irlande ou d'Allemagne. Mais, comme la race anglo-saxonne est merveilleusement propre à la trituration politique, ces nouveau-venus s'encadrent et s'emboîtent dans les cadres et dans les moules politiques déjà existans, les Irlandais dans le parti démocratique, les Allemands mi-partie dans le parti démocratique, mi-partie dans les rangs des républicains. Ils en acceptent les chefs, qui sont tous Américains ou américanisés, et votent comme on leur dit. C'est tout ce qu'il faut pour le moment. Quant aux puissances étrangères, M. Blaine ne voit pas quelles difficultés les États-Unis pourraient avoir avec elles. Ils n'ont que deux voisins avec lesquels une querelle serait possible : l'Angleterre à cause du Canada, l'Espagne à cause de Cuba. Mais les États-Unis ne veulent prendre de force ni le Canada ni Cuba. Et cependant Cuba ! La situation est bien étrange; car Cuba tire de l'Amérique les trois quarts des produits qui sont nécessaires à sa vie et ne peut exporter ses produits en Amérique, obligée qu'elle est de les envoyer en Europe. D'ailleurs, toutes les îles qui sont assez près des côtes américaines pour que les navires puissent y arriver à la sonde (*within the sounds*) appartiennent de droit naturel aux États-Unis. Et cependant les États-Unis ne s'empareront pas de Cuba par la force des armes ; ils s'en remettent à la force des choses. M. Blaine n'entrevoit donc pas dans l'avenir de guerre possible entre les États-Unis

et aucune puissance européenne; en tout cas, jamais avec la France.

— Et Panama? souffle un de nous.

— Panama? reprend avec vivacité M. Blaine, je vais vous dire ce que j'en pense, et du reste vous le verrez bientôt dans les journaux. Nous ne ferons point opposition au percement de l'isthme. Nous ne comprenons pas trop pourquoi les Français se sont mis à la tête d'une entreprise qui, au fond, intéresse si peu leur pays. C'est nous qu'elle intéresse d'abord, à cause de nos relations avec les états du Pacifique; c'est ensuite les Anglais, à cause de l'Australie. Mais les Français, quel profit y trouveront-ils? Enfin cela les regarde; je sais qu'ils aiment à faire de la chevalerie partout. Pour nous, je le répète, nous ne ferons pas obstacle au percement de l'isthme, et, bien que nous devions fournir les trois quarts du tonnage, nous ne demanderons aucun traitement de faveur. Mais il y a deux choses que nous ne supporterons pas. La première, c'est que les puissances européennes garantissent la neutralité du canal. C'est une affaire du Nouveau-Monde qui ne regarde pas l'ancien. Lorsque M. de Lesseps a percé l'isthme d'Afrique, aucun état d'Amérique n'a demandé à être partie à un traité garantissant la neutralité du canal de Suez. Pourquoi, aujourd'hui qu'il s'avise de vouloir percer l'isthme d'Amérique, les puissances européennes demanderaient-elles à être parties dans un traité garantissant la neutralité du canal de Panama? Cette neutralité serait suffisamment garantie par un traité entre les États-Unis et la république de Colombie. La seconde chose que nous ne souffrirons pas, c'est qu'au cas de guerre entre les États-Unis et une puissance quelconque, ce canal serve au passage des vaisseaux de guerre de la puissance qui serait en lutte avec nous. Nous ne voulons pas que des vaisseaux de la marine anglaise ou espagnole puissent passer par le canal de Panama pour venir bombarder San-Francisco. Et pour nous prémunir contre ce danger, si cela était nécessaire, nous nous emparerions des deux entrées du canal quand il sera construit et nous y élèverions un fort, car il faut que nous le tenions. *We must hold it.* »

Tout cela, dit avec beaucoup de verve, d'esprit et un certain air à la Bismarck, est demeuré profondément gravé dans ma mémoire. Quelques jours après paraissait, en effet, dans les journaux cette fameuse note de M. Blaine protestant contre la garantie de la neutralité du canal par les puissances européennes. Pourquoi M. Blaine, à la veille de quitter le pouvoir, a-t-il soulevé si inopinément une question diplomatique à laquelle personne ne pensait? Parce qu'il avait la certitude de traduire sur cette question le sentiment national américain, et parce qu'il a voulu que le jour où l'affaire serait

réellement soulevée, il y eût sur ce point spécial une *Blaine doctrine*, de même qu'il y a sur le principe général une *Monroe doctrine*. Je n'ai pas trouvé, en effet, un Américain qui ne partageât son opinion, pas un auquel il fût possible de faire entendre que si un traité de neutralité signé par les Etats-Unis et la république de Colombie, offrait assurément toute garantie contre une mainmise de la Colombie sur le canal, la garantie n'était peut-être pas tout à fait aussi forte contre une mainmise des Etats-Unis. Ces mêmes questions de politique extérieure ont procuré depuis, je le sais, quelques désagrémens à M. Blaine. La publication de certaines instructions données par lui aux représentans des Etats-Unis à Lima et à Valparaiso, celle d'autres dépêches encore ont montré qu'il avait peut-être compromis un peu hâtivement, sous sa propre responsabilité, la diplomatie américaine dans des questions délicates, et il a eu l'ennui d'être désavoué par son propre parti. Mais peut-être aussi n'a-t-il eu d'autre tort que de marcher un peu trop vite et trop résolûment dans une voie où, avec plus de timidité et de lenteur, ses successeurs finiront par le suivre, et alors il recouvrera le bénéfice de son initiative. Pour le moment, sa situation n'en est pas moins devenue assez maussade. Comme il a dû donner sa démission de sénateur du Maine pour devenir ministre de Garfield, dont il avait été cependant le concurrent à la présidence, il a été remplacé au sénat, et comme depuis il a également cessé d'être ministre, il s'ensuit qu'aujourd'hui il n'est plus rien du tout. Mais je ne suis pas inquiet pour lui. Il y a toujours place au soleil de son pays pour quelqu'un de sa trempe, et si les partis ne lui mesuraient pas la place assez large, il serait homme au besoin à se la tailler tout seul.

C'est pendant notre second séjour à Washington que se sont déroulés les premiers débats du procès de Guiteau. Si grande était contre ce malheureux, ou plutôt ce misérable, l'indignation publique, qu'on craignait de le voir écharpé par la populace pendant son trajet de la prison à la cour et qu'on avait dû prendre toute sorte de précautions pour dissimuler l'heure et le mode de son transfèrement. Quelques jours auparavant, il avait essuyé dans sa prison le feu d'un de ses gardiens, et le troisième ou quatrième jour de son procès, un cavalier, dont le nom est demeuré inconnu, dépassa sa voiture au galop et lui tira un coup de pistolet. J'ai été frappé du contraste entre la surexcitation de l'opinion publique dont ces craintes et ces tentatives étaient l'indice, et la longanimité de la législation criminelle américaine, qui a toléré un long procès de quatre mois durant lequel on a vu Guiteau, insultant juges, témoins, et jusqu'à ses propres défenseurs, posant devant la presse et devant le public, enfin jouant tout à son aise, pendant d'interminables débats la

comédie de l'insanité. Son système de défense consistait en grande partie à prétendre que ce n'était pas lui qui était cause de la mort de Garfield, mais les médecins, dont l'impéritie avait causé la mort de leur patient. Molière n'eût pas mieux trouvé, et si Guiteau avait pu établir ce point, d'après le droit pénal américain, cela aurait sauvé au moins sa tête. Ce qui est plus étrange encore que son attitude aux débats, c'est le régime auquel il était soumis dans sa prison. Non-seulement il y pouvait se faire remettre tous les journaux qui rendaient compte de son procès et donner à son exécrable vanité l'aliment quotidien de leur lecture, mais il y recevait qui bon lui semblait et avait à son gré de longs entretiens avec les reporters de différens journaux. Les dimanches, on venait même le voir à travers la fenêtre grillée de sa cellule comme une bête curieuse et cette exhibition le flattait beaucoup. Rien n'a été évité de ce qui pourrait tenter les imitateurs par l'appât d'une célébrité malsaine. De tous les épisodes de sa vie de prison, le plus piquant a été celui d'une visite que lui a faite sa première femme, d'avec laquelle il avait divorcé. Elle avait demandé à être entendue au procès pour le charger; puis à l'audience, prise sans doute de compassion, elle avait rendu, au contraire, assez bon compte de lui. A la suite de cette déposition, elle était venue le voir dans la prison avec son nouveau mari, et ce singulier trio avait causé fort amicalement.

Les conversations politiques et la lecture du procès de Guiteau n'ont pas occupé tout notre temps à Washington. Nous avons fait encore quelques courses dans les environs, une entre autres à Annapolis, l'école de marine américaine, installée sur le même plan que West-Point, au bord de la Chesapeake et non moins bien entendue. Les futurs officiers de marine y jouissent d'un régime dont la douceur et surtout le luxe doivent ensuite leur faire trouver singulièrement dure la vie du bord. Nous faisons cette observation et l'on nous répond que beaucoup (ceux entre autres qui viennent du Far-West) arrivent de leur famille tellement rustres et peu dégrossis qu'il faut commencer par leur faire apprendre la manière de vivre d'un gentleman. Une autre course nous conduit à un second collège de jésuites et à un second cimetière. Le collège de jésuites de Georgetown est un des plus anciens parmi les douze que l'ordre possède actuellement aux États-Unis, mais ce n'est pas un des plus considérables. Il ne peut contenir que trois cents élèves, tandis que celui de Santa-Chiara, près de San-Francisco, en contient douze cents. Sur ces trois cents élèves, il y en a quarante de protestans, bien que les parens aient été prévenus qu'ils ne seraient dispensés d'aucun des exercices de la maison et qu'ils seraient tenus d'assister aux offices et instructions religieuses. J'imagine que ces parens doivent être

des protestans assez tièdes. Un petit fait me montre une fois de plus avec quelle souplesse, tout en conservant l'esprit général de son enseignement (certain livre d'histoire que j'ai feuilleté en passant dans une salle d'études me l'a bien montré), l'ordre des jésuites sait cependant se plier aux mœurs des pays où il se trouve. Croirait-on qu'il y a dans le collège une salle de lecture où les élèves vont librement et où ils trouvent tous les journaux, à la fois ceux de chasse, de pêche, les magasins illustrés et les grands organes politiques du pays, républicains ou démocrates? Je ne m'imagine pas pareille salle en France dans un lycée de l'état ou dans une institution particulière. Mais il est vrai que cette liberté n'est possible qu'avec une presse exclusivement politique comme la presse américaine. A côté du collège des jésuites, il y a un couvent du Sacré-Cœur, qui compte une succursale à Washington même. Beaucoup de jeunes filles catholiques y sont élevées, et c'est même depuis quelque temps la *fashion* d'y envoyer quelques jeunes filles protestantes de la bonne société.

Le cimetière de Georgetown, qui est assez proche du collège des jésuites, est un des sites les plus intéressans aux environs de Washington. Chose singulière! ce peuple si positif, si pratique, qui ne perd point de temps en vaines rêveries, semble avoir reporté sur le soin de ses cimetières toute la sentimentalité dont il est capable. Il environne ses morts de respect et de poésie et il appelle à son aide, pour leur faire honneur, les beautés que lui prête la nature, là où il ne l'a point sacrifiée à la civilisation. Le cimetière de Greenwood, d'où l'on domine la mer, passe pour un des beaux endroits qu'on puisse visiter aux environs de New-York. J'ai déjà parlé de celui d'Arlington. Celui de Georgetown ne leur cède en rien; c'est une futaie de chênes séculaires, d'une beauté et d'une taille qu'en Amérique il est rare de voir atteindre aux arbres, car auparavant on en fait généralement de la charpente. Les tombes en marbre blanc et d'un style assez pur n'y sont point alignées en rangs serrés, mais dispersées au hasard sous les arbres, à distance assez grande les unes des autres. Il en est peu qui ne soient pas environnées de fleurs; on dirait un grand parc où reposerait depuis plusieurs générations une seule famille, et qui serait soigneusement entretenu par la piété de ses descendans. Au lieu d'appeler cet endroit Oak-Hill, le mont des chênes, on pourrait l'appeler, comme la France du XVIIIe siècle n'eût pas manqué de le faire, le bois des tombeaux. Peut-être faut-il voir dans le respect avec lequel on a conservé ces arbres un souvenir de la tradition indienne qui enterrait le guerrier ou le chasseur avec son arc et ses flèches, à l'ombre de la forêt où il avait vécu. J'ai toujours trouvé, je ne sais pourquoi, un singulier plaisir à ces promenades

à travers les tombes, et je me souviens d'avoir passé de longues heures dans les cloîtres d'Italie, où l'on enterrait autrefois les morts des illustres familles, à déchiffrer des épitaphes dont les noms n'avaient point de vie pour moi, et à me demander quelles avaient été les joies et les souffrances de ces destinées inconnues. La langue anglaise ne se prête pas moins que la langue italienne ou latine à ces inscriptions funéraires, et leur donne même, par ses légères différences d'avec la langue usuelle, une solennité particulière. Il n'est pas une de ces inscriptions qui ne respire la foi, et l'espérance religieuse prend partout la place des banales énumérations de la vanité. Je m'arrête un instant devant une tombe où sont gravées les dernières paroles d'une petite fille : « *I am so glad that Jesus loves me!* Je suis si heureuse d'être aimée par Jésus! » et je m'interroge sur le mystère de ces existences tranchées avant d'être écloses, qui n'ont semé la joie sur leur passage que pour y faire naître les larmes. Le cimetière d'Oak-Hill est un lieu de promenades assez fréquenté. Les enfans y jouent innocemment à l'ombre des arbres et à l'entour des tombes, pendant que les personnes qui les gardent lisent ou travaillent sur des bancs. Il y a dans cette alliance de la mort avec la nature et avec l'enfance quelque chose qui en adoucit l'horreur. Sous ces ombrages, la destinée de l'éternel sommeil paraîtrait moins rigoureuse et je me répète à moi-même, en sortant, ces vers de Pouchkine que j'ai retenus d'une délicieuse nouvelle de Tourguénef :

Et puisse la vie forte et jeune
Se jouer à l'entrée de mon tombeau
Et la nature indifférente
Briller d'une éternelle beauté !

Enfin nous quittons Washington, dont nous avons arpenté à loisir les magnifiques distances et savouré jusqu'à épuisement tous les plaisirs, pour nous rendre à Philadelphie, Newport, Boston, et revenir ensuite à New-York. Là notre bande doit se séparer, les uns pour revenir en France, les autres pour commencer un magnifique voyage circulaire, et moi pour pousser une pointe solitaire jusqu'à San Francisco, en m'arrêtant peut-être un jour au pays des Mormons. J'ose à peine espérer de trouver encore quelques lecteurs pour m'accompagner jusque-là.

OTHENIN D'HAUSSONVILLE.

L'AGRICULTURE EXTENSIVE

ET LES

ALLUVIONS ARTIFICIELLES

Notre agriculture subit en ce moment une crise dont il faut espérer qu'elle sortira victorieuse, mais à la condition de savoir largement réformer ses vieilles habitudes de pratique traditionnelle.

Les perfectionnemens apportés dans les voies de transport permettent déjà aux deux Amériques et à l'Australie de nous envoyer des laines, des céréales, des viandes salées ou conservées; et bientôt, paraît-il, elles pourront nous expédier des bestiaux sur pied, du beurre, des fromages, du vin, des fruits à des prix qui, au dire de nos agriculteurs, les mettraient hors d'état de soutenir la concurrence.

Nos économistes se sont beaucoup préoccupés de cette question; mais s'ils n'en ont pas toujours discerné les véritables causes, ils ont bien moins encore réussi à nous indiquer les moyens d'en conjurer les résultats. On a surtout allégué comme motifs de l'infériorité de notre production la suppression des droits de douane, et plus particulièrement de l'échelle mobile qui protégeait nos produits nationaux, l'insuffisance prétendue de notre outillage industriel en ce qui concerne les voies de transport, les charges particulières dont serait chez nous grevée l'agriculture par le fait de l'impôt foncier et de la rente payée aux propriétaires du sol, l'épuisement de nos terres végétales par rapport à celles du Nouveau-Monde.

La dernière question, plus particulièrement technique, sera traitée à fond dans le cours de cette étude; mais je crois devoir, dès le début,

donner quelques explications nécessaires sur les trois premières. Je ne m'arrêterai pourtant pas sur la question des droits protecteurs, qui est définitivement résolue et jugée. Quelque sacrés que soient les intérêts des producteurs, ceux des consommateurs ne le sont pas moins; et jamais gouvernement ne saurait assumer chez nous l'impopularité méritée qui s'attacherait à des mesures fiscales dont le premier résultat serait de faire enchérir la vie.

Mais si nos hommes d'état se refusent en principe à surcharger le consommateur, jamais ils n'ont été plus disposés à alléger les prétendues charges du producteur agricole. C'est à ce désir instinctif plutôt que réfléchi qu'il faut attribuer ces sacrifices incessans imposés au budget en vue de compléter ce qu'on est convenu d'appeler l'outillage industriel du pays. On commet cependant une erreur quand on allègue l'infériorité prétendue de cet outillage, quand on oppose, par exemple, aux 30,000 kilomètres de chemins de fer que nous possédons à peine les 150,000 kilomètres de voies analogues existant dans les États-Unis. En pareille circonstance, la comparaison doit porter non sur la population, mais sur l'étendue relative des pays considérés. Les États-Unis ont cinq fois plus de chemins de fer que nous, mais, leur territoire étant douze fois plus étendu que le nôtre, ils sont en moyenne, et partout, beaucoup moins bien desservis que nous ne le sommes nous-mêmes.

Ils comprennent d'ailleurs tout autrement la question. Tandis que nous nous efforçons à grand renfort de milliards d'ajouter tous les ans à l'ensemble de notre réseau quelques centaines de kilomètres de nouveaux tronçons, rompant ses mailles déjà trop étroites, faisant une concurrence inutile et ruineuse aux lignes existantes, les Américains, tout en amortissant leur dette publique au lieu de l'accroître indéfiniment, construisent, il est vrai, de 12,000 à 15,000 kilomètres de nouveaux chemins de fer tous les ans; mais si l'on étudie leur répartition relative, on reconnaît que les états de l'Est, depuis longtemps peuplés et analogues à nos contrées européennes, n'ont qu'une part très minime dans ce total. La tendance générale est de porter les voies nouvelles sur les états les plus éloignés de l'Atlantique, vastes solitudes qui n'étaient même pas connues de nom il y a quelques années, et qui, comme par enchantement, se peuplent et se couvrent de villes florissantes. C'est ainsi qu'en 1880 on n'a pas construit moins de 1,094 kilomètres de chemins de fer dans le Dakota, 1,060 dans le Texas, 835 dans le Nouveau-Mexique; plus pour chacun de ces états en particulier qu'on n'en ouvre annuellement dans la France entière.

Si les Américains, au bon sens pratique desquels nous aimons à rendre justice, se trouvaient à notre place, il y a donc tout lieu de

penser qu'ils ne s'évertueraient pas à multiplier au-delà de toute limite raisonnable des voies de transport qui n'ont de raison d'être que lorsqu'elles sont réellement appelées à desservir un trafic sérieux en voyageurs ou marchandises. S'ils voulaient trouver un utile emploi de leurs capitaux dans la construction des chemins de fer, ce n'est pas sur notre territoire métropolitain qu'ils les multiplieraient, mais sur ce continent plus voisin du nôtre que les états de l'Est américain ne le sont de ceux de l'Ouest, sur cette terre d'Afrique où nous avons planté notre drapeau depuis plus d'un demi-siècle et où nous n'avons pas encore ouvert plus de voies de fer que l'état de Dakota n'en construit en un an. Ils en auraient depuis longtemps, dans la marche de leur civilisation envahissante, sillonné non-seulement l'Algérie, mais la Tunisie et le Maroc. Ils n'auraient pas depuis six ans soumis la question du Transsaharien aux stériles discussions des commissions et des congrès géographiques; mais franchissant d'un bond le Sahara sans plus s'en effrayer que des obstacles analogues qu'ils ont rencontrés sur leur territoire, ils auraient déjà pris pied dans ces riches régions de l'Afrique équatoriale, qui auraient offert à leur activité industrielle et civilisatrice plus d'élémens de prospérité que ne pourront jamais leur en fournir les vastes solitudes de leur Far-West.

C'est là que les Américains, s'ils avaient été à notre place, auraient probablement trouvé, c'est là certainement que nous devrions chercher la solution de tant de difficultés matérielles et morales qui entravent notre développement social. En aucun cas, ce ne saurait être à l'extension exagérée de nos chemins de fer ruraux que nous devrions demander la solution du problème agricole qui se discute chez nous.

S'il ne s'agissait que de réduire le prix de revient des denrées alimentaires pour le consommateur, on pourrait sans doute obtenir ce résultat, plus sûrement et à bien moins de frais pour l'état, en réduisant les tarifs des chemins de fer existans qu'en leur créant de ruineuses concurrences. Mais ce résultat profiterait autant aux blés américains qu'à nos blés indigènes. Du moment où, pour venir en aide à notre agriculture, ce qu'on doit se proposer, ce n'est pas de réduire le prix d'achat payé par le consommateur, mais d'augmenter le prix de vente payé au producteur, force nous est de reconnaître que la question de l'amélioration de nos voies de transport intérieures ne peut avoir aucune influence sur le résultat cherché.

On ne saurait trouver de palliatif plus sérieux dans l'allègement de ce que l'on est convenu d'appeler les charges particulières de notre agriculture. Les Américains, nous dit-on, n'ont à payer ni

impôt ni rente de la terre. Je doute qu'il en soit ainsi et que l'état américain puisse alimenter son budget et, qui plus est, rembourser sa dette, sans faire contribuer à un titre quelconque la production agricole, qui est sa plus importante industrie. Admettons-le cependant et voyons ce qu'ont réellement d'onéreux et d'excessif les charges qui grèveraient, dit-on, notre agriculture.

Il y a toujours eu chez nous un impôt particulier qui de tradition restait impopulaire et dont la suppression était le thème habituel des candidats de popularité. Il y a trente ans, c'était l'impôt du sel, en fait celui de tous nos impôts qui rentrait le plus facilement, avec le moins de frais, qui pesait du poids le moins lourd sur l'alimentation publique. Mais il avait contre lui le souvenir des exactions des anciennes gabelles, et l'on a dû le supprimer au détriment du trésor, sans profit appréciable pour les classes pauvres qui ne se sont jamais aperçues de sa disparition. Aujourd'hui, pour des causes analogues, c'est l'impôt foncier qui a hérité des méfaits de l'impôt du sel, et bien peu de ceux qui en demandent la réduction se doutent peut-être de son peu d'importance réelle.

Sous l'ancien régime, quand l'impôt du sol était la ressource la plus certaine du budget, les gouvernemens ne cherchaient qu'à l'accroître, et une aggravation de taxe était habituellement le résultat le plus immédiat d'un nouveau règne. Depuis la révolution, les choses ont bien changé. Il est peu de gouvernemens nouveaux, et le nombre en est grand, qui se soient établis sans dégrever l'impôt foncier. La république de 1848 seule a fait exception, et l'impopularité de ses 45 cent. n'a pas peu contribué à la discréditer dans les masses. L'empire, mieux avisé, a débuté par un dégrèvement d'une trentaine de millions.

Somme toute, depuis un siècle, pendant que notre budget voyait quadrupler et quintupler ses charges totales, l'impôt foncier, seul réduit, de plus de moitié probablement, ne représente plus qu'un appoint fort insignifiant. Restreint aux propriétés non bâties, il ne figure pas pour plus de 118 millions au budget de 1881. Sa suppression complète, si elle était répartie en entier sur la production du blé, qui est de près de 120 millions d'hectolitres, n'en diminuerait pas le prix de revient de plus de 1 franc par hectolitre. Réparti, ce qui est plus logique, sur l'ensemble de la production agricole, dont le blé ne représente qu'un tiers, l'allègement obtenu n'irait qu'à 33 centimes par hectolitre. Ce n'est pas là, il faut l'avouer, ce qui pourrait améliorer notablement la situation agricole.

Cet impôt d'ailleurs ne pèse pas, comme celui du sel, plus particulièrement sur la classe pauvre, qu'on voudrait surtout soulager. Il

est, pour la majeure part, payé par les classes riches. Ajoutons que s'il ne s'est pas accru comme tous les autres impôts, s'il a été au contraire constamment réduit, il se trouve en fait, dans la plupart des cas, racheté par une foule de subventions que, sous des titres divers, l'état accorde aux populations rurales.

Ayant eu récemment la curiosité de vérifier le budget d'une commune d'importance moyenne, d'une population d'un millier d'habitans et d'une contenance de 1,500 hectares, je n'ai pas été peu surpris de voir que, sur une somme de 15,000 francs environ, mise à la disposition de l'administration municipale, moins de la moitié provenait des ressources directes de la commune et près de 8,000 fr. des subventions de l'état accordées pour les seuls services de l'instruction publique et des chemins vicinaux. Cette subvention était supérieure de près du double au principal de l'impôt foncier, qui ne s'élevait qu'à 4,700 francs pour toute la commune; et encore bien certainement plus de la moitié de cette somme est-elle payée par des propriétaires ne résidant pas dans la localité, bien qu'ils en supportent les charges particulières.

Le fait que je cite n'est pas une exception. Il se produit partout, et si, sur bien des points, la situation matérielle de nos populations rurales laisse encore beaucoup à désirer, c'est à tort qu'on croirait devoir l'attribuer au poids excessif de l'impôt. Il y a là une de ces vieilles erreurs consacrées par le temps, trop enracinée dans les esprits pour qu'il puisse être permis de la signaler et de la relever sans s'exposer à être traité de paradoxal par tant de gens qui ont intérêt à la maintenir. Il n'en est pas moins vrai que, loin de contribuer dans une proportion exagérée aux charges de l'impôt, les populations rurales absorbent et au-delà ce qu'elles donnent et sont en fait entretenues et subventionnées par les populations des villes, qui supportent seules les impôts directs les plus onéreux et la presque totalité des impôts indirects.

S'il est des économistes à idées généreuses qui cependant réclament la réduction de l'impôt foncier, il en est d'autres, à visées plus larges, qui ne prétendent à rien moins qu'à la suppression de la rente de la terre; comme si l'application d'un pareil principe ne devrait pas entraîner la ruine publique, l'annihilation de fait du capital foncier, qui ne peut avoir de valeur réelle et de raison d'être que s'il représente une valeur échangeable et productive de revenu, aux mains de celui qui la possède !

Les propriétaires du sol, par un excès d'abnégation et de désintéressement patriotique qu'on ne saurait exiger d'eux, s'entendraient-ils pour renoncer à toute rente, à tout revenu locatif de la terre qu'ils n'exploitent pas directement, que ce généreux abandon de leur part ne

diminuerait en rien le prix de vente des denrées; il n'aurait d'autre effet que de transmettre intégralement à des tiers, à des fermiers, le revenu délaissé par le propriétaire. Les terres sont en effet d'inégale valeur et produisent avec plus ou moins de frais la même denrée. Prenant pour terme de comparaison la culture la plus importante, celle du blé, on comprend parfaitement que, suivant la fécondité naturelle du sol, les frais de production de l'hectolitre doivent s'élever par gradation successive, suivant la classe, d'un minimum que je pourrais supposer de 10 francs à un maximum illimité, car il est des sols absolument infertiles qui ne restitueraient même pas la semence qu'on leur confierait.

Le producteur supposé libre de choisir la terre qu'il devra mettre en culture s'adressera de préférence à la meilleure d'abord, et successivement à celles de qualité inférieure jusqu'au moment où, le prix de revient se trouvant égal au prix de vente, il n'aurait plus que des pertes à éprouver au-delà. Si ce prix de vente, réglé par les besoins de la consommation, est de 20 francs par hectolitre, l'excédent constituant le bénéfice net de l'opération sera de 10 francs par hectolitre pour la terre de première qualité où les frais s'élèvent à 10 francs. Il ne sera que de 8 et 6 francs, etc. pour les terrains où les prix de revient sont de 12, 14 francs, etc. C'est cet excédent multiplié par le nombre d'hectolitres produits à l'hectare qui constitue en fait la rente de la terre, le prix de location que le propriétaire peut raisonnablement exiger du fermier.

La rente ne détermine pas le prix de vente de la denrée, mais elle en résulte; elle n'est pas cause, mais effet. Si, par le fait d'une moindre consommation ou d'une importation étrangère, le prix de l'hectolitre de blé baisse de 20 à 18 francs, la rente baissera nécessairement de 2 francs par hectolitre de blé sur les diverses classes de terres que nous avons supposées, jusques et y compris la dernière, qui, ne pouvant produire de blé à moins de 20 francs, restera nécessairement en friche.

En fait, dans la pratique, les choses ne se passent pas avec cette rigueur mathématique que suppose le fameux théorème de Ricardo, dont je viens de rappeler le principe théorique. Le blé n'est pas notre seule culture, et sa production ne saurait être prise pour unique terme de comparaison. Telle terre infertile, en ce sens qu'elle ne pourrait produire le blé au-dessous du prix de vente, n'en est pas moins susceptible de revenu net et, par suite, de rente pour son propriétaire en l'affectant à toute autre culture ou emploi agricole.

Mais, pris dans sa généralité, le théorème de Ricardo ne nous montre pas seulement de quelle chimérique utopie se bercent ceux qui voudraient résoudre les difficultés intérieures du problème agri-

cole de notre époque par une réduction arbitraire du prix de fermage; il nous permet surtout d'en apprécier les difficultés extérieures résultant de la concurrence américaine.

Les fermiers du Nouveau-Monde ont sur les nôtres ce premier avantage que, ayant devant eux une surface de terre illimitée, ils ne choisissent probablement que les meilleures, et c'est sur leur rendement qu'ils peuvent calculer leur prix de revient. Mais s'ils n'ont que peu ou point de rente à payer, ils ont, en revanche, à compter sur les frais de transport et de commission nécessaires pour envoyer leurs denrées lutter sur les marchés européens.

La moindre distance qu'elles aient à parcourir est de 8,000 kilomètres par voie de mer entre New-York et le Havre et de 3,000 kilomètres par voie de terre intérieure pour les états du centre, le Kansas, par exemple. En comptant sur un fret de 3/4 de centime par voie de mer, de 1 centime 1/2 par voie de terre, le transport d'une tonne ne saurait coûter moins de 90 francs, soit un peu plus de 7 francs par hectolitre de blé, devant représenter la prime dont jouit en fait notre production agricole au port de déchargement, ou, en d'autres termes, la rente proportionnelle dont les terres similaires aux terres américaines devraient jouir chez nous, si les autres frais de production étaient les mêmes dans les deux pays. Rapportée à une production moyenne de 25 à 30 hectolitres à l'hectare, la rente que pourraient payer nos fermiers serait de 175 à 200 francs par an, ce qui est un chiffre au moins égal et peut-être supérieur à celui de nos meilleurs sols.

La concurrence ne deviendrait réellement ruineuse pour les fermiers de nos bonnes terres que si les colons américains pouvaient, à qualité de sol égale, produire à meilleur marché qu'eux. C'est à ce point de vue surtout que la question mériterait d'être étudiée et qu'on doit regretter que nous ne puissions le plus souvent nous prononcer que sur des renseignemens très vagues, émanant de personnes qui, pas plus que celui qui écrit ces lignes, n'ont vu les choses sur les lieux.

Nous n'avons pas à faire intervenir ici l'épuisement du sol, sur lequel je me réserve de revenir plus loin, puisque nous ne comparons que des terres similaires supposées des deux parts de première qualité, pouvant produire 25 à 30 hectolitres de blé à l'hectare, résultat qui est obtenu dans les bons sols de nos provinces voisines de la Manche, plus particulièrement exposées à la concurrence, et qui ne paraît être dépassé nulle part en Amérique.

Les élémens de comparaison devraient porter surtout sur les frais généraux et particuliers de la culture. La main-d'œuvre, directement payée à l'ouvrier, est incontestablement plus élevée en Amé-

rique que chez nous, mais on ne saurait douter qu'elle n'y soit mieux utilisée et que les autres frais n'y soient incomparablement moindres. Opérant sur de vastes étendues de terrain, à l'état de nature, que la main de l'homme n'a pas arbitrairement morcelés, les Américains ont pu constituer l'usine agricole avec tous les perfectionnemens, toutes les simplifications de travail qu'a déjà réalisés chez nous l'industrie manufacturière. Décuplant la force de l'homme qui les dirige, les machines agricoles, employées sur la plus grande échelle, leur permettent de réaliser avec une merveilleuse rapidité des résultats que nous n'obtenons qu'au prix de coûteux et pénibles efforts. Là surtout est la cause de la supériorité du fermier américain, qui lui permet non-seulement de racheter la différence des frais de transport qu'il a à supporter pour atteindre nos marchés, mais encore de réaliser un surcroît d'économie de prix de revient qui peut rendre toute concurrence impossible de notre part. Là est le véritable danger qui menace notre production nationale, d'autant plus redoutable que, dans l'état de la propriété chez nous, il paraît plus difficile de le combattre.

I.

Au point de vue pratique comme au point de vue théorique, notre agriculture a sans doute réalisé d'incontestables progrès depuis le siècle dernier; mais combien les résultats obtenus sont minimes si on les compare à ceux de l'industrie manufacturière substituant l'usine et son merveilleux outillage au stérile et pénible labeur individuel de l'ouvrier des temps passés! Le moindre métier de filature, avec ses innombrables broches échelonnées, conduit par une seule femme, file plus de laine ou de lin en un jour que ne pouvait en filer à la quenouille toute la population féminine d'un village il y a cinquante ans. Les marteaux-pilons, les laminoirs de nos grandes forges, préparent plus de fer que n'auraient pu en ouvrer cent forgerons frappant à tour de bras sur leur enclume primitive.

Nos laboureurs disposent de meilleures charrues achetées à meilleur marché. Dans quelques grandes fermes, on a appris à se servir de quelques machines, faucheuses, moissonneuses, économisant les trois quarts (et parfois plus) de la main-d'œuvre. Grâce à ces perfectionnemens, l'agriculture a pu se maintenir et payer la main-d'œuvre beaucoup plus cher qu'autrefois sans augmenter notablement ses prix de vente pour les denrées les plus essentielles, telles que le blé, à la condition toutefois d'être encouragée, favorisée, de voir incessamment réduite sa part proportionnelle dans la charge commune des impôts. L'impôt foncier, je viens

de le rappeler, a été réduit à une somme minime, restituée en fait sous une autre forme aux populations rurales, tandis que les autres impôts s'accroissent d'un poids d'autant moins lourd pour ceux qui les supportent, qu'ils sont en fait plus élevés.

La cause la plus certaine de cette infériorité relative de notre production agricole, que la concurrence américaine nous a révélée, qu'on ne saurait lui attribuer, provient uniquement de ce que, si nous avons pu emprunter aux Américains une partie de leur outillage, nous n'avons pu constituer comme eux l'usine agricole, le milieu dans lequel cet outillage doit fonctionner pour pouvoir produire tous ses bons effets.

L'usine manufacturière, si considérable que soit sa production, n'exige qu'une surface de terrain limitée, renfermée dans l'étroite enceinte d'une clôture, où l'on peut entasser les productions naturelles d'une province entière et organiser les forces mécaniques nécessaires pour les transformer en produits ouvrés d'un ordre supérieur : minerais en barres de fer, barres de fer en engins de toute sorte, laine ou coton en étoffes, blé en farine ou en pain. L'usine agricole correspondante ne saurait s'adapter dans un aussi faible espace. Elle doit englober nécessairement toute la surface du terrain à cultiver. Pour qu'elle puisse fonctionner avec toute l'économie possible de frais généraux, dans les meilleures conditions de rendement des machines les plus perfectionnées, il est nécessaire qu'elle embrasse, non les 50 ou 100 hectares de sol morcelé qui forment en général le domaine de nos plus grandes fermes, mais quelque chose de correspondant à ces vastes exploitations agricoles du Nouveau-Monde, où des milliers de têtes de bétail paissent en liberté sous la garde de quelques surveillans, dans des enclos aussi grands que des provinces; à ces champs de blé sans limites qui, dans les régions de l'Ouest américain, produisent les céréales par 10,000 et 100,000 hectolitres. De pareils résultats de simplification dans les dépenses ne sauraient jamais être réalisés chez nous. Nos plus grandes fermes ne pourront jamais s'en rapprocher que de très loin, et les petites exploitations y resteront complètement étrangères. Pourra-t-on y arriver un jour par l'association groupant les terres éparses d'un grand nombre de propriétaires, supprimant révolutionnairement ces limites enchevêtrées qui morcellent à l'excès notre sol cultivable, fondant en une seule exploitation générale vingt exploitations partielles?

Comme exemple d'association agricole, on pourrait citer les fruiteries de la Suisse et de quelques-unes de nos provinces de l'Est; mais on ne saurait espérer voir de tels résultats se généraliser sur une grande échelle. Quelques propriétaires pourront bien sans doute

s'associer pour traiter, conserver ou vendre certains produits agricoles, plus rarement peut-être pour acheter et employer en commun quelque machine perfectionnée d'un prix trop élevé pour chacun d'eux; mais l'esprit d'association n'ira jamais jusqu'à leur faire abdiquer leur initiative individuelle, les faire renoncer à ce droit absolu du propriétaire seul maître chez lui, qui a plus de prix à leurs yeux que le produit même de la propriété.

Supposât-on d'ailleurs aux propriétaires des sentimens qu'ils n'auront jamais, que l'association appliquée à la culture même du sol présenterait encore d'inextricables difficultés, par suite de l'obligation qui subsisterait toujours de tirer un parti quelconque de l'outillage actuel, des bâtimens, chemins, digues, canaux d'irrigation ou d'égouttage, travaux de toute nature représentant un capital considérable qu'on ne saurait vouloir sacrifier et qui cependant serait plutôt une gêne qu'une ressource réelle pour un système tout différent d'exploitation.

Les diverses branches de notre industrie manufacturière, longtemps en retard chez nous, sont, il est vrai, parvenues à lutter contre la concurrence étrangère et à vivre de leur vie propre en dehors de toute subvention de l'état. Mais elles n'y sont parvenues qu'à la longue, après de pénibles tâtonnemens, de coûteux essais qui, bien souvent, ont ruiné les premiers exploitans avant d'enrichir ceux qui leur ont succédé. Une pareille perspective n'a rien de bien séduisant, et on comprend qu'elle donne à réfléchir aux propriétaires auxquels on voudrait proposer prématurément des réformes trop radicales.

A défaut de l'association directe des propriétaires sur lesquels on ne saurait compter, on pourrait peut-être fonder quelques espérances sur l'extension du fermage permettant à un seul exploitant de grouper un grand nombre de parcelles éparses en une seule exploitation, et de leur appliquer des procédés de culture plus simples que ceux qui sont usités de nos jours. La situation de ces fermiers ne prenant la terre qu'à court bail, gênés dans une foule de détails, resterait toujours très inférieure à celle des grands producteurs américains, et il ne leur serait jamais permis de réaliser les mêmes économies de frais généraux. Prenons par exemple une machine agricole de quelque importance, une batteuse qui, avec son moteur, coûte de 10 à 12,000 francs et peut produire journellement 150 à 200 hectolitres de blé, avec une équipe de douze à quinze bons ouvriers. Il est évident qu'une telle machine ne peut fonctionner dans de bonnes conditions économiques si elle n'est pas utilisée pendant une campagne de deux à trois mois, correspondant à une production de 10 à 12,000 hectolitres de blé au moins. En

Amérique, cette production étant obtenue et même dépassée par bon nombre d'exploitans, et les frais généraux se répartissant sur une longue durée de travail, la dépense du battage par hectolitre ne dépassera pas 60 c. à 70 c. Nos plus grandes fermes produisant rarement plus de 1,000 à 2,000 hectolitres de blé, aucun de nos fermiers ne pourrait acheter et faire fonctionner une telle machine pour son usage exclusif. Ils devront presque tous s'adresser à des entrepreneurs de battage, qui, obligés à de fréquens déplacemens, désirant amortir rapidement les frais d'achat de leur machine, demanderont rarement moins de 2 francs par hectolitre; et encore le fermier ne pourrait-il profiter de cet avantage que s'il a au moins de 2 à 300 hectolitres de grains. L'entrepreneur ne saurait se déplacer à moins. Tous les producteurs qui seront au-dessous de ce rendement, et c'est le plus grand nombre, continueront à se servir de leurs procédés primitifs de battage, faisant revenir l'opération à 4 ou 5 francs.

En résumé, nous pourrons conclure de ce qui précède que, tout compte fait, nos grandes fermes, disposant d'une assez grande étendue de bonnes terres pour pouvoir se servir d'un outillage perfectionné, pourront soutenir la lutte contre les producteurs américains. Elles auront toujours à leur profit la différence des frais de transport représentant une prime de 7 à 8 francs par hectolitre, suffisante pour maintenir aux bonnes terres une valeur locative ne s'éloignant pas trop des conditions actuelles du prix de rente. Mais pour les petites exploitations, si nombreuses chez nous, et, d'une manière plus générale, pour toutes les terres de qualité inférieure à la moyenne, les conditions relatives de culture seront de plus en plus mauvaises, et l'on doit s'attendre à voir retourner à l'état de friches incultes celles qui ne sauraient donner de produits rémunérateurs.

Cette situation d'un pays dans lequel le dépérissement de l'agriculture locale coïncide avec la prospérité générale la plus grande en apparence n'est pas sans exemple. Un fait analogue s'est produit pour l'Italie au moment de la plus grande puissance de l'empire romain, pour l'Espagne à la suite de la découverte du Nouveau-Monde. Aujourd'hui plus que jamais, grâce aux facilités nouvelles des voies de communication, un peuple qui, en même temps qu'il exercerait au dehors une grande prépondérance politique, saurait, par son commerce ou son industrie, se créer de grandes sources richesses, pourrait se maintenir longtemps en tirant du dehors une part plus ou moins grande des denrées agricoles nécessaires à son alimentation. C'est ce qui se passe aujourd'hui plus encore en Angleterre que chez nous. Cette situation se justifie peut-être chez nos

voisins, dont le nombre s'accroît chaque année par une reproduction progressive, indice certain que les ressources matérielles ne leur font pas défaut. Elle s'excuserait beaucoup moins bien chez nous, où la population reste stationnaire et où la production industrielle est loin d'avoir atteint les mêmes développemens qu'en Angleterre; et nous ne saurions sans une coupable indifférence nous résigner à une décadence agricole qui serait probablement, comme elle l'a été pour Rome et pour l'Espagne, le prélude d'une décadence politique.

Nous devons faire tous nos efforts pour combattre le mal qui nous menace. Nos hommes d'état, nos représentans ne s'y épargnent pas. En dehors du rétablissement des anciens droits protecteurs qu'on n'ose pourtant proposer, il n'est pas de dégrèvemens, de subventions de toute espèce qu'on ne prodigue à l'agriculture, et cela sans grands résultats. On ne saurait, en effet, considérer comme bien sérieuse une prospérité factice qui ne repose que sur une exonération des charges budgétaires analogue à celle dont jouit aujourd'hui l'agriculture. Pour qu'une industrie soit réellement vivace, il faut non-seulement qu'elle puisse se suffire à elle-même, faire vivre dans une certaine abondance ceux qui y prennent part, mais encore concourir au bien-être des autres et supporter largement la part des charges communes de la société. Or telle n'est pas la situation actuelle de notre industrie agricole. On m'accusera peut-être de soutenir un paradoxe, tant les idées du passé ont de force à cet égard; mais je crois pouvoir affirmer que si, du grand propriétaire au dernier des laboureurs, on pouvait faire le compte de chacun en produit et dépense, on arriverait nécessairement à trouver, pour cette classe si importante de citoyens, qui représente chez nous près des deux tiers de la population, un déficit considérable qui doit être nécessairement comblé par les bénéfices réalisés d'autre part.

La statistique nous donne d'ailleurs à ce sujet des chiffres qui, sans avoir une valeur bien rigoureuse, n'en précisent pas moins ce que je viens d'avancer. Tandis que la population agricole, s'élevant à plus de 20 millions de personnes, mettant en œuvre un capital énorme que l'on ne saurait estimer à moins de 100 milliards, réalise à peine 6 ou 7 milliards de produits réels (1), soit moins de

(1) Ce chiffre est notablement inférieur à celui des statistiques officielles, qui partent d'une base fausse, en comptant comme produits réels des matières qui, devant être employées dans la ferme même, comme les pailles, les fourrages et les grains entrant dans la nourriture du bétail, ne sont, si l'on peut s'exprimer ainsi, que des valeurs d'ordre, une sorte de capital de roulement qui se consomme et se reproduit, mais ne saurait être considéré comme gain. On ne doit compter comme tel que les denrées alimentaires : viandes, céréales, vins, etc., consommées par le producteur et ses agens ou réellement vendues par lui, et les matières livrées à l'industrie telles que les textiles, les plantes tinctoriales, les sucres, etc.

300 francs par tête, l'industrie manufacturière, occupant au plus trois millions de personnes, produit 15 milliards, près du double, soit 5,000 francs par tête au lieu de 300.

Il y a là un état de choses défectueux, une disposition fâcheuse contre lesquels il est temps de réagir plutôt que de vouloir nous en dissimuler la gravité. Du moment où une population de plus de 20 millions d'âmes, exclusivement affectée à la production agricole, ne peut assurer notre existence animale à aussi bas prix que le fait en Amérique une population certainement deux ou trois fois moins considérable, qui, en même temps qu'elle suffit aux besoins d'un peuple déjà plus nombreux, inonde encore nos marchés de l'excédent de ses produits, il est évident qu'une telle agriculture est dans une voie mauvaise, qu'il est plus nécessaire de la réformer que de la protéger.

Le but de cette réforme est facile à définir : il faut produire beaucoup plus et avec moins de bras, il ne suffit pas d'augmenter le rendement, il faut encore que la main-d'œuvre agricole soit mieux rémunérée, et c'est ce qui n'est pas possible chez nous en l'état actuel des choses.

La proportion de la population occupée aux travaux des champs varie beaucoup suivant l'état social des peuples. Dans nos vieilles civilisations qui, à leur début, n'avaient d'autre luxe que la satisfaction, insuffisante pour le plus grand nombre, des exigences de la vie animale, cette proportion était très considérable. Tous les bras valides étaient occupés à la culture, l'unique industrie du moment. A mesure que la civilisation se développe, d'autre besoins se créent, d'autres industries s'établissent, réclamant une main-d'œuvre qui peu à peu est enlevée à la population rurale. Cette transformation s'opère chez nous lentement, bien que beaucoup trop vite, au dire de certains économistes qui déplorent la dépopulation des campagnes, faute d'avoir compris que c'est une des nécessités de notre époque. Dans les sociétés nouvelles qui s'organisent de toutes pièces sur un sol vierge, la répartition s'établit d'elle-même sur des bases beaucoup plus rationnelles. La population des villes ne dépasse pas en France le tiers de la population totale. Elle est de plus des deux tiers en Amérique et en Australie, et c'est vers cette proportion que nous devons tendre; je dirai plus, au-dessous de laquelle nous devrions descendre si nous ne voulons nous trouver en retard sur nos rivaux. Les jeunes peuples ayant proportionnellement plus de bonnes terres à leur disposition, l'exploitation agricole leur est indiquée comme l'industrie d'exportation la plus naturelle. Leur population rurale devrait être proportionnellement plus grande. C'est précisément l'inverse qui a lieu, et des deux parts l'équilibre normal doit tendre à s'établir.

Nous venons de voir que la supériorité relative des producteurs américains, assez grande pour compenser les frais énormes du transport de leurs denrées à des distances de 12,000 à 15,000 kilomètres, résultait surtout de ce que, libres de choisir le terrain de leur exploitation agricole et de ne traiter que les terres naturellement fertiles, ils ont pu, en outre, installer leur exploitation, leur usine agricole sur des bases assez larges et dans des conditions assez uniformes pour diminuer les frais généraux et leur permettre de recourir à des engins perfectionnés utilisant le mieux possible la main-d'œuvre réduite dont ils disposent. Or n'est-il pas évident que, si nous pouvions instantanément disposer des mêmes ressources, trouver chez nous, sans aller les chercher dans les plaines du Texas ou du Nouveau-Mexique, d'immenses étendues de terres en friche, de qualité supérieure, n'attendant que la main de l'homme pour produire bestiaux et récoltes de toute sorte, nous saurions en tirer aussi bon parti que nos concurrens, en recourant aux mêmes méthodes de culture; et que, bénéficiant en outre de la prime des frais de transport, nous pourrions, en fait, fermer notre marché aux produits étrangers, sans recourir aux mesures fiscales des droits protecteurs auxquels répugne notre bon sens économique?

On me dira sans doute que ce n'est là qu'un rêve chimérique; que, si nous pouvons, comme on l'a parfois conseillé, chercher à trouver au dehors, dans quelque colonie lointaine, des terres meilleures que les nôtres, nous ne saurions les faire miraculeusement surgir dans les étroites limites de notre territoire. Rien cependant n'est plus pratiquement vrai, en ce sens que, si nous ne pouvons augmenter la surface de notre sol, il ne dépend que de nous d'en changer presque partout la nature, de supprimer les non-valeurs, de substituer à la plupart des terres mauvaises ou médiocres, que nous nous efforçons, faute de mieux, de mettre en culture à grands frais, une égale quantité de terres éminemment fertiles, aptes à la production de toutes les denrées alimentaires sur lesquelles nous pourrons adapter les procédés rapides et économiques de la culture américaine.

Tel est le but de la théorie des alluvions artificielles, sur laquelle je me permets d'appeler à nouveau l'attention du public. Lorsque je la produisis pour la première fois, il y a près de vingt ans, elle fut accueillie avec une curiosité méfiante. Aucune autre objection ne m'a jamais été faite que celle de l'immensité des résultats qu'elle promettait, auxquels la raison irréfléchie se refusait à croire; quelques-uns même redoutaient ces résultats plus qu'ils ne les désiraient, en prévision des bouleversemens considérables que le succès de l'entreprise aurait nécessairement entraînés dans notre situation

économique et la répartition actuelle des fortunes, terreur moins fondée que jamais aujourd'hui, car si, par la force des choses, notre agriculture locale doit nécessairement se défendre contre une redoutable concurrence, mieux vaudrait, l'on doit en convenir, que cette concurrence lui fût faite par des producteurs nationaux que par des producteurs américains.

Malgré l'incrédulité ou les doutes du plus grand nombre, la question des alluvions artificielles n'en parut pas moins assez sérieuse à ses débuts pour que quelques bons esprits n'aient pas hésité à s'y arrêter. A deux reprises différentes, j'ai pu croire que mes idées, favorablement accueillies dans leur application pratique à la fertilisation des Landes, allaient se réaliser, sous le patronage de la Société de crédit mobilier d'abord, et plus tard sous celui de l'empereur.

Des circonstances fortuites, qu'il est inutile de rappeler ici, ont paralysé ces bonnes dispositions. Peu après sont survenus nos désastres militaires, et, frappée de ce discrédit qui s'attache forcément aux choses dont on a cessé de parler, l'affaire est tombée dans un oubli immérité dont je crois devoir essayer de la faire sortir.

Au moment où, substituant son initiative publique à l'initiative privée, l'état s'efforce de multiplier des travaux publics d'une utilité contestable en vue surtout d'assurer le placement des capitaux de l'épargne, il ne saurait leur trouver un meilleur emploi que dans une série d'entreprises nouvelles, qui, en même temps qu'elles donneraient immédiatement des produits largement rémunérateurs, auraient ce résultat, bien autrement important, de résoudre le problème de la transformation de notre agriculture, qui, seule, peut assurer notre indépendance économique et nationale.

L'importance du sujet justifiera, je l'espère, les développemens de ce long préambule. Ils me permettront d'ailleurs de traiter avec beaucoup moins de détails l'objet essentiel de cette étude : la théorie générale des alluvions artificielles et son application particulière à la fertilisation des landes de Gascogne.

II.

La terre végétale a un double rôle à remplir. Elle doit servir de support aux plantes, dont elle fixe profondément les racines dans le sol, en même temps que de creuset dans lequel s'élaborent et se distribuent les substances et sucs nourriciers nécessaires à leur alimentation. Au point de vue physique, elle doit être assez meuble et assez divisée pour permettre la propagation lointaine des racines, assez poreuse pour absorber et retenir l'humidité atmosphérique,

assez perméable pour permettre l'écoulement inférieur de l'excédent d'eau pluviale. Au point de vue chimique, elle doit fournir directement les substances minérales qui entrent dans la constitution des tissus végétaux.

Les plantes puisent, dans le sol par leurs racines, dans l'atmosphère par leurs feuilles, les principes ou engrais nécessaires à leur développement.

Ces principes volatils ou minéraux sont nombreux et complexes; mais le plus grand nombre constituent une sorte de fonds de réserve, se maintenant indéfiniment sans perte sensible, soit dans les dépouilles végétales qui pourrissent sur place après l'enlèvement des récoltes, soit dans les fumiers résultant des déjections animales et des déchets végétaux, soigneusement recueillis et utilisés dans une bonne exploitation agricole. Dans le cas particulier où l'on n'exporte comme produit que de la viande et des céréales, on n'a, en realité, à tenir compte que des deux élémens ou engrais essentiels qui doivent être remplacés au fur et à mesure de l'exportation : le principe de la chair musculaire, ou protéine azotée, qui est originairement fourni par l'atmosphère, et le principe osseux ou phosphaté, qui vient nécessairement du sol.

Cette dernière substance ne pouvant se reproduire à l'état naturel que par la lente décomposition des phosphates minéraux contenus dans le sol, les terres végétales qui n'en sont pas suffisamment pourvues, peuvent s'épuiser à la longue, après avoir porté un plus ou moins grand nombre de récoltes de plantes alimentaires, et cet épuisement, lorsqu'il vient à se produire, ne comporte d'autre remède que l'importation artificielle de nouveaux engrais phosphatés.

Il en est autrement du principe azoté ou protéine. L'atmosphère le fournit indéfiniment, mais en quantités très petites et variables suivant la nature du végétal et plus encore suivant la durée de la végétation. Autant que j'ai pu m'en rendre compte, en contrôlant par mes observations personnelles les rares données de la science agronomique à cet égard, on peut admettre que cette quantité de protéine fournie par l'atmosphère, que j'appellerai l'engrais normal, s'élève à peine à 100 kilogrammes par hectare cultivé en céréales, atteint 200 kilogrammes pour les prairies permanentes ordinaires et dépasse même ce chiffre pour certaines productions fourragères telles que la luzerne.

Une bonne récolte de blé en bon sol, à raison de 25 hectolitres à l'hectare, représentant 300 kilogrammes de protéine dont 100 seulement sont fournis par l'atmosphère, doit nécessairement emprunter l'excédent à la réserve d'engrais contenu dans le sol. Les récoltes

de céréales ne pourraient donc se continuer longtemps sur un même champ sans amener son prompt épuisement en protéine. On peut remédier de deux manières à cet épuisement momentané du sol : par la méthode primitive des jachères qui, laissant un an sur deux le terrain à l'état de production herbacée naturelle, lui permet de renouveler l'excédent de protéine nécessaire pour nourrir la récolte de blé suivante; par la méthode plus perfectionnée des assolemens, dans laquelle, cultivant toujours la terre, mais ne lui faisant produire en moyenne qu'un blé d'exportation tous les trois ans, contre deux récoltes qui ne donnent lieu à aucune déperdition sensible de protéine, on concentre par la fumure, sur chaque tiers successif de la propriété, la totalité de l'engrais normal que l'atmosphère fournit annuellement à son ensemble.

De ces deux méthodes, la dernière est considérée comme constituant un progrès trop réel pour qu'on puisse mettre en doute sa supériorité de production ; mais elle exige plus de soins, de détails, et par-dessus tout de frais de main-d'œuvre. La première est plus simple, plus expéditive, plus appropriée aux exigences d'un pays neuf où la main-d'œuvre est rare. C'est probablement la seule à laquelle aient recours les fermiers américains, et leur exemple nous prouve qu'elle ne laisse pas que d'être productive quand elle est largement appliquée sur des terres de bonne qualité et sous un climat favorable. Ces conditions de sol et de climat sont les seules auxquelles puissent s'appliquer les chiffres qui précèdent. Si le climat fait défaut, si la sécheresse, par exemple, est permanente, les meilleures terres restent infertiles comme dans le Sahara. Mais le climat ne suffit pas. La qualité naturelle du sol est tout aussi essentielle à la production végétale. Une bonne terre réunissant toutes les qualités physiques et chimiques que je viens d'énumérer, en même temps qu'elle reçoit en moyenne et peut exporter sans s'appauvrir 150 kilogrammes de protéine, met en œuvre et peut transformer en produits utilisables jusqu'à dix fois ce poids d'engrais antérieurement accumulés. Une mauvaise terre, au contraire, non-seulement ne recueille pas sa proportion normale d'engrais atmosphériques, mais peut perdre sans les utiliser les engrais étrangers qu'on lui aurait confiés.

Un être vivant consomme pour sa nutrition annuelle environ son poids de protéine, soit 50 kilogrammes pour l'espèce humaine. Un hectare de terre de bonne qualité recueillant et utilisant l'engrais normal de l'atmosphère peut produire annuellement 150 kilogrammes de protéine assimilable, en blé, viande ou autres denrées. Notre alimentation nationale pourrait donc être desservie par le produit de 12 millions d'hectares. Du moment où une surface quatre

ou cinq fois plus grande n'y suffit pas, nous devons en conclure que la majeure partie de notre sol est composée de terres de qualité inférieure. Si l'on représentait par une teinte particulière les terres de première classe qui, recueillant la totalité de l'engrais atmosphérique, peuvent produire, suivant la rotation de l'assolement, 25 à 30 hectolitres de blé, ou nourrir 2,000 kilogrammes de bétail vivant au pâturage par hectare, on les verrait, aussi rares que les oasis cultivables à la surface du Sahara, s'étendre en lanières étroites le long de nos cours d'eau ou en taches éparses sur quelques régions privilégiées.

Les terres végétales ont à peu près toutes la même origine géologique. Elles proviennent de formations minérales, broyées, triturées par l'action mécanique des eaux courantes le plus souvent, et, sur quelques points, par celle des glaciers. Leurs caractères distinctifs sont faciles à reconnaître. En mettant un fragment de terre en suspension dans l'eau, on peut très rapidement le séparer par la lévigation en deux composantes essentielles; une matière inerte, le plus habituellement un sable quartzeux, qui reste au fond du vase, et un limon en suspension qui s'écoule avec les eaux de lavage. C'est la proportion relative et la composition minérale de ce limon qui caractérisent surtout la nature et la qualité de la terre végétale.

Deux composantes analogues, ou pour mieux dire identiques, se retrouvent dans les troubles que charrient les cours d'eau torrentiels, en temps de crue, et dont les dépôts constituent en tout lieu sur leurs rives nos terres de meilleure qualité. Il ne faut toutefois pas confondre l'alluvion fertile avec le limon, sans y comprendre le sable ou matière inerte qui doit nécessairement en faire partie. Le limon pur ne constitue pas plus la bonne terre végétale que la chaux pure ne constitue le mortier. Dans les deux cas, il est nécessaire de faire intervenir pour une forte part la matière inerte, divisante, sans laquelle le sol arable, trop compact et homogène, resterait imperméable à l'eau en temps d'humidité et se fendillerait en temps de sécheresse,

Si les alluvions que la Durance, l'une de nos rivières les plus limoneuses, laisse déposer sur ses rives, constituent en général par elles-mêmes des terres immédiatement fertiles et cultivables, on doit l'attribuer à ce que, par le fait de la permanence du courant affaibli sur la surface de dépôt, les sables de fond se mélangent aux limons de surface. Mais quand les eaux puisées à la surface et débarrassées de leur sable par un long parcours dans des canaux à faible pente ne laissent déposer que du limon pur, comme il arrive dans les bassins de décantation du canal de Marseille, les terrains qui en résultent sont complètement infertiles et ne peuvent être rendus cultivables qu'à grands frais, à grand renfort d'engrais

pailleux suppléant au sable, à la matière divisante qui leur fait défaut. En revanche, si le limon, sur une épaisseur convenable, ne peut à lui seul constituer une bonne terre végétale, répandu en couche mince, même sur des limons anciens de même origine, il exerce sur eux une action fécondante incontestable, qui est due, non pas à la quantité totale d'élémens minéraux utiles que ces limons renferment, mais à la proportion relative de celles de ces substances qui ont été rendues assimilables par l'action mécanique du transport.

En dehors de cette valeur accidentelle des alluvions récentes, qui a pourtant son importance, la valeur relative d'une terre végétale résulte surtout de la variété de composition chimique du limon minéral qui la compose. Au point de vue pratique, ces élémens chimiques indispensables peuvent être considérés comme se trouvant généralement en quantité suffisante dans les deux élémens actifs les plus essentiels des limons, qui sont l'argile et le calcaire marneux. L'argile provenant de la désagrégation des feldspaths naturels apporte avec elle en effet la silice, l'alumine, le fer, la potasse, etc. Le calcaire marneux produit par la trituration des calcaires sédimentaires contient, avec la chaux, les phosphates, les sulfates, la magnésie, le chlorure de sodium, etc.

Je crois donc pouvoir dire en thèse génerale que *la terre végétale est un mélange en proportions variables d'un limon argilo-calcaire et de sable quartzeux ou toute autre matière inerte, ayant les mêmes propriétés divisantes.*

Tous les terrains meubles qui contiennent ces trois élémens en quantité convenable constituent, ou sont susceptibles de constituer par le fait de la culture, de bonnes terres végétales. Toute terre à laquelle manque un de ces trois élémens, principalement l'argile ou le calcaire marneux, ne peut devenir végétale que tout autant qu'on lui apporte du dehors le complément minéral qui lui fait défaut. Telle est en fait l'explication de la pratique du marnage, qui a pour but de suppléer à l'insuffisance de la partie limoneuse de certaines terres par l'apport de la marne, formation géologique plus ou moins ancienne, qui n'est autre chose qu'un limon argilo-calcaire. On conçoit toutefois que l'opération du marnage, limitée par les frais d'entretien et de transport à l'emploi de 30 ou 40 mètres au plus de marne par hectare, ne peut avoir que des effets incomplets et temporaires; qu'il en serait tout autrement si, sans avoir égard à la distance, on pouvait marner à beaucoup plus haute dose, et pardessus tout choisir la marne, au lieu de la prendre au hasard, pour fournir plus expressément au sol l'amendement minéral qui aurait été reconnu lui faire surtout défaut. Tel a été le point de départ de la

théorie des alluvions artificielles, dont je viens rappeler ici les principes généraux.

Les bonnes terres végétales doivent pour la plupart leur origine à l'action des eaux courantes. En tout cas, les troubles charriés par nos torrens contiennent habituellement les trois grandes composantes du sol végétal : le calcaire marneux et l'argile à l'état de limons en suspension dans la masse du courant, la matière inerte à l'état de sables quartzeux, entraînés par glissement et frottant sur le fond du lit.

La géologie nous apprend que la surface du sol en France se compose pour plus de moitié de terrains sédimentaires, diluviens ou glaciaires, formés par les dépôts de matières minérales charriées par les courans permanens ou accidentels qui, à diverses époques, ont remanié la surface du globe. Toutefois le dépôt de ces élémens minéraux s'est rarement effectué dans les conditions de mélange intime nécessaires pour constituer les terres végétales de premier ordre. — Sur certains points, la dispersion d'un courant diluvien, se produisant à son débouché sur de larges plaines, a amené le dépôt des fragmens minéraux qu'il charrie à l'état de cailloux et galets n'ayant subi qu'une trituration incomplète, constituant ces immenses étendues de plaines caillouteuses dont la Crau de Provence est le type le mieux accentué, mais qui se reproduisent en tant d'autres lieux sous une forme moins caractérisée. D'autres fois les sables et limons ayant été projetés pêle-mêle dans une grande masse d'eau au repos ont subi un phénomène contraire de lévigation qui a dû entraîner les limons à la mer et ne laisser à la surface du sol que les épaisses couches de sable inerte qui, en Gascogne, en Sologne et sur tant d'autres points, constituent d'immenses étendues de terrains impropres à toute culture régulière.

Il est en général assez facile au géologue de déterminer le point de départ originaire des matières minérales dont le dépôt a constitué le sol. Des convulsions géologiques postérieures ont parfois interrompu la continuité de ces formations; mais, pour les plus récentes qui sont précisément les plus nombreuses et les plus étendues, la continuité subsiste le plus souvent, et une ligne de faîte non interrompue rattache les formations des plateaux inférieurs et des vallées d'un même bassin aux gorges de montagne qui leur ont originairement donné naissance. Rien ne paraît dès lors plus naturel, et la théorie des alluvions artificielles n'est pas autre chose que de remonter aux sources primitives pour reconstituer les terrains incomplets ou épuisés au point de vue agricole, en établissant des torrens artificiels qui, partant des montagnes et suivant les pentes naturelles des lignes de faîte, viendront apporter en chaque point du bassin

sédimentaire la quantité d'alluvion nécessaire pour en régénérer le sol végétal.

L'installation et la mise en jeu d'un torrent artificiel doivent comprendre quatre opérations distinctes : l'alimentation régulière du torrent, la désagrégation des matières minérales devant constituer l'alluvion, le transport du limon végétal, son répandage à la surface du sol à fertiliser.

Il ne s'agit point ici d'une irrigation ordinaire qui n'a d'utilité qu'en été et en temps de sécheresse. L'opération que nous avons en vue peut se faire en tout temps, supporter des chômages plus ou moins longs, sans autre inconvénient que celui d'un ralentissement de travail utile. On trouvera toujours, sans nuire à aucun intérêt existant, les quantités d'eau nécessaires si l'on veut se borner à les dériver seulement aux époques de surabondance. Les régions de montagne sont en général sujettes à des pluies fréquentes. Les cours d'eau qui les sillonnent ont alors un débit considérable, suffisant pour alimenter pendant plusieurs mois consécutifs des dérivations qui seront amenées à peu de frais sur les massifs sédimentaires les plus élevés étagés sur les flancs de la chaîne principale.

Ces dérivations fourniront la force motrice nécessaire aux divers effets mécaniques, de désagrégation, de transport et de répandage.

Les matières minérales à employer seront choisies de préférence parmi les couches d'argile et de marne déjà meubles et à demi désagrégées. Leur éboulement pourra être obtenu de plusieurs manières. Il y a quinze ans, j'avais indiqué comme devant donner des résultats avantageux, confirmés par l'expérience pratique, la méthode d'abatage au jet d'eau employée dans des circonstances analogues par les mineurs américains pour soumettre au lavage les terrains aurifères de la Californie. Plus récemment de nouvelles études m'ont amené à proposer de préférence un procédé différent, celui des galeries d'effondrement, sur lequel je donnerai plus loin quelques détails qui, en même temps qu'il assure la désagrégation prompte et facile des terrains meubles, permet de donner à la fouille produite telle forme qu'on peut désirer, notamment celle d'un bassin fermé, pouvant être transformé, sans nouveaux frais, en réservoir d'approvisionnement d'une solidité à toute épreuve; résolvant du même coup le problème de l'aménagement et de la régularisation de nos cours d'eau et celui des alluvions artificielles.

Les matières minérales disloquées, désagrégées par l'un ou par l'autre de ces procédés, c'est encore à l'action mécanique des eaux courantes qu'on aura recours pour les triturer, les broyer, les amener à l'état de division et de mélange nécessaire à la production de bonnes terres végétales. A cet effet, tous les débris d'éboulement

mêlés avec les eaux qui les ont entraînés, seront reçus dans un canal broyeur à forte pente, muraillé sur ses parois, pavé en matériaux résistans à son plafond, — dans lequel s'opérera un premier débourbage ayant pour effet de mettre en suspension les limons argilo-calcaires et de les séparer des galets, cailloux et sables quartzeux. Une sorte de tamisage opéré sur des grilles de fer inclinées projettera les substances caillouteuses en des emplacemens convenablement choisis dans le lit des ravins avoisinant la ligne de faîte. Des bondes de fond manœuvrées de temps à autre avec intelligence permettront d'éliminer également les sables quartzeux. Les eaux limoneuses, ainsi débarrassées de toute matière inerte, continueront leurs cours dans un canal muraillé de section régulière, suivant la pente uniforme ou moyenne de la ligne de faîte des terrains à améliorer.

La quantité de limons que peut charrier un courant est en quelque sorte illimitée. Le canal de Marseille, dérivé de la Durance, qui n'a qu'une pente de $0^{m},33$ par kilomètre et n'a pas été établi dans toutes les conditions nécessaires pour ménager le maximum de vitesse des eaux, charrie parfois jusqu'à 4 et 5 pour 100 du volume de ses eaux en limons et en charrierait bien davantage si la Durance les lui fournissait. Ces limons se maintiennent en suspension sur un parcours de plus de 100 kilomètres. Non-seulement ils ne forment aucun atterrissement dans le lit du canal, mais ils accompagnent ses eaux dans les plus petites rigoles, suivant leurs sinuosités les plus irrégulières, remontant dans les conduites forcées de distribution, sans jamais les obstruer, tant que l'écoulement libre des eaux se maintient avec une vitesse même très inférieure à celle du canal, qui atteint à peine 1 mètre à la seconde.

Cet exemple du canal de Marseille, d'autres expériences, qu'il serait trop long de citer, prouvent de la manière la plus convaincante qu'un canal construit pour le transport des limons pourra en entraîner une quantité au moins égale au vingtième du volume de ses eaux, pour peu que leur vitesse atteigne $0^{m},75$, et beaucoup plus si la vitesse est supérieure à cette limite.

Rien ne sera donc plus facile que de maintenir ces limons en suspension non-seulement dans le canal muraillé suivant le faîte principal, mais dans les rigoles de deuxième et troisième ordre qui porteront les eaux troubles sur les terrains à féconder. Le répandage des limons arrivés au lieu d'emploi se fera de la manière la plus simple en recevant les eaux troubles dans des compartimens sensiblement horizontaux, clos de planches ou de bourrelets de terre, où s'opérera le dépôt sur telle épaisseur qu'on aura jugé à propos de lui donner.

Arrivée à ce point, l'opération ne sera plus qu'une question de pratique agricole. Quelques labours suffiront pour mélanger le limon avec la terre végétale primitive qu'il est destiné à amender et à fertiliser.

III.

L'emploi des alluvions artificielles pourrait être généralisé sur une grande partie de notre territoire. Comme premier exemple d'application pratique, j'ai choisi les landes de Gascogne, vaste contrée stérile sur laquelle ont échoué tous les essais de culture arable et qui cependant plus que tout autre me paraît appelée à un degré exceptionnel de fertilité.

Toute la région comprise au sud-ouest de la France, entre les Pyrénées, la Garonne et l'Océan, formant la Gascogne proprement dite, présente une grande uniformité de composition géologique et de climat. Située au pied des Pyrénées, dont elle voit au loin scintiller les cimes neigeuses, elle n'est cependant rafraîchie nulle part en dehors de son pourtour, par le parcours des eaux limpides épanchées des cascades de la grande chaîne. Deux affluens principaux, la Neste et le Gave de Pau, ramifiant leurs sources extrêmes au pied du Vignemale, après avoir coulé parallèlement et à peu de distance l'un de l'autre, divergent brusquement : la Neste, unie à la Garonne vers l'est, en aval de Montréjeau ; le Gave de Pau vers l'ouest à partir de Lourdes.

L'ensemble du pays, circonscrit, au levant, par la courbe de la Garonne à partir de la Neste ; au couchant, par le Gave de Pau et l'affluent d'extrême droite de l'Adour, représente assez bien l'envers d'une feuille bombée, de forme ovale, qui, se rattachant aux Pyrénées par son étroit pédoncule culminant, ramifie à l'infini, normalement à son pourtour, ses nervures saillantes, embrassant entre elles autant d'étroites vallées divergeant dans tous les sens. Si l'on remonte par la pensée à une époque géologique antérieure, on peut se représenter ce pays comme ayant été constitué par un vaste épanchement de déjections limoneuses qui, prenant naissance dans les hautes régions du Vignemale, aurait recouvert toute la contrée inférieure d'une masse conique de dépôts argileux. Plus tard est intervenue l'action de puissans courans qui ont creusé les innombrables sillons des vallées actuelles, tracés suivant les génératrices de plus grande pente, prolongeant leurs érosions dans la mollasse tertiaire inférieure, laissant subsister entre eux les longues traînées des terrains de transport argileux.

Il résulte de cette disposition des lieux que, partant d'un point

quelconque de la Gascogne, un voyageur, suivant les lignes de crête des vallées, pourrait s'élever en rampe continue sur une direction sensiblement rectiligne, sans avoir à traverser aucun de ces innombrables affluens qui ne sillonnent le cône que dans le sens de ses génératrices.

A l'ouest de cette formation, touchant à la mer, s'étend la région des Landes, cône sablonneux rattachant son sommet à la génératrice médiane du cône de la Gascogne argileuse. A partir de ce sommet secondaire situé près de Gabarret, à une hauteur de 160 mètres au-dessus du niveau de la mer, on peut, d'une part, descendre en pente divergente continue vers un point quelconque de la région des Landes; d'autre part, remonter en rampe continue sur les massifs tertiaires étagés au pied des Pyrénées, en suivant la ligne du faîte séparatif des affluens de la Garonne et de l'Adour. Tronçon parfaitement intact sur toute sa longueur de l'épanchement primitif qui donna naissance à tous les plateaux du pays, cette ligne présente une voie toute naturelle pour apporter les sédimens minéraux empruntés aux Pyrénées sur la région des Landes d'abord, et accessoirement, si on le jugeait utile, sur les plateaux de l'Armagnac et du Béarn.

Les besoins à desservir ne seraient pourtant pas identiquement les mêmes. Je ne parlerai donc que des Landes, dont le sol est exclusivement composé d'une épaisseur indéfinie, quant aux intérêts agricoles, de sable quartzeux constituant la matière inerte du sol végétal, auquel fait complètement défaut le limon argilo-marneux.

Notons en passant, pour ne pas avoir à y revenir, que sur toute l'étendue des Landes se trouve dans le sous-sol une formation particulière, l'*alios*, qui n'a rien de géologique, qui n'est autre chose que le sable naturel concrétionné par un ciment organique résultant de la décomposition des végétaux résineux de la surface. L'épaisseur de l'alios varie avec sa profondeur au-dessous du sol. En aucun cas, l'alios, à raison de son imperméabilité particulière, ne saurait être, comme on en a parfois manifesté la crainte, un obstacle sérieux à la mise en culture des Landes. Il ne nuit en rien au développement de la végétation forestière, et, à plus forte raison, ne saurait-il porter obstacle au développement des plantes alimentaires, qui ont un appareil radiculaire beaucoup moins profond.

Livrées au plus entier abandon, les Landes, il y a trente ans à peine, étaient aussi célèbres par leur insalubrité que par leur stérilité. Les eaux pluviales, retenues à la surface, n'ayant aucune issue tracée, sur un sol presque horizontal, y séjournaient en larges flaques croupissantes, que l'évaporation seule faisait disparaître aux pre-

mières chaleurs, en infectant non-seulement l'air atmosphérique, mais l'eau des puits, seule ressource des rares habitans de cette région désolée. Quelques végétaux éphémères, sans valeur, pouvaient seuls croître à la surface de ce sol tour à tour submergé en hiver, calciné par le soleil en été. De rares bouquets d'arbres croissant plus vigoureusement sur quelques points qu'une très faible hauteur relative maintenait en dessus du niveau de la submersion environnante, témoignaient seuls de la possibilité de généraliser un jour la production forestière sur tout le pays, et ont dû bien certainement fixer de prime-abord l'attention de l'ingénieur éminent auquel nous devons la transformation complète qui s'est opérée dans toute cette région en un quart de siècle au plus.

Fondant ses propositions sur une étude approfondie du sol et du climat de la région des Landes, M. Chambrelent a su démontrer, — et, ce qui était plus difficile encore, faire accepter par le public intéressé, — qu'il suffirait de travaux très peu dispendieux pour assainir le pays, assurer l'écoulement régulier des eaux stagnantes, assécher les marécages et rendre le sol propre à la végétation forestière qui, dans l'état, le recouvre presque en entier.

La transformation a été des plus rapides, et c'est à bon droit que M. Chambrelent, dans un récent compte-rendu des travaux poursuivis à son instigation, a fait ressortir les immenses avantages de cette grande entreprise. Mais si l'esprit se plaît à énumérer les richesses déjà réalisées, si l'œil est récréé au passage par la vue de ces vastes forêts de pins s'étendant à l'infini dans toutes les directions de l'horizon, on n'en est pas moins amené à se demander s'il n'est pas possible de faire mieux encore; si l'on peut considérer comme la dernière expression du progrès d'avoir créé tant de bois résineux qui, par le fait même de leur contiguïté, restent exposés aux chances d'incendie, qui fréquemment détruisent en quelques heures le produit de vingt années. Le dernier rapport de M. Chambrelent nous apprend que, de 1865 à 1870, les surfaces incendiées ont été de plus de 10,000 hectares dans le seul département de la Gironde. On ne saurait estimer à moins du double les accidens du même genre qui ont dévasté les forêts du département des Landes, deux fois plus étendues, soit ensemble 30,000 hectares brûlés en cinq ans sur une superficie totale d'un million d'hectares. Cette production spéciale des bois de pins, forcément exclusive de toute denrée alimentaire, a un autre inconvénient : celui de limiter le développement de la population, obligée de tirer du dehors tout ce qui est nécessaire à l'entretien de la vie animale.

A ces deux points de vue déjà, on comprend l'importance qu'il y aurait à restreindre la production forestière, à y associer d'autres

cultures plus perfectionnées pouvant alimenter directement la population et utiliser tout au moins les surfaces des clairières réservées aux pare-feux.

Mais à ces considérations secondaires, qui suffiraient pour justifier l'emploi partiel des alluvions artificielles dans les Landes, vient s'en joindre une bien plus importante : la nécessité de mettre notre culture nationale en position de lutter victorieusement contre la concurrence étrangère. L'exemple des Américains nous prouve que, dans un pays neuf, sous un climat convenable, où la terre vierge est à vil prix, en dépit de la rareté du personnel agricole, de la cherté relative de la main-d'œuvre, il est possible d'obtenir des produits agricoles, bestiaux ou céréales, à des prix rémunérateurs, bien que très inférieurs à ceux de nos marchés. Ce que les agriculteurs américains et australiens ont su réaliser si vite sur leurs territoires, hier déserts, aujourd'hui couverts de riches moissons et d'innombrables troupeaux, nous saurions le faire aussi bien qu'eux si nous nous trouvions dans les mêmes conditions; si nous pouvions pratiquer la culture extensive en grand, sur de vastes étendues de terrains vierges et fertiles, libres de toute entrave de morcellement arbitraire et d'un minime prix d'achat. Or, ces conditions, il dépend de nous de les réaliser, de prime abord sur les landes de Gascogne, qui présentent une superficie de plus d'un million d'hectares, et plus tard sur bien d'autres régions analogues de notre territoire, aujourd'hui incultes et stériles et qui pourraient être facilement fécondées par l'emploi des alluvions artificielles.

Dans l'état actuel, la terre des Landes ne vaut pas couramment plus de 60 à 100 francs l'hectare de fond, non compris la valeur variable du bois qui en recouvre la majeure partie. Les frais de colmatage, comme on le verra tout à l'heure, ne sauraient dépasser 100 francs. Faudrait-il augmenter ces chiffres, les doubler, les quadrupler au besoin? Le prix du sol amendé se trouverait-il porté à 1,000 francs qu'il se trouverait encore bien plus avantageux que ne doit l'être au producteur américain le sol qui peut lui être livré, serait-ce tout à fait gratuitement, ce qui n'est pas, dans les vallées du Mississipi ou de la Plata, en admettant toutefois que les conditions de fertilité initiale et de climat seront à peu près les mêmes.

Au point de vue du climat, tout l'avantage est pour nous. Personne, en effet, n'ignore combien, sur l'Atlantique, les rives orientales de l'Océan l'emportent par l'égalité de la température sur les rives occidentales sous une même latitude. D'une part, le climat tempéré de nos côtes de France, rafraîchi par des ondées fréquentes, à l'abri des grandes chaleurs de l'été aussi bien que des grands froids de l'hiver; de l'autre, le climat des États-Unis, de New-York, par exemple, où les fleuves restent gelés pendant plusieurs mois

d'hiver et où l'été la chaleur torride est si intense que les hommes y sont frappés d'insolation dans les rues. Dans ces conditions de climat généralement favorables sur tout notre littoral océanique, la région des Landes se distingue encore par des caractères plus particulièrement satisfaisans. C'est la région où la température, moyennement la plus élevée, est sujette aux moindres fluctuations : 14°,5 pour la moyenne de l'année avec un maximum de 24°,5 pour le mois le plus chaud, un minimum de 6 degrés pour le mois le plus froid. C'est également la contrée de France où les pluies sont les plus régulières, les plus abondantes, ainsi que le prouve la comparaison des chiffres d'observation qui accusent en toute saison une tranche d'eau pluviale près de deux fois plus forte à Morcenx, au centre des Landes, qu'à Gournay, en Normandie.

Quant à la question non moins importante de la valeur agronomique du sol, je ne me dissimule pas que je ne puis opposer que l'induction théorique à l'évidence du fait ; mais sans vouloir multiplier ici les preuves que j'ai pu accumuler ailleurs pour établir la véritable théorie du sol végétal, quel est l'homme un peu versé dans les questions d'agronomie pratique qui de prime abord puisse mettre en doute que par le mélange d'un sable inerte avec une marne spéciale, chimiquement dosée en quelque sorte, prise non au hasard, mais choisie dans le périmètre d'un immense rayon d'approvisionnement, à plus de 200 kilomètres du lieu d'emploi, on ne doive confectionner une terre végétale égale, sinon supérieure à celles qui sont réputées à bon droit comme les meilleures?

A ce dernier point de vue enfin, les futures terres végétales des Landes auront des avantages trop manifestes pour qu'on puisse les contester ; ce sera de n'être exposées à aucune de ces causes d'inondation ou de ravinement qui partout ailleurs menacent les alluvions similaires de nos valles, et de présenter, en outre, les conditions les plus idéales que l'on puisse rêver pour un sol de culture, comme uniformité de relief, facilités d'écoulement des eaux surabondantes et assainissement régulier de la surface arable par le drainage naturel des sables qui continueront à constituer le sous-sol.

Le but que nous avons à poursuivre est donc parfaitement défini. Il sera atteint et ne pourra l'être que lorsque nous aurons transformé le sol des Landes en terre végétale de première classe. Exclusivement formé de sables quartzeux, il constitue un immense désert réfractaire à toute culture, que l'on ne pourra fertiliser qu'à la condition de lui fournir une quantité d'argile et de calcaire marneux suffisante, non-seulement pour lui apporter les amendemens minéraux propres au développement de la végétation, mais pour modifier complètement sa constitution physique.

Les élémens respectifs de ce limon fertilisant devront être emprun-

tés aux formations géologiques des plateaux élevés qui s'adossent aux Pyrénées, pénétrant dans le massif intérieur des montagnes par ce pédoncule étroit du plateau de Lannemezan resserré entre les deux rivières de la Neste et du Gave de Pau. A la surface de ce plateau s'étend, seule visible à l'œil, une formation argilo-siliceuse d'origine plutôt glaciaire que diluvienne, qui paraît provenir de la désagrégation des masses granitiques dont on retrouve en tous points les élémens constituans. Au contact des montagnes, les blocs de granit et de micaschistes sont encore intacts, enchâssés dans une faible proportion d'argiles et de sables quartzeux ; mais ces blocs diminuent rapidement de volume à mesure qu'on s'éloigne du point de départ de l'épanchement. Cette formation glaciaire, dont les cartes géologiques ont exagéré l'importance, est toute superficielle et disparaît à peu près complètement vers l'extrémité nord du plateau. Dans cette région, la masse du sol reconnue par des sondages précis sur une hauteur de plus de 200 mètres se compose d'une formation d'argiles feldspathiques homogènes, compacts, sans interposition ni mélangede sables et de galets, reposant sur de puissantes couches de marnes calcaires affouillables.

Nous avons donc sur place, pouvant être abattues par une même attaque, les deux composantes essentielles du limon végétal que nous voulons produire.

L'eau motrice nécessaire aux diverses actions mécaniques que nécessite cette fabrication ne saurait être difficile à procurer. On ne peut avoir que l'embarras du choix en un point où affluent les principaux torrens de la grande chaîne des Pyrénées, avant de diverger dans des directions opposées. Mais, de ce côté, une partie du travail est déjà faite. Depuis près de vingt ans, existe une dérivation qui conduit les eaux de la Neste sur le plateau de Lannemezan, à une altitude de 630 mètres au-dessus du niveau de la mer. Ce canal, construit sans idées d'utilisation bien arrêtées, a été aménagé surtout en vue de maintenir un certain débit d'étiage dans les vallées sèches du Gers et rend, à cet égard, déjà de bons services, limités toutefois par le faible débit d'étiage de la rivière alimentaire. Des travaux peu coûteux permettront d'aménager ce canal, de telle sorte que, tout en continuant à fonctionner en vue de son service actuel en temps de basses eaux, il puisse, pendant la saison des crues, suffire à un débit deux ou trois fois plus considérable, de 20 à 30 mètres cubes à la seconde, dont l'excédent sera attribué à l'entreprise qui nous occupe. Je ne crois pas nécessaire d'entrer dans des explications techniques en ce qui touche les détails du projet. Il me suffira de résumer en quelques lignes les résultats les plus importans des études précises qui s'achèvent en ce moment sur les lieux.

Les travaux de premier établissement du canal et de tous ses accessoires, y compris l'agrandissement de la dérivation de la Neste, coûteront de 20 à 25 millions au plus. Les frais d'exploitation de toute nature ne dépasseront pas 800,000 francs, soit, intérêts du capital compris, une charge annuelle de 2 millions à peine.

La vérification des débits de la Neste permet d'affirmer que, sans porter atteinte à aucun des droits ou usages existans, on pourra, pendant une moyenne de cinq mois par an, affecter au service du limonage des Landes un volume d'eaux surabondantes de 12 mètres à la seconde, représentant en chiffres ronds un cube journalier d'un million de mètres suffisant à l'entraînement et au répandage de 100,000 mètres de limon. Le campagne annuelle fournira donc en moyenne 15 millions de mètres cubes d'alluvion pouvant, à raison d'une couche uniforme de $0^{m},10$ répandue à la surface du sable, fertiliser une étendue de 15,000 hectares de landes, qui, du jour au lendemain, de leur état actuel de sol aride ne valant pas 100 francs l'hectare, passeront à l'état de terres arables de premier ordre, aptes à toutes les cultures, identiques en valeur réelle à celles qui, partout ailleurs, se vendent de 5 à 8,000 francs l'hectare.

Je n'insisterai pas non plus sur les conditions financières dans lesquelles on pourra passer à l'exécution du projet, sur les rôles respectifs que le crédit de l'état ou les capitaux privés pourront jouer dans l'entreprise. Je passerai également sur les procédés culturaux qui devront être appliqués de préférence à la mise en valeur des terrains rendus productifs. Mais je crois indispensable de m'arrêter un peu plus longtemps sur les conséquences naturelles du nouveau procédé d'abatage des terrains meubles, que j'ai seulement indiqué comme devant être substitué à la méthode des jets d'eau américains, qui non-seulement aura l'avantage de donner des facilités nouvelles, inespérées, pour la fabrication des alluvions artificielles, mais qui se trouve en fait résoudre les difficultés les plus délicates du grand problème de l'aménagement des eaux. Présentée sous ce titre général, la question figure au programme officiel des améliorations cherchées. Comme le Transsaharien, comme le phylloxera, l'aménagement des eaux a eu sa commission supérieure, assemblée d'hommes éminens qui a produit de gros volumes de délibérations, élaboré quelques projets de loi, mais n'a su, que je sache, dégager aucune idée d'application bien pratique de ses conclusions.

La question n'a peut-être pas été très bien posée, et dans cet engoûment général des esprits pour les améliorations agricoles, on s'est un peu trop préoccupé de l'usage exclusif des eaux d'irrigation sans s'inquiéter assez des services qu'elles pourraient rendre comme force motrice. La machine à vapeur est sans doute une des

plus belles conquêtes de notre génie industriel, mais elle coûte cher. On ne saurait estimer à moins de 500 francs par cheval la différence annuelle en frais de toute nature que doit entraîner sa mise en service permanent par rapport à une machine hydraulique de même puissance. Estimé sur ces bases, en comptant à 500 francs par cheval-vapeur la puissance mécanique produite par une dérivation, le canal de Marseille, par exemple, représenterait en action mécanique utilisable une valeur cinq fois supérieure au produit brut actuel de ce canal, dont les eaux cependant sont presque toutes affectées à des usages de luxe.

En tenant compte de ces deux sources de revenus futurs, l'état, qui doit savoir faire des placemens à long terme, pourrait sans doute s'imposer des sacrifices momentanés pour la construction de canaux qui, sans donner de rémunération immédiate à leur capital de construction, auraient pour résultat plus ou moins lointain, de stimuler la production industrielle en lui livrant la force motrice à bon compte, en même temps que de féconder le sol par les eaux d'arrosage. Mais quelque avantageux que puisse être en principe l'établissement de canaux industriels et agricoles, leur exécution n'en reste pas moins subordonnée à des conditions matérielles qui sont loin de se trouver réunies en tous lieux.

On cite habituellement comme exemple dont nous devrions nous inspirer, les nombreux canaux qui fertilisent les plaines de la Lombardie. Mais les cours d'eau qui les alimentent jouissent d'abord de cet avantage d'avoir un débit sensiblement uniforme, toujours considérable, surtout dans la saison sèche, deux fois régularisé par les glaciers éternels qui condensent sur les cimes des Alpes les neiges de l'hiver et par les grands lacs existant au pied des montagnes, qui modèrent l'écoulement des eaux de crues. A ce premier avantage, résultant du régime des cours d'eau alimentaires, se joint celui de la disposition naturelle des terres arrosables qui s'étendent en immenses plaines d'alluvions, sur lesquelles il n'y a pour ainsi dire qu'à laisser couler les eaux suivant leur seule pente, pour en assurer le meilleur emploi.

Rien de pareil n'existe en France et en particulier dans les bassins de nos deux grandes vallées méridionales, le Rhône et la Garonne, les seules qu'on ait jamais songé à doter du bénéfice des canaux d'arrosage.

Le Rhône, dont le débit est en partie régularisé par le lac de Genève et les lacs de Savoie, se présente bien sans doute, au point de vue de son régime, dans des conditions, à certains égards, analogues à celles des rivières de la Lombardie. Il a en toute saison un débit considérable qui pourrait desservir de puissantes dériva-

tions, autant que le permettraient toutefois les intérêts rivaux de la navigation, qui s'y sont fortement opposés jusqu'ici. Mais, au second point de vue, nous ne voyons rien sur les rives du Rhône qui ressemble aux vastes plaines de la Lombardie. Pour trouver un périmètre arrosable de quelque importance, il est nécessaire de projeter des travaux coûteux, des canaux tracés en corniche sur le flanc des montagnes abruptes, enjambant de larges et profondes vallées, occasionnant en somme dix fois plus de dépenses premières, pour réaliser des résultats dix fois moindres.

J'admets pourtant que ces motifs ne soient pas suffisans pour faire rejeter une entreprise que tant d'intérêts réclament. Tant qu'il ne s'agit que d'une question d'argent comme sur le Rhône, il est permis de ne pas s'y arrêter. Mais sur la Garonne, la difficulté est bien plus grande. Ce n'est plus le sol arrosable, c'est l'eau d'irrigation elle-même qui fait défaut. Sans présenter la même uniformité de surface que celles de la Lombardie, les plaines qui s'étagent au nord des Pyrénées, dans le grand circuit de la Garonne surtout, bien que découpées par d'innombrables cours d'eau divergens, n'en pourraient pas moins être desservies par un nombre convenable de rigoles de faîte, s'il était possible de les alimenter à leur origine. Mais c'est précisément cette alimentation qui manque. Les Pyrénées n'ont pas de glaciers, encore moins de lacs régulateurs. Les eaux de pluie et de fonte de neige donnent aux torrens qui les sillonnent des débits de crues considérables pendant quatre ou cinq mois de l'année. Le reste du temps l'approvisionnement est réduit à des quantités insignifiantes. La dernière fois que je l'ai visité, au mois de novembre, le canal de Lannemezan, dont j'ai déjà parlé, pouvait à peine prélever 3 mètres cubes d'eau par seconde sur le débit de la Neste, qui, pénétrant au cœur des plus hauts massifs, est cependant le cours d'eau relativement le mieux alimenté.

Pour donner quelque importance aux dérivations d'intérêt agricole ou industriel dans la région des Pyrénées, il est donc indispensable de suppléer à l'insuffisance des cours d'eau alimentaires, d'en régulariser le régime, ce qui ne peut évidemment se faire que par l'établissement de réservoirs artificiels, jouant le rôle de régulateur des lacs naturels de la Lombardie.

La question des réservoirs est à l'étude depuis qu'on parle de canaux d'irrigation, non-seulement pour la France, mais pour l'Algérie, et après le désastre récent du barrage de l'Habra, il est permis de dire que nous sommes plus loin que jamais d'une solution dans la voie où on l'a cherchée jusqu'ici. On n'a, en effet, entrevu la possibilité d'établir des réservoirs qu'en fermant directement une vallée par un barrage plus ou moins élevé, en arrière duquel s'ac-

cumule en temps de crue une certaine quantité d'eau dont on répartit ensuite l'écoulement sur la durée des faibles débits d'étiage.

Les réservoirs ainsi établis, en lits de rivière torrentielle, sont exposés à deux causes de destruction : l'envasement qui les met rapidement hors de service, la rupture de la digue de retenue qui, à un moment donné, peut anéantir les habitations et propriétés riveraines sur toute l'étendue de la vallée en aval du barrage.

L'envasement est un inconvénient auquel on peut chercher un remède; mais on ne saurait espérer en trouver contre la rupture du barrage de retenue, qui, en principe, doit toujours se produire un jour ou l'autre, d'autant plus terrible dans ses conséquences qu'elle aura été plus longtemps retardée et qu'elle coïncidera avec une crue naturellement plus forte en elle-même. Les maçonneries artificielles qui constituent le barrage, les rochers naturels qui peuvent former le seuil de son radier d'aval ne peuvent jamais offrir qu'une résistance relative à la chute de la nappe d'eau qui tombe sur eux de toute la hauteur du barrage et dont rien ne permet de délimiter par avance le poids total. De même qu'il n'est blindage de navire qu'on ne puisse défoncer par l'emploi d'un projectile de calibre suffisant, de même il n'est radier de barrage qui ne doive être tôt ou tard enlevé par une crue torrentielle supérieure à toutes celles qu'on avait pu observer précédemment. Le barrage de l'Habra a été emporté deux fois en moins de dix ans. La première fois, la crue étant relativement faible, l'inondation produite s'était arrêtée à quelques centaines de mètres de Pérégaux et n'avait causé que des dommages matériels ; la seconde fois, le barrage, plus solidement reconstruit, a montré plus de résistance. Il a fallu une crue beaucoup plus forte pour l'enlever. L'inondation a été naturellement plus considérable et a atteint les localités que la précédente avait épargnées. Il est à penser que la tradition légendaire d'une catastrophe dont tous les détails ne nous sont pas connus se perpétuera assez longtemps dans le pays pour empêcher la reconstruction d'un ouvrage qui devrait fatalement ramener une troisième catastrophe du même genre. Après ce nouvel exemple venant s'ajouter à tant d'autres que l'on pouvait déjà citer, on doit espérer qu'il ne se trouvera plus un ingénieur osant proposer l'établissement d'un réservoir de retenue de quelque importance en plein lit de rivière.

Mais qui ne conçoit combien ces conditions désastreuses d'établissement de tous les réservoirs de retenue que nous connaissons seraient changées si, au lieu de les construire en remblai, on pouvait les creuser à l'état de fouille profonde, dans un emplacement complètement distinct du lit d'écoulement des eaux, constituant un véritable bassin de réserve, enchâssé de toute part dans des terrains

résistans, desservi par une dérivation que l'on pourrait arrêter par le jeu d'une simple vanne quand le bassin serait suffisamment rempli, sans jamais laisser déborder le trop plein sur ses digues de pourtour?

Or ces conditions idéales d'établissement des réservoirs de retenue, le procédé d'effondrement dont je propose aujourd'hui l'application au projet de fertilisation des Landes nous permet d'en obtenir la réalisation certaine, sans nouveaux frais autres que ceux de l'opération principale, qui sont eux-mêmes des plus minimes.

Pour faire comprendre en quoi consiste ce procédé, je me suppose au point d'attaque projeté des coteaux pyrénéens, à une altitude de 350 mètres; derrière moi se déroule un canal torrentiel muraillé pouvant porter sur les Landes ou jusqu'à la mer les eaux limoneuses produites. En avant se dressent les premiers talus du plateau argilo-marneux dans lequel je veux opérer ma fouille, se relevant graduellement jusqu'à l'altitude extrême de 650 mètres, qui est celle du canal d'amenée qui doit me fournir les eaux motrices. En prolongement du canal de fuite, je commence à ouvrir une galerie de mine ordinaire pénétrant dans le flanc du massif, aussi loin que je peux atteindre, sans trop de difficultés d'aérage, à un kilomètre, pour fixer les idées, et se terminant en ce point par une galerie remontante ou puits vertical rejoignant la surface du sol à une hauteur de 100 mètres au-dessus de son point de départ.

Si dans l'orifice supérieur de ce tuyau coudé, débarrassé de tout boisage protecteur, je fais déboucher toute l'eau dont je puis disposer, 10 à 12 mètres cubes par seconde, il est bien évident que le courant de l'eau, animé d'une grande vitesse, enlevant à mesure les éboulemens qui se produiront au plafond et sur les parois de la galerie, la minant de droite et de gauche, élargissant incessamment son ouverture, déterminera un effondrement général plus ou moins long à se produire, mais qui ne pourra s'arrêter que lorsqu'il aura atteint la surface du sol, quelle que soit la profondeur du puits. En tout cas, passant en dessous, si la galerie résiste, en dessus, mais sur des terres éboulées, si l'effondrement la comble accidentellement, le courant dont je dispose se maintiendra nécessairement sur l'axe d'effondrement, déterminant la formation d'une étroite vallée à parois abruptes dont le plafond sera toujours celui de la galerie primitive. Le fond de cette première fouille, régularisé et maçonné, pourra servir de nouvelle tête au canal torrentiel, permettant de diriger de nouvelles galeries d'effondrement de même nature, soit à l'avant si l'on veut s'enfoncer plus profondément dans le massif, soit latéralement si l'on désire étendre la fouille en largeur. En somme, on pourra donner à cette fouille telle forme, telles

dimensions qu'on voudra, même celle d'une poche fermée à l'avant. Il suffira pour cela de substituer à l'un des premiers tronçons de la galerie d'effondrement un tunnel fixe ou tuyau de solide maçonnerie qui, tout en permettant l'écoulement des déblais d'amont, préservera de tout éboulement le terrain supérieur, constituant une digue naturelle d'une solidité à toute épreuve qui fermera le réservoir à sa partie inférieure, quand la fouille, ayant des dimensions suffisantes, on jugera à propos de l'adapter à sa nouvelle destination ; ce qui, comme je l'ai dit, pourra se faire sans autres frais que ceux qui auront pour but de régulariser un peu les parois et le fond de la fouille et de construire les vannes superposées qui devront permettre la vidange graduelle du réservoir.

Je n'ai pas besoin d'insister pour faire comprendre qu'un bassin de ce genre incrusté dans le terrain naturel, à une profondeur qui pourra être notablement inférieure à celle des vallées voisines, séparé d'elles par des digues aussi puissantes qu'on voudra les conserver, pouvant se remplir ou se vider à volonté sans qu'on ait jamais à redouter de le voir déborder, pourra fonctionner sans le moindre danger sous une tranche d'eau d'une hauteur énorme, pouvant atteindre 100 mètres et plus dans la région des Pyrénées qui nous occupe.

Pour le cas particulier du canal des Landes, un travail continu de dix ans, représentant un cube de déblais de 150 millions de mètres, permettra l'établissement d'un réservoir dans lequel on pourra emmagasiner au minimum 100 millions de mètres cubes d'eau dont l'écoulement réparti sur une durée d'arrosage de quatre mois correspondrait à un débit de 10 mètres cubes à la seconde, suffisant à l'irrigation de 10,000 hectares de terrain.

De semblables réservoirs pourraient être multipliés sur tout le versant des Pyrénées, enchâssés dans les massifs de séparation de deux affluens contigus, dont ils pourraient à volonté desservir les bassins respectifs.

On ne saurait estimer à moins d'un million d'hectares la zone des hauts versans supérieurs à la cote de 600 mètres, dont on pourrait ainsi aménager les eaux. En admettant qu'on mette en réserve une tranchée d'eau de $0^m,30$ seulement, représentant à peine 1/4 de l'eau de pluie ou de neige que reçoivent ces versans, on pourrait se procurer un approvisionnement annuel de 3 milliards de mètres cubes d'eau, qui, suivant qu'on en régularisera l'emploi pour une période d'irrigation de quatre mois, de sécheresse générale de six mois, pourrait réserver des débits uniformes de 2 à 300 mètres cubes par seconde.

Pour contenir et faire fonctionner dans les meilleures conditions

possibles une réserve pareille, de beaucoup supérieure très certainement à toutes celles dont les lacs des Alpes assurent l'emploi aux plaines lombardes, il suffirait d'affecter à l'usage de ces lacs artificiels une superficie de terrains de très peu de valeur, ne dépassant pas 3 ou 4,000 hectares.

L'entreprise nécessiterait comme opération préalable une fouille de 3 à 4 milliards de mètres cubes, triple de celle qui serait nécessaire pour recouvrir le sable des Landes d'une couche uniforme de limons fertilisans; et ce surcroît de déblai ne trouverait pas ailleurs un emploi moins avantageux pour l'amélioration du sol arable ou le comblement des marais et étangs littoraux. Ce serait sans doute une entreprise de longue haleine qui ne pourrait se terminer en un jour, mais dont les résultats d'amélioration graduelle s'accroîtraient d'eux-mêmes progressivement, ne tarderaient pas à faire de toute cette région sous-pyrénéenne la contrée du monde la plus favorisée, au double point de vue agricole et industriel, par la fertilité de son sol régénéré, aussi bien que par l'abondance de ses eaux courantes.

Des résultats analogues, bien que moins avantageux peut-être, pourraient être réalisés en maint autre endroit, car, si importante que soit l'entreprise de la fertilisation des Landes, elle ne doit être que le point de départ d'une série d'améliorations analogues qui peuvent, en moins d'un demi-siècle, uniformiser la fertilité sur plus de la moitié de notre territoire.

Il y a quinze ans, dans des conditions un peu différentes, car on ne prévoyait pas encore la concurrence des productions américaines, j'écrivais déjà :

« A mesure qu'un peuple progresse en civilisation, ses besoins matériels s'accroissent: une plus grande quantité d'objets de consommation de diverse nature lui devient nécessaire; et cependant, à population égale, sa puissance en travail manuel diminue plutôt qu'elle n'augmente. L'homme ne peut rétablir l'équilibre qu'en faisant un meilleur usage de ses facultés, en donnant une plus large part au travail industriel, en s'étudiant à substituer à ses efforts musculaires ceux des agens mécaniques naturels, dont il apprend à utiliser les forces de mieux en mieux.

« L'ouvrier européen n'est ni plus habile, ni plus patient, ni plus laborieux surtout que ne l'étaient ses devanciers aux siècles passés, que ne l'est encore, en d'autres points du globe, l'ouvrier indien ou chinois. Notre supériorité résulte uniquement d'une meilleure organisation industrielle. Par l'accumulation dans un seul atelier de forces jadis éparses, par la division du travail et la généralisation des frais de direction, par un large emploi surtout des moteurs inanimés, le manufacturier est parvenu à réduire dans une forte proportion la

main-d'œuvre. Il peut livrer ses produits à des prix très inférieurs à ceux d'autrefois, tout en augmentant le salaire de l'ouvrier. Telle a été la marche de l'industrie manufacturière. L'agriculture n'a nullement suivi les mêmes phases de développement. Réduite, comme elle l'est aujourd'hui, à la connaissance plus ou moins incomplète des conditions de fertilité des sols naturels, aux pratiques usuelles de la culture, au bon aménagement, au judicieux emploi des engrais, elle est pour nous à peu près ce qu'elle est pour les Chinois, un métier professionnel dans la pratique duquel l'intelligence de l'homme ne joue qu'un rôle secondaire, dans lequel l'expérience peut parfaitement suppléer à la science.

« De professionnelle et individuelle qu'elle est aujourd'hui, il faut que l'agriculture devienne industrielle. L'industrie, entendue dans ce sens, est un mot dont l'acception est toute moderne. Deux choses la distinguent du métier professionnel : l'usine et l'outillage. Ces deux élémens essentiels de toute industrie, l'usine et l'outillage, sont nécessairement solidaires ; l'un ne peut marcher et progresser sans l'autre. Les engins mécaniques qui se sont substitués dans une si grande proportion à la force musculaire de l'homme ou des animaux ne sauraient pas plus se comparer aux outils de nos artisans d'autrefois, qu'ils n'auraient pu être directement installés dans les humbles intérieurs de famille qui leur servaient d'ateliers.

« Dans l'organisation de l'industrie agricole, nous retrouvons pareille distinction et pareille solidarité entre l'usine qui sera le sol végétal et l'outillage qui embrassera l'ensemble des appareils servant à le mettre en œuvre.

« S'il est facile de comprendre que l'on établisse sur un plan régulier, suivant un type bien arrêté d'avance, l'usine manufacturière, qui n'exige qu'un espace très limité, il paraîtrait sans doute chimérique, au premier abord, de vouloir soumettre aux mêmes lois d'uniformité l'usine agricole, qui devrait embrasser l'immense étendue de tout le sol végétal.

« Dans les conditions actuelles de la propriété agricole, dans l'état de division et de morcellement du sol arable, pareille transformation serait certainement impossible. L'alluvion artificielle nous fournira au contraire le seul champ sur lequel l'agriculture industrielle pourra s'exercer (1). »

Un homme occupant une haute position financière que j'essayais d'intéresser à l'entreprise me répondit en souriant après avoir lu ces lignes : « Vos idées sont fort justes ; elles n'ont qu'un défaut, c'est de se trouver d'un siècle en avance sur notre époque. » Cette

(1) *Traité d'hydraulique et de géologie agricoles.* — Préface.

appréciation fut très goûtée de ses familiers, qui n'ont cessé de la citer, comme preuve de la sagacité du maître, jusqu'au jour de sa mort et la répètent peut-être encore aujourd'hui par habitude.

Cependant le temps a marché. Il s'est écoulé, non pas un siècle, mais quinze ans, et l'usine agricole, telle que je la comprenais et la définissais vers 1866, se trouve constituée, non chez nous, il est vrai, mais en Amérique, produisant à vil prix, presque sans main-d'œuvre, des masses de denrées alimentaires qui viennent porter le trouble sur nos marchés, le malaise et la ruine parmi nos populations rurales désorientées.

Ce n'est pas que nos gouvernans soient insensibles aux doléances de ce peuple d'électeurs mécontens. Jamais les intérêts agricoles n'ont été plus ménagés, plus favorisés. A l'exemple de l'empereur de la Chine, qui lui-même conduit la charrue dans la grande fête nationale de l'agriculture, nos ministres tiennent à honneur de présider les concours régionaux. Ils y prodiguent les bonnes paroles, les encouragemens et les récompenses. Les dégrèvemens d'impôt succèdent aux subventions. Les canaux d'irrigation et de desséchement, les routes, les chemins de fer agricoles se multiplient, un peu plus il est vrai sur le papier que sur le terrain, non sans représenter cependant un chiffre sans cesse croissant de milliards s'ajoutant à notre dette publique. Mais la situation reste toujours la même, ou, pour mieux dire, va sans cesse en s'aggravant.

Tel est l'état de choses à propos duquel je m'efforce de rappeler l'attention sur des idées trop longtemps oubliées. Encourrai-je encore le reproche d'utopie? Dans ce cas, ce ne serait pas moi qui serais en avance sur mon siècle, mais bien notre pays qui malheureusement serait en retard sur le sien!

A. Duponchel.

LA MARQUISE

DEUXIÈME PARTIE (1).

IV.

Les invités arrivaient les uns après les autres, montant les degrés de marbre du large escalier; les femmes, avec des toilettes élégantes, toutes prêtes à s'amuser, pendant que les hommes, dans leur tenue correcte de soirée, avaient la mine de gens qui ne vont pas à un bal de contrat pour leur plaisir. D'énormes corbeilles emplissaient les couloirs et les antichambres de parfums de fleurs, mêlés aux parfums de femmes; et l'atmosphère lourde, capiteuse, grisait presque lorsqu'on venait brusquement du grand air. De temps à autre, la chanson attiédie de l'orchestre éclatait en fusées plus vives quand les portes des salons s'entr'ouvraient par hasard; puis, au dehors, recommençait le roulement sourd des voitures qui entraient dans la cour de l'hôtel. Tout Paris était là. En lançant ses invitations pour le bal, Mme de Morère ravivait la curiosité générale. L'aventure retrouvait son originalité; le scandale redevenait piquant. Beaucoup de gens qui ne se seraient pas dérangés en temps ordinaire venaient là uniquement pour examiner cette mère et cette fille. On ne savait pas comment les choses se passaient, en somme; on ignorait que Catherine cédait par lassitude de résister, et Diane par découragement de vivre. Le public ne discute jamais un fait brutal, il le subit;

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

s'il cherche à l'expliquer, c'est par les grandes lignes. Allez donc demander à mille individus de faire de la psychologie mondaine! Quelques-uns savaient seuls, grâce aux indiscrétions de Mme Vernier et de Maurice Gendron, que Mme de Morère avait été mariée deux fois et que son premier mari s'était tué. Mais l'histoire n'obtenait qu'un médiocre succès. Que faisait le passé à ces gens qui voyaient le présent? Qu'importaient cette union antérieure et ce suicide ignoré lorsqu'on se trouvait en présence d'un autre drame bien plus intéressant?

Les femmes surtout se plaisaient à supposer une tragédie bourgeoise vécue entre les murs de cet hôtel. Elles se racontaient un petit roman, très vraisemblable après tout, où Catherine et Diane jouaient le rôle de Phèdre et d'Aricie. Les unes se chuchotaient tout bas que la jeune fille aimait follement le marquis et que Mme de Morère pliait par crainte d'un éclat; les autres affirmaient que Diane n'ignorait rien et qu'elle agissait en connaissance de cause. Naturellement, Henriette Rochez appartenait au second clan : comme intime de la maison, on la croyait bien informée.

Assise dans la serre, au milieu d'un cercle d'adorateurs qui se disputaient ses regards, elle calomniait tranquillement avec le sourire doux qui accompagnait toujours ses petites infamies :

— Je vous assure qu'elle est très forte, cette belle Diane. Mon cher, méfiez-vous des femmes qui ont l'air innocent! Ce sont de dangereuses créatures. Elles font le mal par plaisir ou plutôt par insouciance. Aussi n'a-t-on pas le droit de leur en vouloir.

— Alors vous supposez que Mlle de Morère?..

— Je ne suppose rien : je vous explique un caractère, voilà tout. On me prête toujours des choses que je n'ai jamais dites, et mes ennemis en profitent pour affirmer que je suis méchante. Je ne pense aucun mal de Diane... Cette chère enfant, il y a si longtemps que je la connais!.. Voyez donc Mme de Morère... elle s'est mis du rouge pour ne point paraître trop pâle. Du reste, elle a bien tort de se peindre... Pauvre femme!

Et elle ponctuait sa commisération de ce petit rire en dessous qui sifflait et ne vibrait pas. Elle jeta les yeux autour d'elle, puis montrant à l'un de ses soupirans, Louis Maréchal, un jeune homme, appuyé contre une haute caisse d'oranger et qui causait avec M. de Morère :

— J'ai vu cette figure-là quelque part, dit-elle.

— C'est bien possible, chère madame; cette figure-là a été gravée si souvent dans les journaux illustrés depuis un mois!

— Ah! une célébrité?

— En effet.

— Qui donc?

— Maximilien Danglars.

Henriette demeura quelques instans pensive, regardant la tête fine du voyageur. En parlant à M. de Morère, ses yeux s'animaient et lançaient des flammes.

— Rendez-moi un service, reprit-elle; ne disiez-vous pas, un soir, à dîner, que vous étiez l'ami de collège de M. Danglars?

— Oui, madame.

— Eh bien! présentez-le-moi, je vous prie. Pensez donc! un homme qui a vu Tombouctou! cela me changera de ceux qui n'ont vu que Tortoni.

Quelques minutes après, la présentation avait lieu, et Maximilien s'asseyait auprès d'Henriette sous un grenadier piqué de rouge :

— Je suis une de vos grandes admiratrices, monsieur. Le livre que vous venez de publier sur vos voyages m'a vraiment passionnée. J'ai la folie de cette Afrique que vous aimez tant.

Mme Rochez n'avait pas lu la première page du livre; elle se souciait de l'Afrique comme du rond-point des Champs-Élysées; mais elle tenait à plaire à Maximilien. Ce jeune homme l'attirait sans qu'elle sût pourquoi. Peut-être parce qu'il ne ressemblait pas aux autres. Cette nature aristocratique ne paraissait pas être de la même race que les êtres mesquins rencontrés tous les jours. Maximilien avait trop vécu dans la solitude pour se méfier des femmes; il crut naïvement que cette jolie créature, si frêle, à l'aspect si poétique, était séduite par la mystérieuse légende de l'Afrique. Sans se faire prier, il céda doucement à la demande d'Henriette. Celle-ci était ravie. Elle savait que, pour plaire à un homme, il faut toujours le mettre sur le sujet qui l'intéresse le plus.

Diane arrivait à son tour, à demi lassée par la valse; elle s'assit dans un fauteuil, et, remerciant son danseur, prêta l'oreille aux paroles de Maximilien; Henriette ne la voyait pas : elle écoutait. Le jeune homme parlait, en effet, domptant sa réserve accoutumée. Il évoquait la désert sans bornes où l'immuable horizon est une ligne grise tracée dans l'infini. Il disait sa vie de là-bas, les tristesses et les torpeurs du pays de la soif, les sables où se dressent énormes et rigides les boubaks habités par le peuple immobile des vautours; il disait le charme étrange, la clarté des nuits d'Afrique, le silence effrayant des plaines, et la fumée jaune des marécages rampant au bord du ciel pailleté d'or; et les journées de marches accablantes, le miroitement des horizons qui tremblent, la vision lointaine des villes, de Tombouctou, de Ségou Kouro, avec leurs palais de terre blanche entassés lourdement. Puis le souvenir lui revenait d'un village nègre abordé au soir d'une étape : un grouillement de cabanes, au ras de terre, toutes coiffées en cornes, comme l'agenouillement

vague d'un troupeau endormi. Il disait encore les habitudes des gens, l'abrutissement des femmes accroupies pilant le maïs dans des mortiers de bois dur; et les danses, les bamboulas chantées par les griots, les balancemens de ventres nus au clair de lune; puis, les guerres entre les peuplades, le passage étonnant d'une armée, le bariolage des étoffes et des harnais, le luisant des cuivres, la marche en avant de toute une nation de femmes hurlantes, de démons emportés au rythme sauvage et douloureux des tam-tams. Il décrivait ces longues navigations en pirogue sur les fleuves de l'intérieur; les heures chaudes vécues à l'ombre des tentes de toile toujours arrosées et fumantes de vapeur, et sur les bords le déroulement indéfini des mêmes forêts, des mêmes marécages, du même désert. Et après les longs mois de la saison sèche, les mois de la mort; puis la vie tout à coup revenue avec l'écoulement des eaux printanières, et la poussée folle des plantes, le rut effrayant des fleurs, fleurs énormes, bestiales, dont l'animalité s'exhale en poisons mortels.

Le charme de la poésie est si grand qu'Henriette, malgré sa sécheresse, se sentait vaguement troublée. Jamais on ne lui avait ainsi parlé. Non-seulement elle se trouvait en face d'un être beau, jeune, intelligent, mais encore en face d'un homme. Quant à Diane, elle écoutait ravie, charmée par cette voix musicale, par cette description rêveuse et colorée qui la sortait des Afriques de convention. Henriette ne voyait qu'un homme célèbre; elle, elle devinait un poète sous cette poésie. Tout étonnée de cette émotion qui la prenait, elle s'éloigna discrètement vers le fond de la serre.

— C'est vraiment triste pour vous, monsieur, reprit Mme Rochez après un silence, de vivre ainsi tout seul. Vous devez bien vous ennuyer!

— Mais non, répliqua Maximilien en souriant.

— Vous avez du courage.

— Pas du tout; je n'y ai aucun mérite. Il m'est arrivé quelquefois de m'ennuyer quand j'étais avec les autres, jamais quand je suis seul avec moi-même.

— Vous n'avez donc pas de famille?

Une ombre, rapide comme le vol d'un tiercelet, glissa sur le front de Maximilien.

— Vous me trouverez bien indiscrète peut-être, mais j'ai peine à croire que vous puissiez être tout à fait heureux à travers ces courses lointaines. Il est impossible qu'un homme tel que vous ne soit pas retenu à la France par un lien plus solide et plus doux. Soyez sincère : est-ce vrai?

Un Parisien se fût étonné de cette demande, non-seulement étrange, mais encore de mauvais goût. Maximilien n'y vit qu'une preuve d'intérêt, et souriant :

— Je vais vous paraître bien ridicule, madame, mais ces liens dont vous parlez n'ont jamais existé pour moi. J'ai grandi un peu comme un sauvage au fond de la Bretagne, à côté de mon aïeul, un vieillard austère, éprouvé par de grands chagrins. Il m'a élevé dans la tristesse où il vivait. Devenu homme, je me suis lancé à travers le monde, épris d'idéal, amoureux d'aventures, couchant sous la tente, un fusil à mon côté. Vous comprenez que je ne pouvais attacher beaucoup d'importance aux amourettes de rencontre.

Une flamme passa, luisante, dans les yeux sombres d'Henriette :

— Mais enfin, reprit-elle, à votre âge on veut aimer et être aimé ; l'amour, c'est la seule joie qui poétise la vie. Vous avez le succès, vous possédez la gloire. Vous vous apercevrez bientôt que ces diamans-là sont du strass et que rien ne vaut l'ivresse de deux cœurs appuyés l'un sur l'autre. J'ai le droit de parler ainsi, monsieur ! Je suis veuve ; mon mari, beaucoup plus âgé que moi, eût pu être mon père. Je me dis souvent que je donnerais toute ma fortune et dix ans de ma vie pour connaître, ne fût-ce qu'une minute, l'émotion divine de l'amour.

Elle débita son petit couplet avec un art infini : oh ! toutes les nuances s'y trouvaient ! Pour une fois, elle remplaça son rire perfide par une moue adorablement triste : l'orchestration sous la mélodie. Maximilien se sentait troublé : cette femme le reposait des Parisiennes évaporées qu'il rencontrait depuis son arrivée. S'il avait su la vérité sur ce mari « beaucoup plus âgé qu'Henriette et qui aurait pu être son père ! » C'était de son vivant un bel homme de trente-cinq ans, aux épaules larges, fort peu platonique de tempérament. Elle vit l'impression qu'elle produisait ; en tacticienne habile, elle n'osa pas poursuivre son succès dans la crainte de le compromettre.

— Voulez-vous m'offrir votre bras, *cher* monsieur ? Une de mes amies me fait signe. Je suis chez moi le lundi, mais on me trouve tous les jours jusqu'à trois heures, et je serai heureuse si vous vous en souvenez.

Maximilien obéit, surpris et charmé à la fois. Il la suivit longuement des yeux et murmura :

— Elle est belle...

Le bal continuait sans qu'un incident quelconque méritât d'être signalé. On remarquait seulement que, malgré son empire sur elle-même, Mme de Morère s'agitait beaucoup, comme si elle cherchait à s'étourdir. Elle regardait souvent le marquis, qui dansait le cotillon avec Diane. Alors un frisson douloureux contractait le visage de la maîtresse délaissée : elle pâlissait sous le fard qui couvrait ses joues. C'est que M. de Tandray ne pensait plus à se contenir. La beauté de sa fiancée le grisait ; cet homme, mûri par la vie, si

maître de lui-même, avait au cœur des poussées de sang juvéniles.

Diane, elle, aussi calme que si elle eût assisté au bal de contrat d'une autre, ne voyait rien et ne devinait rien. Elle aimait la valse et s'abandonnait simplement à son plaisir. Puis elle quitterait bientôt cette maison maudite et l'avenir nouveau qu'elle rêvait s'ouvrirait enfin pour elle. Deux ou trois fois, il lui sembla surprendre les yeux de sa mère attachés sur les siens avec une expression haineuse. Mais elle se reprocha cette idée : Mme de Morère ne l'aimait pas, soit, mais il y a loin encore de l'indifférence à la haine. La jeune fille rayonnait d'un tel éclat que Mme Kersaint en fut frappée. Pendant une des figures du cotillon où Diane et Anne-Marie se trouvaient à côté l'une de l'autre, celle-ci dit tout bas à son amie :

— En vérité, tu as l'air tout joyeux, ce soir!

— C'est bien possible, répliqua-t-elle en souriant. J'ai le cœur léger ; c'est que mes peines sont finies.

Hélas! elles n'étaient pas finies les peines; elles commençaient.

Il était cinq heures du matin; cette lueur grisâtre, qui n'est plus la nuit et n'est pas encore le jour, s'épandait vaguement sur les arbres du jardin comme une poussière diaphane. Les lampes et les lustres pâlissaient. Les femmes ne sont jamais plus jolies qu'à cette heure du bal où, demi-lassées, elles ont plus d'abandon, une pâleur plus nacrée et quelque chose de plus doux dans la langueur des yeux. L'air est chargé de parfums; les toilettes, moins fraîches, n'ont plus leur raideur de costumes d'apparat; les épaules nues frissonnent sous les diamans qui étincellent, et il suffit d'un fin souper égayé par quelques hommes d'esprit pour terminer une nuit de danses par le plus délicat des plaisirs.

Diane était assise entre le marquis et Maximilien Danglars, qu'on venait de lui présenter. La jeune fille ne fut ni coquette ni embarrassée, et tendit franchement la main au voyageur ; elle lui avoua qu'elle désirait fort le connaître, sachant le grand cas que M. de Morère faisait de lui. Elle lui rappela même en souriant qu'ils s'étaient rencontrés quelques jours auparavant. La connaissance fut vite achevée, si bien que, pendant ce souper, Maximilien et Diane causèrent ensemble presque tout le temps. Si le marquis sut cacher le dépit qu'il ressentait, il n'en fut pas de même de Mme Rochez. Elle rougissait et pâlissait tour à tour; en vérité, il semblait que Diane lui volait quelque chose. Maximilien, qui ne se doutait de rien, se laissait aller au plaisir de cette conversation. S'il eût regardé un peu à droite, quelques places plus loin, il aurait vu Henriette fixer sur Diane ses yeux froids.

Les enragés proposèrent bien de continuer le bal après le souper, mais tout le monde désertait en masse. Il ne resta bientôt plus que les intimes. Catherine avait pris nerveusement le bras de M. de

Tandray et l'entraînait vers la galerie attenante à la serre. Là, quand ils furent seuls, pâle, colère, les yeux menaçans :

— Vous m'avez menti! dit-elle, vous l'aimez!

— Catherine!..

— N'essayez pas de me tromper encore! Ah! vous avez bien joué votre infâme comédie! Vous devez vous applaudir maintenant d'avoir à ce point réussi!

Et comme il tentait de l'interrompre, effrayé de cette scène, craignant que quelqu'un n'entendît, que Diane ne surprît l'immonde secret :

— Taisez-vous! poursuivit-elle d'une voix sourde. Est-ce que mes yeux peuvent me tromper, moi qui suis assez lâche pour vous aimer encore? Et c'est à ce misérable que j'ai donné quinze ans de ma vie!.. A ce misérable qui m'a trahie et que je hais!

Elle était vraiment belle ainsi, dans sa violence de passion. Ses yeux flambaient : le marquis recula. Elle haussa les épaules avec mépris :

— Oui, vous avez peur de moi! Que craignez-vous donc? Que je ne rompe ce mariage maudit? Vous savez bien que c'est impossible, maintenant que Paris a vu et a entendu! Ne redoutez rien, allez! Mais tout est fini entre nous, l'amitié comme la confiance. Adieu!

Et sans même lui toucher la main, elle revint au salon pendant que le marquis, qui connaissait les êtres, disparaissait par un escalier dérobé. En arrivant à l'extrémité de la serre, Catherine entendit la voix de son mari qui donnait des ordres. Le salon avait cet aspect lamentable d'un bal fini. Le jour, triste, comme honteux d'être obligé de lutter avec les lueurs pâlissantes des lampes, entrait craintivement par les hautes fenêtres. Çà et là un rideau se fermait à demi, dégagé de son embrasse, dont on ne voyait plus que la torsade de satin; quelques fleurs, lasses et défraîchies comme les danseuses qui venaient de partir, gisaient fanées sur le parquet; à travers une porte entr'ouverte on apercevait la table du souper à moitié desservie, où les assiettes erraient sur la nappe entre des serviettes froissées.

— Selon les ordres de monsieur, disait le valet de pied, la voiture attendra tout attelée devant le perron à huit heures moins un quart.

— Avez-vous eu soin d'envoyer Bastien en avant avec la malle?

— Oui, monsieur. Monsieur trouvera le valet de chambre à la gare.

Catherine avait entendu; elle entra comme le domestique sortait. Elle attendit que celui-ci eût disparu, et lorsqu'elle fut seule avec son mari, elle dit d'un air étonné :

— Vous partez donc, monsieur?

— Oui, madame.

— Vous allez loin?

— A Marseille.

Elle ne comprenait pas encore, car elle ajouta :

— Peut-être feriez-vous bien d'ajourner ce départ. Je ne me mêle jamais de vos affaires, mais vous me permettrez de vous donner ce conseil. Ne craignez-vous pas d'être fatigué par un voyage que vous accomplirez d'une façon aussi rapide?

A son tour, il la regardait, avec une expression mélangée de colère et de mépris. Puis, haussant légèrement les épaules, il dit :

— Vous êtes trop bonne de prendre un pareil souci de ma santé. Rassurez-vous; je n'accomplirai pas ce voyage d'une façon aussi rapide que vous le croyez. Je resterai un mois absent.

— Un mois!

— Peut-être plus, mais pas moins.

— Vous oubliez donc que Diane se marie dans huit jours?

— Je n'oublie rien.

— Alors...

— Alors, vous ne comprenez pas? C'est pourtant bien simple. Je m'en vais justement pour ne pas assister à ce mariage.

M. de Morère parlait d'un ton froid, comme un homme qui émet sa volonté et n'entend pas qu'on la discute. Catherine sentit qu'une explication allait avoir lieu; instinctivement elle regarda autour d'elle. M. de Morère devina sa pensée :

— Vous vous assurez si personne ne nous écoute? reprit-il avec son ironie hautaine. Tranquillisez-vous, madame : tous nos gens se sont retirés et nul ne peut assister à cette scène de ménage. Car c'est bien une scène de ménage, n'est-il pas vrai? Oui, je pars! Il ne me convient pas d'assister au mariage de votre fille avec... avec M. de Tandray. J'ai rempli mon devoir en me montrant à ce bal. Une soirée de contrat n'est qu'une cérémonie mondaine, après tout. Il m'importe fort peu que les hommes m'approuvent ou ne m'approuvent pas. Mais, tout sceptique que je sois, j'ai le respect des cérémonies religieuses. Je ne veux pas voir un prêtre bénir cette union maudite et lever le crucifix sur ces deux têtes!

Catherine était livide : elle arracha une fleur de son corsage, mordillant la tige de ses dents serrées. Mais elle ne courbait pas le front; elle continuait à regarder son mari bien en face, comme pour le défier ou le braver. Il reprit sur un ton un peu plus chaud qui contrastait avec la froideur accoutumée de ses paroles :

— Tenez, madame, expliquons-nous une fois par hasard pendant que nous y sommes. Quand je vous ai rencontrée, le bonheur me souriait à pleines lèvres. J'étais jeune, croyant, sincère; la vie s'ouvrait devant moi, glorieuse peut-être et heureuse à coup sûr. Quelle

frêle épave qu'un homme! Je vous vis : j'étais perdu. Vous viviez retirée au fond de la Bourgogne avec une petite fille de deux ans. Au premier regard, vous m'aviez conquis et je n'avais plus qu'un rêve : vous épouser. Et je vous ai épousée... comme un niais! Je pouvais recueillir des renseignemens, essayer de connaître votre vie passée; mais une folie me tenait! Oh! taisez-vous! C'est la première fois que nous causons à cœur ouvert depuis le jour détesté où je vous ai donné mon nom! J'ai commencé, j'irai jusqu'au bout...

Quelques gouttes de sueur perlaient sur le front de cet homme; sa poitrine se soulevait : un rude combat se livrait entre sa volonté d'être calme et sa colère grandissante.

— Pendant cinq ans, je vous ai aveuglément aimée. Je ne voyais rien, pas même vos mensonges; je ne devinais rien, pas même vos vices! Vous meniez une vie de plaisirs. J'appelais cela de la dissipation; vous aviez planté votre fille chez des étrangers sans plus vous occuper d'elle? Ma lâcheté vous trouvait encore une excuse. J'ai fait plus encore : vous désiriez qu'elle portât mon nom légalement. J'y ai consenti. Et je me trouvais trop payé par un regard ou un sourire. Car vous jouiez encore la comédie en ce temps-là! Vous faisiez semblant de m'aimer... Et je l'ai cru jusqu'au jour où je vous ai surprise, à demi nue, avec votre amant!

Un faible soupir, semblable à une plainte, partit de la serre; mais ni le mari ni la femme n'entendaient. L'un avait trop de colère, l'autre trop de terreur.

— Pourquoi je ne vous ai pas tuée? poursuivit M. de Morère avec une passion croissante. Parce que j'ai été assez misérable pour avoir pitié de vous, parce que l'homme qui tue une femme commet une lâcheté. Tuer votre amant? A quoi bon? Je découvrais du même coup qu'il n'était pas le premier et j'avais trop de dégoût pour charger ma conscience d'un crime. Non. Le coupable, c'était moi, moi qui avais épousé une courtisane et donné mon nom à sa fille. Nous étions accouplés; tant pis pour moi! Je n'avais pas le droit de rendre les autres responsables de ma folie. Eh! pardieu, ils remplissaient leur métier d'hommes en vous courtisant; vous, vous accomplissiez votre mission d'animal bestial et bas. J'ai passé de dures nuits, allez, à chercher un dénoûment! Me séparer de vous? La séparation vous ôtait de ma vie, elle ne vous ôtait de mon nom! Et j'ai la faiblesse d'y tenir, à ce nom, qui a été celui de mon père. Moi présent, je sauvais les apparences. Le monde pourrait soupçonner, accuser même : du moins pas de scandale. On rirait de moi? Vous m'aviez fait tellement pleurer qu'il m'était bien égal de faire rire les autres!

Il ne se contenait plus. Il laissait s'exhaler toute la colère amassée en lui pendant des années :

— Ah ! je vous étonne, n'est-ce pas ? ! Je ne suis plus ici l'homme glacé qui traverse le monde en ayant l'air de ne rien savoir et de ne rien comprendre ! Parce que je collais à mon visage un masque de glace, vous avez cru que je ne sentais rien ! Parce que je fermais mes lèvres, vous avez cru que je ne vous méprisais pas ! Eh bien ! non, je ne vous méprise pas ! Le sentiment que vous m'inspirez, c'est du dégoût ! Je vous considère comme un être tellement abject que je n'ai même pas la force de vous haïr !

Elle écoutait domptée, terrifiée de ce subit réveil. Il lui saisit les poignets, violemment :

— Vous me croyiez donc un mari benêt et complaisant ? Tenez... j'aurais pu tuer un ou plusieurs de vos amans... vous ne méritiez même pas qu'on versât du sang pour vous !

Il la repoussa si durement qu'elle alla tomber dans un fauteuil, anéantie.

— Je vous ai étudiée sous toutes les faces, cherchant en vous une lueur de bonté, un atome de vertu, une parcelle d'honnêteté. Je n'ai rien trouvé, non, rien, rien ! Vous avez tous les vices, et pas une qualité ; tous les instincts misérables, et pas une aspiration haute. Ce qui n'est point pervers, chez vous, est perverti. Et vous n'avez même pas de la grandeur dans le mal. Vous le commettez lâchement, bassement, en rusant, en mentant. Je savais tout cela et je suis resté. Quand on a commis la sottise d'épouser un monstre, tant pis ! Nous vivons dans une société stupide où le mariage est une impasse. Il faut se casser la tête contre la muraille ou la courber : j'ai courbé la mienne ! Et puis il me restait une espérance : être aimé de votre fille, l'arracher à votre pernicieux contact... Là encore mon désir a été trahi. Elle me hait, et je ne peux pas lui en vouloir, car elle ne me connaît pas. J'ai tellement pris l'habitude de vivre replié sur moi-même, qu'il ne me plaît plus de me découvrir à ceux qui ne voient pas. Du moins, je n'ai pas eu à vous l'arracher. Il y a un mur entre vous deux. Heureusement pour elle ! Des créatures comme vous ne sont point faites pour s'entendre. Elle est aussi haute que vous êtes basse, aussi fière que vous êtes vile ! Et je me demande souvent avec stupeur, comment cette chair a pu naître de votre chair, comment dans votre fumier a pu germer cette fleur !

Cette fois, ce ne fut plus un soupir qui vint de la galerie, mais un sanglot déchirant, suivi bientôt d'une chute sur le parquet. D'un bond, Catherine fut debout. Grand Dieu ! qui donc avait entendu ? M. de Morère s'élança : Diane gisait sans connaissance, toute blanche, au milieu d'une corbeille de roses qu'elle avait renversée en tombant. Dans cette chute, sa tête avait heurté la corbeille, et un mince filet de sang rougissait le front pur de la vierge. M. de Morère,

sans jeter un cri, la releva doucement et la prit entre ses bras. Puis essuyant avec son mouchoir le sang qui coulait, il examina la petite plaie; ce n'était qu'une égratignure. Bientôt Diane ouvrit les yeux; elle portait la main à son front, comme pour en chasser une pensée horrible; elle regardait longuement M. de Morère. Ce regard navré lui fit mal.

— Elle a tout entendu! pensa-t-il.

Catherine accourut à son tour et voulut s'occuper de sa fille; elle l'écarta doucement, mais fermement, et s'efforçant de rester debout:

— Je vais mieux, dit Diane. Ce ne sera rien. Ayez seulement la bonté, monsieur, d'éveiller ma femme de chambre...

Elle est étendue dans son lit, plus blanche que les fins draps de batiste qui l'enveloppent. Oh! oui, elle a tout entendu et les atroces paroles de M. de Morère vibrent encore à son oreille. Elle ne peut douter; le silence terrifié de Catherine est le plus écrasant des aveux. Ainsi sa mère, c'est ça! Elle comprend maintenant pourquoi on ne la demandait pas en mariage. Qui donc se serait soucié d'épouser la fille d'une créature tarée? Elle s'explique à présent et la mésestime qui flotte autour d'elle et les allures embarrassées d'Anne-Marie quelques jours auparavant lorsqu'elle condamnait son père.

La tête fine de la jeune fille penchait sur l'oreiller et des larmes cruelles coulaient de ses yeux. Elle pleurait sa candeur et sa foi disparues. Jusqu'à présent elle accusait sa mère de dédain, de froideur, mais non de mal; elle cherchait à expliquer son inexplicable aversion par une haine encore vivante contre son père. Et voilà que brusquement on déchirait le voile! Mais la piété de sa mère, mensonge donc aussi, comme tout le reste? Pauvre martyre! la vie se montrait dure pour elle, puisqu'à dix-neuf ans elle effeuillait les unes après les autres toutes les affections et toutes les tendresses! Le jour entrait à flots maintenant. La femme de chambre avait laissé allumé un candélabre qui brûlait sur la commode. La flamme pâlissait tristement, perdue au milieu de ces rayons naissans du soleil; il semblait à Diane qu'elle était morte et que des cierges flambaient à côté d'elle. Elle se mit à pleurer encore de ce que ce fût seulement l'image de la mort, puisque sa vie n'avait pas la réalité du bonheur!

La porte s'ouvrait: Diane détourna les yeux. C'était M. de Morère. Il s'approcha du lit et très doucement:

— Comment vous sentez-vous, mon enfant?

— Beaucoup mieux, monsieur, je vous remercie.

Elle le contempla; il lui semblait qu'elle le voyait pour la première fois. Il avait donc voulu l'aimer, lui!

— Vous n'êtes pas encore parti? dit-elle.

M. de Morère se troubla légèrement. Rien que cette naïve question prouvait que Diane avait tout entendu.

— Non, mon enfant, répliqua-t-il, je ne partirai que ce soir,.. lorsque je serai tout à fait rassuré sur votre compte.

Elle restait silencieuse, presque gênée; on eût dit qu'elle n'osait lui adresser une demande. Il la comprit sans doute, car il ajouta :

— Est-ce que ce départ vous contrarie?

Elle rougit.

— Je ne me permettrais pas de contrarier en rien vos projets, monsieur; mais enfin je serais heureuse,.. très heureuse que vous pussiez assister à mon mariage.

Il la regarda fixement : la vérité se lisait facilement dans les yeux purs de Diane, ces yeux, miroir de son cœur, resplendissans de sincérité. Il devina ce qu'elle ne pouvait lui dire. « Oh! restez, monsieur, restez, je vous en prie, afin que j'aie auprès de moi un être qui m'aime! Je vous ai entendu parler de moi, tout à l'heure, et je sais que nous nous comprendrons désormais... Restez, pour que j'aie une apparence de famille, moi qui n'ai pas de famille, pour que j'aie l'apparence d'un père, moi qui n'ai pas de mère! »

Il se pencha vers elle et la baisa doucement au front. A son tour, il paraissait gêné; à lui aussi une question brûlait les lèvres, et il n'osait pas la formuler :

— Je resterai donc, mon enfant, dit-il, puisque vous le désirez.

— Oh! merci!

— Mais laissez-moi vous demander quelque chose, et surtout ayez assez de confiance en moi pour me répondre franchement. C'est sans arrière-pensée que vous épousez M. de Tandray?

Elle rougit, car elle allait mentir pour la première fois de sa vie. Mais à quoi bon raviver la blessure de cet homme bon et meurtri, en lui disant : Je l'épouse, parce que nul ne voudrait de la fille de votre femme!

— C'est sans arrière-pensée, répliqua-t-elle.

— Alors, vous l'aimez?

— Oui, dit-elle faiblement.

Il soupira, puis de nouveau l'embrassant au front paternellement :

— Soyez heureuse, mon enfant; vous le méritez.

Et il sortit, le front courbé. Ah! si elle lui avait ouvert son cœur! si elle n'avait pas craint de se confesser tout entière! Il était encore temps : on pouvait rompre ce mariage, au prix d'un grand scandale, il est vrai, mais qu'est-ce que le scandale à côté du bonheur? M. de Morère laissa faire. Elle l'aimait! Cette raison seule suffisait pour qu'il se tût. Il rentrerait dans sa maison perdue, pendant que

cette jeune fille emporterait la seule apparence de bonheur qui pût encore exister pour lui.

La semaine s'écoula sans amener aucun incident nouveau. Catherine vit avec étonnement que son mari restait : elle n'osa pas lui demander pourquoi. Depuis leur terrible scène, le matin du bal, elle vivait sous l'empire d'une peur irraisonnée; un malaise inexplicable la prenait chaque fois qu'elle se retrouvait en face de M. de Morère. D'ailleurs sa jalousie la torturait, elle haïssait le marquis depuis qu'elle avait découvert sa passion pour Diane. Elle vécut huit jours atroces : de temps en temps le destin se plaît à avoir des heures d'équité comme pour faire excuser des années d'injustice.

Un seul changement fut introduit dans les projets arrêtés. Les nouveaux mariés, dans le principe, devaient aller passer leur lune de miel à Cannes. M. de Morère offrit à Diane, qui l'accepta avec empressement, d'habiter jusqu'à l'automne à Vairs. Le savant y possédait un fort beau château, près de la mer, entre Eu et Le Tréport. Le marquis ne souleva aucune opposition. Il suffisait qu'une chose plût à Diane pour qu'elle lui plût également. Enfin le 23 et le 26 avril arrivèrent. Il y eut peu de monde à la mairie : quelques intimes seulement, tels que Mme Rochez et Anne-Marie au bras de M. Kersaint. Henriette arborait une toilette sombre.

— Je porte votre deuil ! glissa-t-elle à l'oreille de Catherine.

Mot féroce qui atteignait Mme de Morère en plein cœur. Quand on éprouve une douleur où la vanité souffre, la blessure s'avive en présence de la pitié. Il signifiait tant de choses, ce mot que disait à Catherine sa meilleure amie ! Il signifiait : Adieu la beauté ! adieu la jeunesse ! adieu l'amour !

Par contre, la Madeleine fut trop étroite pour contenir tous les invités. Et quelles toilettes malgré l'heure matinale ! Ce fut grave, comme il convient, bien qu'on regardât très peu l'autel, et beaucoup Diane, belle et pâle sous sa couronne de virginité.

Tout à coup, un certain mouvement se produisit. On entendit ce remuement monotone et régulier de chaises qu'on installe pour mieux s'asseoir. Le révérend père Brémond, le prédicateur à la mode, officiait et allait parler. Il prononça une brève allocution, mystique et vaporeuse, où les « effluves de l'âme » se confondaient avec « les aspirations vers l'infini. » Puis, au milieu des flots d'encens diaphane, les orgues ailées chantèrent leurs plus belles mélodies. Et la voix du prêtre appela sur le marquis et sur sa femme la bénédiction de Dieu.

V.

Le château de Vairs, que M. de Morère a acheté en 1871, s'élève sur une colline, au tournant de la route d'Eu au Tréport. On y arrive par un pont de pierre, couvert de verdure et jeté sur des fossés où roule une eau vive, colorée çà et là de mousse claire. Des carpes énormes, contemporaines sans doute de la grande Mademoiselle, y rôdent gaîment. Elles chauffent au soleil leur dos écaillé et se rappellent peut-être les amours de Lauzun et de la cousine de Louis XIV, qui les regardèrent autrefois. A gauche, s'élève une tourelle élancée, grise, mais qui sourit au milieu du lierre; puis s'étend un grand corps de bâtiment relié à la façade. L'architecture du château est un composé de trois styles divers : ici du François Ier, là du Louis XIII, au milieu du moderne. Mais cette diversité, faute grave au point de vue de l'art pur, est un charme de plus pour l'œil ignorant des profanes. L'aspect général est plein de fraîcheur et de gaîté. Les murailles sont tapissées de vignes vierges, de plantes grimpantes, de lierres étalant leurs plaques vertes. Mais, selon les ondulations de la lumière, les tons varient, sautant brusquement du vert au noir et du noir au bleu, un bleu piqué par endroits de taches violettes qui reluisent.

M. de Morère fut séduit tout de suite par ces beautés. Avec son goût très fin, il transforma le château de Vairs en une merveille d'élégance. Aussi le dedans ne le cédait en rien au dehors. Dans les environs, on citait le grand salon comme une rareté exquise. De vieilles tapisseries, au sujet emprunté à quelque Iliade, couraient sur les murs, ressortant sous les rideaux en velours frappé bordés de satin blanc. A droite et à gauche de la porte, se dressaient deux torchères, en vieux chêne sculpté, qui servaient de jardinières. Dans le fond, la fenêtre, énorme, s'encadrait entre deux bahuts, très bas et couverts de fleurs vives. Elles sortaient des serres du château et secouaient leurs parfums, ainsi que de belles filles remuant leurs chevelures. Le tapis d'Orient assourdissait les pas, semé partout de coussins. Comme tableaux, un dessus de porte de Ricard, et, au plafond, un placage du Tintoret, rempli de défauts, mais d'une composition exquise et d'une couleur incomparable. En s'approchant de l'autre fenêtre, on voyait se dérouler un paysage tout égayé de clartés. D'abord, la cour, large, bien sablée; puis un escalier qui conduisait à un grand jardin à la française, tapissé de fleurs et de bordures vertes. Et le jardin descendait encore, par étages, pour conduire à d'immenses prés où l'œil se reposait avec joie.

Près du salon s'étendait l'antichambre, avec un escalier monumental et des panneaux XVIIIe siècle. A côté, un boudoir japonais;

sur les murs, des broderies où l'on avait rapporté de véritables oiseaux d'Yeddo piqués en relief avec les plumes. Enfin, par une haute porte, on pénétrait dans la bibliothèque, un peu sévère, mais distinguée. Les chambres à coucher s'ouvraient sur de larges couloirs au premier et au second étage. Et tout autour du château, des bois de pins tendaient leurs bras crucifiés; on passait de la lumière à l'ombre, de l'art au naturel, du raffiné au sauvage, par une transition pleine d'imprévu charmant.

Fabien de Tandray et Diane arrivèrent dans ce paradis par une splendide journée. La clémente fin d'avril laissait rire le soleil couchant à travers les hautes branches des arbres; l'odeur pénétrante des bois mouillés parfumait l'air diaphane. Au loin, à travers un fin brouillard, semblable à un rideau de mousseline très délicate, on apercevait des coteaux bas, chargés de bois, et des prairies où paissaient des troupeaux de vaches.

Diane adorait ce château de Vairs, où elle ne venait que rarement. La proposition de M. de Morère l'avait donc charmée; elle était reconnaissante à Fabien de l'y avoir conduite. A midi et demi, les deux époux avaient quitté la Madeleine pour gagner la gare Saint-Lazare, où les attendait un coupé. Pendant le trajet, le marquis se montra tel qu'il était, séduisant, gracieux et spirituel. Il commençait sa conquête. Diane se laissait aller à ce charme nouveau pour elle d'être libre. A mesure que le train filait, l'emportant loin de Paris, ce cœur troublé s'apaisait. Elle songeait qu'une existence nouvelle commençait, où elle espérait bien goûter le bonheur non encore rencontré.

Cependant, le marquis se débarrassait lentement de sa contrainte première. Vainement se disait-il que cette femme était la sienne, que ce corps lui appartenait, que les baisers de ces lèvres lui étaient dus: il se sentait gêné malgré lui. Forcé jusque-là, à cause de Catherine, de déguiser le violent amour que lui inspirait Diane, il hésitait avant de jeter son masque de tendresse calme. Puis ce séducteur ne connaissait que les femmes ardentes ou aimantes qui se donnent en sachant ce qu'elles font; là, il se trouvait en face d'une pureté blanche comme un lis. Il lisait tant de candeur sur le visage de Diane, il voyait tant de chasteté dans son regard! Ses désirs en étaient à la fois plus excités et moins hardis. Il prit les mains de Diane, et les serrant doucement entre les siennes :

— Laissez-moi vous avouer tout ce que je pense, dit-il, maintenant que nous sommes seuls, maintenant que nous sommes bien l'un à l'autre. Vous ne savez pas à quel point je vous adore! Ma vie ne commence réellement que du jour où je vous ai connue... Je n'ai plus quarante ans lorsque je suis auprès de vous, j'en ai vingt; je

doute et j'espère comme un enfant, et je me sens tellement heureux que je ne puis croire à mon bonheur.

Il serrait plus fort les mains de Diane; ses yeux s'enflammaient :

— Ma femme! vous êtes ma femme!

Il eut cependant la force de se contenir encore, de retenir le cri de sa passion longtemps domptée. Non-seulement il l'aimait comme un fou, mais encore il la désirait ardemment. Ainsi qu'au bal du contrat, huit jours auparavant, lorsqu'il mourait d'envie de se pencher sur elle et de dévorer de caresses ses épaules nues, il était tenté de la saisir entre ses bras, de coller ses lèvres sur les siennes... D'un geste brusque, il s'éloigna de Diane et se réfugia à l'autre bout du coupé. C'est qu'il ne voulait pas l'effrayer : il croyait à l'inconscience des jeunes filles, non à leur ignorance absolue. Il savait qu'elles ont une idée à peu près nette du mariage, surtout quand elles ont été élevées dans un certain milieu. A travers les demi-confidences de leurs amies, à travers les aveux interrompus, elles devinent aisément sous quel aspect nouveau l'homme va se montrer. Le marquis avait bien souvent réfléchi à tout cela. Il se disait que la vierge voit dans le salon de sa mère un être jeune, élégant, distingué dont elle s'éprend comme Rosalba du prince charmant de ses rêves. Elle tresse à son intention une couronne de fleurs idéales; elle le pare de toutes les délicatesses; et, après le mariage, lorsque s'ouvre enfin la chambre nuptiale, elle assiste à la scène magique des féeries cruelles, où l'homme se change en bête. Fabien savait tout cela. Trop de femmes l'avaient aimé, trop de confidences féminines lui avaient été faites. Il n'ignorait pas que beaucoup de mariages se gâtent à la suite de la première nuit de noces. Il n'en serait pas de même pour lui; il ménagerait jusqu'au bout les délicatesses de Diane, afin de conserver le prestige de gentilhommerie qu'il se donnait. Il eut le courage d'étouffer ses désirs, de retenir ses baisers. Il devinait que le dégoût la prendrait, quelque chose comme une nausée morale qui la suffoquerait; il eut l'énergie de causer de choses indifférentes, d'expliquer à Diane le paysage qu'ils traversaient.

Un landau attendait à la station d'Eu. M. et Mme de Tandray y montèrent. Diane, de plus en plus heureuse, que rien n'effarouchait dans cette longue intimité du voyage, examinait curieusement autour d'elle. Elle se plaisait au milieu de ces gras pâturages où les vaches normandes paissaient tranquilles et rêveuses. Le calme profond de la nature s'harmonisait avec le calme profond de son âme. Ce fut avec de la joie dans les yeux qu'elle arriva au château. Deux femmes de chambre reçurent leur maîtresse et la conduisirent à l'appartement qu'elle devait occuper.

Pendant le dîner, aucun incident notable. Le marquis continuait

à se montrer galant, spirituel, empressé, retenant les cris de passion sur ses lèvres, éteignant la flamme dans ses yeux; et cependant, à mesure que la soirée s'avançait, un trouble singulier le prenait. Quand il fut seul avec Diane, dans le grand salon, loin des regards curieux des valets, il l'entraîna vers les corbeilles de fleurs, et se mettant à genoux devant sa femme :

— Je suis désormais votre meilleur ami, dit-il. Je ne veux pas qu'aucune de vos pensées me soit étrangère. Il est si bon, ma bien-aimée, de vivre dans une intimité de cœurs et d'idées, qui nous fasse toujours présens l'un pour l'autre!

— J'ai foi en vous, Fabien, répliqua Diane. Vous avez raison, vous serez désormais mon meilleur ami. Alors, il faudra tout vous dire?

— Oui.

— Eh bien! je vous dirai tout, et cela ne me coûtera pas.

Comme elle était rassurée et calme! Elle ne comprenait pas l'effroi de quelques-unes de ses amies en présence de cet *inconnu* qui est le mariage. Pourquoi ne serait-ce pas quelque chose de délicieux, avec un être aussi réservé et exquis de formes que Fabien? Néanmoins, malgré elle, peut-être à son insu, elle s'efforçait de prolonger la soirée.

— Voulez-vous que je chante? demanda-t-elle.

Et, sûre d'avance de la réponse, elle prit la partition de *Faust*, et s'assit au piano. Elle chanta longtemps, et le marquis ne pensait pas à l'interrompre. Une lente griserie le prenait. La musique divine et capiteuse de Gounod l'envahissait; puis la voix chaude de Diane exerçait une action directe sur ses sens. Il contemplait ces splendides yeux noirs, où brillait une flamme d'artiste, ce visage qui se transfigurait, ce corps souple plein d'une irrésistible séduction. Deux fois, il se pencha pour l'embrasser avidement; deux fois, il eut encore la force de se contenir. Mais, sans qu'il en eût conscience, toutes ses belles résolutions s'évanouissaient, fondant au feu de son désir, comme les neiges de mars sous les rayons de soleil. Il comprit qu'il ne serait pas son maître si la tentation durait plus longtemps. Il voulut s'arracher au danger grandissant, et sonnant une femme de chambre :

— Il est onze heures, ma bien-aimée, dit-il. Je crois qu'il est temps que vous rentriez dans votre appartement.

Et comme elle rougissait, courbant la tête, il ajouta, lui baisant la main :

— Vous me permettrez d'y venir prendre de vos nouvelles, n'est-ce pas?

Elle rougit un peu, balbutia un : « Oui » presque inintelligible, et disparut.

L'appartement commun au mari et à la femme se trouvait au premier étage : deux pièces avec un cabinet de toilette et reliées par un salon. Diane, enfoncée en ses rêves, s'abandonnait à ses femmes de chambre. Le cabinet de toilette, largement éclairé par deux lampes, s'emplissait de ce froufrou charmant et parfumé d'une femme élégante qui s'apprête pour la nuit. Dans la haute glace, la marquise se voyait, non plus rougissante, mais toute pâle, maintenant, sous l'éblouissement d'ébène de ses cheveux déroulés; le sourire fuyait sa lèvre devenue sérieuse; un pli se creusait son front. Sa toilette achevée, elle éprouva une sensation étrange en passant dans sa chambre à coucher: la demi-obscurité où elle entrait formait contraste avec la clarté vive qu'elle quittait. Cette chambre était large, haute, bien chauffée par le feu gai qui flambait dans la cheminée. Une veilleuse suspendue au plafond tamisait sa lueur à travers le bleu tendre des verres, laissant dans une sorte de clair-obscur le grand lit à colonnes, très large, qui étalait la blancheur éblouissante de ses draps de batiste. Diane était seule. Elle retira son peignoir rose pâle bordé de valenciennes, et se glissa dans le lit, frissonnante.

Elle demeurait là, songeuse, réfléchissant qu'elle touchait à l'heure solennelle de son existence et d'étranges pensées remuaient en son cerveau. Elle revoyait toute sa vie comme dans un éclair, et ses premières années, là-bas, au bord de la mer, et les longues journées du couvent, suivies du coucher régulier, le soir, à huit heures. Elle se rappelait la première fois où elle avait songé qu'elle se marierait un jour, et le peu d'importance qu'elle attachait alors à ce mot « mariage. » Puis, plus tard, quand elle avait pressenti, sinon deviné la vérité, la sensation bizarre que lui causait cette idée du lit partagé avec un homme, d'un être à qui l'on appartient. Alors, soudainement, elle évoquait la scène terrible qui éclatait après le bal entre sa mère et son beau-père. Des amans! Sa mère avait eu des amans!

Qu'était donc cette sensation physique de l'amour qui poussait ainsi une femme à oublier, pour en goûter les plaisirs, sa réputation, sa situation acquise, l'opinion du monde, l'estime de son mari, la tendresse de ses enfans, peut-être? Il fallait qu'il y eût là dedans de bien âcres voluptés puisqu'on leur sacrifiait tout sans regret. Quelles irrésistibles tentations pour que sa mère, à elle, leur eût immolé sans remords le calme et la dignité de sa vie! Aussi, à la terreur première de Diane se mêlait une vague et inconsciente curiosité. Elle allait connaître cet amour que les poètes revêtent de formes si séduisantes; elle allait devenir femme; et, peu à peu, elle s'expliquait comment quelques-unes de ses amies, Anne-Marie, entre autres, avaient aimé, après leur mariage, celui qu'elles n'aimaient

pas avant. Sans doute, l'amour se composait d'un sentiment et d'une sensation; il fallait passer par cette sensation pour arriver à ce sentiment, et goûter les plaisirs physiques de l'une pour connaître les jouissances morales de l'autre. Certes, sa pudeur souffrait bien à l'idée que Fabien la prendrait entre ses bras, la couvrirait de caresses ignorées. Mais puisque c'était *cela*, le mariage? Puisque la loi naturelle, la loi sociale, le voulaient ainsi? En somme, elle n'éprouvait aucune répulsion pour le marquis. Il lui plaisait même par l'élégance de ses façons, par la distinction de ses allures. Évidemment, elle retrouverait l'homme du monde dans l'amant, et les baisers de celui-ci auraient la même douceur que les paroles de celui-là.

Et pendant qu'elle songeait ainsi, Fabien se préparait à entrer dans la chambre nuptiale. Aussi loin qu'il fouillait dans son souvenir, il ne trouvait pas une femme qui l'eût ainsi troublé. L'amour, chez lui, se traduisait par un terrible éveil de sens, par la soudaineté du désir. A mesure que s'approchait l'heure où il posséderait Diane, le sang coulait plus vite dans ses veines, son cœur battait à rompre, un voile obscurcissait sa vue; il était bien loin maintenant des raisonnemens qu'il se faisait. Il fermait les yeux et voyait dans une sorte d'apparition toutes les beautés de formes qu'il rêvait chez elle. Certes il se disait encore que de cette nuit dépendrait le bonheur de sa vie conjugale : mais c'était comme une leçon qu'il se répétait sans en avoir bien conscience. Comme presque tous les hommes à bonnes fortunes, il connaissait moins la tendresse que les emportemens de la passion. De plus, il ignorait la vierge. Il ne savait pas que la pudeur instinctive chez la femme revêt chez la jeune fille quelque chose de particulièrement craintif. Cependant, quand il ouvrit la porte, il eut une dernière lueur de raison. Il se promit de ne pas épouvanter cette enfant. Mais cette raison s'éteignit vite, quand il aperçut Diane couchée dans le grand lit, enveloppée de la voluptueuse demi-clarté de la chambre. Il s'approcha d'elle, hésitant encore, balbutiant; puis il la regarda quelques instans sans parler. L'amour vrai a seul des délicatesses; l'amour uniquement sensuel ne connaît que la violence. Il saisit brusquement Diane entre ses bras. Surprise par l'attaque de son mari, elle essaya de se débattre; alors il usa de sa force doublée par son désir, et cette créature devint la proie de cette brute.

Elle retenait le cri de dégoût que ses lèvres voulaient pousser; elle se sentait souillée et dégradée; cet homme à l'œil injecté de sang, cet homme hideux, c'était son mari! Maintenant l'indignation et la colère se faisaient jour en cette âme de vierge légalement violée. Dans le silence paisible de la chambre nuptiale, elle

demeurait anéantie, ayant horreur d'elle-même, retenant les sanglots qui montaient à sa gorge; mordant ses bras nus, elle se disait :

— Et c'est pour *ça* que ma mère s'est déshonorée!

VI.

Le mois de mai revenait, attiédissant l'air et ramenant le renouveau dans les plaines. Déjà les oiseaux établissaient domicile sous les grands arbres du parc; c'est le temps des douces promenades où les amoureux s'en vont par les campagnes, à travers les frondaisons renaissantes, échangeant les chères confidences et les baisers qui n'en finissent plus. Au château de Vairs, on menait, en apparence, la vie la plus gaie du monde. Après trois semaines de solitude, le marquis proposa de faire quelques visites aux environs et de recevoir leurs voisins. Après tout, une lune de miel ne peut pas éternellement durer; il faut bien se mêler à la vie extérieure. Pourquoi ne pas commencer tout de suite, puisque c'est une échéance qui doit fatalement arriver? La vérité, c'est que le marquis s'ennuyait.

Il se passait chez cet homme un phénomène psychologique bien curieux. Diane « ne l'amusait pas. » Volontiers il eût dit cyniquement : Elle n'est pas drôle du tout! Du matin au soir, il avait en face de lui une femme au visage uniformément paisible, au regard clair, mais froid, qui parlait peu, lisait constamment ou s'absorbait en d'éternelles songeries. Quand il lui adressait la parole, elle semblait s'éveiller en sursaut. Elle ouvrait à peine son piano; deux ou trois fois il l'avait priée de chanter : son obéissance calme prouvait qu'elle cédait sans plaisir, n'ayant plus aucune joie d'artiste dans l'intimité des maîtres préférés. Fabien ne pouvait même pas se consoler en faisant une observation : jamais il ne rencontrait de résistance en elle. Elle s'abandonnait à tous ses caprices, comme une cire molle gardant l'empreinte qu'on lui imprime. Diane ne proposait jamais rien, mais elle acceptait aussitôt ce que son mari avait proposé. S'agissait-il d'une promenade à cheval? Elle consentait avec grâce, mais sans empressement. La seule chose qui parût lui agréer, c'était de recevoir; on eût dit qu'elle acceptait toujours avec plaisir ce qui pouvait rompre leur intimité. Ce qui étonnait le plus ce mondain habitué aux confidences féminines, c'est que Diane lui taisait les siennes. Jamais elle n'eut avec lui de ces épanchemens adorables où deux âmes se confient l'une à l'autre. Il essaya de l'interroger sur son existence d'autrefois, sur sa vie de couvent, sur les amitiés qu'elle avait formées; toujours il se heurta non au

silence, mais à une sorte de résistance douce qu'il ne parvenait pas à vaincre.

Ah! s'il eût pu lire dans son cœur, il aurait vu quelles ruines la malheureuse jeune femme portait en elle; ruines de son espérance et du bonheur longuement caressé. Elle en arrivait à se dire qu'elle était vouée à souffrir et que vainement elle espérerait en des jours meilleurs. Parfois, elle s'en voulait de l'éloignement que lui inspirait son mari. De quoi était-il coupable, en somme, et que lui reprochait-elle? L'horreur physique qu'elle ressentait pour lui pouvait être un défaut de sa nature, mais n'entachait en rien les qualités morales qu'elle croyait exister chez Fabien. L'amour n'est pas tout dans la vie, et parce qu'elle ne rencontrait pas la passion telle qu'elle la rêvait, elle n'avait pas le droit de méconnaître ce que valait le marquis.

Quant à M. de Tandray, les désirs que Diane éveillait chez lui s'émoussaient peu à peu. D'ordinaire, ses maîtresses éprouvaient pour lui le même entraînement physique qu'il éprouvait pour elles; aussi, ne comprenait-il rien aux résistances instinctives, aux abandons subis mais jamais acceptés, de la marquise. En somme, il commettait cette erreur si commune aux hommes à succès, qui préfèrent accuser leur femme qu'eux-mêmes, et voient un manque de tempérament là où eux seuls sont coupables. Quelle différence entre cette statue et ses maîtresses ardentes d'autrefois! La légende de Pygmalion est éternelle. Le statuaire est épris de la Galatée glacée. Mais il commence par l'échauffer au contact de ses baisers de flamme; il essaie d'éveiller en elle la divine émotion, et ne tente de la posséder que lorsque le marbre s'est fait chair. Là, le marbre restait de marbre. Fabien sentait que Diane demeurait absente de ces baisers, dont elle ne partageait pas l'enivrement, étrangère à ces transports qu'elle semblait redouter. Non-seulement il en souffrait dans son imbécile vanité de don Juan, mais il en souffrait aussi dans sa sensualité mécontente.

Ce fut donc avec plaisir qu'il entrevit le moyen de rompre la monotonie de cette lune de miel, plus froide qu'un ciel de décembre. Comme le sens moral n'existait pas chez lui, il se dit qu'après tout le mariage n'est pas l'amour, mais une sorte de fonction sociale qu'on est obligé de remplir quand on tient un certain état dans le monde. Il aurait des maîtresses, puisque Diane ne voulait pas être la sienne; sa maison serait bien tenue; il pourrait donner des fêtes où brillerait la marquise dans l'incomparable éclat de sa beauté souveraine.

Il ne faut pas demander à certains êtres les exquises délicatesses des créatures supérieures. Fabien était incapable d'aimer une

femme qu'il ne désirait pas, — et incapable de désirer une femme qui ne partageait pas ses élans. Ainsi, lentement, se dressait une barrière entre ces époux de six semaines. Le marquis devait guérir vite de son amour pour Diane, et une fois guéri tomber dans cette erreur assez commune : — Je suis sûr de ma femme. Elle me sera fidèle puisqu'elle n'a pas de sens.

C'est que l'homme, être foncièrement vaniteux et égoïste, n'admet jamais qu'un autre fera naître les sensations qu'il n'a pas été capable d'exciter.

Dès le mois de juin, une bande de Parisiens s'abattit sur le château de Vairs. M. de Tandray n'organisait pas de séries d'invités; on restait ce qu'on voulait. M. de Morère et Catherine alléguèrent diverses raisons pour ne point venir; en réalité, lui, faisait un travail qui exigeait sa présence à Paris; elle, elle se souciait peu d'assister aux tendresses de Diane et de Fabien. Elle ignorait la vérité : et comment l'eût-elle connue? Pour la lui révéler, sa fille avait trop peu de tendresse, son gendre trop d'amour-propre. La marquise voyait défiler tous ces mondains sans se mêler à aucune de leurs parties. D'abord, elle n'y trouvait aucun plaisir; et puis elle sentait que sa tristesse pesait sur ces têtes folles comme un ennui toujours présent. Une seule chose l'égaya, l'arrivée de Mme Kersaint, qui venait passer plusieurs semaines auprès d'elle. Il y avait brillante compagnie, en ce moment, au château de Vairs; Jeanne Vernier d'abord, toujours spirituelle et mordante, avec sa grâce alanguie de Parisienne coquette; et Maurice Gendron, faiseur de bons mots à la douzaine, qui égratignaient quelquefois, mais n'écorchaient jamais; et Louis Maréchal, toujours gommeux, étalant quatre toilettes par jour : *un complet*, en étoffe anglaise, pour le matin; le veston sombre, avec le pantalon de couleur voyante pour le déjeuner; la redingote pour l'après-midi, et l'habit pour le dîner; il y avait Mme Repp, parfaitement consolée de la mort de M. Voÿs; et enfin Henriette Rochez, sur laquelle courait une légende bien invraisemblable. Elle était amoureuse! De qui? On ne savait pas. Mais on précisait, et, pour une fois, le *potin* prenait une apparence de vérité. D'abord, les allures avaient changé; ainsi, elle devenait rêveuse, distraite, comme si une pensée intime occupait son esprit. Quelquefois maintenant, pendant un dîner ou dans une soirée, l'œil magnifiquement bleu d'Henriette s'illuminait d'une clarté soudaine; ensuite, elle était moins méchante, pas beaucoup, mais un peu.

Elle s'invita elle-même au château de Vairs et écrivit à Diane pour s'annoncer. Si quelqu'un avait eu intérêt à observer sa conduite, le troisième jour il eût été fixé. Mme Rochez partait régulièrement après le déjeuner et ne rentrait plus que pour

le dîner. Mais qui aurait pu l'étudier? Louis Maréchal faisait la cour à Mme Vernier, qui en riait comme une folle; Maurice Gendron se déclarait fou de Mme Repp, qu'il ne quittait pas plus que son ombre; le marquis s'ennuyait, la marquise rêvait, et Mme Kersaint cherchait à découvrir le secret de son amie.

— Voyons, ma chérie, lui dit-elle un jour, sois franche avec moi : tu es heureuse?

— Mais...

— Pas de faux-fuyans. Tu es heureuse?

— Je n'ai rien à reprocher à mon mari.

— Encore une réponse ambiguë : je te demande nettement la vérité. Tu es heureuse?

— Oui.

Mme Kersaint jeta un long regard sur la marquise; mais elle n'insista pas, sentant bien qu'elle n'obtiendrait pas encore de confidences. Non que Diane n'aimât pas Anne-Marie. Mais, en vérité, elle eût été bien embarrassée de dire ce qui se passait en elle. Articuler un reproche contre le marquis? A quoi bon raconter l'histoire de cette première nuit de noces? Se plaindre de cette froideur que Fabien lui témoignait? C'était une conséquence de sa froideur à elle. Devant le monde, et dans l'intimité, M. de Tandray se montrait parfait : elle ne pouvait pas exiger davantage. Et comment les autres eussent-ils vu ce qu'une amie intime ne voyait pas? Ils ne pouvaient guère soupçonner qu'une montagne de glace séparait ces époux de trois mois. Puis chacun d'eux était occupé ailleurs; enfin Diane et Fabien paraissaient heureux : le monde a bien autre chose à faire qu'à chercher l'envers de ce qu'on lui montre. Tant de gens sourient qui cachent la souffrance en eux!

Un matin, Diane partit seule, à cheval. Le temps était délicieux; une brise chargée de senteurs salines parfumait l'air. Après un temps de galop, elle arrivait aux environs de Mers, quand elle vit un cavalier. Il tourna la tête, et Diane le reconnut : c'était Maximilien Danglars. Il se contentait de saluer la jeune femme, et sans doute il allait passer outre, mais elle vint droit à lui.

— C'est une heureuse rencontre, monsieur, dit-elle; est-ce que nous serions voisins?

— Oui, madame; je suis installé au Tréport.

— Et vous ne m'avez pas rendu visite?

— Mon Dieu, madame, vous êtes mille fois trop gracieuse, et je ne saurais vous dire combien votre affabilité me touche; mais je n'ai pas l'honneur d'être de vos amis, et je ne connais pas le marquis de Tandray; enfin je craignais d'être importun.

Il existait sans doute une autre raison que Max ne disait pas, car

il rougissait un peu, comme toutes les natures loyales qui croient mentir en n'avouant pas toute la vérité.

— D'abord, monsieur, reprit-elle, à la campagne on est moins rigoureux qu'à Paris, et la présentation suffit parfaitement à autoriser une visite. Ensuite un homme tel que vous n'est jamais un importun.

Elle parlait presque gaîment, ne cachant pas le plaisir que lui causait la présence de Maximilien. Elle l'associait dans son souvenir à la jolie journée passée avec Anne-Marie aux environs de Paris, dans le pensionnat, par cette fraîche après-midi de printemps.

— Et votre petite Arabe, qu'est-elle devenue? continua-t-elle.

— Elle est avec mon grand-père et moi au Tréport, répliqua Maximilien.

— Elle s'appelle Gemma, n'est-il pas vrai?

— Oui, madame, ou plutôt c'est un surnom que je lui ai donné. Son vrai nom, fort joli en arabe, signifie pierre précieuse; malheureusement il aurait une consonnance désagréable en français. J'ai cherché celui qui rappelait le plus le sens du mot arabe. Gemma exprimait le mieux ce que je voulais. La pauvre enfant!

— Pourquoi la plaignez-vous?

— Parce qu'elle est seule au monde et loin de son pays.

— Ne peut-elle y retourner?

— Elle ne veut pas me quitter, madame. Que voulez-vous? ces Orientaux ne sont pas comme nous autres : ils ont la reconnaissance tenace. Je lui ai donné la vie, à cette enfant, et c'est peut-être un triste cadeau que je lui ai fait là. Eh bien! cela suffit pour que ce petit cœur me soit à jamais dévoué. Si vous la voyiez, quand je pars ou lorsque j'arrive! Ses yeux s'éclairent : on dirait un rayon de soleil dans un diamant noir. Elle me suit du regard sans parler, remuant seulement les lèvres, comme si elle se disait quelque chose tout bas.

— Elle vous aime.

— Cette petite?

L'accent que Maximilien mit dans ces deux mots prouvait combien peu l'Arabe existait pour lui en tant que femme. Gemma pouvait grandir : il ne verrait jamais en elle que la sauvagesse emportée jadis entre ses bras, à travers les alfas gigantesques, au milieu des coups de fusil. Cependant le temps coulait; la marquise et son compagnon suivaient depuis une demi-heure un chemin charmant bordé à droite et à gauche d'énormes platanes aux troncs noueux.

— Mais nous sommes au château! s'écria Diane en regardant autour d'elle avec surprise.

Sans qu'elle s'en aperçût, et que lui pût s'en douter, ils avaient pris la route de traverse qui contourne la ville d'Eu et débouche en haut du parc de Vairs.

— Alors, madame, dit Max en souriant, il ne me reste plus qu'à prendre congé de vous et à vous remercier de cette charmante promenade.

— Pas du tout, monsieur, je n'entends pas que vous me quittiez ainsi. Vous allez m'accompagner jusqu'au bout et vous déjeunerez avec nous.

— Mais c'est impossible, madame.

— Pourquoi?

Il demeurait interdit, ne sachant plus que répondre, car en effet il lui eût été impossible de dire pourquoi il ne voulait pas, — ou il ne pouvait pas, — venir déjeuner à Vairs. Heureusement Diane se méprit à l'expression qu'il mit dans ses paroles : elle crut à une simple défaite dictée par la politesse ou la crainte d'être importun.

— Je n'admets pas d'excuse, assura-t-elle en souriant. D'abord il est tard, vous devez avoir faim et vous n'arriveriez au Tréport qu'à des heures indues; ensuite je ne veux pas priver mes hôtes du plaisir de vous voir et de vous connaître. Vous me refusez toujours?

Non, il ne refusait plus. Cette voix d'or exerçait sur lui une influence étrange, et, ravi, il la regardait, campée sur sa jument fine, la taille emprisonnée dans une amazone qui dessinait les splendeurs de sa gorge et de ses épaules. La marquise mit son cheval au galop de chasse, il l'imita, et tous les deux entrèrent dans la cour sablée du château. Le marquis ne reconnut pas tout de suite M. Danglars, mais dès que sa femme le lui eut nommé, il accueillit très gracieusement le jeune homme.

— Tout le monde est au salon, dit-il. Vous êtes en retard, ma chère amie, sans reproche.

Henriette Rochez était bien fausse; certes, elle possédait, à merveille l'art de se contenir ou d'exprimer le contraire de sa pensée; sans nul doute, elle aurait assisté sans broncher à la mort de sa meilleure amie, et cependant elle poussa un : « Ah! » bien significatif lorsque Maximilien pénétra dans le grand et merveilleux salon du château de Vairs, ayant à son bras la marquise. Et aussitôt, comme un sentiment de colère grondait en elle, elle se mit à sourire gracieusement. Elle fut vite rassurée, si tant est qu'elle dût éprouver de l'effroi, car Diane raconta tout haut comment elle avait rencontré et invité M. Danglars. Celui-ci s'approcha d'Henriette, qui lui dit tout bas pendant qu'il la saluait :

— Après le déjeuner, dans ma chambre. Vous me suivrez, je vous ferai signe.

Maximilien était le secret d'Henriette. Il fallait qu'elle l'aimât vraiment, car cette femme, astucieuse et froide, qui calculait tout, même ses défaillances, lui proposa en sortant de table de se promener dans le parc. Seulement, au lieu de l'emmener sous les arbres, elle se glissa avec lui dans une des tourelles qui conduisaient aux appartemens. Et quand ils furent dans la chambre à coucher d'Henriette :

— Maintenant, racontez-moi tout; je veux tout savoir.

Il fallut que Maximilien recommençât le récit de Diane sans omettre un seul détail. Elle le regardait dans les yeux pour y lire la vérité tout entière. En ce moment, elle pensait peu à ce qu'on dirait si on la savait enfermée dans sa chambre avec le jeune homme; elle ne s'occupait guère des médisances de Jeanne Vernier, des moqueries de Mme Repp, ou des racontars de Maurice Gendron; non, sa jalousie la hantait, jalousie folle, irraisonnée et déraisonnable, car rien ne lui prouvait que Diane et Max se fussent entendus pour mentir; et puis la marquise connaissait à peine M. Danglars, et certes ils ne s'étaient jamais rencontrés depuis le bal du contrat.

C'est que, pour la première fois de sa vie, cette créature aimait véritablement. Tout d'abord, elle n'avait vu en lui qu'une célébrité de plus à piquer dans sa collection; puis, lentement, elle s'était prise au piège que tendait son habile coquetterie. La candeur de l'homme avait vaincu la rouerie de la femme; cette loyauté avait eu raison de ce mensonge. Au lieu de préparer sa chute, elle s'était livrée subitement dans un affolement de la tête et des sens. Et cette passion grandissait depuis lors, comme si rien ne pouvait assouvir la flamme allumée dans ce cœur.

Et Maximilien? En vérité, il eût été bien embarrassé s'il lui avait fallu dire ce qui se passait en lui. Henriette lui plut tout d'abord par la distinction incomparable de son visage, par la gracieuseté de son sourire, par la joliesse de ses traits. Il aimait sa conversation sans profondeur, mais malicieuse souvent et méchante toujours; les médisances ont de l'attrait même pour l'homme le meilleur. Seulement, à la réflexion, il songea que les natures perverses s'acharnent seules contre la pauvre humanité; une femme qui dit du mal de tout le monde à quelqu'un dira aussi du mal de ce quelqu'un à tout le monde. Mais si Henriette plaisait à Max, du moins elle ne faisait que lui plaire. Tout au contraire, Mme Rochez s'éprenait un peu plus à chaque nouvelle rencontre, et, un beau jour, le jeune homme se trouva être l'amant d'une femme qu'il n'aimait pas. Aventure commune à bien des liaisons,

où la passion de l'un n'est jamais au niveau de la passion de l'autre. Par malheur pour elle, Henriette était de ce genre de femmes dont on dit : « Si elle se donne, elle est perdue! » La désillusion devenait si grande lorsqu'on pouvait comparer cette jolie tête et ce vilain corps! La maîtresse désirée, tant qu'on ne la possède pas, cesse quelquefois de l'être lorsqu'on l'a possédée; et celle qui n'était pas aimée avant est souvent adorée après. L'art des couturières modernes est tel qu'on ne sait à quoi s'en tenir que lorsqu'il est trop tard. Le sage a dit : « Pour jurer un amour éternel, attends au moins le second rendez-vous. »

Maximilien ne jurait rien; il n'avait pas séduit Henriette, elle s'était offerte. Le jeune homme se trouvait pris, sans grand enthousiasme, dans une liaison qui ne lui plaisait guère. Sa délicatesse souffrait du mensonge de ses baisers. Un instant il eut envie de brusquer les choses et de rompre; il fut retenu par un sentiment très commun chez les hommes et très rare chez les femmes : la pitié. Ne partait-il pas au mois d'octobre pour de nouveaux voyages? Ce départ serait le dénoûment naturel, et du moins il n'aurait pas le remords d'offenser une femme à qui il n'avait rien à reprocher. Que ce fût amour ou caprice, elle n'avait pas été coquette avec lui, elle s'était donnée franchement; et même, sans sa naïve vanité, Henriette se fût aperçue déjà de la tiédeur de Maximilien.

Elle restait toujours debout devant lui; son amour-propre s'apaisait peu à peu.

— Merci, dit-elle. J'ai eu tort.

Maximilien put quitter la chambre sans qu'on le vît, et rentrer au salon avant qu'on eût remarqué son absence. Quelques instans après, on passait au jardin pour gagner une large allée bien plantée d'arbres épais qui dressaient leur front vers le ciel. De nouveau, Diane causait avec Maximilien, pendant que le marquis caquetait avec Jeanne Vernier et Maurice Gendron; derrière eux, à une certaine distance, Mme Repp souriait aux plaisanteries épicées de Louis Maréchal. Mme Kersaint était absente pour quarante-huit heures : son mari avait eu besoin d'elle pour le mariage d'un parent.

— Est-ce que vous restez longtemps au Tréport? disait la marquise.

— Jusqu'au mois d'octobre, madame.

— Si tard!

— Quand on travaille beaucoup, madame, reprit Maximilien en souriant, le temps ne paraît jamais long. Veuillez remarquer que mon grand-père et Gemma sont avec moi : je suis entouré et bercé par deux tendresses toujours en éveil. Enfin j'ai la mer devant les yeux, et je me plais toujours à contempler cette vieille amie d'enfance.

— Vous avez été élevé au bord de la mer?

— Oui, madame, en Bretagne.

— En Bretagne! s'écria gaîment la marquise. Moi aussi. De quel côté?

— Oh! dans un coin perdu dont vous n'avez jamais entendu parler, aux environs de Pornic.

Cette fois, Diane s'arrêta brusquement :

— Moi aussi, dit-elle encore.

Puis, regardant attentivement le jeune homme surpris, elle ajouta, après un silence, d'une voix émue :

— Ce coin perdu s'appelle La Birochère, n'est-ce pas? Je n'ai qu'à fermer les yeux... Mes souvenirs me reviennent en foule. Je revois la petite plage semée de falaises et la colline circulaire qui les entoure, couverte de maisons grises. Les meilleures années de ma vie, je les ai vécues là, dans la grande ferme, sur la route de Beauvoir, chez ces braves gens qui m'aimaient bien, entre le ciel et l'océan. J'étais libre, j'étais heureuse, j'avais un ami qui jouait avec moi, qui courait la campagne et les rochers avec moi. Je l'appelais Max, parce qu'il se nommait Maximilien; il m'appelait Joliette, parce qu'il me trouvait jolie. Je ne l'ai jamais oublié, ce compagnon d'enfance : ni quand j'ai quitté La Birochère pour entrer au couvent, ni quand j'ai quitté le couvent pour revenir dans ma famille... Un jour, je l'ai rencontré dans le monde, nous nous sommes parlé sans nous être reconnus, et il faut qu'il me cite un nom de plage ignorée pour réveiller ce passé et illuminer mon souvenir! pour que dans l'homme fait je retrouve l'enfant, l'enfant à qui je disais : — Bonjour, Max!.. et qui me répondait :

— Bonjour, Joliette! dit Maximilien, les yeux brillans, l'âme ravie par cette évocation subite du plus cher parmi ses plus chers souvenirs... Vous, madame, c'est vous, Joliette! Ah! je comprends maintenant pourquoi votre voix d'or exerçait un charme étrange sur moi! Le passé envahissait le présent, et le plaisir que j'avais à vous parler, c'était le parfum du plaisir d'autrefois!

Instinctivement, Diane tourna les yeux : ils étaient seuls; sans doute les autres couples avaient pris un autre chemin.

— Venez, dit-elle, heureuse à son insu de la solitude où on les laissait. Nous allons pouvoir causer un moment.

Elle l'entraînait vers un petit kiosque de verdure à demi caché le long de l'allée.

— Asseyons-nous là, monsieur. Si vous saviez quelle émotion j'ai eue en vous retrouvant ainsi tout à l'heure? Je vous l'ai dit, ç'a été comme une illumination subite. Que je ne vous aie pas reconnu, que vous ne m'ayez pas reconnue plus tôt, cela est naturel. Mais

pourquoi, lorsque vous avez parlé de ce coin perdu aux environs de Pornic, ai-je eu ce trouble singulier, cette impression de « déjà vu » qui ont tout à coup fixé ma mémoire?

— Parce que l'enfance, madame, est l'époque qui laisse le plus de traces dans le cœur humain. Est-ce donc qu'en avançant dans la vie, on se souvient avec charme du temps où l'on y entrait? Ou bien la mémoire encore neuve de l'enfant garde-t-elle plus fidèlement la première empreinte qu'elle reçoit? Je ne sais; mais, aujourd'hui, je me rappelle des choses futiles du temps où j'avais dix ans, et j'oublie des choses graves du temps de ma vingtième année.

— Alors vous vous souvenez?..

— De La Birochère!

— Et de Joliette?

— Ah! madame la marquise, Joliette était aussi jolie que vous êtes belle! Je la vois encore avec sa petite robe bleue, frisée sur les hanches, et sa bavette en toile grise par-devant. Un jour, elle me tenait la main et nous rôdions dans un chemin creux en cueillant des mûres. Je la quittai pour atteindre un fourré où je voyais beaucoup de fruits montrant leurs têtes de velours noir, et je revins, rapportant une pleine moisson. Le partage fut vite fait, après nous être assis sur l'herbe; moi, je mangeais goulûment, barbouillant mes lèvres et mes joues, comme un grand garçonnet insouciant que j'étais déjà; elle, gentîment, en petite demoiselle proprette qui ne veut pas se tacher. Mais quand elle me vit tout peinturluré en rouge, elle se mit à rire, montrant ses quenottes blanches, frappant ses petites mains l'une contre l'autre; elle jeta ses deux bras autour du cou en me disant: « — Ce n'est pas pour t'embrasser que je t'embrasse; c'est parce que tu es tout barbouillé et que je veux me barbouiller aussi!.. » Vous souvenez-vous, madame?

La marquise rayonnait de joie:

— Si je me souviens! dit-elle. Il y avait au milieu du village un grand trou qui m'effrayait; quand il pleuvait, le grand trou se remplissait d'eau, et cet effroi augmentait encore. Que de fois, Max m'a prise dans ses bras pour sauter par-dessus le grand trou rempli d'eau; et si j'avais peur, je n'avais qu'à m'accrocher au cou de Max pour me rassurer tout de suite. Vous souvenez-vous, monsieur?

— Si je me souviens!.. Et le gros chien noir de la fermière chez qui vous étiez!..

— Et la gouvernante de M. le curé qui pleurait toujours à l'élévation!

Et Diane éclatait de rire, comme si c'était bien drôle, les larmes

de la gouvernante de M. le curé, et Max riait aussi, et les souvenirs succédaient aux souvenirs, et, tout à la joie de leur rencontre, ils ne voyaient rien, ils n'entendaient rien, pas même un bruit de feuilles sèches qui craquaient dans l'allée à côté d'eux...

Henriette était descendue de sa chambre un quart d'heure après Max, voulant mettre un certain laps de temps entre l'apparition du jeune homme et la sienne. Trouvant le salon vide, elle s'informa auprès des domestiques qui lui montrèrent l'allée où la petite colonie avait disparu. Mme Rochez arriva au bout de dix minutes à un carrefour d'où partaient deux routes, l'une montant au sommet du parc, l'autre descendant vers le kiosque de verdure. Elle prit celle-ci, au lieu de prendre celle-là. Pourquoi? Parce que le hasard mène nos destinées à son gré; parce que son moindre caprice pousse une femme méchante et lâche telle qu'Henriette; parce qu'en la faisant tourner à gauche et non à droite, la fatalité montrait sa toute-puissante volonté.

Elle s'arrêta net à cinq pas du kiosque; elle entendait le bruit des voix, et sa jalousie subtile ne pouvait pas se tromper. Que faisait donc son amant, là, auprès de cette femme? Et elle avançait, lentement, sans bruit, afin de les espionner tous les deux. Elle possédait un grand empire sur elle-même; elle put saisir quelques mots et apprendre qu'une longue intimité les unissait, sans bondir au milieu du kiosque pour terrifier Max par sa présence. Comme il mentait tout à l'heure en disant ne pas connaître Diane! comme elle mentait le matin en amenant M. Danglars déjeuner chez elle! Voici maintenant qu'il existait entre eux plus encore que de l'intimité, ce lien solide qui attache l'un à l'autre deux amis d'enfance.

Elle s'en alla, marchant à reculons, les yeux toujours fixés sur le kiosque vert, pour être bien certaine qu'ils ne savaient pas leur secret entre ses mains. Oh! non, qu'ils ne se doutassent de rien! Elle voulait avoir le temps de bien aiguiser sa vengeance. Elle s'appuya contre un arbre, la tête droite, les yeux fixes, ces yeux d'une si magnifique expression, et qui, farouches et implacables maintenant, avaient des duretés d'acier. Elle souffrait moins dans son amour trahi que dans sa vanité blessée; même la douleur, qui épure tout, n'éveillait en elle qu'un sentiment bas. Se venger? Comment? par qui? Elle rêvait des supplices de Mohicans qui les meurtriraient l'un par l'autre; elle eût voulu les attacher au poteau, et les insulter, et voir saigner leur chair. Enfin elle reprit sa marche. Quand elle rejoignit le groupe des invités du marquis de Tandray, personne ne se fût douté qu'un orage grondait dans son cœur. Elle souriait doucement, selon son habitude. Elle n'eut garde de remarquer tout haut l'absence de Diane et de Maximilien : il n'était

pas encore temps. Un quart d'heure plus tard ceux-ci paraissaient.

— Qu'étiez-vous donc devenus? demanda le marquis aux jeunes gens lorsqu'ils se réunirent les uns et les autres.

— Diane a été impitoyable, j'en suis sûre, dit gaîment Jeanne Vernier. Elle aura infligé à M. Danglars « le tour du propriétaire.»

Mme de Tandray rougit :

— C'est cela même. Vous avez deviné.

Elle ne déguisait pas sa joie; pourquoi cacher ce qui n'est pas coupable? mais un immense bonheur rayonnnait en elle, bonheur dont elle ne se rendait pas compte. Diane et Max ne se doutaient pas du changement moral que cette rencontre venait de produire en eux. Henriette, elle, se raccrochait à une suprême espérance. Peut-être, en effet, s'étaient-ils reconnus seulement dans la journée? Alors Diane s'empresserait de raconter l'aventure à son mari. Au contraire, la marquise gardait le silence; bien plus, elle semblait témoigner à Maximilien une froideur plus grande qu'auparavant. Comme si M. Danglars voulait lui porter un dernier coup, il invita tout le monde à venir déjeuner le surlendemain chez lui, au Tréport, et il ajouta :

— J'espère que vous me ferez la grâce d'accepter, madame, comme si j'avais l'honneur d'être pour vous un ami ancien.

Un ami ancien! Ces trois mots condamnaient Henriette; elle ne doutait plus maintenant : Maximilien aimerait Diane. Alors, elle les observa tant que M. Danglars resta au château de Vairs. La joie que trahissaient les yeux de Mme de Tandray, les regards qu'ils échangeaient l'un et l'autre, tout cela en disait bien long à une femme jalouse. Elle sentait une rage froide sourdre en elle. Quand Maximilien fut remonté à cheval, elle le suivit longuement des yeux; regard non plus chargé d'amour comme autrefois, mais d'une haine qui ferait tout pour s'assouvir.

VII.

Maximilien habitait une grande maison sur le boulevard de la Plage. Son aïeul occupait le rez-de-chaussée et ne sortait guère de sa chambre, vaste pièce, très gaie, en plein soleil, que pour se promener avec son petit-fils ou Gemma. Tout le monde, au Tréport, aimait et respectait ce beau vieillard, au sourire triste, au regard fier et doux, qui passait tous les jours devant le Casino pour s'en aller du côté de Mers. Ce sourire triste ne s'égayait un peu que

lorsque l'aïeul contemplait le petit-fils. Comme on sentait alors que seul ce jeune homme le rattachait encore à la vie!

— Tu rayonnes ce soir! dit M. Danglars en voyant revenir Max.

Max descendit de cheval, tendit la bride au groom qui l'attendait, et, embrassant son grand-père :

— En effet, il m'est arrivé un bonheur.

— Un bonheur? Ah! ne le laisse pas s'envoler, mon enfant! Lorsqu'on est arrivé à mon âge, on regrette tous ceux qu'on a follement gaspillés en route. Le chemin est si long et les haltes sont si courtes! Mais raconte-moi ton aventure.

Ils se tenaient assis devant la maison, regardant passer les promeneurs et les promeneuses en toilette claire. De temps en temps montaient de la plage les éclats de rire aigus des enfans qui jouaient sur le sable.

— Vous rappelez-vous Joliette, mon père? reprit Max.

— Joliette?

— Oui, cette petite fille qui passait tout son temps avec moi quand nous habitions La Birochère. Elle demeurait dans la grande ferme sur la route de Beauvoir, chez le père Crucé.

— Je me rappelle maintenant.

— Eh bien! je l'ai retrouvée aujourd'hui : elle se nomme à présent la marquise de Tandray.

M. Danglars avait trop la science de la vie et l'expérience du cœur humain pour ne pas comprendre d'où venait la joie du jeune homme après une simple rencontre. Avec cette exquise diplomatie du cœur qu'ont toujours ceux qui aiment, il voulut que Maximilien lui racontât toute cette journée depuis le commencement jusqu'à la fin. Lorsqu'il eut entendu, il se dit les mêmes paroles que s'était dites Henriette : — Il l'aimera.

— Alors toute cette folle bande nous envahira après-demain?

— Oui, mon père; est-ce que cela vous contrarie?

— Pas du tout, mon enfant. Je serai charmé, moi aussi, de retrouver Joliette devenue grande dame.

Comme Max rentrait dans la maison, il aperçut Gemma, debout près de la fenêtre : l'enfant devait avoir entendu toute la conversation.

— Et toi, petite Gemma, qu'as-tu fait pendant cette journée où j'ai été absent?

Elle le regarda longuement, puis :

— Je t'ai attendu, dit-elle.

Max ne prêta pas une grande attention à cette réponse. Depuis longtemps il ne cherchait plus à s'expliquer les bizarreries de Gemma. C'était pour lui défauts et qualités inhérens à la race de l'Arabe;

originalité qui ne lui déplaisait pas, du reste, car naguère encore il recommandait à la directrice du pensionnat où Gemma avait passé quelque temps de ne pas chercher à l'en dépouiller.

Le lendemain, ainsi que tous les jours à la même heure, Maximilien sortit de chez lui après le déjeuner, traversa la ville et prit la route d'Eu. Il y a sur cette route deux ou trois chalets meublés, assez élégans, qu'on loue pour la saison; le jeune homme en avait retenu un, et c'est là qu'il prenait rendez-vous avec sa maîtresse. Une domestique amenée de Paris gardait la maison, et s'en allait dès qu'elle voyait arriver les deux amans. De la journée de la veille il fut à peine question; Henriette n'y revint à plusieurs reprises que pour s'excuser de sa ridicule scène de jalousie. Est-ce qu'elle ne connaissait pas Max? Est-ce qu'elle ne connaissait pas aussi « sa chère » Diane? Et une fois le nom de la marquise jeté dans la causerie, elle en profita pour louer à outrance Mme de Tandray. Le jeune homme ne se méfiait pas : et comme il avait tort! Il faut toujours se méfier de sa maîtresse, surtout lorsqu'elle dit trop de bien d'une autre.

— Je suis bien heureuse, mon cher Max, ajouta-t-elle après avoir terminé son panégyrique enthousiaste; je pourrai demeurer auprès de vous plus longtemps que je ne l'espérais. Mon amie, Mme Maublanc, m'a écrit ce matin qu'elle viendrait le mois prochain au Tréport; elle m'invite à l'y rejoindre.

Jamais elle ne déploya autant de grâces; elle fut gaie, tâcha d'être amusante et de distraire son amant qui était préoccupé. Elle jouait son rôle. Max aimerait Diane, elle en était sûre, et elle voulait lui mettre un bandeau sur les yeux pour que rien ne gênât sa vengeance. Ils se quittèrent, convenant de se voir le surlendemain, puisque le lendemain les hôtes du château de Vairs déjeunaient au Tréport. Maximilien s'en retourna tout rêveur, pensant à Diane, heureux de tout le bien que Mme Rochez lui en disait. Il ne s'apercevait pas que, depuis la veille, l'idée de Diane ne le quittait pas.

Au château, on se faisait une fête de la partie projetée; la curiosité surtout aiguisait le plaisir de ces dames. Mme Vernier, Mme Repp, Anne-Marie, elle-même, revenue depuis le matin, désiraient fort connaître Gemma, cette petite sauvage dont les journaux parlaient tant quelques mois auparavant. Si, par hasard, elle était vraie, la légende qui courait les salons! Car on prétendait qu'une histoire d'amour se cachait sous cette romanesque aventure. Très satisfaite de se montrer bien renseignée, Mme Kersaint allait dire comment elle et Diane avaient rencontré la petite Arabe dans le parloir d'un pensionnat aux environs de Paris; mais la marquise lui fit signe de

se taire. Un peu plus tard, Diane la priait de vouloir bien continuer à garder le même silence, et quand elle insistait, demandant une raison, elle n'obtenait rien qu'une réponse vague.

Ce déjeuner fut très gai. Pendant la première demi-heure, naturellement, on ne s'occupa que de Gemma; mais il fut impossible d'arracher d'elle autre chose que des monosyllabes ou des phrases très courtes. Elle demeurait silencieuse, au bas bout de la table, mangeant peu, concentrant toute son attention sur Diane ou sur Henriette. On eût dit que seules dans la réunion elles existaient pour elle. Puis on cessa de s'occuper de Gemma, et personne ne s'aperçut que ces yeux noirs se fixaient toujours, profonds et graves, sur ces deux femmes qu'elle devinait être mêlées à la vie de Maximilien. L'expression de ces yeux changeait selon qu'ils voyaient la marquise ou Mme Rochez; pleins d'une douceur mystérieuse et tendre pour la première, froids comme une lame d'acier pour la seconde. Elle s'enfuit aussitôt après le repas et ne reparut plus qu'au moment du départ. Elle tenait une rose entre ses doigts; alors, lentement, elle s'approcha de la marquise et lui tendit la fleur; puis prenant la main de Mme de Tandray, la baisa.

— O la charmante petite! s'écria Mme de Tandray.

Vivement, avec ces mouvemens de chatte alerte qui la rendaient si gracieuse, elle saisit Gemma entre ses bras et la baisa au front. Cette fois, l'Arabe avait plus que de la douceur et de la tendresse dans ses yeux : c'était une reconnaissance orgueilleuse, celle qu'une esclave au cœur fier aurait pour le maître qui lui accorderait une faveur. Au retour, on ne parlait que de cet incident, dont la simplicité touchante frappait tout le monde. On revenait à pied; un peu en arrière, Anne-Marie et Diane causaient. Mme Kersaint avait peu parlé, de même que Mme Rochez; comme Henriette, elle avait aussi observé beaucoup.

— M. Maximilien est charmant, n'est-ce pas, Diane?

— Charmant! répliqua-t-elle vivement. Il suffit de le regarder pour deviner tout de suite le cœur élevé qu'il possède. As-tu remarqué l'adoration que cet aïeul et ce petit-fils ont l'un pour l'autre? Et comme il est simple! On ne croirait jamais que ce jeune homme est un héros.

— Tu parles de lui avec une ardeur!..

— Je parle comme je pense. En vérité, je n'ai jamais rencontré une nature qui me fût plus sympathique. J'aime avant tout la loyauté et la sincérité chez un homme : je jurerais que M. Danglars est loyal et sincère.

Anne-Marie ne répliqua rien. Il n'y avait pas encore de danger puisque Diane ne déguisait pas combien Max lui plaisait. Et puis

elle se trompait peut-être : en somme, la marquise était mariée depuis quelques mois à peine ; la désillusion ne vient pas au bout de si peu de temps. Cependant Mme Kersaint devinait que son amie lui cachait quelque chose, et la froideur des deux époux l'un pour l'autre lui donnait fort à penser. Quant à Mme Rochez, pour expliquer son silence, qui lui permettait de se taire sans être exposée à se trahir, elle alléguait une migraine.

En rentrant au château, Diane apprit que sa mère était arrivée par l'express du matin, devançant M. de Morère de quelques jours. Le mari se montrait rarement dans le monde avec sa femme, et jamais il ne voyageait avec elle. On avait installé Catherine dans la tourelle de droite, au rez-de-chaussée. Diane apprit cette nouvelle sans plaisir, mais sans peine, peut-être avec une pointe d'affection visible. Au contraire, le marquis parut un peu gêné. Il lui semblait que les Parisiennes railleuses et les boulevardiers sceptiques qui les entouraient devaient sourire de cette situation scabreuse. Comment la belle Catherine serait-elle avec lui ? S'il avait pu savoir les combats qui se livraient dans le cœur de cette femme !

Pendant les premiers temps du mariage de son amant, elle ne vivait que de sa haine, haine folle contre le misérable qui l'abandonnait en se jouant d'elle. Elle se rappelait toutes les protestations de tendresse de Fabien, tous les mensonges qu'il inventait. Puis, lentement, à la haine succédaient les regrets. Elle évoquait un à un tous les souvenirs de son passé d'amour ; et alors, elle se sentait seule dans ce grand hôtel vide, entre le monde qui l'accueillait mal et son mari qui lui parlait peu. Elle se jetait plus avant encore dans la dévotion ; on voyait chez elle des religieuses, des prêtres, des petites sœurs des pauvres. Elle était de bonne foi : elle aimait Dieu, ne pouvant plus aimer l'homme. Non que ses regrets fussent devenus des remords ; mais elle se prenait aux côtés mystiques de la religion, qui lui parlait de consolations par l'amour divin. Elle n'en continuait pas moins de penser toujours à Fabien ; l'image de son amant se glissait dans toutes ses actions. Vainement sa sensualité inassouvie cherchait à se dépenser en stations dans les églises, en visites de charité : au sortir de l'église ou de la visite de charité, elle allait à travers les rues, ou dans les promenades, ou dans les coins du bois, partout enfin où vivaient pour elle des ressouvenirs d'autrefois. Un matin, elle eut l'envie folle de le revoir ; puis elle se révolta contre elle-même. Quoi ! elle irait se mettre entre ces jeunes époux ! Elle les verrait échanger des regards tendres, et même des baisers quand ils se croiraient seuls ! Alors des frissons la secouaient ; elle souffrait à l'idée qu'ils étaient heureux là-bas, pendant qu'elle endurait mille morts ! Elle devenait jalouse : jalouse de sa fille ! La bête repre-

nait sur elle son formidable pouvoir; et la haine qu'elle éprouvait tout d'abord contre Fabien se changeait maintenant en haine contre Diane.

Et pourquoi ne l'aurait-elle pas haïe, cette femme jeune, belle, élégante, charmeresse, en qui elle ne voyait plus sa fille, mais sa rivale? On n'est pas mère par ce fait brutal qu'on a porté dans ses flancs une créature humaine, mais par une affection de tous les jours, par une habitude d'amour, par ces mille soins dont on entoure son enfant. Une femme gagne et mérite sa maternité par la souffrance autant que par la tendresse. La douleur physique qu'elle éprouve en mettant un petit être au monde est le commencement et l'emblème de la douleur morale qu'elle éprouvera à chaque heure de sa vie. La vraie mère est celle qui souffre par son enfant; qui souffre quand il est petit et qu'elle le voit malade, qui souffre quand il est grand et qu'elle le perd, de par cette loi fatale qui pousse l'oiselet hors du nid.

Catherine n'avait jamais pleuré ni souffert par Diane. Son enfantement n'avait été qu'un accident, qu'une manifestation de nature : pas autre chose. Elle s'en était débarrassée le plus tôt possible; d'abord en l'envoyant à La Birochère, ensuite en l'enfermant au couvent. Et le jour où cette fille rentrait chez sa mère, elle lui volait son amant! Elle l'enviait, elle la jalousait, elle la haïssait! Elle cherchait à deviner la vérité dans les rares lettres de Diane. La marquise était-elle heureuse? Aimait-elle son mari? Elle lisait et relisait ces lignes banales, comme si elles contenaient un mystère qui lui échappait; elle interrogeait ce papier glacé comme s'il renfermait un secret. Ce qui l'intriguait le plus, c'est que Diane écrivait beaucoup plus souvent à son beau-père. Était-ce donc à lui qu'elle faisait ses confidences de jeune femme? Enfin, un matin, elle n'y tint plus; elle annonça à M. de Morère qu'elle partait pour le château de Vairs. Il lui répondit qu'elle était libre. Mais en même temps il se décidait à s'y rendre aussi de son côté. Certes, il lui répugnait de vivre sous le même toit que le marquis de Tandray. Mais il redoutait Catherine; il craignait qu'elle ne détruisît le bonheur de Diane. Pouvait-il soupçonner ce qui se passait dans le cœur de sa belle-fille? Un raisonnement acheva de le convaincre. Le château de Vairs lui appartenait; il y serait, non pas chez le marquis, mais chez lui. Dès son arrivée, il devenait le maître de la maison. Enfin, il lui plaisait de remplir vis-à-vis de Diane ce rôle de protecteur inavoué. N'ayant pu empêcher ce mariage infâme, il voulait qu'il tournât bien.

Catherine partit donc seule. M. de Morère viendrait quelques jours après. Pendant tout le temps du trajet, elle resta partagée

entre mille sentimens contraires. Comment le marquis la recevrait-il? Que lui dirait-il? Elle tombait à l'improviste chez Fabien, ayant simplement annoncé son voyage par une dépêche envoyée le matin même. Elle allait le revoir, cet homme follement aimé, cet homme qu'elle aimait encore! Elle avait hâte d'arriver et en même temps elle eût voulu n'arriver jamais. Elle regardait l'heure à sa montre, heureuse et effrayée que la station se rapprochât. Quand elle entra dans la cour du château, l'angoisse tenaillait son cœur. On n'avait remis sa dépêche qu'après le départ de la petite colonie pour Le Tréport; on ne l'attendait pas; personne ne se trouvait donc là pour la recevoir. Elle en fut heureuse : cela retardait d'autant sa rencontre avec Fabien.

Quand elle fut installée dans l'appartement de la tourelle, elle éprouva un profond sentiment de joie. Elle allait vivre auprès de lui! Peut-être même, au fond du cœur, gardait-elle la vague espérance de troubler encore l'imagination ou les sens de cet homme possédé si longtemps. Elle choisit celle de ses robes qui lui seyait le mieux; elle se para avec autant de soin que jadis lorsqu'elle courait aux rendez-vous d'amour. De même que quelques mois auparavant, elle s'examina longuement dans la glace, étudiant l'effet que l'âge et les larmes produisaient sur sa figure. Elle se trouva toujours belle, et elle était toujours belle en vérité, avec son visage d'une pâleur nacrée, avec son nez droit aux ailes palpitantes et ses lèvres rouges. La fine couperose des joues disparaissait sous un nuage de poudre de riz et les rides des tempes se distinguaient à peine.

Sa première entrevue avec Diane et Fabien fut très affectueuse; elle serra la main de son gendre et embrassa la marquise. Elle eut un mot gracieux pour tout le monde; elle désirait plaire. Au dîner, elle se montra vive, contre son habitude. Elle racontait les dernières aventures de la chronique galante, riant beaucoup, découvrant ses dents blanches et fixant de temps à autre son regard ardent sur Fabien, qui baissait les yeux. La clarté des lustres la servait; sa beauté étonnamment conservée ressortait sous le jeu des lumières. Fabien la contemplait, surpris de la trouver encore belle et désirable après quinze ans de possession. A son insu, il faisait un rapprochement entre la mère et la fille, entre cette femme et cette statue. D'où venait entre elles cette différence? Pourquoi l'une avait-elle transmis à l'autre tant de sa beauté et si peu de sa passion? Il ne songeait même pas à l'odieux de ces comparaisons; il se laissait aller au charme que Catherine exerçait sur lui, charme d'autant plus vif que cette femme avait maintenant l'attrait irritant du nouveau et du fruit défendu. Il examinait l'une après l'autre la mère et la fille et s'étonnait de voir la première spirituelle et vive, quand

la seconde était muette et impassible. Catherine sentait l'effet produit, et le contentement allumait une flamme plus vive dans ses yeux.

De vrai, Diane restait soucieuse, triste, préoccupée, ne faisant de frais pour personne, souriant à celui-ci ou à celle-là, mais bien loin, certes, de cette large salle à manger où les rires éclataient sonores au milieu des parfums capiteux des grands crus. Elle ne s'apercevait pas qu'à deux côtés différens de la table, on ne la perdait pas de vue; que Mme Kersaint, à gauche, et Henriette, à droite, suivaient lentement sur son visage les progrès de sa pensée intérieure.

La soirée fut aussi gaie que le repas ; mais lorsque les uns et les autres rentrèrent le soir dans leurs appartemens, Anne-Marie et Henriette avaient chacune leur opinion arrêtée. Quelques petits incidens qui se produisirent pendant les jours suivans achevèrent de les convaincre. Max venait presque tous les jours maintenant, et chaque fois Diane semblait le recevoir avec plus de plaisir. Puis les préoccupations de la marquise augmentaient ; souvent on la surprenait en de vagues songeries, et quand on l'en arrachait brusquement, on eût dit une femme éveillée en sursaut. Enfin, un beau matin, on apporta au château un ballot de livres, sept ou huit gros volumes, les voyages célèbres en Afrique depuis Livingstone et Stanley jusqu'au major Serpa Pinto. La rage de Mme Rochez augmentait lentement; elle ne pouvait pas en maigrir;.. maigrir, elle? impossible! mais le fiel s'accumulait. Oh! il n'était pas encore temps que la mine sautât. Au contraire, il fallait que Max continuât à garder un bandeau sur les yeux. Avant de rien tenter, elle voulait être sûre de son fait : ne porter qu'un coup, mais que ce fût un coup mortel. Le marquis, lui, ne voyait rien, ne soupçonnait rien; il n'avait d'yeux et d'oreilles que pour Catherine.

Vers la fin de juin, Diane marchait rêveuse dans l'allée de platanes, quand elle sentit un bras se glisser sous le sien : c'était Anne-Marie.

— Veux-tu te promener avec moi? dit-elle.

— Volontiers, répliqua Diane.

Les deux jeunes femmes s'enfoncèrent sous les taillis, dans un sentier très ombreux, tapissé de mousses et de bruyères. Quand Mme Kersaint fut sûre que personne ne les dérangerait, elle s'assit sur un banc de bois, mit Diane anprès d'elle, et, doucement :

— Sais-tu ce que je fais depuis que je suis ici? demanda-t-elle.

— Comment! ce que tu fais? s'écria Diane en riant. Mais tu t'amuses, je l'espère bien!

— Non, je t'observe.

— Moi!

— Toi-même.

— Je ne me savais pas si intéressante à observer.

— Tu te trompes; je me suis aperçue, au contraire, que tu étais fort curieuse à étudier. Je ne te demande pas de me répondre franchement; je connais trop la sincérité de ton caractère et la tendresse de ton affection pour en douter.

— Mon Dieu, tu m'effraies avec tes préliminaires.

Mme Kersaint regarda son amie bien en face :

— Diane, dit-elle, aimes-tu ton mari?

— Non.

— Pourquoi?

La marquise se taisait. Elle lut un reproche dans les yeux d'Anne-Marie; alors elle lui avoua tout : comment cet homme l'avait meurtrie dans toutes ses délicatesses, offensée dans toutes ses pudeurs.

— Tu as raison; tu n'aimes pas ton mari, répliqua tristement Mme Kersaint quand la confession de la marquise fut terminée. As-tu bien réfléchi à la vie qui t'est destinée? Tu es prise dans ce dilemme : ou vivre sans amour ou aimer un autre homme que ton mari.

Et comme Mme de Tandray demeurait toute troublée, Anne-Marie ajouta :

— Es-tu bien sûre de ne pas aimer déjà quelqu'un?

— Moi!

— Oui, toi. Es-tu bien certaine que ton penchant pour M. Danglars ne soit que de l'amitié? Descends en toi-même et tâche de lire clairement dans ton cœur. Ne me réponds rien, si tu le veux, si cela te gêne de mettre ta conscience à nu devant moi. Je ne te demande qu'une chose, c'est de ne pas permettre que cet amour se glisse en toi-même à ton insu. Moi qui t'ai bien observée, je crois que tu ne te rends pas compte du travail qui s'est fait dans ton cerveau. Et si j'avais raison, si par malheur tu aimais M. Danglars...

— Anne-Marie!

Mme de Kersaint se taisait à son tour. Diane devenait fort pâle. Elle dit d'une voix altérée :

— Si j'aimais M. Danglars... eh bien! il ne le saurait jamais! Ne crains rien, va. Je veux vivre immaculée! On n'est pas responsable de son amour, on ne peut pas empêcher son cœur de battre; mais il n'y a pas de faute commise là où la volonté est impuissante. Là seulement où la volonté s'exerce, le devoir commence. Je respecterai tous ceux que j'ai à remplir et je serai toujours fidèle à mon mari autant pour moi que pour lui. Qu'ai-je à lui reprocher en somme? D'avoir une nature qui n'a pas compris la mienne : rien de plus.

C'est un malheur pour nous deux sans doute, mais un malheur dont j'accepte toutes les conséquences. Et je me croirais le droit de trahir les sermens que j'ai librement faits à un homme quand cet homme n'a pas trahi les siens! Mais puisque tu veux tout savoir, connais-moi donc tout entière. Non, je n'aime pas, non, je n'aimerai jamais, si l'amour, c'est livrer son corps à des caresses qui me révoltent.

Anne-Marie attacha un long regard sur son amie et soupira. Elle se disait tout bas que, le jour où elle aimerait, Diane ne penserait plus ainsi. Elles revinrent lentement vers le château, silencieuses, enfoncées en leurs songeries. Mais cet entretien eut du moins pour résultat de rendre Diane très circonspecte vis-à-vis de Maximilien. Pendant deux ou trois jours, elle s'arrangea de façon à n'être point là quand M. Danglars faisait sa visite accoutumée. Elle ne l'aimait pas encore, et cependant elle trouva ce sacrifice héroïque. Et puis était-elle sûre de ne pas l'aimer déjà?

Max comprit. Il devint de plus en plus rare, à la joie d'Henriette, qui ne se rendait compte de rien. Incapable de croire à un sentiment honnête, elle s'imaginait que le caprice de son amant pour la marquise n'avait été qu'un feu de paille. Rien ne pouvait arriver mieux à propos, car elle allait quitter Vairs pour rejoindre au Tréport son amie Mme Maublanc. Du moins, elle partirait plus tranquille, laissant derrière elle sa rivale vaincue. Un départ ne vient jamais seul. Jeanne Vernier devait passer six semaines à Brides pour sa santé, en juillet. Elle essaya d'entraîner Diane, qui refusa de l'accompagner.

— Laissez-moi insister, dit Jeanne en soupirant. Je vais tant m'ennuyer, là-bas! Ce qui me console, c'est que je n'aurai pas mon mari. Six semaines de vacances! Allons, un peu de courage, ma chère marquise : venez avec moi.

Mais Diane tint bon. Après Jeanne Vernier, ce fut Maurice Gendron; après Maurice Gendron, ce fut Mme Repp, qui s'en alla accompagnée de Louis Maréchal. Celui-ci semblait être fort avant dans ses bonnes grâces. Au commencement d'août, il ne restait plus au château de Vairs que Mme Kersaint, qui ne voulait pas abandonner son amie.

Et sans Anne-Marie, en effet, Diane eût été souvent seule. Le marquis ne quittait plus Catherine. Ils se promenaient tous les deux ou elle l'accompagnait dans ses courses au dehors. Il semblait qu'un passé d'amour n'existait pas entre ces deux êtres ; ils ne craignaient pas d'afficher une trop grande intimité. Sur ces entrefaites, après plusieurs lettres très pressantes de sa belle-fille, M. de Morère arriva, après s'être fait précéder de malles énormes contenant des livres et des manuscrits. Et aussitôt les allures de Fabien

et de Catherine changèrent. On eût dit qu'il y avait entre eux une animosité secrète. Ils se faisaient des mines froides, ils échangeaient des phrases aiguës. Peut-être, en les étudiant d'un peu près, eût-on remarqué que cette hostilité était trop récente pour être bien sincère. Mais, par un beau mois d'été, au milieu des feuillages remplis d'oiseaux, sous la clémence d'un ciel bleu, on ne pense guère à observer de très près. Mieux vaut regarder les éblouissans levers de soleil chaque matin, ou chaque soir les nuées striées de rouge, quand la nuit étend ses ailes grises sur l'horizon.

VIII.

Au fond, Paris n'est qu'un tas de petites villes. Et ce qu'on y bavarde! Aussi, quand chauffe l'été et que les Parisiens s'en vont à droite et à gauche, ce sont des bandes de cancaniers, de médisans, d'inventeurs d'histoires qui s'envolent aux quatre coins de l'horizon. Les stations thermales, les villes d'eaux et les plages courues s'emplissent de tous ces fragmens de Paris. On n'a rien à faire du matin jusqu'au soir, on se rencontre tous les jours et plus on se rencontre, plus on éprouve le besoin de s'égratigner les uns les autres. Il en résulte que, dans les plages courues, les villes d'eaux et les stations thermales, les *potins* se mêlent, se démêlent et s'entremêlent avec une rapidité vertigineuse. Encore ceux de Paris, les *potins* qu'on se chuchote à l'oreille, ne sont-ils pas trop dangereux. Paris a la fièvre; son démon le pousse toujours en avant; il n'a guère le temps de s'occuper le lendemain de ce qu'il a dit la veille. Aux bains de mer, en revanche, tout le monde a plus ou moins mal aux nerfs : si bien que les racontars y prennent des proportions gigantesques.

C'est comme un bruit vague et inconsistant; nul ne sait d'où il sort et nul ne sait où il va. Il entre dans les maisons, se glisse dans les salles à manger et les chambres à coucher; puis il saute par la fenêtre et va, fredonnant son refrain, dans les cabines de la plage; il se glisse même quelquefois sous les draps qui enveloppent les corps mouillés des belles baigneuses. Les jolies femmes qui passent là-bas sur la grève en toilettes claires et bigarrées? Elles causent du *potin*. Ce groupe d'hommes graves qui arpente la grande rue? Ils parlent du *potin*. Même ces compagnies d'hirondelles jaseuses qui fendent le ciel en zigzag s'en occupent activement. Les petits cris aigus et répétés qu'elles poussent signifient : « Nous connaissons le *potin!* nous connaissons le *potin!* »

Or, depuis quelques jours, les baigneurs, et surtout les baigneuses du Tréport, en imaginaient un très extraordinaire. On voyait souvent, soit sur le boulevard de la plage, soit dans les rues de la ville, le marquis Fabien de Tandray dans son phaéton en compagnie de sa belle-mère. Un matin quelqu'un dit :

— Le marquis *est* donc toujours avec la belle Catherine?

— Mais non, répliqua un autre, puisqu'il a épousé sa fille.

— Tiens, c'est vrai.

On avait déjà oublié que le marquis s'était marié, mais on se rappelait sa liaison amoureuse. Ceux-là même qui ne se souvenaient plus de la femme se souvenaient parfaitement de la maîtresse. Le monde est ainsi que les situations régulières ne l'intéressent jamais, tandis que les situations illégitimes l'amusent toujours! La société contemporaine est décente dans ses paroles, corrompue dans ses actes, sévère dans ses jugemens, et inépuisable dans sa tolérance. Sa marque distinctive est le respect de l'argent. Mme X.., qui a un amant et quarante mille francs de rente, sera blâmée beaucoup plus durement que Mme Y.., qui a deux amans et trois millions. Une princesse du plus beau nom accumulait scandales sur scandales. Un de ses amis lui conseillait de moins braver l'opinion : elle répondit avec un indicible mépris :

— L'opinion? Je suis si riche!

Or M. de Tandray et Mme de Morère possédaient une fortune trop hautement et solidement assise pour qu'on se permît d'être bien sévère à leur égard. Et puis que savait-on? Fabien avait épousé la fille de sa maîtresse? Mais cela se voit quelquefois. Il sortait peu avec sa femme et beaucoup avec sa belle-mère? C'est que, sans doute, sa belle-mère se portait bien, tandis que sa femme était souffrante.

Au lieu de se contenter de ces explications satisfaisantes, deux ou trois Parisiens qui bayaient aux corneilles inventèrent une histoire bien curieuse. D'après eux, si le marquis de Tandray et Mme de Morère se montraient souvent l'un avec l'autre, c'est que leur liaison avait repris. Une jeune femme protestait avec indignation, comme si une pareille infamie était chose croyable!

— L'habitude, lui répliqua son mari.

Il estimait expliquer tout par ce mot bête qui ne signifie rien.

Bientôt, vérité ou calomnie, ce ne fut plus un secret pour personne : le *potin* fleurissait d'un bout à l'autre du Tréport comme ces mauvaises herbes vivaces qui deviennent bientôt hautes comme des arbres. Heureusement qu'il ne vint pas aux oreilles de Maximilien, enfoncé dans son travail, dont il ne sortait guère que pour voir Henriette : il continuait à se montrer fort peu au château de

Vairs. Le jeune homme ignorait donc les bruits qui couraient quand, en se promenant une après-midi vers cinq heures sur la plage, il rencontra M. de Morère.

— Ah! que je suis heureux de vous voir, monsieur, dit-il en serrant la main de Max! Je savais que vous étiez au Tréport, de même que vous saviez ma présence à Vairs. Mais nous travaillons tous les deux et nous devons être indulgens l'un pour l'autre.

— Votre ouvrage est-il avancé?

— Très avancé; vous verrez cela ce soir.

— Ce soir!

— Certainement, je vous emmène. Oh! ne vous débattez pas; je vous tiens, je ne vous lâche plus. Ainsi repassons par votre demeure; vous annoncerez à M. votre grand-père que vous ne rentrerez pas dîner.

Il ne se débattait que pour la forme, cependant. Loin de résister beaucoup, il bénissait ce hasard qui le ramenait au château. Soudain sa tristesse des jours précédens disparut; il franchit gaîment la route. Quand il entra dans l'avenue, son cœur battit; il apercevait dans le jardin deux femmes sous un arbre, et dans l'une d'elles il reconnaissait Diane. La seconde était Anne-Marie.

— Ah! ton beau-père et M. Maximilien, dit celle-ci en étudiant la figure de son amie.

Diane craignait sans doute que son visage ne trahît quelque chose, car elle s'empressa de se lever et de se diriger vers les arrivans.

— Je ne vous conseille pas de remercier M. Danglars, ma chère enfant, dit M. de Morère à la marquise. Imaginez-vous qu'il se refusait à venir : j'ai dû l'amener de force.

Diane eut un sourire contraint, n'osant pas regarder Maximilien, qu'elle sentait gêné et confus. Puis elle savait un gré infini au jeune homme de sa réserve pleine de tact; elle lui était reconnaissante de l'avoir si bien comprise, d'avoir deviné que mieux valait ne pas se montrer au château sur un pied d'intimité trop grande. Et comme une absence complète aurait pu prêter à des commentaires après des visites quotidiennes, il venait dîner avec elle, une fois par hasard, encore sur l'invitation expresse de son beau-père. Un quart d'heure plus tard, elle avait oublié toutes ses belles résolutions. Elle se promettait d'être froide et ne pouvait pas le demeurer, vaincue par le charme tout-puissant que Max exerçait sur elle.

Le marquis et Mme de Morère parurent au moment où l'on n'attendait plus qu'eux pour passer dans la salle à manger. Fabien n'avait jamais été plus gai, jamais la belle Catherine n'avait été de meilleure humeur. Mme Kersaint causait avec M. de Morère pen-

dant que le gendre et la belle-mère bavardaient gaîment; elle, un peu renversée en arrière sur sa chaise en vieux chêne sculpté, étalant la splendeur de ses épaules nues; lui bien cambré dans l'élégance de son habit noir, affectant beaucoup de calme. Diane et Max étaient bien loin de ce bas monde; ils éprouvaient un indicible bonheur à se trouver l'un près de l'autre.

— J'ai fait descendre mes grandes cartes au salon, dit M. de Morère; vous pourrez nous expliquer l'itinéraire de votre prochain voyage.

Et, en effet, quand les convives quittèrent la salle à manger, Maximilien put voir, sur une grande table, entre deux hautes lampes, deux grandes cartes d'Afrique, dressées d'après les plus récentes découvertes de Livingstone et de Stanley. La belle Catherine et le marquis ne s'intéressaient guère à tout cela, et l'attention qu'ils semblaient prêter n'était que de la politesse. Mais les deux jeunes femmes tenaient fort à connaître ces pays mystérieux que M. Danglars espérait découvrir. Avec une charmante simplicité, Max leur expliqua qu'il avait d'abord projeté de traverser l'Afrique dans toute sa largeur, de l'Atlantique à l'Océan-Indien, mais le voyage du major Serpa Pinto rendait le sien inutile, et il changeait son plan primitif. Au lieu d'aller de l'ouest à l'est, il partirait de Bagamoïo, sur le Kangani, pour gagner Banana, ville qui se baigne dans l'Atlantique, à l'embouchure du fleuve Congo. Et comme la marquise s'effrayait, en voyant sur la carte les immenses contrées inconnues que Maximilien devait traverser, il donna quelques détails sur son expédition. Il se mettrait à la tête de trois cents naturels bien armés et referait le dernier voyage de Stanley jusqu'aux deux lacs Nyanza pour explorer les quelques sources du Nil qui en sortent. Au Congo, il entrerait dans l'ignoré. Il voulait descendre tout le cours du fleuve jusqu'à l'autre océan. Il dépeignait ces peuplades innombrables, ces tribus armées qu'il faudrait combattre; et les températures torrides succédant aux froids glacés, et la faim, et la soif, et la mort toujours présentes. Sa parole avait une éloquence à la fois hautaine et douce qui remuait le cœur de Diane. Elle admirait l'héroïsme de cet homme qui s'en allait conquérir au progrès moderne de nouveaux pays, sans autre espoir que d'inscrire un nom de plus au martyrologe de la science.

— Et votre voyage durera-t-il longtemps? demanda Mme de Tandray.

— Trois ans, madame, répondit Max.

— Trois ans!

— Notre ami fera quelque chose comme douze mille kilomètres, ajouta M. de Morère.

Diane s'enfonçait dans sa rêverie. Lorsque M. Danglars se retira, vers dix heures, il trouva la marquise presque froide pour lui. Cette froideur n'était que de la tristesse :

— Tu vois bien que tu avais tort en t'effrayant, dit-elle à Mme Kersaint. M. Danglars s'en va au mois d'octobre, et il restera trois ans absent... s'il revient.

— Ou s'il part, répliqua Anne-Marie.

Toute la nuit, Mme de Tandray repassa dans son esprit les paroles de Maximilien. Oh! non, il ne ressemblait pas à tout le monde, ce jeune homme au fier visage, au regard inspiré, à l'éloquence chaude, qui tentait résolûment de pareilles entreprises. Il partirait et elle ne le verrait plus... Alors, tout au fond d'elle-même, dans ce « moi » mystérieux où se cachent les plus secrètes pensées, elle s'avouait qu'Anne-Marie pourrait bien avoir raison en pressentant un danger pour elle. Elle s'interrogeait franchement et elle se répondait que constamment elle songeait à Maximilien. Était-ce donc un commencement d'amour, cette tyrannie de l'imagination qui l'empêchait de s'arracher à ses rêves? Aimer Max! Elle! Non. Elle se révoltait à l'idée de sortir de la ligne étroite de ses devoirs. Et elle en revenait toujours à cette conclusion que, n'ayant rien à reprocher à son mari, elle devait lui appartenir tout entière. Elle ne s'endormit qu'au matin, après une longue et douloureuse insomnie.

Quand elle s'éveilla, brisée, vers dix heures, elle se sentait le cœur oppressé comme si un grand malheur la menaçait. Ce matin-là, il faisait une chaleur accablante. M. de Morère était allé aux environs, la belle Catherine se disait indisposée et gardait le lit. Le marquis, la marquise et Anne-Marie se trouvaient seuls; on avait fermé toutes les jalousies, baissé tous les stores, afin d'échapper aux ardeurs cuisantes du soleil. Au dehors, le ciel implacable se déroulait comme un immense tapis bleu. Les arbres alanguis laissaient pendre leurs branches lassées; les oiseaux ne chantaient plus sous les feuilles, comme endormis par la lourdeur de l'air. A peine, de temps à autre, une brise chargée de senteurs salines venait-elle du côté de la mer : mais une brise chaude qui brûlait, semblable à la respiration embrasée d'un soufflet de forge. Fabien lisait un journal dans un coin du salon; Diane déchiffrait une mélodie de Bizet; Anne-Marie luttait contre le sommeil :

— Je te demande mille pardons, ma chère amie, dit-elle à la marquise, mais je n'en peux plus; cette chaleur m'accable. Je vais me jeter sur mon lit.

— Je fais comme vous, ajouta Fabien, en abandonnant son journal. Vraiment je vous admire, Diane; il faut du courage pour chanter par un temps pareil.

Elle n'était guère à son piano, cependant. Sa pensée, absente, volait au loin sur les ailes du rêve. Quand elle fut seule, elle se leva, s'étendit sur une chaise longue, dans le coin le plus sombre du salon et se laissa doucement aller à ses pensées de la nuit qui la reprenaient. Elle luttait vaguement contre l'assoupissement qui flottait autour d'elle. Peu à peu ses idées devinrent moins nettes; puis elle ferma les yeux. Quand elle les rouvrit, elle regarda l'heure à la haute pendule sculptée : l'après-midi s'avançait. Elle s'en voulut de sa paresse : sa mère était malade depuis le matin, et elle n'avait pas encore fait prendre de ses nouvelles. Elle résolut d'aller chez elle, et de voir si elle ne désirait rien.

Mme de Morère occupait un appartement situé au rez-de-chaussée, dans la tourelle, et composé de trois pièces qui se commandaient. On y entrait par le cabinet de toilette; on en sortait par le petit salon. Diane prit la galerie du bas et la suivit jusqu'à un cabinet de toilette; elle essaya vainement d'ouvrir, la porte était fermée à clé. Tout d'abord, elle eut l'idée de renoncer à sa visite, songeant que sa mère s'enfermait peut-être pour ne pas être importunée. Puis elle se décida à faire le tour par le jardin. Les deux fenêtres de la chambre à coucher ouvraient en face de l'allée de platanes: un petit escalier en bois, de trois marches, permettait de passer facilement du dehors au dedans. Précisément, l'une des fenêtres était entr'ouverte; Diane gravit le petit escalier, souleva l'espagnolette et entra dans la chambre après avoir repoussé la persienne à demi fermée.

Elle s'arrêta court en jetant un grand cri. Devant elle, son mari dans les bras de sa mère!

La malheureuse demeura une minute immobile, muette, glacée, l'œil fixé sur les deux misérables. La stupeur les hébétait, ils restaient en face d'elle, dans un effarement hideux.

Sa mère et son mari! Ces cinq mots s'entre-choquaient dans sa pensée, et elle les regardait, se demandant si elle ne rêvait pas, si ses yeux avaient bien vu, si ce n'était pas une effroyable erreur, une hallucination instantanée, quelque chose comme un accès de délire. Puis soudain, elle étendit les mains comme pour chasser la formidable apparition, et poussant une exclamation de dégoût et de honte, elle s'enfuit, affolée. Elle descendit les trois marches sans rien voir, chancelante, le regard voilé, le cerveau bouleversé. Elle voulait s'enfuir bien loin, bien loin, s'ensevelir dans une retraite ignorée, là où ne pourraient l'atteindre les infamies et les abjections de ce bas monde! Comme elle mettait le pied sur le sable du jardin, M. de Morère parut.

— Vous venez de chez votre mère, ma chère enfant, demanda-t-il?

— Oui,.. oui...

Elle balbutiait; les mots s'étranglaient dans sa gorge. Elle répéta :

— Oui,.. oui...

— Alors, je ne la dérangerai pas, continua M. de Morère. J'ai laissé un de mes livres au salon, et je crois que votre mère l'a emporté.

Diane écoutait sans entendre. Pourtant, quand elle vit M. de Morère mettre le pied sur l'escalier, elle comprit :

— Non! n'entrez pas, dit-elle.

— Pourquoi?

— Parce que ma m.., parce que Mme de Morère est fatiguée; elle désire qu'on la laisse dormir.

Il la regarda, étonné. Devina-t-il une partie du drame qui se jouait? Ou bien sa tendresse pour Diane fut-elle inquiétée par l'effrayante pâleur qui blanchissait le visage de la jeune femme? Il prit la main de sa belle-fille : cette main était glacée :

— Mais vous êtes malade, mon enfant. Qu'avez-vous donc?

M. de Morère restait toujours contre l'escalier. Diane frissonnait à la pensée qu'il pouvait entrer, lui aussi, et voir ce qu'elle avait vu! Elle s'accrochait désespérément au bras de son beau-père :

— Menez-moi dans le parc, dit-elle; j'ai besoin d'air...

— Au contraire, Diane, rentrez chez vous, il fait trop chaud, cela vous rendrait plus malade encore si vous marchiez. Je vais aller chercher votre femme de chambre.

— Ne me quittez pas!.. Oh! monsieur, soyez bon, je vous en supplie... ne me quittez pas...

Elle l'entraînait vers l'allée de platanes, nouant sa main crispée au bras de son beau-père, redoutant qu'il ne s'éloignât, craignant que son trouble, sa pâleur, ne lui fissent soupçonner quelque chose. Mais M. de Morère attribuait le malaise évident de la marquise à la lourdeur insupportable de la température. Ils étaient à cinq minutes à peine de la maison lorsqu'il sentit le bras de Diane peser plus lourdement sur le sien. Il s'arrêta, effrayé. Elle avait les yeux fermés; sa pâleur se changeait en lividité.

— Je ne peux pas,.. je ne peux pas,.. murmura-t-elle.

Et lâchant le bras qui la soutenait, elle se laissa aller en arrière en poussant un soupir faible.

ALBERT DELPIT.

(La troisième partie au prochain n°.)

L'ARNOLPHE DE MOLIÈRE

I.

Si quelque chose peut sembler inutile en ce monde, où tant de choses et de gens sont inutiles, c'est une étude de plus sur *l'École des femmes*. Je ne sache guère, en effet, comédie qui en ait inspiré davantage. La première en date, qui est incontestablement la meilleure, aurait bien dû pourtant décourager d'en écrire d'autres. Impossible d'exposer avec plus d'esprit les objections ; impossible d'y répondre avec plus de bon sens. Mais ce feuilleton, qui remonte au 1er juin 1663, avait aux yeux des contemporains un tort considérable, c'était d'être de l'auteur de la pièce, de M. de Molière lui-même.

On trouva outrecuidant qu'un auteur attaqué se défendît en poète comique, c'est-à-dire fît de ses critiques une comédie, et des plus vives. Il plut des réponses et ce fut un beau bruit. Les échos en sont venus jusqu'à nous, fournissant ample tablature à MM. les commentateurs. Puis la noise s'apaisa, le temps passa, et, comme il arrive, à mesure que les mœurs changèrent et que les hommes se renouvelèrent, — si les hommes se renouvellent, — la comédie tant discutée apparut sous des aspects nouveaux qui suscitèrent d'autres critiques.

Quelques-uns de ces aspects eussent été fort inattendus pour Molière, si le sort eût voulu, pour notre bonheur, qu'il eût la vie aussi dure que ses chefs-d'œuvre et qu'il pût lire les appréciations qu'on en fait de notre temps. C'est sur ces aspects-là que je voudrais insister au risque de passer pour un esprit rétrograde et de froisser ce que j'appellerai les préjugés romantiques sur Molière.

Rétrograde ! quand j'étudie le maître, c'est de deux siècles que je voudrais rétrograder, afin de le pouvoir étudier sur le vif. J'ai peine à croire que les grands hommes soient si peu qu'on le

prétend dans le secret de leur génie. Et comédien moi-même, il y a double raison pour que je désire consulter Molière sur son œuvre et la lui voir jouer, ce qui serait la plus sûre consultation. J'ai plus d'une fois rêvé cette *première* de *l'École des femmes*, qui fut une bataille et le début d'une des plus hardies campagnes de Molière, et au début de cette esquisse, je demande la permission de la raconter comme j'ai cru la voir.

Nous sommes le mardi 26 décembre 1662; l'affiche rouge et noire de la troupe de Monsieur nous a attirés dans cette belle salle que Molière partage avec les Italiens, la propre salle bâtie par Richelieu pour *Mirame*, où l'on tient mille et davantage, dont la bonne moitié debout, au parterre. Les chandelles sont allumées. Point de rampe, une grille; point de trou du souffleur, le souffleur est derrière la scène; point d'orchestre, les six violons sont dans une loge. On entre encore; il y a presse.

C'est l'aurore du grand règne. Louis a vingt-cinq ans; c'est déjà le roi soleil, mais sans perruque encore; il danse et compose des ballets; il est amoureux de La Vallière. Tout reconnaît son ascendant; le temps n'est plus des âpres génies. Descartes est à l'index, Pascal vient de mourir, Corneille n'écrit plus *Cinna*, mais *Sophonisbe*, son frère Thomas est le favori du public. Boileau tout jeune (il l'a été) compose ses premières Satires. La Fontaine fait pleurer les nymphes de Vaux. Racine a vingt-deux ans, Molière lui fait écrire sa *Thébaïde*. Le grand homme du moment, l'oracle, c'est Chapelain. Il protège Corneille et n'est pas défavorable à Molière, mais lui reproche sa *scurrilité!* Le règne des précieuses n'est pas consommé; Saumaise vient de publier leur grand Dictionnaire. C'est chez elles qu'on fait les feuilletons, et les voici là dans les loges avec quelques abbés, des *Allégoristes*, la nouvelle académie qui se réunit chez M. de Villeserain et où les dames sont admises. Bon nombre d'auteurs dans la salle : une première de Molière, cela est couru; Molière est en faveur et son grand succès des *Fâcheux*, où le roi a daigné collaborer, lui vaut mille envieux qui n'attendent qu'une occasion. L'occasion, ce sera peut-être ce soir, et beaucoup sont là à l'affût. Dans les conversations, on ne l'épargne guère, lui, ni la jolie Armande, *Mademoiselle Molière*, qu'il a épousée en janvier dernier, après l'avoir élevée pour lui. On prétend qu'il s'est peint dans l'Ariste de *l'École des maris*, et cela est possible, car il a repris la pièce au moment même de son mariage. A en juger par le titre de celle d'aujourd'hui, n'allons-nous pas entendre une contre-partie? Onze mois de mariage ont-ils fait passer Molière du côté de Sganarelle? Nous allons le savoir : le rideau monte.

La scène se découvre, encombrée de ces spectateurs du bel air qui paient un demi-louis l'honneur de se donner eux-mêmes en

spectacle. Grand fracas de chaises remuées, embrassades éperdues. Les marquis lancent des œillades à certaines loges. N'est-ce pas Ninon, là-bas? Ce sera elle si elle applaudit.

Le décor est fort simple : deux maisons sur le devant et le reste une place de ville. « Il faut une chaise, une bourse et des jetons. » Voilà pour la mise en scène et les accessoires. Ce double rang de marquis d'ailleurs empêche de beaucoup mieux faire; on ne le supprime que dans les pièces à machines, ou chez le roi.

Cependant le brouhaha s'apaise; au fond du théâtre ont paru deux bourgeois causant, et l'approche du premier excite dans la salle ce mouvement d'attente et cet épanouissement des physionomies qui signifie clairement : « Le voilà, c'est lui; nous allons rire! » au moins chez ceux qui ont la conscience bonne et la rate saine. C'est Molière, en effet, ou plutôt, non, car il joue; c'est son personnage; un homme de quarante-deux ans, assez bien nourri, fort satisfait de soi, volontiers jusqu'à goguenarder, vieux garçon, cela se voit, l'œil encore vif, la lèvre grasse, aimant les bons contes et se flattant de connaître toutes les rubriques ; c'est Arnolphe, en un mot, autrement M. de La Souche, et dans une exposition toute de verve, il met son compère dans sa confidence. Lui, le daubeur des maris, il va se marier, et il n'en craint pour son front aucun ombrage, car il a un secret pour n'être point... ce que vous savez, et ce secret merveilleux, c'est d'épouser une sotte.

Aux gorges chaudes qu'il fait des *spirituelles*, bien des lèvres se sont pincées dans les loges. Quand il dépeint sa sotte, quand il veut qu'au jeu de corbillon, si on lui demande à son tour : « Qu'y met-on? » elle réponde : « *Une tarte à la crème*, » le parterre éclate; mais les gens du bel air protestent, et en voilà un sur la scène, — M. de La Feuillade lui-même, — qui hausse les épaules d'un air de pitié. Plus loin surviennent *les enfans par l'oreille;* là, grande inquiétude parmi les dames. Comment! dès la première scène! Que sera-ce à la fin? Molière, ce soir, se fait souffler par Rabelais; décidément, voici une pièce qui débute mal.

Elle se poursuit pourtant. La scène des valets paraît froide à tel poète pincé; mais Brécourt, qui joue Alain, l'assaisonne de telles mines qu'il ferait rire des pierres (c'est un mot du roi). Et Mlle Marotte, qui fait Georgette, n'est point désagréable à voir, avec sa figure pouponne. Nous les verrons tout à l'heure, quand Arnolphe les interrogera, comme de pauvres bêtes assommées de peur, tomber à ses genoux, symétriquement, six fois de suite, avec des postures qui feront pâmer le parterre et crier les délicats à la grosse farce. Mais doucement : Agnès entre en scène. Agnès, c'est Mlle de Brie, la belle et la bonne; avec quel art elle s'est rajeunie ou plutôt comme elle a su faire sortir et répandre sur toute sa per-

sonne le charme qui est en elle! C'est la meilleure de celles qu'a aimées Molière; c'est le refuge de ses péchés et de ses peines; si douce et si paisible qu'à son âge elle joue ce rôle au naturel et qu'à soixante ans, quand elle voudra cesser de le jouer, le public refusera d'entendre la Duparc et ira lui-même à grands cris chercher la de Brie pour lui rendre la vraie Agnès...

Son apparition a mis le parterre en joie; celle d'Horace adoucit un peu nos pousseuses de beaux sentimens... C'est Lagrange, un acteur tout noblesse et tout feu; il est bien fait, avec son air éventé, ses grands cheveux blonds, ses belles dents, ses rubans et ses plumes. On écoute cet étourdi, racontant son bonheur à celui-là même à qui il le vole,.. et l'acte finit dans un brouhaha où l'on sent que la pièce sera un combat et que l'affaire sera chaude.

Dès les premiers mots du second acte, en effet, l'hostilité se dessine; il y a là un certain *potage* que les précieuses ne peuvent décidément avaler. Puis c'est la grande scène d'Arnolphe et d'Agnès, et les aveux de l'ignorante; comment Horace lui prenait les mains et les bras; « comment de ces baisers il n'était jamais las. »

Ne vous a-t-il point pris, Agnès, quelque autre chose?
— Il m'a pris le...

A ce *le* où s'arrête Agnès, tout émue du ruban qu'elle s'est laissé ravir, chuchotemens, rires, grand claquement d'éventails, qu'agite désespérément la pudeur violée des marquises; les abbés s'indignent, et il y a sur le théâtre des élégans tout prêts à tomber en syncope. Aussi, l'acte fini, quelle rumeur! C'est le vicomte qui sort indigné, c'est M. Plapisson qui invective le parterre, c'est M. de Visé, le nouvelliste, portant calotte et rabat, qui voltige de loge en loge, caquetant sur l'obscénité de Molière, dont quelque mousquetaire, qui en rougit, fredonne plus loin la chanson de *Lanla derirette*,.. et du parterre partent des quolibets adressés aux Climènes, où les laquais et les pages mêlent quelques lardons... Il y a bataille, allons! mais le peuple est pour Molière, il ne doit pas être inquiet.

Il reparaît, en effet, intrépide, car il n'est point de ces auteurs au faible cœur qui tremblent et se dérobent; il paie de sa personne, il est constamment en scène, entre ces deux rangs de marquis dont il entend les murmures et dont les railleries le couchent en joue; il porte bravement sa pièce, faisant tête tour à tour aux loges, au théâtre, maître de lui, toujours à son rôle, riant et faisant rire. Aux connaisseurs en courage d'apprécier celui-là!

Ah! il lui faut de la vaillance, car en ce troisième acte il va sou-

lever de plus noires inimitiés encore! Le voici qui, sous les traits d'Arnolphe, fait à la soumise Agnès un ample et mirifique discours sur les devoirs du mariage et la condition subalterne où gît la femme en la société; et du côté de la barbe il fait intervenir le Tout-Puissant. A ce discours, aux *Maximes* qui le suivent, on murmure dans des coins où nous n'avions vu personne encore; il se révèle là des effarouchemens pieux et les mains ne se contentent plus de se lever au ciel, j'en vois qui esquissent des signes de croix. « Cela est choquer nos mystères, c'est jouer la religion même. » Et, au baisser du rideau, la division se marque plus vive entre le commun des spectateurs, que ravissent les amours d'Agnès, et qui tient à la voir échapper à son *becque-cornu*, et la cabale des auteurs jaloux et des précieuses outragées, où se joignent à présent les dévots scandalisés.

— Il a pillé Scarron, dit un poète.

— Straparole, ajoute un érudit.

— Dorimon, renchérit un autre.

— Qu'est-ce là, Dorimon?

— Vous ne connaissez pas Dorimon, l'auteur de cette pièce de l'an passé, *l'École des cocus?* C'est un de nos bons esprits.

— Il les pille tous. Il a acheté à la veuve de Guillot-Gorju toute une valise de manuscrits; c'est de là qu'il tire ses pièces.

— Vous en êtes sûr?

— Je le tiens de M. Saumaise.

— Tout cela n'est que plate bouffonnerie; si ce genre triomphe, tout est perdu; nous allons devenir l'opprobre des humains.

— C'est un athéiste; il drape les dix commandemens; il mettra demain en scène les sept péchés mortels.

— On en a brûlé pour moins que cela!

— Et Monsieur patronne cette troupe!

— Oh! il est censé leur faire une pension... mais il ne la paie jamais.

— Holà! silence! crie le parterre, on a commencé.

Et c'est encore Molière ou Arnolphe, rongeant son frein, crossant du pied, jetant de pitoyables soupirs; et à chacune de ces inflexions plaisantes et de ces brusques changemens d'intonation où excelle l'acteur et que ses rivaux traitent d'affectation, le rire soulevé gagne du parterre aux galeries. Ce Molière a d'inimitables jeux de physionomie qui le font aussi divertissant lorsqu'il écoute que lorsqu'il parle; pendant les confidences, ou d'Agnès ou d'Horace, observez ses traits qui se chargent, ses yeux qui roulent, ses sourcils qui se joignent et qui parafent son front de cent hiéroglyphes, tous signifiant *cocquaige*, comme s'il se sentait vraiment cornes pousser. Ce sera pis et mieux encore tout à l'heure, dans cette merveilleuse

scène du cinquième acte, où Arnolphe querelle Agnès et d'abord contrefait l'innocente, la nargue, l'invective, puis, peu à peu, déconcerté des réponses de l'enfant, si admirablement sincères, et des mots tout divins par lesquels elle rabat ses courroux, perd le sens, s'emporte jusqu'à la battre, ou peu s'en faut, et finalement supplie qu'on l'aime et tombe à genoux! Comme Molière joue cette scène! Et qui résisterait à ces sons filés, à ces larmes niaises, à ces postures extravagantes! Cela est la vérité même, et nous nous voyons là comme dans ces miroirs convexes où nous ne pouvons nous regarder sans pouffer de nous-mêmes.

Et la partie est gagnée. Grosse de verve, la pièce court à sa fin, applaudie à outrance par le parterre; puis Molière, pâle sous son fard, vient faire la révérence au public et annoncer pour vendredi prochain, vingt-neuvième jour de décembre, une nouvelle représentation de *l'École des femmes*. Il se retire, et, derrière les coulisses, la de Brie l'embrasse, puis la petite Marotte et Mlle Molière sans doute. Et voici les spectateurs qui s'écoulent : cris de laquais, lazzi, les marquis s'interpellent : *Tarte à la crème*, ricane l'un. — *Ouf!* s'exclame l'autre. Les auteurs s'indignent au nom des règles, les dévots au nom de la morale; les uns invoquent Aristote, les autres citent les pères de l'église et le Traité des spectacles de saint Cyprien, et la première catéchèse mystagogique de saint Cyrille. Il est fort tard, sept heures au moins ; la nuit est profonde; les porteurs de lanternes éclairent la montée en carrosses ou en chaises; les gens du bel air vont chez Arthénice ou chez Scudéry ; de Visé court à l'hôtel de Bourgogne conter la pièce aux *grands comédiens* renfrognés; quelques discuteurs s'attardent : « La pièce fera fureur! — C'est un scandale! — Molière est un grand homme! — Molière n'est qu'un bouffon! » Un impartial reconnaît qu'il ne laisse pas que de divertir, bien qu'il n'ait ni les rencontres de Gautier-Garguille, ni les impromptus de Turlupin, ni la naïveté de Jodelet, ni la panse de Gros-Guillaume, etc., et l'on se quitte sur ce mot : « Nous verrons ce que dira Chapelain. » Et, en chemin, quelqu'un heurte le jeune Despréaux, qui, déjà, l'air satisfait, s'en va monologuant les vers que cinq jours plus tard il enverra pour étrennes à Molière :

En vain mille jaloux esprits,
Molière, osent avec mépris
Censurer ton plus bel ouvrage;
Sa charmante naïveté
S'en va pour jamais, d'âge en âge,
Divertir la postérité.

II.

Voilà à peu près comme je puis me figurer la *première* de *l'École des femmes*. Les suivantes ne furent pas moins mouvementées. Les précieuses essayaient leur revanche, et à leurs alliés ordinaires, les comédiens et les auteurs, s'ajoutaient les dévots flairant Tartufe derrière Arnolphe. Il y avait une fureur de conversions : Mme de Longueville se mettait à pleurer ses fautes, on sait si elle avait à faire; M. de Rancé allait fonder la Trappe; le prince de Conti, l'ex-condisciple de Molière et naguère son protecteur, se brouillait avec lui et préparait le livre janséniste où il devait le dévouer aux punitions célestes.

Mais le roi était jeune et alors fort *amusable*; et toute cette coalition ne put nuire à la pièce, du jour où il se la fut fait jouer et dès qu'elle l'eut fait rire, dit le véridique Loret, *à s'en tenir les côtés*. On continua certes à la fronder, mais il y vint tant de monde

Que jamais sujet important
Pour le voir n'en attira tant.

Loret, du reste, avoue que la chose vaut la peine d'être vue, surtout pour Agnès et les valets, mais il conclut avec prudence :

Voilà dès le commencement
Quel fut mon propre sentiment;
Sans être pourtant adversaire
De ceux qui sont d'avis contraire...

Si le roi était pour, en effet, le grand Condé paraissait très réservé ; le prince d'Enghien était contre. Le sujet passionnait la ville et la cour; Molière allait jouer sa pièce chez le comte de Soissons, chez le duc de Richelieu, chez Colbert, chez la maréchale de l'Hospital; les vacances de Pâques interrompirent seules le succès.

C'est à ce moment que Molière fut couché sur l'état pour une pension de mille livres. Cinq cents livres de moins que Benserade, deux mille de moins que le sieur Chapelain, *le plus grand poète français qui ait été, et du plus solide jugement*. Il n'importe : la libéralité du roi fut précieuse à Molière pour l'effet moral qu'elle produisit; on ne voulait voir en lui qu'un acteur, qu'un bouffon de tréteaux ; il fallut bien désormais le prendre pour ce que disait le grand livre : *un excellent poète comique*. Il se sentit encouragé et lança, le 1er juin, sa *Critique de l'École des femmes*.

Sa femme y parut; c'était la première fois qu'elle jouait dans une

pièce de lui; et ce fut pour le défendre, puisqu'elle eut le rôle si parisien d'Élise, la spirituelle moqueuse. Armande était à ce moment, comme plus tard, pour *l'Impromptu*, dans une situation intéressante; mais les actrices d'alors semblent avoir pris cet accident avec plus de philosophie que de nos jours, et Mlle Beauval qui devait avoir tant de succès dans Georgette, eut consécutivement vingt-huit indispositions de ce genre, sans que cela l'arrêtât dans sa carrière.

La Critique porta au comble le déchaînement contre Molière. Je n'ai pas l'intention d'analyser ce petit chef-d'œuvre, qui dans ses vingt pages nous en dit plus que de gros livres sur la société polie de ce temps, — comme aussi sur l'art du théâtre : car Molière y a mis son esthétique, marquée au coin de son admirable bon sens.

Il courut de la pièce des clés imprimées, où l'on donnait les noms des personnages que Molière avait joués. On sait comment se vengea La Feuillade, l'homme de *Tarte à la crème*, qui, faisant mine d'embrasser Molière, lui mit le visage en sang contre les boutons de son habit. Cela mit en joie ceux qui, n'étant pas ducs et pairs, n'osaient s'attaquer au valet de chambre du roi : et les pièces des Villiers, des Visé, qui font allusion à ce haut fait, invitent clairement à quelque chose de pis.

Les marquis raillés par Molière se montrèrent pourtant gens d'esprit : ils rirent, et toutes les excitations des précieuses ne purent déterminer ces *turlupins*, contents d'eux-mêmes, à bâtonner l'impertinent. Mais les auteurs ne furent pas de si facile composition.

D'abord parut *Zélinde*, la *contre-critique* de *l'École des femmes*; œuvre de lourde digestion, que les *grands comédiens*, bien qu'elle fut écrite pour eux, et peut-être par l'un d'eux, ne voulurent pas jouer, sûrs qu'elles tomberait.

Ils se rattrapèrent sur *le Portrait du peintre*, dont ils firent grand bruit, laissant à entendre que Corneille même, le vrai Corneille, y avait travaillé; ce qui est faux d'ailleurs, bien qu'à ce moment Corneille ressentît en effet quelque chagrin de voir sa muse altière éclipsée par la muse gaillarde du génie nouveau venu. *Le Portrait du peintre* eut du succès. C'est exactement la contre-épreuve de *la Critique :* les rôles ridicules y sont dévolus aux partisans de Molière, voilà tout, et Molière a dit juste : « Ils ont retourné ma pièce comme un habit pour faire la leur. » Il eut la bonté grande d'aller la voir, et ce fut, dit l'auteur des *Amours de Calotin*, — autre pièce du jour,

. . . Ce fut un charme sans égal
De voir là la copie et son original.
. . . . . .
Quelqu'un lui demanda : Molière! qu'en dis-tu?
Lui répondit d'abord *de son ton agréable :*
— Admirable, morbleu! du dernier admirable!

Et il fit, en effet, ce qu'il put pour rire ; mais il n'y avait pas beaucoup de quoi, les plus fortes plaisanteries de la pièce roulant sur le *Ouf!* d'Arnolphe, et le *le* d'Agnès. Ah ! sur ce *le* nos gens sont intarissables. Ce *le*, dit la précieuse de Boursault :

. . . C'est une chose horriblement touchante;
Il m'a pris le. . . ce *le* fait qu'on ouvre les yeux.

LE COMTE.

Oui ce *le*, Dieu me damne est un *le* merveilleux.

ORIANE.

A le revoir pour moi je serai toute prête.
Ce *le* toute la nuit m'a trotté dans la tête.
Ma chère, aussi, ce *le* charme tous les galans.

LE COMTE.

En effet, j'en vois peu qui ne donnent dedans.
La beauté de ce *le* n'eut jamais de seconde.

CLITIE.

Il est vrai que ce *le* contente bien du monde,
C'est un *le* fait exprès pour les gens délicats.

Après *le Portrait du peintre*, et presque en même temps, parut *le Panégyrique de l'École des femmes*; un acte en prose, qui est, paraît-il, d'un certain Robinet, gazetier comme Loret. La pièce, sournoisement hostile à Molière, n'offre de remarquable que la théorie d'un de ses personnages qui bat en brèche *l'École des femmes* en soutenant que c'est une pièce tragique, à cause du désespoir final d'Arnolphe.

Dans une autre pièce encore, *la Guerre comique*, on donne une seconde raison du caractère tragique de *l'École des femmes :* c'est la mort du petit chat, qui ensanglante la scène.

Cependant, Molière avait publié, à l'occasion de sa pension, *le Remerciement au roi*, qu'on trouve dans ses œuvres, en tête ou en queue de *la Critique*; un morceau pétillant, d'un entrain de gaîté qui ne respecte rien. Le roi, que cette guerre de plume amusait comme une autre, lui commanda une réplique à la pièce de Boursault, et Molière l'improvisa en moins de huit jours.

On sait que sa facilité était admirable ; il y en a dans le registre de La Grange un exemple curieux, qui semblerait faire remonter jusqu'à lui l'invention de ce qu'on appelle au théâtre les *scandales*, si le *scandale* n'était par essence aussi ancien que le théâtre même. On jouait un jour, par ordre, à Versailles, une pièce de Mme de Villedieu, — cette aventurière, fameuse par ses deux maris bigames et par ses duels, et qui avait été, en un temps, de la troupe même de

Molière; — ce jour-là donc, Molière en verve improvisa à la pièce un prologue, où il fit un marquis ridicule qui voulait prendre place sur le théâtre, malgré les gardes, — j'ai dit que chez le roi cela n'était pas toléré, — et il eut une conversation comique avec une actrice qui fit la marquise ridicule, placée au milieu de la noble assemblée. Quel dommage que ces impromptus n'aient pas été recueillis, comme ces autres fantaisies, aux titres affriolans, *le Fagoteux*, le *Grand benêt de fils aussi sot que son père*, qui sont mentionnés dans le même temps, et où nous eussions surpris l'invention de Molière en déshabillé, et sa muse, comme dit la chanson, un pied chaussé et l'autre nu !

L'Impromptu de Versailles, du moins, nous est resté, cet *Impromptu* où, mettant bravement les coulisses sur la scène et se livrant tout entier, poitrine ouverte, il fit si rude guerre à tous ses ennemis, osa parodier ses sacro-saints confrères et proclama si haut la supériorité de son art.

Ce fut chez les comédiens une belle colère; j'en rougis encore après deux siècles. Mais nous sommes devenus meilleurs. Villiers écrivit *la Vengeance des marquis*, encore un méchant petit acte insupportable; et Montfleury le fils, à l'instar de Rodrigue, épousant la querelle de son père, un peu écorné par Molière, lança *l'Impromptu de l'hôtel de Condé*, où il y a quelque talent : c'est de là qu'on tire le portrait, si souvent cité, de Molière dans les rôles tragiques, le nez au vent, la tête sur le dos, la perruque pleine de lauriers comme un jambon de Mayence. Mais cette vengeance parut trop lénitive à Montfleury le père, ce gros homme entripaillé, qui faisait le fier, au dire de Cyrano de Bergerac, parce qu'on ne pouvait pas le bâtonner tout entier en un jour. Montfleury couronna la campagne par une infamie grosse comme lui : il présenta au roi une requête dans laquelle il accusa ouvertement Molière d'avoir épousé sa fille.

On sait la réponse de Louis XIV : le 28 février 1664, l'enfant né à Molière six semaines auparavant était tenu sur les fonts de baptême par le duc de Créquy, tenant pour Louis quatorzième, roi de France et de Navarre, et par la maréchale du Plessy, tenant pour Madame Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans.

On peut dire, j'en conviens, que, pour être grand, l'honneur n'était pas très rare, et que le fils d'Arlequin aussi fut le filleul de Louis XIV; on peut ajouter, je ne l'ignore pas non plus, qu'en protégeant Molière, Louis XIV avait en vue surtout l'infatigable inventeur d'intermèdes et de ballets qui contribuait si agréablement à l'éclat des fêtes de Versailles; mais quels qu'en fussent les motifs, cette protection du roi couvrant le comédien si venimeusement accusé fait honneur à tous deux, et la postérité ne doit pas trop la

chicaner, puisque c'est à elle que nous devons cet éternel bienfait : à savoir, moins de trois mois après, l'apparition du *Tartufe* (mai 1664).

III.

Revenons à *l'École des femmes*, restée, après deux cent vingt ans, la plus jeune des quatre grandes pièces de Molière. C'est que, comme *Tartufe*, elle est toujours en situation. La question femmes, en France, n'a jamais cessé d'être brûlante, et tant que nous serons du monde, — grâce à elles, — elles occuperont et dérangeront nos meilleurs esprits. Molière s'est toujours soucié de leur éducation, et aux deux bouts de sa carrière, *l'École des femmes* et *les Femmes savantes* se font la réplique, cela d'ailleurs, quoi qu'il en semble, sans se contrarier aucunement. Il y a plus de maturité dans *les Femmes savantes;* mais il n'y a pas moins de profondeur dans la générosité de *l'École des femmes*. Arnolphe, Horace, Agnès, sont des types impérissables, entrés pour jamais dans notre vie de tous les jours, et leur histoire, mise à la scène avec tant de hardiesse et de passion, était une des admirations les plus vives de l'homme de notre temps qui s'est le plus trouvé de la famille de Molière, — de Balzac.

D'abord, et n'en déplaise à Aristote, la pièce est bien faite. Il n'y a rien d'amusant comme cette éternelle confidence de l'amoureux au jaloux. Tous ces récits sont si vivans, si gais, si colorés, que l'action même produirait dix fois moins d'effet. Supposez que ce soit sous nos yeux qu'Agnès surprise enferme Horace dans l'armoire ; qu'y aura-t-il là de si piquant ? Mais qu'Horace, sorti de l'armoire, raconte le fait à Arnolphe, à celui-là même que, sans le voir, il a entendu soupirer, quereller le chien et décharger son courroux sur les porcelaines, voilà la comédie, voilà l'imprévu, voilà le rire. Et ces monologues d'Arnolphe ! il y en a douze, bien comptés, dont la plupart fort longs : et pas un qui se répète ! — Douze monologues ! qu'en doit penser M. Sarcey, l'ennemi né du genre ! — Et dans quel style ils sont écrits ! La bonne et savoureuse langue, grasse et fondante, toute bourgeoise et toute populaire, *légère au pourchas et hardie à la rencontre !* Les académistes reprochaient à Molière ses barbarismes, ses incorrections, et la liberté qu'il prenait d'inventer de nouvelles expressions ; mais c'est tout cela, avec ce vieux fonds de farce et de fabliau que La Fontaine allait piller aussi, c'est tout cela qui donne à son style cette belle franchise, cette saine richesse, ce *cossu* qu'y admirait Sainte-Beuve.

Et cette langue est bien l'expression de sa pensée, large, vaillante et généreuse, et humaine jusqu'à la prodigalité. Ce grand railleur, quoiqu'on en ait dit, est le contraire d'un Hamlet; l'homme

le réjouit et la femme aussi. Il est pour la nature, pour la liberté du cœur, pour la jeunesse ; en un mot, il est pour Horace, il est surtout pour Agnès, et contre Arnolphe par conséquent.

Cela n'a pas empêché de soutenir qu'il s'était peint dans ce dernier personnage, et là encore, comme pour *le Misanthrope*, je rencontre une théorie courante et qui est chose sacrée pour certains admirateurs de Molière. Arnolphe est le tuteur d'Agnès ; il l'aime, il est jaloux ; il n'est pas aimé, cela suffit : Arnolphe est Molière, et probablement Agnès est Armande, et, — car il faut être logique, — Horace, cet Horace qu'avec tant d'impartialité Molière a fait si charmant, Horace, sans doute, sera cet impertinent abbé de Richelieu qui fut la première infidélité d'Armande !

Il suffit d'énoncer cette burlesque thèse ; elle se réfute d'elle-même. Rappelons cependant que, quand Molière composa sa pièce, il était en pleine lune de miel. Cette première infidélité dont je viens de parler ne date que de *la Princesse d'Élide*, qui est de 1664. Molière ne peut donc l'avoir pleurée en 1662. Je soutiens au contraire que, dans toute cette guerre, dans la verve de *l'École des femmes*, dans les vives attaques de *la Critique*, dans les ripostes dédaigneuses, les parodies et les audaces de *l'Impromptu*, on sent partout la prestesse éveillée, l'éclat, l'entrain et les ressources d'un homme heureux.

Et pourquoi pas ? Tout réussissait alors à Molière. Il avait conquis son public, il faisait de l'argent ; il venait d'épouser la femme qu'il aimait, elle allait le rendre père ; le roi le protégeait, lui livrait sa cour, il avait pour lui le champ... et le *soleil*.

On a voulu voir un aveu dans l'explosion :

> Quoi ! j'aurai dirigé son éducation
> Avec tant de tendresse et de précaution,
> Je l'aurai fait passer chez moi dès son enfance,
> Et j'en aurai chéri la plus tendre espérance ;
> Mon cœur aura bâti sur ses attraits naissans,
> Et cru la mitonner pour moi durant treize ans,
> Afin qu'un jeune fou dont elle s'amourache
> Me la vienne enlever jusque sur la moustache !

Mais ce n'est là qu'une rencontre, car rien ne diffère davantage que l'éducation d'Agnès et l'éducation d'Armande. On le sait du reste, celle-ci est celle que préconise le sage et excellent Ariste dans *l'École des maris*, c'est-à-dire qu'elle est le contre-pied de l'autre : Molière ne peut cependant être ensemble Ariste et Arnolphe.

Faut-il le répéter ? Molière ne s'est jamais identifié avec ses créations. Sainte Beuve, à qui l'on ne refusera pas, certes, l'intelligence de Molière, a dit : « Il se sait autant que Montaigne, mais,

comme lui, il ne s'observe pas toujours et surtout il ne se dépeint jamais. » Quoi de surprenant à cela ?

> . . . Un grand peintre, avec pleine largesse,
> D'une féconde idée étale la richesse
> Et fait briller partout de la diversité...
> Mais un peintre commun trouve une peine extrême
> A sortir dans ses airs de l'amour de soi-même.
> De redites sans nombre il fatigue les yeux
> Et plein de son image, il se peint en tous lieux.

Ainsi parle Molière lui-même dans ce curieux poème sur *la Gloire du dôme du Val de Grâce*, qui prouve entre parenthèses, quel amateur il était ; et ce n'est pas moi qui dirai de lui ce qu'il dit du *peintre commun*. Non, le signe de la Divinité, c'est la création ; l'invention, voilà le signe du génie. Il n'y a de Molière dans les types de Molière que parce que dans tous les cœurs *il est toujours de l'homme !*

Mais pourquoi, dira-t-on, tenez-vous tant à prouver que Molière ne s'est pas mis en scène dans ce ridicule Arnolphe, qu'il nous représente si gaîment berné par sa pupille, une innocente, et par ses valets, deux imbéciles ? Pourquoi j'y tiens ? Mais parce que cette idée si fausse, et, certes si peu avantageuse à Molière, en a engendré une autre non moins incongrue : à savoir que ce rôle d'Arnolphe est un rôle tragique et qu'Arnolphe, c'est-à-dire Molière, doit nous faire pleurer au cinquième acte. Hé oui ! cette idée étrange, émise par un ennemi de Molière dans un des plus sots pamphlets qu'ait fait éclore *l'École des femmes*, cette idée a été reprise plus tard par des gens qui se disent ses admirateurs ; et tandis que le sieur Robinet en prenait texte pour reprocher à Molière de ne pas savoir son métier, ces amis de Molière en prétendent au contraire tirer parti pour le faire admirer davantage. D'après eux, le comble du génie, pour un poète comique, c'est de faire pleurer ; pour un auteur tragique, c'est probablement de faire rire.

Je le répète, l'idée n'est pas toute neuve. Il paraîtrait même que des acteurs s'y seraient trompés. Le Kain, — le farouche Orosmane, — rêva de jouer le rôle d'Arnolphe, prétendant que ce n'était pas faire une excursion dans un domaine étranger, mais rentrer dans un bien qui lui appartenait. Il y réfléchit, sans doute ; car on ne voit pas qu'il ait jamais terrifié Agnès ni le public de ces *chaudières bouillantes* dont Arnolphe la menace et qui sont si éminemment tragiques en effet. Pourtant l'idée survécut. Au beau temps du romantisme, elle passa article de foi. Gautier la mit en beau style et Provost la mit en action. Il fit un Arnolphe quasi touchant. Quel triomphe !.. Il y a quelque temps, je voyais dans un roman de

M. Claretie, d'ailleurs intéressant, *le Troisième Dessous*, le récit de la mort d'un grand acteur, et ce grand acteur, au moment suprême, est peint rassemblant ses forces défaillantes pour donner à son fils, acteur aussi, une leçon sur Arnolphe; et il lui apprend à le jouer au tragique, à quoi la circonstance l'aide beaucoup. Il meurt ensuite, extrêmement satisfait. Je n'en dirais pas autant de Molière.

Cet acteur-là n'est pas Talma, voilà ce qui me console; car on proposa à Talma de prendre le rôle; il l'étudia et le rendit, disant que dans cette fameuse scène du cinquième acte, quand même on pourrait tourner le reste au tragique, il y aurait toujours une indication qui l'empêcherait, lui, de comprendre ainsi Arnolphe; c'était le vers :

Veux-tu que je m'arrache un côté de cheveux?

Et il avait raison. Ce vers est un trait de génie comique. Je vous défie de le prendre sur le ton noble. Vous pouvez dire en drame :

. . . A mon amour rien ne peut s'égaler,
Quelle preuve veux-tu que je t'en donne, ingrate?
Me veux-tu voir pleurer? Veux-tu que je me batte?..
Veux-tu que je me tue? Oui, dis si tu le veux,
Je suis tout prêt, cruelle, à te prouver ma flamme!

Mais si dans ces vers vous introduisez :

Veux-tu que je m'arrache un côté de cheveux?

il faut que vous changiez le ton si vous voulez rester d'accord; parce que vous jetez dans le couplet la note comique, irrésistiblement comique; parce qu'un amoureux véritablement éperdu et, par conséquent, touchant, ne proposera pas de s'arracher un côté de cheveux, laissant à entendre qu'il désire garder l'autre pour une autre occasion; parce qu'en un mot le paroxysme de la passion, qui offre toujours deux faces, la face ridicule et la face sublime, vous dévoile ici, de par la volonté de Molière, la face ridicule, et ainsi vous serez forcé de dire au comique :

. . . A mon amour, rien ne peut s'égaler,
Quelle preuve veux-tu que je t'en donne, ingrate?
Me veux-tu voir pleurer? Veux-tu que je me batte?
Veux-tu que je m'arrache un côté de cheveux!
Veux-tu que je me tue? Oui, dis si tu le veux,
Je suis tout prêt, cruelle, à te prouver ma flamme!

Il fallait entendre dire cela par Samson! Je l'ai entendu, dans un cours, en chaire, c'est-à-dire sans costume, sans geste, avec la tête

seulement; mais cela suffisait et l'on avait sous les yeux Arnolphe tout entier, et Arnolphe comique, étourdissamment comique. Cela n'étonnera pas ceux qui savent quel diseur était Samson. Il lui était donné, sous ce rapport, une faveur rare; celle de réaliser sa propre théorie, — qu'on me permette de m'y arrêter en passant, — c'était que tout au théâtre tient *à* la diction et tient *dans la diction*.

« Dire tout, tout indiquer, tout accentuer, tout faire entendre, exprimer l'homme tout entier, son éducation, ses travers, ses passions, avec ce souffle de la voix si uni, si égal en apparence, si merveilleux en réalité, si insaisissable dans la délicatesse de ses nuances, qu'il n'existe pas de notation pour elles et qu'aucun instrument artificiel ne saurait les exécuter : c'était là qu'il voyait la perfection de son art, la science exquise du véritable comédien français (1). » Il affectait de dédaigner les autres parties de l'acteur, estimant que la diction les peut remplacer, tandis que rien ne la remplace. Il trouvait d'un art grossier, par exemple, ces recettes faciles pour provoquer le rire, les entrées étourdissantes, les lazzi, les répétitions de mots, comme s'en permettait Monrose : Monrose disait :

. . . Et si dans la province
Il se donnait en tout vingt coups de nerf de bœuf
Mon père pour sa part en emboursait dix-neuf... dix-neuf!

ajoutant ainsi deux syllabes à son vers et estropiant son auteur. Cela horripilait Samson, pour qui un acteur du Théâtre-Français n'est jamais assez littéraire. On sait s'il l'était, lui. Il faut dire qu'il sacrifiait tout à son art, même le goût des autres. Il n'entendait rien en peinture, non plus qu'en musique, et cela lui était égal. Il n'avait chez lui, en fait de tableaux, que deux portraits, l'un de Molière, l'autre de Corneille. — « Mais, cher maître, me hasardai-je à lui demander un jour, expliquez-moi donc pourquoi l'on ne voit dans votre cabinet que ces deux portraits, qui sont deux croûtes? — Vous croyez? me répondit-il. Moi, je les trouve ressemblans. »

Cela lui suffisait. Ah! il n'eût pas écrit *la Gloire du dôme du Val de Grâce*, lui! Et pourtant ce mécréant en peinture, une fois devant sa glace, savait se faire une tête qui était une œuvre de maître; et quand il entrait en scène, la perruque était peut-être de travers et le costume incomplet, mais l'homme y était : et il n'avait qu'à parler, et l'homme vivait, vivait et charmait. Merveille, je le répète, qu'il pouvait réaliser, même loin de la scène, en face d'un verre d'eau et d'un encrier, n'ayant que son filet de voix et l'art d'en jouer

(1) M. Éd. Thierry, *Discours prononcé sur la tombe de Samson.*

pour créer une illusion complète et vous faire voir l'Arnolphe de Molière, ce fou fieffé, ce brutal, avec ses roulemens d'yeux de jaloux qu'on dupe et ses larmes niaises!

IV.

Je dis l'Arnolphe de Molière, car on n'est pas ici dans la même incertitude que pour Alceste, on sait comment Molière jouait le rôle; il a pris soin de nous en instruire lui-même dans *la Critique*, et les indications que j'ai réunies dans mon compte-rendu de la *première* sont tirées des contemporains. S'il penchait d'un côté dans son interprétation du rôle, c'était plutôt du côté de la charge; et principalement dans cette scène du cinquième acte, où il se sauvait ainsi d'un double danger; celui de faire plaindre Arnolphe, ce qu'il ne voulait pas, et celui de le rendre trop odieux, ce qui n'est pas non plus de l'essence de la comédie.

Car cet Arnolphe, auquel on a voulu assimiler ce généreux Molière, cet Arnolphe, si vous voulez bien y regarder de près, est un fort vilain sire. Il est égoïste et cynique, il n'a que mépris pour la nature humaine, et surtout pour cette pâte féminine qu'il s'imagine pétrir à son gré et à son usage. Il a acheté Agnès à quatre ans, comme un Turc, dirait Lisette, qui achète pour son harem une petite fille; il l'a voulu rendre *idiote*, il le dit; il avait défendu qu'on lui apprît à écrire; c'est pis que ce butor de Sganarelle, qui enfermait Isabelle, mais qui la laissait lire, et Arnolphe a trouvé mieux que les verrous et les grilles; c'est l'âme qu'il veut mettre en cette prison, l'ignorance. Tout cela pour se réserver une servante. Le mariage, en effet, comme il l'entend, c'est une clôture, et Agnès devrait se priver de ses cinq sens pour satisfaire uniquement aux siens. Véritablement, il n'a pas de pudeur, et, comme tous les libertins finissans, cet être sans morale et sans foi tâche à tourner à son profit la foi et la morale, et il apprend le catéchisme à Agnès, comme Louis XV aux petites filles du Parc-aux-Cerfs; mais un catéchisme à l'usage des maris, où le diable est constitué le gardien et le vengeur de l'honneur conjugal, et celui qui fait bouillir en enfer *les femmes mal vivantes*. Et ce catéchisme sera l'unique entretien d'Agnès; elle y devra régler sa vie; sans doute, elle trouvera en tête le calendrier des vieillards...

Bref, il entend la faire absolument sa chose; et lorsqu'à la fin il la voit insensible à ses sottises, il s'emporte; il répond à la confiance de ce pauvre Horace par une trahison et va, de ce pas, se venger d'Agnès en la jetant dans un *cul de couvent*, — le mot est de lui.

Tout cela, n'est-ce pas, est assez odieux, en somme. Mais Molière,

qui ne veut pas dans sa comédie de personnages répulsifs, parce que le sentiment qu'ils inspirent est pénible et qu'il veut nous faire rire, Molière, qui, même de l'effrayant Tartufe, a su faire un personnage comique, Molière donc a dissimulé habilement tout cet odieux du rôle d'Arnolphe en en faisant avant tout un *ridicule*. Il l'a peint tout bouffi de vanité, se débaptisant, après la quarantaine, pour se faire appeler *Monsieur de la Souche;* il lui a donné des prétentions au bel air, et quelque esprit, dont il use comme un sot, car cela se voit. Notre homme a donc en soi et en son système une confiance imperturbable; et comment ne rirait-on pas de lui quand, au début de la pièce, on l'entend avec toutes sortes d'airs de supériorité, d'ironies et de rires gras, déclarer qu'il est sûr de son affaire, qu'il a une rubrique infaillible, que ce n'est pas à lui qu'on en conte et qu'il a tout expérimenté, et qu'on le voit, à la fin, battu par une innocente, lui, le malin, l'*homme qui sait*, comme on dit aujourd'hui, s'éloigner,

Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris!

V.

Qui donc s'attendrirait à voir Arnolphe pris à son propre piège? Songez-y, si vous le plaigniez, il vous faudrait accuser Agnès, cette âme exquise. Ah! ce serait pis qu'à la tragédie, où l'on pleurait *sur ce pauvre Holopherne, si méchamment mis à mort par Judith!* — Car Agnès a mille raisons que n'avait pas Judith. Est-ce que vous en voulez à Agnès? Avez-vous ce courage? Je vous en prie, laissez-la venir à vous, comme les petits enfans, avec cette candeur qu'elle tient bien plus de la droiture de sa jeunesse que de son ignorance, avec cet air engageant et ce je ne sais quoi de tendre que lui donne la bonté de son cœur. Vraiment, Shakspeare a dit de la femme : *perfide comme l'onde*, je dirais d'Agnès : claire comme l'eau de la source! Dans la transparence de sa naïveté vous voyez toutes les qualités aimables de nos filles; elle est compatissante, elle est civile; elle est enfin docile, ordonnée, travailleuse; avec cela, une petite pointe de coquetterie; c'est sa grosse passion : elle aime à être *brave et leste;* ce sera bien la plus délicieuse petite bourgeoise! Et elle ne ment jamais; non, elle est sincère comme la nature. C'est pourquoi elle est si tranquille. Elle a eu foi dans Arnolphe : « J'ai fait ce que vous m'avez dit, » lui dit-elle, et c'est vrai. Elle ne lui cache rien de sa rencontre avec Horace. Pauvre jeune homme! il était si intéressant! Elle raconte tout : le plaisir qu'elle avait de ses complimens et de ses caresses; elle en est ravie comme d'une découverte, persuadée, d'ailleurs, qu'une chose si

douce ne saurait être condamnable. Car e mal, c'est ce qu'on fait avec peur. Elle n'a pas eu peur du tout.

Il y a bien le... ruban. Elle hésite à l'avouer. Pourquoi? Ah! c'est que là, vraiment, elle craint un peu d'avoir mal agi. Ce ruban, c'est Arnolphe qui lui en avait fait présent, et Agnès sait que ce n'est pas bien de donner à d'autres les présens qu'on nous fait. Tout ce qu'elle ne tient pas d'Arnolphe, elle l'aurait laissé prendre et n'eût pas cru qu'il en dût être mécontent.

Mais voilà qu'il s'emporte; il lui fait une peur horrible de Dieu et du diable; elle est consternée. Comment ce qui ne laisse aucun trouble au cœur serait-il un péché? Comment, surtout, ce qui est un crime avec Horace, qui est si bien fait et si tendre, peut-il être un devoir avec Arnolphe, qui est si fâcheux de mine et de discours? Elle sent qu'on ne lui dit pas tout : elle perd confiance. Elle a été plus d'une fois surprise des gros rires de cet homme à certaines questions qu'elle lui faisait, comme celle des enfans, vous savez? et il lui a fait éprouver ce sentiment des écoliers qui surprennent leur maître en flagrant délit. C'est un terrible juge que l'innocence, Agnès juge Arnolphe, et elle est d'autant plus sévère, qu'ignorante comme il l'a laissée, elle ne peut lui connaître de circonstance atténuante. Elle ne sait pas combien il souffre, et quand il essaie de le lui faire comprendre, c'est si extravagamment, c'est en forçant si grossièrement la note qu'elle a beau l'écouter, de la meilleure foi du monde, elle ne le croit pas, et elle le lui dit : Horace avec deux mots ferait cent fois plus que lui, parce que Horace serait naïf, parce qu'il laisserait, comme elle, son cœur aller tout nu, parce qu'elle croirait Horace! Pour Arnolphe, c'en est fait; elle est sûre qu'il l'a trompée; elle est dans une ombre qu'elle lui reproche, parce que c'est lui qui l'a faite et que ceux qui font l'ombre ont de mauvais desseins; et elle va tout naturellement du côté où elle entrevoit protection et lumière, comme les fleurs dans les caves montent vers le soupirail, vers le soleil, vers l'amour.

Relisez sa lettre à Horace.

Je ne la veux gâter par aucun commentaire; je le demande seulement, quel est le malheureux qui ne se sentira touché par cette prière d'un amour à tâtons, mêlé de craintes et d'abandonnemens, et qu'elle exprime l'un ou l'autre, si franche et si simple dans son expression? Et n'était-ce pas *un crime*, en effet, *punissable* que d'avoir

. . . Dans l'ignorance et la stupidité
Voulu de cet esprit étouffer la clarté?

Pour moi, je le déclare, je suis ravi que la pauvrette se défende, qu'elle ait cette noire ingratitude des esclaves qui consiste à se

sauver, et que la charmante séquestrée, pour l'aider dans sa fuite, prenne le bras jeune et vaillant d'Horace, ce type accompli du vraiment jeune homme.

Et Horace épouse Agnès, avec qui il vivra heureux et aura beaucoup d'enfans. Molière l'a ainsi voulu, Molière, toujours miséricordieux pour les jeunes, parce qu'il est pour la nature, et que la nature, comme la chanson, veut des époux assortis. Il congédie Arnolphe avec un *Ouf!* qui finit la comédie. « Que pensez-vous que dira le monde après ma mort? demandait un jour Napoléon à un de ses familiers. — Sire, le monde dira ceci, dira cela, et là-dessus, une oraison funèbre dans les formes. — Vous vous trompez, interrompit l'empereur; le monde n'en dira pas si long; il dira : *Ouf!* » Le *Ouf!* d'Arnolphe est aussi gros de significations. Rappelons en passant que Molière avait écrit : *Oh!* — Les premières éditions ne portent pas autre chose. — Mais, à la scène, il disait : *Ouf!* et la tradition a maintenu cette exclamation, où se voit une fois de plus le dessein de Molière de tirer le rôle au comique; car *oh!* peut être du style noble, *ouf!* non pas. C'est donc le dernier trait par lequel il achève son homme.

Sans revanche possible! Ah! si Arnolphe était autrement bâti, si, à son expérience de la vie et à sa connaissance des femmes, il joignait le tact et les délicatesses d'un homme du monde, il y aurait pour lui quelque espoir de retour. Il pourrait profiter du premier orage pour reparaître à la maison, calme, affectueux et consolateur. Il y aurait des chances pour lui aux heures de réflexion où la jeune femme, négligée, se souvient et compare, et peut-être saurait-il lui faire goûter la science de l'homme au fait, avec ses ressources infinies, de préférence à l'inspiration du jeune amant, fougueuse mais inégale et vite lassée. Et alors serait possible cette suite de *l'École des femmes, la Revanche d'Arnolphe,* qu'on assure avoir été rêvée par Dumas fils. Mais pour cela, je le répète, il faudrait qu'Arnolphe fût un autre homme; tel que nous l'a offert Molière, il n'y a point pour lui de lendemain.

VI.

Concluons. La thèse que Molière a soutenue dans *l'École des femmes* est la même que celle déjà présentée dans *l'Ecole des maris.* Il n'a fait que l'élargir, et d'une simple question de discipline et de gouvernement intérieur, il a fait une question d'éducation. Comment faut-il élever les femmes? Voilà ce dont il traite. Il n'existe pas de comédie plus gaie ni de sujet plus grave.

Mais d'abord, je me demande si j'ai bien posé la question. Comment faut-il élever les femmes, ai-je dit? Ne vaut-il pas mieux se

demander : Pour qui faut-il élever les femmes ? Autrement dit, l'éducation qu'on leur donne doit-elle avoir en vue elles-mêmes ou simplement nous et notre plaisir ? La question posée ainsi devient terriblement plus claire. Si, dans ce gros problème, nous ne nous préoccupons que de nous autres, nous pourrons bien donner raison à Arnolphe. Il expose très crument la théorie. La femme est un être inférieur exclusivement créé pour le service et la délectation de son seigneur et maître. Il n'est pas nécessaire qu'elle ait une âme. Au contraire, une idiote fait admirablement l'affaire. La femme qui pense est un animal dépravé.

Si cela paraît trop brutal, ajoutez, comme on fait en France, au devoir essentiel de la femme, qui est de plaire à l'homme, le droit de choisir et d'ajuster les chiffons grâce auxquels elle croira lui plaire davantage. Arnolphe faisant cette concession paraîtra fort libéral à mille et mille gens.

La théorie est simple; ce n'est pas de l'éducation, c'est du dressage.

Au contraire, pensez-vous qu'élever une femme, ce soit la préparer à la vie, l'armer contre les risques sans nombre qu'elle y court, la fortifier contre d'inévitables douleurs et en même temps la rendre capable d'apprécier les choses douces, sereines ou profondes, qui, à cette vie si tourmentée, donnent cependant un si haut prix ? Alors vous serez contre Arnolphe et, je le répète, avec Molière.

L'objection qu'on peut tirer des boutades de Chrysale ne signifie rien. Molière, dans *les Femmes savantes*, est contre Philaminte et surtout contre Armande, parce que, par le pédantisme, la rude Philaminte enlève à la femme la grâce, *plus belle encore que la beauté*; — parce que, par le mysticisme, Armande sacrifie la nature ; — parce que toutes deux, par suite, attentent à la société humaine. Mais, s'il est contre elles, il n'est pas pour Chrysale. Chrysale n'est pas le sage des *Femmes savantes*, tant s'en faut ; ce sage, c'est Clitandre, *qui consent qu'une femme ait des clartés de tout* : c'est surtout Henriette, la plus parfaite des créations féminines de Molière.

Henriette, c'est Agnès instruite. Elle en a toutes les qualités charmantes : la droiture de cœur, la tranquillité d'âme jointe à beaucoup de finesse native et à cette vivacité de réplique dont Arnolphe est si décontenancé au cinquième acte. Henriette, comme Agnès, est née pour le ménage, mais avec tout cela, elle sait, et cela ne diminue pas son charme.

Henriette sait que les enfans qu'on fait ne se font pas par l'oreille. Elle sait quels dangers réels encourt une fille en ce monde; et, le

sachant, elle s'en peut défendre : ce que ne pourrait faire Agnès. Jugez ce qu'Agnès fût devenue si Horace, ce qui était possible, eût été un malhonnête homme! Le danger, sans doute, est moins grand lorsque l'ignorante a sa mère, mais il ne cesse pas d'exister, il devrait être prévenu. Je n'hésiterais pas, si j'étais mère, à révéler la maternité à ma fille et à lui apprendre qu'en aimant, c'est à la maternité qu'on s'engage, et que, selon qu'elle a ou non l'aveu du monde, elle sanctifie ou déshonore. La leçon vaudrait bien celle d'Arnolphe, ses chaudières bouillantes et le reste; la jeune fille avertie en serait plus forte; bien des vertiges ainsi lui seraient épargnés et aussi des désillusions cruelles; et comme la vérité est saine, je ne trouve pas que ce serait flétrir sa couronne virginale: aucune âme ne perd à être éclairée. Agnès serait moins ingénue, mais toujours aussi chaste. Et si l'on parlait mariage devant elle et qu'on s'étonnât de la voir, toujours paisible, résoudre son cœur « aux suites de ce mot, » elle répondrait avec Henriette :

> Les suites de ce mot, quand je les envisage,
> Me font voir un mari, des enfans, un ménage;
> Et je ne vois rien là, si j'en puis raisonner,
> Qui blesse la pensée et fasse frissonner.

Ce n'est pas d'ailleurs à ces révélations que se borne le savoir d'Henriette. Qu'on y prenne garde, elle a été élevée comme sa sœur Armande; elle n'a pas poussé aussi loin en philosophie, mais elle est savante, et je ne serais pas surpris que, quoi qu'elle en dise, elle sût du grec autant que femme de France. Mais elle a, par dessus toutes choses, cette qualité française, le bon sens, et elle l'emploie, Clitandre vous le dira, *à paraître ignorer les choses qu'elle sait*. Elle a *des clartés de tout*; sur toutes choses, donc, son mari pourra faire appel à ce tact délicat qu'elle possède; elle sera sa digne compagne et non sa servante avilie; et quand viendront ces enfans qu'elle envisage d'avance sans frissonner, elle sera pour eux, non-seulement une mère soigneuse, mais une éducatrice accomplie.

N'oublions pas cela en effet : la femme est éducatrice par mission. Il faut donc la mettre en mesure de remplir cette tâche et de former véritablement des hommes; il faut la mettre en mesure surtout de la remplir sans appeler à l'aide certain personnage que nous avons vu poindre derrière Arnolphe et que nous retrouverons dans Tartufe.

En un mot, il faut instruire la femme. Il le faut pour elle, il le faut aussi pour nous. La femme d'Arnolphe, en effet, ne saurait lui procurer que le plaisir : Henriette apportera le bonheur à Clitandre. Il n'y a pas mariage là où il n'y a pas société : il faut que les esprits

s'entendent comme les cœurs. Voilà, je crois, ce qu'a voulu prouver Molière.

Et ce n'est pas, dans sa pensée, d'instruction pure qu'il s'agit, mais d'éducation, c'est-à-dire qu'aux livres il faut ajouter cette grande école : le monde.

> Et l'école du monde, en l'air dont il faut vivre,
> Instruit mieux à mon sens que ne fait aucun livre.

Les livres pour apprendre à penser, le monde pour apprendre à vivre.

Mais c'est l'éducation anglaise, me dira-t-on, et l'éducation américaine. Je n'en disconviens pas, mais c'est aussi l'éducation d'Ariste. Et je ne crois pas qu'aujourd'hui Molière s'effraierait beaucoup de cette liberté qu'on laisse aux jeunes filles chez nos voisins, — pourvu naturellement qu'on les eût armées pour la défense. Il se fierait, pour que cela ne dépassât pas les bornes, à ce sens exquis de la mesure et du goût, qui est inné chez nos Françaises, et aussi à cette galanterie respectueuse, la galanterie du galant homme, qui ne se perd chez nous qu'à cause justement de la séparation des sexes, cette séparation contraignant l'homme à se gâcher l'esprit et le cœur dans la société des filles de plaisir. J'ai pu, pour ma part, m'assurer plus d'une fois que cette libre éducation des jeunes filles anglo-saxonnes savait en faire des créatures admirablement loyales, point du tout pédantes, nullement dénuées du charme féminin ; et je me suis pris à penser que nos jeunes filles françaises y puiseraient très probablement des qualités inattendues, propres à ranimer ces choses qui vont disparaissant : la conversation dans le salon, le conseil au foyer.

Je sais qu'on me dira que l'éducation d'Ariste, qui lui a réussi avec Léonor, n'a pas réussi à Molière avec Armande Béjart. Mais il y a à cela bien des explications : le milieu où tous deux vivaient, le caractère vain et futile d'Armande, qui n'avait pas assez d'étoffe pour être bonne, enfin ce point très grave, que l'éducation d'Armande, bien qu'excellente, eut le malheur de lui être donnée par un futur mari et non par une mère, comme le veut la nature des choses. Molière se fit-il à lui-même ces explications? Il se peut bien, puisqu'à la fin de sa carrière ses déceptions ne l'empêchèrent pas de créer cette ravissante figure d'Henriette. C'est que, chez Molière comme chez tous les véritables poètes dramatiques, l'esprit planait au-dessus des misères du cœur et que ses tortures intimes n'altérèrent jamais ni son incomparable verve comique ni la souveraine impartialité de son génie.

C. Coquelin.

L'ACCROISSEMENT

DE

LA POPULATION FRANÇAISE

On mène grand bruit des réformes politiques. Il n'est pas de gouvernement ni de parlement qui ne s'imagine que des lois nouvelles, des décrets, des arrêtés, vont modifier ou même transformer l'état de la société. C'est se faire une singulière illusion. Les individus qui composent un peuple vivent, grandissent ou dépérissent, non selon les institutions, mais selon les usages. Les lois et les décrets ne sont pas sans quelque importance assurément; mais les mœurs jouent dans la vie des hommes un rôle tel que le reste est à peu près effacé. Certes, les réformes politiques ne peuvent pas être dédaignées; mais c'est surtout aux réformes morales qu'on devrait attacher du prix. On ne le fait guère cependant. On change les institutions et les hommes : on ne fait rien pour changer les mœurs. Peut-être est-ce parce qu'on sent l'impuissance de quelques individus à entraver dans son cours la force aveugle qui dirige en tel ou tel sens les destinées de tout un peuple. Cette impuissance à agir par des articles de journaux, des discours, des livres, des conférences, sur la vie morale d'une grande nation est malheureusement réelle; toutefois il serait malheureux qu'on l'exagérât. Il est des vérités qui, lorsqu'on les répète incessamment, finissent, en dépit de l'indifférence ou de la raillerie, par faire leur chemin dans le monde et pénétrer jusque dans les plus humbles chaumières. C'est une de ces vérités que nous venons défendre ici. Elle conduit à des réformes qu'il faut avoir le courage, presque l'audace, de proposer.

La vérité éclatante, incontestée et incontestable, que nous voulons rappeler ici, a été bien souvent énoncée. Nous avons pensé qu'il faut l'énoncer encore et en donner une nouvelle démonstration. « La population française ne s'accroît que dans des proportions très faibles. » Par conséquent, la France, croissant en hommes moins vite que l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie, les États-Unis, tend à devenir une puissance de second ordre. Il y a là un péril national. A vrai dire, c'est le péril national tout entier. Il n'en existe pas d'autre (1).

I.

Avant d'entrer dans le détail des chiffres lamentables qui mettent en pleine lumière la diminution extrême des naissances françaises, il faut prouver que la puissance et la richesse d'un peuple sont proportionnelles au chiffre de sa population.

Certains économistes ont soutenu le contraire ; mais les raisons qu'ils donnent paraissent insuffisantes. Nous allons d'abord les exposer loyalement, en donnant à l'argumentation toute sa force.

Une nation, dit-on, vaut par la qualité des individus, par la richesse de son sol, par le grand développement de la fortune publique et de la fortune privée, et non par le grand nombre des individus qui la composent.

Voici, par exemple, la Chine avec 400 millions d'habitans, et l'Inde avec 200 millions. Que l'on compare ces deux immenses nations aux plus petits pays de l'Europe qui sont infiniment moins peuplés, comme la Belgique, la Suisse ou la Grèce. Est-ce que les 5 millions de Belges ne pèsent pas dans les destinées du monde civilisé plus que les 400 millions de Chinois? Si une guerre éclatait entre la Chine et la Belgique, l'issue n'en serait pas douteuse. Par la supériorité de leur armement, de leurs finances, par la valeur et l'intelligence supérieure des officiers comme des soldats, la petite armée belge écraserait sans doute l'immense masse d'hommes armés que pourrait mettre en ligne le Céleste-Empire. L'industrie et le commerce de la Belgique s'étendent dans le monde entier : ses livres, ses œuvres d'art, son histoire tiennent un rang important dans la littérature, l'art et l'histoire du monde. L'Inde nous fournit encore un meilleur exemple de l'impuissance, soit matérielle, soit morale dans laquelle se trouvent parfois des populations très nombreuses.

(1) *Le Péril national :* tel est le titre d'un livre intéressant et patriotique que M. Raoul Frary a fait paraître l'année dernière. Cet écrivain distingué admet, et à tort, suivant nous, qu'il existe des causes diverses et multiples à la soi-disant décadence de la France. Nous croyons, au contraire, que le seul danger qui nous menace, c'est la diminution croissante de notre natalité.

Malgré un nombre d'hommes colossal, l'Inde n'a pas su garder son indépendance. Un peuple composé de 12 millions d'hommes (1) l'a asservie tout entière, lui imposant ses lois, ses mœurs, son commerce. Est-ce que la Grèce, avec son splendide passé, son génie, qui a fait un sillon si lumineux dans l'histoire, avec son avenir qui s'annonce depuis un siècle comme glorieux, n'est pas supérieure à l'Inde, qui est asservie et ne se relèvera peut-être jamais de la servitude? Et cependant la Grèce est cent fois moins peuplée que l'Inde. La Russie, qui, au milieu du XVIIIe siècle, était aussi peuplée que la France, avait alors une puissance bien inférieure à celle de notre pays. C'est parce qu'elle s'est réformée, perfectionnant chaque jour ses mœurs, sa littérature, ses finances, s'initiant avec une ardeur incomparable aux progrès de la science et de l'industrie européennes, qu'elle a pu prendre une place définitive parmi les grandes puissances : ce n'est pas parce que sa population s'est énormément accrue. Si elle était restée barbare comme elle l'était avant Pierre le Grand, elle serait encore impuissante, aussi bien que l'Inde ou la Chine, malgré son énorme population et son immense territoire. Ce qu'il faut rechercher, par conséquent, ce n'est pas une extension extrême en population ou en territoire, mais un progrès constant, régulier, efficace, dans les mœurs, l'industrie, le commerce : c'est un accroissement continu de la richesse, et, par conséquent, de la puissance publique. Faites de bonnes lois, de bonnes finances, développez l'instruction, le commerce et l'agriculture, créez de belles œuvres littéraires, artistiques et scientifiques, et votre puissance sera établie bien mieux que si vous jetez tous les ans au monde quelques milliers de misérables de plus.

Ces argumens, — on nous rendra cette justice que nous n'avons pas cherché à en diminuer la force, — ne sont que spécieux. En effet, il n'est pas permis de comparer un peuple barbare à un peuple civilisé. Il n'est pas question de choisir entre ces deux alternatives : un peuple barbare très peuplé, ou un peuple civilisé peu peuplé. Il s'agit de la situation de la France civilisée dans le monde, et de la puissance plus grande que donnerait à cette France civilisée une population plus grande. D'ailleurs, par suite de l'extension toujours croissante des relations quotidiennes, particulières ou publiques, établies entre les différens peuples européens, il existe aujourd'hui une uniformité à peu près générale dans les institutions et les mœurs; de sorte que toutes les nations se ressemblent plus ou moins; toutes ont adopté les mêmes systèmes de gouvernement, d'impôts, de conscription, de commerce, etc. Assurément, il existe

(1) Les Anglais, au milieu du siècle dernier.

encore entre les divers peuples européens des différences notables. Certains pays sont plus progressifs que d'autres. Il n'est pas douteux, par exemple, que la Grande-Bretagne, grâce au génie militaire, industriel, colonial, de ses enfans, est plus puissante dans le monde que l'Italie, quoique l'une et l'autre nation soient à peu près également peuplées. On pourrait citer d'autres exemples. Mais, quoi qu'il en soit, malgré ces nuances entre les diverses civilisations européennes, il règne aujourd'hui une uniformité générale, qui fait que la force militaire d'un peuple dépend principalement du nombre d'hommes qui sont en état de porter les armes. Si la Belgique est moins puissante que la France, c'est uniquement parce que la population de la France est huit fois plus considérable que celle de la Belgique; et si la Grèce avait une population égale à celle de l'Italie, elle occuperait évidemment dans le concert européen une influence égale.

Il faut donc admettre que, plus un pays est peuplé, plus sa puissance militaire est grande. Il me paraît que cette vérité est incontestable, si on ne l'applique qu'aux nations européennes.

De même que la force militaire augmente avec la population, de même augmentent aussi la science, l'industrie, le commerce. Supposons que la France, au lieu de trente-sept millions d'habitans, ait cent millions d'habitans : sa force serait irrésistible, ses armées seraient toutes-puissantes, et elle pourrait, par des milliers de navires, répandre dans le monde entier les produits de son industrie.

A quoi bon? disent certains critiques. Nous reconnaissons que la puissance d'un pays dépend, dans une certaine mesure, du nombre des citoyens qui le composent. Mais est-il nécessaire, pour ces citoyens, que leur pays soit puissant? Une nation est formée d'individus, et, pour chacun d'eux, le principal souci est de vivre heureux, tranquille, dans une aisance honnête. Que leur importe d'avoir des flottes nombreuses, une armée permanente d'un million d'hommes, une armée de réserve d'un million d'hommes encore, des budgets écrasans, et tous les autres fardeaux de la grandeur? Ce qu'il faut donner à nos compatriotes, ce n'est pas une vaine prépondérance dans les destinées du monde, prépondérance qui importe assez peu à chaque individu : c'est le bien-être, la liberté, la sécurité, *otium cum dignitate*; au besoin même « la poule au pot » du roi Henri. Or il est facile de montrer que la richesse d'un individu va en diminuant, à mesure que le nombre de ses enfans augmente; et, inversement, à mesure que les familles sont moins nombreuses, elles sont de plus en plus riches.

On peut en donner la preuve rigoureuse. Supposons deux familles dont les revenus sont égaux, de 10,000 francs par exemple. Dans la

première famille il y a un seul enfant. La dépense qu'il nécessite peut être évaluée à 1,000 francs par an. Restent donc 9,000 francs dont les parens pourront disposer. S'ils sont économes, ils seront en état de mettre de côté chaque année environ 3,000 francs, lesquels, grâce aux intérêts composés, feront au bout de quinze ans un capital de 60,000 francs. Maintenant supposons qu'il y ait, dans l'autre famille, huit enfans. La dépense annuelle, nécessaire pour pourvoir aux besoins de cette nombreuse progéniture, sera de 8,000 francs, et les parens, quoique vivant dans une gêne relative, ne pourront au bout de quinze ans avoir réalisé aucune économie. Cette situation est celle de l'Allemagne et de la Russie, qui consacrent le fruit de leur travail à élever des enfans; tandis qu'en France, les pères de famille, ayant beaucoup moins de petits enfans à élever, peuvent chaque année accroître énormément leur épargne, et, partant, la richesse publique.

Ainsi, d'après les économistes dont nous combattons l'opinion, l'extension de la richesse privée et de la richesse publique serait la conséquence d'un accroissement modéré de la population. La France est riche, parce que, dans chaque famille, les enfans sont en petit nombre; l'ouvrier des villes, l'ouvrier des campagnes, le paysan propriétaire, le petit bourgeois, sont, les uns et les autres, plus heureux en France que les mêmes classes d'hommes dans les divers pays de l'Europe. S'il en est ainsi, c'est parce que les Français peuvent, grâce au petit nombre d'enfans qu'ils procréent, réaliser chaque année, plus ou moins, une petite épargne. Leur existence n'est pas empoisonnée par la misère, comme dans les nations voisines. Que nous importent alors les grandes armées, les grandes flottes, la puissance du nom français, si le Français vit dans des conditions sociales meilleures que l'Allemand, l'Anglais ou le Russe?

L'objection est devenue très sérieuse, et il importe de la réfuter aussi complètement que possible.

Si l'on ne tient compte que des enfans âgés de moins de quinze ans, il est certain que le calcul présenté plus haut est tout à fait exact. Tant qu'un enfant n'est pas en état de travailler, il consomme sans aucun profit matériel, soit pour la patrie, soit pour la famille. Mais il n'en sera pas toujours ainsi. Un jour viendra où cet enfant travaillera à son tour, et pourra ainsi accroître la richesse commune.

Prenons l'exemple indiqué plus haut. Dans la famille où il n'y qu'un enfant, le travail de cet enfant, quand il sera devenu un homme, peut-être représenté, je suppose, par un revenu annuel de 3,000 francs. Mais si dans l'autre famille il y a dix enfans, le travail produit par ces dix enfans, devenus des hommes, sera dix fois plus considérable, de 30,000 francs au lieu de 3,000.

Donc, au bout d'un certain nombre d'années, alors que la famille peu nombreuse produit peu, la famille nombreuse produit beaucoup. Alors que les enfans sont tout petits, et hors d'état de travailler, les familles nombreuses sont dans la gêne. Mais quand les années ont permis à chacun de ces consommateurs de devenir à son tour un producteur, la famille devient plus riche, et le revenu annuel total plus considérable.

Il est vrai que, simultanément, les dépenses augmentent. Mais, dans un pays industriel et agricole comme la France, où il y a tant d'intelligence et tant d'amour du travail, un individu adulte produit annuellement plus qu'il ne dépense. Si la France mettait au jour tous les ans cent mille enfans de plus, les dépenses s'accroîtraient de 2 milliards peut-être, mais les revenus croîtraient en proportion plus grande encore, et, au bout de quelques années, on pourrait constater un bénéfice annuel considérable.

Il est possible, dans l'Inde ou dans la Chine, que, par suite de la paresse ou de l'ignorance des habitans, le travail d'un être humain soit quelque peu inférieur à la dépense que l'entretien de sa vie nécessite. Mais en France, heureusement, il n'en est pas de même, et l'ouvrier français, comme le paysan français, produisent certainement plus qu'ils ne consomment. Ainsi, au point de vue de la prospérité totale de la France, il y aurait un très grand intérêt pour notre pays à posséder une population nombreuse; car, plus elle sera nombreuse, plus sera considérable l'écart entre la recette et la dépense.

Il est vrai que l'individu, considéré isolément, est plus riche dans la famille peu nombreuse que dans la famille nombreuse, à supposer que l'une et l'autre famille aient des revenus identiques. En effet, le fils unique héritera de l'argent que ses parens ont pu économiser, alors qu'aucune économie n'a pu être réalisée dans l'autre famille, dont les dépenses ont été chaque année extrêmement lourdes.

Ainsi, à un examen superficiel, on pourrait croire que la richesse des individus diminue, en même temps que la richesse de la nation augmente. Par suite d'un étrange contraste entre la fortune privée et la fortune publique, les peuples produisant et se reproduisant le plus seraient ceux où la misère serait plus grande, et les citoyens plus malheureux. En réalité, il n'en est pas ainsi; car une étroite solidarité rattache les uns aux autres tous les individus dont l'ensemble compose une nation.

Le premier lien qui unit entre eux tous les citoyens d'un grand pays, c'est celui d'une protection mutuelle et d'une commune défense. Il ne faut pas affecter de faire fi de la force des armes; car la richesse et la prospérité d'un peuple ne sont vraiment complètes

que si ce peuple possède une puissance militaire capable de les protéger. Quel est, en effet, pour les nations comme pour les individus, le bien suprême, celui sans lequel toutes richesses et félicités ne sont plus qu'amertumes insupportables? C'est la liberté et l'indépendance. Or l'indépendance d'une nation, dans notre siècle de justice et de progrès, ne peut être assurée que si les canons, les baïonnettes et les forteresses sont en nombre suffisant pour la maintenir. L'*ultima ratio* des rois est la garantie la plus sûre de la liberté des peuples. Supposons un moment que la France n'ait plus un seul soldat sous les armes. Est-ce que ses voisins, les petits comme les gros, ne se hâteraient pas de la mettre au pillage? Il ne s'agirait que de s'entendre sur le partage des dépouilles. De quel usage seront alors cette richesse accumulée par l'épargne de plusieurs générations, cette prospérité acquise au prix de tant de sacrifices, s'il est impossible de les défendre contre les incursions des tribus voisines? Notre état social européen se rapproche beaucoup de l'état des peuplades sauvages. Les plus prospères, les moins infortunées plutôt, sont celles qui sont nombreuses et puissantes; car celles-là sont indépendantes, ne subissant pas l'oppression tyrannique ou les incursions pillardes des hordes voisines.

Par conséquent, à ne considérer que la prospérité même, il est de l'intérêt suprême d'un peuple d'avoir une population nombreuse, c'est-à-dire des armées puissantes. Si la France continue à augmenter dans d'aussi insuffisantes proportions que depuis le commencement de ce siècle, elle deviendra, relativement aux pays qui l'entourent, si faible, qu'elle ne saura plus maintenir à l'abri des agressions intéressées sa liberté et sa richesse.

C'est un mauvais calcul pour un pays que d'avoir peu d'enfans. Il croit par là assurer sa richesse. Mais il n'y a qu'une seule garantie de sa richesse, c'est sa force. Or sa force dépend de sa population. Les nations très peuplées sont très puissantes : les nations qui se composent d'un très petit nombre d'hommes sont faibles. Eh bien! les peuples faibles sont destinés à être, tôt ou tard, asservis par les peuples forts. Voilà le danger de laisser croître énormément la masse numérique des populations voisines, alors que notre population ne s'accroît qu'en proportions minimes. Un jour viendra où les Français, entourés par des voisins jaloux et puissans, ne seront plus en état de se défendre.

Ce n'est pas à ce point de vue seulement qu'un pays trouve avantage à être très peuplé. L'extension du commerce, de l'industrie, des arts libéraux, c'est-à-dire, en somme, l'extension de la richesse et de l'intelligence, est d'autant plus rapide que la nation est composée d'un plus grand nombre d'individus. Dans un village

de deux cents habitans, il n'y a place pour aucun commerce et aucune industrie, alors que le commerce et l'industrie peuvent se développer à l'aise dans une ville de deux cent mille habitans. Plus il y a d'hommes réunis, groupés en masses compactes et formant une agglomération quelconque, village, ville, province, nation, plus le commerce peut s'étendre. Les produits industriels ou agricoles trouvent un marché d'autant plus facile que le marché est plus étendu. Il y a, depuis un siècle, dans presque tous les pays européens, une tendance extrêmement marquée à la migration des populations agricoles vers les grands centres. C'est que les campagnards trouvent là des conditions favorables à la facilité des échanges. Une population clair-semée a peu de besoins, peu de luxe, partant, peu de commerce et d'industrie. Dans une population dense, les communications sont faciles ; l'aisance et le luxe se développent ; et, par suite, la richesse s'accroît d'autant plus que la population est plus dense.

La richesse d'un individu ne dépend pas seulement de ce qu'il possède ; elle dépend aussi de la richesse de ses voisins. Quand un commerçant veut s'enrichir, il ne va pas chercher fortune dans un pays pauvre ; il va s'adresser à des populations riches et nombreuses, car c'est là seulement qu'il peut écouler à bon compte ses marchandises. Cent négocians dans une ville de cent mille âmes réussiront certainement mieux qu'un seul négociant dans un bourg de mille habitans.

Les ressources d'un pays peu peuplé sont nécessairement très limitées. Entre un grand et un petit pays il y a, en effet, la même différence qu'entre une grande et une petite commune. La ville de Paris peut exécuter de grands travaux, construire des édifices : hôtels de ville, opéras, aqueducs, hôpitaux, chemins de fer, canaux, écoles ; attirer l'argent des étrangers par le luxe des établissemens de toute sorte qu'elle construit ; améliorer son état sanitaire et ses voies de communication, etc., alors que la ville de Mende, par exemple, ne pourrait rien faire de semblable, et qu'elle ne serait pas en état, si une route, ou un chemin de fer, ou un hôpital, lui étaient nécessaires, de les payer de ses propres deniers. De même, la France peut faire telle colossale dépense, utile et productive, que la Suisse désirerait pouvoir exécuter, mais vainement, parce que ses ressources financières, trop faibles, le lui interdisent. Il y a évidemment avantage aux citoyens français à pouvoir faire exécuter tels grands travaux qui porteront leurs fruits plus tard, même si, pour que cette dépense soit payée, chaque citoyen est taxé annuellement d'impôts plus lourds. Pour prendre une autre comparaison, voyez ce qui se passe en Amérique, dans ces immenses exploita-

tions agricoles des pays de l'Ouest, qu'on appelle des *usines à blé*. Si quelque particulier, sans posséder d'immenses capitaux, vient s'établir auprès d'une de ces grandes fermes, il lui sera impossible de soutenir la concurrence, et, au bout d'un an ou deux, il sera forcé de vendre sa terre, non sans avoir subi de grandes pertes. C'est qu'il n'a pas de capitaux suffisans pour acheter les machines, les chevaux, les instrumens qui sont nécessaires; pour bâtir des hangars, des écuries, des greniers; pour établir un chemin de fer jusqu'à la gare voisine; pour entretenir des correspondans sur les principaux marchés du monde, etc., toutes dépenses qui exigent un capital énorme, mais qui rapportent de gros bénéfices.

On peut dire que les pays très peuplés sont des pays dont le capital est considérable; tandis que les pays peu peuplés possèdent un capital minime.

Si encore ce n'étaient que la richesse présente et que la sécurité présente qui fussent en jeu, il serait à la rigueur possible de soutenir que les naissances nombreuses ne sont pas nécessaires à la richesse et à la sécurité de la France. Mais il faut songer à l'avenir. Nous avons à assurer le bonheur, non pas seulement des Français de 1882, mais encore des Français de 1982. Il nous faut, si nous ne voulons pas être accusés d'indifférence et d'imprévoyance, prendre souci de nos arrière-petits-neveux. La prospérité française est comme un héritage qui nous a été transmis par nos pères, et que nous devons, sous peine de forfaiture, transmettre intact à nos descendans.

Or, si le croît en hommes continue à être aussi lent, s'il se ralentit encore, bientôt la France ne sera plus qu'au septième rang des nations européennes. Sa force militaire, et par conséquent sa sécurité; son commerce, et par conséquent sa prospérité, ne seront plus qu'au septième rang, au lieu d'être au premier ou au second rang.

Pour l'avenir, bien plus encore que pour le présent, il faut qu'un peuple fasse en sorte que sa population croisse rapidement. En effet, la conséquence d'un accroissement rapide, c'est que, par cela même, l'augmentation absolue devient chaque année plus considérable. Il en est de l'accroissement de la population comme de l'accroissement de la fortune. Celui qui possède une très grande fortune peut l'accroître très rapidement par suite de l'intérêt qui s'accumule; et son épargne absolue est d'autant plus grande que le capital est plus élevé. Quant à l'individu dont la fortune est petite, il ne peut jamais faire que de minces économies, même si ces économies sont proportionnellement égales à celles de l'individu très riche. Supposons un peuple d'un million d'hommes, dont la population augmente dans la proportion de 10 pour 1,000 indi-

vidus. Son accroissement absolu annuel est de 10,000 individus. Au contraire, pour un peuple de 100 millions d'hommes, l'accroissement proportionnel étant le même, l'augmention absolue sera de 1 million d'hommes par an. Quoique les proportions entre le grand et le petit pays restent constamment les mêmes, la différence absolue croîtra chaque jour, et le petit pays sera de plus en plus écrasé par le grand. Il faut donc, sous peine de périr, et cela à une époque plus ou moins rapprochée, croître en hommes, et cela au moins aussi rapidement que les grands pays qui nous entourent.

Telles sont les raisons, à notre sens très puissantes, qui font qu'un peuple doit regarder comme un mal la diminution de son accroissement. Des considérations d'un tout autre ordre, très puissantes aussi, conduisent au même résultat.

Certes, l'amour de l'humanité est un noble sentiment, et nous devons envers tout être humain, quelles que soient sa nationalité ou sa race, faire preuve de sympathie, de compassion, de justice.

> Je suis concitoyen de tout homme qui pense,

a dit un poète, et, sans crainte d'être mauvais Français, nous adoptons complètement cette belle parole. Toutefois, parmi l'immense masse d'hommes qui couvrent le globe, il en est qui nous sont plus spécialement chers : ce sont ceux que le lien d'une patrie commune unit à nous. A côté de l'amour de l'humanité, il y a place pour l'amour de la patrie. Ces deux sentimens ne se combattent point, car on peut identifier le progrès de l'humanité avec le progrès de sa patrie. De même qu'on peut aimer sa patrie et sa famille, de même on peut aimer sa patrie, cette grande famille, et l'humanité, cette patrie de tout être humain. Eh bien! pour tous les Français qui aiment leur patrie, qui s'intéressent à sa puissance, à son avenir, à son extension dans le monde; pour tous ceux-là l'accroissement moindre de la population est un fait déplorable.

Peut-être nous trouvera-t-on trop naïf d'attacher une importance à cette idée abstraite que nous appelons la France, et de parler de la grandeur de la France comme on parle de la grandeur d'un édifice ou de la grandeur d'un navire. Il nous semble, cependant, que ce mot France représente quelque chose. La France n'est pas une pure abstraction. C'est une *personne morale*, comme l'a bien dit un orateur célèbre; et tout bon citoyen doit se préoccuper d'elle.

Qu'est-ce donc et que veut-on dire quand on parle de la grandeur de la France? Il est assez difficile de répondre d'une manière précise. En effet, ce n'est pas une frontière plus ou moins naturelle qui détermine la limite des pays français et de ceux qui ne le sont

pas. Il est, sur la rive gauche du Rhin, bien des villes que personne ne considérera comme françaises. Ce n'est pas non plus l'établissement d'une administration politique qui peut tracer une barrière définitive; car le traité de Francfort, fût-il sanctifié par dix autres traités semblables, ne m'empêchera jamais de considérer les habitans de Metz comme mes concitoyens. La patrie française, ce n'est ni la frontière administrative, ni la frontière naturelle, ni même la volonté mobile et changeante des peuples, qui en tracent les limites : c'est la langue. Tous les hommes qui parlent ma chère langue maternelle, je les reconnais pour mes compatriotes. Qu'importe qu'ils soient soumis à telle ou telle loi de recrutement, à tel ou tel règlement administratif; qu'ils nomment des députés qui vont siéger dans telle ou telle ville du monde? ils pensent et parlent en français. Tous ceux qui parlent comme moi, pensent, en somme, à peu près comme moi. Je puis m'entendre avec eux. Nous possédons un fonds d'idées qui est commun. Nous avons épelé sur le même alphabet, étudié dans les mêmes livres, réfléchi sur les mêmes sujets. Les grandes idées que nos pères ont émises trouvent le même écho, et notre destinée intellectuelle a été, dès l'enfance, dirigée par les mêmes maîtres.

Ce sont là des considérations qui passent pour sentimentales; mais je ne crois pas, pour ma part, qu'on puisse les dédaigner. D'ailleurs, au point de vue pratique, il est des avantages immenses résultant pour un peuple de l'extension de sa langue nationale. Comparons, pour préciser les idées, la langue danoise, parlée par deux millions d'hommes, à la langue anglaise, parlée par cent millions d'hommes. D'abord, il est presque évident que sur les deux millions de Danois, il y aura moins d'écrivains de talent et de génie que sur les cent millions d'Anglais. Par conséquent, la littérature danoise, quoiqu'elle soit relativement très riche en belles œuvres, sera à peu près cinquante fois moins riche que la littérature anglaise. Partant, la diffusion des idées anglaises et leur puissance dans le monde seront beaucoup plus considérables que la diffusion et la puissance des idées danoises. Et ce que nous disons des lettres peut s'appliquer aux arts et aux sciences. On peut admettre que sur un million d'Européens, qu'ils soient Danois ou Anglais, il y aura toujours à peu près le même nombre de poètes, de philosophes, de musiciens, de peintres, de savans. D'autre part, il est assez vraisemblable que, sur mille peintres, par exemple, il y aura toujours à peu près le même nombre d'artistes de très grand talent. Cela résulte de l'uniformité des mœurs et des usages qui règne entre les diverses nationalités européennes, et qui augmente chaque jour.

Évidemment certaines races sont plus aptes que d'autres à certains arts ou à certaines sciences. (Par exemple, l'Italie est plus

féconde en grands musiciens que l'Angleterre.) Cependant, si l'on ne considère pas un seul art, mais tous les arts et toutes les sciences, lorsqu'il s'agit de pays où la civilisation est analogue, comme c'est le cas pour toutes les nations de l'Europe, les hommes de talent seront d'autant plus nombreux que la population sera plus considérable. Si nous avons pris l'exemple du Danemark, c'est précisément parce que ce petit peuple a atteint un très haut degré de culture intellectuelle, et que, malgré sa population minime, il a été, en somme, assez fécond en artistes (Thorwaldsen), en écrivains (Andersen), en savans (OErstedt). Nul doute que, si la langue danoise, au lieu d'être la langue maternelle de deux millions, était celle de cent millions d'individus, le Danemark serait à la tête de la civilisation européenne. Mais il n'en est pas ainsi, et évidemment, dans l'état actuel des choses, il ne saurait lutter d'influence avec le pays de Shakspeare, de Newton, de Harvey et de Bacon.

A supposer même que, par une étrange fortune, il se trouve en Danemark beaucoup d'écrivains de génie, il leur sera bien difficile, pour ne pas dire impossible, de lutter d'influence avec les écrivains anglais, même si ces derniers sont doués d'un talent moindre. En effet, quand un Anglais écrit un livre, cent millions d'individus peuvent le lire, et le lisent, si ce livre est un chef-d'œuvre. Presque immédiatement après qu'il a paru, cet ouvrage se répand dans le monde. A San-Francisco, à Bombay, à Melbourne, au Cap, à Londres, il trouve aussitôt des lecteurs. En outre, par suite de l'extension de la langue anglaise, il n'est dans aucun pays du monde d'homme bien élevé qui ne soit tenu de savoir l'anglais, ou, tout au moins, de le comprendre. Aussi le public, pour un livre anglais, est-il le monde entier : de sorte que l'influence de ce livre s'étend partout. Au contraire, pour un livre écrit en danois, le public ne s'étend pas au-delà du Cattégat et des embouchures de l'Elbe. A part quelques érudits allemands et quelques négocians de la mer Baltique, qui donc, hors du Danemark, connaît la langue danoise? Certes, il serait bon d'être versé dans l'étude de cette langue, car ce serait enrichir son fonds intellectuel; mais on n'aurait quelque raison valable d'apprendre le danois que si l'on possédait déjà la connaissance de dix autres langues : ne faudrait-il pas tout d'abord apprendre le français, l'anglais, l'allemand, l'italien, le russe, l'espagnol, le portugais. La vie d'un homme ne saurait y suffire.

Il faut donc que les Danois, comme les petits peuples de l'Europe, se résignent à cette douloureuse infériorité. Les hommes bien élevés et instruits ne peuvent être tenus de parler et de comprendre la langue danoise, tandis que les Danois seront forcés de parler et de comprendre la nôtre. Ainsi nos idées se répandent chez eux; notre

influence agit sur leurs mœurs et leur civilisation ; tandis que leurs idées ne se répandent pas chez nous, et leur influence sur notre développement est à peu près nulle.

Pour l'extension du commerce, le développement des relations internationales, une langue commune est l'instrument le plus efficace. La diffusion de sa langue nationale mesure l'influence d'une nation. Toutes les fois qu'il s'agit du rôle de la France à l'étranger, la question la plus importante est peut-être celle-ci : Parle-t-on le français, lit-on les livres et les journaux français? Il est clair que plus le nombre des individus parlant le français, soit en France, soit hors de France, sera considérable, plus notre littérature, notre philosophie, notre science, auront d'influence dans le monde.

Donc, quand nous parlons de la grandeur de la France, et de sa puissance, et de son avenir, c'est comme si nous parlions de l'extension de la langue française. C'est ainsi que se peut saisir le lien qui unit l'extension de la population à la grandeur de la patrie. Si la France avait beaucoup d'enfans, si le nombre des hommes parlant le français allait en croissant aussi vite que le nombre des hommes parlant l'anglais ou le russe, nous assisterions peut-être au triomphe, non pas de l'administration française, ce qui nous importe peu, mais des idées françaises; car les idées françaises s'étendent partout où s'étend notre langue. Voilà ce qui nous est cher : voilà le but vers lequel il faut tendre.

Il me sera permis de l'avouer, c'est le souci de la grandeur de la France qui m'a guidé dans cette étude. On sera peut-être rebuté par des chiffres arides et des détails fastidieux, mais cette aridité n'est qu'apparente. Les chiffres ont leur éloquence. Ils nous révèlent l'avenir par la connaissance du passé. Ils nous indiquent avec une incomparable précision si notre pays grandit ou décroît. Aussi me paraît-il qu'une étude sur la population française, quelqu'ardue qu'elle paraisse, doit intéresser tous les Français qu'intéressent les destinées futures de leur patrie.

II.

Un premier fait se dégage de l'examen des chiffres qui expriment le nombre des naissances, autrement dit la *natalité,* d'un pays ou d'une ville; c'est la constance de ces chiffres. On pourrait croire que, par suite des hasards multipliés et des milliers de circonstances fortuites qui amènent la naissance d'un enfant à tel ou tel moment déterminé, il existe une énorme irrégularité dans le nombre des naissances qu'on constate, soit par jour, soit par semaine. Il eût été

fort possible que telle semaine, il n'y eût presque pas de naissances, alors que la semaine suivante il y en eût vingt fois plus. Or, de fait, les choses ne se passent pas ainsi : le nombre des naissances, dès que les chiffres portent sur une population tant soit peu nombreuse, est très fixe (1).

Prenons pour exemple les naissances de la ville de Paris, et nous verrons que chaque semaine leur nombre ne varie que dans des proportions minimes, ce qui permet, par conséquent, d'établir des moyennes très exactes.

Voici les chiffres exprimant le nombre des naissances à Paris dans dix semaines consécutives de l'année 1881. On verra que tous ces chiffres sont très voisins.

NAISSANCES HEBDOMADAIRES DE LA VILLE DE PARIS.

1,126	1,161
1,165	1,174
1,249	1,015
1,148	1,164
1,158	1,220

Moyenne, 1,158.

Le plus grand écart de la moyenne est 143, c'est-à-dire d'un neuvième seulement.

Si nous prenons le chiffre des décès hebdomadaires de la ville de Paris pour les semaines correspondantes, nous trouvons des chiffres qui sont aussi très voisins les uns des autres.

(1) Parmi les ouvrages à consulter sur les questions qui nous occupent ici, nous citerons en premier lieu les documens officiels, comme la *Statistique annuelle de la France*, et les documens statistiques publiés par les divers ministères, les *Annuaires*, le *Journal de statistique*, etc. M. Chervin publie depuis 1877 un excellent journal trimestriel, *Annales de démographie internationale*, qui a rendu et rendra encore de très grands services à la science des peuples. M. Bertillon, qui dirige depuis deux ans le *Bulletin hebdomadaire de statistique municipale*, a publié d'excellens articles (Art. Mortalité, art. France) dans le *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*. Le même auteur vient de publier l'*Annuaire statistique de la ville de Paris* pour 1882. Mais nous n'insisterons pas, ainsi que l'ont fait avec raison les savans dont nous analysons les ouvrages, sur beaucoup de détails techniques, trop techniques pour intéresser les lecteurs de la *Revue*. Nous adopterons les chiffres officiels, tels qu'ils nous sont donnés, quoique ils présentent parfois des lacunes et des erreurs. La statistique est une science très complexe et très difficile. Il nous suffira ici de présenter les résultats généraux auxquels elle a conduit, sans entrer dans la discussion des méthodes.

DÉCÈS HEBDOMADAIRES DE LA VILLE DE PARIS.

935	920
947	1,034
832	960
881	1,037
1,001	1,036

Moyenne, 958.

Le plus grand écart de la moyenne est 116, soit d'un neuvième seulement.

Cette régularité surprenante est un fait de la plus haute importance. Si le hasard était le souverain maître, nulle constatation scientifique ne serait possible. Il faudrait se résigner à ne rien étudier et à ne rien connaître. Au contraire, puisque le phénomène est régulier, normal, constant, il est permis de le soumettre à l'étude et de l'analyser, d'établir des conclusions générales, de trouver des exceptions, des anomalies, et d'en rechercher les causes. La science qui étudie ces lois existe : elle a une importance extrême dans la vie des peuples. M. Guillard lui a donné en 1855 le nom de *démographie*, et ce nom doit lui être conservé. Il me semble que peu de sciences ont un attrait aussi grand. Certes, il est utile d'étudier l'origine des langues aryennes, la mythologie du Zend-Avesta, le développement des spongiaires, la classification des conifères, ou les combinaisons du chlore avec les alcools. Mais quel intérêt plus puissant a l'examen des lois qui régissent le développement d'un peuple ! Les questions sociales que notre siècle a soulevées ne pourront être résolues, même partiellement, que si l'on a, au préalable, analysé par les méthodes précises de la statistique démographique les conditions de l'existence d'un peuple. On peut, sans être prophète, prédire que la démographie, qui est tout à fait à ses débuts, acquerra bientôt une autorité extrême dans toutes les discussions politiques ou sociales (1).

Quoi qu'il en soit, pour revenir au sujet qui nous occupe, nous constatons dès maintenant un fait fondamental : c'est, pour une grande agglomération d'hommes, la constance dans les chiffres qui expriment les naissances ou les décès.

(1) Il me sera permis, à ce propos, de formuler un vœu. Le Collège de France, d'après la nature même de cette excellente institution, est une porte toujours ouverte aux études et aux sciences nouvelles. Ne serait-il pas opportun de créer une chaire de démographie ? Cette création serait assurément, pour le professeur comme pour les élèves, le point de départ d'une série de travaux très utiles. C'est la démographie qui doit être, désormais, la base de l'économie politique.

D'ailleurs, les phénomènes généraux de la vie d'une nation ont toujours une extrême régularité, et ce ne sont pas seulement les naissances et les décès qui restent à peu près invariables. Le nombre des voyageurs qui circulent sur les lignes de chemins de fer ne varie d'une année à l'autre, et même d'une semaine à l'autre, que très modérément. Le nombre des lettres qui sont distribuées par un bureau postal est sensiblement identique chaque jour, et même, ce qui ne laisse pas d'être surprenant, le nombre des lettres non affranchies, ou portant une indication insuffisante, est à peine modifié. Le nombre des malades ne change guère dans une grande ville. Un hôpital reçoit chaque semaine, sauf les cas exceptionnels des grandes épidémies, à peu près le même nombre de malades, et les proportions relatives de phtisie, de pneumonie, de fièvre typhoïde, sont conservées. Le nombre des objets égarés dans les voitures publiques et apportés à la préfecture de police ne varie pas sensiblement d'une semaine à l'autre. Les crimes commis pendant une année, soit dans une grande ville, soit dans un grand pays, donnent des chiffres très réguliers, ainsi que le témoignent toutes les statistiques criminelles. Et cependant, que de circonstances fortuites, que de caprices et de fantaisies ont déterminé ces crimes (1) !

En faisant le relevé des cas de blessures accidentelles survenant sur la voie publique à Paris pendant le cours de chaque semaine, on voit que ces accidens, dus toujours au hasard, se reproduisent périodiquement, et que leur total ne varie que très peu. Voici, par exemple, d'après le *Bulletin hebdomadaire de statistique municipale*, rédigé avec tant de soin par M. Bertillon, quel a été, par semaine, pendant dix semaines consécutives prises au hasard, le nombre des accidens suivis de blessures qui ont eu lieu à Paris sur la voie publique :

ACCIDENS SUIVIS DE BLESSURES.

43	35
48	47
50	49
58	57
41	52

Le maximum, en 1881, a été de 73, et le minimum de 33.

Cette régularité, cette constance dans les phénomènes sociaux, même les plus accidentels, pourrait prêter à de curieuses considérations psychologiques. Qu'est-ce donc que la liberté humaine? et

(1) De 1872 à 1877, dans toute la France, le chiffre annuel des meurtres et infanticides n'a presque pas varié : 369, 341, 352, 352, 327.

quel étrange mécanisme que celui de toute une nation, composée d'individus divers qui se meuvent avec des apparences si capricieuses et d'après les inspirations de leur fantaisie, mais qui, en réalité, obéissent dans tous leurs actes à des lois déterminées, invariables, presque mathématiques?

Toutes les fois qu'on observe les manifestations de l'activité humaine, pour peu que l'observation porte sur quelques milliers d'hommes, on reconnaît que toutes ces manifestations, si fantasques qu'elles soient pour les individus, sont soumises, pour l'ensemble, à des lois très précises, et peuvent être jugées par la statistique.

Nous arrivons ainsi graduellement à constater un phénomène social qui concorde avec les lois des plus hautes mathématiques. Nous voulons parler de ce qu'on appelle le calcul des probabilités. Si, par exemple, on prend un jeu de cartes, et qu'on choisisse au hasard deux cartes dans ce jeu, il y a une certaine vraisemblance que, de ces deux cartes qu'on tire, l'une sera rouge et l'autre noire; mais il pourra très bien se faire qu'on ait pris deux cartes rouges ou deux cartes noires. Si l'on recommence dix fois cette opération sur des jeux complets, il est probable qu'on aura tiré finalement à peu près autant de cartes rouges que de cartes noires. Mais si on l'a faite cent fois, la différence entre le nombre des cartes rouges et des cartes noires sera moins grande encore, par rapport aux deux cents cartes tirées. Si, enfin, on fait un million de tirages, on aura, à peu de cartes près, tiré finalement cinq cent mille fois une carte rouge et cinq cent mille fois une carte noire. Il est certain que, plus on aura fait de tirages, moins l'écart sera considérable entre les cartes rouges et les cartes noires, par rapport au chiffre total des tirages. On admet même, en mathématiques, que, sur un nombre infini de coups, il y a exactement autant de cartes rouges que de cartes noires qui ont été tirées.

Les données statistiques relatives à la naissance, à la vie et à la mort des hommes nous présentent un phénomène assez analogue. Quand les statistiques portent sur un très grand nombre d'individus, et pendant un temps notable, les irrégularités individuelles s'effacent l'une par l'autre, et le calcul des probabilités peut s'exercer avec une rigueur tout à fait scientifique. Je suppose, par exemple, qu'on ait constaté, pendant plusieurs années, que sur 40 millions d'individus, il y a, par semaine, 20,000 décès : on peut alors supposer qu'il y aura sur 2,000 individus un décès par semaine. Cependant il est très possible que 2,000 individus vivent pendant plusieurs semaines sans présenter de décès. D'autre part, dans certaines conditions spéciales, comme s'il s'agit d'un hospice pour la vieillesse, par

exemple, 1,000 individus pouront donner jusqu'à une dizaine de décès par semaine. Mais si le calcul porte sur un grand nombre d'hommes, la proportion indiquée plus haut restera toujours très exacte. Si la statistique porte sur de gros chiffres, toutes les différences particulières s'effacent, et, en fin de compte, le rapport des décès à la population reste constant.

Un exemple saisissant de cette régularité des phénomènes sociaux nous est offert par la donnée suivante, relative au nombre des hommes comparé au nombre des femmes. Il en naît à peu près le même nombre chaque jour en France, ce qui ne laisse pas de présenter une analogie remarquable, et même assez comique, avec l'exemple, pris plus haut, du jeu de cartes rouges et noires. Il semble que le hasard seul détermine le rapport du nombre des individus de sexe masculin avec le nombre des individus de sexe féminin. Nous ne savons aucune des conditions qui font qu'il naît un garçon et non une fille, une fille et non un garçon. Il est donc permis, en toute humilité, d'avouer que c'est le hasard seul qui détermine la naissance d'une fille ou la naissance d'un garçon. Eh bien! ce hasard, — le mot est imparfait, mais on ne peut en trouver de moins mauvais, — ce hasard se reproduit si souvent que les nombres respectifs ne changent pas, et que, non-seulement en France, mais encore dans le monde entier, le nombre des hommes est à peu près égal au nombre des femmes. Ainsi, en France, le nombre des hommes était, en 1876, de 18,373,639 et celui des femmes de 18,532,149. La différence est donc minime. A-t-on le droit de dire que c'est le hasard qui a produit cette différence minime? Est-ce le hasard, comme pour le jeu de cartes? Est-ce une loi inconnue? Pourquoi les deux chiffres sont-ils si semblables? Pourquoi s'établit-il un équilibre aussi régulier entre le nombre des hommes et le nombre des femmes?

Si nous avons cité cet exemple, c'est uniquement pour démontrer que les phénomènes sociaux sont fixes, soumis à des lois, et que la démographie, qui établit ces lois, est une véritable science. Certes, on ne peut savoir la cause précise pour laquelle finalement les naissances des filles et les naissances des garçons s'équilibrent très exactement. La démographie ne peut en dire la cause, mais elle peut savoir dans quelles conditions et dans quelles limites s'établit cet équilibre. N'est-ce pas suffisant pour donner à la démographie un caractère vraiment scientifique? En effet, le sort de toute science est malheureusement de ne jamais pouvoir révéler le *pourquoi* des choses. Au moins peut-elle en indiquer le *comment*. La science consiste en une série de réponses de plus en plus approchées du pourquoi final, mais qui n'y arrivent jamais. Pour la démographie, science toute nouvelle, mais qui donnera d'ici à peu de temps des résultats

remarquables, il faut se résigner à indiquer les faits avec précision, à en exposer les conditions, et peut-être à en rechercher les causes, mais sans avoir la prétention de les révéler toutes.

Les physiciens, les chimistes, les naturalistes ne sont pas plus heureux que les démographes. Ils constatent des faits, découvrent les lois qui régissent ces faits, mais ne peuvent pas en déterminer la cause dernière. Cette cause leur échappe toujours, au fur et à mesure qu'ils reculent la limite de leurs connaissances.

Ainsi, pour la question qui nous occupe ici, nous pouvons établir, grâce aux statistiques diverses, les lois suivant lesquelles progresse la population en France; mais les causes qui rendent cette progression si lente ne nous sont qu'imparfaitement connues.

III.

Examinons donc tout d'abord comment se peut apprécier l'accroissement en hommes d'une population quelconque et de la population française en particulier.

La méthode la plus simple est la comparaison entre deux recensemens consécutifs. Depuis 1831, il a été procédé à des recensemens périodiques, se répétant tous les cinq ans, et s'étendant à tout le territoire français. On peut ainsi calculer la différence qui existe entre deux de ces recensemens, et savoir quel a été pendant cinq ans l'accroissement réel de la population.

Voici les chiffres des onze derniers recensemens généraux qui ont été faits en France.

RECENSEMENS GÉNÉRAUX DE LA FRANCE.

Années.	Population.	Accroissement absolu en 5 ans.
1831.....	32,569,223	» »
1836.....	33,540,910	971,687
1841.....	34,230,178	689,268
1846.....	35,400,486	1,170,308
1851.....	35,783,170	382,684
1856.....	36,039,364	256,194
1861 (1)....	37,386,313	1,346,949
1866.....	38,067,064	680,751
1872 (2)....	36,102,921	— 1,964,123
1876.....	36,905,788	802,867
1881.....	37,321,186	415,398

(1) Annexion de la Savoie.
(2) Soustraction de l'Alsace-Lorraine.

La différence des deux recensemens de 1831 et de 1881 est de 4,751,963. Voilà le chiffre qui exprime le nombre d'hommes qu'a gagnés définitivement en cinquante ans la nation française. Cela fait un accroissement annuel absolu de 95,039, soit, en chiffres ronds, à peu près cent mille individus par an.

Si nous comparons ces chiffres à ceux que nous fournissent les recensemens des autres pays, nous trouverons qu'il y a une différence extrême entre l'accroissement de la France et celui des nations voisines.

Voici quel a été l'accroissement annuel, pour divers pays, dans l'intervalle de cinq ans (1875 à 1880) (1) :

	Empire d'Allemagne.	États-Unis.	Royaume-Uni. (Angleterre, Écosse et Irlande.)
Accroissement absolu en 5 ans.....	2,466,800	5,787,248	1,700,592
Accroissement annuel	493,360	1,155,446	340,118

Comparons ces chiffres à ceux que donne la France, nous trouvons que l'accroissement annuel absolu est pour la France cinq fois plus faible que pour l'Allemagne, et douze fois plus faible que pour les États-Unis.

Ainsi en France, de 1876 à 1881, la population a augmenté de quatre cent mille habitans, tandis qu'en Allemagne, pendant un intervalle de temps identique, de 1875 à 1880, elle a augmenté de deux millions quatre cent mille habitans. Il faudrait donc six Frances pour conserver un accroissement égal à celui d'une seule Allemagne.

Nous pouvons résumer ainsi les données suivantes que nous fournit la statistique :

ACCROISSEMENT ANNUEL.

France (moyenne de 50 ans).....	95,039
Royaume-Uni (moyenne des 10 dernières années).	340,118
Allemagne (moyenne des 5 dernières années)....	493,360
États-Unis (moyenne des 10 dernières années)...	1,155,446

Mais ce sont là des chiffres bruts ; et ils ne représenteraient qu'une

(1) Dans les pays de l'Europe autres que la France, les recensemens quinquennaux se font en 1880, 1885, 1890, etc., tandis qu'en France ils se font une année plus tard, 1881, 1886, 1891, etc. Il y a là une petite anomalie, qui, nous l'espérons, cessera bientôt. En effet, nous croyons savoir que le prochain recensement français aura lieu en 1885, et non en 1886.

vérité incomplète, si on ne les soumettait pas à une analyse minutieuse.

En effet, il ne s'agit pas seulement de connaître l'accroissement absolu, mais surtout l'accroissement relatif, c'est-à-dire celui qui se rapporte au chiffre total de la population existante. Cela se comprend sans peine. Pour un petit pays, l'accroissement absolu peut être peu considérable, alors que l'accroissement relatif est très grand. Ainsi, par exemple, pour le Danemark, l'augmentation absolue a été en dix ans (de 1870 à 1880) de 18,726 habitans par an, c'est-à-dire bien inférieure à l'accroissement de la France, et cependant, toutes proportion gardées, il a été plus considérable qu'en France, car la France est vingt fois plus peuplée que le Danemark, et le croît de la France devrait être aussi grand que celui de vingt Danemarks.

Si nous rapportons l'accroissement annuel au chiffre de la population, nous avons les données suivantes :

ACCROISSEMENT ANNUEL MOYEN POUR 10,000 HABITANS.

France	26
Royaume-Uni	101
Allemagne	115
États-Unis	260

Cela signifie que 10,000 Français au début de l'année 1882, je suppose, formeront à la fin de l'année une population de 10,026, tandis que 10,000 Américains, pendant la même période, formeront une population de 10,260.

Il me semble qu'en présence de résultats si démonstratifs, il ne faut plus parler de l'aridité, mais de l'éloquence des chiffres. Quelles déclamations, quelles dissertations auront la valeur de ces nombres implacables, qui montrent à quel point est minime l'accroissement annuel de la France?

Mais il faut pénétrer plus profondément dans la question; car l'accroissement de la population en hommes est pour chaque pays soumis à des fluctuations diverses. Il y a d'abord les annexions ou les soustractions de territoires, qui changent, non pas la langue des peuples, mais leur nationalité. Pour nous, hélas! nous avons subi en 1871 une cruelle mutilation qui nous a privés, au moins momentanément, d'un million et demi de loyaux compatriotes. De sorte que les chiffres ci-dessus ne représentent pas l'accroissement normal réel de la France, ce qu'on a justement appelé l'accroissement physiologique, mais seulement l'accroissement total, celui qui résulte des fluctuations de la politique, aussi bien que de l'excédent des naissances sur les décès.

Il faut, en outre, tenir compte des migrations, émigrations ou immigrations, qui modifient, dans des proportions souvent énormes, le chiffre de la population. Les États-Unis reçoivent d'Europe une quantité colossale d'émigrans, que l'Allemagne et l'Irlande leur envoient. Dans les tableaux ci-dessus, indiquant le croît annuel de l'Allemagne, du Royaume-uni et des États-Unis, les différences considérables qui existent entre le croît des Européens et le croît des Américains tiennent à ce que l'émigration des Européens en Amérique augmente le chiffre de la population américaine et diminue d'une quantité égale le chiffre de la population européenne.

Ainsi les chiffres donnés plus haut expriment l'accroissement politique annuel, soit absolu, soit relatif à la population, mais ils n'indiquent pas l'accroissement naturel du pays, c'est-à-dire celui qui est dû à l'excédent des naissances sur les décès.

Étudions maintenant cet excédent des naissances, et comparons ce qu'il est en France à ce qu'il est dans les autres pays. Peut-être pourrons-nous formuler de moins tristes conclusions.

Si l'on dresse l'état des décès et des naissances pour une année entière dans un pays, on trouve que le nombre des naissances l'emporte constamment sur le nombre des décès. Il en est ainsi chez tous les peuples européens sans une seule exception; mais il est des différences considérables, suivant qu'on étudie tel ou tel pays.

Voici quel a été en France l'excédent des naissances sur les décès depuis 1872 :

EXCÉDENT DES NAISSANCES SUR LES DÉCÈS.

1872.....	172,936
1873.....	101,776
1874.....	172,943
1875.....	105,913
1876.....	132,608
1877.....	142,620
1878.....	98,141
1879.....	96,647

Donc, depuis huit années, il semble que l'excédent des naissances ait été en diminuant, non pas, il est vrai, d'une manière absolue, mais avec des oscillations, des fluctuations dont la cause nous échappe. Malgré ces oscillations, on découvre une tendance générale à la diminution des naissances, ou plutôt à la diminution progressive de l'excédent des naissances sur les décès.

La moyenne annuelle pour ces huit dernières années est de

128,342. Ce chiffre représente donc d'une manière assez exacte quel est actuellement en France, bon an, mal an, l'excédent des naissances sur les décès.

Comparons ces chiffres à ceux que nous donnent l'empire d'Allemagne et le Royaume-uni, et prenons pour exemple l'année 1879. Nous trouvons pour l'excédent des naissances sur les décès, en 1879 :

Allemagne	592,098
Royaume-Uni	436,780
France	96,647

Ces trois chiffres sont bien suffisans pour démontrer que la France augmente quatre ou cinq fois plus lentement que ses deux puissantes voisines, l'Allemagne et l'Angleterre.

Mais l'excédent des naissances n'exprime pas à lui tout seul le croît annuel d'une nation; il faut encore tenir compte des mouvemens sociaux, tels que ceux de l'émigration ou l'immigration. En effet, si l'Allemagne gagne tous les ans six cent mille individus, elle peut en perdre, et elle en perd, un certain nombre par l'émigration. Ceux qui quittent l'Allemagne sans esprit de retour, allant porter leur argent et leur travail dans des nations étrangères, oublient la langue maternelle et sont perdus pour la patrie allemande. Par conséquent, le croît en hommes devient pour l'Allemagne un peu moindre que ne paraît l'indiquer l'excédent considérable des naissances sur les décès. Il en est de même pour le Royaume-uni.

	Émigration.	Immigration et naturalisation.	Différence.
Angleterre (1880)	228,473	68,316	160,157
Allemagne (1879) (1)	33,327	5,323	28,004
France (2)	2,793	»	»

Ainsi, en compte final, nous trouvons que, dans l'année 1879, le

(1) En 1880, l'émigration allemande a pris de bien plus grandes proportions. On a compté 106,190 émigrans, dont 103,115 pour les États-Unis. En 1881, le chiffre probable des émigrans allemands est de 123,131.

(2) Il y avait en France, en 1876, 34,510 étrangers naturalisés, et 801,754 étrangers non naturalisés. On peut donc, approximativement, en l'absence de tout document statistique précis, évaluer à un chiffre à peu près égal le nombre des Français qui émigrent à l'étranger et le nombre des étrangers qui viennent en France et deviennent Français. Remarquons toutefois que la statistique française est extrêmement défectueuse pour l'appréciation de l'émigration ou de l'immigration. Beaucoup d'émigrans, surtout dans les départemens pyrénéens, quittent la France pour se soustraire au service militaire. Aussi ne sont-ils pas inscrits sur les registres, très incomplets et très insuffisans, de l'émigration française.

croît en hommes a été le suivant pour les trois pays que nous comparons ici.

Allemagne.....	564,094
Royaume-Uni...	276,623
France.....	96,647

De quelque manière que se pose la question, elle est résolue toujours de même, et toujours au grand détriment de la nation française.

Nous assistons, — il faut que tous les hommes d'état le sachent, — à un phénomène remarquable et qui est peut-être sans exemple dans l'histoire du monde. Au risque de passer pour paradoxal, je dirai que l'immense développement de l'Amérique aux dépens des nations européennes pèse plus dans les destinées du monde et mérite plus d'intérêt que la destitution d'un sous-préfet ou l'élection d'un conseiller général. Mais nos passions politiques et nos petites querelles locales nous occupent tellement que nous ne voulons pas voir ce qui sera en réalité le grand fait dominant l'histoire du XIXe siècle : la création d'un peuple immense, qui dans une cinquantaine d'années, peut-être même au début du siècle à venir, sera en état d'écraser l'Europe, et l'écrasera, par son commerce, son agriculture, son industrie, son armée, qui pourra être formidable, et sa flotte toute-puissante.

Si en effet nous envisageons la progression de la population américaine depuis le commencement du siècle, nous voyons qu'en 1801, d'après la statistique officielle, la population des États-Unis était de 5,305,925. Or elle était pour le même territoire, en 1880, de 50,438,950. Par conséquent, en quatre-vingts ans, la population des États-Unis a décuplé ; de sorte que, si, comme tout le fait supposer, l'augmentation continue dans les mêmes proportions, en l'année 1960, époque que ne verra certainement pas celui qui écrit ces lignes, mais que verront peut-être ses enfans, il y aura 500 millions d'habitans aux États-Unis, c'est-à-dire plus que dans toute l'Europe (1). Dans dix-huit ans, ce qui n'est rien pour une nation, la population des États-Unis sera de 85 millions d'hommes, c'est-à-dire plus considérable que ne le sont la France et l'Allemagne réunies.

(1) Si, depuis 1801, la France avait grandi en proportion moitié moindre, il y aurait actuellement sur le sol français plus de cent millions d'habitans. Malheureusement nous avons fait des guerres et de la politique, dépensé notre sang, notre argent et notre intelligence, à des œuvres stériles, au lieu d'accroître la population française.

Quoique l'excédent des naissances sur les décès ait toujours été très considérable dans l'Amérique du Nord, c'est cependant par l'immigration européenne qu'a pu augmenter dans des proportions aussi formidables la population de l'Amérique. En quinze ans, l'Europe a fourni à l'Amérique environ quatre millions d'hommes, environ 250,000 individus par an, principalement des Irlandais et des Allemands.

Nous n'avons pas à insister sur les dangers que fait courir à la prospérité et à la sécurité de l'Europe cette puissance colossale, grandissant chaque jour. Pour le moment, constatons seulement que ce n'est pas l'émigration française qui augmente la population des États-Unis.

En effet, l'émigration française, soit aux États-Unis, soit dans les autres pays du monde, ne joue qu'un rôle assez peu important, comme le démontrent les chiffres suivans, indiquant le lieu de destination et le nombre des émigrans français :

ÉMIGRATION FRANÇAISE.

	En 1877	De 1864 à 1875
Buenos-Ayres (1)	917	20,792
Algérie	890	»
États-Unis	550	8,794
Espagne	318	3,014
Montevideo	159	6,436
Brésil	127	1,883
Antilles espagnoles	50	814
Chili	52	616
Canada	48	854
Venezuela	46	1,050
Égypte	21	961
Turquie	7	419
Autres pays	481	2,230
Ensemble	3,666	60,245

Mais il faut évidemment déduire de ce chiffre l'émigration qui se fait soit au Canada, soit en Algérie. En effet, dans ces deux pays, les émigrans se trouvent encore en terre française, ou du moins ils peuvent parler leur langue maternelle. Le chiffre total de l'émi-

(1) On remarquera que presque toute l'émigration française est dirigée vers l'Amérique espagnole. Il y a là, en effet, à Buenos-Ayres, à la Plata, au Brésil, une colonie de Basques, qui s'accroît, quoique assez lentement, chaque année. Depuis quelque temps un journal français intitulé : *l'Union française*, se publie à Buenos-Ayres. Il y a là un commencement d'influence, qu'il serait bon de développer, au lieu de faire effort pour diminuer l'émigration.

gration française est donc très voisin du nombre tout à fait minime de trois mille émigrans par an.

Ainsi nous n'avons pas, en France, à prendre souci de l'émigration. Par suite de nos mœurs sédentaires, elle est évidemment réduite à son minimum, et il faut porter son attention vers d'autres phénomènes sociaux dont le rôle est beaucoup plus important. Je veux parler soit de la mortalité, soit de la *natalité* (1).

Voici les chiffres qui expriment la mortalité en France pendant les cinq dernières années :

MORTALITÉ ANNUELLE EN FRANCE.

1875.....	845,062
1876.....	834,074
1877.....	801,954
1878.....	839,176
1879.....	839,882

Ce qui fait par an environ 820,000 décès. Comme la population est de 37 millions d'hommes, il y a en chiffres ronds environ 1 décès par 450 habitans dans une année.

En comparant cette mortalité à celle des autres pays de l'Europe, on trouve qu'il y a :

En Grande-Bretagne.....	1	décès	sur 500	habitans.
En France	1	id.	450	id.
En Allemagne.....	1	id.	400	id.
En Italie.....	1	id.	340	id.
En Autriche-Hongrie....	1	id.	310	id.

Par conséquent, quoique notre situation au point de vue de la mortalité ne soit pas exceptionnellement favorable, elle est cependant supérieure à celle de l'Allemagne, de l'Italie et de l'Autriche.

Ainsi, si la population de la France ne s'accroît qu'à peine, ce n'est ni une émigration trop nombreuse, ni une mortalité trop forte, qu'on peut incriminer. La seule cause qu'il soit permis d'invoquer, c'est le petit nombre des naissances.

Cette diminution des naissances peut tenir, soit à une diminution des mariages, soit à une diminution du nombre des enfans résultant de chaque mariage.

(1) Ce néologisme doit être conservé; car il est très commode et répond tout à fait au mot mortalité.

Or, toutes les statistiques nous prouvent que c'est par suite du très faible nombre des naissances par mariage que la natalité est si faible en France. En effet, depuis le commencement du siècle, le nombre des mariages n'a pas diminué d'une manière sensible, même si on le compare au chiffre de la population totale. Le tableau suivant en fait foi :

	Mariages pour 1,000 habitans.
1801 à 1810....	7,9
1811 à 1820....	7,92
1821 à 1830....	7,77
1831 à 1840....	7,92
1841 à 1850....	7,94
1851 à 1860....	7,88
1861 à 1869....	7,94

Malheureusement, depuis 1872, il semble que le nombre des mariages diminue assez rapidement, ainsi que l'indiquent les chiffres suivans :

MARIAGES EN FRANCE.

1872....	352,754
1873....	321,238
1874....	303,113
1875....	300,427
1876....	291,393
1877....	278,094
1878....	279,580
1879....	282,776

Quelque regrettable que soit cette diminution des mariages, et quoique chaque recensement constate dans la population française une diminution absolue du nombre des mariages, cependant notre situation générale, au point de vue de la *nuptialité*, n'est guère différente de celles des autres pays, car, pour 1,000 habitans, il y a :

En Prusse et en Russie.....	10 mariages.
En Autriche.....	9 id.
En Angleterre et en France....	8 id.

Donc, ce n'est ni par une mortalité trop forte, ni par une nuptialité trop faible, que l'accroissement de la population française est si lent. Nous arrivons ainsi, par l'élimination successive de toutes les causes sociales que l'on peut invoquer, à la cause véritable, peut-

être même la seule cause, qui rend si faible l'accroissement de la population française, c'est-à-dire la diminution des naissances, ou, en se servant du néologisme, maintenant consacré par l'usage, la diminution de la natalité. Certes, ce n'est pas une découverte que nous avons la prétention d'énoncer. Depuis déjà longtemps tous les statisticiens ont établi ce fait, et l'ont rendu incontestable. M. Bertillon, M. Lagneau, M. Legoyt, M. Chervin, et bien d'autres, ont démontré que la seule cause du faible accroissement de la population en France, c'est la diminution de la natalité.

Au risque de multiplier les chiffres et les tableaux, déjà bien nombreux, insérés dans ce travail, je voudrais montrer la proportion, suivant laquelle, depuis le commencement du siècle, ont varié les mariages, les décès et les naissances. On verra, sur le tableau suivant, dû à M. Bertillon, que si la nuptialité a augmenté, si la mortalité a diminué, toutes causes qui tendent à accroître la population, il y a eu, au contraire, depuis 1801, une diminution croissante de la natalité.

Voici quel a été annuellement, pour 1,000 habitans, le nombre des mariages, des décès et des naissances :

Périodes.	Mariages.	Décès.	Naissances.
1801 à 1810	7,89	28,3	32,5
1811 à 1820	7,88	25,95	31,67
1821 à 1830	7,85	25,07	30,9
1831 à 1840	7,90	24,75	28,93
1841 à 1850	7,97	23,27	27,4
1856 à 1865	8,02	23,4	26,7
en 1876	7,09	22,6	26,2
en 1877	7,05	21,6	25,5
en 1878	7,05	22,5	25,23
en 1879	7,05	21,7	25,4

Ces données rendent très évident ce fait que la natalité seule peut être invoquée parmi les causes qui diminuent l'accroissement de la population française.

Si nous prenons maintenant les chiffres bruts, c'est-à-dire le total des naissances françaises depuis un certain nombre d'années, nous trouverons aussi une décroissance graduelle (1).

NAISSANCES EN FRANCE.

1826....	992,266
1866....	1,006,258

(1) Mort-nés non-compris. Le chiffre des mort-nés est d'une fixité remarquable; il oscille autour du chiffre de 44,000 par an.

1867....	1,007,755
1868....	984,140
1869....	948,526
1870....	943,315
1871....	826,121
1872....	966,000
1873....	946,364
1874....	954,652
1875....	950,975
1876....	966,682
1877....	944,576
1878....	937,317
1879....	936,529

Ainsi, depuis cinquante ans, au lieu d'augmenter, comme cela devrait être si la proportion normale des naissances à la population était maintenue, le nombre des naissances va en diminuant. Non-seulement relativement à la population, mais encore d'une manière absolue, le chiffre le plus faible est celui de l'année la plus récente. De même, le chiffre le plus fort est, à peu de chose près, celui de l'année la plus ancienne. La natalité française, qui était déjà très faible au commencement de ce siècle, va en diminuant tous les jours.

Si au lieu d'examiner en bloc la natalité de la France tout entière, nous examinons chaque département en particulier, nous trouverons que, sauf quatre exceptions (Aveyron, Lozère, Loire-Inférieure, Vienne), la natalité a décru dans chaque département de 1801 à 1876. Pour les Pyrénées-Orientales, la natalité est tombée de 44 à 32 naissances par mille habitans; pour le Rhône, de 36 à 26; pour le Tarn, de 34 à 25; pour l'Indre, de 37 à 27; pour la Creuse, de 33 à 23. En somme, ces chiffres ne font que confirmer ceux que nous donnions précédemment pour l'ensemble de la France; mais il n'en est pas moins douloureux d'observer dans ces détails le triste phénomène que nous avions envisagé tout à l'heure dans sa totalité.

Si nous rapportons le chiffre des naissances à celui de la population, en prenant pour base les naissances de la période 1873 à 1879, et le recensement de 1876, nous constatons qu'il y a eu en France, pendant cette période, à peu près une naissance sur 37 habitans.

Or, dans les autres pays, la proportion est tout à fait différente (1).

Russie.....	1	naissance sur	20	habitans.
Allemagne.....	1	id.	25	id.
Autriche-Hongrie ...	1	id.	26	id.
Angleterre.....	1	id.	27	id.

(1) Il est bien évident que les données seraient plus exactes si, au lieu de prendre le rapport des naissances à la population totale, on prenait le rapport à la population apte à avoir des enfans, c'est-à-dire avec les adultes de 16 à 50 ans. Mais il y a déjà dans ce travail tant de chiffres que je ne veux pas le surcharger de nouveaux calculs.

Italie.....	1	naissance	sur 27	habitans.
Pays-Bas.....	1	id.	28	id.
Espagne.....	1	id.	28	id.
Suède.....	1	id.	31	id.
France.....	1	id.	37	id.

Au lieu de dire une naissance sur 25 habitans, on peut calculer combien il y a de naissances sur 1,000 habitans. En opérant ainsi, voici les chiffres qu'on obtient, chiffres qui expriment le nombre moyen des naissances annuelles par 1,000 habitans.

France.....	26	naissances pour	1,000 habitans.
Suisse.....	30	id.	id.
Danemark...	31	id.	id.
Norwège.....	31	id.	id.
Belgique.....	32	id.	id.
Angleterre...	35	id.	id.
Autriche....	38	id.	id.
Prusse.....	38,5	id.	id.
Saxe.....	40	id.	id.
Russie.....	50	id.	id.

Si, au lieu de rapporter le nombre des naissances au nombre des habitans, on le rapporte aux mariages, on trouvera, comme on pouvait s'y attendre, que le nombre des enfans par mariage est beaucoup moins grand en France que dans tout autre pays, Il est vrai qu'en établissant cette relation, on suppose que toutes les naissances sont des naissances légitimes, et on calcule les naissances naturelles comme étant des naissances légitimes. Mais, dans l'étude d'ensemble qui nous occupe, il me paraît inutile d'entrer dans trop de détails, et je préfère, pour persuader, prendre des chiffres bruts, moins exacts que ceux des statisticiens de profession qui subdivisent à l'infini. Notre but est, en effet, de démontrer un fait, et de le mettre en pleine lumière. C'est aux statisticiens seulement qu'il convient de l'analyser dans toutes ses conditions les plus minutieuses.

Si donc nous supposons que toutes les naissances sont des naissances légitimes, et si nous les rapportons au chiffre des mariages, nous trouvons qu'il y a :

En Allemagne.....	5	enfans par mariage.
En Angleterre.....	5	id.
En France (1).....	3	id.

(1) Voici les chiffres exacts :

Allemagne...	5,25	enfans par mariage.
Angleterre...	4,79	id.
France.....	3,31	id.

Voilà une cruelle disproportion! et la démonstration est irréfutable! De tous les chiffres que nous avons donnés jusqu'ici, il n'en est pas, à mon sens, qui soit plus concluant. Chaque ménage français est une famille peu nombreuse : chaque ménage allemand ou anglais est une famille nombreuse. C'est un fait que l'observation des mœurs de chaque jour peut confirmer. Chez nous, les familles de cinq enfans paraissent déjà exagérées, alors que dans les pays voisins c'est la règle. Quant aux familles qui comptent huit à dix enfans, il est d'usage à présent de les considérer comme extraordinaires, tandis qu'au siècle passé, comme de nos jours encore en Angleterre, ce nombre n'était pas singulier. Si chacun de nous fait appel à ses souvenirs, il trouvera assurément qu'il y a eu dans ses ascendans des familles de dix, quinze, et même vingt enfans.

D'ailleurs, les chiffres de la statistique sont formels. Les familles françaises sont maintenant très peu nombreuses. Si le croît de la France est si lent, c'est uniquement parce que les enfans issus de chaque mariage sont en petit nombre. Voilà la cause, et la cause unique du mal. Voilà le mal lui-même; et c'est à le combattre qu'il faut appliquer tous nos efforts.

Nous disions, au début de cet article, que notre but était surtout de prouver un fait; il me semble que le fait est à présent absolument établi.

Faisons maintenant une hypothèse bien invraisemblable. Supposons que pendant cinquante ans l'Europe ne sera déchirée par aucune guerre, et admettons que les frontières des divers états seront en février 1932, ce qu'elles sont en février 1882. Supposons aussi que, durant cette période, l'accroissement annuel de chaque nation restera, par rapport au nombre d'hommes qui la composent, identique, pendant les cinquante années qui vont suivre, à ce qu'il a été pendant dix ans, par suite, soit des émigrations, soit de l'excédent des naissances sur les décès.

Je ne crains pas de dire que tout Français aimant son pays a le devoir de songer, non pas seulement à la France d'aujourd'hui, mais à la France de demain. Par conséquent, il doit se demander quel sera, dans un avenir rapproché, l'état de sa patrie dans le monde.

Actuellement, en 1882, voici quels sont les millions d'hommes qui constituent chaque nation :

Russie.....	90	millions.
États-Unis.....	52	»
Empire d'Allemagne.	46	»
Autriche-Hongrie....	38	»
France.....	37	»
Grande-Bretagne....	36	»
Italie.....	29	»

Or, en 1932, à supposer que rien ne soit changé dans la vie sociale de ces nations, à supposer que l'accroissement de la population dans chacun de ces pays suive la même marche que depuis vingt ans, voici quels seront les chiffres de la population (1) :

États-Unis	190	millions d'hommes.
Russie	158	»
Empire d'Allemagne	83	»
Grande-Bretagne	63	»
Autriche-Hongrie	51	»
France	44	»
Italie	44	»

Donc, alors que nous sommes maintenant, pour la population, à peu près sur le même rang que les grandes nations de l'Europe, dans cinquante ans, si rien n'est changé, nous ne serons plus qu'au sixième rang, et à une distance immense des États-Unis, de la Russie, de l'Allemagne et de l'Angleterre.

Et si nous comparons, hélas! cette Europe du XXe siècle à l'Europe du XVIIIe siècle, quel contraste! Alors, en effet, la France occupait, par sa population, le premier rang (2).

Empire germanique (Autriche et Prusse)	28	millions d'hommes.
France	26	»
Russie	25	»
Angleterre	12	»
États-Unis	3	»

Si nous résumons ces faits et ces hypothèses dans un tableau d'ensemble, nous pourrons mettre en pleine lumière la comparaison de l'état actuel avec l'état de 1789 et celui de 1932 :

(1) Nous ne pouvons entrer ici dans l'explication très technique des calculs nécessaires pour arriver à ces conclusions. C'est par la même méthode qu'on calcule l'intérêt composé d'une somme P au taux R d'intérêt à la fin d'un nombre N d'années. M. Bertillon pense que ces calculs sont trop hypothétiques pour être introduits dans la science. Certainement ils exigent des hypothèses ; mais elles sont cependant assez légitimes, à mon sens, pour être admises. A ce compte on ne pourrait rien prévoir, et il faudrait se contenter d'enregistrer les faits passés. Or il est bien important, sinon de pénétrer l'avenir, ce qui n'est permis à personne, au moins de faire des suppositions vraisemblables sur l'avenir.

(2) *Note sur la situation faite à la France parmi les grandes puissances*, par M. Levasseur (*Annales de démographie internationale*, 1879, n° 11).

POPULATION EN MILLIONS D'HOMMES.

	1789	1882	1932
France	26	37	44
Allemagne (Autriche et Prusse)	28	84	134
Russie	25	90	158
Angleterre	12	36	63
États-Unis	3	52	190
Australie	»	3	20

Que l'on compare le présent au passé, que l'on envisage l'avenir, et que l'on dise s'il n'y a pas, pour la France, dans cette énorme disproportion, un péril imminent : le véritable péril national.

Je ne craindrai pas de me répéter en disant que ces chiffres, au moins pour le passé et le présent, expriment un fait aussi certain que les faits les plus certains de la géométrie ou de la chimie, aussi éloquent que les plus pathétiques péroraisons. Triste certitude et douloureuse éloquence ! Mais il faut regarder le péril en face afin de pouvoir le combattre. Il y a des blessés que la vue de leurs plaies épouvante et qui se voilent les yeux quand le chirurgien écarte les linges qui couvraient la blessure. Ayons plus de courage et plus d'héroïsme que ces malheureux. Sachons voir le mal qui nous ronge. Sachons en mesurer l'étendue. Peut-être, après tout, n'est-il pas sans remède.

Non, la société française n'est pas condamnée à décroître. Pour notre part, nous croyons qu'il y a encore assez de vigueur et d'énergie dans notre race pour qu'elle ne doive pas se résigner à succomber devant les Germains, les Slaves et les Anglo-Saxons.

Nous examinerons, dans une prochaine étude, quelles peuvent être les causes de l'infécondité de la France et quels remèdes on peut opposer à ce danger qui la menace.

CHARLES RICHET.

REVUE LITTÉRAIRE

LA SOCIÉTÉ PRÉCIEUSE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

La Jeunesse de Fléchier, par M. l'abbé A. Fabre, 2 vol., Paris, 1882; Didier.

Il arrive encore assez souvent que le véritable intérêt d'un livre, et d'un bon livre même, ne soit pas précisément, — faut-il dire où l'auteur l'a cru mettre? — mais du moins où le titre inviterait à le chercher. C'est un peu le cas, à ce qu'il nous semble, du curieux et consciencieux ouvrage de M. l'abbé Fabre sur *la Jeunesse de Fléchier*. On y cherche d'abord Fléchier, et il y est, et on l'y trouve, mais, insensiblement, cette souriante physionomie du précieux abbé décroît, pour ainsi dire, et recule vers le fond du tableau; ce sont d'autres figures qui viennent l'une après l'autre se montrer au premier plan; on le perd enfin de vue et c'est toute une petite société qui s'anime et qui tire à soi l'attention qu'il faut convenir qu'en effet le seul Fléchier ne suffirait peut-être pas à retenir si longtemps. Aussi bien son sort est-il ici celui de tous les écrivains secondaires. S'ils manquent d'originalité, ce n'est pas tant, comme on le croit d'ordinaire, pour avoir dit ou pensé des choses que l'on aurait dites ou pensées avant eux; il y a plus, puisque c'est eux qui, fréquemment, jettent ce qu'on appelle des idées neuves dans la circulation commune; mais en cela même, traducteurs plutôt qu'inventeurs, leur parole est beaucoup moins l'expression d'une pensée qui leur appartienne en propre que le fidèle écho des opinions qui se sont agitées autour d'eux. Lire

Bossuet, c'est lire Bossuet; mais lire Fléchier, c'est lire ce qu'applaudissait la société précieuse dont il fut l'un des ornemens; tout de même que lire Malherbe, c'est lire Malherbe; mais lire Voiture, c'est comme qui dirait faire visite à l'hôtel de Rambouillet.

Il paraîtra sans doute à quelques-uns que c'est un peu rabaisser Fléchier. Ses agréables *Mémoires sur les Grands jours d'Auvergne* et l'*Oraison funèbre de Turenne* ont mis, en effet, assez haut dans l'histoire de notre littérature la réputation de l'évêque de Nîmes. L'abbé Fabre lui-même, à qui pourtant on ne saurait reprocher de manquer de mesure, parle encore quelque part de Fléchier comme du *rival de Bourdaloue* et *l'émule de Bossuet*. Il est certain qu'au XVIIe siècle, l'*Oraison funèbre de Turenne* a balancé l'*Oraison funèbre de Condé*, comme il est certain que, cent ans plus tard, ce lourd Thomas ne craignait pas de mettre Fléchier en parallèle avec Bossuet. Mais, et sans compter qu'aujourd'hui même cette *Oraison funèbre*, où quiconque parle de Fléchier ne peut pas s'empêcher de revenir, puisque enfin c'est de l'œuvre entière presque le seul morceau qui demeure, ne vaut certainement pas les éloges que l'on continue d'en faire; qu'est-ce après tout, dans le siècle de Bossuet, de Bourdaloue, de Massillon, qu'un orateur sacré qui sans doute a possédé toutes les parties extérieures de l'honnête homme et quelques-unes même de l'écrivain, mais rien d'intérieur, et dont le rare talent s'est étalé tout en surface? Fléchier, sa vie durant et presque jusqu'à son dernier jour, est resté l'homme de son éducation première, l'élève de Balzac et de Voiture, l'orateur selon le cœur des précieuses. Est-ce d'ailleurs une raison de le négliger? mais, au contraire, et justement c'est en quoi Fléchier vaut et vaudra toujours la peine, comme Balzac et comme Voiture, d'être étudié de près.

Il règne, en effet, sur le XVIIe siècle plus d'idées fausses qu'on ne pense, et pour cette raison bien simple que ce que nous croyons le mieux connaître, étant ce que nous étudions le moins, est aussi ce que très souvent nous connaissons le plus mal. Mais, dès qu'au lieu de répéter les leçons apprises, et pour se faire une opinion personnelle, on essaie d'y regarder de plus près, on est tout étonné de s'apercevoir que ce sont les hommes qui passent pour avoir représenté dans ce grand siècle toute l'inflexible autorité de la règle qui sont les *irréguliers*, mais les prétendus *irréguliers*, au contraire, et, comme on les a nommés, les victimes de Boileau, qui sont les vrais timides, les vrais serviteurs de l'opinion, les vrais esclaves de la mode. Ce n'est pas du tout ce *fiacre* de Scarron qui est en lutte avec l'esprit de son temps, c'est Molière; et ce n'est pas du tout Racine qui est le favori de la mode, c'est le *tendre* Quinault. Mais entre Charles Perrault, le spirituel auteur des *Contes de fées* ou du *Parallèle des anciens et des modernes*, et l'exact auteur des *Satires* ou de *l'Art poétique*, sachons-le bien, le vrai fauteur de nouveautés, c'est Boileau.

C'est ce qu'avait très bien vu cet ancien procureur-syndic de la commune de Paris, Rœderer, lorsque le premier, vers 1835, il s'avisa de remettre en lumière l'histoire de la société précieuse du XVIIe siècle. Victor Cousin, qui le suivit, ne réussit qu'à brouiller, dans son livre sur *la Société française au* XVIIe *siècle*, ce que, dans ce célèbre *Mémoire pour servir à l'histoire de la société polie*, Rœderer avait si nettement distingué. Le commencement et la fin du XVIIe siècle se joignent. Si la représentation des *Précieuses ridicules*, en 1659, marque une époque, la représentation de *Phèdre*, en 1677, en marque une autre; et l'insuccès de la tragédie de Racine est positivement la revanche du succès de la comédie de Molière. L'hôtel de Rambouillet renaît pour ainsi dire dans l'hôtel de Bouillon. Marquis et précieuses, qui cabalent maintenant pour Pradon, sont les mêmes qui jadis ont cabalé contre Molière. Et bien loin, comme on le croit d'ordinaire, que la société du *Grand Cyrus* et de la *Clélie* tout entière ait succombé sous les coups de Boileau, l'auteur des *Satires* n'a pas eu sitôt abandonné le champ que la voilà qui se ranime tout entière et reprend son empire momentanément perdu. C'est ce qu'avait montré Rœderer, et c'est ce que Victor Cousin a fait comme s'il n'avait pas vu. Rœderer, à la vérité, dans son *Mémoire*, a décoré du nom flatteur de *société polie* ce que nous désignons du nom moins élogieux de *société précieuse*, et, mêlant un peu plus qu'il n'eût fallu l'histoire des mœurs à l'histoire des lettres, il a voulu voir un retour vers la politesse des manières où nous voyons surtout un retour vers l'affectation du langage et la subtilité des idées. Mais la thèse, dans sa généralité, subsiste, et il est temps d'y revenir si l'on veut se faire une juste idée de l'histoire de la littérature française au XVIIe siècle.

On n'en trouvera pas souvent une meilleure occasion que celle que nous offre ce livre sur *la Jeunesse de Fléchier*. Si l'on y joint un premier volume où déjà l'abbé Fabre avait étudié la *Correspondance de Fléchier avec Mme Deshoulières et sa fille*, je ne crois pas que nulle part, depuis Victor Cousin, quelqu'un eût assemblé tant de matériaux pour l'histoire de la société précieuse. On pouvait se faire une idée, très aisément, car les documens ne manquaient pas, et l'on en était plutôt accablé, de ce qu'elle avait été de 1630 à 1660. Il était un peu plus laborieux (nul, à notre connaissance, n'en ayant tracé le cadre) mais il était encore facile de retrouver ce qu'elle avait été de 1680 à 1710 ou 1720. Ce que personne pourtant n'avait écrit, c'était son histoire de 1660 à 1680, son histoire secrète, pour ainsi dire; dans ces années glorieuses, où les Molière, les Boileau, les Racine d'une part et, de l'autre, les Pascal, les Bossuet, les Bourdaloue remplissant toute la scène, on ne songe guère d'habitude à regarder plus loin et comme derrière le théâtre; et c'est la substance de cette histoire qu'on ne saurait trop remercier l'abbé Fabre de nous avoir donné.

Fléchier naquit à Pernes en 1632. Si je note en passant que son

père y exerçait « un commerce de détail, » qui paraît avoir été celui de l'épicerie, c'est pour qu'il soit acquis, par un exemple de plus, que, sous l'ancien régime, le défaut de naissance n'empêchait l'accès aux dignités qu'autant qu'il était aggravé du défaut de mérite. La qualité n'était un privilège que s'il s'agissait de faire choix entre deux incapables. On prenait alors le mieux né : nous avons depuis préféré le plus mal élevé. Il fit ses études au collège de Tarascon, entra dans la congrégation des pères de la doctrine chrétienne, professa les humanités à Tarascon, Draguignan, Narbonne, et partout se signala par une rare aptitude aux exercices scolaires. La tradition nous a conservé le souvenir de quelques-unes de ses compositions latines. On y voit figurer l'éloge de l'orange, en prose : *de aureo malo, oratio panegyrica*, et des hendécasyllabes sur la blessure d'un petit chien : *In catellum lapide læsum*. S'il y a quelque pédantisme peut-être se récrier sur le choix de semblables sujets, nous en accepterons très volontiers le reproche. D'Alembert, qui sait tout, nous assure que « le jeune professeur faisait de ces plaisanteries le cas qu'elles méritaient; » mais je crains qu'il ne se trompât. Le jeune professeur, devenu l'éloquent prédicateur, attachera toujours trop d'importance à l'art secondaire de relever par l'ingéniosité du tour et la délicatesse de l'expression ce qui ne vaudrait pas autrement la peine d'être dit, pour que nous ne prêtions pas à notre tour quelque attention à ces bagatelles. Il n'est jamais bon de s'exercer à parler pour ne rien dire, à plus forte raison quand on est doué, comme Fléchier, d'un fâcheux excès de facilité. Lorsqu'il quitta Narbonne, en 1659, pour venir à Paris, il ne faut donc pas douter qu'il fût, dès lors, en possession de quelques-uns de ses plus élégans défauts.

Il eut le malheur de tomber d'abord entre les mains de l'homme le plus propre à les cultiver, un certain sieur de Riche-Source, ou soi-disant tel, qui tenait, rue de la Huchette, académie d'orateurs. Ce n'est pas le lieu de nous espacer sur ce singulier personnage. Il suffit de savoir que Boileau l'a joint à La Serre pour leur décerner à tous deux un brevet de galimatias et de bassesse. Fléchier le suivit trois ans. Je ne relèverai qu'une seule des leçons qu'il en reçut, c'est que, dans la chaire comme au barreau, si « les pensées doivent être *faciles* en raison des simples auditeurs, elles doivent être *brillantes* en récompense, afin de les *surprendre agréablement* par leur nouveauté et leurs ornemens. » C'est à peu près la définition que Mlle de Scudéry donnait de l'air galant, « qui met le je ne sais quoi qui plaît aux choses les moins capables de plaire et qui mêle dans *les entretiens les plus communs* un charme secret qui satisfait et qui divertit. » Mais Riche-Source est plus clair, au moins, que cette pauvre Sapho. Le principal attrait de l'Académie des orateurs, c'était qu'à de certains jours on s'y réunissait, pour s'entrelire des discours sur toute sorte de sujets. Les uns étaient de ces espèces comme on en proposait à Rome dans les écoles des rhé-

teurs : « Vaut-il mieux inhumer le cadavre d'un criminel, ou l'exposer, pour l'exemple, sur les grands chemins? » et encore : « Une femme doit-elle préférer la vie de son père à celle de son mari? » Les autres étaient d'un tour plus galant, comme celui-ci : « Les passions des femmes sont-elles plus violentes, ou si ce sont celles des hommes? » et comme celui-là : « Lequel est le plus propre pour gagner l'estime des dames, du savant, du cavalier, ou du galant homme? » Nous avons les amplifications de Fléchier. Et c'était pourtant le temps où, dans la chaire des Minimes de la place Royale, chez les Carmélites de la rue Saint-Jacques, enfin dans la chapelle du Louvre, Bossuet commençait à prêcher! Les admirables sermons *sur la Mort* ou *sur l'Ambition* sont peut-être de l'année même où Fléchier disputait dans son Académie : « Si la gloire d'un auteur célèbre est plus grande que celle d'un parfait orateur. » On voit assez où son penchant l'inclinait. Les sociétés qu'il fréquentait n'étaient assurément pas pour le remettre dans le bon chemin.

C'était Conrart, le secrétaire perpétuel de l'Académie française, le Théodamas du *Grand Cyrus*, cet homme qui écrivait si « juste, » si « poliment, » et d'une manière enfin « si peu commune. » C'était Chapelain, l'auteur de *la Pucelle*, qu'on travaille à réhabiliter, je ne sais trop pourquoi, depuis quelques années, et dont il est de mode maintenant de louer la solidité critique. Comme s'il ne suffisait pas pour le juger de la seule préface de sa *Pucelle*, à l'endroit par exemple où il parle du sens allégorique, « par lequel la poésie est faite l'un des principaux instrumens de l'architectonique; » et comme si la vaste étendue de son érudition n'allait pas droit à prouver que le proverbe est fait pour lui :

Qu'un sot savant est sot plus qu'un sot ignorant!

C'était Pellisson encore, mais Pellisson d'avant la Bastille, bel esprit et poète, le Phaon du *Cyrus*, l'Herminius de la *Clélie*, le secrétaire des *Samedis* de Mlle de Scudéry. C'était enfin M. de Montausier, beaucoup plus capable, — et la remarque en appartient à Victor Cousin lui-même, — d'écrire le sonnet d'Oronte que de le trouver bon à mettre au cabinet, l'un des habitués aussi du *Samedi*, mais qui surtout, à cette date de 1659, représentait la pure tradition de l'hôtel de Rambouillet.

Il ne manquait plus à l'éducation précieuse de Fléchier que cette dernière main que les femmes y pouvaient seules mettre. L'abbé Fabre, à ce propos, s'est demandé si, peut-être, en s'arrêtant à de certains détails, il n'allait pas porter une légère atteinte à la réputation d'un prélat justement respecté. Mais il a bien fait de passer outre à ces scrupules. Ceux-là seuls, en effet, s'étonneront du langage de Fléchier, ou s'aviseront de l'incriminer, qui ne se rappelleraient pas ce que Julie d'An-

gennes opposa de longue résistance aux soins de Montausier, ou qui ne connaîtraient pas le reproche que Saint-Évremond adressait aux précieuses : « d'avoir ôté à l'amour ce qu'il a de plus naturel à force de vouloir l'épurer. »

Lorsque Fléchier débarqua de sa province, en 1659, la société de l'hôtel de Rambouillet n'était plus, depuis dix ou douze ans déjà, qu'une ombre d'elle-même. Le mariage de Mlle de Rambouillet, d'abord, en 1645; les troubles de la fronde ensuite; l'éloignement ou la mort de quelques habitués, dont Balzac et Voiture; les infirmités enfin et la vieillesse de la marquise avaient dépeuplé ces « cabinets » fameux, où toute une génération de grands seigneurs et de beaux esprits avait jadis « révéré la vertu sous le nom de l'incomparable Arthénice. » Mlle de Scudéry, cette illustre fille, comme on l'appelait au XVIIe siècle, avait hérité ce qui survivait encore des familiers du célèbre hôtel. Elle était alors dans tout l'éclat de sa réputation, et ses interminables romans dans le fort de leur vogue. Une tradition veut que son libraire, Augustin Courbé, n'ait pas tiré du *Cyrus* et de la *Clélie* moins de 100,000 écus; une autre tradition qu'ils aient eu cet honneur, insigne pour le temps, d'être traduits non-seulement en anglais ou en italien, mais encore jusqu'en arabe. S'il est donc permis de croire, puisque l'on paraît y tenir, que Molière, en donnant cette année-là même ses *Précieuses ridicules*, n'a pas voulu viser l'hôtel Rambouillet, il est plus difficile d'admettre, avec Victor Cousin, qu'il n'ait pas songé davantage à Mlle de Scudéry. Le nom de Cathos a tout l'air d'avoir quelque signification, et celui de Madelon en a certainement une, et elle est directe, et Madeleine de Scudéry s'y fût difficilement méprise. La vérité, c'est que *les Précieuses ridicules* atteignirent toutes les précieuses, de Paris ou de la province, les *illustres* comme les *ridicules*, à fond et indistinctement. Ceux qui, sans aller jusqu'à prétendre que, dans le modeste salon de Mlle de Scudéry « le naturel et la simplicité étaient absolument de rigueur, » veulent toutefois distinguer la féconde romancière d'avec on ne sait quelles fausses précieuses, ne font pas assez d'attention, ici, que si décidément ils avaient raison, il faudrait donc que Molière, et Boileau depuis Molière, eussent eu tort dans la lutte qu'ils soutinrent. Car enfin peut-on raisonnablement enseigner que l'auteur des *Satires* ait écrit pour ramener le bon goût dans Clermont-Ferrand? ou Molière, pour corriger à Montpellier les usages de la conversation? Mais ce que l'on peut dire, c'est que ni les coups de Molière, ni les coups de Boileau ne furent mortels à ceux qu'ils touchèrent, ni surtout n'opérèrent dans l'opinion publique la soudaine révolution que l'on prétend. Fléchier, tout seul, au besoin, nous en apporterait la preuve. Ce n'est guère qu'au lendemain du succès des *Précieuses ridicules* qu'il prend pied à Paris; il vient de rompre, sans scandale, avec la

congrégation dont il faisait partie ; ses ressources sont modestes et son crédit est nul ; ambitieux avec cela : cependant ce n'est pas du côté de Molière qu'il se tourne, et de la cour, mais au contraire du côté des précieuses, et comme les premières amitiés qu'il noue sont avec les Conrart et les Chapelain, la première société qu'il fréquente, c'est la société de Mlle de Scudéry. Remarquez qu'il est habile homme, je veux dire de ceux qui savent connaître d'où vient le vent, et le prendre.

C'est là, chez Mlle de Scudéry, qu'il se lia particulièrement avec deux aimables personnes, toutes les deux jeunes encore, toutes les deux belles, toutes les deux savantes, Mlle de la Vigne et Mlle Dupré, la première plus enjouée, la seconde plus grave, l'une et l'autre également mêlées désormais à l'histoire du futur prélat.

Mlle Dupré, nièce propre du célèbre Desmarets de Saint-Sorlin, l'auteur de la comédie des *Visionnaires*, « faisait profession ouverte de sciences, de lettres, de vers, de romans et de toutes les choses qui servent d'entretien ordinaire à celles qui sont précieuses. » Elle était fort des amis du savant Huet. On trouve quelques lettres d'elles dans la *Correspondance* de Bussy-Rabutin. Son étude particulière était la philosophie, la philosophie de Descartes, qu'elle n'avait peut-être pas approfondie très avant, mais en revanche qu'elle devait jeter souvent dans la conversation, puisque dans le cercle de ses amis on l'appelait *la Cartésienne*. Il va sans dire qu'elle faisait des vers. Enfin, elle avait d'une vraie précieuse non-seulement l'horreur du mariage, mais encore, en dépit de l'air et du ton galant, le dédain de l'amour, et elle se faisait gloire d'être « incapable de tendresse. » Elle s'occupait aussi d'élections académiques, et si ce n'est pas elle qui fit celle de Fléchier, en 1672, au lendemain de l'*Oraison funèbre de Mme de Montausier*, elle lui procura du moins la voix de Bussy-Rabutin, ou plutôt elle la lui aurait procurée si Bussy n'avait pas été retenu dans son exil de Bourgogne pour cause, comme l'on sait, d'intempérance de langue et de fâcheuses distractions de plume.

Il ne sera pas inutile d'observer que les mêmes influences qui concoururent en 1672 à faire entrer Fléchier à l'Académie sont celles que douze ans plus tard Boileau rencontrera liguées contre sa candidature. C'est que c'est Boileau qui, par droit de succession légitime, prend, en ce moment même, le rôle que Molière, mourant en 1673, va laisser inoccupé. Molière, en effet, malgré *les Précieuses ridicules* et malgré *les Femmes savantes*, pour ne pas rappeler mille autres traits qu'il a lancés entre temps contre les précieuses, a si peu gagné la partie qu'il faut que Boileau la joue de nouveau, et l'opinion publique les suit de si loin, et d'un pas si lent, que Boileau de nouveau la perdra.

Mlle de La Vigne, fille de Michel de La Vigne, doyen de la Faculté de Paris et médecin de Louis XIV, est un peu plus connue que Mlle Dupré.

L'abbé Fabre n'en a pas moins trouvé dans ces fameux *Manuscrits de Conrart,* d'où l'on a déjà tiré tant de choses, et quelques-unes que l'on eût mieux fait d'y laisser, de quoi raviver heureusement cette physionomie de précieuse. Celle-ci est surtout illustre pour avoir échangé force *énigmes* avec l'abbé Cotin. La recommandation est mauvaise auprès de la postérité. Je n'imagine pas que les madrigaux de Fléchier *sur les yeux d'Iris malades* et *sur les yeux d'Iris guéris* en soient une meilleure. On a recherché, peut-être avec indiscrétion, et en tout cas sans utilité pour l'histoire, ce qu'avaient été les relations de Mlle de La Vigne avec Fléchier, et, d'une scrupuleuse enquête, on a cru pouvoir conclure qu'elles étaient demeurées dans « la région idéale des désespoirs convenus et des sentimens arrangés. » C'est bien dit, et c'est, je crois, la pure vérité. Mais ce qu'il paraîtra plus malaisé d'admettre, c'est que ce commerce de madrigaux et d'énigmes n'ait été de la part de Fléchier qu'un galant badinage, au sens littéraire du mot, et dont il aurait lui-même été le premier à sourire. C'est très sérieusement, au contraire, que toute cette société précieuse travaille à ces futilités. Nul n'ignore, et Fléchier moins qu'un autre, que c'est un moyen de se mettre en réputation, de s'assurer des amis, de se concilier des protectrices, et par conséquent de se pousser dans le monde.

Il nous reste à dire quelques mots d'une autre amie de Fléchier, la plus célèbre après Mlle de Scudéry, c'est Mme Deshoulières. Mme Deshoulières, beaucoup plus jeune que Mlle de Scudéry, d'une trentaine d'années environ, paraît avoir recueilli, vers 1660 ou 1665 à peu près, l'héritage du *Samedi* de l'illustre précieuse. « Elle fut en liaison, nous apprend-on, avec les plus beaux génies de son siècle, MM. Corneille, Pellisson, Benserade, Conrart, Perrault, Charpentier, Fléchier, Mascaron, Quinault, Ménage ; etc., les ducs de La Rochefoucauld, de Montausier, de Nevers et de Saint-Aignan. etc. » Ce sont exactement, comme on voit, les débris de l'hôtel de Rambouillet et des habitués de Mlle de Scudéry. Le panégyriste a sans doute oublié Pradon. Voilà l'omission réparée. Mais on voit aussi que, si l'on voulait dresser une liste générale des ennemis de Racine et de Boileau, c'est à peine s'il faudrait peut-être effacer un ou deux noms dans cette énumération. Si le biographe de Fléchier ne s'est pas trompé, c'est surtout ce salon de Mme Deshoulières que Fléchier aurait fréquenté. Ce qui du moins est certain, c'est que la *Correspondance de Fléchier avec Mlle Deshoulières* (1), sous son enveloppe précieuse, comme de juste, laisse transparaître parfois une confiance de Fléchier plus intime et plus solide en elle qu'en aucune de ses autres amies. On peut s'étonner là-dessus que Sainte-Beuve, qui, de bonne

(1) Le livre de l'abbé Fabre est bien intitulé : *Correspondance avec Madame,* etc. mais ce sont en réalité les lettres à Mlle Deshoulières qu'il contient.

heure, et ici même, dès 1839, avait très nettement signalé l'existence « de toute une école poétique pour laquelle, à certains égards essentiels, le siècle de Louis XIV n'aurait pas existé, » ne soit plus revenu depuis lors sur cette indication si juste, et n'ait pas autrement défendu la vérité des faits contre les téméraires généralisations de Cousin. Il fallait prononcer un nom qu'il n'a pas assez haut prononcé, le nom de Voltaire, car c'est bien Voltaire qui reprit contre les Lamotte, les Fontenelle, les Moncrif, le combat de Molière et de l'auteur des *Satires*. Voltaire n'a jamais parlé de l'hôtel de Rambouillet que pour en médire, et il avait tort, parce qu'il faut rendre autant que possible justice à tout le monde, et que l'on doit beaucoup à l'hôtel de Rambouillet; mais il a eu certes raison d'attaquer cette préciosité renaissante dont il s'est glissé trop de traces jusque dans la comédie de Marivaux et, — l'oserai-je dire? — jusque dans l'*Esprit des lois*. C'est un de ses titres de gloire, et sur lequel peut-être on n'a pas assez insisté.

Faut-il maintenant revenir à Fléchier ? Ce sera pour montrer évidemment que, si sa réputation n'est pas précisément usurpée, du moins a-t-elle été singulièrement surfaite. On ne lit plus ses livres d'histoire : *la Vie du cardinal Commendon* ou l'*Histoire de Théodose le Grand;* je les passerai donc sous silence. On ne lit pas beaucoup non plus le recueil de ses *Sermons :* il pourrait y avoir toutefois à y étudier les premiers modèles de l'éloquence de Massillon. Est-il besoin d'ajouter que Massillon a de beaucoup dépassé son maître et tiré d'un original médiocre des copies qui sont des chefs-d'œuvre ? Restent donc les *Mémoires sur les Grands Jours d'Auvergne*, les *Oraisons funèbres*, et enfin la *Correspondance*.

On a trop loué les *Mémoires sur les Grands Jours d'Auvergne;* non pas que Sainte-Beuve et M. Taine, dans le même temps, n'en aient, Sainte-Beuve, plus obliquement, selon sa manière, et M. Taine, plus franchement, relevé tous les défauts; mais Sainte-Beuve a tempéré sa critique d'une indulgence qu'il n'a pas accordée toujours à de beaucoup plus grands que Fléchier, et M. Taine, pour vouloir envelopper presque toute la littérature du XVIIe siècle dans le jugement qu'il portait sur Fléchier, ne l'a pas prononcé, selon nous, tout à fait assez sévère. Le fait est que, s'il y a moins d'emphase, il n'est pas une page de ces *Mémoires* où il n'y ait presque autant de mauvais goût que dans une lettre de Balzac. On n'a jamais plus abusé de l'esprit que dans ce sujet où c'était déjà manquer de tact que de ne pas sentir qu'il fallait ne pas avoir d'esprit. Cependant l'intérêt historique soutiendra la réputation du livre. Il est en effet des plus curieux que nous ayons sur la vie de province au XVIIe siècle. Et comme les défauts de Fléchier ne l'empêchent pas d'être un fin et judicieux observateur des mœurs, c'est assez que le tableau soit vrai pour qu'on ne soit pas près de cesser de le consulter.

Le malheur de Fléchier, comme aussi bien de tous ceux qui songent

moins à traiter leur sujet, quel qu'il soit, qu'à faire montre d'eux-mêmes, c'est que son observation glisse à la surface des choses et qu'il en demeure toujours, selon la forte expression de Bossuet, « au lieu où se mesurent les périodes. » Là est la vraie faiblesse de ses oraisons funèbres. Il y en a jusqu'à trois qui conservent encore aujourd'hui quelque réputation : l'*Oraison funèbre de Mme de Montausier* d'abord, l'*Oraison funèbre de Turenne* ensuite, et enfin l'*Oraison funèbre de M. de Lamoignon*. Celle de Turenne, comme on le sait, est la plus vantée. C'est un des beaux morceaux de rhétorique, incontestablement, qu'il y ait dans la langue française. On n'y trouve pas trop de ces détails comme il y en a dans l'*Oraison funèbre de Mme d'Aiguillon :* « Les eaux de la mer n'éteignirent pas l'ardeur de sa charité (1) ; » ou comme dans l'*Oraison funèbre de M. de Lamoignon :* « Le premier tribunal où il monta fut celui de sa conscience ; » ou comme dans l'*Oraison funèbre de Mme de Montausier ;* « Il n'y a rien de si aimable que l'enfance des princes destinés à l'empire... et ils règnent d'autant plus fortement dans les cœurs qu'ils ne règnent pas encore dans leurs états. » Mais, après tout, ce sont là des vétilles et quelques antithèses de ce goût dans l'*Oraison funèbre de Turenne* ne suffiraient pas pour en déprécier la valeur. Voltaire pensait, avec une apparence de raison, que le style de Balzac n'était pas inconvenant au genre de l'oraison funèbre. Mais deux choses manquent à Fléchier. Et tout d'abord, le grand art de caractériser. Est-ce Turenne qu'il loue ? Ce serait aussi bien Vauban, ce serait aussi bien Catinat, ce serait aussi bien tout autre capitaine, comme il le dit lui-même, « dont la valeur serait éclairée et conduite par la probité et par la prudence. » En second lieu : la puissance de généraliser. Il est incapable de tirer de son discours une leçon pour ses auditeurs ; de leur montrer, parvenus à leur développement, dans un Turenne ou dans un Condé, ces qualités ou ces défauts dont nous avons tous, en tant qu'hommes, les commencemens en nous ; de les renvoyer enfin plus instruits d'eux-mêmes et de l'humanité. Il n'y a de Turenne dans cette oraison funèbre que le nom, les titres et les exploits ; l'homme en est absent ; et si l'on en retire par la pensée ces exploits, ces titres et ce nom, comme de plus la pensée fait défaut, il ne demeure enfin que le souvenir d'une exquise volupté de l'oreille. C'est peu de chose.

Comme sans doute on nous aura trouvé dur pour les *Oraisons funèbres*, nous laisserons le soin aux contemporains eux-mêmes de Fléchier d'apprécier sa *Correspondance*. « Il répandait sa rhétorique jusque dans ses plus simples billets, disait spirituellement le docte Huet, l'un des amis de sa jeunesse, et les discours qu'il tenait dans son domestique

(1) C'est-à-dire qu'ayant armé un vaisseau pour la conversion de la Chine, et ce vaisseau ayant fait naufrage, elle en arma un second.

étaient des enthymèmes, des chries et des apostrophes. » C'est ce qu'a redit le père de La Rue : « L'amour de la politesse et de la justesse du style l'avait saisi dès ses premières études. Il ne sortait rien de sa plume ou de sa bouche, même en conversation, qui ne fût ou qui ne parût travaillé. Ses lettres et ses moindres billets avaient du nombre et de l'art. Les beaux-arts ayant été sa première occupation, principalement la poésie, il s'était fait une habitude et presque une nécessité de compasser toutes ses paroles et de les lier en cadence. » L'abbé Fabre, dans l'*Étude* qu'il a mise en tête des *Lettres à Mme Deshoulières*, cite ces jugemens, dont il appelle. N'oublie-t-il pas un peu qu'il nous a lui-même montré Mlle Deshoulières faisant reproche à Fléchier « de mettre trop d'esprit » dans ses lettres? Accordons-lui cependant qu'on ne saurait juger tout à fait des lettres affectueuses de la vieillesse de Fléchier comme des lettres galantes de sa jeunesse. On n'écrit pas à soixante ans comme à trente, et quand on est évêque, après avoir passé par les charges de cour, comme quand on n'était encore qu'un mince abbé, d'hier arrivé de sa province, payant de fadeurs et de petits vers le bon accueil de Mlle de La Vigne et de Mlle Dupré.

Quelqu'un dira peut-être qu'il n'importait pas de maltraiter Fléchier et qu'on pouvait, en vérité, lui passer le stérile honneur d'être élogieusement nommé dans les histoires de la littérature, puisque après tout, combien sont-ils qui le lisent, mais surtout combien qui l'imitent? On conviendra toutefois, si l'on y réfléchit, qu'il importe beaucoup à l'exacte histoire de la littérature du XVIIe siècle que l'on ne commette pas de certaines confusions. Or on prend encore aujourd'hui trop souvent l'*Oraison funèbre de Turenne* pour un exemplaire accompli de l'éloquence de la chaire au temps de Louis XIV; et vraiment c'est à peu près comme si l'on prenait *Astrate*, ou *Tamerlan*, pour le chef-d'œuvre de la tragédie classique, au lieu de *Britannicus* ou de *Bajazet*. Mais ce sont là les chefs-d'œuvre de l'esprit précieux, non pas de l'esprit classique, et ce n'est pas la même chose. Les classiques sont de l'école de la nature et de l'antiquité, les précieux sont de l'école du monde et de la mode : les deux écoles sont très diverses, et l'on admire communément dans l'une ce que l'on proscrit et condamne dans l'autre. Les ennemis de Racine reprochaient à son Pyrrhus de n'être pas un galant selon la formule du *Cyrus* et de la *Clélie;* mais Boileau lui reprochait au contraire d'en avoir fait justement ce qu'il appelait « un héros à la Scudéry. » Pareillement, ce que les admirateurs de Fléchier ne se lassaient pas de louer en lui, c'était ces faux brillans que Bossuet faisait profession de mépriser, et ce qu'ils ne pouvaient pas parvenir à goûter de Bossuet, c'était au contraire la superbe familiarité de son éloquence. La rhétorique soutenue de Fléchier ravissait d'aise Mlle de Scudéry, mais elle eût certainement ennuyé Pascal.

Ajouterai-je que, si l'on se place une fois à ce point de vue pour de là jeter un coup d'œil sur l'histoire de notre littérature, il me semble que l'on apercevra plus clairement ce que signifient les querelles d'écoles dont elle est remplie? C'est qu'il y a de tout temps en France deux tendances qui se combattent et qui ne réussissent à se concilier que dans les très grands écrivains. Au-dessous d'eux, les uns sont *gaulois*, les autres sont *précieux*. L'esprit gaulois, c'est un esprit d'indiscipline dont la pente naturelle, pour aller tout de suite aux extrêmes, est vers le cynisme et la grossièreté. Il s'étale impudemment dans certaines parties ignobles du roman de Rabelais. Son plus grand crime est d'avoir inspiré *la Pucelle* de Voltaire. L'esprit précieux, c'est un esprit de mesure et de politesse qui dégénère trop vite en un esprit d'étroitesse et d'affectation. Son inoubliable ridicule, c'est de s'être attaqué, dans le temps même de l'hôtel de Rambouillet, jusqu'aux syllabes des mots. Il se joue assez agréablement dans les madrigaux de Voiture et dans la prose de Fléchier. L'esprit précieux n'a consisté souvent que dans les raffinemens tout extérieurs de la politesse mondaine : l'esprit gaulois s'est plus d'une fois réduit à n'être que le manque d'éducation. Le véritable esprit français, tel que nos vraiment grands écrivains l'ont su représenter, s'est efforcé d'accommoder ensemble les justes libertés de l'esprit gaulois et les justes scrupules de l'esprit précieux.

Au surplus, grâce à cet instinct de *sociabilité* caractéristique de la société française, grâce à l'importance qu'a prise de bonne heure chez nous la vie de cour et de salon, grâce au rôle enfin dont les femmes ont su s'emparer, — de telle sorte que, depuis le salon de Mme de Rambouillet jusqu'au salon de Mme Récamier, l'histoire de la littérature pourrait se faire par l'histoire des salons, — l'esprit précieux a de bonne heure triomphé de l'esprit gaulois. C'est pourquoi les révolutions littéraires qui se sont faites souvent ailleurs, en Angleterre, par exemple, au nom de la règle contre la licence, se sont faites le plus souvent chez nous au nom de la liberté contre la règle. Mais il ne faudrait pas croire pour cela qu'en attaquant les excès de la préciosité, ce soit au profit de la grossièreté gauloise que l'on ait combattu. Molière, Boileau, Voltaire (je m'en tiens à ces trois noms parce qu'il me faudrait, pour en introduire d'autres, faire déborder le sujet du cadre où j'ai tâché de le contenir) n'ont pas moins vigoureusement combattu les *turlupins*, comme disait Molière, que les précieuses elles-mêmes. Et ils sont admirables, parmi tant d'autres qualités, et sauf quelques défaillances, pour l'aisance extraordinaire avec laquelle ils ont su maintenir ce difficile équilibre entre deux tendances également fortes, parce qu'elles sont également intimes à l'esprit national.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 avril.

Puisque le parlement a pris congé pour un mois, puisque les représentans de la France, sénateurs et députés, sont dispersés dans les provinces, ils pourraient bien, les uns et les autres, profiter de ces loisirs de printemps pour s'éclairer et s'instruire, pour étudier un phénomène d'un intérêt à la fois piquant et sérieux. Les uns et les autres, sénateurs et députés, les députés bien plus encore que les sénateurs, devraient se demander comment il se fait que leur départ soit d'habitude le signal d'une sorte d'apaisement, qu'il laisse tout le monde tranquille, et que leur retour, au contraire, réveille les inquiétudes, les incertitudes, les impatiences.

C'est un fait avéré, plus d'une fois constaté, à peu près invariable : avec les vacances des chambres on se sent soulagé provisoirement, on a du repos pour quelques mois ou pour quelques semaines; avec les sessions, telles qu'elles se passent depuis quelques années, on se sent moins rassuré, on éprouve toujours une vague impression de malaise. En un mot, on craint la rentrée des chambres et les longues sessions plus qu'on ne les désire. L'opinion, sur ce point, se montre assez souvent sceptique et fatiguée. Comment cela se fait-il? Ce n'est pas sans doute que dans le fond le pays ait le dégoût du régime parlementaire et qu'il soit disposé à revenir aux carrières, à se laisser ramener aux régimes d'absolutisme qu'il a connus, dont il a fait la dure expérience, dont il expie encore les fautes et les excès. Le pays tient sûrement aux institutions libres; il aime les débats des assemblées, il met son plaisir et son intérêt dans les discussions où il voit ses affaires traitées sérieusement. Il n'est pas découragé de la liberté, il a des faiblesses pour l'éloquence, quand il y en a, et s'il éprouve un indéfinissable malaise au spectacle de certaines de nos sessions, ce n'est pas la faute

du régime parlementaire; c'est la faute de ceux qui faussent et dénaturent ce régime, qui en font un moyen de petites brigues et de manèges, un instrument de domination vulgaire et d'agitation stérile, qui ne peuvent se trouver quelques jours réunis sans créer aussitôt cette situation agaçante où l'on est réduit chaque matin à se dire : Que va-t-il encore arriver? quelle institution va être mise en doute? à quoi s'attaquera-t-on? à quelles propositions nouvelles aura-t-on affaire aujourd'hui? — C'est la faute de ceux qui se figurent que le régime parlementaire consiste à tout bouleverser et qui, en bouleversant tout, ne trouvent rien de mieux que de mettre au compte du pays leurs fantaisies et leurs passions. On se paie de cette banalité et on la répète. C'est le pays, dit-on un jour, qui a demandé la revision de la constitution; c'est le pays qui demande qu'on touche à tout, qu'on détruise le concordat, qu'on désorganise la magistrature, qu'on rachète les chemins de fer, qu'on chasse les croyances religieuses des écoles, qu'on remanie incessamment les lois militaires. Le plus souvent le pays n'a rien demandé; il ne demande que le repos, la paix protectrice du travail, et s'il paraît quelquefois déçu, s'il préfère encore au tapage inutile de sessions sans profit la tranquillité des vacances, c'est qu'il ne voit ni la réalisation de ses vœux, ni la satisfaction de ses besoins dans cette vaine agitation de législateurs qui ne mettent dans leurs œuvres que des passions de parti, des manies de destruction, et la stérilité d'esprits médiocres.

Les républicains, qui dominent depuis quelques années, qui dirigent tout bien plus que le gouvernement lui-même, n'y prennent pas garde : ils se perdent lentement dans l'opinion par l'âpreté jalouse de l'esprit de parti et par la médiocrité. Ah! sans doute, il est commode et doux de se laisser aller aux jouissances du règne, d'accaparer les avantages du pouvoir, de se dire qu'on est enfin arrivé à disposer de la France, qu'on est le pays, qu'on parle pour lui et qu'il doit être content d'être si bien représenté et gouverné. Tous les partis ont eu de ces succès trompeurs; ils en ont tous abusé et ils en ont tous péri. Les maîtres du jour ne se défendent pas de ces infatuations, de ces passions exclusives. Ils tiennent à leur domination, qu'ils prétendent exercer sans partage. Ils surveillent d'un regard soupçonneux le gouvernement qui pourrait avoir des oublis et se montrer trop libéral dans la distribution des fonctions, dans le choix des serviteurs publics. On n'a pas oublié le terrible orage que M. Gambetta a soulevé dans son passage au pouvoir pour avoir appelé M. le général de Miribel au poste de chef d'état-major, et quelques autres hommes de talent à des fonctions supérieures. M. Gambetta, pour cette fois, avait compté sans son parti, qui lui aurait peut-être pardonné de tout désorganiser, qui ne lui a pas pardonné de froisser ses passions exclusives. Hier encore, pas plus tard qu'hier, c'était le même orage à propos d'un des plus intrépides offi-

ciers de l'armée, M. le général Du Barail, celui que le vieux Changarnier appelait un jour, en pleine assemblée nationale, le « vaillant entraîneur d'escadrons. » Chose étrange! on aurait osé donner un commandement de cavalerie à un des plus brillans officiers de cavalerie de l'armée française, et, à en croire les notes officieuses, M. le ministre de la guerre se croirait, ni plus ni moins, obligé de s'excuser d'avoir eu une telle pensée. Admettre des hommes capables, sérieux, éprouvés, à servir l'état, c'est presque trahir la république, et comme la république n'a pas brillé jusqu'ici par les talens qu'elle a formés ou qu'elle a reçus en héritage du passé, il s'ensuit qu'elle court souvent le risque d'être singulièrement servie ou représentée. Ces républicains exclusifs d'aujourd'hui ont d'ailleurs une supériorité sur les républicains d'autrefois. Ils ont le sens pratique. Ils ne dédaignent pas les parties solides du pouvoir. Ils ont la vocation des emplois, grands ou petits, et des droits sur le budget. Ils savent très bien se servir des ressources de l'état, sans craindre de multiplier les dépenses publiques, parfois sans doute pour des intérêts sérieux, souvent aussi pour des intérêts d'un ordre assez subalterne, tout local ou tout personnel. C'est un moyen d'assurer leur domination. Les députés eux-mêmes ne négligent pas de s'occuper de leurs propres affaires, et, n'en doutez pas, cette question de l'augmentation du traitement parlementaire, qui a suivi de si près le vote du voyage gratuit sur les chemins de fer, cette question n'est pas tombée dans l'oubli, elle reparaîtra. Il faut une liste civile digne des représentans de la nation! Or ces dépenses nouvelles qu'on inscrit avec tant de légèreté ou tant d'âpreté au budget, c'est la France qui les paie en définitive, et il reste à savoir si c'est là aussi une de ces choses urgentes que le pays demande.

Quoi donc! direz-vous, quand on a la majorité, la « suprématie du nombre, » comme disait l'autre jour M. le ministre de l'intérieur, quand on a le pouvoir, est-ce qu'on ne dispose pas souverainement de tout? Est-ce qu'on n'a pas le droit d'exclure ses adversaires et de donner satisfaction à ses amis, de se servir des armes de gouvernement pour réaliser ses idées dans les écoles comme partout, de distribuer des chemins de fer aux arrondissemens républicains, de réserver les secours de l'état, ainsi que le proposait M. Paul Bert, aux églises des communes bien pensantes? Soit; les maîtres du jour qui se livrent à ces singulières inspirations ne s'aperçoivent pas seulement que par leurs passions ou leurs calculs de parti, par leurs abus d'autorité dans un intérêt de domination, par quelques-uns de leurs actes, ils dépassent souvent tout ce qu'ont fait des gouvernemens qui n'ont jamais été considérés comme scrupuleux. Ils se permettent ce que ne se sont pas permis les gouvernemens les plus personnels, les plus décriés, et, au bout du compte, en abusant de tout, ils ne fondent rien, ils n'arrivent qu'à préparer leur propre déconsidération. Ils provoquent eux-mêmes

le scepticisme du pays désabusé d'une si étrange politique; mais ce qu'il y a de plus terrible, ce qui est bien fait pour achever de déconcerter l'opinion, c'est que tout cela n'est pas compensé par une certaine hardiesse d'idées, par une certaine vigueur dans le maniement des affaires publiques. Malheureusement jusqu'ici, au contraire, tout est assez décousu, passablement médiocre, et les entreprises prétendues réformatrices finissent par des propositions confuses ou par des expédiens vulgaires qui ne peuvent certes point passer pour les œuvres d'une sérieuse et forte politique.

On parle toujours de réformes, c'est le mot d'ordre invariable des ministères et de la chambre. Il n'y a qu'un malheur, c'est qu'on touche à tout, on met en suspicion les institutions et les lois, on soulève les questions les plus graves, les plus délicates, et en définitive on ne réforme rien. Que le parlement, aidé par le gouvernement et au besoin même par le conseil d'état, se fût proposé de modifier certaines parties de la législation française, de notre organisation judiciaire, administrative ou militaire, qu'il eût étudié ces problèmes toujours difficiles avec maturité, et qu'il eût présenté ensuite au pays des projets sagement conçus, rien n'eût été plus légitime et plus naturel sans doute. C'était une œuvre digne d'être entreprise, qui dans tous les cas ne pouvait être accomplie qu'avec beaucoup de temps et de réflexion, qui devait avant tout s'inspirer des intérêts permanens de la France. La première condition eût été de partir de cette idée que tout ce qui existe aujourd'hui dans notre pays date à peu près de la révolution française et qu'il s'agit après tout de réformer, d'améliorer, non de détruire capricieusement.

Ce n'est pas là précisément, il faut l'avouer, le procédé de travail parlementaire en honneur pour le moment. On veut réformer l'enseignement, et l'unique obsession des réformateurs est de bannir les influences religieuses des écoles : c'est une victoire de secte dénaturant ou compromettant un progrès désirable, destinée dans tous les cas à provoquer des résistances qui commencent à se manifester, qui peuvent aller en grandissant. On veut réformer l'organisation judiciaire, on tourne depuis longtemps autour du problème, et au fond la seule préoccupation fixe est d'en venir à supprimer l'inamovibilité de la magistrature. Sur tout le reste on se montrerait facile, on se prêterait à des transactions. La suppression de l'inamovibilité, c'est là l'essentiel, et à la rigueur la commission qui prépare un projet s'en tiendrait, si on le voulait, à ce point unique. On ne voit pas que c'est tout ce qu'il y a de plus puéril ou de plus redoutable. Si ce n'est qu'une suspension imaginée pour arriver à déposséder ce qui reste d'anciens magistrats, ce n'est qu'un indigne expédient. Si la suppression est décrétée en principe, on oublie que c'est justement dans un état démocratique, livré aux oscillations passionnées de l'opinion, que l'indépen-

dance des juges a besoin d'être garantie par l'inamovibilité. Voilà le progrès tel qu'on l'entend. Le nouveau ministère, lui aussi, a tenu à se montrer réformateur; il y a mis de la bonne volonté, il a voulu tout au moins avoir l'air de faire quelque chose et il s'est hâté de présenter deux bouts de loi, deux articles sur des détails de l'organisation municipale. Un de ces articles rend aux villes et aux cantons le droit de nommer leurs maires. Nous le voulons bien, — à la condition qu'un ministère républicain repentant ne vienne pas redemander avant peu ce droit de nomination que le gouvernement vient d'abandonner. L'autre article supprime pour les conseils municipaux l'obligation de consulter « les plus imposés » dans certaines circonstances, sur certaines questions d'emprunts et d'impôts extraordinaires. C'est une tradition vieille de soixante ans qui n'avait certes rien que d'équitable et de simple. Vainement M. Bocher, dans un substantiel et lumineux discours, a démontré devant le sénat ce qu'il y avait de juste, d'utile dans ce concours des « plus imposés; » il paraît que ce n'était pas démocratique, conforme à la doctrine de la « suprématie du nombre; » M. le ministre de l'intérieur l'a du moins assuré, et le gouvernement a eu sa loi, il a eu ses deux bouts de loi. Que signifient cependant ces réformes? Quel intérêt y avait-il à les voter avec précipitation? Remarquez qu'il y a un projet de réorganisation municipale déjà préparé. Où était la nécessité de détacher deux articles partiels, deux dispositions qui ne peuvent avoir tout leur sens que dans l'ensemble d'une loi? C'est malheureusement le procédé en usage aujourd'hui. On fait tout d'une façon décousue. On a voté, il y a quelque temps, le rétablissement de la mairie centrale de Lyon. Demain, puisque le conseil municipal le désire, on votera sans doute le rétablissement de la mairie centrale de Paris. Hier on supprimait l'adjonction des « plus imposés » dans les délibérations municipales en même temps qu'on rendait aux villes le droit de nommer leurs maires, et c'est ainsi, un sénateur, M. Poriquet, l'a dit justement, c'est ainsi qu'on finit par « avoir des lois faites de pièces et de morceaux, sans cohésion, sans unité, sans esprit de suite et d'ensemble. » Franchement il faut avoir de la bonne volonté et de l'imagination ou beaucoup de complaisance pour voir dans tout cela des réformes, des merveilles de progrès à célébrer par des discours et des circulaires.

La vie européenne offre bien des phénomènes extraordinaires de tout genre, et un des plus extraordinaires, un des plus curieux de ces phénomènes est certainement ce qui se passe en Russie, dans ce vaste empire où, sous une apparente immobilité, tout est agitation et lutte. S'il y a une puissance embarrassée, obscurément travaillée, c'est bien cette Russie qui se débat depuis quelques années entre des ardeurs d'ambition nationale dont elle a de la peine à se défendre et des troubles intérieurs qui la paralysent, entre ses rêves de panslavisme et

les sinistres réalités par lesquelles elle se sent à chaque instant ressaisie.

Ce drame intérieur de révolution et de meurtre, qui a déjà été marqué par la mort d'un tsar et qui a paru à demi suspendu au début du nouveau règne, va-t-il reprendre son cours sanglant? Les incidens tragiques recommencent du moins, la lutte semble se raviver plus que jamais entre les révolutionnaires et le gouvernement. Il n'y a que quelques jours, un procès engagé contre des nihilistes de Saint-Pétersbourg s'est dénoué par dix condamnations à mort. Le tsar a fait grâce de la vie à neuf des condamnés, et l'intervention de M. Victor Hugo n'a même pas été étrangère, dit-on, à cette atténuation de peine. La sentence n'a été exécutée que pour un seul des condamnés, un officier de l'armée, Soukhanof, qui a été fusillé à Cronstadt. L'exécution n'était pas encore accomplie que, déjà, à l'autre extrémité de l'empire, un nouveau meurtre avait éclaté comme pour relever le défi, comme pour répondre à la fusillade de Cronstadt. Le procureur-général près le tribunal militaire de Kief, le général Strelnikof, avait été envoyé à Odessa pour hâter l'instruction d'un autre procès nihiliste; à peine arrivé, il a été assassiné en plein jour sur une promenade d'Odessa, et ce n'est pas sans difficulté que les assassins ont pu être arrêtés. Les conspirateurs restent visiblement à l'œuvre. Ils se laissent prendre quelquefois, mais ceux qui sont pris ne révèlent rien sur l'organisation nihiliste, et ils ont aussitôt des remplaçans prêts à poursuivre l'exécution des complots. Ces étranges et sombres sectaires ne reculent devant aucune extrémité, ils l'ont bien prouvé, et à chaque instant on a la preuve de l'habileté avec laquelle ils préparent leurs moyens de destruction. La crainte d'attentats toujours possibles contre le souverain lui-même domine tout, obsède les esprits; elle tient Alexandre III enfermé à Gatchina, dans une solitude impénétrable; elle l'empêche de paraître à des fêtes auxquelles les tsars ne manquaient jamais, et c'est sous l'impression de cette crainte perpétuelle qu'on a hésité jusqu'ici à fixer la date du couronnement à Moscou. A voir cette recrudescence révolutionnaire, et à voir aussi les moyens de répression que le ministre de l'intérieur, le comte Ignatief, cherche à s'assurer par une organisation nouvelle de la police, on comprend que la lutte n'est pas près de finir; on distingue tout ce qu'il y a de violent dans une situation où l'on essaie vainement quelquefois de faire diversion aux troubles intérieurs en flattant les passions nationales, en tournant les imaginations russes vers les rêves d'un panslavisme conquérant.

Le moment est passé et il n'est pas revenu pour cette politique panslaviste qui peut bien tenter l'esprit du jeune empereur Alexandre III, qui est sûrement caressée par le ministre de l'intérieur, le général Ignatief, mais qui ne pourrait pas être avouée aujourd'hui sans péril.

Il n'y a que des soldats d'avant-garde comme le général Skobelef qui puissent lever ce drapeau au risque de s'engager à contre-temps. Le cabinet de Saint-Pétersbourg n'en est pas là, il laisse au héros de Geok-Tépé la responsabilité de ses discours. Alexandre III, s'inspirant sans doute d'un intérêt conservateur, semble bien plutôt préoccupé de renouer des relations intimes avec ses deux puissans voisins d'Allemagne et d'Autriche. Il le montrait dernièrement encore par le témoignage de déférente cordialité qu'il envoyait au vieil empereur Guillaume à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance et par la mission qu'il a donnée à son frère, le grand-duc Wladimir, à Vienne, par ce voyage dont l'intention, sans être ostensible et avouée, n'est pas moins apparente. S'il fallait une preuve de plus des dispositions présentes du cabinet de Saint-Pétersbourg, cette preuve serait dans le choix que le tsar a fait de M. de Giers pour le ministère des affaires étrangères au moment où le prince Gortchakof, vaincu par l'âge, quitte définitivement la scène publique, en gardant comme un dernier honneur, comme un souvenir ce titre de chancelier qu'il a si longtemps porté. Depuis quelques années, il est vrai, le vieux chancelier ne dirigeait plus activement les affaires étrangères; il s'efface complètement aujourd'hui, et avec lui c'est toute une époque qui disparaît. Les Russes mettent quelque orgueil à rappeler que depuis trois quarts de siècle l'empire n'a eu que deux ministres des affaires étrangères, le comte Nesselrode et le prince Gortchakof. Il est certain, sans remonter jusqu'à M. de Nesselrode, le fidèle et modeste ministre de deux règnes, que le prince Gortchakof aura eu un rôle brillant et qu'il garde une place éminente dans l'histoire de cette diplomatie russe qu'il a représentée et dirigée pendant vingt-cinq ans.

C'était un personnage de vieille éducation diplomatique, aimable dans ses rapports, habile à saisir les circonstances, mettant du bel esprit, de la grâce, de l'adresse, de la fierté au service d'une politique traditionnelle. Ministre encore peu connu à Stuttgart au moment de la guerre de Crimée, bientôt mêlé aux grandes négociations européennes, appelé à la paix par Alexandre II à recueillir la succession du comte Nesselrode, le prince Gortchakof n'a cessé depuis de conduire avec un succès croissant les affaires de son pays. Il a été ce que l'impératrice Catherine aurait appelé un des « cochers de l'Europe. » C'est lui qui, au lendemain de la guerre de 1856, avait trouvé le mot : « La Russie se recueille ! » Et dans ce recueillement qui n'était pas de l'inaction, il savait déjà ce qu'il voulait. Il n'avait d'autre pensée que de préparer patiemment la revanche de la Russie, s'étudiant à profiter des événemens, tenant tête à l'orage pendant l'insurrection de Pologne, sachant au besoin faire payer sa neutralité ou une semi-alliance dans les conflits qui se succédaient. Il mettait un art plein de dextérité et de hardiesse à donner une forme diplomatique aux ambi-

tions nationales, à relever l'autorité de la Russie en Orient comme dans l'Occident jusqu'au jour où, sans combat, à la faveur du grand conflit de la France et de l'Allemagne, il réussissait enfin à obtenir d'une conférence européenne réunie à Londres, de l'Angleterre elle-même, contrainte et forcée, la radiation de ce qu'il y avait de plus blessant pour la Russie dans le traité de Paris. C'était le prix d'une politique persévérante et souple qui, pendant la guerre de 1870-1871, payait la France de paroles aimables, de témoignages de sympathie assez platoniques, en aidant l'Allemagne d'une connivence réelle, en la préservant de l'intervention des autres puissances qui auraient pu être nos alliées. La neutralité russe avait été un bouclier pour l'Allemagne dans sa guerre d'invasion et de démembrement contre la France. L'Allemagne, de son côté, s'acquittait envers le cabinet de Saint-Pétersbourg à la conférence de Londres; elle s'acquittait même encore plus tard en couvrant à son tour de sa neutralité la guerre nouvelle que la Russie préparait contre la Turquie pour achever d'effacer ce qui restait des transactions de 1856. Qui a gagné, qui a perdu à cet échange de connivences, de services intéressés, dont le résultat a été le bouleversement de l'état du monde à l'occident comme à l'orient? Le prince Gortchakof se flattait d'avoir fait les affaires de la Russie; il les avait peut-être compliquées. Il avait hâté le moment où l'Allemagne et la Russie pouvaient se trouver en présence, en contact d'ambitions, et cet antagonisme des deux empires est devenu plus sensible par la rivalité personnelle des deux chanceliers à dater d'une certaine heure, surtout au congrès de Berlin. Ce congrès, réuni sous l'autorité désormais prépondérante de M. de Bismarck, est la dernière circonstance où le prince Gortchakof ait paru avec quelque éclat, et si ce n'était plus le congrès de Paris, où le représentant du tsar paraissait en vaincu, l'œuvre de diplomatie décrétée à Berlin a laissé par le fait entre la Russie et l'Allemagne des questions de prépondérance bien autrement redoutables que toutes celles qui pouvaient exister en 1856.

Aujourd'hui, le choix du successeur du prince Gortschakof pouvait certes être une difficulté. Si le nouveau ministre des affaires étrangères eût été, comme l'a dit un instant, le général Ignatief, l'auteur du projet de traité de San-Stefano, il est bien clair que cela eût ressemblé à une victoire du panslavisme qui pouvait replacer avant peu la Russie en face de l'Autriche et par suite de l'Allemagne. Ce n'était pas tout à fait la politique du général Skobelef, si l'on veut, c'était un acheminement vers cette politique. En choisissant M. de Giers, qui est depuis longtemps attaché à la chancellerie des affaires étrangères, qui est un esprit modéré, l'empereur Alexandre III a voulu évidemment écarter des perspectives trop dangereuses. Il est resté dans l'ordre d'idées où il paraît être aujourd'hui en cherchant à se rapprocher de l'Autriche et de l'Allemagne. Il a eu l'intention de plaire, tout au moins

de ne pas trop effaroucher à Vienne et à Berlin. C'est, pour le moment, la preuve que la Russie, au lieu d'être disposée à se jeter dans les aventures panslavistes pour échapper à ses difficultés intérieures, sent le besoin de s'épargner à elle-même, d'épargner à ses voisins de nouveaux conflits, — et la paix du Nord assurée pour quelque temps, c'est la paix de l'Europe. On n'en demande pas davantage.

Il y a des crises partout, au midi comme au nord, et bien loin de la Russie, à l'autre extrémité du continent, l'Espagne pour sa part ne laisse pas d'être depuis quelques jours dans une situation singulièrement compliquée; elle n'en est pas aux insurrections révolutionnaires ou aux séditions militaires, elle est pour l'instant dans une phase d'émotions et d'embarras assez graves. Il en est au-delà des Pyrénées comme dans tous les pays. Tant que la politique reste circonscrite dans un parlement, entre des partis, entre des rivaux de pouvoir, elle ne crée qu'une agitation superficielle, plus bruyante que profonde; dès que par ses œuvres elle touche aux conditions positives et pratiques de la vie universelle, aux habitudes, aux intérêts, à la bourse, le danger devient plus grand parce qu'alors c'est la masse qui se sent atteinte, qui entre en mouvement, et c'est là précisément ce qui arrive au-delà des Pyrénées. Le ministère libéral ou « fusionniste » qui existe depuis plus d'un an déjà à Madrid et qui réunit des hommes comme M. Sagasta, le général Martinez Campos, le marquis de la Vega y Armijo, M. Camacho, M. Alonso Martinez, ce ministère n'a pas éprouvé de difficultés bien sérieuses, tant qu'il n'a eu qu'à se défendre contre une opposition de partis ou à discuter des questions plus ou moins abstraites de politique. Il s'est fait une majorité, il l'a gardée jusqu'ici; tout se réduisait à des interpellations, à des débats souvent assez vifs, suivis invariablement d'un vote favorable. Depuis quelques semaines, la question a changé de face et s'est étrangement compliquée; l'agitation est dans le pays, dans les masses elles-mêmes, et la cause réelle de cette crise est la politique financière et économique que le cabinet a voulu inaugurer.

Le déficit est un mal qui existe depuis longtemps en Espagne, mais ce déficit lui-même tient à des raisons très multiples et il n'est que le signe d'une situation où les incohérences, les désordres se sont accumulés à la suite de révolutions sans nombre. Le ministère de M. Canovas del Castillo s'était déjà occupé activement de la réorganisation des finances; il avait courageusement mis la main à l'œuvre, il n'a pas pu aller jusqu'au bout. Le nouveau ministre des finances, M. Camacho, pour l'honneur du cabinet libéral dont il est membre, a voulu remédier au mal, en prenant pour ainsi dire la situation corps à corps, sans craindre de soulever bien des problèmes à la fois. Il a commencé par un règlement de la dette devenu absolument nécessaire pour rétablir le crédit espagnol. Malheureuse-

ment pour rétablir le crédit d'un pays comme pour faire disparaître le déficit dans le budget, il n'y a qu'une manière connue, c'est de demander de l'argent aux contribuables. M. Camacho a donc entrepris d'augmenter les revenus de l'état en remaniant un certain nombre de contributions, l'impôt territorial, l'impôt sur l'industrie, le régime des octrois dans les villes. Le cabinet de Madrid ne s'en est pas tenu là : il a voulu réaliser en même temps quelques innovations de politique commerciale. Il a négocié avec la France un traité de commerce que nos chambres ont récemment approuvé, qui n'a certes rien d'excessif et qui dans tous les cas ne peut que profiter aux vins espagnols. Une fois dans cette voie, le ministère s'est proposé des réductions progressives de tarifs, et il a particulièrement l'intention de mettre plus de libéralisme dans les relations commerciales de la métropole avec les colonies. C'est un des points de la politique que l'on veut appliquer à l'île de Cuba. Tout cela constitue un ensemble de mesures économiques et fiscales qui n'ont certes par elles-mêmes rien d'extraordinaire, mais dont l'application, souvent assez malheureuse, est devenue justement la cause de toutes les difficultés, de toutes les agitations.

Ce qu'il y a de certain, c'est que l'exécution des projets ou des mesures du ministre des finances a rencontré partout une résistance passionnée, un peu imprévue par la forme et les développemens qu'elle a pris. Dans une foule de villes, à Valladolid, à Zamora, à Séville, à Saragosse, à Santander, dans la Galice et les Asturies comme à Valence, aussi bien qu'à Madrid, les contribuables se sont, comme on dit, mis en grève. Ils ont fermé leurs magasins et refusé de payer. Ils ont laissé saisir leurs meubles, leurs fonds de commerce. Des syndicats se sont formés pour organiser et soutenir la résistance. Bref, l'insurrection passive contre le fisc est devenue bientôt assez générale; mais la partie de l'Espagne où elle s'est le plus fortement concentrée, où elle n'a pas tardé à prendre un caractère singulièrement grave, c'est la Catalogne, la province la plus industrielle, la plus populeuse, la plus remuante de la péninsule. Ici l'agitation a été assez menaçante un instant pour motiver l'intervention militaire dans un des faubourgs de Barcelone. En réalité, cependant le mouvement n'a pas trop cessé d'être pacifique; il s'est manifesté pendant quelques jours par la suspension du travail des fabriques, par la désertion des ouvriers, par les promenades dans les rues, par la clôture inévitable des magasins. Barcelone s'est trouvée pendant plus d'une semaine au pouvoir d'une multitude de manifestans que le commandant de la province, le général Blanco, a eu la prudence de ne pas traiter trop militairement. Chose curieuse ! jusqu'ici il y a eu toujours une division tranchée, un antagonisme violent entre les patrons et les ouvriers. Les patrons, les chefs d'industrie ont été généralement favorables à la restauration et peuvent passer pour conservateurs; les ouvriers sont restés révolution-

naires, partisans de la république fédérale. Cette fois ouvriers et patrons se sont trouvés alliés dans le mouvement de résistance; les uns et les autres ont envoyé des délégués à Madrid pour plaider leur cause auprès du gouvernement, auprès des membres du parlement. Les Catalans se plaignent sans doute des impôts, comme leurs compatriotes des autres provinces; ils se plaignent peut-être plus passionnément encore du traité franco-espagnol et des projets de réductions de tarifs, qu'ils considèrent comme un coup mortel pour l'industrie de la Catalogne, accoutumée jusqu'ici à avoir le monopole du commerce avec les colonies. Les Catalans se trompent, ils sont les dupes des habitudes protectionnistes à l'abri desquelles leur province a depuis longtemps vécu; mais ce sentiment, justifié ou non, n'a pas moins suffi pour provoquer une agitation qui a pu être un péril, qui a causé une vive impression à Madrid, au moment où l'on discutait dans le parlement les projets de M. Camacho et où l'on se préparait à discuter le traité de commerce avec la France.

Que pouvait faire le gouvernement? Il est certain que le ministre des finances a été l'objet de violentes attaques, qu'il a pu paraître un instant ébranlé ou peu soutenu, et il est également certain que, si le cabinet avait sacrifié M. Camacho, il serait tombé immédiatement tout entier. Le président du conseil, M. Sagasta, a vigoureusement tenu tête à l'orage, et, loin d'abandonner son collègue, il a pris hardiment pour le cabinet la responsabilité du programme du ministre des finances; il a même exposé ce programme avec un certain éclat d'éloquence, avec une singulière hauteur de vues politiques. M. Sagasta avait pour lui l'instinct universel d'ordre, qui n'a pas tardé à s'effrayer des menaces de sédition, et les libéraux plus avancés qui ont craint, en attaquant le ministère, de préparer le retour des conservateurs au pouvoir. Il a aussi en sa faveur une partie de l'Espagne qui ne voit pas du même œil que la Catalogne le traité de commerce avec la France, qui est au contraire intéressée à ce traité. C'est la force du gouvernement dans ces confusions nouvelles. Le ministère réussira-t-il à surmonter jusqu'au bout les difficultés qui l'entourent? La crise reste assurément toujours assez grave; elle peut prêter à une guerre dangereuse contre les ministres. Il est cependant douteux que le cabinet soit sérieusement menacé avant qu'on en ait fini avec une agitation qui est restée jusqu'ici assez pacifique, qui s'est arrêtée devant la fermeté du gouvernement, mais qui pourrait prendre un autre caractère plus dangereux pour l'Espagne.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE

Le groupe de la haute banque a continué pendant la première quinzaine d'avril ses achats de fonds publics, et c'est à cette circonstance que doit être attribuée l'activité relative qui n'a cessé de régner sur ce marché spécial, alors que les transactions restaient fort limitées sur les valeurs industrielles et sur les titres des établissemens de crédit. Le public toutefois ne paraît pas disposé à accepter sans discussion les prix que les banquiers veulent lui imposer; aussi la hausse s'est-elle arrêtée après quelques jours, bien qu'aucun fait politique ou économique de quelque importance ne se soit produit, au dedans ou au dehors, qui puisse décourager la spéculation. Le mouvement rétrograde, d'ailleurs peu accentué, qui a fait reperdre depuis trois jours une partie de l'avance obtenue après la liquidation, n'a donc vraisemblablement d'autre cause que l'hésitation des capitalistes à s'engager dans les fonds publics au niveau actuel. Cette hésitation devant peu à peu disparaître si les cours sont solidement maintenus, on peut croire à une reprise de la hausse avant un bien long délai. Pendant quelque temps encore, quoique l'argent soit déjà un peu moins aisé à Londres et à Paris, les taux des reports se maintiendront relativement bas, et les haussiers auront toutes facilités pour proroger leurs engagemens.

La retraite définitive du prince Gortchakof et son remplacement au ministère des affaires étrangères par M. de Giers ont produit une excellente impression en Allemagne, en Autriche et en Angleterre. On a vu dans le choix du nouveau ministre un symptôme pacifique. Les fonds russes, qui avaient sensiblement baissé depuis l'incident Skobelef, se sont aussitôt relevés à Berlin et à Londres. Par contre, la question égyptienne est revenue au premier plan et cause de vives préoccupations au-delà du détroit. Les consolidés ont fléchi sur la nouvelle que des complications étaient à redouter au Caire et que le nouveau régime menaçait d'aboutir promptement à une véritable anarchie. Il est, d'autre part, à noter que les porteurs de titres de la dette égyptienne ne se sont pas émus autant que paraîtrait le comporter la situation; car l'obligation unifiée s'est maintenue entre 355 et 360. On considère sans doute que le pis qui pourrait survenir serait une intervention armée sur les bords du Nil, et qu'un tel événement n'aurait assurément pas pour résultat de compromettre la solidité des garanties dont a été entouré le service de la dette.

L'action de la Banque s'est relevée au-dessus de 5,000 francs. Les bénéfices hebdomadaires restent très élevés et la diminution du portefeuille paraît arrivée à son terme. Aussi n'est-il plus question, pour quelque temps au moins, d'un abaissement nouveau du taux de l'escompte.

L'assemblée générale du Crédit foncier, tenue le 4 avril, a voté toutes les propositions du conseil d'administration, fixé le dividende de 1881 à 50 francs, et décidé qu'il serait prélevé sur les réserves disponibles une somme de 39 millions, qui sera employée à libérer les actions à concurrence de 150 francs, en sorte que, le mois prochain, ces titres se négocieront libérés, non plus de 250, mais de 400 francs. La situation du Crédit foncier est assurément très prospère aujourd'hui, mais on ne peut s'empêcher de songer que cette prospérité est due en grande partie aux bénéfices énormes procurés par la liquidation du portefeuille de valeurs égyptiennes et par la vente à des cours inespérés de titres de la compagnie de Suez. Ce qui avait failli perdre le Crédit foncier a fait sa fortune actuelle. Ces bénéfices exceptionnels ne pourront plus alimenter à l'avenir les dividendes. Or le rapport lu à l'assemblée constate en termes formels que, malgré l'accroissement très notable des prêts hypothécaires en 1881, les opérations relatives à ces prêts n'ont fourni que 6 à 7 millions aux 16 millions de bénéfices permettant de répartir 50 francs par action, tandis que les opérations relatives aux prêts communaux n'ont donné aucun bénéfice en 1881. Ajoutons que le Crédit foncier ne place que très difficilement ses obligations avec ou sans lots.

Parmi les autres sociétés de crédit, la Banque de Paris est la seule qui ait repris faveur. Quelques achats l'ont fait remonter de 1,200 à 1,230. La Société générale, le Crédit lyonnais, la Banque d'escompte, la Banque franco-égyptienne ont été complètement délaissés. Quant aux banques qui s'étaient constituées ou réorganisées à l'époque de la grande fièvre de spéculation dans l'unique intention de faire des émissions, elles sont l'objet d'une défaveur croissante et voient les cours de leurs titres s'effondrer avec une effrayante rapidité. Le Crédit général français est à 560, le Crédit de France et le Crédit de Paris à 490, la Banque romaine à 440. La crise a enlevé toute raison d'être à la plupart des établissemens de ce groupe; le public le comprend et s'éloigne; les malheureux actionnaires, cruellement désillusionnés par la disparition complète du mirage des primes, cherchent en vain à se débarrasser de leurs titres.

Les valeurs industrielles ont été bien tenues cette quinzaine; le Suez a dépassé 2,600; le Gaz et l'Omnibus trouvent des acheteurs toutes les fois que les cours sont ramenés à 1,500 et 1,600. Les valeurs ottomanes ont été constamment en faveur; la spéculation qui les pousse est de bonne qualité et paraît avoir commencé un mouvement à long terme.

Les actions de l'Union générale n'ont plus de cours. Mais une réunion

des créanciers de la faillite a eu lieu il y a peu de jours et a ramené l'attention sur cette société, qui avait inspiré pendant quelque temps de si brillantes espérances. Que reste-t-il aujourd'hui de cette immense fortune? Le rapport du syndic l'expose froidement dans une conclusion dont la sécheresse est singulièrement éloquente : un actif de 112 millions et un passif de 247 millions. Le déficit est de 135 millions.

En ce qui concerne l'émission des actions nouvelles, le syndic estime que l'opération a été effectuée dans des conditions qui en assurent la validité. Mais comme il n'espère pas obtenir plus du cinquième ou du quart des 100 millions dus à la société par la coulisse de Paris et de Lyon du fait de cette émission, il compte appeler 250 francs sur chacune des actions anciennes.

C'est une grande chance que l'Union n'ait pas entraîné dans sa ruine les sociétés diverses qu'elle avait créées à l'étranger. On a conçu pendant quelque temps les craintes les plus sérieuses sur la plus importante de ces créations, la Banque des pays autrichiens; mais ces appréhensions n'étaient pas fondées. L'établissement autrichien n'avait pas eu le temps de commettre de grandes fautes; il s'était surtout abstenu de jouer sur ses propres titres. Bien lui en a pris; aujourd'hui il dispose de ressources considérables et d'une réalisation facile, et se trouve engagé dans des entreprises dont la plupart ont été heureusement conçues et donnent de belles promesses. L'affaire des Chemins serbes, entre autres, a été immédiatement réorganisée par un syndicat dans lequel la Banque des pays autrichiens a la bonne fortune de se trouver associée avec un établissement comme le Comptoir d'escompte. La Société minière et métallurgique des alpes autrichiennes paraît également avoir désormais son existence assurée grâce à l'appui qu'a pu lui donner la Banque des pays autrichiens. Ce qui manque à celle-ci, privée de la tutelle naturelle de l'Union générale, c'est un conseil d'administration capable de constituer une force morale à côté de la force matérielle que donne un capital intact de 100 millions de francs, renforcé d'une réserve de 15 millions. La Banque des pays autrichiens reste isolée en Autriche et dans le monde financier européen; il faut qu'elle se crée des alliances si elle ne veut voir frappées de stérilité les ressources considérables dont la disposition lui est assurée.

Les administrateurs de la Banque des pays hongrois, autre création de l'Union, n'ont pas encore fait connaître quelle influence la crise avait eue sur le sort de cette société. Mais l'établissement hongrois était resté plus éloigné que l'établissement autrichien de la sphère d'action de l'Union générale, et il faut espérer que la prochaine assemblée générale révélera une situation, sinon brillante, au moins intacte.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CINQUANTIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LIIe ANNÉE.

MARS — AVRIL 1882

Livraison du 1er Mars.

ÉTUDES DIPLOMATIQUES. — LA PREMIÈRE LUTTE DE FRÉDÉRIC II ET DE MARIE-THÉRÈSE. — VI. — L'EXPÉDITION DE MORAVIE. — LA QUERELLE DES DEUX MARÉCHAUX, par M. le duc DE BROGLIE, de l'Académie française. . . . 5

LES ORIGINES DU CHRISTIANISME, D'APRÈS LES TRAVAUX DE M. RENAN, par M. GASTON BOISSIER, de l'Académie française. 40

LA QUESTION DES CHEMINS DE FER EN 1882, par M. CHARLES LAVOLLÉE. . . . 77

JACQUES DONNÉ, par M. JEAN MARCEL. 108

L'HÉRITAGE DE DARIUS. — II. — LES MÉCONTENS, par M. le vice-amiral JURIEN DE LA GRAVIÈRE, de l'Académie des Sciences. 135

VAN DYCK, SA VIE ET SON ŒUVRE, D'APRÈS LES TRAVAUX RÉCENS, par M. GEORGE LAFENESTRE 173

UNE PRINCESSE ALLEMANDE AU XVIIe SIÈCLE. — L'ÉLECTRICE SOPHIE DE HANOVRE, par M. ARVÈDE BARINE. 203

LES JUIFS ALLEMANDS ET LEURS ENNEMIS, par M. G. VALBERT 214

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. 226

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE. 237

Livraison du 15 Mars.

ÉTUDES DIPLOMATIQUES. — LA PREMIÈRE LUTTE DE FRÉDÉRIC II ET DE MARIE-THÉRÈSE. — VII. — PAIX DE BRESLAU. — LA DÉFECTION DE FRÉDÉRIC, par M. le duc DE BROGLIE, de l'Académie française 241

LA PASTORALE DANS THÉOCRITE. — I. — LES IDÉES ET LES FORMES BUCOLIQUES, par M. JULES GIRARD, de l'Institut de France. 284

La Guerre maritime et les Ports militaires de la France, par M. le contre-amiral AUBE 314
A travers les États-Unis. — Notes et Impressions. — II. — Baltimore, Washington et Yorktown, par M. Othenin D'HAUSSONVILLE. 347
La Maison de la demoiselle, première partie, par M. G. DE PUTLITZ . . . 385
A Propos de *la Religieuse* de Schubert et de Diderot, par M. H. BLAZE DE BURY 421
Revue littéraire. — La Chaire d'esthétique et d'histoire de l'art au Collège de France, par M. F. BRUNETIÈRE 444
Revue dramatique. — Comédie-Française, *Barberine*. — Odéon, *Mon Fils*, par M. Louis GANDERAX. 455
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 467
Le Mouvement financier de la quinzaine. 478

Livraison du 1er Avril.

La Marquise, première partie, par M. Albert DELPIT. 481
Émile Littré. — I. — Histoire de ses travaux et de ses idées, par M. E. CARO, de l'Académie française. 516
La Situation financière de la France et le Budget de 1883, par M. Paul LEROY-BEAULIEU, de l'Institut de France 552
M. Dufaure. — I. — Les Années de jeunesse, le Barreau de Bordeaux, par M. Georges PICOT, de l'Institut de France. 584
La Maison de la demoiselle, dernière partie, par M. G. DE PUTLITZ . . . 630
La Loi de 1849 et l'Expulsion des étrangers, par M. Arthur DESJARDINS, de l'Institut de France 657
L'Enseignement primaire obligatoire et laïque, par M. G. VALBERT. 681
Revue dramatique. — Comédie-Française, *les Rantzau*. — Odéon, *une Aventure de Garrick*. — Vaudeville, *l'Auréole*, par M. Louis GANDERAX. . . 693
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 705
Le Mouvement financier de la quinzaine. 717

Livraison du 15 Avril.

Souvenirs littéraires. — IX. — Le Décret du 17 février; les Revenans, par M. Maxime DU CAMP, de l'Académie française. 721
A travers les États-Unis. — Notes et Impressions. — III. — Le Nord et le Sud; les Partis politiques, par M. Othenin D'HAUSSONVILLE. 756
L'Agriculture extensive et les Alluvions artificielles, par M. A. DUPONCHEL. 794
La Marquise, deuxième partie, par M. Albert DELPIT. 831
L'*Arnolphe* de Molière, par M. C. COQUELIN. 878
L'Accroissement de la population française, par M. Charles RICHET. . . . 900
Revue littéraire. — La Société précieuse au XVIIe siècle, a l'occasion d'un livre récent, par M. F. BRUNETIÈRE. 933
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 945
Le Mouvement financier de la quinzaine. 956

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue St-Benoît.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00675 0174